Over dit boek

Dit is een digitale kopie van een boek dat al generaties lang op bibliotheekplanken heeft gestaan, maar nu zorgvuldig is gescand door Google. Dat doen we omdat we alle boeken ter wereld online beschikbaar willen maken.

Dit boek is zo oud dat het auteursrecht erop is verlopen, zodat het boek nu deel uitmaakt van het publieke domein. Een boek dat tot het publieke domein behoort, is een boek dat nooit onder het auteursrecht is gevallen, of waarvan de wettelijke auteursrechttermijn is verlopen. Het kan per land verschillen of een boek tot het publieke domein behoort. Boeken in het publieke domein zijn een stem uit het verleden. Ze vormen een bron van geschiedenis, cultuur en kennis die anders moeilijk te verkrijgen zou zijn.

Aantekeningen, opmerkingen en andere kanttekeningen die in het origineel stonden, worden weergegeven in dit bestand, als herinnering aan de lange reis die het boek heeft gemaakt van uitgever naar bibliotheek, en uiteindelijk naar u.

Richtlijnen voor gebruik

Google werkt samen met bibliotheken om materiaal uit het publieke domein te digitaliseren, zodat het voor iedereen beschikbaar wordt. Boeken uit het publieke domein behoren toe aan het publiek; wij bewaren ze alleen. Dit is echter een kostbaar proces. Om deze dienst te kunnen blijven leveren, hebben we maatregelen genomen om misbruik door commerciële partijen te voorkomen, zoals het plaatsen van technische beperkingen op automatisch zoeken.

Verder vragen we u het volgende:

+ *Gebruik de bestanden alleen voor niet-commerciële doeleinden* We hebben Zoeken naar boeken met Google ontworpen voor gebruik door individuen. We vragen u deze bestanden alleen te gebruiken voor persoonlijke en niet-commerciële doeleinden.

+ *Voer geen geautomatiseerde zoekopdrachten uit* Stuur geen geautomatiseerde zoekopdrachten naar het systeem van Google. Als u onderzoek doet naar computervertalingen, optische tekenherkenning of andere wetenschapsgebieden waarbij u toegang nodig heeft tot grote hoeveelheden tekst, kunt u contact met ons opnemen. We raden u aan hiervoor materiaal uit het publieke domein te gebruiken, en kunnen u misschien hiermee van dienst zijn.

+ *Laat de eigendomsverklaring staan* Het “watermerk” van Google dat u onder aan elk bestand ziet, dient om mensen informatie over het project te geven, en ze te helpen extra materiaal te vinden met Zoeken naar boeken met Google. Verwijder dit watermerk niet.

+ *Houd u aan de wet* Wat u ook doet, houd er rekening mee dat u er zelf verantwoordelijk voor bent dat alles wat u doet legaal is. U kunt er niet van uitgaan dat wanneer een werk beschikbaar lijkt te zijn voor het publieke domein in de Verenigde Staten, het ook publiek domein is voor gebruikers in andere landen. Of er nog auteursrecht op een boek rust, verschilt per land. We kunnen u niet vertellen wat u in uw geval met een bepaald boek mag doen. Neem niet zomaar aan dat u een boek overal ter wereld op allerlei manieren kunt gebruiken, wanneer het eenmaal in Zoeken naar boeken met Google staat. De wettelijke aansprakelijkheid voor auteursrechten is behoorlijk streng.

Informatie over Zoeken naar boeken met Google

Het doel van Google is om alle informatie wereldwijd toegankelijk en bruikbaar te maken. Zoeken naar boeken met Google helpt lezers boeken uit allerlei landen te ontdekken, en helpt auteurs en uitgevers om een nieuw leespubliek te bereiken. U kunt de volledige tekst van dit boek doorzoeken op het web via `http://books.google.com`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Digitized by Google

Berkeley
LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

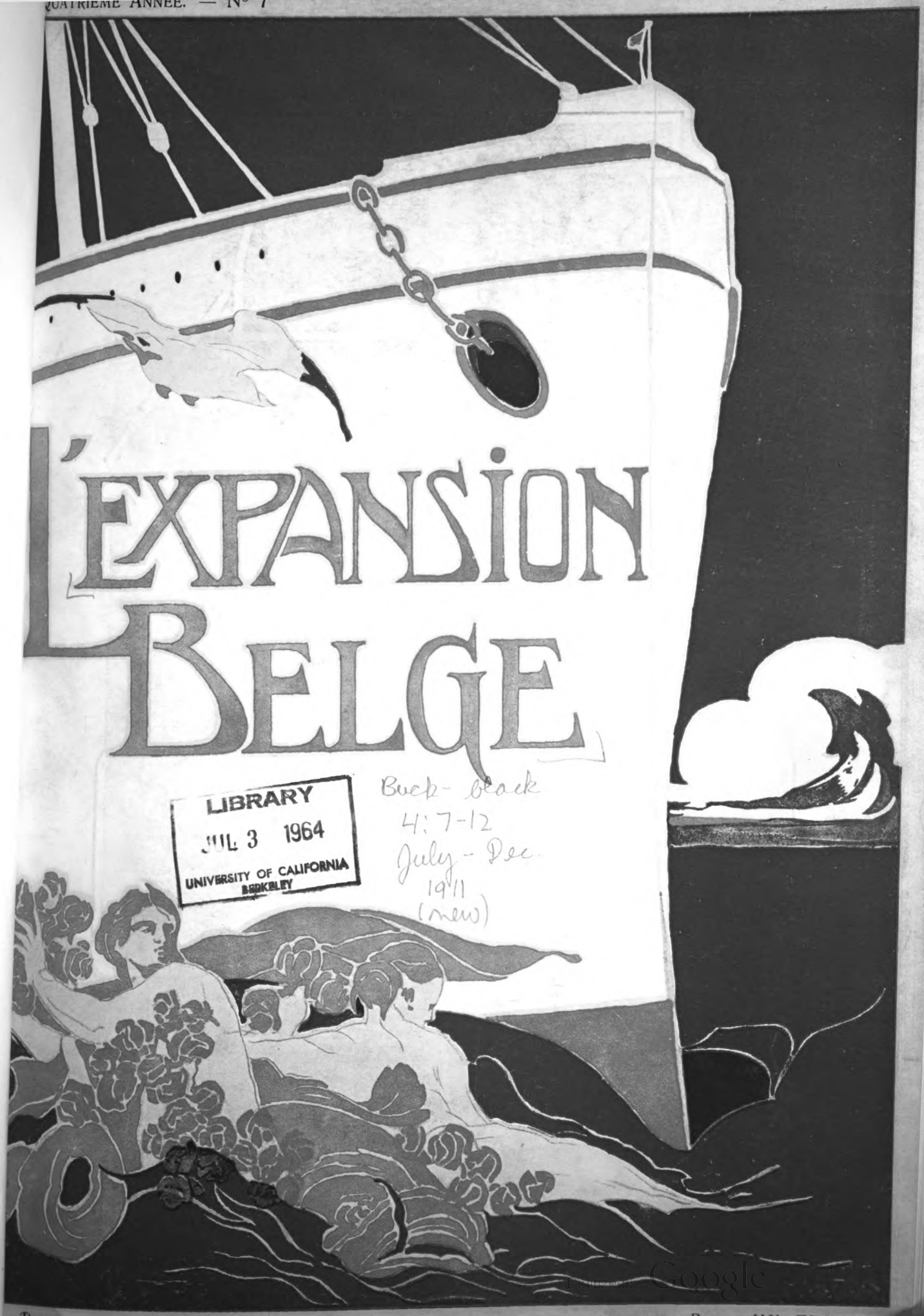

LIBRARY
JUL 3 1964
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
BERKELEY

Buck-black
4:7-12
July-Dec.
1911
(new)

Digitized by Google

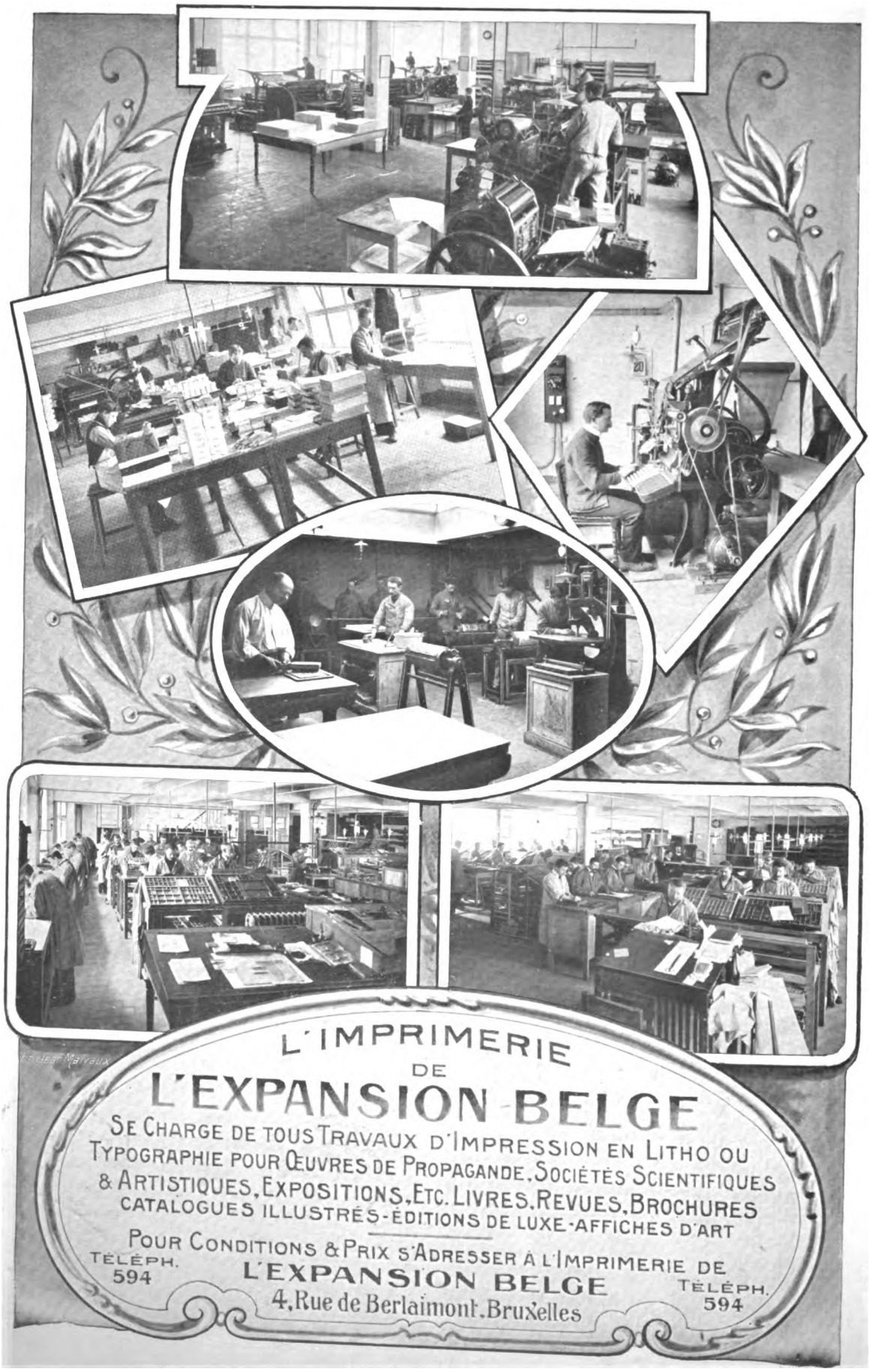

Digitized by Google

Cercle de l'Expansion Belge

SOCIÉTE COOPÉRATIVE

Statuts publiés aux annexes du MONITEUR BELGE du 18 décembre 1907, acte nº 66

FONDATEURS

MM. **BERTRAND Henri, baron H. BEYENS, BLATON Armand, BULENS Charles, CHARLIER Charles, Compagnie Commerciale Belge, anciennement H. ALBERT de BARY & Cº** (soc. anon., à Anvers), **COOLS Bernard, CRETEN Henri, DEMOULIN Jean, DIETRICH Charles, FIERENS-GEVAERT, GOFFARD-STEINBACH Louis, Imprimerie Industrielle & Financière** (soc. anon., à Bruxelles), **JACOBS Frédéric, LAMBEAU Firmin, MABILLE Valère, MÉLOT Ernest, MUSSCHE Paul, POURVEUR Georges, baron R. SADOINE, SAMUEL Henri, THYS Edouard, comte Adrien van der BURCH, VAN OPHEM Frans.**

COMITÉ DE GÉRANCE

(pour 1910-1911)

MM.	**Charles DIETRICH**	*Président* ;
	comte Adrien van der BURCH	*Administrateur* ;
	Louis GOFFARD-STEINBACH	»
	baron H. BEYENS	»
	Ernest MÉLOT	*Administrateur délégué*
	Henri CRETEN	*Commissaire* ;
	baron R. SADOINE	»

COMITÉ DE PATRONAGE

de la Revue « L'EXPANSION BELGE »

Président :

Le **comte Adrien van der BURCH**, ancien commissaire général près l'Exposition de Milan.

Membres :

MM. **ALLARD Oswald**, membre du Comité de Patronage du Musée du Livre, à Bruxelles.
CARLIER Jules, vice-président du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce de Belgique, à Bruxelles
DE MOT Jean, conservateur-adjt aux Musées Royaux des Arts Décoratifs et Industriels, à Bruxelles.
DEMOULIN Jean, direct. gén. de la Société Métallurgique de Sambre et Moselle, à Montignies-sur-Sambre.
DIGNEFFE Emile, président du Comité exécutif de l'Exposition de Liége en 1905, à Liége.
DOAT Henri, administrateur-directeur de la Compagnie Générale des Conduites d'eau, à Liége.
DUBOIS Ernest, directeur de l'Institut Supérieur de Commerce, à Anvers, membre du Conseil Colonial.
DUBREUCQ René, capitaine-commandant, adjoint d'Etat-Major, membre du Conseil Colonial.
FIERENS-GEVAERT, critique d'art, à Bruxelles.
HALOT Alexandre, consul du Japon, à Bruxelles.
JOTTRAND E., directeur de l'Institut Commercial des Industriels du Hainaut, à Mons.
LAMBEAU Firmin, membre du Conseil supérieur de l'Horticulture, président de la Soc. Rle La Linnéenne.
baron de LAVELEYE Edouard, président de l'U. B. des Soc. de S. A., à Jette-Saint-Pierre.
LECOCQ J., directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et Consulaires, à Liége.
LECOINTE Georges, directeur scientifique à l'Observatoire Royal, à Uccle.
MAUS Octave, directeur de *L'Art Moderne*.
MOREL-JAMAR, major, adjoint d'Etat-Major, commissaire général du Congrès d'Expansion Mondiale en 1905.
MOYAUX Léon, administrateur délégué des Ateliers Baume et Marpent, Haine-Saint-Pierre.
OTLET Paul, directeur de l'Institut International de Bibliographie, à Bruxelles.
comte d'OULTREMONT Hadelin, président de la Commission scientifique de l'Aéro-Club de Belgique.
PONTUS Raoul, capit.-comm., adjoint d'Et.-M., directeur des revues *Chine et Belgique* et *Japon et Belgique*.
VAN CAENEGEM (chanoine), directeur de l'Ecole Commerciale et Consulaire du Hainaut, à Mons.
VAN OPHEM Frans, directeur général de la Commission internationale permanente des Congrès de l'Industrie du Bâtiment et des Travaux publics, à Bruxelles.
VAN OVERBERGH Cyr., directeur général honoraire de l'Enseignement Supérieur des Sciences et des Lettres, à Bruxelles.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE BELGIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A BRUXELLES, PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 28 AOUT 1822, SOUS LA DÉNOMINATION DE
— SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PAYS-BAS —
POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE

MONTAGNE DU PARC, 1 & 3. — BRUXELLES

DÉPOTS DE FONDS EN COMPTES COURANTS A VUE OU A TERME
ORDRES DE BOURSE (BELGIQUE ET ÉTRANGER)
VENTE, AUX GUICHETS, D'OBLIGATIONS A ÉCHÉANCE FIXE
ENCAISSEMENT & ESCOMPTE DE COUPONS
ÉMISSION DE CHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT SUR TOUS PAYS
PRÊTS SUR TITRES ● SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS
RÉGULARISATIONS DE TITRES
GARDE DE TITRES ET OBJETS PRÉCIEUX A DÉCOUVERT OU SOUS CACHETS

SERVICE SPÉCIAL :

LOCATION DE COFFRES-FORTS
POUR LA CONSERVATION DE
TITRES, DOCUMENTS, BIJOUX, ARGENTERIES

BANQUES CHARGÉES DU SERVICE D'AGENCE
DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE :

Anvers, Banque d'Anvers, longue rue Neuve, 28. — **Bruges**, Banque de la Flandre occidentale, rue Flamande, F, 56. — **Charleroi**, Banque Centrale de la Sambre, quai de Brabant, 28. — **Courtrai**, Banque de Courtrai, rue Porte-d'Eau, 1. — **Ypres**, Succursale de la Banque de Courtrai, rue au Beurre. — **Gand**, Banque de Gand, place d'Armes, 3. — **Becloo**, Succursale de la Banque de Gand, rue de la Station, 12. — **Liége**, Banque Générale de Liége, place Verte, 19. — **Louvain**, Banque Centrale de la Dyle, rue du Canal, 39. — **Malines**, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle, rue Mélane, 5. — **Tirlemont**, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle. — **Mons**, Banque du Hainaut, rue de la Halle, 21. — **La Louvière**, Banque Générale du Centre, rue de Bouvy, 5. — **Namur**, Banque Centrale de Namur, rue Godefroid, 4. — **Dinant**, Banque Centrale de la Meuse. — **Roulers**, Banque de Roulers-Thielt. — **Thielt**, Succursale de la Banque de Roulers-Thielt. — **Iseghem**, Succursale de la Banque de Roulers-Thielt. — **Tournai**, Banque Centrale Tournaisienne, Placette-aux-Oignons, 9. — **Verviers**, Banque de Verviers, rue de la Concorde. — **Dison**, Succursale de la Banque de Verviers.

Digitized by Google

LES ÉTABLISSEMENTS

DELHAIZE FRÈRES & Cie "LE LION"

Administration, magasin central et fabriques

Rue Osseghem, BRUXELLES (Ouest)

675 SUCCURSALES ET 20 FABRIQUES

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales

Anvers 1894 — Bruxelles 1897 — Paris 1900 — Saint-Louis 1904
Liége 1905 — Milan 1906 — Bordeaux 1907.

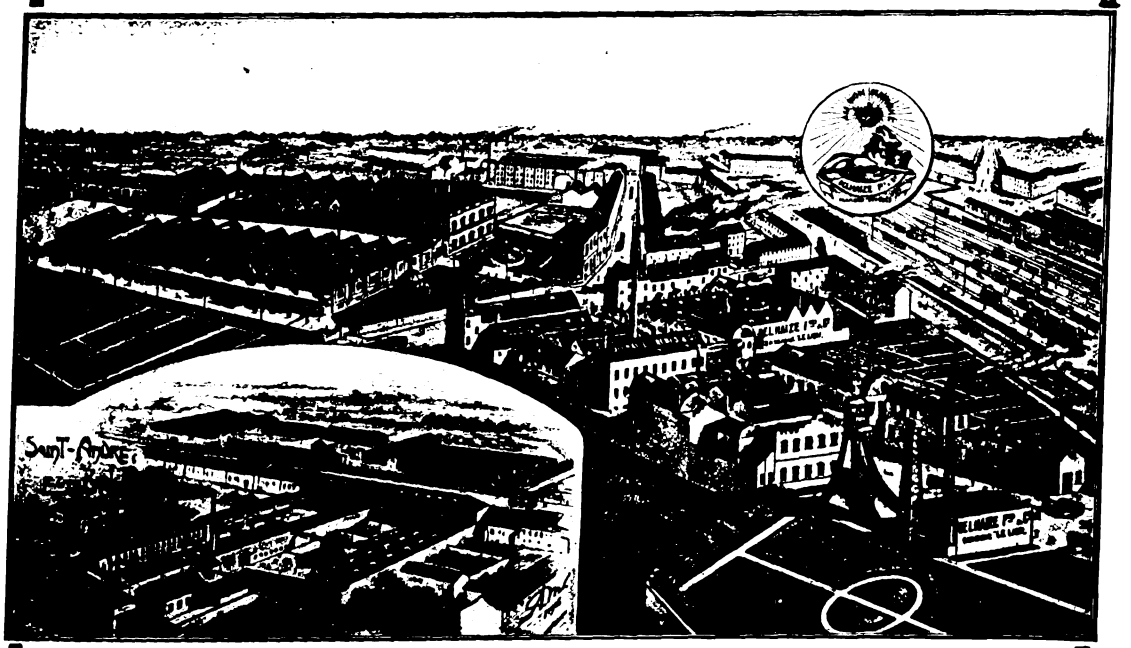

VUE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS DELHAIZE FRÈRES & Cie

Manufacture générale de brosses
ET DE
matières premières pour brosseries
à SAINT-ANDRÉ-lez-Bruges (Belgique)

Fabrique de chocolat et de confiserie
à BRUXELLES (Ouest)

EXPORTATION

Digitized by Google

BANQUE DE BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1871

CAPITAL . . FR. 25.000.000
RÉSERVES . » 10.000.000

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

DE LAVELEYE, G., *président ;*
DUBOIS, ARTHUR, *vice-président ;*
MONNOM, HECT., *administateur délégué ;*
GAY, JOSEPH,
VAN EETVELDE (baron), EDMOND.
JACOBS, JULES,
WIENER, SAM.

COLLÈGE DES COMMISSAIRES :

DELATTRE-GODIN, HENRI, *président*
WILMART, JULES,
DE JONGHE (vicomte), B.
DEWANDRE PAUL.
JANSSEN, CHARLES.

LEVI, HERMANN, *directeur ;*
BLONDEEL, EDOUARD, *secrétaire.*

BRUXELLES, RUE ROYALE, 62

Téléphones 377, 3816, 4787

EXECUTION D'ORDRES DE BOURSE • ESCOMPTE DE LETTRES DE CHANGE • • • ENCAISSEMENT D'EFFETS, COUPONS ET TITRES REMBOURSABLES • • DÉLIVRANCE SUR TOUS PAYS DE LETTRES DE CRÉDIT, TRAITES ET CHÈQUES • AVANCES SUR TITRES • • • • OUVERTURE DE CRÉDITS D'ESCOMPTE CONTRE GARANTIE A DES CONDITIONS TRÈS MODÉRÉES • •

COMPTES DE DÉPOT

Intérêt alloué sans prélèvement de commission : **2** p. c. pour les dépôts à vue (comptes chèques) **2 1/2** p. c. pour les dépôts à 15 jours de préavis.

DÉPOTS DE TITRES

La Banque de Bruxelles reçoit en dépôt à découvert les fonds publics, actions et obligations, belges et étrangères, nominatives ou au porteur, aux conditions suivantes : le droit de garde annuel calculé sur la valeur effective des titres est de 25 centimes par mille francs pour les titres au porteur et de 10 centimes par mille francs pour les titres nominatifs, avec un minimum de fr. 2.50 par dépôt et de 5 centimes par titre. — Sont affranchis du droit de garde : 1° les actions de la Banque de Bruxelles (art. 12 des statuts); 2° les titres de passage par suite d'achat, vente, échange ou conversion.

SERVICE FINANCIER

POUR COMPTE DE SOCIÉTÉS

Payement de coupons, de dividendes et d'intérêts; remboursement de titres sortis aux tirages; dépôt des actions en vue des assemblées générales, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Digitized by Google

Exposition Universelle & Internationale

de Bruxelles 1910

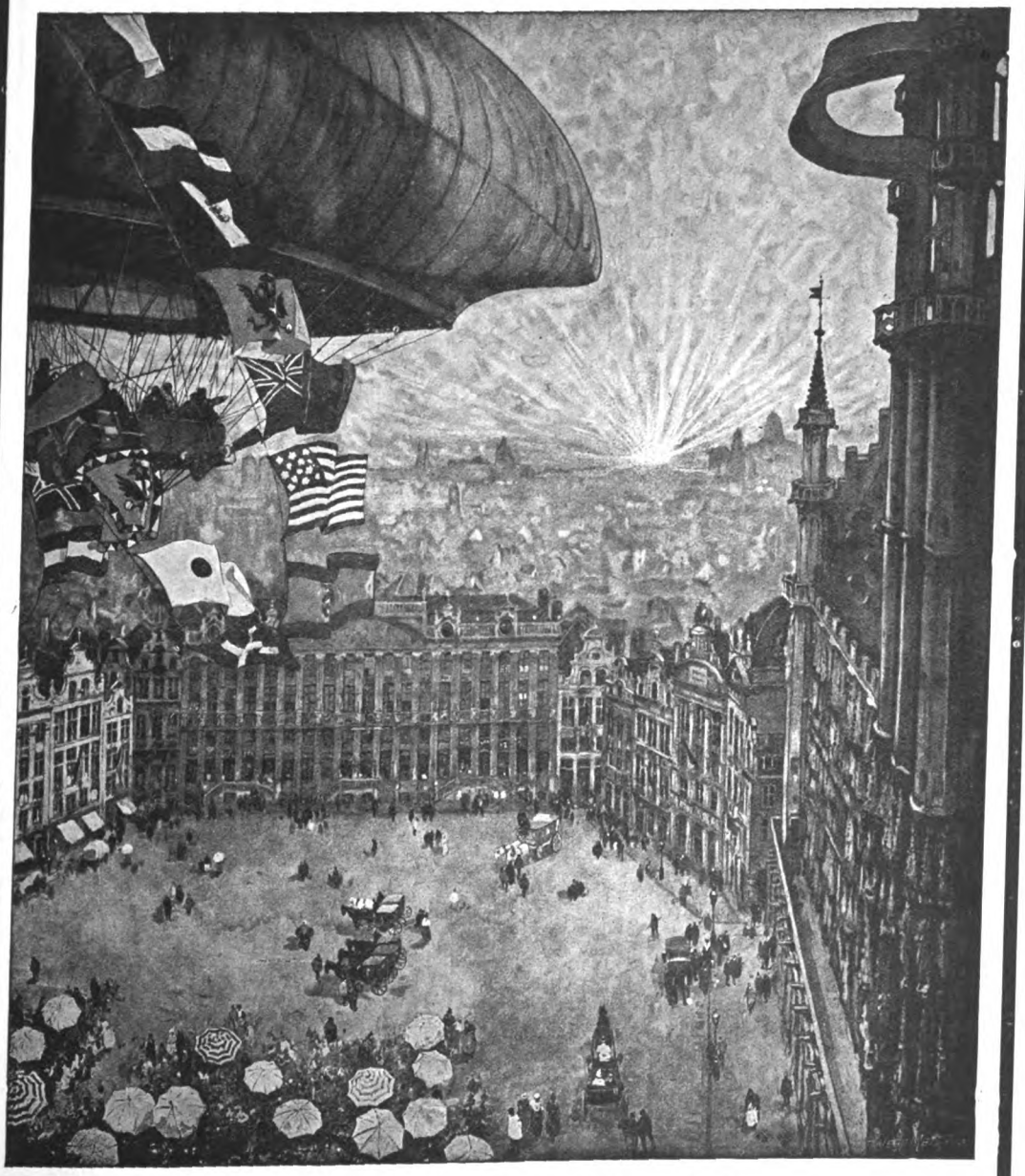

TOMBOLA

GROS LOT : 500,000 FRANCS

Un lot de **100,000** francs ;
Un lot de **50,000** francs ;
Un lot de **25,000** francs ;
Un lot de **20,000** francs ;
Deux lots de **15,000** francs ;
Quatre lots de **10,000** francs ; **Quinze lots** de **5,000** francs.

Outre ces gros lots, dont le montant peut être réclamé en espèces, sous déduction de 10 %, il y aura divers lots d'une valeur de **25** à **4,500** francs, pour une somme totale de **50,000** francs.

- Prix du Billet -
--- UN FRANC ---

Digitized by Google

CAISSE DES PROPRIÉTAIRES

76e ANNÉE **Société anonyme fondée le 19 mai 1835** *76e ANNÉE*
Autorisée par arrêté royal du 8 juin 1835

BRUXELLES — 18, PLACE DE LOUVAIN, 18 — BRUXELLES

Conseil d'administration

MM. Edm. NERINCX, avocat, vice-président de la Chambre des représentants, *président*; le baron DE MOREAU D'ANDOY, ancien ministre, directeur de la Banque Nationale de Belgique; Alb. GLIBERT, propriétaire, à Bruxelles; P. MISONNE, avocat, à Bruxelles, le vicomte C. DESMAISIÈRES, membre de la Chambre des représentants.

Commissaires

MM. le comte DE RIBAUCOURT, sénateur; le comte Fl. DE LIEDEKERKE, à Pailhe; le comte Etienne VISART DE BOCARMÉ, à Bruges; H. BERGER, à Bruxelles; H. DE QUEBEDO, à Namur.

Le capital-actions a été porté de 1,250,000 fr. à 15,000,000 de francs entièrement souscrits, le 31 décembre 1909

BUT DE LA SOCIÉTÉ :

La Société a pour objet de prêter, sur garanties hypothécaires, des sommes remboursables par annuités ou a terme fixe. Elle peut participer à la constitution d'établissements similaires; elle peut aussi prendre des fonds et valeurs en dépôt, établir des caisses de survie, accepter toutes gestions, notamment de deniers publics, et faire toutes opérations et placements pour le meilleur emploi des fonds qui lui sont confiés et la sauvegarde de ses intérêts. (Extrait des statuts.)

OBLIGATIONS

La *Caisse des Propriétaires* émet des **obligations de 500 francs** remboursables la quinzième année de leur émission et rapportant un intérêt de 4 p. c.; la Société se réserve toutefois la faculté de les rembourser dès la dixième année.

Le **capital-obligations** représente **106,800,000** francs au 30 juin 1910.

Le montant des sommes confiées à la *Caisse des Propriétaires* par le public et par des administrations publiques, en dépôt ou contre des obligations, s'élève à environ **120,000,000** de francs.

AGENCES à Aeltre, Anvers, Audenarde, Bastogne, Beaumont, Braine-le-Comte, Bruges, Charleroi, Courtrai, Cruyshautem, Dinant, Dixmude, Ecaussinnes, Enghien, Gand, Hasselt, Huy, La Louvière, Leuze, Liége, Lierre, Looz, Louvain, Malines, Mons, Namur, Nieuport, Ninove, Nivelles, Ostende, Péruwelz, Roulers, Saint-Nicolas, Soignies, Termonde, Thielt, Thourout, Tournai, Turnhout, Verviers, Wavre, Ypres.

Digitized by Google

Téléphone 193 EQUIPEMENTS COLONIAUX Téléphone 193

AUG. KESTELEYN

Fournisseur de S. M. le Roi Albert et du Ministère des Colonies

5-7, RUE DE NAMUR, 5-7, BRUXELLES

Vêtements pour pays chauds

Vêtements de sport

Casques et Chapeaux

Lingerie

Chaussures

Matériel de campement

MÉDAILLE D'OR
BRUXELLES 1897

DIPLOME D'HONNEUR
GAND 1899

MÉDAILLE D'OR
LIÉGE 1905

MÉDAILLE D'OR
SPA 1907

DIPLOME D'HONNEUR
BRUXELLES 1910

H. MAHILLON

Fabricant d'armes de S. M. le Roi — Fournisseur du Ministère des Colonies

Rue de Loxum, 9 - BRUXELLES - Rue de Loxum, 9

Armes et Munitions spéciales pour les Colonies

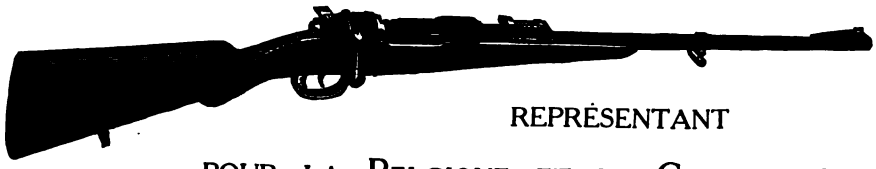

REPRÉSENTANT

POUR LA BELGIQUE ET LE CONGO BELGE

DE LA

WAFFENFABRIK MAUSER D'OBERNDORF /N.

Toutes les armes de la W. M. portent la marque "Waffenfabrik Mauser Oberndorf /N."

Digitized by Google

CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS

64, RUE ROYALE, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL : TRENTE MILLIONS

SIÈGE SOCIAL :
LIÉGE . . . . 5, rue de l'Harmonie
SUCCURSALE :
BRUXELLES . . . . . 64, rue Royale
AGENCES :
BRUGES . . . 11, rue Nicolas Despars
CHARLEROI . . 6, quai de Brabant
SOUS-AGENCE :
ROULERS . . 5, place de la Station

ESCOMPTE DE VALEURS COMMERCIALES
OUVERTURES DE CRÉDITS
COMPTES DE DÉPOTS — COMPTES DE REPORTS
LETTRES DE CRÉDITS & CHÈQUES
SUR LES PRINCIPALES VILLES BELGES & ÉTRANGÈRES
ENCAISSEMENT DE COUPONS
ORDRES DE BOURSE — DÉPOTS DE TITRES

SOUSCRIPTIONS AUX EMPRUNTS D'ÉTATS, DE VILLES, DE SOCIÉTÉS, ETC.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

VÉRIFICATION DES LISTES DES TIRAGES A LA DEMANDE DES CLIENTS

PNEUS JENATZY

10, RUE STEPHENSON · BRUXELLES

Digitized by Google

BANQUE SINO-BELGE

Société Anonyme

Capital : **18,000,000** de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL :
3, rue de la Chancellerie
BRUXELLES

SUCCURSALES :
SHANGHAI, TIENTSIN, LONDRES

Correspondants à Anvers, Bâle, Berlin, Hambourg, Hongkong, Kobé, Lyon, Marseille, Milan, Nagasaki, New-York, Paris, San-Francisco, Yokohama, Zurich, etc.

Opérations de banque de toute nature, achats et ventes de chèques, transferts télégraphiques, comptes courants, dépôts, lettres de crédit, achat et recouvrement de traites documentaires et autres, etc.

DENTISTE A. SASSERATH

SYSTÈME AMÉRICAIN

- 98, rue Royale -
9, place de Louvain,
BRUXELLES

Le seul Belge médaillé au Congrès de Chicago.

25 années de renommée

- - DENTISTE - -
agréé des administrations de diverses colonies, par les sociétés mutuelles et les écoles

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

A. Vanderborght = & Dumont

RUE VERTE, 154
BRUXELLES

Caractères de tous genres • Machines à imprimer pour Typo, Litho & Phototypie • Machines pour le façonnage du Papier & pour Cartonnages • Clicheries

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS A L'ÉTRANGER

CLICHÉS POUR JOURNAUX

REVUES, CATALOGUES INDUSTRIELS & ARTISTIQUES

PAR LES

APPLICATIONS PHOTOGRAPHIQUES

ETABLISSEMENTS

JEAN MALVAUX

(SOCIÉTÉ ANONYME)

PARIS
54, RUE du CHÂTEAU d'EAU
· TEL : 449 44 ·

BRUXELLES (OUEST)
69, RUE DE LAONOY
· TEL : 1236 ·

· LILLE · 56, PLACE ARAGO

PHOTOTYPOGRAVURE
PHOTOLITHOGRAPHIE

PHOTOGRAVURE
PHOTOCHROMOGRAVURE

EXPONS PARIS · BRUXELLES · AMSTERDAM · ST LOUIS · LIÉGE & BORDEAUX
6 Grands Prix · 1 Diplôme d'Honneur · 6 Méd. d'Or · Memb. du Jury Bruxelles 1906 Photogravure

Digitized by Google

Sté Ame JOHN COCKERILL SERAING (Belgique)

FONDÉE EN 1817

Directeur Général : AD. GREINER — *Personnel : Employés et Ouvriers, 10,500*

MINES. — Charbons, Cokes, Minerais de fer.

MÉTALLURGIE. — Fontes Bessemer, Martin, Thomas, d'affinage et spéciales pour moulage; Tôles, Larges plats, Cornières, Barres en T et en U, Lingots, Blooms, Billettes et Lopins; Aciers pour armes, Aciers spéciaux, Rails et accessoires; Bandages, Essieux, Ressorts; Pièces de forge; Roues en acier moulé pour locomotives, Tenders, Voitures et Wagons; Essieux bruts et finis; Trains montés.

CHAUDRONNERIE. — Chaudières; Ponts fixes et tournants; Toitures métalliques; Charpentes; Ascenseurs.

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES. — Machines à vapeur diverses; Grues à vapeur roulantes et fixes; Moteurs et machines soufflantes à gaz; Machines d'extraction, d'epuisement; Machines soufflantes pour hauts-fourneaux et acieries; Machines de laminoirs; Locomotives, Turbines Parsons, etc.

CONSTRUCTIONS NAVALES. — Paquebots, Cargo-Boats, Sternwheels, Dragueurs, Barges, Canots automobiles.

ARTILLERIE. — Canons à tir rapide de montagne, de campagne, de forteresse; Mortiers, Obusiers, Affûts, Munitions, Coupoles cuirassées.

CIMENTS HYDRAULIQUES.

BANQUE INTERNATIONALE

Société Anonyme — DE BRUXELLES — 27, Avenue des Arts

CAPITAL : 25,000,000 DE FRANCS

Opérations de Bourse. — Reports. — Garde de titres. — Escompte. — Chèques et Lettres de crédit sur tous pays. — Comptes de dépôts franco de commission.

INTÉRÊT BONIFIÉ ACTUELLEMENT :

En compte-dépôt à vue . . . . 1 1/2 p.c.
En compte de reports de quinzaine
pour la quinzaine en cours . . . . 3 p. c.
dernière quinzaine . . . . . 3 p. c.
En compte à 1 mois . . . . . 2 7/8 p.c.

En compte à 3 mois . . . . . 2 3/4 p.c.
En compte à 6 mois . . . . . 2 3/4 p.c.
En compte à 12 mois . . . . 3 1/4 p.c.

Intérêts à convenir pour les dépôts à plus long terme

Tous les comptes de dépôts peuvent être ouverts au nom d'un ou de plusieurs titulaires (comptes-joints), avec possibilité, pour chaque titulaire, de faire séparément tous versements ou retraits.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS	DIMENSIONS (MÈTRES)			PRIX (FRANCS)			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Modèle A	0.17	0.30	0.52	2	4	7	10
— B	0.30	0.40	0.52	2.50	5	8	12
— C	0.30	0.40	0.52	3	6	10	16
— D	0.40	0.40	0.52	4	8	14	24
— E	0.60	0.40	0.52	6	10	16	30
— F	0.65	0.40	0.70	7	12	20	35
— G	0.90	0.40	0.52	8	18	30	50
— H	1.05	0.60	0.70	10	25	40	70
— J	1.50	0.60	0.52	15	35	60	100

Succursales à Bruxelles, Anvers et Gand

· UNDERWOOD ·

S'il avait été donné à tout le monde de prévoir que les machines à écriture cachée seraient abandonnées par leurs fabricants et remplacées par de nouveaux modèles de machines à écriture visible, personne n'aurait acheté d'autre machine que l'*UNDERWOOD*. — C'est la première qui ait appliqué le principe de l'écriture visible. Elle obtient régulièrement tous les Grands Prix et tous les Championnats.

Agt général pr la Belgique, la Hollande et le Grand-Duché de Luxembourg : CHARLES DESOER, rue Sainte-Véronique, 21, Liége.

Digitized by Google

CYCLES & VOITURETTES POUR LE CONGO
MODÈLES SPECIAUX POUR EXPLORATEURS MISSIONNAIRES ARMÉE etc.
CH-ARONSTEIN & Cº 14, Avenue Louise, Bruxelles

Bijoux artistiques de tous grades et toutes grandeurs des ordres belges, français et étrangers
Miniatures pour la chainette et habit de soirée

COMPAGNIE BELGE
pour la fabrication des ordres belges et étrangers
13, RUE LEBEAU (près la Place de la Justice) BRUXELLES
Echarpes pour bourgmestres, échevins et commissaires de police

Rubans — Nœuds et Rosettes
Insignes de sociétés
Médailles et Plaquettes artistiques
Cachets et Bagues
Gravure

Téléphone 4681 — Maison MONTIGNY — Téléphone 4681

Louis CHRISTOPHE Succr

11, GALERIE DE LA REINE, 11, BRUXELLES

ARMES en tous genres

MUNITIONS spéciales

POUR LA CHASSE ET LES COLONIES

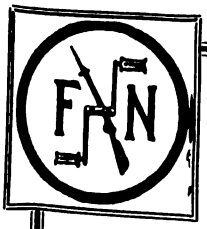

Fabrique Nationale d'Armes de Guerre

HERSTAL-lez-LIÉGE (Belgique)

ARMES — ***CARTOUCHES***

FUSILS ET CARABINES " MAUSER "

PISTOLETS AUTOMATIQUES " BROWNING "
Cal. 6.35; 7.65 et 9 m/m.

Fusils Automatiques
" BROWNING "
Cal. 12 et 16.

Carabines Automatiques
" BROWNING "
Cal. 9 m/m

CARABINES F. N.

MOTOCYCLETTES
à 4 cyl. et monocyl. légères à 2 vitesses
fourche élastique,
transmission par cardan.

F.N.

BICYCLETTES
à chaîne et sans chaîne

AUTOMOBILES

CHASSIS F.N. 10-14 H.P. ❖ 16-24 H.P. ❖ 30-40 H.P.

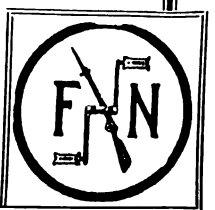

Agents généraux pour le Brabant
DESCHRIJVER & BLANCHART
15, rue Veydt, Tél. 4294
31, rue de l'Ecuyer Tél. 1757
BRUXELLES

Digitized by Google

L'Expansion Belge

vulgarise, sous une forme attrayante, tout ce qui peut contribuer à augmenter le rayonnement intellectuel et économique de notre pays.

Œuvre

créée en dehors de tout esprit de lucre et de parti, ses bénéfices doivent être affectés à la création de bourses d'études et de voyages

SOMMAIRE :

PAGES

La région Nord-Est du Congo Belge et les Possessions Anglaises limitrophes (suite et fin), par Hyacinthe Pirmez, docteur en droit 353

Au Pays des Manchots, par Georges Lecointe, directeur scientifique de l'Observatoire Royal de Belgique, commandant en second de l'Expédition Antarctique Belge 360

Lettres de Baléko, par G. Hennebert 367

L'Art de la Dentelle, par Henri Liebrecht 370

L'Actualité.

La vie artistique et littéraire, par L. Dumont-Wilden 376

Le Salon de Printemps. — Livres nouveaux : Pages versicolores, *par Franz Mahutte;* La Chanson du Carillon, *par Camille Lemonnier;* Par-dessus la Haie, *par Sander Pierron;* Les Vies agrestes, *par D.-J. Debouck;* Le Triomphe de l'Homme, *par François Léonard.*

L'Etat Indépendant du Congo, par le lieutenant général baron W. de Heusch 383

La période virulente de son développement.

L'Art flamand et hollandais 389

Distinctions honorifiques 396

Le commandant Gustin 397

Nos artistes à l'étranger. 397

La vie de famille au Congo 398

Une mission belge à Monrovia 399

Vers le Congo, par L. P. 399

Exposition Internationale du Caoutchouc et des Industries connexes 400

Matches internationaux de tir de Rome 401

Cyclisme 403

Natation 403

Bibliographie. 403

Chronique coloniale, par Paul Dori 404

Divers.

Expansion économique et industrielle 405

De-ci, de-là.

Digitized by Google

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 7. JUILLET 1911.

DH401
E9
v.4:7-12

L'EXPANSION BELGE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Directeur de l'Administration : Paul MUSSCHE

ABONNEMENTS :
BELGIQUE . . . 12 francs L'AN
ETRANGER . . . 15 francs L'AN

Directeur de la Rédaction : Georges POURVEUR

Adresser mandats, abonnements, correspondances et toutes communications à l'Imprimerie de *L'Expansion Belge*
4, Rue de Berlaimont, à Bruxelles. – Téléphone : 594

La région Nord-Est du Congo Belge

et les Possessions Anglaises limitrophes (*suite et fin*)

Après avoir parcouru le Soudan et l'enclave de Lado, M. Pirmez — dont nous continuons ci-dessous l'intéressante étude comparative (1) — poursuit son voyage vers la côte à travers l'Uganda et l'Afrique orientale britannique. Il nous montre ce que sont ces colonies anglaises... (2)

APRÈS avoir passé sept mois dans l'enclave et l'Uele, erré quelques semaines dans la forêt du Haut-Ituri et fait diverses excursions dans le Nord de la province orientale, je me dirigeai vers Fort-Portal, dans l'Uganda, au pied du Ruwenzori. Il y avait en ce moment, entre les territoires belge et anglais, une langue de terre contestée : car les travaux de la commission chargée de déterminer le 30e degré de longitude Est de Greenwich n'étaient pas encore terminés

Ayant franchi cette zone, j'arrivai bientôt à Fort-Portal. Cette localité comprend plusieurs agglomérations.

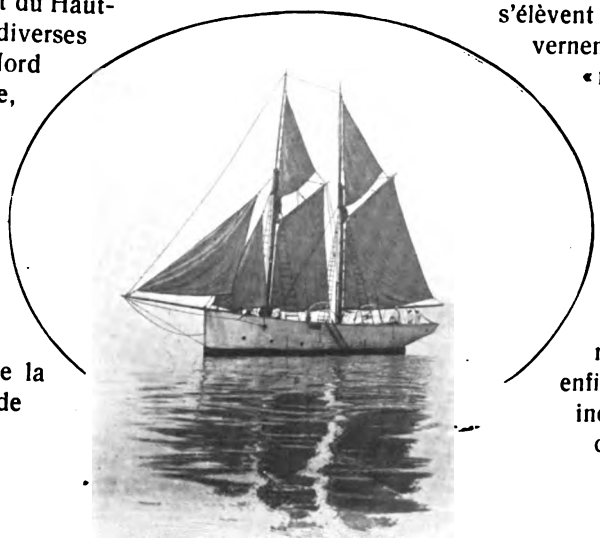

Aux grands lacs africains.
Le « schooner » le *Storms* sur le Tanganyka.

Au centre se trouve un « mboma », c'est-à-dire une sorte de camp retranché dans lequel s'élèvent les bâtiments du gouvernement ; d'un côté de ce « mboma » se trouvent les habitations des fonctionnaires, de l'autre, le quartier commerçant, peuplé d'Hindous ; sur les collines voisines sont disséminées une mission catholique, une mission anglicane et enfin la « cour » du roi indigène... Comme celles du Soudan, les stations de l'Uganda sont bien plus étendues, bien plus ouvertes que les postes du Congo ; les fonctionnaires anglais y sont bien plus chez

(1) Voir nos deux numéros précédents

(2) A part la photographie de la première page, toutes celles qui illustrent cet article ont été prises par le commandant Bastien, qui fut le chef de la commission de délimitation de la frontière orientale.

Digitized by Google

eux dans leurs « cottages » qu'entourent des jardinets abrités derrière de hautes pallissades de « matetes ». Un poste congolais tiendrait presque tout entier dans le seul « mboma » de Fort-Portal.

Ici, plus de sonneries de clairon, plus d'exercices militaires. Les soldats indigènes s'exercent loin du poste, sous la direction de gradés noirs.

* * *

La hiérarchie administrative de l'Uganda est des plus simple.

A Entebbe, capitale du protectorat, réside un gouverneur général. Au chef-lieu de chacune des quatre provinces il y a un « Provincial Commissioner », et dans chaque poste un « District Commissioner » ou « Assistant District Commissioner ».

Lors de mon passage il était question de supprimer le grade de Provincial Commissioner, ce qui eût réduit la hiérarchie à Gouverneur général, District Commissioner et Assistant District Commissioner. La hiérarchie administrative de l'Est africain britannique est semblable à celle de l'Uganda, à cette différence près qu'il n'y est pas question, à ma connaissance, de supprimer les « Provincial Commissioners » gouvernant les sept provinces dont se compose la partie organisée de ce protectorat.

Mission anglo-belge
de délimitation de la frontière orientale du Congo.
(Le roi de l'Ankole, officiers anglais et soldats soudanais.)

Tous ces fonctionnaires anglais ont sous leurs ordres des employés hindous ou métis portugais de Gao.

Messieurs les fonctionnaires de l'Uganda, comme ceux de l'Est africain, font certes une excellente impression. Je ne puis dire qu'ils m'aient fait l'effet d'une élite au même titre que les fonctionnaires du Soudan ; néanmoins, ils m'ont paru être des gens capables, honnêtes, bien élevés et très hospitaliers.

Comme au Soudan, les fonctionnaires d'ordre administratif possèdent ici des attributions judiciaires assez étendues.

Au civil, le « Provincial Commissioner » a compétence jusqu'à 5,000 roupies s'il s'agit d'une contestation entre indigènes, et 1,000 roupies s'il s'agit d'une contestation entre non-indigènes.

Le « District Commissioner » a compétence jusqu'à 2,500 et 500 roupies, suivant les mêmes distinctions ; enfin « l'Assistant District Commissioner », toujours suivant les mêmes distinctions, juge les contestations dont la valeur ne dépasse pas 500 et 150 roupies.

Au pénal, ces trois fonctionnaires possèdent respectivement les pouvoirs de magistrats de première classe, de deuxième classe et de troisième classe. Le code pénal en vigueur dans les deux protectorats est l' « Indian Penal Code ».

J'ai aussi rencontré dans l'Uganda et l' « East Africa » des officiers anglais appartenant au régiment des King's African Rifles et des agents de divers ordres : magistrats, médecins, ingénieurs, arpenteurs, etc., tous de nationalité anglaise, mais secondés par des employés hindous ou « Goanese ». La grande majorité de ces agents donne l'impression de bons fonctionnaires coloniaux, sérieux et bien à leur place.

* * *

Le protectorat de l'Uganda ne comprend plus actuellement que quatre provinces et un territoire non encore organisé au bord du lac Rodolphe ; ses autres dépendances en ont été distraites, en 1902, au profit de l'Afrique orientale britannique.

Ces quatre provinces sont :

1° La province du Nil (Shuli, Bari, Dodinga) ;

2° La province centrale (Usoga, Bukedi, Elgon) ;

Digitized by Google

3° La province occidentale (Unioro, Toro, Ankole) ;

4° Enfin, l'Uganda proprement dit.

Les deux premières provinces sont habitées par des noirs à peine plus dégrossis que ceux du Soudan méridional et groupés en tribus autrefois perpétuellement en guerre, qui, aujourd'hui encore, n'ont entre elles aucune cohésion.

Les deux autres provinces, au contraire, sont formées des anciens royaumes indigènes d'Unioro, d'Ankole et d'Uganda (1).

Dès la découverte de cette contrée, les explorateurs y trouvèrent des monarchies relativement puissantes et organisées. L'état de civilisation des noirs qui l'habitent actuellement est réellement surprenant.

Les « Ripon Falls ».
Le Nil à sa sortie du lac Victoria, au Nord.

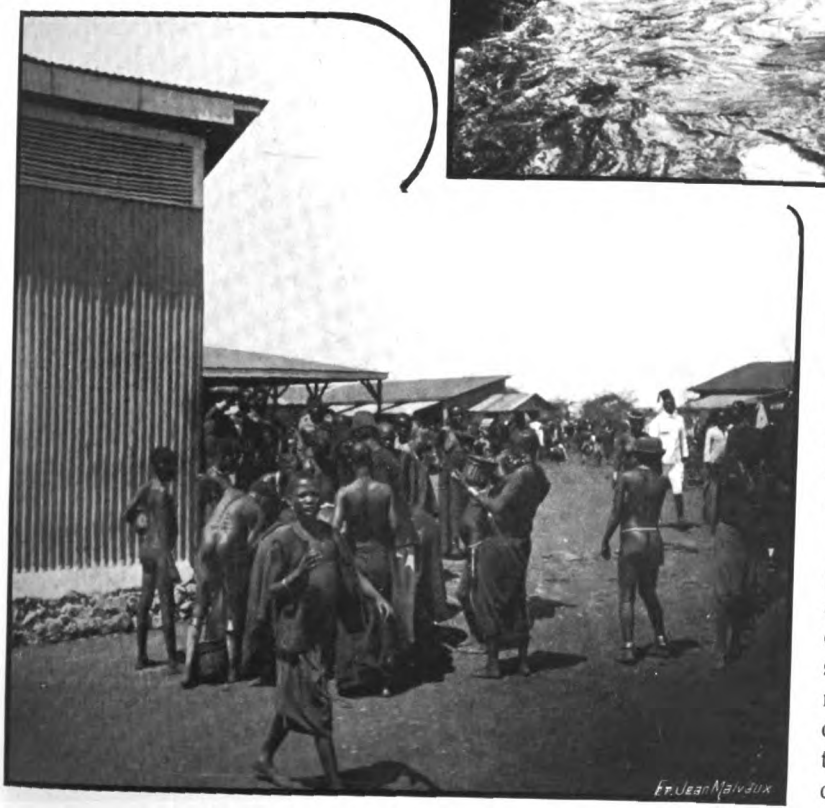

Quartier indigène à Kisumu, près de Port Florence (Lac Victoria).
Port Florence est relié à Entebbe, sur la côte occidentale du lac, par un service hebdomadaire de bateaux à vapeur très confortables qui font le trajet en deux journées.

D'où peut leur venir cette culture ? Serait-elle due à l'excellence du système de colonisation anglais ? Ce système est des plus sage, certes, et nous allons en parler; mais il ne suffit pas à expliquer le phénomène, puisque les habitants des provinces centrales et du Nil, soumis à un régime semblable, sont loin d'avoir la même culture.

Non, la véritable cause n'est pas là, elle se trouve dans les aptitudes toutes spéciales de cette population. Tandis que, sur les rives du Congo, nous ne rencontrions que troupeaux de cannibales, les Anglais ont trouvé là une race d'indigènes qui s'était déjà élevée, soit d'elle-même, soit grâce à l'influence des caravanes d'Arabes et de Zanzibarites, à un niveau de civilisation relative : ses institutions politiques le prouvent; une race supérieure et merveilleusement douée, mélange

(1) Le Toro, territoire détaché du royaume d'Unioro, ne fut érigé en royaume lui-même qu'en 1891.

Digitized by Google

de Bantus et de Hamites, qui accueillit avec empressement les bienfaits de la civilisation et en fit son profit.

Les aborigènes des anciens royaumes que je viens de nommer ont sans contredit une notable avance sur les habitants du Congo dans leur évolution vers la civilisation. Trait caractéristique : ils s'engagent volontairement comme porteurs.

Avec le sens merveilleusement pratique qui les distingue, les Anglais adaptèrent la forme de leur gouvernement à l'état politique de leurs nouveaux sujets.

Ils trouvèrent des rois entourés de leurs conseils, de chefs formant en quelque sorte leurs ministères, leurs parlements et leurs cours de justice ; ils développèrent ces institutions et s'efforcèrent d'en favoriser l'extension aux provinces qui n'en possédaient pas. Ils trouvèrent des lois et des coutumes régissant ces peuples, ils les codifièrent, en élaguèrent tout ce qu'ils estimèrent contraire à l'ordre public, ou défavorable au développement du pays. Loin de s'acharner à briser l'autorité de ces rois, ils s'appliquèrent à la renforcer et à la guider.

Indigènes wayuyu, près de Nairobi.

Nairobi, à 525 kilomètres de Mombasa, est une ville de 14,000 habitants dont la majorité se compose d'Européens et d'Hindous.

Le résultat de cette politique est que, en plusieurs endroits, les indigènes se gouvernent déjà presque seuls ! Les Anglais se contentent de les surveiller !

Rien n'est plus instructif que la visite des « cours » de Toro et d'Uganda. On y voit des parlements où vient siéger le roi au milieu de ses chefs. Il y écoute leurs desiderata, y recoit les impôts prélevés par eux, y rend des édits sur toute matière n'intéressant que les indigènes, etc. Pendant ce temps, un scribe noir rédige dans l'idiome du pays, écrit en caractères latins, le procès-verbal de la séance !

Les fonctionnaires anglais ont le droit de venir siéger dans ces parlements et en usent parfois.

Chose curieuse, les décrets des rois ne sont pas sanctionnés par les autorités anglaises; ils sont seulement signifiés au gouverneur général et deviennent exécutoires si ce fonctionnaire n'y a pas opposé son veto dans un certain délai.

A la cour de ces rois on voit aussi fonctionner des tribunaux indigènes, connaissant des contestations entre natifs et des délits commis par un indigène au préjudice d'un autre indigène; en un mot des affaires civiles et pénales dans lesquelles un blanc ou un noir étranger n'est pas intéressé, ces derniers cas étant réservés aux fonctionnaires anglais... Les chefs noirs lèvent les impôts et en remettent le produit au roi, qui, à son tour, le fait parvenir aux autorités anglaises. L'impôt annuel, la « hut tax », est de 3 roupies par tête (soit environ 5 francs). Le roi et les chefs reçoivent un tantième du produit des impôts à titre de « liste civile » ou de traitement.

Un livre de recensement est tenu au parlement.

Si le contribuable noir refuse de payer la taxe, le chef local, après une sommation restée sans effet, le fait arrêter, puis le loue au gouvernement ou à un particulier, jusqu'à ce que le salaire mérité par son travail suffise à indemniser l'Etat de l'impôt non perçu.

Digitized by Google

Je gagnai Entebbe par une grand'route magnifique, comme on en voit rarement en Belgique et dont j'estime la longueur à 400 kilomètres environ.

Entebbe, résidence du gouvernement de l'Uganda, m'étonna. Jamais je ne m'étais figuré qu'il pût y avoir là, au centre de l'Afrique, sur le lac Victoria, une ville de cette importance !

N'ayant vu ni Boma, ni Léopoldville, ni Stanleyville, je me garderai de toute comparaison avec la colonie belge ..

...Bien que, dans l'Uganda, le gouvernement ne s'emploie pas par tous moyens — et, entre autres, par celui d'une réclame effrénée, comme il le fait en Afrique orientale — à stimuler l'immigration, il est cependant loin de s'y opposer, il la favorise au contraire. Aussi le pays offre-t-il l'aspect de la vie et de l'activité commerciales. Partout, jusqu'au bord des routes, dans la brousse, s'élèvent des boutiques, des dépôts, des factoreries.

Les principales maisons de commerce ayant des intérêts dans l'Uganda sont deux ou trois firmes anglaises, une firme allemande, une italienne et une hindoue ; le reste des affaires est pour ainsi dire entre les mains des métis de Goa et des Hindous.

Les Arabes et les arabisés se livrent à un commerce d'un genre d'ordinaire plus modeste.

* * *

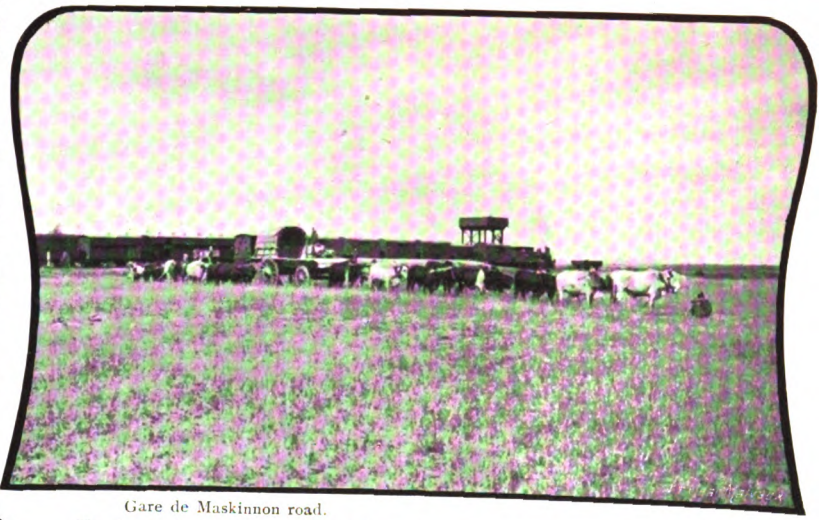

Gare de Maskinnon road.
Un chemin de fer relie Port-Florence, situé sur le territoire de l'Afrique orientale britannique, à Mombasa, sur l'océan Indien.

Halte à la gare de Kapiti Plains.
Le chemin de fer Port Florence à Mombasa, après avoir traversé une vaste plaine sur les bords du lac Victoria, s'élève graduellement de 1,200 à 2,400 mètres d'altitude.

Le régime foncier de l'Uganda mérite une mention.

Les Anglais ont agi ici avec une libéralité sans pareille. La propriété de presque tout le sol de l'Uganda a été attribuée aux indigènes ; les forêts, qui sont relativement peu étendues, et quelques terres considérées comme vacantes sont la propriété de la couronne. Il ne reste ainsi guère de place pour les concessions territoriales ; celles-ci sont donc de superficie très restreinte.

D'autres pourront s'enthousiasmer à la vue de cette générosité de l'Angleterre ; je ne puis la considérer que comme une excellente loi de façade destinée, sans doute, à appuyer les arguments de la Grande-Bretagne dans ses critiques contre le Congo.

Dans l'Uganda, il n'y a ni mines, ni région propice à l'immigration européenne. La seule chose qui ait de la valeur, ce sont les quelques

Digitized by Google

bouquets de forêt à caoutchouc qui se trouvent dans le protectorat; aussi voyons-nous l'Angleterre se les attribuer. Dans l'Est africain, au contraire, nous trouverons une merveilleuse colonie de peuplement. Les scrupules de l'Angleterre ont probablement fait silence ici, puisque nous la voyons accorder aux blancs de vastes concessions territoriales.

Que quelque jour un prospecteur vienne, contre toute attente, à découvrir une mine d'or ou de diamant dans le domaine des indigènes de l'Uganda, et nous verrons bien si les Anglais payeront aux noirs la valeur réelle de leur mine, ou s'ils ne la leur achèteront pas pour quelques aunes de calicot ! Alors, que signifie la générosité de l'Angleterre ? A quoi servent ces immenses domaines dont les noirs ne retirent aucune satisfaction sinon celle de dire : « C'est moi qui suis le chef de tout le pays qui s'étend jusqu'à telle rivière ».

Durant les quinze étapes de la route de Fort-Portal à Entebbe, je n'ai pas rencontré cinq villages ; néanmoins, toute la brousse déserte et inculte, qui s'étendait à perte de vue à droite et à gauche de la route, appartenait aux noirs...

***

Avant de quitter l'Uganda, il me reste une remarque à faire.

Au Congo, j'avais beaucoup entendu parler de la maladie du sommeil et j'avais même visité, au Yei, un hôpital contenant des indigènes atteints de ce mal terrible; mais j'avais toujours entendu dire qu'il exerçait des ravages encore plus considérables dans l'Uganda.

A Entebbe, on me montra au loin, à la surface du lac, les silhouettes des îles « Sesse », dont la population fut, pour ainsi dire, anéantie par la morsure de la « glossina ». Plusieurs médecins que j'interrogeai au sujet de cette maladie me firent toujours une réponse analogue : « C'est un terrible fléau; néanmoins, je crois que, cette fois, nous en sommes maîtres » ; et, en effet, on n'entend plus parler de nouvelles épidémies.

Le système anglais paraît simple. Dès qu'un endroit habité est reconnu infesté, l'autorité le fait évacuer, brûle les herbes qui le couvrent, abat les arbres, rase les huttes et y sème une plante qui inspire, paraît-il, à la tsé-tsé une horreur profonde : la citronnelle.

Les habitants suspects de contamination sont examinés ; ceux qui sont reconnus atteints du mal sont dirigés sur des lazarets établis dans des contrées à l'abri de la terrible mouche. Le reste de la population est dirigé vers un autre endroit salubre où on lui donne des terres pour reconstituer son village.

L'éloignement des malades de la zone infestée par la tsé-tsé est, d'après les Anglais, une précaution essentielle : sans elle, disent-ils, les mouches même non infectées, piquant ces malades, s'infecteront et communiqueront le tripanosome aux personnes saines.

La sévérité des règlements est telle que l'accès de la rivière du Victoria, où la présence de la « glossina » a été constatée, est interdit ; il n'est autorisé que dans les endroits assainis, défrichés et semés de citronnelle, comme le sont les embarcadères des steamers. Bien plus, la pêche et la navigation de plaisance sur ce lac sont défendues !

A côté de cela, nous voyons au Congo, comme à Yei, par exemple, des hôpitaux remplis de malades situés à proximité d'endroits reconnus infestés; ou, comme à Ibembo, des malades qui se promènent librement parmi les personnes non contaminées !

A Mombasa, sur l'océan Indien. (Voir la carte annexée au premier article.) Notables Arabes.

Digitized by Google

Evidemment, je n'ai aucune compétence en la matière ; je me contente d'enregistrer les résultats : alors que la maladie du sommeil a presque disparu de l'Uganda, elle cause encore chez nous de terribles ravages.

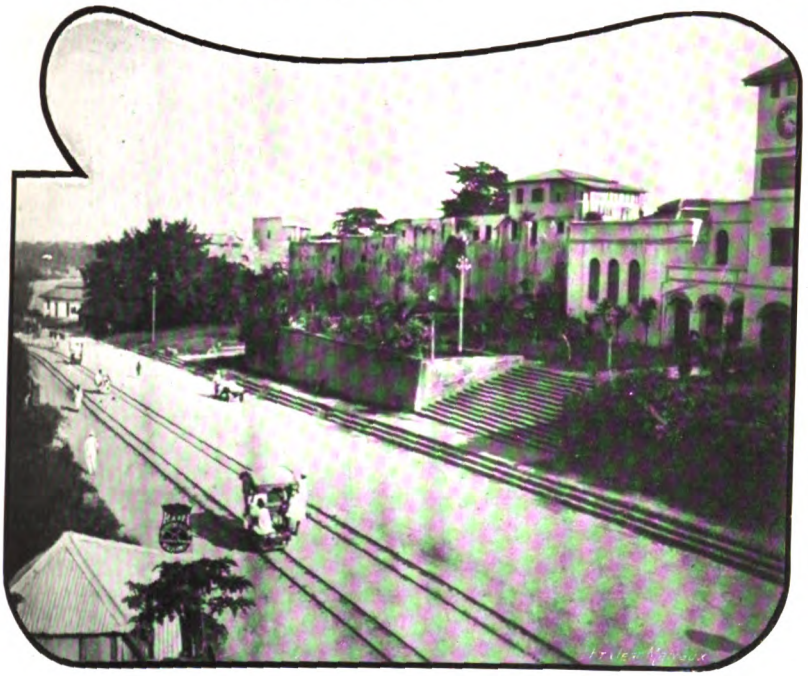

A Mombasa. La ville nouvelle avec les tramways.

Entebbe est relié à la côte orientale du lac Victoria par un service hebdomadaire de bateaux à vapeur très confortables, qui effectuent le trajet de Port-Florence en deux journées.

Port-Florence, situé sur le territoire de l'Afrique orientale britannique, constitue la tête de ligne du railway de Mombasa.

Après avoir traversé une vaste plaine, la voie s'élève graduellement de 1,200 jusqu'à 2,400 mètres d'altitude. Pendant au moins 450 kilomètres elle ne descend jamais en dessous de 1,500 mètres et se maintient même au-dessus de 1,750 mètres pendant près de 200 kilomètres !

La température se modifie complètement sur ces hauts plateaux ; ce n'est plus le climat tropical de l'Uganda, mais un climat tempéré d'une espèce spéciale, sous lequel le soleil vertical vous brûle, tandis que la froide caresse d'un vent vif et pénétrant vous fait frissonner sous votre khaki, devenu trop mince. Les nuits y sont glaciales. Cette température est, dit-on, très saine ; elle est également très propice à la culture des céréales d'Europe et à l'élevage du bétail. Aussi le gouvernement anglais a-t-il, depuis quelques années, déployé toutes les ressources de son énergie et de son ingéniosité pour arriver à peupler ces plateaux de colons européens. Et il y a réussi, car des deux côtés de la voie on aperçoit de nombreuses palissades et clôtures, et à chaque instant on voit scintiller au soleil le toit de tôle ondulée de quelque ferme ou « bungalow ».

Dans les gares se presse une population blanche d'hommes, de femmes, de garçonnets, de fillettes et de bébés dont l'apparence florissante témoigne de la salubrité du climat. A environ 525 kilomètres de Mombasa s'élève Naïrobi, ville de plus de 14,000 habitants, dont la majorité se composé d'Européens et d'Hindous.

A Mombasa. Rue Vasco de Gama dans la ville arabe.

Les noirs qui habitent ces contrées rappellent

Digitized by Google

les aborigènes du Haut-Nil. On en rencontre pourtant plusieurs types; mais tous semblent presque aussi arriérés que leurs frères soudanais : c'est la même nudité, la même nonchalance, la même recherche d'ornements bizarres. Certaines de ces tribus, adonnées à la culture, sont sédentaires; d'autres, vivant uniquement de leurs troupeaux et forcées de les suivre dans leurs pérégrinations à la recherche de pâturages, sont complètement nomades. L'autorité, dans l'impossibilité de délimiter leurs propriétés, leur a tracé de vastes réserves où elles vivent dans une liberté complète. Dans les parties organisées du protectorat, bon nombre d'entre ces noirs payent l'impôt; mais ils ne s'assujettissent pas au portage. Les Sawahilis de la côte et les Waganda de l'Ouest acceptent d'ailleurs, moyennant rétribution, de se charger de cette besogne et y suffisent.

Les gouvernements d'Uganda et d'Afrique orientale britannique qui, en réalité, ne forment qu'une colonie, suivent cependant deux politiques distinctes.

Dans l'Uganda, pays au climat tropical et peuplé de noirs semi-civilisés, le gouvernement s'applique surtout à développer les institutions indigènes et à en favoriser l'extension de proche en proche; dans l'Afrique orientale, au contraire, pays fertile et tempéré, il s'efforce d'encourager l'immigration de cultivateurs et d'éleveurs européens.

D'après ce que j'ai entendu dire à mon passage, le sort de ceux-ci serait moins heureux qu'on eût pu l'espérer. Malgré les tarifs de faveur du chemin de fer, le coût du transport et les droits du canal de Suez empêchent leurs céréales de concourir à prix égaux sur les marchés européens avec celles de Russie ou d'Amérique, et le marché intérieur, par suite de l'absence de centres miniers importants, n'est pas suffisant pour absorber leur production.

L'Uganda a l'aspect d'un vrai protectorat dans le sens propre du mot, et l'Est africain, d'une colonie agricole de peuplement.

* * *

L'occupation de l'Uganda et de l'Est africain se réduit, *grosso modo*, à quelques postes situés au bord de la mer, du lac Victoria, du Nil et échelonnés le long de la ligne de chemin de fer, ou à une distance ne dépassant pas d'ordinaire 100 kilomètres à droite ou à gauche de celle-ci. On peut dire que les deux tiers au moins des protectorats sont inoccupés.

Les Anglais trouvent sans doute que, dans les conditions présentes, la dépense qu'occasionnerait l'occupation de ces terres ne serait nullement compensée par le produit de l'impôt levé chez les naturels et les autres bénéfices tirés de l'organisation de ce pays.

Hyacinthe PIRMEZ,
Docteur en Droit

AU PAYS DES MANCHOTS

Nous reprenons ci-dessous — en larges extraits — le captivant récit de l'expédition antarctique belge par le commandant Lecointe (1)... *Au 14 janvier 1898, la* Belgica *quitte Saint-Jean, dans la Terre des Etats, pour cingler vers la région des glaces...*

DISONS un mot maintenant des différents aspects que présentent les glaces. Les terres des régions voisines des pôles sont généralement recouvertes, sur presque toute leur étendue, d'une épaisse couche de glace, dont le pouvoir diffusif est énorme. Cette couche de glace projette, vers le ciel, un reflet *jaunâtre*, qui s'aperçoit à de très grandes distances et qu'on nomme *landblink*.

A mesure qu'on pénètre dans l'intérieur des terres, les aspérités du sol disparaissent; les vallées sont comblées par des neiges qui se durcissent, se compriment pour former les glaces éternelles, recouvrant peu à peu tout le sol. Cette couche de glace prend le nom d'*inlandice*.

Les glaces s'accumulent sur l'inlandice, exercent continuellement une poussée vers les côtes et finissent par se déverser dans la mer comme de véritables fleuves qui portent le nom de *glaciers*.

Comme la poussée augmente constamment à l'intérieur des terres, des blocs de glace descendent ainsi dans la mer, où, entraînés par le courant, ils flottent pareils à des épaves : ce sont des *icebergs*.

L'iceberg est donc formé par la *glace de terre* et composé exclusivement d'eau douce. Cette glace est d'un beau bleu et d'une dureté extraordinaire. Lorsqu'un iceberg est de formation récente, on peut constater sur certaines de ses faces latérales des lignes horizontales montrant la stratification des diverses couches de neige.

(1) Voir *L'Expansion Belge*, numéros de mars 1911, p. 133 et mai 1911, p. 248.

Digitized by Google

Le glacier qui forme l'iceberg ayant une face supérieure plane, l'iceberg type de l'Antarctique est en forme de table et porte le nom d'*iceberg tabulaire*.

Phot. du Dr Cook.

Iceberg tabulaire.
C'est l'iceberg type de l'Antarctique : sa face supérieure est plane ; de là son nom.

Ajoutons que les icebergs peuvent se détacher aussi du flanc de rochers abrupts, et, par conséquent, affecter, dès leur naissance, des formes très variées.

Examinons maintenant l'iceberg qui commence à flotter.

La mer l'arrose, l'agite, le secoue, le fait tanguer ; la glace, sous ces secousses, s'arrondit, se polit ou se creuse, jusqu'à la hauteur atteinte par l'eau de la mer

Parfois aussi des crevasses se forment dans lesquelles les vagues se précipitent, y découpant des grottes, des cavernes mystérieuses.

Les icebergs ainsi travaillés offrent de ravissants aspects. La base, sous l'eau, semble d'aigue-marine ; les parois, éclairées par le soleil, ont la blancheur scintillante du cristal ; celles qui lui sont opposées prennent un reflet d'azur, tandis que l'intérieur de la grotte est d'un bleu sombre et insondable. Puis, si l'eau continue à ronger, la galerie se creuse de part en part comme une arche ou un tunnel. La hauteur des icebergs au-dessus de leur flottaison atteint jusqu'à 60 mètres. En tenant compte de la différence de densité de l'eau de mer et de la glace de terre et en admettant qu'un de ces blocs flottants ait la forme prismatique, on peut conclure qu'un iceberg qui émerge à 60 mètres a une hauteur totale de 660 mètres environ. Mais les icebergs n'ont généralement pas la forme prismatique ; la base en est parfois très étendue. Il n'est malheureusement pas possible de mesurer l'épaisseur maxima de la partie immergée, car il ne pourrait être question de tirer une conclusion quelconque de ce qu'on serait parvenu à passer un fil de ligne sous l'iceberg même, puisqu'on ne connaîtrait pas la courbe décrite par la ligne.

La partie immergée de l'iceberg étant si importante, on comprendra facilement qu'un courant sous-marin, ayant prise sur cette énorme base, peut entraîner l'iceberg dans une direction opposée au vent, puisque ce dernier n'agit que sur la partie hors de l'eau.

Phot. du Dr Cook.

L'iceberg flotte... La mer l'arrose, l'agite, le secoue, le fait tanguer : la glace, sous ces secousses, s'arrondit, se polit ou se creuse jusqu'à la hauteur atteinte par l'eau de la mer...

Digitized by Google

De même aussi, un iceberg pourra résister à un *courant de surface* et jouer le rôle de barrage.

Dès que l'iceberg s'est éloigné considérablement du glacier où il a pris naissance, les collisions avec les autres icebergs le transforment encore sérieusement. Enfin, lorsqu'il pénètre dans des eaux moins froides, un changement d'équilibre se produit : il chavire et prend des formes complexes.

Enfin, il se dissout, il devient un fragment, qui, peu à peu, se fond dans l'océan.

Comme certains icebergs mesurent trois à quatre kilomètres de longueur et de largeur, sur une épaisseur de plusieurs centaines de mètres, on peut se figurer le danger que présente, pour un navire, la collision avec une semblable masse (1) animée d'une vitesse pouvant atteindre plusieurs nœuds.

Les plus grands cuirassés pourraient être brisés comme un fétu de paille. Nous devons constater ici que notre voyage dans le détroit de Gerlache fut particulièrement favorisé, car, malgré la présence d'un grand nombre d'icebergs, nous y avons circulé librement, à une époque de l'année où Weddell avait trouvé toute la région encombrée de glaces.

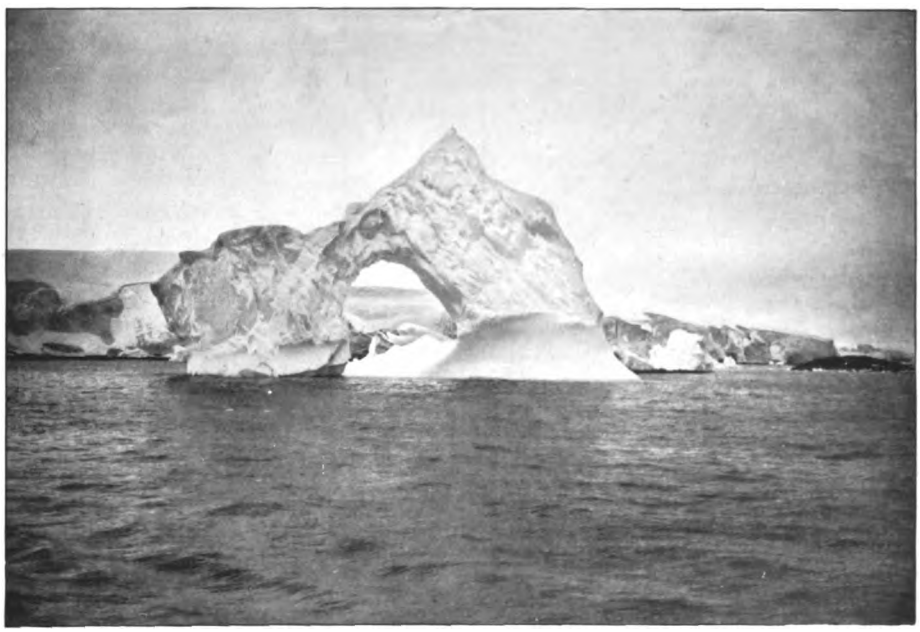

Phot. du Dr Cook.

Les icebergs travaillés par la mer offrent de ravissants aspects : les vagues creusent des grottes, des cavernes ; l'eau continuant à ronger, la galerie se creuse de part en part comme une arche ou un tunnel...

Nous venons de parler de la glace de terre ; disons un mot de la *glace de mer* et de la *banquise* en général.

Les glaces *éparses* projettent aussi, dans le ciel, des reflets de lumière *blanche* diffuse appelés *iceblink*.

S'il se trouve, dans la banquise, un espace d'eau libre, le ciel au-dessus prend une teinte bleue très foncée : le *watersky*. L'aspect du watersky peut cependant induire sérieusement en erreur : parfois l'étendue en est considérable et semble indiquer une grande surface d'eau libre, alors que, en réalité, il n'y a qu'un petit lac ; d'autres fois encore des nuages gris-bleu, qui ressemblent au watersky, peuvent faire croire à la présence d'eau libre là où il n'y a que de la glace.

Phot. du Dr Cook.

A mesure qu'on approche de la banquise.
l'iceblink — lumière blanche diffuse projetée par les glaces éparses — devient plus marqué, plus étendu.
On aperçoit ensuite de très petits blocs de glace épars ou alignés en rubans et qui constituent la *glace de dérive*.

A mesure qu'on approche de la banquise, l'iceblink

(1) Un grand iceberg peut avoir 4,000 × 4,000 × 400, soit 6,400,000,000 de mètres cubes.

Digitized by Google

devient plus marqué, plus étendu. On aperçoit ensuite de très petits blocs de glace épars ou alignés en rubans et qui constituent la *glace de dérive*.

En avançant vers le Sud, on voit les blocs devenir de plus en plus grands : ils atteignent alors 20 et 30 mètres de longueur et prennent le nom de *plaques* ou *nappes*.

Vers le Sud, les plaques deviennent encore plus étendues, ayant 70, 100 mètres de longueur et davantage Elles forment alors des *champs de glace* dont l'ensemble, avec les icebergs et fragments d'icebergs, porte le nom de *banquise*.

Des phénomènes multiples mettent sans cesse la banquise en mouvement. Lorsque ces mouvements durent longtemps, les glaces se resserrent et produisent la *pression*.

Au contraire, lorsque le calme se rétablit, les glaces se dirigent vers la mer libre; elles se dégagent et produisent la *détente*.

Pendant la pression, les blocs énormes ne perdent leur force d'inertie qu'après s'être brisés dans de fréquentes collisions. Ils forment ainsi de véritables amoncellements appelés *hummocks*.

L'eau de mer se congèle par 2°.5 centigrades environ sous zéro, mais il ne s'ensuit pas que la surface de la mer se congèle lorsque la température est même légèrement inférieure à ce chiffre : les mouvements ondulatoires de cette surface retardent la congélation. Nous avons vu, notamment, des lacs d'une étendue assez considérable avoir, par temps calme, une surface libre de glace par 15° au-dessous de zéro. Mais il s'agit là d'une exception car, lorsque la banquise n'est pas en mouvement, l'eau des lacs et des crevasses se fige, puis se congèle par des températures supérieures à 15° sous zéro

Lorsque la glace se forme, l'aspect de la mer est parfois vraiment étrange : au-dessous d'une mince plaque de cristal, l'eau de mer parait toute noire, tandis que, dans une multitude d'autres endroits, des fleurs de neige, le *rassol*, transforment le champ de glace en un parterre ravissant Dès qu'un léger mouvement ondulatoire se produit, la couche de glace, encore peu résistante, se brise en petits fragments qui s'accostent, se heurtent et, pour peu que le mouvement se poursuive, se transforment en disques plus ou moins réguliers. Alors, dès que le calme ramène la détente, ces disques se disjoignent et flottent sur l'eau comme des feuilles de nénuphar.

Si, au contraire, la couche de glace a le temps de s'épaissir, la neige, qui tombe presque tout l'hiver, se transforme en glace, s'accumule et forme les plaques ainsi que les champs dont nous venons de parler.

. . . . . .

Enfin, nous voguons vers l'océan Glacial Antarctique.

Après l'expulsion d'un certain nombre de nos marins à Punta-Arenas, le manque de personnel avait astreint de Gerlache à modifier notre plan de campagne et à tracer l'itinéraire suivant : faire route vers les Shetland du Sud, en suivant à peu près le méridien de Saint-Jean, traverser le détroit de Bransfield et explorer le golfe de Hughes. Là, rechercher notamment si un chenal se conduit pas du Sud de ce golfe à la côte orientale de la

Phot. de M. Arctowski.

... En avançant vers le Sud, on voit es blocs devenir de plus en plus grands; ils atteignent alors 20 à 30 mètres de longueur et prennent le nom de *plaques* ou *nappes*.

Terre de Graham — soit directement, soit par l'intermédiaire du détroit de Bismarck (1) Dans cette éventualité, faire une reconnaissance dans la mer de Georges IV (2). Aller passer l'hiver au Sud de l'Amérique, afin d'y compléter nos approvisionnements ainsi que notre personnel, et y embarquer notre nègre. L'année suivante, retourner dans la mer de Georges IV, si notre campagne de reconnaissance nous y engageait et, dans le cas contraire, longer la banquise, vers l'Est ou vers

(1) Ce détroit, d'après Dalleman, serait orienté de l'Est vers l'Ouest et découperait le Nord de la Terre de Graham; son entrée occidentale se trouverait par environ 65° 10' de latitude australe.

(2) En 1823, Weddell trouva cette mer libre de glace jusqu'au delà du parallèle 74° 25'.

Digitized by Google

l'Ouest; enfin, prendre la mer de Ross pour base de nos opérations.

La campagne serait alors poursuivie, ainsi que nous l'avions prévu tout d'abord : de Gerlache, Amundsen, Danco et Arctowski ou Racovitza hiverneraient à la Terre Victoria. Je prendrais alors le commandement de la *Belgica*, que je conduirais à Melbourne pour être ravitaillée, puis j'emploierais la mauvaise saison à faire, dans le Pacifique, une campagne, dont de Gerlache me laissait la liberté de tracer l'itinéraire.

L'été suivant, la *Belgica* irait reprendre les explorateurs à la Terre Victoria; nous continuerions avec eux les études commencées et, à l'approche de l'hiver, nous rentrerions en Europe. La durée du voyage serait ainsi portée à trois ans, au lieu de deux.

Nous n'étions pas très éloignés de la Terre des Etats, le 14 janvier à midi, lorsque nous fîmes le premier sondage à l'aide de la machine Le Blanc.

Naturellement, les choses ne marchèrent pas, d'abord, sans un certain tâtonnement, car l'installation de tous les accessoires de cet engin avait été faite hâtivement et un peu au hasard dans l'océan Atlantique (1).

Tandis que le commandant dirigeait avec beaucoup d'adresse la marche du bâtiment et celle de la machine à sonder, Arctowski, installé sur une étroite passerelle accrochée aux flancs du navire, s'occupait de la sonde proprement dite et je déterminais moi-même les coordonnées géographiques du son-

Phot. de M. Arctowski.

... Les plaques gagnent en étendue : elles ont de 70 à 100 mètres de longueur et davantage. Elles forment alors des *champs de glace* dont l'ensemble, avec les icebergs et fragments d'icebergs, porte le nom de banquise.

(1) Lorsqu'on sonde à de grandes profondeurs, il n'est pas toujours facile de se rendre compte du moment précis ou la sonde touche le fond. S'il y a erreur, la cordelette continue à se dérouler par son propre poids. Pour saisir le juste moment, on opère comme suit : on fait passer, en dernier lieu, la cordelette sur une poulie suspendue à un dynamomètre, et, à mesure qu'on en file, l'aiguille du dynamomètre indique une marche ascendante. Lorsque la sonde — qui est très lourde — touche le fond, l'aiguille indique brusquement un écart, en sens inverse. Dans la pratique, les choses ne peuvent pas toujours se passer aussi régulièrement. Sous l'effet du roulis ou du tangage, la cordelette subit des chocs qui, se transmettant au dynamomètre, réagissent parfois sur la marche indiquée plus haut. Par grosse mer, nous avons eu des écarts fréquents de 75 kilogrammes. Le sondage du 20 janvier indique que l'écart peut même atteindre 100 kilogrammes.

Phot. de M. Arctowski.

Des phénomènes multiples mettent sans cesse la banquise en mouvement. Lorsque ces mouvements durent longtemps, les glaces se resserrent et produisent la *pression*.

Digitized by Google

dage. La brise était fraîche et la mer fortement ondulée sous l'effet d'une grosse houle. Le navire roulait, à peu près, sur place.

La profondeur trouvée fut de 296 mètres, et, à 5 heures du soir, un deuxième sondage indique 1,560 mètres.

Du 15 au 20 janvier, nous suivîmes la même route vers le Sud. Tous les jours, nous nous arrêtions pendant quelque temps pour sonder, pour mesurer les températures sous-marines et prendre des échantillons d'eau à diverses profondeurs, à l'aide des bouteilles de Sygsbee ou de Buchanan.

La plus grande profondeur ainsi mesurée fut de 4,040 mètres. La température relevée à cette profondeur était de + 1°.2 centigrades...

... Pendant la nuit du 20 au 21 janvier une brume épaisse couvrit la mer. Le navire continua néanmoins, à demi-vapeur, sa route vers le Sud.

Dès 5 heures du matin, le 21, comme nous stoppons pour remettre une bague à l'un des tubes du condenseur, le mécanicien laisse tomber la pression et nous entendons un murmure lointain de la collision des glaces.

A 7 heures, la brume devient de plus en plus intense. Malheureusement, la pression est toujours faible dans la machine : s'il fallait manœuvrer hardiment, la situation serait difficile.

A 8 h. 1/2 j'étais de quart sur la passerelle, lorsque je vis droit devant moi un fragment d'iceberg. Comme il était assez volumineux et que la mer semblait nous porter de ce côté, je fis augmenter la vitesse de la machine, afin de sentir moins vivement l'effet du courant.

Je parvins à éviter le glaçon ; cependant le navire subit un choc qui me parut insignifiant et que j'attribuai au fait que nous avions probablement « donné » sur la partie immergée de ce fragment d'iceberg. Il n'en était pas ainsi, car l'état-major, qui se trouvait au carré, ressentit, lui, vivement la commotion, et, en un instant, tout le monde fut sur le pont.

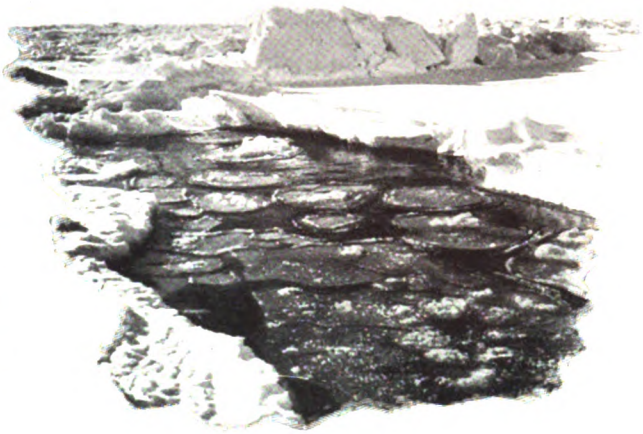

Lorsque la glace se forme,
l'aspect de la mer est parfois vraiment étrange :
dès qu'un léger mouvement ondulatoire se produit, la couche de glace se brise en petits fragments qui flottent sur l'eau comme des feuilles de nénuphar.

Presque aussitôt nous apercevons, à quelques mètres de notre étrave, une longue ligne de récifs. Le commandant télégraphie à la machine de marcher en arrière, tandis que, juché à l'extrémité du beaupré, j'essaye de percer la brume et de signaler à de Gerlache ce qui se passe sur notre avant.

La machine s'est arrêtée ; mais, la pression étant trop faible, elle ne veut pas marcher en sens inverse. La *Belgica* continue donc son chemin jusqu'au moment où, perdant heureusement son erre, elle va donner doucement sur des récifs. Le choc la rejette de quelques mètres en arrière, où elle touche encore un autre banc de roche.

Alors les feux sont poussés le plus activement possible afin de fuir ces dangereux parages. Dix minutes plus tard, le navire voguait vers le Nord-Ouest.

Cet incident, qui fut sans conséquence matérielle,

Phot. de M. Arctowski.

Pendant la pression,
les blocs énormes ne perdent leur force d'inertie qu'après s'être brisés dans de réquentes collisions.
Ils forment ainsi de véritables amoncellements appelés *hummocks*.

Digitized by Google

nous avait permis de faire un sondage de plus... avec la quille (!), comme disait l'amiral Mouchez !...

Après avoir couru quelques milles au Nord-Ouest, la *Belgica* reprit sa route vers le Sud-Ouest.

Dès 1 heure 45 la brume s'épaissit encore.

Nous naviguons ainsi à demi-vapeur, faisant route vers le Sud-Ouest, jusqu'au lendemain matin.

Le 22 janvier, pendant une courte éclaircie, nous vîmes tout à coup la terre droit devant nous. Il était 4 heures du matin environ.

A quoi bon avancer ainsi, les yeux bandés par le brouillard, d'autant plus que voici le vent qui se lève, agace la mer, la rend houleuse, méchante, au point que nous devons filer de l'huile. Le navire était dans une brume épaisse, qui rendait tout examen de la côte impossible. Il est donc mis à la cape et, tout en dérivant sous ses voiles auriques, il se dirige lentement vers le Nord-Ouest.

L'après-midi, la mer devint plus forte encore, et, comme une assez grande quantité de charbon, qui n'avait pu trouver place dans la cale, était sur le pont, le combustible roulait d'un bord à l'autre, en entraînant tout ce qu'il rencontrait sur son passage. Le bruit en était assourdissant.

Nos hommes se mirent alors à descendre le plus de charbon possible. Pendant ce travail, quelques dalots furent obstrués, de sorte que l'eau, déversée sans cesse par les lames sur le pont, ne trouvait plus d'issue pour s'écouler. Ordre fut donné à l'équipage de se montrer très prudent, et le matelot Wiencke reçut une observation de l'officier de quart, parce que, pour déboucher un dalot, il se tenait trop près du bastingage.

Amundsen était de quart sur la passerelle ; Cook auprès de lui. Tout à coup un cri déchirant domine le vacarme ! J'étais dans ma chambre ; je me précipite sur le pont, où j'arrive en même temps que le commandant : Wiencke est à la mer !... Malgré la défense qui lui en avait été faite, il s'était suspendu en dehors du bastingage ; une lame, en passant, l'avait brusquement entraîné.

Comme le navire dérivait fortement, Wiencke, en un instant, se trouva à l'arrière (1).

La ligne du loch passait près de lui, il la saisit, avec une réelle présence d'esprit, et l'enroula autour de son bras. Mais le navire continuant sa route, la corde était tirée violemment et le naufragé fut bientôt à l'extrémité de la ligne.

Pendant que le commandant prenait personnellement la direction de la manœuvre, Amundsen examinait la possibilité de mettre un canot à la mer et Cook, qui avait saisi la ligne du loch, la tirait lentement à lui, afin de rapprocher Wiencke du bateau. Le malheureux, bien que maintenu à la surface, ne bougeait plus. Etait-il paralysé par le froid ou bien à moitié asphyxié par la quantité d'eau de mer qu'il avait dû absorber ?

Mettre un canot à la mer eût été folie, crime même ; nous n'avions pas le droit d'exposer la vie de quatre ou cinq hommes pour risquer un sauvetage si peu certain.

Il n'y avait pas à hésiter : il appartenait à l'état-major de donner le bon exemple : je m'attachai une corde autour des reins ; puis, avec la permission du commandant, qui, un moment, sembla indécis, je sautai à la mer.

Comme j'étais habillé, mes mouvements s'en ressentaient ; de plus, l'eau glacée (1) me paralysait. De lourdes lames m'enlevaient pour me plonger ensuite dans un abîme sans fond.

Wiencke étant tout contre le navire, je n'eus pas de peine à le saisir et à l'enlacer ; puis, le cœur gonflé d'espérance, je criai qu'on nous hissât à bord. Les matelots hâlèrent sur le filin, qui se raidit tout à coup sous leur effort et sous l'effet d'un violent coup de tangage.

Je fus brusquement arraché hors de l'eau. J'éprouvai une secousse d'autant plus violente que Wiencke était un grand et robuste garçon, dont le poids était encore doublé par l'eau imbibée dans ses vêtements. L'arrière du navire retomba dans la mer, la corde se détendit et me replongea dans la lame. Wiencke était inerte, il avait les yeux grands ouverts, regardant dans le vague.

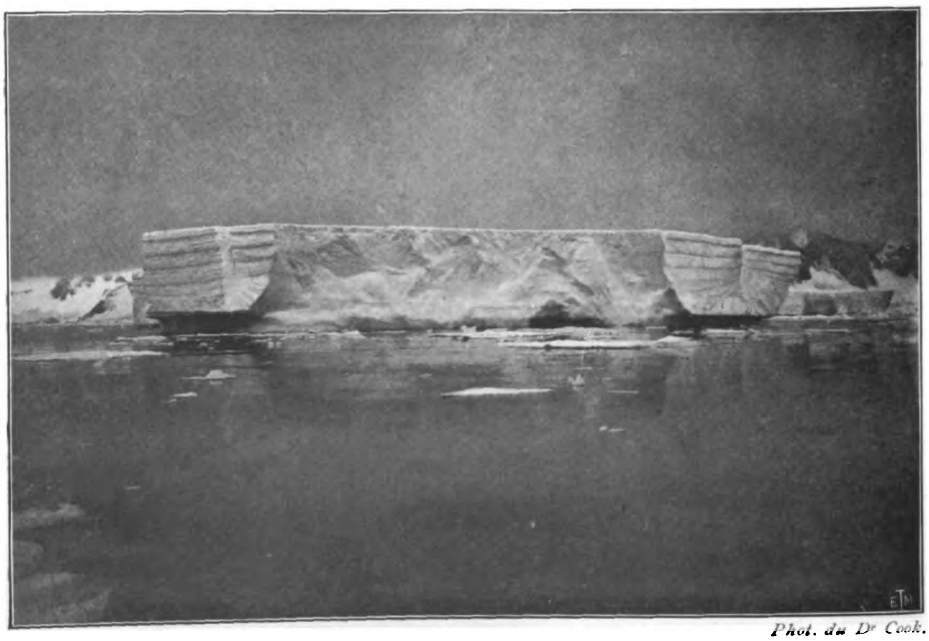

Phot. du Dr Cook.

Iceberg avec bandes bleues et blanches.
L'iceberg est formé de *glaces de terre* et composé exclusivement d'eau douce.
Cette glace est d'un beau bleu et d'une dureté extraordinaire.
Lorsqu'un iceberg est de formation récente, on peut constater sur certaines de ses faces latérales des lignes horizontales montrant la stratification des diverses couches de neige.

(1) Wiencke, qui n'offrait pas de prise au vent, dérivait moins vite que le navire.

(1) L'eau de mer ne se congèle que par 2°,5 environ sous zéro.

Digitized by Google

Il maintenait la bouche fermée et chassait avec force par le nez l'air qu'il respirait.

Deux ou trois fois la corde se raidit, m'imprimant les mêmes secousses; je serrais Wiencke dans mes bras, mais mes forces me trahirent et je dus abandonner le malheureux.

Pendant un instant, qui me parut un siècle, je restai, douloureuse épave, suspendu au filin. Arctowski seul en avait la charge; il l'avait enroulé au garde-corps de l'arrière et faisait des efforts surhumains pour m'aider.

Durant ce temps, des matelots, accrochés aux bastingages et soutenus par tous ceux qui étaient sur le pont, s'épuisaient à tâcher encore de saisir le malheureux Wiencke. Celui-ci, toujours retenu par le loch, dérivait sur le flanc du navire.

Enfin, trois hommes revinrent à l'arrière et me hissèrent sur le pont.

Alors, je vis le naufragé, abandonné par la ligne, s'écarter lentement du bord, flotter au gré des lames, puis descendre peu à peu dans l'eau bleue, où son suroît jaune clair jetait une tache pâle... Wiencke disparut !...

. . . . . .

Nous fûmes obligés de « fuir devant le temps » et d'aller demander un abri à l'*île Low* que nous venions d'apercevoir au noroît.

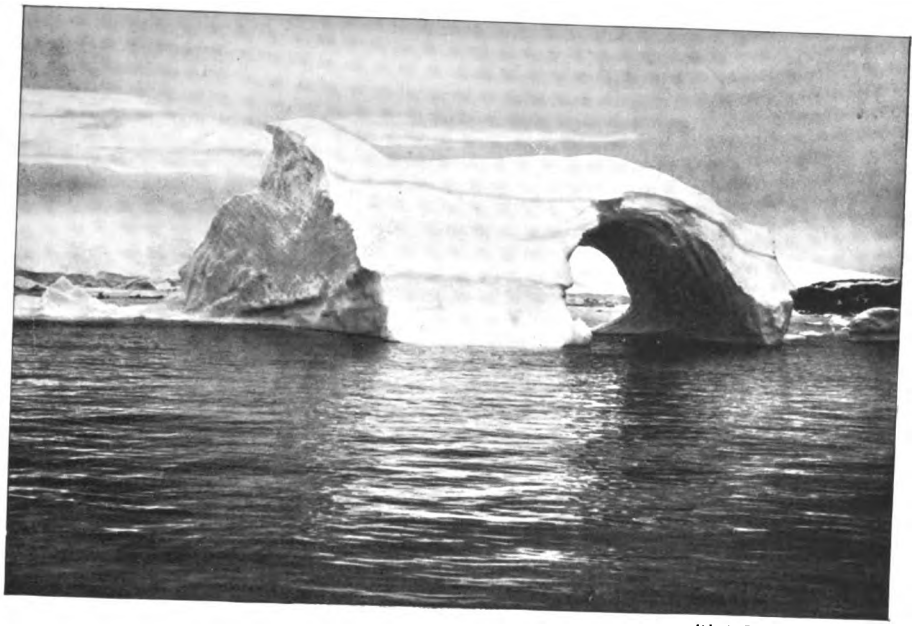

Phot Cook et Arctowski.

... S'il se trouve, dans la banquise, un espace d'eau libre, le ciel au-dessus prend une teinte bleue très foncée : le *waterskv*.

Quelle triste, triste nuit ! A bord régnait une véritable consternation. Un mort déjà, tout au début de notre campagne ! Combien de victimes l'expédition ferait-elle? En était-il un seul d'entre nous qui reverrait le pays? A qui le tour maintenant ?

Et durant le quart interminable que je passai sur le pont en cette nuit de malheur, toujours je revoyais Wiencke, les yeux grands ouverts, sans vie, emporté à jamais par les flots !

GEORGES LECOINTE.

LETTRES DE BALEKO

par G. Hennebert

Durant un séjour au Congo, un Belge découvrit à son boy, Baléko, des facultés exceptionnelles. C'est pourquoi, lors de son retour en Europe, il mena son jeune domestique à Bruxelles et le fit instruire. Aujourd'hui, Baléko, qui exprime très facilement, en bonne langue belge, les notions générales qu'il acquit, rejoint son pays natal. Il écrit à celui qu'il considère comme son bienfaiteur.

Mon Commandant,

Je viens d'arriver à Matadi. Mon premier souci est de vous assurer de toute ma reconnaissance, car vous avez fait du pauvre petit noir que vous conduisiez en Europe, il y a cinq ans, un homme capable de regarder autour de lui et de comprendre ce qui l'entoure. Vous m'aviez dit souvent que celui qui n'apprend pas à lire les choses et les hommes, comme on apprend à lire l'écriture, était semblable à un illettré devant un livre ouvert sous ses yeux. Je croyais ce que vous disiez, puisque c'était vous qui parliez. Mais c'est seulement au cours du voyage que je

Digitized by Google

viens d'achever que j'ai bien compris le sens de votre pensée. Et, par la comparaison des deux traversées que j'ai faites, j'ai senti que l'homme que je suis aujourd'hui est aussi différent de l'enfant recueilli par vous, que la clarté du jour est opposée à l'ombre de la nuit.

Tant que je séjournais à Bruxelles, chaque jour, chaque heure même, m'enseignait une chose nouvelle, qui venait s'ajouter à ce que je savais déjà. Ainsi, mes connaissances se développaient invisiblement et je n'aurais pu m'apercevoir des progrès qu'elles faisaient. Je ne pourrais me souvenir, même en cherchant profondément dans ma mémoire, quand j'ai su lire et calculer, par exemple, pas plus qu'un jeune buffle de nos plaines ne pourrait concevoir à quel moment il a pu se passer de la défense maternelle et devenir à son tour un animal redouté par le léopard.

Lorsque vous m'avez pris avec vous en Belgique, mon commandant, pour me récompenser d'avoir été votre serviteur fidèle et parce que vous me croyiez assez d'intelligence pour m'élever au-dessus de mes frères, je me souviens que c'est sans étonnement que j'ai fait ce grand voyage. Les stations du haut fleuve, puis Léopoldville, Matadi, Boma me semblèrent tout simplement des villages plus importants que ceux que j'avais vus jusqu'alors. Le chemin de fer du Bas-Congo ne me surprit pas ; j'en assimilai vite le train à un bateau à vapeur courant sur le sol, et je lui reprochais de fatiguer, plus que la marche à pied, les muscles de mes jambes inaccoutumés à ses trépidations. En quittant le Congo, à Banana, certes la vue de la mer me confondit. J'ouvrais de grands yeux pour en découvrir, au loin, la rive opposée. Mais lorsqu'on m'eut dit qu'il n'y avait pas d'autre rive à la mer, je ne m'en suis plus préoccupé, car c'était une chose hors de ma compréhension.

Dès lors, votre sauvage a voyagé comme un colis, ou comme votre petit fox plutôt ; je ne songeais guère plus qu'à mes repas, ou à dormir sur le pont, au soleil. Seuls, les Krooboys de l'équipage supplémentaire m'intéressaient, parce qu'ils étaient noirs comme moi ; je comprenais leurs gestes et leurs jeux et j'avais vite fait de saisir des mots de leur langage.

Notre bateau, parvenu au terme de son voyage, s'arrêta au quai d'Anvers.

Vous comptiez certainement observer à ce moment mes impressions à la vue de cette vaste cité de civilisation, noter ma joie, et, dans votre orgueil de Blanc, créateur de grandes choses, jouir de ma stupéfaction. Hélas ! comme vous avez dû être désappointé en voyant le peu d'enthousiasme que je témoignais pour l'activité des bassins, pour le mouvement incessant des trains de chemins de fer, des automobiles, des voitures, de la foule. Ensuite, vous m'avez guidé à travers la grande ville, vous m'avez montré les édifices, les monuments, les œuvres d'art, ainsi que les magasins exposant tant d'objets utiles ou luxueux. Mais tout cela me préoccupait bien moins que les bottines jaunes et le nouveau vêtement dont vous m'aviez fait présent pour descendre à terre.

Toutefois, je me souviens que j'ai été frappé de voir tant d'Européens réunis; je n'aurais jamais cru qu'il en existât un aussi grand nombre. Les rues me paraissaient étroites et les hautes maisons trop serrées les unes contre les autres. J'éprouvais la sensation d'être emprisonné entre tous ces murs : j'y respirais mal.

Comme j'étais loin de nos vastes espaces ! Parfois aussi je lançais un regard furtif vers les toits, car j'avais une vague crainte de voir une de ces maisons élevées s'effondrer sur nous. Et de la disposition de toutes ces habitations entassées le long de voies que je jugeais exiguës, j'avais conclu, dans ma cervelle étroite, que la Belgique était un tout petit pays.

Sans deviner, je pense, mes réflexions naïves, vous continuiez à me conduire par la ville, lorsque, tout à coup, nous sommes arrivés devant la grande boutique d'un boucher. Elle était largement ouverte, montrant une débordante exposition de viande. Il y avait de pesants quartier de bœuf, des veaux entiers, des moutons ouverts, les quatre pattes étendues. Depuis l'entrée jusqu'au fond du magasin, ces pièces s'épaississaient sur plusieurs rangs; accrochées en étages, du plafond au sol, elles coulaient en une fabuleuse cascade de chair, une avalanche de viande.

De la viande ! Aux yeux d'un nègre n'est-ce pas ce qui est de plus fascinant ! Aussi, je fus saisi à ce spectacle par un sentiment de stupéfaction et d'admiration sans bornes. Je m'étais arrêté devant l'étalage en poussant un " oh ! " que je sentis s'étouffer dans ma gorge contractée par l'émotion. Après quelques instants, vous avez repris votre marche ; moi, je ne bougeais pas.

Digitized by Google

Alors, je vous revois venir, en souriant, me prendre par la main, mais je résistais, j'étais ancré au sol; je ne pouvais détacher les yeux de cette masse de viande où le rouge foncé des bœufs alternait avec les tons roses des veaux et des moutons et le blanc des graisses. J'avais repris mon souffle et je disais : " Oh ! que de viande ! que de viande ! "

Cette scène grotesque durait trop ; j'ai vu votre sourire se glacer et vous m'avez entraîné à travers le rassemblement des badauds ricanant, que j'avais ameutés, non seulement par la couleur de ma peau, mais aussi par ma stupidité. Ah ! mon pauvre commandant, comme vous avez dû regretter à ce moment-là de ne pas m'avoir laissé à ma barbarie !

Depuis, j'ai revu Anvers avec des yeux mieux ouverts. J'ai admiré les anciens monuments, qui prouvent le long passé et l'antique prospérité des Belges. J'ai été ébloui par l'orgueilleuse opulence des nouvelles artères, qui indique l'enrichissement récent de certains commerçants, fiers de le signaler par leur faste. J'ai été frappé par la vue de tout le luxe que vient alimenter l'or, attiré des quatre coins du monde par l'industrie de votre pays et sucé par la bouche de son Escaut.

Durant les longues heures de la traversée que je viens de faire, j'ai souvent réfléchi à toutes ces choses. Allongé dans ma chaise-longue, sur le pont, les yeux à l'horizon, je laissais mes pensées s'étendre plus loin et parvenir jusqu'à toutes ces contrées que l'histoire et la géographie enseignent. Je me disais que, relativement à ces régions de civilisation, ma patrie à moi comptait pour bien peu. J'y retournais pourtant avec joie, car l'homme est comme la boule du bilboquet, revenant toujour à son point de départ.

Mon pays comptait pour peu de chose et j'en étais triste ; les hommes, qu'ils soient noirs ou blancs, n'ont-ils pas une tendance à croire que leur village natal est le pivot du monde ? Et s'ils sont obligés d'avouer un état d'infériorité que, du reste, ils considèrent toujours comme momentané, n'ont ils pas toujours une bonne raison à donner ? Tenez, je me souviens que les anciens de mon village disaient, en parlant des Arabes qui dominaient la partie orientale du Congo, à l'époque de ma naissance, que leur seule force consistait dans leurs fusils et dans leur science de correspondre entre eux par l'écriture. Ils ajoutaient que, si les Arabes ont été chassés ensuite par les Européens, c'était, là, chose facile à expliquer, car les blancs ont de meilleurs fusils et plus de papiers que les Arabes. Et mes frères croyaient que s'ils pouvaient s'emparer de vos armes à feu et apprendre à lire, ils deviendraient tout puissants, eux aussi.

Ils se trompaient, car ce n'est pas seulement en cela que réside votre force, mais vous imposez surtout votre empire par votre science et votre volonté. Vous avez acquis ces qualités, qui nous manquent à nous, par une longue suite d'efforts successifs. Tout blanc commence par apprendre ce que ces ancêtres ont découvert, puis il veut y ajouter quelque chose.

Aussi votre race va s'améliorant toujours. Chez les nègres, chaque garçon regarde son père et agit comme lui, chaque fille imite sa mère et nous restons tous stationnaires. Le cerveau des blancs s'est développé par cet exercice constant, tandis que notre tête est toujours étroite. Je m'en rends bien compte par moi-même et, à l'âge de vingt ans que j'ai, ou que vous croyez que j'ai, mon commandant, car je mourrai sans connaître jamais mon âge exact, il me semble que ma tête est remplie ; elle est comme un vase plein d'eau auquel on ne pourrait rien ajouter.

J'ai pris conscience de mon infériorité native au cours de la traversée que je viens de faire. C'était la première fois que j'étais livré à moi-même et privé de votre tutuelle. Je voyageais dans les meilleures conditions possibles, en qualité de commis de la Compagnie du Lomami ; j'étais

Baléko.

Durant un séjour au Congo, un Belge découvrit à son boy, Baléko, des facultés exceptionnelles. C'est pourquoi, lors de son retour en Europe, il mena son jeune domestique à Bruxelles et le fit instruire. Aujourd'hui, Baléko, qui exprime très facilement, en bonne langue belge, les notions générales qu'il acquit, rejoint son pays natal. Il écrit à celui qu'il considère comme son bienfaiteur.

Digitized by Google

en seconde classe; j'y étais renseigné avec le titre de Monsieur Baléko; des garçons blancs me servaient; je vivais absolument de la vie des autres passagers, qui avaient des emplois analogues au mien, des appointements semblables. Eh bien, malgré tout cela, je ne me suis pas senti leur égal, je suis resté humble et j'ai gardé une attitude effacée. Pourtant, certains de mes compagnons de voyage étaient bien loin d'avoir l'instruction que j'ai, grâce à vous, mon commandant. Il y avait des éleveurs de bétail, des poseurs de voies de chemin de fer et d'autres gens qui savaient à peine lire et écrire. Néanmoins, je suis resté petit devant eux, je croyais ce qu'ils disaient, je riais à leurs moindres plaisanteries, et eux, tout naturellement, se faisaient grands pour moi. Je comprends bien pourquoi. C'est toute la race blanche qui s'élevait en eux, et toute la race noire qui s'abaissait en moi, car je sentais, moi, que j'étais parvenu au but de l'effort que je pouvais donner. Eux, au contraire, sans le savoir, subissaient l'influence des ressources inemployées qu'ils possédaient en eux, et ces illettrés éprouvaient, à leur insu, l'obscur sentiment que des fils nés d'eux seraient armés de telle façon que, les circonstances aidant, rien ne pourrait les arrêter, tandis que mes descendants à moi auront encore pendant longtemps le menton de singe et l'angle facial aigu. Ah! combien de siècles leur faudra-t-il pour regagner l'avance perdue!

Je ferme ma lettre; je pars demain pour le haut fleuve.

A vous, mon commandant et à votre chère femme, à vous deux, mes cher parents, car ce terme est l'expression du respect chez nous, je souhaite la santé ainsi que le bonheur que vous méritez.

L'Art de la Dentelle

Pour un peuple soucieux de ses destinées, il ne s'agit pas seulement d'étendre l'aire de son activité morale et matérielle, il faut encore garder intact le patrimoine de biens légué par les âges révolus... L'industrie de la dentelle fut toujours en honneur dans notre pays; des efforts nombreux sont tentés actuellement pour qu'elle ne périclite pas. Attirons donc l'attention sur ce travail délicat du fuseau qui contribue à asseoir à l'étranger notre réputation artistique...

C'EST l'art joli de nos grand'mères, et c'est aussi le plus charmant des métiers d'art: c'est pour notre pays le plus national et le plus ancien, car la Belgique est assurément la patrie de la dentelle. Il est né chez nous, pour autant qu'on puisse dire où il est né, et tout de suite il est devenu l'art du peuple. Car ce sont les plus humbles dentellières des Flandres, celles que l'on rencontre aux portes des maisons basses et tristes des ruelles de Bruges, qui font les plus délicates dentelles et les plus délicieux chefs-d'œuvre. Dans les musées, qui ne fut charmé par ces portraits exquis dont les têtes aux yeux tendres s'encadrent de coiffes légères et s'ornent de fines collerettes? Ce sont ces femmes que peignirent Terburg et Van Mieris, dont les mains habiles au jeu des fuseaux firent naître les roses blanches et les arabesques sveltes des vieilles dentelles, dont les dessins centenaires sont venus jusqu'à nous et se reproduisent, immuables et traditionnels, sous les doigts des dentellières d'aujourd'hui. En quel siècle le génie de la femme s'attacha-t-il à ce travail si frêle, auquel suffit un peu de fil et quelques épingles? Nul jamais ne le dira avec certitude. C'est que les archives sont muettes à son égard; il parut peu nécessaire à la morose histoire de fixer le souvenir du jour où une femme eut l'idée de tisser une fleur, mais la légende, qui maintient toujours ses droits là-même où l'histoire perd les siens, a gardé mémoire de ce jour effacé et lointain.

C'était il y a très longtemps, peut-être au temps où la reine Berthe filait. Dans une ruelle de Bruges vivait une vieille femme, veuve et pauvre, qui n'avait pour se nourrir, elle et ses cinq enfants, que le produit du travail de sa fille

Digitized by Google

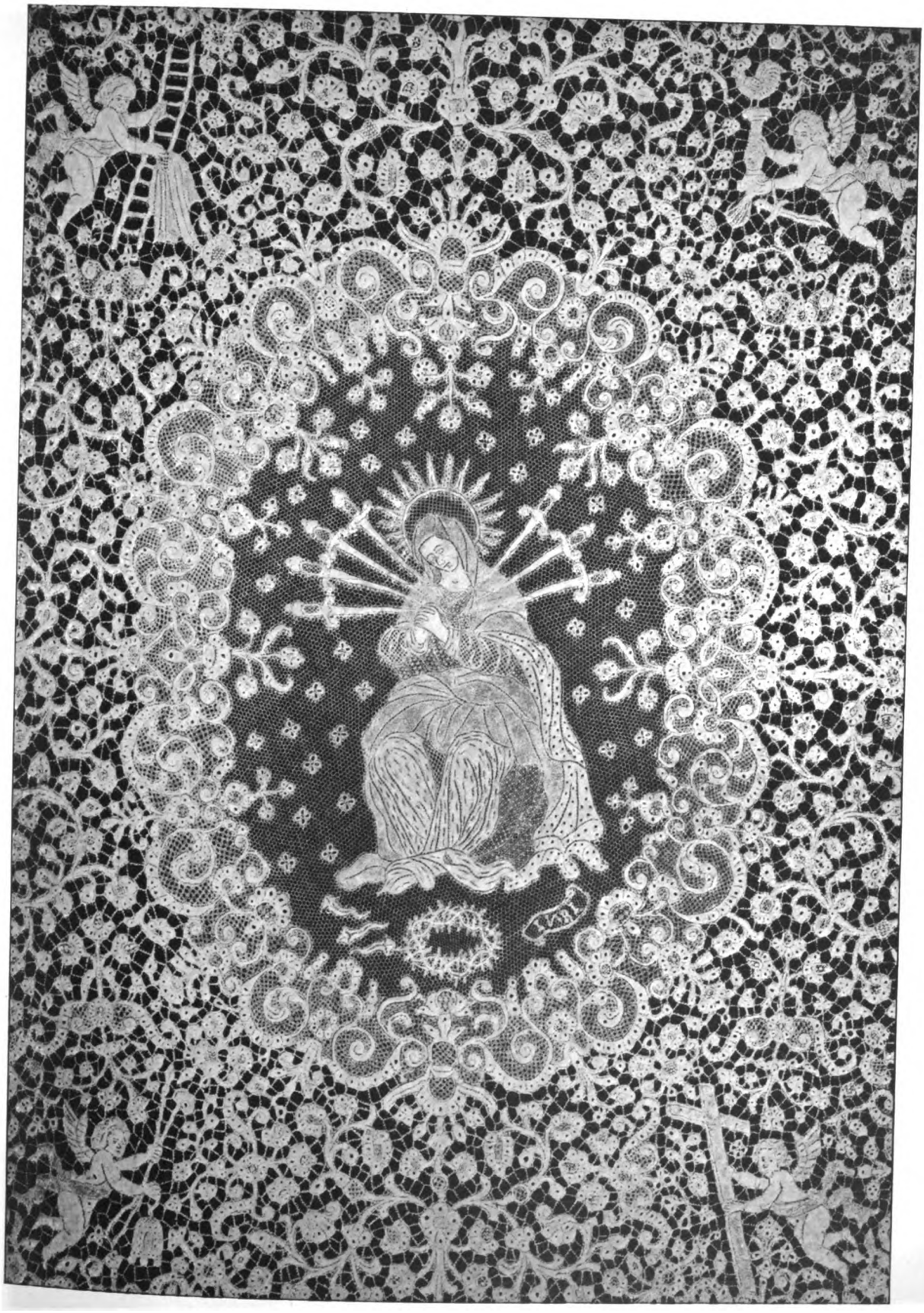

Voile de bénédiction.

Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Fin du XVIIe siècle ou commencement du XVIIIe.

Ce voile est consacré à Notre-Dame des VII Douleurs, dont l'image se détache, sur un champ de mailles rondes, dans un cadre à ramages Louis XIV, avec fond de mailles à cinq trous. Le reste du morceau présente, sur un fond de brides picotées, d'élégants rinceaux, directement inspirés de la Renaissance et sur lesquels se détachent, aux quatre points cardinaux, des anges portant les attributs de la Passion. Cette pièce est d'une technique parfaite. Les toilés variés, de même que les jours et les reliefs qui décorent le vêtement de la Vierge, sont on ne peut plus habiles et précis.

Digitized by Google

aînée Séréna. Celle-ci était à son rouet soir et matin, mais l'hiver était rude et la tâche peu payée. Non loin de là vivait un riche marchand de bois, dont le fils Arnold, en passe d'être reçu dans la corporation des sculpteurs et tailleurs d'images, était depuis longtemps amoureux de de la jolie Séréna et celle-ci n'était pas insensible à ses vœux. Mais un jour, lasse de voir souffrir sa pauvre mère et ses petites sœurs, Séréna adressa une prière redoutable à la Vierge : " Donnez-moi, lui dit-elle, le moyen de faire vivre les miens et je renonce aux vœux de mon cœur. " Quelques jours plus tard, se promenant à la campagne avec sa mère et Arnold, elle vit une infinité de fils de la Vierge venir se poser sur son tablier noir et, comme par hasard, y dessiner des fleurs et des arabesques. La jeune fille comprit l'intention de sa protectrice. Elle emporta précieusement chez elle le tablier et, le cœur gros du sacrifice consenti mais l'âme pleine de courage, elle essaya de reproduire avec du fil de lin le délicat dessin. Elle n'y réussit guère d'abord, mais ayant attaché de petits bouts de bois aux fils qui se mêlaient et ayant fixé l'ouvrage sur un coussin pour pouvoir s'aider d'épingles, elle arriva bientôt à un meilleur résultat. La dentelle était inventée. L'histoire ajoute que, plus tard, Séréna fut relevée de son vœu et qu'elle épousa Arnold. Elle eut plusieurs filles qui furent d'habiles dentellières et qui répandirent la pratique de l'art de la dentelle dans tout le pays des Flandres.

Cette charmante légende remonte à l'époque des ducs de Bourgogne. C'est sans doute à ce moment que parurent en Belgique les premières dentelles aux fuseaux. C'est la véritable dentelle, celle qui a fait le renom de nos vieilles dentellières. La dentelle à l'aiguille existait déjà à une époque bien plus reculée. Sans parler avec certains auteurs des travaux à l'aiguille faits avec des fils d'or et d'argent dont la Bible fait mention et dont on retrouve la trace également dans les historiens anciens, nous rappellerons qu'au moyen-âge on fabriquait déjà, notamment en Lorraine, des broderies célèbres dans lesquelles on ménageait des jours. C'est ce qu'on désignait sous le nom de " point de filet ".

Il est vraisemblable que c'est en Italie que ce genre d'ouvrages prit naissance. Au XVe siècle on y brodait beaucoup à points coupés et à fils tirés. On approchait déjà de la dentelle, et le travail fut facilité par les " livres de patrons " contenant des modèles à l'usage des brodeuses.

En 1528 on voit, dans un de ces livres, la dentelle à l'aiguille faire son apparition. C'est ce qu'on nomma le " point en l'air ". En 1530 on voit des ouvrages pareils sortir des mains des brodeuses de Liége et d'Anvers : aussi, certains historiens, comme le baron Liedts, vont-ils jusqu'à affirmer l'origine flamande des passements à l'aiguille qui auraient été copiés sans vergogne par les Italiens.

Vers 1550, en Flandre, la dentelle aux fuseaux se répand petit à petit et ne tarde pas à prendre un essor décisif. C'est ce qu'on nomma la " dentelle au carreau ". " On commença, dit un auteur, à faire au carreau et avec des fuseaux le fond au réseau de la dentelle pour imiter les jours pratiqués à l'aiguille ; on y brodait à l'aiguille et avec du gros fil des fleurs que l'on remplissait de *toilé* et de jours, puis l'on arriva à produire le toilé et les jours sur le carreau en même temps que le fond, et enfin on entoura les entoilages d'un gros fil également avec les fuseaux : on nomma cet ensemble " dentelle " à cause du picot qui forme une dent et qui borde les écailles du bas. " Le mot se rencontre pour la première fois en 1545 dans un inventaire de Marguerite de Valois. Les textes les plus autorisés permettent de croire que c'est en Belgique que naquit la dentelle aux fuseaux au début du XVe siècle. De chez nous elle passa en Italie pour se répandre ensuite, vers 1536, en Allemagne et en Suisse. Les vieilles églises brabançonnes possèdent de ces anciennes dentelles de Bruxelles.

En tous cas, dès la seconde moitié du XVe siècle l'art de faire de la dentelle faisait partie de l'éducation de la femme et l'autorité supérieure voulait qu'il fût enseigné dans les écoles et les couvents. Il est curieux de constater, vu cette importance grandissante, l'absence de tout écrit officiel sur l'ancien art de la dentelle dans les archives des communes. C'est à peine si en 1682 on trouve mention de carreaux et de fuseaux payés par les directeurs de l'école Sainte-Elisabeth. Cela tient sans doute à ce fait que les dentellières ne faisaient partie d'aucune corporation à chartes et à privilèges. Ce métier d'art devint bientôt un métier populaire et innombrables furent les femmes du peuple qui s'y adonnèrent. Ce fut à ce point qu'en 1590 le magistrat de Gand ratifia une ordonnance par

Digitized by Google

laquelle " il défend formellement que personne, qui que ce soit, continue à faire encore aucun travail aux fuseaux ou à en faire fabriquer, excepté les petites filles habitant chez leurs parents et ne dépassant pas les 12 ans ". C'est que tout le monde s'occupe de faire de la dentelle, si bien que les bonnes gens ne trouvent plus de servantes à engager, sinon à des prix abusifs, ce dont elles se sont plaintes aux échevins de la Keure.

Il faut louer, non sans quelque ironie, ces édiles soucieux de procurer des servantes aux belles Gantoises sans craindre pour cela

Voile de bénédiction.
Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIIIe siècle.

La composition centrale représente un pape, des mains duquel une princesse agenouillée reçoit, sans doute, quelque bulle de fondation. Un jeune page, coiffé à l'indienne, soutient la traine de la princesse, tandis qu'une suivante porte sur un coussin un objet qui semble être une couronne. Derrière le pape, un cardinal et un prélat tenant la croix pontificale. Au-dessus du dais qui surmonte cette scène, on voit une représentation de la Vierge portant l'Enfant Jésus. Le fond de mailles sur lequel se détachent ces figures n'est plus formé de la maille ronde, rencontrée dans le voile précédent, mais de la maille hexagone, dite drochel, qui constitue, au XVIIIe siècle, une des caractéristiques de la dentelle de Bruxelles. Les anges, timbaliers et trompettes, placés à droite et à gauche de la Vierge, ainsi que le décor du reste de la pièce, sont disposés sur un fond de brides picotées. Les ramages du bord, qui rappellent un peu ceux du voile de Notre-Dame des VII Douleurs, abondent, comme ces derniers, en mailles à cinq trous. Cette piece, d'une technique superbe, appartient encore, par son style, à l'époque Louis XIV. Elle provient de l'église du Béguinage, à Bruxelles. La collection du Musée Gruuthuuse, à Bruges, en possède le « pendant ».

Digitized by Google

d'entraver l'essor d'une industrie nationale florissante.

En dépit de ces mesures, l'industrie dentellière fit de rapides progrès en Belgique, surtout en Flandre, et de là se répandit dans tous les pays avec lesquels la Flandre avait des relations commerciales : en Italie, surtout à Milan et à Gênes, en Saxe, où elle fut introduite en 1561 par Barbara Uttmann, en Espagne, qui fut pendant longtemps un des principaux débouchés pour la dentelle belge, en Angleterre, où la vogue fut telle, que des réfugiés protestants, flamands et brabançons, importèrent à Honiton la fabrication du point de Bruxelles, en France, enfin, où l'industrie dentellière s'établit rapidement pour répondre à la vogue de la dentelle à la cour de France : Colbert finit par créer la manufacture royale de dentelles, où se fabriqua d'abord le point de France, qui prit le nom de point d'Alençon après 1790.

Le port de la dentelle constituait jadis un privilège de noblesse, qui fut réglementé par des

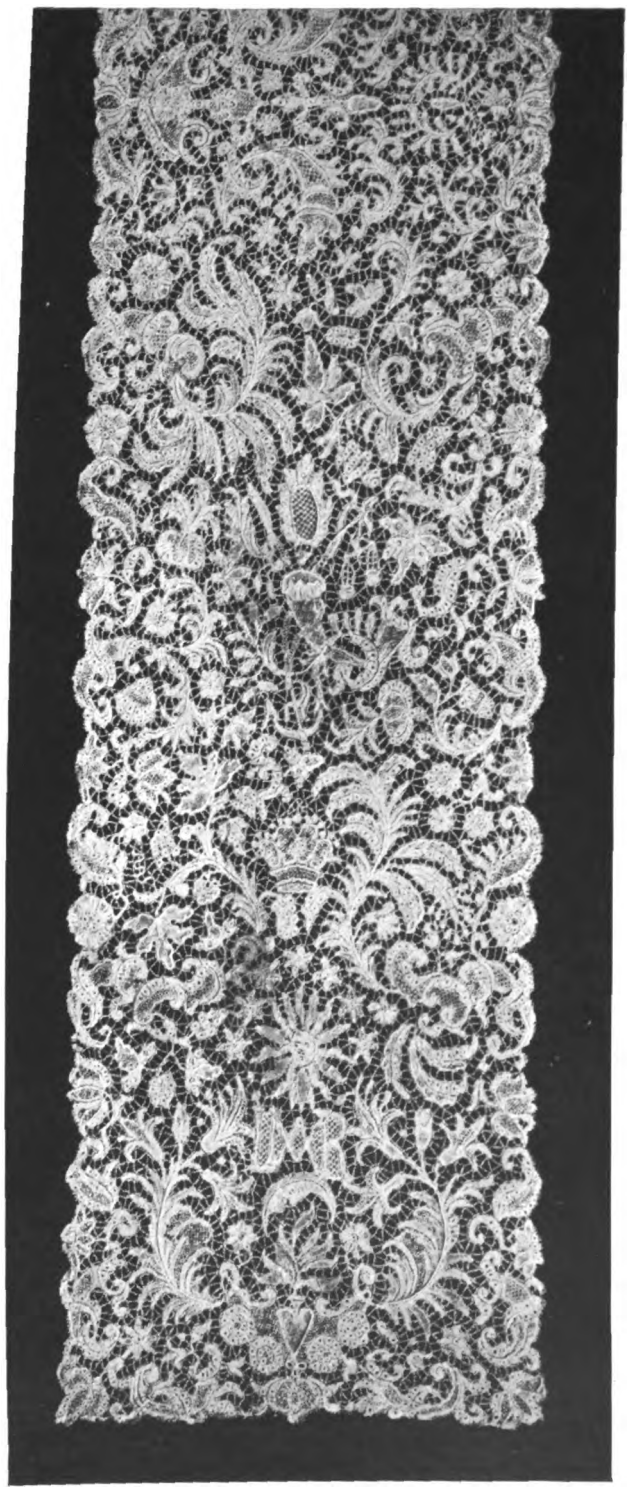

Petite faille de Vierge.
Dentelle de Bruxelles aux fuseaux. Première moitié du XVIIIe siècle.

Cette faille minuscule posait, par le milieu, sur une statuette de la Vierge, aux côtés de laquelle le reste de la dentelle retombait en versants symétriques. La partie médiane est marquée, dans le haut de la planche, par une sorte de rosace, d'où s'élance un motif décoratif dans le style « Candeliere ». Sans doute, cette dentelle est le fruit de la pieuse application de quelque béguine (on sait que les béguines étaient les maîtresses dentellières de l'époque) qui l'aura confectionnée avec amour pour en parer la petite madone de son oratoire privé.

édits royaux. Mais son usage devint tellement exagéré que des ordonnances somptuaires s'efforcèrent d'en réglementer les abus. Ce fut d'ailleurs en vain. La lutte s'accentua : une ordonnance de 1636 défend le port des dentelles françaises et étrangères " sous peine de bannissement pour cinq ans, de la confiscation et d'une amende de 6,000 livres. " Un code spécial, le code Michaud, est édicté contre l'usage de la dentelle. Ce fut encore inutilement.

En 1692, Cinq-Mars, montant à l'échafaud, laissa plus de trois cents parures de cols et de manchettes garnies de dentelles.

Hommes et femmes rivalisent; on met de la dentelle partout, les rabats, les canons et les manchettes atteignent des prix fous. Certains canons coûtaient 7,000 livres la paire. " A la cour de France, écrit Savinien d'Alquié, on regarde comme peu de chose d'acheter des rabats, manchettes et canons de la valeur de 13,000 écus.

L'archevêque de Cambrai avait quatre douzaines de

Digitized by Google

paires de manchettes de malines (1), de point et de valenciennes. Certaines de ces valenciennes nécessitaient une année pour en fabriquer un mètre. Il fallait dix mois parfois, en travaillant douze heures par jour, pour faire une paire de manchettes d'homme. Une paire pouvait coûter 4,000 livres et la quantité de dentelles nécessaire pour une coiffure de femme pouvait aller jusqu'à 20,000 livres. Ces coiffures s'élevaient en échafaudages à plusieurs rangs de points montés sur fil de laiton. La consommation annuelle des dentelles en France s'élevait, au commencement du XVIIIe siècle, à environ huit millions de notre monnaie.

Pendant qu'en France la dentelle acquérait cette vogue, dans notre pays l'industrie dentellière se développait dans des proportions considérables. La Hollande faisait une grande consommation de nos dentelles et pendant la seconde moitié du XVIe siècle la plupart des dentelles portées en Angleterre étaient d'origine flamande : aussi, des lois somptuaires vinrent-elles enrayer l'essor de notre commerce : mais là aussi l'effort du pouvoir fut vaincu par la mode, et sous le règne de Jacques Ier on voit les dentelles des Flandres faire fureur à la cour d'Angleterre. Aussi, sous les Stuart on s'efforça de naturaliser l'industrie; à cet effet on interdit l'importation des dentelles belges et françaises et l'on créa la dentelle dite " Point d'Angleterre ". Mais l'entreprise ne réussit pas : le pays ne donnait pas le lin convenable et la dentelle était médiocre. Les marchands anglais firent entrer la dentelle de Bruxelles en contrebande et la revendirent sous le nom prétendu de point d'Angleterre. En 1678, le marquis de Nesmond captura ainsi un navire chargé d'objets de lingerie qui portaient 744,953 aunes de dentelles belges.

La dentelle belge suivit les variations de la mode et fut sans cesse plus prospère au XVIIe et au XVIIIe siècle. C'est alors l'époque de la vogue du point de Bruxelles, ou plutôt du réseau de Bruxelles, selon la dénomination du temps. Avant cette date, les grands centres dentelliers étaient Bruges, Courtrai, Ypres, Gand, Malines, Louvain, Anvers, Roulers, Binche, Saint-Trond et Grammont. Toutes les ouvrières rivalisaient d'activité. Les besoins des cours étrangères allaient sans cesse grandissants. " Les fournitures de dentelles pour le lit de la reine de France s'élevaient, en 1738, à 30,000 livres. " Ces garnitures, dit le duc de Luynes dans ses

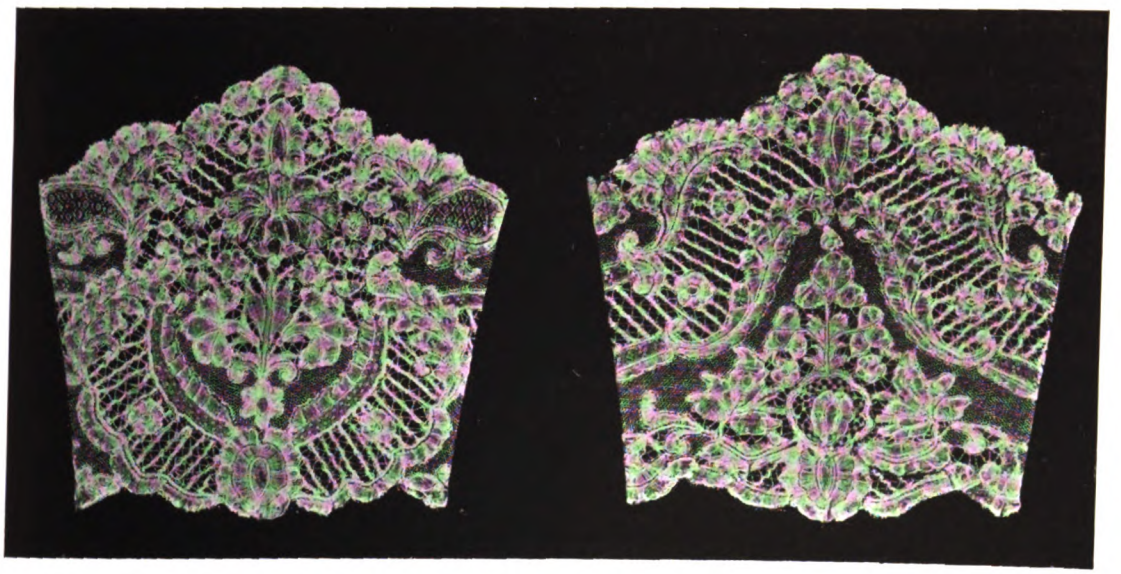

Manchettes. — Dentelle de Bruxelles aux useaux (1750-1775).
Ces manchettes, assorties à une pièce plus importante (devant de robe pour l'habillement d'une statue) sont d'un dessin fort élégant. Quant à l'exécution, elle est vraiment parfaite, d'une allure aisée et pleinement maîtresse de ses moyens (2).

(1) Le point de Malines fait son apparition en 1665.

(2) Les reproductions de dentelles de cet article sont des réductions d'admirables planches contenues dans l'ouvrage : *Matériaux pour servir à l'Histoire de la Dentelle en Belgique*, par E. Van Overloop, conservateur en chef des Musées Royaux des Arts décoratifs et industriels à Bruxelles. (G. Van Oest et Cie, éditeurs.)

Digitized by Google

Mémoires, étaient renouvelées chaque année. Le goût du linge orné de dentelles avait atteint un tel degré que le trousseau de noce, garni de dentelles, de Madame, fille aînée de Louis XV, coûta 625,000 francs. Les comptes de Madame Dubarry nous disent qu'il lui fallut 23,000 livres de point d'Angleterre pour quatre garnitures complètes. Chaque dentelle avait son temps et sa saison : l'alençon et l'argentan étaient dentelles d'hiver, tandis que la malines et l'angleterre étaient dentelles d'été.

La vogue de la dentelle diminua à la fin du XVIIIe siècle lorsque Marie-Antoinette eut rapporté un peu de simplicité dans le costume, mais elle revint à la mode sous l'Empire. Napoléon avait pour la dentelle une prédilection marquée. On estime que la reproduction des points exécutés pour le mariage de Marie-Louise coûterait plus d'un million de francs.

L'empereur protégea les manufactures belges. D'ailleurs, jamais la dentelle belge n'avait subi de crise sérieuse. A Ypres, en 1684, il y avait trois maîtresses dentellières et 63 ouvrières ; en 1850, il y en avait 20,000 à Ypres et dans les environs. Mais au début du XIXe siècle l'industrie dentellière subit en Belgique le contre-coup des événements politiques ; l'invention du tulle mécanique en 1819 lui porte un coup plus rude encore. En 1833, on substitue le fil de coton au fil de lin et enfin, à partir de 1837, le métier de Jacquard généralise la fabrication des dentelles d'imitation. Mais l'usage de la véritable dentelle ne disparut jamais complètement, au contraire. La mode s'en empara à nouveau après 1840 et lui donna un nouvel essor.

C'est la parure idéale de la femme, c'est la chose légère, blanche, qui auréole une beauté blonde et encadre à ravir un teint clair. C'est l'ornement indiscutable d'une robe de satin noir : qui n'en a goûté le charme sur une robe de vieille dame, dont les mains fines sortaient d'un flot de point d'Angleterre? Portraits jolis de nos grand'-mères, vous gardez le souvenir des dentelles envolées dont leurs jupes étaient toutes parées ; que vos visages sont frais parmi le flot des valenciennes et des malines, ô portraits dont le charme sera toujours profond, comme celui des vieilles dentelles toutes parfumées de souvenir.

HENRI LIEBRECHT.

L'ACTUALITÉ

Ce qui se dit, ce qui se fait.

LA VIE ARTISTIQUE ET LITTERAIRE

Le Salon de Printemps

Livres nouveaux : *Pages Versicolores*, par Franz Mahutte (Bruxelles, Lebègue & Cie). — ***La Chanson du Carillon*, par Camille Lemonnier** (Paris, Pierre Lafitte). — ***Par-dessus la Haie*, par Sander Pierron** (Bruxelles, Association des Ecrivains belges). — ***Les vies agrestes*, par D.-J. Debouck** (Bruxelles, Vromant & Cie). — ***Le Triomphe de l'Homme*, par François Léonard** (Bruxelles, Lamberty).

Le *Salon de Printemps*, organisé chaque année par la Société Royale des Beaux-Arts, a certes une allure officielle. M. de Lalaing ne manque jamais d'y exposer ses dernières œuvres et chaque fois qu'un membre de la famille royale fait exécuter son portrait, c'est là qu'on le voit pour la première fois.

Cependant, sous l'intelligente impulsion de son secrétaire, M. Jean De Mot, la Société fait chaque année la part plus large à l'art indépendant et novateur et grâce à cet heureux éclectisme on peut très bien suivre à ses expositions l'évolution actuelle du goût en Belgique et en Europe.

Le salon de cette année m'a paru particulièrement bien ordonné, non qu'il soit composé de chefs-d'œuvre, assurément, mais on y trouve quelques très beaux envois tant d'artistes belges que d'étrangers et les œuvres indifférentes et médiocres, qui forment le fond inévitable de tout salon, sont, en somme, assez adroitement dissimulées, tant les statues et les tableaux intéressants ont été bien mis en valeur.

ERRATA. — Lire page 378, 1re colonne, *Moins* novateur... au lieu de *Mais* novateur ; idem 378, bas de la 2e colonne, lire *Marcette*, peintre de marine, au lieu de *Manette* ; idem 379, au-dessus de la 2e colonne, lire *Marine* au lieu de *Lisière des Dunes*.

Digitized by Google

L'attention des visiteurs est d'abord attirée par la sculpture, grâce à l'imposant ensemble des œuvres de Ch. Van der Stappen. Cet artiste, assurément, ne fut pas un maître très original, mais sa technique très sure, son goût savant, lui ont permis, au cours de sa longue carrière, d'exprimer exactement les fluctuations du goût sculptural de son temps. Il a, du reste, laissé quelques morceaux excellents et cette exposition d'ensemble lui fait le plus grand honneur.

A côté de Van der Stappen, Rousseau expose plusieurs bustes d'allure aristocratique, au modèle doux et précis, où les ombres se jouent délicatement en faisant vivre le marbre.

C'est surtout un buste de la petite princesse Marie-José qui attire le regard; l'enfant est représenté le cou nu et les épaules entièrement dégagées; les cheveux bouclés encadrent la figure gracieuse et même un peu coquette; la jeunesse resplendit dans cette petite frimousse espiègle, sculptée avec amour dans le marbre blanc.

Parmi les œuvres de peinture qui sont exposées, il faut citer, en tout premier lieu, l'envoi de Eugène Laermans.

Phot. Soc. An. Belge de Phototypie.

Salon de Printemps 1911.
Léon Frédéric. — *Zéelandaise sur la digue.*

Cet artiste, aux conceptions d'une sévérité âpre, est, dans notre peinture actuelle, un de ceux qui tiennent la première place; sa personnalité est de celles qui s'imposent et qui forcent l'admiration.

C'est le peintre de la misère et du labeur, « une sève âcre, écrit Lemonnier, fermente ici, sans que l'art cesse de demeurer précis; la violence n'est, en effet, ni dans la touche, ni dans la couleur, celle-ci est sage comme celle-là est appliquée, mais l'œuvre évoque quelque chose de noir et terrible qui fait pressentir la revanche de la plèbe ». On ne peut mieux dire.

Dans les physionomies de Laermans il y a écrit comme une sorte de fatalité, ces figures muettes et calamiteuses regardent loin dans l'infini, à la recherche d'on ne sait quel idéal; on pense à cette *Parabole des Aveugles* de Breughel, à ces misérables aux yeux caves, au regard vide, marchant par une fatalité invincible vers l'abîme où déjà l'un d'eux s'écroule.

A côté de Laermans on songe naturellement à placer Jakob Smits, moins tragique, plus tendre, représentant la vie avec ses souffrances et ses joies. Ce n'est plus la misère triste d'une ouvrière, mais une paysanne saine et forte, une mère donnant le sein à son enfant. Le coloris de Jakob Smits est particulièrement intéressant, la couleur est très empâtée, mais d'une grande richesse; quoique faite de quelques tonalités, il aime les oppositions vives et nettes mais avec ces quelques tons il fait du soleil.

Suivant une heureuse coutume adoptée depuis quelques années au Salon de Printemps, on a présenté au public plusieurs ensembles d'œuvres d'un même artiste, ce qui permet au visiteur attentif de se faire une idée assez nette de certaines personnalités intéressantes.

De ces ensembles, celui qui tient le plus de place est l'exposition Fernand Khnopff. Elle occupe presque toute la grande salle. Il est vrai que ses vastes panneaux sont remplis à peu près complètement par les grandes toiles décoratives destinées à l'hôtel de ville de St-Gilles.

Cette immense décoration, un peu froide, tient plus du dessin que de la peinture. Elle déconcerte au premier abord et l'on ne pourra guère l'apprécier

Digitized by Google

avec justice que lorsqu'on l'aura vue dans la salle à laquelle elle est destinée.

Deux salles entières ont également été réservées à deux artistes français du plus grand talent, M. Maurice Denis et M. René Menard. M. Maurice Denis, après son exposition assez médiocre de la Libre Esthétique, avait une revanche à prendre à Bruxelles. Il l'a trouvée au Salon de Printemps. Son envoi y est tout à fait admirable. Il y montre notamment une *Vierge des Ecoles* et une *Adoration des Mages*, où la modernité la plus aiguë se concilie avec la plus noble, la plus vénérable tradition. Toutes les œuvres qui garnissent la salle Denis sont, du reste, intéressantes, depuis les panneaux décoratifs d'un style si ample et si simple jusqu'à ces dessins réalistes qui montrent de quelle conscience technique est fait le grand talent synthétique et délicieusement idéaliste.

Mais novateur, M. René Menard est également un des artistes les plus remarquables de l'heure présente.

On nous montre au Salon de Printemps ses belles décorations destinées à l'*Ecole de Droit* de Paris.

C'est un rêve antique plein du sentiment le plus purement classique.

On a également réservé toute une salle — et même quelques annexes — à une exposition rétrospective de l'œuvre de M. Ch. Hermans. Il y a bien longtemps que M. Hermans, le peintre de l'*Aube*, n'exposait plus et beaucoup croyaient qu'il ne peignait plus. Il peint encore, et ses œuvres nouvelles, bien que moins importantes, ne le cèdent en rien à ses anciennes. Ce sont, en général, des paysages d'Italie ou du Midi de la France, exécutés dans une note claire et très fine. D'autre part, certaines œuvres de jadis et l'admirable esquisse du *Bal de la Monnaie* (appartenant au Musée d'Ixelles) permettent de juger, un peu en gros, de ce très magnifique talent. Malgré des intentions moralistes un peu démodées, malgré des artifices de composition vieillis, Ch. Hermans reste, avec son contemporain Eugène Smits, un des plus grands peintres de notre école.

Il y a évidemment au Salon de Printemps un grand nombre de paysagistes : il faut citer notamment Paul Matieu, qui nous présente trois toiles fort agréables, d'un coloris clair et léger, avec une belle atmosphère ; ce n'est peut-être pas très nouveau, mais c'est fort joliment rendu, particulièrement un paysage agreste des Flandres ou de Hollande, dans un ciel immense et très lumineux.

Phot. Soc. An. Belge de l'Héliotypie.

Salon de Printemps 1911.
Paul Artot. — *Idylle.*

Van Dooren, toujours fidèle à la Campine, nous a envoyé de remarquables souvenirs de son pays de prédilection. C'est, par exemple, un troupeau de moutons rentrant le soir dans la lumière crépusculaire, les bouleaux qui bordent la route, tordus et effeuillés par le vent, ont un aspect sauvage et lugubre, le troupeau semble écrasé diminué dans une atmosphère lourde et tiède d'un soir d'automne.

Dans un tout autre style Taelemans nous donne des vues très pittoresques de villages flamands ; c'est un art honnête et sobre, mais sans rien d'imprévu.

Manette, peintre de marine, baisse de plus en plus son horizon : ce n'est presque plus le peintre de la mer, mais le peintre du ciel ; la lumière claire et vibrante semble souvent celle d'un soleil matinal à travers la brume et le brouillard. Dans toutes ses œuvres il y a une merveilleuse vibration atmosphérique, il rend d'une façon saisissable cette mobilité de l'espace qui est l'âme du paysage.

Puis, parmi les paysages intéressants, voici un

Digitized by Google

Soir d'Été, de M. Rodolphe Wytsman, où cet artiste, parfois un peu sec, a exprimé avec beaucoup de charme la douceur voilée du ciel brabançon durant la belle saison ; des *Bouleaux* et un *Matin* fort agréables de M. Paul Matieu ; un *Canal* vigoureusement brossé par M. Jules Meerkaert ; la délicate et pénétrante *Lisière des Dunes* de M. Lucien Jottrand ; d'excellents paysages d'Ardennes de M. Henri Anspach ; un *Canal* plein de caractère de M. Charles Houben ; plusieurs grandes toiles synthétiques, pleines de charme et de poésie de M. Edmond Verstraeten ; une toile délicieuse de couleurs de M. Alfred Bastien : une *Maison* et la charmante *Eglise sous la Neige* de M. G. Stevens.

Parmi les marines voici encore celles de M. Blieck, qui, rangeant le long des quais les coques énormes de nos steamers, sait nous faire rêver aux pays lointains ; celles de M. Baseleer, excellent coloriste, habile à fixer les aspects mouvants de l'Escaut.

Puis, voici les natures mortes. Deux toiles de Mlle Alice Ronner, d'une vigueur et d'une délicatesse de coloris incomparables ; une *Table à déjeuner* de M. Thomas, d'un format un peu grand pour le sujet, mais d'une touche spirituelle et raffinée. Enfin, les compositions vigoureusement colorées de M. Alfred Verhaeren.

Les bons portraits ne sont pas très nombreux. Je signalerai les dessins très poussés de M. Albert Cels ; un exquis portrait de fillette de M. André Cluysenaar ; deux effigies féminines pleines de brio de M. Smeers, et une étude de portrait de M. Van Holder, où se trouvent des qualités de charme et d'expression auxquelles cet artiste a rarement atteint.

Phot. Soc. An. Belge de Phototypie.
Salon de Printemps 1911.
Firmin Baes. — *Rêverie.*

L'art décoratif belge n'est pas extrêmement brillant au Salon de Printemps. J'ai signalé précédemment les panneaux de M. Fernand Khnopff, destinés à l'hôtel de ville de Saint-Gilles. Les *Vierges à la Fontaine* de M. Montald ne compteront pas parmi les bonnes choses de cet artiste de grande valeur : le dessin en est mou et la couleur crayeuse.

Je n'aime guère non plus l'exposition de M. Ciamberlani, bien qu'on retrouve toujours dans son envoi cette noblesse et ce souci du style qui caractérisent tout son œuvre. L'envoi de M. Langaskens est agréable, mais on peut attendre beaucoup mieux de ce jeune artiste bien doué. Par contre, l'exposition de M. Paul Artot, qui peut se rattacher à l'art décoratif, est des plus remarquable. Son *Idylle,* conçu et exécuté dans le goût des maîtres italiens, est d'une admirable pureté de lignes et d'une grande noblesse de sentiment.

On ne peut pas prolonger indéfiniment cette promenade parmi les tableaux.

Bien qu'un Salon de Printemps en sache faire un choix, ils sont trop, mais l'impression d'ensemble que laisse l'exposition n'en est pas moins bonne.

* * *

La vie littéraire devient de plus en plus active en Belgique ; peut-être même devient-elle un peu trop active, en ce sens que, parmi les mombreux ouvrages publiés ces derniers temps, il en est beaucoup que

Digitized by Google

leurs auteurs eussent aussi bien fait de laisser au fond de leur tiroir. Nous ne sommes plus au temps d'Horace, où il convenait d'attendre sept ans, à ce que nous dit le poète, avant de donner le jour à une œuvre; mais en Belgique, aujourd'hui, il semble qu'on n'attende même plus sept semaines. Nos auteurs montrent tous une hâte singulière de publier leurs moindres productions; ils font un sort au moindre de leurs articles, à la plus indifférente de leurs études, à la plus quelconque de leurs fantaisies, et ces fantaisies n'ont pas toujours le mérite d'être soigneusement écrites, comme celles que M. Franz Mahutte vient de réunir sous ce titre : *Pages versicolores.* On peut reprocher à M. Mahutte de disperser son talent dans les infiniments petits de la littérature, mais il a le sens du pittoresque, un humour un peu triste, une plaisanterie qui a toujours l'air d'étouffer un sanglot, et qui n'en est peut-être que plus saisissante. Il décrit certains aspects de Bruxelles comme quelqu'un qui regrette d'être forcé d'y vivre, mais ne veut pas en convenir, comme quelqu'un qui, ne pouvant décrire les lieux illustres où s'est formée la légende de l'humanité, a décidé de se passionner pour la vie intime du *Cabaret du Cheval blanc.* Ce sourire brisé fait le charme des *Pages versicolores.* On y admirera, par ailleurs, un très probe talent d'écrivain.

Si l'on publie trop, et trop vite en Belgique, cette abondance donne du moins au critique l'agrément de découvrir chaque mois quelque nouvelle promesse de talent. Les noms nouveaux abondent, et nous sommes loin du temps où l'on voyait périodiquement tous les deux ou trois ans les mêmes auteurs ajouter à la liste de leurs œuvres quelques titres nouveaux. Au bruit que font les nouveaux venus, les anciens semblent se taire. Seul, Camille Lemonnier demeure infatigable. Il vient de publier à Paris un roman nouveau qui a reçu dans le grand public le meilleur accueil, *La Chanson du Carillon.* Il y a dans l'activité littéraire de Camille Lemonnier ce que l'on pourrait appeler plusieurs cycles : le cycle rustique et réaliste qui comprend *Le Mâle, Le Mort, L'Hallali,* et les œuvres qui se rattachent à cette même inspiration; le cycle descriptif et panthéiste, où l'on rangerait *L'Ile vierge, Au Cœur frais de la Forêt, Adam et Eve;* le cycle des romans urbains : *Claudine Lamour, Quand j'étais Homme;* le cycle de l'intimisme rustique et mystique : *Le Vent dans les Moulins, Comme va le Ruisseau, Le Petit Homme de Dieu;* le cycle de la psychologie intime et féminine, où l'on mettrait *L'Arche* et cette *Chanson du Carillon,* qui évoque Bruges.

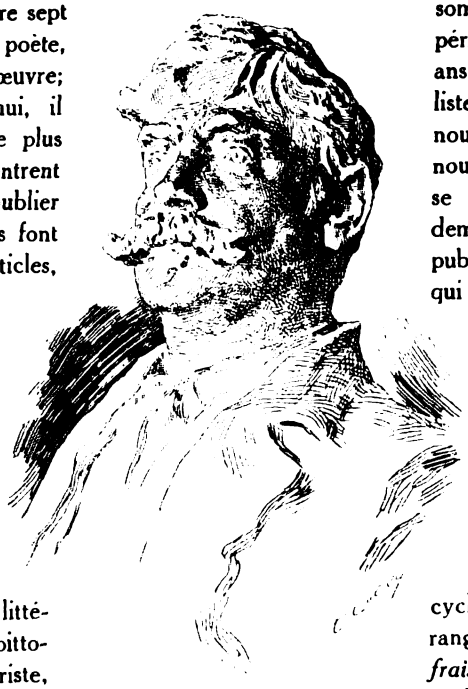

M. Camille Lemonnier, à propos de son nouveau livre : *La Chanson du Carillon.*

Phot. Soc. An. Belge de Phototypie.

Salon de Printemps 1911.
Charles Hermans. — *Névrose.*

Lemonnier a toujours été un passionné de Bruges. Il a vu la vieille ville flamande, comme il voit toutes choses, en visionnaire. Même dans les pages éclatantes de sa *Belgique,* il lui a donné comme une vie fantastique. Il y a mis des fantômes, des fées, tout un peuple imaginaire qu'il rend presque réel. C'est

Digitized by Google

cette vision de Bruges que l'on retrouve dans *La Chanson du Carillon,* mais, pour la rendre plus émouvante et plus vraisemblable, Lemonnier l'a attribuée à deux jeunes filles romanesques — l'une est aveugle — dont il nous raconte avec infiniment de charme la touchante histoire. Cette *Chanson du Carillon,* c'est un de ces romans délicats, où il ne se passe presque rien, mais qui imprègne le lecteur d'une atmosphère de rêve et l'arrache doucement à la dure réalité quotidienne.

* * *

Le véritable personnage de *La Chanson du Carillon,* c'est Bruges : Camille Lemonnier a écrit le roman de Bruges comme il écrivit jadis le roman de Furnes, le roman de La Lys. A sa suite beaucoup d'écrivains belges ont adopté cette forme littéraire qui convient fort bien à leur tempérament lyrique et descriptif. C'est le roman de son village que M. Pierron nous raconte dans *Par-dessus la Haie.* M. Pierron y décrit, sous forme de journal, la vie intime d'un bourg de l'Ouest brabançon. Peu, point d'aventures, mais quantité de petits croquis dont il faut louer la sincérité et la fraîcheur. On peut regretter qu'il ne soit pas écrit avec plus de soin et plus de légèreté; on peut déplorer d'innombrables phrases contournées et bizarres, et surtout cette singulière impropriété des termes qui fait que M. Pierron emploie les adjectifs les plus inattendus. Mais, dans cette littérature familière, ces défauts apparaissent moins.

On consent qu'un journal rustique, une gazette du village soit écrite en bras de chemise, et si l'on parvient à se soustraire à l'agacement que produit ce style sans fermeté, on trouvera dans le livre de M. Pierron un parfum agreste et rustique, un charme simple et bonhomme, parfois une poésie robuste et populaire qui font de *Par-dessus la Haie* un des meilleurs livres qu'il ait publiés.

* * *

On retrouve ce même charme agreste dans le petit livre d'un tout jeune écrivain, M. D.-J. Debouck. Les *Vies agrestes* sont une série de petits poèmes en prose où apparaît, de la façon la plus intense, la nostalgie de la campagne. Je n'aime pas beaucoup les poèmes en prose : c'est un genre faux, un genre où se sont complus trop souvent des écrivains qui se trouvaient incapables d'écrire un conte, une nouvelle ou un poème. Mais on découvre ici l'accent d'un véritable écrivain.

" Je trouve à ces pièces rustiques, dit M. Georges Virrès, dans une charmante préface qu'il a écrite pour ce petit livre, cette caractéristique étrange : une manière de personnaliser le paysage, d'animer les inanimés, de donner l'apparence et l'intimité d'êtres vivants à la meule, à la route, aux champs, aux nuages, à la chaumière loqueteuse le long du chemin et qui titube comme un paysan revenu de la ville, à cette admirable *Auberge,* tour à tour gouge et meurtrière, derrière ses fenêtres qui luisent de désir rouge. Des rapprochements extraordinaires transposent nos sensations abstraites dans le domaine des choses tangibles; on goûte ici un mélange de vérité et de songe, d'esprit et de matière, avec des heurts, avec des hardiesses grinçantes, mais le point de départ d'une émotion soudaine, d'un voyage au delà des regards rachète, n'est-ce pas ? ces froissements passagers. "

On ne peut mieux caractériser la manière de M. Debouck. Il y a dans son petit livre bien des naïvetés, bien des imperfections, bien des manques de goût, mais il y a aussi une sincérité, un accent original qui rachète ces défauts-là.

* * *

Descriptions, poèmes, romans rustiques, c'est l'ordinaire de la production littéraire belge. Voici un

Phot. Soc. An. Belge de Phototypie.

Salon de printemps 1911.
Maurice Denis. — *La Vierge à l'Ecole.*

Digitized by Google

livre d'un tout autre caractère : c'est *Le Triomphe de l'Homme,* par François Léonard. M. François Léonard, qui a publié naguère un intéressant recueil de poèmes, doit être un admirateur passionné de Wells. Il n'en a pas la vision aiguë et logique, mais il en a l'imagination aventureuse : il place son roman dans un avenir fort lointain, dans un avenir où les hommes découvriront les ruines de Paris et du Louvre dans le sous-sol d'autres villes nouvelles. Le monde a été transformé par la science et la mécanique, à ce point qu'un savant peut enthousiasmer tous les peuples de la terre en leur proposant la conquête de l'Univers.

Ce savant leur explique que les irrégularités d'oscillation de la terre sur son axe ont été récemment expliquées par la formation sous la croûte terrestre de masses énormes et mobiles de pyrilyne; et il se propose d'établir entre cette masse de pyrilyne et le pôle magnétique un courant à haute tension pour désorganiser complètement l'harmonie des courants telluriques et projeter brusquement notre planète hors de son orbite... Tout d'abord, l'humanité frissonne d'effroi. Mais Neick, le savant visionnaire, fait retentir les mots de rêve altier : « Songez que, hors de notre petit monde, il existe d'autres mondes merveilleux ! Songez au triomphe total de l'humanité, rendue plus grande enfin que les forces naturelles, dirigeant elle-même, en dépit du soleil, le globe qu'elle habite, à travers l'infini ! »

Et l'humanité consent à la périlleuse aventure. Et l'homme réussit ; il réussit à lancer la Terre vers d'autres étoiles. Mais c'est le désastre, le cataclysme. C'est, pendant des siècles, l'agonie de la planète dans les ténèbres, dans le froid, dans des phénomènes fantastiques. Et l'humanité qui a saccagé les laboratoires retourne aux instincts primitifs, aux férocités, à l'ignorance, à l'effroi ; et elle s'éteint avant que la Terre aille finalement s'écraser, en poussière brûlante, sur un autre soleil.

La philosophie de cette histoire scientifico-fantastique apparait de la façon la plus limpide : c'est le châtiment de l'orgueil humain, mais j'aurais voulu que cette philosophie fit le sujet même du livre.

Phot. Soc. An. Belge de Phototypie.

Salon de Printemps 1911.

Ch. Van der Stappen. *Maternité* (Monument de l'Infinie Bonté).

C'est au propre une sorte d'apologue, un conte philosophique dans la manière de Voltaire, mais alors que Voltaire, avec son goût exquis, ramasse ses fables en un petit nombre de pages, et ne nous donne de détails que ce qu'il en faut pour préciser la pensée. M. Léonard, comme son maître Wells, se laisse emporter par son sujet. Au lieu d'un conte, il fait un roman, et ce roman est trop long pour ce sujet : ce qui m'intéresse dans un livre comme *Le Triomphe de l'Homme*, c'est l'apologue, c'est la leçon de morale humaine que j'en peux tirer. Quant à la description *scientifique* du monde au XXXe siècle, elle m'ennuie, parce que je la sens fausse. Je sais trop qu'on n'imagine pas l'avenir et quand on me parle de force nouvelle et merveilleuse je me demande pourquoi l'auteur qui invente l'électrostryge, ou la force à enlever les cuirassés en l'air afin de les transporter sur une montagne, ne me parle pas d'une pilule qui me permettrait d'être Dieu. Quand on voyage dans le royaume d'Utopie il n'y a pas de raison pour s'ar-

Digitized by Google

rêter. J'avoue donc que tous les détails descriptifs accumulés par M. Léonard me laissent froid. Je crois que s'il les avait réduits au minimum le pathétique saisissant de la fin du roman en eût été singulièrement accru. Ceci dit, on ne peut trop admirer la belle tenue littéraire du livre de M. Léonard, la noblesse de son inspiration et la netteté de son style. C'est certainement un des plus beaux livres de l'année.

L. DUMONT-WILDEN.

L'ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO

La période virulente de son développement

L'activité, le dévouement des Stanley, des Hanssens, des Coquilhat, des Vangele, des Nilis, des Parfonry, des Harou, des Braconnier, des de Macar, des Vande Velde, succédant à la période de conquête pacifique, par la côte orientale d'Afrique, avaient produit ce fait politique considérable, européen et mondial : la création d'un *Etat Indépendant du Congo* ayant pour souverain le Roi Léopold II. Désormais, il fallait féconder l'œuvre ; l'asseoir sur des bases politiques, administratives et financières sérieuses ; achever la délimitation détaillée du nouvel Etat : définir les droits respectifs des indigènes et des Européens ; préparer la mise en valeur de ces territoires immenses ; détruire, surtout, l'odieux trafic des esclaves qui déshonorait l'humanité et qui eût enrayé, par son existence, tout progrès, toute prospérité, toute conquête morale.

Le lieutenant adj. d'E.-M. Coquilhat au moment où il revint en Belgique, après avoir remis la station de Bangala à Van Kerkhoven.

Comme pour les travaux qui avaient eu pour aboutissement le Congrès de Berlin et la création solennelle du nouvel Etat, le Roi Léopold sut envisager froidement, résolument, ce problème si vaste et il sut provoquer, chez les Belges, les manifestations d'énergie, de volonté, de dévouement sublime qui devaient permettre d'en déterminer la solution complète, par la seule influence des forces morales : la marche ascendante de l'Etat Indépendant allait être rapide et triomphale.

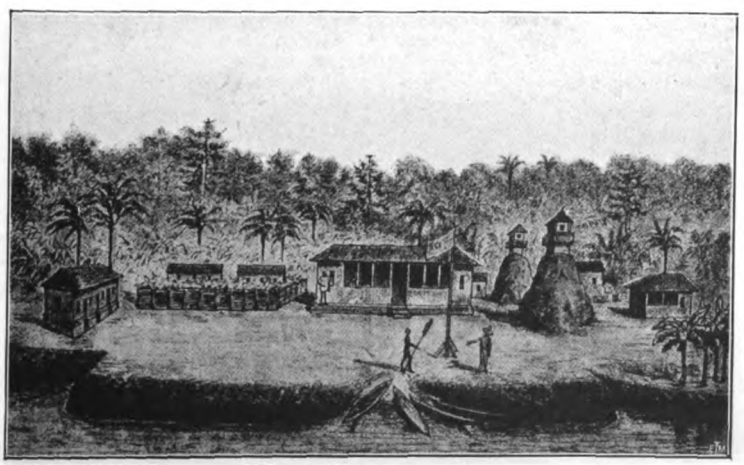

Pendant son voyage de retour, Coquilhat eut occasion d'admirer, à Bolobo, les travaux du lieutenant d'artillerie Liebrechts, qui avait fait de la station un établissement modèle sous tous les rapports.

Avant d'aborder cette période si active et si démonstrative des trésors de vaillance et de patriotisme des Belges, il nous faut présenter ces deux personnalités marquantes qui rayonnent d'un si vif éclat quand on jette un regard sur le chemin parcouru : Coquilhat, Vangele. Leurs deux silhouettes ressortent en vigueur dans cet immortel Panthéon que la Belgique doit aux colonisateurs du Congo.

Nous avons connu Coquilhat. C'était un petit homme pâlot, jaunâtre que, pour cette raison, ses condisciples de l'école militaire appelaient « Le Chinois ». Excessivement remuant, gesticulant, à la parole brève jusqu'à être saccadée ; mais ses yeux grands et profonds, comme des diamants noirs, jetaient des feux, illuminaient son visage, si mobile, d'une énergie, d'une résolution, d'une expression extraordinaires

Il était né en 1853 à Liége, où son père, officier d'artillerie des plus distingué, dirigeait la fonderie de canons, comme major. Son grand-père était d'origine française.

Bientôt, ses parents désolés apprenaient avec consternation que le jeune Coquilhat venait de disparaître, n'ayant pas réintégré l'institut Dupuich, où il préparait son entrée à l'école militaire.

Le secret de sa fuite était bien gardé. Il avait gagné Lille et prétendait mettre son bras et son cœur au service de la France écrasée, qui s'obstinait, sans armée organisée, à tenir tête au vainqueur.

Et Camille Coquilhat signa un engagement volontaire dans le corps dit : *Les Voltigeurs du Nord*. Il avait, à ce moment, 18 ans. Aussitôt

Digitized by Google

équipé, il se mit en route pour Bapaume, se battit dans les rangs français et fut fait prisonnier par les Prussiens à la bataille de Saint-Quentin, qui termina la résistance de l'armée du Nord. Cependant, notre enragé réussit à s'évader, fit 30 kilomètres pieds nus, sous un déguisement, et prétendait se réengager, lorsque le général Coquilhat, son père, parvint à l'attirer dans un hôtel, où il lui arracha l'abandon de sa courageuse et chevaleresque entreprise. Il le ramena à Anvers. Il bûcha ses auteurs, et quelques mois après son retour fut admis à l'école militaire. Il en sortit sous-lieutenant, au 2e de ligne, le 2 avril 1874.

Les Coquilhat sont de race : comme son frère aîné, actuellement colonel-commandant le 3e d'artillerie, il voulut conquérir le diplôme d'adjoint d'état-major et sortit brillamment de l'école de guerre.

Il partit pour le Congo avec Avaert et Parfonry, le 15 août 1882 (1).

Personne ne nous fera mieux connaître Coquilhat que le valeureux et habile capitaine Hanssens qui trace, de son camarade, ce portrait à la plume :

« Il faut voir Coquilhat lorsque nous abordons le sujet qui nous préoccupe... la physionomie ouverte et sympathique du lieutenant s'anime son enthousiasme prend le galop ; il se met à parler de son royaume de l'Iboko avec l'abondance et l'entrain d'un homme de vingt ans Il faut l'entendre, lorsqu'il prend la défense des Bangala cannibales, lorsqu'il indique le degré de perfectibilité auquel le nègre, actuellement inculte, peut atteindre au contact du blanc, par le travail honnête et rémunéré.

Son langage chaudement coloré, ses phrases, africaines par le pittoresque et le piquant des images, sont ponctuées par un geste vif, nerveux, empreint d'une verve juvénile. Coquilhat a appris à aimer le nègre bangala; il insiste sur la nécessité de le traiter toujours avec justice et bienveillance; à l'occasion, avec fermeté. Pour mon vaillant ami, le succès de l'œuvre de notre Roi ne fait pas l'ombre d'un doute; dans quelques années, avant longtemps, peut-être, les omnibus attendront au débarcadère d'*Iboko Station* les immigrants des deux mondes pour les conduire à l'hôtel de *Matamviké;* des Bangala garçons de café serviront leur clientèle blanche et noire sur les terrasses des rues d'Iboko et la cloche des steamers en partance pour le haut fleuve scandera de son tin-tin sonore la voix des employés criant : MM. les voyageurs pour l'Oubangi, les Stanley-Falls et Zanzibar, en route; le paquebot lève l'ancre!... » (1).

Coquilhat fut le vrai fondateur de la station des Bangala sur le Haut-Congo, à laquelle le Roi attachait tant d'importance. Après avoir fait, avec Hanssens, le voyage de Bolobo, prêté son aide à Vangele pour fonder la station de l'Equateur, dont ils firent une station idéale, au point d'émouvoir l'impassible Stanley lui-même, il fut emmené, par ce dernier, dans la région des Bangala. Parvenu à Iboko, Stanley subit un échec dans sa tentative de négocier avec Muta Binké, le chef de ce pays et regagna l'Equateur (11 janvier 1883). Plus tard, Hanssens, sur les vives instances de Coquilhat, se résolut à tenter à nouveau l'aventure. Ils arrivèrent chez Muta Binké le 4 mai; le 7, le traité était signé. C'est parmi ces populations indomptées que Coquilhat se forma aux idées que nous avons reproduites plus haut et qui tiennent du sublime. Il parvint, entouré de populations cannibales et guerrières, possesseur d'un territoire exigu cerné de toutes parts par des villages indigènes, à édifier une station, à se faire respecter jusqu'à obtenir le concours de ces noirs pour ses travaux. Avec une patience persévérante mise au service d'une volonté de fer et d'une vive intelligence, Coquilhat se mit à l'œuvre, l'âme tranquille et forte, malgré les mille et un incidents menaçants qui surgirent.

A deux reprises il dut son salut, en des moments de crise aiguë, à l'arrivée fortuite, inespérée de Hanssens (19 juillet), puis du steamer *Le Royal* (septembre).

Liebrechts Charles-Adolphe,
secrétaire général du département de l'intérieur
de l'Etat Indépendant comme major d'artillerie
(actuellement démissionné),
commandeur de l'Ordre de Léopold
et de tous les ordres congolais, Etoile à 2 raies,
nombreux ordres étrangers (2).

(1) Avaert, Henri-Michel, né en 1851 à St-Josse-ten-Noode, actuellement général commandant la 3e brigade d'infanterie à Anvers, officier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne, Etoile du Congo, décoré du Metdjidié, etc.

Part en 1882, avec Coquilhat, comme adjoint au chef de la station de Manyanga, chef de la station d'Issanghila (mars 1883). Retour en Europe pour maladie (décembre 1883). — 2e *Voyage*. Secrétaire du vice-administrateur général à Boma (1886). Mission chez les Portugais. Ouvre la voie des caravanes au Nord du Congo, substitut du ministère public à Boma (mai 1886). Rentre en mai 1887. — 3e *Voyage*. Commandant de la force publique (août 1888). — Dirige une expédition contre les Mussuronghes (août 1889). — Rentre le 30 octobre 1889. Fonctionnaire du département de l'intérieur de l'Etat - Mission en Egypte (1890). — Parfonry, Emile, ne en 1857, sous-lieutenant d'infanterie, part le 15 août 1882 pour rejoindre Stanley, qui le place chef de la station d'Issanghila. Stanley dit de lui : « C'est un des collaborateurs dont j'eus le plus à me louer. Il vécut assez pour se faire estimer par sa bravoure et son infatigable ardeur au travail. » Parfonry mourut le 24 mars 1883, à Manyanga, des suites d'un coup de soleil.

(1) Reproduit de l'ouvrage de M. Martin-Donos : *Les Belges dans l'Afrique centrale* (1886).

(2) Part le 7 mars 1883 (était sous-lieutenant d'artillerie) pour être adjoint à Stanley. S'est distingué en combattant les Bayanzi menaçant la station de Bolobo, il a la direction du canon Krupp qu'il a conduit à Léopoldville; il coule une pirogue d'un coup de canon pour inspirer le respect à Ibako, roi des Bayanzi. Il réédifie la station de Bolobo au milieu des hostilités incessantes des Bayanzi et court les plus grands dangers avec son camarade Brunfaut, les révoltés ayant fait sauter les poudres du canon. Incendie de la station qui est relevée à nouveau par l'énergique officier qui en fait une station magnifique. Délimite la frontière de l'Etat dans le Niadi (1880). Rentre en Europe (mai 1886).

2e *Voyage* (mai 1887). Chef de station de Léopoldville. Par son habileté calme prévient un grave conflit en obligeant Stanley à revenir sur une décision regrettable. La station de Léopoldville, sous la direction de Liebrechts, devint remarquable. Rentre en avril 1889. Délégué de l'Etat à la conférence antiesclavagiste (novembre 1889).

Comme secrétaire d'Etat de l'intérieur, le major Liebrechts avait l'entière confiance du Roi qu'il servit avec un inaltérable dévouement. Il assuma des responsabilités terribles et participa à l'œuvre si ardue et laborieuse de la remise du Congo à la Belgique.

Digitized by Google

En juillet 1885, quand le terme de son service approcha, Coquilhat en était arrivé à dominer complètement ces sauvages au point de décider un groupe d'entre les jeunes à l'accompagner aux Falls, pour constituer un noyau de la force publique.

Il laissait une station prospère et riante au lieutenant Vankerkhoven.

Pendant son voyage de retour, Coquilhat eut occasion d'admirer, à Bolobo, les travaux du lieutenant d'artillerie Liebrechts, qui avait fait de la station un établissement modèle sous tous les rapports (1).

Coquilhat reçut la croix de chevalier de l'ordre de Léopold au cours de ce voyage de retour. Le 21 octobre, il débarquait à Anvers. « Non, écrit-il, le bonheur n'est pas dans la contemplation de la tâche achevée; il est dans les angoisses de la lutte, dans ses lendemains incertains, dans ses déceptions, dans ses recommencements... »

Après avoir embrassé ses vieux parents, après cinq mois, à peine, d'un repos bien gagné, il repartait, le 23 mars 1886, avec le sous-lieutenant Dhanis; il croisa le lieutenant Vankerkhoven et apprit de lui, avec joie, que la station des Bangala était de plus en plus prospère. « Vous avez semé, j'ai récolté », lui dit le brave officier qui, à son tour, venait d'être décoré par le Roi.

Cette fois, Coquilhat vit son commandement et aussi sa responsabilité s'étendre : il fut chargé par le gouverneur Janssens de la direction supérieure des Falls, en même temps que de celle du Bangala. Il devait, avec 350 Cafres, établir les garnisons du Haut-Congo. Il quitta, après diverses missions, la station de Léopoldville, le 19 juillet, sur le *Stanley*, ayant avec lui le lieutenant de cavalerie *Dubois*, qui devait être le second de l'officier anglais *Deane* à Stanley-Falls.

Parvenu à Bangala, Coquilhat avait reçu de mauvaises nouvelles des Falls où, depuis quelque temps, une agitation se manifestait de la part des Arabes. Il rebroussa pour porter secours à l'Anglais Deane qui, avec le lieutenant Dubois, avait la direction des Falls. Il laissa la station aux soins du lieutenant Baert, après avoir pris diverses mesures pour prévenir tout soulèvement. Il força les étapes, anxieux, souffrant horriblement de dysenterie; mais il eut la douleur de trouver la station incendiée aux mains des Arabes. Le lieutenant Dubois, après s'être vaillamment comporté, s'était noyé dans le fleuve pendant la retraite et Deane fut retrouvé nu, malade, décharné, sous un abri improvisé dans la forêt. Sa conduite pour sauver la station avait, comme celle du lieutenant Dubois, été héroïque; ils avaient insuffisamment de munitions, n'avaient qu'une poignée de soldats peu sûrs, hésitants, et soutinrent, néanmoins, les assauts les plus furieux des Arabes. Ils combattaient le jour et utilisaient la nuit à renforcer les défenses de la place et à en surveiller les approches. Quand ils se retirèrent, après avoir incendié les constructions de la station, ils n'avaient plus sous leurs ordres que quatre Houssa. Deane, lorsque Dubois, glissant sur une roche, perdit pied, se porta au secours de son brave compagnon, l'ayant saisi à bras le corps, il croyait l'avoir sauvé; mais il s'aperçut bientôt de ce qu'il n'enlaçait qu'un cadavre (1) !

Coquilhat, qui ne disposait d'aucune ressource, se reporta en hâte vers Bangala, où, ironie du sort, Vangele, qui venait d'y arriver avec le lieutenant Liénart et le baron de Stein, lui communiqua qu'il avait à se porter aux Falls pour se placer à la tête de cette station.

Mais le pauvre lieutenant défendait déjà sa vie; il était attaqué aux intestins et souffrait terriblement. Il rentra au pays le 18 décembre. Il y fut reçu triomphalement comme membre de la Société de Géographie. Il avait été nommé capitaine d'état-major le 10 avril 1886, peu de jours après son départ: il avait 33 ans, un avenir brillant s'ouvrait devant lui.

L'inspecteur d'Etat Vankerkhoven Guillaume, né à Malines en 1853.

Caractère aventureux. A 14 ans participa à la campagne de Rome dans les troupes pontificales. Etait lieutenant adjoint d'état-major, en 1883, quand il partit pour le Congo avec Liebrechts et Nilis, remplit diverses missions. En août 1885, il remplace Coquilhat à Bangala, impose la paix aux belliqueux sujets de N'Goumba, expédie 45 jeunes Bangala aux Falls. Rentre au pays en juin 1886 (2).

* * *

Camille Coquilhat connut les affres de l'injustice. En apprenant le désastre des Falls, le Roi avait éprouvé un très vif mécontentement: on sut lui persuader que Coquilhat aurait pu empêcher ce cruel échec; il fut le bouc émissaire : chacun tira son épingle du jeu pour éviter les responsabilités. Coquilhat n'était-il pas décoré, capitaine d'état-major, pourquoi serait-il resté au Congo, sa maladie était simulée pour justifier son retour en Europe et le

(1) Le major Ch. Liebrechts, qui dans la suite occupa une haute situation dans le gouvernement de l'Etat, publia, en 1909, sous le titre *Souvenirs d'Afrique*, le récit de son séjour à Léopoldville, Bolobo et l'Equateur, ouvrage très intéressant et bien documenté.

(1) Coquilhat a relaté lui-même l'événement, mais dans un langage dont la modestie ne mit pas assez en relief l'héroïsme qu'il déploya personnellement. (Liebrechts.)

(2) *2e Voyage* (octobre 1886). Reprend son commandement de Bangala. Explore avec Dhanis l'Upoto (mai 1887). Conduit à Basoko l'expédition destinée à occuper la rive droite du Congo. Commissaire de district (octobre 1888). Continue à aider Dhanis. Rentre le 3 mars 1890.

3e Voyage. Comme inspecteur d'Etat. Doit occuper la région de l'Uele par l'Itimbiri, pacifier la contrée, expulser les piliards arabes et atteindre Bahr El Gazal. Ponthier est à l'avant-garde; il se porte sur Djabir et doit rebrousser (50 tués dans la forêt d'Iamekela). Le 21 novembre Vankerkhoven, suivant son lieutenant, atteint Bomokandi où le reçoivent Ponthier et Meltz et où toutes les forces de l'expédition sont concentrées en décembre et sont bientôt assaillies de toutes parts. Crée une station (Amadis) comme point d'appui et se porte sur Mombanga. Le 7 février 1891, fondation de la station Maïmunza; puis celles de Mangara, de Dungu et de M'Bittima. Il atteint enfin le Zoro supérieur, fonde le poste de Lemhin et pousse jusqu'à Wadelaï, fonde le poste de Ganda.

Après des travaux aussi extraordinaires, Vankerkhoven allait être reçu en triomphateur dans sa patrie, quand il périt d'une balle tirée, dit-on, accidentellement par un des siens, pendant une lutte avec des ennemis. Grande figure devant laquelle on s'incline respectueusement.

Digitized by Google

Roi crut à ces infamies. Cependant, trois hommes de cœur, tous trois ayant le souci de l'honneur du corps d'état-major dont Coquilhat faisait partie : les généraux baron Jolly, Chapelié et Peny entreprirent de faire éclater la vérité. Le Roi, noblement, reconnut l'injustice de la disgrâce qui frappait Coquilhat Mais le jeune officier était gravement atteint par la dysenterie devenue chronique et ce grand cœur, qui avait silencieusement supporté toutes les injustices, plutôt que de parler et de jeter le discrédit sur l'œuvre congolaise, crut devoir pousser plus loin encore l'abnégation : il accepta de retourner au Congo où la mort devait fatalement en faire sa proie. Le portrait de Coquilhat, fait à Boma, montre assez que le vigoureux « petit chinois », sous l'habit de gouverneur, n'était plus que l'ombre de lui-même : il portait la mort sur ses traits.

Pour comprendre l'irrésistible attraction qu'il subissait, lisons ce qu'il écrivit dans son livre *Sur le Haut-Congo*, qui parut en 1888 :

« La Belgique ne fait pas tout ce qu'elle peut pour augmenter sa prospérité et soutenir le glorieux renom de son roi. Son attitude a des apparences dépourvues de la noblesse qui lui convient: elle semble guetter l'avenir et être prête, s'il est douteux, à en laisser les risques à son souverain et s'il devient avantageux, à en réclamer les bénéfices. Cette indécision est particulièrement douloureuse pour ceux qui, sans espoir d'avantages personnels, ont été de tout cœur et de bonne foi travailler au Congo, à l'agrandissement du patrimoine commun. »

Parole sévère qui grandit singulièrement ce jeune héros, qui explique son abnégation sublime quand il s'embarqua le 28 mars 1890, avec la haute dignité d'inspecteur d'État, pour mourir comme vice-gouverneur, un an après, à Boma.

Il était condamné, mais il se suggestionna pour se persuader que son état maladif se transformerait au Congo !

La *Défense nationale* (1) du 5 juillet 1891 fit le compte rendu des funérailles imposantes faites au vice-gouverneur Coquilhat, dont le corps fut ramené dans sa patrie par les soins de sa famille. Le Roi se fit représenter par le gouverneur général du Congo, Janssen, le baron Van Eetvelde et un officier d'ordonnance. Le général Brewer, chef du corps d'état-major, après le baron Van Eetvelde, retraça la vie militaire de Coquilhat Nous reproduisons une partie du discours du baron Van Eetvelde :

« Coquilhat a aidé à fonder, au delà des mers, une nouvelle et vaste Belgique, à élargir l'horizon politique et intellectuel de la patrie belge Si le progrès n'est pas un vain mot, ne devons-nous pas nous applaudir que des hommes de cœur se fassent les apôtres de notre civilisation auprès des races déshéritées de l'Afrique. Soutenons de nos sympathies les nobles âmes séduites par ces héroïques vocations Elles sont nombreuses dans l'armée belge et c'est un de ses plus purs titres de gloire, l'éclatante preuve des vertus sur lesquelles, à l'heure du péril, la patrie pourra compter. » Paroles élevées, dignes de la grande âme disparue de cette terre après nous avoir montré le chemin de « la plus grande Belgique ».

Un modeste monument a été élevé à Coquilhat dans le parc de la Pépinière, à Anvers.

Coquilhat, ardent patriote, était aussi un fin lettré: il a écrit, d'une plume alerte et spirituelle, de nombreux récits et études sur le Congo, parmi lesquels plusieurs grands ouvrages : *Sur le Haut-Congo*, *Chez les Bangala*, etc.

(1) *Revue militaire belge* sous la direction d'Eugène Tardieu, où je fus principal collaborateur pendant cinq ans

Le lieutenant de cavalerie Dubois, né à Pessoux en 1856, (d'après le livre de A. Chapeaux, *Le Congo historique*).

1er *Voyage* au Congo le 19 octobre 1884, avec Jérôme Becker (expédition de la côte orientale). 2e *Voyage*, 17 mars 1886. Désigné pour les Stanley-Falls comme adjoint à l'Anglais Deane. La station attaquée par les Arabes et brûlée après un simulacre de paix qui est une félonie. Dubois meurt noyé dans le fleuve en s'échappant avec Deane, après des prodiges de bravoure (23 août 1886).

Vangele, Alphonse (1)

C'est un enfant de Bruxelles, il en a la pétulance narquoise, l'esprit vif, éveillé ; c'est l'écureuil, comme l'appela Stanley. Né le 25 avril 1848, il entrait, à 19 ans, dans l'armée comme volontaire et conquérait l'épaulette de sous-lieutenant en 1872, ce qui n'était pas facile, à cette époque, pour ceux sortant des rangs, dont on exigeait toutes les qualités de caractère, de conduite, d'instruction et de loyalisme. Mais Vangele en avait à revendre de toutes les vertus militaires et, résolument, fit voir, comme Storms, ce que vaut l'officier sorti du rang; il entra à l'école de guerre et fut diplômé adjoint d'état-major (1881). Aussitôt, il roulait dans sa tête de vastes projets. Son enthousiasme, qui est sa qualité dominante, l'entraînait, en imagination, vers ces lointaines et mystérieuses contrées noires; son patriotisme le poussait à aider son souverain dans son entreprise gigantesque : il offrit ses services à l'Association internationale africaine.

En octobre 1882 il se rendit à Léopoldville, avec le lieutenant du génie Valcke, pour créer une voie de communication entre Léopoldville et le Bas Congo Il commença par fonder une station à Luteti, district de N'Gombe (15 octobre 1882).

Il fut le chef de cette station pendant six mois, en fit un séjour confortable, acquit une grande influence sur la région ; mais le bouillant officier rêvait d'actions plus énergiques et Stanley avait jeté les yeux sur lui pour l'accompagner, avec Coquilhat, dans la reconnaissance du Haut-Congo. Le 9 mai, une flottille, composée des steamers *En Avant*, *Royal*, *Eclaireur* et *A. I. A.*, se mit en route pour l'Equateur, où elle arriva le 14 juin 1883. « Pile ou face », dit Stanley, et ce fut Vangele, l'organisateur émérite, qui fut désigné par le sort pour créer la station de l'Equateur. Son digne compagnon, Coquilhat, resta avec lui. On conçoit les prodiges qu'accomplirent ces

(1) Le portrait a paru dans *L'Expansion Belge* de mai 1911.

Digitized by Google

deux joyeux, ardents et éminemment intelligents et débrouillards officiers belges! Un cri d'admiration s'échappa de la poitrine du placide Stanley, à la fin de septembre, quand il revit cette station. «Une médaille, fondez une médaille, s'écria-t-il, elle reviendra à ces deux officiers ! »

Toujours éveillé, attentif, Vangele, en attendant mieux, reconnait le cours du Ruki et en août 1884, avec Hanssens, qui était rempli d'admiration pour ce jeune, ardent et gai compagnon, il fit la reconnaissance de l'Ubangi, dont les deux rives devinrent possession de l'A.I.A.

Il reçut, d'Hanssens, la mission d'approvisionner les Falls. Le lieutenant Liebrechts a spirituellement raconté les inquiétudes que leur donnait le professeur de comptabilité Van den Plas, qui accompagnait Coquilhat. Ce grave fonctionnaire se prêtait au jeu et menaçait, à tout instant, d'ouvrir ses bouquins et de commencer sa première leçon (1). Ah! les braves jeunes gens, accomplissant leurs actions héroïques le sourire aux lèvres et la joie au cœur !

Quand, le 25 janvier 1885, le lieutenant Vangele arriva aux Falls, ayant accompli sa mission de ravitaillement de cette station, des signes non équivoques de la duplicité des Arabes s'étaient révélés.

Le jeune explorateur avait constaté, en cours de route, que les populations étaient sous l'empire d'une terreur folle qui les faisaient fuir à l'approche des embarcations européennes. Aux confins de l'Aruwimi, c'était la désolation, le silence mortel, la fuite des habitants.

Vangele, aussi fin diplomate que brave soldat, traita avec le chef des Arabes, Tippo-Tip, et le fit magistralement, dit Liebrechts (1), alliant la fermeté à une diplomatie éclairée et il pesa sur Tippo-Tip, en faisant valoir les appuis que l'Association s'était créés en Europe.

Après avoir assuré la situation des Falls, Vangele, harrassé par trois années d'incessant labeur et affaibli par les fièvres qui l'avaient accablé périodiquement, prit la route de la patrie (15 mai 1885). Il avait conclu de nombreux traités avec les chefs et assuré à l'Etat la possession de vingt-cinq nouveaux districts.

Nous avons dit, déjà, qu'à la mort du capitaine Hanssens, Vangele avait été désigné pour commander tout le district du Haut-Congo.

Le Roi le nomma chevalier de l'Ordre de Léopold, en même temps que Coquilhat, le 27 mai 1885.

Récompense hautement méritée qu'ils pouvaient porter avec orgueil.

Le gouvernement désirait recevoir d'un officier de sa valeur et de sa clairvoyance (2) des renseignements précis. Mais l'heure du repos n'avait pas sonné. Une dizaine de jours après son retour, Vangele repartait pour le Congo, comme chef de tout le territoire compris entre l'Aruwimi et les Falls. Il atteignit Léopoldville le 26 octobre; mais les atteintes de fièvre qui l'avaient tant fait souffrir à l'Equateur lors de sa première expédition l'accablaient; il dut se rendre à Madère pour se refaire.

Troisième départ, le 29 juin 1886, avec mission d'explorer l'Ubangi au delà du 4e degré de latitude Nord et de pousser l'étude à fond. Le lieutenant d'artillerie Liénart lui était adjoint.

« L'officier belge qui a recueilli les plus grands résultats dans la reconnaissance du réseau fluvial du Congo fut incontestablement le capitaine Vangele (3).

Le vice-gouverneur Coquilhat Camille, (d'après une photographie appartenant au colonel d'artillerie Coquilhat, faite à Boma par la maison Shanu).

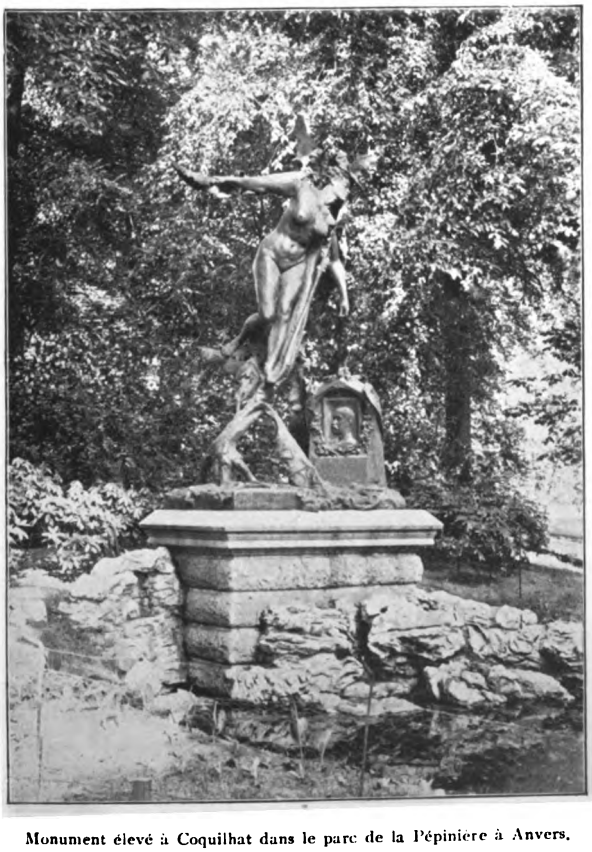

Monument élevé à Coquilhat dans le parc de la Pépinière à Anvers.

(1) C'était un moyen habile de ne pas révéler à ses jeunes compagnons le but de la mission confidentielle qui lui était confiée. Dans la suite, il a été constaté que l'intendant Van den Plas avait apporté une réforme complète dans les procédés administratifs de l'Etat.

(1) *Souvenirs d'Afrique*, p. 120.
(2) *Idem*, p. 130.
(3) *Idem*, p. 232.

Digitized by Google

C'est lui qui, avec le capitaine Hanssens, avait, dès 1884, reconnu, le premier, l'embouchure de l'Ubangi.

En 1886, il le remonte jusqu'à Zongo, d'où, arrêté par l'obstacle que présentent les rapides en cet endroit, il cherche à pénétrer le mystère du fleuve en gagnant son cours supérieur par l'Itumbiri .. Dès l'année suivante, en 1887, assisté du lieutenant Liénart, il aborde de nouveau l'Ubangi et cette fois, remontant les rapides au milieu de mille périls et grâce à des prodiges d'énergie et d'ingéniosité, il résout définitivement le problème du système hydrographique du fleuve. Cette dernière exploration fit sensation dans les milieux coloniaux; elle mit en relief l'énergie que savait déployer l'officier belge. Il avait exploré la Lulonga et le Lopari, entre-temps, et fixé la position de l'Uelé.

Le 1er février 1888, après tous ces importants travaux entremêlés de combats contre les Yokoma et d'autres peuplades hostiles notre explorateur regagna Léopoldville et reçut la mission de conduire aux Stanley-Falls l'expédition préparée par Liévin Van de Velde, dont le but était d'occuper et de réorganiser cette station.

Le commandant Vande Velde Liévin, né à Ledeberg (Gand) en 1850. Etait lieutenant au 8e de ligne quand le Comité d'études du Haut-Congo le désigna (mai 1881) pour aller chercher au Cap 250 Zanzibariens et les amener au Congo (2).

Il remplit cette mission avec la vigueur et l'intelligence qu'il apportait en toutes choses et rentra en Europe, après avoir remis les Falls au capitaine Haneuse (1) ayant sous ses ordres les lieutenants Alfred Baert, Bodson et le sous-lieutenant Hinck.

(1) Le colonel retraité Haneuse partit pour le Congo comme lieutenant en 1882, comme chef du poste de Munyanga, remplaçant Nilis. Il rentra en Belgique le 15 août 1884.

L'Etat avait hardiment nommé Tippo Tip aux fonctions de vali des Stanley-Falls. Il fallait le surveiller. Haneuse lui fut adjoint comme résident belge (août 1888). Il reconstruisit entièrement la station, aidé par Bodson et Hinck.

Explore le Lomami avec Delcommune, recrute des troupes pour l'Etat sur la côte orientale et séjourne dans ce but à Zanzibar (avril 1890 à mai 1891). Il se rend en Abyssinie puis en Arabie (1892 et 1893); il remplit des missions délicates avec grande habileté.

(2) Avec son frère Joseph et Nilis se porte au secours d'Issanghila qui fut débloqué. Son frère périt terrassé par la fièvre à Vivi, le 23 mai. Liévin prend la direction d'un lazaret à Vivi et y soigne les malades. Commandant de Vivi (1882), il est chargé de fonder un poste à l'embouchure du Kouilou, passe des traités et s'empare de tout le Kouilou inférieur. Fonde Rudolfstadt et Baudouinville, engage des luttes avec les indigènes en se portant au devant de l'expédition Elliot. Rentre en Belgique le 5 octobre 1883. En Europe, il fait construire de nouveaux steamers et le 21 mars 1885 repart pour le tracé du chemin de fer. Il opère avec habileté plusieurs reconnaissances et rentre le 25 décembre 1885, son retour s'imposant par son état de santé.

Il mourut à Leopoldville le 7 février 1888, quelques mois après s'y être rendu à nouveau. C'était un ardent apôtre de la civilisation congolaise.

Au début de l'année 1889 le Roi Souverain fit, de nouveau, appel à la savante et tenace collaboration du capitaine Vangele, pour qu'il poursuivit, sur l'Ubangi et ses affluents, ses découvertes antérieures. Accompagné du lieutenant Georges Le Marinel, du capitaine Hanolet, du sous-lieutenant Busine, du sergent Schaak, de deux capitaines de steamer et d'un interprète, l'expédition embarquée sur l'*En Avant* et l'*A. I. A.* parvint à Bangala et remonta l'Ubangi. Le 25 juin, elle arrivait à Zongo. Hanolet y fonda une station; à 300 kilomètres plus haut, fut fondé le poste de Banzy (chef, le sous-lieutenant Busine). Tout ce qui touche au fleuve entre Banzyville et Mokoangai fut reconnu par Vangele et G. Le Marinel, y compris l'embouchure du Kuanga et du Benghi.

L'achèvement de tous ces travaux, leur complément par de nouvelles découvertes d'affluents, par la signature de traités, par la reconnaissance du drapeau bleu, par la fondation de postes et de stations dont la plus importante au confluent du Bomu et de l'Uele (chef, De Rechter) absorbent toute l'activité de Vangele, jusqu'en octobre 1890, époque à laquelle le gouvernement de l'Etat lui prescrivit de se réunir au capitaine d'E.-M. Roget, fondateur d'un poste à Djabir.

Le sous-lieutenant d'artilerie Liénart Charles, (actuellement major), né à Anvers le 5 novembre 1861, fils du lieutenant général Liénart, inspecteur général du génie (2).

Renforcé d'une vingtaine d'hommes fournis par le chef Bangasso, Vangele, réuni au lieutenant de cavalerie Milz, chef de Djabir, défait une troupe de pillards arabes.

Après avoir remis le commandement du poste de Yakoma, qu'il avait fondé antérieurement, au lieutenant Le Marinel, Vangele rentra au pays (15 janvier 1892).

Le nom du capitaine Vangele restera éternellement attaché à l'œuvre du Congo, dont il fut l'un des pionniers les plus actifs, les plus intelligents et les plus courageux (1).

(1) Albert CHAPEAUX. — *Le Congo*, p. 210.

(2) Sous-lieutenant d'artillerie, part pour le Congo le 15 juin 1885. Travaille à la brigade topographique (étude du tracé du chemin de fer). Exploration de l'Ubangi et de l'Uele avec Vangele (1886 à 1888). Soutient un brillant combat contre les Yakoma qui veulent s'emparer du steamer.

2e Voyage au Congo avec F. Vande Velde pour explorer le Kwango. Commandant du district de Luluabourg (juin 1890 à octobre 1891). Explorations.

3e Voyage au Congo (6 janvier 1893). Commissaire de district de 1re classe au Rubi-Uele. Rentre le 11 janvier 1894, forcé d'abandonner l'Afrique pour cause de maladie grave. Actuellement major au 8e régiment d'artillerie à Louvain. Officier instruit, énergique, brillant. Orateur intéressant.

Digitized by Google

Le Roi éprouvait pour le brillant officier-explorateur cette même admiration; car il l'attacha à sa Maison comme officier d'ordonnance. Mais le caractère bouillant et indépendant de Vangele n'était pas fait pour de pareilles fonctions toutes d'apparat; il demanda à en être déchargé. Le cinquième voyage de Vangele en Afrique eut lieu en 1897. Il partait comme vice-gouverneur général. Le baron Dhanis était aux prises avec les Batetela révoltés. La mission de Vangele était très délicate, car le brave Dhanis, rappelé par le gouvernement, n'entendait rentrer qu'après avoir écrasé la révolte. Le vice-gouverneur Vangele avait pris les meilleures mesures pour avoir raison des rebelles, quand il dut, la mort dans l'âme, se démettre de son commandement, frappé de maladie. Le baron Dhanis reprit les opérations et dompta les rebelles.

Vangele, transporté en hamac à Kabumbare, fut rapatrié dès que son état le permit.

La Belgique devra se souvenir de Vangele comme d'un de ses enfants illustres. Son nom est admiré à l'étranger. Dans l'œuvre gigantesque entreprise par le Roi Léopold II, Coquilhat et Vangele se sont haussés à la hauteur des plus grands citoyens. Ils méritent la reconnaissance nationale.

Lieutenant général Bon W. DE HEUSCH.

L'ART FLAMAND ET HOLLANDAIS

En fondant *L'Art Flamand et Hollandais* (Onze Kunst) il y a une dizaine d'années, ses promoteurs assumèrent une bien lourde tâche. Il s'agissait de doter notre pays d'une publication comparable aux grandes revues d'art françaises, allemandes ou anglaises, mais qui serait spécialement consacrée à l'art ancien et moderne de la Belgique et de la Hollande. Si, au point de vue de la richesse du domaine à explorer, nous n'avions rien à envier à nos grands voisins, il n'en était pas de même en ce qui concerne nos ressources pécuniaires, forcément limitées par l'exiguïté de notre territoire. Il s'agissait donc de vaincre des difficultés sans nombre, d'écarter des dangers constants.

Charles Van der Stappen travaillant au monument du Travail.

Né à Bruxelles le 29 décembre 1843, décédé le 21 octobre 1910. — Membre de l'Académie royale des Beaux-Arts, des Sciences et des Lettres de Belgique et de l'Académie royale de Dresde; membre correspondant de l'Académie de Venise. — Professeur à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles (1883); directeur de cette institution (1898). — Officier de l'Ordre de Léopold; chevalier de la Légion d'honneur, de l'Ordre des S. S. Maurice et Lazare, de l'Ordre de la Couronne de fer, etc. — Médailles d'or, Bruxelles 1869, Munich 1890; médaille d'honneur, Paris, 1889; diplôme d'honneur, Berlin, 1891; grandes médailles d'or, Budapesth, 1897; Berlin et Vienne, 1898.

L'Art Flamand et Hollandais a victorieusement traversé ces épreuves, grâce à de grandes sympathies, grâce surtout à des dévouements se dépensant sans compter.

Depuis deux ans, l'avenir de la publication est définitivement assuré par la fondation d'une société anonyme, composée d'un groupe d'amateurs et de mécènes.

Le premier coup-d'œil jeté sur cette revue révèle sa haute valeur artistique. Le texte est orné d'initiales, de culs-de-lampe, d'entêtes spécialement taillés sur bois; les illustrations sont très abondantes et très soignées, et constituent un des principaux attraits de la revue. Choisies avec soin parmi les productions les plus intéressantes de nos artistes anciens et modernes, elles reproduisent surtout des œuvres peu ou pas connues et inédites. Comme document graphique, le recueil est désormais indispensable à tous ceux qui s'occupent de l'histoire de notre art national. Quant au texte, *L'Art Flamand et Hollandais* a réussi à

Digitized by Google

grouper les critiques et les savants les plus éminents s'occupant de la matière. Bornons-nous à citer les noms de MM. A. Bredius, Jos. Destrée, Franz Dülberg, L. Dumont-Wilden, Georges Eekhoud, Fierens-Gevaert, Max-J. Friedländer, Arnold Goffin, C. Hofstede de Groot, Henri Hymans, Paul Lambotte, W. Martin, Max Rooses, F. Schmidt-Degener, le chevalier J. Six, W. Steenhoff, W.-A. Valentiner, A. Vermeylen, Jan Veth, etc.

Les matières traitées dans la revue se divisent en trois groupes bien distincts : l'art ancien, l'art contemporain et l'art décoratif moderne. Dans chacune de ces rubriques sont publiées des monographies, des études d'ensemble sur des groupements d'artistes, sur des relations d'école à école, d'époque à époque, de maître à maître.

La revue ne manque jamais de commémorer, dans des numéros spéciaux ou dans des articles étendus, abondamment illustrés, les grands événements artistiques qui marquent dans l'histoire de notre art national — telles pour l'art ancien, les expositions des Primitifs, de la Toison d'Or, de l'art du XVIIe siècle, des arts anciens Bruxellois et Liégeois, des Dinanderies, des œuvres de Jordaens, etc., —; pour l'art moderne elle célébra dans des numéros spéciaux; Leys et de Braekeleer, Alfred Stevens, Constantin Meunier, Joseph Israëls, Julien Dillens, Jef Lambeaux, Charles van der Stappen.

Cet aperçu de notre mouvement artistique est complété par les " chroniques " où sont passées en revue les expositions de moindre importance, les publications d'art, etc.

Au point de vue "expansionniste" *L'Art Flamand et Hollandais* a un rôle important à tenir. Nos artistes de jadis ont devancé de loin les plus hardis expansionnistes de nos jours. Au XIVe et au XVe siècle ils émigrèrent vers la Bourgogne, où ils fondèrent une école florissante, tout imprégnée du caractère flamand: ils influencèrent non moins leurs collègues d'outre-Rhin, et nos van Eyck, nos van der Weyden, nos van der Goes firent briller la gloire de l'école flamande jusqu'au cœur de l'Italie.

Plus tard, ce fut l'exemple d'un van Dyck qui suscita la floraison de l'école anglaise, tandis que l'Europe entière subit l'ascendant du génie de Rubens.

L'Art Flamand et Hollandais a fait de ce mouvement d'expansion l'objet favori de ses recherches et de ses études. Mais elle fait plus : elle estime que nos artistes d'aujourd'hui ont le devoir de continuer ces glorieuses traditions. Elle suit avec intérêt leurs expositions à l'étranger et stimule leurs efforts. Elle s'attache à mieux faire connaître et apprécier leurs mérites chez nos grands voisins, et, à ce point de vue, ses tendances et ses aspirations se confondent avec celles de *L'Expansion Belge*.

Aussi nous faisons-nous un plaisir de donner ci-dessous quelques larges extraits du dernier numéro spécial de *L'Art Flamand et Hollandais* consacré à Ch. Van der Stappen. L'étude est de M. Arnold Goffin; les clichés nous ont été gracieusement prêtés par l'intéressante revue.

Vittoria.
(Bronze chez M. Philippson et marbre chez Mme E. Marlier, Bruxelles).
Cette « tête laurée à l'expression empreinte d'une sorte d'auguste amertume », fait partie d'une quantité d'œuvres de Van der Stappen, exécutées d'après des modèles italiens.

On reste surpris lorsque l'on essaie de dresser la liste des œuvres de Charles Van der Stappen, du nombre et de la diversité de ses travaux. On inscrit des titres dont l'énumération paraît devoir se prolonger indéfiniment, on feuillette des photographies, on compare des figures modelées à des années d'intervalle et qui semblent

Digitized by Google

l'expression d'abord tâtonnante puis décisive d'une même pensée, on s'arrête, saisi, devant des esquisses jetées en une séance, dans l'élan passionné de l'inspiration, et qui ont été détruites sans recevoir une forme définitive. Et, finalement, on s'interrompt, rêveur, pris d'admiration, mais aussi de tristesse : c'est toute une vie d'artiste, belle, vaillante, qui vous passe sous les yeux ; une grande vie, toute commandée par l'idéal, par le désir et l'impatience de l'œuvre, par la volonté d'imposer à la matière les formes de l'esprit...

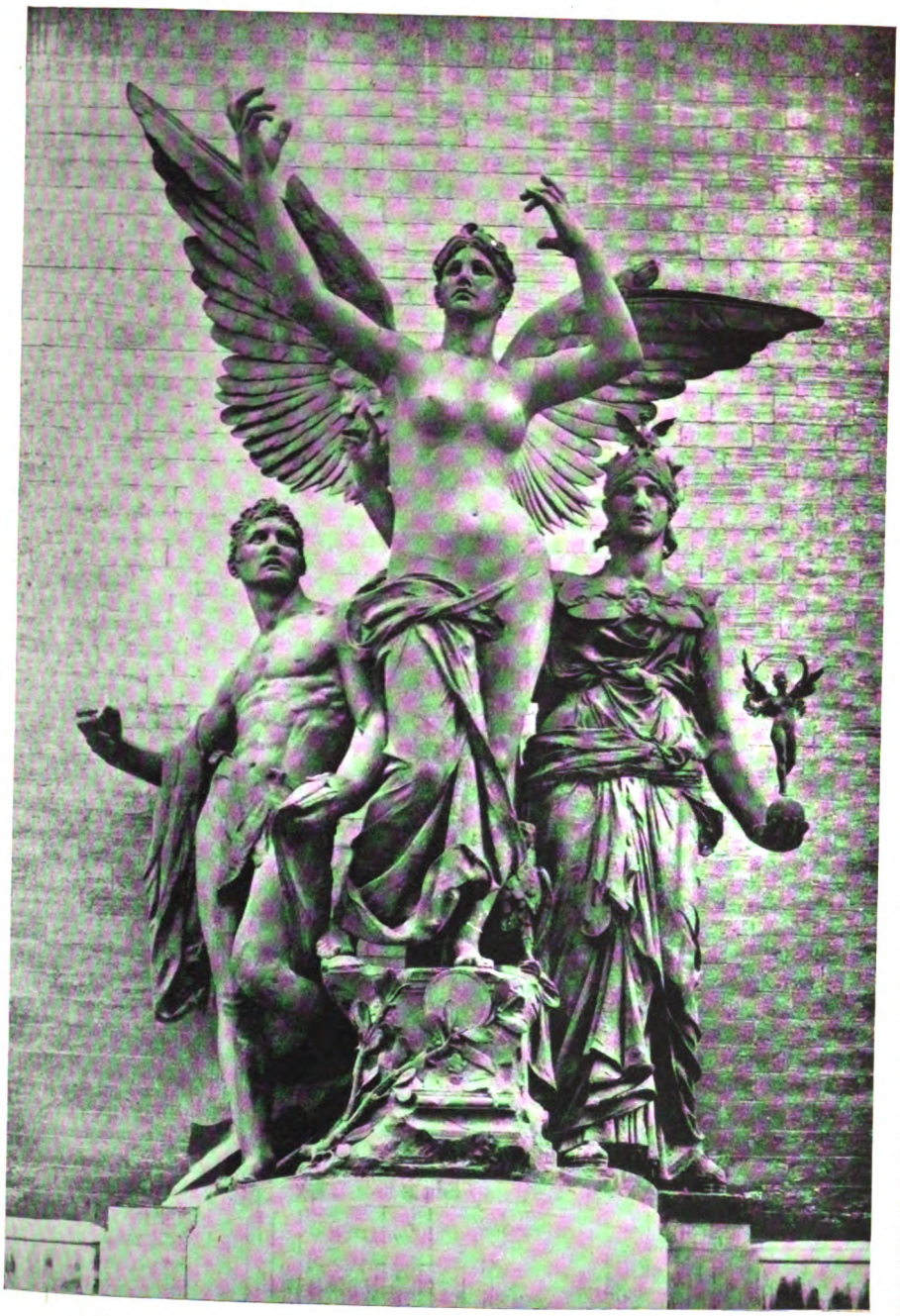

L'Enseignement de l'Art.
(Groupe en bronze décorant la façade du Palais des Beaux-Arts à Bruxelles).
A demi-nue, ailée, l'*Inspiration* est prête à prendre son vol ; elle est debout sur un chapiteau antique comme l'art sur la tradition. A ses côtés se trouvent, à droite, le jeune artiste pensif dont elle a rempli l'imagination de nobles visions ; à gauche, Minerve, c'est-à-dire la science, la sagesse, l'harmonie.

Van der Stappen appartint, en même temps que nombre d'autres maîtres destinés à la célébrité, Agneessens, Emile Wauters, Fernand Cormon, les frères Oyens, Verheyden, à l'atelier que Jean Portaels dirigeait avec un esprit si libre de préjugés esthétiques, si dénué de tout dogmatisme, si respectueux de la personnalité des disciples. La saine tradition de la tolérance, Portaels l'avait reçue de son maître Navez, professeur indulgent de toute une génération de romantiques ou de réalistes déterminés, dont les œuvres devaient apparaître au vieil et fervent artiste classique comme la négation de la sienne propre.

A l'heure où Van der Stappen et son contemporain Vinçotte commençaient leur carrière, la sculpture était toute livrée encore aux lois les plus glacées de l'Académisme.

Geefs et Fraikin, honorables et médiocres, régnaient dans les écoles et présidaient les jurys oracles officiels qui dictaient les règles du beau au peuple soumis des jeunes pétrisseurs de glaise. Depuis le commencement du siècle, la Belgique n'avait point eu le bonheur de produire de statuaire capable, comme Rude ou comme Carpeaux en France, de susciter autour de lui des mouvements régénérateurs. Dans la peinture, en partie sous l'influence d'une évolution spontanée, en partie sous celle des écoles qui avaient successivement

Digitized by Google

prévalu en France, plusieurs générations de novateurs déjà avaient combattu et œuvré. Ayant vécu fort longtemps, le vénérable Navez avait pu, après avoir vu naître, grandir et passer le Romantisme, assister à l'éclosion du Réalisme. Il avait vu sortir de l'ombre, l'un après l'autre, pour entrer dans la clarté du succès, Leys et Gallait, Charles Degroux et les Stevens, Dubois, Boulenger et Artan. A la suite de Millet et de Corot, il avait regardé venir Courbet et, à la suite de Courbet, Manet... Et alors, sans doute, le vieux maître, témoin survivant des anciens jours, se souvenant des temps héroïques où l'art était, comme la scène d'un théâtre antique, rempli de personnages éclatants, de guerriers casqués, de dieux drapés et de déesses nues, le vieux maître dut se dire devant quelque toile de Manet représentant les femmes d'un bar ou les chanteuses d'un café-concert, que l'art était fini. . Il se trompait. L'art n'est jamais fini : il recommence. Et il apporte toujours des émotions nouvelles pour des hommes nouveaux... Cette nouveauté fut plus tardive dans la sculpture que dans la peinture. Les initiateurs en furent, en même temps que Paul De Vigne, Vinçotte et Van der Stappen, ceux-ci plus jeunes et, aussi, plus hardis que celui-là, plus résolus à se délivrer des entraves surannées, à conquérir l'indépendance de leurs inspirations, à rejeter la noblesse factice et l'idéal de convention, pour ne chercher la noblesse et l'idéal que là où on les trouve, non sous les espèces de poncifs inanimés, mais vivants et agissants — dans la réalité. Quant à Meunier, qui était leur aîné, on ne s'étonnera pas que nous n'en parlions pas : à cette époque-là il n'était pas encore venu à la sculpture.

A peine est-il besoin de dire que les débuts de ces audacieux contempteurs du fade classicisme régnant furent accueillis avec une médiocre faveur : « Van der Stappen fut d'abord aux prises avec les cruautés réservées aux téméraires. Il eut l'existence difficile des lutteurs, de ceux qui assument le périlleux devoir de déranger « les voisins » dans leurs habitudes et surtout dans leurs certitudes, fût-ce les plus dérisoires. Cruautés matérielles, cruautés morales auxquelles l'âme des forts résiste et qu'elle surmonte, mais qui expliquent, peut-être, par les privations et l'usure qu'elles infligent au corps et au cerveau dès la jeunesse, la mort prématurée de tant d'artistes pleins encore de projets et de désirs. » Ainsi s'exprimait Edmond Picard, rappelant ces années de début, dans une page toute pénétrée de l'éloquence triste des souvenirs (1). Il fut, on le sait, l'ami de toujours du maître disparu et, sans aucun doute, exerça, en stimulateur intellectuel qu'il est, une grande influence sur les visées de son art et les directions de sa pensée.

En 1863 — il avait alors vingt ans — Van der Stappen envoya pour la première fois un plâtre au Salon de Bruxelles. Il fut refusé, aventure peu extraordinaire. Nous ne savons ni ce qu'était cette œuvre initiale, ni le motif de l'exclusion. Fut-elle jugée subversive des « bons principes » ou insuffisante au point de vue technique? Au Salon de 1866 il faisait admettre un groupe allégorique : la *Naissance du Crime*, et à celui de 1869, la *Toilette du Faune*, une statue de marbre d'une inspiration allègre, où riait la vie, taillée d'une main amoureuse des belles formes vibrantes. En dépit de la mauvaise humeur des pontifes du « grand art » la médaille d'or fut décernée à cet ouvrage.

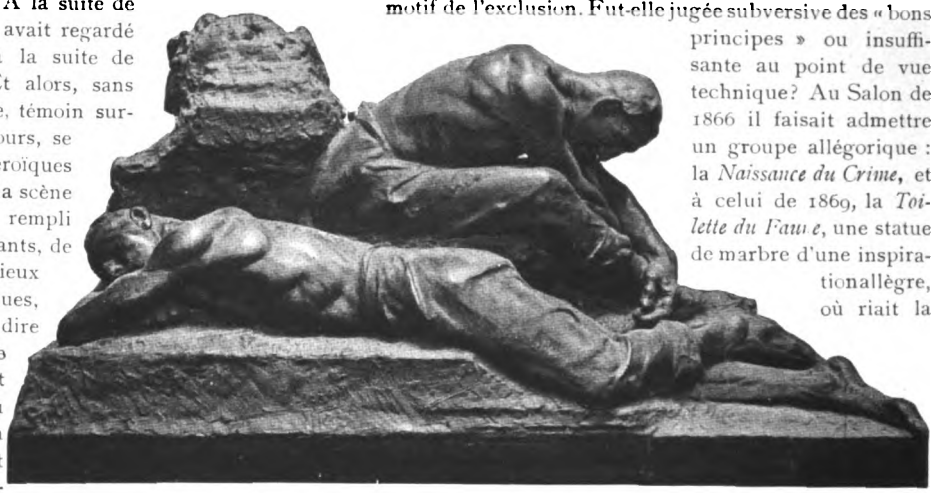

Les Bâtisseurs de villes (groupe en bronze).

Dans le parc du Cinquantenaire, à Bruxelles, où on les a placés, ils mettent au milieu de la douceur d'une paisible allée une évocation à la fois rude et auguste du travail. Deux ouvriers dorment à pied d'œuvre, humbles artisans du faste qui mélangent aux pierres qu'ils entassent pour la beauté ou pour l'orgueil la peine obscure de leur vie qui se dépense et s'épuise... C'est le repos du midi. L'un d'eux s'est couché à plat ventre, la tête appuyée sur ses bras croisés; l'autre, adossé à un fragment fruste de muraille, a été saisi et plié en deux par le sommeil.

Ce premier succès, si précieux et si encourageant qu'il fût, ne grisa point Van der Stappen. Il possédait l'habileté, le métier de son art ; les figures qu'il dressait montraient dès lors cette science du modelé, cette fermeté et à la fois cette souplesse de rendu qui, de tout temps, lui furent unanimement reconnues. Mais, il sentait que pour user victorieusement des dons naturels qu'il s'était efforcé de discipliner, pour mettre en valeur l'instrument qu'il s'était forgé, il manquait encore considérablement à sa formation intellectuelle. Il avait séjourné quelque temps à Paris, auparavant ; la fréquentation des artistes et des œuvres lui avait énormément appris; ses années de travail et d'apprentissage à Bruxelles, ses essais, ses travaux collectifs auxquels il avait participé (la décoration de la gare du Midi, par exemple), tout cela avait fourni des motifs d'acquisitions et d'expériences incessantes à un homme de sa trempe. Il s'était assimilé beaucoup de choses, mais beaucoup n'était pas, ne devait jamais être assez à ses yeux. Les médiocres n'ont point besoin de leçons, leur petite science suffit à remplir les limites étroites de leur horizon mental : comme les gens de Vondervotteimittiss, héros du conte ironique d'Edgard Poe, ils ne s'imaginent pas que rien existe au delà de l'étroit vallon encaissé où ils vivent leur vie somnolente. Pour les autres, plus ils avancent dans la connaissance, plus il leur semble aussi que s'élargissent devant eux les perspectives immenses de l'inconnu.

(1) *La Chronique*, 30 octobre 1910.

Digitized by Google

Van der Stappen était pauvre, il va sans dire; sans doute faisait-il de la pratique pour subsister, comme firent tant d'artistes avant lui et depuis, Dillens, Rodin, Rousseau, par exemple ? Le désir de l'Italie, cependant, le hantait. Où trouver que là les exemples illustres et exaltants, une beauté sculpturale unissant les puissances de la réalité à la grâce souveraine ou à l'énergie du style; une beauté qui ne soit ni d'importation, ni d'emprunt? Car si les pays septentrionaux, le nôtre, la France surtout, créèrent dans les siècles antérieurs à la Renaissance classique des œuvres merveilleuses par la profondeur du sentiment ou la poignante représentation du vrai, l'Italie n'est-elle pas seule à avoir retrouvé, par l'action instinctive d'un génie apparenté à celui de la Grèce antique, le rythme et l'harmonie qui régissaient la pensée et illuminaient la vision des sculpteurs et des poètes helléniques? Dans le Nord, écrivions-nous ailleurs, l'art du XVe siècle semble une conquête; celui de l'Italie, un don, un phénomène naturel...

Ompdrailles.
(Rond-point de l'avenue Louise, Bruxelles).

Ompdrailles, c'est le héros du plus beau de ces romans de Léon Cladel dont tous les personnages reçoivent de l'éclat souvent épique, quelquefois declamatoire, du verbe de l'auteur un relief extraordinaire. L'œuvre de Van der Stappen réalise plastiquement l'épilogue du livre. Ompdrailles, le *Tombeau des lutteurs*, ainsi qu'il se surnommait orgueilleusement, a été frappé à mort par un rival de métier et d'amour, et toute cette force organisée si violente et si fière n'est plus qu'une masse inerte entre les mains du vieil Arribial, le compagnon de l'athlète abattu, qui, la face pétrifiée d'horreur, le soulève pour le montrer à la foule réunie dans l'arène.

L'ignorance de cette terre miraculeuse de l'art, le jeune maître l'éprouvait comme un obstacle à son développement. Cependant il n'avait de secours à attendre de personne; l'idée de concourir pour le prix de Rome le rebutait; il était donc réduit à ses moyens personnels, restreints et précaires dans sa propre patrie, combien davantage à l'étranger. Il se détermina néanmoins à partir, sur les conseils pressants de Vinçotte, enthousiaste, lui aussi, de l'art italien, et qui avait connu par lui-même la bienfaisance d'un séjour dans la Péninsule.

A son premier voyage, en 1871, Van der Stappen se fixa à Florence; au suivant, en 1873, à Naples. Rome ne le retint longuement que plus tard...

... Dans les intervalles qui séparèrent ses séjours à Florence, à Naples et à Rome, Van der Stappen, installé dans son atelier de la rue de l'Abondance, à Bruxelles, travaillait avec entrain. Sa réputation commençait à se répandre. Les commandes ne lui manquaient pas; encore étaient-elles en trop petit nombre pour fournir suffisamment à ses appétits d'activité. Il aurait volontiers paraphrasé, sans doute, l'exclamation de Ghirlandaio qui, lorsqu'il se vit en pleine possession des moyens de son art, se plaignait de ce qu'on ne lui donnât pas à remplir de fresques tout le pourtour des murailles de Florence! Il s'essayait avec bonheur à la sculpture monumentale, collaborait en faisant preuve d'un sens très juste des exigences architecturales à la décoration de la façade d'une maison appartenant à M. Bourlard et de celle du Passage des Postes à Bruxelles; de vigoureuses cariatides, amplement drapées, soutenant un fronton entrecoupé, dans l'échancrure duquel se profile une statue de Mercure. Pour le théâtre

Digitized by Google

de l'Alhambra, il taillait quatre grandes statues, les reliefs du fronton et des tympans de la grande baie, allégories variées de la Tragédie, de la Comédie, etc. Il était appelé, enfin, avec Paul De Vigne, notamment, à coopérer à la décoration de la façade principale du Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Pour sa part, il exécutait dans l'arche du fronton un bas-relief : l'*Orchestration*, d'une conception élégante et pure.

A la même période appartiennent les somptueux candélabres de marbre et de bronze, le *Jour* et la *Nuit*, qui ornent le vestibule d'honneur du palais de S. A. R. la comtesse de Flandre; la statue d'Alexandre Gendebien (place Gendebien, Bruxelles), héros révolutionnaire en habit noir, dont le costume et le geste furent très discutés, jadis; enfin, l'*Homme à l'Epée*, aujourd'hui au Musée de Bruxelles...

... Une œuvre brillante reste comme un témoin du travail d'affinement qui s'opérait, durant ces années, dans la manière de Van der Stappen : le *David*, du Musée d'Anvers (Marbre; réplique en bronze chez M. Philippson, à Bruxelles.) Le titre seul de cette œuvre remplit la mémoire de réminiscences éclatantes : on songe tout ensemble au *David* de bronze de Donatello, la tête coiffée du pétase comme un Mercure, si élégant et si fier dans sa nudité de dieu ou de combattant; au *David*, de Verrocchio avec son doux visage d'adolescent pensif, orgueilleux et intimidé à la fois de sa victoire; au *David* de Michel-Ange, enfin, ce géant gauche et magnifique ..

... Au nombre des œuvres contemporaines du *David* se trouvait une statue, malheureusement détruite et dont il ne reste qu'une esquisse : *Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front* .. un nu modelé avec vigueur, d'une conception simple et expressive. Il faut citer encore comme se rattachant à cette période, quantité de charmantes figures en buste, exécutées d'après des modèles italiens : *Pascuccia* (Collec. Van Cutsem, Bruxelles), la *Rieuse* (Collec A. Boch), *Eve* (à M. Philippson, à Bruxelles), *Vittoria*, tête laurée à l'expression empreinte d'une sorte d'auguste amertume (Bronze à M. Philippson; marbre à Mme E. Marlier), la *Fiorentina* (à M Gaston Bérardi, Bruxelles), de la physionomie délicate de laquelle le sculpteur s'inspira souvent dans la suite.

Aspiration.
(Etude pour le « Monument de l'Infinie Bonté »).

Ce « Monument de l'Infinie Bonté » devait être l'œuvre capitale de Van der Stappen. Il est resté à l'état de projet. Mais toute une série de petits ouvrages d'une accentuation émouvante se sont détachés ou ont dérivé du rêve du sculpteur.

Lorsque, après un séjour intermédiaire de quelques mois à Paris, l'artiste rentra à Bruxelles pour s'y installer définitivement, il approchait de la quarantaine. Il était dans la pleine maturité de l'âge, ayant conquis par l'étude, par la réflexion, par l'œuvre comme par les leçons de beauté qu'il avait été prendre chez les créateurs antiques et modernes, la liberté de son art et les moyens d'expression complète de son individualité. .

... A peine est-il nécessaire de dire qu'au moment de la carrière de Van der Stappen qui nous occupe les idées de cette sorte étaient fort éloignées d'avoir pris empire dans les écoles d'art officielles. Il allait bientôt se trouver en situation de contribuer pour sa part à faire prévaloir à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles les théories libérales et compréhensives dont s'inspirait déjà son enseignement dans l'atelier libre qu'il avait ouvert dès sa rentrée en Belgique. En 1883, la mort du statuaire Simonis laissa vacante la

Digitized by Google

place de professeur de la classe de sculpture. Elle fut mise au concours et dévolue à l'unanimité du jury à Van der Stappen. Il l'occupa pendant plus de vingt-cinq ans, concurremment parfois avec celle de directeur de cet institut.

Comment mesurer le degré et l'étendue de la bienfaisante influence que ses fonctions donnèrent à Van der Stappen le moyen d'exercer ? Influence de tous les jours, prenant mille formes, faite non seulement de la leçon pratique de ses cours, de la leçon morale de son existence laborieuse, mais de sympathie attentive et agissante, de conseils, d'encouragements, voire d'une aide paternelle et discrète. Le succès, lorsqu'il lui était venu, lui avait été d'autant plus précieux que ses débuts avaient été plus durs et plus difficiles, qu'il avait rencontré plus d'hostilité dans les milieux académiques. On vivait auparavant, on végétait si doucement dans le respect des antiques formules ! La loi du beau, on la connaissait, on l'avait déterminée une fois pour toutes ! A quoi bon s'agiter, introduire le trouble dans son propre esprit et dans celui des autres, donner à croire au public que les maîtres en possession de la réputation et des honneurs ne méritaient guère ni celle-là, ni ceux-ci !... Et l'on ne savait s'il fallait s'indigner ou se moquer des efforts de Van der Stappen et de Vinçotte, ces jeunes prétentieux qui voulaient en remontrer aux chefs patentés de l'école, qui osaient nier la vertu des arcanes sacrés, travailler non d'après la mort, mais d'après la vie !... Le souvenir de ces luttes quelquefois douloureuses survivait dans l'indulgence éclairée avec laquelle Van der Stappen poussait ses élèves dans la voie de l'initiative personnelle. Mais la façon dont il entendait la mission du professeur procédait également de sa conception de l'art. L'œuvre accomplie, quelque éloge qu'elle eût suscité, n'était jamais pour lui qu'une étape. Car, si l'applaudissement provoquait en lui un sentiment de joie qu'il partageait avec la compagne grande par le cœur et par l'esprit qui le pleure à présent, ce n'était pas là, à ses yeux, un résultat auquel il fut permis de se tenir dorénavant, mais bien un point de départ vers des entreprises plus pénibles et plus hautes.

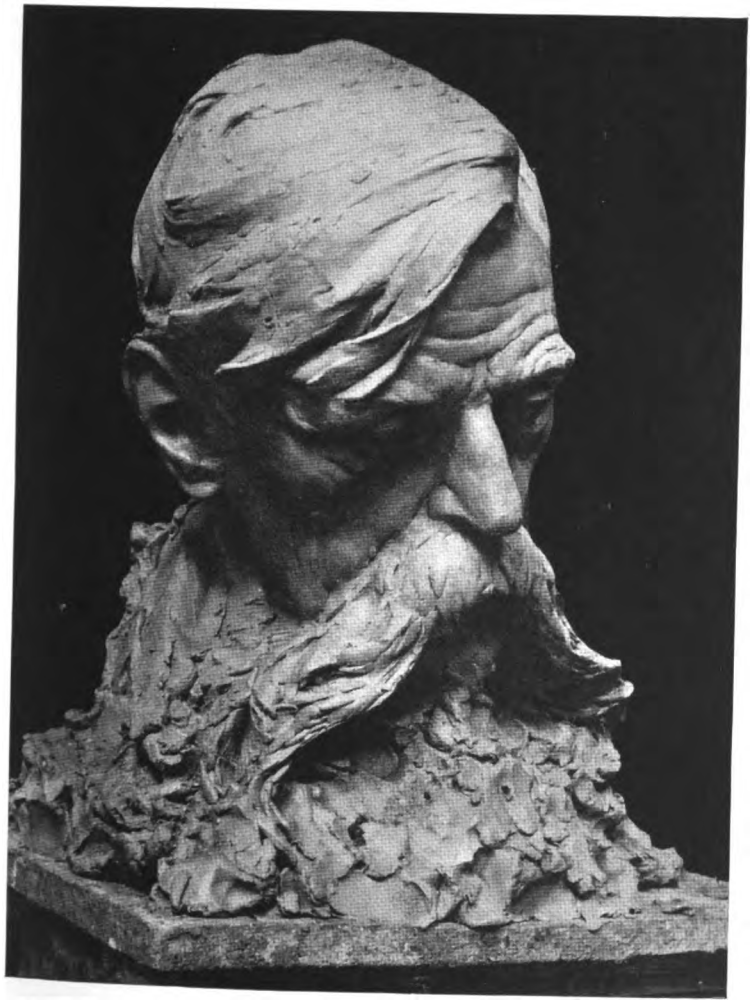

Le Poète Emile Verhaeren.
Un hommage d'artiste à artiste, de créateur de la forme à créateur de la pensée, du grand statuaire au poète « dont la parole magnifiquement humaine confond toute la générosité du rêve avec toutes les splendeurs de la réalité ».

Trop d'artistes qui ont débuté en insurgés finissent en doctrinaires. Ils ont conquis leur liberté, s'en sont servi magnifiquement, puis, dans la griserie des apothéoses dont notre époque est prodigue, se laissent entraîner à faire obligation et précepte pour leurs successeurs des formes qu'ils ont créées pour eux-mêmes. Cette aberration attristante, Van der Stappen ne l'a pas connue : le moment ne vint jamais pour lui de blâmer chez les jeunes l'audace révolutionnaire à laquelle il avait lui-même si allègrement cédé en son temps. Jusque dans le déclin de ses jours, ses convictions initiales avaient conservé leur fraîcheur première et il répudiait tout mode d'enseignement susceptible de porter atteinte à la personnalité de l'élève ou d'agir au préjudice de celle-ci. En 1906, à la distribution des prix aux lauréats de l'Académie, il prononçait une allocution chaleureuse dans laquelle il définissait de la sorte le rôle de l'institution : « Par quels moyens l'Académie peut-elle être un obstacle au développement et à l'éclosion d'un esprit avide de recherches, épris de neuf, passionné pour le Beau et le Vrai conçus sous des formes particulières et inusitées ? Disons pour ceux qui l'ignorent que l'Académie royale des Beaux-Arts est une école d'enseignement d'art où notre mission est de vous apprendre le métier qui vous permettra de traduire matériellement votre pensée et votre vision, de même que dans les universités on enseigne au savant, à l'avocat, à l'écrivain, la Science, le Droit et l'Eloquence ... » Il ajoutait encore : « Marchez droit devant vous ! N'obéissez qu'à votre nature et à votre sentiment d'artiste... »

Digitized by Google

Ces derniers mots, *leit-motiv* du discours dont nous les extrayons, furent aussi la règle de toutes les activités de l'artiste qui les prononçait. Ces activités ont trouvé des expressions si diverses et si multiples qu'il serait impossible de les étudier en détail ici. Le maître les a toujours conduites parallèlement dans le domaine de la sculpture monumentale et dans celui, plus modeste et plus intime, de la sculpture d'ornement ou de portrait, la première visant plutôt, en général, à l'incarnation des idées; la seconde, à celle des sentiments. On ne peut laisser de remarquer, à ce propos, que Van der Stappen, au fur et à mesure qu'il a progressé dans sa carrière, a tendu de plus en plus, tout épris qu'il fût de la beauté plastique en soi, à abandonner la traduction uniquement réaliste des êtres et des choses pour s'attacher à la signification idéale de son art. Il était réaliste, mais il ne croyait point qu'il suffise pour mériter ce qualificatif de réaliser, pour ainsi dire, la matière. La réalité est complexe et, considérée dans l'humanité, elle est aussi, elle est surtout esprit...

Si d'ailleurs sa mentalité n'avait déterminé cette évolution chez lui, il y aurait été entraîné, sans doute, par les mouvements esthétiques et moraux dont tous les artistes du temps étaient à la fois les agents et les patients. Aux excès du naturalisme commençaient, vers les années 80, à répondre, par réaction, les excès de l'idéalisme, Van der Stappen avait un tact trop délicat de la mesure pour aller jamais à aucune outrance. Dans sa ferveur réaliste originelle, il n'avait pas hypertrophié la matière aux dépens de l'esprit; il ne chercha pas davantage à l'exténuer dans le désir nourri par quelques-uns de donner expression prédominante à l'esprit. Nous le constatons ailleurs (1), son œuvre rend sensible en toutes ses parties une maîtrise calme, forte, consciente en ses desseins et qui les poursuit avec une impressionnante opiniâtreté. On peut dire de lui que l'artiste dominait son art. Celui-ci, chez certains, est tout en brusques illuminations, en éclairs sur lesquels aussitôt la nuit se referme. Chez lui, il n'y avait point de ces soubresauts. Sa pensée n'était point improvisation fébrile et entrecoupée, mais réflexion accumulée, labeur ininterrompu qui, peu à peu, amenait à leur perfection les conceptions qu'il mûrissait. « L'inspiration, affirmait Baudelaire, c'est de travailler tous les jours...! » Elles ne sont pas nées d'autre façon, les grandes œuvres qui jalonnent, de distance en distance, la période capitale de l'existence de Van der Stappen, celle qui s'écoula depuis son entrée à l'Académie jusqu'à sa disparition prématurée : *l'Enseignement de l'Art*, *Ompdravlles*, le *Monument du Travail*, les *Bâtisseurs de Villes* et le *Monument de l'Infâme Bonté*.

Il nous semble — nous faisons-nous illusion? — que les titres seuls de ces ouvrages marquent, dans les significations qu'ils portent, le chemin parcouru par une intellectualité qui va s'élargissant toujours davantage, dominant progressivement des horizons de plus en plus vastes. On a la sensation d'une ascension dont chaque œuvre serait un degré. La vie qu'il avait aimée et rendue telle quelle, dans sa beauté physique, dans la séduction de la chair et la volupté de la forme, il voulut par la suite la montrer dans ses aspects pitoyables et pathétiques et, plus tard encore, couronnement logique du travail de pensée et d'âme qui s'accomplissait en lui, il essaya de l'interpréter dans ses manifestations supérieures et, pour ainsi dire, sur le plan du sublime...

* * *

... Ses dernières années, le maître les consacra à peu près uniquement à l'exécution du *Monument du Travail*. Il avait conservé les éléments constitutifs de son projet original, mais en en modifiant considérablement et la structure et les dispositions. Deux des groupes principaux, placés à droite et à gauche du piédestal de la figure centrale le *Droit*, l'*Agriculture* et l'*Industrie*, un paysan et un ouvrier, conduisant, le premier, un bœuf, le second, un solide percheron, avaient reçu leur apparence définitive et profilaient dans l'atelier leurs formes superbes, d'allures grandes et simples, de la facture la plus drue et la plus robuste. L'audacieux groupe du *Génie* et de *Pégase* hennissant et violemment cabré, destiné à décorer la face antérieure du monument, était, lui aussi, prêt pour le moulage... L'œuvre progressait et le bon ouvrier se réjouissait en elle. L'emplacement d'abord assigné au monument étant devenu impropre à l'érection de celui-ci, il parcourait la ville, en quête de la place ni trop étendue, ni trop étroite qui aura pu devenir le cadre harmonieux de son œuvre. Après bien des courses vaines, il avait trouvé, mais faisait, en souriant, mystère de sa découverte, dont il se réservait de faire part au conseil provincial du Brabant — au moment opportun... Ce moment n'est pas venu. Le pauvre artiste, astreint au repos, dut abandonner le travail. Quelquefois encore, enveloppé dans son manteau, la tête couverte de son bonnet familier, il revint errer dans son atelier... Il regardait, il s'arrêtait, il rêvait devant les parties éparses de son grand ouvrage inachevé; il soulevait les longues toiles mouillées pour vérifier la consistance de la terre .. Laissons. La pensée se trouble à ces évocations. . Charles Van der Stappen mourut le 21 octobre 1910. Il avait soixante-sept ans d'âge et cinquante ans d'art...

Distinctions honorifiques. — Le *Moniteur Belge* du 3 juin a publié la liste des distinctions octroyées par le Roi à des personnalités du monde de l'industrie et du commerce à l'occasion de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles.

Au nombre des expansionnistes dont les mérites ont été ainsi consacrés, nous avons eu le plaisir de trouver plusieurs membres de notre comité de patronage :

M. Doat, Henri, administrateur-directeur de la Compagnie Générale des Conduites d'Eau, membre du conseil supérieur du travail et du conseil supérieur de l'industrie et du commerce, à Liége, a été promu au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold;

M. Halot, Alexandre, commissaire général du Japon à l Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles, à Bruxelles, a été promu au grade d'officier de l'Ordre de Léopold;

Le baron Edouard de Laveleye, président de l'Union belge des Sociétés de Sports athlétiques, com-

(1) « Notre Pays », *La Sculpture*, Bruxelles, Van Oest.

Digitized by Google

missaire du groupe des sports à l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles, à Jette-Saint-Pierre, a été nommé chevalier de l'Ordre de Léopold ;

Le comte Adrien van der Burch, directeur général de l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles, à Bruxelles, a été nommé officier de l'Ordre de la Couronne.

Toutes nos bien vives félicitations.

* * *

Le commandant Gustin. — On a appris récemment le décès au Congo du capitaine commandant Gustin, commissaire général, qui a succombé aux fièvres pernicieuses, le 21 avril, à Pania.

Le commissaire général Gustin, dont notre revue a eu l'occasion, antérieurement, de signaler les beaux états de services, était un pionnier de la première heure de l'œuvre de notre grand Roi Léopold II.

Comme le rappelle la *Tribune Congolaise*, dès 1891 il était à l'Uele aux côtés de Van den Kerchove et se distinguait à différentes reprises dans la mémorable expédition entreprise contre les sultans rebelles. Plus tard il prit une part active et brillante aux opérations militaires qui eurent comme théâtre la vallée du Nil. En toute circonstances, Gustin sut faire tout son devoir, plus que son devoir même, car c'est miné par les fièvres et affaibli par les privations de tout genre qu'il dut subir, qu'il revint en Europe en 1894, après avoir, durant trois années, été constamment en expédition. Avant de revenir au pays natal, il fut chargé d'accomplir, auprès de sultans influents du Nord, une mission qui obtint les plus heureux résultats politiques.

Gustin reprit du service dans l'armée belge jusqu'en 1901 et, atteint de la nostalgie des pays tropicaux, il va au district des Bangala exercer les importantes fonctions d'adjoint supérieur et ensuite celles de commissaire de district. Plus tard, il fut désigné pour commander le district du Kasai, commandement qu'il exerçait avec une réelle autorité lorsque la mort est venue brusquement l'arracher à l'affection des siens et à celle de ses nombreux camarades d'Afrique.

Le commandant Gustin, commissaire général du Congo Belge, décédé le 21 avril à Pania. C'était un des champions de la première heure de l'œuvre congolaise, un vaillant et un dévoué...

Avec lui disparaît une des plus belles figures africaines, un de ceux qui ont contribué, dans une large mesure, à l'accomplissement des belles choses réalisées en Afrique, dans tous les domaines, par les Belges.

Rendons un dernier hommage à la mémoire de ce brave qui succombe à la tâche, à la fleur de l'âge et au moment où il pouvait prétendre à un repos justement mérité. Le commissaire général Gustin avait été créé successivement chevalier de l'Ordre Royal du Lion et chevalier de la Couronne.

* * *

Nos artistes à l'étranger. — M. Edouard De Ru, un de nos musiciens dont la réputation de virtuose s'affirme chaque jour, vient de donner à l'Acolian-Hall, à Londres, une série de récitals de violon qui lui valurent des articles très élogieux de la part des critiques anglais. Le public lui a fait un succès tel, que notre concitoyen a dû promettre de donner prochainement de nouvelles auditions à Londres.

* * *

Nos artistes ont remporté un vif succès à l'Exposition Internationale des Beaux-Arts, à Madrid. Ils ont obtenu cinq premières médailles, dix secondes, trois troisièmes.

* * *

Notre compatriote, le jeune sculpteur Marcel Wolfers, a obtenu un succès très mérité au Salon des Artistes français, à Paris. Il y exposait ce même groupe équestre très remarqué ici au dernier Triennal. Un éminent critique d'art, M. Roger Marx, apprécie dans la *Chronique des Arts* l'œuvre du sculpteur belge : " Près de la sortie, à une place toute de défaveur, un groupe équestre se voit, qui offre bien, à notre sens, une des révélations capitales de ce salon. Le mouvement en est superbe dans son emportement. La même fièvre y anime le coursier cabré et ceux qui se livrent, agrippés sur son échine, un furieux combat. Rien ne saurait rendre la fougue de cette mêlée tragique, la beauté sculpturale de ces formes qui s'enchevêtrent, s'unissent et se massent. M. Marcel Wolfers, de Bruxelles, est l'auteur de l'ouvrage héroïque auquel on accorde si peu d'honneur. Tel fut, voici quelques vingt-cinq ans, l'accueil que trouvèrent en France les premiers envois de Constantin Meunier. Qu'un pareil exemple console M. Marcel Wolfers d'une si injuste fortune ; et au surplus, qu'importe ? Les jurys passent, la gloire reste... "

* * *

La librairie Larousse, de Paris, annonce pour paraître incessamment, dans sa collection des Livres

Digitized by Google

Roses illustrés, où doivent figurer successivement les contes nationaux de tous les pays, une œuvre nouvelle de notre compatriote Mlle Marguerite Van deWiele. Ce sera, sous le titre de *Contes de Flandre*, la légende du *Fil à Dentelle* et celle du *Houblon*, écrites spécialement pour cette jolie collection populaire et à l'intention d'un public d'enfants.

***

Le nombre treize doit porter bonheur si nous considérons le succès que le cercle *Les XIII*, de Bruxelles, vient de remporter à Douai, au concours dramatique organisé par la Fédération internationale des sociétés théâtrales d'amateurs, sous la présidence de M. Antoine, directeur de l'Odéon. Concourant en division supérieure, nos compatriotes ont remporté le premier prix pour la pièce imposée et le premier prix pour la pièce au choix; admis au concours d'honneur, le cercle *Les XIII* a remporté le premier prix (Challenge dramatique de France), consistant en une somme de 200 francs et un vase de sèvres offert par le Président de la République et le prix spécial de 500 francs offert par M. Antoine. Une réception enthousiaste a été faite par la population de Douai aux excellents amateurs bruxellois qui, en témoignage de reconnaissance, ont remis au maire une somme de 250 francs pour les pauvres de la ville. Le succès du cercle *Les XIII* est d'autant plus méritoire qu'il avait comme concurrentes les meilleures sociétés dramatiques françaises, notamment le *Cercle Molière*, de Lyon et *La Girondine*, de Bordeaux.

Les Belges en Argentine. — Le gouvernement argentin vient de fonder à Cordoba un conservatoire de musique et a envoyé en Europe un délégué aux fins d'y recruter le personnel enseignant nécessaire. Ce délégué a fixé son choix sur des lauréats médaillés du Conservatoire royal de musique de Liége : Mlle Fina Salmon, MM. Alfred Antoine, Jean Barbier et François Steek ont été respectivement engagés comme professeurs de chant, de violon, de violoncelle et d'alto. C'est un succès pour notre enseignement artistique.

Hommage. — Notre compatriote M. Ernest Nys, l'éminent professeur de droit international à l'Université de Bruxelles, vient d'être nommé membre associé de l'Institut royal des lettres, sciences et arts de Vienne.

D'autre part, l'*American Society of international Law*, de Washington, vient, à l'unanimité, d'élire M. Nys membre d'honneur. Ces hommages prouvent l'autorité considérable dont jouit à l'étranger, dans tous les milieux savants, le grand jurisconsulte belge.

La vie de famille au Congo. — Nous publions ci-après deux photographies bien suggestives.

La première représente la famille de M. Jules Cambier, chef de secteur à Luluabourg et frère du père Cambier, bien connu de nos lecteurs.

La famille est réunie à l'occasion de la première communion d'un des fils. Comme on le voit, le papa, la vaillante maman et les huit enfants sont resplendissants de bonne santé et de bonne humeur.

Ils sont entourés des pères de la mission de Saint-Joseph.

On se sent ému à l'évocation du bel exemple que nous donne une famille de ce genre, n'hésitant pas à suivre au grand complet le chef aimé...

De même est-on délicieusement remué à la vue

La famille de M. Jules Cambier, réunie à l'occasion de la première communion d'un des fils, le jour de Pâques. M. Jules Cambier, frère du père Cambier, est chef de secteur à Luluabourg. Tous les siens — sa vaillante femme et huit enfants — l'ont accompagné au Congo. On les voit entourés des pères de la mission de St-Joseph.

Digitized by Google

de la photographie du jeune Louis-Emmanuel Bradfer, que nous avons déjà présenté à nos lecteurs, à sa naissance, dans notre numéro de novembre 1909. Fils du capitaine et de Mme Bradfer, Louis-Emmanuel est né au Congo dans les premiers jours d'août 1909. Il a aujourd'hui 22 mois; il est robuste et bien vivant; selon un excellent mot de son père « il est une démonstration (bien vivante aussi) de ce que le climat du Congo n'est pas aussi terrible qu'on le croit en Belgique ».

Pour cette démonstration... patriotique, *L'Expansion Belge* adresse au capitaine et à Mme Bradfer ses plus chaleureuses félicitations et leur souhaite une excellente fin de séjour.

Que leur bel exemple soit suivi...

Louis-Emmanuel Bradfer, fils du capitaine et de Mme Bradfer, né au Congo et y séjournant depuis sa naissance. Il a aujourd'hui 22 mois, est robuste et bien vivant.

Une mission belge à Monrovia. — D'importants travaux en perspective, divers projets en élaboration, l'octroi éventuel de certaines concessions et surtout un changement dans le haut gouvernement rendaient opportune la visite que MM. Gérard, consul général à Sainte-Croix de Ténériffe, fit récemment à Monrovia, capitale de la république de Libéria.

La photographie qu'il nous est donné de reproduire ci-dessous a été prise à Monrovia, lors du séjour qu'y fit notre consul général, descendu chez M.E. Dennis qui remplit, depuis 1897, dans la métropole de l'Etat les fonctions de consul de Belgique.

Le président actuel de la république, l'Hon. D. E. Howard, qui a succédé à S. E. Arthur Barclay, était secrétaire de la trésorerie au moment de sa nomination. D'une grande expérience politique, dit l'*African League*, soutenu par le président Barclay, il a conduit en maintes campagnes le parti libéral à la victoire et dans ses fonctions officielles a fait preuve d'une grande maturité de jugement.

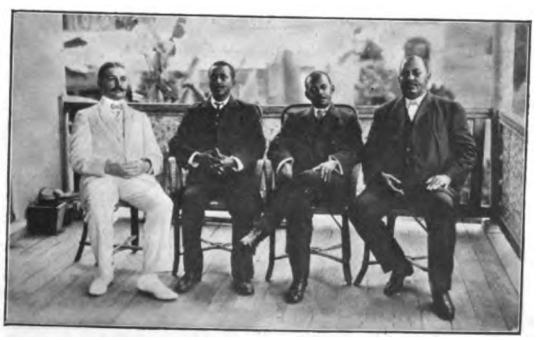

Une mission à Monrovia.

De gauche à droite : M. Gérard, consul général de Belgique à Sainte-Croix de Ténériffe; les Hon. D.E. Howard et S.G. Harmon, président et vice-président de la République de Liberia; l'Hon. W. E. Dennis, consul de Belgique à Monrovia.

Le vice-président de la république est l'Hon. S. G. Harmon, le compagnon de lutte de l'Hon. D. E. Howard. Connu jadis en Libéria comme un prince du haut négoce de Grand Bassa, il a déployé dans les affaires un large esprit d'initiative et bien que sa carrière d'homme public ne soit pas longue, il jouit d'une grande autorité auprès de ses compatriotes.

L'Hon. Wilmotte E. Dennis, consul de Belgique à Monrovia, est un des hommes les plus connus en Libéria. Il occupe une situation élevée dans l'Etat et dans l'Eglise dont il est le chef officiel. Secrétaire particulier de l'Hon. Cheeseman durant sa présidence, il a, à maintes reprises, refusé d'entrer dans le cabinet et notre pays possède en lui un représentant de haute valeur.

Quant à M. le consul général Gérard, rentré en Belgique par le dernier courrier du Congo qui toucha la côte occidentale d'Afrique, rappelons qu'il fut successivement vice-consul à Téhéran (1897), à Mexico (1900), gérant du consulat et consul à Bombay (1902-1904) et consul général à Sainte-Croix de Ténériffe (1910).

A l'occasion de sa mission à Monrovia, le gouvernement a envoyé à M. Gérard les insignes de grand'-croix de l'Ordre de la Rédemption Africaine, la même distinction étant accordée à M. Léopold Donny, le sympathique et distingué chef de division au ministère des affaires étrangères, tandis que S. E. M. Capelle, l'éminent chef de la direction du commerce et du consulat, était nommé grand cordon du même ordre.

Vers le Congo. — Le 10 juin s'est embarqué pour le Congo, à bord de l'*Elisabethville*, le sous-lieutenant P. Stevelinck, du 2e régiment d'artillerie.

Ce jeune officier, nous signale-t-on, outre la mission que l'État lui confie, s'est imposé une tâche peu commune. Aussi était-il très entouré. De nombreux officiers notamment avaient tenu à venir, au moment du départ, féliciter leur camarade pour sa belle initiative.

Digitized by Google

Il faut savoir, en effet, que le lieutenant Stevelinck est non seulement un officier de réelle valeur au point de vue militaire, mais des études très approfondies

Phot. Ferdin. Claes.

Au départ du steamer *Elisabethville* le 10 juin.

Cinq frères de la Charité sont partis pour le Congo (au milieu, le frère supérieur, qui a accompagné jusqu'à La Pallice). Ils vont s'établir à Lusambo (Kasai) pour ouvrir une école d'enseignement primaire ; ils apprendront, en outre, différents métiers aux noirs. Détail suggestif qui nous fait relever ce départ : ces frères représentent, à eux cinq, vingt et une professions !

en ont fait un modeste savant. Il fut membre, l'an dernier, du Congrès de radiologie, qui se tint à Bruxelles, sous la présidence de Mme Curie, et la conférence qu'il y fit eut dans le monde intellectuel un réel retentissement. Des théories nouvelles, émises par lui sur les relations existant entre tous les corps de l'univers, lui ont valu des félicitations et des encouragements du monde scientifique réuni à ce Congrès.

Voulant joindre la pratique à ses théories sur la radio-activité, il n'a pas hésité à quitter son cabinet de travail pour aller au loin contrôler, sous le soleil d'Afrique et sur des êtres neufs, les données du beau livre qu'il fait éditer par la Maison Desoer, à Liége.

Un autre point de son programme comporte la reproduction des magnifiques vues qu'il lui sera donné de contempler. Celles-ci nous sont familières par la photographie, mais ce qui nous est presque inconnu, ce sont les couleurs des paysages congolais. Or, le lieutenant Stevelinck, qui porte un joli bout de pinceau à son sabre, compte rapporter de son voyage une collection de toiles qui formeront, en l'espèce, de précieux documents.

Il a fait expressément auprès de M. le ministre des colonies une démarche tendant à pouvoir se rendre au Kivu, ce qui lui permettrait de remonter le fleuve jusqu'aux Grands Lacs et accomplir ainsi dans la colonie un des plus longs trajets qu'il soit possible de faire.

Nous joignons nos félicitations les plus vives et nos encouragements les plus chaleureux à ceux adressés, avec raison, à cet intrépide officier et lui souhaitons bon voyage, bonne santé, espérant voir ses efforts couronnés de succès.

L. P.

Exposition Internationale du Caoutchouc et des Industries connexes. — La seconde Exposition du Caoutchouc et des Industries connexes s'est ouverte le 26 juin, à Londres, au Royal Agricultural Hall.

Après que le président, Sir Henry A. Blake, eut rappelé en un speech très applaudi, les progrès prodigieux faits par l'industrie du caoutchouc en ces dernières années et prévu, à bref délai, un développement pour ainsi dire illimité, Earl Selborne a déclaré l'Exposition ouverte.

Parmi les personnalités assistant à la cérémonie, nous avons remarqué M. le duc d'Ursel, baron d'Hauleville, délégué du ministère des colonies, Robert Dedecker, E. Pollet, consul général de Belgique, président de la section belge, Van Beervloet, vice-consul de Belgique, Léon Osterrieth, Ehrhardt, secrétaire de la section belge, etc.

Phot. N. Leclercq.

Vers le Congo...
L'*Elisabethville* quitte le quai d'Anvers, le 10 juin.
La foule qui se presse sur le promenoir le salue de vivats chaleureux.

Aussitôt la visite des stands par les notabilités présentes a commencé.

Nous nous proposons de nous étendre ultérieure-

Digitized by Google

ment sur cette intéressante exposition. Nous nous bornerons à signaler que la Belgique y a pris une participation importante, en y représentant par des statistiques, des photographies et des spécimens de produits, l'importance du commerce de notre colonie et de l'œuvre de civilisation au Congo.

La participation belge, très bien comprise, attire l'attention des visiteurs tant par l'intérêt qu'elle leur offre que par sa décoration de bon goût.

Le salon d'honneur, orné des portraits de LL. MM. le Roi et la Reine, est réservé à diverses œuvres civilisatrices et humanitaires, créées au Congo par les missions; un des stands notamment est consacré à la lutte contre la maladie du sommeil entreprise par le gouvernement de la colonie.

Un autre des six départements — dont un panorama montrant la récolte du caoutchouc sur les bords du Sankuru — que comprend l'exposition belge est occupé entièrement par la Compagnie du Kasai, qui y a créé un véritable petit musée, donnant un aperçu des mœurs, coutumes et industries indigènes de la région.

Les multiples compagnies belges qui se partagent l'activité commerciale au Congo font connaître dans un compartiment leurs installations par des photographies et exhibent quelques spécimens des produits de leurs plantations, cultures et exploitations minières.

L'intérêt considérable pris par nos compatriotes dans les plantations asiatiques, malaises surtout, est dépeint en un stand spécial réservé aux nombreuses exploitations belges aux Indes. Les deux derniers départements sont également occupés par les expositions de quelques firmes industrielles utilisant le caoutchouc et produits connexes. On y remarque également le stand de l'Association des planteurs de caoutchouc, à laquelle on doit, en grande partie, l'organisation de cette belle participation, qui constitue une œuvre expansionniste des plus intéressante. On est généralement d'accord pour qualifier la section belge de « clou de l'Exposition ».

Matches internationaux de tir de Rome. — Nous extrayons de l'organe officiel de *L'Union des Sociétés de Tir de Belgique* l'excellent compte rendu ci-après des récents matches de tir de Rome:

Les matches internationaux, 12e pour le pistolet et 15e pour le fusil, ont eu lieu respectivement les 7 et 9 juin courant à Rome.

Les nations ci-après étaient en présence : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Hollande, Hongrie, Italie et Suisse.

La Belgique était représentée par MM. Van Asbroek Paul, Paumier du Verger, Van Molle, Cammaerts et Serruys pour le pistolet; MM. Paumier du Verger, Van Asbroek Paul, Sauveur fils, Scheirlinckx et Geens pour le fusil.

M. H. Verleysen, vice-président de l'U. S. T. B., conduisait les deux équipes et M. A Kerfyser, de Gand, avait été désigné comme commissaire officiel par la Fédération Internationale.

Le grand tournoi international de tir avait lieu à l'occasion des fêtes du cinquantenaire italien et coïncidait avec le 6e concours général de tir. Un superbe stand avait été construit aux portes de Rome : le *Campo di tiro della Farnesina*, solennellement inauguré par le Roi et la Reine.

M. Paumier du Verger,
membre de la Société Royale
« Le Cercle du Revolver de Bruxelles ».
Champion du monde au fusil à Bruxelles 1905,
Vienne 1908 et au pistolet à Rome 1911.
Recordman du monde au pistolet avec 528 points
sur 600 en 60 balles,
soit une moyenne de 9 à peu près.

Ce stand comporte 162 lignes de tir au fusil, 24 au pistolet et 20 à la carabine Flobert.

* * *

Match au pistolet. — Le match au pistolet s'est tiré par un temps magnifique, mais une chaleur torride incommodait les tireurs. M. Paumier du Verger commence le premier, vers neuf heures, alors qu'il n'y a presque personne encore, et il exécute un tir merveilleux, malgré le soleil qui illumine les cibles. Ses 72 balles (y compris 12 balles d'essai), constituent 72 « cartons » car il ne sort *pas une seule fois* du visuel!

Pour ses balles d'essai il a fait un 7, trois 8, six 9 et deux 10. Pour ses balles de série, à part quatre 7, il ne sort pas du 8! Il amène successivement, pour ses dix séries, 52, 51, 51, 50, 53, 57, 53, 53, 55 et 53. Total : 528 points! Le record du monde, appartenant à Paul Van Asbroek avec 524, est donc battu de quatre points. La meilleure série se décompose de la manière suivante : 10, 10, 9, 10, 8, 10, total : 57; la plus mauvaise : 8, 7, 10, 7, 9, 9, total : 50. Ce tir, d'une régularité si remarquable, est exécuté relativement vite, sans hésitation ni interruption. M. Paumier est vivement félicité par les tireurs belges et étrangers qui l'entourent.

M. Serruys, sergent-major aux carabiniers, commence vers 10 h. 1/2. Il amène, pour ses huit premières séries, 43, 43, 49, 39, 46, 52, 43, 53. Il doit malheureusement cesser au coup de canon de midi, alors que son tir s'améliorait. Il ne fait ensuite pour ses deux dernières séries que 49 et 45. Total, 463.

A la reprise de l'après-midi, vers trois heures, M. Cammaerts entame son tir. L'éclairage des cibles est plus favorable que le matin; par contre, le vent souffle assez fort. M. Cammaerts amène successivement 51, 51, 46, 47, 48, 47, 50, 47, 48 et 52. Total : 487.

C'est une moyenne honorable pour un débutant, car

Digitized by Google

M. Cammaerts, comme M. Serruys, affronte pour la première fois la redoutable épreuve du match.

M. Van Molle, qui commence son feu vers 4 heures, n'est plus un débutant. Ce qui n'empêche qu'il ne soit en proie à un « trac » effroyable et son tir s'en ressent. Ses premières séries ne sont que de 50, 52, 47, 52, 48, ce qui est maigre pour un tireur de cette force; il se rattrappe ensuite, terminant par 50, 54, 53, 52 et 51. Total, 509.

Mais la déception la plus cruelle doit venir de Paul Van Asbroek, qui ne peut commencer que lorsque le stand occupé par Cammaerts devient libre, c'est-à-dire après 5 heures. Les conditions de tir, déjà mauvaises, le deviennent bien davantage encore, à mesure que le soleil couchant vient aveugler les tireurs. Peut-être aussi que Van Asbroek est incommodé par la chaleur. Il n'est, en tout cas, pas en forme : lui, le fort des forts, il n'amène, en fin de compte, qu'un total de 486 points! L'équipe belge a 2,473 points. Heureusement, les conditions de tir n'étaient pas mauvaises pour elle seule! Les Allemands, notamment, qui semblaient avoir la victoire en main, ont beaucoup trop traîné! A 6 1/2 heures, Fischer n'avait pas tiré cinq séries sur dix! Ehricht, le plus fort de l'équipe, commençait sa troisième série! Malgré l'attention du Comité, qui recule la limite à l'extrême pour leur permettre de finir, ils perdent la tête, tirent à la diable : Ehricht, dans sa dernière série, fait à la fois deux 10, deux 9 et .. une *brosse* (!). Rien d'étonnant, dans ces conditions, à ce que l'équipe n'arrive qu'à 2,455 points, et à la deuxième place. La Suisse est troisième avec 2,425 points; la France, quatrième, avec 2,419; Italie, cinquième, avec 2,376; Hollande, sixième avec 2,311; Autriche, septième, avec 2,303; Hongrie, huitième, avec 2,265 et Danemark, neuvième, avec 2,134 p.

Champion du monde : M. Ch. Paumier du Verger (Belge) avec 528 points, 60 cartons; 2e M. Carrière (Français) 510 points, 57 cartons; 3e M. Van Molle N. (Belge) 510 points, 55 cartons.

* * *

En dehors du match par équipes, qui est un triomphe pour nos compatriotes, ceux-ci ont encore brillé au championnat international. Norbert Van Molle emporte le prix d'honneur (grande médaille d'or et titre de champion international au pistolet) avec 520 points; Paul Van Asbroek le troisième prix avec 510 points. Le titre de champion du monde — affecté aux résultats individuels du match par équipes — appartient à Paumier du Verger, avec 528 points.

* * *

Match au fusil. — Le match international au fusil a été un triomphe pour la Suisse, comme il fallait s'y entendre : elle l'emporte de plus de 300 points sur la France, qui est deuxième, la Belgique étant troisième

Trophée-challenge des matches internationaux au revolver, gagné cette année, à Rome, par l'équipe nationale belge, composée de MM. Paumier du Werger, Serruys, Cammaerts, Van Molle et P. Van Asbroek.

Il faut dire que les munitions jouent un grand rôle dans ces résultats stupéfiants. Certes, l'équipe suisse est incontestablement la plus forte. Mais elle avait, en outre, un puissant atout dans son jeu : le gouvernement helvétique avait mis à la disposition de ses tireurs — comme déjà l'an dernier, à Loosduinen — la nouvelle cartouche à balle pointue et à charge renforcée, qui sera bientôt d'ordonnance dans son armée. La vitesse initiale de cette balle est si considérable qu'à 300 mètres l'écart est presque nul, même par un vent fort. Or, nos tireurs, avec leurs munitions, avaient à corriger des écarts de 30 à 40 centimètres. La partie, vraiment, n'était pas égale! Malgré cela, l'équipe belge a vaillamment défendu sa chance. On pouvait même tout espérer au début : Paul Van Asbroek, qui avait commencé son tir, de grand matin, par une magnifique série de 92 (en dix balles), semblait tout à fait en forme. Mais cela n'a pas duré! Van Asbroek n'est arrivé qu'à un total de 982, Scheirlinckx à 969 et Paumier à 942, ce qui est très inférieur à ce qu'on attendait de ces « forts ténors » et à ce qu'ils avaient donné naguère, notamment aux récentes éliminatoires. Sauveur a fait un tir passable, avec 905 points. Geens, un médiocre, avec 811.

Ci-après le classement définitif :

1. Suisse, 5,014; 2. France, 4,703; 3, Belgique, 4,609; 4. Allemagne, 4,586; 5 Hollande, 4,578; 6. Italie, 4,556; 7. Danemark, 4,354; 8 Autriche, 4,059; 9. Hongrie, 3,821.

Comme résultats individuels, le Suisse Stäheli est champion du monde avec 1,052 points, et champion dans les trois positions, avec 332 debout, 365 à genou et 355 couché, chiffres qui battent tous les records!

* * *

Le 8 juin à midi, les tireurs étrangers se sont groupés par nations, puis, précédés d'une musique militaire et drapeaux en tête, sont allés dans la grande salle d'honneur du stand, où ils ont été reçus par la commission organisatrice, sous la présidence du général Valleris. Ensuite, un déjeuner d'environ mille couverts les a réunis. Tous les délégués officiels se trouvaient à la table d'honneur. Au début du repas, M. Mérillon, avocat général à la cour de cassation de France et président de l'Union internationale des Fédérations de tir, a proclamé les résultats du match au pistolet. La victoire de l'équipe belge et les prix individuels de MM. Paumier du Verger et Van Molle ont été chaleureusement acclamés.

Après le déjeuner, un représentant de chaque nation — dans l'ordre alphabétique — a pris la parole. Le toast de la Belgique a été porté par M. Henri Verleysen, le capitaine des deux équipes belges, qui a remercié les tireurs italiens de leur sympathique accueil et des peines qu'ils se sont données pour faire réussir les matches. M Mérillon, parlant en dernier lieu, au nom de l'Union Internationale, a porté la santé du roi et de la reine d'Italie, qui avaient solennellement inauguré, quelques

Digitized by Google

jours auparavant, les somptueuses installations de la *Farnesina*.

* * *

La commission internationale des matches a décidé d'accepter, pour les prochaines épreuves annuelles, les propositions de l'Union des sociétés de tir de France. Les matches de 1912 seront tirés, en juillet, à Bayonne-Biarritz.

* * *

Le magnifique concours de Rome s'est brillamment terminé au milieu du plus vif enthousiame.

Plus de 12,000 tireurs, dont plusieurs centaines d'étrangers, ont pris part aux divers concours.

Le dimanche 11 juin à midi, un dernier et somptueux banquet, présidé par son excellence M Battaglieri, sous-secrétaire d'Etat au ministère des postes et télégraphes, réunisait les matcheurs et tireurs.

A 5 heures a eu lieu la distribution solennelle des prix rehaussée par la présence de LL. MM. le Roi et la Reine de la plupart des ministres et du syndic de Rome.

Les victoires des équipes suisses et belges ont été longuement applaudies ainsi que les brillants championnats remportés par nos compatriotes Paumier du Verger et Van Molle.

Les tireurs belges conserveront le meilleur souvenir du splendide concours de Rome et de l'accueil cordial qui leur a été fait par les tireurs italiens.

* * *

Ci-après le télégramme que S. M. le Roi a bien voulu envoyer à M. van den Corput, président de l'Union des sociétés de tir de Belgique :

« Le Roi a été très touché du télégramme que vous lui avez adressé au nom des membres de l'Union des sociétés de tir de Belgique et des sentiments de dévouement dont vous vous êtes fait l'interprète. Sa Majesté a été charmée d'apprendre la victoire remportée à Rome dans le match international au pistolet et Elle m'a chargé de vous prier de lui en exprimer ses cordiales félicitations.

(*Signé*) Le Ministre de la Maison du Roi. »

Phot. Samson.

R. Vanden Berghe, de Roulers, vainqueur du Tour de Belgique, professionnels. (International)

Cyclisme. — Le « Tour de Belgique » professionnels (4e année, international), disputé en sept étapes, a permis à un de nos compatriotes, R. Van den Berghe, de Roulers, de s'y couvrir de gloire. En effet, il se classe cinq fois premier (2e, 3e, 5e, 6e et 7e étape), une fois second (4e étape) et une fois quatrième (1re étape). Dans le classement général il occupe la première place, devant E. Christophe (Français), Leturgie (idem), L. Heusghem (Belge), Blaise (idem), O. Defraye (idem), etc.

Natation — Le *Brussels Swimming Club I* vient de gagner pour la septième fois, sans avoir subi une seule défaite, le Championnat de Belgique de water-polo, battant à tour de rôle les équipes du « Cercle de Natation de Bruxelles », de l'« Antwerpsche Zwem Club » et de l'« Antwerpsche Zwem Vereeniging ». L'« Otter Club » avait déclaré forfait. Le « Brussels S. C. » possède également une très bonne équipe seconde (Durand, Andrieux, Hoffman, L. et O. Willotte, Oppitz et J. Rademacker) et celle-ci s'est couverte de gloire le 24 juin dernier, en battant à Bruxelles « Les Enfants de Neptume », de Tourcoing, champion de France de première division, par 3 buts à 0 ; l'équipe III, pour ne pas être en reste avec ses aînées, a facilement disposé du « Roubaix Swim Club I » par 10 buts à 1.

Le « B. S. C. » fera, en août prochain, une grande tournée en France et visitera probablement les clubs du Sud de l'Angleterre. On peut considérer actuellement le team du « B. S. C. » comme le plus fort du continent.

Le Brussels S. C. champion de Belgique de water-polo.
Debout : Hoffman, A. Deprez, O. Grégoire, V. Boin, J. Wuyts.
Assis : O. Grégoire fils, Courbet, Durant, J. Rademacker, L. Willotte, Oppitz.

* * *

L'Escaut, le Droit international et les Traités.

Rapport présenté à la section de droit maritime et colonial de la conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, en mars 1911, par MM. Georges Brigode et Maurice Ducarne, avocats à la cour d'appel. Préface de M. Léon Hennebicq. (Bruxelles, Larcier, 1911.)

Ce très intéressant travail est une contribution à la solution difficile des questions d'ordre militaire pendantes actuellement entre la Belgique et la Hollande. Nos voisins du Nord, liés à l'Allemagne par des intérêts puissants, ont annoncé récemment leur intention de relever

Digitized by Google

et de renforcer leurs fortifications riveraines de l'Escaut. Or, il était intéressant de fixer les limites juridiques de ce droit qu'ils s'arrogent et de voir quelle situation les traités antérieurs, notamment ceux de 1839, créaient entre les deux pays au point de vue du fleuve. La souveraineté des Pays-Bas sur l'aval de l'Escaut paraît aux rapporteurs indiscutable. Rejetant la thèse de la copropriété, ils établissent que les traités ont soumis cet Escaut d'aval à une servitude de passage au profit de la Belgique d'amont. En cas de guerre, la Hollande ne pourrait, croient-ils, autoriser le passage d'une flotte, qu'en sortant de son rôle de neutre. Les rapporteurs préconisent l'ouverture de conférences officieuses ou officielles où un échange de conversations réglerait, de façon exacte, les rapports des deux pays en cas de conflit. Ce travail très clair est une contribution intéressante à l'étude du droit fluvial international, régime des fleuves qui passent sur plusieurs territoires et qui est encore à peine esquissé.

CHRONIQUE COLONIALE

Nous avons dit quelques mots dernièrement d'un riz sauvage qui végète dans la vallée du Niger et dont les qualités nous ont paru de nature à intéresser ceux de nos hommes d'Afrique qui voudraient voir cette céréale entrer plus abondamment dans l'alimentation du noir.

On nous permettra de revenir sur la question des riz du Niger telle que l'a envisagée au point de vue commercial l'administration de l'Afrique occidentale française.

Le riz donne lieu à de très actives transactions et la production peut en augmenter sans qu'il y ait à redouter surproduction et mévente, les colonies du Sénégal et de la Guinée française offrant, elles seules, à cette denrée un débouché important.

Le Sénégal importe, en moyenne, 18,000 tonnes de riz chaque année. Le prix de revient à Dakar oscille entre 220 et 230 francs.

Quelle que soit la voie empruntée, on peut admettre que le prix de revient, à Kayes, d'une tonne de riz d'importation n'est pas inférieur à 300 francs.

On a établi les prix de revient du riz d'importation dans différents centres de la ligne du Kayes-Niger comme suit :

Kayes-ville	fr. 300.00
Medine	304.90
Mahina	312.70
Toukoto	319.70
Kita	327.25
Nafadié	330.60
Bamako	332.90

On s'est demandé ensuite dans quelles conditions les riz de la vallée du Niger atteignent ces centres et des calculs faits à ce sujet, il résulte que la denrée revient : à

Koulikoro	à fr. 147.70
Bamako	159 50
Nafadié	163.90
Kita	168.60
Toukoto	172.15
Mahina	181.12
Medine-ville	183.70
Kayes-ville	184.00

Il a été reconnu, en outre, que les riz du Macina peuvent arriver à Saint-Louis au prix de revient de fr. 233.50 ou fr. 300.50 selon qu'ils sont pris à Mopti, en premier achat, ou à Bamako, en seconde main, et revenir, à Dakar, à fr. 254.50 en première main et à fr. 321.50 en seconde main.

La descente des riz du Macina sur la Guinée est, actuellement, gênée par les prix élevés des transports sur le Niger et le Milo et sur la voie ferrée de Konakry à Kouroussa.

La navigation, dans les biefs compris entre Bamako et Kouroussa et Bamako et Kankan, facile en saison des hautes eaux, présente des difficultés pendant le reste de l'année. Quant à la voie ferrée de Konakry au Niger, elle doit tenir le plus grand compte de la nature particulière de son transit.

Les marchandises, à la montée, sont abondantes; les produits, à la descente, sont relativement plus nombreux.

Ce sont, notamment, des caoutchoucs qui accusent une grande valeur commerciale, mais ne constituent qu'un fret peu important.

L'administration du chemin de fer ayant intérêt à drainer des quantités considérables de produits du Soudan, pour ramener en charge des wagons qui descendent actuellement à vide, jugera probablement opportun de faire une situation privilégiée aux riz du Niger qui représentent un fret digne d'attention.

D'une autre part, les conditions faites au riz du Macina, tant par le service de la navigation sur le Niger que par le chemin de fer de Koulikoro à Kayes, sont déjà favorables. Les tarifs sur la voie ferrée sont assez réduits.

C'est le parcours du Sénégal qui constitue la plus grosse difficulté. Les transports par cette voie sont lents, irréguliers et toujours incertains. Ils sont coupés de transbordements répétés, ce qui entraîne des pertes simultanées de temps et de denrées.

Les produits expédiés de Kayes parviennent à Saint-Louis au hasard de l'étiage et au gré des laptots peu enclins à se presser.

On se rend facilement compte, dès maintenant — dit M. J. Rivière, administrateur adjoint de 1re classe des colonies, dans son étude sur les riz nigériens, publiée par le gouvernement de l'Afrique occidentale française — de l'intérêt que présentera le Thies-Kayes pour l'expédition de gros stocks de riz sur le Sénégal. En huit jours, cette denrée parviendra sans difficulté à Diourbel, Kaolack, Thiès, Rufisque et Dakar et, en dix jours, à Saint-Louis.

On peut penser que, grâce aux facilités de traction qu'offrira cette voie aux merveilleuses lignes droites courant sur terrain plan, les tarifs à la descente seront extrêmement réduits.

Les commerçants du Soudan, de Bamako à Tombouctou n'hésiteront pas à expédier sur cette voie la plus grosse part des produits qu'ils auront avantage à faire arriver rapidement à la côte, et l'on a toujours intérêt à la rapidité des transports.

C'est donc la voie du Thiès-Kayes qui drainera, à n'en pas douter, les riz de Macina destinés à être vendus au Sénégal, ainsi, d'ailleurs, que la majeure partie des produits du Niger qui ne trouveront pas un marché exceptionnellement favorable en Guinée française.

Pour les produits destinés à être exportés, la perte de temps sur la voie du Niger et du Kouroussa-Konakry est considérable, surtout à la montée du fleuve (15 à 20 jours environ).

Les tarifs sur le Niger sont élevés et le seront longtemps encore en raison des difficultés de la navigation.

Enfin, il semble que le coefficient d'exploitation du Konakry-Niger sera toujours trop élevé pour que le chemin de fer puisse offrir des tarifs plus avantageux que ceux du Thiès-Kayes. PAUL DORI.

Digitized by Google

L'EXPANSION
ECONOMIQUE ET INDUSTRIELLE

NOS INDUSTRIELS EXPANSIONNISTES

LES chemins de fer, qui constituent le facteur principal de l'expansion économique d'un pays, occupent chez nous, avec toutes les industries qui s'y rattachent, une place prépondérante parmi les diverses branches qui se partagent l'activité de la population.

Nous sommes heureux de pouvoir consacrer aujourd'hui quelques lignes à l'un des hommes qui ont le plus contribué, en ces derniers temps, à enrichir cette partie de notre outillage national.

M. J.-B. Flamme a passé toute sa longue carrière au service des chemins de fer de l'Etat belge. Il occupa longtemps, avec talent et distinction, le poste difficile de la direction de l'important atelier central de Luttre. Après avoir dirigé ensuite les services de la traction d'un grand district du réseau, il passa à l'administration centrale où il apportait le concours d'un esprit vif et entreprenant.

Ingénieur éminent, fonctionnaire distingué, sa compétence remarquable en matière de traction, sa connaissance profonde des besoins de l'exploitation, son inlassable activité, le désignaient pour devenir le chef de l'une des trois grandes divisions du département des chemins de fer : il fut appelé aux hautes fonctions d'administrateur de la traction et du matériel.

M. J.-B. FLAMME,
ingénieur honoraire des mines,
ingénieur des arts et manufactures,
administrateur de la traction et du matériel
des chemins de fer de l'Etat belge.

M. J.-B. Flamme est commandeur de l'Ordre de Léopold, grand officier des ordres de la Couronne Royale de Prusse, du Mérite Civil de Bulgarie, de l'Etoile Noire du Bénin, décoré de la croix civique de 1re classe.

M. Flamme a introduit dans la technique des chemins de fer de nombreuses et importantes améliorations. C'est lui qui préconisa et organisa une longue série d'essais systématiques que l'administration entreprit pour rechercher les meilleures dispositions à appliquer aux locomotives modernes; il est le créateur des types les plus récents de machines à vapeur surchauffée qui circulent sur les lignes belges et dont s'inspirent maintenant de nombreuses compagnies étrangères, ainsi qu'on le verra par la lecture de l'article publié dans un prochain numéro, pour leurs locomotives les plus puissantes. Sous son impulsion, la construction du matériel roulant a atteint en Belgique un degré de perfectionnement qui attire sur notre pays l'attention de l'étranger.

Il s'est toujours montré soucieux des intérêts de l'industrie nationale et les encouragements et les conseils qu'il s'attache à lui prodiguer sont pour elle un précieux stimulant. Convaincu de l'utilité des expositions pour propager au dehors le bon renom de nos constructeurs, il fut la cheville ouvrière de l'organisation des compartiments des moyens de transports dans tous ces récents tournois pacifiques auxquels la Belgique participa si brillamment en ces dernières années.

Digitized by Google

Bruxelles, le 20 juin 1911.

Une légère tension s'est manifestée en ces derniers jours sur les grands marchés financiers; ce n'est pas à une moindre abondance de capitaux que nous devons ce renchérissement du taux du loyer de l'argent, mais plutôt à l'approche de l'échéance de juillet, qui accentue la prudence des établissements de crédit nationaux; en un mot, la situation générale, tant chez nous qu'à Londres, Paris et Berlin, reste favorable.

Malheureusement cette situation monétaire favorable n'a pas pour contre-partie une situation industrielle tout aussi satisfaisante.

Partout, sauf en France — où les commandes sont abondantes et les prix rémunérateurs — le marché sidérurgique est déprimé. Cet état de choses est vraisemblablement dû à l'exagération des moyens de production, et il semble qu'une amélioration notable ne pourra se produire qu'au moment où l'équilibre sera rétabli entre la production et la consommation.

En Allemagne les pourparlers plutôt difficiles pour le renouvellement des groupements et des ententes dominent la situation et l'orientation de l'industrie reste discutée.

En Angleterre il n'y a pas de modification à signaler dans la tenue du marché, c'est dire que la faiblesse y règne toujours en maîtresse.

Un instant on a cru que l'arrêt rendu dans l'affaire du Standard Oil Trust ferait retrouver son activité d'antan au marché américain; jusqu'à présent ces espoirs ne sont pas encore devenus réalité.

Nous avons dit tantôt que la situation de l'industrie française restait excellente.

Chez nous, les fontes sont toujours déprimées. Si l'on enregistre peu de transactions en mitrailles, les rails et les poutrelles sont toujours en bonne tendance. En tôles, les nouvelles sont satisfaisantes, malgré un certain recul.

Au marché charbonnier l'événement du mois a été l'adjudication de combustible pour les chemins de fer de l'État belge; il a donné raison aux prévisions émises concernant le maintien du prix. Non seulement c'est le « statu quo » pour l'ensemble des catégories, mais pour certaines d'entre elles il y a avance même assez sensible; en effet, les prix en gras type II sont en hausse de cinquante centimes, et ceux des briquettes sont supérieurs de un franc aux cours demandés lors de la précédente consultation officielle. Si les offres étrangères ont été très nombreuses, la plus grande partie d'entre elles sont faites à des prix plus élevés que ceux de nos charbonniers. Ces derniers ont donc lieu d'être satisfaits des résultats de l'adjudication.

Cette situation favorable ne se présente pas en matière de combustibles pour foyers domestiques, qui laissent à désirer.

Aux États-Unis le marché charbonnier est peu animé. En Allemagne il est assez indécis, et l'importance des ventes varie suivant les catégories, assez faciles pour les petites braisettes, les fins, les maigres et les gras; elles le sont moins pour les grosses braisettes, les tout-venants, les charbons à gaz et flambants, ceci dans le bassin de la Ruhr, tandis que dans la Haute-Silésie la consommation est active en combustibles industriels.

Comme ailleurs, les foyers domestiques sont calmes en Angleterre, pendant que les charbons industriels sont bien tenus.

En glaceries il a y peu d'amélioration à l'approche des inventaires annuels et l'on constate une diminution dans le chiffre des expéditions.

Quant aux verreries, la demande reste active et les prix inchangés; les chômages pour réparations établissent un certain équilibre entre la consommation et la production.

Le marché du cuivre a une tendance à rentrer dans une phase plus active et fait preuve de plus de fermeté. On s'attend généralement à ce que la consommation des États-Unis, qui avait sensiblement diminué depuis le commencemment de l'année, reprenne graduellement son état normal. Les statistiques montrent que les livraisons aux consommateurs américains accusent une augmentation de 5,418 tonnes sur celles du mois précédent. L'accroissement de la consommation est notamment due à l'extension prise par le commerce des fils; quant aux autres branches de l'industrie du cuivre, elles n'ont pas encore enregistré d'amélioration dans les chiffres du mois de mai. Cependant, de l'avis des spécialistes, depuis le commencement de juin la demande des fabricants pour le cuivre raffiné a été plus générale.

Les producteurs se déclarent satisfaits des transactions et les cours du cuivre électrolytique ont augmenté de 10 shelling environ. Les livraisons aux consommateurs européens pendant ces douze derniers mois ont augmenté de plus de 30 p. c., celles d'Amérique ont baissé de 12 p. c.; les approvisionnements visibles pendant la même période ont diminué de plus de 31,000 tonnes et la production des affineries aux Etats-Unis s'est accrue de 15,700 tonnes.

La situation du marché du métal rouge deviendra sous peu particulièrement intéressante en Belgique, au moment où commenceront les arrivages de cuivre de la colonie. Il est question d'établir à Anvers un marché spécial pour le cuivre.

Digitized by Google

AVIS

Nous attirons l'attention toute spéciale de nos lecteurs sur le répertoire général de nos annonces. En recourant à la publicité de « L'Expansion Belge », dont la diffusion et l'influence s'étendent chaque jour, un nombre déjà important de firmes commerciales donnent à notre revue une preuve de confiance à laquelle nous prions nos abonnés de répondre en favorisant de leurs ordres les maisons dont les annonces figurent aux pages indiquées.

L'ADMINISTRATION.

Répertoire des Annonces

AMEUBLEMENT-DÉCORATION

Compagnie des Bronzes, 28, rue d'Assaut . . XV

APPAREILS POUR LABORATOIRES

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

ARMES ET MUNITIONS

Christophe Louis, 11, galerie de la Reine. . XI
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre (S. A.), Herstal XI
Jansen Ad., 27, rue de la Madeleine . . . XXXII
Mahillon H., 9, rue de Loxum VII
Manne Ch., 153, boulevard du Hainaut . . XXIII
Rongé, fils, J.-B., Liége. XXXIV

ARTICLES POUR FUMEURS

Cigarettes Bastos, 41, rue de l'Arbre-Bénit . XV
Denoncin Frères, Bohan-sur-Semois . . . XXXVII
Kuhlen Louis, 130, avenue Louise. . . . XXXI
Lemaire-Voncken, 30, rue de l'Ecuyer . . XXV
Tinchant, Anvers (marque Melior) . . . XV
Vinche (Maison), 85, Marché aux Herbes. . XIX

ARTICLES de VOYAGE, MALLES CAISSES, etc.

Faucq Aug., 46-48, rue de la Régence. . . XXIV
Goessens P. (Maison), 19, rue du Chêne . . XVII
Hocke, 91, rue des Palais XXII

ASSURANCES

Cie Internationale d'Assurances Commerciales (S. A.), 47, rue Fossé-aux-Loups . . . XIV
Royale Belge (La), rue des Colonies . . . XXXVI
Union Belge, 29, place de l'Industrie . . . XXXIV

ATELIERS DE CONSTRUCTION

Accumulateurs Tudor, 79, rue Joseph II . . XXX
Ateliers de Construct. de la Biesme, Bouffioulx XXXVIII
Ateliers de Construction de la Meuse, Liége. XXI
Ateliers Métallurgiques, 30, Montagne-aux-Herbes-Potagères XXVI
Société John Cockerill, Seraing X
Compagnie Générale des Conduites d'Eau, Liége XXIV
Compagnie Internationale d'Electricité, Liége XVIII
Forges, Usines et Fonderies de Gilly, Gilly . XXXIII
H. Janssens-Raymaekers, Anvers XIV
Moteurs Marins « Swiderski » (Victor Courard), 194, rue Gaucheret XIV
Motor, 27, rue des Anges, Liége XXXIV
Société Anonyme Verviétoise pour la Construction de Machines, Verviers XXV
Société Métallurgique de Sambre et Moselle, Montignies-sur-Sambre XVIII

Digitized by Google

AUTOMOBILES, MOTOS ET CYCLES

De Schrijver et Blanchart, 15, rue Veydt, et 31, rue de l'Ecuyer XI
Faure St., 468, chaussée de Waterloo. . . XXIII
Garage Adler Palace, 44, rue de Brabant . . XXI
Pneus Jenatzy, 10, rue Stephenson . . . VIII
Usines Pipe, 8, rue Ruysdael . . . . (couverture)

BALANCES DE PRÉCISION

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

BANQUES

Banque de Bruxelles, 64, rue Royale . . . IV
Banque Internationale de Bruxelles, 27, avenue des Arts X
Banque Sino-Belge, 2, rue de la Chancellerie. IX
Caisse des Propriétaires, 18, place de Louvain VI
Comptoir de la Bourse de Bruxelles, 39, rue Fossé-aux-Loups XXXV
Crédit Général Liégeois, rue Royale . . . VIII
Société Générale de Belgique, 1-3, Mont. du Parc II

COFFRES-FORTS

Maison Fichet, 7, rue d'Assaut XIX
Mathys-De Clerck, 156, boulevard du Nord . XXXVI

COMPAGNIES DE NAVIGATION. — VOYAGES

Agence Cook, 41, rue de la Madeleine . . . XVII
Chemins de fer et Paquebots de l'Etat Belge . XXXV
Chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée . . XIX
Compagnie Belge Maritime du Congo . . . XXVIII
Compagnie des Chemins de fer du Nord . . XXXIX
Hôtel Métropole, place de Brouckère . . . XX
Voyages Modernes et Agence Lubin (Les) 104, boulevard du Nord. XXI

ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

Aronstein Ch., 14, avenue Louise XI
Bervoets-Wielemans, 6-8-10-12, rue du Midi XIX
Fabbri G., 11, rue Plattesteen (Bourse) . . XIX
Kesteleyn A., 5-7, rue de Namur VII
Roba Jules, 60, rue Gray XXIV
Sneyers C., 21, rue des Paroissiens . . . XXXIX

FOURNITURES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Avanzo D., 86, rue du Marché-aux-Herbes . XXIV
Hunin (Maison), 40, rue du Marché-aux-Herbes XIV
Rodolphe (Maison), 38, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères XXI
Société Takiris (S. A.), Anderlecht . . . XXX

IMPRIMEURS, etc.

Etablissements J. Malvaux (S. A.), 69, rue de Launoy IX
Imprimerie Ch. Bulens, 75, rue Terre-Neuve XV
Imprimerie de « L'Expansion Belge », 4, rue de Berlaimont . . . . . (couverture)
Van Campenhout Frères et Sœur, 13, rue de la Colline XXIX

INDUSTRIE DU BATIMENT

Collet Paul, 176, rue de Constantinople . . XIV
Falk Franz, 37, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères XXVII
Lefèvre Victor, 49, rue Malibran XXI
Monnoyer (Léon) et ses fils XXIX
Platteau H., 126 à 130, rue Américaine . . XXXIV
Stabile, 66, avenue de la Couronne . . . XXV
Stuccolin, 45, rue H. Waefelaerts. . . . XI
Zunz Charles (Maison) XXXIX

INSTALLATIONS SANITAIRES. — PLOMBERIE

De Ridder N., 29, rue de Mérode XXV

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Pianos L. Desmet, 99, rue Royale XXX

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

MACHINES A ECRIRE

Erika (Charles Herincx), 53, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères. XXXII
Underwood (Charles Desoer), 26, rue Sainte-Véronique, Liége X

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE, etc.

Calff A., 19, rue du Chapeau VIII
Etablissements Marinoni, Paris. Représentants pour la Belgique : Vanderborght et Dumont XXII
Linotype and Machinery Cy. Représentant Aug. Desmet, 56, rue aux Choux . . . XXVI
Machinenfabrik d'Ausbourg (Nathan Meyer). XXXX
Michaël Huber, Munich. Représentant Emile Veeck, 71, rue Gillon XXIX
Nathan Meyer, 1, rue du Gouvern. Provisoire XXII
Vanderborght A. et Dumont, 154, rue Verte . IX
Van Loey-Nouri, 100, rue de la Limite . . XXVI

Digitized by Google

ORFÈVRERIE

Compagnie belge pour la Fabrication des Ordres belges et étrangers, 13, rue Lebeau . . . XI
Wiskemann Otto, rue de Loxum XIX
Wolfers Gustave, 35, rue de la Madeleine . . XXI

PHILATÉLIE

Gilbert L., 49, rue du Midi XXX

PRODUITS ALIMENTAIRES

Chocolat Antoine XIX
Compagnie Liebig, Anvers XX
Delhaize frères et Cie, rue d'Osseghem . . III
Grandsire Emile, 30-32, rue de Namur . . XXIV
Lait Nutricia, rue Fransman XXI
Produits Cibils, 17, rue Bréderode XXXIX

PRODUITS CHIMIQUES

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX
Institut Meurice-Chimie, 14, rue Simonis. . XIV
Laboratoire de Chimie, 11, rue de la Tulipe . XXXIV
The E. B. Vilixir Cy, 29, avenue du Boulevard

TAILLEURS, CHAPELIERS, CHEMISIERS

Collin, 108, rue Royale XXXI
Compagnie Anglaise, 7-9, place de Brouckère. XIII
Desmet René, 3, boulevard du Hainaut . . XXVI
Fagel Arthur, 45, rue de l'Ecuyer. . . . XXIV
Grands Magasins du Bon Marché (Vaxelaire-Claes), rue Neuve XVI
Ligo et Charpentier, Marché-aux-Herbes, 48 XXXVIII
Milaenen I., success. de Vekens, 79, r. Royale XXXVIII

VINS, LIQUEURS

Brias et Co, 60, rue des Tanneurs XVII
Champagne Baron Duval. Dépositaire : Schumacher, 95, rue du Trône. XXXV
Champagne Ed. Besserat, Ay (Champagne) . XVIII
Champagne la « Maréchale » (Ruinart P. et F.), Reims XXV
Champagne Périnet et Fils, agent général : Alfred Bayle, 76, chaussée de Louvain . XXX
De Vos-De Greef E., 53, chaussée de Charleroi XXV
Schumacher, 95, rue du Trône XXXIII
Vervloet (Th.) frs et srs, 203, boulev. Léopold II XX

DIVERS

De Backer Isabelle, fleuriste, 46 - 48, rue d'Arenberg XXXIII
Delau Henri, encadreur, 3, r. du Prince Albert XXX
Exposition de Charleroi . . . . . (couverture)
Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1910 (Tombola) V
Foraky, entreprise de forage et de fonçage 12, rue du Congrès XXIX
Kersten (Maison), établissement horticole, rue de Tenbosch, 95 XXVII
La Continentale Menkes & Co, déménagements, 125, chaussée d'Anvers XXVI
Lechat C., travail de la tôle, 15-17, rue de l'Eté XXXIV
Ligot N., mastics-couleurs, Auderghem . . XXXIV
Meersmans frères et sœurs, relieurs, 158, rue Théodore Verhaegen XIX
Prinzing W., transports internationaux, maritimes et terrestres XXXVII
Sarah Mey, fleurs naturelles, 23, rue de l'Evêque. XX
Sasserath A., dentiste, rue Royale, 98, et place de Louvain, 9 IX
Segers N., grainier, 1, rue de la Montagne . XXXVII
Soennecken, 66-68, rue du Pont Neuf . . . XXIII
Toby frères (Jn et Jh), teinturiers, 2 à 6, rue Louis Hap, Etterbeek XXXVIII
Van Acker (E.) et fils, architectes-paysagistes, 41, rue de Bruxelles, Uccle XXXVI
Van den Camp et Co, emballages en tous genres, 64, rue de la Ruche, Anvers XXVII
Vie Sportive (La). XXXV

DEMANDEZ

le tarif des insertions dans cette revue

AU

Bureau Central de Publicité

RUE DE LA CROIX-DE-FER, 96, **Téléphone : Sab. 1807**

BRUXELLES

Digitized by Google

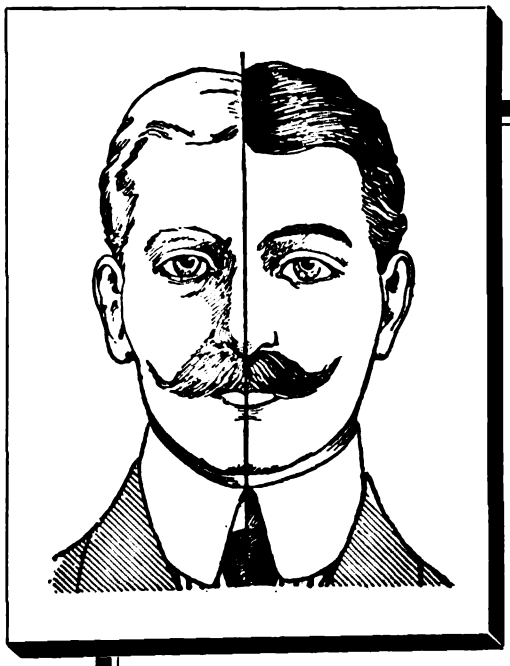

Ce que signifient les Cheveux Gris

Expérience personnelle décrite ci-dessous et que n'importe lequel de nos lecteurs peut tenter en un instant.

Remarquable découverte anglaise
grâce à laquelle les cheveux gris ou décolorés peuvent être ramenés à leur couleur naturelle sans recourir à l'emploi des teintures ou des colorants ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

EXPERIENCE INSTRUCTIVE

Voulez-vous vous rendre compte du changement opéré par le grisonnement des cheveux sur la physionomie d'une personne? Vous n'avez qu'à placer un morceau de papier sur chaque moitié du portrait ci-dessus. Le visage, dans la partie où les cheveux sont gris, vous apparaît comme celui d'un homme de 45 ans ; dans la partie où les cheveux sont noirs, comme celui d'un homme de 30 ans. Ceci vous donne une excellente idée de la valeur de la merveilleuse découverte faite dans un célèbre institut anglais d'hydrothérapie où, tout récemment, on a découvert une méthode pour faire pousser à nouveau, avec leur couleur naturelle, les cheveux gris ou décolorés • • • • • • • • • • • • • • • • •

Remarquez bien : VILIXIR n'est pas une teinture

Les propriétaires du **VILIXIR** sont autorisés, par l'expérience de plusieurs milliers de cas, à affirmer que les plus heureux résultats suivront l'usage rationnel et adéquat de leur produit. De rares exceptions peuvent se produire lorsque, par suite de causes anormales ou de l'atrophie des racines, les cellules du pigment sont incapables d'absorber les propriétés stimulantes et nutritives de la solution. D'ailleurs, comme preuve de leur grande confiance dans le traitement du **VILIXIR** et comme gage de leur parfaite bonne foi vis-à-vis du public, ils s'engagent à rendre l'argent dans n'importe quel cas de non-satisfaction, pourvu qu'un loyal et suffisant essai ait été fait du traitement • • • •

Ecrivez pour demander la brochure de luxe, de 20 pages, gratuite, qui décrit dans tous ses détails le nouveau traitement "VILIXIR", grâce auquel vous pouvez vous rajeunir de 10 à 15 ans • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

The E. B. Vilixir Company

BRUXELLES

29, Avenue du Boulevard, 29

N. B. — Vous traitez avec une maison anglaise de toute honorabilité ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Digitized by Google

Ventes de caoutchouc. — Cours au :

ESPÈCES	20 juin 1911	26 mai 1911	23 juin 1910
Kasai rouge I . . .	10.50-10.75	11.25-11.75	19.50-20.50
Kasai rouge, genre Loanda II (nois.). . .	7.75- 8.25	8.00- 8.50	10.45-10.88
Kasai noir I	10.25-10.75	11.25-11.75	21.00-21.50
Equateur Yengu, Ikelemba, Lulonga, etc.	10.50-10.75	11.25-11.75	21.00-22.70
Lopori (Maringa) . .	6.25-6.75	7.25- 7.75	12.50-13.00
Haut-Congo ord. Sankuru, Lomami . .	10.25-10.65	11.15-11.65	18.25-18.50
Mongala lanières . .	10.25-10.65	11.15-11.65	18.25-18.50
Aruwimi	10.25-10 65	11.15-11.65	18.25-18.50
Uelé.	10.25-10.65	11.15-11.65	18.25-18.50
Wamba rouge I . . .	6.50-7 00	6.75- 7.25	14.00-14.25
Straits Crêpe I . . .	12.75-13.25	13.00-13.50	24.13-24.25
Guayule	6.50-6.50	5.50- 5.75	10.50-11.00
Maniçoba.	6.50-7.00	6.75- 7.25	13.00-13.75
Espèces congolaises exposées . . . kgs	207,148	357,146	206,461
Espèces congolaises vendues . . . kgs	112,009	124,549	206,052
Espèces diverses exposées . . . kgs	36,153	138,291	44,411
Espèces diverses vendues . . . kgs	2,891	83,026	27,514

Ventes de gomme copal. — Prix au :

ESPÈCES	17 mai 1911	24 mars 1911	10 mai 1910
Gomme triée, blanche, belle qual.	320-350	320-350	320-350
— claire, transparente .	230-260	230-260	225-255
— assez claire	160-200	160-200	150-195
— assez claire, opaque.	145-180	145 180	135-170
— non triée, qual. courante	110-135	110-135	105-130
Quantités exposées. . . kgs	165,590	55,719	94,180
Quantités vendues	93,753	51,002	54,030

Situation des principales banques d'émission
(En millions de francs)

DATES		Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Circulation fiduciaire	Portefeuille escompte	Avances sur valeurs mobilières	Taux de l'escompte
FRANCE — Banque de France							
1910	23 juin	3,412	890	4,996	327	543	3
1911	8 juin	3,212	857	5,105	1,035	633	3
1911	15 juin	3,208	854	5,079	1 022	641	3
1911	22 juin	3,219	856	5,004	1,022	636	3
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire							
1910	15 juin	1,069	377	1,793	1,052	93	4
1911	31 mai	1,065	407	1,947	1.194	94	4
1911	7 juin	1,057	399	1.881	1.127	84	4
1911	15 juin	1,110	408	1,818	1,127	82	4
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre							
1910	16 juin	1.060	»	692	907	»	3
1911	1 juin	976	»	714	1.134	»	3
1911	8 juin	970	»	707	1 030	»	3
1911	15 juin	987	»	718	1,041	»	3
BELGIQUE — Banque Nationale							
1910	17 juin	116	45	784	622	71	4 1/2
1911	1 juin	187	68	861	657	83	3 1/2
1911	8 juin	188	66	831	599	84	3 1/2
1911	15 juin	188	64	843	600	82	3 1/2

Métaux. — Prix au :

DÉSIGNATION	15 juin 1911	18 mai 1910	19 mai 1911
Cuivre :			
Londres: comptant par t. £	56 12 6	54 8 9	56 7 6
— 3 mois par t. £	57 5 0	55 0 0	57 6 3
Etats-Unis : Lake Copper par livre cents	12 3/16	11 3/4	12 3/8
Etain :			
Londres: comptant par t. £	198 0 0	198 10 0	150 17 6
— 3 mois par t. £	188 15 0	190 0 0	152 2 6
Etats-Unis : par livre cents	47.00	48.18 1/2	33.35
Fer :			
Middlesbrough : comptant par t. sh.	46 6 1/2	46 1	49 10
— 1 mois par t. sh.	46 9 1/2	46 4	50 2
— 3 mois par t. sh.	47 3	46 9 1/2	50 9
Plomb :			
Londres : comptant par t £	13 5 0	13 0 0	12 16 3
— 1 mois par t. £	13 6 3	13 1 3	12 17 6
— 2 mois par t. £	13 7 6	13 2 6	12 18 9
Zinc :			
Londres : comptant par t. £	24 10 0	24 5 0	22 0 0
— 1 mois par t. £	24 12 6	24 5 0	22 2 6
— 2 mois par t. £	24 15 0	24 7 6	22 5 0

Prix pratiqués dans le Bassin de Charleroi au

PRODUITS	20 juin 1911	20 mai 1911	21 juin 1910
Fontes :			
Affinage p. tonne	58.—-60.—	60.—-61.—	70.—-71.—
Thomas »	65.50-67.—	65.50-67.—	75.—
Moulage »	66.—-67.—	66.50-68.—	77 —-78.—
Demi-produits :			
Lingots p. 100 kgs	9.85	9.85	10 40
Blooms »	10.60	10.60	11.15
Billettes »	11.35	11.35	11.90
Largets »	11.60	11.60	12.15
Fers ébauchés »	9 50	9.50	10.—
Mitrailles »	6.10	6 10	6 35
Produits finis :			
Intérieur :			
Rails p. 100 kgs	15.—-15.50	15.—-15.50	15.—-15.50
Poutrelles »	14.75	14.75	14.75
Fers U »	15.50	15.50	15.50
Petites poutrelles »	12.50-12.75	12.75-13.—	13.50
Tôles acier »	14.50-15.—	14.50-15.—	14.75-15.—
Barres acier »	12.50-13.00	12.75-13.25	13.25-13.75
Barres fer »	12.75-13.—	13.—-13.25	13.50-14.—
Rods »	13.50	13.75	14.—-14.50
Exportation :			
Rails p. t. angl.	5.2.6 - 5.7.6	5.2.6 - 5.7.6	5.4.0-5.10.0
Poutrelles et U »	5.6.0 nom.	5.6.0 nom.	5.6.0 nom.
Tôles acier »	5.12.6-5.13.0	5.12.6-5.13.6	5.10.0-5.11.0
Barres acier »	4.10.0-4.11.0	4.11.0-4.12.0	5.10.0-5.0.0
Barres fer »	4.10.0-4.12.0	4.11.6-4.12.0	4.17.0-4.19.0
Rods »	5.18.0-5.0.0	4.19.0-5.2.0	5.7.0-5.9.0

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE

CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS	Mai				1er janvier au 30 mai	
	klm.	1911	klm.	1910	1911	1910
Métropolitain de Paris	70.800	4,526,330.—	60.500	4,018,662.—	23,747,270.—	16,012,074.—
Cie gle des Tramways de Buenos-Ayres	525.8	5,626,881.—	518.2	5.272,037.—	27,511,148.—	24,489,744.—
Kazan	27.4	—	27.4	—	—	—
Napolitains	79.-	697,157.01	78.3	681,180.27	3,217,393.30	3,141,797.14
Auxiliaire de Chemins de fer au Brésil	2169.9	1,884,420.—	1936.-	1,489,600.—	9,215,190.—	7,433,600.—
Tramways à vapeur des Romagnes	47.-	—	47.-	—	—	—
Bilbao	38.-	126,366.—	38.-	117,287.—	575,152.—	533,601.—
Catane	12.-	—	12.-	—	—	—

Usines de l'Espérance à Louvroil. — Cette importante société métallurgique, dont le conseil d'administration est présidé par M. Louis Lambert, l'industriel bien connu, et à laquelle nous avons consacré un article dans notre numéro de novembre 1909, émet en ce moment au prix de 1,400 francs l'une 3,000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 500 francs.

Cette augmentation de capital est destinée à réaliser l'extension progressive de cette entreprise qui, sous l'habile direction de M. J. Canard, atteint un si haut degré de prospérité.

Nombre de nos compatriotes y ont des intérêts engagés et c'est à ce titre que nous signalons ici cette émission, qui est appelée à un grand succès.

Compagnie Fermière de Mines en Russie. — Le rapport de cette Société exposant les résultats de l'exercice 1910 signale que, malgré une épidémie de choléra ayant désorganisé les chantiers pour plusieurs mois et des pluies persistantes ayant gêné les travaux d'exploitation en carrière et de préparation souterraine, l'extraction a progressé. Elle a été, en effet, de 19 millions 553,067 pouds, contre 18,525,650 pouds en 1909. Les expéditions ont passé de 19,140,200 pouds à 20,691,720 pouds et les bénéfices bruts se sont élevés à fr. 1,211,551.65, dont fr. 898,844.54 pour le minerai vendu et fr 312,707.11 pour les intérêts et agio.

Dans le but d'intensifier la production qui assure largement en ce moment l'exécution des engagements, le conseil avait décidé l'an dernier de commencer l'exploitation souterraine. Les travaux préparatoires à cette fin ont été poussés avec rapidité et l'extraction n'aura été retardée que par l'épidémie et les pluies persistantes.

D'autre part, en vue d'élargir le cadre de l'activité sociale, le conseil s'est fait donner le pouvoir, en avril dernier, de porter en temps opportun le capital à 3,500,000 francs, afin de poursuivre auprès de la Communauté de Verelo-Ivanovha soit la prorogation de la concession, soit la cession du gisement lui-même ou de négocier simultanément l'acquisition d'un gisement nouveau. Les pourparlers sont actuellement en cours.

Du bénéfice net de fr. 930,259.41 il est d'abord affecté fr. 385,819.87 aux amortissements divers : puis une première attribution de 6 p. c. au capital et de 15 francs aux actions de jouissance après dotation de la réserve légale et prévision d'impôt ; le surplus, soit fr. 111,913.08, est réparti entre le conseil, les actions de capital et de jouissance et le fonds de prévision.

Tramways Unis de Bucarest. — Nous avons déjà eu l'occasion, dans notre numéro de décembre 1909, de consacrer un article étendu à cette Société fondée par nos compatriotes et dont le conseil d'administration est composé de M. Josse Allard, président ; MM. Hector de Backer, Victor Fris, X. Janicot, D. Heinemann, O. Oliven, administrateurs ; MM. le baron H. Beyens, Max Lion et Robert Pauwels, commissaires.

On sait que les Tramwys Unis possèdent la presque totalité des actions de la Première Société anonyme Roumaine de Tramways et de la Société anonyme Roumaine pour la Construction et l'Exploitation de Chemins de fer et Tramways, les deux sociétés qui exploitent le réseau de Bucarest. Les Tramways Unis ont encaissé de ce chef pour l'exercice se clôturant au 30 avril 1911 des dividendes s'élevant en totalité à 1,229,410 francs, auxquels vient s ajouter une somme de fr. 62,017.78 du chef d'intérêt, escompte et commission.

Le conseil, dans une pensée de prudente gestion, ne distrait de ces comptes créditeurs qu'une somme de 240,000 francs pour répartir 3 francs aux 80,000 actions de capital et dote largement le compte amortissement sur portefeuille, auquel il affecte une somme de fr. 617,540.93. En effet, les concessions des Sociétés Roumaines vont bientôt venir à échéance et il s'agit de reconstituer le capital. Il y a tout lieu de croire que les brillants résultats enregistrés en 1910 par les entreprises d'exploitation progresseront encore pour les années futures et ainsi cette affaire, qui aurait dû être une des plus prospères affaires belges de transport à l'étranger, si l'on tient

Digitized by Google

compte du talent et de l'énergie qu'on a deployés à la gérer, ne laissera pas trop de désillusion à ses fondateurs.

Malgré le développement continu du trafic et la progression des recettes réalisées, dit le rapport, les dépenses d'exploitation n'ont augmenté que dans une faible proportion; les Sociétés ont cependant continué à amortir notablement leur cavalerie, de façon à ramener le prix moyen du cheval à une très faible valeur, en prévision d'une réalisation éventuelle ; par contre, les frais d'entretien des chevaux ont été sensiblement réduits par suite de la dimunition du prix des fourrages.

Le mouvement des voyageurs s'accroît sans cesse sur les deux réseaux : les cinq premiers mois de l'année 1911 ont produit un total de recettes supérieur de Lei 188,981.20, soit 10 p.c., aux résultats données par la période correspondante de l'année précédente.

Malgré l'échéance rapprochée de leurs concessions, les Sociétés Roumaines n'ont pas hésité à faire les dépenses nécessaires pour répondre aux exigences du trafic : le matériel roulant a été renforcé, deux voitures nouvelles ont été mises en service sur la ligne électrique, un certain nombre de voitures pour le service à chevaux sont en construction : le dédoublement de deux tronçons de lignes a été décidé, ce qui permettra d'organiser un service plus intense. Enfin, la seconde Société s'est préoccupée de renforcer son usine centrale : un nouveau groupe électrogène a été pris en location et fonctionnera très prochainement.

Signalons encore que les Sociétés Roumaines ont intenté à la Société Communale de Tramways, fondée en 1909, au capital de 12 millions, du chef de concurrence directe et illicite, un procès actuellement pendant devant les tribunaux de Bucarest et dont l'issue ne peut être que favorable, pensons-nous, aux intérêts de la Société belge.

Oxhydrique Internationale. — L'an passé nous avons déjà entretenu nos lecteurs (1) des procédés si intéressants qu'exploite cette société : la soudure autogène, le coupage rapide des métaux et les applications nombreuses des gaz comprimés, particulièrement l'hydrogène et l'oxygène. L'incendie de l'Exposition de Bruxelles venait, en effet, de fournir l'occasion d'une démonstration retentissante des chalumeaux coupeurs qui avaient trouvé un champ d'action immense dans l'amoncellement informe de fer et d'acier que le feu avait laissé derrière lui.

Les industriels qui, d'autre part, visitaient le stand de l'Oxhydrique dans le hall des machines avaient également pu se rendre compte des avantages qu'ils pouvaient retirer d'une pratique constante des procédés oxhydriques; la rapidité du travail surtout étonnait le public qui se pressait constamment aux abords du stand et qui comprenait l'importance du temps gagné par l'utilisation rationnelle des appareils divers qu'il avait sous les yeux. *Times is money*.

Il y a quelques jours a paru le rapport du conseil d'administration sur la gestion de la Société du 1er avril 1910 au 31 mars 1911. Au cours de cet exercice, celle-ci a terminé la transformation de l'usine de Sclessin-lez-Liége et poursuivi celle de l'usine de Bruxelles. L'usine de Sclessin est aujourd'hui dotée d'une force motrice indépendante ; en assurant une production plus forte et une diminution du prix de revient des gaz, l'Oxhydrique est arrivée à abaisser ses prix de vente de façon à augmenter encore les applications industrielles de ses produits.

Les usines et leur matériel figurent au bilan pour près de 560,000 francs, sur lesquels un amortissement de 61,000 francs est prévu.

Les brevets figuraient à l'entrée de l'exercice pour 100.000 francs; la réalisation de brevets étrangers a rapporté un bénéfice net de 25,000 francs, ce qui permet de faire un amortissement ramenant le compte brevets à 75,000 francs. La valeur de l'important brevet de coupage s'est encore trouvée assurée davantage par le rejet de toutes les actions en nullité qui avaient été formées, au cours de l'exercice écoulé, contre ce brevet, en Allemagne.

Il importe également de jeter un coup d'œil sur deux postes importants du bilan, les « bonbonnes » et le « portefeuille ».

Les bonbonnes constituent la force vitale de l'industrie des gaz comprimés : de leur nombre et de leur bon rendement dépendent en grande partie l'importance et la rapidité des fournitures. Dans le cours de l'année, l'Oxhydrique Internationale a acheté pour 20,700 fr. de bonbonnes, portant ainsi son capital bonbonnes à 179,000 francs.

En ce qui concerne le portefeuille, qui s'élève à 465,000 francs, nous y notons la présence d'un lot important de titres de filiales étrangères prospères et à ce sujet nous croyons intéressant de rappeler que la Société l'Oxhydrique, de caractère essentiellement belge, a créé des filiales dans le monde entier, afin de rendre plus intense et plus profitable l'exploitation de ses brevets et de ses procédés ; *L'Expansion Belge* manquerait à son but primordial si elle ne soulignait, comme il convient, le succès d'une telle initiative. Dans cet ordre d'idées, constatons que l'Oxhydrique Française continue à se développer d'une manière très satisfaisante, l'exercice au 30 septembre 1910 ayant laissé un bénéfice net de 137,000 francs; d'autre part, la situation de l'Oxhydrique Allemande, dont le capital de 864,000 mark vient d'être porté à 1,310,000 mark, continue à être très bonne, le dividende de l'exercice écoulé s'élevant à 10 p. c.

Le bénéfice industriel brut de l'Oxhydrique Internationale s'est élevé à 207,500 francs. Défalcation faite des frais et charges diverses, il reste un bénéfice net de 147,500 francs, sur lequel une somme de 96,000 francs a été prélevée pour les amortissements. Grâce à ces mesures sages, qui sont d'ailleurs la continuation d'un programme poursuivi au cours des années antérieures, une usine nouvelle va pouvoir être érigée incessamment dans le Hainaut et, de plus, la Société peut intervenir pour une large part dans l'augmentation de capital de l'Oxhydrique Allemande, sans devoir recourir à aucune mesure extraordinaire.

Le dividende distribué cette année est de 3 p. c. à raison des prévisions que nous avons rapportées ci-dessus.

Compagnie Générale de Chemins de fer et de Travaux Publics. — Plusieurs sociétés belges se sont fait une spécialité d'entreprendre la construction de voies ferrées et se sont réservé comme champ d'action les vastes contrées de l'Amérique du Sud.

La Compagnie Générale de Chemins de fer et de Travaux Publics s'est notamment chargée de l'établisse-

(1) Voir *L'Expansion Belge*, 3e année, no 9, septembre 1910.

Digitized by Google

ment de lignes de la Société des Chemins de fer Nord-Ouest du Brésil.

Ligne de Bahurù-Itapura — La construction de cette ligne a été achevée fin juillet 1910 et ouverte au trafic provisoire en août 1910, certains travaux de parachèvement se continuant en vue de la réception définitive par le gouvernement.

Ligne d'Itapura-Corumbà. — Les travaux de construction de Bahurù-Itapura se sont trouvés retardés par suite de mauvais temps et de l'abondance inusitée des pluies. Ce retard dans l'achèvement de cette ligne a forcément entraîné un retard dans la marche des travaux, du côté d'Itapura, de la ligne d'Itapura-Corumbà, en ajournant la possibilité de transporter le matériel de voie nécessaire à cette dernière ligne

La Compagnie s'est préoccupée en temps des conséquences de ces retards pour cause de force majeure et a demandé au gouvernement une prolongation de dix-huit mois du délai prévu pour la construction.

Cette prolongation a été accordée par décret du 8 novembre 1910.

Néanmoins les travaux de construction de cette ligne ont continué activement, tant du côté d'Esperança que du côté d'Itapura.

L'achèvement de la ligne Bahurù-Itapura a permis le transport du matériel destiné à la nouvelle ligne et à son transbordement sur le fleuve « Parana », au moyen de remorqueurs et de chalands expédiés dans ce but; ce transbordement s'effectue dans de bonnes conditions.

La plate-forme de la voie de ce côté se trouvant déjà préparée à recevoir le matériel, il a pu être procédé assez rapidement à l'établissement de la voie sur une certaine longueur, rattrapant ainsi une partie du retard occasionné par celui de l'achèvement de la ligne de Bahurù-Itapura.

Au mois de mars dernier l'avancement des travaux était le suivant :

Côté Esperança. — La voie était posée sur 220 kilomètre, le piquetage et les terrassements attaqués au delà de ces 220 kilomètres ;

Côté Itapura. — La voie était posée jusqu'au kilomètres 80 à partir d'Itapura et les travaux activement poussés au-delà.

La partie métallique (2,747 tonnes) du pont de 950 mètres sur le fleuve « Parana » est actuellement entièrement expédiée,et l'on a commencé l'attaque de la carrière qui doit fournir la pierre pour les maçonneries de ce pont.

Le matériel de la voie est également rendu au Brésil; il n'en reste à commander que pour 100 kilomètres.

Le matériel roulant, à l'exception des voitures à voyageurs et fourgons à bagages, est également expédié, soit 20 locomotives et 359 wagons.

Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et des Tramways Electriques. — Dirigée par des personnalités actives et compétentes, cette Société, créée à l'initiative du groupe Empain, étend chaque année son champ d'action et détient en France une des premières places dans l'industrie.

En 1910, le Chemin de fer Métropolitain de Paris et les Tramways de Paris et du Département de la Seine lui ont confié d'importantes entreprises de pose de voies et d'équipement électrique; toutefois, qu'il s'agisse de centraliser l'important service des brevets ou de faire assumer par ses ingénieurs la gestion de ces grands travaux, le but des dirigeants a été plutôt de prêter à des compagnies où la Société a engagé des capitaux considérables, une aide technique qui leur facilite la rapide et économique exécution de travaux de premier établissement que de rechercher un bénéfice à prélever sur ces entreprises. L'avantage essentiel que la Société poursuit est la prospérité des sociétés dont elle a le contrôle.

L'électrification des lignes de chemins de fer ouvre à ses filiales, pour les constructions électriques et pour la production et vente du courant, un vaste champ d'action. Aussi, le conseil d'administration a-t-il décidé, d'accord avec les groupes qui associent leurs efforts aux siens, d'une part un nouveau développement des ateliers de Jeumont et, d'autre part, la création dans la région du Nord de la France et dans la Loire-Inférieure, de deux nouvelles grandes affaires d'électricité. Comme la Société d'Electricité de Paris, elles prendront un point d'appui dans les régions à desservir, sur d'importantes affaires de traction où la Société Parisienne a la haute main. Les anciennes affaires de la Société Parisienne demeurent prospères et elles ont, pour la plupart, progressé au cours du dernier exercice ; se sont : Société d'Electricité de Paris, les Ateliers de Constructions du Nord et de l'Est (Jeumont), Gaz et Electricité du Hainaut, Chemin de fer Métropolitain de Paris, Tramways de Paris et du Département de la Seine, Tramways d'Astrakhan, Tramways de Taschkent, Chemins de fer Economiques du Nord, Chemins de ferde la Banlieue de Reims et Extensions, Compagnie Générale des Chemins de fer Vicinaux, Chemin de fer du Calvados, Compagnie Belge des Chemins de fer Réunis, The Cairo Electric Railways and Heliopolis Oases C°, etc.

Les revenus du portefeuille, les bénéfices sur entreprises et participations et les rentrées diverses se sont élevés en 1910 à 3,798,000 francs. Déduction des charges sociales, le boni net a atteint 3,180,000 francs. Ces résultats permettent la répartition d'un dividende de 15 francs par action de capital et de fr. 13.33 par part bénéficiaire.

La Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et Tramways Electriques à laquelle les capitalistes belges ont prêté d'importants capitaux, est un organisme d'expansion très vivant et très fécond.

Gaz et Electricité de Roubaix. — Région industrielle comme la nôtre, située à proximité de nos frontières, le Nord de la France est le siège de maintes entreprises de nationalité belge.

Un groupe franco-belge a créé récemment la Compagnie Gaz et Electricité de Roubaix, dont l'objet est de s'intéresser, par tous moyens industriels et financiers, dans toutes entreprises de gaz ou d'électricité pour l'éclairage, le chauffage ou la distribution de force motrice.

Son capital a été fixé à 2,500,000 francs, représenté par 25,000 actions de capital de 100 francs ; il existe, en en outre, 25,000 actions ordinaires et 10,000 parts de fondateur sans désignation de valeur.

La Compagnie s'est assuré le contrôle de la Société Roubaisienne d'Eclairage par le Gaz et l'Electricité, par l'acquisition de la grande majorité des titres de cette firme, ce qui lui assure d'importants revenus annuels.

La Société Roubaisienne d'Eclairage a commencé son exploitation le 1er janvier 1910, et est au capital-actions de 3,000,000 de francs et a émis 4,000,000 de francs d'obligations. Elle a le privilège exclusif pendant

Digitized by Google

trente ans de la distribution, dans la ville de Roubaix, du gaz pour éclairage et force motrice et de l'électricité pour éclairage privé et public.

Pour la production et la distribution du gaz, la Société dispose d'une usine et d'une sous-station gazométriques, toutes deux sises à Roubaix. Elle achète l'énergie électrique à l'Energie Electrique du Nord de la France, et a fait établir un réseau à haute tension et un réseau à basse tension, alimentés par une sous-station et un certain nombre de postes de coupures; elle peut aussi desservir toutes les zones intéressantes de la ville.

Le premier exercice de la Société Roubaisienne a donné des résultats très encourageants. Les recettes brutes d'exploitation ont dépassé 2,500,000 francs, et le bénéfice, défalcation faite des charges sociales et du service de la dette obligataire, s'est élevé à 234,000 fr., ou à plus de 13 p. c. du capital versé. L'année sociale en cours s'annonce bien ; les recettes du trimestre ont atteint 813,000 francs, contre 720,777 francs en 1910 et

Roubaix.

les bénéfices 179,000 francs, au lieu de 100,000 francs l'année précédente. Les dirigeants estiment que ces résultats permettent d'espérer pour l'année un bénéfice suffisant à la distribution d'un dividende important, tout en dotant largement les réserves.

Les promoteurs de la Société Gaz et Electricité de Roubaix pensent que par les accords déjà conclus, par les relations acquises avec des entreprises prospères qui entrent dans le cadre de l'objet social, la Compagnie est appelée à un brillant avenir et que ses actionnaires peuvent compter sur un dividende rémunérateur.

Le conseil d'administration de la Société Gaz et Electricité de Roubaix est formé comme suit : président, M. Alby, président de la succursale d'Entreprises Electriques, à Paris; vice-président, M. Verstraeten, président de la Compagnie Générale d'Eclairage et de Chauffage par le Gaz, à Bruxelles, administrateurs, MM. Giros, administrateur délégué de l'Energie Electrique du Nord de la France; Loucheur, administrateur délégué de la Compagnie Electrique de la Loire; Sautter, banquier, administrateur de la Compagnie des Phosphates de Gafsa; Ticier, directeur de la Société d'Eclairage Electrique de Bordeaux et du Midi.

Société Commerciale et Minière du Congo. — Les découvertes minières faites récemment dans diverses régions du Congo et l'ouverture au commerce de différentes zones de la colonie ont été un puissant stimulant pour les initiatives, et l'on assiste à l'heure actuelle à une belle floraison d'entreprises ayant pour but le développement économique de la plus grande Belgique.

La Société Commerciale et Minière du Congo a pour objet de faire en tous pays, et spécialement au Congo Belge et dans les régions limitrophes, toutes opérations agricoles, industrielles, commerciales, financières, minières, immobilières, forestières. Cet objet est largement conçu et permet à la compagnie d'étendre son activité dans des domaines très variés et de s'intéresser à des entreprises d'un caractère très différent, soit par elle-même, soit en constituant des sociétés filiales.

La compagnie s'est ainsi donné un vaste champ d'action et son activité directe s'est surtout exercée au Katanga, au Kasai et dans l'Uele.

Au Katanga, des installations importantes pour la vente de ravitaillements et de marchandises de toutes espèces ont été créées et sont actuellement en plein rapport. La société a établi, à proximité d'Elisabethville, deux fermes de culture et d'élevage destinées à effectuer le ravitaillement en vivres frais de ce centre d'avenir. En outre, elle a créé un département d'entreprises de construction et de transport, avec, comme corollaires, les industries annexes, telles que fabrication de briques, construction de charpentes, exploitation de bois, etc.

Au Kasai et dans l'Uele elle a organisé deux importantes missions commerciales, qui sont actuellement sur place et en voie d'installation.

Elles s'occupent de la récolte du caoutchouc, de l'ivoire et du commerce en général. La mission du Kasai a déjà établi des comptoirs et commencé ses opérations; celle de l'Uele sera entièrement organisée pour l'époque de l'ouverture du commerce dans cette région.

La Société Commerciale et Minière du Congo s'est, en outre, intéressée dans différentes entreprises. Elle possède la majorité des titres de la Société Coloniale de Construction, au capital de 1,250,000 francs, laquelle est chargée de la construction du chemin de fer d'Elisabethville à Kambove, d'une longueur d'environ 170 kilomètres. Cette entreprise comprend l'infrastructure, la pose des rails, les travaux d'art et les bâtiments La Société Coloniale de Construction a absorbé tous les intérêts que la firme Pauling & C°, spécialiste en matière de construction de chemin de fer, avait au Katanga. Elle a également acquis tous les éléments techniques, le matériel et la main-d'œuvre nécessaires à l'exécution immédiate de ce grand travail.

La Société Commerciale et Minière du Congo a souscrit une partie notable du capital de la Société Minière Congolaise, créée pour la mise en valeur de la convention pour la recherche des mines dans le Haut-Katanga, passée entre MM. Nagelmackers fils & C° et le Comité Spécial du Katanga; elle bénéficiera donc

Digitized by Google

indirectement des résultats qu'obtiendra cette compagnie, qui opère dans des territoires considérés comme particulièrement intéressants à prospecter. Indirectement aussi, par suite d'accords réciproques avec une société constituée pour la prospection au Bas-Katanga, la Société Minière Congolaise profitera des découvertes qui seraient réalisées dans la région faisant l'objet de la convention obtenue par cette société.

Ces divers intérêts dans des sociétés filiales ou amies assurent à la Société Commerciale et Minière du Congo pour son service de ravitaillement et pour ses entreprises de transports et de construction une clientèle sérieuse et fidèle.

En résumé, grâce à l'activité qu'elle a déployée dès sa constitution, la Société dispose dès aujourd'hui au Congo de trois organisations commerciales en plein développement: elle a, en outre, soit par elle-même, soit par ses filiales, l'entreprise de grands travaux; enfin, grâce au groupement d'intérêts qu'elle a pu réaliser pour les prospections minières dans le Katanga, elle se trouvera parmi les premières à bénéficier des découvertes heureuses qu'il est permis d'attendre des recherches actuelles.

Son capital actuel est de 3,000,000 de francs, représenté par 30,000 actions de capital de 100 francs et 30,000 actions de dividende sans désignation de valeur; le fonds social pourra être porté au chiffre de 5,000,000 de francs.

Le conseil d'administation de la Société est composé de MM. Josse Allard, Marcel Nagelmackers, baron de Steenhault de Waerbeck et Georges Puck-Chaudoir; la gestion de cette vaillante entreprise ne pouvait être confiée en de meilleures mains.

The Cairo Electric Railways and Heliopolis Oases Company. — En publiant à cette place, l'an dernier, une monographie à cette Société, nous montrions toute l'ampleur du projet grandiose conçu par un de nos compatriotes, M. le baron Empain.

Héliopolis est une ville nouvelle, en construction aux portes du Caire, qui n'existait pas en 1906 et qui comptait déjà en 1910 environ 3,000 habitants.

Un pas décisif a été fait l'an passé pour la prospérité de l'entreprise par la mise en service du Métropolitain électrique destiné à mettre en relations rapides Héliopolis avec le centre du Caire; les stations intermédiaires seront incessamment ouvertes au public.

Le mouvement continue à s'accentuer, grâce au véritable afflux vers Héliopolis de la population du Caire appelée par les promenades, les distractions, et retenue par l'excellence des conditions hygiéniques, la pureté d'un air rafraîchi par la brise du désert, la beauté du point de vue, le confort des installations.

Le dernier rapport de la direction de cette entreprise grandiose signale que beaucoup finissent par délaisser les vieux quartiers des rives du Nil pour la jeune Héliopolis, où ils trouvent à meilleur marché des logements plus vastes et plus sains. Le courant de migration esquissé au cours des années précédentes s'est dessiné en 1910, et surtout depuis la mise en exploitation du Métropolitain. Il s'est aussi généralisé en ce sens que, limité d'abord à la classe très aisée, il s'est étendu aux classes moyennes et commerciales.

Selon les dirigeants, l'indice le plus significatif de la vogue d'Héliopolis est la rapidité avec laquelle s'effectue la location des immeubles. A peine terminés, villas et appartements sont aussitôt occupés; beaucoup d'immeubles en construction sont même loués sur plans. Le fait se produit non seulement pour les constructions appartenant à la Compagnie, mais aussi pour celles qui sont édifiées par des particuliers ou des sociétés immobilières. La demande est nettement supérieure à l'offre; aussi le conseil, envisageant le produit rémunérateur des locations et des avantages directs et indirects qui résultent pour la Compagnie de l'accroissement rapide de la population, a décidé d'augmenter le nombre de ses immeubles.

Produits Kemmerich. — Chaque année le rapport sur les opérations de cette firme nous apporte des résultats marquant nettement la grande prospérité de cette entreprise.

La disette de pluie, dont avait déjà souffert l'exercice 1908-09, a continué à faire sentir ses effets pendant l'année 1909-1910, quoique à un moindre degré et dans les établissements de la société comme chez ses voisins, la mortalité du bétail a dépassé sensiblement la normale. Mais à part les pertes éprouvées de ce côté, l'exploitation a donné satisfaction, de même que les résultats des diverses participations de la Compagnie, de sorte que le bénéfice net permet de répartir pour les actions ordinaires un dividende de 25 francs, supérieur à celui des neuf dernières années; l'action privilégiée touche un coupon de 60 francs. La société exploite une vaste superficie de pâturages, comprenant 160,217 hectares lui appartenant et 150,000 hectares pris en location.

Le boni brut de 1909-1910 a atteint 1 444,000 francs, et le bénéfice net s'est monté à 876,000 francs. Les réserves sont dotées d'une somme de 100,000 francs, et leur total est ainsi porté à 1,127,000 francs.

La gestion de l'entreprise est confiée à des personnalités les plus marquantes de notre métropole commerciale. Ce sont : MM. H. Albert de Bary, président, Alfred Havenith, Hugo Michelis, Louis Van de Put, à Anvers, Théodore de Bary, Jakob Kade, Carlos-Alfredo Tornquist, à Buenos-Ayres. Les commissaires de la société sont : MM Arnold De Decker, Jules Stappers, Joseph Van Tricht, Anvers.

La Société d'Entreprises au Katanga. — Cette Société, dont nous avons entretenu nos lecteurs dans notre numéro d'avril, nous informe que par suite du concours d'une banque anversoise son augmentation de capital est réalisée.

Les nouveaux administrateurs sont : M. Auguste de Lantsheere, administrateur de la Banque de l'Union Anversoise, Bruxelles; M. Ferdinand Carlier, ingénieur, administrateur délégué des Nouvelles Carrières de Porphyre de Lessines, à Lessines; M. le baron Raymond de Terwagne, administrateur de la Banque de l'Union Anversoise, Deurne.

Les nouveaux commissaires sont : M. le chevalier de Schoutheete de Tervarent, Anvers; M. Robert Pecher (de la firme Pecher, De Braekeleer & Cie), agent de change, Anvers.

Le capital, qui est ainsi d'un million entièrement versé, pourra être augmenté en une ou plusieurs fois par simple décision du conseil d'administration, jusqu'à concurrence de 5 millions Ceci prouve à toute évidence l'essor considérable que prendra la première Société anonyme d'Entreprises Belge au Katanga.

A Elisabethville seule cette Société occupe actuellement 18 blancs et 120 noirs.

Digitized by Google

De-ci, de-là

Les études océanographiques du prince de Monaco. — Le prince de Monaco vient de communiquer à l'Académie des sciences de Paris les résultats de sa douzième campagne océanographique effectuée en 1910 à bord de son yacht *Princesse Alice II*. Ces résultats sont aussi nombreux qu'intéressants. Un autre navire, l'*Hirondelle II*, construit par les soins du prince, remplacera dans la prochaine campagne le précédent : il est muni de tous les perfectionnements modernes de la mécanique et de la navigation, et ses laboratoires sont admirablement outillés.

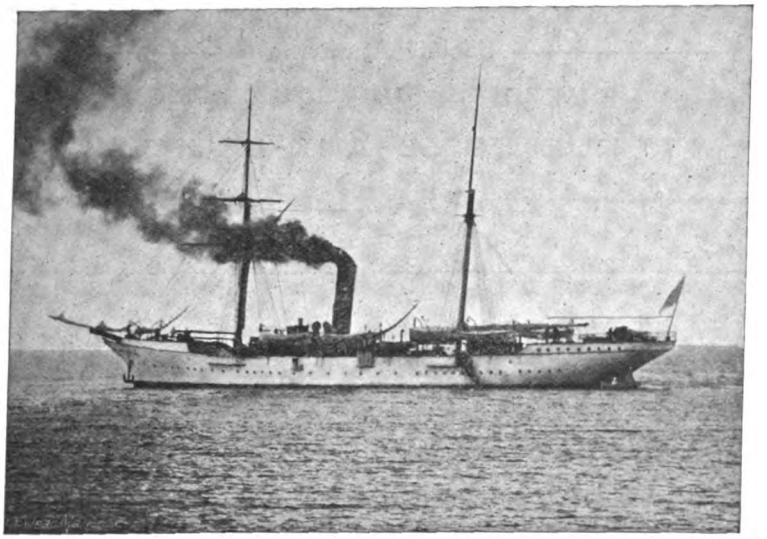

Princesse Alice II.

Au cours de la dernière campagne on a fait, dans l'Atlantique Nord, vingt-neuf sondages jusqu'à 5,108 mètres de profondeur, et, dans la Méditerranée, trois sondages jusqu'à 2,690 mètres.

Pour la première fois on a pu appliquer à la reproduction directe des animaux de profondeur les plaques-lumière pour la photographie des couleurs.

M. Bourée, le savant officier de marine qui accompagne le prince dans toutes ses campagnes, a pris des clichés instantanés fournissant des images parfaites.

* * *

COMPAGNIE ANGLAISE

7 et 9 PLACE DE BROUCKÈRE

× ANGLE DE LA RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS ×

CHOQUE et ZORN
TAILORS

BRUXELLES

MAISON DE TAILLEURS POUR MESSIEURS, DAMES ET ENFANTS

LA PLUS IMPORTANTE DU PAYS POUR LE BEAU VÊTEMENT SUR MESURE

LA COMPAGNIE ANGLAISE

exécute du jour au lendemain toute commande urgente

Digitized by Google

Cie INTERNATIONALE
D'ASSURANCES COMMERCIALES
Société Anonyme
DUCROIRE SUR TOUS PAYS
47, RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS, 47
BRUXELLES

MOTEURS - MARINS « Swiderski »

à deux temps, spécialement construits pour l'emploi de l'huile lourde

Pas de soupapes! — Pas de carburateur!
Pas d'allumage par magnéto!

Les SEULS moteurs convenant avantageusement au mouvement de tous les genres de bateaux de transport, remorqueurs, bateaux à voyageurs, yachts, canots automobiles, bateaux coloniaux, sternwheelers, etc., etc., etc.

CONCESSIONNAIRES POUR LA BELGIQUE :
VICTOR COURARD & Cie, ingénieurs
BRUXELLES, 194, rue Gaucheret — Téléph. 1916 S. A.
LIÉGE, 14, quai de l'Université — Téléph. 3903.

PEINTURES & DÉCORATIONS DU BATIMENT
SPÉCIALITÉ DE PEINTURES GENRE ANCIEN
TÉLÉPHONE 4902 BRUXELLES
MAISON PAUL COLLET
176, RUE DE CONSTANTINOPLE, 176

: : : : : : : : ATELIER DE
GALVANISATION ELECTROLYTIQUE — Brevets — " TRUNKHAHN "
H. Janssens-Raymaekers
RUE DE L'EMPEREUR, 20-22
: : : : RUE VÉNUS, 14 : : : :
Téléphone 207 ANVERS

Institut Meurice-Chimie
14, rue Simonis, BRUXELLES Tél. 3422
Laboratoire d'Analyses et de Recherches chimiques
Prospectus. — Echantillonnages
Spécialité d'Analyses de Minerais et de Combustibles
Cours de Chimie spéciaux pour prospecteurs
Tarif d'Analyses et Programme des Cours sur demande

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA PHOTOGRAPHIE
Maison HUNIN 40 Rue du Marché-aux-Herbes 40
— BRUXELLES —

Appareils et Accessoires des premières marques
Jumelles à prismes de haute précision

Représentation ou dépôt des firmes : **Thornton-Pickard**, Altrincham ; **Goerz**, Berlin ; **Mackenstein**, Paris ; **Paget**, Watford ; **Erneman**, Dresden ; **Lumière Fils**, Lyon, etc.

SPÉCIALITÉS POUR PAYS CHAUDS — TRAVAUX SOIGNÉS POUR AMATEURS

Digitized by Google

DEMANDEZ PARTOUT MELIOR

La Belgique et les ports rhénans. — Il résulte du rapport de la commission centrale de la navigation que le mouvement total des expéditions entre les ports rhénans et la Belgique a été le suivant : 1908, tonnes vers la Belgique, 2,154,468 ; 1909, 3,865,763. Vers les ports rhénans, 1908, 2,859,141 ; 1909, 2,339,561.

Le trafic entre les ports rhénans et la Belgique a donc

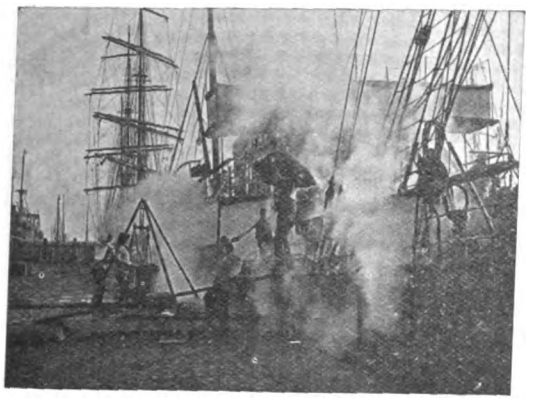

augmenté dans une assez forte proportion : au cours de 1909 il accuse un tonnage total de 6,205,324 tonnes, soit 1,191,715 tonnes ou 19.2 p. c. de plus que celui qui avait été enregistré en 1908.

Le trafic total du Rhin s'est élevé à 70,529,943 tonnes en 1909 ; il avait atteint 65,481,043 tonnes en 1908. Le trafic maritime, qui n'est pas compris dans ces données, a également monté au cours de 1909; il est monté à 342,481 t. et n'avait été que de 270,849 t. l'année précédente.

Compagnie des Bronzes
SOCIÉTÉ ANONYME
Bruxelles - 28, rue d'Assaut - Bruxelles

Ateliers et Fonderie de bronzes d'art : 27, rue Ransfort

Salons de vente : — 28 — rue d'Assaut

BRONZES D'ART — MEUBLES DE LUXE
Lustrerie et appareillage pour électricité et pour gaz
Modèles de styles anciens et modernes

Récompenses obtenues
ANVERS 1894 Médaille d'Or
PARIS 1900 Médaille d'Argent
OSTENDE 1901 Diplôme d'Honneur
SAINT-LOUIS 1904 Médaille d'Or
LIÉGE 1905 Diplôme d'Honneur
MILAN 1906 Grand Prix
TOURCOING 1906 Vice-Président, cl. XXI Membre du Jury
BORDEAUX 1907 Vice-Président, cl. XV Grand Prix
BRUXELLES 1910 Vice-Président, cl. XII Membre du Jury
TURIN 1911 Vice-Président, cl. XXII

Imprimerie Scientifique
TYPOGRAPHIE
LITHOGRAPHIE
CHROMO-LITHOGRAPHIE
Spécialité d'Illustrations de grand luxe
Photo-Chromogravure en trois couleurs
Charles BULENS, Editeur
Téléphone 505
75, Rue Terre-Neuve, BRUXELLES

BASTOS ... CIGARETTE ... HYGIÉNIQUE ... ROULÉE A LA MAIN
BASTOS CIGARETTES GOUTEZ ET COMPAREZ

Digitized by Google

Le portage au Katanga. — Une question qui commence à s'imposer impérieusement à l'attention de tous ceux que préoccupe la mise en valeur du Katanga est celle du portage. Elle est, à l'heure présente, autrement grave que le danger d'envahissement par les aventuriers de la Rhodésie, dont on a tant parlé au cours de ces derniers mois.

Aujourd'hui, l'occupation de la province minière est bien effectivement réalisée par les Belges. L'organisation militaire, administrative et judiciaire est à peu près complète. Et de tous côtés affluent les négociants, les ingénieurs, les prospecteurs. Parmi ces derniers, de nombreuses missions se sont formées pour le compte de sociétés de recherches constituées en Belgique en ces derniers mois ; d'autres sont à la veille de s'occuper de la mise en valeur des mines déjà découvertes et, à peu d'exceptions près, tout le monde doit rester l'arme au bras à Elisabethville ou à Kambove .. faute de porteurs, écrit la *Métropole*, qui ajoute :

« Nous avons eu communication des rapports nombreux adressés aux sièges des sociétés à Bruxelles, et les rapports officiels les confirment en tous points.

» La crise du portage est la seule qui règne au Katanga. Non seulement les porteurs ont des exigences folles, mais ils sont à peine mille, alors qu'il en faudrait une dizaine de mille.

» L'Etat, à lui seul, pour le transport de ses ingénieurs, des matériaux destinés aux édifices publics, des machines agricoles pour la mise en valeur des terres

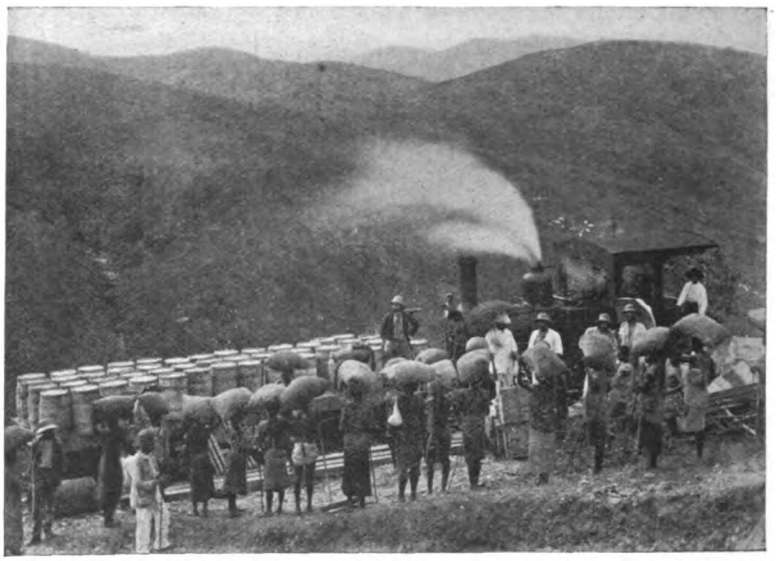

acquises en Rhodésie par M. l'ingénieur Leplae, directeur général de l'agriculture, devrait en avoir quelques milliers.

» Impossible de songer aux mules et aux ânes, la tsé-

Grands Magasins de Nouveautés

AU BON MARCHÉ

VAXELAIRE-CLAES

Bruxelles RUE NEUVE Bruxelles

COSTUMES & CONFECTIONS
pour Dames, Hommes et Enfants
Vêtements de voyages et de sports
Tissus nouveautés exclusives
COMPTOIR SPÉCIAL DE DEUIL

ENTREPRISES GÉNÉRALES D'AMEUBLEMENTS

Digitized by Google

tsé les décime trop rapidement. Alors que faire? On songe, paraît-il, à suppléer à l'insuffisance des bras par la création de vicinaux, qui, en un rien de temps, relieraient les localités entre elles et spécialement les centres de recherches avec les tracés des grands réseaux ferrés. Ce serait le seul moyen de résoudre promptement et humanitairement — car le portage humain est évidemment une chose regrettable — un problème qui se pose quelque peu inquiétant.

» Souhaitons que, d'une façon ou de l'autre, on le résolve promptement. »

Au Conseil colonial. — C'est M. Galopin, l'éminent professeur à l'Université de Liége, qui vient d'être désigné en qualité de vice-président du Conseil colonial.

La télégraphie sans fil au Congo. — Le Roi vient de décider de consacrer une partie du fonds spécial de 3 1/2 millions à l'installation de la télégraphie sans fil au Congo. Des postes seront établis qui relieront la capitale à l'Uele d'une part, au Katanga de l'autre.

Le poste d'essai établi entre Boma et Banana — environ 80 kilomètres — a donné les résultats les plus concluants.

En mer, ce poste a donné d'excellentes communications à plus de 500 kilomètres.

Les huileries au Congo. — Le mois dernier s'est constituée, au capital de 20 millions, la société qui se chargera de mettre en valeur la concession pour l'établissement d'huileries au Congo, octroyée à la firme Lever Brothers.

Les administrateurs belges sont MM. Borboux, député, de Groote, docteur en droit, et Mathieu Vangend. Les commissaires belges sont MM le major Weyns et Georges Morel.

Fondée en 1873

Pour vos Malles, Sacs, Marmottes, Serviettes, etc.

Adressez-vous à la **Maison P. COESSENS**

19, rue du Chêne, 19, Bruxelles

Fournisseur des principales Maisons de Bruxelles et de Province

Atelier spécial pour les réparations : Val des Roses

AGENCE COOK

41, rue de la Madeleine
BRUXELLES

Adresse télégr : Cook, Bruxelles
TÉLÉPHONE 1399

BILLETS DIRECTS PAR TOUTE VOIE POUR **ELISABETHVILLE**
TRANSPORTS A FORFAIT POUR LE **KATANGA,** PAR CAPE TOWN OU BEIRA

Banque et Change ▫ Paiements télégraphiques ▫ Assurance

SUCCURSALES A CAPE TOWN, DURBAN, ELISABETHVILLE
CORRESPONDANTS A PORT ELISABETH, LOURENÇO-MARQUEZ, BEIRA

BRIAS & Co

60, Rue des Tanneurs: Bruxelles

VINS & SPIRITUEUX

PARFAITS CONDITIONNEMENTS DES EXPÉDITIONS POUR COLONIES

Digitized by Google

Compagnie Internationale d'Electricité

à LIÉGE (Belgique)

Société Anonyme ● ● H. PIEPER, administrateur délégué, directeur général

DYNAMOS génératrices et réceptrices de grande et moyenne puissances.

MOTEURS pour la petite industrie.

SPÉCIALITÉS : Matériel électrique pour les **Mines** et la **Métallurgie.** Machines d'extraction et d'exhaure. **Laminoirs** électriques. Appareils pour le travail des métaux. Engins de levage, treuils et cabestans.

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE DES TRAINS, système breveté, adopté par l'État Belge.

Sté Ame METALLURGIQUE DE SAMBRE ET MOSELLE

Capital social ; -- 23,500,000 francs --

Montignies s/Sambre (BELGIQUE)

Adresse télégr. : Sambremoselle, Coutillet.

Hauts-Fourneaux et minières à Maizières près Metz (Lorraine) Allemagne - - - - - - - - -

Fours à coke, hauts-fourneaux, aciérie, laminoirs et forges à Montignies s/Sambre lez-Charleroi (Belgique)

Laminoirs à tôles à Chatelineau-lez-Charleroi (Belgique) - - - -

Acier Thomas de toute qualité et pour tout usage, depuis l'extra extra doux correspondant au fer de Suède jusqu'au métal très dur, trempant avec facilité.

Aciers marchands, ronds jusque 210 m/m de diamètre, carrés jusque 210 m/m de côté, plats, cavaliers, feuillards et spatés à biseaux et autres, aciers spéciaux, demi-ronds, champs ronds, coins coupés, bombés, ovales, octogones, profil pour grilles, pour cercles de tonneaux, etc.

Aciers profilés, standards pour clôtures, cornières et T depuis 15 m/m et au dessus, poutrelles et U de toutes hauteurs, rails de tous types pour voies ferrées, rails à gorges, traverses, etc., etc., tôles fines, moyennes et fortes, tôles striées et larges plates.

Moyennant conditions à débattre, la Société se charge de laminer les profils suivant modèles ou dessins remis.

CHAMPAGNE EDOUARD BESSERAT

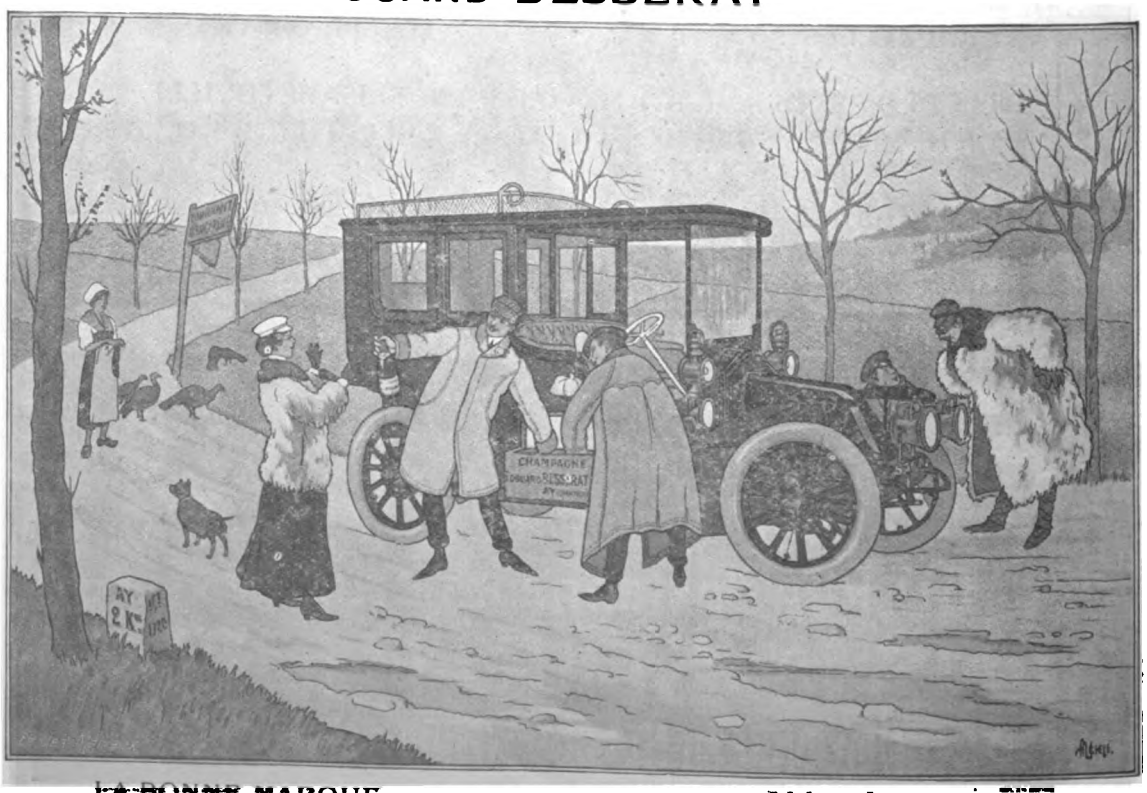

LA BONNE MARQUE

AY (CHAMPAGNE)

Digitized by Google

Manufacture Générale d'Équipements pour les Colonies

G. FABBRI

RUE PLATTESTEEN, 11, BRUXELLES-BOURSE

Gros et Détail ▲ ▲ ▲ ▲ Téléphone 9277

CATALOGUES ET DEVIS SUR DEMANDE

RELIURES DE LUXE & DE BIBLIOTHÈQUE

Dorures à la main et au balancier ✤ *Couvertures pour livres de prix*

Meersmans Frère & Sœurs

158, rue Théodore Verhaegen

BRUXELLES (Midi)

Téléphone No 3593

COFFRES-FORTS FICHET

Téléphone n° 119.01

SERRURES DE SÛRETÉ FICHET

Salle d'Exposition, 7, rue d'Assaut

Catalogue franco. BRUXELLES

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa

Les voyageurs partant de Paris à destination des ports au delà de Suez ou inversement peuvent obtenir, conjointement avec leurs billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille, des billets d'aller et retour de Paris à Marseille ou vice versa, *valables un an, aux prix suivants :*

De Paris à Marseille ou vice versa *(viâ Dijon-Lyon ou Nevers-Lyon ou Nevers-Clermont) : 1re classe, fr. 144.80; 2e classe, fr. 104.25; 3e classe, fr. 67.95.*

Ces billets sont délivrés par la Compagnie des Messageries Maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Il peut être émis des billets de classes différentes pour les parcours en chemin de fer et pour les parcours maritimes.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

Manufre de Couverts et d'Orfèvrerie

Métal blanc argenté • Argent massif

ORFÈVRERIE WISKEMANN

MAGASIN DE DÉTAIL : TÉLÉPHONE 7058

— coin des Rues Ste-Gudule et de Loxum

Objets pr Cadeaux *Prix de fabrique*

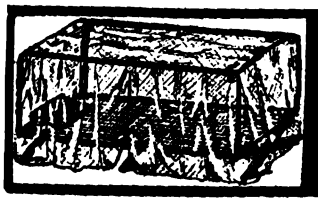

BERVOETS - WIELEMANS

6-8-10-12 RUE DU MIDI - BRUXELLES

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE LITERIES DU PAYS

ARTICLES SPÉCIAUX POUR LE CONGO

EXPOSITION DE BRUXELLES 1910 - GRAND PRIX

Digitized by Google

La ligne du Congo. — Depuis qu'elle se trouve aux mains des Belges, la Compagnie Belge Maritime du Congo fait preuve d'une activité du meilleur aloi et qui permet d'espérer que les efforts des promoteurs de la nationalisation de cette ligne importante produiront des résultats heureux et réconfortants.

Nous apprenons, en effet, de source sûre, que le comité de direction de la Compagnie proposera incessamment au conseil d'administration la commande de deux nouveaux paquebots de 7,500 tonnes chacun. L'*Elisabethville* ne jauge que 7,000 tonnes !

L'un de ces navires serait commandé à la firme Stephen (à Glascow) et serait livré dans un an ; l'autre serait confié aux chantiers Cockerill, à Hoboken, et entrerait en service au mois d'août 1912.

Ceci est une démonstration pratique de l'importance énorme qu'a, pour notre pays, la constitution d'une marine marchande nationale. C'est l'industrie du pays qui sera, la première, à profiter de la nationalisation de la ligne du Congo.

Au mois d'août de l'année prochaine la Compagnie

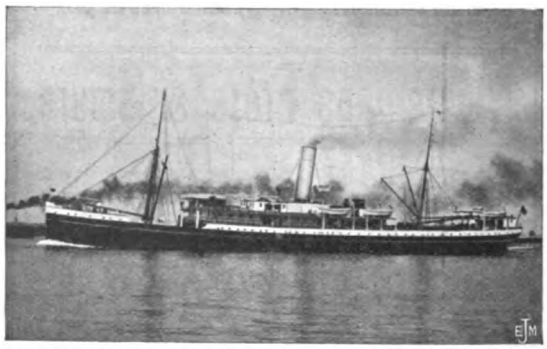

Belge Maritime du Congo sera donc à la tête d'une flottille de cinq paquebots modernes. Elle pourra alors organiser un service régulier de deux en deux semaines.

Les Belges au Katanga. — D'une lettre adressée à *La Belgique Maritime et Coloniale* nous extrayons ces quelques patriotiques conseils dont l'ardente sincérité ne peut faire de doute pour personne :

« Beaucoup d'encre a déjà été répandue en Belgique sur le Katanga, et non sans raison. Beaucoup en devra être répandue encore avant que ce district ne soit jugé et apprécié par nous comme il le mérite si bien. Toute colonie belge qu'est le Congo, on n'en croirait rien quand on se trouve à Elisabethville. A part quelques

FLEURS NATURELLES

Expéditions en Province

Sarah MEY

Fournisseur breveté de Mgr le Duc d'Orléans

— BRUXELLES —
23, rue de l'Evêque

Même maison à Ostende, 80, Bd Van Iseghem • TÉLÉPHONE : 1533 •
TÉLÉPHONE : 342

Liebig

Indispensable
dans toute bonne cuisine.

HOTEL MÉTROPOLE
BRUXELLES

Th. VERVLOET Fres & Srs
TÉLÉPHONE 412
203, Boulevard Léopold II, BRUXELLES — BOMA & MATADI
VINS & LIQUEURS FINES — EXPÉDITION FRANCO

Digitized by Google

LES VOYAGES MODERNES ET AGENCE LUBIN

- Agence officielle des - Cies de Chemins de fer

Bruxelles, 104, boulevard du Nord *Téléphone :* **3866**

— **Organisation de tout premier ordre des voyages de noces, particuliers et collectifs** —

GUSTAVE WOLFERS

BIJOUTIER - JOAILLIER - ORFÈVRE

35, rue de la Madeleine, BRUXELLES

Téléphone 24.32

CROIX & RUBANS D'ORDRES DU PAYS & DE L'ÉTRANGER

• • Fournisseur de S. M. le Roi des Belges • • de la Chancellerie belge et du Ministère des colonies

MAISON RODOLPHE

(ANCIENNE FIRME MARYNEN)

BRUXELLES

38, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 38

Téléphone 114

Fournitures générales photographiques

APPAREILS & PRODUITS de toutes marques et spéciaux pour colonies

LOCATION DE VOITURES DE LUXE

Représentation pour toute la Belgique des automobiles « **ADLER** »

GARAGE Adler Palace

Ouvert jour et nuit

44, rue de Brabant, BRUXELLES-NORD

GARAGE DES ••• TÉLÉPHONE 5035

Royal Automobile Club de Belgique
Nederlandsche Automobiel Club
Kaiserliche Automobil Club

La plus haute de toutes les récompenses

décernées par les Jurys aux **30,000** exposants belges et étrangers qui ont participé à l'**EXPOSITION DE BRUXELLES 1910**, est le

1er PRIX — *La Grande Médaille d'Or du Gouvernement* • • • • *Un Grand Prix* • • • • • • *Une Prime de 3,000 Francs* • • — **1er PRIX**

REMPORTÉ PAR

LA NUTRICIA, SOC. ANON. A LAEKEN

au **Concours spécial international** sur la question « l'**Approvisionnement en lait des grandes villes** », organisé à la dite Exposition sous les auspices du Gouvernement

FERRONNERIE ... D'ART ... *Victor LEFÈVRE* **Ingénieur-Constructeur** Successeur de : S. FRANKEN & LEFÈVRE

Téléphone 1620 — **49, rue Malibran, IXELLES-BRUXELLES**

Spécialités : **Rampes, Grilles, Balcons, Serres-Jardins d'hiver, Verandas, Loggias, Escaliers, Portes fer forgé vitrées, Enseignes, Landiers, Chenets, etc. Ventilateurs brevetés. Travaux de luxe en cuivre et en bronze**

GRAND PRIX : Liége 1905, Milan 1906. — Fourn. de S. M. le Roi des Belges, LL. AA. RR. Mmes la Comtesse de Flandre et la Duchesse de Nassau, du Ministère des Colonies

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MEUSE

Société Anonyme

Administrateur-Directeur-Gérant : Fs. TIMMERMANS, Ingénieur

à LIÉGE (Belgique)

Codes A B C et A I

MACHINES pour les MINES, Machines d'épuisement, Machines d'extraction, Compresseurs d'air, Chevalements, Molettes, Treuils à air comprimé, Ventilateurs, etc.

POMPES CENTRIFUGES, Pompes à vapeur et à colonne d'eau, Machines alimentaires.

MACHINES pour la MÉTALLURGIE, Machines soufflantes, Moteurs à trains de laminoirs, Convertisseurs, Grues-locomotives, Chariots et Poches de coulée, Pompes de service, etc.

LOCOMOTIVES pour voies normales et pour voies étroites.

MACHINES à VAPEUR perfectionnées.

GROUPES ÉLECTROGÈNES.

OUTILLAGE HYDRAULIQUE pour ports de mer.

MATÉRIEL de GUERRE — Coupoles, Affûts, Phares cuirassés, Mitrailleuses, etc.

Digitized by Google

NATHAN MEYER, BRUXELLES

BUREAUX :
1, rue du Gouvernement Provisoire
Téléphone 1944

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : NATHAN MEYER, BRUXELLES

ATELIERS ET MAGASINS : RUE PLANTIN, 7, ET RUE MORETUS, 2

Seul concessionnaire pour la Belgique des Maisons renseignées ci-dessous :

Berger & Wirth, Leipzig
Encres typo- et lithographiques. Vernis. Couleurs sèches et broyées.

Maschinenfabrik Augsburg
Machines à imprimer en blanc, perfectionnées. Machines à deux couleurs et à deux tours. Margeur automatique « Augusta ». Rotatives.

Ch. Mansfeld, Leipzig
Machines pour la reliure, le cartonnage et l'industrie du papier.

Mosenthin & Gaitzsch Chemnitz
Machine à coudre au fil de fer, "**La Perfection**" cousant de 1 à 10 de m/m à 40 m/m sans changer aucune pièce.

La "Typograph", Berlin
Machine à composer, la plus simple, la moins coûteuse et donnant la plus belle ligne, « Simplex » et « Duplex ».

Machine à composer
"*TYPOGRAPH*"

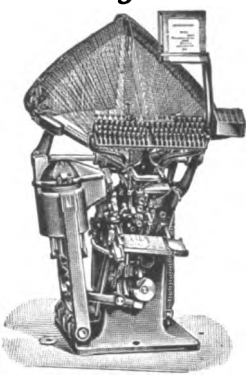

La Machine "TYPOGRAPH" DUPLEX est **visible tous les jours**, et le dimanche matin, au Musée du Livre, rue Villa-Hermosa, à Bruxelles.

Waite & Saville Ltd, Otley (Yorkshire, Angleterre)
Presse « Falcon » à grande vitesse (production facile : 2,800 à l'heure). L'express-Falcon imprimant automatiquement 4,500 enveloppes à l'heure.

Heinr. Thiele & Cie, Berlin
Châssis numéroteurs pour le numérotage des actions. Numéroteurs à pédale pour relieurs et numéroteurs à la main. Grands assortiments en magasin.

E. C. H. Will, Hambourg
Machines à ligner, les plus perfectionnées qui existent sur le marché.

Walter Kellner, Barmen
Machine à vernir, à gommer, à border, à étiqueter et à découper les bobines.

Helwig & Egger Bruggen (Suisse)
Machines à coudre au fil de lin.

Pour tous renseignements s'adresser 1, Rue du Gouvernement Provisoire

Etablissements MARINONI

Rue d'Assas, 96
- - - PARIS - - -

Représentants pour la Belgique
A. VANDERBORGHT & DUMONT
BRUXELLES — Rue Verte, 154 — BRUXELLES

Expositions Universelles
Paris 1889 et 1900
— Liége 1905 —
Hors concours — — — Membre du Jury

Milan 1906 : Grand Prix

— Bruxelles — (Arts et Métiers)
Hors concours — — — — Membre du Jury

- Bordeaux 1907 -
Hors concours — — — — Membre du Jury

Presses typographiques en blanc - - - - - - -
Presses à pédale "L'Utile" et "L'Active"
Presses à retiration, imprimant le papier à plat et en bobines
Presses à réaction, pour journaux - - - - - - - -
Presses rotatives, pour journaux, à 4, 6, 8, 12 et 16 pages -
Presses lithographiques et phototypiques - - -
Presse zincographique "La Diligente" - - -

Machines à gommer et à vernir — Machines à bronzer

Digitized by Google

casques officiels, on ne rencontre que des *Made in England* ou ailleurs, et nos langues flamande et française ne se parlent que dans le home des agents de l'Etat et un tant soit peu dans les bureaux gouvernementaux.

» Il serait hautement désirable que des Belges viennent s'établir ici et, que mes lecteurs le sachent, ce ne serait pas seulement à l'accomplissement d'un devoir national qu'ils travailleraient, mais encore et surtout à leur propre fortune, car qui veut peut ici en très peu de temps ramasser de quoi être tranquille pour le restant de ses jours.

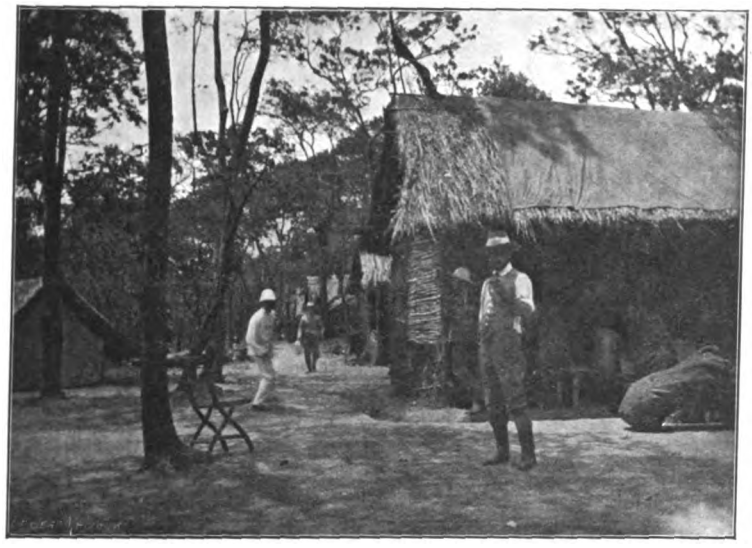

Campement provisoire à Elisabethville.

» D'abord tous ceux qui travailleraient au bâtiment seraient assurés de trouver longue et profitable occupation. De même tailleurs, cordonniers, artisans du vêtement en général pourraient gagner largement leur vie.

» Jardiniers, horticulteurs et agriculteurs auraient devant eux un horizon illimité. Certains industriels tels que : brasseurs, distillateurs, fabricants de conserves, etc., seraient infiniment mieux à leur place ici que dans l'étroitesse de la petite Belgique.

» Il est permis donc d'adresser un pressant appel à tous les Belges. Qu'ils secouent un peu leur faux amour de clocher, qu'ils concourent au splendide avenir réservé au Katanga, tout en soignant (point capital) leurs propres intérêts. »

La lutte contre la maladie du sommeil. — Il s'agit, on le sait, de combattre, au moyen des sommes recueillies par les organisateurs de la « journée de la

Digitized by Google

ARTHUR FAGEL

Tailleur
Chapelier
Chemisier

Téléphone 6409

HABITS DE COUR
ÉQUITATION

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA FOURRURE

Spécialité de Vêtements pour .. ..
.. .. Sports, Chasse et Aéroplane

CHAPEAUX
CASQUETTES ANGLAISES
GANTS — CRAVATES RICHES

Articles de Voyage, Malles, Valises

45, Rue de l'Ecuyer
BRUXELLES

MAISON FONDÉE EN 1838

Emile GRANDSIRE

30 et 32, rue de Namur, BRUXELLES

SPÉCIALITÉ DE RAVITAILLEMENTS COMPLETS POUR EXPLORATEURS, MISSIONNAIRES ET COLONIAUX CONSERVES DE VIANDES, POISSONS, FRUITS ET LÉGUMES DE TOUTES ESPÈCES ET DE TOUT PREMIER CHOIX

Le catalogue général est adressé franco sur demande

Exposition Coloniale 1910 — Grand Prix

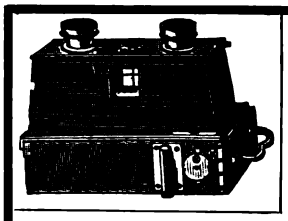

-FOURNITURES POUR LA-PHOTOGRAPHIE OPTIQUE

Spécialité d'appareils
- pour les Colonies -

PLAQUES, PAPIERS ET PRODUITS de premier choix

TRAVAUX POUR AMATEURS
Jumelles-boussoles, Thermomètres, Podomètres, etc.

Ancienne Maison G. GECELE

D. AVANZO, Successeur
86, Marché-aux-Herbes, 86, BRUXELLES

CONGOLAIS...

ADRESSEZ VOUS DIRECTEMENT AU FABRICANT
JULES ROBA
Rue Gray, 60. ETTERBEEK - BRUXELLES

Pour vos Equipements. MAISON TRÈS RECOMMANDÉE

Brevet d'invention — MAISON FONDÉE EN 1864

A LA SURETÉ

ANGE FAUCQ

Décoré par ordre du Mérite et de l'Industrie : 1re et 2me classe

rue de la Régence, 46-48
BRUXELLES

ARTICLES DE VOYAGE
MALLES, MARMOTTES ET CAISSES EN BOIS BLANC

Cie Génle des Conduites d'Eau

à LIÈGE - BELGIQUE

DISTRIBUTIONS D'EAU ET DE GAZ
ÉTUDES - PROJETS - INSTALLATIONS

TUYAUX DROITS COULÉS VERTICALEMENT EN 2me FUSION • PIÈCES DE RACCORD DE TOUS MODÈLES APPAREILS ET ACCESSOIRES • CONDUITES DE VAPEUR • CHAUFFAGE • TUYAUX A AILETTES, ETC.

NOMBREUSES INSTALLATIONS DANS LE MONDE ENTIER

Digitized by Google

LA MAISON L. LEMAIRE-VONCKEN, 30, Rue de l'Ecuyer, 30, BRUXELLES

une des plus importantes du pays, reçoit tous les trimestres un bel assortiment de CIGARES de la HAVANE à des prix très avantageux.

E. DEVOS-DE GREEF

53, chaussée de Charleroi Tél. 8234
46, rue de la Croix-de-Fer Tél. 4589

VINS EN BARRIQUES : EXPÉDITIONS DIRECTES
« Beau choix de vins de Bordeaux et Bourgogne en bouteilles »
Champagnes pour chasse et fêtes
E. LEVOISIER et Cie — Henri DE VALDIEU

GRAND VIN DE CHAMPAGNE "LA MARÉCHALE"
RUINART PÈRE & FILS
Mon Fondée en 1729 RHEIMS

Pavements monolithes en bois coulé incombustibles hydrofuges

Nombreuses références et attestations — **STABILE** — Nombreuses références et attestations

Mitglied des verbandes Deuts Steinhos-Fabrik

• Entreprises générales de pavements • et revêtements monolithes en bois coulé
HYDROFUGES, INCOMBUSTIBLES, INSONORES, HYGIÉNIQUES
Teintes et dessins au choix • • Application rapide
Téléph. 10059 ENTRETIEN FACILE Téléph. 10059
Demandez échantillons, prix, références :
STABILE Ad. bur. : 68, av. de la Couronne / Usines : 30-32, rue des Goujons } Bruxelles

Installations sanitaires
Salles de bain
Latrines de tous systèmes
Egouts anglais

Nestor DE RIDDER
29, rue de Mérode
BRUXELLES (Midi)

Maison ayant effectué tout récemment la fourniture des **367** salles de bain au « Palace Hôtel » de Bruxelles (gare du Nord).

Appareils de la firme Bamberger, Leroi et Cie, Francfort s/Main

Sté Ame Verviétoise pour la Construction de Machines

Grands Prix : PARIS 1889 et 1900
St-Louis 1904 Liége 1905
Membre du Jury : Milan et Tourcoing 1906

VERVIERS (Belgique)

Ancienne Maison HOUGET & TESTON
• • fondée en 1823 • •

MACHINES POUR L'INDUSTRIE TEXTILE

LEVIATHANS A LAVER
MACHINES A SECHER
LEVIATHANS A DESACIDER
MACHINES A CARBONISER
BATTOIRS-BROYEURS

ECHARDONNEUSES. — Essoreuses. — Brisoirs à laines en suint. — Défeutreuses. — Ouvreuses. — Battoirs mélangeurs. — Brisoirs-loups. — Brisoirs-ensimeurs.

ASSORTIMENTS DE CARDAGE
APPAREILS DIVISEURS à LAMES & LANIÈRES.
CARDES à LAINE PEIGNÉE.
SELFACTINGS-RENVIDEURS

Appareils brevetés : Surproducteur, Piston Amortisseur, Butoirs Pneumatiques, etc.

MACHINES A RETORDRE
METIERS FIXES A FILER CONTINU
OURDISSOIRS. — ENCOLLEUSES
TRANSMISSIONS DE MOUVEMENT

Digitized by Google

POUR LA COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE

de tous les genres de travaux de ville, labeurs, journaux, livres, etc. ... ...

LA MACHINE A COMPOSER

LINOTYPE

(dont le maniement ne demande qu'un seul homme) est SANS RIVALE.

POUR L'IMPRESSION TYPOGRAPHIQUE

de tous les travaux de grand luxe ornés de similis et de procédés en couleurs ...

LA PRESSE A DEUX TOURS

MARQUE : LGM

est d'une SUPÉRIORITÉ incontestable à toute autre machine du même système.

Pour tous renseignements, s'adresser à
AUGUSTE DESMET
Représ' pour la Belgique de la Linotype & Machinery Ld
56, rue aux Choux - BRUXELLES - Téléph. 9180

ARTICLES DE VOYAGE

RENÉ DESMET

Marchand-Tailleur

3, Boulevard du Hainaut
BRUXELLES

Habits de Cour — Livrées
Costumes de Dames
Nouveautés Anglaises et Ecossaises

SOCIÉTÉ ANONYME

Les Ateliers Métallurgiques

30, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères
BRUXELLES

USINES A : **NIVELLES** (Voitures et Wagons)
TUBIZE (Locomotives);
LA SAMBRE (Ponts, Charpentes, Appareils de voie, Fonderie).

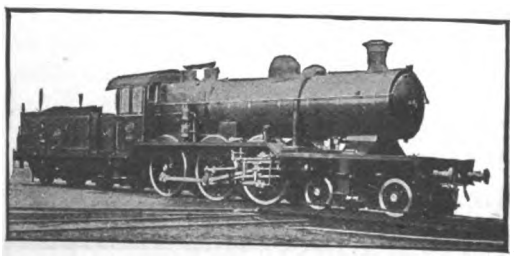

Matériel roulant et fixe

POUR CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS

SPÉCIALITÉ D'APPAREILS DE VOIE

Adresse télégraphique : **MÉTAL-BRUXELLES**

SPÉCIALITÉ

Transports internationaux
Expositions -- Assurances

FONDERIE TYPOGRAPHIQUE

TÉLÉPHONE 714

VAN LOEY-NOURI

100, RUE DE LA LIMITE, BRUXELLES

Installations complètes d'Imprimeries

Digitized by Google

Reine », le fléau du Congo, la maladie du sommeil.

Un père blanc, qui se consacre courageusement à lutter contre ce mal affreux, donne précisément dans une lettre les détails navrants que voici :

« La cruelle maladie du sommeil, qui depuis longtemps harcèle une grande partie de la population du Haut-Congo, n'a pas mis fin à ses ravages. Le cœur se resserre et l'œil se mouille de larmes amères, quand on ramasse sur les chemins ces hommes épuisés, ces femmes chancelantes et ces enfants moribonds ; ou quand on voit ces infortunées créatures étendues devant un foyer éteint ou sous un soleil de feu. Un cœur de pierre se fendrait à la vue de tant de misères !

» Le pauvre païen, que la maladie a surpris, devient un objet de mépris et de dégoût pour ses congénères. La maladie du sommeil fait-elle invasion dans le pays..., c'est qu'un esprit malfaisant y fixe son regard vengeur et que ces créatures souffrantes sont capables de nourrir de mauvais desseins. Désormais plus de pardon ! plus de pitié ! Les infortunés sont chassés du village.

» Personne n'apportera une bouchée d'ugali au misérable ; personne ne lui cherchera du bois pour chauffer ses membres grelotants ; personne, parmi ces cœurs païens, qui se laissera toucher et présentera au dormeur enfiévré une calebasse d'eau.

» *Væ cœli !* Malheur à lui ! il est maudit par les siens.

» La victime fugitive se traîne ainsi péniblement jusqu'à ce qu'elle soit à bout de forces et que ses pieds refusent de la porter plus loin. Elle n'a plus le courage de cueillir furtivement un épis de maïs pour apaiser sa faim.. Une fièvre brûlante et un frisson glacial l'assaillent tour à tour..., le corps s'épuise, se dessèche..., il tombe pour ne plus se relever. Le passant, dont le cœur nourrit encore un sentiment de pitié, arrachera une poignée d'herbe pour en couvrir l'agonisant, en attendant que la vie s'échappe de cette ruine humaine. »

Le diamant au Katanga. — Y a-t-il du diamant au Katanga ? Il semble bien que oui, à en juger par les compétitions qui se sont produites pour l'exploitation des mines de Kundelungu. Ce nom est celui d'une chaîne de montagnes aux flancs desquelles sont situés les gisements. Les concessions comportent, outre des champs diamantifères recélant une trentaine de « pipes » ou cheminées, dont la situation topographique est limitée de façon précise sur les plans déposés dans les bureaux du ministère, des terrains de vaste superficie dont la minéralisation reconnue comporte de l'or, de l'étain, du cuivre, du manganèse et du charbon.

Dans le but de poursuivre les recherches, il avait été convenu d'abord de constituer une société minière au capital de 2,500,000 francs, représenté par 25,000 actions de 100 francs et 2,500 parts de fondateur sans désignation de valeur.

La Tanganyika devait souscrire la moitié de ce capital. Le Comité Spécial du Katanga avait décidé de ne pas exercer lui-même son droit à la souscription de l'autre moitié, laissant l'exercice de ce droit à diverses sociétés. Parmi celles-ci, le groupe Thys-Outremer s'était vu adjuger la faculté de souscrire 39 p.c., à savoir : la Compagnie du Katanga 30 p.c., la Compagnie du Commerce 4 p.c., la Banque d'Outremer 4 p. c. et la Coloniale Anversoise 1 p. c.

Les titres devaient rester bloqués pendant cinq ans et ne pouvaient, par suite, être admis aux négociations régulières avant décembre 1915.

Mais il paraît que d'autres groupes veillaient, qui offrirent des sommes considérables pour l'obtention de ce droit de souscription dédaigné par le Comité Spécial, et c'est ainsi que le gouvernement, par l'organe de

Murs humides
CAVES INONDÉES
Assèchement par la Térésite brevetée
Franz FALK, Bruxelles
37, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères

EMBALLAGES
BOITES • BIDONS • TAMBOURS
et emballages métalliques en tous genres
EMBALLAGES COLONIAUX BREVETÉS
IMPERMÉABLES ET INSUBMERSIBLES
Fr. Van den Camp & Cº
TÉLÉPHONE 4061. TÉLÉGR. FERTOLIN
ANVERS, 64, rue de la Ruche, ANVERS
Caisses bois, fer blanc et zinc pour l'intérieur et l'exportation
Balles sous presses hydrauliques.
La Maison se charge de l'emballage
et de l'expédition de n'importe quels articles.

Maison KERSTEN
ÉTABLISSEMENT HORTICOLE
Fournisseur breveté de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges
Entreprises générales de Jardins - Location et vente de plantes
BOUQUETS, GERBES, CORBEILLES ET COURONNES
95, RUE DE TEN-BOSCH, 95
Téléphone 3044

Digitized by Google

Compagnie Belge Maritime du Congo

SERVICE POSTAL ACCÉLÉRÉ

entre

ANVERS ET LE CONGO

Le " BRUXELLESVILLE ", chargeant à Anvers, quai Jordaens, hangar n° 22, partira le 22 juillet

pour BANANA, BOMA, MATADI, avec escales régulières pour **passagers** à **La Pallice, Ténériffe, Dakar, Conakry, Sierra-Leone, Grand-Bassam,** tant à l'aller qu'au retour, sauf imprévus

Durée du voyage d'Anvers au Congo : **19 JOURS; au retour, 20 JOURS**
Ces vapeurs possèdent de superbes aménagements pour passagers et sont munis de tous les perfectionnements modernes. (Eclairage électrique, salles de bain, appareil frigorifique, etc.)
Médecin et stewardess à bord

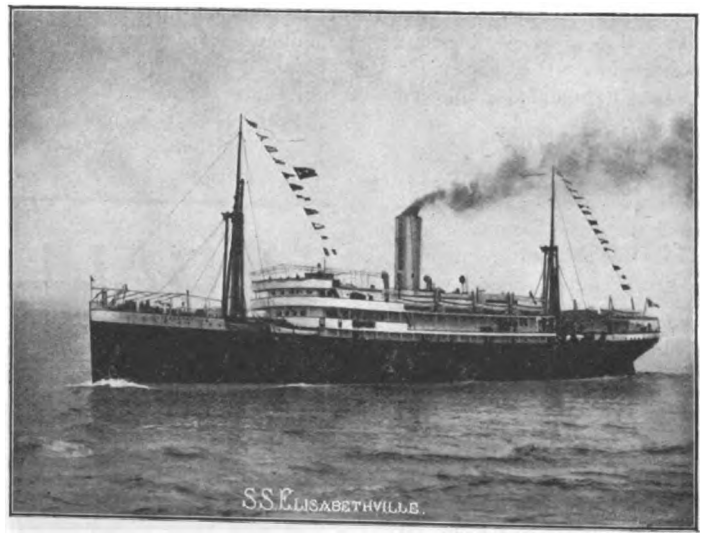

Un des steamers faisant le service entre Anvers et le Congo.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU SIÈGE SOCIAL :
13, CANAL DES RECOLLETS, ANVERS

Digitized by Google

COMPTOIR DE CHIMIE

37, Boulev. de la Senne, BRUXELLES

LE NOUVEAU GRAND CATALOGUE

pour fournitures générales de laboratoire est sous presse.

Il sera envoyé sur demande

Société constituée en novembre 1906
Capital : 2,000,000 de francs

FORAKY

Siège social : 12, rue du Congrès, BRUXELLES
Tél. 8426

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE D'ENTREPRISE DE FORAGE ET DE FONÇAGE

Recherches et études minières. — Reconnaissance parfaite des terrains par sondages avec ou sans injection d'eau

FORAGE A FORFAIT, système « RAKY » *au trépan et au diamant. — — — Sondages souterrains.*

TOTAL des mètres orés en Belgique

1907	2,695 mètres
1908	14,999 mètres
1909	17,904 mètres
1910	58,247 mètres

Obtention des Carottes et jaugeages des venues d'eau sur toute la hauteur du sondage

Fonçage de puits à niveau vide, à niveau plein, par forage, et plus spécialement par le procédé de la congélation perfectionné

46 puits terminés **Système GEBHARDT & KOENIG** **25 puits en fonçage**

en BELGIQUE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, RUSSIE, ANGLETERRE et dans le LIMBOURG HOLLANDAIS

PUITS LES PLUS IMPORTANTS : 2 puits pour les usines « Solvay », s. p. a., à Wesel, diamètre 6 m., profondeur 325 m.; 2 puits pour les usines « Roechling », à Volklingen-s/Sarre, diamètre 6m10, profondeur 400 m.; 2 puits pour les charbonnages « Frédéric-Henri », s. p. a., à Düsseldorf, diamètre 6m10, profondeur 515 m.; 2 puits pour les charbonnages de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Genck dans la concession de Genck, diamètre 6 mètres, profondeur 428 m.; 2 puits pour les charbonnages « André Dumont » sous Asch, diamètre 6 mètres, profondeur 510 m.; 2 puits pour les charbonnages « Limbourg-Meuse », diam. 6m10, profond. 490 m.

Michael HUBER, Munich

Fabriques d'encres à imprimer
Encres pour typo- et lithographie
• Vernis et pâte à rouleaux •
• • Maison fondée en 1780 • •

Agent dépositaire pour la Belgique :

Emile VEECK 63, rue De Locht, BRUXELLES
Téléphone 8016

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

- Fabrique de registres — Reliure -
Fournitures de bureaux et de dessin

VAN CAMPENHOUT Fres & Sr

Rue de la Colline, 13, Bruxelles

Usine à vapeur : rue Vanderstraeten, 36

FOURNISSEURS DU MINISTÈRE DES COLONIES

LÉON MONNOYER & SES FILS

ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

1, RUE CAMILLE LEMONNIER, BRUXELLES
TÉLÉPHONE 2142

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ▫ BÉTON ARMÉ

SPÉCIALITÉ DE CHEMINÉES INDUSTRIELLES EN BÉTON ARMÉ, SYSTÈME BREVETÉ

RÉFÉRENCES LES PLUS AUTORISÉES

Exposition de Bruxelles 1910 { **Génie civil (entreprises générales) : GRAND PRIX.**
Section mécanique (cheminées industrielles) : DIPLOME D'HONNEUR.

Digitized by Google

ACCUMULATEURS

Télégrammes : TUDOR-BRUXELLES
Téléphone : 1410 et 115,30 — — —

TUDOR

79, Rue Joseph II, BRUXELLES

TIMBRES-POSTE - CHROMOS LIEBIG
ECHANGE — Vente et achat au comptant — EXPERTISE

L. GILBERT

Expert de la Bourse aux Timbres-Poste
RUE DU MIDI, 49, BRUXELLES

HENRI DELAU
23, Rue du Prince Albert
IXELLES-BRUXELLES
DORURE - ENCADREMENTS

Amateurs
Photographes

soucieux d'obtenir de bons et beaux résultats, employez exclusivement les

Papiers Photographiques

spécialement préparés pour les colonies par la

SOCIÉTÉ TAKIRIS

ANCIENNE FIRME
Jules TACKELS-PARMENTIER
ANDERLECHT (Bruxelles)

Grands Vins de Champagne Périnet & Fils, Reims

Agent général : ALFRED BAYLE
Chaussée de Louvain, 76, Bruxelles. Tél. 9327

MANUFACTURE DE PIANOS L. DESMET

MAISON DE VENTE : 99, rue Royale, BRUXELLES — USINE : 510, chaussée de Waterloo, IXELLES

MÉDAILLE D'OR, Expositions Universelle Paris 1900 — GRANDS PRIX, Expositions Universelles Milan 1906, Amsterdam et Bordeaux 1907

Digitized by Google

M. le ministre des colonies, fut amené à modifier son idée première et à considérer l'exploitation directe par le Comité Spécial du Katanga comme la meilleure des solutions. Pour ce faire, le Comité prendra des arrangements spéciaux avec M. Williams et son groupe de prospecteurs, qui ont en réalité découvert les mines de Kundelungu et qui sont le mieux à même d'en organiser la mise à fruit.

Le capital nécessaire à l'exploitation sera fourni par

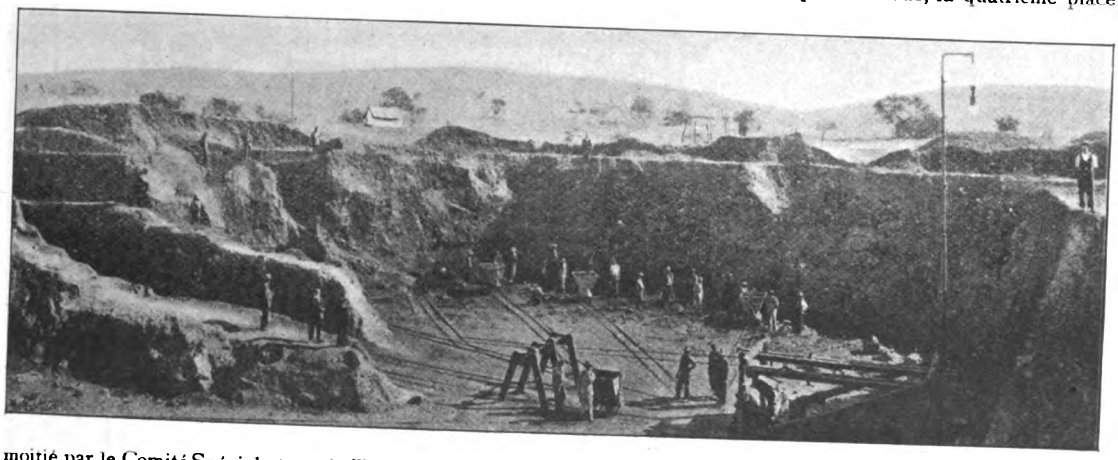

moitié par le Comité Spécial et par la Tanganyika. Les bénéfices, après prélèvement de 5 p. c. alloués à la réserve, seront répartis dans la proportion de 65 p. c. au Comité, 22 1/2 p. c. à la Tanganyika, et 12 1/2 p. c. à la Zambesia Exploring.

L'exploitation sera surveillée par le Comité et dirigée par un conseil composé de cinq membres, dont trois à désigner par l'Etat (ce sont MM. Droogmans, A. Thys et Arnold) et deux par la Tanganyika (MM. Robert Williams et Tyndale White). (*Chronique coloniale*).

En Chine. — Quelques petites nouvelles extraites de *Chine et Belgique :*

L'expansion belge. — Un chiffre fort honorable pour la Belgique est donné par un publiciste qui fait, dans un journal américain, l'énumération des capitaux européens engagés en République Argentine.

Les capitaux belges se chiffrent à environ 100 millions. Nous tenons, à ce point de vue, la quatrième place après l'Angleterre — quatre milliards — la France et l'Allemagne. Si le Belge est casanier, son argent est « mondial », comme on voit.

Fonctionnaires étrangers aux chemins de fer chinois. — S. Exc. Cheng, ministre des communications, constatant qu'il y a pénurie de fonctionnaires capables dans les services des chemins de fer, des postes, des télégraphes et de la marine, a l'intention d'engager quatre étrangers comme conseillers pour ces services. Parmi ces conseillers, deux seront des Belges,

ENTREPRISE GÉNÉRALE
d'Ornementation
Plus de 6.000 modèles
Styles anciens et moderne
STUCCOLIN
de la Detmolder Stuckfabrik G. M. B. H.
Filiales à PARIS, LONDRES, BRUXELLES
Henri GOFFE
45, Rue Henri Waffelaerts
BRUXELLES
Téléphone 8713

IMPORTATION DE CIGARES DE LA HAVANE
Manufacture de Cigares Fins
LOUIS KUHLEN
Ancien employé de la Maison GUSTAVE WASHER
TÉLÉPHONE 1640 130, AVENUE LOUISE, BRUXELLES TÉLÉPHONE 1640

COLLIN CHEMISIER MAISON FONDÉE EN 1861 Rue Royale, 108, BRUXELLES
Maison réputée pour sa coupe irréprochable et ses fournitures de toute 1re qualité

Digitized by Google

ERIKA!!

Nouvelle machine à ecrire pliante

Dimensions 13×20×27 cm

Poids : 3 1/2 kilos

Clavier universel

90 signes et caractères

Touche de retour

Ruban à deux couleurs

ÉCRITURE VISIBLE

▲ ▼ ▲

Catalogue gratuit

-- sur demande --

Montagne-aux-Herbes-Potagères

53 BRUXELLES 53

MAISON CHARLES HERINCX

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

ARMES

et munitions spéciales pour explorateurs et colonies

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

AD. JANSEN

FABRICANT D'ARMES DE S. M. LE ROI

27, rue de la Madeleine, 27, BRUXELLES

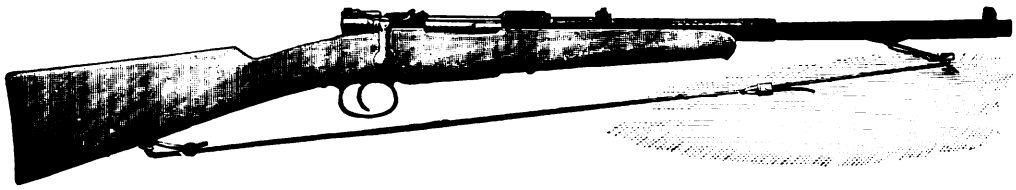

EXPOSITION COLONIALE BRUXELLES-TERVUEREN

• • **Diplôme d'Honneur** • •

La plus haute récompense

pour les armes de chasse et de défense

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

DEMANDER PRIX-COURANT **A**

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

Digitized by Google

engagés par S. Exc. Li, ministre de Chine en Belgique, et les deux autres sont des Japonais, engagés par S. Exc. Cheng, lui-même.

Progrès du commerce général et maritime de la Belgique. — Au budget extraordinaire pour 1911 figurent deux tableaux éminemment instructifs. Le premier renseigne le montant annuel de nos importations et exportations, depuis 1894 jusqu'en 1909, soit en l'espace de onze années.

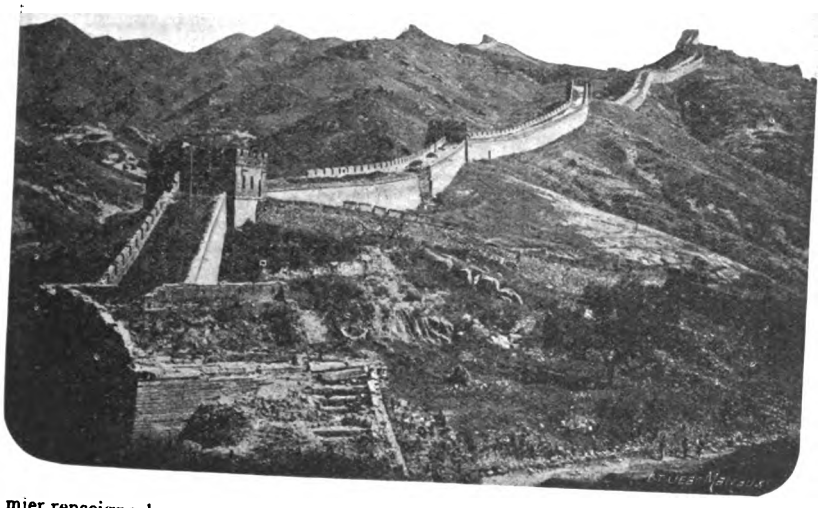

En 1894 la Belgique importait pour 2 milliards 703,080,783 francs; en 1909 elle importa pour 6 milliards 576,655 francs. En 1894 elle exportait pour 2,424,560,429 francs; en 1909 elle exporta pour 5 milliards 100,088,858 francs.

Le seoond tableau indique les progrès du mouvement maritime. En 1894 l'ensemble des bateaux entrés dan les ports belges jaugeait 6,513,730 tonnes (même chiffre pour la sortie). En 1909 le même ensemble jaugeait 14,283,345 tonnes.

En dix ans, donc, tous les chiffres ont été plus que doublés.

Les tramways à Pékin. Le ministre de l'intérieur a décidé d'autoriser l'étal lissement de tramways à Pékin. Ce service sera établi par le ministère ; on fera appel à des ingénieurs et industriels belges. Les tramways pourront circuler à travers la cité extérieure et la cité intérieure, mais non dans la ville interdite. Les difficultés suscitées autrefois pour le passage à travers la cité intérieure ont disparu.

Le caporal De Vogelaere, de la garde de la légation de Belgique à Pékin, a remporté de très beaux succès, le 20 mai, à Tientsin, à une fête sportive qui réunissait, à la caserne du corps d'occupation français, les meilleurs athlètes des détachements européens du Nord de la Chine.

Notre compatriote s'est classé premier dans la course d'obstacles et troisième dans le concours du lancement du boulet.

Société anonyme des FORGES, USINES & FONDERIES DE GILLY à Gilly (Belgique)

Téleph. 161, Charleroi — Télégr. Debauche Usines Gilly

Adresser les lettres à M. Hubert Debauche, administrateur directeur-gérant

Machines à vapeur de précision

Matériel de mines. — Machines d'extraction de toutes puissances avec frein à action variable (breveté). Ventilateurs système Monnet et Moyne. Machines d'épuisement souterraines. Machines d'exhaure. Compresseurs d'air. Chevalements et poulies molettes. Cuvelages en fonte, etc.

Sidérurgie. — Souffleries pour hauts-fourneaux et aciéries. Machines réversibles. Installation complète de trains de laminoirs : trains blooming, trains à poutrelles et à rails, trains à tôles, trains marchands, trains à petits fers, mélangeurs à fonte liquide pour aciéries. Marteaux-pilons à vapeur à double effet. Cisailles à vapeur. Scies à chaud, etc.

Locomotives de toutes puissances

Construction de fabriques à agglomérer le charbon. — Presses à briquettes. Spécialité de machines à fabriquer les boulets ovoïdes (système breveté). Doseurs mélangeurs (système breveté). Transporteurs. Chaînes à godets, etc.

Installation d'usines à coke. — Machines à pilonner le charbon. Enfourneuses. Défourneuses. Broyeurs. Lavoirs à charbon.

Appareils de levage. — Ponts roulants électriques et par câbles. Elévateurs et monte-charges. Grues-locomotives pour usines et ports.

Chaudronnerie. — Fonderies de fer et de cuivre. — Grosses forges.

SCHUMACHER

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1869

Vins fins de tous crûs — Liqueurs — Champagnes

95, rue du Trône — Téléph. 5657 — BRUXELLES

Isabelle DEBACKER

Fournisseur de la Cour

Tél. 399

Fleurs naturelles

Rue d'Arenberg — 46 & 48 — BRUXELLES

Digitized by Google

Laboratoire de Chimie
11, rue de la Tulipe, BRUXELLES — **M. Gay**
TÉLÉPH. 8482

L'UNION BELGE
Fondée en 1824 — Fondée en 1824
SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES
CONTRE INCENDIE
BRUXELLES — Place de l'Industrie, 29 — BRUXELLES
On demande des agents

Marque de fabrique déposée
Adresse télégraphique : CÉRUSES D'AUDERGHEM
Téléph. n° 1778, Bruxelles
A. B. C. CODE USED
N. LIGOT
Successeur de la Société anonyme d'Auderghem
Usine à vapeur à AUDERGHEM-lez-Bruxelles
Mastic noir, industriel. — Couleurs mates à l'huile de lin, prêtes à l'emploi. — Céruse. — Miniums de fer d'Auderghem. — Miniums de plomb. — Ocres. — Mastic de vitrier. — Couleurs brillantes et vernis diamants. — Vernis pour bâtiments, siccatifs. — Blanc de zinc et lithopones en poudre et broyés.
Prix-courant et échantillons sur demande

C. LECHAT
15-17, Rue de l'Été
Tél. 7241
USINE SPÉCIALE POUR LE TRAVAIL DE LA TOLE
Emballages métalliques pour les colonies
◁ MEUBLES ET CASIERS EN ACIER, DÉMONTABLES ▷

J.-B. RONGÉ FILS
MAISON FONDÉE EN 1789
ARMES Fusils de luxe et d'exportation -- Revolvers -- Armes pour Colonies --
Demandez Catalogues. **LIEGE**
VÉLOS

PEINTURE ET DECORATION **A. PLATTEAU** AMENAGEMENTS INTERIEURS
TELEPHONE 8047 126 & 130 RUE AMERICAINE BRUXELLES
SPECIALITE DE CALERIES DE COFFRES POUR BANQUES

CORRESPONDANTS SONT DEMANDÉS
MOTOR
MARQUE DEPOSÉE
BELGIQUE :
DE LAME A.G. 27, Rue des Anges, LIÉGE.
FRANCE :
WANNER & Cº, 67, Avenue de la République, PARIS.
ASSOUPLIT ET CONSERVE LES COURROIES ET LES CABLES
ADHÉRATEUR À CONTACT PARFAIT
EMPÊCHE LE GLISSEMENT ET DONNE LA MARCHE DES COURROIES ET DES CABLES SANS TENSION.
ÉVITE LES ACCIDENTS, DIMINUE LES FRAIS.

Digitized by Google

Comptoir de la Bourse de Bruxelles

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 6,000,000 de francs entièrement versé

Bruxelles, 39, rue du Fossé-aux-Loups, 39

ORDRES DE BOURSE — AVANCES SUR TITRES
PAIEMENT DE COUPONS —— COMPTE CHÈQUES
- - - - DÉPOTS EN COMPTES COURANTS - - - -

Téléphones : 276
3885

SUCCURSALE :
69, Boulevard du Midi
Téléphone 880

La Vie Sportive

JOURNAL
BI-HEBDOMADAIRE

rue des Comédiens, 55
BRUXELLES

ABONNEMENTS :
Belgique . . 6 fr. l'an
Etranger . . 10 » »
Hollande . . 4 fl. »

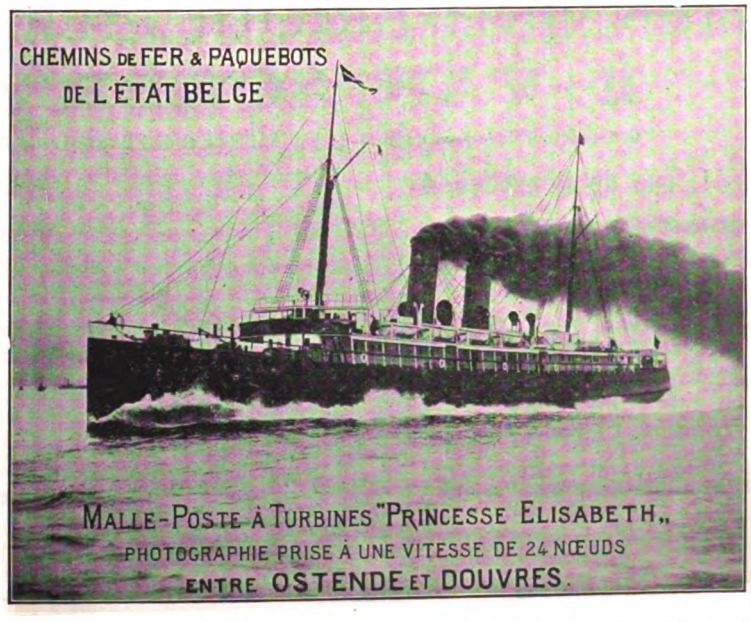

BARON DUVAL
EPERNAY
Téléphone 5657
Fondée en 1869

Champagne Baron DUVAL
DÉPOSITAIRE
SCHUMACHER, 95, rue du Trône, Bruxelles

Digitized by Google

Coffres-forts « Indestructibles »

MAISON

Mathys-De Clerck

FONDÉE EN 1835

MATHYS & Cie, successeurs

BRUXELLES

Usine : RUE DE LAUNOY, 24
Magasins : BOULEVARD DU NORD, 165

Téléphones : 2781 et 4097

Fournisseurs de la Cour, Ministères, Banque Nationale et tous les principaux établissements financiers.

Coffres-forts « Indestructibles »

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
Fondée en 1853

agréée par arrêté royal du 25 avril 1905 pour l'assurance contre les accidents du travail et le service des rentes aux fins de la loi du 25 décembre 1903

SIÈGE SOCIAL :
RUE DES COLONIES (angle de la rue Royale)
Téléphone no 468 — BRUXELLES

ASSURANCES SUR LA VIE
RENTES VIAGÈRES
ASSURANCES contre les ACCIDENTS
AUTOMOBILES
CHASSE VOYAGES
RESPONSABILITÉ CIVILE, etc.

TENNIS EN BRIQUE PILÉE ET AUTRES

E. VAN ACKER & Fils

Constructeurs des jeux de S. M. le ROI ALBERT et de l'EXPOSITION DE BRUXELLES 1910

41, rue de Bruxelles, 41 UCCLE-LEZ-BRUXELLES

Architectes de Jardins et Parcs

Drainages, Enrochements. Clayonnages

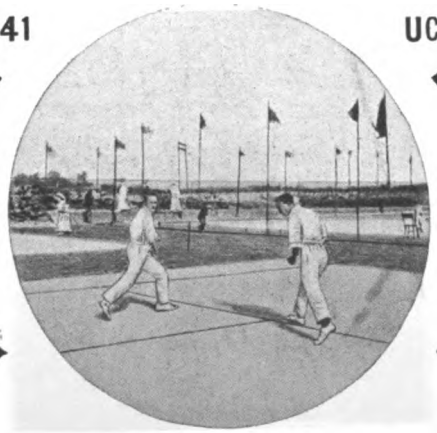

Ensemencements Plantations

Travaux rustiques Grounds de football

Constructeurs des courts du château royal de Laeken, du château royal d'Ardenne, du Léopold Club de Bruxelles, du Beerschot Athletic Club d'Anvers, du Lawn-Tennis Club d'Ostende, de la ville de Blankenberghe, du Golf Club de Knocke-sur-Mer, du Royal Golf Club de Belgique à Tervueren, de l'Ecole Supérieure d'éducation physique à Bruxelles, du Tennis Club de la ville de Spa et quantité de jeux dans les principales propriétés privées. Réfection des jeux du Tennis Club de Liége et d'Uccle-Sports.

Digitized by Google

Sportsman belge. -- A la réunion du printemps à l'hippodrome de Pékin, les couleurs de M. de Cartier de Marchienne ont triomphé plusieurs fois Les poneys « Penryn » et « Go-aheat » se sont classés 1er, 2e et 3e dans les courses les plus importantes.

V. J. P.

L'avenir de la pêche. — Nous trouvons dans le *Soir*, de Bruxelles, une note excellente sur la décadence de la pêche belge ; la voici :

« On constate à nouveau une diminution dans le produit de la pêche non seulement en Belgique, mais également dans les pays voisins. Ainsi s'est réouverte la question si discutée et si importante de la dépopulation du poisson dans la mer du Nord.

D'autre part, les bras pour la pêche commencent à faire défaut ; les dangers auxquels sont exposés les pêcheurs, les facilités que l'on a à bord des bateaux de commerce, les gains plus rémunérateurs qu'offrent d'autres métiers moins périlleux, sont autant de facteurs de la rareté de la main-d'œuvre.

C'est pour obvier à cet inconvénient, à ce péril pour l'industrie de la pêche, que l'on a constitué chez nous, comme ailleurs, les bourses d'apprentissage pour mousses et les diplômes de patron-pêcheur. Mais il se fait que presque dans tous les pays le même danger se présente : à peine les jeunes mousses sont-ils munis de leur bourse ou du diplôme de patron-pêcheur qu'ils abandonnent la pêche pour s'engager à bord de bateaux de commerce ou des bateaux de l'Etat, de sorte qu'en fin

Plantations de tabacs de la Semois DENONCIN FRÈRES. — Vue de Bohan-sur-Semois

FUMEURS ! Le tabac de la Semois, de la vallée de Bohan, est le meilleur

Commandez directement à nous, planteurs et fabricants,

un kilogr. de notre meilleur tabac à **3 francs** (fr. 0.50 en plus pour le port, franco par 5 kilogr.).
Expédition aux colonies sous emballage spécial et par 5 kilogr. minimum
DEMANDEZ nos prix courants pour nos tabacs ordinaires à **2.50, 3.25, 4 fr.**, et nos délicieux cigares en tabacs de la Semois. **ECRIVEZ-NOUS** pour recevoir la notice explicative sur la pipe breveté du docteur Parant, enlevant 50 p. c. de la nicotine du tabac : seul appareil scientifique

Ecrivez aujourd'hui même à :

DENONCIN FRÈRES

Planteurs

à BOHAN-SUR-SEMOIS

Notre spécialité :

CIGARES ET CIGARILLOS EN TABAC DE LA SEMOIS

	Le cent	Le mille
Cigares Kellan	9.50	—
Cigares Padla	14.00	—
Cigarillos Perle de Padla	4.00	35.00
Cigarillos Petits Semois	3.25	25.00

Maisons à :
BRUXELLES, 63, Bd Léopold II
ANVERS, 16-18, Rue des Otages
VERVIERS, 31, Rue aux Laines
WELKENRAEDT (Gare)
(Frontière Belge-Allemande)
HERBESTHAL, Neutralstrasse, 26
(Frontière Germano-Belge)

- - - Fondée en 1870 - - -

W. PRINZING

Adresse télégraphique : PRINZING

Transports Internationaux
- Maritimes et Terrestres -
POUR
Exportation et Importation
DÉDOUANEMENTS
CONSIGNATION

N. SEGHERS, Grainier Marché-aux-Herbes, 75 **BRUXELLES**

Graines potagères, fourragères et de fleurs. ★ Librairie horticole. ★ Outillage horticole complet.

Digitized by Google

TAILLEURS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

PELISSES SUR MESURE
FOURRURES
VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

48, rue du Marché-aux-Herbes, BRUXELLES

Ligo & Charpentier

VÊTEMENTS MILITAIRES
LIVRÉES
HABITS DE COUR

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA BIESME

SOCIÉTÉ ANONYME A
BOUFFIOULX près CHATELINEAU

Locomotives pour trains de voyageurs et marchandises, pour tramways, usines, etc. **Grues à vapeur** pour tous usages. — **Machines - Outils** pour boulonneries, chaudronneries et laminoirs. — **Ouvrages de Chaudronnerie :** réservoirs, gazomètres, etc.

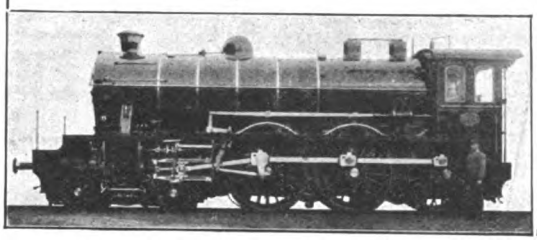

Exposition de Bruxelles 1910 — Récompenses obtenues :

Classe 21 Grues - Locomotives	Classs 22 Machines - Outils	Classe 32. Locomotives
GRAND PRIX	GRAND PRIX	GRAND PRIX

NETTOYAGE A SEC DE TAPIS & BATTAGE

2, rue de l'Empereur T. 11432
64, chaussée d'Ixelles T. 11435
116, rue des Deux Eglises T. 11433
59, rue de Brabant T. 11434
6, rue Louis-Hap. Etterbeek T. 11431
ANVERS, 18, r. Léopold. GAND, 6, Pont-Madou

A L'HYGIÈNE

MAISON FONDÉE EN 1850

J^N & J^H TOBY F^RES

Usine et direction : 2-4-6, RUE LOUIS-HAP
ETTERBEEK-Brux. (Téléph. 11431)

TEINTURE DE TAPIS & RIDEAUX

NETTOYAGE A SEC
— de Toilettes de soirées et de ville —
TEINTURE SOIGNÉE EN NOIR & COULEUR
sur soieries et lainages

Téléphone **100,11**

Maison VEKENS, MARCHAND-TAILLEUR

I. MILAENEN

SUCCESSEUR

Habits
de Cour et de Soirée
Uniformes
Fourrures
Riding Breeches
Livrées Anglaises

79, RUE ROYALE
BRUXELLES

En face de la COLONNE DU CONGRÈS

Digitized by Google

de compte tous les bénéfices espérés des mesures précitées sont perdus.

A cet effet on vient de décider en Allemagne d'allouer une prime de mille mark à tous les jeunes pêcheurs qui, après avoir été dans les écoles de mousses, continueraient à naviguer pour la pêche jusqu'à l'âge de 25 ans, mesure destinée à enrayer quelque peu la désertion de la pêche.

Voilà une idée à étudier chez nous, où le mal est aussi grand, si pas plus, qu'en Allemagne. »

Cette situation est tellement évidente qu'elle fut reconnue par le gouvernement et les différentes autorités. On a constitué chez nous, à l'imitation d'ailleurs, les bourses d'apprentissage pour mousses et les diplômes de patron-pêcheur.

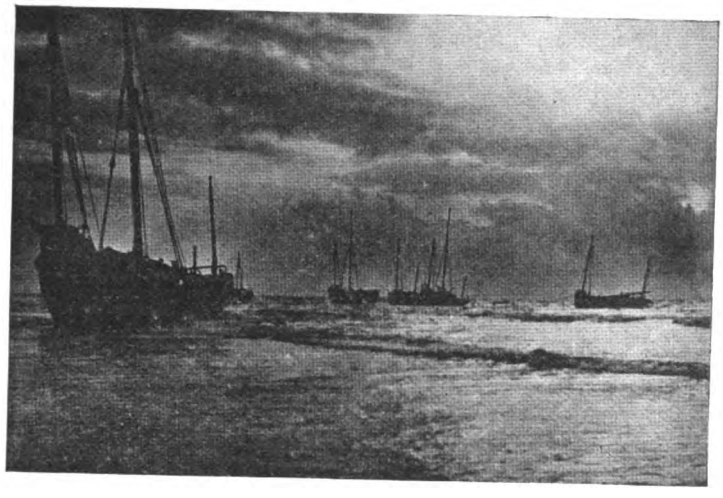

Mais cela n'a pas empêché que la navigation et le pilotage n'aient drainé le personnel de pêche d'élite que l'on se flattait de créer ainsi...

Que faudrait-il faire ? Il importerait avant tout de se rendre compte des causes rendant la pêche moins productive. L'épuisement des fonds de pêche, a-t-on dit, à cause de nos méthodes intensives. C'est exact. Mais il conviendrait justement de mettre nos pêcheurs à même de lutter contre ce mal. Ils ne se déplacent surtout pas avec assez de science.

Car le poisson ne fait pas que changer d'aire géographique : il change aussi de profondeur. Ensuite, ses « déplacements et villégiatures », pour ainsi parler, sont étroitement liés à la question du plankton, lequel, on le sait, obéit à des lois soigneusemsnt étudiées, en ces derniers temps, par nos océanographes. Mais tout cela ne doit pas rester borné à des recherches de laboratoire ; tout cela doit être vulgarisé en conseils pratiques à l'usage de nos pêcheurs.

Le moyen le meilleur d'avoir des pêcheurs nombreux, c'est que la pêche soit bonne. Or, pour que celle-ci redevienne bonne, il faut qu'elle soit méthodique et scientifique.

L'avenir de la pêche est là.

(*Belgique Maritime et Coloniale*).

Chemin de fer du Nord

Durant la saison d'été et jusqu'au 31 octobre, toutes les gares du Chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 klm. aller et retour.

Billets collectifs de famille, *valables pendant 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours. (Réduction de 50 °/o à partir de la 4e personne.)*

Billets hebdomadaires et carnets *d'aller et retour individuels, valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au sur lendemain des fêtes légales. (Réd. de 20 à 44 °/o.)*

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33jrs.

Cartes d'abonnement, *valables 33 jours (réduction de 20 °/o sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.*

Pour les stations balnéaires seulement :

Billets d'excursion *individuels ou de famille, de 2e et 3e cl., des dimanches et jours de fêtes légales valables une journée dans des trains désignés. (Réduction de 20 à 70 °/o.)*

Pour tous renseignts, consulter le livret-guide Nord ou s'adr. dans les gares et bureaux de ville de la Cie.

Articles de Construction, Métaux
MAISON CHARLES ZUNZ
SOCIÉTÉ ANONYME
BRUXELLES
Clous, Ciment, Verres, Glaces, etc.

GRANDE MAISON DU CONGO
— La plus ancienne et la plus importante —
★
TÉLÉPHONE 111 - 38
ÉQUIPEMENS COMPLETS POUR PAYS CHAUDS
MAISON C. SNEYERS
Marchand-Tailleur
Médailles d'Or et croix d'honneur
Expositions - de Gand - Anvers - et Bruxelles
FOURNISSEUR OFFICIEL DU MINISTÈRE DES COLONIES
21, RUE DES PAROISSIENS, 21
BRUXELLES

EXTRAIT DE VIANDE SOLIDE POUR SAUCES ET METS DELICIEUX GROS EN VRAC ET EN POTS 17 RUE BREDERODE, 17 BRUXELLES TELEPHONE 7833
CIBILS
BOUILLON CONCENTRE POUR POTAGES ET CONSOMMES FORTIFIANTS GROS EN VRAC ET EN FLACONS ADR. TELEGR. CIBILS-BRUXELLES
AGENTS POUR LA FRANCE, L'AUTRICHE ET LA SUISSE SONT DEMANDES

Digitized by Google

Notre commerce au Maroc. — De *L'Exportation Belge :*

« Les statistiques des importations et exportations du Maroc pour le 1er semestre de l'année 1910 indiquent un recul sensible sur l'année précédente.

Tandis que leur chiffre total en 1909 s'est élevé à 115,428,644 francs, le premier semestre de 1910 a donné seulement 46,409,915 francs, soit une diminution de plus de 20 p. c. sur l'année précédente.

Les exportations du Maroc ont diminué à peu près dans la même proportion que ses importations, et la baisse de ces dernières a été d'autant plus caractéristique, que les prix des sucres et des cotonnades, qui entrent pour plus d'un tiers dans le total du trafic, ont été en forte hausse durant cette même période.

Au lieu de 43,767 tonnes de sucre en pains qu'il avait importés en 1909, le Maroc n'a importé durant les six premiers mois de 1910 que 19,818 tonnes. Pour les tissus de coton, la baisse est bien plus considérable encore et atteint presque 40 p. c. Le sucre étant pour les indigènes un article plus indispensable encore que les tissus, ils n'ont pu s'en priver dans une aussi forte mesure. Mais, il ressort de ces chiffres que la plus affreuse misère a sévi au Maroc, malgré la bonne récolte de 1909; cette situation déplorable est due à l'anarchie qui règne dans tous les territoires non occupés par la France et l'Espagne, et aux exactions des caïds qui ruinent le malheureux paysan et l'obligent à dissimuler ses dernières ressources en vivant misérablement.

La Belgique, grand importateur de sucres au Maroc, s'est ressentie de cette situation en ce sens que l'augmentation de son chiffre d'affaires a été insignifiante, alors que les efforts de nos nationaux au Maroc permettaient d'espérer un plus brillant résultat. Nous arrivons pour les six premiers mois de 1910 à un chiffre d'importations de 1,014,597 francs, au lieu de 1,913,966 francs pour toute l'année 1909; nous sommes donc en léger progrès, tandis que d'autres reculent. Il est vrai que le commerce français s'est ressenti des grèves de Marseille; il est vrai aussi que l'Allemagne avance plus rapidement que nous.

Elle a importé en six mois pour 3,756,274 francs au lieu de 5,096,841 francs pour toute l'année 1909. Le commerce allemand a triplé depuis quelques années, cependant que le nôtre est resté stationnaire.

Nos bougies sont vendues au Maroc pour une bonne partie par une maison d'exportation de Hambourg, qui accorde à la clientèle des prix et conditions qu'il est impossible de suivre même si l'on achète à la source.

Pour les autres marchandises, la clientèle se plaint, souvent avec raison, de l'irrégularité des livraisons et des emballages défectueux. Certains de nos industriels et exportateurs laissent beaucoup à désirer à ce point de vue, mais les expériences qu'ils font au Maroc ne les engagent pas à y continuer les affaires et ils laissent la place à des concurrents mieux outillés pour la lutte.

On se plaint aussi beaucoup de la lenteur des opérations dans les banques belges, qui perdent de vue que le Maroc est plus proche que tout autre pays d'outre-mer, et qu'il n'y a pas de temps à perdre pour expédier des connaissements que le destinataire attend souvent avec une légitime impatience, notamment s'il doit les réexpédier vers des points de la côte, pour lesquels les départs des bateaux sont peu fréquents. La marchandise arrivant à destination sans que l'acheteur ait reçu les connaissements, on s'expose souvent à des difficultés de sa part et toujours à quelque mauvaise humeur. »

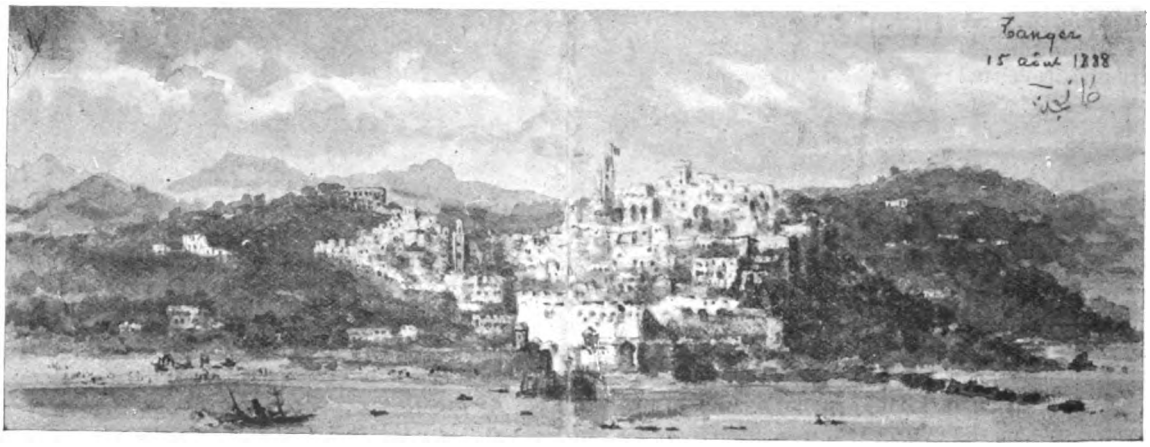

L'EXPANSION EST IMPRIMÉE

sur les presses de la

avec les encres de la Maison ....
BERGER & WIRTH de LEIPZIG

Machinenfabrik d'Augsbourg

Seul concessionnaire pour la Belgique : NATHAN MEYER, Bruxelles

Digitized by Google

SUCCURSALE DE VENTE ET ATELIERS DE REPARATIONS

200, chaussée de Mons, Bruxelles.

SUCCURSALES

Neuilly-sur-Seine Paris : 9, rue Montrosier.
Lille : 1, rue Lyderic.

USINES PIPE

DÉPOTS

PARIS
9, rue Montrosier, Neuilly s/S

BERLIN
.. .. 25, Schiffbauerdamm.

AGENCES

LILLE
Nord Automobile
R. Marion & J. Vernimmen,
.. .. 1, rue Lyderic.

MOSCOU
Folmann, Tverskaia Bolschoi,
.. .. 14, Gnesdnikoff.

RIGA
Feitelberg, 2, Georgenstrasse.

10, RUE RUYSDAEL, 10

BRUXELLES

TÉLÉPH. **7031 - 3826**

Le nouveau châssis
6 cylindres "Pipe"

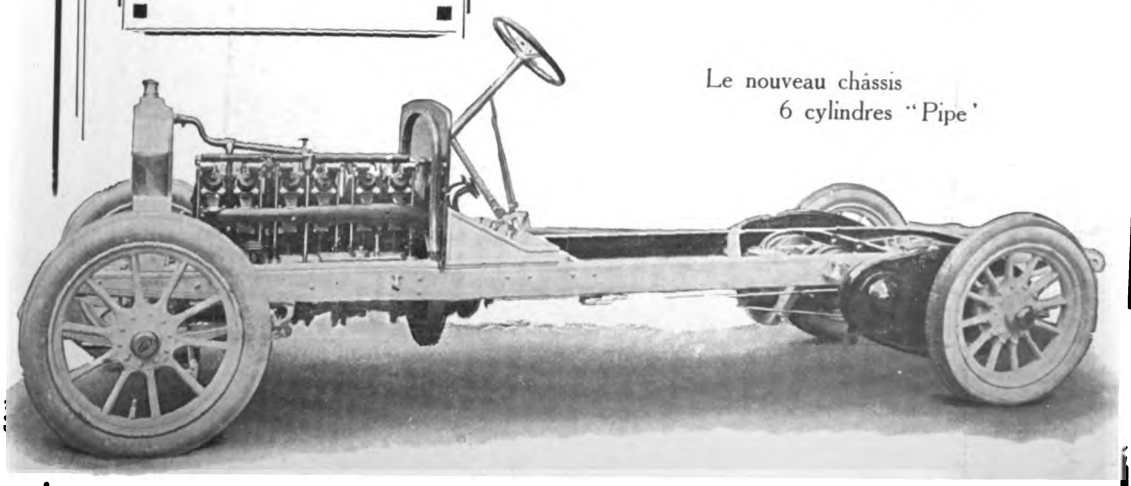

AGENCES EN BELGIQUE

Liége : MM. de Spirlet & Courard, 102, rue des Guillemins.
Namur : M. Francotte, 22, place de la Gare.
Anvers : M. L. Delchaye, 13, rue St-Joseph.

AGENCES A L'ÉTRANGER

Grand-Duché de Luxembourg : M. Aerts-Dutch, 1, rue du Commerce, à Esch-sur-Alzette.
Roumanie : Noul Autogaraj, 2, strada Corabier, Bucharest.
Russie : M. I. Najditch, à Varsovie.

Digitized by Google

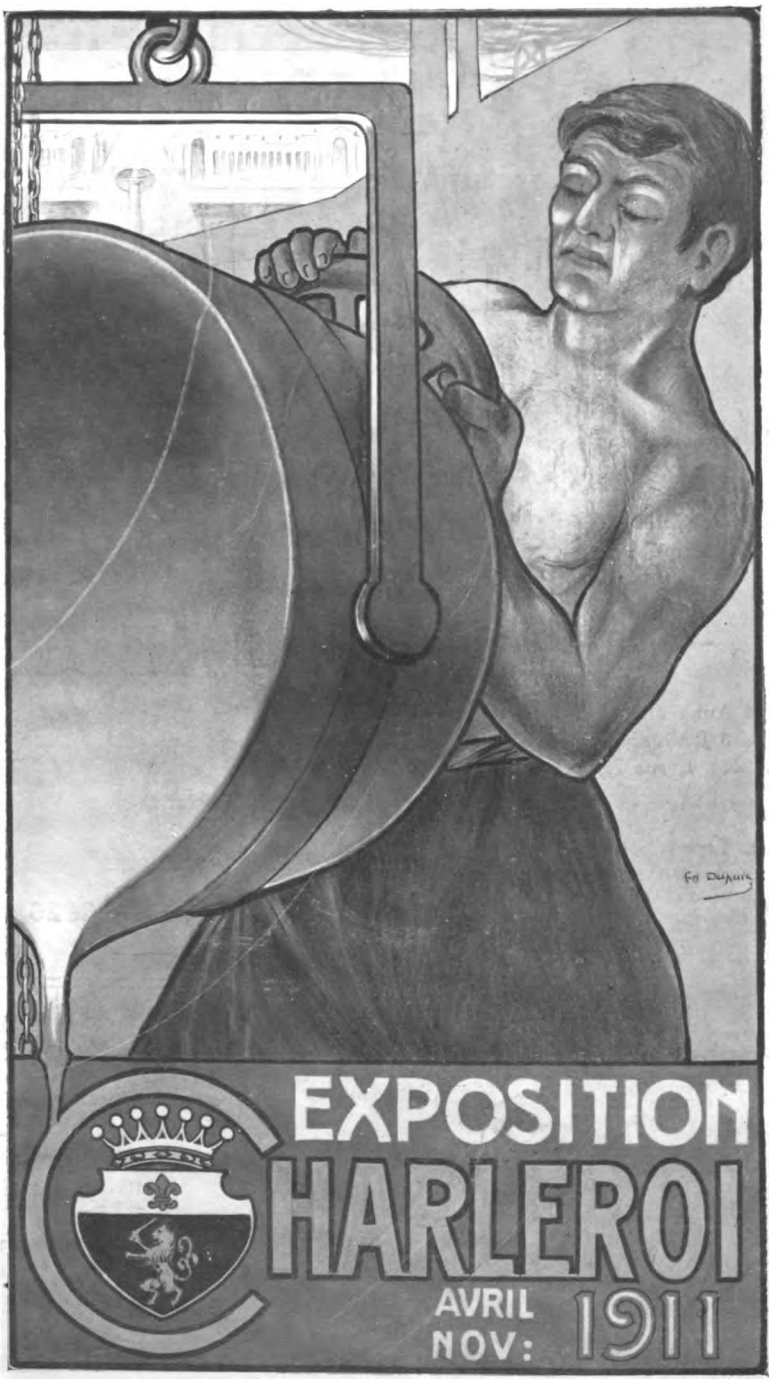

Digitized by Google

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 8 Août 1911

Digitized by Google

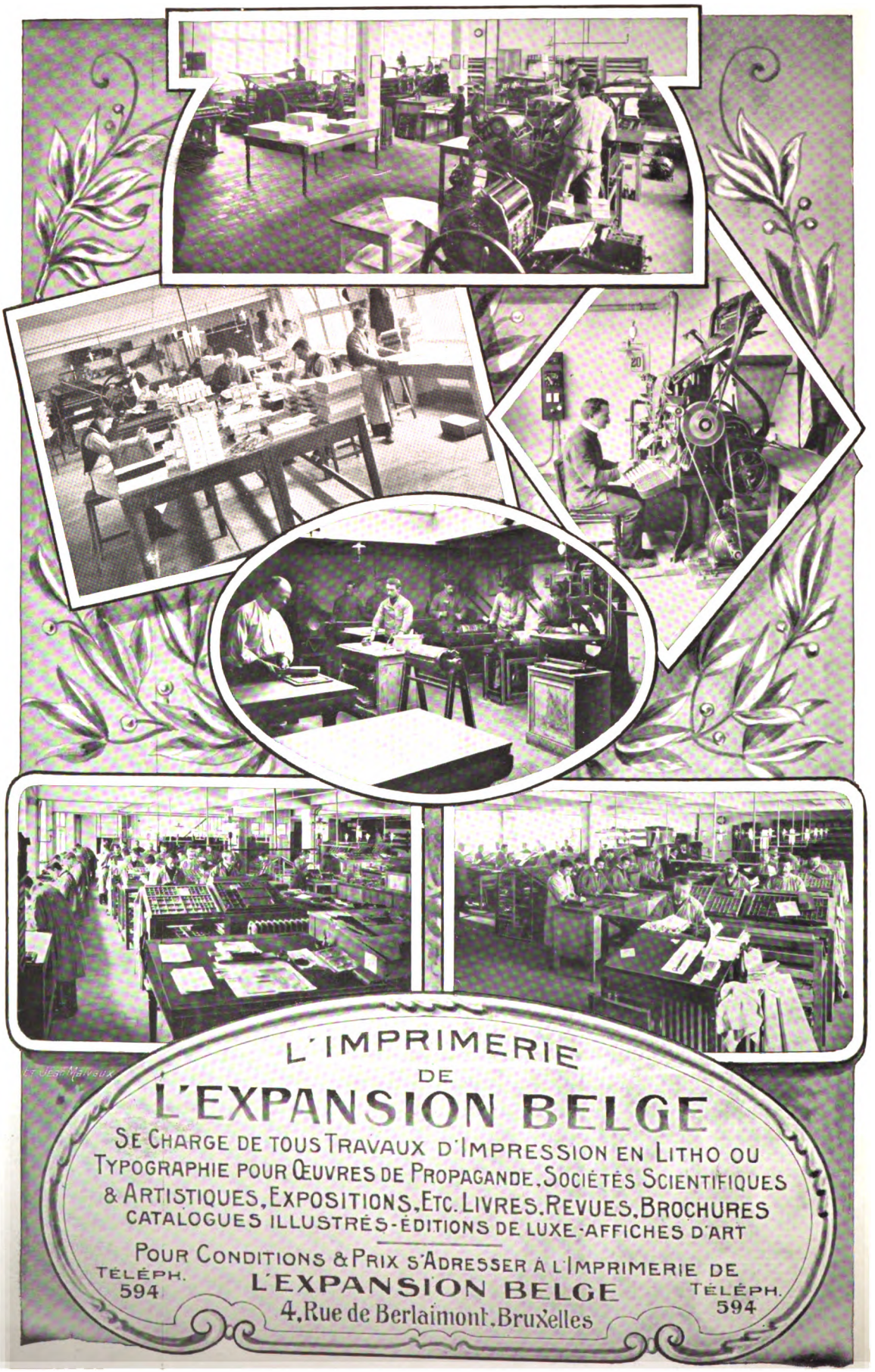

Digitized by Google

Cercle de l'Expansion Belge

SOCIÉTE COOPÉRATIVE

Statuts publiés aux annexes du MONITEUR BELGE du 18 décembre 1907, acte n° 6686

FONDATEURS

MM. **BERTRAND Henri, baron H. BEYENS, BLATON Armand, BULENS Charles, CHARLIER Charles, Compagnie Commerciale Belge, anciennement H. ALBERT de BARY & C°** (soc. anon., à Anvers), **COOLS Bernard, CRETEN Henri, DEMOULIN Jean, DIETRICH Charles, FIERENS-GEVAERT, GOFFARD-STEINBACH Louis, Imprimerie Industrielle & Financière** (soc. anon., à Bruxelles), **JACOBS Frédéric, LAMBEAU Firmin, MABILLE Valère, MÉLOT Ernest, MUSSCHE Paul, POURVEUR Georges, baron R. SADOINE, SAMUEL Henri, THYS Edouard, comte Adrien van der BURCH, VAN OPHEM Frans.**

COMITE DE GÉRANCE

(pour 1910-1911)

MM.	**Charles DIETRICH**	*Président ;*
	comte Adrien van der BURCH	*Administrateur ;*
	Louis GOFFARD-STEINBACH	»
	baron H. BEYENS	»
	Ernest MÉLOT	*Administrateur délégué*
	Henri CRETEN	*Commissaire ;*
	baron R. SADOINE	»

COMITÉ DE PATRONAGE

de la Revue « L'EXPANSION BELGE »

Président :

Le **comte Adrien van der BURCH**, ancien commissaire général près l'Exposition de Milan.

Membres :

MM. **ALLARD Oswald**, membre du Comité de Patronage du Musée du Livre, à Bruxelles.
CARLIER Jules, vice-président du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce de Belgique, à Bruxelles
DE MOT Jean, conservateur-adjt aux Musées Royaux des Arts Décoratifs et Industriels, à Bruxelles.
DEMOULIN Jean, direct. gén. de la Société Métallurgique de Sambre et Moselle, à Montignies-sur-Sambre.
DIGNEFFE Emile, président du Comité exécutif de l'Exposition de Liége en 1905, à Liége.
DOAT Henri, administrateur-directeur de la Compagnie Générale des Conduites d'eau, à Liége.
DUBOIS Ernest, directeur de l'Institut Supérieur de Commerce, à Anvers, membre du Conseil Colonial.
DUBREUCQ René, capitaine-commandant, adjoint d'Etat-Major, membre du Conseil Colonial.
FIERENS-GEVAERT, critique d'art, à Bruxelles.
HALOT Alexandre, consul du Japon, à Bruxelles.
JOTTRAND E., directeur de l'Institut Commercial des Industriels du Hainaut, à Mons.
LAMBEAU Firmin, membre du Conseil supérieur de l'Horticulture, président de la Soc. Rle La Linnéenne.
baron de LAVELEYE Edouard, président de l'U. B. des Soc. de S. A., à Jette-Saint-Pierre.
LECOCQ J., directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et Consulaires, à Liége.
LECOINTE Georges, directeur scientifique à l'Observatoire Royal, à Uccle.
MAUS Octave, directeur de *L'Art Moderne.*
MOREL-JAMAR, major, adjoint d'Etat-Major, commissaire général du Congrès d'Expansion Mondiale en 1905.
MOYAUX Léon, administrateur délégué des Ateliers Baume et Marpent, Haine-Saint-Pierre.
OTLET Paul, directeur de l'Institut International de Bibliographie, à Bruxelles.
comte d'OULTREMONT Hadelin, président de la Commission scientifique de l'Aéro-Club de Belgique.
PONTUS Raoul, capit.-comm., adjoint d'Et.-M., directeur des revues *Chine et Belgique* et *Japon et Belgique.*
VAN CAENEGEM (chanoine), directeur de l'Ecole Commerciale et Consulaire du Hainaut, à Mons.
VAN OPHEM Frans, directeur général de la Commission internationale permanente des Congrès de l'Industrie du Bâtiment et des Travaux publics, à Bruxelles.
VAN OVERBERGH Cyr., directeur général honoraire de l'Enseignement Supérieur des Sciences et des Lettres, à Bruxelles.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE BELGIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A BRUXELLES, PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 28 AOUT 1822, SOUS LA DÉNOMINATION DE
— SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PAYS-BAS —
POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE

MONTAGNE DU PARC, 1 & 3. — BRUXELLES

DÉPOTS DE FONDS EN COMPTES COURANTS A VUE OU A TERME
ORDRES DE BOURSE (BELGIQUE ET ÉTRANGER)
VENTE, AUX GUICHETS, D'OBLIGATIONS A ÉCHÉANCE FIXE
ENCAISSEMENT & ESCOMPTE DE COUPONS
ÉMISSION DE CHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT SUR TOUS PAYS
PRÊTS SUR TITRES ● SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS
RÉGULARISATIONS DE TITRES
GARDE DE TITRES ET OBJETS PRÉCIEUX A DÉCOUVERT OU SOUS CACHETS

SERVICE SPÉCIAL :

LOCATION DE COFFRES-FORTS
POUR LA CONSERVATION DE
TITRES, DOCUMENTS, BIJOUX, ARGENTERIES

BANQUES CHARGÉES DU SERVICE D'AGENCE
DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE :

Anvers, Banque d'Anvers, longue rue Neuve, 28. — **Bruges**, Banque de la Flandre occidentale, rue Flamande, F, 56. — **Charleroi**, Banque Centrale de la Sambre, quai de Brabant, 28. — **Courtrai**, Banque de Courtrai, rue Porte-d'Eau, 1. — **Ypres**, Succursale de la Banque de Courtrai, rue au Beurre. — **Gand**, Banque de Gand, place d'Armes, 3. — **Becloo**, Succursale de la Banque de Gand, rue de la Station, 12. — **Liége**, Banque Générale de Liége, place Verte, 19. — **Louvain**, Banque Centrale de la Dyle, rue du Canal, 39. — **Malines**, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle, rue Mélane, 5. — **Tirlemont**, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle. — **Mons**, Banque du Hainaut, rue de la Halle, 21. — **La Louvière**, Banque Générale du Centre, rue de Bouvy, 5. — **Namur**, Banque Centrale de Namur, rue Godefroid, 4. — **Dinant**, Banque Centrale de la Meuse. — **Roulers**, Banque de Roulers-Thielt. — **Thielt**, Succursale de la Banque de Roulers-Thielt. — **Iseghem**, Succursale de la Banque de Roulers-Thielt. — **Tournai**, Banque Centrale Tournaisienne, Placette-aux-Oignons, 9. — **Verviers**, Banque de Verviers, rue de la Concorde. — **Dison**, Succursale de la Banque de Verviers.

Digitized by Google

BANQUE DU CONGO BELGE

(SOCIÉTÉ ANONYME) — BRUXELLES, 48, RUE DE NAMUR

CAPITAL : 3,000,000 DE FRANCS

AGENCES A BOMA, MATADI, KINSHASA ET ELISABETHVILLE

Le Siège Social et les Agences traitent toutes opérations de banque et de commission et s'occupent principalement des transferts d'argent et des payements en Afrique

BANQUE D'OUTREMER

SOCIÉTÉ ANONYME

Rue de Namur, 48, Bruxelles

CAPITAL SOCIAL : **40,000,000** DE FRANCS

- - RÉSERVES : **6,000,000** DE FRANCS - -

TÉLÉPHONE : **3986, 4431, 6630, 125.30** ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : **OUTREMER**

Escompte et Encaissement d'effets, chèques, coupons, factures, quittances, etc. •• **Réception en dépôt** de fonds publics, actions et obligations, documents, argenterie, pierres précieuses, etc. •• **Ordres de Bourse** au comptant et à terme •• **Avances sur dépôts de titres** belges et étrangers, agréés par elle •• Émission de **lettres de crédit, chèques et mandats** sur tous pays •• Ouverture de **comptes courants, comptes chèques, comptes de quinzaine** et de **comptes de dépôts à préavis** • • • • • • • • • • • • • • • • •

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le tarif de location des coffres-forts varie, suivant les dimensions de ceux-ci, de 2 francs à 10 francs par mois, de 10 francs à 50 francs par an. Pour deux ans, et davantage, il est accordé des réductions proportionnelles à la durée de location. •• Les galeries des coffres-forts sont accessibles tous les jours ouvrables, de 8 h. 3/4 du matin à 6 heures du soir; les samedis et jours fériés de Bourse, de 8 h. 3/4 du matin à 1 heure de l'après-midi. • • • • • •

Digitized by Google

BANQUE DE BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1871

CAPITAL . . FR. 25.000.000
RÉSERVES . » 10.000.000

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

DE LAVELEYE, G., *président ;*
DUBOIS, ARTHUR, *vice-président ;*
MONNOM, HECT., *administateur délégué ;*
GAY, JOSEPH,
VAN EETVELDE (baron), EDMOND.
JACOBS, JULES.
WIENER, SAM.

COLLÈGE DES COMMISSAIRES :

DELATTRE-GODIN, HENRI, *président*
WILMART, JULES,
DE JONGHE (vicomte), B.
DEWANDRE PAUL.
JANSSEN, CHARLES.

LEVI, HERMANN, *directeur ;*
BLONDEEL, EDOUARD, *secrétaire.*

BRUXELLES, RUE ROYALE, 62

Téléphones 377, 3816, 4787

EXECUTION D'ORDRES DE BOURSE • ESCOMPTE DE LETTRES DE CHANGE • • • ENCAISSEMENT D'EFFETS, COUPONS ET TITRES REMBOURSABLES • • DÉLIVRANCE SUR TOUS PAYS DE LETTRES DE CRÉDIT, TRAITES ET CHÈQUES • AVANCES SUR TITRES • • • • OUVERTURE DE CRÉDITS D'ESCOMPTE CONTRE GARANTIE A DES CONDITIONS TRÈS MODÉRÉES • •

COMPTES DE DÉPOT

Intérêt alloué sans prélèvement de commission : **2** p. c. pour les dépôts à vue (comptes chèques) **2 1/2** p. c. pour les dépôts à 15 jours de préavis.

DÉPOTS DE TITRES

La Banque de Bruxelles reçoit en dépôt à découvert les fonds publics, actions et obligations, belges et étrangères, nominatives ou au porteur, aux conditions suivantes : le droit de garde annuel calculé sur la valeur effective des titres est de 25 centimes par mille francs pour les titres au porteur et de 10 centimes par mille francs pour les titres nominatifs, avec un minimum de fr. 2.50 par dépôt et de 5 centimes par titre. — Sont affranchis du droit de garde : 1° les actions de la Banque de Bruxelles (art. 12 des statuts); 2° les titres de passage par suite d'achat, vente, échange ou conversion.

SERVICE FINANCIER

POUR COMPTE DE SOCIÉTÉS

Payement de coupons, de dividendes et d'intérêts; remboursement de titres sortis aux tirages; dépôt des actions en vue des assemblées générales, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Digitized by Google

LES ÉTABLISSEMENTS

DELHAIZE FRÈRES & Cie "LE LION"

Administration, magasin central et fabriques

Rue Osseghem, BRUXELLES (Ouest)

675 SUCCURSALES ET 20 FABRIQUES

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales

Anvers 1894 — Bruxelles 1897 — Paris 1900 — Saint-Louis 1904
Liége 1905 — Milan 1906 — Bordeaux 1907.

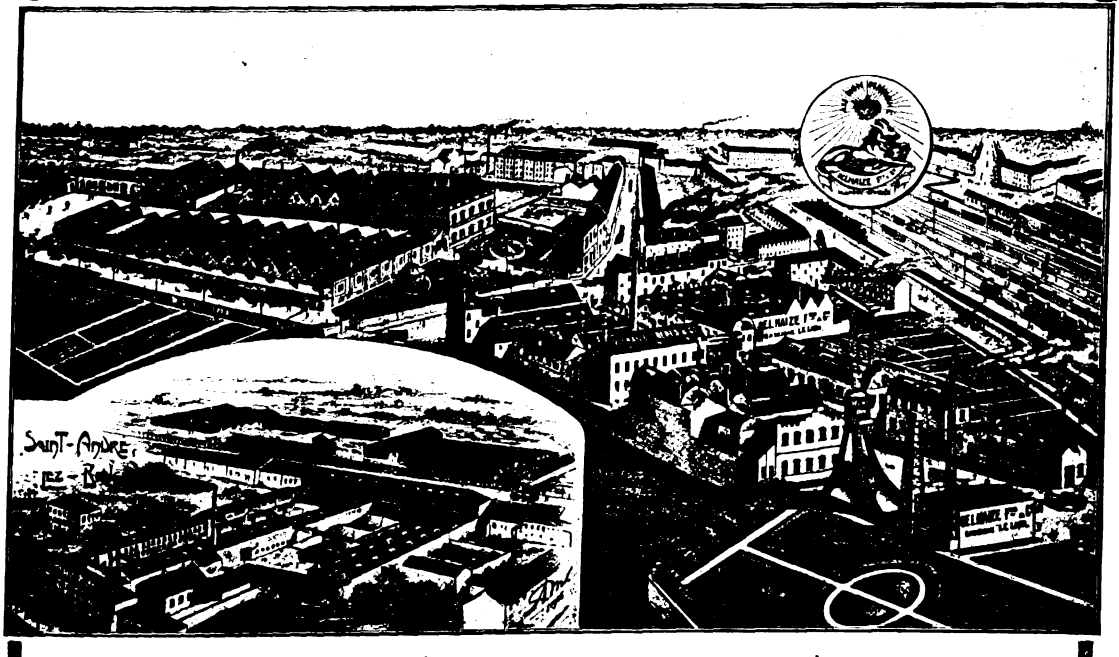

VUE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS DELHAIZE FRÈRES & Cie

Manufacture générale de brosses
ET DE
matières premières pour brosseries
à SAINT-ANDRÉ-lez-Bruges (Belgique)

Fabrique de chocolat et de confiserie
à BRUXELLES (Ouest)

EXPORTATION

Digitized by Google

CAISSE DES PROPRIÉTAIRES

76e ANNÉE — **Société anonyme fondée le 19 mai 1835** — 76e ANNÉE
Autorisée par arrêté royal du 8 juin 1835

BRUXELLES — 18, PLACE DE LOUVAIN, 18 — BRUXELLES

Conseil d'administration

MM. Edm. NERINCX, avocat, vice-président de la Chambre des représentants, *president*; le baron DE MOREAU D'ANDOY, ancien ministre, directeur de la Banque Nationale de Belgique; Alb. GLIBERT, propriétaire, à Bruxelles; P. MISONNE, avocat, à Bruxelles, le vicomte C. DESMAISIÈRES, membre de la Chambre des représentants.

Commissaires

MM. le comte DE RIBAUCOURT, sénateur; le comte Fl. DE LIEDEKERKE, à Pailhe; le comte Etienne VISART DE BOCARMÉ, à Bruges; H. BERGER, à Bruxelles; H. DE QUEBEDO, à Namur.

Le capital-actions a été porté de 1,250,000 fr. à 15,000,000 de francs entièrement souscrits, le 31 décembre 1909

BUT DE LA SOCIÉTÉ :

La Société a pour objet de prêter, sur garanties hypothécaires, des sommes remboursables par annuités ou a terme fixe. Elle peut participer à la constitution d'établissements similaires; elle peut aussi prendre des fonds et valeurs en dépôt, établir des caisses de survie, accepter toutes gestions, notamment de deniers publics, et faire toutes opérations et placements pour le meilleur emploi des fonds qui lui sont confiés et la sauvegarde de ses intérêts. (Extrait des statuts.)

OBLIGATIONS

La *Caisse des Propriétaires* émet des **obligations de 500 francs** remboursables la quinzième année de leur émission et rapportant un intérêt de 4 p. c.; la Société se réserve toutefois la faculté de les rembourser dès la dixième année.

Le **capital-obligations** représente **106,800,000** francs au 30 juin 1910.

Le montant des sommes confiées à la *Caisse des Propriétaires* par le public et par des administrations publiques, en dépôt ou contre des obligations, s'élève à environ **120,000,000** de francs.

AGENCES à Aeltre, Anvers, Audenarde, Bastogne, Beaumont, Braine-le-Comte, Bruges, Charleroi, Courtrai, Cruyshautem, Dinant, Dixmude, Ecaussinnes, Enghien, Gand, Hasselt, Huy, La Louvière, Leuze, Liége, Lierre, Looz, Louvain, Malines, Mons, Namur, Nieuport, Ninove, Nivelles, Ostende, Péruwelz, Roulers, Saint-Nicolas, Soignies, Termonde, Thielt, Thourout, Tournai, Turnhout, Verviers, Wavre, Ypres.

Digitized by Google

Téléphone 193 EQUIPEMENTS COLONIAUX Téléphone 193

AUG. KESTELEYN

Fournisseur de S. M. le Roi Albert et du Ministère des Colonies

5-7, RUE DE NAMUR, 5-7, BRUXELLES

Vêtements pour pays chauds

Vêtements de sport

Casques et Chapeaux

Lingerie

Chaussures

Matériel de campement

MÉDAILLE D'OR
BRUXELLES 1897

DIPLOME D'HONNEUR
GAND 1899

MÉDAILLE D'OR
LIÉGE 1905

MÉDAILLE D'OR
SPA 1907

DIPLOME D'HONNEUR
BRUXELLES 1910

H. MAHILLON

Fabricant d'armes de S. M. le Roi — Fournisseur du Ministère des Colonies

Rue de Loxum, 9 - BRUXELLES - Rue de Loxum, 9

Armes et Munitions spéciales pour les Colonies

REPRÉSENTANT

POUR LA BELGIQUE ET LE CONGO BELGE

DE LA

WAFFENFABRIK MAUSER D'OBERNDORF /N.

Toutes les armes de la W. M. portent la marque "Waffenfabrik Mauser Oberndorf /N."

Digitized by Google

Exposition Universelle & Internationale

de Bruxelles 1910

TOMBOLA

GROS LOT : 500,000 FRANCS

Un lot de **100,000** francs ;
Un lot de **50,000** francs ;
Un lot de **25,000** francs ;
Un lot de **20,000** francs ;
Deux lots de **15,000** francs ;
Quatre lots de **10,000** francs ; **Quinze lots** de **5,000** francs.

Outre ces gros lots, dont le montant peut être réclamé en espèces, sous déduction de 10 %, il y aura divers lots d'une valeur de **25** à **4,500** francs, pour une somme totale de **50,000** francs.

- Prix du Billet -
--- UN FRANC ---

Digitized by Google

BANQUE SINO-BELGE

Société Anonyme

Capital : **18,000,000** de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL :
3, rue de la Chancellerie
BRUXELLES

SUCCURSALES :
SHANGHAI, TIENTSIN, LONDRES

Correspondants à Anvers, Bâle, Berlin, Hambourg, Hongkong, Kobé, Lyon, Marseille, Milan, Nagasaki, New-York, Paris, San-Francisco, Yokohama, Zurich, etc.

Opérations de banque de toute nature, achats et ventes de chèques, transferts télégraphiques, comptes courants, dépôts, lettres de crédit, achat et recouvrement de traites documentaires et autres, etc.

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

A. Vanderborght = & Dumont

RUE VERTE, 154
BRUXELLES

Caractères de tous genres • Machines à imprimer pour Typo, Litho & Phototypie • Machines pour le façonnage du Papier & pour Cartonnages • Clicheries

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS A L'ÉTRANGER

CLICHÉS POUR JOURNAUX

REVUES, CATALOGUES INDUSTRIELS & ARTISTIQUES

PAR LES

APPLICATIONS PHOTOGRAPHIQUES

ETABLISSEMENTS

JEAN MALVAUX

(SOCIÉTÉ ANONYME)

PARIS
54, RUE du CHÂTEAU d'EAU
TEL : 449.44

BRUXELLES (OUEST)
69, RUE DE LAONOY
TEL : 1236

LILLE · 56, PLACE ARAGO

PHOTOTYPOGRAVURE · PHOTOGRAVURE
PHOTOLITHOGRAPHIE · PHOTOCHROMOGRAVURE

EXPONS PARIS · BRUXELLES · AMSTERDAM · ST LOUIS · LIÉGE & BORDEAUX
6 Grands Prix · 1 Diplôme d'Honneur · 6 Méd. d'Or · Memb. du Jury Bruxelles 1906 Photogravure

Digitized by Google

"Norddeutscher Lloyd"

SERVICES LUXUEUX POUR PASSAGERS

New-York, departs de Brême, Londres/Southampton, Paris/Cherbourg, par steamers express. **New-York**, depart de Gênes, Naples, Gibraltar. — **Anvers-la Chine** et le **Japon**, départs tous les 14 jours. — **Anvers-l'Australie**, départs tous les 28 jours. — **Anvers-Gibraltar, Alger, l'Italie** et **l'Egypte**, départs fréquents. — **Anvers-La Plata, le Brésil** et **Cuba**, départs réguliers. — **Marseille-Naples** et **Alexandrie**, départs tous les 8 jours. — **Marseille** ou **Gênes-Naples** pour le **Levant**, departs tous les 14 jours. — **Constantza - Constantinople - Smyrne - Alexandrie** (service postal roumain), tous les 8 jours.

Voyages autour du monde

"DEUTSCHE OST-AFRIKA LINIE"

Anvers-Afrique du Sud et **Afrique Orientale** (serv. postal), départ toutes les 8 semaines.

Pour conditions et renseignements, s'adresser aux Agents généraux :
ANVERS, VON BARY & Co, 23, place de Meir — BRUXELLES, NORDDEUTSCHER LLOYD, 21-23, Bd Anspach

Ces steamers — de grande vitesse — ont de magnifiques aménagements pour passagers.

BANQUE INTERNATIONALE

Société Anonyme **DE BRUXELLES** **27, Avenue des Arts**

CAPITAL : 25,000,000 DE FRANCS

Opérations de Bourse. — Reports. — Garde de titres. — Escompte. — Chèques et Lettres de crédit sur tous pays. — Comptes de dépôts franco de commission.

INTÉRÊT BONIFIÉ ACTUELLEMENT :

En compte-dépôt à vue . . . . **1 1/2** p.c.
En compte de reports de quinzaine
pour la quinzaine en cours . . . . **3 3/16** p.c.
dernière quinzaine . . . . . **3** p. c.
En compte à 1 mois . . . . . **2 7/8** p.c.

En compte à 3 mois . . . . . **2 3/4** p.c.
En compte à 6 mois . . . . **2 3/4** p.c.
En compte à 12 mois . . . . **3 1/4** p.c.

Intérêts à convenir pour les dépôts à plus long terme

Tous les comptes de dépôts peuvent être ouverts au nom d'un ou de plusieurs titulaires (comptes-joints), avec possibilité, pour chaque titulaire, de faire séparément tous versements ou retraits.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS	DIMENSIONS (MÈTRES)			PRIX (FRANCS)			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Modèle A	0.17	0.30	0.52	2	4	7	10
— B	0.30	0.40	0.52	2.50	5	8	12
— C	0.30	0.40	0.52	3	6	10	16
— D	0.40	0.40	0.52	4	8	14	24
— E	0.60	0.40	0.52	6	10	16	30
— F	0.65	0.40	0.70	7	12	20	35
— G . . .	0.90	0.40	0.52	8	18	30	50
— H	1.05	0.60	0.70	10	25	40	70
— J	1.50	0.60	0.52	15	35	60	100

Succursales à Bruxelles, Anvers et Gand

· UNDERWOOD ·

S'il avait été donné à tout le monde de prévoir que les machines à écriture cachée seraient abandonnées par leurs fabricants et remplacées par de nouveaux modèles de machines à écriture visible, personne n'aurait acheté d'autre machine que l'*UNDERWOOD*. — C'est la première qui ait appliqué le principe de l'écriture visible. Elle obtient régulièrement tous les Grands Prix et tous les Championnats.

Agt général pr la Belgique, la Hollande et le Grand-Duché de Luxembourg :
CHARLES DESOER, rue Sainte-Véronique, 21, Liége.

Digitized by Google

CYCLES & VOITURETTES POUR LE CONGO
MODELES SPECIAUX POUR EXPLORATEURS MISSIONNAIRES ARMÉE etc.
CH. ARONSTEIN & Cie 14, Avenue Louise, Bruxelles

Bijoux artistiques de tous grades et toutes grandeurs des ordres belges, français et étrangers
Miniatures pour la chainette et habit de soirée

COMPAGNIE BELGE
pour la fabrication des ordres belges et étrangers
13, RUE LEBEAU (près la Place de la Justice) BRUXELLES
Echarpes pour bourgmestres, échevins et commissaires de police

Rubans — Nœuds et Rosettes
Insignes de sociétés
Médailles et Plaquettes artistiques
Cachets et Bagues
Gravure

Téléphone 4681 — Maison MONTIGNY — Téléphone 4681

Louis CHRISTOPHE Succr

11, GALERIE DE LA REINE, 11, BRUXELLES

ARMES en tous genres

MUNITIONS spéciales

POUR LA CHASSE ET LES COLONIES

Fabrique Nationale d'Armes de Guerre

HERSTAL-lez-LIÉGE (Belgique)

ARMES — ***CARTOUCHES***

FUSILS ET CARABINES " MAUSER "

PISTOLETS AUTOMATIQUES " BROWNING "
Cal. 6.35; 7.65 et 9 m/m.

Fusils Automatiques
" BROWNING "
Cal. 12 et 16.

Carabines Automatiques
" BROWNING "
Cal. 9 m/m

CARABINES F. N.

MOTOCYCLETTES
à 4 cyl. et monocyl. légères à 2 vitesses
fourche élastique,
transmission par cardan.

F.N.

BICYCLETTES
à chaîne et sans chaîne

AUTOMOBILES

CHASSIS F.N. 10-14 H.P. ❖ 16-24 H.P. ❖ 30-40 H.P.

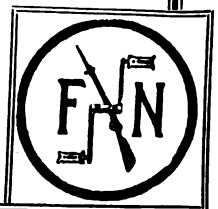

Agents généraux pour le Brabant
DESCHRIJVER & BLANCHART
15, rue Veydt, Tél. 4294
31, rue de l'Ecuyer Tél. 1757
BRUXELLES

Digitized by Google

L'Expansion Belge

vulgarise, sous une forme attrayante, tout ce qui peut contribuer à augmenter le rayonnement intellectuel et économique de notre pays.

Œuvre

créée en dehors de tout esprit de lucre et de parti, ses bénéfices doivent être affectés à la création de bourses d'études et de voyages

SOMMAIRE :

PAGES

Dans le quartier indigène de Bombay, par Emile Blancke, licencié en sciences commerciales et consulaires 413

L'Expansion musicale belge, par G. Systermans 419

L'Exode annuel de nos « Franschmannen », par U. Guffens 425

Lettres de Baléko, par G. Hennebert 429

L'Evolution de la presse bruxelloise, par René Feibelman 433

L'Actualité.

La vie artistique et littéraire. Les Beaux-Arts à l'Exposition de Charleroi, par L. Dumont-Wilden 441

Les Arts Anciens du Hainaut. — Le Salon d'Art Moderne. — Les livres nouveaux : Modeste Autome, *par Marguerite Baulu ;* Au fond des yeux, *par Jean de Bère.*

Les locomotives « Flamme » en Belgique et à l'étranger 447

Un Belge gouverneur de province au Paraguay 451

Les relations économiques hollando-belges, par P. M. 453

Les monuments belges à l'étranger. L'Eglise de Brou, par Henri Liebrecht 465

Les débouchés du commerce belge en Russie 467

Un musée ambulant 468

Bibliographie. 468

Chronique coloniale, par Paul Dori 468

Divers.

Expansion économique et industrielle 471

De-ci, de-là.

Digitized by Google

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 8. AOUT 1911.

L'EXPANSION BELGE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Directeur de l'Administration : Paul MUSSCHE

ABONNEMENTS :
BELGIQUE . . . 12 francs L'AN
ETRANGER . . . 15 francs L'AN

Directeur de la Rédaction : Georges POURVEUR

Adresser mandats, abonnements, correspondances et toutes communications à l'Imprimerie de *L'Expansion Belge*
4, Rue de Berlaimont, à Bruxelles. — Téléphone : 594

Dans le quartier indigène de Bombay

L'expansionnisme est avide de s'instruire. Il ne se contente pas d'une histoire générale et d'une géographie sommaire : il veut le détail et va le chercher dans les profondeurs... A notre intention, M. E. Blancke, licencié en sciences commerciales et boursier du gouvernement belge, a rédigé le très documentaire article ci-dessous dont les éléments ont été pris sur le vif par l'auteur, actuellement dans l'Inde...

QU'ON aille en Orient ou en Extrême-Orient, dans n'importe quelle cité de l'Egypte, de l'Inde ou de la Chine, on remarque bien vite la similitude qui existe dans les quartiers exotiques commerçants. Ce sont les mêmes échoppes, plus ou moins malpropres, où sont rassemblés, pêle-mêle, les objets les plus disparates et les plus drôlatiques. A Bombay, les échoppes sont disposées dans un ordre relatif, suivant les articles traités. Les marchands de tissus de "dhouties", de "sarris", de "loongies", de cotonnades diverses sont groupés dans des halls immenses (mulji jetha market). Ceux qui vendent le ciment, les clous, les verres à vitres, les glaces, sont confinés dans un endroit séparé; ceux qui traitent le fer et l'acier sont également ensemble et le marché des perles et des diamants (moti bazar) constitue un quartier spécial de la cité. L'acheteur ne doit donc pas nécessairement connaître la ville; venant du Cachemire, du Punjab, de l'Afghanistan ou du Beloutchistan, il se dirige directement vers l'endroit où sont massés les marchands indigènes qui l'intéressent. Le personnage le plus important dans les transactions aux Indes est le "dealer". Ce mot signifie marchand demi-gros et doit probablement trouver la même origine que le mot flamand "deelen" — diviser. C'est celui qui répartit la marchandise et c'est bien le sens et la caractéristique du négociant indien. Le "dealer" est une personnalité différente des importateurs indigènes et

Indienne, type de la femme du peuple.

Les Indiennes sont ordinairement vêtues d'un simple « sarri », longue bande d'étoffe de couleur très voyante, qu'elles enroulent avec une certaine grâce autour du corps. Toujours le visage est découvert et les cheveux luisant par les pommades et les graisses aromatiques se séparent en une raie centrale pour finir en un maigre chignon dans la nuque.

Digitized by Google

c'est chez lui que viennent converger tous les efforts des courtiers; les "dealers" conçoivent si bien leur importance, que la plupart ont formé des associations en vue de défendre mieux leurs intérêts, le cas échéant. Il en est ainsi pour les "piece-goods dealers". D'une manière générale, on ne constate pas qu'un esprit de religion intervienne dans le choix des professions commerciales. On remarque cependant que le commerce de certains articles reste confiné entre les mains de castes déterminées. Les "piece-goods dealers" (qui vendent des marchandises à la pièce ou à la mesure, comme les tissus, etc.) sont pour la plupart des Hindous. J'entends par là des disciples de Krishnou ou de Siva. Les marchands en verres à vitres sont plutôt des mahométans et les "salesmen", c'est-à-dire les intermédiaires entre les importateurs et les "dealers", à Bombay sont tous des Parsis Cette race vient de la Perse : elle préféra émigrer plutôt que de se soumettre à l'islamisme. Les Parsis s'établirent en grande majorité à Bombay où on en compte environ quarante mille. Ils se rendent, vis-à-vis des maisons européennes, indispensables comme courtiers. L'époque où le marché est le plus animé commence avec la saison des pluies. A Bombay la mousson dure de juin à fin septembre. Comme on le sait, la mousson est une question de vie ou de mort pour les agriculteurs de l'Inde. C'est d'elle que dépend la récolte, et le bien-être est directement proportionnel à la quantité d'eau tombée en temps opportun. Au cas où la saison des pluies est défavorable, c'est la famine et toute la suite des fléaux qui ont ravagé l'Inde depuis si longtemps et que, malgré une lutte constante et opiniâtre, on n'est pas encore parvenu à vaincre et à faire disparaître. Les grands travaux d'irrigation entrepris par le gouvernement britannique auront pour effet de diminuer les effets désastreux d'une mousson insuffisante. Mais lorsque la saison des pluies est favorable, les "petty-dealers" (les détaillants) de la "up-country" (des villages de l'intérieur) viennent en foule faire leurs achats dans les ports de la côte (Cal-

Type du « dealer » hindou.
La forme du turban varie suivant la caste à laquelle il appartient.
Le « dealer » est une personnalité différente des importateurs indigènes et c'est chez lui que viennent converger tous les efforts des courtiers; les « dealers » conçoivent si bien leur importance, que la plupart ont formé des associations en vue de défendre mieux leurs intérêts, le cas échéant.

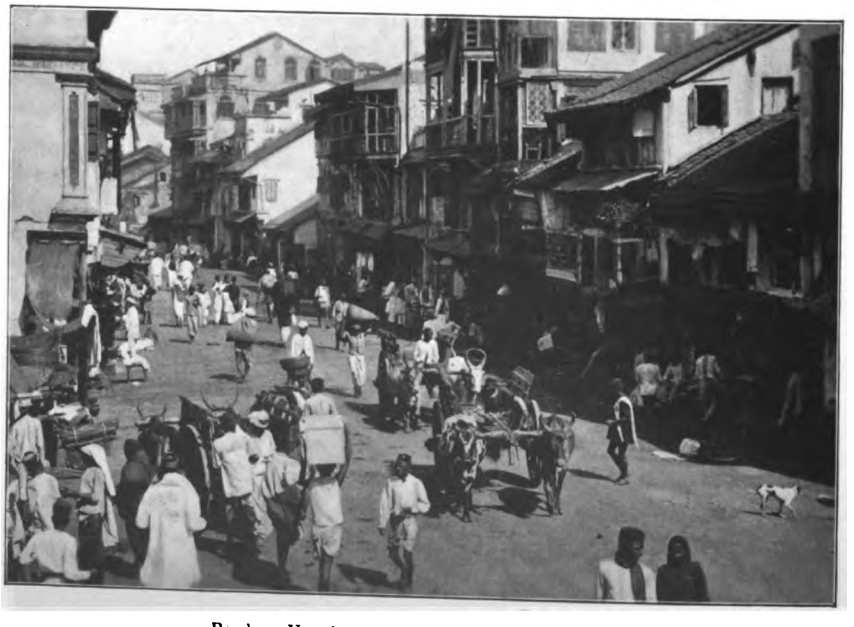

Bombay. Vue d'une rue dans le quartier indigène.
Les échoppes sont disposées dans un ordre relatif, suivant les articles traités. Les marchands de tissus de « dhouties », de « sarris », de « loongies », de cotonnades diverses sont groupés dans des halls immenses (mu-ji jetha market). Ceux qui vendent le ciment, les clous, les verres à vitres, les glaces, sont confinés dans un endroit séparé; ceux qui traitent le fer et l'acier sont également ensemble et le marché des perles et des diamants (moti bazar) constitue un quartier spécial de la cité.

Digitized by Google

Tcha doucan : lieu où les indigènes prennent le thé et des rafraîchissements.

Echoppe où se vend l'opium.

cutta, Bombay, Karachi, Madras). La diversité des langues est très grande ; les plus usitées sont : le gujarati, le bengali, le tilengi, le persan, le pushtu, etc. Toutes les races connaissent l'hindoustani, qui est la langue véhiculaire pour les rapports qu'elles ont entre elles.

Le sexe faible se rencontre très peu dans les bazars indigènes. Les femmes sont généralement cloîtrées chez elles. Il n'y a guère que les femmes du peuple que l'on rencontre dans ces dédales tortueux et malpropres. Les mahométanes ont le visage caché par leur "bourka", sorte de long manteau qui couvre entièrement le corps ; deux petits trous, pratiqués dans le haut, leur permettent de diriger leurs pas. Elles cherchent avec peine leur chemin et il faut les plaindre d'être réduites à un accoutrement aussi incommode. Les Arabes d'Egypte sont plus pratiques et laissent, elles, au moins les yeux libres.

Type de la femme parsi.

Les femmes parsis sont gracieuses ; elles portent parfois de belles dentelles et seraient peut-être susceptibles de devenir de bonnes clientes pour nos dentellières. Les Parsis, contrairement aux Indiennes, recherchent plus le luxe dans les habillements et moins dans les bijoux.

Les Indiennes sont ordinairement vêtues d'un simple " sarri ", longue bande d'étoffe de couleur très voyante, qu'elles enroulent avec une certaine grâce autour du corps, moulant, sans trop de pudeur, des formes parfois provocantes. Toujours le visage est découvert et les cheveux, luisant par les pommades et les graisses aromatiques, se séparent en une raie centrale pour finir en un maigre chignon dans la nuque. La partie supérieure de la tête est toujours recouverte par le " sarri " et à tout instant elles ramènent, avec un petit air pudique, leur vêtement sommaire afin de cacher le chignon.

La plupart portent des " bangles " aux pieds, aux bras et aux orteils : ce sont des anneaux en cuivre, en argent et parfois en or.

Digitized by Google

Les femmes de "Marwaris", qui passent pour être très avares, sont plus spécialement chargées

Bayadère.
... A la tombée de la nuit, les Indiens pensent au plaisir, aux récréations, à la prière. Les uns vont assister à une représentation dramatique; les autres vont écouter un opéra hindou et se griser de leur musique spéciale d'une compréhension difficile pour nous; d'autres, enfin, s'assemblent chez un riche « banian » et passent la nuit à écouter chanter une « nauntch girl » ou à voir danser une « bayadère » de Goa au son du « tabla » ou tam-tam minuscule et du « sarangui », émettant un son plaintif et nasillard.

de clinquant et de bijoux. Les riches en sont littéralement couvertes et elles portent parfois des parures dont la valeur représente des sommes considérables.

Généralement elles ont le nez traversé par un anneau en or ou en métal vulgaire, et souvent celui-ci est garni de diamants et de perles fines. Cet anneau leur sied très mal et leur fait perdre beaucoup de leur grâce et de leur charme.

En outre, il n'y a guère qu'une oreille qui soit garnie de boucles, car l'autre reste toujours cachée par le "sarri".

La femme parsi est plus gracieuse, elle porte parfois de belles dentelles et serait peut-être susceptible de devenir une bonne cliente pour nos dentellières. Les Parsis recherchent plus de luxe dans les habillements et moins dans les bijoux. Il y a lieu d'observer que cette prédilection pour les bijoux de la part des Indiennes provient surtout du fait qu'elles n'ont pas le sens de l'épargne productive comme chez nous. Les Hindous convertissent leurs économies en perles fines et en métaux précieux, qu'ils s'empressent de faire transformer en bijoux. La femme devient ainsi le porte-fortune de la famille. Dans les moments critiques ils font argent de leurs joyaux.

Les mendiants sont nombreux et ils ne se lassent pas d'exiger une aumône. Quelques "pies" leur suffisent, de quoi acheter quelques bananes et du bétel. (La monnaie courante aux Indes est la roupie, qui équivaut à fr. 1.70 environ ; la roupie se divise en 16 annas et une anna en 12 pies.)

Çà et là on rencontre des "fakirs" le front bariolé de peintures diverses qui font reconnaître s'ils sont des disciples de "Krishnou" ou de "Siva". Un grand chapelet, qui

Marchand ambulant.
Vend les friandises indiennes... dont l'odeur, caractéristique pour chaque contrée, se refuse à une analyse trop méticuleuse...

Digitized by Google

ressemble mieux au rosaire qu'au " tesbi " turc, est enroulé autour du cou ; pour tout habillement le plus souvent un mauvais " dhouti ", pièce d'étoffe qui leur passe entre les jambes, et, pour finir, un turban aussi vétuste que l'individu.

Dans une pose caractéristique ils prient leurs dieux et ils attendent patiemment qu'on veuille bien leur donner une poignée de riz. Parfois on voit de ces mendiants faméliques, parcourant les rues, une longue tignasse de cheveux en broussailles, une barbe hirsute, les yeux hagards, à peine vêtus, un bâton noueux dans les mains.

Ils viennent de très loin, ils ne connaissent que la faim et les privations ; mais on leur a parlé de la grande ville où il y a des richesses en abondance et ils ont rassemblé toutes leurs forces pour arriver jusqu'ici. Parfois ils voyagent en bande, et toute cette foule fourmille dans cette chaleur saturée d'humidité où flotte dans l'air une odeur de croustillant s'échappant des échoppes où sont préparés le " ghiki ", le " gilebi ", le " gatia " et le " bajia ", mets et douceurs dont les Indiens sont très friands, avec, en plus, une émanation qui est caractéristique pour chaque contrée et qui se refuse à une analyse par trop méticuleuse. Les Européens viennent rarement dans ces parages, car c'est dans ces foules sordides que se cachent les terribles fléaux qui, depuis les temps les plus reculés, dévastent l'Inde d'une manière inexorable.

Plus loin, ce sont les charmeurs de serpents. Les cobras sont enfermés dans de petits paniers en rotang.

Aussitôt que le couvercle se lève, l'homme souffle dans un instrument rudimentaire appelé " vasli " et il en sort un son qui ressemble assez bien à celui d'une cornemuse ; le serpent à tête plate se lève paresseusement de son petit panier et en signe de satisfaction oscille alternativement la tête à droite et à gauche et pousse, par intermittences, sa petite langue fourchue au dehors.

La représentation se termine régulièrement par une lutte entre le serpent et le "moongons" espèce de gros rat très fluet qui s'acharne à attraper la tête du reptile qu'il tient dans la gueule jusqu'à ce

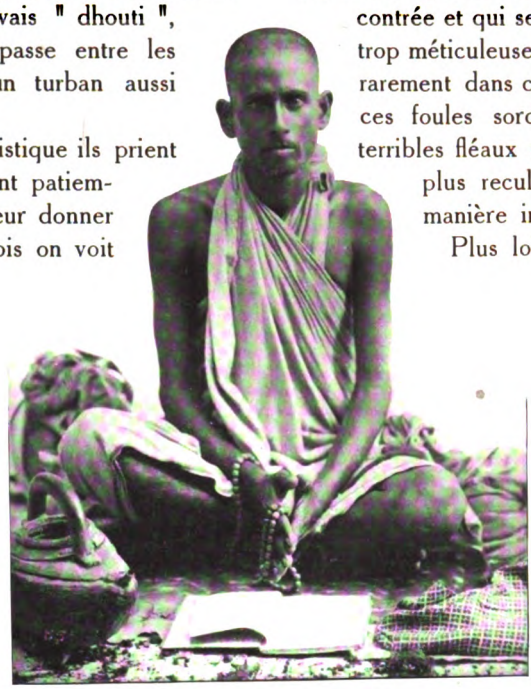

Type de fakir.

Les « fakirs » ont le front bariolé de peintures diverses qui font reconnaître s'ils sont des disciples de « Krishnou » ou de « Siva ». Un grand chapelet, qui ressemble mieux au rosaire qu'au « tesbi » turc est enroulé autour du cou; pour tout habillement, le plus souvent, un mauvais « dhouti », pièce d'étoffe qui leur passe entre les jambes, et, pour finir, un turban aussi vétuste que l'individu.

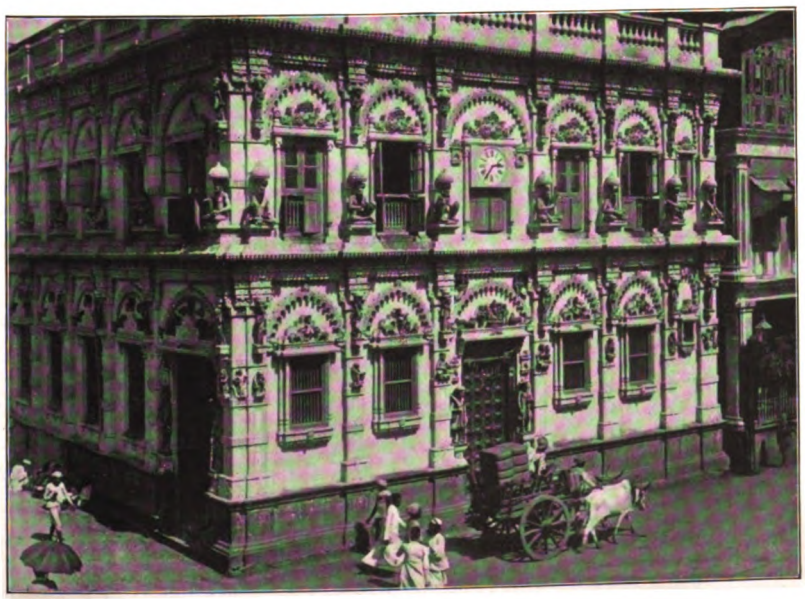

Temple dédié aux singes.

Les temples sont situés dans les parages de la partie commerçante de la ville. L'entrée n'en est permise qu'aux affiliés. Le long de certaines rues on remarque de petits temples qui ont l'air de chapelles. Le soir, ces taudis sont illuminés et, en s'approchant de ces lieux, on voit, entouré de feux multicolores, un dieu tout noir à trois têtes grimaçantes et aux mains multiples accroupi sur un piédestal de bronze et portant dans les mains les emblèmes de sa force et de son pouvoir.

Digitized by Google

que le serpent soit étouffé. Certains Hindous ont contracté la néfaste habitude d'absorber de l'opium et de la cocaïne. Malgré une surveillance sévère, d'importantes quantités de cocaïne sont importées aux Indes et la police souvent arrête et fouille les indigènes soupçonnés d'être détenteurs de cocaïne.

Les marchands d'opium sont nombreux et dans le marché on remarque que leurs boutiques sont mieux soignées et plus propres que les autres.

Les marchands de tissus sont toujours accroupis dans des échoppes basses et étroites, où sont disposée les toiles, les tissus imprimés qu'ils exposent en vente. Ils inscrivent les commandes sur des livres qui n'ont rien de commun avec les nôtres. Les " dealers " ont le caractère très tenace et souvent ils ont le flair des affaires.

... Plus loin, ce sont les charmeurs de serpents. Les cobras sont enfermés dans de petits paniers en rotang. Aussitôt que le couvercle se lève, l'homme souffle dans un instrument rudimendaire appelé « vasli » et il en sort un son qui ressemble assez bien à celui d'une cornemuse; le serpent à tête plate se lève paresseusement de son petit panier et, en signe de satisfaction, oscille alternativement la tête à droite et à gauche et pousse, par intermittences, sa petite langue fourchue du dehors...

Par-ci, par-là, on voit des " tcha doucan " où les Indiens prennent des rafraîchissements et spécialement du thé. Plus loin, ce sont des marchands ambulants de " pan soupari ", feuilles vertes qu'ils recouvrent de " tchouna ", matière calcaire diluée dans de l'eau, et de " khata ", de coloration brune. Ces feuilles renferment des morceaux de bétel maintenus ensemble par un clou de girofle. Durant toute la journée les Indiens sont en train de mâcher du bétel et l'intérieur de la bouche est complètement rouge par suite d'un mâchage continuel d'ingrédients.

Les Indiens aisés ont toujours sur eux une petite boîte en fer blanc contenant plusieurs doses de bétel et ils ne manquent pas, en signe d'amitié, d'en présenter à leurs connaissances en même temps qu'une cigarette indigène.

Le mouvement intense dans ces rues étroites se déplace à la tombée de la nuit. L'Indien pense alors au plaisir, aux récréations, à la prière. Les uns vont assister à une représentation dramatique; les autres vont écouter un opéra hindou et se griser de leur musique spéciale, d'une compréhension difficile pour nous; d'autres, enfin, s'assemblent chez un riche " banian " et passent la nuit à écouter chanter une " nauntch girl " ou à voir danser une « bayadère » de Goa au son du " tabla " ou tam-tam minuscule et du " sarangui ", émettant un son plaintif et nasillard.

Ces hommes à la face bronzée, enfoncés dans des coussins moelleux, buvant du thé et mâchant du bétel restent ainsi jusqu'à deux ou trois heures du matin.

Jamais la femme n'est admise dans ces intimités. Elle reste chez elle et ne paraît que rarement en public. Ses sorties se limitent aux temples et le moindre écart la rendrait « outcasted », c'est-à-dire qu'elle deviendrait une espèce de paria vouée à la vindicte publique et à la dégradation irrémédiable. En général, les femmes sont très timides et la vue d'un Européen leur fait instinctivement ramener leur châle sur le visage en baissant pudiquement et chastement les yeux.

Digitized by Google

On dirait qu'elles craignent que leurs faces soient souillées par les regards des étrangers. Les temples sont situés dans les parages de la partie

... Les mendiants sont nombreux et ils ne se lassent pas d'exiger une aumône. Quelques « pies » leur suffisent, de quoi acheter quelques bananes et du bétel.

commerçante de la ville. L'entrée n'en est permise qu'aux affiliés. Le long de certaines rues on remarque de petits temples qui ont l'air de chapelles. Le soir, ces taudis sont illuminés et en s'approchant de ces lieux on voit, entouré de feux multicolores, un dieu tout noir à trois têtes grimaçantes et aux mains multiples, accroupi sur un piédestal de bronze et portant dans les mains les emblèmes de sa force et de son pouvoir.

En guise de prières, un brahmin agite une sonnette et des cymbales minuscules, dont le tintement régulier sonne étrangement par ces nuits chaudes et étouffantes.

En Europe, on parle beaucoup de cette Inde mystique, le pays de cette architecture particulière et riche qui fait la gloire de la contrée; tout rappelle ces munificences antiques du temps des fiers Mongols tyranniques épris du beau, dont les vestiges se rencontrent à Agra, Delhi et Bénarès. On pense aux rajahs, aux maharajahs, à ces demeures magiques qui ont travaillé nos jeunes imaginations romanesques, mais on entend rarement parler des fléaux qui ravagent cette contrée, de ces maladies dont les noms seuls font frémir l'Europe et qui règnent ici à l'état endémique. Au cas où la mousson n'a pas été favorable, la famine achève de décimer ces populations faméliques. Pourtant ils peuvent vivre avec vingt centimes par jour : un peu de riz et quelques bananes leur suffisent et ils s'estimeraient les plus heureux du monde s'ils étaient assurés de toujours pouvoir manger leur " dal bhat " (épices et riz) au moment opportun.

On aurait donc grand tort de croire que tout est rose dans ce pays auquel on aime à accoler l'épithète de mystérieux.

Le gouvernement fait de louables efforts en vue de mettre un terme à toutes ces calamités, mais l'adversité reste rebelle et tous les efforts sont restés jusqu'ici stériles et impuissants.

EMILE BLANCKE,
Licencié en sciences commerciales et consulaires.

L'EXPANSION MUSICALE BELGE

C'est dans tous les arts qu'au cours des temps nos compatriotes se sont distingués. Au point de vue musical, la foule des noms recueillis avec soin dans la suggestive étude qui suit dit bien haut tout ce que la renommée de notre pays doit à nos compositeurs, artistes et musiciens du passé et du présent...

DIVERSES études publiées dans cette revue ont montré la part considérable qu'ont prise nos compatriotes au développement des arts graphiques et plastiques dans tous les grandes périodes de l'histoire. Les Belges n'ont pas moins brillé comme compositeurs de musique et comme interprètes ; et nous allons essayer de montrer, bien rapidement, l'intensité et l'importance du mouvement expansionniste de notre

Digitized by Google

race dans le domaine musical, mouvement qui s'est continué à travers les vicissitudes politiques et les variations de régime gouvernemental, pour prendre une ampleur nouvelle dès le moment où nous eûmes conquis notre personnalité indépendante.

Dans les notes forcément abrégées qui vont suivre, il ne faut chercher autre chose que le désir de mettre en relief, par le groupement, ce rayonnement mondial du tempérament musical belge.

On le relève dès les origines : et ici même, M. Mélot a récemment rappelé le rôle qu'ont joué dans l'évolution des XVe et XVIe siècles les illustres compositeurs nés sur notre territoire. Sans être aussi décisive au siècle suivant, l'influence de nos nationaux continue à se faire sentir ; et, pour ne citer que deux noms, Dumont et Lœillet sont demeurés célèbres : le premier par ses « messes royales », l'autre par de multiples compositions de chambre, dont l'édition récente montre tout l'intérêt, et par l'essor qu'il contribua à donner à la musique en Angleterre : Lœillet, né à Gand vers 1670, s'était fixé à Londres dès le début du XVIIIe siècle et avait fondé une institution de concerts hebdomadaires à Covent-Garden.

Phot. Pierre Petit, Paris.

César Franck,

né à Liége, le 10 décembre 1822, brillant lauréat du Conservatoire de Paris, se fixe dans cette ville où il occupe le poste d'organiste à l'église Sainte-Clotilde, écrit de nombreux chefs-d'œuvre et forme par son enseignement les compositeurs les plus remarquables de la jeune école française. Il meurt à Paris en 1890.

Dans un domaine moins idéal, mais tout aussi important pour le développement de l'expression musicale, d'autres Belges ingénieux faisaient réaliser d'importants progrès à la fabrication des instruments : soit comme inventeurs, tel le fondeur Kœcke, d'Alost (1481), auquel on attribue la trouvaille du mécanisme des carillons ; soit comme artisans d'élite, tels par exemple Ruckers, le fameux clavecinier d'Anvers, ou le luthier tournaisien Decombre.

On peut citer au nombre des expansionnistes du XVIIIe siècle l'auteur de l'opérette wallonne *Li Voegge di Chofontaine,* Jean-Noël Hamal, qui voyagea en Italie, et l'organiste de Sainte-Gudule, Van Helmont, qui, mué en chanteur sous le nom de Duquesnoy, se fit applaudir à l'Opéra que les émigrés français avaient établi à Hambourg.

Mais ces figures d'importance secondaire s'effacent devant Gossé et Grétry, qui sont à la tête du mouvement musical à Paris pendant la seconde moitié du XVIIIe et le début du XIXe siècle Gossé, dit Gossec, né en 1734 à Vergnies (Hainaut), d'abord maître de chapelle du fermier général la Popelinière et du prince de Condé, fonde le Concert des Amateurs (1770), réorganise l'institution des Concerts spirituels, dirige l'Ecole royale de chant convertie en Conservatoire de musique, et devient le compositeur attitré des cérémonies officielles. Il meurt à Paris en 1829.

Quant à ce délicat et charmant Grétry (1741), il serait superflu d'insister sur l'œuvre et la vie d'un artiste aussi populaire : par sa divination des principes du drame lyrique moderne, par un constant souci de vérité et de simplicité, il exerce l'influence la plus profonde sur l'opéra français.

Durant trente ans, ses œuvres provoquent l'enthousiasme, et c'est dans une atmosphère de faveur et de succès que se poursuit à Paris la carrière du maître liégeois.

La période de transition et d'incertitude politique par laquelle se prépare la révolution belge n'est pas favorable aux productions d'art ; mais dès que la Belgique s'est constituée en nation indépendante, nous voyons surgir et se

Digitized by Google

développer des talents en quantité si grande qu'ils doivent nécessairement rayonner au delà des limites territoriales et porter au loin le renom musical de la jeune patrie.

C'est dans le domaine de la virtuosité — instrumentale ou vocale — que se manifeste particulièrement l'activité des Belges hors frontières. Nous verrons plus loin que si certains de nos compositeurs sont hautement appréciés à l'étranger, il n'en est qu'un — César Franck — qui ait exercé une action à proprement parler décisive sur l'évolution musicale contemporaine.

Nos musiciens peuplent les orchestres des deux mondes; c'est ainsi que lors du passage à Bruxelles de la célèbre « bande » de Sousa, l'on pouvait entendre dans les coulisses de la salle de concerts les savoureuses consonnances de nos idiomes nationaux : les Flamands et les Wallons de la bande retrouvaient ici leurs camarades de conservatoire. Et c'est à Berlin, à Münich, à Weimar, à Cologne, à Londres, à Bayreuth même que nous rencontrons des compatriotes dont quelques-uns ont atteint le summum de la célébrité.

Mais cette activité utilitaire est dominée par celle des virtuoses de grande allure au nombre desquels se placent les personnalités éminentes d'un Vieuxtemps, d'un Servais, d'une Marie Sasse, d'un Ysaye, d'un Thomson ou d'un Van Dijck.

Nous devons nous borner ici à l'énumération rapide et certainement incomplète des plus intéressants propagandistes de l'art belge à l'étranger. Au violon l'honneur, puisque c'est dans cette branche que nos écoles sont, aujourd'hui encore, le plus universellement appréciées pour l'ampleur et la chaleureuse beauté du son.

Nous voyons Alexandre Artot (né à Bruxelles en 1815) entreprendre dès 1829 de nombreux voyages à Londres, à Paris, en Espagne où il est premier violon de la Cour; son jeu « original et d'une énergie brûlante », comme écrivait

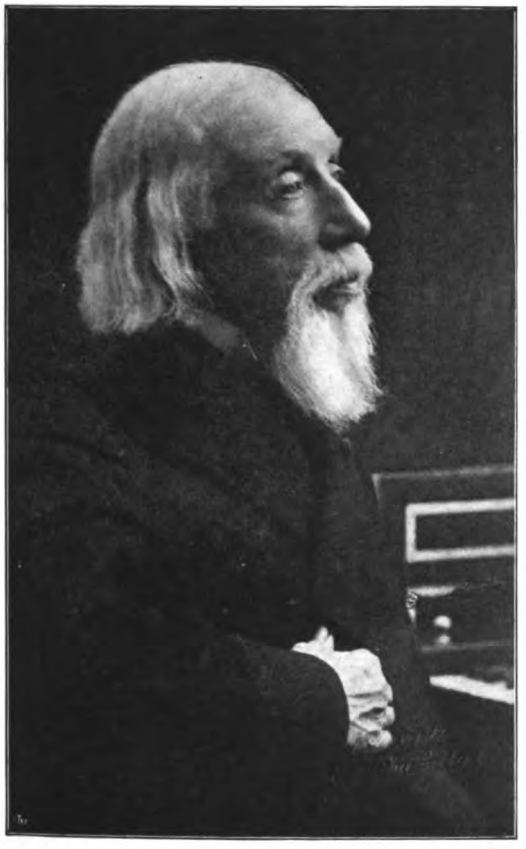

Phot. Klary, Bruxelles.

François-Auguste Gevaert,

est né à Huysse, non loin d'Audenaarde, le 31 janvier 1828. Pendant 36 ans il a dirigé le Conservatoire royal de Bruxelles, et a assuré à cet établissement une renommée mondiale. Lui-même est universellement connu par ses importants travaux historiques sur la musique dans l'antiquité.

Peter Benoit,

chef du mouvement musical flamand, né à Harlebeke en 1834, directeur du Conservatoire d'Anvers, auteur notamment des oratorios célèbres *Lucifer*, *de Oorlog*, *de Schelde*, *de Rhyn*. Mort à Anvers en 1901.

Digitized by Google

Berlioz, est apprécié à Paris non moins que celui du liégeois Lambert Massart (né en 1811), appelé aux fonctions de professeur au Conservatoire de Paris en 1843. — Leur renommée s'efface cependant devant celle de Charles de Bériot (né à Louvain en 1802), artiste raffiné en même temps qu'homme exquis, auquel revient la gloire d'avoir fondé une école et formé des disciples tels qu'Henri Vieuxtemps. Celui-ci (né à Verviers en 1820) est à juste titre le virtuose célébrissime de la période 1840-1870 : acclamé et fêté dans toutes les cités d'Europe, choyé par les souverains, apprécié par les artistes pour son talent de compositeur autant qu'admiré du grand public pour l'éclat de son jeu, Vieuxtemps fut l'un des premiers qui portèrent le nom belge aux Etats-Unis.

L'école liégeoise atteint à ce moment à son maximum de productivité : Léonard, Marsick, Prume, Musin, César Thomson, Eugène Ysaye, ces deux derniers occupant parmi l'extrême multiplicité des virtuoses contemporains la place d'honneur que l'on sait. Quelques artistes plus jeunes commencent à faire leur trouée à l'étranger (Crickboom, Deru, Zimmer, Chaumont), les uns par la virtuosité individuelle, les autres comme musiciens de chambre ; et l'on peut avoir foi en ces éléments nouveaux pour la perpétuité de notre grande tradition nationale. Rappelons enfin, sur le terrain violonistique, la figure franchement bruxelloise de Jean Baptiste Colyns (1834 - 1902), légitimement apprécié à Londres, en Allemagne, à Paris ; et les succès que remporta à Londres en 1879-80 M. Alexandre Cornélis.

Pour le violoncelle aussi, la Belgique peut revendiquer l'une des grandes célébrités du XIXe siècle : François Servais (né à Hal en 1807, mort en 1866), camarade de Vieuxtemps, fit comme lui et parfois avec lui le tour d'Europe, provoquant les enthousiasmes et recueillant les honneurs par son jeu passionné et sa technique extraordinaire. Il a légué à ses disciples cette plénitude et ce volume de son qui continuent à caractériser l'école belge : son fils Joseph, dont la carrière fut si prématurément brisée (il mourut inopinément en 1885, à l'âge de 35 ans); Adolphe Fischer, très apprécié en France (il fit connaître à Paris le Concerto de Lalo), à Vienne, à Londres et aux Etats-Unis, enlevé lui aussi en pleine vigueur, le 18 mars 1891 ; De Swert, De Munck. Edouard Jacobs, J. Jacob; et parmi les jeunes Jean Gérardy.

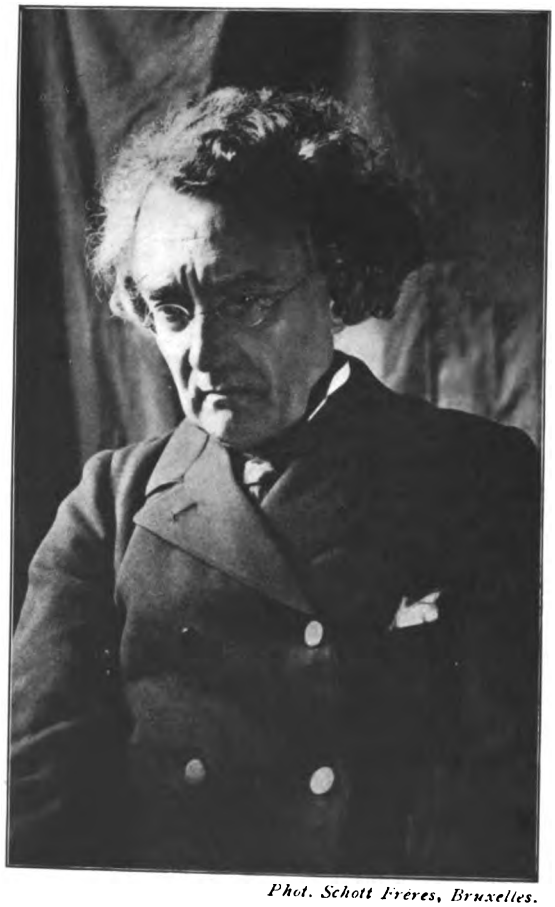

Phot. Schott Frères, Bruxelles.

Edgar Tinel,

né à Sinay (Flandre Orientale) le 27 mars 1854, fait de remarquables études de piano et de composition au Conservatoire de Bruxelles, remporte un brillant Prix de Rome, succède à Lemmens comme directeur de l'Ecole de musique religieuse de Malines, puis remplace Gevaert, à la tête du Conservatoire de Bruxelles et comme directeur de la Chapelle royale. Ses compositions sont applaudies dans le monde entier.

Si les pianistes belges ont moins brillé au dehors, il y a lieu cependant d'enregistrer à leur actif l'accueil chaleureux que reçurent à l'étranger Auguste Dupont, Camille Gürickx, et les succès que ne cesse d'y remporter Arthur De Greef. Nous pourrions jusqu'à un certain point nous glorifier de la célébrité de Mme Pleyel (1811-1875) née, il est vrai, à Paris, mais qui était belge d'origine et qui termina sa vie parmi nous.

Sait-on que les harpistes les plus en vue du siècle dernier, Félix Godefroid et Hasselmans, sont aussi enfants de Wallonie; que le fondateur de l'école de cor à Paris, Joseph Mengal, est né à Gand (1784) ? Et Joseph Blaes, qui fit triompher la clarinette nationale en de nombreux concerts en Allemagne, en Russie, en France, en Italie ; son disciple Poncelet; le flûtiste gantois Dumon; plus près de nous, l'oboïste Guidé.

Digitized by Google

Enfin, les organistes Lemmens, Mailly, Maes, Wiegand, qui se font entendre dans les grands centres d'art et y occupent les postes les plus enviés... : il n'y a pas de domaine instrumental dans lequel nous n'ayions expansionné avec éclat.

A part une individualité marquante comme celle d'Ernest Van Dijck — l'interprète idéal du rôle de *Parsifal* à Bayreuth — et, à un degré moins éminent, quelques excellents artistes lyriques comme M. Dufrane, Mmes Bosman, Paquot, Fierens, Friché, nos chanteurs n'occupent plus en France le rang qu'ils y avaient conquis sous le second Empire. La période glorieuse de l'opéra groupait une pléiade de Belges qui faisaient réellement à Paris la pluie et le beau temps. Marie Cabel (née à Liége en 1827) enchante les abonnés de l'Opéra-Comique par la souplesse brillante de son talent dans les ouvrages à la mode d'alors : *Etoile du Nord*, *Galathée*, *La Fille du Régiment*... cependant que Marie Sasse (Gand, 1838), découverte par Carvalho dans un café-concert parisien, débute à l'Opéra en 1859, et y occupe jusqu'à la guerre une situation primordiale grâce à ses interprétations admirées de tous les grands rôles du répertoire. Après 70, elle triomphera sur les scènes d'Italie, de Russie, d'Espagne.

En même temps qu'elle, on applaudissait à l'Opéra la voix ailée et la grâce charmeuse de Bernardine Hamakers et le ténor verviétois Warot. Plus tard, on note parmi les artistes en vue de l'Opéra Mlle Leslino; le baryton Bouhy, originaire de Verviers, et surtout le ténor Sylva (né à Grammont), dont les succès furent également vifs à Berlin et à St-Pétersbourg.

M. Emile Blauwaert eut l'honneur de participer à une série de représentations de *Parsifal* à Bayreuth, et M. Louis-Ferdinand Agniez, une basse chantante qui débuta brillamment au théâtre Italien de Paris, sous le nom d'Agnesi (1862 , fut le premier chanteur belge admis à se faire entendre aux concerts de la Cour d'Angleterre et aux grands festivals d'Outre-Manche.

Phot. Schott Frères, Bruxelles.

César Thomson,

Phot. Hans Dursthoff, Berlin.

Eugène Ysaye,

les deux représentants les plus célèbres de notre Ecole nationale de violon, tous deux nés à Liége, Thomson le 18 mars 1857, Ysaye le 16 juillet 1858.

Digitized by Google

Il ne faudrait pas omettre, dans cet inventaire de nos musiciens, quelques capellmeister de carrière tels que Joseph Dupont, qui conduisit l'orchestre des théâtres de Varsovie, de Moscou et de Covent-Garden ; Léon Jehin, établi à Monte-Carle; Ruhlmann, auquel est échu le poste important de premier chef à l'Opéra-Comique de Paris ; Edouard Brahy, directeur des Concerts symphoniques d'Angers et de Bordeaux ; François Rasse, qui a dirigé à Amsterdam et à Toulouse.

Photo Cie Belge, Bruxelles.

Ernest Van Dyck,

né à Anvers le 2 avril 1861, destiné par son père à la carrière notariale, s'adonne à l'art du chant après ses études universitaires, débute à Bruxelles aux Concerts populaires, et fait une rapide et brillante carrière. Bayreuth, Vienne, tous les grands centres musicaux lui font fête. Il est actuellement professeur aux Conservatoires de Bruxelles et d'Anvers et continue à consacrer ses congés à des tournées à l'étranger.

Le lumineux génie de César Franck a engendré l'école française moderne; Paris le revendique pour des raisons de résidence et de naturalisation ; mais il est bien nôtre par la naissance (Liége 1822) et par le tempérament. Et parmi toutes nos gloires patriales, c'est assurément celle dont le rayonnement est le plus intense et l'influence la plus profonde.

De petits maîtres comme Albert Grisar (Anvers 1808), Limnander (Gand 1814) sont joués à Paris vers 1850; Grisar y rencontre une faveur qui se soutient durant dix années, grâce à ses opéras féeriques ou badins : *Amours du Diable, Gilles-Ravisseur, Bonsoir M. Pantalon*... C'est vers la même époque, 1854-1864, que Gevaert fait recevoir huit ouvrages, parmi lesquels le *Billet de Marguerite, Quentin Durward*, le *Capitaine Henriot*. Mais le maître dut sa grande et universelle renommée à ses magnifiques travaux d'histoire, à l'autorité et la clairvoyance avec lesquelles il développa le Conservatoire de Bruxelles, bien plus qu'à ses

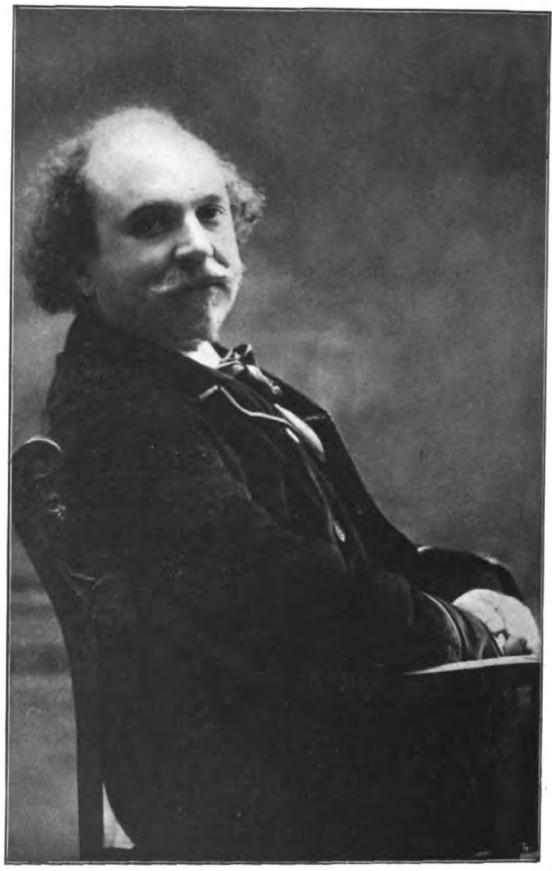

Phot. Klary, Bruxelles.

Arthur De Greef,

l'éminent pianiste, professeur au Conservatoire de Bruxelles où il a repris la succession de ses maîtres Brassin et Zarembski, est né à Louvain le 10 octobre 1862.

mérites de compositeur. Le même phénomène s'était d'ailleurs produit déjà pour F.-J. Fétis.

Quant à l'art essentiellement flamand de Peter Benoît, il fut très discuté à Paris lors de l'exécution de *Lucifer* de 1883; mais l'Allemagne et la Hollande ont souvent accueilli avec sympathie les opulentes fresques sonores du maître d'Harlebeke.

Nous n'ajouterons pas à cette énumération déjà trop étendue les noms de tous les compositeurs contemporains qui se sont fait connaître

Digitized by Google

à l'étranger. N'en retenons que les plus autorisés : et tout d'abord le directeur actuel du Conservatoire de Bruxelles, M. Edgar Tinel. Ses grandes œuvres d'hagiographie musicale — *Franciscus*, *Godelieve*, *Katarina* — exercent une séduction toute particulière sur les auditoires germaniques et anglo-saxons, grâce à leur classicisme, à leur noblesse de pensée, à leur pure beauté de forme. Et c'est par centaines que se comptent les exécutions de *Franciscus* dans toutes les contrées d'Europe et d'Amérique.

Parmi les écrivains de théâtre, M. Jan Blockx est celui dont l'œuvre est la plus jouée hors Belgique. Franz Servais eut son heure de gloire en Allemagne, lors de l'audition de son *Apollonide* au théâtre de Carlsrühe, sous la direction de Mottl; le *Merlin* de Philippe Rüfer (né à Liége) fut joué il y a quelques années à l'Opéra de Berlin. Quant aux personnalités justement appréciées ici de Guillaume Lekeu (1870-1894), Paul Gilson, Aug. De Boeck, Jos. Ryelandt, Théo Ysaye, Jos Jongen, Victor Vreuls, c'est surtout par les exécutions de concert qu'elles se font connaître à l'étranger. M. Vreuls a été récemment appelé à la direction du Conservatoire de Luxembourg.

* * *

Tel est, présenté avec l'inévitable sécheresse qu'imposaient les limites de cette étude, le faisceau des énergies musicales qui ont établi de par le monde la renommée de notre pays. Son importance et sa continuité montrent que les musiciens belges comprirent dès les origines la nécessité de rayonnement dont notre race a maintenant pris conscience, et qu'ils méritent d'être comptés, eux aussi, parmi les initiateurs du grand mouvement expansionniste contemporain.

G. SYSTERMANS.

L'Exode annuel de nos " Franschmannen "

Le mouvement d'émigration annuel de nos " Franschmannen " n'est pas sans présenter une importance sérieuse pour notre pays. M. Guffens l'a déjà montré dans un article antérieur en se plaçant au point de vue économique et social. Serrant aujourd'hui la question de plus près, il l'examine sous son aspect expansionniste...

COMME nous l'avons signalé dans une étude récente, parue ici-même, l'époque de l'exode annuel de nos cultivateurs vers les contrées agricoles de la France a sonné depuis quelques semaines déjà.

On sait, en effet, que notre population campagnarde fournit de gros contingents de travailleurs chez nos voisins du Sud, où ils s'embauchent particulièrement pour faire la moisson. On les appelle communément des Franschmannen, ces compatriotes qui vont, momentanément, remplacer, en France, la population paysanne insuffisante aux époques de gros et pressants labeurs.

A proprement parler, c'est toute une armée de tâcherons qui, à la fin mai, se met en marche vers le Sud, organisant quasiment un véritable *trek* vers les contrées où l'absence de bras les attire invinciblement.

Ce mouvement de la population belge n'est pas sans présenter une importance sérieuse pour notre pays.

M. H. Charriaut, chargé récemment par le gouvernement français d'une mission en Belgique, estime, dans son livre : *La Belgique Moderne, Terre d'expérience*, que tous les ans, 60,000 ouvriers quittent les Flandres et le Brabant pour aller travailler en France ou dans les industries wallonnes, où les attire un meilleur salaire.

M. Vandervelde évalue l'émigration au même chiffre, en fixant à 45,000 environ le nombre de travailleurs qui passent la frontière française. M. M. Lair s'en tient au chiffre de 40,000 ouvriers que la Belgique envoie annuellement en France.

Comme on peut s'en rendre compte, même limité à 40,000 hommes, le mouvement migrateur annuel est extrêmement important, et l'on conçoit que les esprits les plus avertis se soient occupés de la question des Franschmannen.

Pour mieux faire toucher du doigt l'importance économique de cet exode régulier, signalons que moyennant une épargne de 500 francs réalisée par chaque travailleur pendant une campagne, c'est un tribut annuel de vingt millions que l'agriculture française paie à la Belgique.

Mais il nous a semblé que cette question des Franschmannen devait être envisagée non seulement sous son aspect économique et social, mais également sous son aspect expansionniste. Il est vrai de dire que ces deux aspects sont intimement liés et qu'à promouvoir l'un, on peut aisément, moyennant une systématisation bien comprise, promouvoir l'autre par surcroît.

A la suite de l'étude rappelée ci-dessus et du compte rendu qui en a paru dans des quotidiens, on nous a demandé, de divers côtés, de préciser quelque peu les domaines de l'activité économique et sociale dans lesquels on pourrait, avantageusement, faire œuvre en faveur de nos compatriotes émigrant régulièrement.

Nous nous garderons bien de traiter cette question *ex cathedrâ*, la matière est très vaste, comme bien l'on pense, la masse de nos Franschmannen formant, à

Digitized by Google

vrai dire, tout un petit monde où tous les agrégats d'une véritable société se retrouvent.

Au surplus, entre les possibilités théoriques, susceptibles d'être imaginées pour peu que l'on se soit intéressé aux masses travailleuses, et les réalisations pratiques, il y a une marge assez large que l'expérience seule, nous voulons dire la vie de tous les jours au milieu des groupements humains envisagés, peut supprimer.

Pour nous appuyer sur la plus grande somme possible d'observations expérimentales, nous nous faisons un devoir de recourir aux travaux des hommes d'œuvres connus et qui ont nom : MM. Maenhout, Dupré, baron Ch. Gillès de Pélichy, chevalier Stan. van Outryve d'Ydewalle, chanoine Douterlungne, Ch. Debruycker, abbé Bert, etc.

* * *

Avant toute chose, il convient, pensons-nous, de se rendre un compte exact de la psychologie du milieu dans lequel le travail d'éducation et de diffusion économique et sociale doit s'effectuer.

Il faut, en effet, évaluer aussi exactement que possible la réceptivité des individualités auxquels on va s'adresser, comme, également, les appuis qu'on peut y rencontrer et les dévouements que l'on y peut susciter. Car on ne doit pas s'y tromper, du point de vue où nous nous plaçons, tout particulièrement, le monde rural présente des différences extrêmes par rapport au milieu industriel dans lequel nos hommes d'œuvres sont accoutumés d'étendre leur action.

M. A. Weber, dans une étude très intéressante : *La Prévoyance rurale, en France*, qui vient de paraitre et que l'Académie des sciences morales et politiques a couronnée, fait un tableau très vivant de la psychologie des milieux ruraux. Bien que visant les travailleurs des champs de notre grande sœur du Midi, nous croyons intéressant de le reproduire, parce que l'on y retrouve toutes les caractéristiques de nos vaillants paysans.

A travers la variété des caractères, où nous voyons l'Ardennais ferme, court et sûr, et le Flamand fort, froid et rassis, se laissent apercevoir partout, dit notre auteur, des qualités d'endurance, d'ardeur au travail, de souplesse et d'ingéniosité qui font du travailleur agricole un modèle de résistance, un être très attaché au sol qui le nourrit et sur lequel il peine, avare souvent, économe presque toujours, traditionnaliste impénitent, souvent figé dans ses habitudes ancestrales, ayant la prudence et le mouvement lent de celui qui partout voit le danger et ne veut pas s'y exposer.

Quelle que soit son occupation, qu'il soit herbager, vigneron ou agriculteur, le paysan aura, à la fois, ces qualités de labeur acharné et de ténacité froide, cet esprit de calcul et d'épargne, ce goût du risque et de la spéculation, cet amour parfois immodéré de la propriété.

Il aura aussi des défauts très apparents : une vue très courte des obligations de l'heure et des possibilités du lendemain, l'inertie du caractère, le besoin de compter sur l'appui matériel des pouvoirs publics au lieu d'avoir foi en sa propre initiative, la défiance instinctive des innovations.

A ces défauts généraux, qui sont ceux de la grande majorité des paysans français, il semble que l'on doive ajouter ceux qui sont engendrés, pour ainsi dire forcément, par certaines situations régionales.

On conçoit donc que les débuts, pour n'importe quelle œuvre sociale qui sera entreprise, seront particulièrement laborieux dans ce milieu rural spécial, car les intéressés sont encore loin de comprendre toute l'utilité morale et matérielle des progrès que l'on veut leur faire réaliser.

Les obstacles seront donc nombreux et puissants; mais n'est-ce pas là un stimulant pour les énergies réfléchies, d'autant plus ardentes à l'ouvrage que leur initiative peut trouver un plus vaste champ à défricher.

C'est bien ici le cas, et il est très possible de faire œuvre utile non seulement dans le domaine matériel, mais, également, dans le domaine moral. Voyons d'abord ce dernier.

En vue d'améliorer les conditions morales de l'émigrant temporaire, le domaine à explorer est extrêmement vaste. S'imagine-t-on dans quelles conditions d'isolement nos campagnards émigrés, déjà par nature très concentrés, passent les moments de loisir que leur laisse le travail des champs. Lorsqu'ils se trouvent à l'ombre de leur clocher, leurs relations de camaraderie et de voisinage parviennent à occuper leur temps et à exciter, plus ou moins, leur cérébralité toujours assez engourdie. Ce stimulant naturel, dont chacun de nous a fréquemment ressenti l'action bienfaisante, aiguise leur intellect et provoque un travail cérébral qui est indispensable à la conservation des plus belles prérogatives de l'homme. Loin du milieu familial, isolés du milieu d'un monde dont ils ne partagent, souvent, ni les goûts ni les aspirations, dont la vie politique ne les intéresse que faiblement, dont ils ne parlent même pas la langue, l'émulation disparait et l'engourdissement, avec son inévitable cortège d'inactivité intellectuelle et d'affaissement des facultés indispensables à un être pensant, gagne petit à petit le corps devenu végétatif.

Est-ce à dire que dans leurs aspirations profondes et secrètes ces êtres, si près de la terre, ne désirent pas relever la tête et participer à la communion intellectuelle de l'humanité ? Oh, que non ; mais la société a fait le vide autour d'eux, ils sont, au milieu de leurs camarades de labeur que le hasard leur a donnés, étrangement perdus.

Cependant, qu'une étincelle jaillisse, et, aussitôt, le feu qui couvait en eux se rallumera, se ravivera et ils redeviendront des unités conscientes de cette masse éminemment sociale qu'est l'humanité.

Voyez, d'ailleurs, ces robustes tâcherons flamands, assemblés, le dimanche, dans cette taverne du Parisis — c'est leur salon, ne leur en faites pas un grief — autour de la table où traînent, comme dans nos corps de garde de l'époque des mousquetaires, les cartes et les dés que leurs mains désœuvrées n'ont plus de plaisir à manier. Une indicible inconscience ère sur leurs traits, rien ne paraît les intéresser, tout leur est étranger. La plupart des clients de la taverne parlent une langue qu'ils ne comprennent guère, ou discutaillent sur des sujets qui ne peuvent retenir leur attention.

Soudain, un camarade, Franschman comme eux, franchit le seuil, une feuille imprimée à la main : c'est le journal du village, vieux de quelques jours peut-être, mais dont toutes les lignes parlent du pays qu'ils ont quitté voilà plusieurs semaines. Tous se pressent, tous se serrent autour du favorisé, et, avides, écoutent la lecture des faits, des anecdotes qui visent les notabilités du village : le bourgmestre, le notaire, le curé, l'institu-

Digitized by Google

teur et les gros fermiers, brasseurs, etc. On y parle également de la prochaine kermesse, dont la feuille locale annonce les splendeurs. Oh ! que les commentaires vont leur train, comme chacun fouille sa mémoire pour préciser tel fait, rappeler telle date, citer tel détail local. L'émulation a reparu, le phénomène social du dépassement individuel ne tarde pas à se produire et là où, tantôt, le meilleur propagandiste, l'homme d'œuvres le plus habile et le plus expérimenté n'aurait recueilli que de l'indifférence, la petite feuille volante, maculée de cette encre grasse d'imprimerie, a réveillé des cerveaux en léthargie.

Qu'il vienne, à présent, l'homme d'œuvres, lui-même ou, si l'on veut, par délégation à l'abri même de ce journal que la lecture finie, on se passe de main en main, et sa parole sera accueillie, écoutée et bientôt pourra germer et porter de beaux fruits.

A l'ombre de cet enseignement habile on verra se développer la valeur intrinsèque des individus, grâce à l'amélioration de leurs conditions physiques, obtenue par les œuvres de prévoyance, ou de leurs conditions intellectuelles, par une éducation générale et professionnelle, réalisées par ce véhicule de la pensée, la lettre imprimée.

C'est, d'ailleurs, ce qui a été réalisé, dans cet ordre d'idées, par l'« Association des émigrants du Nord de la France », dont s'occuppe, avec prédilection, M. Max Turmann, docteur en sciences politiques et économiques, dans son ouvrage intitulé : *Activités sociales*.

Pour maintenir en quelque sorte le contact régulier et presque permanent entre les émigrants et leur village, *L'Echo du Peuple*, c'est le titre du journal de l'Association, reçoit chaque semaine des nouvelles détaillées de toutes les paroisses de la région de Cambrai qui lui sont envoyées par les sociétaires communaux.

Chaque dimanche, les émigrants auxquels on fait le service gratuit de ce journal peuvent y lire le récit de ce qui s'est passé chez eux : ils continuent ainsi à vivre de la vie de leur village et ils se sentent moins loin de tout ce qu'ils aiment.

Aussi ont-ils fait fête à *L'Echo du Peuple* et aux chroniques spéciales de leur village : « C'est la chose qui a eu le plus de succès dans l'Association, déclare le rapporteur du groupe communal de Maretz : tous nos émigrants en ont été enchantés et ils ne tarissent pas d'éloges à son égard. »

Pour montrer le cas que les ouvriers ont fait de leur journal en pays d'émigration, nous empruntons au rapport de M. l'abbé François une lettre envoyée par les émigrants, qui traduisent avec force les sentiments intimes de tous ces expatriés volontaires :

Monceaux-sous-Bulles, 4 juillet 1905.

J'ai eu l'occasion, dimanche dernier, de rencontrer beaucoup de bineurs d'Ecourt qui étaient réunis à Auffray-Saint-Quentin (Oise). Comme j'avais reçu le journal avant de partir me promener, j'ai profité qu'ils étaient en groupe, dans la cour, en train de regarder manœuvrer la compagnie de sapeurs-pompiers, pour leur lire à haute voix l'accident si triste et les nouvelles si intéressantes de notre village. Le capitaine a même commandé « Halte » pour pouvoir permettre à tout le monde d'écouter les nouvelles du pays.

Nous nous sommes tenus en groupe toute la soirée et notre petite réunion a été agrémentée de quelques chansonnettes, chantées par D. G., émigrant d'Ecourt. Nous avons donc passé notre dimanche d'une manière tout à fait agréable, ce qui nous faisait oublier les fatigues de la semaine

Je vous envoie en même temps l'adhésion du camarade D. G. qui, lui aussi, veut avoir « son journal ».

Ces quelques lignes ne nous font-elles point assister à la vie de ces braves gens que la nécessité éloigne momentanément de leurs foyers, mais qui sont tout heureux de se retrouver, le dimanche, pour parler ensemble du « pays » et lire le journal qui leur apporte les nouvelles de leurs chez eux ? Rien ne manque à cette scène, pas même MM. les pompiers et leur « capitaine » qui commande « Halte » pour permettre à tous d'entendre le récit de « l'accident si triste »....

Nous pourrions en dire tout autant des journaux qu'envoient, à leurs affiliés, notre Fédération du Hainaut, notre Comité de protection des ouvriers émigrants de la Flandre Orientale, notre Comité de la Flandre Occidentale. *Les Nouvelles du Pays* sont remises aux 728 membres de la Fédération hennuyère. La feuille *Het Volk der Franschmans*, du Comité gantois, a été tirée à plus de 500,000 numéros en 1908. Le tirage est de 10,400 numéros par semaine. La grande moitié de ces journaux sont expédiés en France De même, le Comité brugeois a remis, aux Franschmannen, environ 51,000 numéros de son journal.

On voit donc quel merveilleux instrument de propagande et d'éducation cette petite feuille peut être. Certes, c'est un truisme de rappeler le pouvoir de diffusion de la presse ; mais, dans l'occurrence, si l'on considère l'avidité avec laquelle les déracinés se jettent sur cette pâture intellectuelle, force est de reconnaître que sa puissance éducative dépasse de beaucoup l'action des quotidiens de nos grandes villes, toujours considérés avec moins de respect, sinon d'attention.

Cependant, le journal, dont l'intérêt faiblit avec le temps qui s'écoule, ne remplit pas entièrement la place laissée vide chez nos aoûteux par l'éloignement du pays natal. Une petite brochure, bien appropriée à la situation de nos émigrants, remplirait les lacunes existantes entre chaque apparition du journal spécial. C'est ce que certains comités ont compris en publiant un almanach destiné aux émigrants. Il paraît qu'en 1908 le Comité de Gand en a vendu 10,000 exemplaires en moins de deux mois : c'est un chiffre.

Voilà donc des instruments et des instruments de premier ordre, à la disposition de ceux qui s'intéressent au développement économique et social de nos émigrants temporaires.

Dans quelles vues utilisera-t-on ces truchements ?

Evidemment dans le but d'améliorer les conditions d'existence des Franschmannen et d'en faire de meilleurs artisans de leur richesse et de la richesse publique. Il y a, en effet, beaucoup à faire en faveur de cette catégorie de citoyens et la lettre moulée peut préparer leur compréhension dans ce sens.

Ainsi, tout d'abord, se présente à l'esprit l'aide pécuniaire prêtée aux émigrants que la maladie frappe loin de chez eux.

Voici, à titre d'exemple, ce que peuvent obtenir les affiliés de certaines associations :

1° Indemnité de 20 francs pour les chefs de famille ou pour les hommes qui ont payé leur cotisation annuelle de 2 francs ;

Digitized by Google

2° Indemnité de 10 francs pour les mères, femmes ou jeunes filles qui ont payé leur cotisation de 1 franc ;

3° Indemnité de 5 francs pour les enfants dont les parents ont payé la cotisation ;

4° Indemnité de 50 francs, accordée à l'époux survivant ou aux enfants d'un sociétaire de l'un ou de l'autre sexe, décédé en pays d'émigration.

Dans le même ordre d'idées l'ouvrier agricole, émigrant temporaire, peut, par suite de certaines circonstances, être sans ressources en pays étranger. Son rapatriement nécessite des frais, minimes sans doute, mais auxquels il peut être dans l'impossibilité de faire face. L'Association lui vient en aide et lui remet le viaticum qui lui permettra de rallier son clocher natal.

En une année, la Fédération tournaisienne est ainsi venue en aide à 26 compatriotes, le Comité brugeois à 85.

L'amélioration du logement des émigrants peut également fixer l'attention des dirigeants des associations. Cette question présente, du point de vue moral, l'importance la plus considérable. On se souvient que, dans notre pays, la législature est intervenue pour obliger les logeurs de nos briquetiers a fournier à ceux-ci un minimum de confort, fixé en tenant compte des règles de l'hygiène et de la morale. Au delà de nos frontières, notre parlement est évidemment impuissant, et c'est par l'action seule des associations d'intéressés que les Franschmannen peuvent espérer une amélioration dans les installations de leur habitacle. Point n'est besoin, pensons-nous, d'insister sur la répercussion inévitable et profonde du milieu sur la nature et les tendances des hommes. Celle-ci est trop connue pour qu'on ne donne pas, à cette question du logement, l'attention qu'elle mérite.

Mais la défense des intérêts professionnels et pécuniaires des émigrants temporaires sollicite également l'intervention des bonnes volontés compétentes.

Il y aurait, à ce sujet, tout un volume à écrire pour indiquer, par le détail, l'action qui peut s'exercer en ce domaine. Ainsi, l'organisation de consultations juridiques, et, éventuellement, la défense des intérêts lésés se commandent impérieusement. Les contrats de travail, quand ils existent, sont souvent obscurs ou présentent des lacunes, rendant plutôt malaisée la défense des droits réels des travailleurs embauchés à l'étranger. Parfois même l'intervention directe d'un membre de l'association est nécessaire pour faire redresser un grief et obtenir justice. Le Comité gantois signale, dans son rapport de 1908, que, pour une seule campagne d'été, l'association a fait entreprendre une quarantaine de voyages pour aplanir les difficultés qui auraient surgi.

En matière de réparation des dommages résultant des accidents du travail l'intervention de personnes autorisées est également très utile.

Le gouvernement belge, tenant compte de l'importance de cette question, a fait publier, dans un opuscule spécialement destiné aux ouvriers belges qui vont travailler en France, les éléments essentiels de la législation française en matière d'accidents du travail. C'est incontestablement très utile, mais il apparaît bien vite que pour des illettrés ou des quasiment tels, la défense de certains droits doit être difficile sinon impossible. Or, qu'on ne s'y trompe pas, la question est d'importance, car les accidentés du travail reviendront au pays, et, s'ils n'ont pas obtenu les ressources nécessaires pour assurer leur subsistance, ils tomberont à charge de la bienfaisance publique et constitueront un poids mort que la société devra traîner à sa suite.

En 1908, le Comité gantois a obtenu, grâce à son intervention, pour les émigrants temporaires, des indemnités et des rentes se montant respectivement à 46,000 et à 3,300 francs. Voici, d'ailleurs, quelques cas typiques.

Un nommé V.C., de Niekerke, est victime d'un accident du travail en France ; il a le bras droit arraché ; on lui offre 280 francs de rente ; devant le tribunal de Compiègne, le secrétaire du syndicat lui obtient une rente de 600 francs. Un ouvrier de Stekene, Jean S..., s'était blessé à la jambe ; l'accident a entraîné une incapacité permanente ; le Comité obligea d'abord la compagnie d'assurances à payer le demi-salaire aux époques légales ; S... devait déjà toucher 228 francs de demi-salaires au moment où il demanda l'intervention du Comité. A la consolidation de la blessure, la compagnie lui offrit une rente de 278 francs ; par l'action de ses conseillers il obtient 418 francs de rente.

Léon De B . , de Melsen, meurt victime d'un accident du travail dans une sucrerie française ; il laisse une veuve et quatre enfants mineurs ; un des secrétaires du Comité gantois prit en main les intérêts de la veuve et des orphelins et obtint pour eux un rente de 1,177 francs.

Nous avons spécialement insisté, ci-dessus, sur l'état d'isolement dans lequel se trouvaient nos compatriotes émigrant temporairement. Cet isolement doit être combattu par tous les moyens. Nous en avons déjà cité ; il en est d'autres. Ainsi il importe que, à l'instar de ce qui se passe pour les citoyens de la Grande-Bretagne, nos compatriotes aient partout le sentiment que le drapeau belge les couvre et que, en cas de difficulté, ils trouveront toujours une personne autorisée qui écoutera leurs doléances et aider à leur faire rendre justice. Dans ce but, il faut propager, parmi nos Franschmannen, l'excellente brochure du ministère des affaires étrangères qui donne, très bien ordonnée, la liste des agents consulaires de Belgique en France, et qui indique les principaux cas où les Belges, résidant en France, peuvent recourir utilement à leur intervention.

* * *

Comme on a pu s'en rendre compte au cours de cette rapide étude, l'intervention des hommes d'œuvres, en faveur des Franschmannen, peut affecter les formes les plus diverses. Cependant, à y bien réfléchir, on doit constater que le résultat ultime de cette intervention, qu'elle se rapporte à la situation physique des individus par le secours en cas de maladie et l'amélioration de leur logement, à leur situation pécuniaire par le viaticum de rapatriement, à leur situation vis-à-vis des employeurs ou de tiers par le bureau de consultations juridiques, l'assistance en matière judiciaire ou d'application des lois protectrices du travail ; ou qu'elle se rapporte à leur situation morale par la distribution de journaux périodiques et de brochures d'utilité perma-

Digitized by Google

nente, que le résultat ultime de cette intervention, disons-nous, est l'amélioration de la condition morale et matérielle des travailleurs dont nous nous occupons.

Or, ces travailleurs, comme nous avons eu l'occasion de le signaler en commençant, rapportent, annuellement, une somme de vingt millions dans leurs villages, et interviennent ainsi, pour une part qu'on ne peut négliger, dans l'épanouissement économique de notre pays.

Toutes les initiatives qui auraient pour résultat d'améliorer le *standard of life*, envisagé intégralement, des Franschmannen, augmenteraient, *ipso facto*, leur capacité productiviste, pour employer le mot si expressif cher à M. E. Solvay. Ces Franschmannen sont des agents, peut-être obscurs, de notre expansion nationale. Grâce à ces fourmis laborieuses, le nom belge et, tout autant, certaines productions belges passent annuellement les frontières et s'implantent dans les contrées les plus reculées des provinces françaises. Serait-il donc sans intérêt, pour notre richesse nationale, de voir ces artisans inconscients de l'extension de notre négoce prendre mieux conscience d'eux-mêmes et des intérêts vitaux qu'ils peuvent défendre au cours de leurs randonnées annuelles ; qui oserait le soutenir ?

Pour atteindre ce résultat, il faut, avant tout, développer leur intellectualité et améliorer leurs conditions morales et matérielles. Ce n'est pas là, ceux qui ont déjà payé de leur personne ne nous contrediront pas, une tâche au-dessus de nos forces. La voie est tracée, le défrichement est commencé; ce n'est plus qu'une question de persévérance, et, peut-être, de sollicitude gouvernementale. Les pouvoirs publics s'intéressent profondément à l'expansion de notre activité au delà de nos frontières ; ils n'hésitent pas à intervenir, même par des bourses de voyage, en faveur des négociants et des industriels désireux de s'établir à l'étranger ; ne serait-ce pas justice qu'une part de la manne gouvermentale aille, également, aux œuvres favorisant l'expansion belge par la voie de ces humbles mais laborieux et tenaces Franschmannen.

U. GUFFENS.

LETTRES DE BALEKO

par G. Hennebert. — Dessins d'Amédée Lynen (1).

Durant un séjour au Congo, un Belge découvrit à son boy, Baléko, des facultés exceptionnelles. C'est pourquoi, lors de son retour en Europe, il mena son jeune domestique à Bruxelles et le fit instruire. Aujourd'hui, Baléko, qui exprime très facilement, en bonne langue belge, les notions générales qu'il acquit, rejoint son pays natal. Il écrit à nouveau à celui qu'il considère comme son bienfaiteur.

Mon Commandant,

Matadi est bien changée. Il y a quantité de nouvelles constructions; les rues sont mieux alignées, plus propres. Vous ne pourriez plus reconnaître la ville, car il y a cinq ans que vous y êtes passé. C'était avec moi, lorsque nous nous sommes embarqués pour l'Europe. Je me souviens que nous y avons été surpris par une tornade et, en un instant, la rue que nous suivions, rue à pic comme toutes celles de Matadi, fut transformée en torrent. Vous vous êtes réfugié dans une factorerie, tandis que je m'asseyais sur une marche de l'escalier, sous l'avancée du toit. Et nous voyions passer devant nous des paquets d'eau faisant rouler des pierres et entraînant des débris de toute espèce, des immondices, de vieilles boîtes à conserves...

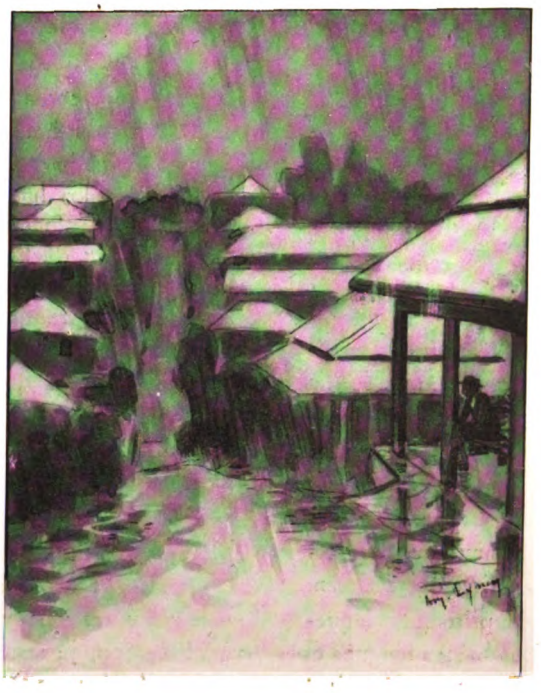

... Nous voyions passer devant nous des paquets d'eau...

Aujourd'hui, de chaque côté des rues, la dynamite et la pioche ont creusé deux vastes rigoles; en maints endroits ces canaux traversent la voie sous

(1) Voir le n° 7, de juillet 1911.

Digitized by Google

de petits ponts faits de vieux rails et de traverses métalliques qui proviennent du chemin de fer. Car, à Matadi, le chemin de fer se manifeste en tout. Matadi, c'est la ville chemin de fer. Dès qu'on est descendu du bateau et qu'on a mis le pied à terre, on est pris dans une toile d'araignée de voies ferrées sur lesquelles manœuvrent sans cesse des wagons chargés ou vides. Quand on a pu se tirer de là, il faut contourner de vastes magasins bondés de marchandises, et de larges ateliers d'où sonnent les marteaux. Puis, on monte dans la ville entre des bâtiments de métal, qui sont les bureaux du chemin de fer; plus haut, ce sont, sous leurs toits blancs étincelants, les habitations des ingénieurs du chemin de fer, celles de ses employés, de ses artisans. Et les coteaux voisins sont couverts par les villages étagés de ses travailleurs noirs. Partout, enfin, le chemin de fer s'impose; il s'étend, domine, écrase, et il a repoussé tout au haut de la ville les services administratifs du gouvernement, qui gîtent sur une petite place démodée, morne et silencieuse, comme on voit, dans une voiture de tramway, un gros monsieur corpulent et autoritaire, ouvrant les genoux à l'aise et écartant les coudes, reléguer au bout de la banquette un foutriquet qui s'aplatit à la cloison.

Les noirs, imitateurs exagérés des blancs en tout ce qui est superficiel, agitaient largement leurs chapeaux ou quelque bout d'étoffe...

J'ai quitté Matadi, ce matin, par le train qui, trois fois par semaine, transporte les voyageurs à Léopoldville. Il y avait beaucoup de monde sur le quai, au moment du départ. Devant, un groupe de blancs venus saluer leurs amis. Derrière, une foule bariolée de noirs, qui, imitateurs exagérés des Européens en tout ce qui est superficiel, agitaient largement leurs chapeaux ou quelque bout d'étoffe, avec de grands rires qui étalaient leurs dents blanches. Même les prisonniers loqueteux et gris de crasse, que des chaînes longues et légères unissaient par le cou, et qui avaient apporté sur la tête les bagages d'agents de l'Etat, détachaient maintenant un coin de leurs haillons pour le balancer en l'honneur des voyageurs inconnus. Les blancs, mes compagnons de route, aux fenêtres ou, debout, sur les plates-formes de la voiture, soulevaient leurs casques, l'air joyeux.

Des compartiments ouverts de deuxième classe, bondés de noirs, les caquetages des femmes, mêlés aux adieux criés à tue-tête, emplissaient l'espace de leur bruit.

Le machiniste, cependant, s'unissait à toutes ces politesses en lâchant, sans reprendre haleine, le sifflet strident de sa machine. Tandis que le train filait, il se retournait vers la gare, heureux de tout ce vacarme et, seule, la fente blanche de sa bouche tranchait brillante dans le bloc noir que sa casquette graisseuse, enfoncée sur ses lunettes d'automobiliste, formait avec sa longue houppelande sombre au collet levé. Bientôt, on ne vit plus la gare. Le train longeait le Congo; il s'élevait, gravissant la rampe. J'étais penché à la fenêtre, et je regardais le *Bruxellesville* qui m'avait amené de votre pays, mon commandant, votre pays où j'ai été si heureux. Il paraissait petit, ce grand bâtiment, au fond de l'entonnoir formé par les hautes collines qui bordent le fleuve. J'entendais nettement le bruit des machines au déchargement, les commandements des officiers, les cris incessants et entrecroisés des Krooboys de l'équipage. Mais la voie décrivit une courbe, je jetai un dernier regard à ce grand bateau que je ne reverrai jamais, et il disparut à mes yeux.

Le train montait toujours, accroché à la falaise qui borde le Congo, comme un lézard qui court sur la face d'un mur. Il s'élevait dans le ciel bleu et dans le soleil, et malgré l'émotion que j'éprouvais en songeant encore au *Bruxellesville*, qui allait retourner vers vous, vers votre famille et vers l'Europe, je sentais pourtant mon cœur se gonfler d'allégresse à la pensée que je rentrais dans mon pays, et que chaque tour des grosses

Digitized by Google

... Des compartiments de 2e classe les adieux emplissaient l'espace de leur bruit...

roues me rapprochait de mon village et des miens, car, vous le savez, mon commandant, les noirs ont l'amour de leur sol natal.

Nous étions haut déjà. La voie suivait une corniche étroite taillée au flanc de la falaise. Elle n'avait que la largeur nécessaire au passage du train. A droite, on aurait pu toucher de la main, presque, la paroi du roc qui s'élevait, haute. A gauche, à pic, c'était le fleuve géant qui venait de franchir sa dernière chute. Les eaux tumultueuses, jaunes de la vase soulevée, formaient des remous et des tourbillons sur lesquels tournoyaient des branches et de jeunes arbres que le courant avait violemment arrachés aux rives. Des aigles pêcheurs planaient, blancs et noirs. Ils décrivaient de larges cercles, les ailes ouvertes, rigides ; leur tête penchée vers l'eau allait de droite à gauche, scrutant la surface du fleuve ; ils étaient prêts à fondre sur leur proie.

Au loin, on voyait les collines de la rive opposée montrant alternativement les plaques sombres de leurs petits bois et les taches plus vertes de leurs parties herbeuses, avec, par-ci, par-là, les teintes brunes de la roche qui affleurait.

On entendait la locomotive haleter et gémir, et l'on sentait l'effort vainqueur qu'elle faisait pour traîner sa lourde charge.

Dans notre voiture, de jeunes Belges étaient saisis par le spectacle de ces sites sauvages. Peut-être même n'étaient-ils pas sans appréhension ; il est plus impressionnant de voyager sur le chemin de fer du Congo que de traverser les paisibles plaines fertiles de Belgique.

Nous allions arriver au point où l'impétueuse rivière Mpozo se jette dans le Congo. Vous devez vous souvenir, mon commandant, qu'il y a, au confluent de la Mpozo et du fleuve, une petite île de quelques blocs de rochers au milieu desquels poussent des arbres et des arbustes. Cet îlot est connu de tous les voyageurs, parce qu'il est le repaire de crocodiles fameux. Ils sont peut-être une dizaine qui ont élu domicile dans cette île, inaccessible aux hommes, à cause des violents tourbillons qui l'entourent.

Ils vivent là pleins de quiétude, se souciant peu des hommes et n'entendant plus les trains qui circulent avec bruit. Ils mènent une existence de paresse et passent, à se chauffer au soleil, sur le sable qui borde leur inexpugnable forteresse, tout le temps qu'ils ne donnent pas à la chasse.

Dans notre voiture, les voyageurs qui avaient déjà fait le voyage parlaient de ces crocodiles. Ils se demandaient, intéressés, s'ils se montreraient au moment du passage du train.

L'île apparut. Ils étaient là. J'en comptai sept. Mes compagnons de voyage discutaient entre eux ; les uns prétendaient que ce n'étaient que des troncs d'arbres échoués sur le sable, les autres assuraient que c'étaient bien les crocodiles. Moi, je les avais reconnus du premier coup d'œil, car nos yeux d'Africain sont plus perçants que les vôtres et plus aptes, surtout, à reconnaître les choses de la nature.

Ils dormaient au soleil, de huit heures, déjà brûlant. Ils étaient aplatis sur le sable, le ventre débordant à droite et à gauche, les pattes mollement repliées. Malgré leur tranquillité, ils n'avaient pas manqué à leur habitude prudente de se placer le bout du museau près de l'eau, de manière à pouvoir glisser dans la rivière à la moindre alerte.

Digitized by Google

Le train s'était rapproché. Les voyageurs n'avaient plus de doutes. Maintenant ils manifestaient de la curiosité, de l'indignation, de la haine surtout. Les uns menaçaient du poing les reptiles indifférents ; d'autres les couchaient en joue, un œil fermé, le bras tendu, ou se servaient de leur canne pour mieux viser.

C'est à ces inoffensives manifestations que devait se limiter leur hostilité, car il est interdit aux voyageurs d'un train de faire usage d'armes à feu.

Pendant ce temps, les noirs de la deuxième classe témoignaient d'un intérêt plus bruyant à la vue des crocodiles, mais ils étaient animés d'un sentiment différent. Ils supputaient seulement la quantité de bonne viande à proximité de laquelle ils devaient passer sans en profiter. Car, si tous les blancs nourrissent envers le crocodile une aversion féroce, les nègres n'ont pas cette animosité pour lui ; ils ne le considèrent que comme un gibier.

Le train passait à hauteur de l'îlot et entrait dans la vallée de la Mpozo. Maintenant on voyait les crocodiles tout à fait bien. Ils ne bougèrent pas, sauf un, une bête de taille moyenne, qui se dressa sur ses pattes, sans hâte, pour entrer lentement à l'eau. Trois de ceux qui restaient étaient de dimensions monstrueuses. Ceux-là étaient d'un aspect repoussant, malpropre, noirâtre ; une partie de leur peau était moussue. Deux d'entre eux avaient la gueule largement ouverte, et je reconnus avec joie que je n'avais pas perdu, en Europe, l'acuité de ma vue, car je distinguai fort bien plusieurs de ces oiseaux qui vivent en parasites du crocodile et qui se nourrissent des débris de nourriture restés entre les dents de la bête. Il y en avait une dizaine qui sautillaient gaîment et avec confiance autour et jusque dans la gueule, que les crocodiles laissaient ouverte avec intention.

... Ces oiseaux qui se nourrissent des débris de nourriture restés entre les dents des crocodiles...

Mais notre train remontait la rive gauche de la Mpozo et bientôt, à quelques centaines de mètres en amont, nous passions à l'endroit où, anciennement, la rivière était coupée par la route des caravanes, ce sentier qui, par montagnes et par vallées, reliait les points qui sont aujourd'hui Matadi et Léopoldville. C'était la route commerciale qui était employée bien, bien longtemps avant l'arrivée des blancs au Congo.

Je songeais encore à ces énormes crocodiles que je venais de voir et je me disais que, vieux comme ils étaient, car ils vivent des siècles, dit-on, et grandissent très lentement, ils avaient dû être témoins de bien des événements, et que, en remontant jusqu'ici le courant, ils avaient dû en voir passer de ces caravanes de noirs que d'autres noirs conduisaient à la côte pour y être vendus. Ils guettaient peut-être le moment où on leur faisait traverser la violente Mpozo, entassés dans une méchante pirogue trouée et ils profitaient sans doute des inévitables accidents.

... Chaque tour des grosses roues me rapprochait de mon pays natal...

Après survinrent les blancs. Le trafic des esclaves fut entravé, mais alors ce fut autre chose, et toute la population de la région dut passer le Mpozo pour porter vers l'intérieur les innombrables charges nécessaires à l'occupation européenne.

Mais je me disais qu'aujourd'hui tout cela est

Digitized by Google

oublié; les crocodiles mangeurs d'hommes ont dû retourner à leurs poissons, car personne ne traverse plus le Mpozo depuis le jour où le chemin de fer a lancé sur la rivière le magnifique pont d'acier que notre train passait à ce moment, à toute vitesse, au bruit de gaies résonnances métalliques.

Mon commandant, je me vois obligé d'interrompre ma lettre, bien malgré moi. Je suis logé à l'hôtel de Thysville, où le train, comme vous le savez, fait arrêt pour la nuit, au cours du trajet Matadi-Léopoldville. Le sous-officier européen avec lequel je partage une chambre à deux lits vient de rentrer. Il est un peu gris. Toute la soirée j'ai entendu déboucher des bouteilles, rire et chanter autour des tables de la terrasse de l'hôtel. Les chansons continuent, du reste, et je distingue la voix perçante d'une femme blanche qui domine les autres. Mon compagnon s'est couché, mais il prétend que la lumière l'empêche de dormir. Il m'appelle " sale nègre " et, assis sur son lit, une bottine dans chaque main, il jure qu'il va diriger ces projectiles contre ma bougie. Il fait ce serment alternativement sur la tête de son colonel et sur celle d'une certaine Mariette, qu'il a laissée dans un café-concert de Bruxelles. Il n'est pas méchant, mais les blancs sont violents et spontanés, ils font vite ce qu'ils ont dit, surtout lorsqu'ils ont bu. Aussi je juge plus prudent de fermer ma lettre.

Adieu, mon commandant, je vous envoie avec joie l'expression du respect que je vous dois.

L'ÉVOLUTION DE LA PRESSE BRUXELLOISE

La presse quotidienne constituant — c'est un truisme — l'instrument le plus précieux de toute propagande, l'expansionnisme se félicite du geste que, par sympathie pour lui, ont esquissé récemment des journaux de Bruxelles en consentant à participer à l'Exposition de Turin comme exposants. Ceci ne s'était jamais fait : à la chaude parole qui stimule et convainc, ces journaux ont voulu ajouter l'enseignement par l'exemple... Pour souligner ce service rendu à une cause qui lui est chère, notre Revue a pensé qu'il serait intéressant de rechercher le rôle joué dans le passé et au point de vue qui nous occupe par la presse de notre pays. M. René Feibelman a bien voulu nous prêter à cette fin le concours de son sens critique très prisé et de son esprit averti... On trouvera ci-dessous une première étude traitant des origines de la presse en Belgique...

I

On connaît peu la presse belge. Son histoire n'a jamais été écrite, alors qu'elle mériterait de l'être, soigneusement. De son côté, la bibliographie touchant les journaux de Belgique est pauvre; autant dire qu'elle n'existe pas. Et pourtant, dans un pays de liberté comme la Belgique, la presse se doit d'avoir une histoire, et, à y bien réfléchir, elle l'a, cette histoire, qui fut glorieuse souvent, et qui est intéressante toujours. Il est surprenant seulement que nul historien ne se soit trouvé pour l'écrire définitivement.

Ce rôle d'historien — je le dis tout de suite, et le lecteur le remarquera de reste — n'est point celui que j'ambitionne. Le travail qui consisterait à réunir les documents concernant l'évolution du journalisme en Belgique, à les classer, à les vérifier, à les colliger, et, après tout cela, la tâche d'écrire sur la presse l'histoire qui lui fait encore défaut, sont très différents de celle que *L'Expansion Belge* a bien voulu me demander. Il ne s'agit ici que d'un essai de monographie des principaux journaux bruxellois et d'une étude aussi résumée que possible de l'influence qu'a pu avoir le développement de la presse sur l'expansion de la Belgique. C'est tout. Je dis cela tout de suite pour ne pas décourager MM. les historiens qu'une Histoire de la Presse tenterait encore ; et loin de les vouloir décourager, je les supplie— s'ils existent — de se livrer à ce travail que je

Digitized by Google

crois nécessaire et qui serait passionnant, et dont je ne puis ici qu'indiquer faiblement les contours.

* * *

Pour bien montrer l'évolution de la presse bruxelloise, il n'est peut-être pas mauvais de jeter un coup d'œil sur le passé, sur l'origine, sur le premier journal imprimé à Bruxelles. Ce journal, c'était le *Courrier véritable des Pays-Bas*. Il s'appelait aussi, en manière de sous-titre : *Les relations fidèles de diverses lettres*. Il commença de paraître en 1649, et sous des noms variés, des directions nombreuses et des fortunes diverses, il parut presque régulièrement jusqu'en 1791, ce qui est un laps de temps plus qu'honorable pour une publication d'un genre aussi nouveau. A vrai dire, le *Courrier véritable* ne se publiait qu'une fois la semaine, et sous format petit in-4°. C'est ce qui tend à expliquer qu'il ait pu vivre si vieux...

Son créateur, son premier directeur, était un sieur Jean Mommaerts, « imprimeur des Etats du Brabant » et c'est donc à cet homme que l'on doit l'introduction en Belgique du journal, ou tout au moins du journal sous sa forme première, un peu archaïque, la gazette. Ce Mommaerts ne s'enrichit pas dans le métier d'imprimeur-journaliste, ainsi qu'il arrive souvent à ceux qui fondent des journaux; et le *Courrier*, quelque « véritable » qu'il s'intitulât, ne se lisait que faiblement, si bien que son fondateur, talonné par des difficultés financières, l'abandonna après une longue lutte Le *Courrier* eut pendant quelques années une vie troublée, aventureuse, mal définissable et ce ne fut qu'en 1741 — le 13 octobre, pour être tout à fait précis — qu'un sieur François Claudinot en prit possession, en changea le titre et l'intitula la *Gazette de Bruxelles*.

C'est sous la direction de ce Claudinot que l'on voit pour la première fois les pouvoirs publics s'immiscer ouvertement dans la publication d'un journal bruxellois ; et même, ce fut là le commencement d'une tutelle, tour à tour élastique et impérieuse selon qu'elle fut exercée par des princes amis ou ennemis de la liberté d'écrire, et qui devait durer longtemps pour le plus grand mal de la liberté et la plus grande anémie des journaux. François Claudinot avait obtenu de Sa Majesté la Reine de Hongrie et de Bohême un « octroy », ou permission d'éditer; et cet « octroy » était soumis à plusieurs conditions, dont les plus connues étaient fort douces, à savoir que l'éditeur devait envoyer régulièrement et gratuitement quelque vingt-trois exemplaires de son journal aux autorités déléguées à cet effet, à savoir : Son Altesse Sérénissime le Gouverneur Général, à M. le Fiscal, et à un certain nombre de fonctionnaires et de seigneurs, entre autres, à M. le duc d'Arenberg et à M. le comte de Lannoy.

On sait peu de chose à l'endroit de la direction de Claudinot ; et peut-être n'est-il pas très utile d'en savoir très long sur ce chapitre. Il suffira de n'ignorer point que la *Gazette de Bruxelles* passa en 1759 de ses mains à celles d'un sieur t'Serstevens qui, en manière sans doute de flatterie à l'égard des pouvoirs publics, donna à son journal le titre de *Gazette Française des Pays-Bas*. Enfin, dernier avatar : en 1789, un sieur Jean-Baptiste de Villebon, muni lui aussi d'un « octroy » en bonne et due forme de Joseph II, succéda à t'Serstevens et dirigea l'ancien *Courrier véritable* jusqu'au jour où, faute d'argent et faute de public, il dut cesser de paraître. Il avait duré 140 ans — avec des alternatives d'éclat et d'obscurité, qui feraient de l'histoire de ce seul journal, un délicieux et pittoresque « Roman Comique ».

Cependant, l'exemple des sieurs t'Serstevens et de Villebon avait été suivi. Déjà, en 1790, il y avait une dizaine de journaux à Bruxelles. Et, chose étrange, la liberté d'écrire était à cette époque presque absolue, alors qu'elle devait, quelques années plus tard, être violemment supprimée — au nom de la Liberté! — par le Directoire. Dans l'*Esprit des Gazettes*, dans

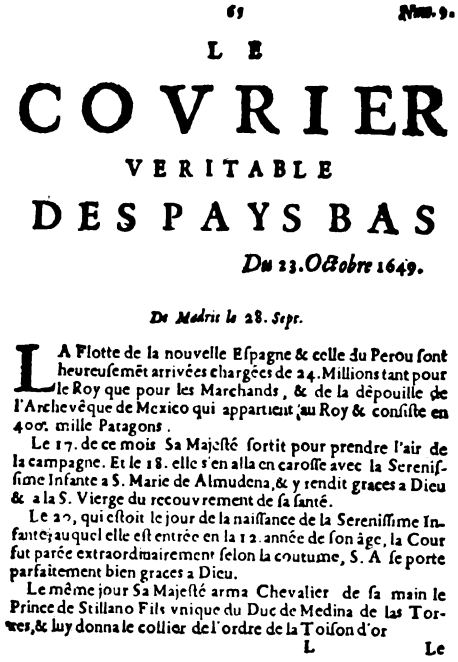

61 Num. 9.

LE

COVRIER

VERITABLE

DES PAYS BAS

Du 23. Octobre 1649.

De Madrit le 28. Sept.

LA Flotte de la nouvelle Espagne & celle du Perou sont heureusemẽt arrivées chargées de 24. Millions tant pour le Roy que pour les Marchands, & de la dépouille de l'Archevêque de Mexico qui appartient au Roy & consiste en 400. mille Patagons.

Le 17. de ce mois Sa Majesté sortit pour prendre l'air de la campagne. Et le 18. elle s'en alla en carosse avec la Serenissime Infante a S. Marie de Almudena, & y rendit graces a Dieu & a la S. Vierge du recouvrement de sa santé.

Le 20, qui estoit le jour de la naissance de la Serenissime Infante; auquel elle est entrée en la 12. année de son âge, la Cour fut parée extraordinairement selon la coutume, S. A se porte parfaitement bien graces a Dieu.

Le même jour Sa Majesté arma Chevalier de sa main le Prince de Stillano Fils vnique du Duc de Medina de las Torres, & luy donna le collier de l'ordre de la Toison d'or

L Le

Le Courier Véritable des Pays Bas, premier journal imprimé à Bruxelles, commença de paraître en 1649 et, sous des noms variés, parut presque régulièrement jusqu'en 1791.

(*Cliché de M. A. Verbouwe, photographe à Jette.*)

Digitized by Google

l'*Impartial Bruxellois* (organe français et flamand) et dans l'*Impartial Européen*, on note un ton parfaitement libre. On parle de toutes choses, ou presque. Et l'on dispute ouvertement et même assez vertement sur les questions du jour... C'est que les ministres libéraux, tels que Cobenzl, Mercy, Kaunitz, ou même les princes philosophes, tels que Léopold II ou Joseph II n'avaient pas peur de la presse; ils l'aimaient, l'encourageaient, ne soupçonnant et ne redoutant point de la voir jamais émettre et défendre des idées subversives. A cette époque-là, d'ailleurs, la chronique quotidienne de la Ville et de la Cour était la mince pâture qui suffisait aux curiosités des lecteurs des feuilles publiques : les gazetiers le savaient et cuisinaient leur journal de façon à leur plaire, et sans nul autre souci. Vint le Directoire, et sa domination brutale, et sa « liberté ».

Aussi, dès 1797 trois journaux importants, connus et indépendants, furent supprimés sur son ordre. La police des journaux fut confiée à des préfets, faiseurs de zèle et souvent ignares et, par là, la presse était, en fait, « sous l'inspection et la surveillance de la police », — le maire de Bruxelles devant veiller à ce que les journaux restassent « dans les bornes nécessaires de la modération et de l'honnêteté ». On verra que ces bornes étaient étroites. Défense, en effet, était faite de traiter de matières religieuses; défense, mêmement, d'annoncer les actes de l'administration, avant que cela fût opportun (l'opportunité et le soin d'en fixer la date étaient laissés à la discrétion du maire de Bruxelles). Ce n'est pas fini. Défense de parler d'arrestations et de toutes autres mesures prises par la police. Défense d'insérer un article sur Bruxelles. Défense, enfin, de parler des mouvements des ports, et — comble! — « de parler de n'importe quelle autorité sans autorisation formelle » (1).

Tel était le régime de liberté instauré par le Directoire et confirmé par l'Empire dans la presse bruxelloise, et l'on se demande avec une curiosité un peu inquiète de quelle matière les journaux pouvaient encore être composés. Eh bien si grande était déjà en ce moment la force d'expansion de la presse, que sous le Directoire comme sous l'Empire, Bruxelles vit se fonder des gazettes importantes, telles que le *Compila-*

NUMÉRO 5.

LA FEUILLE SANS TITRE.

Du Mercredi 5 Février 1777. De la Lune le 28.

La grande abondance de Souſcripteurs nous met dans le cas de fermer la Souſcription ; au dernier de ce mois l'on ne pourra plus ſoüſcrire , & l'on paiera chaque Feuille 1 ſols 6 den. L'on n'avoit d'abord promis cette Feuille qu'in-8vo. ; mais nous nous aſſujettiſſons au format in-4to. *; s'il augmente nos frais , auſſi nous procure-t-il les moyens de prouver à nos Souſcripteurs notre zele & notre reconnoiſſance.*

BELLES-LETTRES.

La Quinzaine Angloise a Paris, ou l'Art de s'y ruiner en peu de tems. Ouvrage poſthume du Docteur *Stearne*, traduit de l'Anglois, par un Obſervateur. A Londres, & ſe trouve à Paris, chez les Marchands de Nouveautés, *in*-12. de 284 pag.

CE petit Roman eſt un tableau fidele de tous les dangers auxquels ſont expoſés les étrangers nouvellement débarqués dans cette Capitale. Un jeune Lord raconte l'hiſtoire de ſon premier voyage. Il arrive à Paris avec un bon carroſſe, deux valets Anglois, un valet-de-chambre Provençal & douze mille liv. ſterl. dans ſon porte-feuille. Un de ces hommes qui déshonorent la profeſſion de Médecin, s'empare de lui dès le premier moment, gagne ſa confiance en flattant ſes paſſions, & lui procure les plus dangereuſes connoiſſances; dès la ſeconde journée, le Lord acheve à grand frais la conquête d'une Nymphe lyrique qui, par différentes ruſes, fait de grandes brêches au porte-feuille. Le lendemain il trouve ſa maîtreſſe entre les bras d'un prétendu créancier qu'il avoit ſatisfait. La honte de cette aventure s'efface en peu de tems; il fait au jeu des pertes conſidérables, c'eſt-à-dire, qu'il eſſuie des eſcroqueries d'un nouveau genre; il perd auſſi de gros paris à une courſe de chevaux. L'honnête Docteur le mene enſuite chez la Courtiſanne la plus à la mode. Auſſi vain que paſſionné, il ſe croit préféré, fait des préſens, perd au jeu les derniers débris de ſon porte-feuille & reçoit ſon congé. Le jour ſuivant, il s'apperçoit des fruits douloureux de ſes premieres amours. Il avoit contracté des dettes; le Docteur l'abandonne : on le conduit au Fort-l'Evêque, où il paſſe une nuit affreuſe, au milieu des regrets & des remords. Des avances de ſon Banquier le retirent de cet indigne ſéjour, & dès la quinzieme journée il quitte Paris avec précipitation, & n'a de véritable repos qu'en arrivant à Douvres.

On devroit mettre cet agréable Ro-

E

La Feuille sans Titre, premier journal quotidien ayant paru dans notre pays.

(*Exemplaire du Musée de la Presse.*)

(1) Ces différentes interdictions, dont le caractère, odieux souvent, et ridicule toujours, est bien fait pour nous surprendre, ne furent pas décrétées en une fois. Les premières datent du début du Directoire, la dernière, la plus rigoureuse, des premiers jours de l'Empire. Ainsi, les deux régimes, tout autant l'un que l'autre, ont voulu « museler » la presse et toujours au nom de la liberté, bien entendu.

Digitized by Google

teur, l'*Oracle*, la *Petite Porte* et un premier *Journal de Bruxelles*, sans rapport avec celui que nous connaissons aujourd'hui Mais sous ce régime de terreur intellectuelle, le métier de journaliste était périlleux et beaucoup de nos confrères furent molestés, interdits, voire emprisonnés pour avoir, non pas défendu des idées subversives — on les eût guillotinés, pour le moins, — mais pour avoir « annoncé un acte administratif sans autorisation formelle ».

Ce ne fut qu'après 1815, après Waterloo et la chute de Napoléon que le nouveau gouvernement hollandais traita les journaux avec moins de sévérité.

La liberté de la presse fut même reconnue en principe. Mais des vexations de tous genres continuèrent à l'égard des « folliculaires » : c'est ainsi que pour obtenir l'autorisation de publier un journal, l'autorité exigeait que l'éditeur pût justifier de 300 souscripteurs !

Néanmoins, les journaux continuaient de paraître et notamment l'important *Journal de la Belgique*, auquel collaborait le baron de Stassart, et la *Gazette Générale des Pays-Bas*.

Vers 1825, on ne recrutait les journalistes que parmi les réfugiés français ou les émissaires du gouvernement hollandais. Et ils étaient au nombre de soixante-dix, les journaux bruxellois parmi lesquels il y avait principalement des hebdomadaires, des organes professionnels ou humoristiques, mais qui, justifiant de 300 souscripteurs, avaient le droit au titre de journal.

Vint la tourmente de 1830. Dans quelle mesure la presse bruxelloise travailla-t-elle à amener l'explosion finale, la révolution et, par ricochet, la création d'une Belgique indépendante? C'est ce qu'il ne m'appartient point, dans les limites un peu étroites de ce travail, de rechercher La parole, ici encore, est aux historiens Mais il faut signaler — et cela entre bien dans le cadre de cet essai — qu'avant 1830 on note dans

BRUXELLES, LUNDI (N° 30.)

L'INDEPENDANT,

JOURNAL POLITIQUE, PHILOSOPHIQUE ET LITTÉRAIRE

LIBERTÉ, ORDRE PUBLIC.

ACTES DU GOUVERNEMENT.

RAPPORTS — AVIS OFFICIELS

Extrait de jugement publié conformément à l'art 118 du Code civil.

Le tribunal de première instance, séant à Anvers, par jugement en date du 21 janvier dernier, rendu à la requête du sieur Jean-François Van de Venne, plombier en cette ville, a ordonné une enquête pour constater l'absence de *Pierre Joseph Antoine Van de Venne*, frère du requérant, domicilié en dernier lieu à Anvers, et incorporé dans les armées françaises en 1803, époque depuis laquelle il n'a plus donné de ses nouvelles

Bruxelles, le 3 mars 1831. Pour extrait conforme

Le secrétaire général du ministère de la justice. E. Dumon

L'INDÉPENDANT.

EXTÉRIEUR.

TURQUIE

CONSTANTINOPLE, 6 *février*

La Porte paraît s'occuper exclusivement des événements de l'occident et du nord de l'Europe. Elle recueille avec soin toutes les nouvelles qui traitent de la révolution polonaise; elle a enjoint à tous les étrangers de communiquer au reis-effendi les lettres qu'ils reçoivent, et de l'instruire de tout ce qui parvient à leur connaissance sur les événements politiques. Afin de ne pas être trompée, et pour que des communications importantes ne lui échappent pas, elle a établi un tribunal particulier qui ne s'occupe absolument que des étrangers, c'est une espèce d'inquisition qui a pour but d'instruire le gouvernement des mouvements qui pourraient lui être dangereux, afin qu'il prenne ses mesures en conséquence, car, depuis la révolution française, on voit partout des émissaires qui prêchent la revolte.

On s'agite partout pour troubler la tranquillité publique et soulever le peuple, dirige dit-on, par quelques Anglais, dont on suit les traces. Sir R. Gordon ne paraît pas vouloir protéger ses compatriotes qui seraient pris en flagrant délit, et le comte Guillemino observe la plus grande réserve; de sorte que ses compatriotes ne pourraient compter sur lui, s'ils abusaient de la protection dont ils jouissent dans l'empire, pour bouleverser ou mettre le gouvernement en danger. L'influence de l'ambassadeur russe est encore considérable. Depuis la dernière campagne, la Porte a une grande considération pour la Russie et son souverain; mais elle cherche aussi à se faire bien venir de ses sujets chrétiens; elle observe à leur égard un système de modération pour acquérir par degrés l'influence morale que la Russie exerçait exclusivement sur eux. On travaille beaucoup à l'arsenal de la marine. On continue avec zèle l'organisation de l'armée de terre.

POLOGNE.

VARSOVIE, 24 *février*

(Correspondance particulière.)

Le premier combat qui s'est déjà livré retentira en Europe; on est à la veille d'une bataille puisque sous les murs de Varsovie, mais sur la rive droite. Si l'ennemi livre ou accepte la bataille dans cette situation, je parierais trois contre un que les résultats en seront des plus funestes aux Russes.

Ni vous ni moi, nous n'avons vu en France une pareille fureur de sang ennemi: jamais pareille confiance, pareil feu; ils se sont juré de prendre tous les canons, et vous voyez que la capture de onze pièces ne leur a coûté que quinze morts et seize blessés. On n'y croira pas, mais cent rapports le confirment

Je crois fermement que les Polonais vont étonner l'ombre de leur maître, mort à Ste-Hélène.

La *Gazette officielle* publie sur les opérations militaires ce qui suit : « Les 21 et 22, il n'y a pas eu d'hostilités sur la rive gauche de la Vistule. Le premier jour, seulement, les Russes en sont venus aux mains; ensuite les Russes ont arboré un drapeau blanc, en signe qu'ils désiraient envoyer un parlementaire, de notre côté, il leur a été répondu par un signal semblable, par suite duquel un officier est arrivé à notre avant garde, il a déclaré qu'il était envoyé par le général Witt qui voulait s'entretenir avec le général polonais qui commandait sur ce point. C'était le général Kruckowiecki. Le généralissime avant donné son consentement le général Kruckowiecki accompagné de quelques officiers, se rendit à une entrevue avec le général Witt. Elle se termina par la demande que firent les Russes de quelques heures de suspension d'armes pour enterrer leurs morts, ce qui leur fut accordé. Pendant cette suspension d'armes, il régnait dans nos lignes la plus grande tranquillité, et nos avant postes passaient en sûreté devant ceux de l'ennemi. Le 23, il y eut encore suspension d'armes; cependant, comme les deux armées se sont rapprochées plus près, on attend chaque instant de nouveaux événements. On craint, dans la capitale, que les Russes n'aient voulu nous amuser, jusqu'à ce qu'ils se fussent retranchés, en faisant des abattis dans la forêt et qu'ils eussent remplacé leurs munitions consommées, reçu des vivres frais et des renforts. Cependant, on croit aussi que s'ils s'enfoncent dans nos bois, dont les marais dégeleront sous peu, ils pourraient bien périr tous. En attendant, notre camp s'appuie sur la Vistule et les fortifications de Praga, de sorte que la capitale peut le occuper sans interruption. Dans le combat du 20, notre artillerie a fait beaucoup de mal aux Russes. Deux généraux russes sont blessés et plusieurs canons démontés. Le major polonais Marmorewski, gravement blessé, est haut prisonnier par les Russes.

ALLEMAGNE.

HAMBOURG, 19 *février*

(*Correspondance particulière du* GLOBE.)

Dans le Holstein tout est assez tranquille, au moins en apparence; cependant la classe bourgeoise est toujours dans une fermentation que les notables s'efforcent d'étouffer, mais la noblesse de Danemark et de Holstein a depuis long-temps perdu tout son crédit et même la plupart de ses prérogatives.

On écrit encore pour et contre la séparation. On espérait, que le jour de sa fête, le roi octroierait à ses sujets une constitution depuis long-temps promise, mais tout s'est borné à un renouvellement de promesses pour ses sujets de Danemark. En attendant les droits d'entrée sur le vin, le sucre, le café, ont subi une réduction. On avait calculé que, grâce à l'activité de la contrebande, la somme des droits intacquittés en fraude était, par rapport aux marchandises soumises au tarif de la douane, dans la proportion de 3 à 1 environ de 30 p 100. Il a été également constaté que, dans certaines communes, les habitans sont accablés d'impôts tellement exorbitans, que leur travail, si pénible qu'il soit, suffit à peine pour en acquitter le montant, aussi un grand nombre de terres riches et fertiles restent-elles en friche, faute de bras et de culture. Le grand agitateur du Holstein, M Lornsen, est encore en prison dans la forteresse de Rendsbourg. On ne saurait se figurer l'étonnement stupide dont cet homme généreux est l'objet pendant la promenade qu'il fait chaque jour dans l'enceinte de la prison, il est soumis à une rigoureuse surveillance. Il a nommément obtenu la permission de se défendre devant le roi lui même. Ce prince a, dit-on, congédié son premier ministre, coupable de l'avoir abusé sur la misère du pays.

Les étudians de l'université de Kiel sont divisés en deux partis, les *chaîtistes* (serviles) et *germanes* (libéraux) mais ce dernier parti est, comme partout, en majorité. Une division pareille existe encore entre les *pietistes* et les *mystiques*. Ceux-ci traitent leurs adversaires d'hérétiques, prêchent la croisade contre eux et certaines cochantes s'ils pouvaient les faire monter sur le bûcher, et, à défaut du fagot, que malheureusement n'est plus d'usage, ils les condamnent au feu de l'enfer. Voici deux traits de ces prêcheurs mystiques. Un, prêchant dans l'un des nos faubourgs, soutenait publiquement, du haut de sa chaire, que l'argent gagné le dimanche était plus damnable que l'argent volé. Un autre, à Brême, refusa de prêcher dans son église parce qu'elle avait été ornée de guirlandes par les paroissiens, pour fêter le jubilé d'une secte réformée. A Hadersleben une révolte éclata à propos des moustaches d'un garçon tailleur auquel un lieutenant, trompé par l'apparence, avait rendu les honneurs militaires, on se moqua du lieutenant, les rues de fait suivirent bientôt les insultes, et plusieurs hommes furent tués ou blessés, par suite une ordonnance supprima les moustaches bourgeoises.

Le contingent danois (3,000 hommes) est prêt à marcher aussi que celui des villes anséatiques. A Lubeck le tirage des jeunes conscrits a causé quelque turbulence, et l'intervention des bourgeois mercenaires a, comme d'usage, gâté le mal le sang a coulé.

A Hambourg un nouveau règlement permet d'augmenter le nombre des citoyens armés, et oblige tous les étrangers qui ont deux ans de résidence à servir. Les clefs de la citadelle de Hanovre, aujourd'hui rompues, seront, dit-on, serrées en pains ou en fers des martyrs de la liberté. Aussi regarde-t-on maintenant avec respect et reconnaissance ceux qui ont subi une peine même légère.

Des insurrections éclatent partout, excepté en Saxe, où probablement l'ancien état des choses se consolide

En Hanovre, lors de l'entrée du gouvernement westphalien, on se soulagait par à payer les bons dont beaucoup d'habitans étaient possesseurs, à peine les rumeurs avaient elles commencé, que les propriétaires de bons furent convoqués et payés jusqu'au dernier sou

Lorsque le clément duc de Cambridge eût la quelques exposés des plaintes, il versa, dit-on O mon Dieu, quelles plaintes ! et on n'a fait croire, on m'a toujours dit que le peuple était heureux et content ! C'est vraiment l'œuvre des nobles, ces seuls qui dévorent la substance du peuple

Les soldats hanoriens, entraînés par les paroles de Gottingue sont avant tire un coup de fusil, se moquaient beaucoup des bourgeois qui s'étaient laissé intimider par la menace d'un assaut, disant que jamais un soldat hanoriens ne tirerait sur ses compatriotes, les officiers nobles étaient naturellement d'un autre avis Toutefois le contingent hanoriens destiné pour Luxembourg a refusé de marcher.

On croit que l'armée hanoriennne est destinée à apaiser les troubles d'Irlande. Un aubergiste de Hamburg, plein de malice, après avoir appris l'assaut innocent de Gottingue, écrivit sur sa carte à manger « Tête de bœuf farcie de Gottingue à la sauce anglaise. » L'électeur de Cassel est tout colère pour avoir pas réussi à mystifier ses sujets, il en est presque malade, et garde la chambre. En Mecklembourg le grand-duc est désolé par sa nombreuse noblesse d'essuyer les sous de ses sujets, qui réclament des institutions. Même en Prusse, quoiqu'en disent les journaux prussiens, la fermentation est dans les esprits, malgré les prétentions mensonges de ses libéralistes qui voulent nier que rien n'est plus dangereux que l'imitation de la conduite des Français Cependant le cœur des Prussiens bat pour les généreux Français et leur cause.

Le duc Guillaume de Brunswick est vraiment un duc-citoyen. C'est par ses propres yeux qu'il veut voir. Souvent il se déguise en chasseur pour visiter ses pauvres sujets. Ses sujets le détestaient comme un père, et attendent avec impatience son avènement au trône. Ses sages institutions le rendent digne de le régner. Par lui la presse est libre. Il disait dernièrement « Qu'ils écrivent comme ils voudront, [illegible] pour moi, [illegible] je prouverai de tout

Un garçon forblanter, fanatique convertit, tenta de poignarder un curé protestant, parce qu'il lui avait défendu de faire des prosélytes On instruit l'affaire, et l'on a découvert qu'il existe à Osnabruck un foyer jésuitique où l'on a forgé le coup qui frappa le curé. — Le temps est beau comme au printemps, mais la cherté des comestibles accable le pauvre — L'Elbe dégèle depuis quelques jours, et les divertissemens du patinage et des courses en traîneaux ont dû cesser — Nos armateurs ont, cette année, éprouvé beaucoup de pertes par suite des naufrages Point de grande banqueroute — Les pirates d'Alger ont disparu par l'entremise de la généreuse France, mais les habitans de nos côtes se disposent à jouer leur rôle. Le vaisseau danois l'Union, ayant échoué en décembre dernier, fut traité en bonne prise le capitaine et les gens de l'équipage furent maltraités, et leur vie même fut menacée. Les autorités, surtout hanoriennes, n'ont encore agi qu'avec lenteur pour venir les pirates C'est à ce point que les autorités sont lâches

Les juifs veulent obtenir leur entière emancipation Leur généreux défenseur, un jeune docteur en droit, le jeune M G. Riesler, a lancé un recit contre leurs oppresseurs, mais d'ici à long-temps ils n'obtiendront pas justice

Des lettres particulières apportent l'étonnante nouvelle que le Rothschild de Londres se trouvait dans le plus grand embarras. C'est un second Ouvrard

M de Potter se trouve dans notre ville.

Une secte, espèce d'anabaptistes, s'est fondée en Mecklembourg, et fait de nombreux prosélytes

PRUSSE.

BERLIN, 1er *mars*.

La *Gazette de Silésie*, du 25 février, annonce que l'île gauche de l'armée russe, sous les ordres du général Kreutz, a passé la Vistule et occupé Rodom.

D'après la *Gazette de Konigsberg*, la seconde colonne de la garde impériale se concentre à Kaunn, sous les ordres du grand-duc Michel

ITALIE.

La gazette officielle de Turin parle fort peu des événemens de l'Italie centrale; elle fait cependant mention de plusieurs décrets du dictateur et des consuls du Modenais.

Le dictateur a convoqué pour le 22 une assemblée de tous les habitans de la ville de Modène et de la province, pour conclure l'alliance tant désirée entre Reggio et Modène.

Par un autre décret le dictateur ordonne de célébrer dans tout le Modenais l'heureux changement et la délivrance d'Italie par des actions de grâces.

Le consul commandant en chef la force armée a publié une ordonnance pour l'organisation d'un corps de 16,000 hommes qui seront payés, et ceux qui se présenteront comme volontaires recevront une gratification de 20 livres italiennes.

Enfin, le 16, on a ordonné de mobiliser une partie de la garde civique, et tous les jeunes gens se sont offerts d'en faire partie volontairement.

La même gazette fait mention de l'organisation de la

JOURNAL DU SOIR AVEC LA DATE DU LENDEMAIN.

117

L'Indépendant. En 1832, *L'Indépendant* avait 606 abonnés; en 1842, ce même journal en comptait 1,418, ce qui pour l'époque constitue un progrès rapide. *(Exemplaire du Musée de la Presse.)*

Digitized by Google

la presse bruxelloise comme l'éclosion et, peu après, la floraison d'un sentiment *national*, remplaçant l'esprit de clocher. Les journalistes étaient de leur ville, voire de leur quartier; le nouvel esprit de régénération et d'indépendance soufflant sur le pays changea leur mentalité, ou plus exactement la compléta. Gazetiers bruxellois, anversois, louvanistes, gantois, devinrent, sous la pression de la conscience populaire, des gazetiers belges. Et c'est dans ce sentiment nouveau que des talents s'essayèrent et se mûrirent.

Une campagne de presse, anti-hollandaise, violente, terrible, commence, où libéraux et catholiques s'unissent vigoureusement et d'un seul cœur. Alors, dans la bataille, que chacun sent décisive comme chacun la sait nécessaire, des journalistes se révèlent, véhéments, audacieux, superbes, tels que De Brouckere, Ducpétiaux, Pierre Claes, Nothomb, Van de Weyer, Jottrand, Devaux, qui rivalisent dans la lutte des idées, d'entrain, de talent, de savoir. Et il arrive ceci, que cette campagne, alimentée par tant de talents jeunes et véhéments, aboutit. La révolution éclate, et peu après la Belgique indépendante est née. Du même coup, et dans une même apothéose, la presse belge, vraiment belge de race, de sang, d'aspirations et de tendances, est créée. Et c'est de 1830 que commence, en somme, l'histoire du journalisme bruxellois, dont on vient de voir, dans une esquisse abrégée et sans doute incomplète, la timide aurore.

DIMANCHE 25 DECEMBRE. (NUMERO.) ANNÉE 1836

La BOMBE paraît le jeudi et le dimanche de chaque semaine.

On s'abonne à tous les bureaux de la poste aux lettres, en Belgique et à l'étranger;

Et en outre : à Bruxelles, au bureau du journal, rue des Douze Apôtres, n° 13. — à Gand, chez Dujardin, Hb., à Liége, chez Leduc, à Anvers, chez Mad. Praet, et Van Moll; à Mons, chez Leroux et Hoypin; à Bruges, chez Demoor; à Namur, chez Roffaen; à Charleroy, chez Lalieu; à Louvain, chez Kuyshoven et Marneff-Vannes

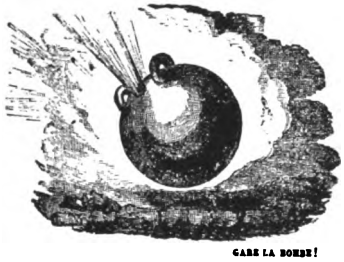

GARE LA BOMBE!

Le prix de l'abonnement par trimestre, est, pour Bruxelles. 7 fr
Pour les provinces, franc de port. 7 50
Les annonces se paient 30 centimes la ligne.
Les lettres, réclamations et envois de toute espèce doivent être adressés franc de port, au bureau de la Bombe, rue des Douze Apôtres, n° 13.
Il sera rendu compte des publications littéraires et artistiques, dont les éditeurs auront fait remettre deux exemplaires au bureau du journal

LA BOMBE,

JOURNAL DE LA POLICE; DE LA LISTE CIVILE ET DU CLERGÉ

. . . . . Bah!!!
V. Hugo.

AVIS AU PUBLIC

Au 1er janvier, paraîtra le premier numéro de l'abonnement régulier, qui ne sera plus distribué, ou expédié qu'à ceux qui, avant cette époque, en auront fait la demande. On s'abonne, aux conditions indiquées dans les avis qui accompagnent, ci-dessus, la vignette du journal, et en s'adressant, dans les provinces, à l'un où l'autre des bureaux de poste ou des libraires correspondans, et à Bruxelles, au bureau rue des Douze Apôtres, n° 13, où l'on peut se procurer gratis les trois NUMEROS-SPECIMEN *que ont paru sous les dates des 15, 18 et 25 décembre courant*

SOMMAIRE

Théâtre. — Aspect de la chambre. — La fabrique de Saints à Louvain. — La gamelle républicaine. — Le vieux magot; Fable. — Éclats. — Le fidèle courtisan. — Le ventru qui n'est pas gastronome. — Annonce.

THÉATRE.

DÉPART DE Mlle BERTHAULD. — RICARD AUTEUR. — CHUTE D'UN COMEDIEN.

Le départ de Mlle Berthauld, doit être une leçon de réserve pour les artistes qui ne renferment pas leur talent dans les limites de leur organisation dramatique et musicale. Il y a des rôles où, avec le temps, elle fut devenue type : ironique et passionnée tout à la fois, comme une italienne et une française, qui rendait mieux les émotions et la finesse de Rosine? Dominant les difficultés de la vocalisation, maîtresse du trille, de la gamme chromatique, dans la musique à traits, sa voix faible, mais fluide, formait comme des cristallisations de notes. elle chantait avec un rare talent ce même rôle de Rosine, que nous avons entendu, si souvent, par la voix la plus syrène du théâtre italien, Mme Fodor

Ne forçons point notre talent
Nous ne ferions rien avec grâce

a dit La Fontaine Mlle Berthault forçait son talent. Trop spirituelle peut-être pour avoir de la dignité, et d'ailleurs, n'ayant pas assez de tenue et d'étendue dans l'organe, pour le grand opéra, elle y échouait complètement; aussi, quoiqu'elle eût l'oreille juste, avait-elle parfois la voix fausse, parce qu'elle s'exagérait le diapason et le volume de cette voix si métallique et si impressionnante. Au reste, on ne lui a jamais tenu compte de ses qualités, rien n'étant si facile que de s'apercevoir de ses défauts.

Il y a quelques jours, un de nos artistes s'est fait connaître comme écrivain. Une charge intitulée Robinson a valu à son auteur, M. Ricard, un succès de gaîté. Il est difficile de dire ce que cette pièce renferme de neuf et de vieux, le vieux en étant rajeuni, et le neuf en étant usé. L'incident qui sert de fil à coudre toutes les situations de la pièce, n'a ni vraisemblance ni invention; mais ces situations mettent dans toute leur saillie d'individualité le talent de Baron et d'Alphonse. Baron construit un caractère, à l'aide d'une simple phrase très insignifiante, qui revient dans son rôle avec la symétrie d'un refrain; et ce caractère est vraiment une création. Alphonse a peut-être été frappé de la définition qu'on lui a donnée de son talent, et il veut encore ajouter à sa gloire en devenant quelque chose de plus qu'une figurine de Dantan en action; car s'il ne s'arrête pas dans le genre de caricature fantastique qu'il s'est créé, il finira par ne plus représenter l'espèce humaine, et par tomber dans l'imitation de l'orang-outang ou d'un autre dérivé de la figure de l'homme.

Avec ces élémens, la pièce de M. Ricard fait beaucoup rire. Nous avons remarqué, dans cet essai dramatique, que M. Ricard possède la coupe du couplet, qu'il compose sa plaisanterie avec des mots bizarres, dont les synonimes n'ont rien de gai; que son dialogue ressemble trop à de l'esprit de diligence ou de table d'hôte; et que généralement sa plume n'est pas un pinceau : il ne nous paraît aucunement observateur. En somme, l'auteur de cette pièce peut valoir plus, ou ne valoir qu'autant qu'elle, de sorte qu'on ne peut pas dire que M. Ricard soit un homme d'esprit, à cause de son vaudeville, ni qu'il ne soit pas un homme d'esprit, malgré son vaudeville.

— Un artiste étranger, M. Boone, a débuté, l'autre jour, à la

La Bombe. Il y avait, en 1830, six grands journaux dans le Brabant. En 1843, il y en avait cinquante et un. Nous avons cru intéressant de reproduire les quatre pages du journal *La Bombe* dont on remarquera le sous-titre amusant.

II

Pendant les premières années de la Belgique indépendante, le journalisme fut florissant à Bruxelles. Et cela s'explique. On sortait d'une ère de soumission, de contrainte, à quoi la révolution avait mis fin, et les gazetiers, déjà nombreux avant 1830, virent le nombre des « confrères » décupler, dès que la liberté de la presse fut assurée. D'autres circonstances devaient encore aider au développement de l'industrie du journal : la vie politique du jeune royaume avait pris une ampleur extrême et suscitait un intérêt primordial, comme font toutes les manifestations d'une nation née d'hier; la

Digitized by Google

publicité introduite dans la gestion des affaires provinciales et communales, et enfin une sorte d'allégresse, générale en Belgique, jaillie du fait de la grande victoire remportée et du sentiment de la tâche immense à accomplir, — tout cela devait favoriser la multiplication des journaux, — et la favorisa, en effet. Il y avait, en 1830, 6 grands journaux dans le Brabant. En 1843, il y en avait 51 dont 27 politiques, 10 artistiques, ou se disant tels, et 14 purement commerciaux. Mais il ne faut pas croire qu'il ne s'agit là que de journaux importants. A côté de quelques rares feuilles quotidiennes, organes autorisés de partis politiques — telles que l'*Indépendant* (1831), le *Mémorial belge* (1832), le *Libéral* (1832), l'*Union belge* (1831) et le *Moniteur belge* (1831) —, il y a, comprises dans le chiffre donné ci-dessus, des feuilles comme le *Petit homme gris*, «feuille officielle des théâtres», le *Knout*, le *Narcisse*, le *Fashionable*, la *Bombe*, « journal de la police, de la liste civile et du clergé», *Vert-Vert*, et d'autres, d'un intérêt certain encore, mais d'un tour plus frivole. En tout cas, il y a, déjà à ce moment, une presse belge, et qui combat, et qui discute, et qui défend des idées. C'est ce qu'il faut retenir.

Pour se faire une idée exacte du degré de développement de la presse bruxelloise de 1830 à 1850, il faut renvoyer le chercheur aux registres du Timbre —, car, on le sait, dès le 9 vendémiaire An VI, et pendant une trentaine d'années, tous les journaux belges furent soumis à un impôt, qui se chiffrait au moyen d'un timbre. L'import de cet impôt variait selon le format du journal. Les feuilles à grand format payaient jusqu'à 4 centimes par feuille et, le développement de la presse aidant, le trésor encaissait par cet impôt des sommes rondelettes.

C'est ainsi que l'on peut établir qu'en 1841, par exemple, 4,463,626 feuilles timbrées furent vendues aux journaux et qu'en 1842 ce chiffre fut porté à plus de 5 millions — pour le seul Brabant. Cet impôt n'avait qu'un inconvénient; il rendait le journal cher — et ainsi paralysait la diffusion vraiment populaire des journaux. Mais on ne s'occupait point de ces considérations, en l'An VI... D'ailleurs, malgré le timbre

Chapelle, il a joué dans une pièce très mal écrite, et appartenant à un répertoire dont on ne veut plus Son débit lourd et emphatique, le grotesque de sa pantomime, dans un rôle qui exige de la noblesse et du pathétique simple, l'ont fait impitoyablement siffler. Il y avait une cabale pour; mais l'opinion du public éclairé a imposé silence aux claqueurs. Les loges et le parquet l'ont emporté sur les gens du *Paradis*

ASPECT DE LA CHAMBRE.

La salle dont tout le pays connait la forme élégante, mais un peu salon, renferme, en guise de tribune, un comptoir en acajou, avec des moulures en or, tout à fait dans le genre marchande-de-modes, et du milieu duquel, à la non-satisfaction des yeux, au lieu d'une jolie fille de comptoir, on voit s'élever, sur un buste massif, le crâne nu et la physionomie monacale de M. le président.

La voix nazillarde de M. le président semble avertir les spectateurs que les capucins ont des représentans à la chambre. A sa gauche, vous apperceverez un bataillons de petits objets en papier, assez semblables à ces joujoux d'enfans sortant de la fabrique de Nuremberg. Dans ce moment même, les mains de M. Raikem pétrissent un de ces objets : ce sont de petits chevaux en papier (historique) que le chef de l'auguste assemblée passe tout le temps de la séance à façonner. Un coup de coude de M. le secrétaire, assis à ses côtés, le tire de ce travail absorbant, pour l'avertir qu'un des membres a fini son discours; mais M. le président est tellement loin de la discussion qu'il accorde la parole à l'orateur qui vient de parler. De temps en temps néanmoins, il laisse là les petits chevaux de papier, c'est quand il faut prévenir la réplique d'un orateur de l'opposition, en mettant la question aux voix.

Pour donner une idée de la conduite de ces discussions, aux étrangers qui n'ont vu présider que M. Dupin, il suffira de dire que M. Raikem est devenu *extatique*, à la suite d'un grand mal de tête de plusieurs mois; et qu'aujourd'hui, il a la certitude qu'il voit, au milieu de la nuit, la personne même de la Vierge, tout aussi distinctement qu'il voit des sots à la chambre.

Les séances commencent après la digestion du déjeuner, à une heure, et finissent au moment où le pot-au-feu prendrait un goût de brûlé, à quatre heures.

Les principaux rôles de la chambre se divisent en trois catégories, les doctrinaires politiques et ecclésiastiques, les ministériels et l'opposition. Puis viennent les figurans, ce qu'on appelle le ventre qui sont là pour approuver les ministres, faire du bruit avec les pieds ou la voix, pendant les discours de l'opposition, et pour avertir le président, par un signe du doigt dans la bouche, qu'il est quatre heures.

Les doctrinaires politiques, école primaire de MM. Guizot et Royer Collard, au nombre de quatre, représentent les *Précieux Ridicules* de l'époque. Leur éloquence est un cicéronisme-jocrisse, dans le genre des *Précieuses* de Molière; ils ont importé l'hôtel *Rambouillet* dans la politique. Une certaine habitude de la phrase, et la bonne fortune d'avoir su, six ans avant leurs collègues, ce qui se disait alors, depuis un an, en France, contre l'anarchie, leur a prêté un air de supériorité; opinion qu'ils ont confirmée, chez les autres, pour l'importance qu'ils s'accordent : car ils s'appellent entre eux la Pléiade oratoire. En effet, ce sont des hommes, ainsi que l'aurait dit Camille Desmoulins, qui portent avec respect leur tête sur les épaules, comme un Saint-Sacrement.

L'application de ce galimathias à la religion, a formé dans la chambre un parti doctrinaire-catholique. Le chef de ce parti qui vit, comme le précédent, sur deux ou trois idées creuses et écornées, est M. Deschamps, écolier emphatique qui croit que Lamennais vole sa prose et Lamartine ses vers; cerveau exalté par le mysticisme, et pour qui l'on redoute, chaque année, la pousse et la chûte des feuilles.

Les orateurs ministériels n'ont proprement aucun système ce sont des estomachs qui parlent, et qui regardant le ministre des finances comme le tourne broche de tous les régimes, sont toujours de l'opinion du ministre des finances.

Quant aux figurans de ce parti, ils sont encore plus nuls. Le ventre de la chambre n'a une bouche que pour dîner à la cour : il ne parle jamais, excepté M. Eloy de Burdine, le plus grand orateur de l'assemblée, quand il se tient debout, car le petit M. Nothomb à l'air d'être seulement une de ses jambes.

Nous aurons le loisir de parler, en nous occupant de quelques portraits, du parti de l'opposition dont M. Julien est l'expression la plus logique, lui qui ricane toujours

LA FABRIQUE DE SAINTS,

A LOUVAIN.

Eh bien! signor Baretta, comment vont les affaires?

— Va male, signor, on ne voit presque pas d'acetteur; s'ai pourtant de zolies soses, riguardez mes imazes de sainteté; la voue ne coûte rien.

— Mais qu'est ce à dire, monsieur le malin, voila une Ste-Cécile qui ressemble à madame Cavalant; un St-Ambroise qui ressemble à Ellevion. Tiens, tiens; et tous ces autres bienheureux qui sont de ma connaissance. Ah farceur! vous n'avez fait que changer les noms : gare la *Bombe*; on en rira.

— Ah signor! se me sette à vos pieds, ne mi perdes pas; se souis oun pauvre père de famille qui vit de sa pitite indoustrie.

— Alors, contez-moi tout cela, ou je fais un article contre vous.

— Eh! bien, se vous dirai toute l'affaire, si vous me promettez de garder lou silence; vous saures donc qué s'avais poublié one galerie de nos grands hommes modernes; mais se n'en vendais pas di tout; zé pensé que si tout cela était des saints, la Belgique catholique sé zetterait dessus, alors zé gratté les noms et sansé mon Panthéon en Paradis.

Zé fait de monsieur de Mérode oun St-Zille;
De monsieur Raikem, oun St-Bruno;
De M. d'Hoart, oun St-Hubert;
De M. de Theux, oun St-Ignace;
De M. Lebeau, oun St Maur;
De M. de Roo, oun St-Simplice
De M Heptia, oun St-Longin;
De M. Legrelle, oun St Silvestre;
De M. Devaux, oun St-Basile;
De M. Zoude, oun St-Loup,
De M. Zulien, oun St-Hilaire;
Et de M. Ernst, oun Zudas;
Zai sansé M. Eloi en St-Nicodème;
M. Lesenne, en St-Laurent;
M. Donny, en St-Fiacre;
M. Nothomb, en Saint-Bonaventure;

La Bombe (2e page).

Digitized by Google

partout en Belgique, on constate une augmentation sensible, un développement constant de la presse. Et cela se voit encore à la progression du nombre d'abonnés. En 1832, l'*Indépendant* avait 606 abonnés, en 1842 ce même journal en comptait 1,418 — ce qui, pour l'époque, constitue un progrès rapide... Autres temps, autres mœurs, évidemment... Et pour en finir avec les chiffres, voici encore celui-ci : En 1830, pour trois grands journaux quotidiens : le *Journal de la Belgique*, le *Belge* et le *Courrier Belge*, on comptait 6,920 abonnés. En 1842, il y a onze journaux bruxellois, et ils en ont ensemble près de 11,000. Ces chiffres, pour l'époque, sont impressionnants.

Mais c'est vers 1835 que la presse bruxelloise, dégagée des hésitations inséparables des débuts, commence à avoir de l'importance, et notamment au point de vue politique. Pour la presse libérale, il faut citer le *Mémorial belge* (1831), qui ne parut que pendant un an et qui, après ce laps, opéra sa fusion avec l'*Indépendant*. Il faut citer encore l'*Indépendant* lui-même qui, en 1831, succéda, pendant quelque temps, à l'*Union Belge* en qualité de journal officiel. En 1832, le *Moniteur belge* ayant été définitivement fondé, l'*Indépendant* fut racheté par les propriétaires du *Mémorial* et jusqu'en 1843, les deux journaux fusionnés, parurent sous le titre de l'*Indépendant*. La création de l'*Indépendance Belge* — par M. Faure — ne date en réalité que du 30 juin 1843. J'y reviendrai... Voici un autre journal « bleu » de cette époque, et qui eut une vie agitée : c'est le *Libéral*, dont le rédacteur en chef était M. Campan et qui parut de 1832 à 1836. En 1834, notamment, il publia des articles injurieux pour le régiment des guides. Des soldats de ce régiment allèrent saccager la maison et les presses de l'éditeur, et, poursuivis devant le tribunal de Mons, les auteurs de cet acte de vengeance furent acquittés ! On considéra, sans doute, que c'était là un « crime passionnel ». Déjà !...

Enfin, toujours dans la presse libérale, notons l'*Observateur*, qui parut en 1835, perdit beaucoup d'argent et périt d'inanition vers 1869, l'*Etoile Belge* qui date de 1849, la *Chronique* de 1868, la *Gazette* de 1871, l'*Echo du Parlement*,

---

M. C. Rodenbach, en St-Côme;
M. Van Hoebroeck, en St-Luc;
M. de Renesse, en St-Rufe;
M. Lardinois, en St-Boniface;
M. Ramackers, en St-Crépin;
M. Quarré, en St-Grégoire;
M. Dumortier, en St-Sabbat;
M. de Smet, en St-Nicaise;
M. Coghen, en St Richard;
M. Meeus, en St-Venant;
Et de tous les autres j'ai fait des Sts Innocents ou des martyrs, comme vi voyez.

Toutes nos dévotes sont en extase devant MM. Vergauwen, Deschamps et Henri de Brouckere; et nos jeunes abbés adorent, Mlle Sontag et Mme Malibran.

Ne vaut-il pas mieux de jolies figoures, que ces vilaines grimaces des saints d'autrefois, qui m'étaient pas plus ressemblans d'ailleurs que les miens?

Ce sacré-cœur qué vi voyez, c'était ounne plance d'anatomie; s'ai mis des épées à la place des épingles, qui soutenaient la peau dou ventre; s'evais aussi ounne plance dou congrès de Vienne; s'en ai fait ounne Ste-cène; vi voyes autour de la table, les douze-apôtres; il y a lou Talleyrand qui fait lou treizième. Enfin, il faut bien oun peu d'industrie pour écouler son ancien fond de magazin; mais ze vous en prie, mon bon monsieur, ne dites rien; car ze perdrais la pratique de MM de l'évêché, qui m'assettent tant de Zenny Colon, de Varin, de Taglioni et d'autres jolies actrices de Paris, pour orner leur oratoire, en guise de Ste-Catherine, de Ste-Geneviève, de Ste-Cunegonde, etc. Avec ce mouvoir-en-pis, ze va faire un joli tezou; et si s'ozais, ze ferais oun [illegible] avec ou gros pruttommelle, que vi voyes là-haut; c'est lou monsignor de Malines tout craché, quand il a mis ses habits de carnaval.

LA

GAMELLE RÉPUBLICAINE.

JEAN-JEAN.

V'la l'farceur de brigadier qu'a mangé hier la ratatouille constitutionnelle; à présent que nous tenons la marmite populaire, chacun aura sa part égale.

LE BRIGADIER.

Mon ami Jean, vous prêchez là la loi agraire; vous devriez savoir pourtant que tous les pousse-cailloux n'ont pas le même appétit, et que les portions doivent être différentes.

JEAN-JEAN.

J'veux dire que nous serons tous égaux devant la gamelle, et que chacun sera susceptible d'attrapper un bon morceau; ça dépendra de l'agilité du citoillien.

LE BRIGADIER.

C'est bon, ça, mais tu ne vois pas qu'on se battra pendant tout le dîner, et qu'il y en aura qui voudront prendre plus souvent que son tour

JEAN-JEAN.

Ah dam! c'est vrai ça; mais y a un moillien; nous allons nommer un président qu'aura le droit de tapper sur les doigts à celui qui prendra trop souvent.

LE BRIGADIER.

C'est ça! et il ne mangera pas lui, n'est-ce pas, pour le plaisir de faire la pôlice.

JEAN-JEAN.

On li mettra sa part à part; mais i n'aura pas comme les autres fois la gamelle entre ses jambes.

LE BRIGADIER.

Ça va, ça; mais il y a deux parties: ceux de la fourchette et je suis à leur tête, et ceux de la cuiller que Cromart fait avec : qui nommera le président?

JEAN-JEAN.

Donc y faudra voir; on s'disputera; ça ne peut pas manquer, mais on ne s'battra pas : la place n'en vaut guère la peine. On li f'ra une liste civile de presque rien du tout; g'nia qu'à aller aux voix tout d'suite, nous verrons.

(*Le scrutin.*)

Le brigadier, le fourrier, le brigadier, le fourrier, le fourrier, le fourrier....

JEAN-JEAN.

C'est la cuiller qui l'emportera..

LE BRIGADIER.

N'influences pas les votes, et laisses faire.

(*Le scrutin.*)

Le fourrier, le brigadier, le brigadier, le brigadier, le brigadier · enfonce la cuiller, c'est la fourchette qui l'emporte ; vive la fourchette !

A présent que je suis président, généreux citoilliens, j'vous fais mon compliment d'avoir fait triompher la fourchette; car la torie de cuiller était arriérée, et bonne tout au plus pour manger la soupe à l'oignon; mais aujourd'hui que la civilisation et la boucherie ont fait des progrès incontestables, la cuiller n'était plus dans nos mœurs. Il n'y a rien de tel que la fourchette pour manger les bons morceaux, et vivement encore; la fourchette est à la fois une arme offensive et défensive, et je me flatte de savoir la manier, comme vous allez voir. Ainsi donc, vive la fourchette! et rangeons nous autour de la gamelle républicaine. (Ils mangent.)

JEAN-JEAN (recevant un coup sur les doigts.)

Ah! président, vous m'aves piqué.

CROMART.

Ah! ça, président, vous qu'aves votre part à part, vous ne devez plus prendre à la gamelle.

JEAN-JEAN.

Il abuse de son pouvoir, comme les autres fois; mais, patience: dans trois quart-d'heure, il n'y sera plus; ça me console.

LE BRIGADIER.

En attendant, vous n'aves rien à dire; vous m'aves fait une trop petite part; j'ai la grande fourchette en main, on n'est pas pour des prunes.

JEAN-JEAN (se lève de table.)

Ouf, c'est fini! V'là un gouvernement qu'est encore pas trop bon; mais il vaut pourtant un peu mieux que les autres, puis qu'au moins, chacun peut mettre la main à la gamelle : mais c'est pas encore ça.

LE VIEUX MAGOT.

FABLE.

A genoux, vil bétail, criait un vieux magot (1)
Perché sur le sommet d'un chêne;
Je suis l'envoyé du Très-Haut;
A genoux, ou craignez ma haine :
Et le troupeau de s'accroupir,
De l'encenser, de le bénir;

(1) Singe de la grande espèce.

La Bombe (3e page).

Digitized by Google

la *Réforme* (1884) et le *Peuple* (1885). Du côté de la presse catholique, les renseignements sont un peu plus complets. En 1830, M. Adolphe Bayet fit paraître l'*Emancipation* qui, en 1843, passa à MM. Briavoinne frères, lesquels publiaient déjà le *Globe*, le *Commerce*, le *Courrier Belge*, l'*Eclair* et qui publièrent peu après l'*Echo de Bruxelles*. Ce commencement de trust ne dura que jusqu'en 1851, lorsque M. B. Dumortier fonda la *Société pour le développement de la presse conservatrice et nationale*, qui engloba tous ces journaux, sauf l'*Echo*.

La situation de ces journaux ne fut pas brillante tout d'abord, et le déficit fut considérable pendant les premières années. Ce fut J.-B. Coomans qui sauva la situation. Coomans était un journaliste hors ligne; il avait débuté au *Journal des Flandres* et avait collaboré avec éclat au *Courrier d'Anvers*. Il tira la presse catholique de Bruxelles de la situation malheureuse où elle se trouvait enlisée, et dirigea l'*Emancipation* jusqu'en 1859, date à laquelle M. Paul Nève, directeur du *Journal de Bruxelles* (fondé sous le titre de *Courrier de la Meuse*, à Liége en 1820 et transplanté à Bruxelles en 1841) racheta cette feuille que Coomans avait imposée. M. Nève avait donc acquis à son tour une sorte de monopole, de trust, des journaux catholiques de Bruxelles, et cela dura jusqu'en 1859, lorsque le baron de Haulleville reprit l'*Universel*, qu'un Français — dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, et qui finit d'ailleurs en prison — venait de fonder. Dès lors ce fut entre l'*Universel* et le *Journal de Bruxelles*, ou plus exactement, entre de Haulleville et Nève, une guerre acharnée. La partie fut perdue par ce dernier, mais elle fut perdue avec beaucoup de grâce et de courage. Nève démissionna en 1863 — le 2 décembre! — et de Haulleville prit sa place. Voilà l'origine du *Journal de Bruxelles* actuel.

Dans la presse de droite il faut citer encore la fondation du *Courrier de Bruxelles* (1861), du *Patriote* (1883).

Car une bête,
Est toujours prête,
A tendre humblement le cou,
Au joug du premier filou,
Qui sait abriter sa personne,
Sous la barette ou la couronne.
Le mode est indifférent;
Se cacher est l'important

Un rat à l'œil perçant, à la dent aiguisée,
Essaya d'éclairer cette foule abusée;
Attendez, lui dit-il, je vais dans un instant,
Vous montrer de tout près ce monarque insolent.
Attaquant aussitôt la dernière racine,
Du trône improvisé de cet usurpateur,
Il le ramène à terre; il fallait voir sa mine.
Quand chaque spectateur,
En le flairant des pieds jusqu'à la tête
Ne reconnut en lui qu'une puante bête

Peuple, si tu pouvais flairer,
Tel sot qui prétend t'éclairer,
Ou tel et tel qui t'administre
Tu rougirais souvent de trouver un magot,
Caché sous l'habit d'un ministre,
Ou la soutane d'un cagot.

ÉCLATS.

L'impôt sur le timbre que voulait abolir M. Gendebien, est un impôt sur l'intelligence. La majorité l'a maintenu, parce qu'elle est bien sûre de n'être jamais imposée pour cet article.

— La chambre a refusé de diminuer le timbre sur les journaux, par crainte de voir diminuer les ressources du budget. Il y avait, outre la proposition de M. Seron, un bon moyen de parer à cet inconvénient : c'était de frapper tout nos financiers d'un *timbre sec*, nos sénateurs d'un *timbre de dimension*, le clergé d'un *timbre noir*, les gens d'esprit de la cour d'un *timbre extraordinaire*, MM. Eloy et Heptia, Nothomb et Deschamps, d'un *timbre proportionnel*, et tous ensemble d'un *timbre collectif*.

— M. V..R..... montrait à un amateur un nouveau poème de sa façon. — Je serais, dit-il, d'autant plus flatté d'avoir votre avis sur cet ouvrage, que j'ai dans ce moment-ci d'autres fers au feu. — Mon cher, répondit l'autre, après avoir parcouru quelques pages, mettez vos vers où sont vos fers.

— *Méphistophélès* revendique M. Dugniolle, et quelques autres personnages que nous lui avions empruntés. Nous les renvoyons volontiers tous au diable.

— M. de Robiano vient de faire arrêter un paysan qui traversait les allées de son jardin : le paysan déclara que son curé lui avait recommandé de marcher dans le chemin du seigneur

— En fesant des fouilles dans le haut de la ville, on y a découvert les débris fossilisés d'une ancienne académie, le public est admis à la voir tous les ans une fois.

— M. Quetelet vient d'annoncer, en séance publique de l'académie, que sans les moyens de communiquer la pensée (la parole), il n'y aurait point de science ni de civilisation. Profonde découverte!

— Il avertit l'Europe qu'il a reçu, plusieurs lettres, dont une du baron Ladoucette, une du marquis Fortia, une de l'imprimeur Raynouard, et même une du philantrope Julien, de Paris; savez-vous que c'est bien honorable pour l'académie de Bruxelles d'être reconnue par toutes ces grandes puissances?

— Il a dit aussi que les savans barbares n'étaient pas plus bêtes que ceux de l'académie.

— La république de St-Marin vient de reconnaître l'académie et la Belgique, et elle lui a envoyé un commis-voyageur.

— L'académie est comme le *Courrier Belge*, qui vient d'être reconnu par la feuille d'annonce d'Audenaerde; il ne faut pas négliger les petits profits.

— Il paraît que les vers à soie de M. Dugniolle filent un mauvaiscoton.

— Le *Belge* dit que nous ne l'écraserons pas : le *Belge* est déjà tellement plat, que c'est en effet impossible.

— Un distillateur ayant mis en fermentation un gros tas de n^os du *Belge*, n'a pas pu en tirer une goutte d'esprit.

— Si le *Moniteur* est *official*, on peut du moins dire que son orthographe ne l'est guère : voir, pour s'en convaincre, les dernières lignes de la réponse de M. d'Huart à M. Gendebien dans le n° de vendredi dernier; à moins toutefois que les sténographes n'aient reçu ordre d'autographier.

— M. de Mérode a voté contre le budget, parce qu'il n'était pas assez lourd. Quelle fureur de vouloir tout créer à son image!

— M. de Theux a pris le rôle de St.-Nicodème, en se chargeant de porter la croix du Christ. Puisse-t-il bientôt arriver à Golgotha.

— M. Dugniolle a pris les vers à soie en aversion, après avoir long-temps rampé de conserve avec eux; il a reporté toute sa sympathie sur les solipèdes: aussi ne voit-on que baudets autour de lui.

— Au Pérou, il n'est permis qu'aux nobles d'étudier; en Belgique, c'est tout le contraire, à ce qu'il paraît.

— On disait à David le peintre: vous étiez jeune et fougueux à la révolution, je pense bien que si c'était à recommencer..... Oh! oui, répond David, si c'était à recommencer, j'en ferais bien d'autres.

— Au moment où la houille est fort chère, M. Bénoni vient de trouver le moyen de se procurer à bon marché un *bon appartement chaud* pendant tout l'hiver. Voici la recette qu'il nous a chargé de rendre publique :

Prenez une statue du 1er consul;
Casses lui un bras;
Et vous aures un *Bonaparte-manchot*.

LE FIDÈLE COURTISAN.

L'air ennuyé de certain personnage
Intriguait un joyeux Français.
— Qu'a-t-il? Et quels soucis rentrognent son visage?
— C'est que D', mon cher, ne le quitte jamais.

LE VENTRU QUI N'EST PAS GASTRONOME.

On demandait quel est le membre
Le moins friand de notre chambre,
Un mauvais plaisant répondit :
De Smet, qui, sans dégoût, mange tout ce qu'il dit

ANNONCES.

Aux deux Gants Rouges.

La ve HERMANS, Montagne de la Cour, n° 15, a l'honneur d'informer qu'elle vient de recevoir un grand choix d'objets pour étrennes.

IMPRIMERIE DE B. DEPASSE,
RUE DES BOUSE APÔTRES.

La Bombe (4e page).

Vinrent ensuite les journaux populaires à bon marché : Les *Nouvelles du Jour* qui disparut

Digitized by Google

en 1891, le *Nieuws van den Dag* (1885), le premier journal qui se vendit à 2 centimes, le *Laatste Nieuws* (1888), le *National* (1891) et l'*Echo du Peuple* (1891), le *Soir*, qui parut dès 1887, le *Petit Bleu* (1894), le *Petit Belge* (1895) et le *XXe Siècle* (1895). Enfin d'autres journaux sont nés en ces dernières années, tels la *Dernière Heure*, un journal radical qui assigne à la chronique des sports une place en rapport avec l'importance que cette question prend dans la vie actuelle, et le *Matin de Bruxelles*, qui tenta vainement d'implanter en Belgique la « grande information » des journaux français et anglais, et qui mourut de l'ambition extrême. alors inopportune, de cette curieuse tentative.

Nous voici à peu près à jour. Mais nous ne donnons ici qu'une sèche nomenclature des journaux passés et présents. Dans un prochain article nous étudierons le développement de ceux des principaux journaux bruxellois qui sont encore vivants, et bien vivants, je vous assure. Nous n'avons aujourd'hui que tenté d'évoquer un passé trop peu connu...

(*A suivre.*) RENÉ FEIBELMAN.

L'ACTUALITÉ

Ce qui se dit, ce qui se fait.

LA VIE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

Les Beaux-Arts à l'Exposition de Charleroi :

Les Arts Anciens du Hainaut. — Le Salon d'Art Moderne

Les livres nouveaux : *Modeste Automne*, par Marguerite Baulu (Paris, A. Leclercq, éditeur). — ***Au fond des yeux*, par Jean de Bère** (Paris, Librairie Académique Perrin).

Ouverte au milieu du pays le plus industriel, spécialement consacrée à la métallurgie et à la mine, l'Exposition de Charleroi, particulièrement intéressante pour les techniciens et pour les spécialistes de l'économie sociale, paraissait devoir sacrifier l'obligatoire section des Beaux-Arts que comprennent toutes les expositions et sans doute en eût-il été ainsi si M. Jul. Destrée, député de Charleroi et l'un de nos amateurs d'art les plus fins et les plus érudits, n'avait mis sa gloire à donner à cette section le plus d'éclat et d'élégance possible. Il l'a préparée de longue date, a su choisir avec discernement ses colloborateurs parmi lesquels il faut citer M. Robert Sand, secrétaire général de la section, se ménager des patronages précieux et tant dans la section d'art moderne que dans la section « des arts anciens du Hainaut » il est arrivé à constituer avec des ressources restreintes un ensemble vraiment intéressant.

Jean Gaspar. — *Le Baiser.*

Pour apprécier à sa valeur cette Exposition de Charleroi, il faut d'abord se mettre dans l'esprit qu'il ne s'agit pas là d'un simple groupement arbitraire, mais d'une démonstration. Par cette exposition, les organisateurs ont voulu montrer qu'il existe dans l'histoire de l'art une école wallonne indépendante de l'école flamande, dans le brillant rayonnement de laquelle elle a été absorbée jusqu'ici. Patinir, Roger de la Pasture, dont on traduisit le nom en Vander Weyden, Simon Mar-

Digitized by Google

mion, Henri Bles de Bouvignes, Mabuse, sont des wallons, nés dans l'ancien comté de Hainaut ou dans le pays de la Meuse, parlant le français ou le wallon, et de la gloire de qui, on a injustement enrichi l'école flamande. N'ont-ils pas des traits communs, un style qui leur est propre?

C'est ce que l'Exposition de Charleroi devait tenter de montrer A la vérité, pour que cette démonstration fût péremptoire, il eût fallu grouper les grandes œuvres de ces maîtres Il eût fallu exposer de Roger Vander Weyden, le fameux triptyque du Musée de Berlin, le rétable de l'Escurial, ou du moins le très beau tableau d'Anvers On ne pouvait espérer le prêt du Musée de Berlin ou de l'Escurial.

Mais le Musée d'Anvers aurait pu montrer plus de bonne volonté. On a dû se contenter de deux charmants petits tableaux du Musée de Bruxelles, d'un très beau portrait appartenant à M. Ch -L. Cardon, de quelques panneaux intéressants, mais secondaires, appartenant au Musée de Tournai, à MM. Quinet et Houtart.

Cependant, grâce à des photographies heureusement choisies, grâce à une adroite mise en œuvre des éléments dont on disposait, on a pu montrer qu'il semble y avoir une certaine unité de culture entre tous ces artistes wallons, depuis le vieil orfèvre Hugo d'Oignies, dont on expose quelques pièces admirables, jusqu'au début du XIXe siècle en passant par Du Breucq, un admirable sculpteur montois du XVIe siècle trop peu connu, et par le liégeois Delcour, un des meilleurs élèves de Bernin.

Anna Boch. — *Le Quai à Malines*

N'allons pas trop loin pourtant, comme dit très justement M. Gustave Van Zype dans son intéressante étude *De Lucidel à Navez :* « Il ne faut pas songer à introduire dans l'histoire glorieuse de l'art des Provinces belges une division rigoureuse, il ne faut pas parler de la peinture « flamande » et de la peinture « wallonne »; et si l'expression « école flamande » est impropre, est injuste parce qu'elle semble oublier, méconnaître, la large part fournie par les artistes hennuyers à notre patrimoine d'art, il est pourtant naturel que l'on ait confondu, en un enssmble prestigieux, les œuvres de la Flandre et celles du Hainaut, car il n'y a point entre elles les différences essentielles qui distinguent de l'art flamand, l'art mosan.

» Certes, les peintres du Hainaut méritent qu'on les étudie avec attention, avec respect, avec passion, qu'on leur rende un hommage éclatant. Ils le méritent parce qu'ils ont donné à l'école des Pays-Bas beaucoup d'œuvres admirables, parce que plusieurs d'entre eux sont parmi les plus grands maîtres de ce que l'on appelle l'école flamande, et ont exercé sur elle des influences décisives. Et cela s'explique aisément : Hennuyers, Flamands et Brabançons sont soumis directement à la répercussion des mêmes événements historiques. Ils ont, en même temps, les mêmes relations avec les Bourguignons et les Provençaux et avec les ateliers de Paris ; ils travaillent côte à côte dans les ateliers de Maubeuge, de Valenciennes, de Tournai, de Bruges, de Gand, de Bruxelles, de Middelbourg ; ils ont les mêmes maîtres qui sont tantôt des Flamands, tantôt des Hennuyers; en même temps ils prennent contact avec l'art de l'Italie. »

On ne peut mieux dire. J'irai même plus loin, du moins en ce qui concerne les primitifs. Je ne vois de différence essentielle entre aucun peintre de l'Europe occidentale du XVe siècle ; tous ont le même idéal, le même style, qu'ils naissent en Bourgogne, en Touraine, à Avignon, à Paris, à Cologne, en Flandre ou dans le Hainaut. Tout au plus remarque-t-on entre eux certaines nuances. Seulement, il convient d'ajouter que dans cette grande école occidentale les artistes nés dans les Pays-Bas et dans ces provinces du Nord de la France, qui se rattachaient jadis au Pays-Bas, jouent un rôle prépondérant. Les critiques d'autrefois, abusés par l'ancienne terminologie qui désignait par le mot « Flandres » toutes les provinces des anciens Pays-Bas espagnols, les ont tous appellés flamands ; l'Exposition de Charleroi, à la suite de quelques critiques modernes mieux informés, montre que plusieurs d'entre eux étaient Wallons et se différenciaient des Flamands par autant de nuances que les Flamands des peintres de l'île de France.

M Van Zype a raison ; ce sont les Mosans qui accusent les nuances les plus précises. Aussi bien les

Digitized by Google

deux maîtres les plus caractéristiques de l'art mosan, Bles de Bouvignes et Patinir, sont relativement mieux représentés à l'Exposition de Charleroi que Roger de la Pasture. Certe on ne trouve au Salon des « Arts anciens du Hainaut » aucun des grands Bles fameux. Mais ceux qu'on a pu réunir donnent une idée suffisamment nette de ces paysages charmants et chimériques où le rêve et la fantaisie se mêlent si agréablement à la naïveté réaliste.

De Patinir aussi on a pu nous montrer quelques panneaux exquis. Tous ne sont pas d'une authenticité absolue ; mais s'il n'est pas certain qu'ils soient de la main même du maître, — on est si rarement certain quand il s'agit de tableaux du XVe siècle —, ils appartiennent assurément à son école, même à son atelier. Ils nous permettent d'apprécier cette interprétation délicieusement imaginative du paysage mosan qui fait l'intérêt considérable de Patinir.

Il suffit, après avoir contemplé les *Bles* et les *Patinir* de regarder les toiles d'Auguste Donnay pour constater qu'au travers des différences d'époque et d'école, une interprétation du paysage subsiste, qui est proprement mosane.

Par contre, on se demande ce qu'a de spécialement wallon Jean de Maubeuge, dit Mabuse, authentique et hennuyer pourtant. Grâce au Musée de Bruxelles et à M. Ch.-E.-L. Cardon, il est représenté à Charleroi, par quelques très bonnes toiles. Le *Gentilhomme à l'Œillet*, le *Gentilhomme aux Belles Mains* (collection Cardon) sont des portraits de premier ordre. On admirera de même d'excellents panneaux prêtés par MM. Lescarts, bourgmestre de Mons, comte d'Auxy de Launois (Mons), Peltzer de Clermont (Verviers), par Mme Schmidt (Le Rœulx).

C'est un maître mystérieux que ce Mabuse. Ses œuvres authentiques sont rares, mais on croit pouvoir lui attribuer une quantité de charmants tableaux d'un style

Auguste Oleffe. — *Portrait de ma mère.*

franco-flamand, exécutés dans les dernières années du XVe et dans les premières années du XVIe siècles. Peut-être faut-il lui attribuer les délicieux tableaux de genre que, faute de mieux l'on donne au peintre « des figures de femmes à mi-corps ». Certains mêmes attribuent quelques-unes des œuvres où l'on met son nom à Janet Clouet, et les érudits sont encore loin d'avoir résolu le problème. Toujours est-il que les œuvres groupées sous le nom de Mabuse sont d'un art précieux et charmant, mais plutôt franco-flamand que wallon.

Ce qu'il y a peut-être de plus intéressant à l'Exposition de Charleroi, c'est la révélation de Lucidel. Lucidel est un peintre très peu connu, sauf de quelques spécialistes. On l'appelle alternativement dans les documents Nicolas Neufchâtel ou Colyn van Nieuwcasteel, ou Cola di Novo Castello, ou Lucidel. Né à Mons en 1527, Lucidel a travaillé en Flandre, en Italie et surtout en Allemagne, se promenant dans toutes les cours seigneuriales où il y avait des portraits à faire C'est un admirable portraitiste, qui peut presque se comparer à Moro. Son dessin serré, son style austère ont souvent

Joachim Patinir. — *La Chasse de saint Hubert.* (Collection Houtart, à Monceau-s/Sambre.)

Digitized by Google

fait attribuer ses œuvres à un maître allemand du XVIe siècle, mais, à les examiner de plus près, on constate qu'elles ont une grâce et un charme tout français ou tout wallons. L'Exposition de Charleroi a, de Lucidel, trois œuvres de premier ordre, deux portraits appartenant au Musée de Budapest et un portrait de vieille femme à M. Cardon. Du Maître de Flémalle on n'a pu obtenir le fameux triptyque de Mérode. On a dû se contenter du Christ mort dans les bras de son père, du Musée de Louvain, et d'une jolie petite vierge à Mme Reboux (Roubaix).

Quelques peintres secondaires comme Lambert Lombard, Gérard Douffet, Walthère Damry, Michel Bouillon, Rénier et Gérard de Lairesse, Nicolas Lafabrique, Léonard de France et Piat Sauvage sont représentés pour mémoire.

* * *

Si au XVe et au XVIe siècle les artistes wallons se rattachent plutôt à l'école flamande, lui apportant d'ailleurs l'appoint d'un certain idéalisme qui leur est propre, au XVIIIe, les peintres nés dans l'ancienne wallonie appartiennent à l'école française. Nés à Valenciennes, dans l'ancien comté de Hainaut, gardant de leur pays l'amour d'un certain type de femme, Watteau et Pater sont pourtant des peintres très purement français. Ils se sont formés à Paris, dans l'atmosphère galante et parée de la Régence, leur grâce voluptueuse et spirituelle est toute française et d'abord leur annexion à une exposition belge semble un peu hardie. Nous ne nous en plaindrons pas pourtant, car cette annexion nous vaut le plaisir de contempler, dans une très jolie salle, les charmants Watteau du duc d'Arenberg et un exquis Pater du Musée de Valenciennes. Aussi bien la présence de Watteau et de Pater à l'Exposition des Arts anciens du Hainaut, à côté de Lucidel et de Roger de la Pasture, ne montre-t-elle pas que l'art du Hainaut est proprement un art intermédiaire entre l'art flamand et l'art français, un équilibre, un art de frontière : il n'est souvent rien de plus savoureux.

Au XIXe siècle, l'art wallon et l'art flamand se confondent définitivement. Navez, élève de David, est certes très français d'inspiration et de méthode. Mais si Boulanger, Baron, Debois, doivent beaucoup à Rousseau, à Daubignies, aux maitres de Fontainebleau, ils sont également redevables de quelques-unes de leurs qualités essentielles aux grands maîtres flamands dont ils virent les œuvres à Bruxelles et dont ils apprirent l'admiration dans les ateliers bruxellois. André Hennebicq, aussi, de même que Gallait, appartiennent bien plus au romantisme belge, dérivé du romantisme français, qu'à une quelconque école wallonne. Parmi les échanges continuels qui se font aujourd'hui entre toutes les grandes écoles, il eût été inouï qu'une originalité régionale se maintînt d'une façon vraiment tranchée. L'originalité wallonne s'est maintenue pourtant dans une certaine mesure. Je dirai même que dans ces derniers temps elle s'est accentuée : il y a certainement dans l'art d'un Donnay un accent wallon qui n'appartient qu'à lui. D'autre part, il est fort curieux de constater que, dans le blanc et noir et dans la sculpture, les Wallons triomphent sans conteste. Constantin Meunier, l'inventeur d'une beauté plastique nouvelle — il y a à Charleroi un très bel ensemble de ses œuvres — est d'origine wallonne. On retrouverait, dans les admirables figures de Rousseau, quelque chose de la grâce nerveuse de Du Brœucq et de Del Cour, mais enrichie de pensées, d'inquiétude et d'émotion, car cette fois c'est le moderne qui est supérieur aux anciens.

François Maréchal. — *Les Quais : l'Epave.*

Wallon aussi, et foncièrement wallon, l'art si fin et si précis d'un François Maréchal, d'un Rassenfosse, d'un Auguste Danse, et de toute l'école de Danse Mmes Louise Danse, Elisabeth Wesmael, Victor Dieu, Duriau). Peut-être pourrait-on chercher là quelques éléments d'une psychologie de la race.

Il était impossible dans la section d'art moderne de faire une exposition exclusivement wallonne. Parmi les contemporains la division eût été vraiment trop arbitraire, mais pour conserver au salon un certain caractère régional, on a invité quelques artistes wallons à qui on a donné une place importante. Ce sont Mlle Anna Boch, paysagiste de valeur, dont l'œuvre lumineuse et colorée n'a pas toujours été mise à son rang, M. Léon Frédéric, le puissant évocateur de l'Ardenne, dont le coloris rude manque souvent d'harmonie, mais dont il faut admirer le dessin serré et précis, le style élevé et vigoureux autant que la noble conscience, Auguste Donnay, le poète rêveur et délicat des paysages de l'Ourthe, Xavier Mellery et Pierre Paulus, ce jeune peintre dont j'ai

Digitized by Google

parlé dans un de mes précédents articles de *L'Expansion Belge* et qui, dans l'évocation du rude et tragique pays industriel a trouvé, à force de sincérité, à renouveler la vision imposée à tant d'artistes par le grand Meunier. En dehors de ces compartiments spéciaux le salon est un salon belge ordinaire, où se retrouvent tous les peintres connus de notre école. Seulement, c'est un salon qui a beaucoup de tenue et où le jury a su se montrer assez sévère pour écarter les toiles trop médiocres. Ce n'est pas à dire qu'il n'y en ait pas dans le nombre. Comment n'y en aurait-il pas ? Mais l'ensemble a de l'allure, une atmosphère d'élégance qu'on trouve trop rarement à nos expositions. Je ne l'examinerai pas en détail. J'y retrouve les mêmes noms qu'au Salon de Printemps. Je signalerai pourtant parmi les envois les plus remarquables les brillantes et savoureuses natures-mortes de Georges Lemmen, les paysages de Charles Houben, les marines de Marcette et de Lucien Jottrand, le brillant et savoureux portrait de G.-M. Stevens, les exquis paysages de Fernand Khnopff, et surtout un admirable portrait de vieille dame de Oleffe. Jamais ce peintre, qui est parmi les mieux doués, les plus intéressants de l'époque et de l'école, n'a été plus intense et plus émouvant.

En son ensemble, voilà donc une exposition qui soulève de passionnants problèmes : problèmes esthétiques et historiques. Quand bien même les délicats n'y trouveraient pas toute satisfaction, il y a là les éléments d'un succès légitime, et rien ne montre mieux ce que peut l'effort individuel, le dévouement d'un homme et sa volonté patiente de suivre le plan qu'il s'est fixé.

* * *

Avec les vacances, l'activité littéraire se ralentit quelque peu. Il est entendu que durant les mois d'été les libraires chôment, et que les écrivains méditent. Pourtant, ces jours derniers ont vu paraître deux livres intéressants et qu'on peut recommander à l'attention de ceux qui, s'en allant aux champs ou au bord de la mer, trouveront le loisir de lire un peu. A ceux qui aiment à se bercer au son des jolies phrases, à méditer sur des pensées ingénieuses et subtiles, je recommanderai *Au fond des yeux*, par Jean de Bère. « M. Jean de Bère, dit, M. Edouard Schuré, dans la préface qu'il a écrite pour son livre, est un jeune poète belge. Il appartient à ce pays flamand où se dessinent depuis une trentaine d'années les noms de Camille Lemonnier, de Verhaeren, de Maeterlinck, etc. Le génie flamand se distingue dans les arts et dans les lettres par un curieux mélange de sensualisme savoureux et de mysticisme intime. La seconde tendance apparaît seule jusqu'à présent chez Jean de Bère et s'allie à un idéalisme particulièrement élevé, sincère et pur. » A la vérité, cet idéalisme est un peu vague. Ces « petits poèmes en prose », qui égrènent gentiment les émotions intimes du poète, racontent son initiation à la vie intérieure. Beau programme, mais qui comporte une philosophie.

Léon Frédéric. — *Le peuple verra un jour le lever du Soleil*. Triptyque : un volet.

Or, rien de plus nuageux que la philosophie de M. Jean de Bère. M. Jean de Bère, comme Maeterlinck, nous dit constamment, et avec beaucoup de grâce, qu'il y a quelque chose au delà du visible, du sensible Mais quoi ? On ne peut s'empêcher de songer en le lisant qu'en fait de mysticisme celui de la religion catholique est de beaucoup le plus clair et le plus raisonnable: *Sainte Thérèse* ou l'*Introduction à la Vie dévote* sont limpides auprès des effusions religieuses de Maeterlinck ou de Jean de Bère, qui s'arrêtent toujours sur la porte du mystère et nous amuse aux bagatelles des tréteaux, alors qu'il semble nous promettre de nous faire pénétrer à l'intérieur de la baraque. Cependant, comme il y a là les inquiétudes noblement exprimées d'une âme ardente et sincère, ce petit livre ne laisse pas que d'être intéressant. Il nous renseigne sur les curiosités profondes d'une jeunesse que l'on est tenté trop aisément de croire occupée uniquement de l'heure présente, de sa sensualité et de son ambition. Il faut voir dans *Au fond des yeux* le premier jet d'un idéalisme juvénile qui, s'affermissant et se précisant, nous donnera peut-être les plus beaux fruits.

C'est à une inspiration bien différente qu'il faut rattacher le roman de Mlle Marguerite Baulu, *Modeste Autome*.

Modeste Autome est la première œuvre de quelque importance de cet écrivain féminin qui a incontestablement du don, de l'imagination, une volonté de travail et une vigueur de style assez rare chez les femmes. A quelque affectation près, Mlle Marguerite Baulu écrit très bien, d'une langue sûre, alerte et précise. Elle fait vivre les milieux qu'elle décrit, elle a de vraies qualités de romancier et son livre se lit avec un intérêt toujours

Digitized by Google

croissant. C'est l'histoire d'une orpheline qui, de l'atmosphère tranquille et moite du couvent où elle fut recueillie, passe brusquement aux duretés de la vie contemporaine. D'abord, la rude vie des servantes, puis le mariage, le mariage malheureux des filles du peuple qui ont quelque délicatesse d'âme et que les rudesses de l'existence ouvrière viennent péniblement mortifier. C'est un peu le sujet de *Marie-Claire* qui parut du reste, à ce que je crois, quand *Modeste Autome* était écrit depuis longtemps. Il serait injuste de comparer le roman de Mlle Marguerite Baulu avec l'étrange chef-d'œuvre de Marguerite Audoux, merveille de l'instinct littéraire le plus rare, mais, même après le célèbre roman de la couturière, *Modeste Autome* se lit avec beaucoup d'agrément. Ce n'est pas à dire que ce livre soit sans défaut. Il est trop intéressant, on y sent un effort trop considérable pour qu'on songe à épargner à l'auteur une critique sévère, voire une critique de pion. Il y a d'abord dans son ouvrage un défaut qui eût été facilement évitable et qui fait qu'on est d'abord frappé par je ne sais quel manque de naturel. Une grande partie du livre a la forme d'une autobiographie, et cette humble orpheline, cette servante parle comme un livre et même comme un livre très littéraire. Elle se souvient des Goncourt, de Mirbeau, de Zola avec le cynisme ingénu d'une jeune bourgeoise qui vient de s'émanciper. Et ce style est d'autant plus singulier que cette *Modeste Autome* vit dans le quartier des Marolles. On ne lit ni les Goncourt, ni Zola ni Mirbeau aux Marolles, et, si l'on y rencontre peut-être quelques apaches exilés, on n'y parle jamais ni l'argot du boulevard ni le jargon littéraire.

Henri de Bouvignes. — *Adoration des Mages.* (Collection F. Franchomme, à Bruxelles.)

Hugo d'Oignies. — *Reliure d'évangéliaire.* (Trésor des Sœurs de Notre-Dame, à Namur.)

C'est peut-être ce qui donne au type mis en scène par Mlle Marguerite Baulu quelque chose de convenu quelque chose d'autant plus convenu que cette brutalité travaillée commence à se démoder. Cette *Modeste Autome* serait infiniment plus vraie si elle parlait plus sim-

Digitized by Google

plement ou si l'auteur parlait pour elle. Et puis, on sent que Mlle Baulu parle souvent des milieux qu'elle décrit par ouï-dire. Ou je me trompe fort, ou elle n'a jamais mis les pieds dans un orphelinat religieux qu'en visiteuse. En tout cas, elle n'a jamais été servante et elle s'est trop souvent contentée de la documentation du *Journal d'une Femme de chambre*.

Qu'elle excuse ces critiques, un peu sévères, qui s'adressent à un livre plein de vie et de force. Mais j'y trouve trop de talent pour les lui épargner et je suis convaincu que le jour où Mlle Baulu osera écrire simplement une histoire vécue, elle nous donnera un très beau livre, vigoureux comme un livre mascu in, nuancé, comme un livre de femme. En tout cas, *Modeste Autome* est un remarquable début.

DUMONT-WILDEN.

LES LOCOMOTIVES " FLAMME „

en Belgique et à l'étranger

Les locomotives belges qui figuraient l'année dernière à l'Exposition de Bruxelles ont vivement intéressé tous les visiteurs, principalement à cause de leur aspect nouveau et de leurs dimensions inusitées.

Elles réunissent tous les perfectionnements que la pratique a consacrés en ces dernières années et dont la plupart sont le résultat de recherches et d'études entreprises et poursuivies en Belgique ; elles constituent le dernier terme de l'évolution remarquable qu'a subie notre matériel de traction dans la première décade de ce siècle.

Les lecteurs de *L'Expansion Belge* seront, sans doute, heureux de connaître quelques détails historiques et descriptifs sur ces machines, qui ont trouvé des imitateurs dans plusieurs pays étrangers.

Leur principale caractéristique est d'utiliser les propriétés de la vapeur surchauffée.

Ces propriétés sont connues depuis longtemps et, déjà, vers 1880, Hirn avait essayé d'en tirer parti pour les machines fixes ; mais ses efforts ne furent pas couronnés de succès parce que l'industrie de cette époque ne mettait pas à sa disposition les matériaux nécessaires.

C'est en Belgique que furent entrepris les premiers essais d'un dispositif réellement pratique, applicable aux locomotives, et c'est sur l'initiative de M. Flamme, alors inspecteur général, aujourd'hui administrateur de la traction et du matériel des chemins de fer de l'Etat, que fut réalisé, en 1901, le premier appareil Schmidt, logé dans les tubes à fumée élargis.

Trois locomotives furent d'abord munies du surchauffeur. Elles servirent à des expériences nombreuses et variées, qui démontrèrent leur supériorité, tant sous le rapport de la puissance obtenue aux différentes vitesses qu'au point de vue de l'économie du fonctionnement. Dans la suite, la pratique de tous les jours a confirmé ces brillants résultats ; aussi, les progrès de la surchauffe furent-ils très rapides : il y avait 3 locomotives avec surchauffeur en service fin 1903, 23 en 1905, 56 en 1906, 124 en 1907 et 246 fin 1908 ; il y en a actuellement 450 qui circulent sur le réseau et 89 en construction.

D'autres pays, notamment l'Allemagne, n'ont pas

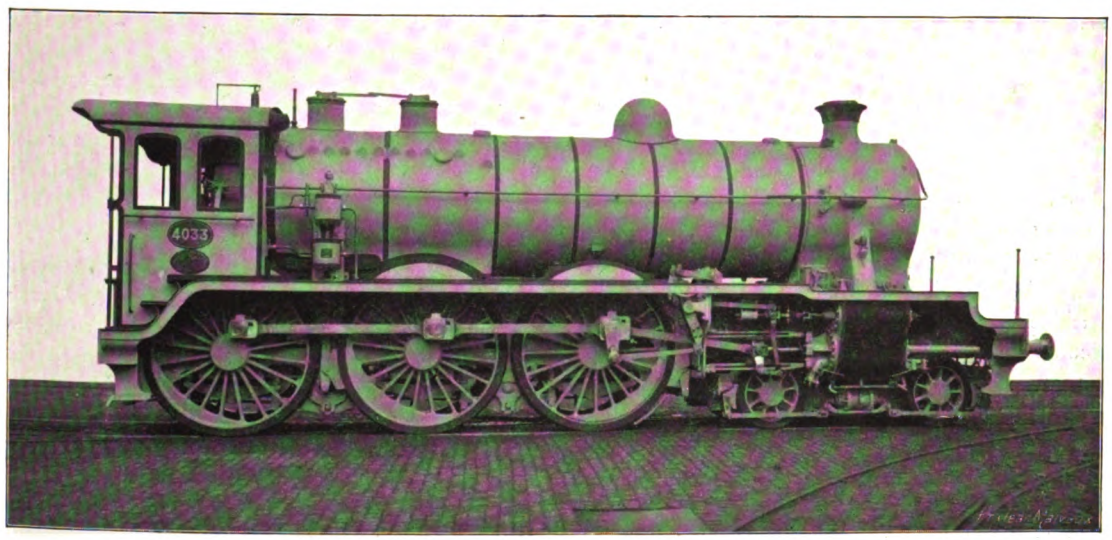

Fig. 1. — Locomotive express, à 4 cylindres égaux, à vapeur surchauffée, système Flamme, type 9, des chemins de er de l'Etat belge.

Digitized by Google

tardé à adopter le même système de surchauffeur; aujourd'hui l'on peut dire que toutes les compagnies de chemins de fer emploient la vapeur surchauffée; quelques-unes ont créé des modèles spéciaux de surchauffeurs, mais la plupart ont adopté l'appareil Schmidt, du type « dans les tubes », préconisé en premier lieu par M. Flamme.

Deux avantages principaux expliquent la vogue actuelle des locomotives à surchauffe. D'une part, elles réalisent, par rapport à celles fonctionnant à vapeur saturée, des économies importantes d'eau et de charbon; d'autre part, elles sont beaucoup plus puissantes à poids égal. Ce dernier point est d'une importance capitale en matière de traction.

Dans les machines les plus récentes, l'accroissement de puissance dû à la surchauffe fut porté à son maximum grâce à l'adjonction d'un système innové par M. Flamme, qui l'appliqua d'abord à la locomotive type 9 Etat belge, dont un exemplaire figura à l'Exposition de Liége en 1905.

Le mécanisme de cette machine comprend quatre cylindres de dimensions égales, disposés deux à l'intérieur du châssis et deux à l'extérieur; la vapeur, en sortant de la chaudière, passe d'abord dans un faisceau de petits tubes, où elle se dilate et se surchauffe jusqu'à la température de 350 degrés centigrades, ce qui lui donne une force d'expansion considérable; elle est ensuite admise directement dans chaque cylindre, où elle accomplit tout son travail en une seule détente. Les deux pistons, situés d'un même côté, actionnent des manivelles apposées l'une à l'autre; il en résulte que la position du centre de gravité de l'ensemble des pièces mobiles est invariable, ce qui assure la parfaite stabilité de la machine à toutes les vitesses et, par conséquent, la sécurité complète pendant la marche.

La locomotive type 9 (figure 1) a cinq essieux, soit un bogie à roues de 0m900 de diamètre et trois essieux accouplés à roues de 1m980, dont le premier reçoit seul l'action des bielles motrices. Le bogie est à déplacement latéral et possède un système de rappel automatique par bielles inclinées, dont l'action, s'exerçant d'une manière progressive et sans chocs, est surtout efficace pour l'entrée et la circulation dans les courbes de faible rayon.

La machine est pourvue d'un générateur puissant, ayant une surface de chauffe totale de 155.31 mètres carrés, avec une grille de 3.18 mètres carrés, où l'on peut charger du combustible sur une épaisseur de 0m50.

Elle pèse 81,300 kilogrammes en ordre de marche, tender non compris, et développe un effort de traction moyen de 11,650 kilogrammes.

La locomotive type 9 présente une grande symplicité de lignes et de formes extérieures; au point de vue esthétique elle se place au-dessus de la plupart des machines d'express qui circulent sur le continent.

Entre Bruxelles et Ostende elle remorque des trains de 400 tonnes à l'allure de 120 kilomètres à l'heure, vitesse qui est admise sur toutes les grandes lignes du réseau belge.

Cependant, depuis quelques années, par suite de l'intensité croissante du mouvement, elle est devenue insuffisante pour faire la traction des grands express qui se dirigent vers Liége et de ceux qui, pendant la saison balnéaire, transportent vers la côte une clientèle de plus en plus nombreuse.

Pour répondre à ces besoins nouveaux et dans le but de supprimer les doubles tractions qui sont de règle sur les fortes rampes du Luxembourg, M. Flamme a étudié un moteur beaucoup plus fort : c'est la locomotive type 10 du modèle « Pacific » (fig. 2).

L'importance des services qu'elle est appelée à rendre lui a fait donner des proportions telles, qu'elle détient actuellement le record du poids et de la puissance parmi toutes les machines à voyageurs alimentées au charbon du monde entier. Son poids total en ordre de marche, sans le tender, atteint 103,000 kilogrammes et elle peut développer un effort de traction moyen de 15,000 kilogrammes.

L'appareil moteur comprend ici également quatre cylindres égaux à admission directe; mais, vu la grandeur des efforts mis en jeu, il a été nécessaire de faire actionner deux essieux, le premier par les cylindres intérieurs, le deuxième par les cylindres extérieurs.

La chaudière, beaucoup plus volumineuse que celle du type 9, possède une grille de 5 mètres carrés de surface, sur laquelle on peut emmagasiner 1,500 kilogrammes de charbon incandescent; elle comporte 240 mètres carrés de surface de chauffe proprement dite et 62 mètres carrés de surface de surchauffe.

Le foyer, large de 2 mètres, se trouve en arrière des roues motrices et l'on a dû ajouter pour le supporter un sixième essieu à roues plus petites : c'est ainsi que M. Flamme a été conduit à adopter le type « Pacific ».

Les approvisionnements, qui doivent être suffisants pour permettre de longs parcours sans ravitaillement, sont portés sur un tender à trois essieux, pouvant contenir 24,000 litres d'eau et 7,000 kilogrammes de charbon.

Aux grandes vitesses, le tirage énergique produit par le jet de vapeur dans la cheminée provoque, dans ces grands foyers, une combustion extrêmement intense. Pour s'en faire une idée, il suffit de penser qu'à certains moments l'activité du feu représente une consommation de plus de 3,000 kilogrammes de charbon par heure.

On pourrait croire que dans de telles conditions le

Digitized by Google

service à bord des machines est particulièrement pénible. Il n'en est rien.

Les briquettes de charbon qui servent à l'alimentation s'enfournent par pièces entières de 5 kilogrammes ; le chauffeur en charge en quelques instants des quantités énormes, de sorte qu'il peut encore la plupart du temps seconder le machiniste dans l'observation des signaux, particulièrement nombreux en Belgique où les stations sont très rapprochées.

La conduite même du moteur se trouve facilitée par l'adoption de la détente unique. Un seul levier sert à régler la distribution de la vapeur pour les quatre cylindres et le renversement de la marche s'obtient à l'aide d'un servo-moteur, aussi simple qu'ingénieux, du système Flamme-Rougy, dans lequel la main de l'homme n'intervient que pour exercer la fonction directrice, tout l'effort étant fourni par la vapeur elle-même.

D'axe en axe des roues extrêmes la distance est de 11m425 et la longueur totale de la machine avec son tender est égale à 21m414. Néanmoins, grâce à l'emploi d'un bogie à déplacement latéral semblable à celui du type 9, et grâce à un montage spécial de l'essieu d'arrière, la machine circule avec facilité dans des courbes dont le rayon descend jusque 150 mètres. Au surplus, elle est d'une stabilité parfaite à toutes les vitesses.

Les essais ont démontré qu'elle est capable de remorquer les rapides des lignes Bruxelles-Ostende et Bruxelles-Liége-Herbesthal avec leurs plus fortes charges en gagnant du temps sur les horaires établis.

Au cours d'une des expériences, la puissance développée a atteint 2,300 chevaux à la vitesse de 90 kilomètres à l'heure, ce qui constitue un record pour ce genre de moteur ; il ne paraît pas cependant que ce soit là le maximum qu'on puisse faire produire à la locomotive type 10.

Au point de vue du rendement, les constatations faites sur les machines de ce type déjà en service ont fait reconnaître qu'elles réalisent, par rapport à leurs devancières, des économies importantes et qu'elles seront d'un emploi très avantageux.

Les principes de construction, qui ont donné pour les machines à voyageurs de si brillants résultats, ont servi de base également à l'étude d'une classe importante de moteurs à marchandises, qui ont fait leur apparition comme les « Pacific » à l'Exposition de Bruxelles.

Ce sont les locomotives type 36, du modèle " Decapod ", également du système " Flamme " (fig. 3).

Elles sont appelées à remorquer les trains qui empruntent la ligne de Bruxelles à Arlon, pour acheminer rapidement vers les usines du Luxembourg, du bassin de Longwy et de la Lorraine les cokes amenés par eau au port d'Anvers ; ces trains transportent au retour les minerais de Bricy, destinés à nos hauts fourneaux, et les produits manufacturés pour les pays étrangers.

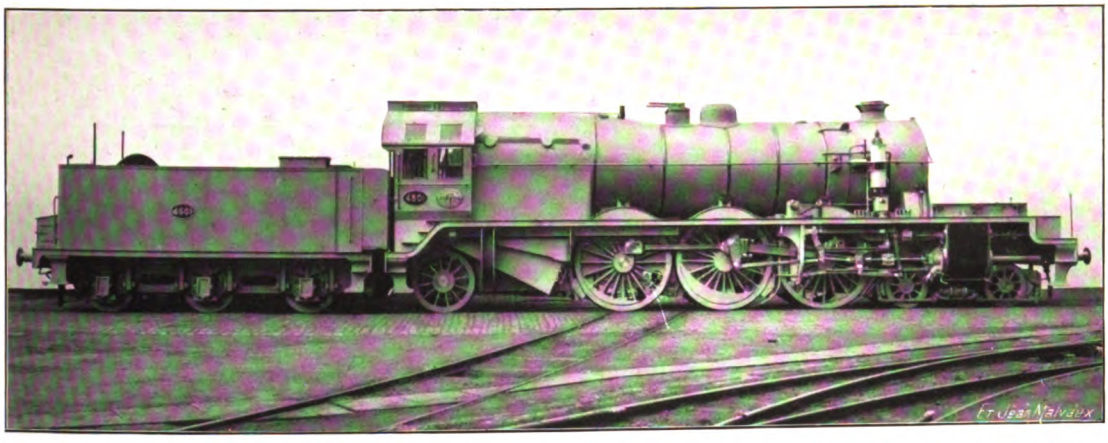

Fig. 2. — Locomotive express, à 4 cylindres égaux, à vapeur surchauffée, système Flamme, type 10, des chemins de fer de l'État belge.

L'intensité du trafic oblige, afin de désencombrer les voies et les gares, de réduire le nombre de ces convois en renforçant leur composition et de les faire rouler à des vitesses relativement élevées, permettant de les intercaler facilement entre les trains de voyageurs.

Pour arriver à ce résultat sur un profil aussi accidenté, il fallait recourir jusqu'à présent à l'emploi de deux, voire de trois fortes machines à trois essieux accouplés.

La mise en ligne des locomotives type 36 permettra de donner à ce problème une solution plus satisfaisante, en supprimant les doubles tractions, car elles sont proportionnées pour enlever facilement la charge de deux moteurs du type actuel.

Elles pèsent 102,000 kilogrammes en ordre de marche et peuvent développer un effort de traction moyen de 20,700 kilogrammes. Ce sont les plus puissantes machines à marchandises, de type similaire, circulant en Europe. Elles ont dix roues

Digitized by Google

motrices de 1m450 de diamètre, supportant ensemble un poids de 87,800 kilogrammes. A l'avant se trouve en outre un essieu porteur rayonnant à roues de 0m900 réuni par un châssis spécial au premier essieu accouplé, lequel est également mobile. Le bogie ainsi constitué possède un système de rappel automatique par la gravité et permet à la machine de suivre très aisément toutes les sinuosités de la voie. Le dernier essieu pouvant aussi se déplacer latéralement, il en résulte que ces moteurs, dont les roues extrêmes sont écartées de 10m115, ont un empattement rigide réduit à 3m700 et qu'ils s'inscrivent facilement dans des courbes de 100 mètres de rayon.

Les essais, de même que les constatations faites en service régulier, ont établi que la locomotive type 36 est parfaitement appropriée à sa destination.

L'une de ces machines a remorqué, sur la rampe de 0m025 d'inclinaison qui s'étend entre Spa et Hockai, un train de 443 tonnes et elle aurait pu en enlever davantage, car au lieu de ralentir elle a gravi la côte avec une accélération sensible. Sur la même ligne, la charge de deux locomotives à trois essieux accouplés est de 400 tonnes ; elle est donc inférieure à celle d'une seule type 36.

C'est, du reste, ce qui ressort de l'organisation nouvelle des roulements pour la ligne du Luxembourg où circulent actuellement cinq moteurs semblables. Malgré la substitution de la simple à la double traction il a été reconnu que les charges pouvaient être augmentées de 14.6 %; si l'on considère, d'autre part, que les dépenses en combustible et en matières de graissage ont diminué de 20 % et si l'on tient compte, en outre, de la meilleure utilisation du personnel, on doit conclure que la création des types 36 du modèle « Decapod » aura des conséquences économiques très heureuses en même temps qu'elle renforcera notablement les moyens d'action du service de la traction.

Le système à quatre cylindres égaux et à vapeur surchauffée innové par M. Flamme est celui qui convient le mieux pour la réalisation d'unités de grande puissance ; aussi, de nombreuses compagnies l'ont adopté à la suite de l'administration belge pour leurs machines de grandes lignes lorsqu'il a fallu renforcer les moteurs, soit pour atteindre des vitesses plus élevées, soit pour augmenter la charge des trains.

Récemment, la *Compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée* a mis à l'étude la construction de nouvelles locomotives à voyageurs, destinées à remplacer dans le service des trains rapides de Paris à Marseille et à Vintimille des machines « Compound » à trois essieux accouplés et bogie.

Avant de se prononcer sur le choix d'un système de moteur, elle a procédé à des essais comparatifs sur deux machines genre « Pacific » de types différents. La première fonctionne en compound avec de la vapeur saturée à la pression de 16 kilogrammes ; la deuxième utilise la vapeur surchauffée à la pression de 12 kilogrammes seulement, avec détente simple dans quatre cylindres égaux à admission directe, suivant le système « Flamme ». Cette dernière, d'après des renseignements fournis par la direction de la traction du P. L. M., a donné par rapport à la « Compound » une économie de 16.53 % en charbon et 18.82 % en eau.

A la suite de ces expériences, la compagnie a décidé d'acquérir trente locomotives de ce type.

En novembre 1909, l'*Etat norvégien* ouvrit un concours pour la fourniture de locomotives express pour le chemin de fer nouvellement ouvert à la circulation entre Christiania et Bergen. Aux concurrents soumissionnaires on imposait la charge par essieu, le diamètre des roues motrices et la vitesse maximum admise ; on spécifiait, en outre, que les machines seraient pourvues du surchauffeur « Schmidt » et auraient quatre cylindres égaux à admission directe.

C'est la « Schweizerische Lokomotiv-und Maschinenfabrik » de Winterthur qui obtint la commande avec un projet de machine à quatre essieux accouplés et bogie, les quatre cylindres placés en ligne attaquant le deuxième essieu moteur. Ces locomotives ont pleinement satisfait aux essais de réception qui ont eu lieu sur les longues rampes de 20 à 21 ‰ d'inclinaison qu'on rencontre entre Aal et Voss.

En Angleterre, le *Great Western Railway* possède plusieurs séries de machines d'express également du système « Flamme », qui réalisent les performances les plus remarquables du Royaume-Uni.

Le type 9 « Etat belge », qui convient spécialement aux grandes vitesses, a été adopté également par les *chemins de fer de l'État hollandais*, qui ont expérimenté d'abord six machines de ce système. Les résultats ont été si concluants, qu'ils ont commandé vingt autres moteurs semblables pour faire le service des express sur la ligne de Flessingue.

L'*Etat prussien* a fait construire par les ateliers L. Scharzkoff, à Berlin, en 1909, deux locomotives à quatre cylindres égaux avec surchauffeur « Schmidt », dont l'une figura à l'Exposition de Bruxelles, l'autre étant soumise aux essais.

Ceux-ci ont eu lieu sur plusisurs lignes de profils divers et ont fourni des résultats économiques remarquables en même temps qu'ils ont permis de constater la grande stabilité et la régularité de fonctionnement des machines aux grandes vitesses. L'administration des chemins de fer de l'Etat prussien a commandé dix nouvelles machines du système « Flamme » ; elles remorqueront dans leurs parcours les plus durs une série de nouveaux trains, qui seront créés notamment sur les lignes Berlin-Hambourg et Berlin-Breslau.

Digitized by Google

Vers la fin de l'année dernière, une délégation d'ingénieurs de l'*Etat bulgare* vint en Belgique assister aux expériences effectuées avec les locomotives type 36, à l'effet de voir si ces machines sont capables de surmonter les difficultés très spéciales de leur exploitation. A la suite des conclusions présentées au sujet de ces essais, l'administration bulgare a décidé d'acquérir un lot important de moteurs semblables dont une partie seront construits en Belgique.

En 1909, la Compagnie américaine du *Chicago and Rock Island Ry* a commandé à l'American Locomotiv Cy deux machines système " Flamme " du type " Atlantic " et les a mises en service sur la ligne principale de Chicago à Rock-Island, concurremment avec des " Atlantic " compound à quatre cylindres, construites en 1905, et des " Atlantic " à deux cylindres, les unes avec surchauffeur, les autres sans surchauffeur. Cette ligne s'étend sur 292 kilomètres de longueur et est à peu près tout entière en palier.

Pendant l'hiver de 1910, la Compagnie a procédé à des essais et c'est la machine du système " Flamme " qui l'a emporté en donnant 6 p. c. d'économie de charbon sur le " Compound " et 17 p. c. sur celle à deux cylindres.

L'*Etat italien*, à son tour, est entré dans la même voie et a fait construire l'année dernière neuf locomotives du genre " Pacific " pourvues du surchauffeur placé dans les tubes à fumée et de quatre cylindres égaux à simple expansion, dont l'une figure à l'Exposition de Turin.

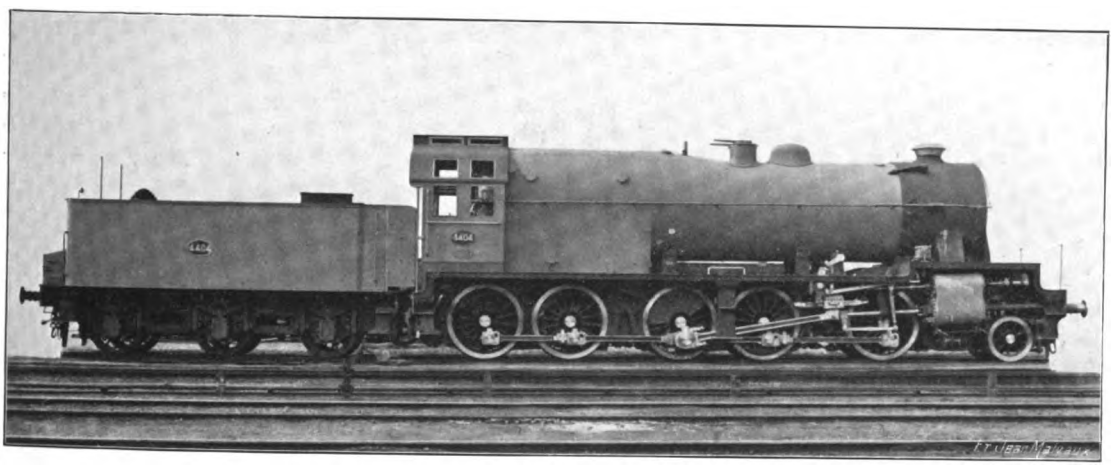

Fig. 3. — Locomotive à marchandises, à 4 cylindres égaux, à vapeur surchauffée, système Flamme, type 36, des chemins de fer de l'Etat belge.

On voit par ce qui précède que beaucoup de chemins de fer étrangers possèdent maintenant des machines, dont le nombre va croissant de jour en jour, établies d'après des principes partis de chez nous et préconisés par un ingénieur belge; en cette matière, comme en beaucoup d'autres, la Belgique est donc loin d'être à la remorque de ses puissants voisins.

Un Belge gouverneur de province au Paraguay. — A la suite de la révolution du Paraguay, un Belge, résidant depuis quelques années en ce pays, s'y est distingué de telle façon que le voici gouverneur de la province de Corientes.

M. le baron Alfred Coppens, de Humain (Belgique), qui a épousé là-bas une nièce du prince de Bülow, est à la tête d'une grande exploitation commerciale et industrielle.

Il y a six mois, lors de la révolution paraguayenne, la garnison d'Annunciacion se joignit aux insurgés en laissant une troupe d'une centaine d'hommes pour garder la ville. M. le baron Coppens rallia ces derniers, arma des volontaires, délivra le commandant de la ville en donnant assaut à la prison et s'empara du dépôt d'armes. Le commandant, malade, ne put prendre le commandement des troupes. Aussi, lors de la bataille de Corientes, où les insurgés perdirent 2,000 hommes, ils se replièrent sur leur quartier général d'Annunciacion ; mais le baron Coppens, à la tête des troupes, leur coupa la retraite, si bien que les révolutionnaires jetèrent leurs armes, abandonnèrent les canons dans la plaine, et se sauvèrent en Argentine, en traversant le Parana.

A la suite de ces hauts faits, M. Coppens fut proclamé gouverneur de la province.

Nos compatriotes font décidément leur trouée partout !

Digitized by Google

Les artistes belges à Barcelone et à Roubaix. — Les peintres belges se sont distingués à l'Exposition de Barcelone, où quatre tableaux ont été achetés pour le musée de la ville à MM. Delaunoy, Oleffe, Dierckx et Van Holder. Grâce à l'insistance intelligente et confraternelle de Frans Courtens, président du jury, les médailles se sont multipliées. Ses collègues espagnols le baptisèrent même du nom de " mendiant ", car, outre sa riche moisson de médailles, Courtens tenta encore d'obtenir quelques diplômes d'honneur pour ses compatriotes. Vingt-neuf médailles ont été distribuées : le chiffre en est inespéré, car, d'après le règlement du Salon, la Belgique n'avait droit légitimement qu'à 3 p. c. des distinctions d'après le nombre des œuvres exposées et celui-ci n'atteignait pas la centaine. On voit que la récolte a été honorable. En voici le détail :

Peinture. — 1re médaille d'or : MM. Dierckx, Mertens, Oleffe, Heins, Delaunoy ; 2me médaille d'or : MM. Van Haelen, Vloors, Opsomer, Herman Courtens, Marcette, Rassenfosse, Farasyn, Viérin, Baeseleer, Mathieu ; 3me médaille d'or : MM. Pinot, Dom, Waegemans.

Aquarelle. — 2me médaille d'or : M. Rekelbus.

Sculpture. — 1re médaille d'or : MM. Victor Rousseau, Dubois, Dupont, Desmaré, De Vreese; 2me médaille d'or : MM. Huggelen, Deckers, Alfred Courtens, Minne.

* * *

Parlant de la participation des artistes belges au Salon roubaisien, le critique d'art du *Journal de Roubaix* écrit :

En examinant de plus près les tableaux exposés, nous nous reportions par la pensée au programme tracé par un critique aux peintres de paysages : Traduire, disait-il, les lumières vagabondes, les ombres flottantes, presque les senteurs exquises des bois, le mouvement clair des rivières et comme la respiration du ciel, tel doit être l'objectif des paysagistes. Il semble, en vérité, que l'école belge moderne — et elle est à bon droit fort appréciée des connaisseurs — s'ingénie à suivre cette voie tracée dans le domaine esthétique. Voyez plutôt la *Rentrée* et *Le Vieux Moulin*, de M. Evariste Carpentier ; combien c'est exact d'impression et quel sentiment de mélancolique poésie ; ou bien encore ce paysage d'automne *Fin Septembre*, de coloration si fine et si chaude, par M. Emile Claus ; ou bien encore ce magnifique sous bois de M. Franz Courtens, qui donne la sensation du bruissement de la feuillée.

Nos écrivains à l'étranger. — Dans sa séance du 13 juillet, l'Académie française a attribué une part de 1,000 francs du prix Archon-Despérouses à notre compatriote, le poète Albert Giraud, pour son dernier volume de poèmes : *La Guirlande des Dieux*. Cette récompense, remportée par un écrivain de très grand mérite, a été saluée avec joie par tout le monde littéraire belge.

* * *

Le *Mercure de France* publie une nouvelle édition de *La Nuit*, le chef-d'œuvre d'Iwan Gilkin, augmentée de quelques poèmes nouveaux, cependant qu'une belle traduction russe de cet ouvrage, due au poète Serge Golovatchewski, vient de paraître à Moscou. Une traduction allemande de *La Nuit* et une traduction anglaise de *Prométhée*, du même auteur, vont paraître incessamment.

Succès musical belge. — La revue française *Musica* a organisé récemment un concours de piano ouvert aux virtuoses-pianistes des deux sexes âgés de dix à trente ans. Trente-huit concurrents, élèves des maîtres les plus fameux, s'y étaient inscrits. Les épreuves ont duré trois jours. Le jury était composé de MM. Gabriel Faure, président; Bourgeat, secrétaire, du Conservatoire de Paris ; Delaborde, Diemer, Pugno, Philipp, Risler, Staub, Cortot, De Lausnay, Wurmser, Groolez, De Greef, Vinès, Bauer et Sauer.

C'est Mlle Hélène Dinsart, une jeune pianiste bruxelloise, élève de M. Arthur De Greef, qui a remporté le prix. Elle a immédiatement été engagée par les Concerts Colonne et par deux autres grandes sociétés françaises de concerts.

Nos félicitations très vives au maître et à l'élève pour ce brillant succès.

Un nouvel organisme expansionniste. — Un arrêté royal vient d'instituer une commission chargée de rechercher et de proposer au gouvernement les moyens les plus propres à favoriser l'établissement de jeunes Belges dans les pays de colonisation.

Cette commission est composée de MM. Aerts, chef de la firme John P. Best; Bunge, censeur de la Banque nationale; Canon-Legrand, président de la Fédération des chambres de commerce belges; Capelle, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, directeur général du commerce et des consulats au ministère des affaires étrangères; Corty, président de la Chambre de commerce d'Anvers; R. P. Declercq, membre du Conseil colonial; de Hemptinne, président de l'Association cotonnière de Belgique; le comte A. de Limburg-Stirum, membre de la Chambre des représentants; Delvaux, avocat et membre de la Chambre des représentants; Dierckx, chef de cabinet du ministre de l'intérieur; Goffart, directeur au ministère des colonies; Jadot, directeur de la Société Générale de Belgique; Nicaise, industriel, à Uccle; Smeyers, directeur au ministère des colonies; Van de Werve, membre de la Commission d'inspection de l'émigration; Van Elewijck, président de la Chambre de commerce de Bruxelles.

La présidence de la Commission est confiée à M. le baron de Favereau, ministre d'Etat, vice-président du Sénat, et la vice-présidence à M. Henry Carton de Wiart, ministre de la justice. MM. le chevalier de Moreau, chef de division au ministère des affaires étrangères, et Th. Eyse, attaché au ministère des colonies, sont nommés secrétaires de cet organisme.

Digitized by Google

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES HOLLANDO-BELGES

Il nous paraît opportun, à l'occasion de la visite de S. M. la Reine Wilhelmine et des fêtes qui se déroulent à Bruxelles, d'examiner l'état actuel des relations économiques hollando-belges.

Le voyage royal ne peut manquer d'exercer une heureuse influence sur l'état de ces relations; à ce titre, comme au point de vue de l'entente cordiale avec nos voisins du Nord, *L'Expansion Belge* s'associe avec joie aux manifestations et se félicite de voir la Belgique indépendante accueillir avec un respect enthousiaste la descendante de l'illustre dynastie des Orange-Nassau !

* * *

Qu'une alliance entre la Belgique et le royaume des Pays-Bas soit dans l'ordre naturel des choses, ne peut en douter celui qui jette un coup d'œil sur la structure économique des deux pays. La nôtre est principalement industrielle; nous extrayons 23 millions 517,550 t. de charbon (1) valant 338 millions de francs; nous produisons 1,616,370 tonnes de fonte d'une valeur de plus de 100 millions; notre production en fer fini atteint 317,000 tonnes valant 46 millions; nos aciéries ont livré 1,264,560 tonnes valant plus de 57 millions ; les lingots de zinc provenant de nos usines valent en poids 175,000 tonnes et en argent 95 millions. Cette production industrielle est pour une grande partie activée par 25,950 machines à vapeur d'une puissance de 2,489,673 chevaux.

S. M. Wilhelmine, reine des Pays-Bas,
et le Prince des Pays-Bas, duc de Mecklembourg,
mariés à La Haye, le 7 février 1901.
De cette union est née, le 30 avril 1909, S. A. R. la Princesse Juliana.

La structure économique de la Hollande est, d'autre part, plus agricole et plus commerciale.

Feu Charles Graux, dans une remarquable étude publiée par la *Revue Economique internationale*(1), a nettement mis en lumière ces différences fondamentales et a montré avec clairvoyance les éléments qui sont de nature à nous rapprocher. Sans esquiver aucune des faces du problème, il a établi péremptoirement que une entente économique est possible et que ce qui manque à l'un des deux pays trouve son complément dans l'autre.

M. de Marez-Oyens, ancien ministre du Water-

(1) Ces chiffres se rapportent à l'année 1909.

(1) « La Belgique et le projet d'entente économique avec la Hollande », *Revue Economique internationale* 1906. T. 1. pp. 219-265.

Digitized by Google

staat, du commerce et de l'industrie, qui prit naguère une part considérable à l'élaboration du tarif douanier que le cabinet Kuyper se proposait, avant sa retraite, de soumettre aux délibérations des Etats généraux, aboutissait, dans une étude écrite au point de vue néerlandais, à des conclusions identiques.

Ces deux études constituaient en quelque sorte une préface à l'œuvre de la Commission hollando-belge pour l'étude des questions relatives aux deux pays qui tint sa première séance solennelle au Palais du Sénat de Belgique le 4 novembre 1907.

L'institution de la Commission hollando-belge, dont nous examinerons tantôt l'activité, n'est pas la première tentative faite en faveur d'un rapprochement.

« Dès avant la guerre de 1870, écrit M. Charles Graux, il avait été question, à plusieurs reprises, dans la presse, d'établir des relations plus étroites entre les deux pays. Lorsque le trouble causé par la guerre fut calmé, cette tendance se fit jour avec plus de force. C'était en 1875. En Hollande, les affaires traversaient une crise. Des chambres de commerce, des députations provinciales en soumirent l'idée au gouvernement. En Belgique, des pétitions, la presse, des discussions, des associations économiques et commerciales appelèrent sur elle l'attention des pouvoirs publics.

» Sur ces entrefaites, en 1878, le parti libéral revint au pouvoir, représenté par un ministère formé par M. Frère-Orban. Le problème qui avait provoqué ce mouvement d'opinion méritait un examen complet. Les membres du cabinet l'étudièrent et se préoccupèrent de sa solution.

» Les conséquences d'une union douanière au point de vue de la politique internationale étaient secondaires, mais le côté essentiel de la question, c'était le point de vue économique. Les partisans de l'alliance en démontraient aisément les avantages généraux. Les deux pays se complétaient merveilleusement. La Hollande trouvait dans les provinces belges l'industrie qui lui manquait, tandis que celles-ci voyaient s'ouvrir des débouchés coloniaux de première importance. D'autre part, les produits coloniaux et agricoles des Pays-Bas devaient voir leur marché doubler d'importance. »

Dr Jonkheer R. de Marees van Swinderen,
ministre des affaires étrangères (12 février 1908).

Diplomate de carrière, le Jonkheer de Marees est envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire ; son dernier poste diplomatique fut Washington ; il fut créé grand cordon de l'Ordre de Léopold à l'occasion de la visite de nos Souverains à La Haye.

En face des avantages se dressaient des objections d'une solution malaisée et des obstacles difficiles à surmonter, résultant du fait que les deux pays produisaient un certain nombre d'articles similaires, avaient des tarifs de droits d'entrée très différents, des droits d'accises dissemblables, et un égal intérêt à soutenir respectivement les ports de Rotterdam et d'Anvers. La clause de la nation la plus favorisée étant inscrite dans nombre de traités de commerce conclus soit par la Belgique, soit par la Hollande, quelle attitude prendraient leurs contractants dans le cas où les deux pays se seraient consenti des avantages particuliers réciproques ?

« On le voit, continue M. Graux, les objections étaient nombreuses et graves. Les deux gouvernements, après les avoir examinées, résolurent de tenter, sinon des négociations officieuses, au moins

Digitized by Google

des études préalables. Le gouvernement néerlandais les avait limitées d'une manière assez stricte. Le point principal qui, aujourd'hui comme alors, demeure au premier plan, c'était l'unification relative des droits d'accise par adoption de dispositions identiques dans les deux pays. En matière douanière, il s'agissait d'admettre éventuellement en franchise les marchandises frappées de droits du même import. De plus, les tarifs des chemins de fer devaient s'adapter plus étroitement afin de faciliter les transports, et, pour finir, on examinerait les effets possibles de l'entente sur la clause de la nation la plus favorisée.

» Tel fut le programme dont l'examen fut confié en octobre 1880 à une commission composée du baron Lambermont et de MM. Vander Sweep, président du conseil d'administration des chemins de fer de l'Etat belge, De Facqz, inspecteur général des douanes et Van Neuss, directeur au ministère des finances.

» Le résultat de cet examen ne fut pas absolument négatif. La Commission se borna à faire observer que, dans les limites tracées par les indications officieuses du gouvernement néerlandais, il y avait de grands obstacles à surmonter. On finit par décider de laisser les choses en suspens jusqu'à la conclusion d'un traité de commerce avec la France. Ce traité fut conclu le 31 octobre 1881; mais la question ne fut jamais reprise... »

Il fallut, en effet, attendre jusqu'en 1906 pour voir renaître dans les deux pays un mouvement en faveur d'une entente plus intime. Le moment paraissait alors favorable.

Le cabinet, présidé par le docteur Kuyper, ami intime de M. Van den Heuvel, alors notre ministre de la justice, prenait des mesures afin d'empêcher que les Pays-Bas ne fussent entraînés dans l'orbite de l'empire allemand, et en Belgique de bons esprits préoccupés de voir s'élever partout des frontières douanières de plus en plus hautes cherchaient à élargir notre marché intérieur. Depuis cette époque des événements récents : la question des fortifications de Flessingue, l'élaboration d'un nouveau tarif douanier en ce moment soumis à l'examen des sections de la Première Chambre des Etats généraux ne sont pas venus faciliter la tâche de ceux qui travaillent à cette grande œuvre ; mais qu'importe, nous n'avons pas pour but de signaler ici ce qui nous divise mais bien ce qui nous rapproche.

Au surplus, si quelques sombres nuages errent encore dans le ciel, il se lève à l'horizon des brises qui, espérons-le, les dissiperont définitivement.

Le mouvement qui devait aboutir à la constitution de la Commission hollando-belge eut comme protagoniste en Belgique M. Eugène Baie, qui dépensa en sa faveur une féconde activité. Il sut bientôt intéresser à son projet M. Auguste Beernaert, l'illustre homme d'Etat, à qui fut confiée la présidence de la section belge, tandis qu'à M. Th. Heemskerk, en ce moment président du conseil des ministres, à La Haye, étaient dévolues les fonctions de président de la section néerlandaise. Nous ne résistons pas au plaisir de publier le discours inaugural de M. Beernaert, car cette belle page d'éloquence précise admirablement la portée des travaux de la Commission :

M. J. Davignon,
ministre des affaires étrangères (2 mai 1907),
membre de la Chambre des représentants.
C'est sous son ministère qu'ont eu lieu les premières réunions de la commission hollando-belge.

Messieurs et chers Collègues,

Pendant près de quatre mois je viens de goûter le charme de la nature néerlandaise, de l'art néerlandais, de la vie néerlandaise, j'ai joui de votre hospitalité toujours cordiale, j'ai pu, une fois de plus, apprécier votre patriotisme et votre attachement à la glorieuse dynastie dont l'histoire se confond depuis longtemps avec celle des Pays-Bas, et en vous souhaitant ici la bienvenue, je ne résiste pas au besoin de vous exprimer tout d'abord mes remerciements pour les bonnes journées de là-bas.

A La Haye, nous avons écrit une page d'histoire, — incomplète assurément, mais qui sera revue, corrigée et complétée. Et en soi, d'ailleurs, quoi de plus grand, de plus rempli de promesses d'avenir que cette assemblée de représentants de tout l'univers civilisé, pour la première fois réunis et délibérant ensemble, sans préoccupations personnelles, en vue du bien de tous. La Haye était bien le cadre qui convenait à ce tableau Et c'est ce que disait Fromentin, en termes presque prophétiques, il y a trente ans déjà, dans un livre consacré à nos gloires communes. « Si, disait-il, j'avais à choisir » un lieu de travail et en même temps de plaisance, où » je voulusse être bien, respirer une atmosphère délicate, » voir de jolies choses, en rêver de plus belles, surtout » s'il me survenait des soucis, des tracas, des difficultés, » et qu'il me fallût de la tranquillité pour les résoudre » et beaucoup de charme autour de moi pour les calmer, » je ferais comme l'Europe après ses orages, c'est ici

Digitized by Google

» que je m'établirais en congrès. » Pouvait-on mieux dire?

Notre réunion d'aujourd'hui est assurément plus modeste; nous n'avons pas à nous occuper des intérêts du monde; nous ne sommes pas des plénipotentiaires, nous ne représentons que nous-mêmes.

Mais, pour nos deux pays, c'est un fait considérable que de voir assemblés ici un aussi grand nombre des leurs, de les voir amicalement confondus sur les mêmes bancs. Pour moi, c'est la réalisation d'un vœu cher et déjà ancien. Et je suis touché plus que je ne pourrais le dire de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à vous présider. J'y vois comme le couronnement d'une carrière longue et remplie, et c'est du fond d'un cœur qui ne se résigne pas à vieillir, qu'au nom des miens, je dis à nos amis des Pays-Bas : « Soyez ici les mille fois bienvenus. » (*Applaudissements des membres belges.*)

S. Exc. M. le Jonkheer van der Staal de Piershil, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de S. M. la Reine des Pays-Bas.

Accrédité en cette qualité à Bruxelles depuis le 2 février 1904, ce distingué diplomate a fortement contribué au rapprochement hollando-belge.

Quel est, chers Collègues, le sentiment qui nous réunit? Nous formons deux nations, nous avons deux patries qui nous sont également chères, et l'expérience a montré que c'était aller à un échec que de vouloir confondre nos destinées. Mais ces deux nations sont sœurs, elles ont des traits communs, des traditions et des aspirations communes. Elles ont, d'autre part, des ressources et des besoins qui s'harmonisent et se complètent. Leur bonne entente ressort de leurs intérêts comme de leurs sentiments. Enfin, et surtout, l'existence de l'une dépend de l'existence de l'autre. Une Belgique indépendante ne se conçoit pas sans le voisinage d'une Hollande indépendante; et la réciproque n'est pas moins vraie.

S. Exc. le Baron Alberic Fallon, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près S. M. la Reine Wilhelmine depuis le 26 mai 1910.

La légation de La Haye comprend, d'autre part, un conseiller — le Prince Albert de Ligne — et un secrétaire — M. Bernard de l'Escaille —.

Pour vous, comme pour nous, cette indépendance est le premier des biens. Il y a des siècles que, de part et d'autre, nous la poursuivons à travers des fortunes diverses; vous y êtes arrivés avant nous, mais pour la Belgique aussi, voici le but atteint.

Et que l'on voie donc ce qu'a fait de nos contrées la liberté, appuyée au dedans sur le travail, et au dehors sur la paix.

Nos populations d'Europe dépassent ensemble 13 millions; vous avez de splendides colonies et peut-être allons-nous en avoir une; — votre commerce et notre industrie sont relativement sans rivaux et on peut en dire autant du chiffre de nos affaires et de la richesse publique; — nos arts, nos sciences, notre enseignement gardent le rang élevé où les ont placés nos ancêtres; — nos institutions sont animées de l'esprit le plus moderne, et c'est l'avantage des petits que nos lois visent de préférence.

Et cette indépendance, pour nous si précieuse à tous égards, est en même temps utile à la paix du monde. Nous occupons une extrémité de l'Europe, là où viennent aboutir et se confondre ses principaux fleuves, où se touchent des races puissantes, et nous ne pourrions être assujettis à l'un ou à l'autre de nos voisins sans un grave déplacement de forces. La densité de nos populations, leur richesse et leur activité industrielle, l'étendue de nos rivages maritimes et leur situation topographique me dispensent d'insister. Nous pouvons affirmer que notre existence comme nations indépendantes est d'un intérêt mondial.

Mais à quoi bon vous entretenir d'un péril qui n'existe pas et que les progrès de la civilisation doivent éloigner chaque jour davantage.

Ce qui nous réunit, ce qui doit nous occuper, c'est la recherche de ce qui peut améliorer encore une situation déjà bien enviable.

Les petits pays ont leur rôle dans le monde, c'est un rôle utile. Eloignés de toute préoccupation ambitieuse, ils peuvent concentrer leur attention et leur effort sur l'amélioration du sort du plus grand nombre et servir en quelque sorte au progrès, de champs d'expérience. Et pour leur assurer même au dehors la légitime influence à laquelle ils ont droit, il leur suffirait de mieux se connaître et de s'entendre.

Ce que je viens de dire n'est-il pas plus particulièrement vrai de nos deux pays si voisins, à tous les points de vue si apparentés et qui, en vérité, se connaissent peu? — C'est entre nous, surtout, qu'il faudrait multiplier et améliorer les relations, — simplifier ce qui complique et divise, — associer nos études et nos recherches, — marcher, et rapidement, dans les voies qui tendent à l'unification des lois et des règlements. — Et ainsi, mieux appuyés l'un sur l'autre, nous augmenterions réciproquement notre marché trop restreint et nous nous prêterions un supplément de force, de richesse et d'influence.

Voilà, chers Collègues, ce que nous avons à étudier

Digitized by Google

ensemble. — Il s'agit d'une œuvre longue et difficile, où l'on doit se buter à beaucoup d'intérêts et d'habitudes, mais ce n'est jamais sans douleur que le progrès vient au monde, et nous serons d'accord pour nous tenir à l'écart de toute improvisation, de tout enthousiasme intempestif, voire de toute impatience.

On l'a dit avec raison, le temps ne respecte que les œuvres qu'il a aidé à édifier et nous n'avancerons que pas à pas. Grâce à l'esprit qui nous anime tous, j'entrevois d'ailleurs plus d'une amélioration de réalisation aisée et chacune d'elles sera marquée dans nos annales d'une bénédiction

Nos annales, dis-je! Elles sont utiles à consulter en vue de notre œuvre, car, à plus d'une page, on trouve des marques de notre parenté ethnique, de la communauté de nos intérêts et de l'importance qu'il y aurait pour nous de les régler en commun.

Permettez-moi de rappeler quelques faits :

Une première fois, au IXe siècle, vos provinces et les nôtres, à l'exception de la Flandre, formèrent un seul Etat, sous le sceptre de Lothaire et de Swentibold.

A la fin du XIIIe siècle, les comtes de Hainaut, de la maison d'Avesnes, étaient en même temps comtes de Hollande et de Zélande, et cette union personnelle, qui vous valut des princes énergiques et populaires, dura jusqu'à ce que Jacqueline de Bavière apportât les trois comtés à la puissante maison de Bourgogne.

Philippe le Bon et Charles le Téméraire faillirent bien alors réaliser le grand projet d'un Etat qui, en séparant la France de l'Allemagne, aurait plus d'une fois garanti la paix de l'Europe.

Charles-Quint fit un nouveau pas en avant dans la même voie. Les dix-sept Provinces enfin, toutes réunies sous sa domination, devinrent le Cercle de Bourgogne, presque indépendant de l'Empire, ou du moins affranchi de toute juridiction suzeraine, sauf quant aux impôts. Vos députés et les nôtres siégeaient à Bruxelles, en Etats généraux, et la Toison d'or réunissait l'élite de notre noblesse en une même confrérie. C'était en toutes choses un luxe d'art et une richesse qui formaient pour le monde un sujet d'envie, et, chose à relever, il y a des auteurs du temps qui, en parlant des dix-sept Provinces, se servaient du doux nom de Patrie.

Il en fut ainsi jusqu'à Philippe II et celui-ci conçut même le projet d'ériger toutes nos provinces en un royaume

Mais ce fut, au contraire, le déchirement du Nord et du Midi qui se produisit et je n'en veux rien dire.

Même au milieu de nos désastreuses querelles de religion, on vit cependant Marnix de Sainte-Aldegonde, dans la Pacification de Gand, imposer aux provinces du Nord et du Sud une mutuelle assistance. Et dans le même temps, notre Juste-Lipse enseignait à Leyde tout comme votre Erasme, — presque autant à nous qu'à vous — et avait illustré de son prestigieux talent l'Université de Louvain, qui, à cette époque, comptait autant d'élèves hollandais que de belges.

Un peu plus tard, sous le gouvernement des archiducs Albert et Isabelle, de nouvelles tentatives de rapprochement se produisirent, et Rubens, habile diplomate autant que merveilleux artiste, s'y attacha avec l'ardeur qu'il mettait à toutes choses

Puis, ce fut pour nous une période d'affaissement, et un peu plus tard les deux pays tombaient sans force sous la domination de l'étranger.

En 1815, enfin, l'Europe, surtout préoccupée de rétablir l'ancienne barrière contre la France, méconnut ce qui séparait les deux peuples, comme en 1830 on oublia tout ce qui devait les unir.

M. Auguste Peernaert,
ministre d'Etat,
membre de la Chambre des représentants,
président de la Section belge de la Commission hollando-belge,
membre de la Cour internationale d'arbitrage de La Haye,
grand cordon de l'Ordre du Lion Néerlandais,
haut promoteur d'un rapprochement économique entre
les Pays-Bas et la Belgique.

Mais, à peine la paix rétablie, on revint ici à des idées plus saines. Dès 1839, M. Lebeau disait à la tribune belge : « Politiquement et commercialement, la vraie destinée de la Belgique, les vrais intérêts de sa politique sont de se rapprocher de jour en jour de la Hollande ».

En 1879, M. de Molinari préconisait une vaste union douanière, — utopie assurément — qui aurait englobé l'Allemagne, la France, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark et la Suisse, tandis que Paul Leroy-Beaulieu entendait la restreindre à la France, l'Italie, la Hollande, la Belgique et la Suisse.

Moi-même, pendant mon premier passage au ministère, j'entretins officieusement des membres du cabinet de La Haye de l'eventualité d'un rapprochement économique, et comme première expression de nos sentiments amicaux, je proposai l'institution d'une académie néerlandaise, commune aux deux pays et qui aurait eu un double siège, à Leyde et à Gand.

A ce moment, il y avait dans les Pays-Pas un certain mouvement en faveur de nos idées, et votre gouvernement reçut à ce sujet diverses communications d'Etats provinciaux et de chambres de commerce.

Des pourparlers furent également engagés sous le ministère Frère-Orban, mais ils n'aboutirent pas, j'ignore par suite de quelles circonstances.

Eh bien, chers Collègues, cette persistance à travers les siècles d'une même idée, ces efforts, de loin en loin renouvelés vers un même but, ne marquent ils pas qu'ils ont un point de départ sérieux, et ils le trouvent en

Digitized by Google

effet dans nos affinités de race et dans nos sentiments, comme dans les faits de notre commune histoire.

En soumettant aujourd'hui ces mêmes questions à une nouvelle étude à faire en commun, nous ne ferons que reprendre une conversation interrompue, et nous aurons, je crois, plus de chances d'aboutir, car nous avons avec nous le vent de l'opinion. — Ces jours derniers, je disais à La Haye qu'à l'époque présente il semble que l'on sente parfois comme de grandes vagues de fraternité passant à travers le monde. (*Applaudissements.*)

Ce sentiment-là nous l'avons tous éprouvé. — Mais combien ne doit-il pas être plus puissant lorsqu'il s'agit comme ici de nations voisines, de même origine, et si bien faites pour s'aimer et s'entr'aider.

Mais déjà j'ai abusé de votre attention, Messieurs, et je termine en déclarant notre Commission hollando-belge définitivement constituée.

A ces nobles paroles, M. Heemskerk répondit en termes choisis, empreints de cette allure grave et réfléchie qui caractérise nos voisins du Nord et se porta garant, au nom de ses compatriotes, du vif désir d'arriver à une solution avantageuse « dans l'intérêt des deux peuples dont notre cœur souhaite le bien-être ».

A cette première réunion de la commission furent élaborés son règlement ainsi que le programme de ses travaux. La deuxième assemblée plénière fut tenue à La Haye les 17 et 18 mai 1909, au palais de la Première Chambre des Etats généraux, sous la présidence de M. Tydeman.

La résidence royale comme la nation tout entière était encore frémissante des émotions qui l'avaient tenue haletante jusqu'à la naissance de la princesse Juliana, premier-né de la maison royale et c'est dans l'enthousiasme que furent reçus nos compatriotes.

M. Tydeman, dans son discours d'ouverture auquel répondit M. Beernaert, rappela fort apportunément l'intérêt soulevé autour des travaux de la commission et se demandait :

Sommes-nous dans la bonne voie ? Je n'hésiterai pas à répondre d'une manière affirmative.

Non pas que nous nous flattions de pouvoir contenter tout le monde, voire le grand nombre. Il n'est pas improbable, au contraire — vu les considérations exagérées, à mon avis, dont la formation de la commission a été l'objet —, qu'il y aura beaucoup de non satisfaits. Cela ne doit cependant point nous décourager. Nous n'avons aucun mandat, nous ne représentons personne, nous n'avons à rendre compte qu'à nous-mêmes si, oui ou non, nous servons du mieux de nos connaissances les intérêts de nos deux nations.

Nous ne pouvons nous laisser influencer par ce que d'autres attendent ou espèrent de nos efforts ; nous n'avons à considérer que notre propre conception de la tâche qui nous incombe.

Cette tâche est grande et difficile. Le vénérable Nestor de notre assemblée à Bruxelles l'a dit très justement.

On ne peut en espérer des résultats que peu à peu et en tenant compte du *festina lente*. Car, si modestes qu'aient été nos premières tentatives — nous pouvons toujours enregistrer ce résultat de notre expérience — elles ont suffi à nous montrer de combien de pierres notre chemin est semé. Nous avons bien vite compris qu'il y a lieu de se rappeler le proverbe hollandais : *dat men niet verder moet springen dan zijn stok lang is* (1), faute de quoi l'on peut tomber dans l'eau — et y rester !

Je n'hésite pas à affirmer que la tâche que nous nous sommes imposée et que nous entamons aujourd'hui est une tâche glorieuse. Et n'est-ce pas une tâche glorieuse pour ceux qui y sont appelés ou qui en éprouvent le besoin que de travailler à accroître la prospérité de leur nation, à affermir et assainir la position économique du pays, à l'améliorer surtout, au moyen de conventions internationales, à renverser, enfin, le mur qui s'élève sur nos frontières ou d'y pratiquer de larges brèches ?

M. Eugène Baie,
Secrétaire général de la Commission hollando-belge.

Les nations, de nos jours, sont devenues des maisons de commerce; chacune cherche à faire ses propres affaires de la manière la plus avantageuse, doit entrer en concurrence avec les autres, doit augmenter son débit.

Il est évident, qu'en cela, elles ont à faire, en tout premier lieu, avec leurs voisins immédiats. Il s'agit donc ici, tout spécialement, du proverbe : « un bon voisin vaut mieux qu'un ami lointain ».

Pour savoir combien cela est vrai pour la Belgique et la Néerlande, il suffit de jeter un coup d'œil sur les chiffres qui reflètent le trafic entre les deux pays, et l'on constatera un développement extrêmement important. En comparant les années 1897 et 1907, on verra que le total d'importation en commerce spécial de la Néerlande en Belgique s'est élevé, en dix ans, de 159 millions de francs par an à 299 millions, soit d'environ 88 p. c., tandis que le chiffre d'exportation de la Belgique en Néerlande est monté de 184 millions de francs à 303 millions, soit 64 p. c.

Je ne cite ces chiffres qu'avec une certaine hésitation, car j'ai peur de la statistique, et surtout de la statistique de cette espèce.

La statistique ne mérite pas une confiance absolue, j'ose le dire sans médisance ; toutefois, sans attacher une trop grande valeur à l'exactitude absolue de ces chiffres, ils ont cependant une valeur relative et, comme tels, ils sont éloquents.

On peut aussi consulter les divers articles du tarif

(1) Il ne faut pas vouloir sauter plus loin que la perche n'est longue.

Digitized by Google

séparément et voir *comment* le trafic s'est développé, et *où* se trouvent les causes principales de ce développement.

On sera frappé, particulièrement, de voir à quel point l'exportation, de Néerlande en Belgique, des principaux produits agricoles et horticoles entre autres, a augmenté pendant ces dix ans. Tandis qu'en 1897 l'importation de bétail (chevaux et moutons inclus), de beurre, fromage, légumes, œufs, poisson, lin et autres produits végétaux s'élevait à environ 64 millions de francs, dix ans plus tard la valeur de cette importation représentait un chiffre de 118 millions de francs, et cela sans rompre l'équilibre de la balance du commerce. La Belgique effaçait la différence en nous envoyant d'autant plus de ses produits industriels, de ses carrières et de ses minéraux.

De ce qui précède on peut déduire que les deux pays font un commerce différent et que nous suppléons à nos besoins réciproques ; nous n'avons pas à nous faire la concurrence ; mais, nous devont tâcher plutôt de rendre l'échange de nos produits plus facile et plus avantageux, afin de favoriser le débit et d'accroître notre production nationale.

C'est vers ce but, qu'à mon avis nous devons porter notre activité. Dans cet échange il nous faut éviter toute perte d'énergie et nous donner la main dans nos communs efforts. Il faut renverser les barrières, rompre avec les vieux préjugés ; il n'y a plus de place pour un chauvinisme économique.

Lorsque nous aurons accompli, dans cette direction, la tâche que nous nous sommes imposée, lorsque nous aurons obtenu une diminution générale des tarifs de transport, de la poste en premier lieu, puis du télégraphe, du téléphone, des chemins de fer, que nous aurons fait tomber les obstacles qui, de part et d'autre, empêchent nos compatriotes au delà de nos frontières de se faire rendre justice où de rentrer dans leurs créances, quand nous aurons enfin fait droit aux justes exigences de nos voisins, en assurant à leurs produits intellectuels la même protection dont nous jouissons chez nous — alors, il restera bien du travail encore.

M. Tydeman,
président de la Section néerlandaise de la Commission hollando-belge,
membre de la Seconde Chambre des Etats généraux,
vice-président du Comité d'organisation de la Section hollandaise à l'Exposition de Bruxelles.

De plusieurs parts on nous incite à continuer dans la même voie.

Par exemple pour simplifier l'échange et faciliter les payements au moyen d'une entente entre nos banques centrales nationales. Les excellents services de votre chambre de compensation nouvellement fondée, en a clairement démontré les avantages, et ceux-ci ne seront pas inférieurs pour ce qui concerne le *clearing* entre les deux pays.

Comme je le disais, nous sommes sur la bonne voie.

En effet, Messieurs, outre les avantages immédiats qui formeront le résultat pratique de nos études, notre activité aura des conséquences beaucoup plus étendues. De notre coopération doit naître cette confiance qui est l'élément indispensable de succès de toute œuvre internationale.

Notre entente, même lorsqu'il ne s'agit que de mesures d'une importance relativement modeste, doit préparer le terrain sur lequel nous voulons bâtir. La base solide de toute entente, grande ou petite, ne peut être posée que là où la défiance a fait place à la confiance. A quoi servent les accords internationaux, qui nécessairement doivent être greffés sur la législation nationale, s'il y a manque de confiance en ce législateur ? Serait-il possible de donner force exécutoire à un jugement prononcé par un juge étranger, alors qu'on n'a pas confiance en ce juge ?

Un traité réglant les droits d'auteur n'est-il pas fondé sur la propre législation ? A quoi bon les meilleures mesures préventives contre la fraude dans le commerce du beurre, les marques de l'Etat, etc.? Quel est, pour l'importation et l'exportation du bétail, l'utilité pratique du service vétérinaire le mieux organisé, si la confiance en le gouvernement qui a pris ces mesures fait défaut ?

Comment arriverons-nous à l'égalité de valeur des diplômes, si nous n'avons pas confiance dans les garanties que nous offrent les universités ?

Voilà, Messieurs, à mon humble avis, le meilleur argument en faveur de l'existence de notre Commission.

Nous n'avons point de grands conflits à redouter ; je n'y crois pas ; non, pas même en ceux qui pourraient surgir d'une lutte économique. Je ne crains pas une application de ce nouvel instrument de lutte que les peuples prennent en mains spontanément, sans attendre le mot d'ordre de leur gouvernement ; *le boycot national*, phénomène remarquable d'une guerre non sanglante et que, tout récemment encore, les Turcs ont manié et non sans succès. Mais ne vaut-il pas infiniment mieux qu'il n'existe aucune raison de recourir à de tels moyens, puisqu'il ne saurait être question de conflit économique entre la Belgique et la Néerlande !

Continuons donc tranquillement, sans nous laisser détourner du chemin que nous nous sommes tracé, sans nous laisser entraîner dans les eaux de la grande politique.

Nous espérons que nos études, nos recherches nous amèneront, aujourd'hui ou demain, à soumettre aux gouvernements des deux pays quelques mesures désirables.

Pour le moment, nous devons trouver notre principale satisfaction dans la conviction que nous collaborons à l'affermissement de cette confiance mutuelle, seule base du rapprochement vrai et durable, que nous croyons dans l'intérêt des deux nations.

Digitized by Google

Après ce discours, l'assemblée aborda l'examen de l'ordre du jour qui avait été ainsi réglé : *a*) tarifs postaux ; *b*) exequatur des jugements ; *c*) droits d'auteur ; *d*) hypothèques maritimes et fluviales ; *e*) police vétérinaire aux frontières ; *f*) discours de M. Verhaegen sur l'écoulement des eaux des Flandres.

Les débats, facilités par des études préalables et par des rapports élaborés dans les diverses sous-commissions, furent fructueux et la plupart des vœux adoptés à l'unanimité.

La troisième assemblée plénière de la Commission hollando-belge se tint à Bruxelles les 27 et 28 juin de l'année dernière. M. Beernaert, son éminent président, y prononça à nouveau un remarquable discours dans lequel il constatait que si l'œuvre entreprise est longue et difficile, la Commission se sentait soutenue et poussée par l'opinion publique.

Nos deux pays, disait-il, grandissent dans tous les domaines. Leur population d'Europe est de 13 à 14 millions. Vous avez les plus belles colonies du globe, la Belgique en a une non moins digne d'envie; et les uns comme les autres, nous savons les devoirs que semblable tutelle impose à l'égard des races inférieures.

M. le Dr E. R. H. Regout,
ministre de la justice,
premier commissaire général des Pays-Bas près l'Exposition de Bruxelles 1910.

Dans le domaine de l'art et de la science, comme pour le commerce et l'industrie, nous occupons, relativement au chiffre de nos populations, le premier rang et même absolument, nous sommes de part et d'autre, en fort belle place. En ce moment même, l'Exposition universelle de Bruxelles en fournit une démonstration décisive et je ne résiste pas au désir de vous féliciter une fois encore au sujet d'une collaboration qui est bien un peu votre œuvre et de ce vaste hall qui étale les produits de l'activité industrielle des Pays-Bas avec tant d'éclat et un goût qu'on ne saurait assez louer.

Mais ce qui, dans les circonstances actuelles, est tout à la fois particulièrement digne de remarque et encourageant pour nous, c'est le développement inouï — vraiment prodigieux — des relations d'affaires entre les Pays-Bas et la Belgique. De 1897 à 1907, les importations de la Néerlande en Belgique se sont élevées de 159 millions à 299 millions, soit une augmentation de 88 p. c. en dix ans. — Un peu moins heureux que vous, nous n'avons eu à relever pour la même période qu'une augmentation de 61 p. c.; nos ventes dans les Pays-Bas ont passé de 184 à 303 millions, mais c'est déjà là une progression énorme, et il n'est pas sans intérêt de constater que dans le mouvement de nos échanges il y avait ainsi presque balance. Depuis, vos exportations se sont encore accrues comme quantités. De 1 million 485,767 tonnes en 1907, vos exportations chez nous se sont élevées à 1,602,035 en 1908, et à 1,709,629 en 1909, tandis que nos ventes aux Pays-Bas passaient dans le même temps de 2,163,784 à 2 millions 166,004 tonnes et à 2.431,683. Mais par suite d'une crise générale qui a fort abaissé les prix, les valeurs renseignées par nos statistiques — vous savez que elles sont l'objet de revisions annuelles, tandis que vos chiffres datent de 1862 — les valeurs, dis-je, n'ont pas subi la même progression.

Mais toujours est-il que nous sommes réciproquement de nos meilleurs clients et que l'équivalence très approximative de nos échanges établit par elle-même à quel point l'activité productrice des deux pays se combine et se complète, au grand avantage de l'une et de l'autre.

Et ce ne sont pas là seulement des relations d'intérêt, ce sont aussi des relations d'estime et de confiance et du même coup se développent les relations personnelles. De 1898 à 1908, en dix ans, le mouvement de nos relations par chemin de fer a crû de 56 p. c. L'*Algemeen Nederlandsch Verbond* a créé une agence de renseignements pour faciliter les voyages de Néerlandais en Belgique et pour favoriser l'échange des enfants des deux pays pendant les vacances. Dans toutes nos villes flamandes

Digitized by Google

on a pu, cette année, applaudir le grand Vondel en votre langue et autant que nous, vous appréciez nos littérateurs flamands, surtout Guido Gezelle, le premier de tous.

Les cours de vacances entrecoupées de fêtes qu'on donne à Leyde, en septembre, et où se font applaudir successivement vos professeurs les plus éminents, sont très suivis par nos nationaux et le succès en est tel que l'on a, me dit-on, organisé des cours analogues à Delft et à Wageningen.

A son tour, le sport vient multiplier les points de contact. Pas de semaine sans que nos sportsmen se rencontrent et voici que les fédérations nationales de gymnastique des deux pays ont résolu d'instituer des jeux olympiques annuels, alternativement à Bruxelles et à La Haye, tandis que les officiers néerlandais et belges prennent part en grand nombre à des réunions hippiques. Tout récemment encore se célébrait à Anvers une importante fête militaire, sous la présidence de notre ministre de la guerre.

Enfin, vos industriels ont été admis à notre Bourse des métaux au même titre que les Belges.

Peut-être dira-t-on que ce sont là de menus faits. Mais il convient de les apprécier dans leur ensemble et quand on les voit se produire dans les domaines les plus divers et se multiplier chaque jour davantage, comment n'en pas déduire que le rapprochement des deux pays est dans le sentiment des foules et que vraiment notre œuvre n'est pas vaine.

Voyons maintenant, messieurs, mais en quelques mots, en quoi elle a consisté jusqu'ici.

L'une de nos premières préoccupations a été l'amélioration du régime des relations postales entre les deux pays. Cette étude a été confiée à notre première section.

Vous savez qu'après diverses tentatives demeurées sans résultat, nous nous sommes mis d'accord sur un projet en quelque sorte transactionnel et basé sur la réciprocité des tarifs. A notre réunion de La Haye, ce projet a été l'objet d'une approbation unanime, il a été communiqué à nos deux gouvernements, des fonctionnaires de rang supérieur ont été chargés de l'examiner et de le discuter; et je crois pouvoir dire — un peu bas — qu'il n'y a plus guère d'obstacle à la conclusion d'un traité en ce sens, que dans le sacrifice financier qu'au moins provisoirement les deux Etats devraient s'imposer. Mais j'espère que cette objection n'arrêtera pas longtemps nos gouvernements, car le sacrifice à faire n'excède guère la progression annuelle des recettes, durant une année normale, et l'expérience démontre que toute réduction des taxes postales a pour corollaire une rapide augmentation du mouvement et, partant, des recettes. La perte du Trésor se résoudrait d'ailleurs en un profit équivalent pour le pays.

De part et d'autre, messieurs, nous devrions mettre nos influences au service d'une prompte et favorable solution de cette question. Elle est mûre, et bientôt la réforme postale aurait pour conséquence logique des avantages du même ordre quant aux tarifs téléphoniques et télégraphiques; peut-être aussi quant à des simplifications de nos tarifs des chemins de fer.

Notre seconde section s'est occupée tout spécialement de l'*exequatur* des décisions judiciaires rendues dans nos deux pays et je n'ai pas besoin de vous dire que c'est là un sujet grave autant que délicat. L'Institut de droit international y a consacré une étude approfondie, notamment pendant sa session de 1875, à La Haye, et sur le rapport de M. Asser, votre illustre compatriote, il a arrêté des règles que bientôt après notre loi du 25 mars 1875 est venue instituer en Belgique.

Il va de soi que par elle-même une décision judiciaire n'a aucune autorité au delà de la frontière du pays où elle a été rendue, puisque là s'arrête la souveraineté dont elle émane, mais rien n'empêche qu'en vertu de ce même droit de souveraineté deux Etats ne s'entendent pour admettre contractuellement et réciproquement la force obligatoire de leurs décisions de justice.

M. le Jonkheer H.-W. van Asch van Wyck, commissaire général des Pays-Bas près l'Exposition de Bruxelles, succède en cette qualité à M. Regout, nommé ministre, secrétaire du Bureau de la Section néerlandaise de la Commission hollando-belge.

Pour que semblable convention soit souhaitable, il suffit que les institutions des deux pays présentent des analogies suffisantes, notamment quant à la compétence territoriale et que leurs tribunaux méritent une juste confiance.

C'est à raison de semblables considérations que la Belgique a conclu un traité avec la France et en vertu des lois qui l'ont consacré, depuis 1876, les Belges en France et les Français en Belgique sont traités, quant aux choses de justice, sur le même pied que les nationaux.

Le 4 mai 1904, nous avons conclu des arrangements du même genre avec le grand-duché de Luxembourg et la Belgique, qui sait l'extrême confiance que méritent les tribunaux des Pays-Bas, voudrait conclure avec eux une convention analogue.

Vous avez, messieurs, approuvé ce désir, notre deuxième section a étudié la question avec soin, nous avons eu à ce sujet de remarquables rapports de MM. Jitta et Hennebicq et ils se sont mis d'accord sur des bases analogues à celles de la convention franco-belge.

Depuis, votre gouvernement a, de son côté, donné une suite pratique au vœu que nous avions exprimé en saisissant le Cabinet de Bruxelles d'un projet de traité.

La question est ainsi entrée dans la voie des réalisations officielles et en principe nous n'avons plus à nous en occuper. En effet, je n'ai pas à vous le rappeler, nous n'avons nulle qualité pour intervenir dans les rapports de gouvernement à gouvernement, puisque nous ne représentons ici que nous-mêmes et ne disposons pas d'autre moyen d'action que notre bonne volonté si indiscutablement désintéressée.

Digitized by Google

Peut-être, cependant, me sera-t-il permis, au moins à titre personnel, d'exprimer le regret que le projet du Cabinet de La Haye soit d'une portée beaucoup plus restreinte que celui dont notre commission avait voté l'unanime approbation. En effet, il restreint la force exécutoire des jugements dans d'étroites limites ; il exclut pour ainsi dire le *forum contractus*; il laisse à l'écart la force des actes authentiques et des constitutions d'hypothèque, les jugements quant aux mesures conservatoires et en matière de faillite; même en matière commerciale il ne consacre pas l'unité de la faillite.

Mais ces questions concernent désormais les deux gouvernements intéressés et nous ne pouvons que nous applaudir de voir ainsi, conformément à l'un de nos vœux, la question de la réciprocité de l'*exequatur*, des jugements des deux pays, entrer dans la voie des relations pratiques.

La troisième section a étudié l'importante question des droits d'auteur et, là encore, on peut compter que nos efforts aboutiront à un résultat important.

A La Haye, nous avons été unanimes, si je ne me trompe, pour que la propriété artistique et littéraire fût pleinement consacrée dans les relations des deux pays; un projet de traité en ce sens a été approuvé et transmis à nos deux gouvernements avec le vœu de le voir promptement adopté.

Ces communications ont été très bien accueillies à La Haye et sans doute il y aurait déjà été donné une suite favorable, si le gouvernement néerlandais ne se déclarait aujourd'hui disposé à donner à la question une solution générale par son adhésion à la Convention de Berne, récemment revisée et complétée par la Conférence de Berlin.

A cette conférence, les Pays-Bas n'étaient représentés qu'*ad audiendum* et son œuvre ne les lie point. Mais voici ce qu'on lit sous la date du 30 septembre 1909, dans la *Revue des principales questions* traitées par le ministre des affaires étrangères : « Le ministre espère pouvoir revenir » plus amplement sur les résultats de la Conférence de » Berlin .. lors de la soumission du projet de loi ayant » pour objet d'autoriser l'adhésion de la Hollande à la » convention revisée, projet qu'on peut attendre sous » peu ». Et l'on m'affirme qu'un projet de loi en ce sens, soumis en ce moment au conseil d'Etat, pourrait être discuté au parlement dès le mois prochain.

Des déclarations non moins favorables ont été faites quant aux brevets d'invention et l'on peut compter sur le vote prochain d'une loi à ce sujet.

Le projet que nous avions approuvé à La Haye avait

Une vue extérieure du pavillon néerlandais à l'Exposition de Bruxelles.
On a gardé un souvenir vivace en Belgique de l'importance de la participation néerlandaise à l'Exposition.
L'aimable activité de ses commissaires généraux n'a pas peu contribué au succès qu'elle remporta.

Digitized by Google

vivement attiré l'attention des intéressés et le *Bulletin de Berne* lui a consacré une longue étude. Mais assurément mieux vaut encore que la question soit réglée par les dispositions générales d'une vaste convention qui s'étendra bientôt à toutes les nations civilisées.

La quatrième section s'occupe de tout ce qui concerne les hypothèques maritimes et des travaux remarquables nous sont soumis à ce sujet. Si évidente est à cet égard la communauté des intérêts, que non seulement j'estime que l'on peut compter sur un prompt accord entre nous, mais que cet accord s'étendra aisément à la France et à l'Allemagne.

Le bateau est essentiellement un outil international qui doit être partout un instrument indiscutable de crédit, mais comme la lettre de change et le chèque, il appelle impérieusement une législation unique ou du moins uniforme.

La sixième section a reçu pour mission d'étudier les questions qui intéressent l'agriculture des deux pays et elle s'est notamment occupée de l'emploi de la tuberculine dans les locaux quarantenaires de la frontière belge, de l'importation chez nous des génisses ayant deux dents d'adulte et de la circulation du bétail dans la zone frontière.

Il s'agissait moins là de questions communes aux deux pays, ou de lois à améliorer ou à harmoniser, que de dispositions à prendre par l'un d'eux, mais elles ont été examinées avec soin et les gouvernements intéressés ont été avisés des désirs exprimés. Ici nous n'avons aucune communication à vous faire à ce sujet, et notre confiance ne procède que de la communauté des intérêts.

Tel est, Messieurs, le tableau rapide, mais exact, de ce que nous avons fait jusqu'ici. J'estime que si l'on tient compte de l'importance, de la difficulté et de la nouveauté de la tâche entreprise, les résultats sont satisfaisants et vous estimerez avec moi qu'il y a lieu de la poursuivre. Sans doute aussi vous jugerez opportun d'aborder l'examen de nouveaux problèmes, et les déterminer sera la tâche principale de la session que je viens d'avoir l'honneur d'ouvrir.

M. Gérard de Stoppelaar,
président de la Chambre de commerce néerlandaise à Bruxelles,
membre de la Commission hollando-belge.

Après ce discours d'ouverture, auquel répondit M. Tydeman, furent successivement discutées les questions suivantes : tarifs téléphoniques, égalité des charges fiscales pour les entreprises exerçant leur activité dans les deux pays, brevets d'invention, reconnaissance réciproque des diplômes d'examen néerlandais et belges, protection internationale des hypothèques maritimes et fluviales.

A l'ordre du jour de la prochaine assemblée, qui aura lieu cette année à La Haye, figureront les divers objets que voici :

1. Réduction de la taxe télégraphique ;
2. Institution centrale pour faciliter les opérations de banque (*clearing*) ;
3. Reconnaissance réciproque des diplômes universitaires ;
4. Prescriptions relatives à la force probante des actes authentiques ;
5. Convention relative aux assurances contre les accidents du travail ;
6. Importation de pulpe de betteraves en Belgique ;
7. Réimportation en Belgique de vêtements usagés après remise à neuf en Hollande ;
8. Ecoulement des eaux des Flandres et maintien d'un port pour les pêcheurs de Bouchaute.

Comme on le voit, la Commission hollando-belge fait en silence de bonne et fructueuse besogne et aussi faut-il attacher une importance significative au fait que les membres de son bureau, conduits par leur vénéré président, M. Beernaert, seront reçus par S. M. la Reine Wilhelmine pendant son séjour à Bruxelles.

Cette faveur royale donne à l'œuvre de la Commission une consécration quasi officielle et prouve combien ses efforts sont appréciés par la Reine et par son gouvernement.

Nous ne doutons pas qu'ils ne soient de même sympathiques à S. M. Albert et au gouvernement belge, dont le chef actuel, l'honorable et distingué baron de Broqueville, se réclame, en maintes circonstances, des idées de M. Beernaert.

Il suffit d'ailleurs de jeter un coup d'œil sur la liste des membres de la Commission hollando-belge pour voir combien celle-ci fut heureusement composée dès son début et nombre de ses membres furent, dans les deux pays, appelés à faire partie des conseils de la Couronne depuis l'époque de sa fondation.

* * *

Terminons en donnant quelques détails sur les échanges commerciaux entre la Belgique et les Pays-Bas, dont nous indiquions tantôt, d'après l'honorable M. Beernaert, les totaux et la progression constante.

La valeur des importations hollandaises en commerce spécial s'est élevée respectivement pour les années 1908, 1909 et 1910 à 289,774,000 francs, 283,044,000 francs, 293,461,000 francs. Elle porte principalement sur les matières suivantes : chevaux (6,398,000), bétail (22,565,000), beurre (14,364,000), fromages (17,206,000), poissons (8,599,000), grains (31,299,000), légumes (11,630,000), café (9,634,000),

Digitized by Google

peaux (10,727,000), betteraves (9,281,000), caoutchouc brut (8,169,000), bois de construction (5,837,000), coprah (6,770,000), lin (6,102,000), résines et bitumes (5,182,000) (1).

La valeur de nos exportations s'est, d'autre part et durant les mêmes années, élevée à 281,794,000 francs, 311,174,000 francs, 328,335 francs et l'on

Vue de la salle à manger de la légation où a eu lieu le déjeuner honoré de la présence de S. M. la Reine.

signale que pour les six premiers mois de l'année 1911 elle s'élève déjà à 169,374,060 francs.

Ces exportations consistent principalement en : grains (27,325,000), farines (14,753,000), sucres (8,065,000), peaux (13,265,000), graisses (5,194,000), plomb brut (7,856,000), pierres (6,615,000), charbons (7,909,000), matières minérales non dénommées (13,537,000), graines (35,872,000), caoutchouc brut (12,742,000), laines (10,840,000), produits chimiques (11,675,000), fils de lin (11,093,000), tissus de soie (7,454,000), poterie (6,908,000), verrerie (5,356,000), fer et acier (16,826,000).

Ce tableau — nous n'avons relevé que les chiffres supérieurs à cinq millions — proclame assez haut

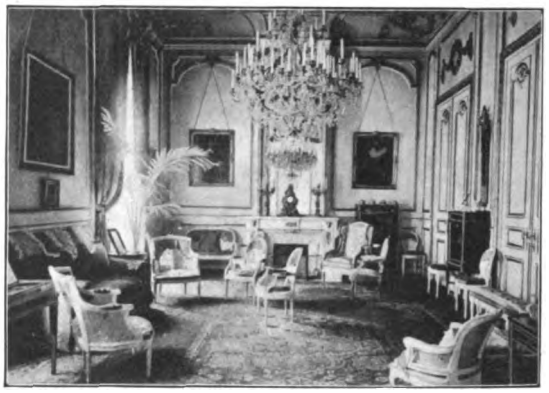

Un des salons de la légation des Pays-Bas à Bruxelles (111, rue du Commerce)

l'importance de nos transactions pour que nous n'insistions pas autrement sur l'intérêt majeur qu'il y a, pour nos deux pays, à conclure une entente économique, qui, en élargissant notre marché intérieur, nous mette à même de soutenir la concurrence, chaque jour plus âpre, de nos grands voisins.

P. M.

* * *

C'est cette idée que S. M. le Roi exprimait lorsqu'il disait, l'autre soir, dans le toast officiel adressé à S. M. Wilhelmine :

« Je souhaite sincèrement que nos deux peuples, si vaillants et si laborieux, soient de plus en plus conscients de leurs aspirations communes et de la solidarité, créée par des intérêts multiples, qui les rapprochent naturellement l'un de l'autre. »

A cette phrase correspond, dans le toast de la Reine, celle-ci :

« Les excellents rapports qui existent si heureusement entre nos deux pays, les sentiments d'amitié et de confiance réciproques me tiennent trop à cœur pour que tous les moyens qui tendent à les fortifier n'aient pas ma chaleureuse approbation. »

Nous ne pouvons, pour notre part, croire que cette communauté d'aspirations et d'intérêts ne se traduise pas autrement qu'en formules protocolaires et nous aspirons au jour où elle revêtira la forme vivante des traités et des conventions pour le bien majeur des deux pays !

---

(1) D'après le « Tableau général du commerce de la Belgique avec les pays étrangers » pendant l'année 1910.

Digitized by Google

LES MONUMENTS BELGES A L'ETRANGER

L'Eglise de Brou

Dans une de ces collections de monographies artistiques dont elle s'est fait une spécialité, la librairie Renouard vient de publier un petit livre clair et documenté sur l'église de Brou (1). Cette étude, due à M. Victor Nodet, met en lumière d'une façon complète les différents points de l'histoire de ce monument dont les artistes belges ont bien le droit d'être fiers. Il est dû, en effet, presque totalement à des artistes flamands et il fut élevé sur l'ordre et selon la pensée d'une princesse belge, cette charmante Marguerite d'Autriche, fille de Marie de Bourgogne, veuve de Philibert de Savoie et plus tard gouvernante des Pays-Bas en même temps que tutrice de celui qui allait être Charles-Quint. On n'a pas encore mis en valeur la figure de cette princesse qui fut une amie des arts et dont la petite cour de Malines fut un centre littéraire des plus actif.

Brou est un petit village du département de l'Ain ; il est bâti à côté de la ville de Bourg-en-Bresse dont il dépend et son nom serait obscur si le vœu d'une princesse n'y avait élevé une admirable église, qui est l'un des derniers chefs-d'œuvre du style ogival flamboyant, construit à l'aube du XVIe siècle. Nous avons eu l'occasion d'en dire un mot dans le numéro d'avril de *L'Expansion*, mais cette publication nous paraît favorable pour nous y attarder. C'est un bonheur trop rare de pouvoir évoquer la gloire lointaine de nos vieux maîtres flamands qui jadis allèrent ainsi porter en terre étrangère le bon renom artistique de la chère patrie.

A la mort de son époux, voulant glorifier sa mémoire et accomplir un vœu fait jadis par Marguerite de Bourbon, femme de Philippe de Bresse et mère du prince défunt, Marguerite d'Autriche résolut d'élever à Brou une église et un couvent. En mars 1505, elle en établit le premier projet qui n'aboutit pas, mais qui fut renouvelé en 1506 : il comportait la construction du couvent qui existe encore avec son double cloître ogival. Mais bientôt la fortune de Marguerite, nommée gouvernante des Pays-Bas, lui permit d'agrandir son projet. Elle aimait le faste et les arts : aussi, sur le conseil de son historiographe, Jean Lemaire de Belges, demanda-t-elle à Jean Perréal des plans et même une participation effective, à laquelle le caractère de l'artiste ne permit pas de donner suite. Alors, pour construire l'église qui devait abriter les mausolées, la princesse fit choix d'un Belge, dont la gloire peu connue mérite d'être mise en valeur.

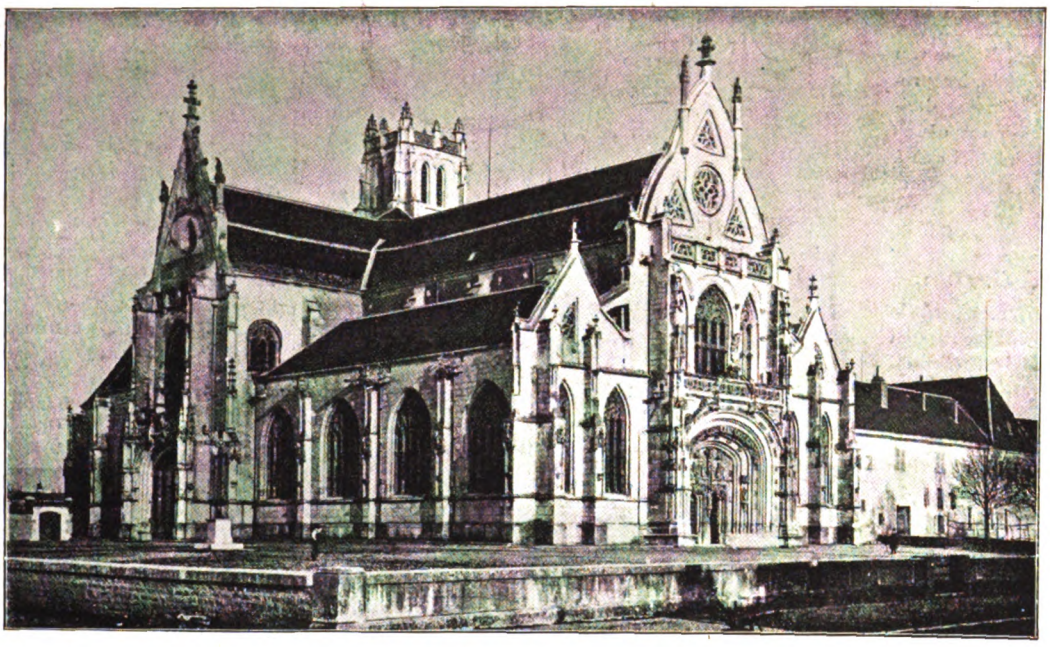

L'église de Brou-en-Bresse,

L'église Saint-Nicolas-de-Brou, à Brou-en-Bresse (Ain), fut élevée par les soins de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. Elle fut construite au début du XVIe siècle sous les ordres de Loys van Boghem, architecte brabançon, et elle constitue un des derniers exemples du style gothique flamand tertiaire, conçu à l'heure où triomphe déjà la renaissance italienne.

Loys van Boghem était né à Bruxelles en 1470 d'une famille flamande originaire d'un village voisin et il habitait rue de Laeken. Son nom se rencontre à cette époque à côté de ceux des plus illustres maîtres flamands avec lesquels il collabora, notamment, à la construction de la « Maison du Roi » en remplacement de l'ancien « Broodhuis » : ils avaient nom Ambroise Keldermans, Henri van Pede, à qui on doit l'hôtel de ville de Louvain, Dominique de Wagemakere, auteur de la flèche

(1) Victor Nodet, *L'Eglise de Brou*. (Un vol. illust. Collection des Petites Monographies des Grands Edifices de la France, H. Laurens, éditeur, 6, rue de Tournon, Paris.)

Digitized by Google

d'Anvers, parmi lesquels van Boghem tient une place honorable.

Il partit pour la Bresse et durant vingt ans il allait travailler à l'œuvre de sa vie qui reste aujourd'hui comme l'un des derniers monuments de ce beau gothique flamand qu'allait remplacer la grâce italienne de la Renaissance.

De 1513 à 1532, Loys van Boghem travailla là-bas sans relâche, revenant de temps à autre à Malines prendre les ordres de sa souveraine et lui faire part de l'état d'avancement des travaux. Il ramenait ensuite avec lui les maîtres et les ouvriers nécessaires à l'œuvre qui de la sorte est due tout entière à des artistes flamands. Mais, à l'instar de jadis, van Boghem fut le *maître de l'œuvre*, en véritable artisan élevé à l'école des gothiques.

En 1516, il demanda à un autre Flamand, Jean van Roome, dit Jean van Bruesselle, les projets des trois admirables mausolées qui furent élevés à Brou pour Marguerite d'Autriche, Philibert de Savoie et Marguerite de Bourbon. Ce Jean van Roome, dont le nom fut récemment signalé à l'attention des chercheurs par Pinchart et Henri Hymans, semble avoir été un maître considérable du XVIe siècle : on lui doit en outre de belles tapisseries (la *Communion d'Herkenbald*, au musée du Cinquantenaire) et des statues qui ornaient autrefois les « bailles de la cour » à Bruxelles (1).

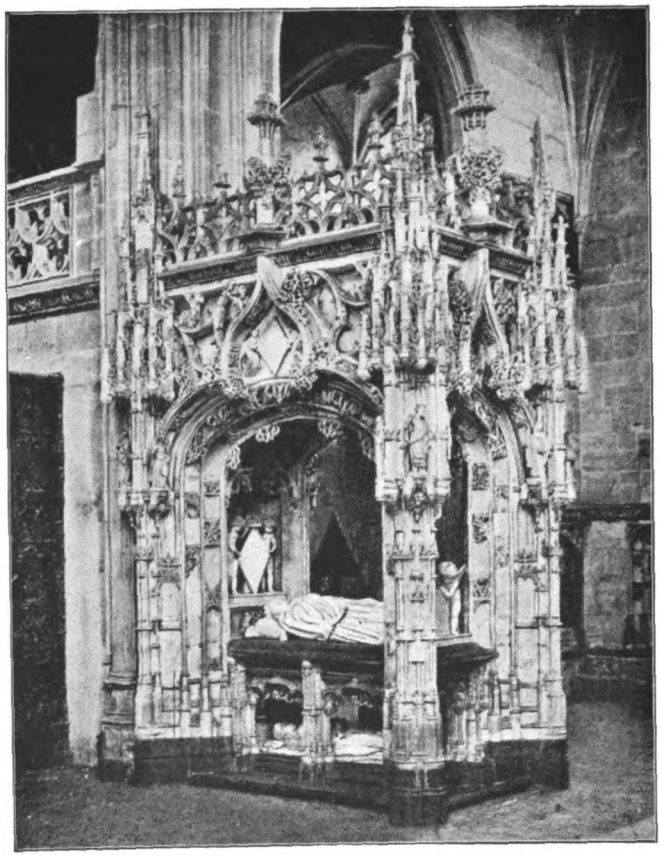

Le tombeau de Marguerite d'Autriche.

Il est située dans le chœur de l'église de Brou. Le plan en est de Jean van Roome et la grande statuaire de Conrad Meït; la petite statuaire est tout entière l'œuvre de cet atelier flamand de Brou qui avait été réuni par Meït et qui a subi constamment son influence.

A Brou, grâce à l'activité de van Boghem, les choses allaient vite : « En 1522, moins de dix ans après le début, le chœur en entier et presque tout le transept étaient achevés; le clocher montait au second étage et la nef atteignait les basses voûtes; la majeure partie des tombeaux et la petite statuaire au complet étaient prêtes ».

C'est encore à Bruxelles que van Boghem fait exécuter les cartons des admirables vitraux du choeur, qui furent fabriqués sans doute sur place dans un atelier de la région lyonnaise. Presque la même année et avec l'assentiment de sa souveraine, le maître flamand confiait à Conrad Meït, tailleur d'images de la princesse, de naissance allemande mais de formation artistique purement flamande, le soin de mener à bien toute la grande statuaire avec l'aide de son frère et de deux ouvriers. A Brou, van Boghem et Meït ne devaient pas toujours s'entendre. Mais voici que Marguerite d'Autriche meurt subitement en 1530. Elle n'a pu voir cette œuvre à laquelle elle a consacré tant d'argent et de temps, qui semble avoir été la constante préoccupation de sa vie et qui n'est même pas achevée à l'heure de sa mort. Ses exécuteurs testamentaires poussèrent activement à l'achèvement des travaux : en 1532, tout est fini ; le 10 juin inhumation solennelle est faite, dans un caveau du chœur de Brou où il repose encore aujourd'hui, du corps de Marguerite d'Autriche, dans cette église qu'elle aurait voulu si belle et quelques semaines plus tard, le 9 juillet 1532, Loys van Boghem quittait Brou pour toujours, son œuvre, achevée en moins de vingt ans, ayant fait épanouir pour jamais en terre étrangère la dernière fleur gothique de son lointain pays de Flandre.

Il ne nous est pas possible de suivre ici Victor Nodet dans sa minutieuse visite de Brou.

L'église nous apparaît d'aspect massif, avec une tour carrée et un portail très fouillé. L'intérieur est prestigieux et contient des bijoux d'art : les verrières, le jubé, l'oratoire de Marguerite et son célèbre *Retable des Sept Joies de la Vierge* enfin les trois mausolées.

La lumière et la couleur sont une fête à Brou. « Toute la nef s'inonde d'une splendeur chaude et sereine. Ce n'est plus la cathédrale triste et sourcilleuse, disait Edgar Quinet, c'est une Béatrice ou une Laure, qui s'assied sur le chemin du ciel, en pensant au parfum de son amour terrestre ».

L'église de Brou a 72 mètres de longueur et 30 mètres de largeur : elle est coupée en deux parties égales par le transept, ce qui donne au chœur une grande importance : c'est d'ailleurs à celui-ci que van Boghem a réservé le meilleur de ses soins.

Le jubé est d'un fini délicieux de minutie, encore qu'il apparaisse comme ajouté, comme plaqué au reste

(1) Henne et Wauters : Histoire de la Ville de Bruxelles, III, 322.

Digitized by Google

de l'édifice. C'est une véritable dentelle où se montre ce souci de prodigieuse décoration qui fait de Brou une châsse de pierre ouvragée Parmi les chapelles latérales, celle de Marguerite est un chef-d'œuvre, d'un exquis détail architectural : c'est là que s'abrite le fameux retable de marbre, frère des retables flamands, et qui est, avec les statues qui ornent les tombeaux, le travail le plus parfait sorti de cet atelier flamand de Brou, dont Conrad Meït fut le chef influent et dont Victor Nodet a excellemment déterminé les caractères. Ce retable est en pur gothique flamand tertiaire. Chaque niche simule une chapelle en miniature avec tous ses détails : là s'abritent les scènes diverses des *Sept Joies de la Vierge*. Mais l'expression des figures, le type de la Vierge, les détails du décor sont essentiellement flamands. Flamandes aussi les trois statues qui couronnent le retable et qui sont parmi les meilleurs morceaux sortis de l'atelier flamand de Brou, qui travailla de 1516 à 1522 environ.

Les tombeaux sont des prodiges de technique et d'art, surtout ceux de Monseigneur le duc Philibert de Savoie et de Madame Marguerite d'Autriche. Ils sont peut-être supérieurs à ceux des ancêtres de cette princesse, qui sont à Dijon, et dont les artistes, également néerlandais, — Claus Sluter, Jean de Marville, Claude de Werve, — furent les habiles artisans. Les statues des tombeaux de Brou sont en marbre de Carrare. On retrouve là, mais tout à sa fin et comme ne se comprenant plus elle-même, la tradition gothique dans toute l'exactitude de sa formule. Les grandes statues des mausolées, les « dormants », portent bien la marque du talent de Meït, mais dans la petite statuaire, « pleurants » du tombeau de Marguerite de Bourbon, « vertus » de celui de Philibert de Savoie, on aperçoit nettement les caractères flamands de l'art de Brou : « draperies amples et un peu raides, dont les plis nets, abondants, se brisent brusquement par un trou de vrille sec, en creusant des ombres profondes, ordinairement triangulaires, recherche amusante du détail traité avec souplesse, exécution grasse et élastique de la peau qui fait pressentir Conrad Meït, et, par-dessus tout, un naturalisme exquis, pas trop appuyé, une gentillesse élégante sans beaucoup de distinction, en un mot toute la bonhomie accueillante de la bonne bourgeoisie flamande en ce début du XVIe siècle ». (V. Nodet, p. 56). Quant aux admirables stalles, d'un bois très travaillé, et aux vitraux célèbres, ils n'ont de flamand que la composition et le dessin, car ils furent l'œuvre d'ateliers régionaux : c'est dans cet ensemble, conçu et mené à bien par van Boghem et ses collaborateurs, l'apport, d'ailleurs très beau, de la France qui garde sur son sol cette belle fleur flamande éclose loin de la patrie, sœur des églises de Flandre et de Brabant, dont elle a la gravité pieuse et ardente : c'était le cri jeté par ces âmes, émues d'une foi profonde, qui durant quatre siècles se symbolisa dans l'anonyme travail des ouvriers gothiques et dont Saint-Nicolas-de-Brou fut la dernière expression en ce moyen âge finissant.

HENRI LIEBRECHT.

Les débouchés du commerce belge en Russie. — M. Pierre Bure, notre distingué consul général à Moscou, vient de faire parvenir son rapport au ministère des affaires étrangères. Ce travail considérable — il comporte près de cent pages — contient plus d'un passage dont il serait intéressant et profitable de méditer les conclusions. Nous en extrayons le passage suivant :

M. Pierre Bure,
consul général de Belgique à Moscou.

Moscou est une ville aussi étendue que l'agglomération bruxelloise augmentée de Gand et Liége. Elle a aujourd'hui (1911) 1 1/2 million d'habitants, c'est-à-dire autant que la province de Brabant. Son climat est rigoureux, mais sain, et, par suite du mode de chauffage des habitations et de la manière de se vêtir, on n'y souffre pas du froid. Ses services publics sont en grand progrès, grâce aux efforts de sa municipalité, qui y consacre des sommes de plus en plus considérables. Ses nombreuses institutions modernes de tout genre y répondent aux exigences d'une des plus grandes villes du monde. On sait que les souvenirs historiques y abondent et qu'elle est très pittoresque.

Elle est la métropole commerciale et industrielle d'un empire égal en étendue à 750 fois la Belgique et comptant maintenant 160 millions d'habitants. Située au vrai centre géographique de la Russie européenne, elle est le point de convergence des principales voies ferrées de l'empire, dont le réseau atteint aujourd'hui 65,000 kilomètres de longueur, en sorte que ses communications terrestres avec toutes les régions de l'Europe et de l'Asie russe sont bien assurées, ce qui contribue beaucoup à sa prospérité.

Le mouvement des marchandises dans ses gares égale le mouvement maritime d'Anvers, ou encore, représente le même poids que toutes les exportations belges par terre et chemins de fer. Ses importations étrangères propres — pas celles de la Russie entière — valent maintenant 600 à 700 millions de francs par an. Quant à ses industries, elles sont aussi variées que considérables et prospères : les fabriques s'y comptent par centaines et — pour ne citer que les industries textiles — ont fait de Moscou à la fois un Manchester russe pour les cotonnades et un Lyon russe pour les soieries.

Telle est cette ville de première importance économique, trop peu connue des Belges, bien qu'elle ne soit située qu'à 2,800 kilomètres de Bruxelles, distance qu'on

Digitized by Google

franchit avec facilité en moins de trois jours par chemin de fer.

Cette étude a eu pour objet d'attirer l'attention des Belges sur ce champ, presque vierge pour eux, ouvert à leur activité commerciale et aussi industrielle. L'effort belge en Russie s'est surtout porté sur le Donetz et a négligé, pour ainsi dire, la région moscovite, où l'industrie a un tout autre caractère et où nous n'avons pas, même de très loin, la situation à laquelle nous pouvons prétendre. Quant à notre commerce, il fournit à peine 1 à 2 p. c. des importations étrangères à Moscou.

Un musée ambulant. — M. Jules de Praetere, directeur du Musée et de l'Ecole des arts décoratifs de Zurich, nous avait entretenu il y a quelques années d'un projet original qui consistait à créer des expositions d'art industriel " itinérantes ", c'est-à-dire promenées de ville en ville, de région en région, dans un véhicule servant à la fois de salle d'exposition et de moyen de transport.

Le projet paraît devoir être prochainement réalisé. Le correspondant belge de *Paris-Journal* l'annonce en ces termes :

" On sait le succès qu'obtint, à Zurich, il y a quelques mois, une importante exposition d'intérieurs ouvriers organisée par la florissante *Gewerbeschule* de cette ville.

L'auteur de l'idée, M. de Praetere, directeur de l'Ecole de Zurich, est un Gantois, comme Maurice Maeterlinck. Successivement éditeur d'art, professeur à l'Ecole de typographie de Gand, à l'Ecole d'art textile de Crefeld et à Dusseldorf, où, avec d'autres, il a travaillé à remettre en honneur le procédé du *batik* qui produisit tant de merveilles dans l'art indo-persan, il fut appelé, en 1905, *à l'âge de vingt-cinq ans*, à la direction de la vieille *Gewerbeschule* de Zurich, où il commença d'abord — au milieu de quelles hostilités, on le devine — son œuvre de rénovation de l'enseignement professionnel, qui, pour lui, doit avant tout s'efforcer de donner aux jeunes artisans une connaissance parfaite de la technique, basée sur celle du dessin. A présent, les Zurichois font l'impossible pour s'attacher définitivement le " petit Belge ".

Mais M. de Praetere est très nomade ; il semble avoir pris pour devise la parole fameuse de son grand patriote du XVIe siècle, Marnix de Sainte-Aldegonde : " Repos ailleurs ! " Il veut quitter les Zurichois, la direction de leur Ecole où il a donné toute sa mesure.

En ce moment, il est tout entier à la réalisation d'un grand projet, auquel il veut bien nous initier les premiers. M. de Praetere veut faire pour les arts industriels ce que Gémier a fait en France pour le théâtre : une sorte de musée qui se transportera de de ville en ville, de pays en pays, pour montrer les chefs-d'œuvre de nos céramistes, verriers, ébénistes, relieurs et décorateurs, depuis William Morris jusqu'à Gallé, Lalique, Selmersheim, Dufrêne. Des plans sont dressés ; ils sont l'œuvre de MM. Pfleghard et Haefeli, qui comptent parmi les meilleurs architectes de la Suisse.

On aimera la simplicité de cette grande " loge " de 45 mètres sur 30, à ossature de fer, où la lumière électrique, habilement distribuée, mettra le soir son étincelante gaieté. Tout le long de la façade règneront des vitrines, derrière lesquelles certains objets seront artistement étalés. A l'intérieur, autour d'un grand hall où chanteront des fontaines, et parfois... des conférenciers, seront installés, dans quarante cellules, des intérieurs modernes de tous pays, une exposition d'architecture civile et domestique, des ensembles de peinture décorative, une salle de lecture, un buffet, une salle de musique, etc. Dans les villes où l'on ne disposera point d'une place publique, les quarante cellules se placeront en enfilade, le long d'une avenue.

M. de Praetere espère pouvoir donner ses premières " représentations " dès 1912, en Allemagne et en Autriche. L'année suivante, Paris aura son exposition internationale des arts décoratifs ; mais il est possible qu'on y voie un jour l'originale et luxueuse " baraque " du petit Belge.

(*L'Art moderne.*)

* * *

Revue de la Ligue Maritime Belge, paraissant le quinze de chaque mois, prix par numéro 50 centimes. Rédaction, 13, rue de l'Alliance, Bruxelles.

Sommaire du mois de juillet : La grève des marins, par Constant Smeesters. — Nos marins : Antoine-Guillaume de Soorgher, par Charles Maroy. — Canaux belges : Amélioration et achèvement du réseau de nos voies navigables intérieures. Rapport de la Chambre de commerce d'Anvers. — Le journal de mer d'Edmond Picard. — Pour nos marins — Navigation de plaisance. Communications officielles. — Bibliographie. — Notes de partout.

La mémoire et la volonté dans l'étude des langues, par M. Oscar van Slype, président du Teaching Club.

Cette brochure, qu'on peut obtenir au secrétariat du Teaching Club, rue du Berger, n° 2, à Bruxelles, contient quelques principes de psychologie pouvant faciliter sensiblement l'étude des langues étrangères. D'une lecture agréable et d'un aspect engageant, cet opuscule est à recommander d'autant plus que le produit de la vente (fr. 0.50 pièce) sera consacré au profit d'une œuvre de bienfaisance.

* * *

CHRONIQUE COLONIALE

L'exercice 1910 marque dans l'essor du Soudan une époque importante.

Le principal fait à relever à cet égard, c'est le prolongement de la voie ferrée au Sud de Khartoum. Au cours des premiers mois de 1910, le pont du Nil Bleu, mettant en communication Khartoum-Nord avec Khartoum

Digitized by Google

même, a été ouvert à la circulation ; l'année se termina par l'achèvement du pont jeté sur le Nil Blanc à Rabak, et par l'extension de la voie de Sennar vers Kosti, à travers le Ghezireh. La ville de Kosti, qui est située sur la rive occidentale du Nil Blanc, s'accroît rapidement.

La ligne sera poussée ensuite, pendant l'année 1911, sur El Obeid, qu'elle atteindra, espère-t-on, dans les premiers mois de 1912.

Les avantages de ce progrès s'accusent déjà tant au point de vue commercial qu'au point de vue stratégique.

En effet, le chemin de fer qui relie la riche province du Ghezireh à Khartoum et Port-Soudan, et par là au monde extérieur, a déjà justifié son existence en ce sens que les recettes produites par le réseau soudanais, en 1910, dépassent 391,000 livres égyptiennes, contre 331,000 livres égyptiennes en 1909, laissant un surplus de 123,000 livres égyptiennes. Ce bon résultat est dû principalement à la mise en communication d'Ouad-Medani avec Khartoum.

On n'a pas tardé à se rendre compte du stimulant que constituait pour l'aménagement agricole du Soudan le chemin de fer du Sud.

Un syndicat britannique, en effet, a fait des ouvertures à l'administration en vue de construire un barrage

Forgerons arabes au travail (Soudan).

sur le Nil Bleu, dans le voisinage de Sennar, et d'arroser par un système de canaux le demi-million d'acres propres à la culture du coton et des céréales que compte le Ghezireh parmi plusieurs millions d'acres de terres arables.

La question a été réservée. Par contre, un arrangement est intervenu avec le Soudan Plantations Syndicate, aux termes duquel ce groupe tentera, pour le gouvernement soudanais, sur un terrain choisi dans les environs d'Ouad-Medani, des essais de cultures cotonnière et autres qui porteront sur une période de trois ou quatre années.

Dans l'entrefaite, les spécialistes de l'irrigation poursuivront leurs investigations sur les Nil Bleu et Blanc pour dissiper tout doute au sujet de la quantité d'eau qui pourrait être allouée au Soudan sans préjudicier à l'agriculture égyptienne.

Le principal événement politique que le Soudan a eu à enregistrer en 1910 a été le transfert de l'enclave de Lado, dont l'incorporation a augmenté la superficie de la province méridionale de la Mongalla de 17,000 milles carrés.

L'occupation militaire et l'organisation administrative d'un territoire de cette étendue, peuplé de tribus sauvages qu'éprouve malheureusement beaucoup la maladie du sommeil, pèse sur les modestes ressources de l'Etat.

L'occupation de la partie septentrionale seule de l'enclave a fait majorer la contribution de l'Egypte au budget de la guerre soudanais de 45,000 livres égyptiennes.

Par contre, le mouvement ascendant des recettes publiques a permis de réduire de 10,000 livres égyptiennes la part contributive de l'Egypte aux dépenses de l'administration civile.

Cette subvention se chiffre aujourd'hui par 188,000 livres égyptiennes contre 198,000 en 1910, 208,000 en 1909 et 253.000 livres égyptiennes en 1908. Il ne faut pas oublier qu'en échange des sacrifices consentis au profit du Soudan l'Égypte possède une frontière méridionale tranquille et une alimentation en eau assurée, deux facteurs de prospérité de la plus haute importance.

* * *

Nous allons passer sommairement en revue les chapitres principaux du rapport publié récemment par le gouvernement britannique sur la situation du Soudan pendant l'exercice 1910 (1).

Le transfert de l'enclave de Lado au Soudan a, estime-t-on, augmenté de 50,000 âmes la population de celui-ci.

Il résulte des statistiques dressées dans les diverses provinces que la population ne cesse de s'accroître.

Les chiffres manquent encore pour en fixer le total avec précision; on l'évalue *grosso modo* à 2,600,000 unités.

Au cours de 1910, la situation économique du Soudan a continué à s'améliorer. Le commerce général est passé de 1,983,500 livres égyptiennes en 1909 à 2,325,800 livres égyptiennes.

L'amélioration des moyens de transport a placé le marché européen pour les produits d'alimentation, comme la « dhurra », à portée du Soudan; ensuite, l'extension des affaires maritimes à Port-Soudan a fait fléchir sensiblement le taux des frets pour l'Europe.

Un autre événement d'heureux augure est la migration des fellahs dans la province de Dongola, où ils introduisent des méthodes de culture plus perfectionnées.

L'exportation du bétail a pris une extension rapide. En 1909 il n'a été exporté que 150 bêtes et 37,000 moutons. En 1910, les quantités se sont inscrites à 5,000 et 63,000 respectivement.

Ces chiffres, d'ailleurs, sont minimes au regard de l'abondance du cheptel soudanais.

Les bulletins publiés périodiquement par le département des douanes renferment tous détails quant au mouvement des différents articles de commerce soudanais. Les prix obtenus pour la gomme ont été plus élevés qu'en 1909. Pour la « dhurra », d'autre part, si les quantités exportées ont été plus grandes, la valeur du produit a diminué. Le coton a donné une bonne récolte et atteint des prix élevés. Etant donnés les gros bénéfices réalisés, les indigènes songent à produire un coton de qualité supérieure.

En ce qui concerne la récolte de coton de la dernière saison, il a été établi que 51 p. c. en ont été obtenus grâce à l'inondation du Nil, 40 p. c. grâce aux pluies et,

(1) Egypt. n° 1 (1911). *Reports by His Majesty's Agent and Consul general on the finances, administration and condition of Egypt and the Soudan in 1910.* (Cd 5633).

Digitized by Google

en conséquence, qu'à peu près 91 p. c. du coton soudanais sont produits par l'indigène sans l'aide de l'Européen.

Les prix du sésame ont été bons. C'est une culture qui rémunère amplement l'effort. L'article est demandé non seulement en Europe, mais encore sur place et en Egypte. L'exportation des arachides a plus que doublé par rapport à 1909 ; les indigènes inclinent à augmenter leur production.

La quantité d'ivoire exportée est passée d'une année à l'autre de 44,300 kilogr. à 64,700 kilogr. Mais l'exportation des dattes s'est ralentie et le commerce de la plume d'autruche ne fut guère actif.

Le rapport du major Hayes Sadler, directeur des douanes, révèle, outre des plus-values au chapitre des

Scène de la vie soudanaise.

importations, de 15,000 livres égyptiennes, au chapitre des exportations, de 226,300 livres égyptiennes, un accroissement des importations de numéraire s'élevant à 75,000 livres égyptiennes, qu'il faut attribuer au paiement en espèces du coton de Tokar, lequel antérieurement se réglait en marchandises.

Les ré-exportations ont été un peu en recul ; de même le transit vers le Sud a légèrement fléchi.

Les importations se sont distribuées comme suit :

64 p. c. au public, 36 p. c. au gouvernement, contre 63 et 37 p. c. l'an précédent.

Dans le total, les marchandises britanniques figuraient pour 46 p. c., les produits égyptiens pour 22 p. c.

Des exportations, 10 p. c. sont allées à l'Angleterre, 65 p. c. à l'Egypte.

* * *

Nous dirons quelques mots de la situation financière du Soudan.

Bien que les comptes ne soient pas clôturés, on s'attend pour l'exercice 1910 aux résultats suivants :

	Prévisions L. E.	Résultats anticipés L. E.
Recettes	1,425,000	1,493,300
Dépenses	1,425,000	1,343,300
Surplus.		150,000

La plus-value budgétaire est due principalement au développement du commerce, consécutif lui-même à l'abondance des recettes, ainsi qu'à l'augmentation des recettes provenant de l'exploitation des chemins de fer et des vapeurs.

Le tableau comparatif ci-après donnera une idée précise du mouvement budgétaire du Soudan depuis la réoccupation du pays :

Exercices	RECETTES Prévues L. E.	RECETTES Réelles L. E.
1898	8,000	35,000
1899	51,000	126,000
1900	158,000	156,000
1901	187,000	242,000
1902	224,000	270,000
1903	428,000	462,000
1904	536,000	665,000
1905	622,000	818,000
1906	825,000	976,000
1907	1,000,000	979,000
1908	1,014,000	1,042,000
1909	1,100,000	1,168,000
1910	1,195,000	—

L'aire des terres cultivées, qui s'inscrivait à 1 million 263,800 feddans en 1908 et à 1,764,500 feddans en 1909, atteignait 1,953,200 feddans en 1910.

Les perceptions de l'impôt foncier accusent de sensibles majorations : 98,800 livres égyptiennes en 1908, 122,400 en 1909 et 138,000 en 1910.

* * *

Nous avons fait allusion, plus haut, aux voies ferrées du Soudan. Nous dirons encore que, d'après le capitaine Midwinter, directeur des railways, le remarquable accroissement des profits au cours de 1910 a pour cause principale le prolongement du ruban vers Ouad Medani. Il est à noter que le tonnage des marchandises transportées pour le public est passé de 120,000 à 166,500 unités et que l'entreprise se justifiera ainsi par des raisons d'ordre commercial à ajouter aux raisons d'ordre stratégique sur lesquelles la construction de la voie fut décidée.

Les résultats généraux obtenus par le département des chemins de fer sont des plus satisfaisants. Le prix moyen du transport des marchandises a été réduit à trois farthings la tonne-mille. Le taux de transport des grains d'exportation est par tonne-mille inférieur à 1 1/2 farthing. Le tableau suivant met en regard les recettes et dépenses du réseau ferré au cours des cinq dernières années (en livres égyptiennes) :

Années	Produit brut	Exploitation	Produit net	Rapport
1906	235,669	161,469	74,200	68.5 p. c.
1907	298,557	213,354	85,203	71.4 »
1908	322,563	251,959	70,604	78.1 »
1909	331,662	259,623	72,039	78.3 »
1910	391,717	268,285	123,432	68.5 »

Il nous est impossible, on le conçoit, de nous étendre plus au long sur le rapport prémentionné.

La courte analyse que nous en avons donnée autorise déjà à conclure que le Soudan égyptien va de progrès en progrès et dédommage, dans une certaine mesure, les fonctionnaires anglais de leurs peines.

PAUL DORI.

ERRATUM. — Dans notre chronique de juillet, p. 404, 2e colonne, 12e ligne, du haut, lire *peu nombreux* au lieu de plus nombreux.

Digitized by Google

L'EXPANSION
ECONOMIQUE ET INDUSTRIELLE

NOS INDUSTRIELS EXPANSIONNISTES

L'industrie diamantaire est une des principales sources de prospérité de notre métropole commerciale et, si Anvers est aujourd'hui un des grands centres du commerce du diamant, il faut attribuer une grande part de ce succès à M. Louis Coetermans.

Cet éminent industriel — né en 1855 — fit son entrée dans l'industrie diamantaire à une époque où celle-ci était encore loin d'atteindre son développement actuel. Il débuta dans la firme de feu son père « Coetermans-Henrichs » et, grâce à la vive impulsion qu'il donna aux affaires de cette maison, il la maintient depuis quarante ans à la première place sur le marché diamantaire.

M. Louis Coetermans a travaillé activement à l'expansion de l'industrie diamantaire par l'extension de ses débouchés. C'est lui, notamment, qui prit l'initiative d'entamer des négociations avec la régie allemande, en vue d'assurer à la Belgique toute la production en diamant des colonies de l'Empire. Il réalisa cette heureuse idée, avec le concours des deux plus grands industriels diamantaires d'Anvers, par la création du Syndicat pour les diamants allemands. Cette importante acquisition permit d'occuper plus de huit mille ouvriers nouveaux, gagnant un salaire annuel d'environ 25 millions de francs, et d'ouvrir de nouvelles tailleries de diamants dans bon nombre de localités belges.

Dans la carrière consulaire, M. Louis Coetermans ne s'est pas moins distingué que dans l'industrie.

Consul de Perse en 1884, il fut promu au grade de consul général à la suite de la visite que S. M. I. le Shah de Perse fit à Anvers, en 1889.

Il a rendu au pays qu'il représente des services très appréciés, parmi lesquels nous citerons l'organisation d'un service régulier de vapeurs entre la Belgique et la Perse.

Dès la première heure M. Louis Coetermans s'est montré partisan résolu de la colonisation du Congo; aussi y a-t-il créé plusieurs entreprises et soutenu d'autres par ses capitaux et sa grande expérience.

M. Louis COETERMANS,
industriel,
consul général de Perse,
président d'honneur de la Section des diamantaires
à l'Exposition de Bruxelles de 1910,
commissaire général de la Section persane
à l'Exposition de Turin 1911.
M. Louis Coetermans est commandeur de l'Ordre de Léopold,
grand cordon de l'Ordre du Lion du Soleil, etc.

Toutes les manifestations intéressant le mouvement expansionniste de notre pays ne lui sont donc pas étrangères.

A l'Exposition Internationale d'Anvers de 1885, il était l'unique exposant comme diamantaire et sa firme constitua à elle seule une section, dont le faste extraordinaire excita l'admiration de tous les visiteurs.

Nous retrouvons M. Louis Coetermans comme commissaire général de la section persane et président d'honneur de la section des diamantaires à l'Exposition d'Anvers de 1894, puis à la World's Fair de Liége de 1905; président de la section persane et président d'honneur de la section des diamantaires à l'Exposition de Bruxelles de 1910 et, enfin, commissaire général de la section persane à l'Exposition Internationale et Universelle de Turin de 1911.

M. Louis Coetermans est de ces hommes aux vues très larges, doué d'un puissant esprit d'organisation, auxquels notre pays doit son bon renom à l'étranger.

Parmi les distinctions lui conférées, mentionnons les suivantes : grand cordon de l'Ordre du Lion du Soleil, commandeur de l'Ordre de Léopold, etc.

Digitized by Google

REVUE DU MOIS

Bruxelles, le 20 juillet 1911.

Juillet nous est revenu avec sa forte échéance semestrielle et l'inévitable tension monétaire en cette période de l'année, sur les grands marchés financiers, De courte durée, ce resserrement a fait place dans les premiers jours du mois à une nouvelle aisance du marché de l'argent, qui s'est maintenue jusqu'à ce jour.

Influencé par les nouvelles reçues de l'extérieur, notre marché sidérurgique a fait sienne l'indécision constatée au début de juillet à l'étranger. Peu à peu, cependant, on reprit confiance et à présent l'optimisme est devenu pour ainsi dire général.

Les commandes sont plus abondantes et non seulement de nouvelles concessions ne sont plus consenties sur les prix, mais nos industriels se refusent de traiter pour certaines catégories sur la base des cours actuels qu'ils jugent peu en rapport avec la situation du moment.

Les fontes souffrent toujours de l'excès de production et de la concurrence. Pour la Belgique, la production totale du premier semestre de 1911 a été de 1,024,000 tonnes, contre 907,000 tonnes pour les six premiers mois de 1910, soit une augmentation de 117,000 tonnes.

L'orientation des demi-produits d'acier est des plus favorable : ordres nombreux et majoration des prix. Les transactions en rails sont toujours très actives, surtout pour l'exportation, tandis que les tôles sont encore très travaillées à un taux avantageux. L'avance en barres et en rods est remarquable, et nos ateliers de construction sont bien alimentés.

En Allemagne, les affaires sont paralysées par l'incertitude régnant au sujet de la solution des négociations entamées en vue du renouvellement de syndicats; aux Etats-Unis et en Angleterre, la tendance est satisfaisante; en France, la situation du marché est brillante, la consommation dépassant notablement la production.

Mentionnons ici l'honneur fait à la Belgique par les producteurs d'acier du monde en choisissant sa capitale comme siège de leur première conférence internationale, réunie à Bruxelles les 5, 6 et 7 juillet courant, à l'initiative de M. le juge E. Gary, président de la United States Steel Corporation. Après avoir approuvé le projet conçu par les Américains de créer une associatiom internationale du fer et de l'acier, les représentants les plus autorisés de la grande industrie aux Etats-Unis, en Angleterre, en Allemagne, en France, au Canada, en Belgique, en Autriche-Hongrie, en Russie, en Espagne, ont choisi des délégués formant la commission chargée de jeter les bases du puissant organisme destiné à rapprocher les grands producteurs du fer et de l'acier du monde, dans le but de rechercher la solution des grands problèmes intéressant leur industrie. Les délégués belges sont : MM. A. Greiner, de Cockerill; G. Trasenster, d'Ougrée-Marihaye; Lacanne, de la Providence; Demoulin, de Sambre et Moselle, et Renson, des Aciéries d'Angleur.

Le marché charbonnier garde les positions acquises à la dernière adjudication pour les combustibles industriels, mais les transactions sont plutôt calmes. La campagne étant favorable, les fines maigres sont très recherchées. Les briquettes revoient de beaux jours et leur situation, tant comme écoulement que comme prix, est réellement satisfaisante; malheureusement, les foyers domestiques font tache au tableau, et les producteurs attendent l'hiver avec une impatience très compréhensible. Pour les six premiers mois de 1910, on enregistre, pour les importations de houille, coke et briquettes, une majoration de 802,540 tonnes, et pour les exportations, une plus-value de 245,476 tonnes sur les chiffres de 1910. A l'étranger, l'état du marché charbonnier est relativement favorable.

En verreries, la demande reste normale, avec un peu plus d'ordres du côté du Japon, qui s'était abstenu pendant quelque temps. Les prix sont inchangés. Les exportations de verres à vitres se sont élevées, au cours du premier semestre 1911, à 102,233 tonnes au lieu de 100,146 tonnes et 88,325 tonnes en 1910 et 1909.

La raréfaction des commandes a obligé le Syndicat international des glaceries à porter à trente le nombre des jours de chômage pour le troisième trimestre de l'année.

On ne note pas une activité vraiment grande au marché du cuivre, mais plutôt un certain ralentissement dans les commandes. Les statistiques américaines sont assez encourageantes, vu qu'elles accusent pour la première fois cette année une diminution dans les stocks.

Une bonne demande a prédominé à la vente mensuelle de gomme copal; mais les vendeurs ayant élevé leurs limites, une partie seulement des lots exposés a pu être réalisée.

Digitized by Google

AVIS

Nous attirons l'attention toute spéciale de nos lecteurs sur le répertoire général de nos annonces. En recourant à la publicité de « L'Expansion Belge », dont la diffusion et l'influence s'étendent chaque jour, un nombre déjà important de firmes commerciales donnent à notre revue une preuve de confiance à laquelle nous prions nos abonnés de répondre en favorisant de leurs ordres les maisons dont les annonces figurent aux pages indiquées.

L'ADMINISTRATION.

Répertoire des Annonces

AMEUBLEMENT-DÉCORATION

Compagnie des Bronzes, 28, rue d'Assaut . . XV

APPAREILS POUR LABORATOIRES

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

ARMES ET MUNITIONS

Christophe Louis, 11, galerie de la Reine. . XI
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre (S. A.), Herstal XI
Jansen Ad., 27, rue de la Madeleine . . . XXXII
Mahillon H., 9, rue de Loxum VII
Manne Ch., 153, boulevard du Hainaut . . IX
Rongé, fils, J.-B., Liége. XXXIV

ARTICLES POUR FUMEURS

Cigarettes Bastos, 41, rue de l'Arbre-Bénit . XV
Kuhlen Louis, 130, avenue Louise. . . . XXXI
Lemaire-Voncken, 30, rue de l'Ecuyer . . XXV
Tinchant, Anvers (marque Melior) . . . XV
Vinche (Maison), 85, Marché aux Herbes. . XIX

ARTICLES de VOYAGE, MALLES CAISSES, etc

Faucq Aug., 46-48, rue de la Régence. . . XXIV
Goessens P. (Maison), 19, rue du Chêne . . XVII
Hocke, 91 rue des Palais XXII

ASSURANCES

Cie Internationale d'Assurances Commerciales (S. A.), 47, rue Fossé-aux-Loups . . . XIV
Royale Belge (La), rue des Colonies . . . XXXVI
Union Belge, 29, place de l'Industrie . . . XXXIV

ATELIERS DE CONSTRUCTION

Accumulateurs Tudor, 79, rue Joseph II . . XXX
Ateliers de Construct. de la Biesme, Bouffioulx XXXVIII
Ateliers de Construction de la Meuse, Liége. XXI
Ateliers Métallurgiques, 30, Montagne-aux-Herbes-Potagères XXVI
Compagnie Générale des Conduites d'Eau, Liége XXIV
Compagnie Internationale d'Electricité, Liége XVIII
Forges, Usines et Fonderies de Gilly, Gilly . XXXIII
Hanappe (Ed.) et Co, (Moteurs), 19, rue des Teinturiers XVIII
H. Janssens-Raymaekers, Anvers XIV
Moteurs Marins « Swiderski » (Victor Courard), 194, rue Gaucheret XIV
Motor, 27, rue des Anges, Liége XXXIV
Norddeutscher Lloyd, place de Meir, Anvers. X
Société Anonyme Verviétoise pour la Construction de Machines, Verviers XXV
Société Métallurgique de Sambre et Moselle, Montignies-sur-Sambre XVIII

Digitized by Google

AUTOMOBILES, MOTOS ET CYCLES

De Schrijver et Blanchart, 15, rue Veydt, et 31, rue de l'Ecuyer XI
Faure St., 468, chaussée de Waterloo. . . XXIII
Garage Adler Palace, 44, rue de Brabant . . XXI
Pneus Jenatzy, 10, rue Stephenson . . . XVI
Usines Pipe, 8, rue Ruysdael . . . . (couverture)

BALANCES DE PRÉCISION

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

BANQUES

Banque de Bruxelles, 64, rue Royale . . . IV
Banque Internationale de Bruxelles, 27, avenue des Arts X
Banque du Congo belge et **Banque d'Outremer**, 48, rue de Namur III
Banque Sino-Belge, 2, rue de la Chancellerie. IX
Caisse des Propriétaires, 18, place de Louvain VI
Comptoir de la Bourse de Bruxelles, 39, rue Fossé-aux-Loups XXXV
Crédit Général Liégeois, rue Royale . . . XVI
Société Générale de Belgique, 1-3, Mont. du Parc II

COFFRES-FORTS

Maison Fichet, 7, rue d'Assaut XIX
Mathys-De Clerck, 156, boulevard du Nord . XXXVI

COMPAGNIES DE NAVIGATION. — VOYAGES

Agence Cook, 41, rue de la Madeleine . . . XVII
Chemins de fer et Paquebots de l'Etat Belge . XXXV
Chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée . . XIX
Compagnie Belge Maritime du Congo . . . XXVIII
Compagnie des Chemins de fer du Nord . . XXXIX
Hôtel Métropole, place de Brouckère . . . XX
Voyages Modernes et Agence Lubin (Les) 104, boulevard du Nord. XXI

ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

Aronstein Ch., 14, avenue Louise XI
Bervoets-Wielemans, 6-8-10-12, rue du Midi XIX
Fabbri G., 11, rue Plattesteen (Bourse) . . XIX
Kesteleyn A., 5-7, rue de Namur VII
Roba Jules, 60, rue Gray XXIV
Sneyers C., 21, rue des Paroissiens . . . XXXIX

FOURNITURES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Avanzo D., 86, rue du Marché-aux-Herbes . XXIV
Hunin (Maison), 40, rue du Marché-aux-Herbes XIV
Rodolphe (Maison), 38, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères XXI
Société Takiris (S. A.), Anderlecht . . . XXX

IMPRIMEURS, etc.

Etablissements J. Malvaux (S. A.), 69, rue de Launoy IX
Imprimerie Ch. Bulens, 75, rue Terre-Neuve XV
Imprimerie de « L'Expansion Belge », 4, rue de Berlaimont . . . . . (couverture)
Van Campenhout Frères et Sœur, 13, rue de la Colline XXIX

INDUSTRIE DU BATIMENT

Collet Paul, 176, rue de Constantinople . . XIV
Falk Franz, 37, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères XXVII
Lefèvre Victor, 49, rue Malibran XXI
Monnoyer (Léon) et ses fils XXIX
Platteau H., 126 à 130, rue Américaine . . XXXIV
Stabile, 66, avenue de la Couronne . . . XXVII
Stuccolin, 45, rue H. Waefelaerts. . . . XI
Zunz Charles (Maison) XXXIX

INSTALLATIONS SANITAIRES. — PLOMBERIE

De Ridder N., 29, rue de Mérode XXV

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Pianos L. Desmet, 99, rue Royale XXX

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

MACHINES A ECRIRE

Erika (Charles Herincx), 53, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères. XXXII
Underwood (Charles Desoer), 26, rue Sainte-Véronique, Liége X

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE, etc.

Calff A., 19, rue du Chapeau VIII
Etablissements Marinoni, Paris. Représentants pour la Belgique : Vanderborght et Dumont XXII
Linotype and Machinery Cy. Représentant Aug. Desmet, 56, rue aux Choux . . . XXVI
Machinenfabrik d'Ausbourg (Nathan Meyer). XXXX
Michaël Huber, Munich. Représentant Emile Veeck, 71, rue Gillon XXIX
Nathan Meyer, 1, rue du Gouvern. Provisoire XXII
Vanderborght A. et Dumont, 154, rue Verte . IX
Van Loey-Nouri, 100, rue de la Limite . . XXVI

Digitized by Google

ORFÈVRERIE

Compagnie belge pour la Fabrication des Ordres belges et étrangers, 13, rue Lebeau . . . XI
Wiskemann Otto, rue de Loxum XIX
Wolfers Gustave, 35, rue de la Madeleine. . XXI

PHILATÉLIE

Gilbert L., 49, rue du Midi XXX

PRODUITS ALIMENTAIRES

Chocolat Antoine XIX
Compagnie Liebig, Anvers XVIII
Delhaize frères et Cie, rue d'Osseghem . . V
Grandsire Emile, 30-32, rue de Namur . . XXIV
Lait Nutricia, rue Fransman XXI
Produits Cibils, 17, rue Bréderode XXXIX

PRODUITS CHIMIQUES

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX
Institut Meurice-Chimie, 14, rue Simonis. . XIV
Laboratoire de Chimie, 11, rue de la Tulipe . XXXIV
The E. B. Vilixir Cy, 29, avenue du Boulevard

TAILLEURS, CHAPELIERS, CHEMISIERS

Collin, 108, rue Royale XXXI
Compagnie Anglaise, 7-9, place de Brouckère. XIII
Desmet René, 3, boulevard du Hainaut . . XXVI
Fagel Arthur, 45, rue de l'Ecuyer. . . . XXIV
Grands Magasins du Bon Marché (Vaxelaire-Claes), rue Neuve XVI
Ligo et Charpentier, Marché-aux-Herbes, 48 XXXVIII
Milaenen I., success. de Vekens, 79, r. Royale XXXVIII

VINS, LIQUEURS

Brias et Co, 60, rue des Tanneurs XVII
Champagne Baron Duval. Dépositaire : Schumacher, 95, rue du Trône. XXXV
Champagne la « Maréchale » (Ruinart P. et F.), Reims XXV
Champagne Périnet et Fils, agent général : Alfred Bayle, 76, chaussée de Louvain . XXX
De Vos-De Greef E., 53, chaussée de Charleroi XXV
Schumacher, 95, rue du Trône XXXIII
Vervloet (Th.) frs et srs, 203, boulev. Léopold II XX

DIVERS

De Backer Isabelle, fleuriste, 46 - 48, rue d'Arenberg XXXIII
Delau Henri, encadreur, 3, r. du Prince Albert XXX
Exposition de Charleroi . . . . . (couverture)
Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1910 (Tombola) VIII
Foraky, entreprise de forage et de fonçage 12, rue du Congrès XXIX
Kersten (Maison), établissement horticole, rue de Tenbosch, 95 XXVII
La Continentale Menkes & Co, déménagements, 125, chaussée d'Anvers XXVI
Lechat C., travail de la tôle, 15-17, rue de l'Eté XXXIV
Ligot N., mastics-couleurs, Auderghem . . XXXIV
Meersmans frères et sœurs, relieurs, 158, rue Théodore Verhaegen XIX
Prinzing W., transports internationaux, maritimes et terrestres XXXVII
Sarah Mey, fleurs naturelles, 23, rue de l'Evêque. XX
Sasserath A., dentiste, rue Royale, 98, et place de Louvain, 9 XXIII
Segers N., grainier, 1, rue de la Montagne . XXXVII
Soennecken, 66-68, rue du Pont Neuf . . . XXIII
Toby frères (Jn et Jh), teinturiers, 2 à 6, rue Louis Hap, Etterbeek XXXVIII
Van Acker (E.) et fils, architectes-paysagistes, 41, rue de Bruxelles, Uccle XXXVI
Van den Camp et Co, emballages en tous genres, 64, rue de la Ruche, Anvers XXV
Vie Sportive (La). XXXV

DEMANDEZ

le tarif des insertions dans cette revue

AU

Bureau Central de Publicité

RUE DE LA CROIX-DE-FER, 96, **Téléphone : Sab. 1807**

BRUXELLES

Digitized by Google

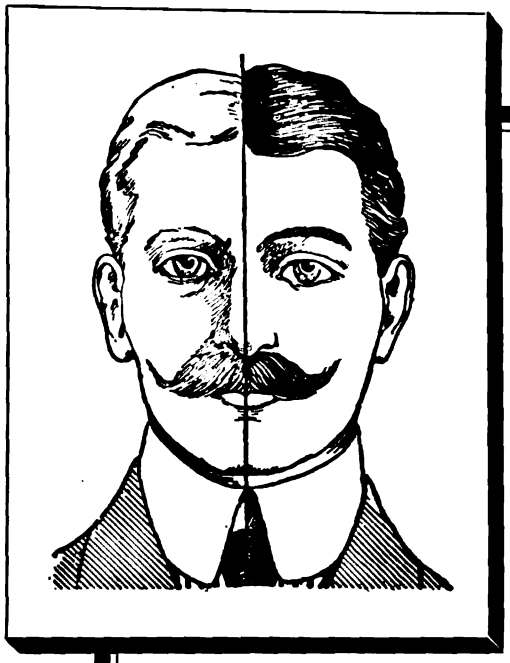

Ce que signifient les Cheveux Gris

Expérience personnelle décrite ci-dessous et que n'importe lequel de nos lecteurs peut tenter en un instant.

Remarquable découverte anglaise
grâce à laquelle les cheveux gris ou décolorés peuvent être ramenés à leur couleur naturelle sans recourir à l'emploi des teintures ou des colorants ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

EXPÉRIENCE INSTRUCTIVE

Voulez-vous vous rendre compte du changement opéré par le grisonnement des cheveux sur la physionomie d'une personne? Vous n'avez qu'à placer un morceau de papier sur chaque moitié du portrait ci-dessus. Le visage, dans la partie où les cheveux sont gris, vous apparaît comme celui d'un homme de 45 ans ; dans la partie où les cheveux sont noirs, comme celui d'un homme de 30 ans. Ceci vous donne une excellente idée de la valeur de la merveilleuse découverte faite dans un célèbre institut anglais d'hydrothérapie où, tout récemment, on a découvert une méthode pour faire pousser à nouveau, avec leur couleur naturelle, les cheveux gris ou décolorés • • • • • • • • • • • • • • • •

Remarquez bien : VILIXIR n'est pas une teinture

Les propriétaires du **VILIXIR** sont autorisés, par l'expérience de plusieurs milliers de cas, à affirmer que les plus heureux résultats suivront l'usage rationnel et adéquat de leur produit. De rares exceptions peuvent se produire lorsque, par suite de causes anormales ou de l'atrophie des racines, les cellules du pigment sont incapables d'absorber les propriétés stimulantes et nutritives de la solution. D'ailleurs, comme preuve de leur grande confiance dans le traitement du **VILIXIR** et comme gage de leur parfaite bonne foi vis-à-vis du public, ils s'engagent à rendre l'argent dans n'importe quel cas de non-satisfaction, pourvu qu'un loyal et suffisant essai ait été fait du traitement • • • •

Ecrivez pour demander la brochure de luxe, de 20 pages, gratuite, qui décrit dans tous ses détails le nouveau traitement "VILIXIR", grâce auquel vous pouvez vous rajeunir de 10 à 15 ans •

The E. B. Vilixir Company

BRUXELLES

29, Avenue du Boulevard, 29

N. B. — Vous traitez avec une maison anglaise de toute honorabilité ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Digitized by Google

Ventes de caoutchouc. — Cours au :

ESPÈCES		20 juin 1911	25 juillet 1910
Kasai rouge I . . .	—	10.50-10.75	19.50-20.50
Kasai rouge, genre Loanda II (nois.). . .	—	7.75- 8.25	16.45-16.88
Kasai noir I	—	10 25-10.75	21.00-21.50
Equateur Yengu, Ikelemba, Lulonga, etc.	—	10.50-10.75	21.00-21.50
Lopori (Maringa) . .	—	6.25-6.75	12.50-13.00
Haut-Congo ord. Sankuru, Lomami . .	—	10.25-10.65	18.25-18.50
Mongala lanières . .	—	10.25-10.65	18.25-18.50
Aruwimi	—	10.25-10 65	18.25-18.50
Uelé.	—	10.25-10.65	18.25-18.50
Wamba rouge I . . .	—	6.50-7 00	14.00-14.50
Straits Crêpe I . . .	—	12.75-13.25	24.03-25.00
Guayule	—	6.50-6.50	10.50-11.00
Maniçoba	—	6.50-7.00	13.00-13.75
Espèces congolaises exposées . . . kgs	—	207,148	154,808
Espèces congolaises vendues . . . kgs	—	112,009	124,895
Espèces diverses exposées . . . kgs	—	36,153	48,272
Espèces diverses vendues . . . kgs	—	2,891	40,312

Ventes de gomme copal. — Prix au :

ESPÈCES	4 juillet 1911	17 mai 1911	5 juillet 1911
Gomme triée, blanche, belle qual.	320-350	320-350	320-350
— claire, transparente .	230-260	230-260	225-255
— assez claire	160-200	160-200	150-195
— assez claire, opaque.	145-180	145 180	135-170
— non triée, qual. courante	110-135	110-135	105-130
Quantités exposées. . . kgs	209,102	165,500	168,760
Quantités vendues	63,751	93,753	67,150

Situation des principales banques d'émission
(En millions de francs)

DATES		Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Circulation fiduciaire	Portefeuille escompte	Avances sur valeurs mobilières	Taux de l'escompte
FRANCE — Banque de France							
1910	21 juillet	3,388	866	5,052	349	550	3
1911	6 juillet	3,196	852	5,193	1,098	676	3
1911	13 juillet	3,186	850	5,162	1 084	648	3
1911	20 juillet	3,186	850	5,087	1.102	643	3
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire							
1910	15 juillet	992	361	2,009	1,565	110	4
1911	30 juin	1,005	396	2,456	1 694	92	4
1911	7 juillet	1,053	388	2.235	1 454	69	4
1911	15 juillet	1,105	391	2,041	1.263	71	4
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre							
1910	21 juillet	1.030	»	710	759	»	3
1911	6 juillet	999	»	742	941	»	3
1911	13 juillet	1.016	»	732	759	»	3
1911	20 juillet	1.023	»	733	731	»	3
BELGIQUE — Banque Nationale							
1910	14 juillet	124	48	817	632	69	3 /2
1911	22 juin	188	65	872	611	87	3 1/2
1911	6 juillet	188	65	852	607	87	3 1/2
1911	13 juillet	188	61	861	582	87	3 1/2

Métaux. — Prix au :

DÉSIGNATION	13 juillet 1911	15 juin 1911	14 juillet 1910
Cuivre :			
Londres: comptant par t. £	57 1 3	56 12 6	53 8 9
— 3 mois par t. £	57 12 6	57 5 0	54 2 6
Etats-Unis : Lake Copper par livre cents	12 1/4	12 3/16	11 3/4
Etain :			
Londres: comptant par t. £	196 12 6	198 0 0	148 15 0
— 3 mois par t. £	189 10 0	188 15 0	149 17 6
Etats-Unis: par livre cents	43.50	47.00	32.62 1/2
Fer :			
Middlesbrough : comptant par t. sh.	46 11	46 6 1/2	48 9
— 1 mois par t. sh.	47 2	46 9 1/2	49 0
— 3 mois par t. sh.	47 8	47 3	49 6
Plomb :			
Londres: comptant par t £	13 7 6	13 5 0	12 12 6
— 1 mois par t. £	13 8 9	13 6 3	12 16 3
— 2 mois par t. £	13 10 0	13 7 6	12 17 6
Zinc :			
Londres: comptant par t. £	24 12 6	24 10 0	22 5 0
— 1 mois par t. £	24 15 0	24 12 6	22 7 6
— 2 mois par t. £	24 17 6	24 15 0	22 10 0

Prix pratiqués dans le Bassin de Charleroi au :

PRODUITS	20 juillet 1911	20 juin 1911	26 juillet 1910
Fontes :			
Affinage p. tonne	58.—-60.—	58.—-60.—	67.—-69.—
Thomas »	65 50-67.—	65.50-67.—	74.—
Moulage »	66.—-67.—	66.—-67.—	72.—
Demi-produits :			
Lingots p. 100 kgs	9.85	9.85	9 85
Blooms »	10.60	10.60	10.60
Billettes »	11.35	11.35	11.35
Largets »	11.60	11.60	11.60
Fers ébauchés »	9.50	9 50	9.25
Mitrailles »	6 10	6.10	6 10
Produits finis :			
Intérieur :			
Rails p. 100 kgs	15.—-15.50	15.—-15.50	15.—-15.50
Poutrelles »	14.75	14.75	14.75
Fers U »	15.50	15.50	15.50
Petites poutrelles »	12.75-13.—	12.50-12.75	12.75-13.—
Tôles acier »	14.75-15.25	14.50-15.—	14.—-14.50
Barres acier »	12.75-13.25	12.50-13.00	12.—-13.—
Barres fer »	13.—-13.25	12.75-13.—	12.75-13.25
Rods »	13.75	13.50	13.—-13.25
Exportation :			
Rails p. t. angl.	5.2.6 - 5.7 6	5.2.6 - 5.7 6	5.2.6-5 7.6
Poutrelles et U »	5.6.0 nom.	5.6.0 nom.	5.6.0 nom.
Tôles acier »	5.14.0-5.15.0	5.12.6-5.13.0	5.8.0-5.9.0
Barres acier »	4.14.0-4.16.0	4.10.0-4.11.0	4.14.0-4.17.0
Barres fer »	4.14.0-4.16.0	4.10.0-4.12.0	4.13.6-4.16.0
Rods »	5.2.0-5.5.0	5.18.0-5.0.0	5.1.0-5.3.0

Digitized by Google

CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS	Juin				1er janvier au 30 juin	
	klm.	1911	klm.	1910	1911	1910
Métropolitain de Paris	70.800	4,203,361.—	61.800	3,789,537.—	27,950,845.—	19,801,611.—
Cie gle des Tramways de Buenos-Ayres	525.8	5,265,104.—	518.2	4.891,360.—	32,790,264.—	29,381,324.—
Kazan.	27.4	181,298.67	27.4	167,270.08	676,032.48	650,575 99
Napolitains	79.-	747,340.37	78.3	734,925.31	3,964,733.67	3,876,722.45
Auxiliaire de Chemins de fer au Brésil	2169.9	1,768,140.--	1936.-	1,318,400.—	10,983,330.—	8,750,400. -
Tramways à vapeur des Romagnes	47.-	29,869 71	47.-	25,716.91	144,276.48	128,189.13
Bilbao	38.-	128,652.54	38.-	118,599.73	703,804.72	652,200.69
Catane	12.-	61,085.—	12.-	58,251.—	293.356.—	290 372.—

Minoteries et Elévateurs à Grains. — « Le plus grand moulin du monde entier », tel était le titre que l'on pouvait déjà décerner à cette vaste entreprise, avant les nouvelles et importantes acquisitions qu'elle a faites en mars 1910 en fusionnant avec la société argentine « Grandes Molinos Porteros » et la société anglaise « Compania Molinera Anglo-Argentina Ltd » Son siège d'exploitation est à Buenos-Aires.

A la suite des augmentations de capitaux réalisées l'an passé, on peut dire aujourd'hui que plus de 50,000,000 de francs ont été investis dans cette société.

L'envergure prise par l'affaire et les brillants résultats qu'elle a obtenus font honneur aux Belges qui ont été les créateurs et qui en ont assumé la direction.

Les bénéfices bruts de l'exploitation des Moulins et des Elévateurs sont passés de 7,800,000 francs en 1909 à 14,600,000 francs en 1910, soit près du double. Après de très importants amortissements, le solde distribuable s'est élevé à 1,260,000 francs en 1910, au lieu de 860,000 francs en 1909

Ces résultats, remarquables par leur progression, ont permis à la Société de porter le dividende des 12 mille actions anciennes de 68 à 69 francs, tout en répartissant 35 francs à 4,615 actions nouvelles libérées de mille francs et 11 francs à 7,385 actions nouvelles libérées de 200 francs.

Les promoteurs de la Société des Minoteries et Elévateurs à Grains, qui date de 1901, furent la firme Bunge, d'Anvers, et la Société Générale de Belgique.

République Argentine. — Après avoir traversé — il y a bon nombre d'années déjà — une crise, par laquelle ont d'ailleurs passé tous les pays neufs de l'Amérique du Sud, la République Argentine est entrée dans une ère de prospérité qui s'affirme d'année en année.

Le mouvement commercial étant la pierre de touche de cette prospérité, signalons que les recettes des douanes sont en augmentation : les droits acquittés du 1er janvier au 19 mai atteignent 148,750,000 francs contre 142,680,000 francs pour la période correspondante de 1910, soit une augmentation de 6,070,000 francs. De leur côté, les importations pour l'année 1910 ont été de 1,758,850,000 francs, et les exportations de 1,863,130,000 francs, soit un excédent en faveur de celles-ci de 104,280,000 francs. Pour les trois premiers mois de 1911, la comparaison des chiffres du mouvement commercial s'établit comme suit : exportations, 479,218,000 francs; importations, 526,231,000 francs, soit 47,013,000 francs d'excédent.

Au point de vue de la consolidation de la trésorerie de la République Argentine, mentionnons que les fonds nécessaires à l'intérêt et à l'amortissement de la dette nationale représentaient de 1891 à 1904 plus de 40 p. c. des recettes budgétaires et cette proportion est descendue à 35 p. c. en 1905, à un peu plus de 25 p. c. de 1906 à 1908, pour s'abaisser encore à 20.50 et 21 p. c. en 1909 et 1910. La dette, tant extérieure qu'intérieure, était en 1910 de 2,260,000,000 de francs. Pendant les dix dernières années, il a été amorti 425 millions sur la première et à peu près autant sur la seconde; il n'y a aucune dette à court terme, aucune dette envers la Banque Nationale.

Cet accroissement de prospérité a pour corollaire des besoins de capitaux nouveaux, et c'est pourquoi le gouvernement argentin vient de décider la création d'un emprunt intérieur-or de 350,000,000 de francs. Le produit de cet emprunt est destiné à couvrir les dépenses à effecter pour l'exécution de travaux publics, notamment pour la construction et l'équipement de chemins de fer, la construction de nouveaux dépôts de douanes dans le port de Buenos-Ayres et l'agrandissement de ceux existants, ainsi que l'édification du palais de justice de la capitale.

Comme, en d'autres occasions, la République Argentine a fait appel aux capitaux belges, et sous les auspices de la Société Générale de Belgique, elle vient d'émettre des obligations de 500 francs de l'emprunt-or 1911, remboursables en trente-neuf ans, rapportant un intérêt annuel de fr. 22.50.

Digitized by Google

Tramways et Electricité en Russie. — Sous l'égide de la haute banque et des principales firmes de notre industrie électrique vient d'être créé un groupement de quelques entreprises intéressantes d'électricité et de tramways en Russie.

Ce nouvel organisme de notre expansion a été constitué le 21 juin 1911 et a pris pour titre « Tramways et Electricité en Russie ».

Son capital est de 10,000,000 de francs, divisé en 20,000 actions de 500 francs; il existe en outre 80,000 titres de dividende.

Dès sa création, cette Société a racheté la majorité des actions des Tramways de Riga et les affaires de distribution d'électricité de Bialystock et de Radom. Elle s'est en outre assuré une participation prépondérante dans la compagnie en formation pour l'Exploitation des Tramways et de l'Electricité à Simferopol (Crimée).

Elle négocie encore diverses autres affaires de tramways et d'éclairage en Russie.

Les promoteurs du nouveau consortium estiment que ses participations actuelles lui réservent une rémunération convenable de son capital dès le premier exercice social.

A propos des résultats acquis par les entreprises faisant partie du groupement, mentionnons que les recettes encaissées par les Tramways de Riga sont passées de 2,900,000 francs en 1907 à 4,100,000 francs en 1910, et les bénéfices d'exploitation des mêmes exercices sont respectivement de 2,300,000 francs contre 1,400,000 francs. Le taux du dividende attribué aux actions était de 6.4 p. c. en 1907 et se monte à 10 p c. en 1910. Pour les quatre premiers mois de 1911, on enregistre une nouvelle progression des résultats de l'exploitation : les recettes s'élèvent à 1,460,000 francs au lieu de 1,230,000 francs pour la période correspondante de 1910, et les bénéfices d'exploitation se chiffrent par 850,000 francs contre 706,000 francs.

L'Electricité de Bialystock, qui jouit d'un monopole absolu, a obtenu, en 1910, année de mise en marche, une recette de 253,000 francs et un bénéfice brut d'exploitation de 120,000 francs. L'accroissement de la clientèle est des plus rapide et les quatre premiers mois de 1911 donnent une recette de 141,000 francs au lieu de 52,000 francs en 1910, tandis que les bénéfices d'exploitation atteignent 74,000 francs contre 4,900 l'an passé.

La marche de l'entreprise d'Electricité de Radom est favorable. La comparaison des chiffres des recettes et des bénéfices d'exploitation de 1910 et de 1909 est la suivante : 238,000 francs contre 194,000 francs et 100,000 francs au lieu de 77,000 francs. Pour les quatre premiers mois de 1911, les recettes s'élèvent à 79,000 francs au lieu de 71,000 francs en 1910, et les bénéfices se montent à 31,000 francs contre 25,000 francs.

D'après les rapports des ingénieurs envoyés sur place, l'affaire des Tramways et Eclairage Electriques de Simferopol promet d'être intéressante. Signalons que Simferopol est la capitale et le centre commercial de la Crimée et compte 80,000 habitants environ. La concession du réseau de tramways — d'une longueur de 7 kilomètres au début — a une durée de quarante ans, à partir de la mise en exploitation. La concession de distribution d'électricité constitue un monopole absolu pour l'éclairage et la force motrice.

Point important : le conseil d'administration de la Société des Tramways et Electricité en Russie est composé de personnalités des plus estimées du monde de la finance et de l'industrie; ce sont : MM. Charles Cicogna, Charles Charlier, chevalier Georges de Bauer, C. de Burlet, vicomte B. de Jonghe, Georges de Laveleye, comte de Smet de Naeyer, Alb. Janssen, Oscar Oliven, Jules Philippson, Henry Urban et J. Vogelsang.

Société Française de Banque et de Dépôts. — Cette banque est favorablement connue en Belgique, où elle a créé deux importantes succursales et où ses dirigeants ont su lui créer des relations très étendues.

L'exercice 1910-1911 a été marqué pour cet établissement financier par un développement considérable du chiffre de ses opérations. Le mouvement du portefeuille est passé à 12 milliards 800 millions de francs en majoration de 3 milliards 800 millions de francs sur les sommes accusées en 1909-1910; celui du portefeuille a atteint 3 milliards 300 millions de francs, en augmentation de 664 millions de francs; le total des comptes de dépôts à vue et comptes courants s'élève à 9 milliards 600 millions de francs, en plus-value de 2 milliards 900 millions de francs.

Les succursales de Bruxelles et d'Anvers, qui fonctionnent depuis 1898, ont encore accru en 1910-1911 leurs relations tant avec la clientèle locale qu'avec les correspondants étrangers.

La succursale de Berlin, ouverte en février 1910, a clôturé au 31 mars dernier son premier exercice complet, et les résultats satisfaisants déjà obtenus confirment les prévisions qui ont engagé les dirigeants à décider sa création

Le 1er octobre 1910, la Société Française de Banque et de Dépôts a ouvert à Rotterdam une succursale qui étend graduellement ses relations parmi les grandes firmes commerciales des Pays-Bas.

L'envergure prise par les opérations de la Société Française de Banque et de Dépôts a nécessité l'an passé une augmentation de capital de 13 millions de francs, de sorte que le fonds social est actuellement de 25,000,000 de francs.

Les beaux résultats de l'année sociale écoulée établissent combien cette augmentation de capital était justifiée.

Les produits nets de l'exercice 1910-1911 se sont montés à 1,800,000 francs, sur laquelle somme il est prélevé 1,500,000 francs consacrés au paiement d'un dividende de 20 francs à chacune des 50,000 actions de capital de 500 francs.

Compagnie Auxiliaire de Chemins de fer au Brésil. — Le réseau de cette Compagnie est, certes, un des plus étendus dont la construction a été entreprise à l'étranger par nos compatriotes.

En 1910, la Compagnie a mis en exploitation une série de sections de lignes d'une longueur totale de 372 km. 600. Le 28 janvier 1911, la section de Margem-Passo do Barreto, soit 10 km. 600, de la ligne Margem-Neustadt, a été ouverte au trafic et le premier train a passé sur le pont définitif du rio Santa-Maria à la fin du mois mai dernier. D'autre part, on espère qu'avant la fin de 1912 le réseau de la Compagnie Auxiliaire de Chemins de fer au Brésil sera en communication directe avec celui de la république de l'Uruguay, aboutissant à Montevideo, par la mise en exploitation d'une voie à trois rails de 2 kilomètres entre Santa-Anna do Livramento et la frontière.

Digitized by Google

En ce qui concerne la ligne de Passo-Fundo-Uruguay, il a fallu faire un effort considérable pour pouvoir la livrer au trafic provisoire le 25 octobre dernier. Le pont définitif sur le rio Uruguay est en cours de construction et la Compagnie du Chemin de fer Saô-Paulo-Rio Grande compte pouvoir le livrer au trafic avant la fin de l'année courante. En attendant, la traversée du fleuve s'effectue par le transbordement.

La partie du réseau en exploitation au cours de 1910 a donné les résultats suivants :

	1910	1909
Recettes et produits . fr.	18,750,000	14,400,000
Dépenses	10,620,000	7,600,000
Recettes nettes fr.	8,130,000	6,800,000

La longueur moyenne du réseau exploité en 1910 a été de 1,961 km. 800 contre 1,664 km. 700 en 1909, soit une augmentation de 17.84 p. c. La majoration des recettes a été de 30.21 p. c., dont 6.30 p. c. proviennent de la différence de change, la plus-value effective des recettes étant ainsi de 23.91 p.c.

Depuis le 28 janvier 1911, la longueur du réseau exploité est de 2,169 km. 700 et atteindra 2,171 km. 700 lorsque le raccordement à la frontière de l'Uruguay sera effectué.

La plupart des lignes mises en exploitation dans le courant de l'exercice 1911 n'ont constitué, pendant la plus grande partie de l'année, que des tronçons plus ou moins longs terminés en impasse, sur lesquels le trafic ne pouvait s'établir encore d'une façon normale ; les dirigeants estiment que l'on peut prévoir à bref délai une augmentation de trafic considérable.

La Compagnie étudie les moyens de compléter le programme de réfection et d'agrandissement établi l'année dernière, afin de faire face aux nécessités du trafic.

Par une convention signée le 9 mars 1911, la Compagnie Auxiliaire de Chemins de fer au Brésil a confié à la Brazil Railway Co la gérance, à dater du 1er janvier 1911, de l'entreprise de l'exploitation de chemins de fer concédés.

Les comptes de l'exercice 1910 accusent un solde bénéficiaire de 3,300,000 francs, après déduction des charges sociales, y compris le service des intérêts et de l'amortissement des obligations. Le dividende des actions privilégiées et des actions de dividende a été fixé à 35 francs par titre et celui des actions de jouissance à 5 francs.

Tramways de Palerme. — Cette société de transports, créée par nos compatriotes, est doublée d'une entreprise immobilière.

Son but est la construction et l'exploitation d'un réseau de tramways électriques à trolley, à Palerme, ville de 350,000 habitants, ainsi que la mise en valeur de domaines importants, dont elle a fait l'aquisition, et qui s'étendent entre Palerme et Mondello, dont ils encadrent la jolie plage, distante seulement de 10 kilomètres du centre de Palerme.

Le réseau comporte 32 kilomètres, dont quinze à double voie dans le centre de la ville; les dix-sept autres, également à double voie pour une grande part, constituent un réseau suburbain qui complète admirablement le premier, reliant directement Mondello aux grandes gares de la ville, et en desservant la riche et populeuse région agricole de la Conque d'Or, dont les habitants ont des rapports quotidiens avec Palerme.

Les travaux d'établissement du tramway sont poussés très activement et l'inauguration des lignes principales du réseau urbain est prévue pour la fin de la présente année.

La durée de la concession du réseau de tramways est de 50 ans à partir de juillet 1913.

L'acte de concession donne également le droit de distribuer l'énergie électrique pour l'éclairage et la force motrice à Palerme ainsi qu'à Mondello.

Les promoteurs tablent sur une recette brute annuelle, pour les tramways, de 1,260,000 francs, et sur un bénéfice d'exploitation de 440,000 francs, soit en y ajoutant celui à résulter de la vente de courant, un boni total de près de 500,000 francs.

A Mondello, les domaines de la compagnie — anciennes propriétés royales — ont une superficie totale de près de 3 millions de mètres carrés, et le prix de revient du mètre carré est de 47 centimes.

En tenant compte seulement des propriétés situées en plaine, qui comprennent 1,750,000 mètres carrés, et en déduisant 500,000 mètres carrés nécessaires pour le réseau de voirie, la Société dispose immédiatement de 1,250,000 mètres carrés de terrain à bâtir. La vente de ces terrains a commencé : le nombre de demandes, ainsi que les prix obtenus, ont dépassé toutes les espérances conçues par les dirigeants. A l'heure actuelle, la Société a vendu 73 lots d'une superficie totale de 56,702 mètres carrés, pour le prix global de 535,266 francs. Aucun lot n'a été cédé en dessous de 5 francs le mètre carré, diverses parcelles ont été réalisées à 13, 14 et 20 francs le mètre carré.

Les dirigeants évaluent à 300,000 francs par an le bénéfice net produit par les ventes des terrains, et à 150,000 francs le boni annuel à laisser par l'exploitation de l'établissement de bains, la location de l'hôtel et du kursaal, la vente d'eau potable et de courant électrique, soit un bénéfice total de 450,000 francs pour l'entreprise immobilière de Mondello.

Envisageant les résultats de l'entreprise immobilière de Mondello dans son entier, les promoteurs entrevoient pour la Société la possibilité d'un amortissement rapide de son capital.

Celui-ci est de 5,000,000 de francs, représenté par 20,000 actions de capital de 250 francs chacune. Il existe, en outre, 20,000 actions de dividende sans désignation de valeur. La Société a en outre créé un capital-obligations de 4,000,000 de francs représenté par 8,000 titres de 500 francs rapportant un intérêt annuel de 4 1/2 p. c. La Compagnie s'interdit d'hypothéquer ses domaines de Mondello jusqu'au remboursement total de ses obligations.

Le chaleureux accueil réservé par la population palermitaine semble être un gage de succès pour l'entreprise, à l'exécution de laquelle se dévouent un groupe de personnalités très actives : MM. Gustave Francotte, président du conseil d'administration, Francis Drake, vice-président ; Pol Mouton, administrateur délégué ; comte Adrien Van der Burch, W. H. Ostertag, H. Casalis, G. Renard-Aubert, M. Van der Linden-Hulin, Ed. Borioli, A. La Porta, J. Bogaerts, F. Mouton, administrateurs. Les commissaires de la Société des Tramways de Palerme sont : MM. Léon Hiard, Alex. Ponchon, Alphonse Lamarche et Georges Pirard.

Digitized by Google

De-ci, de-là

L'Exposition permanente de la Tour Japonaise de Laeken. — L'intéressante publication *Japon et Belgique* donne, de cette exposition, la description suivante :

« Pénétrons au rez-de-chaussée par la grande salle d'exposition japonaise située entre deux autres pièces de moindre dimension. Celle de gauche est le bureau de renseignements, qui contient la documentation sur fiches; dans des vitrines se trouvent étalés des échantillons des produits divers les plus demandés au Japon et fournis par des firmes françaises, allemandes et américaines : résines, couleurs, cire, produits chimiques, etc.

» Chacun des échantillons est soigneusement étiqueté, et tous les renseignements pouvant intéresser l'importateur y sont détaillés. Les murs sont couverts de tableaux des lignes de transport et de navigation, accompagnés de leurs divers catalogues.

Tour Japonaise du château royal de Laeken.

» Nous passons dans la place centrale, qui constitue le vestibule d'entrée de l'exposition des produits du Japon; les murs sont garnis de nattes variées, plus riches les unes que les autres, et de tableaux brodés sur velours, d'un travail très artistique. Dans des vitrines se trouvent exposés des objets en antimoine : services à thé, coffrets divers, etc., gravés et travaillés d'une façon ravissante et d'un bon marché surprenant; vannerie de luxe, bambous finement sculptés, réductions d'habitations, corbeilles et objets divers, porcelaines provenant de la fabrique impériale de Fukagawa-Arita.

» De la place centrale, nous nous rendons dans celle de droite, qui contient encore de nombreuses vitrines avec échantillons divers de produits d'importation. L'une d'elles renferme tous les produits belges, entre autres : des échantillons de stéarine; des collections de verres, de marbres, des conserves, des bois, des cuirs corroyés ; des articles de papeterie, de clouterie, de visserie; des chaînes, des tôles ondulées et galvanisées, des lames métalliques pour tissages. De nombreuses et importantes firmes belges sont encore représentées par leurs catalogues et prospectus.

» Repassons dans la place centrale pour prendre un

COMPAGNIE ANGLAISE

7 et 9 PLACE DE BROUCKÈRE

× ANGLE DE LA RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS ×

CHOQUE et ZORN
TAILORS

BRUXELLES

MAISON DE TAILLEURS POUR MESSIEURS, DAMES ET ENFANTS

LA PLUS IMPORTANTE DU PAYS POUR LE BEAU VÊTEMENT SUR MESURE

LA COMPAGNIE ANGLAISE

exécute du jour au lendemain toute commande urgente

Digitized by Google

Cie INTERNATIONALE D'ASSURANCES COMMERCIALES

Société Anonyme

DUCROIRE SUR TOUS PAYS

47, RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS, 47

BRUXELLES

MOTEURS - MARINS **« Swiderski »**

à deux temps, spécialement construits pour l'emploi de l'huile lourde

Pas de soupapes! — Pas de carburateur!
Pas d'allumage par magnéto!

Les SEULS moteurs convenant avantageusement au mouvement de tous les genres de bateaux de transport, remorqueurs, bateaux à voyageurs, yachts, canots automobiles, bateaux coloniaux, sternwheelers, etc., etc., etc.

CONCESSIONNAIRES POUR LA BELGIQUE :

VICTOR COURARD & Cie, ingénieurs

BRUXELLES, 55, avenue de la Reine — Téléph. 1916 S. A.

LIÉGE, 14, quai de l'Université — Téléph. 3903.

PEINTURES & DÉCORATIONS DU BATIMENT

SPÉCIALITÉ DE PEINTURES GENRE ANCIEN

TÉLÉPHONE 4902 BRUXELLES

MAISON PAUL COLLET
176, RUE DE CONSTANTINOPLE, 176

Institut Meurice-Chimie

14, rue Simonis, BRUXELLES — Tél. 3422

Laboratoire d'Analyses et de Recherches chimiques
Prospectus. — Echantillonnages
Spécialité d'Analyses de Minerais et de Combustibles
Cours de Chimie spéciaux pour prospecteurs
Tarif d'Analyses et Programme des Cours sur demande

: : : : : : : : ATELIER DE

GALVANISATION ELECTROLYTIQUE — Brevets — " TRUNKHAHN "

H. Janssens-Raymaekers

RUE DE L'EMPEREUR, 20-22
: : : : RUE VÉNUS, 14 : : : :
Téléphone 207 **ANVERS**

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Maison HUNIN 40 Rue du Marché-aux-Herbes 40 — BRUXELLES —

Appareils et Accessoires des premières marques
Jumelles à prismes de haute précision

Représentation ou dépôt des firmes : **Thornton-Pickard**, Altrincham ; **Goerz**, Berlin ; **Mackenstein**, Paris ; **Paget**, Watford ; **Erneman**, Dresden ; **Lumière Fils**, Lyon, etc.

SPÉCIALITÉS POUR PAYS CHAUDS — **TRAVAUX SOIGNÉS POUR AMATEURS**

Digitized by Google

DEMANDEZ PARTOUT MELIOR

petit escalier menant à l'entresol, dont les murs sont garnis de nattes tressées, de rideaux à jour, de parasols et de lanternes. L'entresol est composé de deux salles reliées par une galerie, d'où l'on découvre tout le rez-de-chaussée. La première salle contient les produits exposés par le gouvernement de Formose : camphre, thé, papier de riz pour fleurs artificielles; chapeaux, corbeilles et objets divers tressés en paille de riz; cravates, tissus et objets en papier de riz; colle d'algues marines, cire de bois d'Osaka, etc. Plus loin, des tresses de paille du Japon, de provenances diverses, pour chapeaux et vannerie : malles, valises en bambou tressé de Tokio; une collection de boutons de nacre d'Osaka; des huiles, drogues et produits chimiques de Yokohama.

» La galerie est ornée de stores de perles et bambous transparents; des étagères supportent des minerais divers de la Compagnie Mitsui; des cuivres bruts, lingots et tréfilés de Furukawa Mining. La deuxième salle contient des produits agricoles du gouvernement du Kwantung (Mandchourie méridionale) : riz, soya, blé, et de nombreuses céréales. L'administration des pêcheries y expose des conserves variées de poisson, entre autres de tortues, de langoustes, d'huîtres, etc. Le gouvernement coréen y expose du graphite, et diverses sociétés agricoles ou forestières nous y montrent de la noix de galle, du papier à copier, de la luffa; de l'antimoine et du soufre de la Compagnie Mitsui; de nombreux échantillons de bois d'essences variées; des cristaux et de l'huile de menthe, des produits médicinaux, de la glu; des filés de soie, en marottes, des principaux fabricants du Japon, ainsi que des tissus et mouchoirs en soie; des

Compagnie des Bronzes
SOCIÉTÉ ANONYME
Bruxelles - 28, rue d'Assaut - Bruxelles

Ateliers et Fonderie de bronzes d'art : 27, rue Ransfort

Salons de vente : — 28 — rue d'Assaut

BRONZES D'ART — MEUBLES DE LUXE
Lustrerie et appareillage pour électricité et pour gaz
Modèles de styles anciens et modernes

Récompenses obtenues
ANVERS 1894 Médaille d'Or
PARIS 1900 Médaille d'Argent
OSTENDE 1901 Diplôme d'Honneur
SAINT-LOUIS 1904 Médaille d'Or
LIÉGE 1905 Diplôme d'Honneur
MILAN 1906 Grand Prix
TOURCOING 1906 Vice-Président, cl. XXI Membre du Jury
BORDEAUX 1907 Vice-Président, cl. XV Grand Prix
BRUXELLES 1910 Vice-Président, cl. XII Membre du Jury
TURIN 1911 Vice-Président, cl. XXII

Imprimerie Scientifique
TYPOGRAPHIE
LITHOGRAPHIE
CHROMO-LITHOGRAPHIE
Spécialité d'Illustrations de grand luxe
Photo-Chromogravure en trois couleurs
Charles BULENS, Editeur
Téléphone 505
75, Rue Terre-Neuve, BRUXELLES

BASTOS ... CIGARETTE ... RYGIÉRIQUE .. ROULÉE A LA MAIN
BASTOS CIGARETTES GOUTEZ ET COMPAREZ

Digitized by Google

sandales, parasols; une collection complète des huiles de poisson de la Gyoyu Kaisha.

» Des papiers peints transparents garnissent les fenêtres de ce local.

» En descendant au rez-de-chaussée, nous repassons par la salle d'entrée et prenons le grand escalier qui mène au « Salon d'honneur ». Le coup d'œil est féerique : des vitraux admirables garnissent les côtés du vaste escalier, le long duquel s'étagent d'élégantes vitrines contenant des produits du Japon, alternant avec des produits belges.

» Nous y voyons des estampes, menus, calendriers, cartes postales; porcelaines de Shofu; vanneries fines en rotin, voisinant avec des produits de stéarine; des boulons et vis; plus loin, des laques d'Osaka et d'Ishikawa, ces dernières d'une grande finesse; des thés japonais conservés dans des jarres sont exposés par l'Association des marchands de thé. Une vitrine contient des tubes de cuivre et des feuilles souples d'aluminium. Quelques marches plus haut, de belles broderies de soie, des vases curieux et rares; des bronzes d'Osaka, des émaux cloisonnés; des articles d'écaille et d'argent; des éventails d'importation, de riches albums avec vues du Japon et l'histoire des chemins de fer. Enfin, dans une dernière vitrine, nous admirons des services à thé en fine porcelaine et de superbes faïences de Kioto.

» Nous arrivons au remarquable salon d'honneur, contenant des objets plus riches et plus précieux les uns que les autres. Au milieu de meubles en bois sculpté, laqué, en bambou, de vases en fine porcelaine, de paravents, écrans, bronzes artistiques, on remarque un superbe vase, don de l'Empereur, une écritoire, comprenant la boîte à papier et les accessoires, le tout en laque d'or d'un prix très élevé; un meuble curieux et artistique provenant d'un ancien temple.

» Après un long arrêt au milieu de ces merveilles nous nous rendons au bureau du conservateur du Musée. M. Segaert, après nous avoir complaisamment piloté et abondamment documenté, nous montre les nombreux tarifs, catalogues, albums de luxe qu'il y a rassemblés; sa bibliothèque, très fournie déjà, embrasse les branches diverses : arts, histoire, géographie, science, commerce, industrie, etc.

» C'est à regret que nous nous voyons obligé de terminer notre visite, dont nous emportons un souvenir charmant, et en lui apportant encore ici un dernier tribut d'admiration, nous nous promettons de revenir, souvent encore, revoir la Tour Japonaise et son aimable cicerone. »

(*Japon et Belgique*) JULES HANNOT.

La liberté commerciale au Congo. — *La deuxième étape.* — On vient d'inaugurer la seconde étape déterminée par le décret du 22 mars 1910, substituant le régime de la liberté commerciale à l'exploitation en régie, dans les terres domaniales. L'exploitation par l'Etat a pris fin dans une vaste région, l'ancien domaine de la Couronne, comprenant la plus grande partie du bassin de la Busira-Momboyo, du lac Léopold II et celui de Lukenie. Toute personne munie d'un permis peut y récolter ou y faire récolter.

Seront seuls réservés, dans cette région, quatre territoires de 600,000 hectares chacun, situés autour des postes de Belo, Loto, Lodja et Dekese.

CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS

64, RUE ROYALE, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL : TRENTE MILLIONS

SIÈGE SOCIAL :
LIÉGE . . . . 5, rue de l'Harmonie
SUCCURSALE :
BRUXELLES . . . . . 64, rue Royale
AGENCES :
BRUGES . . . 11, rue Nicolas Despars
CHARLEROI . . 6, quai de Brabant
SOUS-AGENCE :
ROULERS . . 5, place de la Station

ESCOMPTE DE VALEURS COMMERCIALES
OUVERTURES DE CRÉDITS
COMPTES DE DÉPOTS — COMPTES DE REPORTS
LETTRES DE CRÉDITS & CHÈQUES
SUR LES PRINCIPALES VILLES BELGES & ÉTRANGÈRES
ENCAISSEMENT DE COUPONS
ORDRES DE BOURSE — DÉPOTS DE TITRES

SOUSCRIPTIONS AUX EMPRUNTS D'ÉTATS, DE VILLES, DE SOCIÉTÉS, ETC.
LOCATION DE COFFRES-FORTS
VÉRIFICATION DES LISTES DES TIRAGES A LA DEMANDE DES CLIENTS

PNEUS JENATZY
10, RUE STEPHENSON · BRUXELLES

Digitized by Google

Pêche. — Le gouverneur général signale les importants bénéfices que produirait à Banana l'exploitation

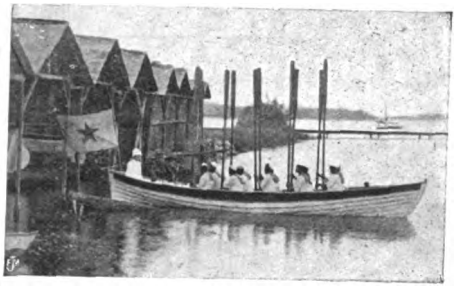

A Banana.

d'un établissement de pêche, bien outillé et dirigé par un homme expérimenté. Il serait nécessaire de pêcher en mer au moyen de chalutiers à vapeur et le long de la côte au moyen d'embarcations à voiles.

Les chalutiers devraient être munis d'installations frigorifiques. Le poisson pourrait être, en partie, envoyé frais à Boma et à Matadi; il serait indispensable d'avoir un vapeur ou un canot automobile à marche rapide. Le personnel noir nécessaire pourrait se trouver facilement parmi les pêcheurs des environs de Banana et des criques.

Association de colons. — Un architecte, un dessinateur, des menuisiers et un plombier, tous émigrés au Congo, ont eu l'initiative de se grouper en association et grâce à cette combinaison ils s'occupent, avec succès, de travaux de construction et d'entreprises de bâtiments. Ils ont déjà été chargés de la construction de plusieurs immeubles pour compte de la colonie, du Comité Spécial du Katanga, du chemin de fer et de la Société Belgika. Ils ont acheté, avec facilité de paiement, deux parcelles

Fondée en 1873

Pour vos Malles, Sacs, Marmottes, Serviettes, etc.

Adressez-vous à la **Maison P. COESSENS**

19, rue du Chêne, 19, Bruxelles

Fournisseur des principales Maisons de Bruxelles et de Province

Atelier spécial pour les réparations : Val des Roses

AGENCE COOK

41, rue de la Madeleine
BRUXELLES

Adresse télégr : Cook, Bruxelles
TÉLÉPHONE 1399

BILLETS DIRECTS PAR TOUTE VOIE POUR **ELISABETHVILLE**
TRANSPORTS A FORFAIT POUR LE **KATANGA,** PAR CAPE TOWN OU BEIRA

Banque et Change ▪ Paiements télégraphiques ▪ Assurance

SUCCURSALES A CAPE TOWN, DURBAN, ELISABETHVILLE
CORRESPONDANTS A PORT ELISABETH, LOURENÇO-MARQUEZ, BEIRA

BRIAS & Co

60, Rue des Tanneurs: Bruxelles

VINS & SPIRITUEUX

PARFAITS CONDITIONNEMENTS DES EXPÉDITIONS POUR COLONIES

Digitized by Google

Moteurs et Gazogènes

Moteurs à Gaz de Ville, Gaz pauvre,

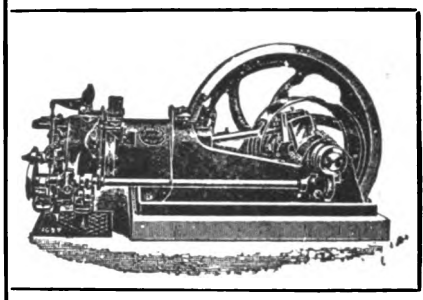

Essence,

Pétrole,

etc.

Gazogènes brevetés

pour charbons maigres belges à bon marché

DEMANDER CATALOGUE N° 3

Ed. HANAPPE & Cie

19, rue des Teinturiers BRUXELLES

Compagnie Internationale d'Electricité

à LIÉGE (Belgique)

Société Anonyme • • H. PIEPER, administrateur délégué, directeur général

DYNAMOS génératrices et réceptrices de grande et moyenne puissances.

MOTEURS pour la petite industrie.

SPÉCIALITÉS : Matériel électrique pour les **Mines** et la **Métallurgie.** Machines d'extraction et d'exhaure. **Laminoirs** électriques. Appareils pour le travail des métaux. Engins de levage, treuils et cabestans.

ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE DES TRAINS, système breveté, adopté par l'État Belge.

Sté Ame METALLURGIQUE DE SAMBRE ET MOSELLE

Capital social ; -- 23,500,000 francs --

Montignies s/Sambre (BELGIQUE)

Adresse télégr. : Sambremoselle, Conillot.

Hauts-Fourneaux et minières à Maizières près Metz (Lorraine) Allemagne - - - - - - - - -

Fours à coke, hauts-fourneaux, aciérie, laminoirs et forges à Montignies s/Sambre lez-Charleroi (Belgique)

Laminoirs à tôles à Chatelineau-lez-Charleroi (Belgique) - - - -

Acier Thomas de toute qualité et pour tout usage, depuis l'extra extra doux correspondant au fer de Suède jusqu'au métal très dur, trempant avec facilité.

Aciers marchands, ronds jusque 210 m/m de diamètre, carrés jusque 210 m/m de côté, plats, cavaliers, feuillards et spatés à biseaux et autres, aciers spéciaux, demi-ronds, champs ronds, coins coupés, bombés, ovales, octogones, profil pour grilles, pour cercles de tonneaux, etc.

Aciers profilés, standards pour clôtures, cornières et T depuis 15 m/m et au dessus, poutrelles et U de toutes hauteurs, rails de tous types pour voies ferrées, rails à gorges, traverses, etc., etc., tôles fines, moyennes et fortes, tôles striées et larges plates.

Moyennant conditions à débattre, la Société se charge de laminer les profils suivant modèles ou dessins remis.

Digitized by Google

Manufacture Générale d'Équipements pour les Colonies

G. FABBRI

RUE PLATTESTEEN, 11, BRUXELLES-BOURSE

Gros et Détail ▲ ▲ ▲ ▲ Téléphone 9277

CATALOGUES ET DEVIS SUR DEMANDE

RELIURES DE LUXE & DE BIBLIOTHÈQUE

Dorures à la main et au balancier ✤ *Couvertures pour livres de prix*

Meersmans Frère & Sœurs

158, rue Théodore Verhaegen

BRUXELLES (Midi)

Téléphone No 3593

COFFRES-FORTS FICHET

Téléphone n° 119.01

SERRURES DE SÛRETÉ FICHET

Salle d'Exposition, 7, rue d'Assaut

Catalogue franco. BRUXELLES

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa

Les voyageurs partant de Paris à destination des ports au delà de Suez ou inversement peuvent obtenir, conjointement avec leurs billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille, des billets d'aller et retour de Paris à Marseille ou vice versa, *valables un an, aux prix suivants :*

De Paris à Marseille ou vice versa *(viâ Dijon-Lyon ou Nevers-Lyon ou Nevers-Clermont) : 1re classe, fr. 144.80; 2e classe, fr. 104.25; 3e classe, fr. 67.95.*

Ces billets sont délivrés par la Compagnie des Messageries Maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Il peut être émis des billets de classes différentes pour les parcours en chemin de fer et pour les parcours maritimes.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

Manufre de Couverts et d'Orfèvrerie

Métal blanc argenté • Argent massif

ORFÈVRERIE WISKEMANN

MAGASIN DE DÉTAIL : TÉLÉPHONE 7058

— coin des Rues Ste-Gudule et de Loxum

Objets pr Cadeaux *Prix de fabrique*

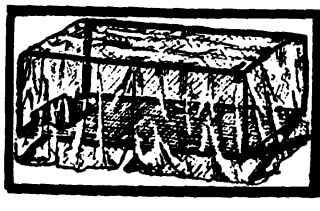

BERVOETS - WIELEMANS

6-8 10 12 RUE DU MIDI BRUXELLES

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE LITERIES DU PAYS

ARTICLES SPÉCIAUX POUR LE CONGO

EXPOSITION DE BRUXELLES 1910 GRAND PRIX

Digitized by Google

sises dans le centre d'Elisabethville et ils négocient un arrangement avec la Banque du Congo Belge en vue d'obtenir l'aide financière de cet établissement.

Explosifs. — Le vice-gouverneur général du Katanga signale l'importance que prendra, d'ici un an ou deux, la consommation des explosifs, par suite du développement progressif des industries minières L'attention des fabricants belges d'explosifs devrait se porter sur ce marché. La vente des explosifs pourrait être utilement confiée à l'une des maisons de commerce belges déjà existantes.

Taux des salaires. — Un groupe d'importants employeurs du Katanga a adopté le 17 mai le barème de salaires suivant :

	Minimum	Maximum
Maçons, mineurs, plombiers, zingueurs . fr.	27.50	37.50
Charpentiers, menuisiers	25.00	35.00
Monteurs de machines	25.00	35.00
Monteurs ordinaires .	20.00	30.00
Manœuvres, surveillants	20.00	27.50

Pharmaciens. — Un homme actif et énergique, exerçant la profession de pharmacien, aurait les plus grandes chances de réussir au Katanga, la population blanche étant déjà suffisamment importante à Elisabethville pour lui fournir une clientèle. Il serait désirable, qu'à l'exemple des « chemists » anglais, ce pharmacien vendit des spécifiques, des produits de droguerie, du matériel et des produits photographiques.

Il pourrait annexer à son officine un laboratoire d'analyses chimiques. Nombreux seront les prospecteurs désirant faire analyser les minerais découverts.

Il est à noter que des étrangers se sont déjà renseignés à diverses reprises sur les conditions auxquelles ils pourraient exercer au Katanga la profession de pharmacien.

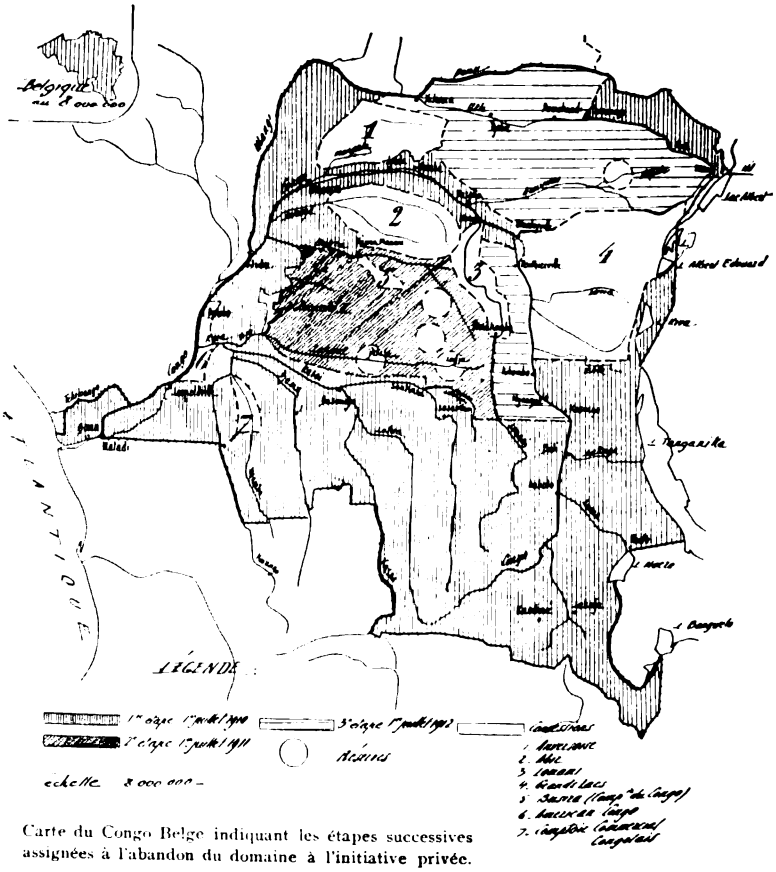

Carte du Congo Belge indiquant les étapes successives assignées à l'abandon du domaine à l'initiative privée.

FLEURS NATURELLES

Expéditions en Province

Sarah MEY

Fournisseur breveté de Mgr le Duc d'Orléans

— BRUXELLES —
23, rue de l'Evêque

Même maison à Ostende, 80, Bd Van Iseghem • TÉLÉPHONE : 1533 •
TÉLÉPHONE : 342

HOTEL MÉTROPOLE
BRUXELLES

Th. VERVLOET Fres & Srs
TÉLÉPHONE 412
203, Boulevard Léopold II, BRUXELLES — BOMA & MATADI
VINS & LIQUEURS FINES — EXPÉDITION FRANCO

Digitized by Google

LES VOYAGES MODERNES ET AGENCE LUBIN

- *Agence officielle des Cies de Chemins de fer* — **Bruxelles, 104, boulevard du Nord** — *Téléphone :* **3866**

— **Organisation de tout premier ordre des voyages de noces, particuliers et collectifs** —

GUSTAVE WOLFERS

BIJOUTIER - JOAILLIER - ORFÈVRE

35, rue de la Madeleine, BRUXELLES

Téléphone 24.32

CROIX & RUBANS D'ORDRES
DU PAYS & DE L'ÉTRANGER

Fournisseur de S. M. le Roi des Belges de la Chancellerie belge et du Ministère des colonies

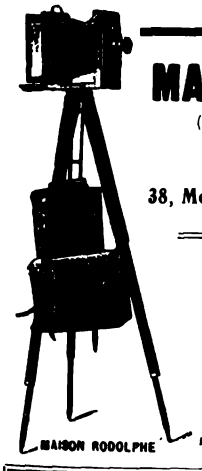

MAISON RODOLPHE

(ANCIENNE FIRME MARYNEN)

BRUXELLES

38, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 38

Téléphone 114

Fournitures générales photographiques

APPAREILS & PRODUITS
de toutes marques
et spéciaux pour colonies

LOCATION DE VOITURES DE LUXE

Représentation pour toute la Belgique
des automobiles « **ADLER** »

GARAGE
Adler Palace

Ouvert jour et nuit

44, rue de Brabant, BRUXELLES-NORD

GARAGE DES ••• TÉLÉPHONE 5035

Royal Automobile Club de Belgique
Nederlandsche Automobiel Club
Kaiserliche Automobil Club

La plus haute de toutes les récompenses

décernées par les Jurys aux **30,000** exposants belges et étrangers
qui ont participé à l'**EXPOSITION DE BRUXELLES 1910**, est le

1er PRIX — *La Grande Médaille d'Or du Gouvernement* • • • • *Un Grand Prix* • • • • • • *Une Prime de 3,000 Francs* • • — **1er PRIX**

REMPORTÉ PAR

LA NUTRICIA, SOC. ANON. A LAEKEN

au **Concours spécial international** sur la question « l'**Approvisionnement en lait des grandes villes** », organisé à la dite Exposition sous les auspices du Gouvernement

FERRONNERIE ... D'ART ... — *Victor LEFÈVRE* — **Ingénieur-Constructeur** — Successeur de : S. FRANKEN & LEFÈVRE

Téléphone 1620 — **49, rue Malibran, IXELLES-BRUXELLES**

Spécialités : Rampes, Grilles, Balcons, Serres-Jardins d'hiver, Verandas, Logias, Escaliers, Portes fer forgé vitrées Enseignes, Lanterns, Chenets, etc. Ventilateurs brevetés. Travaux de luxe en cuivre et en bronze

GRAND PRIX : Liége 1905, Milan 1906. — Fourn. de S. M. le Roi des Belges, LL. AA. RR. Mmes la Comtesse de Flandre et la Duchesse de Nassau, du Ministère des Colonies

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MEUSE — Société Anonyme

Administrateur-Directeur-Gérant : Fr. TIMMERMANS, Ingénieur

à LIÉGE (Belgique)

Codes A B C et A I

MACHINES pour les MINES, Machines d'épuisement, Machines d'extraction, Compresseurs d'air, Chevalements, Molettes, Treuils à air comprimé, Ventilateurs, etc.

POMPES CENTRIFUGES, Pompes à vapeur et à colonne d'eau, Machines alimentaires.

MACHINES pour la MÉTALLURGIE, Machines soufflantes, Moteurs à trains de laminoirs, Convertisseurs, Grues-locomotives, Chariots et Poches de coulée, Pompes de service, etc.

LOCOMOTIVES pour voies normales et pour voies étroites.

MACHINES à VAPEUR perfectionnées.

GROUPES ÉLECTROGÈNES.

OUTILLAGE HYDRAULIQUE pour ports de mer.

MATÉRIEL de GUERRE — Coupoles, Affûts, Phares cuirassés, Mitrailleuses, etc.

Digitized by Google

NATHAN MEYER, BRUXELLES

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : NATHAN MEYER, BRUXELLES

BUREAUX : 1, rue du Gouvernement Provisoire

Téléphone 1944

ATELIERS ET MAGASINS : RUE PLANTIN, 7, ET RUE MORETUS, 2

Seul concessionnaire pour la Belgique des Maisons renseignées ci-dessous :

Berger & Wirth, Leipzig
Encres typo- et lithographiques. Vernis. Couleurs sèches et broyées.

Maschinenfabrik Augsburg
Machines à imprimer en blanc, perfectionnées. Machines à deux couleurs et à deux tours. Margeur automatique « Augusta ». Rotatives.

Ch. Mansfeld, Leipzig
Machines pour la reliure, le cartonnage et l'industrie du papier.

Mosenthin & Gaitzsch Chemnitz
Machine à coudre au fil de fer, "**La Perfection**" cousant de 1/10 de m/m à 40 m/m sans changer aucune pièce.

La "Typograph", Berlin
Machine à composer, la plus simple, la moins coûteuse et donnant la plus belle ligne, « Simplex » et « Duplex ».

Machine à composer
"*TYPOGRAPH*"

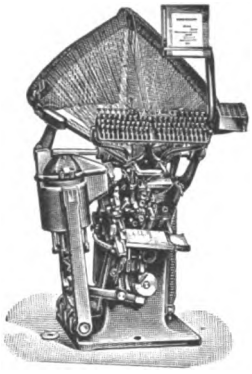

La Machine "TYPOGRAPH" DUPLEX est **visible tous les jours**, et le dimanche matin, au Musée du Livre, rue Villa-Hermosa, à Bruxelles.

Waite & Saville Ltd, Otley (Yorkshire, Angleterre)
Presse « Falcon » à grande vitesse (production facile : 2,800 à l'heure). L'express-Falcon imprimant automatiquement 4,500 enveloppes à l'heure.

Heinr. Thiele & Cie, Berlin
Châssis numéroteurs pour le numérotage des actions. Numéroteurs à pédale pour relieurs et numéroteurs à la main. Grands assortiments en magasin.

E. C. H. Will, Hambourg
Machines à ligner, les plus perfectionnées qui existent sur le marché.

Walter Kellner, Barmen
Machine à vernir, à gommer, à border, à étiqueter et à découper les bobines.

Helwig & Egger Bruggen (Suisse)
Machines à coudre au fil de lin.

Pour tous renseignements s'adresser 1, Rue du Gouvernement Provisoire

Etablissements MARINONI

Rue d'Assas, 96
- - - PARIS - - -

Représentants pour la Belgique
A. VANDERBORGHT & DUMONT
BRUXELLES — Rue Verte, 154 — BRUXELLES

Expositions Universelles

Paris 1889 et 1900
— Liége 1905 —
Hors concours — —
— Membre du Jury

Milan 1906 : Grand Prix

— Bruxelles —
(Arts et Métiers)
Hors concours — —
— — Membre du Jury

- Bordeaux 1907 -
Hors concours — —
— — Membre du Jury

Presses typographiques en blanc - - - - - - -
Presses à pédale "L'Utile" et "L'Active"
Presses à retiration, imprimant le papier à plat et en bobines
Presses à réaction, pour journaux - - - - - - - -
Presses rotatives, pour journaux, à 4, 6, 8, 12 et 16 pages -
Presses lithographiques et phototypiques - - -
Presse zincographique "La Diligente" - - -

Machines à gommer et à vernir — Machines à bronzer

Digitized by Google

Mouvement du port de Banana pendant l'année 1910:

ENTRÉES

Nationalité des bâtiments	Nav. au long cours Nombre	Nav. au long cours Tonnage	Bâtim. de cabotage Nombre	Bâtim. de cabotage Tonnage
	—	—	—	—
Allemands . . .	23	38,896	4	2,954
Anglais	41	88,706	2	804
Belges.	29	110,203	1	3
Français	24	69,048	6	1,266
Hollandais . . .	2 (canonnières)	14,400	77	5,040
Portugais. . . .	—	—	52	1,108
Totaux . . .	119	321,253	142	11,175

SORTIES

Nationalité des bâtiments	Nav. au long cours Nombre	Nav. au long cours Tonnage	Bâtim. de cabotage Nombre	Bâtim. de cabotage Tonnage
	—	—	—	—
Allemands . . .	23	38,896	3	2,710
Anglais	41	88,706	2	804
Belges.	30	114,054	1	3
Français	24	69,046	6	1,266
Hollandais . . .	2 (canonnières)	14,400	79	5,380
Portugais . . .	—	—	54	1,117
Totaux . . .	120	325,102	145	11,280

Mouvement du port de Boma pendant l'année 1910:

ENTRÉES

Nationalité des bâtiments	Nav. au long cours Nombre	Nav. au long cours Tonnage	Bâtim. de cabotage Nombre	Bâtim. de cabotage Tonnage
	—	—	—	—
Allemands . . .	21	36,614	2	1,960
Anglais	35	78,785	2	804
Belges.	28	110,166	32	94
Français	19	54,846	6	1,266
Hollandais . . .	—	—	21	1,682
Portugats. . . .	—	—	61	9,352
Totaux . . .	103	280,411	124	15,158

SORTIES

Nationalité des bâtiments	Nav. au long cours Nombre	Nav. au long cours Tonnage	Bâtim. de cabotage Nombre	Bâtim. de cabotage Tonnage
	—	—	—	—
Allemands . . .	19	31,794	2	1,960
Anglais	36	82,085	2	804
Belges.	31	121,110	32	93
Français	20	57,739	6	1,266
Hollandais . . .	—	—	21	1,682
Portugais	—	—	62	9,354
Totaux . . .	106	292,728	125	15,159

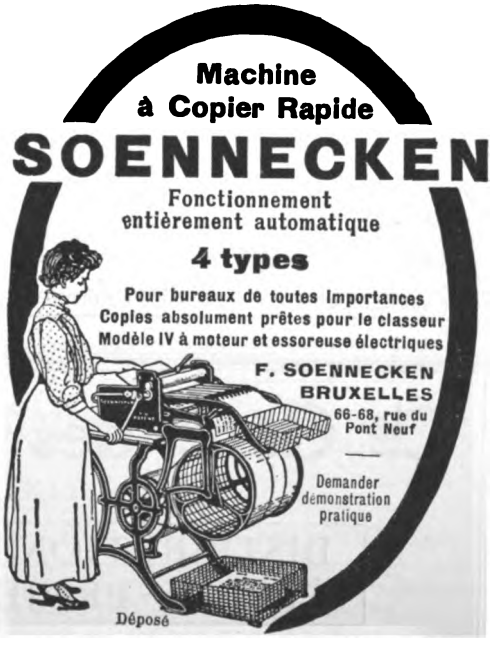

Digitized by Google

ARTHUR FAGEL

Tailleur
Chapelier
Chemisier

Téléphone 6409

HABITS DE COUR
ÉQUITATION
ATELIER SPÉCIAL
POUR LA FOURRURE

Spécialité de Vêtements pour .. ..
.. .. Sports, Chasse et Aéroplane

CHAPEAUX
CASQUETTES ANGLAISES
GANTS — CRAVATES RICHES

Articles de Voyage, Malles, Valises

45, Rue de l'Ecuyer
BRUXELLES

= MAISON FONDÉE EN 1838 =

Emile GRANDSIRE

30 et 32, rue de Namur, BRUXELLES

SPÉCIALITÉ DE RAVITAILLEMENTS COMPLETS POUR EXPLORATEURS, MISSIONNAIRES ET COLONIAUX
CONSERVES DE VIANDES, POISSONS, FRUITS ET LÉGUMES DE TOUTES ESPÈCES ET DE TOUT PREMIER CHOIX

Le catalogue général est adressé franco sur demande

Exposition Coloniale 1910 — Grand Prix

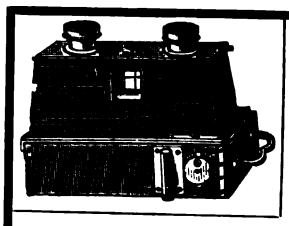

FOURNITURES POUR LA PHOTOGRAPHIE OPTIQUE

Spécialité d'appareils
- pour les Colonies -

PLAQUES, PAPIERS ET PRODUITS de premier choix

TRAVAUX POUR AMATEURS
Jumelles-boussoles, Thermomètres, Podomètres, etc.

• • • ANCIENNE MAISON G. GECELE • • •

D. AVANZO, Successeur
86, Marché-aux-Herbes, 86, BRUXELLES

CONGOLAIS...

ADRESSEZ VOUS DIRECTEMENT AU FABRICANT
JULES ROBA
Rue Gray, 60. ETTERBEEK - BRUXELLES

Pour vos Equipements. MAISON TRÈS RECOMMANDÉE

Brevet d'invention — MAISON FONDÉE EN 1864

A LA SURETÉ

ANGE FAUCQ

Décoré par ordre du Mérite et de l'Industrie : 1re et 2me classe

rue de la Régence, 46-48
BRUXELLES

ARTICLES DE VOYAGE
MALLES, MARMOTTES ET CAISSES EN BOIS BLANC

Cie Génle des Conduites d'Eau

à LIÈGE - BELGIQUE

DISTRIBUTIONS D'EAU ET DE GAZ
ÉTUDES - PROJETS - INSTALLATIONS

TUYAUX DROITS COULÉS VERTICALEMENT EN 2me FUSION • PIÈCES DE RACCORD DE TOUS MODÈLES
APPAREILS ET ACCESSOIRES • CONDUITES DE VAPEUR • CHAUFFAGE • TUYAUX A AILETTES, ETC.

NOMBREUSES INSTALLATIONS DANS LE MONDE ENTIER

Digitized by Google

LA MAISON L. LEMAIRE-VONCKEN, 30, Rue de l'Ecuyer, 30, BRUXELLES

une des plus importantes du pays, reçoit tous les trimestres un bel assortiment de CIGARES de la HAVANE à des prix très avantageux.

E. DEVOS - DE GREEF

53, chaussée de Charleroi Tél. 8234
46, rue de la Croix-de-Fer Tél. 4589

VINS EN BARRIQUES : EXPÉDITIONS DIRECTES
« Beau choix de vins de Bordeaux et Bourgogne en bouteilles »
Champagnes pour chasse et fêtes
E. LEVOISIER et Cie — Henri DE VALDIEU

GRAND VIN DE CHAMPAGNE
"LA MARÉCHALE"
RUINART PÈRE & FILS
Mon FONDÉE en 1729 RHEIMS

EMBALLAGES

BOITES • BIDONS • TAMBOURS
et emballages métalliques en tous genres
EMBALLAGES COLONIAUX BREVETÉS
IMPERMÉABLES ET INSUBMERSIBLES

Fr. Van den Camp & Co

Téléphone 4061. Télégr. FERTOLIN
ANVERS, 64, rue de la Ruche, ANVERS
Caisses bois, fer blanc et zinc pour l'intérieur et l'exportation
Balles sous presses hydrauliques.
La Maison se charge de l'emballage et de l'expédition de n'importe quels articles.

Installations sanitaires
Salles de bain
Latrines de tous systèmes
Egouts anglais

Nestor DE RIDDER
29, rue de Mérode
BRUXELLES (Midi)

Maison ayant effectué tout récemment la fourniture des 367 salles de bain au « Palace Hôtel » de Bruxelles (gare du Nord).

Appareils de la firme Bamberger, Leroi et Cie,
Francfort s/Main

Sté Ame Verviétoise pour la Construction de Machines

Grands Prix : PARIS 1889 et 1900
St-Louis 1904 Liége 1905
Membre du Jury : Milan et Tourcoing 1906

VERVIERS (Belgique)

Ancienne Maison HOUGET & TESTON
fondée en 1823

MACHINES POUR L'INDUSTRIE TEXTILE

LEVIATHANS A LAVER
MACHINES A SECHER
LEVIATHANS A DESACIDER
MACHINES A CARBONISER
BATTOIRS-BROYEURS

ECHARDONNEUSES. — Essoreuses. — Brisoirs à laines en suint. — Défeutreuses. — Ouvreuses. — Battoirs mélangeurs. - Brisoirs-loups. - Brisoirs-ensimeurs.

ASSORTIMENTS DE CARDAGE
APPAREILS DIVISEURS à LAMES & LANIÈRES.
CARDES à LAINE PEIGNÉE.
SELFACTINGS-RENVIDEURS

Appareils brevetés : Surproducteur, Piston Amortisseur, Butoirs Pneumatiques, etc.

MACHINES A RETORDRE
METIERS FIXES A FILER CONTINU

OURDISSOIRS. -- ENCOLLEUSES
TRANSMISSIONS DE MOUVEMENT

Digitized by Google

POUR LA COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE

de tous les genres de travaux de ville, labeurs, journaux, livres, etc. ... ...

LA MACHINE A COMPOSER

LINOTYPE

(dont le maniement ne demande qu'un seul homme) est SANS RIVALE.

POUR L'IMPRESSION TYPOGRAPHIQUE

de tous les travaux de grand luxe ornés de similis et de procédés en couleurs ...

LA PRESSE A DEUX TOURS

MARQUE : LGM

est d'une SUPÉRIORITÉ incontestable à toute autre machine du même système.

Pour tous renseignements, s'adresser à
AUGUSTE DESMET
Représ' pour la Belgique de la Linotype & Machinery Ld.
56, rue aux Choux - BRUXELLES - Téléph. 9180

MAISON HOCKE
FABRIQUE D'ARTICLES DE VOYAGE
TÉLÉPHONE 44.98
91, RUE DES PALAIS, 91
BRUXELLES
PLUSIEURS BREVETS

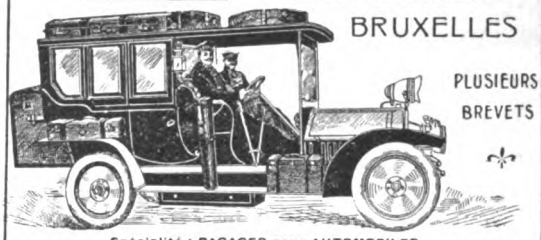

Spécialité : BAGAGES pour AUTOMOBILES

RENÉ DESMET
Marchand-Tailleur
3, Boulevard du Hainaut
BRUXELLES

Habits de Cour — Livrées
Costumes de Dames
Nouveautés Anglaises et Ecossaises

SOCIÉTÉ ANONYME
Les Ateliers Métallurgiques
30, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères
BRUXELLES

USINES A : **NIVELLES** (Voitures et Wagons)
TUBIZE (Locomotives);
LA SAMBRE (Ponts, Charpentes, Appareils de voie, Fonderie).

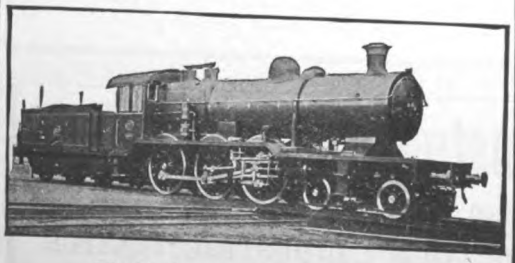

Matériel roulant et fixe
POUR CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS

SPÉCIALITÉ D'APPAREILS DE VOIE

Adresse télégraphique : MÉTAL-BRUXELLES

GARDE-MEUBLES MODELE
LA CONTINENTALE
MENKES & Cie
Télép. 2361
125, Chaussée d'Anvers BRUXELLES
Membre de l'Association Internationale des Déménageurs
LE COLOSSE

SPÉCIALITÉ
Transports internationaux
Expositions -- Assurances

FONDERIE TYPOGRAPHIQUE
TÉLÉPHONE 714
VAN LOEY-NOURI
100, RUE DE LA LIMITE, BRUXELLES

Installations complètes d'Imprimeries

Digitized by Google

La monnaie et le commerce dans le district des Bangala. — La monnaie se répand dans le district des Bangala. Elle est bien accueillie par les indigènes. Les commerçants réaliseront des bénéfices appréciables en achetant le caoutchouc et l'ivoire dans ce district. Les natifs cèdent ces produits à des prix exceptionnellement bas.

La marine marchande des principales nations. — D'après les statistiques du bureau « Veritas », la

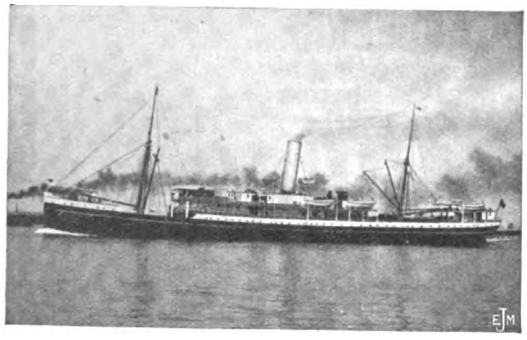

marine marchande des sept principales nations maritimes du globe se répartit comme suit :

Navires à vapeur

Pays	Nombre	Tonnage brut
Angleterre	8,919	18,023,140
Allemagne	1,803	3,941,670
Norvège	1,293	1,423,752
Etats-Unis	957	1,896,683
France	854	1,465,165
Japon	791	1,132,196
Italie	425	974,000
Navires à voile		
Angleterre	5,033	1,321,338
Etats-Unis	3,584	1,363,120
France	1,471	493,578
Italie	1,359	384,598
Japon	1,356	173,142
Allemagne	1,318	455,428
Norvège	1,266	614,710

Soit, au total, pour ces nations, 15,042 vapeurs, avec 28,857,606 tonneaux et 15,387 voiliers, avec 4,805,914 tonneaux.

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, la marine à voile conserve donc la supériorité numérique sur la marine à vapeur. Mais il n'en est naturellement pas de même du tonnage, dont la moyenne est la suivante :

	Voile	Vapeur
Angleterre	262	2,020
Allemagne	345	2,186
Norvège	485	1,100
Etats-Unis	386	1,981
France	335	1,715
Japon	128	1,431
Italie	283	2,293

* * *

BIBLIOGRAPHIE

Le Régime minier du Congo Belge (Historique, régime général, régime spécial au Katanga, main-d'œuvre indigène, textes), par Daniel Coppieters et Jacques Van Ackere. Un beau volume, grand in-8°, orné de la carte des réserves minières du Katanga. — Goemaere, éditeur, 21, rue de la Limite. Prix : fr. 7.50.

Voici deux ans à peine que les vastes territoires congolais sont devenus colonie belge et déjà immense apparait la somme de travail accomplie depuis l'annexion. De multiples champs d'action se sont ouverts simultanément dans tous les domaines. Mais nulle part ce développement ne s'est affirmé d'une façon plus rapide que dans le district du Katanga. Sous la pression des nécessités économiques, l'organisation de ce territoire a dû être complètement remaniée. L'abondance des richesses minérales et l'affluence de l'immigration attirée par celle-ci rendait indispensable la création d'une législation minière plus complète que celle qui régissait l'ensemble de notre colonie. C'est ce que le décret récent du 16 décembre 1910 vient de réaliser, ouvrant le territoire du Katanga aux recherches minières des particuliers.

L'ouvrage édité aujourd'hui groupe les textes de toutes les dispositions législatives en vigueur dans la colonie sur la matière des mines et il en présente le commentaire dans un ordre méthodique.

Tous les documents officiels y sont : loi, décrets et ordonnances, et rapports du conseil colonial, jusques et y compris l'ordonnance sur les *permis de recrutement*

Murs humides
CAVES INONDÉES
Assèchement par la **Cérésite** brevetée
Franz FALK, Bruxelles
37, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères

Pavements monolithes en bois coulé incombustibles hydrofuges
Nombreuses références et attestations
STABILE
Nombreuses références et attestations
Mitglied des verbandes Deuts Steinhos-Fabrik
• Entreprises générales de pavements • et revêtements monolithes en bois coulé
HYDROFUGES, INCOMBUSTIBLES, INSONORES, HYGIÉNIQUES
Teintes et dessins au choix • • Application rapide
Téléph. 10059 ENTRETIEN FACILE Téléph. 10059
Demandez échantillons, prix, références :
STABILE Ad. bur. : 66, av. de la Couronne / Usines : 30-32, rue des Boujons } Bruxelles

Maison KERSTEN
— ÉTABLISSEMENT HORTICOLE —
Fournisseur breveté de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges
Entreprises générales de Jardins - Location et vente de plantes
BOUQUETS, GERBES, CORBEILLES ET COURONNES
95, RUE DE TEN-BOSCH, 95
Téléphone 3044

Digitized by Google

Compagnie Belge Maritime du Congo

SERVICE POSTAL ACCÉLÉRÉ

entre

ANVERS ET LE CONGO

L' " ELISABETHVILLE ", chargeant à Anvers, quai Jordaens, hangar n° 22, partira le 12 août

pour BANANA, BOMA, MATADI, avec escales régulières pour **passagers** à **La Pallice, Ténériffe, Dakar, Conakry, Sierra-Leone, Grand-Bassam,** tant à l'aller qu'au retour, sauf imprévus

Durée du voyage d'Anvers au Congo : **19 JOURS; au retour, 20 JOURS**
Ces vapeurs possèdent de superbes aménagements pour passagers et sont munis de tous les perfectionnements modernes. (Eclairage électrique, salles de bain, appareil frigorifique, etc.)
Médecin et stewardess à bord

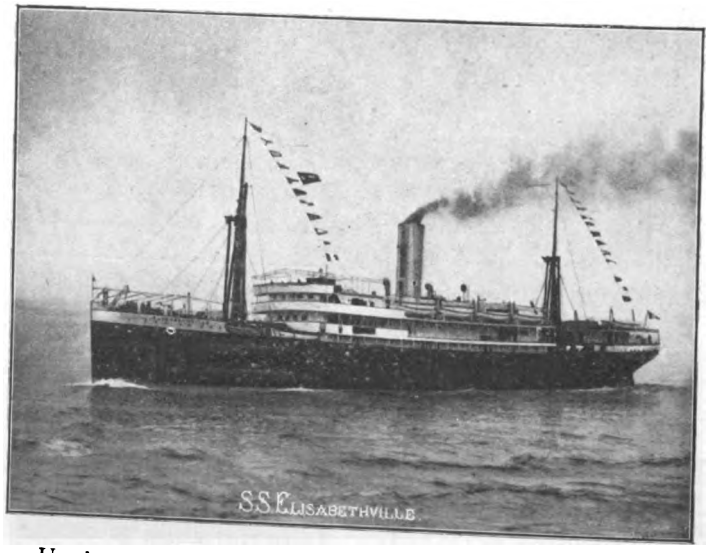

Un des steamers faisant le service entre Anvers et le Congo.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU SIÈGE SOCIAL :

13, CANAL DES RECOLLETS, ANVERS

Digitized by Google

COMPTOIR DE CHIMIE

37, Boulev. de la Senne, BRUXELLES

LE NOUVEAU GRAND CATALOGUE

pour fournitures générales de laboratoire est sous presse.

Il sera envoyé sur demande

Société constituée en novembre 1906
Capital : 2,000,000 de francs

FORAKY

Siège social : Tél. 8426
12, rue du Congrès, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE D'ENTREPRISE DE FORAGE ET DE FONÇAGE

Recherches et études minières. — Reconnaissance parfaite des terrains par sondages avec ou sans injection d'eau

FORAGE A FORFAIT, système « RAKY » *au trépan et au diamant. — — — Sondages souterrains.*

TOTAL des mètres orés en Belgique

1907	2,695 mètres
1908	14,999 mètres
1909	17,904 mètres
1910	58,247 mètres

Obtention des Carottes et jaugeages des venues d'eau sur toute la hauteur du sondage

Fonçage de puits à niveau vide, à niveau plein, par forage, et plus spécialement par le procédé de la congélation perfectionné

46 puits terminés — **Système GEBHARDT & KOENIG** — **25 puits en fonçage**

en BELGIQUE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, RUSSIE, ANGLETERRE et dans le LIMBOURG HOLLANDAIS

PUITS LES PLUS IMPORTANTS : 2 puits pour les usines « Solvay », s. p. a., à Wesel, diamètre 6 m., profondeur 325 m.; 2 puits pour les usines « Roechling », à Volklingen-s/Sarre, diamètre 6m10, profondeur 400 m.; 2 puits pour les charbonnages « Frédéric-Henri », s. p. a., à Düsseldorf, diamètre 6m10, profondeur 515 m.; 2 puits pour les charbonnages de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Genck dans la concession de Genck, diamètre 6 mètres, profondeur 428 m.; 2 puits pour les charbonnages « André Dumont » sous Asch, diamètre 6 mètres, profondeur 510 m.; 2 puits pour les charbonnages « Limbourg-Meuse », diam. 6m10, profond. 490 m.

Michael HUBER, Munich

Fabriques d'encres à imprimer

Encres pour typo- et lithographie

• Vernis et pâte à rouleaux •

• • Maison fondée en 1780 • •

Agent dépositaire pour la Belgique :

Emile VEECK 63, rue De Locht, BRUXELLES
Téléphone 8016

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

- Fabrique de registres — Reliure -
Fournitures de bureaux et de dessin

VAN CAMPENHOUT Fres & Sr

Rue de la Colline, 13, Bruxelles

Usine à vapeur : rue Vanderstraeten, 36

FOURNISSEURS DU MINISTÈRE DES COLONIES

LÉON MONNOYER & SES FILS

ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

1, RUE CAMILLE LEMONNIER, BRUXELLES
TÉLÉPHONE 2142

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ▫ BÉTON ARMÉ

SPÉCIALITÉ DE CHEMINÉES INDUSTRIELLES EN BÉTON ARMÉ, SYSTÈME BREVETÉ

RÉFÉRENCES LES PLUS AUTORISÉES

Exposition de Bruxelles 1910 } Génie civil (entreprises générales) : GRAND PRIX.
} Section mécanique (cheminées industrielles) : DIPLOME D'HONNEUR.

Digitized by Google

ACCUMULATEURS

Télégrammes : TUDOR-BRUXELLES
Téléphone : 1410 et 115,30

TUDOR

79, Rue Joseph II, BRUXELLES

TIMBRES-POSTE - CHROMOS LIEBIG
ECHANGE — Vente et achat au comptant — EXPERTISE

L. GILBERT

Expert de la Bourse aux Timbres-Poste
RUE DU MIDI, 49, BRUXELLES

HENRI DELAU
23, Rue du Prince Albert
IXELLES-BRUXELLES
DORURE - ENCADREMENTS

Amateurs
Photographes

soucieux d'obtenir de bons et beaux résultats, employez exclusivement les

Papiers Photographiques

spécialement préparés pour les colonies par la

SOCIÉTÉ TAKIRIS

ANCIENNE FIRME
Jules TACKELS-PARMENTIER
ANDERLECHT (Bruxelles)

Grands Vins de Champagne Périnet & Fils, Reims

Agent général : ALFRED BAYLE
Chaussée de Louvain, 76, Bruxelles. Tél. 9327

MANUFACTURE DE PIANOS L. DESMET

MAISON DE VENTE : 99, rue Royale, BRUXELLES — USINE : 510, chaussée de Waterloo, IXELLES

MÉDAILLE D'OR, Exposition Universelle Paris 1900 — GRANDS PRIX, Expositions Universelles Milan 1906, Amsterdam et Bordeaux 1907

Digitized by Google

des travailleurs, publiée au *Bulletin officiel* du 3 juin 1911.

C'est une œuvre de haute actualité, consciencieuse, pratique. C'est en même temps une œuvre patriotique, car elle met en lumière le régime minier dont la Belgique a su, dès à présent, doter sa colonie.

Annuaire Diplomatique et Consulaire. Septième année (1911). Bruxelles, Société Belge de Librairie (Soc. Anon.), 15, rue Royale. Prix : 5 francs.

Cet ouvrage contient, comme précédemment, tous les renseignements relatifs aux différents services ressortissant du ministère des affaires étrangères, la liste des agents diplomatiques et consulaires belges à l'étranger avec leurs états de services, leurs dates de nomination, etc.

Elevage du petit bétail dans les missions des pères blancs d'Afrique (District du Katanga). — Lorsque, il y une trentaine d'années, les pères blancs vinrent s'établir sur la côte congolaise du lac Tanganika, en même temps que les agents de l'Association Internationale Africaine, le petit bétail existait en abondance chez les indigènes de ces contrées. Depuis lors, et surtout durant les quinze dernières années, le stock de chèvres et de moutons y a beaucoup diminué, sans doute, d'une part, par suite d'une consommation trop forte de viande faite par les indigènes, et, d'autre part, des ravages occasionnés par les fauves qui se sont multipliés rapidement dans certaines régions.

I. *Chèvres.* -L'espèce caprine est représentée à l'Ouest du Tanganika par trois races bien caractérisées. La première, qui semble originaire de la région Nord du lac, se distingue par une robe claire, des poils courts, des membres sveltes, des pattes hautes et fines et un corps élancé. Elle vient bien, mais n'est pas fort prolifique ni très bonne laitière. Sa chair est délicate. Une seconde race, qui semble autochtone, se distingue par une robe plutôt foncée, ou tachetée de noir et de blanc, le poil un peu plus long et les membres plus courts; elle est moins capricieuse que la première. Répandue depuis le Tanganika jusqu'au cours du Congo supérieur, elle est surtout très commune dans l'Urua. Elle est meilleure laitière et plus prolifique que la race précédente et, ayant le corps plus gros, donne plus de viande de boucherie.

Mais la plus belle race, au point de vue de l'élevage, est celle du Marungu, d'autres disent : du Manyema. C'est une grosse chèvre, très basse sur pattes, à robe généralement noire ou noire et blanche, à longs poils; son corps n'est pas proportionné à la hauteur de ses pattes, ce qui lui donne une démarche lourde et disgracieuse. Mais elle est relativement bonne laitière et très prolifique. Elle a très souvent trois petits, quelquefois quatre, et elle parvient à les élever tous. Elle donne une quantité de viande considérablement plus grande que les autres races. Aussi est-elle recherchée par les indigènes.

Du croisement de ces trois races, diverses variétés ont été obtenues, qui se rapprochent plus ou moins d'un des types primitifs et en partagent les qualités et les défauts.

Par une bonne sélection on arriverait, sans contredit, à former une race, qui, sans être comparable aux chèvres des Flandres, serait cependant très bonne.

Les indigènes de l'Ouest du Tanganika n'ont généralement pas de grands troupeaux de chèvres. Les plus riches parmi eux ont deux, trois ou quatre bêtes. Il n'y a guère que les chefs qui en ont plus de dix.

Les chèvres des indigènes sont parfois logées, soit dans une petite étable, bâtie derrière la maison, soit dans une partie de la hutte familiale. Le plus souvent, il y a, dans chaque village, une ou plusieurs étables communes. Par habitude, et sans se rendre compte des raisons qui les ont poussés, les noirs construisent ces

ENTREPRISE GÉNÉRALE
d'Ornementation
Plus de 6.000 modèles
Styles anciens et moderne
STUCCOLIN
de la Detmol 'er Stucklab ik G. M. B. H.
Filiales à PARIS, LONDRES, BRUXELLES
Henri GOFFE
45, Rue Henri Waffelaerts
BRUXELLES
Téléphone 8713

IMPORTATION DE CIGARES DE LA HAVANE
Manufacture de Cigares Fins
LOUIS KUHLEN
Ancien employé de la Maison GUSTAVE WASHER
TÉLÉPHONE 1640 130, AVENUE LOUISE, BRUXELLES TÉLÉPHONE 1640

COLLIN CHEMISIER MAISON FONDÉE EN 1861 Rue Royale, 108, BRUXELLES
Maison réputée pour sa coupe irréprochable et ses fournitures de toute 1re qualité

Digitized by Google

ERIKA!!

Nouvelle machine à ecrire pliante

Dimensions 13×20×27 cm

Poids : 3 1/2 kilos

Clavier universel

90 signes et caractères

Touche de retour

Ruban à deux couleurs

ÉCRITURE VISIBLE

▲ ▼ ▲

Catalogue gratuit

-- sur demande --

Montagne-aux-Herbes-Potagères

53 BRUXELLES 53

MAISON CHARLES HERINCX

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

ARMES

et munitions spéciales pour explorateurs et colonies

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

AD. JANSEN

FABRICANT D'ARMES DE S. M. LE ROI

27, rue de la Madeleine, 27, BRUXELLES

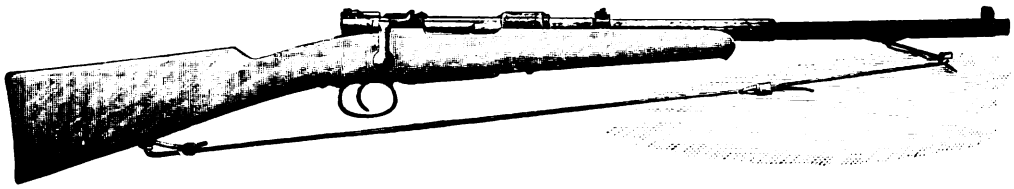

EXPOSITION COLONIALE BRUXELLES-TERVUEREN

• • **Diplôme d'Honneur** • •

La plus haute récompense

pour les armes de chasse et de défense

DEMANDER PRIX-COURANT **A**

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

Digitized by Google

étables sur le point le plus élevé du village et parfois en élèvent le sol. Ils y déposent comme litière des pailles, des tiges de maïs et de manioc, et quand l'étable tombe en ruine ils y mettent le feu et en construisent une autre. Ces étables sont en forme de hutte. Les cloisons sont suffisamment solides pour résister aux attaques des fauves. On a soin d'ailleurs de les entourer d'une bonne défense d'épines pour en éloigner ces maraudeurs nocturnes.

Le matin, vers 8 ou 9 heures, quand la rosée, fort abondante sur les hauts plateaux, s'est évaporée, on ouvre la porte de l'étable et les chèvres se répandent autour du village, allant brouter où bon leur semble et voler des grains, de la farine, etc.; elles rôdent de préférence autour des femmes qui pilent la nourriture pour le repas de la famille. Dans les endroits où les chèvres sont quelque peu nombreuses, il est impossible de cultiver à proximité des huttes; elles dévasteraient tout. Les indigènes établissent, dans ce cas, leurs champs à un ou deux kilomètres du village: ce dernier est entouré de terrains incultes, couverts d'herbes et de petites broussailles, dans lesquelles le petit bétail trouve sa nourriture. Là où il n'existe que quelques chèvres, les cultures se trouvent à proximité du village et les noirs attachent alors leurs animaux à de longues cordes fixées à des pieux enfoncés en terre. Quand les herbes sont mangées dans le rayon de la corde, on déplace le pieu. Ce procédé est fort défectueux et ne donne pas de bons résultats. Aussi les noirs habitant un village entouré de cultures préfèrent-ils confier leurs chèvres à quelque parent ou ami, habitant un village mieux conditionné pour l'élevage. Un accord intervient alors à la suite duquel le propriétaire du troupeau concède au gardien une partie du produit.

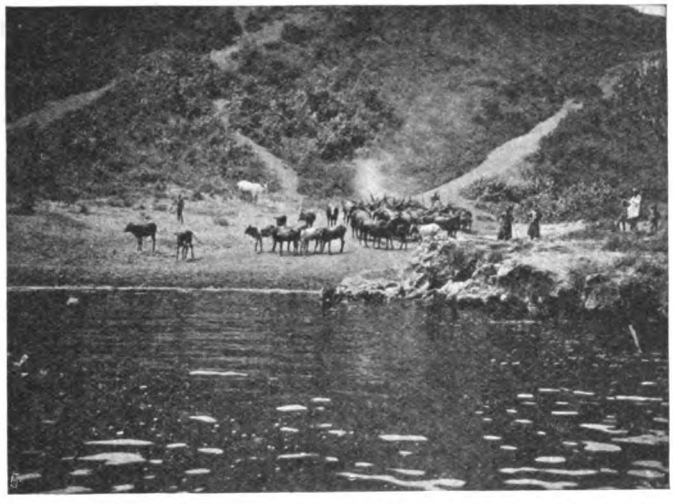

La chèvre congolaise est très capricieuse. Elle est difficile quant à la nourriture. Elle ne broute que des herbes choisies à son goût. De plus, il lui faut, pour prospérer, un supplément de grains ou de patates douces. Quand elle est libre, elle sait se procurer ce supplément. Le noir, en effet, ne le lui donnerait jamais!

Rarement les indigènes gardent leurs chèvres en troupeaux en les conduisant au pâturage. L'expérience leur a prouvé que des troupeaux confiés à des bergers ne prospèrent guère, car la garde est mal faite et les animaux ne trouvent pas la nourriture à leur convenance. La chèvre étant de nature vagabonde, il est donc difficile de la maintenir en troupeau. Cette difficulté est plus grande encore là où les broussailles et les herbes

Société anonyme des *Téléph. 161, Charleroi — Télégr. Debauche Usines Gilly*

FORGES, USINES & FONDERIES DE GILLY

Adresser les lettres *à M. Hubert Debauche, administrateur directeur-gérant* **à Gilly (Belgique)**

Machines à vapeur de précision

Matériel de mines. — Machines d'extraction de toutes puissances avec frein à action variable (breveté). Ventilateurs système Monnet et Moyne. Machines d'épuisement souterraines. Machines d'exhaure. Compresseurs d'air. Chevalements et poulies molettes. Cuvelages en fonte, etc.

Sidérurgie. — Soufflerles pour hauts-fourneaux et aciéries. Machines réversibles. Installation complète de trains de laminoirs: trains blooming, trains à poutrelles et à rails, trains à tôles, trains marchands, trains à petits fers, mélangeurs à fonte liquide pour aciéries. Marteaux-pilons à vapeur à double effet. Cisailles à vapeur. Scies à chaud, etc.

Locomotives de toutes puissances

Construction de fabriques à agglomérer le charbon. — Presses à briquettes. Spécialité de machines à fabriquer les boulets ovoïdes (système breveté). Doseurs mélangeurs (système breveté). Transporteurs. Chaînes à godets, etc.

Installation d'usines à coke. — Machines à pilonner le charbon. Enfourneuses. Défourneuses. Broyeurs. Lavoirs à charbon.

Appareils de levage. — Ponts roulants électriques et par câbles. Elévateurs et monte-charges. Grues-locomotives pour usines et ports.

Chaudronnerie. — Fonderies de fer et de cuivre. — Grosses forges.

SCHUMACHER MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1869
Vins fins de tous crûs — Liqueurs — Champagnes
95, rue du Trône — Téléph. 5657 — BRUXELLES

Isabelle DEBACKER Fournisseur de la Cour — Tél. 399 — Fleurs naturelles — Rue d'Arenberg — 46 & 48 — BRUXELLES

Digitized by Google

Laboratoire de Chimie — TÉLÉPH. 8482

11, rue de la Tulipe, BRUXELLES — **M. Gay**

L'UNION BELGE

Fondée en 1824 — Fondée en 1824

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES

CONTRE INCENDIE

BRUXELLES — Place de l'Industrie, 29 — BRUXELLES

On demande des agents

Marque de fabrique déposée

Adresse télégraphique : CÉRUSES D'AUDERGHEM
Télép. n° 1778, Bruxelles
A. B. C. CODE USED

N. LIGOT

Successeur de la Société anonyme d'Auderghem

Usine à vapeur à AUDERGHEM-lez-Bruxelles

Mastic noir, industriel. — **Couleurs mates à l'huile de lin, prêtes à l'emploi. — Céruse. — Miniums de fer d'Auderghem. — Miniums de plomb. — Ocres. - Mastic de vitrier. — Couleurs brillantes et vernis diamants. — Vernis pour bâtiments, siccatifs. — Blanc de zinc et lithopones en poudre et broyés.**

Prix-courant et échantillons sur demande

C. LECHAT
15-17, Rue de l'Été — Tél. 7241

USINE SPÉCIALE POUR LE TRAVAIL DE LA TOLE
Emballages métalliques pour les colonies
◁ MEUBLES ET CASIERS EN ACIER, DÉMONTABLES ▷

J.-B. RONGÉ FILS
MAISON FONDÉE EN 1789

ARMES Fusils de luxe et d'exportation - - Revolvers - - Armes pour Colonies - -
Demandez Catalogues. LIEGE

VÉLOS

PEINTURE ET DECORATION **A. PLATTEAU** AMENAGEMENTS INTERIEURS

TELEPHONE 8047 126 & 130 RUE AMERICAINE BRUXELLES

SPECIALITE DE CALERIES DE COFFRES POUR BANQUES

CORRESPONDANTS SONT DEMANDÉS

MOTOR
MARQUE DEPOSÉE

BELGIQUE :
DE LAME A.G. 27, Rue des Anges, LIÉGE.

FRANCE :
WANNER & Cº, 67, Avenue de la République, PARIS.

ASSOUPLIT ET CONSERVE
LES COURROIES ET LES CABLES
ADHÉRATEUR À CONTACT PARFAIT
EMPÊCHE LE GLISSEMENT ET DONNE
LA MARCHE DES COURROIES ET DES
CABLES SANS TENSION.
ÉVITE LES ACCIDENTS,
DIMINUE LES FRAIS.

Digitized by Google

Comptoir de la Bourse de Bruxelles

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 6,000,000 de francs entièrement versé

Bruxelles, 39, rue du Fossé-aux-Loups, 39

ORDRES DE BOURSE — AVANCES SUR TITRES
PAIEMENT DE COUPONS —— COMPTE CHÈQUES
- - - - DÉPOTS EN COMPTES COURANTS - - - -

Téléphones : 276
3885

SUCCURSALE :
69, Boulevard du Midi
Téléphone 880

La Vie Sportive

JOURNAL
BI-HEBDOMADAIRE

rue des Comédiens, 55
BRUXELLES

ABONNEMENTS :
Belgique . . 6 fr. l'an
Etranger . . 10 » »
Hollande . . 4 fl. »

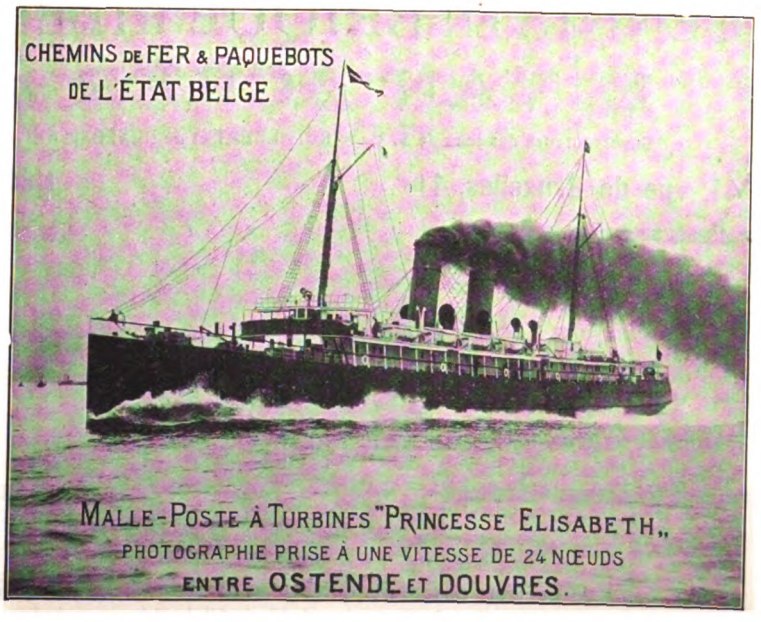

BARON DUVAL
Téléphone 5657
EPERNAY
Fondée en 1869

Champagne Baron DUVAL
DÉPOSITAIRE
SCHUMACHER, 95, rue du Trône, Bruxelles

Digitized by Google

Coffres-forts « Indestructibles »

MAISON

Mathys-De Clerck

FONDÉE EN 1835

MATHYS & Cie, successeurs

BRUXELLES

Usine : RUE DE LAUNOY, 24
Magasins : BOULEVARD DU NORD, 165

Téléphones : 2781 et 4097

Fournisseurs de la Cour, Ministères, Banque Nationale et tous les principaux établissements financiers.

Coffres-forts « Indestructibles »

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Fondée en 1853

agréée par arrêté royal du 25 avril 1905 pour l'assurance contre les accidents du travail et le service des rentes aux fins de la loi du 25 décembre 1903

SIÈGE SOCIAL :

RUE DES COLONIES (angle de la rue Royale)
Téléphone no 468 — BRUXELLES

ASSURANCES SUR LA VIE
RENTES VIAGÈRES
ASSURANCES contre les ACCIDENTS
AUTOMOBILES
CHASSE VOYAGES
RESPONSABILITÉ CIVILE, etc.

TENNIS EN BRIQUE PILÉE ET AUTRES

E. VAN ACKER & Fils

Constructeurs des jeux de S. M. le ROI ALBERT et de l'EXPOSITION DE BRUXELLES 1910

41, rue de Bruxelles, 41 **UCCLE-LEZ-BRUXELLES**

Architectes de Jardins et Parcs

Drainages, Enrochements. Clayonnages

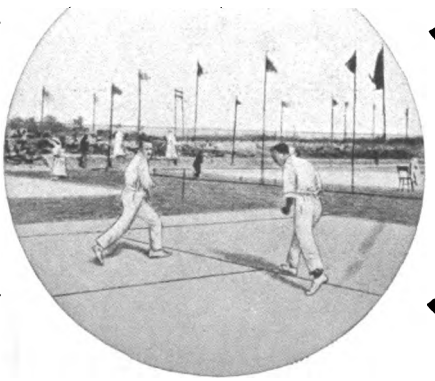

Ensemencements Plantations

Travaux rustiques Grounds de football

Constructeurs des courts du château royal de Laeken, du château royal d'Ardenne, du Léopold Club de Bruxelles, du Beerschot Athletic Club d'Anvers, du Lawn-Tennis Club d'Ostende, de la ville de Blankenberghe, du Golf Club de Knocke-sur-Mer, du Royal Golf Club de Belgique à Tervueren, de l'Ecole Supérieure d'éducation physique à Bruxelles, du Tennis Club de la ville de Spa et quantité de jeux dans les principales propriétés privées. Réfection des jeux du Tennis Club de Liége et d'Uccle-Sports.

Digitized by Google

sont un peu drues et élevées. Les bergers, pour avoir la tâche plus facile, les parquent dans des endroits dénudés où elles ne trouvent à brouter que quelques maigres herbages. Les chèvres en troupeau dépérissent, se reproduisent peu et sont sujettes à toutes espèces de maladies.

Les indigènes ne font guère usage du lait de leurs chèvres, qui, d'ailleurs, est généralement peu abondant. Ils le laissent aux chevreaux. Ceux-ci viennent généralement bien partout où les chèvres errent en liberté.

Les indigènes élèvent leurs chèvres uniquement en vue de la consommation de la viande. Celle-ci est généralement de bonne qualité. Pour la nourriture habituelle, même de l'Européen, elle est préférable à la viande de mouton, car cette dernière a un goût spécial qui fatigue assez vite. La meilleure viande est celle des boucs châtrés, bien nourris, et auxquels on a donné, au moins pendant les derniers mois, un supplément de féculents assaisonnés d'un peu de sel.

L'élevage des chèvres a produit, jusqu'à ce jour, de médiocres résultats dans les missions, car les missionnaires sont obligés de faire garder leurs troupeaux par des indigènes, ce qui entraîne tous les inconvénients signalés plus haut.

Ils ont essayé, en divers endroits, de disperser leur petit bétail, le confiant, par parties, aux soins de certains chefs de villages indigènes. Ils faisaient un accord avec eux et les indemnisaient ou bien leur cédaient, en propriété, une partie du produit. Ce système n'a pas mieux réussi. Les troupeaux n'étaient pas soignés. Souvent, pour éviter l'ennui de la surveillance, on les laissait à l'étable jusqu'à quatre heures du soir ; quelquefois on ne les sortait pas de tout le jour. Les plus jeunes et les plus belles bêtes étaient remplacées par des bêtes vieilles, maigres, stériles, et le soi-disant « léopard » ne manquait pas de faire des ravages dans le troupeau.

Après de longs et infructueux efforts, les pères ont fini par renoncer à l'élevage en grand. Ils se contentent d'un petit troupeau, auquel on donne tous les soirs un supplément de nourriture à l'étable. Partout où le petit bétail est encore assez répandu, il y a tout avantage à acheter à l'indigène les bêtes nécessaires à la nourriture du personnel de la mission.

Une espèce de gale fait de grands ravages ; elle est appelée par les indigènes « upele » Elle apparaît d'abord sous les aisselles et sur les articulations et y produit une desquamation par de nombreuses pellicules. Elle finit par envahir toute la peau et se propage à l'intérieur du corps, de façon à rendre la viande immangeable, même par les noirs. Cette maladie est contagieuse. Les indigènes frictionnent, chaque jour, les bêtes qui en sont atteintes avec une pommade composée partie d'huile de palme, partie de charbon de bois ou, mieux, de poudre de chasse. Quand ce remède est appliqué au début de la maladie il donne de bons résultats.

II. *Moutons.* — Tout ce qui a été dit concernant les chèvres s'applique également aux moutons. Ceux que l'on rencontre chez les indigènes du Tanganika appartiennent à plusieurs types. Ils se distinguent les uns des autres par les dimensions de la queue. Les différences sont moins caractérisées que chez les chèvres et les croisements ont abouti à trop de mélanges pour que l'on puisse, avec certitude, retrouver les types primitifs.

Tous les moutons appartiennent aux races à grosse queue. Ils n'ont pas de laine, mais des poils, relativement courts, quelque peu mêlés et ébouriffés. Ils sont moins prolifiques que les chèvres, quoiqu'il ne soit pas rare de voir des brebis ayant deux petits. Par contre, ils sont moins capricieux dans le choix de leur nourriture. Tandis que la chèvre vagabonde et broute une herbe par-ci, par-là, le mouton s'avance lentement en broutant tout sur son passage. Il est moins sujet aux maladies contagieuses du pays et semble convenir, mieux que la chèvre, à l'élevage en grands troupeaux.

Mais s'il est moins délicat au sujet de la nourriture, il exige plus de soins à l'étable. Il faut qu'il ait les pieds secs, une litière propre, souvent renouvelée, et surtout un sol que l'urine n'imprègne pas trop. Il faut qu'il soit préservé des vents froids de la nuit et de la rosée du matin, et l'étable où le troupeau est logé doit être spacieuse et bien aérée.

Une observation faite par les indigènes et qui semble juste, est que l'élevage du mouton et des chèvres en commun ne réussit guère. Il est donc nécessaire de séparer les chèvres des moutons au pâturage et surtout à l'étable.

Les moutons prospéreront également beaucoup mieux si, au retour du pâturage, ils trouvent à l'étable un supplément de nourriture : patates douces, maïs, sorgho, feuilles et tiges d'arachides, etc.

Comme pour les chèvres, la meilleure viande est celle du bélier châtré, engraissé au moyen d'une nourriture féculente assaisonnée de sel.

Dans les missions, les troupeaux de moutons ont donné de meilleurs résultats que les troupeaux de chèvres. Mais, par suite de la paresse et de l'incurie des bergers, les résultats ne sont cependant guère brillants. Dans aucune mission on n'a pu réussir jusqu'à ce jour à produire par l'élevage une quantité suffisante de viande de mouton pour la nourriture du personnel de la station.

Mgr V. Roelens,
Vicaire Apostolique du Haut-Congo.

Maisons à :
BRUXELLES, 63, Bd Léopold II
ANVERS, 16-18, Rue des Otages
VERVIERS, 31, Rue aux Laines
WELKENRAEDT (Gare)
(Frontière Belge-Allemande)
HE-BESTHAL, Neutralstrasse, 26
(Frontière Germano-Belge)

- - - Fondée en 1870 - - -
W. PRINZING
Adresse télégraphique : PRINZING

Transports Internationaux
- Maritimes et Terrestres -
POUR
Exportation et Importation
DÉDOUANEMENTS
CONSIGNATION

N. SEGHERS, Grainier Marché-aux-Herbes, 75 **BRUXELLES**
Graines potagères, fourragères et de fleurs. ★ Librairie horticole. ★ Outillage horticole complet.

Digitized by Google

TAILLEURS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

PELISSES SUR MESURE
FOURRURES
VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

48, rue du Marché-aux-Herbes, BRUXELLES

Ligo & Charpentier

VÊTEMENTS MILITAIRES
LIVRÉES
HABITS DE COUR

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA DIESME

SOCIÉTÉ ANONYME A
BOUFFIOULX près **CHATELINEAU**

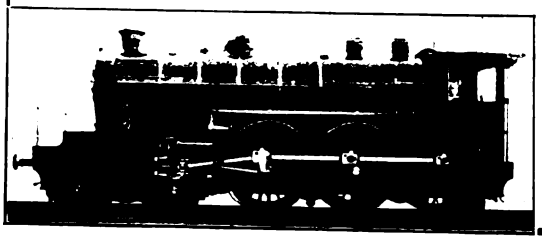

Locomotives pour trains de voyageurs et marchandises, pour tramways, usines, etc. **Grues à vapeur** pour tous usages. — **Machines - Outils** pour boulonneries, chaudronneries et laminoirs. — **Ouvrages de Chaudronnerie** : réservoirs, gazomètres, etc.

Exposition de Bruxelles 1910 — Récompenses obtenues :

Classe 21 Grues - Locomotives	*Classe 22* Machines - Outils	*Classe 32.* Locomotives
GRAND PRIX	GRAND PRIX	GRAND PRIX

NETTOYAGE A SEC DE TAPIS & BATTAGE

2, rue de l'Empereur T. 11432
64, chaussée d'Ixelles T. 11435
116, rue des Deux-Eglises T. 11433
59, rue de Brabant T. 11434
6, rue Louis-Hap, Etterbeek T. 11431
ANVERS, 18, r. Léopold. GAND, 6, Pont-Madou

A L'HYGIÈNE

MAISON FONDÉE EN 1850

J^N & J^H TOBY F^RES

Usine et direction : 2-4-6, RUE LOUIS-HAP
ETTERBEEK-Brux. (Téléph. 11431)

TEINTURE DE TAPIS & RIDEAUX

NETTOYAGE A SEC
— de Toilettes de soirées et de ville —
TEINTURE SOIGNÉE EN NOIR & COULEUR
sur soieries et lainages

Téléphone **100,11**

Maison VEKENS, MARCHAND-TAILLEUR

I. MILAENEN

SUCCESSEUR

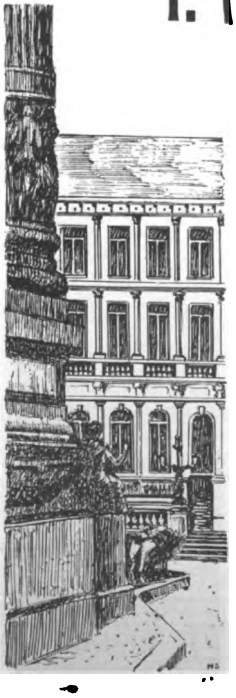

Habits
de Cour et de Soirée
Uniformes
Fourrures
Riding Breeches
Livrées Anglaises

79, RUE ROYALE
BRUXELLES

En face de la COLONNE DU CONGRÈS

Digitized by Google

Dessoucheuses et crics en usage au Congo Belge. — Plusieurs dessoucheuses, construites par la maison Smeets, à Exel, ont été expédiées au Congo Belge.

La dessoucheuse Smeets a été combinée par son constructeur afin de remplacer, par un appareil plus robuste et moins sujet à causer des accidents, une dessoucheuse d'origine américaine, introduite en Campine depuis quelques années.

Un essai de cette dessoucheuse a été fait récemment à Exel, en présence de M. Hoffmann directeur général des eaux et forêts, et des étudiants forestiers de l'Institut agronomique de Louvain.

Arbre abattu.

La dessoucheuse se compose d'une chèvre ordinaire, appuyée sur un troisième montant. Le treuil ou guindeau de la chèvre, monté au moyen de leviers en bois, enroule un câble d'acier, qui passe lui-même sur deux poulies mouflées.

La poulie inférieure porte un solide crochet, supportant les chaînes ou crampons frappés sur la souche. Celle-ci est élevée sans à-coups et sort de terre avec presque toutes ses racines.

Les expériences faites par le regretté professeur de l'Institut agricole de Gembloux, M. Pyro, ont démontré que la souche d'un pin de 30 à 40 centimètres de diamètre peut être arrachée ordinairement par une traction d'un millier de kilogrammes, ce qu'une dessoucheuse fournit très aisément.

* * *

Un autre appareil, le cric Büttner destiné à l'abatage des arbres, est employé au Congo.

Il se compose d'une partie fixe ou guidage, dont l'une des extrémités repose sur le sol par une plaque de pied. Le guidage est muni d'une barre dentée longitudinale, sur laquelle se déplace un engrenage, composé de trois

Chemin de fer du Nord

Durant la saison d'été et jusqu'au 31 octobre, toutes les gares du Chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 klm. aller et retour.

Billets collectifs de famille, *valables pendant 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours. (Réduction de 50 °/o à partir de la 4e personne.)*

Billets hebdomadaires et carnets *d'aller et retour individuels, valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au surlendemain des fêtes légales. (Réd. de 20 à 44 °/o.)*

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33jrs.

Cartes d'abonnement, *valables 33 jours (réduction de 20 °/o sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.*

Pour les stations balnéaires seulement :

Billets d'excursion *individuels ou de famille, de 2e et 3e cl., des dimanches et jours de fêtes légales valables une journée dans des trains désignés. (Réduction de 20 à 70 °/o.)*

Pour tous renseignts, consulter le livret-guide Nord ou s'adr. dans les gares et bureaux de ville de la Cie.

Articles de Construction, Métaux

MAISON CHARLES ZUNZ

SOCIÉTÉ ANONYME

BRUXELLES

Clous, Ciment, Verres, Glaces, etc.

GRANDE MAISON DU CONGO

— La plus ancienne et la plus importante —

★

TÉLÉPHONE 111 - 38

ÉQUIPEMENS COMPLETS POUR PAYS CHAUDS

MAISON C. SNEYERS

Marchand-Tailleur

Médailles d'Or et croix d'honneur Expositions - de Gand] - — Anvers — et Bruxelles

FOURNISSEUR OFFICIEL DU MINISTÈRE DES COLONIES

21, RUE DES PAROISSIENS, 21

BRUXELLES

EXTRAIT DE VIANDE SOLIDE POUR SAUCES ET METS DELICIEUX GROS EN VRAC ET EN POTS 17 RUE BREDERODE, 17 BRUXELLES TELEPHONE 7833

CIBILS

BOUILLON CONCENTRE POUR POTAGES ET CONSOMMES FORTIFIANTS GROS EN VRAC ET EN FLACONS ADR. TELEGR. CIBILS-BRUXELLES

AGENTS POUR LA FRANCE, L'AUTRICHE ET LA SUISSE SONT DEMANDES

Digitized by Google

roues dentées, actionné par une double manivelle. Cet engrenage pousse devant lui, au moyen d'un patin, une perche appelée barre de pression, venant s'appliquer contre l'arbre et munie, à son extrémité supérieure, d'une griffe empêchant le glissement latéral et vertical.

Une chaîne, destinée à maintenir la plaque de pied, s'adapte au moyen d'un crochet à l'une des racines de l'arbre.

Avant d'installer la machine, il faut préparer l'arbre à abattre, c'est-à-dire couper les racines principales, surtout du côté où s'exercera la pression, pour éviter de devoir demander au cric un effort par trop considérable.

Pour l'abatage des gros arbres, il est préférable d'employer deux appareils simultanément.

Cet appareil permet de faire tomber l'arbre exactement dans la direction que l'on a choisie d'avance.

La barre de pression peut être confectionnée sur place à l'aide d'un bois résistant, en ayant soin que son axe longitudinal soit parallèle au sens des fibres du bois; on lui donne une longueur de 5 mètres à 5m50 et une épaisseur telle qu'elle ait un jeu d'environ 1 centimètre dans le patin.

Cric Büttner avec dispositif de traction.

* * *

Le constructeur adapte aussi au cric Büttner un dispositif permettant de le faire agir par un effort de traction au lieu d'un effort de poussée. Comme le montre la photographie ci-dessous, le cric est intercalé sur le parcours d'un câble fixé d'une part à l'arbre à abattre et de l'autre à un arbre servant de point d'appui.

Pour la mise en place, on amène les engrenages en haut de leur course et on tend tout le système aussi fortement que possible en agissant sur un crochet mobile fixé au câble; on actionne ensuite les manivelles. L'appareil est disposé de telle façon que, lorsque les engrenages sont arrivés au bout de leur course, on puisse les ramener en arrière, pour fixer le crochet d'attache à une maille plus élevée de la chaîne reliée au câble. On peut ainsi faire effectuer aux engrenages plusieurs courses successives, jusqu'à ce que l'arbre tombe.

L'EXPANSION EST IMPRIMÉE

sur les presses de la

avec les encres de la Maison ....
BERGER & WIRTH de LEIPZIG

Machinenfabrik d'Augsbourg

Seul concessionnaire pour la Belgique : NATHAN MEYER, Bruxelles

Digitized by Google

USINES PIPE

SUCCURSALES

Neuil'y s/Seine, 9, rue Montrosier.
Lille, 1, rue Lydéric.

AGENCES

Belgique :

MM. de Spirlet et Courard, 102, rue des Guillemins, Liége.
M. De Keyser, 8, rue des Servantes, Gand
M. Delehaye, 13, rue Saint-Joseph, Anvers.
M. Balant, 7, rue des Marcottes, Mons.
M. Francotte, 22, place de la Gare, Namur.

Russie :

M Follmann, Tverskaia, à Moscou.
M. Najdicz, Wierzbowa, 6, Varsovie
M. Grunau, Nikolajevkaja, 7, Kieff

Grand-Duché de Luxembourg :

M. Aerts, rue du Commerce, 1, Esch s/Alzette.

Roumanie :

Noul Autogaraj, 2, strada Corabiei, Bucarest.

Administration et ateliers :

10, RUE RUYSDAEL, 10

BRUXELLES

Succursale de vente
et ateliers de réparations :

192, CHAUSSÉE DE MONS

TÉLÉPH. **7031 - 3826**

Le nouveau châssis
6 cylindres "Pipe"

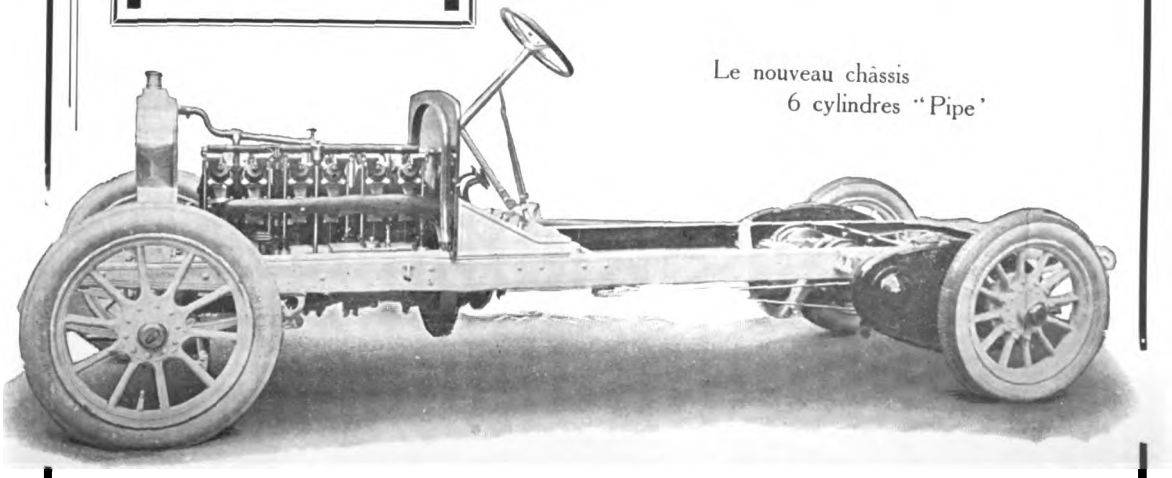

Digitized by Google

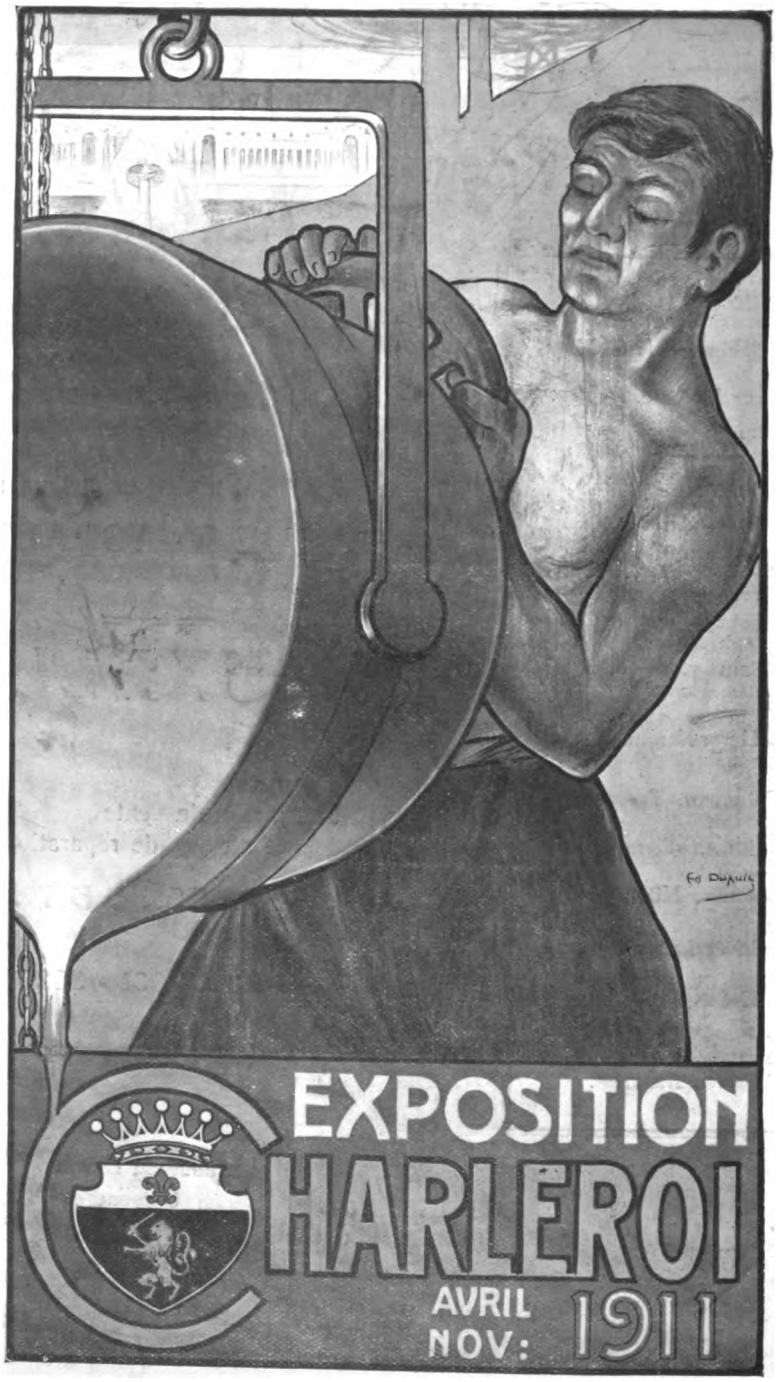

Digitized by Google

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 9 Septembre 1911

Digitized by Google

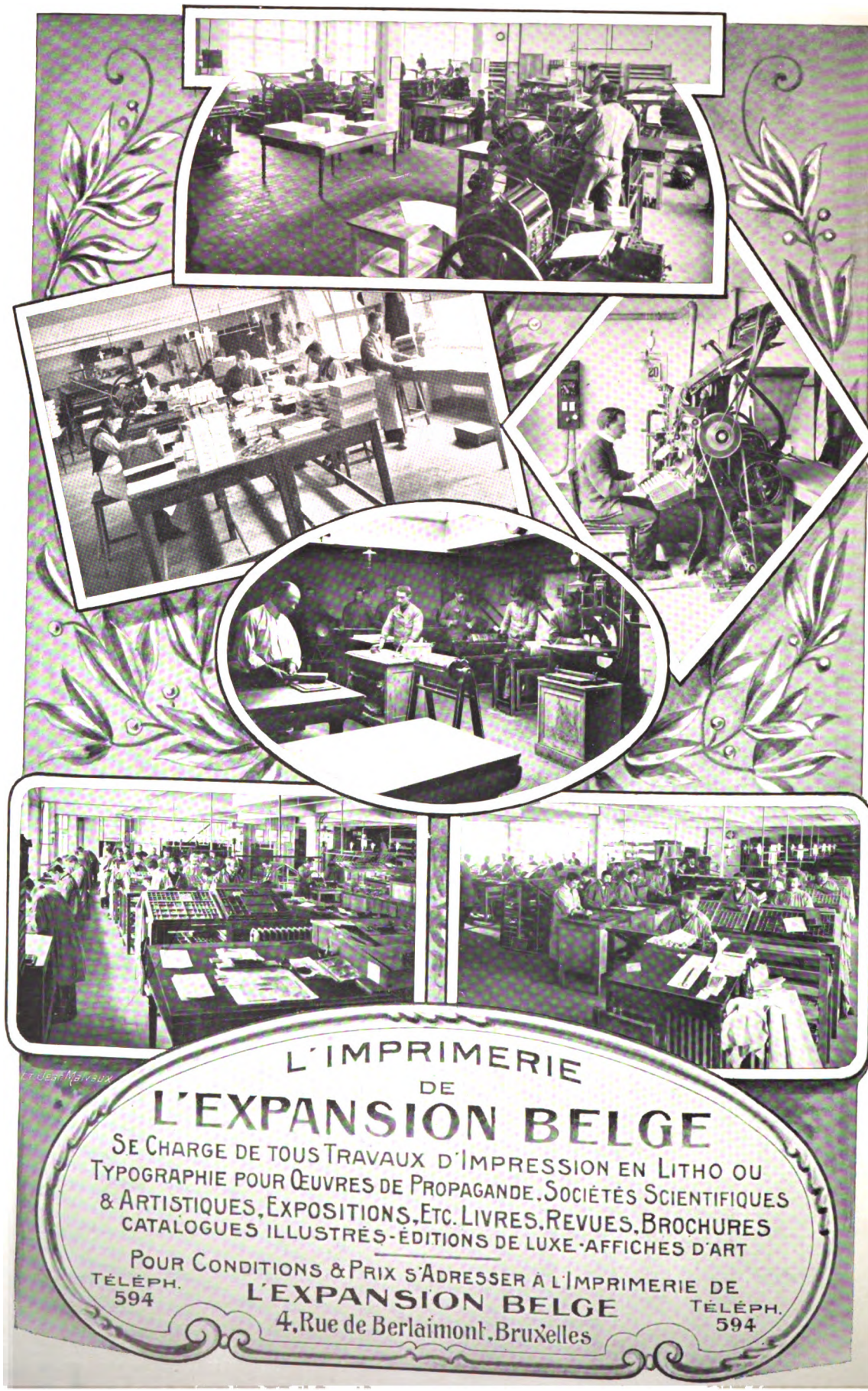

Digitized by Google

Cercle de l'Expansion Belge

SOCIÉTE COOPÉRATIVE

Statuts publiés aux annexes du MONITEUR BELGE du 18 décembre 1907, acte n° 6686

FONDATEURS

MM. **BERTRAND Henri, baron H. BEYENS, BLATON Armand, BULENS Charles, CHARLIER Charles, Compagnie Commerciale Belge, anciennement H. ALBERT de BARY & C°** (soc. anon., à Anvers), **COOLS Bernard, CRETEN Henri, DEMOULIN Jean, DIETRICH Charles, FIERENS-GEVAERT, GOFFARD-STEINBACH Louis, Imprimerie Industrielle & Financière** (soc. anon., à Bruxelles), **JACOBS Frédéric, LAMBEAU Firmin, MABILLE Valère, MÉLOT Ernest, MUSSCHE Paul, POURVEUR Georges, baron R. SADOINE, SAMUEL Henri, THYS Edouard, comte Adrien van der BURCH, VAN OPHEM Frans.**

COMITE DE GÉRANCE

(pour 1910-1911)

MM.	**Charles DIETRICH**	*Président* ;
	comte Adrien van der BURCH	*Administrateur* ;
	Louis GOFFARD-STEINBACH	»
	baron H. BEYENS	»
	Ernest MÉLOT	*Administrateur délégué*
	Henri CRETEN	*Commissaire* ;
	baron R. SADOINE	»

COMITÉ DE PATRONAGE

de la Revue « L'EXPANSION BELGE »

Président :

Le **comte Adrien van der BURCH**, ancien commissaire général près l'Exposition de Milan.

Membres :

MM. **ALLARD Oswald**, membre du Comité de Patronage du Musée du Livre, à Bruxelles.
CARLIER Jules, vice-président du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce de Belgique, à Bruxelles
DE MOT Jean, conservateur-adjt aux Musées Royaux des Arts Décoratifs et Industriels, à Bruxelles.
DEMOULIN Jean, direct. gén. de la Société Métallurgique de Sambre et Moselle, à Montignies-sur-Sambre.
DIGNEFFE Emile, président du Comité exécutif de l'Exposition de Liége en 1905, à Liége.
DOAT Henri, administrateur-directeur de la Compagnie Générale des Conduites d'eau, à Liége.
DUBOIS Ernest, directeur de l'Institut Supérieur de Commerce, à Anvers, membre du Conseil Colonial.
DUBREUCQ René, capitaine-commandant, adjoint d'Etat-Major, membre du Conseil Colonial.
FIERENS-GEVAERT, critique d'art, à Bruxelles.
HALOT Alexandre, consul du Japon, à Bruxelles.
JOTTRAND E., directeur de l'Institut Commercial des Industriels du Hainaut, à Mons.
LAMBEAU Firmin, membre du Conseil supérieur de l'Horticulture, président de la Soc. Rle La Linnéenne.
baron de LAVELEYE Edouard, président de l'U. B. des Soc. de S. A., à Jette-Saint-Pierre.
LECOCQ J., directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et Consulaires, à Liége.
LECOINTE Georges, directeur scientifique à l'Observatoire Royal, à Uccle.
MAUS Octave, directeur de *L'Art Moderne*.
MOREL-JAMAR, major, adjoint d'Etat-Major, commissaire général du Congrès d'Expansion Mondiale en 1905.
MOYAUX Léon, administrateur délégué des Ateliers Baume et Marpent, Haine-Saint-Pierre.
OTLET Paul, directeur de l'Institut International de Bibliographie, à Bruxelles.
comte d'OULTREMONT Hadelin, président de la Commission scientifique de l'Aéro-Club de Belgique.
PONTUS Raoul, capit.-comm., adjoint d'Et.-M., directeur des revues *Chine et Belgique* et *Japon et Belgique*.
VAN CAENEGEM (chanoine), directeur de l'Ecole Commerciale et Consulaire du Hainaut, à Mons.
VAN OPHEM Frans, directeur général de la Commission internationale permanente des Congrès de l'Industrie du Bâtiment et des Travaux publics, à Bruxelles.
VAN OVERBERGH Cyr., directeur général honoraire de l'Enseignement Supérieur des Sciences et des Lettres, à Bruxelles

Digitized by Google

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE BELGIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A BRUXELLES, PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 28 AOUT 1822, SOUS LA DÉNOMINATION DE
— SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PAYS-BAS —
POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE

MONTAGNE DU PARC, 1 & 3. — BRUXELLES

DÉPOTS DE FONDS EN COMPTES COURANTS A VUE OU A TERME
ORDRES DE BOURSE (BELGIQUE ET ÉTRANGER)
VENTE, AUX GUICHETS, D'OBLIGATIONS A ÉCHÉANCE FIXE
ENCAISSEMENT & ESCOMPTE DE COUPONS
ÉMISSION DE CHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT SUR TOUS PAYS
PRÊTS SUR TITRES ● SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS
RÉGULARISATIONS DE TITRES
GARDE DE TITRES ET OBJETS PRÉCIEUX A DÉCOUVERT OU SOUS CACHETS

SERVICE SPÉCIAL :

LOCATION DE COFFRES-FORTS
POUR LA CONSERVATION DE
TITRES, DOCUMENTS, BIJOUX, ARGENTERIES

BANQUES CHARGÉES DU SERVICE D'AGENCE
DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE :

Anvers, Banque d'Anvers, longue rue Neuve, 28. — **Bruges**, Banque de la Flandre occidentale, rue Flamande, F, 56. — **Charleroi**, Banque Centrale de la Sambre, quai de Brabant, 28. — **Courtrai**, Banque de Courtrai, rue Porte-d'Eau, 1. — **Ypres**, Succursale de la Banque de Courtrai, rue au Beurre. — **Gand**, Banque de Gand, place d'Armes, 3. — **Eecloo**, Succursale de la Banque de Gand, rue de la Station, 12. — **Liége**, Banque Générale de Liége, place Verte, 19. — **Louvain**, Banque Centrale de la Dyle, rue du Canal, 39. — **Malines**, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle, rue Mélane, 5. — **Tirlemont**, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle. — **Mons**, Banque du Hainaut, rue de la Halle, 21. — **La Louvière**, Banque Générale du Centre, rue de Bouvy, 5. — **Namur**, Banque Centrale de Namur, rue Godefroid, 4. — **Dinant**, Banque Centrale de la Meuse. — **Roulers**, Banque de Roulers-Thielt. — **Thielt**, Succursale de la Banque de Roulers-Thielt. — **Iseghem**, Succursale de la Banque de Roulers-Thielt. — **Tournai**, Banque Centrale Tournaisienne, Placette-aux-Oignons, 9. — **Verviers**, Banque de Verviers, rue de la Concorde. — **Dison**, Succursale de la Banque de Verviers.

Digitized by Google

BANQUE DU CONGO BELGE

(SOCIÉTÉ ANONYME) — BRUXELLES, 48, RUE DE NAMUR

CAPITAL : 3,000,000 DE FRANCS

AGENCES A BOMA, MATADI, KINSHASA ET ELISABETHVILLE

Le Siège Social et les Agences traitent toutes opérations de banque et de commission et s'occupent principalement des transferts d'argent et des payements en Afrique

BANQUE D'OUTREMER

SOCIÉTÉ ANONYME

Rue de Namur, 48, Bruxelles

CAPITAL SOCIAL : **40,000,000** DE FRANCS

- - RÉSERVES : **6,000,000** DE FRANCS - -

TÉLÉPHONE : **3986, 4431, 6630, 125.30** ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : **OUTREMER**

Escompte et Encaissement d'effets, chèques, coupons, factures, quittances, etc. •• **Réception en dépôt** de fonds publics, actions et obligations, documents, argenterie, pierres précieuses, etc. •• **Ordres de Bourse** au comptant et à terme •• **Avances sur dépôts de titres** belges et étrangers, agréés par elle •• Émission de **lettres de crédit, chèques et mandats** sur tous pays •• Ouverture de **comptes courants, comptes chèques, comptes de quinzaine** et de **comptes de dépôts à préavis** • • • • • • • • • • • • • • • • •

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le tarif de location des coffres-forts varie, suivant les dimensions de ceux-ci, de 2 francs à 10 francs par mois, de 10 francs à 50 francs par an. Pour deux ans, et davantage, il est accordé des réductions proportionnelles à la durée de location. •• Les galeries des coffres-forts sont accessibles tous les jours ouvrables, de 8 h. 3/4 du matin à 6 heures du soir; les samedis et jours fériés de Bourse, de 8 h. 3/4 du matin à 1 heure de l'après-midi. • • • • • •

Digitized by Google

BANQUE DE BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1871

CAPITAL . . FR. 25.000.000
RÉSERVES . » 10.000.000

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

DE LAVELEYE, G., *président ;*
DUBOIS, ARTHUR, *vice-président ;*
MONNOM, HECT., *administateur délégué ;*
GAY, JOSEPH,
VAN EETVELDE (baron), EDMOND.
JACOBS, JULES.
WIENER, SAM.

COLLÈGE DES COMMISSAIRES :

DELATTRE-GODIN, HENRI, *président*
WILMART, JULES,
DE JONGHE (vicomte), B.
DEWANDRE PAUL.
JANSSEN, CHARLES.

LEVI, HERMANN, *directeur ;*
BLONDEEL, EDOUARD, *secrétaire.*

BRUXELLES, RUE ROYALE, 62

Téléphones 377, 3816, 4787

EXECUTION D'ORDRES DE BOURSE • ESCOMPTE DE LETTRES DE CHANGE • • • ENCAISSEMENT D'EFFETS, COUPONS ET TITRES REMBOURSABLES • • DÉLIVRANCE SUR TOUS PAYS DE LETTRES DE CRÉDIT, TRAITES ET CHÈQUES • AVANCES SUR TITRES • • • • OUVERTURE DE CRÉDITS D'ESCOMPTE CONTRE GARANTIE A DES CONDITIONS TRÈS MODÉRÉES • •

COMPTES DE DÉPOT

Intérêt alloué sans prélèvement de commission : **2** p. c. pour les dépôts à vue (comptes chèques) **2 1/2** p. c. pour les dépôts à 15 jours de préavis.

DÉPOTS DE TITRES

La Banque de Bruxelles reçoit en dépôt à découvert les fonds publics, actions et obligations, belges et étrangères, nominatives ou au porteur, aux conditions suivantes : le droit de garde annuel calculé sur la valeur effective des titres est de 25 centimes par mille francs pour les titres au porteur et de 10 centimes par mille francs pour les titres nominatifs, avec un minimum de fr. 2.50 par dépôt et de 5 centimes par titre. — Sont affranchis du droit de garde : 1° les actions de la Banque de Bruxelles (art. 12 des statuts); 2° les titres de passage par suite d'achat, vente, échange ou conversion.

SERVICE FINANCIER

POUR COMPTE DE SOCIÉTÉS

Payement de coupons, de dividendes et d'intérêts; remboursement de titres sortis aux tirages; dépôt des actions en vue des assemblées générales, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Digitized by Google

LES ÉTABLISSEMENTS

DELHAIZE FRÈRES & Cie "LE LION"

Administration, magasin central et fabriques

Rue Osseghem, BRUXELLES (Ouest)

675 SUCCURSALES ET 20 FABRIQUES

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales

Anvers 1894 — Bruxelles 1897 — Paris 1900 — Saint-Louis 1904
Liége 1905 — Milan 1906 — Bordeaux 1907.

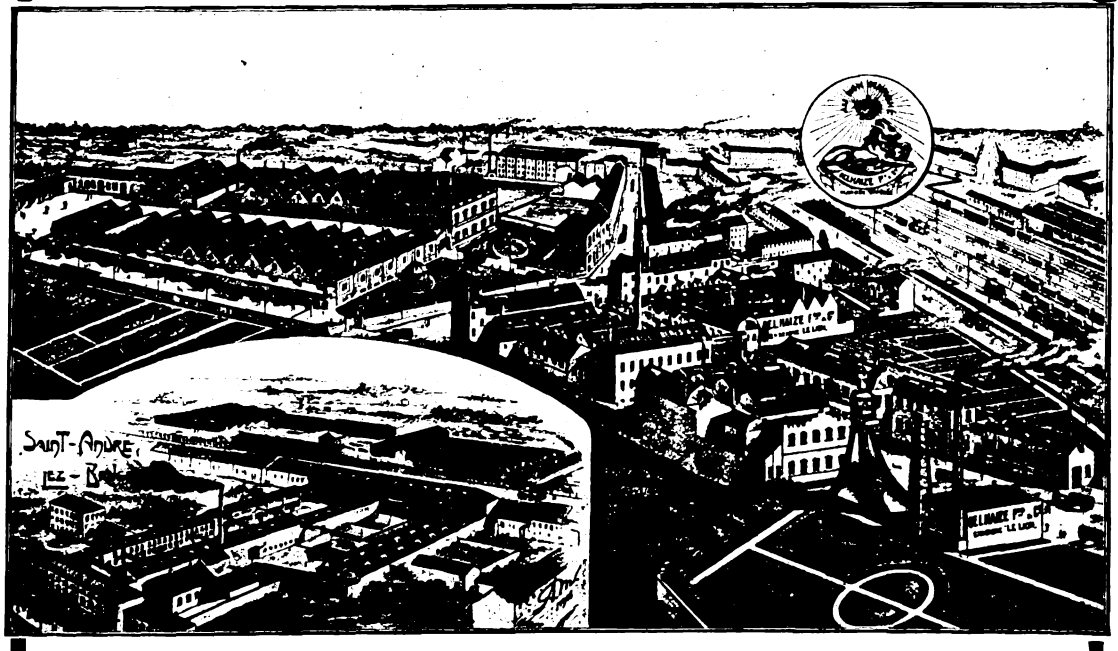

VUE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS DELHAIZE FRÈRES & Cie

Manufacture générale de brosses
ET DE
matières premières pour brosseries
à SAINT-ANDRÉ-lez-Bruges (Belgique)

Fabrique de chocolat et de confiserie
à BRUXELLES (Ouest)

EXPORTATION

Digitized by Google

CAISSE DES PROPRIÉTAIRES

76e ANNÉE **Société anonyme fondée le 19 mai 1835** *76e ANNÉE*
Autorisée par arrêté royal du 8 juin 1835

BRUXELLES — 18, PLACE DE LOUVAIN, 18 — BRUXELLES

Conseil d'administration

MM. Edm. NERINCX, avocat, vice-président de la Chambre des représentants, *président*; le baron DE MOREAU D'ANDOY, ancien ministre, directeur de la Banque Nationale de Belgique; Alb. GLIBERT, propriétaire, à Bruxelles; P. MISONNE, avocat, à Bruxelles, le vicomte C. DESMAISIÈRES. membre de la Chambre des représentants.

Commissaires

MM. le comte DE RIBAUCOURT, sénateur; le comte Fl. DE LIEDEKERKE, à Pailhe; le comte Etienne VISART DE BOCARMÉ, à Bruges; H. BERGER, à Bruxelles; H. DE QUEBEDO, à Namur.

Le capital-actions a été porté de 1,250,000 fr. à 15,000,000 de francs entièrement souscrits, le 31 décembre 1909

BUT DE LA SOCIÉTÉ :

La Société a pour objet de prêter, sur garanties hypothécaires, des sommes remboursables par annuités ou a terme fixe. Elle peut participer à la constitution d'établissements similaires; elle peut aussi prendre des fonds et valeurs en dépôt, établir des caisses de survie, accepter toutes gestions, notamment de deniers publics, et faire toutes opérations et placements pour le meilleur emploi des fonds qui lui sont confiés et la sauvegarde de ses intérêts. (Extrait des statuts.)

OBLIGATIONS

La *Caisse des Propriétaires* émet des **obligations de 500 francs** remboursables la quinzième année de leur émission et rapportant un intérêt de 4 p. c.; la Société se réserve toutefois la faculté de les rembourser dès la dixième année.

Le **capital-obligations** représente **106,800,000** francs au 30 juin 1910.

Le montant des sommes confiées à la *Caisse des Propriétaires* par le public et par des administrations publiques, en dépôt ou contre des obligations, s'élève à environ **120,000,000** de francs.

AGENCES à Aeltre, Anvers, Audenarde, Bastogne, Beaumont, Braine-le-Comte, Bruges, Charleroi, Courtrai, Cruyshautem, Dinant, Dixmude, Ecaussinnes, Enghien, Gand, Hasselt, Huy, La Louvière, Leuze, Liége, Lierre, Looz, Louvain, Malines, Mons, Namur, Nieuport, Ninove, Nivelles, Ostende, Péruwelz, Roulers, Saint-Nicolas, Soignies, Termonde, Thielt, Thourout, Tournai, Turnhout, Verviers, Wavre, Ypres.

Digitized by Google

Téléphone 193 **EQUIPEMENTS COLONIAUX** Téléphone 193

AUG. KESTELEYN

Fournisseur de S. M. le Roi Albert et du Ministère des Colonies

5-7, RUE DE NAMUR, 5-7, BRUXELLES

MÉDAILLE D'OR Bruxelles 1897 — **DIPLOME D'HONNEUR** Gand 1899 — **MÉDAILLE D'OR** Liége 1905 — **MÉDAILLE D'OR** Spa 1907

DIPLOME D'HONNEUR : BRUXELLES 1910

Vêtements pour pays chauds
Vêtements de sport — Lingerie

Casques et Chapeaux — Chaussures — Matériel de campement

H. MAHILLON

Fabricant d'armes de S. M. le Roi — Fournisseur du Ministère des Colonies

Rue de Loxum, 9 - BRUXELLES - Rue de Loxum, 9

Armes et Munitions spéciales pour les Colonies

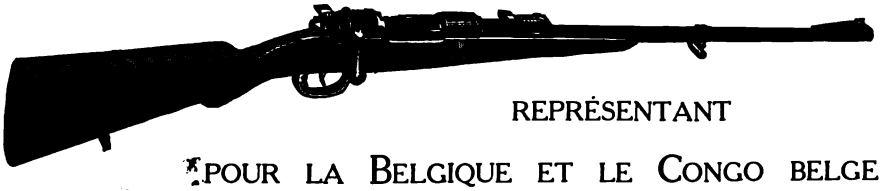

REPRÉSENTANT

POUR LA BELGIQUE ET LE CONGO BELGE

DE LA

WAFFENFABRIK MAUSER D'OBERNDORF /N.

Toutes les armes de la W. M. portent la marque
" Waffenfabrik Mauser Oberndorf /N. "

Digitized by Google

Exposition Universelle & Internationale

de Bruxelles 1910

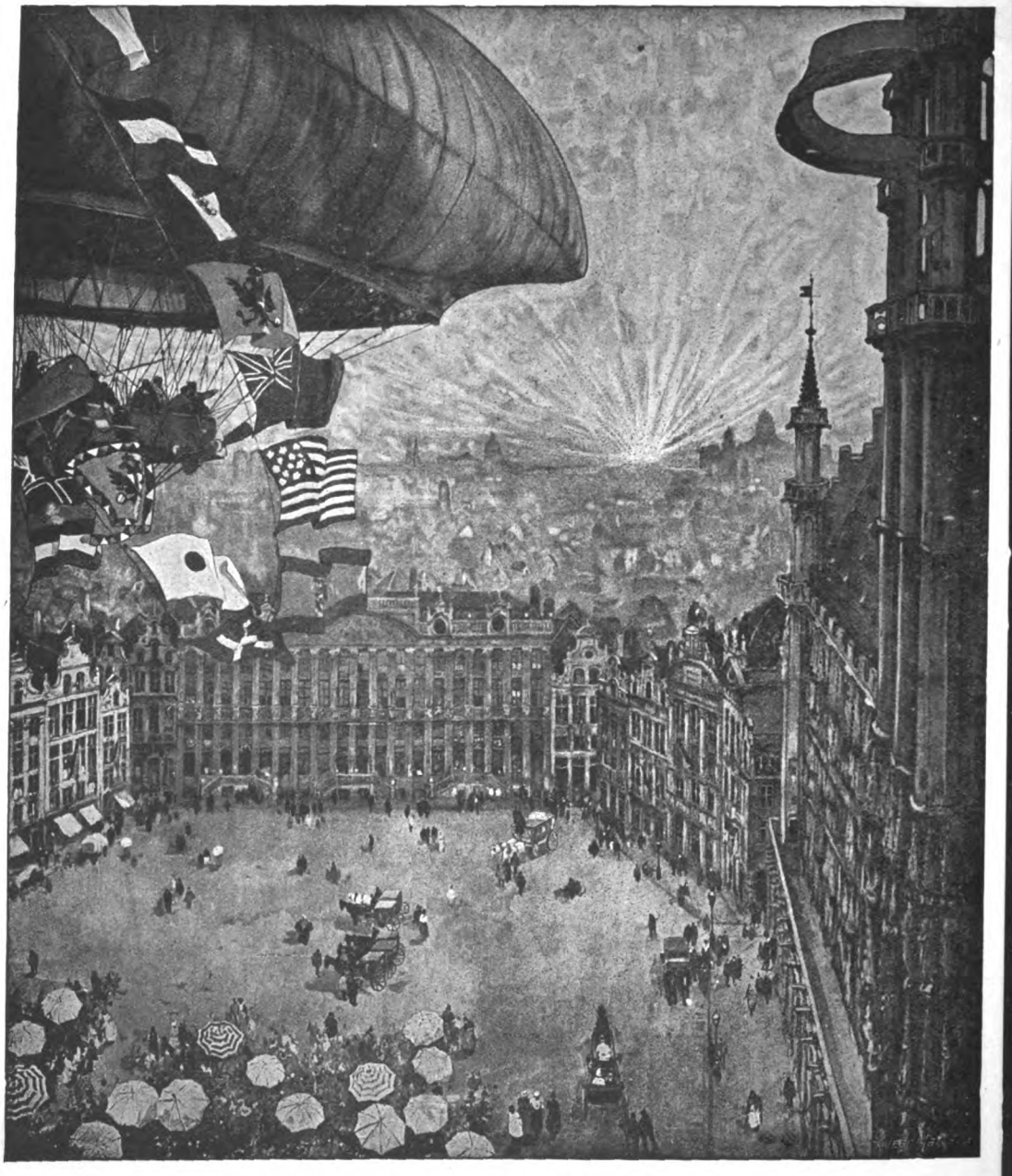

TOMBOLA

GROS LOT : 500,000 FRANCS

Un lot de **100,000** francs ;
Un lot de **50,000** francs ;
Un lot de **25,000** francs ;
Un lot de **20,000** francs ;
Deux lots de **15,000** francs ;
Quatre lots de **10,000** francs ; **Quinze lots** de **5,000** francs.

Outre ces gros lots, dont le montant peut être réclamé en espèces, sous déduction de 10 %, il y aura divers lots d'une valeur de **25** à **4,500** francs, pour une somme totale de **50,000** francs.

- Prix du Billet -
--- UN FRANC ---

Digitized by Google

BANQUE SINO-BELGE

Société Anonyme

Capital : **18,000,000** de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL :
3, rue de la Chancellerie
BRUXELLES

SUCCURSALES :
SHANGHAI, TIENTSIN, LONDRES

Correspondants à Anvers, Bâle, Berlin, Hambourg, Hongkong, Kobé, Lyon, Marseille, Milan, Nagasaki, New-York, Paris, San-Francisco, Yokohama, Zurich, etc. • • • • • • • • • • •

Opérations de banque de toute nature, achats et ventes de chèques, transferts télégraphiques, comptes courants, dépôts, lettres de crédit, achat et recouvrement de traites documentaires et autres, etc. • •

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

A. Vanderborght = & Dumont

RUE VERTE, 154
BRUXELLES

• • • • *Caractères de tous genres* • • • •
Machines à imprimer pour Typo, Litho & Phototypie • Machines pour le façonnage du Papier & pour Cartonnages • Clicheries

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS A L'ÉTRANGER

CLICHÉS POUR JOURNAUX

REVUES, CATALOGUES INDUSTRIELS & ARTISTIQUES

PAR LES

APPLICATIONS PHOTOGRAPHIQUES

ETABLISSEMENTS

JEAN MALVAUX

(SOCIÉTÉ ANONYME)

PARIS
54, RUE du CHÂTEAU d'EAU
· TEL : 449 44 ·

BRUXELLES (OUEST)
69, RUE DE LAONOY
· TEL : 1236 ·

· LILLE · 56, PLACE ARAGO

PHOTOTYPOGRAVURE · PHOTOGRAVURE
PHOTOLITHOGRAPHIE · PHOTOCHROMOGRAVURE

EXPONS PARIS · BRUXELLES · AMSTERDAM · ST LOUIS · LIÉGE & BORDEAUX
6 Grands Prix · 1 Diplôme d'Honneur · 6 Méd. d'Or · Memb. du Jury Bruxelles 1906 Photogravure

Digitized by Google

Sté Ame JOHN COCKERILL SERAING (Belgique)

FONDÉE EN 1817

Directeur Général : AD. GREINER — *Personnel : Employés et Ouvriers, 10,500*

MINES. — Charbons, Cokes, Minerais de fer.

MÉTALLURGIE. — Fontes Bessemer, Martin, Thomas, d'affinage et spéciales pour moulage; Tôles, Larges plats, Cornières, Barres en T et en U, Lingots, Blooms, Billettes et Lopins; Aciers pour armes, Aciers spéciaux, Rails et accessoires; Bandages, Essieux, Ressorts; Pièces de forge; Roues en acier moulé pour locomotives, Tenders, Voitures et Wagons; Essieux bruts et finis; Trains montés.

CHAUDRONNERIE. — Chaudières; Ponts fixes et tournants; Toitures métalliques; Charpentes; Ascenseurs.

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES. — Machines à vapeur diverses; Grues à vapeur roulantes et fixes; Moteurs et machines soufflantes à gaz; Machines d'extraction, d'épuisement; Machines soufflantes pour hauts-fourneaux et acieries; Machines de laminoirs; Locomotives, Turbines Parsons, etc.

CONSTRUCTIONS NAVALES. — Paquebots, Cargo-Boats, Sternwheels, Dragueurs, Barges, Canots automobiles.

ARTILLERIE. — Canons à tir rapide de montagne, de campagne, de forteresse; Mortiers, Obusiers, Affûts, Munitions, Coupoles cuirassées.

CIMENTS HYDRAULIQUES.

BANQUE INTERNATIONALE

Société Anonyme — DE BRUXELLES — 27, Avenue des Arts

CAPITAL : 25,000,000 DE FRANCS

Opérations de Bourse. — Reports. — Garde de titres. — Escompte. — Chèques et Lettres de crédit sur tous pays. — Comptes de dépôts franco de commission.

INTÉRÊT BONIFIÉ ACTUELLEMENT :

En compte-dépôt à vue . . . . **1 1 2** p.c.
En compte de reports de quinzaine
pour la quinzaine en cours . . . . **3 1/16** p.c.
dernière quinzaine . . . . . **3.41** p. c.
En compte à 1 mois . . . . . **3** p.c.
En compte à 3 mois . . . . . **3** p.c.
En compte à 6 mois . . . . . **3 1/4** p.c.
En compte à 12 mois . . . . **3 1/2** p.c.

Intérêts à convenir pour les dépôts à plus long terme

Tous les comptes de dépôts peuvent être ouverts au nom d'un ou de plusieurs titulaires (comptes-joints), avec possibilité, pour chaque titulaire, de faire séparément tous versements ou retraits.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS	DIMENSIONS (MÈTRES)			PRIX (FRANCS)			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Modèle A	0.17	0.30	0.52	2	4	7	10
— B	0.30	0.40	0.52	2.50	5	8	12
— C	0.30	0.40	0.52	3	6	10	16
— D	0.40	0.40	0.52	4	8	14	24
— E	0.60	0.40	0.52	6	10	16	30
— F	0.65	0.40	0.70	7	12	20	35
— G	0.90	0.40	0.52	8	18	30	50
— H	1.05	0.60	0.70	10	25	40	70
— J	1.50	0.60	0.52	15	35	60	100

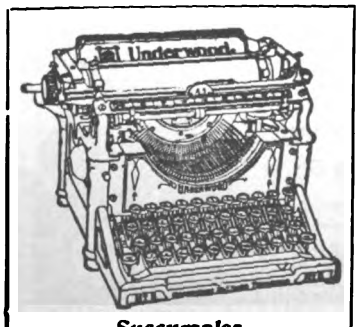

Succursales à Bruxelles, Anvers et Gand

· UNDERWOOD ·

S'il avait été donné à tout le monde de prévoir que les machines à écriture cachée seraient abandonnées par leurs fabricants et remplacées par de nouveaux modèles de machines à écriture visible, personne n'aurait acheté d'autre machine que l'*UNDERWOOD*. — C'est la première qui ait appliqué le principe de l'écriture visible. Elle obtient régulièrement tous les Grands Prix et tous les Championnats.

Agt général pr la Belgique, la Hollande et le Grand-Duché de Luxembourg : CHARLES DESOER, rue Sainte-Véronique, 21, Liége.

Digitized by Google

CYCLES & VOITURETTES POUR LE CONGO
MODÈLES SPECIAUX POUR EXPLORATEURS MISSIONNAIRES ARMÉE etc.
CH-ARONSTEIN & Cie 14, Avenue Louise, Bruxelles

Bijoux artistiques de tous grades et toutes grandeurs des ordres belges, français et étrangers
Miniatures pour la chainette et habit de soirée

COMPAGNIE BELGE
pour la fabrication des ordres belges et étrangers
13, RUE LEBEAU (près la Place de la Justice) BRUXELLES
Echarpes pour bourgmestres, échevins et commissaires de police

Rubans — Nœuds et Rosettes
Insignes de sociétés
Médailles et Plaquettes artistiques
Cachets et Bagues
Gravure

Téléphone 4681 — Maison MONTIGNY — Téléphone 4681

Louis CHRISTOPHE Sucr

11, GALERIE DE LA REINE, 11, BRUXELLES

ARMES en tous genres — **MUNITIONS** spéciales

POUR LA CHASSE ET LES COLONIES

Fabrique Nationale d'Armes de Guerre

HERSTAL-lez-LIÉGE (Belgique)

ARMES — ***CARTOUCHES***

FUSILS ET CARABINES " MAUSER "

PISTOLETS AUTOMATIQUES " BROWNING "
Cal. 6.35; 7.65 et 9 m/m.

Fusils Automatiques
" BROWNING "
Cal. 12 et 16.

Carabines Automatiques
" BROWNING "
Cal. 9 m/m

CARABINES F. N.

MOTOCYCLETTES
à 4 cyl. et monocyl. légères à 2 vitesses
fourche élastique,
transmission par cardan.

F.N.

BICYCLETTES
à chaîne et sans chaîne

AUTOMOBILES

CHASSIS F.N. 10-14 H.P. ❖ 16-24 H.P. ❖ 30-40 H.P.

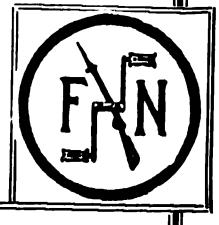

Agents généraux pour le Brabant
DESCHRIJVER & BLANCHART
15, rue Veydt, Tél. 4294
31, rue de l'Ecuyer Tél. 1757
BRUXELLES

Digitized by Google

L'Expansion Belge

vulgarise, sous une forme attrayante, tout ce qui peut contribuer à augmenter le rayonnement intellectuel et économique de notre pays.

Œuvre

créée en dehors de tout esprit de lucre et de parti, ses bénéfices doivent être affectés à la création de bourses d'études et de voyages

SOMMAIRE :

PAGES

Au Pays des Manchots. Découverte du Détroit de Gerlache, par Georges Lecointe, directeur scientifique de l'Observatoire Royal de Belgique, commandant en second de l'Expédition Antarctique Belge. 477

La Médecine Céleste, par Fernand-A. Van Aalst 484

Lettres de Baléko, par G. Hennebert 489

La région Nord-Est du Congo Belge et les Possessions Anglaises, par Hyacinthe Pirmez . . 492

L'Evolution de la presse bruxelloise, par René Feibelman 495

L'Actualité.

La vie artistique et littéraire. Le régionalisme, par L. Dumont-Wilden 505

En Wallonie, *par Louis Piérard*. La Wallonie héroïque, *par Jules Sottiaux*.

Un nouvel organisme expansionniste. La Commission d'Expansion belge dans les pays de colonisation. 507

Le Musée du Soldat, par le lieutenant général baron W. de Heusch 510

Les championnats d'Europe à l'aviron, par L. Annoot 517

Sports. Athlétisme. Natation 521

Chronique coloniale, par Paul Dori 524

Divers.

Expansion économique et industrielle 526

De-ci, de-là.

Digitized by Google

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 9. SEPTEMBRE 1911.

L'EXPANSION BELGE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Directeur de l'Administration : Paul MUSSCHE

ABONNEMENTS :
BELGIQUE . . . 12 francs L'AN
ETRANGER . . . 15 francs L'AN

Directeur de la Rédaction : Georges POURVEUR

Adresser mandats, abonnements, correspondances et toutes communications à l'Imprimerie de *L'Expansion Belge*
4, Rue de Berlaimont, à Bruxelles. – Téléphone : 594

AU PAYS DES MANCHOTS

Découverte du détroit de Gerlache

Nous continuons ci-dessous la publication (1), en larges extraits, du récit si captivant de l'expédition antarctique belge par le commandant Lecointe... La Belgica *vogue vers la banquise; elle évolue dans le détroit de de Gerlache, relevant soigneusement les terres découvertes...*

Le dimanche 23 janvier, dès les premières heures du jour, le ciel se découvrit lentement. Vers 9 heures, il nous fut même possible d'observer le soleil et de déterminer une droite de hauteur passant par notre position.

La *Belgica*, endeuillée, naviguait vers le Sud, glissant, voiles déployées, sur une mer bleue, parsemée de superbes icebergs. Le drapeau belge flottait à la corne d'artimon, le pavillon norvégien au grand mât, tous les deux en berne. Et chaque fois que nos regards rencontraient ces signes de deuil, nos cœurs se serraient en pensant au pauvre Wiencke. A 5 heures de l'après-midi, nous aperçûmes un point noir, au loin, vers le Sud : la Terre de Graham.

Phot. du Dr Cook.

Ile Brabant. — Les monts Solvay, le cap d'Ursel et la baie de Buls.

En un instant, nous sommes tous sur le pont, où les suppositions se croisent et s'entre-croisent. Comme un petit nuage noir plane au-dessus d'un sommet neigeux, il n'en faut pas davantage pour que l'un d'entre nous soit convaincu qu'il distingue un volcan... en activité !

Incontinent, un autre en voit un deuxième, puis un troisième !

O puissance de l'imagination !..

Pourquoi pas, après tout ? N'a-t-on pas découvert, non loin de là, à l'île Déception, des volcans en activité ?

En réalité, pas le plus petit volcan. Nous en acquérons la certitude à mesure que nous approchons de la côte. Au reste, la vue est forcément bornée par la brume : quelques sommets émergent seuls çà et là.

Vers 7 heures du soir, après avoir doublé le cap

(1) Voir *L'Expansion Belge* de 1911, mars, page 133; mai, page 248; juillet, page 360.

Digitized by Google

Neyt (1), nous faisons route vers le Sud-Est, laissant, par bâbord, deux sombres groupes d'îlots : les *Christiania*.

A 9 heures, nous sommes à proximité de l'île Auguste, où nous opérons notre premier débarquement en « terres antarctiques ».

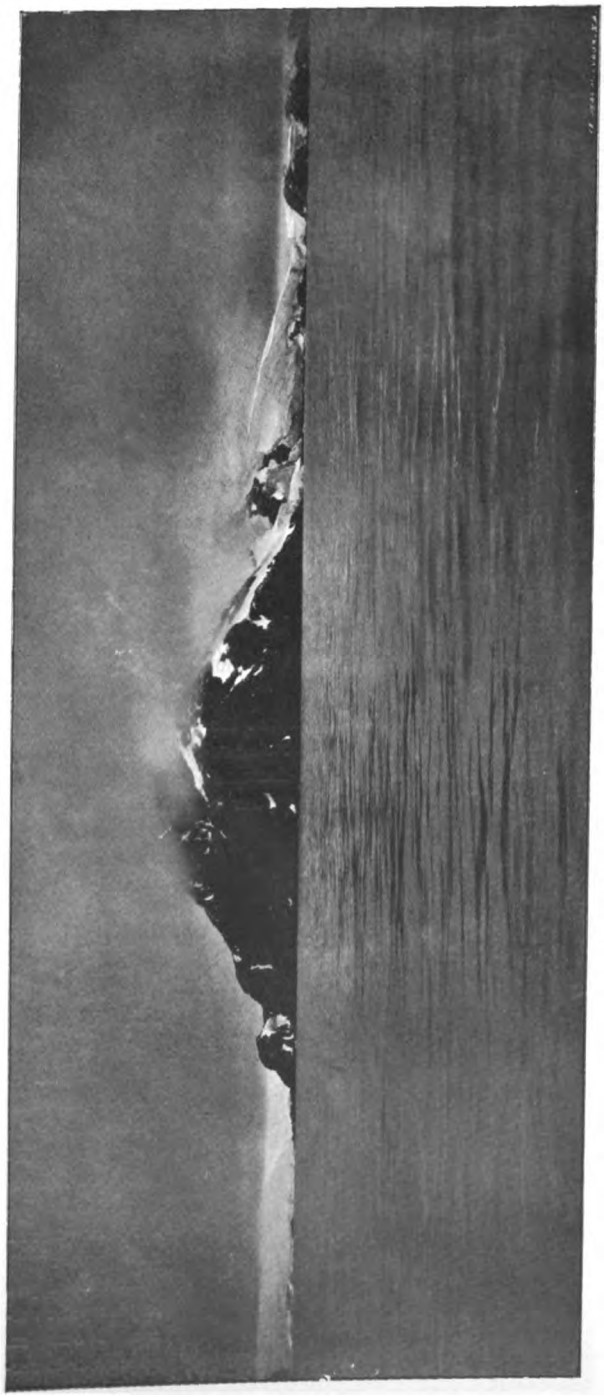

Le cap Neyt

Phot. du Dr Cook.

de Gerlache, Arctowski, Cook, Danco et Racovitza se rendent à terre en canot.

(1) Les parties de terre et de mer découvertes par l'expédition ne furent baptisées que plus tard, lorsque nous étions dans la banquise: Nous les désignons, d'ores et déjà, par leurs noms, afin que le lecteur puisse suivre plus facilement notre route sur la carte.

A 10 1/2 heures, tout notre monde revient à bord. J'apprends que le débarquement dans l'île ne s'est pas opéré sans difficultés, à cause de la levée de la mer. Arctowski rapporte des échantillons de roche, tandis que Danco recueille, avec une sollicitude vraiment maternelle, deux jeunes *manchots* vivants.

Comme nous reprenons, à petite vapeur, la route du Sud, nous croyons distinguer une ouverture dans les terres : un détroit probablement? La brume, de plus en plus opaque, nous dérobe bientôt la côte tout entière. La machine est stoppée et nous cherchons à demeurer sur place.

Le 24 janvier, vers 1 heure du matin, l'officier de quart constate que le navire est si près de la terre, qu'il faut virer de bord et gagner le Nord-Est, afin de n'être pas drossé à la côte (1).

La nuit et une partie de la matinée s'achèvent de cette manière jusqu'à ce que nous atteignions l'île *Moréno*, où le personnel scientifique opère le second débarquement Là, nos camarades trouvent des phoques au repos, qui, à leur approche, entr'ouvrent paresseusement leur lourde paupière, puis la referment sans s'inquiéter d'eux, et aussi des manchots s'indignant de cette visite inopportune.

A 10 1/2 heures, les explorateurs sont de retour et nous cherchons à estimer la position du navire. Evidemment, nous sommes dans la région renseignée sur la carte anglaise sous la dénomination de *golfe de Hughes*, mais impossible de constater autre chose : le navire a dérivé sous l'influence du vent et du courant, et le brouillard nous enlève toute espèce de point de repère.

Où retrouver l'île Auguste? Au Nord? Au Sud? A l'Ouest?...

Nous poursuivons notre route vers le Sud-Est et arrivons à une masse rocheuse, sans neige, que nous prenons pour un cap.

Tout à coup, le soleil perce les nuages. Il est midi Vite, mesurons la hauteur de culmination de l'astre et déduisons-en notre latitude. Ce n'est pas très important comme renseignement, mais cette donnée nous permet de fixer, approximativement, notre position et celle de la masse rocheuse. Un peu plus tard, nous constatons que cette masse est une île de forme ovale, où pointent deux sommets en oreilles d'âne et séparée du cap von Sterneck par un étroit chenal. Puis, à la faveur d'une nouvelle et fugitive éclaircie, nous découvrons à notre avant la trouée entrevue la nuit précédente. Nous nous y engageons, pensant traverser un détroit. Nullement. Après une heure de route, nous nous trouvons au fond d'une baie : la baie de Brialmont.

Nous virons de bord, longeant la côte de très près, afin que, malgré la brume épaisse, nous ne puissions passer à côté d'un chenal sans l'apercevoir. Nous relevons ainsi, par l'estime, toute la partie de la côte comprise entre le cap *Spring* et le cap *Murray*.

A 5 heures du soir, lorsque nous doublons ce dernier cap, nous apercevons deux canaux importants : l'un, dirigé vers le suroit, part du cap même ; l'autre, orienté

(1) Il est utile de suivre l'itineraire sur la carte que nous donnons en supplement.

Digitized by Google

suivant le noroît, commence à l'île *Harry* et découpe en île la côte Nord-Ouest du *détroit de Gerlache*.

Le cap est mis sur le passage du noroît et nous en approchons, vers 10 heures du soir. De la position que nous occupons alors, les différentes terres forment au loin une singulière perspective : l'île des *Deux Hummocks*

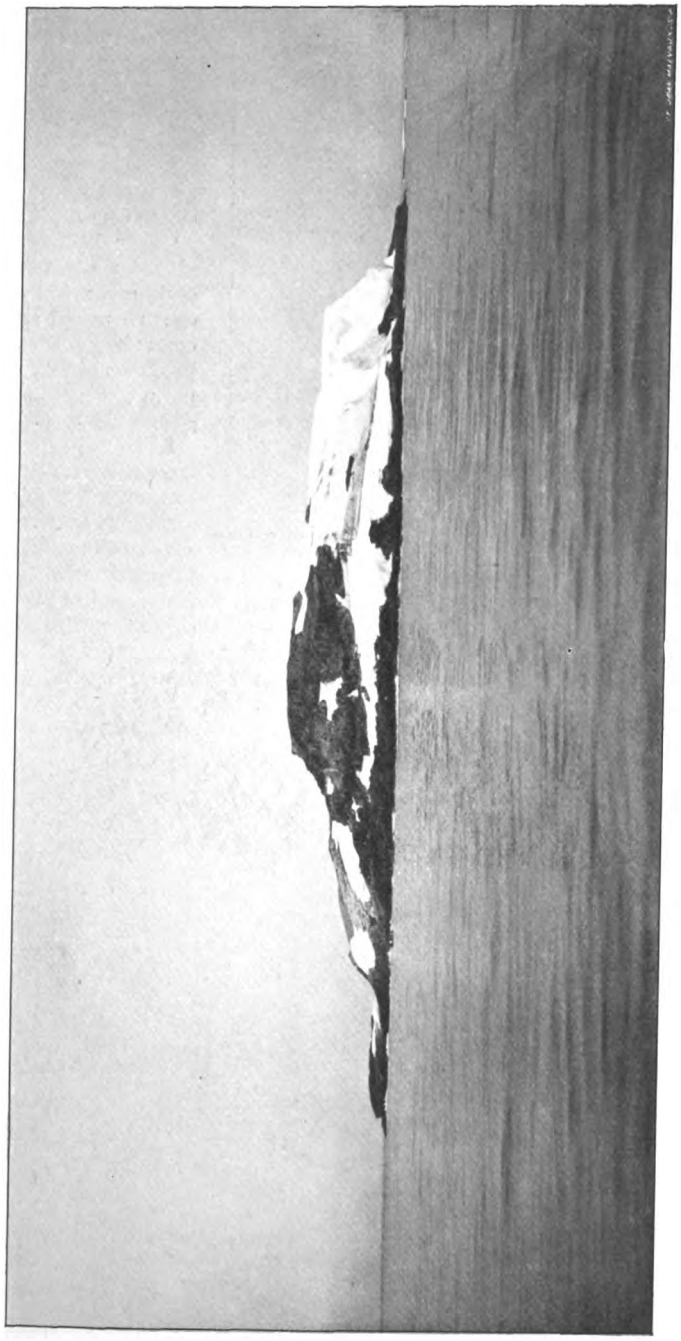

Phot. du Dr Cook.

Ile Auguste.

paraît appartenir au cap von Sterneck, tandis que le cap *Kaiser* (situé au Sud) semble prolonger les îles *Nansen* et *Pelseneer*, qui se projettent au loin sur la *Terre de Danco*. C'est comme si nous nous trouvions au centre d'un vaste golfe, dont l'entrée correspond au passage Nord-Ouest.

Comme, depuis notre départ de l'île Low, nous n'avions pu prendre qu'une seule droite de hauteur (près du cap von Sterneck) et que la brume nous avait empêchés de reconnaître l'emplacement de nos derniers embarquements, nous étions très incertains sur la position que nous occupions. D'un autre côté, l'importance des terres que nous côtoyions ne nous avait pas échappé.

Ces circonstances nous engagèrent donc à ne pas quitter cette région sans en avoir fait un lever, — lever rapide, car la saison avancée nous pourchassait — mais lever suffisant pour les besoins de la navigation, très restreinte dans ces parages. Il fut donc décidé que nous passerions la nuit près de l'île Harry et que, dès le lendemain, nous commencerions nos travaux d'hydrographie...

...Le 27 janvier, vers 9 heures du matin, nous apercevons tout à coup un mât qui flotte sur la mer. Nous nous approchons en canot et constatons, avec étonnement, que c'est un mât tout neuf, un mât de perroquet ayant appartenu à un navire portant des vergues de cacatois. Aucune marque distinctive ne nous permet d'en déduire l'origine. D'où vient cette épave ? D'un sinistre maritime ? Mystère qui nous laisse, un instant, tout rêveurs. Sera-ce aussi le sort de la *Belgica* de périr corps et biens en ne laissant d'autres vestiges qu'un tronçon de vergue ou de mât ?... Ce jour-là, vers 8 heures du soir, le navire dut stopper pour permettre au mécanicien de réparer une avarie survenue au condenseur.

Ce fut une soirée délicieuse.

Le ciel, d'un bleu indéfinissable, était parsemé de nuages dorés. Le soleil disparaissait à l'Ouest, masqué par les hauteurs de l'île Brabant, dont une des chaînes de montagnes se colorait en gris cendré, tandis que l'autre, formée de sommets plus accidentés, passait par toutes les nuances du rose et du rouge. Les icebergs, de formes variées, jetaient sur la mer sombre une note éblouissante : ils glissaient sans bruit, pareils à de féeriques apparitions. Et le silence n'était troublé, de temps à autre, que par le craquement sourd de la glace qui se rompait ou par le souffle puissant des balénoptères qui venaient respirer à la surface de l'eau.

A minuit, le paysage enchanteur s'était évanoui, voilé, peu à peu, par un brouillard intense...

... Le 31 janvier, nous nous dirigeons donc vers la baie de Buls et, à 4 heures du soir, de Gerlache, Danco, Arctowski, Cook et Amundsen quittent le navire pour gagner les hauteurs. Pendant cette ascension, je dois rester à bord avec Racovitza, ainsi que Mélaerts. Il est convenu que nous irons en reconnaissance vers le Sud et serons de retour, dans la *baie de Buls*, le 6 ou le 7 février.

Digitized by Google

Nous trouvons près du *cap d'Ursel* un endroit favorable au débarquement des excursionnistes. Ceux-ci emportent tout un matériel : traîneaux, tente, réchauds, skis, raquettes à neige, alcool pour la fabrication de l'eau douce, instruments d'observation, appareils photographiques, vivres en abondance, car, lorsqu'on descend sur une terre antarctique, on n'est pas toujours certain du jour où l'on viendra vous y rechercher !

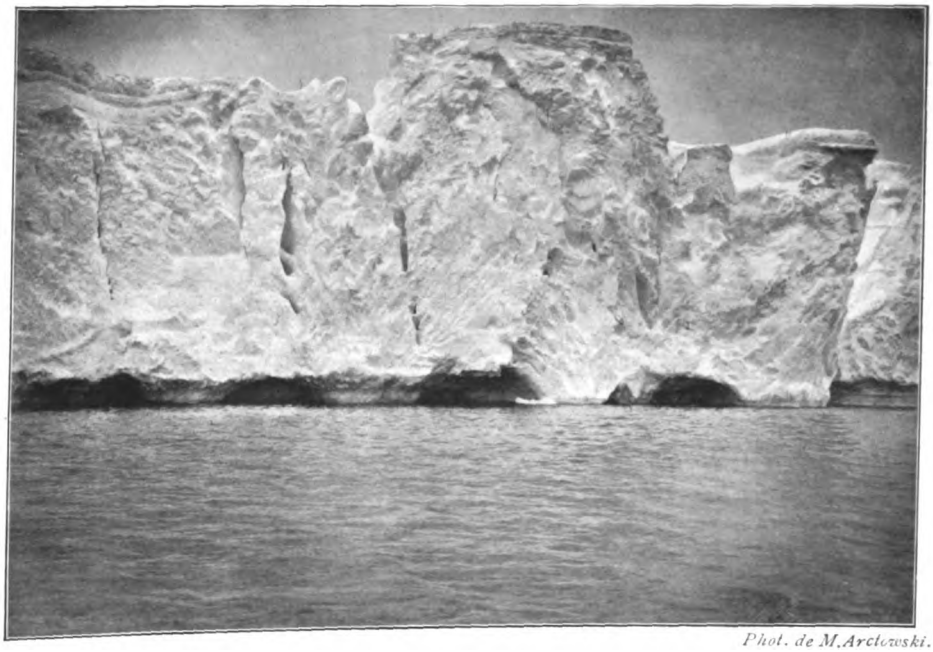

Phot. de M. Arctowski.

Falaise de glace.

Comme l'ascension n'est pas facile avec un tel chargement, il est convenu que Tollefsen et moi nous donnerons un coup de main aux camarades avant de regagner la *Belgica*, stoppée dans la baie de Buls.

Nous voici donc attelés aux traîneaux comme les haleurs aux bateaux, avec cette différence que, pour nous, le chemin est loin d'être de niveau ! Heureusement que nous sommes tous d'une humeur charmante et que les deux équipes rivalisent de vitesse.

Vers 8 1/2 heures du soir, nous atteignons la première crête des monts Solvay. Tollefsen et moi souhaitons bonne chance aux camarades et commençons notre descente. Ce n'est pas chose aisée, nous n'avons pas de raquettes à neige pour nous lier l'un à l'autre : gare aux ponts de neige masquant de mystérieuses crevasses !

Bientôt nous remarquons que le seul moyen de ne pas enfoncer, c'est de mettre une plus grande partie de notre corps en contact avec la neige. Alors, aussitôt fait que dit, nous nous asseyons sur le sol et, allongeant les jambes nous sommes emportés par la pente aussi rapidement qu'une schlitte

Quelle délicieuse glissade; pas une déchirure, pas une égratignure ! Le cœur tout guilleret, la tête grisée d'air pur, nous regagnons gaiment le bord.

L'état-major n'est pas nombreux : Mélaerts est à la fois commandant en second, en troisième, en quatrième... mais notre zoologue Racovitza est un débrouillard, et je ne doute pas un instant que, si un accident nous arrivait, à Mélaerts et à moi, il ne parvienne à retrouver l'endroit où nous avons déposé nos compagnons.

Le lendemain, 1er février, le navire appareilla dès l'aube et fut conduit vers l'île Louise, où nous espérions obtenir une seconde droite de hauteur, destinée à compléter nos observations du 30 janvier. Nous devions aussi, de ce point, relever la station établie sur les monts

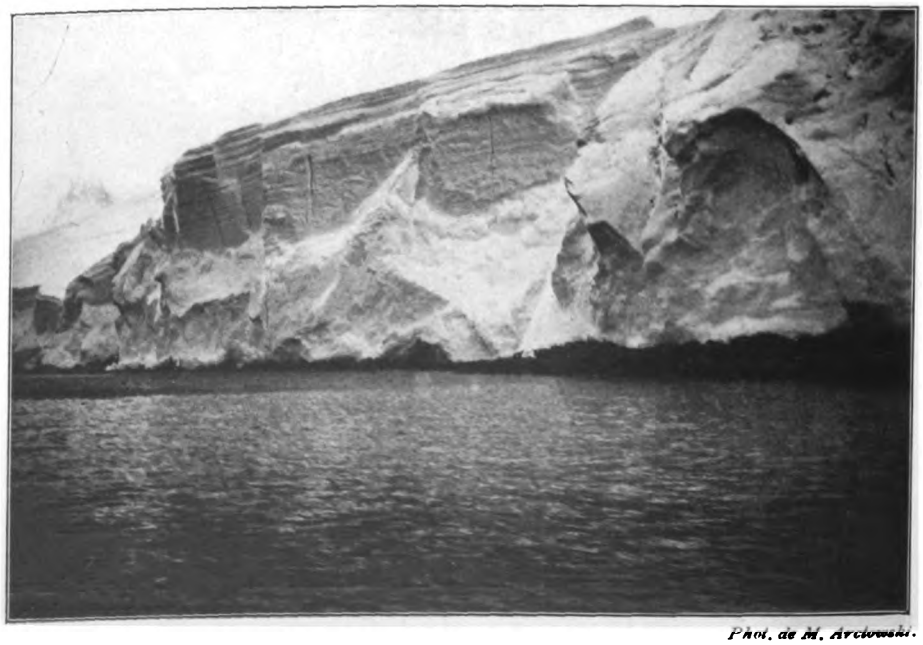

Phot. de M. Arctowski.

Falaise de glace montrant la roche nue à la base.

Digitized by Google

Solvay. La brise et la mer nous empêchèrent de débarquer, nous forçant à demander un abri à l'île Brabant. Cette circonstance nous permit de découvrir le canal de

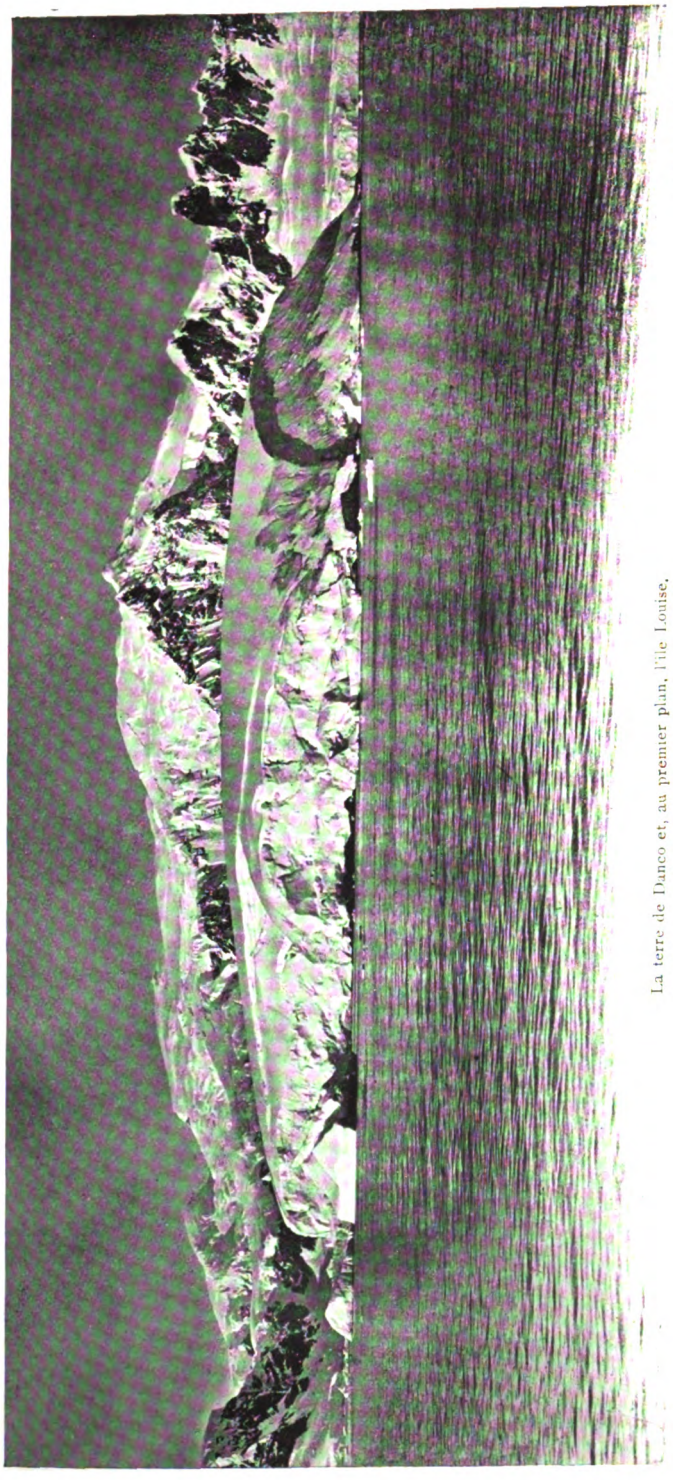

Phot. de M. Arctowski.

La terre de Danco et, au premier plan, l'île Louise.

Schollaert et l'île de *Gand*. Mais une avarie étant survenue à notre condenseur, nous dûmes doubler le cap *Van Rysweyck* et prendre la cape au centre du détroit de Gerlache. Le 2 février au matin, nous découvrîmes la baie d'*Andvord*. La *Belgica* fut amarrée à un iceberg, dont on détachait des blocs de glace pour en faire de l'eau douce. L'embarquement de ces blocs se faisait avec animation. Pendant ce temps, Racovitza débarquait au cap *van Beneden*, où il passait la plus grande partie de la journée, dans un village de... manchots, dont il étudia les mœurs.

C'est là aussi qu'il découvrit, avec satisfaction, une petite graminée, seule plante portant des fleurs qu'on ait jamais rencontrée dans l'Antarctique.

Le soir venu, l'équipage organisa, sur l'iceberg, des tableaux vivants. Brusquement, la fête fut interrompue par la rupture de l'iceberg : le fragment auquel nous restions attachés nous poussait vers la côte.

Le 3 février, nous parcourons la baie d'Andvord; nous découvrons le chenal d'Errera, dans lequel nous embouquons; puis, nous nous amarrons, près de l'île de *Cavelier de Cuverville*, à un gigantesque iceberg, au centre duquel s'est formée une cuvette renferment de l'eau douce (1).

Avec des tuyaux de chanvre, nous établissons un siphon, dont une branche est maintenue dans la cuvette, tandis que l'autre, placée en contre-bas, débouche dans nos réservoirs. L'équipage est ravi de ce procédé nouveau et rapide de s'approvisionner d'eau douce sans aucun effort.

Pendant ce temps, Racovitza débarquait à l'île de Cavelier de Cuverville, où l'appelaient d'innombrables familles de manchots. Moi-même je me rendis quelques instants dans l'île pour y tenter, mais sans succès, des observations à l'horizon artificiel.

A 6 heures du soir, en rentrant à bord, nous apprenons que notre albatros (2), capturé quatre jours auparavant, s'est envolé. Racovitza est désappointé et très étonné, car l'albatros a les ailes d'une telle envergure, que, ne pouvant les déployer sur le pont d'un navire, il devient forcément prisonnier. Sans doute que le nôtre est parvenu à se hisser sur le bastingage, d'où il a pu prendre son essor.

Le 4 février, en faisant le tour de l'île Lemaire, nous remarquons une « apparence » de chenal séparant l'île de *Bryde* de la Terre de Danco. Ce jour même, nous pouvons aussi noter, dans le journal du bord, l'existence d'un large passage dirigé vers le Sud-Ouest. En même temps, nous traçons la côte orientale et septentrionale de l'île *Wiencke*, notant dans ces parages des roches isolées et de nombreux îlots. Riches de ce nouveau butin, nous retournons, le soir, à la baie de Buls, attendre le retour des explorateurs.

(1) Lorsqu'une cuvette se forme à la partie supérieure d'un iceberg, l'eau douce provenant de la neige s'y accumule.

(2) Grand oiseau dont le corps est blanc, les ailes brunes, le bec et les pattes jaunes.

Digitized by Google

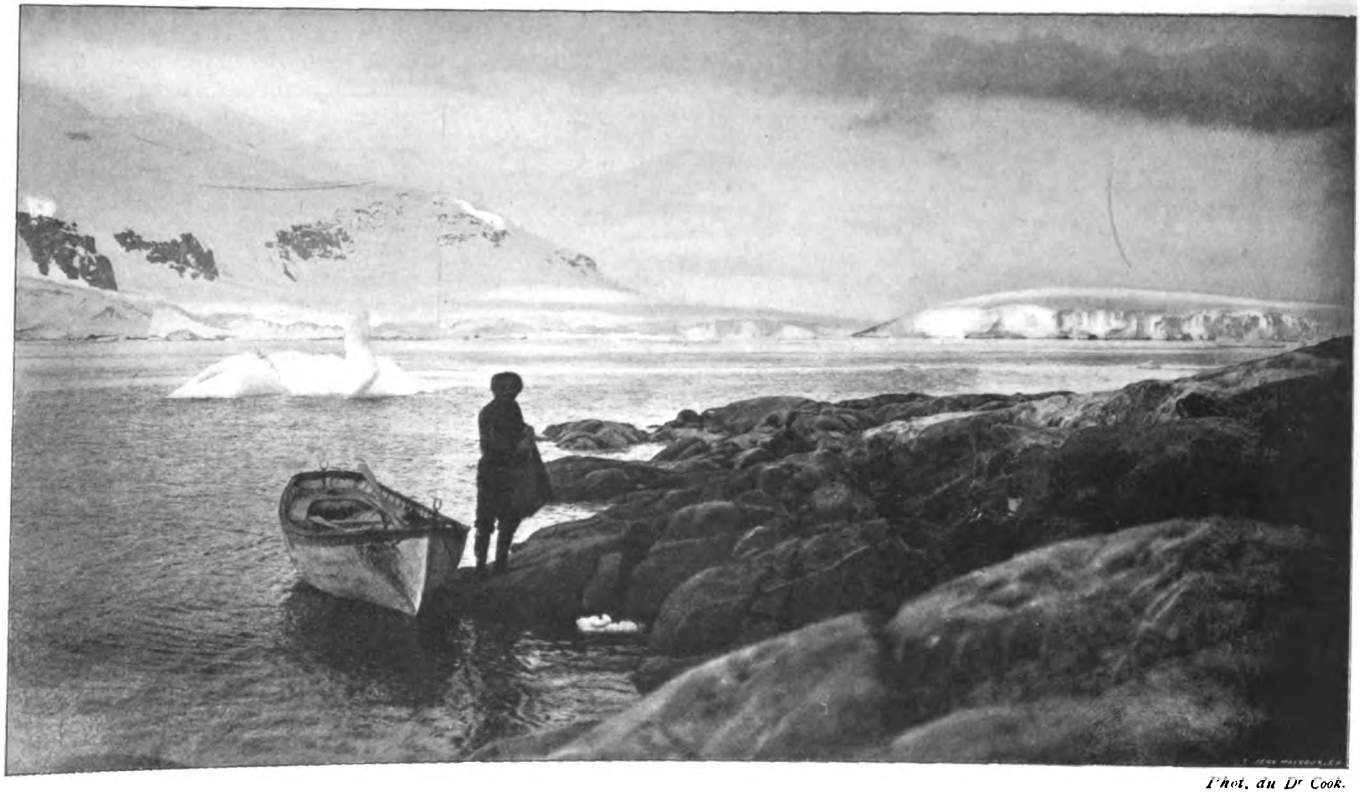

Phot. du Dr Cook.

Débarquement dans l'île Bob dans le fond l'île Wiencke).

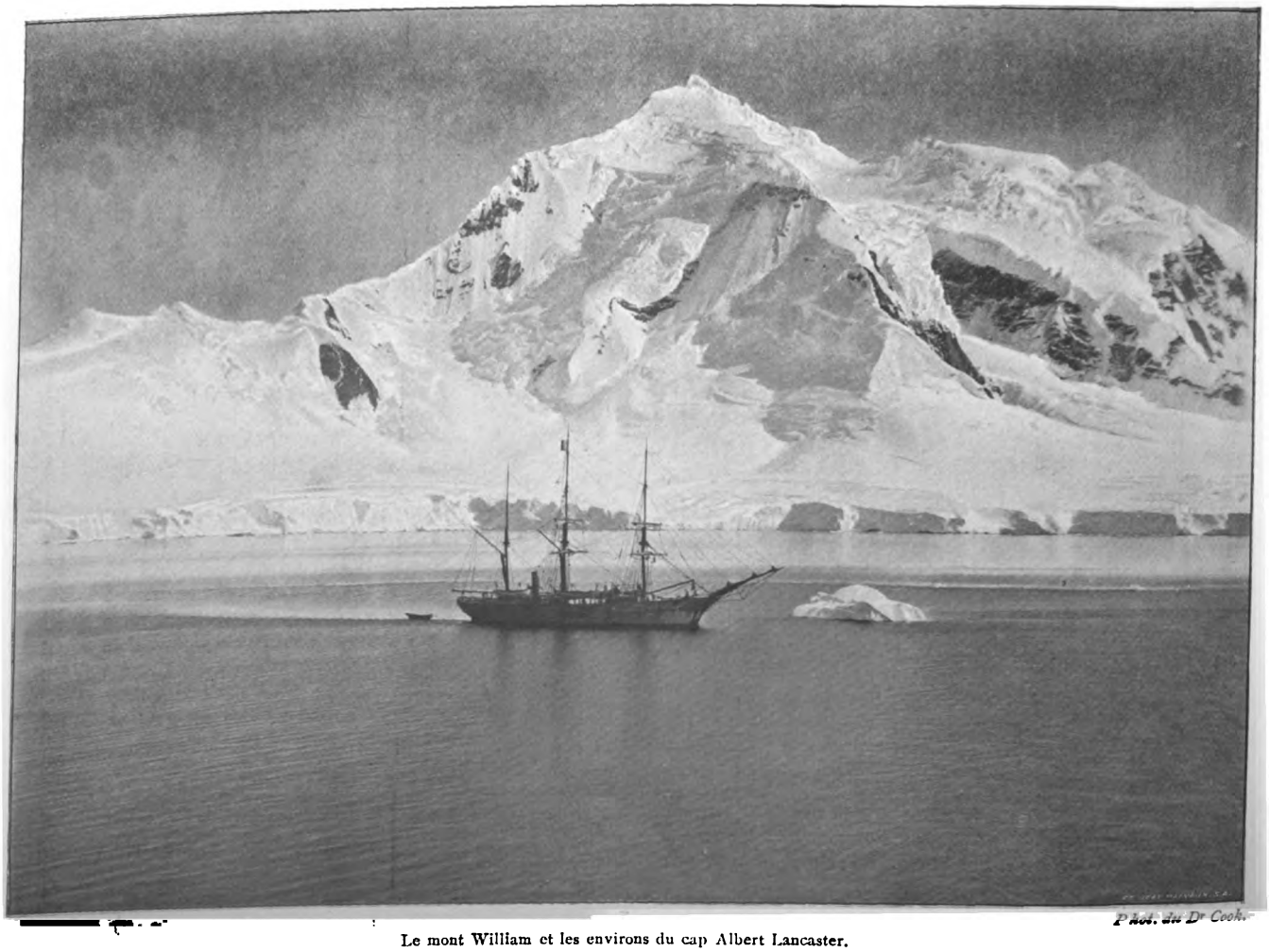

Phot. du Dr Cook.

Le mont William et les environs du cap Albert Lancaster.

Digitized by Google

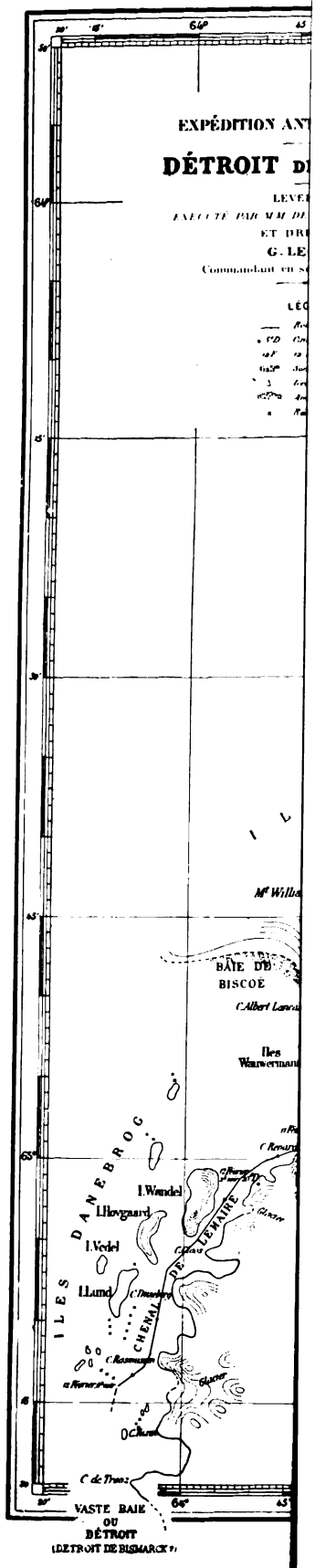

Digitized by Google

Digitized by Google

Je fus assez anxieux, en arrivant près du cap d'Ursel, de n'apercevoir aucun signal sur les hauteurs.

Serait-il arrivé malheur à nos amis ? Ou bien sont-ils bloqués de l'autre côté d'une crevasse infranchissable ?

La nuit tombant, nous reprîmes le large, où nous fûmes arrachés à nos préoccupations par un spectacle aussi curieux qu'inattendu. On dit, d'une manière familière et même un peu triviale, en parlant d'une personne qui se trémousse de joie : « Elle rigole comme une baleine ! » Jamais je ne m'étais imaginé que je pourrais vérifier l'exactitude de cette comparaison. Or, voilà que, tout à coup, je vis une bête monstrueuse qui gambadait hors de l'eau, y retombait avec fracas en soulevant d'énormes vagues, puis recommençait à bondir de plus belle. Vite, j'appelai notre zoologue, et dame baleine eut la gracieuseté de recommencer à « rigoler » devant lui ! Racovitza et moi, nous étions positivement sous le charme...

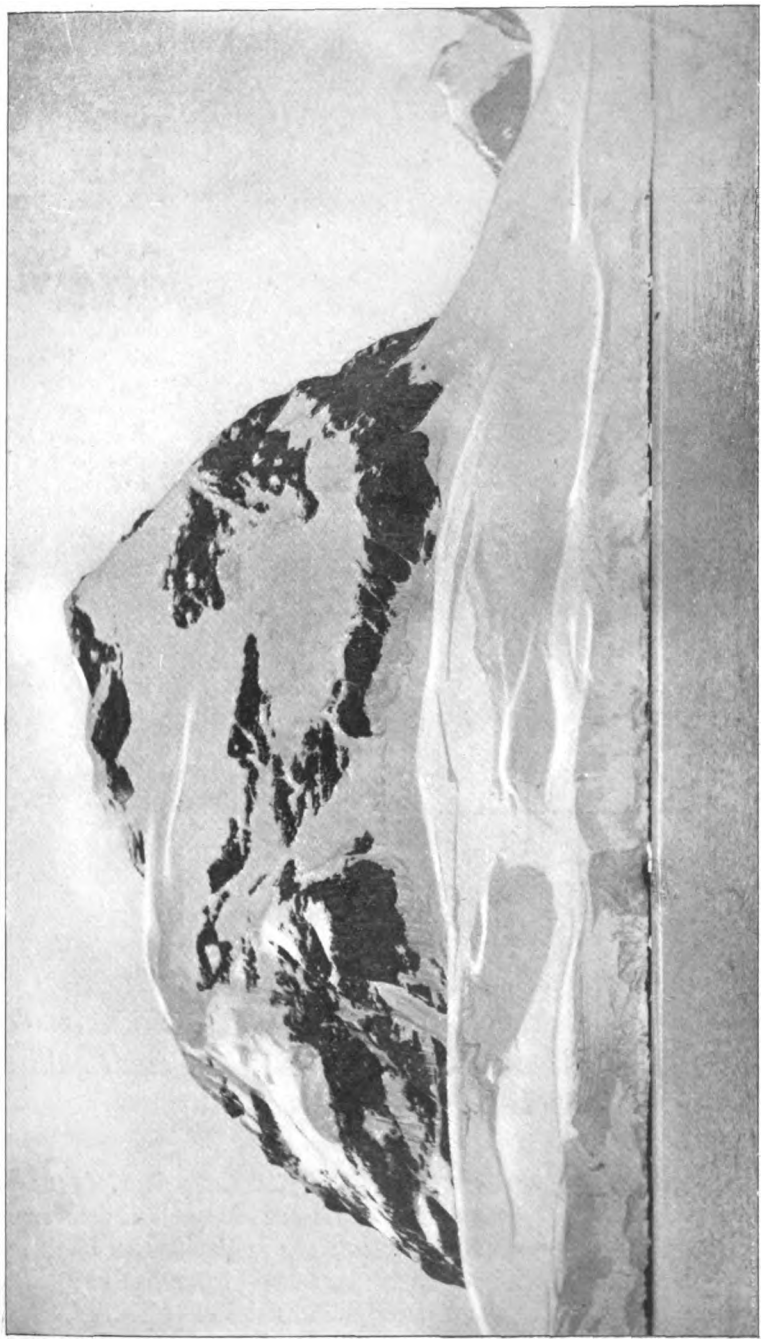

Phot. de M. G. Lecomte.

Sierra du Fief (île Wienecke).

Les journées du 5 et du 6 février s'écoulèrent sans que nous eussions vu, sur les monts Solvay, le signal convenu.

Enfin, le 6 février, à 5 h^res du soir, la lunette nous fit voir le drapeau planté sur un noonatak (1).

Nous fîmes aussitôt route vers le cap d'Ursel ; nos camarades remontèrent à bord, tous en parfaite santé, mais un peu soucieux, semblait-il.

Ils firent peu honneur au souper et, transis de froid, se hâtèrent vers leur couchette !

Ce fut quelques jours plus tard seulement que, remis de leurs fatigues, ceux qui avaient tenté l'ascension des monts Solvay nous contèrent en riant leur odyssée.

Immédiatement après notre départ, ils avaient dressé la tente et préparé un copieux repas : soupe aux pois, biscuits des Alpes, conserves, voire une tasse de chocolat. La nuit fut reposante ; ils étaient bien à l'abri dans leurs sacs de peau de renne...

Le lendemain, 31 janvier, après le déjeuner, ils levèrent le camp et se remirent en route ; mais, arrêtés par la brume, ils durent repiquer la tente. Par quoi tuer le temps, si ce n'est par un petit repas !...

L'après-midi, nouvelle tentative de marche, bientôt entravée encore par une crevasse infranchissable. Nos amis furent obligés, pour se remettre de ce contretemps, de déguster quelques bonnes choses ! Puis la nuit vint : il fallut souper et se coucher ! O délices de Capoue !...

Le 1er février, il neigeait et le vent soufflait violemment. Malgré cela, une nouvelle tentative fut faite pour gagner la seconde crête des monts Solvay.

Tout à coup, Danco, attelé avec de Gerlache à un même traîneau, disparut sous la neige. Déjà le comman-

(1) On désigne sous le nom de noonatak les pointes rocheuses qui émergent au milieu d'un glacier.

Digitized by Google

dant s'arc-boutait pour n'être pas entraîné dans l'abîme, lorsqu'il constata que la corde qui, un instant auparavant, retenait Danco, était abandonnée à elle-même.

Avec précaution, tous approchèrent du trou béant dans lequel notre ami avait disparu. Ils le virent suspendu, grâce à ses longs skis, aux parois d'une crevasse, peu large heureusement, mais très profonde.

Le sauvetage s'opéra avec célérité et Danco, ahuri par la secousse, fut ramené sur la neige ferme. Alors, pour lui rendre un peu de force et fêter l'émouvant sauvetage, un joyeux festin s'imposait !...

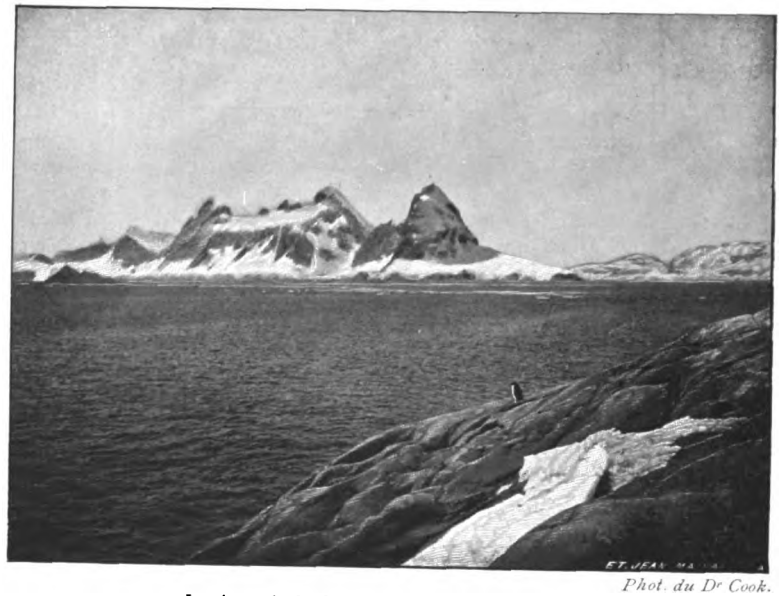

Phot. du Dr Cook.

La sierra du Fief et l'une des îles Wauwermans.

Le 2, le 3 et le 4 février, le temps demeura brumeux ; c'est à peine si de Gerlache et Danco, juchés sur un noonatak, purent mesurer quelques angles au théodolite.

Le 5 février, la brise se leva de l'Est-Nord-Ouest et déchira la tente. Nos amis furent obligés de la réparer ; mais comme l'étoffe destinée à boucher un trou doit être prise quelque part, la tente diminua de surface, au moment même où le dégel, puis la pluie, la rendaient plus nécessaire. Alors nos pauvres amis, trempés jusqu'aux os, barbotant dans la neige, songèrent, une dernière fois, à jeter un regard aux provisions. Hélas ! l'appétit n'y était plus !...

Enfin, à la suite d'une nuit des plus lamentable, de Gerlache, le matin du 6 février, fit arborer le drapeau belge, destiné à rappeler la *Belgica*. Ce même jour, à 5 heures du soir, le navire faisait entendre sa sirène et recueillait nos explorateurs.

Ajoutons que, malgré tant de déboires et de circonstances défavorables, l'ascension des monts Solvay fut loin d'être sans résultat...

GEORGES LECOINTE,
directeur scientifique de l'Observatoire Royal de Belgique,
commandant en second
de l'Expédition Antarctique Belge.

LA MÉDECINE CÉLESTE

L'article ci-dessous, de M. Fernand-A. Van Aalst, a été écrit, il y a quelques mois, quand sévissait en Mandchourie la terrible épidémie dont on n'a pas perdu le souvenir. Encore que le fléau ait cessé ses ravages, l'étude qu'il a inspirée a gardé tout son caractère d'actualité...

AU moment où tombent dans les steppes mandchoues et mongoles les dernières victimes d'une effroyable épidémie, au moment où se termine le Congrès international réuni à Pékin pour examiner les moyens propres à combattre la peste, alors qu'on vient d'apprendre quelles sont les théories prophylactiques du gouvernement chinois, il nous semble intéressant de publier une étude, faite sur lieux, de la médecine, de la pharmacopée, de l'hygiène pratiquée dans l'Empire du Milieu.

L'hygiène.— *Hygiainein*, hygiène, n'a pas de traduction propre dans la langue mandarinale, il n'aurait d'ailleurs pas la signification que nous lui attribuons ; les soins de propreté corporelle, en tant que préventifs des maladies, sont totalement inconnus. Les maisons chinoises, peu salubres à cause de l'insuffisance d'aérage, basses de plafond, humides à cause des matériaux de construction poreux et perméables, sont construites sur n'importe quel terrain, dans n'importe quel voisinage; pourvu que la situation soit avanta-

Digitized by Google

geuse on construit, sans se préoccuper du sous-sol, de l'exposition de la façade, du marécage fangeux et nauséabond qui dégage, à proximité, ses émanations délétères, du bourbier stagnant sous les fenêtres ou de l'égout traversant le jardin. La question d'intérêt prime toutes les autres en Chine, la santé comme l'amour, l'hygiène comme le pittoresque! Quand je dis " égout ", je veux dire un ruisselet boueux et malodorant, serpentant naturellement, et non une canalisation régulière creusée par l'homme ; l'hygiène publique est aussi rudimentaire ou, plutôt, aussi inexistante que l'hygiène individuelle. Les municipalités des villes comme celles des bourgades sont chargées du soin et de l'entretien des rues et voies publiques, de la vidange, de la voirie, en un mot, et d'aucuns prétendent qu'elles perçoivent à cet égard un beau denier; mais, comme la plupart des budgets mandarinaux, celui des travaux publics se dissipe en fumée, ou, pour mieux dire, pour être plus dans la couleur locale, il se dissipe en poussière l'hiver, en cloaques et en fange l'été.

Point d'alignement dans les rues; le yamen (1) est entouré d'arbres et de jardins, il empiète souvent sur la voie publique et prive ainsi de lumière et d'air l'humble boutique ou la maisonnette bourgeoise dont il est le voisin. La voie carrossable, la rue proprement dite constitue, suivant la saison, un bourbier infect et noirâtre, où nagent les détritus ménagers, les fientes, les scories, les produits les plus hétéroclites provenant des ateliers et des officines du quartier et dont se dégagent des odeurs nauséabondes, des émanations pestilentielles chargées de miasmes morbifiques; ou bien, durant la saison froide et sèche, c'est une longue traînée de sable jaune et fin, qu'un vent rapide soulève en tourbillons aveuglants et transporte partout, jusqu'à l'intérieur des habitations. Les chiens errants et les corbeaux — deux espèces animales qui pullulent en Chine — sont seuls à se charger de l'enlèvement des immondices : ils les dévorent et lorsqu'un d'eux, empoisonné par une saleté ou l'autre, crève dans la boue, ce sont ses compagnons qui le dévorent, s'empoisonnant à leur tour, mourant de la même façon et dans le même lieu, et formant ainsi des charniers que le temps seul se chargera d'annihiler!

Voilà l'hygiène de la rue, l'hygiène officielle dans l'Empire du Milieu.

A l'intérieur des maisons, de l'autre côté des boiseries et des papiers qui remplacent nos murs de façades et les vitrines de nos fenêtres, la propreté des habitants est équivalente à celle des municipalités.

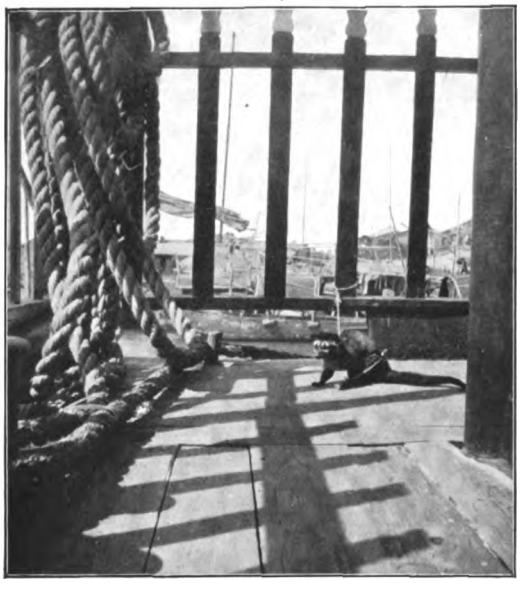

Espèce de chat sauvage
vivant à bord des sampans et transmettant la peste bubonique.

Quelque peu aisé que soit un Chinois, il divise son habitation en plusieurs pavillons, groupés dans un jardin que délimite un mur de briques; le corps de logis principal lui sert de résidence, un autre pavillon abrite les domestiques, et dans un troisième, rapprochement édifiant, il installe la cuisine, l'écurie et l'étable! Nul doute, que si les latrines étaient en usage dans le Céleste Empire, elles soient adjointes à ce même groupe.

Rien dans l'aspect extérieur du costume chinois ne révèle l'incroyable malpropreté de celui qui le porte : la coiffure est bien ordonnée, le visage rasé, les cheveux luisants et bien tressés, le corps est drapé dans d'amples robes de soie et de brocart, la cheville serrée dans des chaussons de coton blanc, les pieds dans des souliers ou des bottes de soie noire à épaisses semelles de feutre blanc.

Telle est, du moins, la toilette du Céleste aisé, du mandarin et du négociant; mais, sous ce vernis, sous ce tape à l'œil extérieur, le plus haut dignitaire, le plus fastueux mandarin apparaît

(1) Yamen : résidence du mandarin.

Digitized by Google

l'égal du coolie (1) : en vêtements de coton, blancs ou bleus dans leur couleur primitive, mais devenus noirs et graisseux; en caleçons sordides; en camisoles déchirées et loqueteuses; le corps (que les riches lavent une fois l'an et les pauvres jamais) recouvert de crasse et de vermine.

Un batelier pestiféré jeté à l'eau et rejeté par le fleuve.

Ce manque de soins hygiéniques constaté dans le logement et dans l'habillement se retrouve dans la cuisine chinoise; sous un prétexte d'économie, qui est plutôt une insensée et criminelle avarice, on achète à la dérobée, chez des colporteurs qui en font le trafic, toutes espèces de matières alimentaires impropres à la consommation : de la viande avariée, des légumes moisis, des fruits non mûrs, du vin ou de l'alcool fermenté.

S'il est vrai que les Chinois consomment en très grande quantité la viande de chien — on a pu lire plus haut l'office de cet animal —, il n'en est pas moins vrai que beaucoup de maladies intestinales et particulièrement le choléra et les " coliques de miserere " ont pour cause première l'abus des fruits verts et aigres. En été, dans les villes du Nord, surtout à Pékin, on voit les enfants, garçons et fillettes, par centaines, nus comme des vers, vautrés dans la fange et dévorant d'énormes quartiers de pastèques ou de melons d'eau non mûrs ! Les campagnards, toujours au nom de leur maudite économie, se nourrissent de végétaux et parfois d'insectes qui les empoisonnent.

Ajoutez à ces tares rédhibitoires l'imprudence flagrante et générale vis-à-vis des moustiques, des serpents, des insectes; vis-à-vis du soleil, du froid; vis-à-vis des épidémies contagieuses, des malades dangereux; vis-à-vis de tout ce qui menace la santé, et vous classerez le peuple chinois hors des peuples dont l'hygiène assure la santé et, par conséquent, la vitalité !

Si étonnants que soient les chiffres de la mortalité quotidienne durant des épidémies comme celle qui vient de dépeupler Kharbine et ses environs, ils seront toujours admissibles et vraisemblables pour ceux qui, en toute connaissance de cause, peuvent évaluer la portée des mesures prophylactiques sur des populations ignares, pour ceux qui savent combien cette rudimentaire hygiène des Célestes paralyse les efforts de la science et le dévouement des médecins !

* * *

La médecine. — En Chine est médecin qui veut; la médecine des Célestes étant empirique, il n'y a point de théorie, point de science, par conséquent point d'études et le premier venu peut exercer les fonctions de guérisseur, sous le seul contrôle des malades qui ont requis ses bons offices. Autodidactes et empiristes convaincus, les esculapes chinois comptent dans leurs rangs une grande majorité de charlatans et de rebouteux, qui se contentent d'invoquer les esprits, de se livrer à des exercices cabalistiques, de faire des simagrées en roucoulant d'étranges chansons et qui, le plus souvent, finissent par tuer leurs clients à l'aide

Pestiféré.

(1) Coolie : homme de peine.

Digitized by Google

Le cordon sanitaire à Kharbine.

d'un produit végétal quelconque ; mais, quelques exceptions dans la généralité constituent des maîtres habiles, expérimentés, savants à leur manière, et qui, sans connaissances microbiologiques, sans désinfectants, parviennent quelquefois à enrayer des épidémies, à guérir des cas désespérés, à vaincre des maladies que notre médecine ne parvient pas toujours à vaincre.

Parmi les guérisons les plus fréquentes et les plus merveilleuses des médecins chinois il faut citer celle de la fièvre typhoïde, celle des dermatoses les plus horribles, les plus gangrenées et celle du choléra par l'acuponcture.

La belle science d'André Vésale, l'anatomie, est complètement inconnue aux médecins chinois : jamais ils n'amputent un membre, aussi gangrené soit-il ; c'est d'ailleurs absolument contraire à leurs préceptes lithurgiques. Pour remplacer la chirurgie, on pratique l'acuponcture, dont les effets sont quelquefois remarquables.

Pékin et les principales villes possèdent des écoles d'acuponcture, où les jeunes gens s'exercent, après avoir étudié de mémoire les planches du livre d'acuponcture, en opérant sur des mannequins métalliques, percés d'innombrables trous, masqués par des feuilles de papier.

Lépreux.

L'acuponcture est principalement utilisée contre le choléra ; on enfonce des épingles, de six à huit centimètres de longueur, dans le ventre et l'aine, et si le sang peut s'écouler le malade a généralement de grandes chances d'échapper à la mort.

Le médecin chinois, apôtre de la santé, ami de l'hygiène, ne se croit aucunement obligé à être plus propre que ses concitoyens ; c'est généralement un petit bourgeois, vivant modestement de ses honoraires (fr. 3.50 au maximum) ; il est vêtu comme les gens de sa condition, et, seule distinction, porte, comme les lettrés, une énorme paire de lunettes à armature d'écaille, signe distinctif des gens instruits et éclairés.

Le premier acte que pose un esculape céleste (que de mythologie !) est de tâter les pouls ; les Chinois comptent trois pouls à chaque poignet.

Ensuite, après avoir mûrement réfléchi, dévisagé le malade, fait maintes sima-

Camp de concentration en Mandchourie.

Digitized by Google

grées, il demande quelques feuilles de papier et passe environ une heure à les couvrir de caractères : c'est son ordonnance ; celle-ci indique, suivant la maladie, et surtout suivant la fortune du client, vingt ou trente médicaments, ainsi que les causes pour lesquelles chacune de ces drogues est prescrite et les propriétés curatives qu'elle possède. La visite est finie, le médecin fait encore quelques gestes vagues, murmure quelques mots magiques et prend congé d'un air grave et solennel.

Un missionnaire franc-comtois, qui fut guéri du choléra par des acuponcteurs chinois, me disait, en parlant de la médecine indigène, qu'elle avait des vertus miraculeuses. Miracle ! Miracles en effet, certaines guérisons, rapides, faciles et complètes, opérées par des charlatans grotesques et ignorants, qui parlent comme des mages et agissent comme des pitres, se servant de produits inertes et quelquefois dangereux, et parvenant cependant à guérir des maux effroyables comme le typhus et l'éléphantiasis, comme le choléra et la syphilis, comme la cécité et l'épilepsie !

* * *

Pharmacopée. — La chimie chinoise étant encore à l'état embryonnaire, il n'entre aucune substance minérale dans la médicamentation des guérisseurs ni des docteurs ; en revanche, les deux autres règnes de la Nature fournissent toutes les drogues, tous les onguents, toutes les pilules dont l'absorption est imposée aux malades du Céleste Empire ; et Dieu sait s'il en est !

Le médecin et le pauvre lépreux.
(Vieille estampe chinoise.)

Si l'art médical est en pleine décadence, l'art de la pharmacie semble, au contraire, être en voie de progression, bien que l'emploi des médecines soit basé généralement sur la superstition et l'empirisme les plus absolus et les plus naïfs ; on croit à des vertus curatives de telles ou telles substances convenant à tels et tels cas et produisant tels ou tels effets, et tout se borne là ! Chimère, naïveté et sortilège ! Quoi qu'il en soit, et malgré l'absurde usage d'un grand nombre de produits totalement inertes et stériles, il n'en est pas moins vrai qu'une longue expérience, une observation patiente et constante, une pratique journalière ont appris aux Chinois les propriétés indiscutables de plusieurs remèdes. Ainsi, il est prouvé qu'ils ont pu, de bonne heure, à l'aide de différentes plantes et notamment de champignons, obtenir l'anesthésie générale ou locale ; actuellement, pour obtenir le même résultat, ils utilisent la racine d'aconit. La matière médicale se compose essentiellement de végétaux ; le nombre des plantes est immense et l'on pourrait même dire que toute la flore chinoise est utilisée en pharmacie ; une des plantes les plus réputées est le " Yen-Chang ",

Médecin de campagne.

Digitized by Google

qui a la forme et la couleur du salsifis et qui se récolte dans les vallons sauvages de Mandchourie et de Mongolie; cette plante, considérée comme très efficace et souveraine contre plusieurs maladies, se vend à un prix plus élevé que celui de son poids d'or. Viennent ensuite, parmi les plantes médicales chinoises, le pavot *(papaver somniferum)*, dont on extrait l'opium; le thé *(thea Bohea, thea viridis)*; la rhubarbe *(rheum palmatum)*; les cupules de chêne *(quercus castanex folia)*, qui servent également en teinturerie ; le tabac *(nicotiana Chinensis)*; le poivre cubèbe; l'écorce de cassia; les cardamomes; le gingembre; le musc et enfin les produits les plus étranges comme la thériaque, le gingeng et le galangal, tombé en désuétude dans nos contrées.

Parmi les substances animales les plus appréciées, les plus chères, les plus usitées, sans doute parce qu'elles sont les plus inefficaces, les plus ridicules, on cite : les os, les ongles et la moustache du tigre; l'ambre gris; le sang des cornes naissantes du cerf; le fiel d'ours; la colle de peau d'âne; les intestins et les palmes des jeunes canards; et surtout les bezoars ruminants qui, comme le " Yen-Chang ", sont payés à des prix énormes. Ces différentes matières sont traitées de bien des façons, mélangées entre elles ou bien additionnées d'alcool et préparées sous forme de lotions, de sirops, de pâtes ou de pilules.

La plupart des médicaments chinois sont destinés à être absorbés; il en est peu qui servent de baume ou d'emplâtre, toutes les maladies étant supposées dérivées de l'estomac et des intestins.

* * *

Les maladies. — La Chine a la triste spécialité de plusieurs maladies infectieuses et contagieuses qui y règnent à l'état endémique; ce sont : la peste bubonique (actuellement, en Mandchourie, règne la peste pulmonaire, beaucoup plus rare et aussi beaucoup plus dangereuse); la fièvre malaria, dans le Sud et le Sud-Ouest; le typhus; la lèpre, à Canton et dans la vallée du Si-Kiang; le choléra qui, chaque été, ravage tous les centres populeux; la petite vérole qui atteint les six dixièmes de la population. Contre tant de maux la médecine rudimentaire et la pharmacie déplorable que nous venons d'étudier sont impuissantes.

Piètre hygiène, piètre médecine, piètre pharmacie, énorme mortalité, telle est la situation sanitaire de l'Empire du Milieu.

FERNAND-A. VAN AALST.

LETTRES DE BALEKO

par G. HENNEBERT. — Dessins d'Amédée LYNEN

Durant un séjour au Congo, un Belge découvrit à son boy, Baleko, des facultés exceptionnelles. C'est pourquoi, lors de son retour en Europe, il mena son jeune domestique à Bruxelles et le fit instruire. Aujourd'hui, Baleko, qui exprime très facilement, en bonne langue belge, les notions générales qu'il acquit, a rejoint son pays natal. Il écrit à celui qu'il considère comme son bienfaiteur (1).

Mon Commandant,

Vous avez vu parfois, en automne, une voiture automobile filant à toute vitesse soulever un tourbillon de feuilles sèches et l'emporter à sa suite. Ainsi notre train entraînait derrière lui les caravanes d'indigènes suivant la voie ferrée, sous le soleil. Ils nous regardaient passer d'abord, les yeux grands, puis, vite, ils jetaient à terre tout ce qui les chargeait et, légers, ils nous poursuivaient riant, gesticulant, gambadant, jusqu'au moment où leur haleine était perdue.

Ne voit-on pas les chiens s'élancer après tout ce qui court; le bétail et les chevaux en liberté bondissent de gaîté lorsqu'une locomotive longe les prairies où ils paissent; les enfants de toutes les races font cortège à ce qui va vite. Or, les noirs sont de grands enfants.

La joie que les habitants de cette région des cataractes manifestent chaque fois qu'ils voient un train a d'ailleurs une autre origine encore, et

(1) Voir les numéros de juillet et d'août 1911.

Digitized by Google

s'ils considèrent le chemin de fer comme un dieu, c'est parce qu'il les a délivrés du pesant fardeau du portage. Dès le début de leur arrivée au Congo, les Européens ont résolu d'explorer et d'occuper toutes les vastes contrées du haut fleuve. Il a fallu envoyer au loin des blancs et des blancs. Dès lors, des caisses, des ballots, des pièces de bateau et les innombrables objets qui sont indispensables à la vie des Européens, ont passé, sans relâche, portés sur la tête des nègres, à travers cette région Matadi-Léopoldville, où les cours d'eau ne servent qu'à abreuver les gens et les bêtes.

D'abord le portage ne déplut pas aux Bacongo. Ce travail leur procurait des ressources inattendues; ils rentraient dans leurs villages avec des étoffes acquises dans les factoreries de Matadi, des fusils, de la poudre, du gin de traite, ou bien ils s'achetaient une femme.

Plus tard, exténués par la corvée répétée sans cesse et riches, d'ailleurs, ils désirèrent le repos. Mais les Européens de l'Etat ne pouvaient consentir à abandonner leurs frères, qui attendaient dans le Haut-Congo les ravitaillements nécessaires à leur vie. Ils se mirent à exiger la stricte observation des contrats au bas desquels les chefs de village avaient mis leur croix, croix d'illettré, qui les engageait à fournir, chaque mois, tel nombre de porteurs. Alors, ce fut la lutte, avec ses chasses à l'homme, ses amendes, sa contrainte, ses coups de fusil. Les indigènes vivaient misérables, cachés dans la brousse, traqués et les femmes n'enfantaient plus. Cependant l'ardeur des traqueurs fut telle que le portage ne subit pas d'arrêt complet et que la race alla dépérissant, jusqu'au jour où la locomotive se mit à rouler en sifflant à travers les montagnes et les plaines, par dessus les rivières et les ravins, entraînant à sa suite les gambades et les rires de tourbillons d'indigènes.

Aujourd'hui, beaucoup de villages se sont rapprochés de la voie et se sont installés aux creux des vallons boisés, près des ruisseaux et des sources. Pour aller de village à village et pour se rendre à leur marché, les gens suivent la voie ferrée, dont ils ont fait leur grand'route, et ils ont pour ce chemin de fer un respect absolu. Eux, si friands de fer, ils ne toucheraient pas à un boulon ; les rails de réserve déposés en certains points sont aussi en sûreté, en plein soleil, loin de tout, que s'ils étaient dans un magasin cadenassé. Tous les piétons noirs sont soucieux de faire la toilette de la voie : pas une pierrette ne serait tolérée sur un rail ; la moindre brindille sur le ballast est ramassée et jetée dans la brousse, dont les vallonnements s'étendent à l'infini, à droite et à gauche.

Autrefois les indigènes se tenaient comme des bêtes fauves dans leurs tanières, aujourd'hui ils courent joyeusement derrière les trains comme des feuilles sèches emportées dans le remous d'une automobile.

Mon voyage s'est effectué normalement, mon commandant.

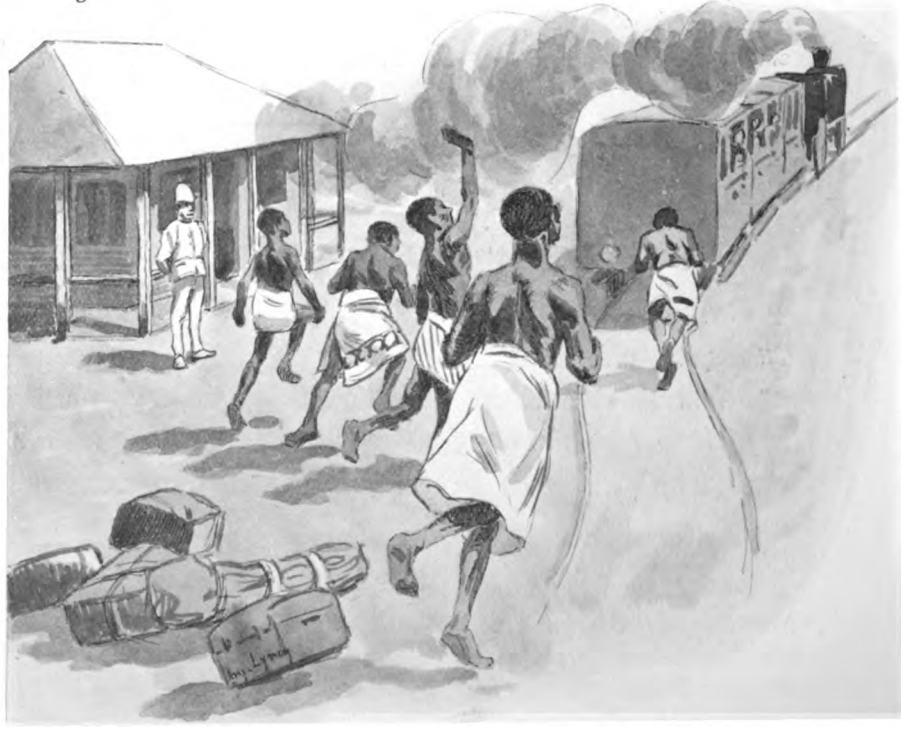

Aujourd'hui, les indigènes courent joyeusement derrière les trains...

Plusieurs fois notre train fit arrêt dans des stations en même temps que des trains de voyageurs venant du Haut. Les blancs se

Digitized by Google

joignaient, ils se présentaient les uns aux autres en se disant leurs noms, puis échangeaient des poignées de main et causaient. J'étais l'objet de la curiosité de ceux venant du Haut. J'ai entendu dire : " Qu'est-ce que ce moricaud ? " et "Pourquoi ce nègre est-il en première classe ? "

On répondait : " C'est un noir qui a fait son instruction à Bruxelles ; il part comme agent de la Compagnie du Lomami ; il est très comme il faut. "

Alors, les autres disaient : " Il ne vous gêne pas ? — Est-ce qu'il vous embête ? — Cela ne doit pas être amusant ! "

J'entendais ces propos, qui m'attristaient un peu, car ils marquaient combien est grande l'incompatibilité de nos races. Certes, ces Européens n'y mettaient aucune mauvaise intention, mais leur première pensée, exprimée spontanément, sans réflexion, était que cela ne pouvait aller, un noir au milieu de tous ces blancs.

Tenez, mon commandant, cela m'a remis en mémoire un petit épisode de mon séjour chez vous. J'étais à Bruxelles depuis six mois, je parlais un peu déjà. Un jour, une dame vint faire visite à votre femme. Elle avait avec elle son petit garçon, qui pouvait avoir cinq ans. La mère poussa l'enfant vers moi, en disant : " Va donner la main au Monsieur nègre ". Lui, très sagement, est venu me donner sa petite main. Mais, à peine l'avais-je touchée, qu'il en regarda la paume de tout près, puis il courut joyeusement la placer sous les yeux de sa mère en lui disant : " Maman ! maman ! regardez, ma main n'est pas noire ! "

N'est-ce pas le même sentiment éprouvé par ce petit enfant et par ces blancs qui tout à coup me voyaient faisant partie d'un groupe des leurs ? N'est-ce pas la même pensée: "Il va déteindre!"

Il me paraît que certains noirs, ceux des centres où il y a beaucoup d'Européens, se mettent à témoigner plus d'égards envers leurs femmes. S'ils le font, c'est à l'imitation des blancs. Ils ont vu que vous traitiez la femme comme vos égales, et ils ont constaté, avec étonnement du reste, que les femmes blanches mangeaient avec vous, que vous ne les faisiez pas travailler outre mesure, qu'elles étaient écoutées, saluées, qu'on les faisait passer devant. Ce qu'ils n'ont pas discerné, toutefois, c'est combien ces marques de respect sont souvent conventionnelles et hypocrites. Alors, ils essaient d'imiter les blancs en cela aussi, bien que cela les gêne, de même qu'ils portent des faux-cols et des chaussures, qui les gênent également. Chez les indigènes proprement dits, pourtant, les femmes sont toujours dans la même situation inférieure ; on les voit, lourdement chargées, suivre avec peine les caravanes.

Il nous faudrait des féministes noirs pour se consacrer à améliorer le sort de la femme, comme cet Européen que j'ai entendu à Bruxelles prendre, dans une conférence, la défense des femmes belges. Et il n'est pas impossible que nous voyions un jour des féministes noirs. Ainsi, voici ce que j'ai vu aujourd'hui. Notre train était arrêté à une station pour y prendre de l'eau. Il y avait là un agent de police de service, un policeman comme on dit ici. Il portait l'uniforme des soldats de la force publique, la veste et le pantalon bouffant en toile bleu foncé, mais, signe distinctif de sa fonction, il avait sa ceinture rouge en sautoir, lui barrant transversalement la poitrine de l'épaule à la hanche, ce qui lui donnait de loin l'apparence d'un haut personnage décoré du grand cordon de l'Ordre de Léopold. Vinrent à passer quelques indigènes et l'un de ceux-ci se mit à bousculer sa femme, qui avait un enfant à cheval sur la hanche et qui portait une lourde charge sur la tête.

Ce policeman était un féministe à la manière forte...

Alors le policeman intervint dignement. Il regarda du côté de la voiture de première classe et ses yeux semblaient dire : "Vous allez voir si je ne connais pas les sentiments des Européens et si je ne saurai pas traduire l'indignation qu'ils ressentent certainement". Puis, saisissant les menottes d'acier qui étaient pendues à son ceinturon, il en asséna quelques coups sur l'échine du noir qui avait maltraité sa femme. Ce policeman était un féministe à la manière forte, un féministe par le fait.

Je prends congé de vous, mon commandant, et je vous souhaite, ainsi qu'à votre famille, bonne santé et bonheur.

Digitized by Google

La région Nord-Est du Congo Belge

et les Possessions Anglaises limitrophes

Sous ce titre nous avons reproduit, dans nos derniers numéros (1), *de larges extraits d'une intéressante étude que M. H. Pirmez avait publiée dans le* Bulletin de l'Association des Licenciés sortis de l'Université de Liége. *Nous donnons ci-dessous, aujourd'hui, les conclusions de l'auteur.*

JE crois avoir décrit exactement ce que j'ai vu dans mon voyage; quand je l'ai pu, j'ai opposé entre elles les différentes politiques, les institutions diverses, les circonstances particulières.

Il me reste à tirer une conclusion de ces observations.

Si l'on veut comparer dans son ensemble notre œuvre colonisatrice avec celle des Anglais au Soudan, dans l'Uganda et l'Afrique Orientale Britannique, il faut avant tout se rappeler que, sous beaucoup d'aspects, la situation de l'Angleterre dans ces pays ne peut être mise en parallèle avec la nôtre au Congo.

D'abord et surtout l'intervention pécuniaire de l'Egypte, défrayant intégralement toute la colonisation du Soudan, place l'Angleterre dans une situation tout à fait privilégiée quant à cette possession.

En deuxième lieu, le concours au Soudan des Egyptiens, frères de religion et de race d'une partie de la population indigène, et, dans l'Afrique Orientale, des Hindous, sujets britanniques, est pour l'Angleterre un appoint inappréciable qui nous manque au Congo.

En troisième lieu, la présence au Soudan d'un peuple d'Arabes semi-civilisés, et, dans l'Uganda, d'une race déjà sortie de la barbarie donne sur nous à la Grande-Bretagne une avance énorme.

En quatrième lieu, la longue pratique que l'Angleterre possède de la colonisation donne à son gouvernement et surtout à ses fonctionnaires une expérience que l'on ne peut attendre de nous.

Enfin, la puissance de l'empire britannique, en lui permettant d'éloigner de ses possessions les convoitises étrangères, le dispensa d'en entreprendre la conquête et la soumission effective, l'occupation et l'organisation complètes, avec leur coût en hommes et en argent, avec les haines et les rancunes qu'elles soulèvent.

Quant à nous, nous étions sans puissance militaire, sans expérience coloniale; loin de jouir de l'aide pécuniaire de l'étranger, nos pionniers ne pouvaient même guère compter sur celle de la Belgique! Nous avons rencontré, sous le climat le plus meurtrier et dans la partie la plus inaccessible du continent, les peuplades les plus féroces de l'Afrique. Malgré toutes ces difficultés, nous sommes arrivés, en un temps relativement court, à faire régner dans tout ce vaste territoire l'ordre, la sécurité et une certaine activité commerciale, état de choses que l'Angleterre n'a pas encore pu obtenir dans la plus grande partie de l'Afrique Orientale et du Soudan.

En dépit de tous nos désavantages, de toutes les inégalités de notre situation, notre œuvre tient un rang honorable à côté de celle du peuple réputé « le meilleur colonisateur du monde ». Eh bien, je dis que c'est un résultat dont nous pouvons être fiers !

* * *

Bien que le régime nouveau instauré au Congo donne les plus heureuses espérances, comme toute œuvre humaine il est perfectible, et je vais me permettre d'énumérer ou de rappeler ici les innovations et les réformes qui, dans mon humble opinion, seraient de nature à favoriser l'heureux développement de notre colonie :

1° Formation et recrutement en Belgique d'un corps de fonctionnaires coloniaux de carrière, rétribués d'après le système exposé plus haut, et auxquels seuls nous confierions l'administration de notre possession. Cette réforme devrait nécessairement précéder bon nombre de celles préconisées ci-après, et qui la supposent accomplie ;

2° Formation et recrutement au Congo d'un corps d'employés et d'agents subalternes noirs, appelés à seconder nos fonctionnaires;

3° Simplification de la hiérarchie administrative dont la complication actuelle, tout en ne

(1) Voir *L'Expansion Belge*, mai, juin et juillet 1911.

Digitized by Google

servant à rien, augmente la paperasserie, ralentit la prise des décisions et leur exécution, augmente inutilement la besogne des fonctionnaires au grand dam de leur santé;

4° Attribution de certains pouvoirs judiciaires aux fonctionnaires de l'ordre administratif.

Les abus qui, dit-on, accompagnaient la perception de l'impôt en travail ne sont plus à craindre; or, la crainte de ces abus était la cause de l'incompatibilité des fonctions administratives et judiciaires.

D'autre part, la conception nègre de l'autorité comprend nécessairement deux choses : le droit de lever l'impôt et le droit de juger : de sorte que l'absence de pouvoirs judiciaires dans le chef du fonctionnaire qui le gouverne dispose le noir à considérer celui-ci comme un homme sans importance.

Enfin, l'attribution de pouvoirs judiciaires aux fonctionnaires de l'ordre administratif aurait pour effet d'activer la distribution de la justice; et l'on ne doit pas perdre de vue que, pour un cerveau primitif, la sanction d'une infraction doit être immédiate, sous peine de paraître une cruauté inexplicable;

5° Suppression d'un grand nombre de postes situés en dehors des voies de grande communication.

Cette idée pourra étonner comme semblant contraire au progrès; je ne pense pas qu'elle le soit : les trois colonies anglaises que j'ai vues sont occupées d'une façon beaucoup moins serrée que la nôtre.

Une occupation du territoire aussi complète que chez nous n'était nécessaire que pour maintenir les indigènes sous le joug de la corvée, elle devient inutile maintenant. Un noir quelque peu pressuré se dérobe ou se révolte; un noir laissé relativement tranquille se gouverne facilement.

Evidemment, il faudrait laisser subsister un nombre suffisant de postes pour assurer sur tout le territoire la sécurité et la perception de l'impôt en argent; mais, au pis aller, quelques taxes non perçues coûteraient beaucoup moins cher à l'Etat que l'entretien de tous ces postes superflus ! Et, puisque le gouvernemenl a pris la sage décision de nommer dorénavant toujours au moins deux agents dans chaque poste, la mesure dont je parle permettrait d'effectuer cette réforme sans nouvelle charge pour le trésor;

6° Renforcement de l'autorité des chefs indigènes et développement des institutions politiques indigènes partout où l'on en trouverait la moindre trace, fût-ce au prix d'un accroc au principe de l'unité de législation;

7° Une loi appropriée au pays, réglant en détail le contrat de louage de services et instituant une procédure rapide qui permette, dans la mesure du possible, de trancher sans retard tout différend surgissant à l'occasion d'un tel contrat;

8° Adoption au Congo des mesures prophylactiques prises dans l'Uganda contre la maladie du sommeil. Les résultats obtenus se passent de justification et de commentaires.

Quelques points d'importance secondaire ont aussi attiré mon attention, notamment :

a) La loi et les règlements concernant la chasse, en dépit de l'arrêté royal du 26 juillet 1910, sont loin de répondre aux besoins présents;

b) La loi et les règlements concernant le commerce de l'ivoire sont dans le même cas;

c) La législation actuelle consacrant la liberté complète de la récolte du caoutchouc est funeste et aura pour résultat immédiat la destruction des richesses de la forêt;

d) La domestication de certains animaux devrait être tentée, par exemple celle de la girafe et du buffle. Ces animaux domestiqués constitueraient une richesse incomparable pour le Congo privé de tout bétail de somme ou de trait résistant à la tsé-tsé;

e) Si le ravitaillement de MM. les fonctionnaires est (ou plutôt était, puisqu'il a été remplacé par une indemnité) digne de tous éloges, il n'en est pas de même de leur équipement, et spécialement de leurs vêtements. Ceux-ci sont faits d'étoffes de qualité inférieure et de coupe peu pratique.

Quelques philanthropes fondant, loin de tout but de lucre et avec le concours de fonctionnaires désireux de bien s'équiper, une société coopérative en vue de vendre des articles de premier choix à très petits bénéfices, rendraient de réels services à la colonie. En Angleterre, il y a dans ce genre les *Army and Navy Stores*. Il est vrai que cette Société a un but lucratif;

f) Le gouvernement agirait sagement en autorisant, chaque fois que faire se peut, un fonctionnaire qui se rend en congé ou rejoint son poste à sa rentrée d'Europe, à quitter ce poste ou à le regagner par une des voies traversant les colonies voisines. Pour cela il faudrait évidemment qu'il s'agît d'un fonctionnaire intelligent et sérieux.

Digitized by Google

Qu'on ne m'objecte pas les engagements pris par le gouvernement vis-à-vis d'une compagnie de navigation; il est des cas où, dût-on payer deux fois le voyage, cet argent ne serait pas perdu. Rien ne rétrécit les idées comme la perpétuelle vision d'un unique système; rien ne les élargit comme la comparaison;

g) Une excellente innovation aussi serait de pourvoir chaque fonctionnaire d'un domicile privé indépendant de son bureau. C'est le système anglais. L'agent y gagnerait beaucoup en dignité et en confort.

Pour diminuer la dépense qu'entraînerait cette innovation, tous les bureaux pourraient être réunis dans un même bâtiment.

***

Au point de vue de la richesse, aucune comparaison ne peut être tentée entre le Congo et les possessions britanniques dont j'ai parlé.

Quel parallèle serait possible entre les déserts de la Nubie ou du Nil Bleu, les marécages de la rivière des Gazelles, en un mot les solitudes désolées du Soudan et la forêt du caoutchouc?

Quelle comparaison pourrait-on entreprendre entre la brousse de l'Uganda ou même les plateaux fertiles de l'Est Africain et nos districts miniers du Katanga et du lac Albert?

Nous avons entre les mains une colonie d'une richesse incomparable, tant au point de vue de la fertilité du terrain que sous le rapport de la productivité du sous-sol.

Le Congo est, après la région du Transvaal, le plus beau joyau de l'Afrique, et le peu qu'il a laissé soupçonner jusqu'à présent de ses trésors permet les plus heureuses espérances.

Le Katanga, avec ses gisements de cuivre, et la région Nord-Est, avec ses mines d'or, sont appelés à devenir à bref délai deux centres importants, où affluera une population industrielle considérable. Les hauts plateaux où se trouvent ces gisements étant salubres et précisément favorables à la culture des céréales d'Europe et à l'élevage du bétail, cette population industrielle sera accompagnée et suivie d'un peuple de colons agriculteurs et pasteurs; et ainsi se formera un jour dans tout l'Est du Congo une merveilleuse région industrielle et une riche colonie de peuplement.

Le Centre et l'Ouest ont une perspective non moins riante. Un jour viendra où cette région basse et chaude sera couverte de plantations de caoutchouc, de cacaoyers, d'épices, de cannes à sucre, peut-être de cotonniers, d'arbres à thé, etc., tandis que se développeront parallèlement les industries tropicales correspondantes.

Nous l'avons, ce pays, il est en notre possession; à nous de pouvoir le conserver, à nous de savoir le faire prospérer.

Rappelons-nous toujours qu'une colonie est un pays où, pas plus qu'ailleurs, la terre ne produit rien sans travail; où, comme partout, il faut l'arroser de sueur pour qu'elle accorde ses bienfaits; où il faut engager des capitaux considérables avant de retirer aucun bénéfice; en un mot, où il faut semer avant de récolter. Gardons-nous surtout de cette conception néfaste : qu'une colonie est une terre pour laquelle on part quand on a abusé de tout, et dont on revient au bout de deux ou trois ans les poches pleines d'or !

Ne nous dissimulons pas non plus qu'un grand danger nous menace : nous sommes entourés de voisins d'une activité si dévorante, d'un esprit si entreprenant, d'une telle vitalité et d'un appétit si insatiable, que, si nous n'opposons pas à la marée montante de leur envahissement le flot plus puissant de notre immigration, nous serons submergés ! Ni les traités, ni les alliances, ni le bon droit, ni nos faibles armes ne pourront nous sauver. Le jour où nous serons économiquement expulsés de chez nous, nous le serons bientôt politiquement !

Il est donc de la dernière urgence que le peuple belge se dépouille de ses habitudes casanières, que ses enfants s'habituent à quitter leurs foyers, et qu'ils aillent, par delà les océans, peupler nos belles possessions; c'est le moment d'émigrer en masse, car dans quelques années il sera trop tard.

Pensons-y bien, le grand danger est là; si nous ne nous montrons pas à la hauteur de notre tâche, nous perdrons le Congo, peut-être plus encore.

HYACINTHE PIRMEZ.

Digitized by Google

L'ÉVOLUTION DE LA PRESSE BRUXELLOISE

*Dans notre précédent numéro, pour commémorer l'effort expansionniste des journaux belges qui ont bien voulu exposer à Turin, nous avons commencé la publication d'une étude fort intéressante de M. René Feibelman sur la presse bruxelloise. Nous poursuivons aujourd'hui cette étude — qui sera complétée dans un prochain numéro — par une monographie historique des deux plus anciens organes de Bruxelles, l'*Indépendance Belge *et le* Journal de Bruxelles...

III (1)

Dans le dernier numéro de *L'Expansion Belge*, j'ai tenté d'esquisser une histoire rapide, sommaire et très probablement incomplète, de la presse bruxelloise et de son évolution, depuis le jour où Jean Mommaerts publia pour la première fois le *Courrier véritable des Pays-Bas*. Je n'ai pu parler ici que des journaux principaux, de ceux qui ont eu une action véritable, efficace et parfois décisive, sur le courant des idées et la marche du progrès social; mais je n'ai pu m'occuper, avec tout le détail désirable, des progrès, qu'avec le temps et les perfectionnements incessants de la machinerie le journalisme, ou plutôt sa partie purement matérielle, a pu réaliser. On sait de reste que l'introduction des presses mécaniques, et plus tard, des linotypes, dans l'industrie des journaux, y a opéré une révolution attendue et salutaire, et qu'elle a, notamment, rendu possible la diffusion actuelle, immense, profonde, générale des journaux, en réduisant leur prix de revient et en en permettant, par conséquent, la vente à un prix très bas, et même, parfois, la distribution gratuite. Oui, on sait tout cela, ou du moins, on s'en doute. Aussi bien, ces détails ressortissent à l'histoire de l'évolution de l'imprimerie en Belgique, histoire qui a été écrite par un ecclésiastique savant et documenté, le père Perquy. Je passe donc, et je vous renvoie à son ouvrage qui est complet, renseigné et précis, et auquel je dois moi-même de très nombreux enseignements (2). Ceci dit, revenons à la presse bruxelloise.

* * *

Les deux journaux bruxellois qui, par leur ancienneté, d'abord, et par leur autorité, ensuite, ont acquis une situation particulière, un peu en dehors de la concurrence commerciale ordinaire que se font les journaux plus récents, appartiennent l'un à l'opinion libérale, l'autre à l'opinion conservatrice. Le premier, c'est l'*Indépendance Belge*, succédané de cet *Indépendant* dont je vous ai parlé brièvement l'autre jour; le second, c'est le *Journal de Bruxelles*, dont les origines, assez curieuses et même un peu... mouvementées, ont été, elles aussi, notées ici. Chose curieuse, ces deux journaux, fondés dans le même temps, changèrent de nom vers la même époque. Leur naissance a donc eu quelque chose de parallèle, que leur existence a longtemps gardé, puisque, très différents à tous égards, et adversaires depuis toujours, et par définition, ils ont suivi à peu près la même route, avec un idéal différent et des méthodes diverses, restant l'un et l'autre, pendant longtemps, l'organe principal, attitré de chacun des deux grands partis belges. C'est pour cette raison que nous ne parlerons aujourd'hui que de ces deux journaux-là.

L' « Indépendance Belge »

L'histoire de l'*Indépendance Belge* est curieuse, pittoresque, variée. Elle intéresse à la fois la vie belge et la vie européenne, ce journal étant le seul organe international de Belgique; et dans le domaine de la politique mondiale, comme dans celui plus spécial de la vie journalistique, on lui est redevable, comme on le verra, de quelques initiatives hardies et ingénieuses, qui ont fait école et dont la postérité, pas toujours équitable, néglige parfois de lui reconnaître la paternité et l'honneur.

Le premier numéro de l'*Indépendant*, paru en février 1831, portait la note suivante, indiquant nettement la « ligne » politique du nouveau journal :

La société religieuse catholique nous apparaît envahissante par essence; nous la croyons dangereuse pour la société civile et continuellement hostile envers elle. C'est notre conviction intime et profonde; et comme cette société est puissante en Belgique, nous croyons de notre devoir de surveiller sa marche et de combattre ses envahissements.

(1) Voir *L'Expansion Belge*, août 1911.

(2) Cet ouvrage a paru chez MM. Schepens, à Bruxelles.

Digitized by Google

N. 1.

SAMEDI

PRIX DE L'ABONNEMENT PAR TRIMESTRE
Pour Bruxelles . . fr. 15
Pour la province . . » 17
Pour l'étranger . . » 20

INSERTIONS
25 centimes par ligne

L'INDÉPENDANCE
BELGE.

1er JUILLET 1843.

On reçoit les abonnements :
A Bruxelles, au bureau du journal, Montagne du Parc, n° 7.
Et chez tous les libraires et aux offices des postes du royaume.

CONSERVATION PAR LE PROGRÈS.

Édition du matin.

Bruxelles, le 1er juillet.

A NOS LECTEURS.

Nous l'avons déjà dit en annonçant la publication de *l'Indépendance belge* : nous venons continuer, sous un nouveau titre, notre œuvre de douze années.

Nos lecteurs attendent sans doute avec quelque curiosité, les explications que nous avons à leur donner sur notre transformation, et quelques-uns d'entr'eux, peut-être, supposant fort lourds les liens dont nous venons de nous dégager, se demandent avec inquiétude quel usage nous allons faire de notre liberté.

Qu'ils se rassurent! notre liberté ne nous embarrasse point; ce n'est pas pour nous chose nouvelle. Les liens dont on nous croyait chargés étaient fort légers, grâce à nos inclinations pour la cause du pouvoir, et d'ailleurs, l'indépendance de l'homme est dans son caractère, elle n'est pas dans sa position. Notre conduite dans ces derniers temps en est la preuve. Du moment, en effet, où il nous a été impossible de maintenir sur tous les points, l'accord qui existait toujours entre nos écrits et nos convictions, nous avons gardé le silence, en attendant le jour où il nous serait permis de parler avec d'autres conditions d'existence.

La phase dans laquelle nous entrons n'a donc rien de nouveau que l'apparence. Les lecteurs qui s'étaient accoutumés à chercher dans nos paroles la pensée du gouvernement, ne verront rien de changé dans notre manière d'apprécier les hommes et les choses. Nous voulons les convaincre par là que nous n'avons jamais défendu que nos opinions personnelles, et que si nous avons soutenu le pouvoir en même temps, c'est que le pouvoir suivait une ligne où nos convictions nous permettaient de l'accompagner. Ainsi, notre avenir servira encore à honorer notre passé; il expliquera mieux que tout ce que nous pourrions dire, l'influence que *l'Indépendant* avait fini par acquérir sur l'opinion (1), malgré les préventions dont la malveillance est si ingénieuse à entourer les publications notoirement chargées de défendre le gouvernement.

Mais déjà sans doute on se demande comment il nous serait possible de rester fidèles aux idées gouvernementales, après nous être ouvertement séparés du pouvoir. Et peut-être ceux qui se font cette question, ne nous supposent-ils ni le calme, ni la force nécessaires pour résister à l'envie de nous jeter à corps perdu dans l'opposition. Nous tenons à détromper tout le monde à cet égard; nous y réussirons sans peine, en peu de temps.

Cependant une chose est certaine, c'est que l'opposition à un ministère, peut être, dans un cas donné, un devoir impérieux pour les hommes les plus dévoués à un gouvernement. Renverser un mauvais ministère, c'est faire un acte gouvernemental par excellence, et il n'y aurait rien d'incompatible entre l'opposition à un cabinet qui dirigerait mal les affaires publiques, et le dévouement le plus pur à la cause du pouvoir. Ces vérités sont incontestables. Il nous suffirait par conséquent de nier que le ministère mérite la confiance du pays, pour être autorisés à lui faire de l'opposition, sans abjurer en rien notre passé, sans pouvoir être accusés surtout de déserter les doctrines gouvernementales.

Hâtons-nous de le déclarer, ce n'est pas là ce que nous nous proposons. Une telle conduite donnerait lieu de nous croire animés de quelques ressentiments; or notre cœur en est d'autant plus affranchi, que tout ce qui vient de se passer a notre approbation sous bien des rapports. Disons toute notre pensée.

L'*Indépendant* avait été mal constitué, non par le fait, mais par la manière dont le public avait compris son existence. La direction n'en avait pas été confiée au hasard. On n'avait pas dit à son directeur qu'il devait faire un journal pour suivre une ligne déterminée, ni qu'il aurait à exécuter les ordres qui lui seraient transmis. Non; on connaissait d'avance ses opinions; il les avaient manifestées librement par d'assez nombreux écrits: on n'eut qu'à se mettre d'accord avec lui sur quelques points essentiels, où il était certain que ses opinions se rencontreraient toujours avec celles du gouvernement, et pour tout le reste, il se réserva une entière liberté. Ceci explique comment, en vingt occasions, l'*Indépendant* a pu faire de l'opposition à certains actes du gouvernement.

Cependant, un peu par la faute de tout le monde, mais non par la nôtre, car nous avons toujours protesté contre cette supposition, *l'Indépendant* fut considéré comme un journal semi-officiel; de là des difficultés, des embarras, des susceptibilités, au-dessus desquels nous sûmes toujours nous placer, mais qui s'étant accrus dans ces derniers temps, devaient aboutir au résultat que l'on a vu: la suppression de *l'Indépendant*, et le complet affranchissement de ses rédacteurs. Tout le monde gagne à ce dénouement et nous plus que personne. C'est ce qui explique comment nous n'éprouvons aucun besoin de blâmer ou d'attaquer qui que ce soit.

Toutefois nous dirons deux mots de la dissidence qui nous a fait nous séparer du pouvoir. Nous pouvons être très-brefs là-dessus, parce que nos lecteurs ont eu bien des occasions de deviner, depuis deux ans, d'où procédait cette dissidence.

En 1841, le ministère s'étant retiré après la fameuse adresse du Sénat, il nous sembla que ses successeurs s'engageaient dans une voie nouvelle, qui leur assurant toutes les sympathies d'un parti, devait leur aliéner tout le parti contraire. De là devait naître l'irritation dont le pays offre le triste spectacle et qui n'est pas, malheureusement, près de finir. Or, cette irritation nous l'avions prévue, et nous refusâmes de nous associer à un système qui devait la perpétuer. Des ce moment, nous dûmes nous borner à aider le pouvoir à faire les affaires du pays, car il faut toujours que les affaires se fassent, mais notre concours manqua à son système politique. Le jour où on voulut l'exiger, l'*Indépendant* dut cesser d'exister.

Nous croyons donc le pouvoir engagé politiquement, dans une mauvaise voie; mais en même temps, nous poussons fort loin la défiance de nous-mêmes, et notre modération est très-grande. Par le premier motif, nous comprenons sans peine que ceux qui sont au gouvernail voient les choses autrement que nous, et qu'ils tirent des faits qui se produisent, des conséquences opposées. Par le second, nous nous bornons à exposer la cause de notre dissidence, car il n'y en a qu'une seule. Du reste, nous voulons si peu créer de nouveaux embarras au ministère, qu'il peut être assuré de notre appui pour tout ce qui concerne les affaires proprement dites. Quant à son système politique, nous laisserons les faits se produire et se développer, sans provocation de notre part, nous bornant à les enregistrer, pour en tirer les conséquences, s'il y a lieu. Nous ferons cela sans parti pris, comme sans prévention. Quoique déjà nous prévoyions le résultat que la situation doit amener, nous ne voulons pas même dire quel il doit être dans notre pensée, ni indiquer le remède au mal présent, parce que nous ne voulons pas proférer un seul mot ou l'on put voir le moindre indice de passion.

Nous disions tout à l'heure que pour les affaires proprement dites, le ministère pouvait être assuré de notre appui. Nous croyons pouvoir ajouter, sans vanité, qu'il en aura besoin. Ici nous faisons allusion aux affaires financières et commerciales dont les Chambres devront s'occuper presque exclusivement dans leur prochaine session.

La Belgique possède d'immenses ressources, une population nombreuse, un sol fertile, une industrie intelligente, un commerce actif; elle réunit dans son sein tous les éléments d'une grande richesse publique. Des dépenses en rapport avec ses ressources ont été ordonnées; mais le trésor n'a pas toujours été mis à même d'y pourvoir au moyen des revenus ordinaires de l'État; de là sont venus les déficits qui pèsent sur les finances et qui s'opposent à l'essor du crédit public. En nous réservant d'en examiner avec soin les détails, nous appuierons toutes les propositions qui auront pour but de rétablir l'équilibre entre les budgets, de porter les recettes au niveau des besoins, en procédant au règlement de ces derniers avec une sage économie.

De grands travaux d'utilité publique ont été décrétés dans ces dernières années; nous avons applaudi à leur exécution; d'autres sont projetés, notre concours leur est assuré, car nous savons quelle est l'influence d'un bon système de voies de communications sur les intérêts matériels d'un pays. Il faudra seulement se souvenir que ces travaux ne doivent pas trop charger le présent en dégrévant l'avenir outre mesure.

L'œuvre nationale des chemins de fer, l'honneur et la gloire de la révolution belge, touche au terme de son achèvement. Nous continuerons de porter l'attention la plus soutenue sur son exploitation. Il reste encore beaucoup à faire pour y introduire toutes les économies dont elle est susceptible, et pour en développer tous les avantages. Notre attention sera constamment fixée sur cet objet capital.

Nous avons eu récemment occasion de rappeler quels étaient nos principes à l'égard de la protection due à l'industrie nationale; nous resterons fidèles à ces principes. Nous contribuerons de tous nos efforts à assurer à l'agriculture, à l'industrie, au commerce, une protection sage et modérée, qui facilite et n'entrave point nos rapports avec nos voisins, par laquelle les diverses branches de la production puissent s'aider mutuellement au lieu de se nuire, comme cela arrive trop souvent.

L'agriculture est la principale source de la richesse publique; nous ne l'oublierons point; mais nous n'oublierons pas non plus que le bon marché des denrées alimentaires et des matières premières est le gage le plus sûr de la prospérité industrielle.

L'industrie manufacturière doit être protégée contre l'introduction des produits étrangers; mais la concurrence lui sera facile, si une révision intelligente du tarif des douanes et quelques encouragements à l'intérieur, lui fournissent les moyens de produire les mêmes choses, aussi bien et à un aussi bas prix que ses rivaux.

Le commerce a également besoin de protection; mais moins peut-être encore que de liberté, la Belgique pouvant aspirer par sa position admirable et l'extrême facilité de ses voies de communication, à devenir un des grands entrepôts de l'Europe.

Toutes ces questions exciteront notre constante sollicitude; nous les traiterons, comme par le passé, avec un soin extrême.

On voit combien tout cela est conforme avec nos antecédents, et combien nous sera facile à tenir, l'engagement que nous avons pris, de rester les organes d'une opinion modérée, conservatrice, gouvernementale.

Notre ligne est toute tracée, nous la suivrons avec constance et avec succès, nous l'espérons, car nous ne sommes passionnés que pour une chose, le bonheur de la Belgique.

(1) Nous publierons prochainement le relevé du mouvement des abonnés à tous les journaux, depuis l'année 1830. On y verra que l'*Indépendant*, parti de 600 abonnés en 1832, à fait des progrès incroyables et soutenus dans l'opinion, si bien que son tirage s'élevait hier à 1,450 souscrits. Depuis deux ans le nombre de ses abonnés s'était accru de plus de 200.

Revue politique.

Les fonds continuent de subir une forte dépression à la Bourse de Paris, par suite des affaires d'Espagne, car rien ne se passe

---

UN HOMME SÉRIEUX.

I.

Vers la fin de l'année 1834, peu de temps avant l'ouverture des Chambres, un jeune homme de bonne mine et d'une tournure délibérée entra, dès le point du jour, dans la rue Jean-Jacques Rousseau, et se dirigea rapidement vers l'hôtel des postes. Il était enveloppé d'un grand manteau, précaution ordinaire prise par la prudence et destinée à dérober par la pèlerine, lorsque de la saison, une belle barbe brune, qui lui couvrait tout le bas du visage, selon la mode adoptée dès lors par quelques bons gîs du monde élégant, et la manière dont il portait son chapeau enfoncé sur ses yeux, achevaient de composer une physionomie mystérieuse qui, tout il est vrai que les externes se trouvent pour lui consacrer également à un conspirateur ou à un cynique, à un déistateur persécuté ou à un amoureux en bonne fortune.

Après avoir parcouru du regard la vaste cour où il venait de pénétrer, et dont l'obscurité ne était dissipée que en partie par les becs de gaz auxquels les bâtardes lueurs de l'aube commençaient à jeter leur concours, ce personnage matinal s'approcha d'un groupe de commissionnaires qui devaient leur attitude de sentir le bureau des voyageurs.

— La malle-poste de Lille est elle arrivée? leur demanda-t-il avec un accent qui perçait une secrète impatience.

— Non, monsieur, dirent plusieurs voix en même temps.

Rassuré par cette réponse, l'interrogateur rebroussa chemin jusqu'à la grande porte de l'hôtel. De cette place, d'où les voitures qui à pareille heure arrivent presque sans interruption ne peuvent échapper à sa surveillance, le poste choisi, restait à conjurer l'ennui d'une station dont la durée était incertaine, et qu'une sombre matinée d'hiver rendait peu attrayante. L'incongru remède, autant qu'il dépendait de lui, à ce double inconvénient en allumant un cigare et en s'enveloppant voluptueusement de son manteau, puis il s'adossa contre un des battants de la porte et demeura immobile, sans donner d'autre signe d'existence que les bouffées de fumées qui s'échappaient à intervalles égaux du coin de sa moustache. Plusieurs voitures chargées du service des dépêches défilèrent successivement devant lui, lorsque un de ces tourbillons à quatre roues se vint dans la cour, au bruit du cornet du conducteur, et se proclamant pour sauver au passage le nom de ville peint sur les panneaux, où à chaque coupe déjà il reprenait son sérieux attitude.

Une demi-heure déjà s'était passée ainsi, sans que le patient observateur parût décourage. En ce moment, pour la dixième fois, son attention fut attirée vers la rue par un bruit de voiture. Au lieu d'une malle-poste qu'il s'attendait à voir paraître, il aperçut presque aussitôt deux fiacres roulant à vitesse inaccoutumée. Ces deux véhicules, vers lesquels, à qui l'entrée de l'hôtel était pour le moment interdite, s'arrêtèrent devant la porte simultanément, comme si un cocher unique les eut conduits, mais sur seule portière s'ouvrit. Sans attendre que le marchepied fût placé, un nouveau personnage s'élança sur le trottoir d'un air affairé, qui annonçait évidemment la France d'être en retard, il se précipita aussitôt vers la cour, et s'adressant au premier individu qui se trouvait sur son passage

— Monsieur, dit-il vivement, pourriez-vous me dire si la malle-poste de Lille est arrivée?

Avant de répondre, l'homme au manteau, car c'était lui qu'a son tour se trouvait interrogé, plongea un regard perçant dans l'étroit espace qui existait entre le chapeau du nouveau venu et les replis d'un manteau cacher avec un tel soin l'autre moitié inférieure de la figure. Il n'aperçut que deux petits yeux brunis, surmontés de larges sourcils de semblable couleur, mais cet échantillon suffit pour lui causer une impression de mauvaise humeur qui se traduisit d'une manière assez bizarre dans sa réponse.

— I do not understand, bara ouinad-il en affectant assez maladroitement l'accent britannique. Remontant alors le pan de son manteau jusqu'à ses yeux, de manière à déconcerter la curiosité la plus perspicace, il tourna le dos au questionneur.

— Au diable l'Anglais! murmura ce dernier. Eh! l'ami, reprit-il en s'approchant d'un des gagons de peine dont nous avons parlé plus haut, la malle-poste de Lille est elle arrivée?

— Je ne saurais trop vous dire, répondit le commissionnaire, mais adressez-vous à ce monsieur en manteau qui fume près de la porte, il doit savoir si Lille est arrivée, car voilà plus d'une heure qu'il l'attend.

— Il ne comprend pas le français.

— L'insolite, reprit le portieur de malles d'un ton précieux, mais ça me paraît un peu fort : voilà le porte-ami bien que moi.

— Hum! qu'est ce que cela veut dire? grommela le nouveau venu en enfonçant sa figure dans les profondeurs de son cache nez, il paraît que nous sommes deux à attendre la race des Chevaux. Quel peut être ce grand mystère? Se cet imperturbable Morel n'était pas à Douai, je courrais le reconnaître.

Curieux et intrigué, il revint à pas de loup vers l'Anglais quiroque; mais, au moment où il allait de nouveau lui adresser la parole l'impetueux irruption d'une malle poste le força de battre précipitamment en retraite, la voiture, enlevée au galop par quatre chevaux vigoureux, passa comme un ouragan entre les deux hommes, qui lutèrent en même temps le nom de Lille, peint en lettres d'or sur chaque portière. En cet instant décisif, leur conduite offrit un contraste qui eut été aussi difficile d'interpréter en faveur du premier arrivé, il fallait qu'il eût de fortes raisons pour garder l'incognito, car il s'enfonça dans le coin le plus obscur de la cour, d'où il pouvait tout voir sans s'exposer à être aperçu lui-même. L'autre, au contraire, se comporta en homme qui ne craint pas le grand jour et peut marcher tête levée. Par une précaution qui dénotait cette sorte de coquetterie masculine dont, en certains cas, les individus les moins frivoles ne sont pas complètement dépourvus, il dit au volumineux cravate et découvrit un visage qui, au total, n'avait rien à gagner à cette exhibition. Des traits prononcés, un teint bilafard, des cheveux noirs et plats, d'épais sourcils presque joints, des yeux pénétrants et doucereux, composaient un ensemble plus propre à attirer l'attention que la confiance, et offraient je ne sais quelle ressemblance des bersu de Butler ou de Pascal.

Après avoir décrit son circuit accoutumé dans une des cours intérieures, la malle poste revint sur ses pas et s'arrêta devant le bureau des voyageurs. Le personnage dont nous venons de dépeindre la physionomie mi partie de pathétisme et de jeunesse avança aussitôt d'un air d'empressement, et, empressant sur les fonctions du conducteur, ouvrit une des portières et déploya le marche-pied. Le premier être qui profita de cette action courtoise fut un magnétique rayonnant dont l'indisposition avait mis à l'épreuve la patience de ses compagnons de voyage. Il rendit aussitôt bonds, d'un seul élan, à dix pieds de distance, et commença une serie de gambades frénétiques, comme pour protester contre la longue réclusion qui venait de subir. Presque au même instant, un jeune homme coiffé d'une casquette de velours rouge, et couvert d'un surtout à pèlerine semblable aux capuchons que portent les chasseurs de l'armée d'Afrique, s'élança de la voiture en bondissant au bruit de chasse et criant à tue-tête

— Ici, Justinien! Veux tu le faire valoir, maréchal? Ici bête maudite!

Tandis que le jeune voyageur courait après son chien, que l'aspect de l'intérieur de la voiture semblait avoir changé, en bien, on voit à l'air de surprise de la portière une longue figure sereine qui, en dépit d'un vulgaire bonnet de soie noire enfoncé jusqu'aux oreilles, ne manquait pas de dignité. Ce chef respectable appartenait à un personnage âgé de cinquante ans environ, grand, maigre et fort vert. La sérénité compassée de son mouvement, et l'ampleur un peu théâtrale du geste par lequel il répondit aux démonstrations de l'indiscrète jeunesse, annonçaient non moins que l'impassible gravité de son visage un homme instruit de son mérite et disposé à faire partager aux autres la haute opinion qu'il avait de lui-même.

— Bonjour, Abraïer, bonjour, mon cher, dit-il en s'aidant pour mettre pied à terre de l'épaule officieuse qui s'offrait sous sa main; je disais tout à l'heure à Henriette et à cet exécrable de Prosper que malgré l'heure matinale et le froid, je m'attendais à vous voir assister à notre débarquement.

— Fait il exécrable heures du matin, répondit avec une sorte de transport l'être ci-devant doué en sa maintenant le nom, mais dans nous en dit, depuis au dessus de trois, vous devez être bien sûr de ne trouver ici. Pour rien au monde, je n'aurais cédé à un autre le plaisir d'être le premier à saluer votre heureuse arrivée à Paris, et vous féliciter au sujet du glorieux événement qui vous y amène. Bien cher maître, car je m'honorerai toujours de vous donner ce titre, mon digne monsieur Chevaux, le département du Nord va donc enfin être représenté dans ses rangs par un homme digne de lui!

— Doucement, vous me flattez, dit M. Chevaux, dont le visage austère s'éclaira d'un sourire d'encouragement.

— Je ne sais que l'écho de l'opinion publique. Oui, la nouvelle de votre élection a causé une joie générale, mais pour dire cependant que personne ne doutait que vous n'en fussiez triomphé.

— Je le sais, mon cher Dornier, je le sais.

Tout en continuant ses protestations de ravissement et en dévisageant d'un air d'effusion la main que le nouveau député lui abandonnait avec condescendance, M. Dornier dirigeait sur l'intérieur de la malle poste un feu croisé de sourires, de regards et de saluts ayant pour but unique une jeune femme qui se disposait à descendre de la voiture. Cette personne gracieuse s'abstint en retour qu'une légère inclination de tête, et la pressure qui en était l'objet, témoigna d'une sensibilité non équivoque non peu de sympathie en s'efforçant hypocritement à tirer sans se couper la main qui s'apportait à la saluer.

Malgré ce peu d'accueil, M. Dornier continua ses saluts et ses sourires en homme trop aguerri à un froid accueil pour se laisser en direment découragé.

— Il est inutile de demander à mademoiselle Henriette des nouvelles de sa santé, dit il d'une voix immonotone, la fraîcheur de son teint et l'éclat de ses yeux en disent plus clairement que tout le reste à merveille.

La fille du député du Nord était une jeune personne de dix-huit ans, douée d'une de ces beautés fières et agressives, qui pour produire impression n'ont pas besoin de mûrir. Cette dépêche pressée ainsi, à son tout sont si étranges à comprendre qu'il ne semble appartenir à l'adolescence, et montrant l'assimilation du parlementaire de son sourire. En cette circonstance, cet deux expressions se fondirent en un regard gracieusement dédaigneux, qui, après avoir frappé le bonnet de complaisance, se détourna aussitôt, comme si l'aurait eu quelque chose quand que dégoûté il est posé sur de la boue.

Quoiqu'il fût habitué depuis longtemps à comprimer toute émotion, M. Dornier fronça ses larges sourcils, et le froncement marqué du sourcil fit ressortir la violence du ressentiment que lui cause cet humiliant accueil; mais il redressa bientôt maître de lui presque aussitôt, et cet le petite scène échappa au député de l'arrondissement. Il saluer, qui d'ordinaire était long, occupe de lui-ci une pour aussitôt aux actions d'autrui une attention bien et sans ayant.

— Maintenant, arrivons au pour, consentez, dit ce dernier après avoir, vidé

La première page du premier numéro de l'*Indépendance Belge* (1843).

On voit que si le format et l'aspect du journal ont changé, le caractère général s'en est peu altéré.

Du numéro de l'*Indépendant* (paru en *fac-simile* dans *L'Expansion Belge* d'août) au numero ci-dessus, il y a déja amélioration, agrandissement, progrès.

Digitized by Google

Malgré cette déclaration, nette et ferme, le nouveau journal, sous la direction de M. Faure, fut libéral avec une grande modération ; il désirait évidemment rester au-dessus ou en dehors des partis. Mais vint 1839 et le traité qui régla définitivement la situation diplomatique et internationale du nouveau royaume belge. Débarrassée des soucis de la politique extérieure, la Belgique se tourna avec passion du côté de la politique locale. En 1842, le cabinet conservateur Nothomb arriva aux affaires, et ce fait eut ceci d'excellent, qu'il fit nettement et pour la première fois le départ entre catholiques et libéraux belges. Il fallut choisir. Il fallut que les hésitants des deux clans passassent définitivement à gauche ou à droite. M. Faure et ses collaborateurs n'hésitèrent pas. Ils rompirent définitivement avec le gouvernement catholique, qui, sous un prétexte, l'interdit peu après. M. Faure ne se découragea pas. Il fit appel aux libéraux bruxellois et fonda aussitôt, et avec un capital assez restreint, un nouveau journal. L'*Indépendant* cessa de paraître le 30 juin 1843. Le 1er juillet parut l'*Indépendance Belge*. Nous reproduisons ici un *fac-simile* de la première page de son premier numéro.

Charles Tardieu,
qui fut rédacteur, co-directeur et rédacteur en chef de l'*Indépendance Belge*, à laquelle il consacra 40 années de sa vie et le meilleur de son activité et de son délicieux talent d'essayiste, de chroniqueur et de critique.

Dans les commencements les affaires n'allèrent pas toutes seules. Le journal vivotait. Sa campagne contre le cabinet Nothomb avait exigé de nouveaux sacrifices et lorsque le ministère catholique tomba, Faure se demandait comment il continuerait l'œuvre qu'il avait si habilement lancée... Il se trouva que le sauveur de la situation se rencontra précisément dans le bureau même de la rédaction du journal, sous les traits d'un des collaborateurs de M. Faure, d'un jeune Bordelais, M. Edouard Perrot Ce M. Perrot a dû être une manière de phénomène. Il succéda à M. Faure en 1844, et le simple rédacteur d'hier prit en mains, du jour au lendemain, la rédaction et l'administration du journal. Il remplit toutes les rubriques, fit toutes les besognes, se dépensa de toutes les manières, et remplaça d'une plume alerte et avec un zèle infatigable tous les collaborateurs de M. Faure, que des nécessités budgétaires l'avaient forcé de congédier. . Et grâce à ce travailleur étonnant, le journal marcha, vécut, gagna même en autorité et en renommée.

Mais, à ce jeu infernal, Perrot devait s'user... Libéré des soucis essentiels, et ayant assuré l'existence même de l'*Indépendance*, il commença de chercher un collaborateur sur qui il pût se reposer un peu. Et c'est ainsi que, par hasard, on lui présenta, en 1846, Léon Berardi, qui était de passage à Bruxelles. Léon Berardi, qui était alors tout jeune, plein d'enthousiasme et d'activité — il était Marseillais ! — plut à Perrot, qui s'y connaissait en hommes : un incident décida de son entrée à l'*Indépendance*. Perrot avait reçu une invitation à une cérémonie ayant lieu en province, et, retenu à Bruxelles par ses innombrables occupations de rédacteur en chef - rédacteur - administrateur, il dit, brusquement, à Berardi, qui se trouvait dans son bureau au moment de l'arrivée de l'invitation :

— Si vous y alliez à ma place ?

— Pourquoi pas ?

Berardi s'en fut, et écrivit sur la cérémonie un « papier » excellent. Perrot lui proposa d'en écrire d'autres; Berardi accepta encore et c'est ainsi que ce Parisien de Marseille, qui était venu à Bruxelles en touriste, pour y passer quinze jours, y resta cinquante ans. Il s'y fit un nom, rapidement, (ce qui était, en 1850, chose plus aisée qu'aujourd'hui où la presse est encombrée de talents alors qu'autrefois elle n'était même pas encombrée de non - valeurs), se révéla journaliste excellent et — ce qui est fort utile dans un journal — polygraphe éblouissant.

Il fit de tout. Il s'occupa tour à tour de politique extérieure — son « dada » —, de politique belge ; il « fit » le parlement, signa d'excellents feuilletons dramatiques, émit des

Digitized by Google

jugements clairvoyants sur la production littéraire de son temps et ne dédaigna même pas les articles fantaisistes... Il toucha à tout, avec bonheur souvent, avec tact toujours. Et alors, ayant pris dans la maison une juste et grande autorité, il remarqua, et fit remarquer à Perrot, que le succès définitif du journal ne serait acquis que le jour où l'*Indépendance Belge* sortirait résolument des chemins battus et rebattus de la presse bruxelloise. Oh ! il avait un programme, et audacieux, je vous assure : le journal, selon lui, devait accentuer encore ses tendances libérales, développer son service d'informations internationales et nommer des correspondants dans toutes les capitales européennes. C'était là un beau programme. Perrot, qui n'était point ennemi du progrès, s'y rallia, et aussitôt Berardi s'en fut à Paris pour y organiser la correspondance parisienne du journal.

Ce service — une nouveauté un peu bien aventureuse pour l'époque — eut tout de suite un succès décisif, et à un moment donné son importance fut telle, qu'il comprenait une vingtaine de collaborateurs réguliers : politiques, artistiques, littéraires, économiques, dramatiques, agricoles, religieux. Tout d'abord, Berardi s'adressa à Neftzer — un des collaborateurs d'Emile de Girardin à la *Presse* et un des fondateurs du *Temps*, — et à Paul Foucher, et la collaboration parisienne de ces deux journalistes émérites dura un quart de siècle, embrassant la période si intéressante et si mouvementée du Second Empire, et celle, si tragique, de la guerre de 1870.

Et à côté de ces deux chefs de file, faut-il citer d'autres noms, aujourd'hui illustres ? Je feuillette la collection de l'*Indépendance* et j'y relève les signatures de Jules Simon, de John Lemoinne, de Marc Monnier, d'Emile Deschanel, de Jules Janin, de M. Jules Claretie, de Nestor Roqueplan, de M. Lockroy, de Paul d'Ivoy, d'Edmond Texier, de Pierre Véron, de cette étonnante Mme Vignon — la femme de M. Rouvier, l'ancien président du conseil, mort il y a quelques mois — et qui représenta l'*Indépendance* à Versailles, après la Commune, — et d'autres encore, qui sont morts et oubliés, et qui, à l'heure de leur célébrité ou simplement de leur notoriété, ont apporté au journal bruxellois l'éclat de leur collaboration et les paillettes de leur esprit. Voilà pour Paris. Les autres capitales européennes eurent aussi leur correspondant spécial ; le journal eut « ses hommes » à Londres, à Berlin, à Vienne, à Saint-Pétersbourg, à Varsovie, à Moscou, à La Haye, à Turin, à Lisbonne, à Athènes, à Constantinople, à New-York et jusqu'aux Indes.

Cela paraît tout naturel, aujourd'hui, qu'un journal ait des correspondants particuliers dans les grandes villes étrangères, mais il y a soixante ans, c'était considéré comme une nouveauté extrêmement périlleuse; et le *Times* et l'*Indépendance Belge* furent pendant longtemps les seuls journaux européens pouvant s'offrir ce luxe-là. Le journal bruxellois tenta, toujours à l'instigation de Perrot et de Berardi, une autre innovation : celle de la « Revue politique », bulletin imprimé en tête du journal et résumant, d'une façon lapidaire et précise, la situation politique du jour. Cette « Revue » acquit rapidement une grande autorité et fut souvent commentée, invoquée ou discutée au cours de discussions parlementaires à l'étranger.

L'organisation sur des bases nouvelles, d'un grand journal international, n'avait pu se faire en quelques mois : commencée en 1847, elle n'aboutit, heureusement, que l'année suivante, à l'époque de la révolution française qui eut en Belgique un si profond retentissement. Car la révolution de 1848 éveillait à Bruxelles des craintes légitimes ; quel serait, dans le jeune royaume le contre-coup d'un changement violent du régime français ? On pouvait tout craindre. On craignait le pire. Et ces craintes se changèrent en une angoisse profonde lorsque, le 23 février, la circulation des trains entre Paris et Bruxelles fut suspendue. Plus de nouvelles ! Paris était isolé. On savait qu'une partie décisive se jouait là-bas — décisive pour la France, et peut-être aussi pour la Belgique — mais on était dans une ignorance totale de ce qui se passait réellement. Des bruits couraient, effrayants, rumeurs de panique et de folie comme il s'en propage toujours à ces heures troubles. On savait qu'on s'était battu à Paris, que le sang avait coulé ! Mais quel avait été le résultat de cette lutte ? Mystère. Le gouvernement belge et la légation de France eux-mêmes ne savaient rien... Enfin, le 25 février, le ministère prit une décision : un émissaire partirait sur une locomotive spéciale pour la frontière et tâcherait de savoir. A l'*Indépendance Belge*, on eut vent de la chose. Vite, on dépêcha un rédacteur-traducteur, M. Schiffers, à la gare, où, heureusement, il arriva au moment où l'émissaire gouvernemental partait. Hop ! il sauta sur la locomotive déjà en marche, et partit lui aussi pour la frontière.

En 1848, voilà, n'est-il pas vrai, un beau coup de reportage ? Mais attendez... La nuit suivante, l'émissaire et M. Schiffers rentrèrent

Digitized by Google

à Bruxelles. La foule, toujours ignorante, toujours angoissée, les attendait. Quand on les vit descendre de leur machine, il n'y eut qu'un cri :

— Eh bien ?...

— Nous ne savons rien.

Déception...

Ils savaient, cependant, l'un et l'autre, que l'on avait combattu à Paris, et que la République était proclamée. Mais l'émissaire garda la primeur de ses nouvelles pour son gouvernement et M. Schiffers la garda pour son journal, qui parut le lendemain avec un récit circonstancié des événements. Tout cela peut aujourd'hui paraître banal et un peu enfantin ; c'est que le télégraphe et le téléphone ont changé nos habitudes et nos conceptions journalistiques ; ils ont, de plus, enlevé à la presse de sa fantaisie et de sa grâce, en... assénant les nouvelles avec une rapidité et une sûreté parfaites.

Mais, pour l'époque, l'exploit de M. Schiffers a quelque chose de prodigieux, d'héroïque. Et — autre signe des temps — l'*Indépendance* n'en a pas même fait mention dans ses colonnes. Pas la moindre petite « ville » relative à ce coup d'éclat. On ne connaissait pas encore la réclame et le bluff, en 1848. Nous avons changé tout cela.

Après la proclamation de la République française, Berardi, prévoyant une nouvelle ère de troubles, partit pour Paris pour y représenter son journal. Mais comment renseigner ses lecteurs, sans télégraphe, sans chemins de fer, et, hélas ! sans aéroplanes ? Simplement par pigeon voyageur. Tous les jours, l'*Indépendance* fut renseignée, abondamment, sûrement, rapidement sur ce qui se passait à Paris, et notamment à la Constituante. On ne s'expliquait pas le comment de la chose ; on constatait et c'était tout. Or, chaque nuit, des pigeons venaient de Paris à Bruxelles, porteurs de la précieuse copie. Ils ne manquèrent pas une seule fois. Et ce coup de génie assura définitivement le succès du journal, tant en France qu'en Belgique.

Vint le Coup d'Etat, et le Second Empire.

M. Roland De Marès,
Rédacteur en chef de l'*Indépendance Belge* depuis 1903, un des journalistes politiques les plus autorisés et les plus appréciés de la presse belge.

La presse française, à cette époque-là, était bel et bien « muselée ». Défense lui était faite d'exprimer des opinions déplaisantes pour Napoléon III ou pour ses conseillers, sous peine d'interdiction immédiate. On comprit bien à Bruxelles que, seul, un journal étranger, mais parfaitement renseigné sur les événements de France, pouvait braver la sévérité de la censure impériale. Et c'est ce que fit l'*Indépendance*. Le gouvernement français menaça bien d'empêcher l'entrée des numéros jugés subversifs en France : ce fut peine perdue. Le journal remplissait scrupuleusement son devoir d'informateur, mais il le faisait avec un tact et une prudence tels, que les autorités françaises, désireuses cependant de faire du zèle, ne trouvèrent pas, pendant les premières années de l'Empire, à exercer leur férule.

En 1856, M. Perrot se retira de la direction du journal. Et M. Léon Berardi, ayant fondé une société anonyme qui le racheta, prit la haute direction de l'*Indépendance Belge*. Sous cette main de fer, le libéralisme du ton général de la rédaction s'accentua, et l'acuité des critiques relatives à la situation politique de la France augmenta. Pendant toute la période de l'Empire, ce fut dans les colonnes du journal bruxellois que l'on trouva le résumé le plus fidèle et le plus impartial des intrigues et des combinaisons qui se tramaient mystérieusement aux Tuileries.

Je viens de relire un grand nombre de numéros de la collection de cette époque-là, et je reste stupéfait de la liberté avec laquelle les rédacteurs bruxellois « attrapaient » le régime français. Non pas que les expressions ne fussent pas toujours correctes : on était au temps où l'on pouvait écrire les choses les plus cuisantes dans le style même de M. Prudhomme ; mais quand on compare le ton de l'*Indépendance* à celui des autres journaux, des journaux parisiens de l'époque, on est forcé de reconnaître que le gouvernement français était bien « coulant » à l'endroit du journal belge, et qu'il redoutait extrêmement son inimitié nettement déclarée. Il y eut bien

Digitized by Google

entre le gouvernement et M. Berardi quelques dissentiments et quelques coups de bec. Plusieurs fois, des numéros de l'*Indépendance* furent arrêtés à la frontière, ce qui, chaque fois, amenait à Paris le directeur du journal, qui protestait.

— Ne vous plaignez pas, lui répondait-on au ministère. Nous vous faisons de la réclame en saisissant votre journal.

— Alors, pourquoi le faites-vous?

— Pourquoi? Mais, il y a dans ce numéro un article qui eût mis en rage le sénateur X... Celui-ci serait venu nous trouver et se serait plaint de notre condescendance. Nous aurions eu des ennuis à n'en plus finir. Alors, n'est-ce pas?... Que voulez-vous?... »

Ce cynisme sent bien son époque Et ce fut pour des raisons de cette importance que le journal fut souvent saisi. Après l'attentat d'Orsini, le général Espinasse, ministre de l'intérieur, l'interdit même pour deux mois.

La guerre de 1870 permit encore à la rédaction de l'*Indépendance* de se distinguer, d'autant qu'elle perpétua sur le champ de bataille les traditions du « grand reportage », instituées par elle-même vingt-cinq ans plus tôt. Le parti bonapartiste insinua bien que le journal était payé par M. de Bismarck ; mais de son côté, le ministre d'Allemagne à Bruxelles tenta de faire expulser de Belgique Léon Berardi, sous le prétexte qu'il défendait la France avec trop d'acharnement. En réalité, ces deux accusations s'équilibrent dans leur absurdité et montrent bien l'impartialité extrême de l'*Indépendance Belge* et de son directeur.

Les années passent. Et la rédaction du journal est et demeure très brillante. Faut-il rappeler la collaboration d'Edouard Fétis qui, pendant soixante-treize ans, fut le critique musical de l'*Indépendance*? Celle de Gustave Frédérix, critique dramatique dont les avis comptaient à l'égal de ceux de Sarcey et de Paul de Saint-Victor? Celle de Charles Tardieu, ce maître ès-journalisme, tour à tour rédacteur, rédacteur en chef et directeur du journal, et qui toucha d'une plume exquise et avec un esprit ingénieux et fertile, à toutes les questions, mais se spécialisa dans celles ressortissant à l'art et à la littérature ? Celle de M. Maurice Kufferath, journaliste politique si remarquable et dont l'esprit merveilleusement souple et le savoir universel ont fait aujourd'hui un directeur de théâtre hors ligne après en avoir fait un « bulletinier » de premier ordre? Celle de M. Gérard Harry, journaliste excellent, lui aussi, d'une activité et d'une ingéniosité extrêmes et qui, lors qu'on écrira l'histoire générale et complète de la presse belge, y aura une belle place. Et Couvreur, et Considérant, et Robin, et les autres, tous les autres... J'en passe, et sûrement des meilleurs ..

En 1884, Léon Berardi passe la direction à son fils Gaston, et ce fut sous la direction de ce dernier que le journal subit les transformations profondes, nécessitées par les progrès réalisés dans l'outillage de la presse. Le télégraphe et le téléphone changèrent alors complètement les habitudes des journalistes et les exigences du public. Et avec le temps, des journaux étaient nés, qui faisaient aux anciens une active concurrence. Diverses furent les innovations apportées par MM. Gaston Berardi et Charles Tardieu ; le supplément littéraire hebdomadaire en fut une, très heureuse, qui marqua le début de la littérature d'imagination dans le journalisme moderne et qui aida, dans une certaine mesure, à la diffusion des œuvres d'écrivains belges.

Cet article est déjà fort long. Et je suis obligé, pour ne pas abuser de la patience de mes lecteurs et de l'hospitalité de cette revue, d'abréger. A la direction Gaston Berardi-Tardieu succéda la direction Harry-Berardi, à laquelle fit place, en 1898, la direction actuelle. La rédaction en chef est assumée depuis 1903 par M. Roland De Marès, qui s'est fait en Belgique et à l'étranger une réputation légitime d'écrivain de politique étrangère. Entre ses mains expertes, grâce à un talent et à une énergie que tous ceux qui ont eu, comme le signataire de ces lignes, le privilège de travailler à ses côtés, reconnaissent avec plaisir, l'autorité et l'influence de l'*Indépendance* ont été bien loin de diminuer. Le journal a combattu avec acharnement, avec courage et avec énergie pour toutes les causes intéressant la grandeur de la Belgique et son expansion. Il a pris une part importante, et parfois décisive, à toutes les polémiques relatives à la politique étrangère et belge de même qu'aux initiatives généreuses émanant de la presse bruxelloise...

Aussi, lorsqu'on étudie le *curriculum vitæ* du grand journal bruxellois depuis le jour où M. Faure le fonda jusqu'à maintenant, on ne peut s'empêcher de penser que son existence a été excellemment remplie, que les successeurs du fondateur de l'*Indépendance* ont fait une besogne utile, et qui souvent a dû être malaisée, et qu'ils ont tous su maintenir dans cette vieille maison, les traditions de sincérité, de désinté-

Digitized by Google

ressement et de courtoisie qui, dans la presse moderne, constituent, et une fière originalité, et une originalité dont on peut être fier...

IV

Le « Journal de Bruxelles »

J'en arrive maintenant au *Journal de Bruxelles*. Son histoire est longue et intéressante. J'espère qu'on me pardonnera de ne pas la donner dans tous ses détails ; le temps me presse et la place me fait défaut. Au surplus, dépourvue de ses « ornements » accessoires, elle est encore fort digne d'intéresser.

Le *Journal de Bruxelles* n'émigra à Bruxelles qu'en 1841. Mais sa fondation, sous un autre titre, il est vrai, remonte au 1er juillet 1820. Il s'intitulait alors le *Courrier de la Meuse* et s'éditait à Liége Son premier directeur fut le curé Corneille Neujean, à qui succéda, peu après, le chevalier Dieudonné Stats Ce fut ce dernier qui amena le journal dans la capitale et qui lui donna le titre qu'il porte encore aujourd'hui. Je ne vous parlerai pas du *Courrier de la Meuse*. Ce fut un journal important et combatif. M. Ulysse Capitaine, dans ses curieuses « Recherches historiques et bibliographiques sur les journaux et écrits périodiques liégeois », en parle fort congrûment. Je vous renvoie à cet auteur, plus modeste que son nom, et, à la vérité, presque aussi distingué...

Le *Journal de Bruxelles* n'était pas le premier organe belge à porter ce titre ; mais celui fondé par le chevalier Stats naquit avec des chances non équivoques de succès et de vitalité. Il s'installa d'abord rue au Beurre, puis rue d'Arenberg, puis rue de Loxum, augmentant à chaque déménagement l'importance et la dimension de ses bureaux et de ses ateliers.

On sait peu de chose du chevalier Stats. C'était un homme intelligent et débrouillard, qui dirigeait bien son journal, sans rien y écrire jamais, ce qui est avisé et judicieux. Il connaissait ses limites et ne les dépassait point. Ses collaborateurs étaient pour la plupart venus avec lui de Liége. Ils s'appelaient Hubert Defossé, Arnold Troisfontaines, Proost, J.-B. Coomans. Ce dernier, dont nous avons déjà parlé (1), était un journaliste de race et de talent ; il entra au *Journal de Bruxelles* en 1841, et ne le quitta que pour représenter à la Chambre les électeurs de Turnhout, sa ville natale. Il y eut encore à cette époque héroïque le vieux baron de Gerlache et, enfin, Louis de Rasse, le précurseur du reportage bruxellois. Ce de Rasse était, lui aussi, un être singulier. Dépourvu de culture et même d'instruction, il réussit à merveille dans la presse bruxelloise. « Ce qui prouve, direz-vous... » Non, cela ne prouve rien contre la presse, et cela prouve beaucoup pour de Rasse qui avait au moins une qualité rare et qui le servait beaucoup : il était actif et ingénieux. Il s'était associé pour la rédaction des « faits divers » avec un ancien typographe nommé Pont. Celui-ci était la « main » : il rédigeait. De Rasse était le « cerveau » : il dictait. Et les deux associés tiraient au polygraphe deux, trois, quatre copies de leur travail, servaient leurs journaux et gagnaient bien leur vie. Nos reporters modernes ont repris le système, mais en le perfectionnant : ils amplifient, ils « tirent à la ligne ». De Rasse et Pont étaient moins malins, ou plus honnêtes, comme vous voudrez : ils écrivaient avec une sécheresse de procès-verbal.

Stats, donc, dirigea très bien son journal et défendit avec talent la doctrine catholique. Dans son cabinet de la rue d'Arenberg on voyait souvent les chefs de la droite, les de Merode, les de Theux, les Dumortier, les de Haerne qui venaient prendre chez le directeur du journal officieux le mot d'ordre, ou bien le lui donner, ou encore arrêter de concert avec lui la tactique du parti.

Dans l'intervalle, un autre journal catholique s'était fondé en 1843, — l'*Emancipation* — qui lutta de concert avec le *Journal de Bruxelles* ; ses fondateurs, les frères Briavoine, le vendirent en 1853 à J.-B. Coomans.

En 1855, les catholiques revinrent au pouvoir et le ministère de Decker succéda au ministère Piercot-Faider. Stats, qui n'avait jamais qu'espéré le retour de ses amis au gouvernement, estima qu'il avait accompli sa tâche et creusé son sillon. Il céda alors son journal à Paul Nève, dont la direction commença en avril 1857, après un court intérim directorial de M. Goemaere. Sous Stats et sous son successeur immédiat, le journal avait subi quelques transformations matérielles. Le prix de l'abonnement fut réduit de 42 à 30 francs, et en mars 1857, pour la première fois, la vapeur — mais oui ! — fut employée comme force motrice au tirage du journal. Enfin en 1858, l'outillage fut encore complété par l'emploi d'une « presse magnifique fournissant 6,000 exemplaires à l'heure ».

Avec Paul Nève le caractère du *Journal de Bruxelles* changea un peu. Sa polémique se fit

(1) *L'Expansion Belge*, août, p. 440.

Digitized by Google

JOURNAL DE BRUXELLES.

Politique, Littérature et Commerce.

ON S'ABONNE À BRUXELLES
Au Bureau provisoire du Journal, rue de Brunn, N° 4, et chez les Libraires et Directeurs des postes.

Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
(Pour trimestre payable d'avance.)
Fr. 12-50 c., pris au bureau.
Fr. 14-50 c., franco par la poste.

Prix des insertions : 20 centimes par ligne d'impression.

NUMÉRO 1 — BRUXELLES. — VENDREDI, 1er JANVIER 1841

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 1er JANVIER

La publication d'un nouveau journal dans la capitale du royaume s'explique d'elle-même.

A raison de sa position dans le pays et dans les chambres, l'opinion catholique ne pouvait rester plus longtemps étrangère au mouvement politique dont la ville de Bruxelles est le centre. Une telle anomalie, dont on ne trouverait peut-être pas un seul exemple ailleurs, était contraire à toutes les convenances et à tous les intérêts. Le *Journal de Bruxelles* est appelé à la faire disparaître.

Sans se dissimuler les difficultés de sa mission, il travaillera courageusement à satisfaire à tous les besoins de l'opinion dont il ne cessera jamais d'être l'organe, besoins qui se confondent, à ses yeux, avec ceux de la nation.

Il ne négligera rien pour maintenir l'union entre tous les hommes politiques qui ont à cœur le bien du pays et qui veulent le triomphe de ses véritables intérêts. S'il rencontre des préventions, il s'efforcera de les dissiper par la modération de son langage, par l'exposition franche de ses vues et par la discussion pacifique des questions que le cours des événements amènera sur la scène politique. Il tâchera de répondre toujours à la confiance des uns par le dévouement le plus actif pour la cause qui leur est chère ; aux défiances des autres, par sa modération et la franchise de ses doctrines.

Il n'a pas besoin de dire qu'il s'attachera avec un soin tout particulier à la défense des principes conservateurs et des doctrines sociales; c'est son premier devoir comme c'est la tâche la plus honorable que des écrivains puissent s'imposer. *Le Journal de Bruxelles* s'acquittera de cette tâche avec zèle, sans prétention et sans faiblesse.

Les intérêts matériels seront aussi l'objet de ses travaux. Les questions d'économie politique, d'industrie, de finances, de commerce seront traitées convenablement dans ses colonnes, suivant leur degré d'importance et leur valeur d'actualité.

On a déjà dit, au nom du *Journal de Bruxelles*, qu'il marcherait franchement dans la voie constitutionnelle. Cette profession de foi politique, il la publie de nouveau sans arrière-pensée.

Les arts, les lettres et les sciences honorent les nations qui les cultivent avec succès. Le *Journal de Bruxelles* se fera un devoir d'en encourager le progrès et le développement par tous les moyens qui seront en son pouvoir.

Nous n'ignorons pas que des luttes nous attendent; nous les soutiendrons avec courage; mais, nous le déclarons une fois pour toutes, nous ne suivrons jamais nos adversaires sur le terrain des personnalités et de la violence. Nous croyons que le premier devoir de la presse qui veut être utile, c'est de se respecter elle-même, en évitant avec un soin égal l'exaltation dans le langage et l'exagération dans les idées.

Tel est, en peu de mots, le programme général de nos travaux; tel est l'esprit qui présidera à nos publications. Ce sera un esprit d'ordre, de progrès régulier et sagement conduit; un esprit de justice et de modération; un esprit de patriotisme et d'attachement à toutes les institutions aussi bien qu'à toutes les gloires nationales. Si nous en croyons les sentiments qui nous animent au début de notre œuvre, les sympathies de l'opinion modérée nous seront bientôt un puissant encouragement à bien faire.

Tout pour la Belgique! Nous n'avons ni ne voulons avoir d'autre devise.

La situation politique de l'Europe a été dominée longtemps par les complications de la question d'Orient. Aujourd'hui cette question semble près d'être résolue, Méhémet-Ali s'étant soumis sans réserve aux décisions des quatre puissances coalisées avec la Porte. Mais l'horizon politique n'en est pas moins chargé. Si l'on n'accorde pas la souveraineté héréditaire au pacha d'Egypte, voilà un nouveau sujet de dissentiment avec la France. Si on la lui accorde, la France n'en resterait pas moins profondément blessée d'avoir été mise de côté dans la question la plus importante que se soit présentée de nos jours. Lorsque la question belge fut résolue par les décisions de la conférence de Londres, toutes les grandes puissances agissaient d'un commun accord, et la France, autant au moins qu'aucune autre puissance, désirait une solution pacifique. C'est ce qui assura le maintien de la paix européenne. Il en est autrement aujourd'hui.

Dans la question d'Orient, avant que les quatre puissances signataires du traité du 15 juillet se fussent séparées de la France, celle-ci s'était déjà isolée par des prétentions, auxquelles les autres puissances se refusaient de souscrire, et, il faut l'ajouter, auxquelles elles ne pouvaient souscrire sans consentir à un changement fondamental de l'ordre des choses en Orient, ce qui aurait été le renversement de tous les engagements solennels contractés précédemment vis-à-vis de la Porte. Mais si le dissentiment entre la France et les autres puissances pouvait être considéré avant le 15 juillet comme le fait du seul ministère Thiers et de son parti, aujourd'hui c'est le fait de toute la France, car ceux-là même d'entre les Français, qui ont le plus fortement blâmé la politique de M. Thiers, ne sauraient rester indifférents au rôle secondaire auquel le traité du 15 juillet a condamné leur pays.

Ainsi les puissances, même en terminant, comme il est à croire, la question d'Orient dans le sens du traité de Londres, n'auront éloigné une difficulté que pour tomber dans une difficulté plus grande. La France, blessée dans son orgueil national, impatientée de prendre sa revanche, à proclamé, dans son isolement, le système d'une paix armée, mot équivoque, gros de commentaires et de conséquences. Pourquoi des armements lorsque personne ne songeait à attaquer la France? Serait-ce parce que, la France étant elle-même en état d'armes, elle ne peut pas qu'elle songe à compenser par des victoires sur terre la ruine à laquelle elle sera obligée de se résigner sur mer? — L'avenir nous l'apprendra; mais en attendant, ce sont des arrière-pensées de ce genre qu'on lui suppose en Allemagne, c'est-à-dire dans le seul pays contre lequel la France, si elle veut donner une destination à ses armements, peut avoir l'intention de les diriger.

Or, le sort de la Belgique est si intimement lié au maintien de la paix entre la France et l'Allemagne, une guerre entre ces deux pays serait si compromettante pour le bien-être et l'indépendance de notre patrie, que nous croyons devoir donner une attention toute particulière à tout ce qui peut nous éclairer sur ce que nous avons à espérer ou à craindre de ce côté.

Nos lecteurs trouveront plus bas les principaux passages d'un article que la *Gazette Universelle* d'Augsbourg a publié sur cette grave question. Si cet article n'émane pas directement d'un des cabinets de l'Allemagne, il est du moins écrit par un homme au courant de la politique de son pays; on pourrait même y voir une espèce de manifeste destiné à justifier les armements dont l'Allemagne aussi est en ce moment le théâtre, et au sujet desquels on assure que déjà la France a demandé des explications. La réponse nous semble facile à deviner. L'Allemagne dira à la France : « Nous armons parce que vous armez; cessez vos armements, nous cesserons les nôtres; renvoyez vos troupes, nous renverrons les nôtres. »

Ce qui nous paraît surtout digne d'attention dans l'article dont nous donnons ci-après l'essence à nos lecteurs, c'est cette profonde défiance même de toutes les assurances de paix données par le nouveau ministère français, défiance poussée à tel point, que l'auteur voit dans l'avènement du ministère Guizot une aggravation plutôt qu'une amélioration de la situation. Nous ne prétendons point nous ranger sous ce rapport de son avis, mais il est évident que l'auteur développe sa thèse avec beaucoup de sagacité, et l'on comprend que, si telle est la pensée intime des cabinets alliés, les prétentions de M. Guizot, qui s'étaient d'abord tout de suite désarmer, parce que cela ferait sur l'esprit de la nation française un trop fâcheux effet, trouveraient peu de crédit, et ne paraîtraient même qu'un nouveau moyen de masquer de dangereuses arrière-pensées.

Ce qui est encore particulièrement digne de remarque, dans l'article en question, c'est cette pensée, que la *paix armée* position provisoire qui laisse la voie ouverte à toutes les résolutions extrêmes, a surtout aussi pour but de diviser les puissances signataires du traité du 15 juillet, et de rechercher l'alliance de l'une d'elles. Tout le monde dès lors prise à la Russie, aussi les feuilles de Paris annoncent-elles déjà avec un sentiment de satisfaction bien prononcé des symptômes de rapprochement entre cette puissance et la France. La Russie, réduite à un rôle inactif par la manière dont le traité de Londres est exécuté, a perdu par là de son influence à Constantinople. Elle peut craindre que l'Angleterre ne s'enorgueillisse trop de son ascendant dans les eaux du Levant; elle peut même être jalouse du rôle que l'Autriche y joue à côté de l'Angleterre. Dès lors un rapprochement avec la France se présente comme un contre-poids indiqué par la nature même des circonstances.

Ne nous hâtons cependant pas de conclure de tout cela à l'inévitabilité d'une guerre continentale. C'est une maxime connue que pour conserver la paix il faut se préparer à la guerre. L'Allemagne s'en souvient, et elle ne fait en cela que ce qu'elle fit en 1830, après les révolutions de juillet et de septembre. Cette précaution évita alors à l'Europe une conflagration générale; aujourd'hui les mêmes moyens peuvent conduire au même résultat. Disons-le, mais que cet espoir ne nous fasse pas à l'heure qu'il est sécurité.

Voici l'article du Journal allemand :

« Le résultat des débats sur l'adresse a constaté ce que d'ailleurs les mêmes au regard pénétrant avaient prédit. Le ministère Soult-Guizot a fini par s'engager avec hardiesse, mais il n'est résolu tout au moins que la sécurité de la paix. On continuera les armements continuels; on veut [illegible] un attitude menaçante, et prouver à M. Thiers qu'au fond le seul débat de sa politique, c'était d'être « maladroite ». Pour désigner cet ordre de choses on a inventé le mot de « paix armée »; ce sera une paix à laquelle, pour devenir guerre, il ne manquera que le mot d'ordre. « L'armement, » voilà le fait; la « paix », ce n'est qu'une parole. La paix armée, c'est une guerre à demasquer. Quant au *casus belli*, on s'est réservé toute latitude. Nous savons seulement que la seule pensée, que ce pourrait être une guerre défensive, dont le *territoire menacé* serait le motif, a été accueillie avec une explosion d'indignation, que les feuilles françaises elles-mêmes ont déclaré sans exemple. On s'est après cela un obligé de prendre le *casus belli* dans ce sens que la France pourrait le rôle d'agresseur.

« Il est difficile de concevoir ce qu'il y a de tranquillisant dans cette tournure; il est même permis de se demander, si nous n'avons pas plutôt perdu que gagné à l'échange. M. Thiers faisait provisoirement la guerre avec des phrases, de ces vaines démonstrations fulgurantes, et la loquacité de ses journaux nous aidait dans ses projets. En d'autres termes, il éveillait l'attention de tout le monde sur ce qui méditant de menaçant, et moins il savait se tenir dans une juste mesure, plus sa conduite servait d'avertissement salutaire. Les paroles de M. Guizot sont plus pacifiques, plus mesurées; il ne fait pas le fanfaron, il ne montre par le dessous de ses cartes, mais il entreprend, comme chose non suspecte, ce qu'on aurait trouvé très-suspect dans son prédécesseur, il arme 300,000 hommes, tandis qui il négocie un emprunt de 800 millions.... Le maréchal Soult a déclaré dans la Chambre les 300,000 hommes *nécessaires*; derrière les coulisses il les a peut-être dé-

---

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES ET BELLES-LETTRES DE BRUXELLES.

Séance publique du 16 décembre.

DISCOURS DE M. DE GERLACHE, DIRECTEUR

Messieurs,

Dans nos dernières séances publiques j'ai eu l'honneur de vous communiquer quelques essais sur le régime des communes belges, et *sur les institutions* des XVe et XVIe *siècles*. Aujourd'hui je voudrais combler une lacune importante dans mon précédent travail (qui tendait à embrasser successivement les principales époques de notre histoire); je voudrais dire quelque chose de notre grand *Charles-Quint*, dont le caractère et la politique ont été si diversement appréciés : le sujet est immense et infiniment au-dessus de mes forces : circonscrit par le temps et obligé de me restreindre aux proportions exiguës d'une séance académique, je dois me borner à vous soumettre quelques extraits multipliés, détachés d'un morceau plus étendu que j'ai réservé pour l'impression. J'ose espérer, Messieurs, que par égard pour le nom de Charles-Quint, vous voudrez bien accueillir cette nouvelle tentative historique avec indulgence.

Le 24 février de l'an 1500, naquit à Gand, de Philippe le Beau et de Jeanne la Folle, un enfant que l'on appela chez nous, Charles de Luxembourg, et qui plus tard fut connu des deux hémisphères sous le nom de Charles-Quint. Charles ayant perdu son père à l'âge de 6 ans, fut émancipé à 15, et Maximilien d'Autriche, son tuteur, lui remit dès lors le gouvernement des Pays-Bas. Un an après, en 1516, Ferdinand le Catholique, son aïeul maternel, étant mort, il se trouva, par suite de la démence de Jeanne, sa mère, roi de toutes les Espagnes (pour la première fois réunies sur une même tête), roi de Naples et de Sicile, et maître déjà d'une grande partie de ce nouveau monde récemment découvert par Christophe Colomb. En 1519, Maximilien mourut, et Charles recueillit sur sa tête seul, par droit, [illegible] le même [illegible] qui avait jadis [illegible] Ferdinand Cortez triomphait de Montezuma, chef du plus puissant empire de l'Amérique septentrionale; quelques années plus tard, François Pizarre, à la tête d'une poignée d'aventuriers, lui conquit dans l'Amérique méridionale, le vaste territoire du Pérou, que l'on appelait le pays de l'or. Voilà par quel concours de circonstances extraordinaires s'éleva le colossal empire de Charles-Quint, sur lequel on disait que le soleil ne se couchait jamais. Et le génie du prince ne fut pas au-dessous de la position que Dieu lui avait faite. L'histoire de Charles-Quint, c'est l'histoire de l'Europe pendant la première partie du XVIe siècle. Autour de lui se meuvent comme alliés ou comme ennemis, tous les souverains, tous les princes, tous les grands personnages de l'époque : Soliman II, François Ier, Luther, Henri VIII, Clément VII, etc. Charles, qui tenait les rênes de tant de royaumes, et à qui l'on accorde de si vastes capacités, avait-il un plan de politique suivi, ou bien se laissait-il aller au courant des circonstances et dominer par les intérêts du moment? Voilà ce qu'on se demande généralement et sur quoi l'on est loin d'être d'accord. Je n'ai s'il est dans toute notre histoire un plus haut problème que celui-là : je ferai mon possible pour y jeter quelques lumières, non d'après de subtiles conjectures, mais d'après le simple rapprochement des faits.

Les philosophes, qui datent de la réforme l'ère de la civilisation, ne veulent voir qu'un ambitieux et un despote dans l'empereur; constatant du protestantisme, l'esprit humain. Les écrivains français ont presque tous gardé rancune à l'heureux rival de François Ier et au vainqueur de Pavie. Enfin je dirai que nos propres auteurs semblent avoir défendu bien faiblement l'un des plus grands hommes que la Belgique ait produits. « Charles, dit Robertson », était « dévoré d'une *ambition insatiable* quoiqu'il y ait peu de fondement à l'opinion généralement répandue de son temps qu'il eût formé le chimérique « projet d'établir une monarchie universelle en Europe », et qui *répondant ces* « mots que *le désir de se distinguer comme conquérant le précipita dans des* « *guerres continuelles* qui épuisèrent et écrasèrent ses sujets, et ne lui laissèrent pas le temps de songer à perfectionner dans ses États la police intérieure « et les arts, objets les plus dignes d'occuper un prince qui fait du bonheur « de ses peuples le but de son gouvernement. » Le livre de Robertson n'est qu'un long plaidoyer contre Charles-Quint, où la passion se dissimule péridement sous la frauduleuse habileté et les formes compassées de l'écrivain. Et pourtant son autorité a entraîné la plupart des historiens modernes. « Toute « la destinée de Charles-Quint (dit M. de Châteaubriand, dans ses *Études* « *historiques*), pesa sur celle de François Ier... François Ier mourut en chré- « tien, qui reconnaît sa fragilité; *Charles-Quint s'en alla comme un ambi-* « *tieux*, qui se rend du trône et du cercueil, *dégoûté de n'avoir pu se parer droite* « *de couronne de lumière* » « Charles, dit M. Dubois », employait toutes ses ruses « *et dissimulations pour satisfaire son ambition, en opprimant l'Europe*; François Ier, « que ses fautes et ses malheurs avaient rendu plus circonspect, faisait tous « ses efforts pour sauver l'Europe en ménageant son rival. » Et en parlant de l'abdication de l'empereur, M. Dubois ajoute : « Charles n'avait plus qu'un dé-

[1] *Histoire de Charles-Quint*, année 1539.

[2] *Histoire d'Espagne* où les mêmes reproches que Robertson. M. de Sismondi, entre autres, dans son *Histoire des Français*, année 1848, accuse quelquefois Charles-Quint d'avoir aspiré à la monarchie universelle.

[3] *Histoire générale de la Belgique*, t. V.

« sir, et c'était ce qui peut-être avait couronné sa gloire, en renvoyant ses forces : il « voulait parcourir l'Europe, *après l'avoir troublée pendant tout le cours de son* « *règne*. » Voilà de ces choses que plusieurs de nos historiens ont répétées d'après l'étranger, en méconnaissant les plus beaux caractères de notre pays. Est-il étonnant que de telles profanations leur aient porté malheur? Mais cette opinion si sévère est-elle conforme à la vérité? c'est ce qu'il nous importe d'examiner.

Pour bien comprendre la politique de Charles, on doit se rappeler d'abord l'état de l'Europe et les idées qui dominaient à l'époque où il apparut sur la scène du monde. La puissance ottomane n'avait cessé de s'accroître depuis la prise de Constantinople, et elle menaçait alors de faire irruption au sein de la chrétienté. Lorsque François Ier se mit sur les rangs pour obtenir la couronne impériale, ambition insensée qui le brouilla avec Charles-Quint, comme nous l'avons montré ailleurs, et fit le malheur des deux rivaux, il dit qu'il prendrait l'empereur de réunir toutes les forces de la France à celles de l'Allemagne pour marcher contre les infidèles. Mais ces promesses firent peu d'impression sur les électeurs, parce que les partisans de Charles ne manquèrent pas d'observer que si François était élu, il emploierait plutôt ses armées contre les Pays-Bas ou l'Italie qu'il convoitait, que contre les Turcs. En fait, il est certain que l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne étaient préoccupées d'un immense danger, et la crise ne tarda point à éclater. Animé du double fanatisme de la prodigue religieuse et de la conquête, et commandé par le plus grand homme qui ait occupé le trône musulman, l'empire turc était alors dans toute sa force d'expansion. En 1521, Soliman II se rendit maître de Belgrade et des principales forteresses de la Hongrie; en 1522, il força Rhodes à capituler et expulsa les braves chevaliers de saint Jean; en 1526, il gagna sur les Hongrois la sanglante bataille de Mohacz où périt le roi Louis II, beau-frère de Charles-Quint; en 1529, il vint mettre le siège devant Vienne, avec une armée de 250,000 hommes : ce siège fut levé : mais en 1532, Soliman revint avec une armée bien plus forte que la première, Charles-Quint, qui assiégeait alors Vienne avec 120,000 combattants, se borna à faire une simple démonstration, qui pouvait mettre sur pied a fait seul autant de soldats que toutes les puissances chrétiennes ensemble, eût triomphé. L'Europe prit-elle cette conduite devant musulmane, Soliman en voulait particulièrement à Charles-Quint dont la puissance l'offusquait, qu'il considérait avec raison comme le chef de la grande confédération chrétienne et comme le seul rival qu'il eût à réduire.

Tandis que ses armées menaçaient l'Allemagne, ses flottes puissantes, commandées par le fameux Barberousse, dominaient les côtes d'Espagne, d'Italie et de Sicile, ravageaient les villes et les campagnes, et chassaient devant elles les populations captives.

Au milieu de tous ces embarras extérieurs, la réforme s'était déclarée en Allemagne; elle y avait des partisans nombreux et puissants parmi les princes

---

La première page du premier numéro du *Journal de Bruxelles*, publié le 1er janvier 1841.
Le *Journal de Bruxelles* fut primitivement publié à Liége, en 1820, sous le titre de *Courrier de la Meuse*;
le chevalier Stats le fit émigrer à Bruxelles et lui donna définitivement le titre qu'il porte aujourd'hui.

Digitized by Google

plus directe, plus incisive, moins courtoise. Il y eut des récriminations, et aussi des procès. Nève avait dit, par exemple, de M. Rogier, qu'il était « fils du bourreau d'Arras », et paya 10,000 francs de dommages-intérêts cette remarque qui n'avait même pas le mérite d'être spirituelle. Et ces histoires se renouvelèrent. En un mot, comme en cent, Nève manquait de prudence et de pondération. A côté de procès, il eut des duels. Le directeur de l'*Indépendance Belge*, agacé par ses attaques, lui envoya un jour ses témoins. Nève ne se battit point, étant catholique, mais son attitude déplut même à ses lecteurs, habitués aux façons polies et un peu... épiscopales du chevalier Stats.

Les désabonnements commencèrent à pleuvoir. De son côté, Nève n'admettait point qu'on critiquât son journal, ou qu'on en lût un autre. A peine apprenait-il qu'un de ses abonnés lisait aussi l'*Universel*, par exemple, il lui coupait son service et renvoyait l'argent de l'abonnement. C'était un original.

On conçoit que sous ce régime un peu cosaque, les personnes que les façons de Nève mécontentaient cherchèrent un organe plus modéré. Et ils le trouvèrent en l'*Emancipation*, qui fit, au *Journal de Bruxelles*, dès 1858, une concurrence redoutable, d'autant plus redoutable que l'*Emancipation* était dirigée, comme je l'ai dit plus haut, par un homme de grande valeur, J.-B. Coomans. Nève se fâcha, tempêta, puis se calma; il se dit que le meilleur moyen de se débarrasser de son concurrent était de l'absorber. Et c'est ce qu'il fit.

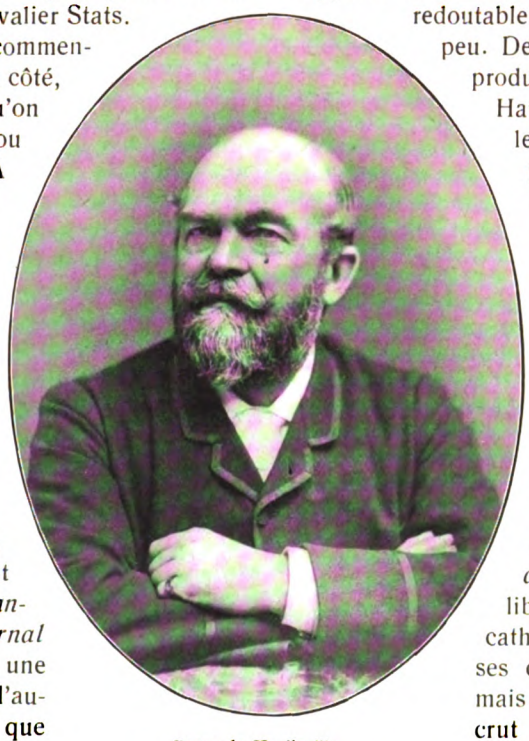

Baron de Haulleville, qui fut rédacteur en chef du *Journal de Bruxelles* de 1878 à 1880, et dont le nom reste comme celui d'une des personnalités les plus marquantes de la presse conservatrice en Belgique.

En janvier 1859, les deux organes fusionnèrent et s'installèrent rue des Boiteux, 13; Nève prit avec lui l'un des rédacteurs de Coomans, Eugène Erèbe. Et il gardait le monopole de la presse conservatrice de Bruxelles. Il le garda peu, car en 1859 même fut fondé l'*Universel*, que dirigeait Jules Gondon, un collaborateur des frères Veuillot. Ce Gondon avait peu d'argent et beaucoup d'ambition; il eut des « ennuis » avec son imprimeur à qui il était redevable de grosses sommes et fut arrêté et envoyé à la prison des Petits-Carmes. Cependant, on s'occupait à Bruxelles de sauver le journal et le baron de Haulleville s'y employa avec zèle et avec bonheur. Ce fut lui qui le rédigea dans ses parties essentielles, et avec tant de talent que l'*Universel* n° 2 — celui de de Haulleville et où collaboraient des hommes tels que Léon de Monge, mort professeur à l'Université de Louvain, Victor Henry et M. de Molinari, directeur actuel du *Journal des Economistes* — apparut vite à Nève comme un concurrent redoutable. Cette concurrence dura peu. Des incidents personnels se produisirent entre Nève et de Haulleville, à la suite de quoi les patrons de l'*Universel* prononcèrent son arrêt de mort, motivé, dit-on, « par la nécessité de maintenir l'ordre et la bonne entente entre tous les défenseurs de la bonne cause ». Et l'*Universel* disparut. On connaît peu la cause première de ces incidents. La voici : En juillet 1861, l'*Universel* était en polémique avec l'*Indépendance Belge*. Ce journal libéral accusait l'organe catholique de lui... emprunter ses dépêches télégraphiques, mais en les démarquant. Nève crut devoir se mêler à un incident purement professionnel et qui ne le regardait, ni lui ni son journal, et son intervention se termina par un échange de témoins et un échange de gifles. Ce fut un beau scandale. L'*Universel* périt, mais la situation de Nève resta précaire. Le *Journal de Bruxelles* connut des années difficiles et des jours de détresse.

La désaffection se faisait générale. C'était la faillite, la chute irrémédiable. Nève, finalement, dut s'incliner devant le veto de ses créanciers. Il dut s'en aller, et le lendemain de son départ, le 3 décembre 1863, par la plume de M. Ad. Dechamps, la société qui prenait possession des bureaux et des presses, rendit à l'ancien directeur — qui avait eu des

Digitized by Google

qualités remarquables gâtées par des défauts violents et dangereux — les honneurs de la guerre.

Ce fut une lourde tâche que la réorganisation du *Journal de Bruxelles* après le départ de Nève. Edouard Ducpétiaux l'entreprit et y réussit. Il reprit avec lui Erèbe, qui s'occupa exclusivement de la politique intérieure, engagea pour la politique étrangère Alexandre Delmer, et s'assura la collaboration d'Oscar Delmer et de Victor Henry. Puis, comme il n'était que directeur intérimaire — il s'était donné le titre de « régent » —, il passa la main — le 18 décembre 1863 — au comte Célestin Martini. Celui-ci, aristocrate de race, ne s'entendit pas du tout avec Erèbe, son principal rédacteur, qui était « peuple » de la tête aux pieds. Il y eut entre ces deux hommes, si différents et enchaînés l'un à l'autre par une tâche quotidienne, des scènes extravagantes. Un jour, Erèbe, dans un moment d'exaspération, mit les bureaux du journal en état de siège et en interdit pendant deux fois quarante-huit heures l'entrée au directeur !... Ce fut là, néanmoins, la belle époque du *Journal de Bruxelles*, qui progressait alors de toutes les manières. Imitant en cela l'*Indépendance*, qui lui servait, de l'aveu même de M. Dechamps (1), de modèle, l'organe conservateur engagea à Paris des collaborateurs de choix, notamment Alfred Nettement, Léon Lavedan, Escudier, Martin-Doizy et d'autres encore, qui assurèrent la vogue du journal dans les milieux catholiques de Belgique et de France.

En 1867, le comte Martini meurt. Et alors, pendant quelques années, c'est la république, avec Erèbe pour président et le comte de Meeus comme « proviseur ». Période peu intéressante, qui va jusqu'en 1877, date de la mort d'Erèbe. Passons vite.

La direction de Haulleville date de juin 1878, au lendemain de la chute de Malou. Elle marqua une étape nouvelle dans la vie du journal, car le nouveau directeur en chef avait des idées fort arrêtées sur la direction d'un journal. Il voulait qu'il fût moderne, avant tout. Et il s'employa à le moderniser. Il développa le service de la politique extérieure, à quoi il se passionnait. Il engagea des collaborateurs nouveaux, tels Camille Nothomb, Jules de Borchgrave et M. Paul Dechange, qui, aujourd'hui encore, est le critique musical du *Journal;* enfin, il confia le secrétariat de la rédaction à Oscar Delmer.

La personnalité de de Haulleville, au milieu de ses collaborateurs, se dégageait avec une séduisante précision. C'était un homme d'action et un homme d'idées; il avait trouvé le moyen, tout en étant conservateur, de n'être pas absolument réactionnaire. Il mena dans son journal bien des campagnes ardentes et au lendemain des élections de 1884, les libéraux, battus, durent reconnaître eux-mêmes que l'intervention de ce journaliste n'avait pas peu contribué au succès des conservateurs. A mesure que les années passaient, les hommes tombaient aux côtés de leur chef de file. Nothomb, Oscar Delmer, Henry disparurent, remplacés par Max Guttenstein, Kochs et par d'autres. C'est vers cette époque-là que M. Ivan Gilkin entra dans la presse, après s'être distingué à la *Jeune Belgique*. Il débuta en découpant des « faits divers » dans les journaux étrangers, ce qui est infiniment honorable, et ce qu'il est amusant de rappeler aujourd'hui que M. Gilkin est un des plus glorieux parmi les poètes belges.

A côté de Gilkin vinrent Joseph Nève, qui fut directeur des Beaux-Arts, notre grand et admirable Emile Verhaeren, qui s'essaya là à la critique d'art et qui commença souvent des « salons » éblouissants et terribles par ce cri de guerre : « Et maintenant, tapons ! » ; Francis Nautet, Charles Morisseaux, Georges Kaiser, le commandant Monthaye, M. Ernest Verlant...

La direction de Haulleville, qui restera comme la plus éclatante qu'ait connue le *Journal de Bruxelles*, prit fin en 1889. De Haulleville avait été toute sa vie fidèle aux idées de liberté commerciale, de politique sociale et de service militaire personnel, qui ne devaient triompher que plus tard, et dont il reste ainsi comme un des précurseurs. Ces idées lui valurent bien des critiques dans son parti, où on ne lui pardonnait pas son libéralisme économique et sa sympathie nettement déclarée pour l'œuvre du Cobden Club (qui l'admit même au nombre de ses membres). Ecœuré, fatigué, il démissionna, et ses amis lui ménagèrent une retraite en l'enfouissant tout vivant dans une sinécure : on le nomma conservateur du Musée des Arts décoratifs. Avec lui disparut de la presse catholique la personnalité la plus marquante et la plus intéressante qu'elle ait jamais possédée, et ce fut pour le *Journal* une perte qu'il n'a pas encore réparée et qui, sans doute, n'est pas réparable. C'est que cet homme avait en lui de précieux ferments de vie et d'activité. La presse et le

(1) Discours prononcé au Congrès de Malines de 1863.

Digitized by Google

parti conservateurs doivent beaucoup à ce journaliste qui eut autant de courage que de talent et dont les adversaires eux-mêmes reconnaissaient la rare maîtrise, la haute loyauté et la parfaite courtoisie.

De Haulleville parti, la période héroïque du *Journal de Bruxelles* prend fin. M. Deschamps lui succéda pendant quelque temps ; puis ce fut M. Jules de Borchgrave, et enfin M. Félix Hecq et M. Gille, le directeur actuel.

***

Telle est l'histoire des deux journaux bruxellois qui, depuis 1840, ont représenté et défendu le libéralisme et le catholicisme belges, et qui ont, dans le domaine professionnel, préparé l'expansion de la presse de Bruxelles. Car les journaux plus récents — dont nous nous occuperons dans un prochain article — doivent beaucoup à ces deux ancêtres qui sont, par parenthèse, encore très bien portants, et qui leur ont ouvert et indiqué leur voie. L'*Indépendance belge* et le *Journal de Bruxelles* nous ont paru avoir eu la vie la plus pittoresque et la plus variée, d'autant que le rôle que l'un et l'autre de ces journaux a joué tient à la vie même de ce pays. Il n'était pas inutile, sans doute, de faire entrer un peu de lumière dans cette histoire très peu connue de l'évolution de la presse bruxelloise, et j'espère qu'on me pardonnera la longueur de cette étude, en tenant compte de l'intérêt qu'elle peut présenter pour tous ceux qui, en Belgique, tiennent une plume, et savent la mettre au service de leur idéal.

RENÉ FEIBELMAN.

(A suivre.)

L'ACTUALITÉ

Ce qui se dit, ce qui se fait.

LA VIE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

Le régionalisme

En Wallonie, par **Louis Piérard** (Bruxelles, Henri Lamertin, éditeur). — ***La Wallonie héroïque***, par **Jules Sottiaux** (Editions de la *Belgique artistique et littéraire*).

De toutes les idées qui, venues de France, ont trouvé en Belgique un utile terrain de développement, l'idée régionaliste fut une des plus fécondes. Elle a donné à toute une littérature sa doctrine et sa direction.

Le mouvement de 1880, le mouvement de la Jeune Belgique, avait eu un caractère essentiellement urbain. Il était pénétré tout entier de l'esthétisme cosmopolite qui régnait alors à Paris. Il exprimait l'âme « ultra civilisée » des cafés et des salons et, comme parmi les écrivains qui en faisaient partie il y en avait plusieurs qui avaient beaucoup de talent, il nous donna quelques œuvres de grande valeur. Mais tout de même cette littérature ne pouvait être que de reflet. Bruxelles, surtout alors, n'était en somme qu'une petite « grande ville », et quand Gilkin, qui écrivait alors les pièces baudelairiennes de *La Nuit*, parlait de la corruption de la vie urbaine et des âmes compliquées, excédées de culture et passablement sataniques qui intéressaient ses curiosités de psychologue et son âpreté de poète pessimiste, il songeait bien plus à la grande capitale de tous les hommes de culture latine, à Paris, qu'au tranquille Bruxelles où il vivait, et qui ne connaissait toutes ces corruptions, d'ailleurs littéraires, que de loin et par contact. Quand un écrivain décrit l'âme et les mœurs d'une grande ville, il prend forcément comme modèle la grande ville-type où l'on parle sa langue; s'il écrit en français, il prend Paris, et même lorsqu'il place ses personnages à Bruxelles, c'est encore à Paris qu'il songe. Même aujourd'hui — et Bruxelles pourtant s'est développée d'une façon inouïe — une littérature de « grande ville » ne peut avoir en Belgique des caractères essentiellement belges. Or, depuis quelque quinze ans, tout en maintenant leur point de contact avec la littérature française, il est évident que les écrivains français de Belgique cherchent à accentuer leurs différences; dans l'empire des lettres françaises ils veulent constituer une province, ayant ses caractères propres et les plus nettement déterminés possible. Quel excellent terrain que le régionalisme !

Le régionalisme, utile réaction contre la centralisation intellectuelle, qui peut produire des fleurs admirables, mais qui a l'inconvénient de dessécher un pays et d'uniformiser la culture, est, si l'on peut dire, une sorte de patriotisme analytique. Il veut inspirer l'amour de la grande patrie par la connaissance passionnée de toutes les petites patries régionales qui la composent. Il propose de maintenir dans les provinces, organismes politiques de formation naturelle, l'esprit provincial et l'art traditionnel qui s'y est formé. Formulé avec un incomparable éclat par M. Maurice Barrès, il a produit

Digitized by Google

en France toute une littérature, à ce point que la plupart des écrivains d'aujourd'hui s'y sont consacrés peu ou prou. La mode du roman psychologique, qui nous décrivait avec complaisance les peines de cœur des grandes dames de la société cosmopolite de Paris, a fait place à la mode du roman provincial. Chaque province française a eu ses peintres attitrés : la Touraine, René Boylesve, l'Anjou, René Bazin, le Dauphiné, Henri Bordeaux, le Bearn, Francis Jaunnes, les Landes, Delbousquet, la Provence, Francis de Miomandre, l'Ile de France, Adrien Mithouard, Edmond Pilon, Paul Fort, sans parler de la Lorraine que Maurice Barrès s'est réservée. Dans cette brillante marquetterie des provinces françaises, les provinces belges de langue française trouvaient naturellement à se placer, les poètes n'ayant pas coutume de tenir compte des frontières politiques.

La plupart de nos écrivains wallons ont donc été régionalistes avec ivresse. Tous se sont mis à décrire, à chanter leur province, la petite ville, leur village, leur terre et leurs morts selon la formule. Des Ombiaux, Delattre, Krains, Garnir, Rency, Stiernet, pour ne parler que des principaux, nous ont fait vivre avec minutie, avec humour, avec lyrisme, les moindres coins de la wallonie. Les écrivains belges d'origine flamande ne sont pas demeurés en arrière. C'est en célébrant *Toute la Flandre* que Verhaeren a trouvé ses accents les plus touchants; on sait avec quelle ferveur George Eekhoud et Georges Virrès ont décrit leur Campine, et Anvers a trouvé dans Edmond De Bruyn un analyste enthousiaste et filial. Mouvement fécond qui devait nous apprendre à mieux aimer ce pays belge si heureusement varié d'aspect et qui devait valoir à notre littérature une forte poussée de sève populaire.

Seulement le régionalisme n'est une doctrine féconde que si on se garde de la pousser jusqu'à ses plus lointaines conséquences. C'est une précieuse, une indispensable réaction contre l'excessive centralisation politique et intellectuelle qui menace tous les Etats de l'Europe et particulièrement la France. Mais si politiquement on en faisait une doctrine fixe et « doctrinaire » on aboutirait à un émiettement des forces nationales incompatible avec les exigences de la politique et de l'économie ; littérairement la vogue exclusive du régionalisme nous conduirait à l'exaltation naïve des médiocres qui se contentent et éternellement des petits sujets parce qu'ils ne sont pas capables d'en traiter d'autres et cherchent une fausse et laborieuse originalité par l'accumulation des détails locaux. Rien de plus sympathique que l'archéologue du bourg qui connaît à merveille le tumulus voisin et conserve dans une salle de l'hôtel de ville pompeusement intitulée *Musée*, les bottes du courrier, le chef d'une vieille statue gothique, les clefs de l'ancienne prison, une lunette marine et un bénitier fêlé en vieux Delft, mais il ne faut tout de même pas le confondre avec un historien ; rien de plus estimable que cet honnête conteur qui fait agréablement de la « copie » avec toutes les « vieilles disettes du pays » et célèbre dans d'infatigables volumes sa petite ville et sa belle province, mais il ne faut pas le confondre avec un grand écrivain accoucheur d' « âme ».

C'est le danger de tout le régionalisme et spécialement du régionalisme belge. Il a eu trop de succès et tandis que d'une part il menace de devenir doctrinaire, de l'autre il permet trop de succès faciles. Quant Maurice Barrès, voyageant en Grèce, se refuse à se laisser séduire par le miracle athénien, et devant la vérité universelle que lui propose le consentement à peu près unanime de tous les poètes et de tous les philosophes qui répètèrent la prière sur l'Acropole défend la vérité lorraine qu'il doit à ses morts et à lui-même, plusieurs se révoltent. Comment, devant la sublime beauté du Parthénon, disent-ils, peut-on songer à Sion-Vaudémont, à Vézelise ou même à Nancy ? Cependant, le dédain de Barrès pour le miracle grec est si bien préparé, si bien expliqué avec une souplesse d'intelligence et de style qui n'appartient qu'à lui, qu'on le peut accepter Quand M. Louis Piérard, devant l'admirable paysage d'Orange, devant la Provence aux lignes pures, nous parle de Frameries et du Borinage, nous sourions. Le régionalisme ne nous condamne pas à préférer les quatre murs de notre jardin ou la rue faubourienne où nous sommes nés au golfe de Naples, à la Conque d'Or, ou à la baie des Anges.

Le livre où M. Louis Piérard se livre à cette confrontation, *En Wallonie*, est loin d'être dénué d'intérêt, mais il fait vivement apparaître les défauts du régionalisme. Il y a en wallonie beaucoup d'artistes de valeur et d'écrivains remarquables; mais M. Piérard se dépêche vraiment trop de faire un grand homme d'un humble patoisan. Il est vrai que quand on préfère Frameries à Orange... D'autre part, ce petit ouvrage, d'allure agréable, a le défaut de presque tous les livres faits d'articles de journaux mis bout à bout; pour augmenter l'importance du volume, l'auteur y a introduit un certain nombre de pages hâtives qui furent, sans doute, très supportables dans la littérature quotidienne, mais qui ne méritaient pas la consécration du livre, des reportages, des fantaisies, des croquis, où l'on chercherait vainement ce brillant qui seul ferait excuser un auteur d'en imposer au lecteur la relecture. Mais le volume contient, par ailleurs, quelques pages vraiment bienvenues et qui, par leur ferveur, leur sincérité, leur émotion, conquièrent la sympathie et la retiennent. Quand M. Piérard fait l'homme supérieur et très averti, pour employer le jargon à la mode, il est insupportable. On se dit : ce jeune homme a dû passer par de bonnes maisons; il a entendu des conversations brillantes et nouvelles, mais il les a bien mal retenues. Quand il se résigne à être lui-même, à dire simplement ce qu'il a vu, et ce qu'il a ressenti, il intéresse comme tout jeune écrivain qui se cherche avec sincérité. De même quand, reprenant les mots des inventeurs du régionalisme, il systématise, découvre l'âme wallonne, analyse les grands hommes de Wallonie, et appelle le Prince de Ligne « un charmant polisson », il nous paraît un peu trop villageois. Quand il nous raconte simplement les kermesses du Borinage, quand il décrit les mœurs, les coutumes cordiales et familières, traditionnelles et populaires du pays du charbon, il trouve des mots qui peignent et qui émeuvent, des mots de poète.

* * *

Au fond, le régionalisme est, avant tout, une doctrine de poète. Il peut assurément servir de sujet à de beaux discours politiques, il permet utilement en France de combattre la tyrannie administrative, mais il ne suffit pas à donner une philosophie. Du moins, quand il reste dans le domaine de la poésie, fournit-il presque toujours des thèmes heureux.

On s'en rend compte à lire *La Wallonie héroïque* de M. Jules Sottiaux. Le plan de ce recueil de poèmes est

Digitized by Google

le plan un peu réduit de *Toute la Flandre* de Verhaeren. Mais il serait cruel de pousser, plus loin, la comparaison. M. Sottiaux est un poète un peu pressé : il ne s'arrête pas devant un vers rocailleux, devant une expression impropre ou banale. Il se laisse emporter par l'inspiration : dangereuse méthode ! Mais il est certain que M. Sottiaux a de l'inspiration, c'est-à-dire qu'à défaut de beaucoup de goût, il a l'imagination abondante et vive. Ses vers ont souvent du mouvement et de l'ampleur. Il y passe un souffle héroïque et populaire qui n'est pas sans grandeur. C'est de la poésie limpide, facile et qui mériterait de devenir familière. M. Sottiaux a une verve simple qui rappelle parfois celle de Béranger et de Clesse. On voit très bien ses poèmes héroïques mis en musique et chantés par les sociétés chorales de Wallonie. Cela expliquerait qu'elle soit un peu montée de ton, car le reproche que l'on peut faire au régionalisme de M. Sottiaux, comme à celui de M. Piérard, c'est de manquer de mesure. Il est beau d'exalter sa petite patrie ; mais la Wallonie, comme la Belgique entière, a assez de beautés et de gloire vraie pour qu'on puisse en parler sans enfler la voix à ce point.

L. DUMONT-WILDEN.

UN NOUVEL ORGANISME EXPANSIONNISTE

La Commission d'Expansion belge dans les pays de colonisation

Nous avons annoncé, dans notre précédent numéro, qu'un arrêté royal venait d'instituer une commission chargée de rechercher et de proposer au gouvernement les moyens les plus propres à favoriser l'établissement de jeunes Belges dans les pays de colonisation. Cette commission a été installée le 3 août.

Nous donnons ci-dessous les discours prononcés à cette occasion par M. Davignon, ministre des affaires étrangères, qui a inauguré le nouvel organisme, et par M. le baron de Favereau, ministre d'Etat, président de la dite commission.

Ces discours précisent d'une façon très intéressante le sens des efforts qui seront tentés pour stimuler l'expatriation de la jeune génération.

M. Davignon,
ministre des affaires étrangères.

... Nous publions ci-contre l'intéressant discours prononcé par M. Davignon à l'installation de la Commission d'expansion belge dans les pays de colonisation.

Discours de M. le ministre Davignon

Messieurs,

Le gouvernement, comme vous le savez, se préoccupe depuis longtemps de favoriser l'expatriation de jeunes Belges actifs et intelligents à même de concourir au développement de nos relations d'affaires avec les pays étrangers.

C'est cette pensée qui, notamment, a présidé à la création des bourses de voyage conférées par le département des affaires étrangères aux licenciés en sciences commerciales, désireux de se fixer dans les pays d'outre-mer, après avoir fait un stage dans des maisons de commerce ou des usines nationales.

C'est elle aussi qui a poussé le gouvernement à favoriser le renforcement de l'enseignement commercial pratique dans notre pays et à donner au corps consulaire un développement qui se poursuit d'année en année pour le plus grand bien de nos intérêts économiques.

En 1906, le ministre de l'intérieur a provoqué l'institution de la « Commission chargée de rechercher les moyens les plus efficaces pour faciliter l'établissement à l'étranger des diplômés des institutions belges d'enseignement supérieur ».

Un pas de plus est à faire, et la nouvelle commission, qui se réunit aujourd'hui pour la première fois, a un programme plus large que sa devancière.

En effet, comme l'indique l'article premier de l'arrêté royal du 6 juin dernier, son but est de rechercher et de proposer au gouvernement les moyens les plus propres à favoriser l'établissement de jeunes Belges dans les pays de colonisation.

Sa mission est donc double. Elle ne devra pas seulement étudier, mais elle a mandat de conclure et de saisir le gouvernement de propositions concrètes. Ainsi s'affirme, dès le début, l'objet pratique que l'on a eu en vue et que révèle d'ailleurs la composition de la commission.

Elle est présidée par M. le baron de Favereau, qui avait déjà présidé la commission de 1906 et qui, pendant les nombreuses années qu'il a dirigé avec autant de compétence que de dévouement le département des affaires étrangères, a toujours tenu à cœur d'encourager et de seconder les jeunes gens cherchant à utiliser leurs aptitudes au dehors, soit dans des fonctions publiques, soit dans des entreprises privées.

Elle comprend des représentants autorisés du monde

Digitized by Google

industriel, commercial et financier, en même temps que des hommes qui, dans des domaines variés, politique, administration, émigration, ont donné des preuves nombreuses de l'intérêt qu'ils portent à l'expansion commerciale du pays.

D'autre part, les bonnes volontés auxquelles on s'adresse ne sont pas limitées: tous ceux qui se sentent les qualités d'intelligence, de tact, d'énergie, d'activité et de persévérance nécessaires pour devenir des auxiliaires vraiment utiles de l'industrie nationale peuvent compter sur un appui efficace. Et nous avons besoin plus que jamais, Messieurs, de confier la défense de nos intérêts économiques à des Belges instruits, dévoués à la mère-patrie et possédant une connaissance approfondie des besoins ainsi que des ressources industrielles et financières de la Belgique.

L'article premier de l'arrêté royal dit que c'est vers les pays de colonisation que l'attention de nos jeunes gens doit principalement se porter.

Les vieux pays d'Europe ne sont certes pas dénués d'intérêt, mais, comme le nôtre, ils souffrent de pléthore. La fin du XIXe siècle a vu se produire un exode vers les pays neufs Grâce à la prévoyante initiative du roi Léopold II, les Belges ont aujourd'hui une vaste colonie dont ils ont pour devoir de faire valoir avant tout les richesses, en suivant la voie que leur ont généreusement tracée les pionniers de la civilisation africaine. Mais là ne doit pas se confiner leur activité. Ce sont pays de colonisation que les Indes anglaises et néerlandaises, où nos capitaux ont fait surgir de nombreuses plantations; l'Egypte, où nous possédons des chemins de fer, des tramways, des établissements de crédit foncier et des exploitations agricoles; l'Afrique occidentale, où des maisons belges prospèrent en dépit des barrières douanières; l'Afrique du Sud, où les intérêts belges se développent d'année en année; le Canada, hospitalier à nos cultivateurs et où nous avons créé des entreprises immobilières; pays de colonisation que ces riches régions de La Plata où nos nationaux ont su conquérir une situation enviable.

Dans ces contrées, où les Belges ont déjà pris pied, où ils ont créé un noyau d'activité, il reste place pour d'autres compatriotes.

Les procédés d'établissement diffèrent naturellement d'un pays à l'autre. Il appartiendra aux membres de la commission d'éclairer le gouvernement et ceux qui s'adressent à lui sur les dispositions opportunes à prendre pour atteindre les résultats les plus féconds.

M. Renkin,
ministre des colonies,
... Bien que nous ayons une colonie digne d'attirer vivement nos efforts, ceux-ci ne doivent cependant pas se limiter à elle. Combien de régions intéressantes pour notre exportation où n'existe aucun comptoir belge!...

J'ai la confiance, Messieurs, que vous apporterez à la tâche patriotique, qui est désormais la vôtre, la sollicitude éclairée dont votre passé est le plus sûr garant.

Le département des affaires étrangères, au nom duquel je vous souhaite aujourd'hui la cordiale bienvenue, suivra vos travaux avec l'attention la plus sympathique et sera heureux d'applaudir à vos succès.

Discours de M. le baron de Favereau,
ministre d'Etat, président.

La présence de l'honorable ministre des affaires étrangères, les paroles de bienvenue et d'encouragement qu'il vient de nous adresser sont des gages précieux du grand intérêt qu'il porte aux travaux de la commission.

Au nom de ses membres, je le prie de recevoir l'expression de notre sincère et profonde gratitude.

Messieurs,

Les difficultés presque insurmontables que de nombreux Belges rencontrent pour se procurer, ici ou au delà, un emploi rémunérateur, et, d'autre part, la pénurie d'hommes vraiment capables de collaborer à la prospérité d'entreprises ou de les diriger avec plein succès constituent un phénomène étrange, troublant, dont la cause doit être recherchée et qui appelle un prompt et efficace remède.

Le gouvernement en invitant la commission à rechercher et à lui proposer les moyens les plus propres à favoriser l'établissement de jeunes Belges dans les pays de colonisation nous convie à étudier une partie de ce vaste et important problème. Si les capitaux trouvent des placements au dehors, c'est le plus souvent dans des entreprises étrangères.

Leurs propriétaires obtiennent un intérêt convenable, avantageux même; mais la nation ne retire pas de ces placements tous les profits qu'elle pourrait légitimement espérer s'ils se trouvaient investis dans des affaires belges.

L'expansion n'est vraiment féconde que si elle comprend les divers éléments constitutifs de la richesse nationale. Elle doit être la transplantation sur un territoire étranger de la levée économique du pays.

C'est parce que nous ne nous conformons pas à cette règle que nos diplomates et nos consuls signalent, tous, l'impérieuse nécessité de créer des maisons travaillant à la commission ou pour leur propre compte, et des établissements de crédit, indispensables auxiliaires du commerce d'exportation.

Ce ne sont point les capitaux qui font défaut chez

Digitized by Google

nous, et, cependant, ils ne s'engagent pas dans ce genre d'affaires !

La véritable cause de cette abstention, ne faut-il point la chercher dans la difficulté de trouver des hommes expérimentés et capables de les mener à bien ?

N'avons-nous pas lu pendant des mois, dans le principal organe financier, une annonce émanant d'une banque coloniale à la recherche d'employés pour la direction de ses succursales ?

Et si l'annonce a été insérée si fréquemment, n'en faut-il pas conclure que les résultats de cette publicité sont restés insuffisants ?

Les études les plus étendues et les plus approfondies ne suffisent pas pour former un homme d'affaires.

Il faut qu'il soit rompu à la pratique de sa profession, que son intelligence soit assouplie, son caractère affermi; il doit acquérir cette ténacité qu'aucune difficulté ne lasse, et ces qualités de générosité qui lui font accepter les labeurs les plus pénibles et les plus lourds sacrifices en vue du succès de l'entreprise. L'initiation aux usages des places de commerce à l'étranger rencontre un grand obstacle. Nous n'avons qu'un trop petit nombre d'établissements au delà de nos frontières pour que nos jeunes compatriotes puissent y acquérir la pratique locale du commerce et de la banque. Combien de régions intéressantes pour notre exportation où n'existe aucun comptoir belge ?

Il faut donc nécessairement obtenir l'accès des établissements étrangers. Là gît une bien grande difficulté. J'ai rappelé ailleurs comment les Allemands étaient parvenus à se faire admettre dans les maisons anglaises et françaises. Ils y ont appris les usages locaux et la pratique des affaires de chaque pays. Energiquement soutenus par le gouvernement et par le sentiment de la solidarité patriotique, ils n'ont point tardé à égaler, à dépasser leurs initiateurs sur tous les continents.

Nous ne saurions assez nous inspirer de cet exemple.

M. le baron de Favereau, ministre d'Etat, vice-président du Sénat, président de la Commission d'expansion belge dans les pays de colonisation, sur la haute compétence et le dévouement duquel l'on peut légitimement fondre de grandes espérances.

En nous demandant de lui indiquer les meilleurs moyens de favoriser l'expatriation, le gouvernement affirme sa volonté d'apporter son concours effectif à cette œuvre.

L'Etat, par ses agents diplomatiques et consulaires résidant dans toutes les régions du monde, est en mesure de procurer par eux les renseignements les plus circonstanciés, les plus complets sur les conditions et les chances d'établissement de ses nationaux dans les différents pays.

Un service d'information existe depuis de nombreuses années au département des affaires étrangères, et, les renseignements ainsi recueillis sont à la disposition du public, non seulement à Bruxelles, au Musée commercial, mais encore dans chacun des gouvernements provinciaux.

Il entrera dans vos intentions de prendre connaissance en détail de cet organisme et de rechercher s'il ne serait pas susceptible de développement et de perfectionnement.

Les encouragements financiers sont certes des plus efficaces.

Vous voudrez, Messieurs, vous rendre compte par vous-mêmes de ce qui a été fait en ce sens. Vous n'ignorez point que le budget des affaires étrangères porte un crédit de 90,000 francs destiné aux licenciés des écoles commerciales qui se rendent à l'étranger.

L'étude des résultats pratiques de ces bourses, distribuées en vue de favoriser la création de maisons de commerce à l'étranger, vous inspirera sans doute quelques utiles réformes, car trop de boursiers rentrent au pays dès qu'ils ont épuisé les ressources mises à leur disposition par l'Etat.

Ne conviendrait-il pas d'étendre ces encouragements financiers à d'autres catégories de Belges et notamment à ceux qui cherchent un établissement dans les pays de colonisation ?

Par leurs relations personnelles, nos agents du service extérieur, encouragés par le ministre, sont parvenus parfois à faire admettre un de nos compatriotes dans des établissements étrangers. Ne pourraient-ils être invités à persévérer dans cette voie? Le ministre ne pourrait-il faire dépendre la nomination d'un étranger, banquier ou commerçant, aux fonctions de consul-marchand, de l'obligation de prendre successivement en stage dans ses bureaux un ou plusieurs de nos jeunes compatriotes? Je n'ai point la prétention d'improviser des solutions. Je formule simplement quelques questions.

Vous tiendrez, Messieurs, à vous livrer à un examen approfondi du rôle de l'Etat dans l'expatriation des Belges à l'étranger, puisque, à vrai dire, c'est là la mission même de la commission. Est-ce à dire que ce concours officiel, indispensable pour mener à bien cette œuvre, soit le seul auquel nous devions recourir ?

Nullement !

Dans ma pensée, l'aide, l'appui soutenu, l'effort énergique de tous ceux qui s'intéressent au développement économique du pays, ne sont ni moins précieux ni moins nécessaires.

L'initiative privée a généreusement, et souvent avec succès, contribué à l'établissement de Belges à l'étranger.

L'industriel et le commerçant, mêlés intimement aux affaires, sont particulièrement bien qualifiés pour seconder les efforts de nos compatriotes désireux de se créer une situation sur une plage lointaine.

Et quand je parle de l'initiative privée, je ne parle pas seulement de l'initiative individuelle, mais aussi de l'action féconde exercée dans cet ordre d'idées par de grandes sociétés industrielles et commerciales.

Les associations d'anciens étudiants de nos écoles et de nos instituts ont plus que tout autre contribué à procurer des emplois à leurs membres.

Leur influence dans ce domaine a été particulièrement heureuse. Elle a été mise en pleine lumière par les travaux de la commission de 1906 et, loin de contrarier leur action, nous aurons à rechercher si elle ne peut

Digitized by Google

être encouragée et soutenue. Vous le voyez, Messieurs, le but assigné à nos études n'est pas nouveau.

L'initiative privée n'y est pas restée plus étrangère que le gouvernement.

De nombreux et utiles efforts ont été accomplis pour favoriser l'expatriation de nos compatriotes.

Nous aurons à en tenir compte, à les rendre plus efficaces en les coordonnant, en les complétant.

Il semble que pour suivre une méthode logique nous devions d'abord étudier tout ce qui a été fait chez nous pour favoriser le placement des Belges à l'étranger ; ensuite les institutions similaires existant dans d'autres pays européens et notamment chez nos voisins hollandais, allemands, français.

J'ai confiance que nous trouverons là des lumières utiles, des exemples bons à imiter.

L'étude de ce qui existe ici et ailleurs nous conduira à des premières conclusions pratiques.

Mais ce ne sera point toute notre tâche. En faisant appel aux sommités du monde financier, commercial, industriel et maritime, le gouvernement a marqué l'espoir que des délibérations d'une assemblée aussi distinguée sortirait une œuvre originale, qui, tout en améliorant les institutions actuelles, apporterait une solution définitive à ce délicat et important problème.

Nous l'aborderons, Messieurs, dans la seule pensée de servir utilement le pays, et sur ce terrain éloigné de nos luttes politiques, la main dans la main, associant nos efforts désintéressés, nous chercherons à apporter une collaboration féconde à l'édifice de la prospérité et de la grandeur de la patrie.

LE MUSÉE DU SOLDAT

Une des évolutions les plus caractéristiques du XXe siècle est, sans contredit, l'idée d'utiliser la présence sous les drapeaux de tous les enfants du pays, appelés par le service obligatoire, pour parfaire l'éducation nationale commencée à l'école et faire des jeunes hommes venus pour apprendre le métier des armes des citoyens plus forts, plus dégourdis physiquement, plus éclairés, plus affinés intellectuellement, confirmés dans leur métier, mis au courant des perfectionnements à y apporter, armés pour combattre la routine qui tue et pour préconiser le progrès qui vivifie; rendus, enfin, à la charrue, à l'outil, plus aptes à en tirer le nécessaire à la vie, sans oublier les problèmes, si intéressants, de l'épargne, de la mutualité, des lois sociales. L'officier devient ainsi, dans la nation, l'éducateur du peuple par excellence, et des publications nombreuses ont souligné la grandeur de ce que l'on a appelé le *rôle social de l'officier.*

Le soldat, qu'on avait habitué, autrefois, à l'obéissance passive; à l'occupation, dans le rang, d'une place toujours la même; à un automatisme rigide et guindé, se répercutant de sa personne à son moral; à une discipline passive qui exclut tout raisonnement, afin d'être mieux assurée; à une distance infranchissable qui le séparait de son officier, s'est transformé en un citoyen qui vient dans l'armée se soumettre à une préparation indispensable de son devoir comme défenseur de son pays; mais aussi, qui vient y recevoir une éducation morale et sociale solides, qui l'attachent à la Patrie par des racines plus profondes et lui font apprécier toute la grandeur du sacrifice qu'on attend de lui pour la sauvegarde de l'honneur et de l'indépendance de son pays.

Le colonel Deruette, aide de camp du Roi, commandant le régiment des grenadiers.

Cette transformation des moyens de former les soldats dans les casernes a trouvé un appui dans les progrès considérables accomplis dans la fabrication des armes et des engins de guerre.

La distance à laquelle le projectile nouveau sème la mort est celle où le soldat, du siècle passé, se croyait encore en dehors du contact de l'ennemi : il a fallu imaginer des méthodes tactiques nouvelles. Tandis qu'autrefois l'on disait: pas de raisonnement : marchez, arrêtez, tournez quand je le commanderai; tandis qu'on eût traité de lâche celui qui, au lieu de se dresser dans toute sa stature, augmentée des gigantesques coiffures, aurait cherché un couvert en s'abritant, l'on dit aujourd'hui : tout dépend de votre intelligence, de votre initiative, votre officier n'est, sur le champ de bataille, qu'un guide et un réconfort dans la détresse, vous lui devez l'obéissance, sans doute; mais il n'exigera de vous que ce que vous savez apprécier vous-même comme étant nécessaire; avancez énergiquement; mais sachez utiliser tous les couverts pour vous dissimuler; n'attendez pas le commandement pour faire feu; vous avez une excellente arme, sachez en tirer parti avec habileté; vous avez d'innombrables

Digitized by Google

Le sous-lieutenant Rihoux, des grenadiers, au camp de Beverloo.

munitions, mais vous saurez ne les employer que d'une manière utile.

Il n'est pas difficile de comprendre qu'une instruction professionnelle mécanique du soldat ne saurait plus, à elle seule, correspondre à ce que nous devons attendre de lui à la guerre. Il faut y ajouter l'éducation militaire et aller plus loin encore : jeter dans le cœur des hommes que l'armée incorpore, des germes d'un profond amour pour la Patrie, si belle, si riche; ceux d'une vive reconnaissance pour les bienfaits d'une instruction plus étendue qu'ils devront aux officiers; ceux d'une estime admirative pour leurs connaissances et l'utilisation qu'ils en ont su faire, au profit de l'amélioration physique et morale de la race. On aura beau faire, nous avons un cœur, et les choses vraiment nobles accomplies sous nos yeux le font palpiter de reconnaissance. Et l'on a commencé, partout, cette mission si belle et si grande dévolue à l'officier contemporain. Mais il reste encore beaucoup à faire; car les moyens employés pour attirer le cœur de nos soldats ne sont point scientifiquement étudiés et appliqués. Des conférences, des discours, c'est bien ; des démonstrations pratiques et des faits, c'est mieux. L'action, sous toutes ses formes, convient plus particulièrement au tempérament militaire. Un des meilleurs moyens, assurément, de procéder à l'éducation morale de nos soldats, est de répandre des flots de lumière sur toutes les questions qui les touchent et de leur révéler la perfection idéale en tout ce qui peut intéresser leur vie et leur avenir.

Telle est la pensée qui a présidé à l'édification du *Musée du Soldat* au régiment des grenadiers, pensée d'une très haute portée morale qui peut, en se développant de plus en plus, apporter une révolution profonde dans les sentiments qui, jusqu'ici, ont animé nos citoyens appelés sous les drapeaux. L'œuvre s'est montrée, dès ses débuts, comme grande et belle; améliorée, approfondie, elle s'affirmera dans ses résultats merveilleux, au grand profit de la Patrie ; car aucun moyen d'éducation ne vaudra jamais celui qui consiste à agir, aimer, attirer la confiance par l'exemple, utiliser tous les moyens perfectionnés de la pédagogie moderne pour instruire en amusant.

Tout le monde connaît le capitaine commandant adjoint d'état-major Dubreucq, qui pousse au fanatisme son amour pour le développement colonial de la Belgique et s'est prodigué dans le pays, pour faire connaître, par ses conférences démonstratives, tout ce que la colonie du Congo contient de promesses pour l'avenir et de choses utiles et bonnes, pour le présent. Déjà, en 1910, de concert avec le sous-lieutenant Rihoux, le commandant Dubreucq avait commencé une série d'entretiens appuyés par l'iconographie, pour intéresser nos soldats; mais ce moyen de vulgarisation leur a paru susceptible d'être grandement développé, en utilisant les ressources de l'enseignement pratique post-scolaire, qui méritent d'être mieux connues et surtout plus largement mises à profit. Le commandant Dubreucq voudrait, par une large extension de ces procédés d'enseignement pratique, glisser, dans l'âme de nos jeunes soldats, l'ambition de servir leur patrie non seulement en opposant leurs poitrines aux ennemis du dehors, mais en devenant, pendant la paix, des travailleurs économiques aptes à faire progresser toutes les branches de l'activité nationale, tout en améliorant le sort de la famille.

Le capitaine commandant Dubreucq dirigeant le tir de sa compagnie au camp de Beverloo.

Le lieutenant De Rycker, des grenadiers, au camp de Beverloo.

Digitized by Google

Le Musée du Soldat fut donc une conception patriotique et généreuse appelée à produire, dans peu d'années, des résultats dont tous nous pourrons apprécier les bienfaits.

Le colonel Deruette, aide de camp du Roi, commandant des grenadiers, en recevant, le 20 juillet, les nombreuses invités parmi lesquels les généreux donateurs et protecteurs de l'œuvre, en a ainsi défini la portée pratique, en quelques paroles :

« Le musée que j'ai l'honneur d'ouvrir contient des collections de toute nature propres à donner à nos soldats d'intéressantes et utiles leçons de choses, à rendre plus pratiques et plus féconds les enseignements des cours du soir ; à mettre sous les yeux des jeunes gens qui désirent se présen-

Façade du bâtiment occupé par le mess des soldats au fond de la cour d'honneur de la caserne « Prince Albert », occupée par les grenadiers.

La grande horloge (2 mètres de diamètre) qui provient de l'ex-temple des Augustins, a été offerte par la ville de Bruxelles (bourgmestre De Mot). En élevant ce beau bâtiment sur une terrasse, on a voulu masquer les murs de jardins et bâtiments d'écurie des hôtels du boulevard de Waterloo, qui domine d'une quinzaine de mètres la cour d'honneur de la caserne.

Vue d'ensemble du Musée du Soldat.

Digitized by Google

ter aux examens une foule d'objets et d'instruments dont ils doivent connaître la nature et l'usage ; à contribuer, en un mot, à l'éducation de tous, en élevant les cœurs et en ouvrant les intelligences. Je remercie, au nom du régiment, tous les bienfaiteurs éclairés, ces philanthropes généreux qui nous ont aidés à rassembler ces collections.

» J'adresse mes félicitations les plus chaleureuses au capitaine commandant adjoint d'état-major Dubreucq, l'initiateur de cette œuvre éducative, à ses collaborateurs : le lieutenant De Rycker et le sous-lieutenant Rihoux, qui lui ont apporté le concours de leurs connaissances spéciales et de leur intelligente activité.»

Au fond de la cour d'honneur, et la dominant d'une quinzaine de mètres, se trouve une large terrasse à laquelle on accède par un escalier monumental. Sur cette terrasse s'élève une belle construction : c'est le mess des soldats. Le rez-de-chaussée est consacré à une salle de réunions où se trouvent différents jeux, des tables avec écritoires, une bibliothèque bien garnie, etc. Les murs sont ornés d'aquarelles, d'estampes, de chromolithographies, de gravures représentant les plus beaux sites du pays, des fêtes champêtres ; nos grenadiers y trouvent un souvenir du village, de la ville, de l'atelier ; ils y voient aussi les portraits de nos rois, reines et princes. Une grande réduction du dirigeable *Ville de Bruxelles* plane majestueusement, avec tout le matériel, et semble n'attendre que le fameux « lâchez tout » pour s'envoler.

La Belgique industrielle.
Section aéronautique ; au fond, gréé pour une ascension, le ballon *Le Roitelet*, offert au Musée du Soldat par M. Adhémar de la Hault.

Le stand de la Belgique industrielle.
Au premier plan, la vitrine du petit outillage.

L'étage au-dessus est consacré au *Musée du Soldat* et la cage d'escalier qui y accède a été utilisée comme annexe de la section maritime du Musée : on y voit, classés avec le plus grand soin, toute une collection de tableaux, cartes, photographies se rapportant aux lignes de navigation belges et étrangères et les pavillons des grandes compagnies.

Dès l'entrée du musée, l'œil est charmé, tant son aspect général est flatteur. Tout de suite, on s'aperçoit que l'esprit d'ordre et de méthode a procédé au classement de ces innombrables objets. Un triptyque montre des ouvriers du fer et de la mine ; on est dans la section de la *Belgique industrielle*, où tous ceux qui s'intéressant au travailleur de la mine, des hauts fourneaux, de la fabrication du verre, de la céramique, etc., etc., trouvent des tableaux, des collections d'outils, de minerais, des descriptions bibliographiques, des échantillons de produits : en un mot, tout ce qui peut intéresser le travailleur voulant se perfec-

Digitized by Google

tionner et *savoir*. Cette section est magnifique, grâce à l'aide puissante que les organisateurs du Musée ont trouvée chez nos chefs d'industrie et dans le personnel de notre enseignement.

La Belgique maritime.
A gauche, la vitrine des industries de la mer.

Les autres sections sont :

Belgique maritime, Belgique coloniale, Belgique agricole, Belgique pittoresque, Belgique scientifique et sportive.

La Belgique maritime est l'œuvre personnelle du lieutenant De Rycker. Cet intelligent officier se donna comme programme : chercher à intéresser nos soldats aux choses de la mer et susciter des vocations de marin. Nos jeunes gens ignorent généralement tout de l'océan, son milieu, la configuration de ses fonds, le mouvement de ses eaux et les lois qui les régissent ; sa faune et sa flore.

Dans cette revue même, le lieutenant De Rycker (1) a exposé largement ce qu'il a voulu réaliser pratiquement au Musée du Soldat.

Navigation, pêcheries, industries de la mer trouvent dans ce stand des développements parlants et l'on y a ajouté, comme annexes, tout ce qui se rapporte aux constructions navales.

Cette leçon de choses doit avoir pour conséquence de développer chez nos jeunes gens l'esprit d'observation et le goût d'entreprises lointaines. Les intéresser, les instruire en les amusant est la raison dominante.

Dans ce but, on a placé, à côté de chaque objet, une notice explicative et une photographie documentaire, sans oublier une petite bibliothèque, mise à la disposition de ceux qui voudront entrer plus avant dans l'examen de l'une ou l'autre des questions qui les auraient intéressés.

On trouve encore, en un second groupe de ce stand, tous les renseignements destinés à faciliter l'accès aux divers emplois de la marine marchande. Il importe, dit M. De Rycker, que les navires battant pavillon belge soient montés par des équipages belges et que leur construction s'effectue sur nos chantiers. Les carrières maritimes sont loin d'être encombrées, chez nous, comme la plupart de celles recherchées par la jeunesse ; les statistiques exposées au stand maritime le démontrent et donnent tous les renseignements nécessaires pour connaître les avantages accordés aux différents emplois maritimes.

Enfin, dans un troisième groupement, l'on trouve des renseignements sur les grandes lignes de navigation de tous les pays, l'organisation des grandes compagnies. On est frappé par le confort et le luxe qui règnent dans les unités de ces importants armements et l'on ne peut qu'admirer les progrès réalisés dans tous les domaines, mais surtout dans la vitesse. Il n'y a, pour ainsi dire, plus de distance à notre époque et nos jeunes hommes le comprendront si bien qu'ils prendront d'eux-mêmes le goût des voyages, qu'ils montreront moins d'hésitation à quitter le milieu restreint, souvent routinier, où ils vivent,

La Belgique maritime.
Au premier plan, réduction du chalutier à vapeur *Roi des Belges*, hommage de la Société Cockerill ;
contre le mur, vitrine du milieu marin : eau, fond, faune, flore, sondes et engins d'investigations scientifiques.

alors qu'il leur est aisé de se rendre, en peu de jours, aux pays d'outre-mer, dans nos colonies où, avec de

(1) Numéros d'avril, mai, juin et août 1910 : *L'Océanographie* (avril) ; *Idem*, « Son fondateur » (mai) ; « Une visite au Musée océanographique de Monaco » (juin) ; « Les progrès de l'océanographie » (août).

Digitized by Google

l'intelligence, de la vigueur, on arrive rapidement à une situation enviable.

Combien l'on apprécie la valeur des félicitations adressées par le colonel Deruette à ce brillant officier pour la réalisation pratique d'un programme aussi vaste que celui que nous venons d'esquisser. Il n'y avait qu'une voix parmi le public de choix qui assistait à l'inauguration du Musée, pour acclamer l'œuvre si éminemment utile de notre jeune camarade et sa haute portée éducative et patriotique.

La Belgique coloniale devait, tout naturellement, faire suite à la section maritime. Le capitaine commandant adjoint d'état-major Dubreucq, conseiller colonial, cet infatigable apôtre de la colonisation, devait apporter une attention toute spéciale à ce stand. Aussi fait-il l'admiration des visiteurs. On y a groupé, avec autant de goût que de savante classification, tout ce qui parle aux yeux, attire l'attention et la réflexion sur les choses de notre colonie congolaise. Les capitaines pourront conduire là leurs soldats, leur montrer les grandes choses accomplies, attirer leur attention sur les débouchés nombreux qu'offre la colonie à la jeunesse énergique et travailleuse; tout ce que le Congo produit; tout ce que le commerce belge y peut exporter; tous les renseignements relatifs au climat, aux mœurs et usages du pays, aux communications extérieures et aux voyages de la métropole à la colonie; tout ce qui peut, enfin, éveiller chez nos soldats l'orgueil du nom de Belge et le

La Belgique coloniale.
A gauche, les plantes à fibres de notre colonie et leurs produits (cotonnier, agave, bananier, sansavière, ananas).
Au centre, les produits miniers du Katanga : cuivre, étain, fer, alluvions aurifères.

désir d'apporter à leur tour une pierre pour monter plus haut l'édifice déjà si majestueux, bâti par nos compatriotes, donnera matière à des entretiens patriotiques et militaires avec démonstration à l'appui.

Quelle belle œuvre !

La Belgique coloniale.
Au centre et à droite, les essences à latex du Congo Belge : lianes et arbres; les divers caoutchoucs et leur manufacture.
Au mur : carte de la colonie au $\frac{1}{1,000,000}$ encadre des produits de l'industrie indigène (armes, vanneries, poteries, nattes, étoffes, ornements, etc.).

La Belgique agricole. Qui ne comprendra, de suite, l'importance considérable qu'il y a de combattre chez nos jeunes soldats, parmi lesquels si nombreux sont les agriculteurs et les travailleurs modestes de la terre, l'ancienne routine qui rendit, pendant si longtemps, stationnaire et peu productive la culture de nos terres? Tous, gens de la campagne ont, au moins, leur petit lopin de terre dont ils doivent tirer la subsistance quand ils n'en tirent pas profit par la vente des produits à la ville voisine.

Le gouvernement fit une chose bien utile, en organisant, dans les régiments, des cours donnés, dans les deux langues, par des agronomes à hauteur des progrès modernes. Mais combien plus pratiques seront les entretiens, quand le conférencier aura sous la main l'outil aratoire, le produit du sol, le modèle de machine, le tableau représentant telle ou telle opération champêtre !

Et dire à nos soldats tout ce que renferment les entrailles de cette terre de Belgique, terre bénie de la Patrie aimée ! n'est-ce pas aussi, en les instruisant, élever leur âme et aviver l'amour pour leur pays ?.. Sans sortir de la caserne, dans sa maison, dans son mess, par les soins de ses officiers, il aura sous les yeux tout ce qui peut le perfectionner; frappé des avantages qui sont à retirer de l'application de méthodes scientifiques, il viendra dire au vieux père ce qu'il a vu, il l'entraînera vers le progrès. On aura

Digitized by Google

ainsi fait des apôtres chassant devant eux les préjugés et la routine qui, si longtemps, empêchèrent la terre de rendre tout ce qu'elle peut et doit rendre, par un traitement rationnel.

La Belgique pittoresque. Ce stand réunit un nombre considérable de photographies représentant les sites et les monuments du pays. La collection très complète s'accroîtra sans cesse, et nos soldats, voyant la Patrie si belle, ne pourront que davantage l'aimer.

La Belgique coloniale.
Section des produits belges exportés vers la colonie; divers modes d'emballage; statistiques.

La Belgique scientifique et sportive. Il fallait aussi parler à nos soldats des institutions de prévoyance, de l'épargne, des mutualités, des sociétés d'assurance, des moyens à employer pour s'assurer une pension, des institutions philanthropiques, qui honorent l'humanité : c'est l'objet de ce stand.

Mens sana in corpore sano! a dit Juvénal. Le développement physique doit être l'objet de la constante sollicitude des officiers : un moyen d'y aboutir est, sans contredit, l'encouragement aux exercices sportifs. La vitrine ci-contre montre les challenges, prix, coupes remportés par les grenadiers dans les divers concours sportifs et de tir.

Parmi les trophées exposés on remarque : le prix d'honneur de S. M. le Roi et la coupe de S. A. R. le Prince Albert remportés aux concours pédestres; le challenge Léopold du championnat d'athlétisme de l'armée ; la coupe du président de l'Union Belge des Sociétés de Sports Athlétiques, réservée au championnat de football de la 4e circonscription militaire, que les grenadiers détiennent depuis quatre années consécutives; la coupe de l'Association Athlétique des Officiers Belges allouée aux équipiers des

Digitized by Google

grenadiers ayant fait partie de l'équipe militaire nationale de football qui fut victorieuse à Anvers (match hollando-belge annuel); d'autres trophées et médailles de toutes espèces.

Cet ensemble atteste les éclatants succès des grenadiers dans toutes les luttes sportives. Ils ont aussi deux entraîneurs émérites : le capitaine Le Roy et le lieutenant porte-drapeau Devillers; mais leur entraîneur par excellence, c'est la volonté de vaincre exaltée par l'esprit de corps que les officiers entretiennent jalousement chez leurs soldats.

On aperçoit, à côté, un vaste tableau contenant les portraits de tous les membres de la dynastie royale belge.

Se rattachent à la section scientifique, un laboratoire de chimie et un cabinet de physique qui furent offerts à nos soldats par un Belge, dont la main est toujours ouverte quand il s'agit du progrès intellectuel du peuple; nous avons nommé M. Solvay.

Telle est l'œuvre, dans toute sa splendide conception, dans toute sa judicieuse et patriotique exécution.

Chacun pourra se rendre compte du développement magnifique qu'elle est appelée à enregistrer; tel officier apportera un objet, un livre, un dessin nouveau, tel soldat, revenant de congé, enrichira " son musée " d'une vue de son atelier, de son village, d'un instrument de travail perfectionné employé dans son usine, etc.

Les grands faits pratiques qui intéressent le travail national et l'histoire du pays seront portés à la connaissance de nos soldats dans des conférences hebdomadaires, aidées de projections cinématographiques; car il existe, au musée, une installation complète de cinématographie.

Vitrine sportive.
Les trophées conquis ou détenus par les grenadiers.

Non, cet article n'est pas d'un lyrisme exagéré ni surtout emprunté.

C'est avec un véritable enthousiasme que, le 20 juillet, nous entendîmes le commandant Dubreucq exposer, avec le talent, la netteté, l'entraînante conviction qu'on lui connaît, le but poursuivi par les organisateurs du musée du soldat et les résultats féconds qui peuvent en être attendus.

Cette œuvre doit être signalée au pays comme une haute manifestation de l'esprit patriotique et humanitaire qui anime notre corps d'officiers. Elle est la démonstration vivante de ce que peut l'initiative éclairée, soutenue par l'ambition de remplir une tâche noblement utile à la Patrie et fait honneur à ceux qui l'ont réalisée, comme aux chefs qui l'ont encouragée.

Lieut.-général Bon W. DE HEUSCH.

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE A L'AVIRON

Les sports ont beaucoup contribué, au cours de ces dernières années surtout, à fortifier nos efforts expansionnistes. Et parmi les sports qui ont le plus mis notre pays en vedette, celui de l'aviron occupe une place privilégiée.

C'est ce qui nous incite à consacrer les lignes ci-dessous aux joutes fameuses, connues dans le mondes portif sous le nom de « Championnats d'Europe à l'Aviron ».

C'est le 10 courant que les prochains championnats auront lieu en Italie, à Villa Deste lez-Côme.

Ces championnats, fondés il y a vingt et un ans, grâce à la persévérante initiative de la Fédération Belge des Sociétés d'Aviron, donne lieu actuellement au plus important meeting que l'on puisse voir dans les sports athlétiques, et cependant ils sont loin encore d'être arrivés à leur apogée.

Digitized by Google

Ce qui fait la grande valeur sportive de ces championnats, c'est que, pour pouvoir y prendre part, il faut être champion de sa fédération, titre que l'on doit avoir conquis dans des luttes ayant lieu dans son pays, dans la quinzaine précédant la grande épreuve européenne.

A Henley on fait certes du sport admirable, mais en général les étrangers y sont peu nombreux; il n'est pas rare que le *Grand Challenge à huit rameurs* ne soit disputé que par des équipes anglaises. Cette année, le *Diamond Challenge Scull* n'était disputé aux Anglais que par un rameur allemand, qui n'était pas le champion de son pays; l'an dernier, à Ostende, les champions de six nations: l'Allemagne, représentée par l'Alsace-Lorraine: l'Autriche, représentée par la Hongrie; la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse, se disputaient le *Championnat d'Europe à un rameur*.

CHAMPIONNAT A UN RAMEUR.

Edouard Lescrauwaet.
Sport Nautique de Bruges (1899-1901-1902).

Les rameurs anglais, qui du reste ne se déplacent que très rarement, n'ont pas encore pris part aux championnats d'Europe; jusqu'en 1906 l'on pouvait croire que ces championnats n'étaient pas disputés par des rameurs de tout premier ordre, mais depuis les victoires de nos compatriotes à Henley, l'on peut dire que les premiers rameurs du monde prennent part à la grande réunion européenne.

Encore un grand mérite des championnats d'Europe, c'est qu'ils sont ramés à tour de rôle dans les divers pays faisant partie de la Fédération Internationale; c'est ainsi que nos vaillants rameurs ont pu faire triompher les couleurs belges non seulement sur nos larges canaux des Flandres, mais également sur les beaux fleuves de France, sur le Rhin à Kehl lez-Strasbourg, sur les lacs verts de Suisse et sur les lacs bleus d'Italie.

LA PREMIÈRE ÉQUIPE A HUIT RAMEURS DE POINTE AYANT GAGNÉ LES CHAMPIONNATS D'EUROPE POUR LA BELGIQUE EN 1897, A PALLANZA.

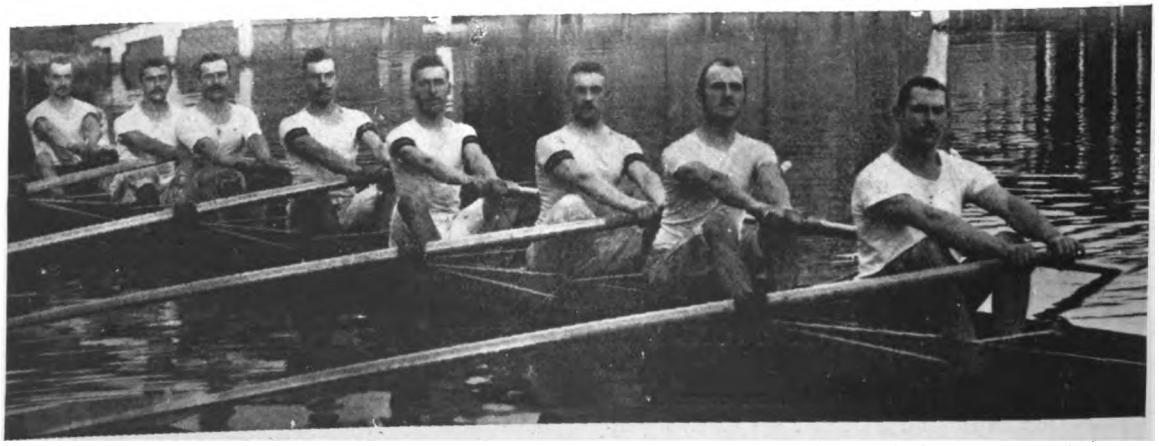

Equipe mixte Cercle des Régates de Bruxelles et Société Royale de Sport Nautique de Gand.
De gauche à droite : L. Lys, A. de Meyer, Ch. Malis, Van Weddingen, M. Hemelsoet, A. Lippens, Eug. Govaerts, Ed. Lescrauwaet.

Les débuts des championnats européens furent très

Digitized by Google

modestes. En 1890, la Belgique institua le Championnat d'Europe à un rameur; cette épreuve eut lieu deux années consécutives à Cluysen-Terdonck, elle fut gagnée les deux fois par notre grand champion national Edouard Lescrauwaet.

La première année les rameurs de trois pays y prirent part: M. Bodaan, de Paris, M. Ch. Hahn, de Strasbourg et M. Ed. Lescrauwaet, de Bruges.

Tout en organisant en 1891 le Championnat à un rameur, la Belgique chercha à donner plus d'extension à son œuvre; dans ce but, elle réunit à Bruxelles les délégués de plusieurs nations pour jeter les bases d'une fédération internationale.

La Fédération Internationale fut définitivement constituée l'année suivante à Turin.

La F. I., outre les unions fondatrices, l'Adriatique, l'Alsace-Lorraine, la Belgique, la France, l'Italie et la Suisse, comprendra toutes les unions qui, à l'avenir, y seront admises sur leur demande. La Russie a déjà adhéré à la F. I. et la grande fédération allemande, le Deutscher Ruder Verband, vient de faire sa demande d'affiliation, qui sera soumise au congrès international qui se tiendra les 9 et 10 septembre à Côme.

CHAMPIONNAT A QUATRE RAMEURS DE POINTE.

De gauche à droite : Georges Boisson, Léopold Debioc, François Jansen, François Goossens. Royal Sport Nautique de Bruxelles (1897).

CHAMPIONNAT A HUIT RAMEURS DE POINTE.

Debout, de gauche à droite : Oscar Desomville, Albert Verdonck, Georges De Meester, Oscar Taelman, Gaston Goetgeluck. — *Assis :* Julien Dedryver (entraineur), Marcel Van Crombrugge, Prosper Bruggeman, Eugène Picha, Van Landeghem (barreur). — Royal Club Nautique de Gand (1902).

Dans son premier congrès, la F. I. S. A. décida d'organiser annuellement des championnats d'Europe comprenant des épreuves à un rameur, à quatre rameurs et à huit rameurs. L'année suivante on ajouta le championnat à deux rameurs de pointe et en 1898 le championnat à deux rameurs de couple.

Les cinq championnats sont dotés de challenges offerts par les pays fédérés; c'est la Belgique qui a donné le prix en skiff, une jolie statuette en argent représentant un rameur, l'Adriatique a fait don du prix pour le deux de pointe, la Suisse

Digitized by Google

pour le deux de couple, la France pour le quatre et l'Italie pour le huit.

Les rameurs victorieux reçoivent des médailles en or, les autres des médailles en bronze.

CHAMPIONNAT A DEUX RAMEURS DE POINTE.

Guillaume Visser et Urbain Molmans.
Société Royale de Sport Nautique de Gand (1903-1905-1907-1908-1910).

Pour faciliter la participation des pays fédérés, le Congrès international a décidé que les organisateurs devraient indemniser les rameurs des frais de voyage et les sociétés des frais de transport des embarcations.

Les frais d'organisation des championnats se montent à une somme assez élevée, mais le succès est tel que l'on en demande l'organisation plusieurs années d'avance; c'est ainsi que Gand s'est déjà inscrit pour les organiser en 1913.

Les premiers championnats d'Europe organisés par la F.I.S.A. eurent lieu en 1893 en Italie, à Orta, puis annuellement à Mâcon, à Ostende, à Genève, à Pallanza, à Turin, à Ostende, à Paris, à Zurich, à Strasbourg, à Venise, à Paris, à Gand, à Pallanza, à Strasbourg, à Lucerne, à Paris et à Ostende.

Jusqu'à ce jour, 86 championnats d'Europe ont été ramés :

La Belgique en gagne 43; la France, 30; l'Italie, 9; la Suisse, 3; l'Alsace-Lorraine, 1.

L'année la plus glorieuse pour la Belgique fut 1897; à Pallanza, notre pays gagne les quatre championnats inscrits au programme.

Les quarante-trois championnats remportés par la Belgique se répartissent de la façon suivante entre les diverses sociétés et dans les différentes embarcations :

I. Un rameur : 1890, 1891 et 1893, Sport Nautique de Bruges (M. Edouard Lescrauwaet); 1895, Royal Sport Nautique de Bruxelles (M. Fritz Miller); 1897 et 1898, le Royal Club Nautique de Gand (M. Joseph Deleplanque).

Total : 6.

II Deux rameurs de pointe : 1894, Sport Nautique de Bruges; 1896, Société Royale Nautique d'Anvers; 1897, Cercle des Régates de Bruxelles; 1902, Royal Club Nautique de Gand; 1903, 1905, 1907, 1908 et 1910, la Société Royale de Sport Nautique de Gand. Total : 9.

III. Deux rameurs de couple : 1899, Royal Club Nautique de Gand; 1902, Cercle des Régates de Bruxelles; 1903, Cercle des Régates et Royal Sport Nautique de Bruxelles; 1905 et 1906, Union Nautique de

CHAMPIONNAT A DEUX RAMEURS DE COUPLE.

Joseph Hermans. Xavier Crombet.
Cercle des Régates de Bruxelles (1908) Union Nautique de Bruxelles.

Digitized by Google

Bruxelles ; 1908, Cercle des Régates et Union Nautique de Bruxelles ; 1909, Cercle des Régates de Bruxelles. Total : 7.

IV. Quatre rameurs de pointe : 1897, Royal Sport Nautique de Bruxelles ; 1898, Royal Club Nautique et Société Royale de Sport Nautique de Gand ; 1899 et 1900, Royal Club Nautique de Gand ; 1903, 1904, 1905, 1906 et 1907, Société Royale de Sport Nautique de Gand. Total : 9.

V. Huit rameurs de pointe : 1897, Cercle des Régates de Bruxelles et Société Royale de Sport Nautique de Gand ; 1898, 1899, 1900, 1901 et 1902, Royal Club Nautique de Gand ; 1903 et 1904, Société Royale de Sport Nautique de Gand ; 1906, 1907 et 1908, Royal Club Nautique de Gand ; 1910, Société Royale de Sport Nautique de Gand. Total : 12.

Remarquons que c'est dans la grande épreuve à huit rameurs, là où se produit la véritable lutte entre les nations, que la Belgique remporte le plus grand nombre de victoires : 12 sur 18 championnats ramés.

Tout cela ne justifie-t-il pas ce que nous disions au début, à savoir que l'expansionnisme doit se féliciter de l'essor pris par les sports dans notre pays?...

L. Annoot.

. . .

Athlétisme. — Le premier match Hollande-Belgique d'athlétisme, disputé à Rotterdam en juillet dernier, a permis à nos compatriotes de triompher facilement des Hollandais par 60 points à 30. Sur neuf épreuves que comportait la rencontre, nous en avons remporté sept et les Hollandais deux. J. Keyser, le champion de France, bien connu, né de parents hollandais, participait au match ; chaque pays pouvait mettre trois athlètes en ligne dans les courses et concours. Voici les résultats techniques :

L'équipe nationale belge d'athlétisme qui triompha de la Hollande.
Au premier rang assis : C. Nys, G. Schols, F. Delloye, F. Delarge, G. Dhaenens.
Derrière : H. Dubois, membre du Comité d'athlétisme de l'U. B. S. S. A.; G. Van Hoof, Luck, M. Hottermans, J. Renghe, T. Snyers, V. Jacquemin, P. Remouchamp, A. Maes, Th. Decock, H. Tiberghien, G. Wens et Maur. De Bruyne, président du Comité d'athlétisme de l'U. B. S. S. A.

100 mètres plat : 1er Schols (B.), 11" ; 2e Wens (B.); 3e Hottermans (B.); 4e Scholtens (H.) ; *1,609 mètres* : 1er J. Keyser (H.), 5'42" 1/5; 2e Delloye (B.); 3e F. Delarge (B); 4e Snyers (B.); *5,000 mètres marche* : 1er Van Hoof (B.), 25'12" 2/5; 2e Hanselaar (H); 3e Ruimers ; 4e Vander Kaaden. (Van Hoof est le seul Belge qui participa à cette épreuve et, comme on le voit, son succès fut splendide) ; *Saut en hauteur :* 1er Tiberghien (B.), 1m70 ; 2e Wens (B.), 1m65 ; 3e Van Leeuwen (H.), 1m60 ; 4e Vander Meer (H.), 1m55 ; *400 mètres plat* : 1er V. Jacquemin (B.); 2e Hottermans (B.); 3e P. De Minck (H.); 4e Remouchamp (B.); Temps : 54" 4/5 ; *Saut en longueur* : 1er Wens (B.), 6m33 ; 2e Dhaenens (B.), 6m10 ; 3e Blommestein (H.), 5m96 ; 4e P. De Mink (H.), 5m91 ; *5,000 mètres :* 1er F. Delloye (B.); 2e J. Keyser (H.); 3e De Cock (B); 4e Busser (H.). Temps : 16'32" 1/5 ; *110 mètres haies* : 1ers Luck, Nys et Tiberghien (B.), *deat-heat ;* 4e G. De Winter (H.). Temps : 19" 4/5 ; *Saut à la perche* : 1er Vanden Meer (H.), 2m90 ; 2e Maes (B.), 2m80 ; 3e Glessen (H.), 2m60 ; 4e Dhaenens (B.), 2m55.

. . .

Les jeux olympiques de Bruxelles, organisés par le Racing Club de Bruxelles pour la troisième fois les 15 et 16 juillet, au profit de la Société Protectrice des Enfants Martyrs, ont remporté un magnifique succès : l'Angleterre, la France, l'Italie, le Danemark, la Suède, la Hongrie, y avaient envoyé leurs meilleurs athlètes. Nos représentants firent bonne figure devant l'élément étranger ; nous citerons spécialement la magnifique performance de F. Delloye, du Racing Club de Bruxelles, qui, dans le 1,500 mètres plat scratch, triompha brillamment de J. Keyser, champion de France, P.-E. Mann (Anglais), Dvorack (champion tchèque), Hill, vainqueur de cette épreuve en 1910, etc. ; il battait également le record belge de près de 5 secondes. Parmi les autres Belges qui se distinguèrent, nous citerons : W. Martin, du Racing Club de Bruxelles, qui triompha dans le lancement du javelot (40 mètres 28), battant Ljungberg (Stockholm) 37.73, Léribaux, de Liége, 35 77 et Tison (champion de France, disque et poids) 35.16 ; V. Jacquemin, du Racing C. B. (champion de Belgique de 400 mètres plat), vainqueur du 100 mètres plat handicap ; De Greef (Racing C. B.) qui se classa premier dans le 1,609 mètres steeple, avec 95 mètres de handicap, et dans le 200 mètres haies handicap, avec 14 mètres ; Luck (Excelsior S. C.) qui ne fut battu que d'un petit mètre dans le 110 mètres haies scratch par Meunier (champion de France) ; J. Wens, deuxième dans le 100 mètres plat scratch, derrière d'Arcy, des Polytechnic Harriers de Londres, le plus vite coureur anglais du moment, mais devant Higgs (Londres), Franco Giongo (champion d'Italie), Haley (Londres), vainqueur de cette épreuve en 1909 et second en 1910 derrière Walker, champion du monde, et Schurrer, de Nancy, second du championnat de France ; la perfor-

Digitized by Google

mance de Wens est donc splendide et équivaut à une victoire. J. Renghe eût enlevé le 2 milles plat handicap s'il se fut comporté plus intelligemment. Au dernier

Jeux Olympiques de Bruxelles. Un passage du 1,500 mètres plat scratch. En tête, Dvorack (Prague), suivi de Hill (Queen's Park, Londres); Keyser (Paris, champion de France); Cariolan (Bruxelles); F. Delloye (Bruxelles, champion de Belgique), vainqueur de l'épreuve en 4' 8" 4/5, record; ancien record : A. Matigne, en 4' 13" 3/5; I. Vignol et J. Renghe (Bruxelles); P.-E. Mann (Polytechnic Har. Londres); G. Filliâtre (Paris).

tour, confiant dans l'avance respectable qu'il avait, il ralentit le train et se laisse battre sur le poteau par J. Keyser, champion de France.

La commission des courses à pied du Racing C. B. a droit à toutes les félicitations pour la magnifique organisation des jeux olympiques et principalement M. F. Halbart, passé maître en fait d'organisation.

* * *

Match Franco-Belge. — C'est au Sporting Club de Theux que revient l'honneur d'avoir organisé, le 30 juillet dernier, la première rencontre franco-belge. L'équipe belge, quoique composée d'athlètes de la province de Liége seulement, mais renforcée toutefois de M. Dubois, de Gand, champion de Belgique du lancement du poid et de G. Wens, second du championnat de Belgique du 100 mètres, n'en a pas moins triomphé facilement des représentants du Comité Français Interfédéral et ce par 13 points à 26. En 100 mètres, Wens (B.) bat Dohet (B.) et Bergeret (champion de France); en 400 mètres, Hottermans (B.) se classe premier devant Bergeret (F.), Berretrot (F.), et Grange (B.); pour le saut en hauteur les deux Spadois, Brossel et Hanrion, passent 1m65, Côte (F.) 1m55, Bouché (F.) 1m50; au lancement du poids, Dubois (B.) lance 12m05, Raway (B.) 10m80, Brunerie (F.) 10m20, Cadet (F.) 9m85; au disque, Dubois (B.) fait 32m60, J. Caro (B.) 31m20, Brunerie (F.) 30m80, et Cadet (F.) 29 mètres; en 1,500 mètres plat, Bosquet (F.) triomphe de Snyers (B.) et M. Côte (F.).

G. Wens, d'Anvers, vainqueur du saut en longueur au match hollando-belge, du 100 mètres plat au match franco-belge et du Prix du Roi.

En dehors du match, il y avait d'autres épreuves, notamment le prix du Roi (200 mètres scratch), qui revient à G. Wens (B.), battant Hottermans (B.), Bergeret (F.) et Grange (B.). A la perche, Baiwir (B.) passe 3 mètres, Dubois (B.) 2m90, Pirennes (F.) 2m80. Le relai olympique de 1,609 mètres est l'apanage du C. A. de Spa, devant les Black Harriers de Paris, le Sport Club de Theux et le F. C. Liégois. Le 800 mètres relais par équipes de quatre hommes revient également à l'équipe spadoise, victorieuse des équipes de Paris et de Liége.

Comme on le voit, nos représentants méritent des félicitations pour ce splendide résultat.

* * *

V. Jacquemin, du Racing Club de Bruxelles, a participé aux jeux olympiques de Duisbourg (6 août) et a brillamment enlevé en 52 secondes l'épreuve du 400 mètres plat scratch devant Ludwig, champion de de la West-Deutschland, Wiese, second du championnat d'Allemagne, etc.

Victor Jacquemin, vainqueur du 100 mètres handicap, aux jeux olympiques, et du 400 mètres plat scratch à Duisbourg.

* * *

Natation. — L'excellent champion de Belgique, J. Plétincx, du Cercle de Natation de Bruxelles, vient encore de se distinguer à Nice dans la Coupe de France de Natation, organisée annuellement par le comité sportif de la Côte d'Azur.

Une foule énorme assistait à la réunion, qui s'est déroulée devant l'établissement des bains de la « Grande Bleue ». La course de 100 mètres a été gagnée par Massa (Ardita Juventus Nervi, de Gênes), champion d'Italie, en 1 m. 12 s. 2/5; 2e J. Plétincx, en 1 m. 13 s. 4/5; 3e Sanders, ex-champion du Richmond S.C. de Londres; 4e Costa (Juventus Nervi); 5e Meister, champion de France, etc. La course du mille marin (1,852 mèt.) a été l'occasion pour Plétincx de prendre une belle revanche; notre champion a pris la tête, dès le début; aux 152 mètres, il avait deux longueurs d'avance sur Massa; aux 352 m., il en avait seize, et, dès lors, la course était courue; jusqu'à la fin de l'épreuve, Plétincx augmenta la distance

J. Plétincx (Cercle de Natation de Bruxelles), gagnant de la « Coupe de France de Natation ».

Digitized by Google

qui le séparait du second et termina avec une avance de 50 mètres environ, sous les acclamations enthousiastes de la foule : 1er Plétincx, en 33 m. 09 s.; 2e Massa, en 33 m. 52 s. 2/5; 3e Sanders, en 34 m. 23 s. 2/5, etc. Par application du règlement de la coupe de France, le Cercle de Natation de Bruxelles et l'Ardita Juventus Nervi (Gênes) seront détenteurs du trophée chacun pendant six mois.

Oscar Grégoire
(Brussels Swimming Club),
capitaine de l'équipe belge de water-polo.

* * *

Le Cercle de Natation de Bruxelles a participé, le 30 juillet dernier, aux critériums amateurs à Paris, et y a remporté de nombreux succès. Weckesser s'est classé premier en 100 mètres devant Schiele, champion d'Allemagne, Belsnay (Français), Meyboom (Belge), etc.: il s'est également classé second en 500 mètres derrière Schiele. La course par équipes de cinq hommes, ayant à couvrir chacun 50 mètres, a été gagnée par les Bruxellois; cette équipe était composée de MM. Meyboom, Weckesser, Feyaerts, Léonard et Detienne; 2e La Libellule, de Paris; 3e Les Tritons, de Paris. Le match de water-polo, qui terminait la réunion, a été l'occasion d'une nouvelle victoire de nos vaillants nageurs, qui défirent une équipe mixte de Paris par 3 buts à 1.

A. Maas (Antwerp. Zwem Club),
champion d'Europe de grand fond.

* * *

Courbet, du Brussels S.C., a participé le 31 juillet dernier à Weston-Super-Mare au championnat d'Angleterre des 220 yards brasse Après avoir enlevé facilement sa série sur Toldi (Hongrois), il s'est laissé battre par ce dernier en finale, mais devançant Finlay (Australien) et Dawson (Anglais).

* * *

Auguste Maas, de l'Antwerpsche Z.C., a participé le 6 août dernier à l'épreuve de longue haleine (53 kilomètres) sur le Tibre et a remporté une belle victoire en se classant premier devant Enrico Rossi (de la Rari Nantes, de Gênes). De par sa victoire il fut déclaré champion d'Europe de grand fond. A son retour de Rome, Maas fut reçu par le bourgmeste à l'hôtel de ville d'Anvers, où il reçut plusieurs bouquets et une magnifique coupe en cristal, don de la ville d'Anvers. Dans une forme extraordinaire, Maas continuant un entraînement progressif, va s'établir à Sangatte et tentera la traversée de la Manche.

* * *

Hollande-Belgique. — La rencontre entre les équipes représentatives de water-polo de Hollande et Belgique a eu lieu le 13 août dernier à Gouda, à l'occasion du XXVe anniversaire du Goudasche Zwem Club. Comme prévu, l'équipe belge, composée de MM. Durant (Brussels S. C.), Donners (Antwerp. Z. C.). Maas (idem), Boin (Brussels S. C.), O. Grégoire (idem), capitaine, Plétincx (Cercle de Natation de Bruxelles) et Seghers (idem), a triomphé de l'équipe hollandaise par 4 buts à 1. A la mi-temps les Belges menaient par 2 buts à 0. Voici le résultat des courses où les Belges prirent part : 1° course internationale par équipes de 3 nageurs, 120 mètres : 1er Brussels S. C. (O. Grégoire, Durant, V. Boin); 2e Het Y d'Amsterdam; 3e Rotterdamsche Z. C.; 2° 80 mètres dos : 1er O. Grégoire (Brussels S. C.); 2e Los Van Harlem (Amsterdam), etc; 3° 80 mètres : 1er V. Boin (Brussels S. C.); 2e Donners (Antwerp. Z. C.); 3e Benenga (Rotterdam).

* * *

Le Brussels Swimm. Club fait en ce moment une tournée en France; participant au Grand Meeting international à Vichy, nos couleurs

Weckesser (Cercle de Natation de Bruxelles),
champion de Belgique et vainqueur au meeting international à Paris.

furent brillamment représentées. Dans la course de 125 mètres, V. Boin (B. S. C.) l'emporte devant les

Digitized by Google

frères A. et L. Willotte (B. S. C.); dans la course de 300 mètres, O. Grégoire, Hoffman et Courbet (B. S. C.) se classent dans l'ordre; dans la course par équipes, les Bruxellois terminèrent 30 mètres devant leurs adversaires; l'équipe était composée de MM. O. Grégoire, V. Boin, A. Wuyts et L. Willotte; la course à la brasse fut l'apanage de F. Courbet; quant au match de water-polo, le résultat (B. S. C -Q. C. N. de Lyon), indique le peu de difficulté qu'eurent les Belges à avoir raison de leurs adversaires.

* * *

Nouvelles coloniales belges. — *Association de colons.* Un architecte, un dessinateur, des menuisiers et un plombier, tous émigrés au Congo, ont eu l'initiative de se grouper en association et, grâce à cette combinaison, ils s'occupent, avec succès, de travaux de construction et d'entreprises de bâtiments. Ils ont déjà été chargés de la construction de plusieurs immeubles pour compte de la colonie, du Comité spécial du Katanga, du chemin de fer de la Société Belgika. Ils ont acheté, avec facilité de paiement, deux parcelles sises dans le centre d'Elisabethville et ils négocient un arrangement avec la Banque du Congo Belge en vue d'obtenir l'aide financière de cet établissement.

Explosifs. Le vice-gouverneur général du Katanga signale l'importance que prendra, d'ici un an ou deux, la consommation des explosifs, par suite du développement progressif des industries minières. L'attention des fabricants belges d'explosifs devrait se porter sur ce marché. La vente des explosifs pourrait être utilement confiée à l'une des maisons de commerce belges déjà existantes.

Pharmaciens. Un homme actif et énergique, exerçant la profession de pharmacien, aurait la plus grande chance de réussir au Katanga, la population blanche étant déjà suffisamment importante à Elisabethville pour lui fournir une clientèle. Il serait désirable que, à l'exemple des *chemists* anglais, ce pharmacien vendît des spécifiques, des produits de droguerie, du matériel et des produits photographiques.

Il pourrait annexer à son officine un laboratoire d'analyses chimiques. Nombreux seront les prospecteurs désirant faire analyser les minerais découverts.

Il est à noter que des étrangers se sont déjà renseignés à diverses reprises sur les conditions auxquelles ils pourraient exercer au Katanga la profession de pharmacien.

Taux des salaires. Un groupe d'importants employeurs du Katanga a adopté, le 17 mai, le barème de salaires suivant :

	Minimum	Maximum
	—	—
Maçons, mineurs, plombiers, zingueurs . . . . . .fr.	27.50	37.50
Charpentiers, menuisiers. . . .	25.00	35.00
Monteurs de machines	25.00	35.00
Monteurs ordinaires	20.00	30.00
Manœuvres, surveillants. . . .	20.00	27.50

* * *

Art hollando-belge. — Pour rappel, l'intéressante exposition d'art hollando-belge a été ouverte le 27 août, à Berg-op-Zoom. Il y a là une tentative digne d'encouragement : M. Perquy, ingénieur belge, est le promoteur de cette belle entreprise.

Parmi les peintres hollandais participant à cette exposition, citons :

MM. Bruining, Gabriel, Le Gras, Luns, Monickendam, Martinus Schildt, Slager et Wulp.

Les invités belges ayant accepté sont les suivants :

MM. Asselbergs, Bastien, Beauck, Bernier, Cambier, Cassiers, Cluysenaar, Emile-Antoine Coulon, Dom, Farasijn. Gouweloos, Charles Hermans, Hermanus, Van Hove, Joors, van Leemputten, Leduc, Middeleer, Marcotte (Melle), Neste, Van der Ouderaa, Opsomer, Herman Richir, Rasenfosse, Staquet, Eugène Smits, Uitterschaut, Verbrugge et Viérin.

* * *

CHRONIQUE COLONIALE

Nous avons déjà parlé de la question nègre aux Etats-Unis, telle que l'envisage notamment M. Booker Washington.

Nous allons voir ce qu'un ancien professeur d'histoire et d'économie politique à l'Université d'Atlanta, le docteur Du Bois, l'auteur de *The souls of black folk*, etc., dit de la situation faite, aux Etats-Unis, aux hommes de sa race.

Le problème nègre, selon cet auteur, réside dans la question de savoir quelle sera la condition future des 10 millions d'Américains d'origine nègre. Il faut se rappeler qu'ils sont américains de naissance et d'origine. Ils représentent pour la plupart quatre ou cinq générations nées américaines, et ils sont par là un des groupes les plus américains de tout le pays. De plus, les nègres ne sont pas des barbares. Dans l'ensemble, ils sont pauvres et ignorants; mais ils gagnent rapidement et en fortune et en intelligence, et un nombre toujours grandissant d'entre eux revendique, comme les méritant sans conteste, les droits et les privilèges des citoyens américains.

Aujourd'hui, ces droits leur sont, dans une grande mesure, refusés.

Pour nous rendre compte, ajoute M. Du Bois, de l'état d'infériorité auquel sont soumis les nègres, sans considération pour le degré d'éducation, de fortune ou la proportion de sang blanc, nous diviserons les Etats-Unis en trois districts :

a) Le Sud-Ouest, contenant 75 p. c. des nègres,

b) Les Etats limitrophes, contenant 15 p. c. des nègres;

c) Le Nord et l'Ouest, contenant 10 p. c. des nègres.

Dans les Etats du Sud, de par la loi ou de par la coutume, les nègres :

1. Ne peuvent voter ou leur vote est frauduleusement neutralisé;

2. Doivent généralement habiter les districts les moins agréables;

3. Reçoivent des salaires minimes;

4. Sont, pour la plupart, astreints aux besognes inférieures ou aux plus humbles travaux d'artisans et ne peuvent espérer d'avancement ou de promotion;

5. Ne peuvent se marier avec des blancs;

6. Ne peuvent faire partie d'églises de blancs, ni suivre des collèges de blancs, ni se joindre à des organisations, pour la culture de l'esprit, organisées par des blancs;

Digitized by Google

7. Ne sont pas reçus dans les hôtels et restaurants ni dans aucun lieu de divertissement public :

8. Reçoivent, dans les tribunaux, une justice spéciale et sont particulièrement livrés aux violences de la foule ;

9. Sont mis à part, autant que faire se peut, dans toutes les circonstances de la vie — dans les gares, les trains, les tramways, les ascenseurs, etc.; et, en général, ont à payer des prix égaux pour une accommodation inférieure ;

10. Sont souvent dans l'impossibilité de protéger leur foyer contre l'invasion, leurs femmes contre les insultes et leurs épargnes contre l'exploitation ;

11. Sont imposés pour des services publics, tels que bibliothèques, parcs, où ils n'ont pas d'accès ;

12. Ont peu de ressources comme éducation et parfois aucune ;

13. Risquent des insultes personnelles, à moins qu'ils ne soient domestiques, ou dans quelque emploi servile, ou qu'ils ne témoignent de leur respect pour les blancs en leur laissant la route libre, etc...

Mais il y a des exceptions personnelles et locales à ces cas d'infériorité.

Dans le Nord, les derniers 10 p. c. de la population nègre ne sont légalement victimes d'aucune inégalité, et peuvent sans restriction aucune suivre les écoles et les églises et voter.

En réalité, cependant, — dit encore M. Du Bois — dans la plupart des sociétés on leur fait sentir que leur présence n'est pas désirable. Dans les hôtels, les restaurants et les théâtres, ou bien on leur refuse l'entrée ou bien on les reçoit à contre-cœur.

Dans les églises et les « Associations pour la culture de l'esprit » ils sont traités de telle sorte que peu d'entre eux cherchent à en faire partie.

Les mariages avec des blancs entraînent l'ostracisme et la défaveur publique, et, dans les tribunaux, les nègres encourent souvent des peines imméritées. Les travaux grossiers et les besognes inférieures leur sont accessibles, mais il leur est très difficile d'aspirer au delà, à des travaux industriels ou aux professions libérales, sauf quand il s'agit de servir leur race, et il y a beaucoup d'inégalité pour ce qui est des salaires. Les violences populaires ne sont pas rares depuis quelques années.

Ici encore il y a de nombreuses exceptions, des exemples d'avancement dans le monde politique et industriel; il y a toujours dans une faible mesure quelque échange social.

Dans l'ensemble, malgré tout, le nègre est, dans le Nord, un individu mis à part qui a peine à bien gagner sa vie ou à dépenser avec plaisir ce qu'il a gagné.

A ce triste exposé de la situation du noir américain, présenté en sixième séance du Congrès universel des races, M. d'Estournelles de Constant a fait, à la séance suivante, la réponse qui convenait en parlant du respect dû par la race blanche aux autres races.

« Je ne parlerai pas de nos devoirs, a-t-il dit; je me borne à faire appel à notre intérêt :

L'intérêt de la race blanche est de voir clair, de mesurer la masse innombrable des populations que nous avons dominées jusqu'à ce jour et que notre orgueil a cru pouvoir définitivement classer comme inférieures.

Cette classification s'explique dans une certaine mesure, car il est clair que les populations si diverses qui occupent la surface du globe n'ont pas été toutes également partagées; les unes sont favorisées, d'autres durement éprouvées par le climat, par la nature du sol, par les dispositions de leurs voisins, par les péripéties de leur histoire; il est des populations indigènes très malheureuses, odieusement opprimées par d'autres indigènes et pour lesquelles la conquête des blancs a été un secours et même le salut.

Mais, cela dit, il faut ajouter aussi que cette classification a permis, pendant des siècles, à une minorité d'exploiter sans scrupules et sans limites une majorité d'êtres humains moins privilégiés.

Aurait-on jamais toléré l'infamie de la traite des nègres si on ne l'avait pas justifiée en abaissant ces malheureux à la condition d'un bétail ou d'un gibier? Et cette condition a été si bien établie dans nos mœurs qu'il a fallu, en dépit de l'abolition de l'esclavage, fonder des sociétés pour la protection des indigènes dans le même esprit que les sociétés pour la protection des animaux.

Nous avons donc bien du chemin à faire pour nous affranchir de nos préjugés de races, parce que ces préjugés nous conviennent et ne sont parfois que des prétextes.

A côté de ces instincts généreux, qu'il est impossible de méconnaître, la race blanche étant la race dominante a trouvé commode de se qualifier de race supérieure pour mettre bien des abus au compte des exigences de la civilisation. Ce n'est pas par amour du progrès que nous dépouillons les indigènes de ce qu'ils possèdent.

Si la race blanche était plus sincère, si elle appliquait simplement les principes chrétiens qu'elle reproche aux races soi-disant inférieures de ne pas connaître, elle s'inspirerait du plus élémentaire de ces principes : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas que l'on vous fît »; et la question des races, comme la question sociale, ne se poserait pas. Mais ces principes ne sont pas des articles d'exportation, et on les applique le moins possible; c'est pourquoi — continue M. d'Estournelles de Constant — j'ai demandé souvent qu'on y substituât de nouveaux devoirs, des devoirs vraiment humains et non pas seulement personnels ou nationaux.

Avec le progrès actuel et toujours croissant des communications entre les peuples, de grands devoirs généraux finiront par se superposer à l'ensemble de nos devoirs domestiques; la Révolution française nous a donné la déclaration des droits de l'homme, ce n'est pas assez, il nous faut nous acheminer maintenant à une déclaration plus désintéressée, plus générale, plus internationale.

Les conférences de La Haye ne sont qu'un début, nous arriverons un jour à la déclaration des devoirs de l'homme.

L'article 48 de la convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux a inscrit pour la première fois, sur l'initiative de la France, le mot « devoir » dans un traité international; c'est un embryon.

En attendant, sans viser trop haut, respectons les autres races dans notre intérêt plus encore que dans le leur. C'est notre intérêt individuel et notre intérêt national... »

PAUL DORI.

Digitized by Google

L'EXPANSION
ECONOMIQUE ET INDUSTRIELLE

NOS INDUSTRIELS EXPANSIONNISTES

Le titre de cette page : « Nos Industriels expansionnistes », s'applique on ne peut mieux à celui auquel nous réservons ces courtes notes.

Esprit vif et pratique, M. Jean de Hemptinne s'est donné l'extension des relations économiques de son pays avec l'étranger comme but principal de tous les actes de sa vie d'homme d'affaires.

Toutes ses initiatives — et elles sont nombreuses — ont convergé vers cet idéal. Président de l'Association Cotonnière de Belgique, il fut un des promoteurs de la puissante Fédération Cotonnière Internationale, au sein de laquelle il est délégué belge. En cette qualité, il représenta brillamment les intérêts de notre industrie textile aux grands congrès cotonniers internationaux que cet organisme tint à Zurich, Manchester, Brême, Vienne, Paris, Milan, Bruxelles, Lisbonne et Barcelone.

Autorité en matière d'industrie textile, plusieurs sociétés l'ont appelé à siéger dans leurs conseils d'administration ; il est notamment président de la Société anonyme Ferdinand Lousbergs et administrateur de la Cotonnière Lilloise.

M. Jean de Hemptinne fut l'un des premiers qui comprirent toute l'importance qu'aurait une vaste colonie pour un pays comme le nôtre, riche, mais enserré en de trop étroites frontières.

Il mit résolument la main à l'œuvre de la mise en valeur du Congo, et nous le comptons aujourd'hui comme président de la Compagnie du Kasaï, vice-président de la Société Commerciale et Financière Africaine, administrateur de la Compagnie du Katanga, de la Banque du Congo Belge ; il est également administrateur de la Compagnie Forestière Sangha-Oubangui, etc., etc. Tout ce qui touche de près ou de loin à notre expansion nationale a le don de l'intéresser ; aussi, s'est-il vu confiée la mission de présider le Comité exécutif de la Participation belge à l'Exposition Internationale du Nord de la France, à Roubaix. Les hautes fonctions de commissaire général du gouvernement près l'Exposition Universelle et Internationale de Gand, en 1913, viennent de lui être conférées ; il était déjà membre du Comité exécutif de cette Exposition, dont les perspectives se présentent sous un jour des plus encourageant.

Phot. Boute.

M. Jean de HEMPTINNE,
Commissaire général du gouvernement près l'Exposition Universelle et Internationale de Gand en 1913.
Président de l'Association Cotonnière de Belgique.
Délégué belge au sein de la Fédération Cotonnière Internationale.
Président de la Société Ferdinand Lousbergs, de la Compagnie du Kasaï.
Vice-Président de la Société Commerciale et Financière Africaine.
Administrateur de la Compagnie du Katanga, de la Banque du Congo Belge, de la Compagnie Forestière Sangha-Oubangui, etc., etc.
M. Jean de Hemptinne est officier de l'Ordre de Léopold, officier de la Légion d'Honneur, etc.

Tout récemment M. Jean de Hemptinne a été nommé, par arrêté royal, membre de la commission chargée de rechercher et de proposer au gouvernement les moyens les plus propres à favoriser l'établissement de jeunes Belges dans les pays de colonisation.

Ceci montre, à suffisance, combien est prisé, dans les milieux compétents, l'esprit expansionniste de M. Jean de Hemptinne et combien est justifiée, dans les colonnes de notre revue, la trop sommaire biographie qui précède...

Notre éminent compatriote est officier de l'Ordre de Léopold, officier de la Légion d'Honneur, etc.

Digitized by Google

REVUE DU MOIS

Bruxelles, le 21 août 1911.

Août nous montre une grande abondance de disponibilités sur tous les marchés financiers, et cependant, sauf à Paris, il est accompagné d'indices de tension monétaire. On ne doit pas, selon nous, rechercher les causes de ce resserrement du marché de l'argent dans l'incident marocain, car tous les esprits calmes et pondérés envisagent avec confiance le résultat des négociations diplomatiques franco-allemandes. Le motif réside plutôt dans l'expectative d'importantes exportations d'or vers les contrées agricoles du globe, telles que l'Egypte, les Etats-Unis, le Canada, etc., comme conséquence des bonnes récoltes, et aussi dans la prévision d'une accentuation de l'activité commerciale et industrielle générale, absorbant une grande part des disponibilités actuelles.

Cette activité est d'ailleurs dès maintenant très remarquable en sidérurgie. Les carnets se noircissent de nombreux ordres, et, si les chaleurs vraiment tropicales dont nous avons été gratifiés ont réduit sensiblement la production de nos établissements sidérurgiques, précisément au moment où les commandes étaient le plus pressantes, elles ont contribué au raffermissement des prix et même à une amélioration nouvelle de ceux-ci.

Le compartiment des fontes est celui où l'on observe le moins d'animation, tout en conservant la fermeté des prix. Pour les sept premiers mois de l'année, les importations de fontes sont inférieures de 16,400 tonnes à celles de la période correspondante de 1909, et les exportations enregistrent une diminution de 3,500 tonnes.

On note des transactions très suivies à l'exportation en demi-produits.

La demande en rails et en poutrelles est toujours très active.

Pour ces dernières, les exportations des sept premiers mois sont en majoration de 7,780 tonnes, et pour les rails elles atteignent 89,252 tonnes au lieu de 99,113 tonnes en 1910 et 53,408 tonnes en 1909.

Les engagements sont des plus abondants en tôles; l'augmentation des exportations est ici de 16,300 tonnes.

La tendance des autres compartiments est également satisfaisante, tant comme ordres que comme prix, sauf pour les ateliers de construction, qui attendent plus de travail.

La vente publique du caoutchouc a été caractérisée par une bonne reprise, en sympathie avec la fermeté qui prévaut sur les marchés régulateurs depuis quelques jours. La hausse pour les espèces congolaises est de fr. 0.36, soit 3.82 p. c., et pour les sortes plantations la plus-value est de fr. 0.79 ou 5.63 p. c.

En gomme copal, les prix sont toujours fermes, bien que la demande ait été modérée.

En Allemagne, la situation industrielle est meilleure, sur l'excellente impression produite par la constitution du syndicat des fontes ; en Angleterre, les grèves des cheminots et des dockers ont paralysé en ces derniers temps l'industrie qui paraissait si pleine de promesses ; en France, c'est le « statu-quo » favorable et, aux Etats-Unis, le raffermissement du marché se traduit par un développement de la production.

La température sénégalienne de ces dernières semaines a eu pour résultat une diminution des expéditions et des affaires de nos charbonnages, nos usines sidérurgiques ayant réduit leur production; néanmoins les prix des combustibles industriels restent soutenus. Inutile de dire que la saison n'est pas favorable aux charbons pour foyers domestiques.

En Allemagne, les expéditions, un instant ralenties par suite de la sécheresse, ont repris leur importance première et les prix antérieurs sont maintenus ; en Angleterre, les grèves ont exercé leur influence sur le marché ; les nouvelles de France sont bonnes.

Depuis quelques semaines le marché verrier est particulièrement calme, ce qui est un peu de saison. L'exportation des verres à vitres pour les sept premiers mois a été de 116,336 tonnes au lieu de 118,980 tonnes en 1910.

Les affaires sont très rares en glaceries et certains envisagent même une nouvelle réduction de la production.

Le marché du cuivre n'a pas encore trouvé en lui-même un élément suffisant pour justifier une plus grande activité des opérations et un relèvement des prix. Cependant les statistiques américaines sont favorables ; pour le mois de juillet, elles accusent une production de 50,075 tonnes, des livraisons pour 58,866 tonnes, ce qui ramène les stocks à 61,490 tonnes, soit une diminution de 8,793 tonnes.

Pour les douze derniers mois à fin juillet, la diminution totale enregistrée dans les approvisionnements visibles est de 43,384 tonnes. La réduction extraordinairement importante de juillet est due en partie à la diminution considérable de la production des raffineries par suite des chaleurs. Les statistiques européennes mentionnent au 15 août comme stocks à Hambourg et à Rotterdam le chiffre de 18,600 tonnes, contre 17,950 tonnes à la date du 31 juillet dernier. Pour justifier l'atonie du marché spéculatif, il y a lieu de faire remarquer que la situation politique comme les grèves anglaises ne sont pas précisément des éléments favorables à une reprise.

Digitized by Google

Ventes de caoutchouc. — Cours au :

ESPÈCES	24 août 1911	28 juillet 1911	25 août 1910
Kasai rouge I . . .	12-12.375	12-12.375	17.40-18.45
Kasai rouge, genre Loanda II (nois.). . .	9.50-10.—	9.25-9.65	14.90-15.30
Kasai noir I	12.25-12.60	12-12.375	18.50-19.50
Equateur Yengu, Ikelemba, Lulonga, etc.	12 25-12.60	12-12.375	18.50-19.50
Lopori (Maringa) . .	7.30-7.80	7.—-7.50	10.25-11.00
Haut-Congo ord. Sankuru, Lomami . .	12.—-12.35	11.75-12.10	17.50-17.75
Mongala lanières . .	12.—-12.35	11.75-12.10	17.25-17.50
Aruwimi	12.—-12.35	11.75-12 10	17.25-17.50
Uelé.	12.—-12.35	11.75-12.10	17.25-17.50
Wamba rouge I . . .	7.50-8.-—	7.25-7 75	13.00-13.50
Straits Crêpe I . . .	15.50-15.75	14 625-14.725	20.00-20.50
Guayule	5.50-6.—	5.50-6.00	9.00-9.50
Maniçoba.	7.40-7.90	7.25-7.75	9.50-9.80
Espèces congolaises exposées . . . kgs	295,242	396,168	379,348
Espèces congolaises vendues . . . kgs	248,041	313,725	115,126
Espèces diverses exposées . . . kgs	87,267	64,307	116,103
Espèces diverses vendues . . . kgs	52,785	36,776	62,226

Ventes de gomme copal. — Prix au :

ESPÈCES	4 août 1911	4 juillet 1911	4 août 1910
Gomme triée, blanche, belle qual.	320-350	320-350	320-350
— claire, transparente .	230-260	230-260	230-260
— assez claire	160-200	160-200	155-195
— assez claire, opaque. .	145 180	145-180	140-175
— non triée, qual. courante	110-135	110-135	110-135
Quantités exposées. . . kgs	130,483	209,102	74,617
Quantités vendues	45,891	63,751	56,478

Situation des principales banques d'émission
(En millions de francs)

DATES		Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	Portefeuille escompte	Avances sur valeurs mobilières	Taux de l'escompte
		Or	Argent				
FRANCE — Banque de France							
1910	18 août	3,392	850	4,976	888	550	3
1911	3 août	3,178	849	5,195	1,247	643	3
1911	10 août	3,174	846	5,046	1 007	645	3
1911	17 août	3,176	847	5,004	993	635	3
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire							
1910	7 août	956	352	1,962	1,114	93	4
1911	22 juillet	1,146	398	1,942	1.171	51	4
1911	31 juillet	1,085	388	2.059	1,189	106	4
1911	7 août	1,087	378	1,984	1,109	74	4
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre							
1910	18 août	998	»	710	710	»	3
1911	3 août	1,004	»	766	668	»	3
1911	10 août	992	»	762	663	»	3
1911	17 août	1,002	»	748	641	»	3
BELGIQUE — Banque Nationale							
1910	11 août	142	55	816	604	68	3 1/2
1911	27 août	188	63	860	595	89	3 1/2
1911	3 juillet	188	67	857	586	108	3 1/2
1911	10 août	188	68	866	585	100	3 1/2

Métaux. — Prix au :

DÉSIGNATION	17 août 1911	13 juillet 1911	18 août 1910
Cuivre :			
Londres: comptant par t. £	56 6 3	57 1 3	56 5 0
— 3 mois par t. £	57 1 3	57 12 6	57 0 0
Etats-Unis : Lake Copper par livre cents	12 5/16	12 1/4	12 5/16
Etain :			
Londres: comptant par t. £	190 7 6	196 12 6	154 2 6
— 3 mois par t. £	187 7 6	189 10 0	153 10 0
Etats-Unis : par livre cents	45.00	43.50	33.85
Fer :			
Middlesbrough : comptant par t. sh.	47 6 1/2	46 11	50 1
— 1 mois par t. sh.	47 9 1/2	47 2	50 4
— 3 mois par t. sh.	48 3 1/2	47 8	51 10
Plomb :			
Londres: comptant par t. £	14 1 3	13 7 6	12 10 0
— 1 mois par t. £	14 2 6	13 8 9	12 11 3
— 2 mois par t. £	14 3 9	13 10 0	12 12 6
Zinc :			
Londres: comptant par t. £	27 5 0	24 12 6	22 12 6
— 1 mois par t. £	27 7 6	24 15 0	22 15 0
— 2 mois par t. £	27 10 0	24 17 6	22 17 6

Prix pratiqués dans le Bassin de Charleroi au :

PRODUITS	19 août 1911	20 juillet 1911	20 août 1910
Fontes :			
Affinage p. tonne	58.—-60.—	58.—-60.—	67.—
Thomas »	65.50-67.—	65.50-67.—	72.—-74.—
Moulage »	66.—-67.—	66.—-67.—	72.—
Demi-produits :			
Lingots p. 100 kgs	9.85	9.85	9 85
Blooms »	10.60	10.60	10.60
Billettes »	11.35	11.35	11.35
Largets »	11.60	11.60	11.60
Fers ébauchés »	9.75	9 50	9.25
Mitrailles »	6.10	6.10	6 10
Produits finis :			
Intérieur :			
Rails p. 100 kgs	15.—-15.50	15.—-15.50	15.—-15.50
Poutrelles »	14.75	14.75	14.75
Fers U »	15.50	15.50	15.50
Petites poutrelles »	13.25-13.50	12.50-12.75	13.25
Tôles acier »	15.25-15.75	14.50-15.—	14.—-14.50
Barres acier »	12.75-13.25	12.50-13.00	12.25-13.—
Barres fer »	13.25-13.75	12.75-13.—	13.—-13.25
Rods »	14.—	13.50	13.25-13.50
Exportation :			
Rails p. t. angl.	5.2.6 - 5.7.6	5.2.6 - 5.7.6	5.2.6-5.7.6
Poutrelles et U »	5.6.0 nom.	5.6.0 nom.	5.6.0 nom.
Tôles acier »	5.17.0-5.18.0	5.12.6-5.13.0	5.9.0-5.10.0
Barres acier »	4.15.0-4.17.0	4.10.0-4.11.0	4.16.0-5.0.0
Barres fer »	4.15.0-4.17.0	4.10.0-4.12.0	4.17.0-5.0.0
Rods »	5.4.0-5.6.0	5.18.0-5.0.0	5.2.0-5.3.0

Digitized by Google

AVIS

Nous attirons l'attention toute spéciale de nos lecteurs sur le répertoire général de nos annonces. En recourant à la publicité de « L'Expansion Belge », dont la diffusion et l'influence s'étendent chaque jour, un nombre déjà important de firmes commerciales donnent à notre revue une preuve de confiance à laquelle nous prions nos abonnés de répondre en favorisant de leurs ordres les maisons dont les annonces figurent aux pages indiquées.

L'ADMINISTRATION.

Répertoire des Annonces

AMEUBLEMENT-DÉCORATION

Compagnie des Bronzes, 28, rue d'Assaut . . XXVII

APPAREILS POUR LABORATOIRES

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

ARMES ET MUNITIONS

Christophe Louis, 11, galerie de la Reine. . XI
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre (S. A.), Herstal XI
Jansen Ad., 27, rue de la Madeleine . . . XXXII
Mahillon H., 9, rue de Loxum VII
Manne Ch., 153, boulevard du Hainaut . . IX
Rongé, fils, J.-B., Liége. XXXIV

ARTICLES POUR FUMEURS

Cigarettes Bastos, 41, rue de l'Arbre-Bénit . XV
Denoncin Frères, Bohan-sur-Semois . . . XX
Kuhlen Louis, 130, avenue Louise. . . . XXXI
Lemaire-Voncken, 30, rue de l'Ecuyer . . XXV
Tinchant, Anvers (marque Melior) . . . XV
Vinche (Maison), 85, Marché aux Herbes. . XIX

ARTICLES de VOYAGE, MALLES CAISSES, etc

Goessens P. (Maison), 19, rue du Chêne . . XVII
Hocke, 91, rue des Palais XXII

ASSURANCES

Cie Internationale d'Assurances Commerciales (S. A.), 47, rue Fossé-aux-Loups . . . XIV
Royale Belge (La), rue des Colonies . . . XXXVI
Union Belge, 29, place de l'Industrie . . . XXXIV

ATELIERS DE CONSTRUCTION

Accumulateurs Tudor, 79, rue Joseph II . . XXX
Ateliers de Construct. de la Biesme, Bouffioulx XXXVIII
Ateliers de Construction de la Meuse, Liége. XXI
Ateliers Métallurgiques, 30, Montagne-aux-Herbes-Potagères XXVI
Compagnie Générale des Conduites d'Eau, Liége XXIV
Compagnie Internationale d'Electricité, Liége XVIII
Forges, Usines et Fonderies de Gilly, Gilly . XXXIII
H. Janssens-Raymaekers, Anvers XIV
Moteurs Marins « Swiderski » (Victor Courard), 194, rue Gaucheret XIV
Motor, 27, rue des Anges, Liége XXXIV
Société Anonyme Verviétoise pour la Construction de Machines, Verviers XXV
Société John Cockerill, Seraing X
Société Métallurgique de Sambre et Moselle, Montignies-sur-Sambre XVIII

Digitized by Google

AUTOMOBILES, MOTOS ET CYCLES

De Schrijver et Blanchart, 15, rue Veydt, et 31, rue de l'Ecuyer XI
Faure St., 468, chaussée de Waterloo. . . XXIII
Garage Adler Palace, 44, rue de Brabant . . XXI
Pneus Jenatzy, 10, rue Stephenson . . . XVIII
Usines Pipe, 8, rue Ruysdael . . . . (couverture)

BALANCES DE PRÉCISION

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

BANQUES

Banque de Bruxelles, 64, rue Royale . . . IV
Banque Internationale de Bruxelles, 27, avenue des Arts X
Banque du Congo belge et **Banque d'Outremer**, 48, rue de Namur III
Banque Sino-Belge, 2, rue de la Chancellerie. IX
Caisse des Propriétaires, 18, place de Louvain VI
Comptoir de la Bourse de Bruxelles, 39, rue Fossé-aux-Loups XXXV
Crédit Général Liégeois, rue Royale . . . XVIII
Société Générale de Belgique, 1-3, Mont. du Parc II

COFFRES-FORTS

Maison Fichet, 7, rue d'Assaut XIX
Mathys-De Clerck, 156, boulevard du Nord . XXXVI

COMPAGNIES DE NAVIGATION. — VOYAGES

Agence Cook, 41, rue de la Madeleine . . . XVII
Chemins de fer et Paquebots de l'Etat Belge . XXXV
Chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée . . XIX
Compagnie Belge Maritime du Congo . . . XXVIII
Compagnie des Chemins de fer du Nord . . XXXIX
Hôtel Métropole, place de Brouckère . . . XXIV
Voyages Modernes et Agence Lubin (Les) 104, boulevard du Nord. XXI

ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

Aronstein Ch., 14, avenue Louise XI
Bervoets-Wielemans, 6-8-10-12, rue du Midi XIX
Fabbri G., 11, rue Plattesteen (Bourse) . . XIX
Kesteleyn A., 5-7, rue de Namur VII
Roba Jules, 60, rue Gray XXIV
Sneyers C., 21, rue des Paroissiens . . . XXXIX

FOURNITURES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Avanzo D., 86, rue du Marché-aux-Herbes . XXIV
Hunin (Maison), 40, rue du Marché-aux-Herbes XIV
Rodolphe (Maison), 38, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères XXI
Société Takiris (S. A.), Anderlecht . . . XXX

IMPRIMEURS, etc.

Etablissements J. Malvaux (S. A.), 69, rue de Launoy IX
Imprimerie Ch. Bulens, 75, rue Terre-Neuve XV
Imprimerie de « L'Expansion Belge », 4, rue de Berlaimont . . . . . (couverture)
Van Campenhout Frères et Sœur, 13, rue de la Colline XXIX

INDUSTRIE DU BATIMENT

Collet Paul, 176, rue de Constantinople . . XIV
Falk Franz, 37, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères XXVII
Lefèvre Victor, 49, rue Malibran XXI
Monnoyer (Léon) et ses fils XXIX
Platteau H., 126 à 130, rue Américaine . . XXXIV
Stabile, 66, avenue de la Couronne . . . XXVII
Stuccolin, 45, rue H. Waefelaerts. . . . XI
Zunz Charles (Maison) XXXIX

INSTALLATIONS SANITAIRES. — PLOMBERIE

De Ridder N., 29, rue de Mérode XXV

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Pianos L. Desmet, 99, rue Royale XXX

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

MACHINES A ECRIRE

Erika (Charles Herincx), 53, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères. XXXII
Underwood (Charles Desoer), 26, rue Sainte-Véronique, Liége X

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE, etc.

Etablissements Marinoni, Paris. Représentants pour la Belgique : Vanderborght et Dumont XXII
Linotype and Machinery Cy. Représentant Aug. Desmet, 56, rue aux Choux . . . XXVI
Machinenfabrik d'Ausbourg (Nathan Meyer). XXXX
Michaël Huber, Munich. Représentant Emile Veeck, 71, rue Gillon XXIX
Nathan Meyer, 1, rue du Gouvern. Provisoire XXII
Vanderborght A. et Dumont, 154, rue Verte . IX
Van Loey-Nouri, 100, rue de la Limite . . XXVI

Digitized by Google

ORFÈVRERIE

Compagnie belge pour la Fabrication des Ordres belges et étrangers, 13, rue Lebeau . . . XI
Wiskemann Otto, rue de Loxum XIX
Wolfers Gustave, 35, rue de la Madeleine. . XXI

PHILATÉLIE

Gilbert L., 49, rue du Midi XXX

PRODUITS ALIMENTAIRES

Chocolat Antoine XIX
Compagnie Liebig, Anvers XXVII
Delhaize frères et Cie, rue d'Osseghem . . V
Grandsire Emile, 30-32, rue de Namur . . XXIV
Lait Nutricia, rue Fransman XXI
Produits Cibils, 17, rue Bréderode XXXIX

PRODUITS CHIMIQUES

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX
Institut Meurice-Chimie, 14, rue Simonis. . XIV
Laboratoire de Chimie, 11, rue de la Tulipe . XXXIV
The E. B. Vilixir Cy, 29, avenue du Boulevard

TAILLEURS, CHAPELIERS, CHEMISIERS

Collin, 108, rue Royale XXXI
Compagnie Anglaise, 7-9, place de Brouckère. XIII
Desmet René, 3, boulevard du Haiuaut . . XXVI
Fagel Arthur, 45, rue de l'Ecuyer. . . . XXIV
Grands Magasins du Bon Marché (Vaxelaire-Claes), rue Neuve XVI
Ligo et Charpentier, Marché-aux-Herbes, 48 XXXVIII
Milaenen I., success. de Vekens, 79, r. Royale XXXVIII

VINS, LIQUEURS

Brias et Co, 60, rue des Tanneurs XVII
Champagne Baron Duval. Dépositaire : Schumacher, 95, rue du Trône. XXXV
Champagne la « Maréchale » (Ruinart P. et F.), Reims XXV
Champagne Périnet et Fils, agent général : Alfred Bayle, 76, chaussée de Louvain . XXX
De Vos-De Greef E., 53, chaussée de Charleroi XXV
Schumacher, 95, rue du Trône XXXIII
Vervloet (Th.) fre et sre, 203, boulev. Léopold II XX

DIVERS

De Backer Isabelle, fleuriste, 46 - 48, rue d'Arenberg XXXIII
Delau Henri, encadreur, 3, r. du Prince Albert XXX
Exposition de Charleroi . . . . . (couverture)
Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1910 (Tombola). VIII
Foraky, entreprise de forage et de fonçage 12, rue du Congrès XXIX
Kersten (Maison), établissement horticole, rue de Tenbosch, 95 XXVII
La Continentale Menkes & Co, déménagements, 125, chaussée d'Anvers XXVI
Lechat C., travail de la tôle, 15-17, rue de l'Eté XXXIV
Leroy Gve, bottier, 137, chaussée d'Ixelles . XXXI
Ligot N., mastics-couleurs, Auderghem . . XXXIV
Meersmans frères et sœurs, relieurs, 158, rue Théodore Verhaegen XIX
Prinzing W., transports internationaux, maritimes et terrestres XXXVII
Sarah Mey, fleurs naturelles, 23, rue de l'Evêque. XXXI
Sasserath A., dentiste, rue Royale, 98, et place de Louvain, 9 XXIII
Segers N., grainier, 1, rue de la Montagne . XXXVII
Soennecken, 66-68, rue du Pont Neuf . . . XXIII
Tensen Nicolas, horloger, 12, r. des Fripiers. XXXVII
Toby frères (Jn et Jh), teinturiers, 2 à 6, rue Louis Hap, Etterbeek XXXVIII
Van Acker (E.) et fils, architectes-paysagistes, 41, rue de Bruxelles, Uccle XXXVI
Van den Camp et Cn, emballages en tous genres, 64, rue de la Ruche, Anvers XXV
Vie Sportive (La). XXXV

DEMANDEZ

le tarif des insertions dans cette revue

AU

Bureau Central de Publicité

RUE DE LA CROIX-DE-FER, 96, **Téléphone : Sab. 1807**

BRUXELLES

Digitized by Google

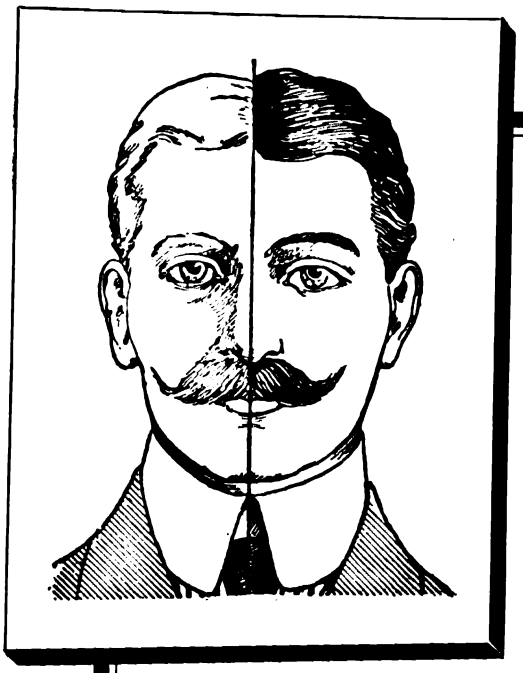

Ce que signifient les Cheveux Gris

Expérience personnelle décrite ci-dessous et que n'importe lequel de nos lecteurs peut tenter en un instant.

Remarquable découverte anglaise
grâce à laquelle les cheveux gris ou décolorés peuvent être ramenés à leur couleur naturelle sans recourir à l'emploi des teintures ou des colorants ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

EXPÉRIENCE INSTRUCTIVE

Voulez-vous vous rendre compte du changement opéré par le grisonnement des cheveux sur la physionomie d'une personne? Vous n'avez qu'à placer un morceau de papier sur chaque moitié du portrait ci-dessus. Le visage, dans la partie où les cheveux sont gris, vous apparaît comme celui d'un homme de 45 ans ; dans la partie où les cheveux sont noirs, comme celui d'un homme de 30 ans. Ceci vous donne une excellente idée de la valeur de la merveilleuse découverte faite dans un célèbre institut anglais d'hydrothérapie où, tout récemment, on a découvert une méthode pour faire pousser à nouveau, avec leur couleur naturelle, les cheveux gris ou décolorés • • • • • • • • • • • • • • • • •

Remarquez bien : VILIXIR n'est pas une teinture

Les propriétaires du **VILIXIR** sont autorisés, par l'expérience de plusieurs milliers de cas, à affirmer que les plus heureux résultats suivront l'usage rationnel et adéquat de leur produit. De rares exceptions peuvent se produire lorsque, par suite de causes anormales ou de l'atrophie des racines, les cellules du pigment sont incapables d'absorber les propriétés stimulantes et nutritives de la solution. D'ailleurs, comme preuve de leur grande confiance dans le traitement du **VILIXIR** et comme gage de leur parfaite bonne foi vis-à-vis du public, ils s'engagent à rendre l'argent dans n'importe quel cas de non-satisfaction, pourvu qu'un loyal et suffisant essai ait été fait du traitement • • • •

Ecrivez pour demander la brochure de luxe, de 20 pages, gratuite, qui décrit dans tous ses détails le nouveau traitement "VILIXIR", grâce auquel vous pouvez vous rajeunir de 10 à 15 ans • • • • • • • • • • • • • • • • • •

The E. B. Vilixir Company

BRUXELLES

29, Avenue du Boulevard, 29

N. B. — Vous traitez avec une maison anglaise de toute honorabilité ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE

CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS	Juillet				1er janvier au 31 juillet	
	klm.	1911	klm.	1910	1911	1910
Métropolitain de Paris	70.800	3,743,884.—	61.800	3,598,542.—	31,694,662.—	23,400,153.—
Cie gle des Tramways de Buenos-Ayres	533.5	5,259,137.—	518.2	4,988,206.—	38,053,070.—	34,369,533.—
Kazan.	27.4	160,749.33	27.4	134,909.52	836,781.81	805,485.51
Napolitains	79.-	779,724.56	78.3	845,864.16	4,744,458.02	4,722,586.61
Auxiliaire de Chemins de fer au Brésil	2169.9	1,607,400.—	1936.-	1,407,330.—	12,590,730.—	10,157,730.—
Tramways à vapeur des Romagnes . .	47.-	32,068.86	47.-	24,382.31	176,345.34	152,571.44
Bilbao	38.-	147,917.—	38.-	127,865.—	851,722.—	780,065.—
Catane	12.-	66,432.—	12.-	66,406.—	359.817.—	356.779.—

DEUTSCH-UEBERSEEISCHE ELECTRICITÄTS-GESELLSCHAFT

(Société Allemande Transatlantique d'Electricité)

Bien que de nationalité allemande, cette Société — à laquelle nous donnons, pour la facilité, son nom français au cours de cet article — n'est nullement une inconnue en Belgique.

En effet, cet organisme entretient d'étroites relations avec plusieurs des grands trusts belges de transports et d'électricité. D'autre part, les titres de cette compagnie ont été introduits sur notre marché financier par un grand établissement de crédit, germanique, il est vrai, mais qui, cependant, depuis quelque temps s'est associé aux banques de notre pays dans maintes manifestations de notre activité commerciale et industrielle; nous voulons parler de la Deutsche Bank.

Créée à Berlin, en janvier 1898, la Société Allemande Transatlantique d'Electricité a pour objet la construction et l'exploitation d'installations électriques de tous genres, ainsi que l'acquisition d'entreprises électriques, spécialement de celles ayant trait à l'éclairage et aux transports; elle peut exercer son activité notamment en Amérique.

Jusqu'à présent la Société s'est réservé comme champ d'action la partie Sud du nouveau continent, dont les cités jeunes, aux horizons pour ainsi dire illimités, sont des milieux particulièrement propices au développement rapide et constant d'entreprises leur créant des moyens de transports, ainsi que leur fournissant l'éclairage et la force motrice électriques.

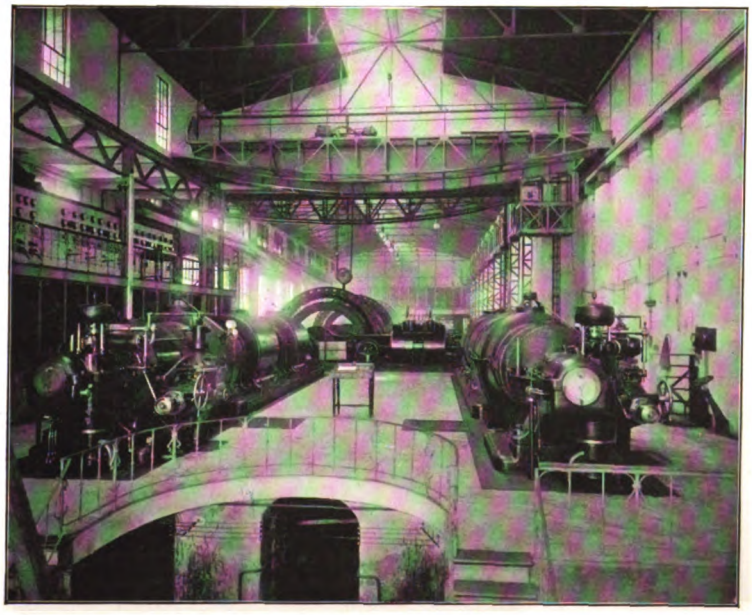

Société Allemande Transatlantique d'Electricité.
La salle des turbines de la Centrale Boca, à Buenos-Ayres.

Buenos-Ayres, la grande capitale de la République Argentine, constitue le principal centre d'exploitation de la Compagnie. En 1907, les autorités ont prorogé jusqu'en 1957 la durée de sa concession primitive comportant la production et la fourniture du courant pour la force motrice et l'éclairage privé et public de la ville et du port.

Digitized by Google

Bien que de création relativement récente, la Société a dû agrandir déjà considérablement ses usines par suite de la prompte extension de la clientèle qui a dépassé toutes les espérances des promoteurs. A la fin de l'année dernière, la Société Allemande Transatlantique d'Electricité exploitait six puissantes centrales électriques d'une capacité totale de production de 74,010 kilowatts :

Installations de machines pour courant continu

Centrale Calle Paraguay :

3 groupes de machines à vapeur à 700 kilowatts, soit . . . . kw.	2,100	
2 groupes de machines à vapeur à 1,350 kilowatts, soit	2,700	4,800

Centrale Calle Cuyo :

3 groupes de machines à vapeur à 500 kilowatts, soit . . . . kw.	1,500	
2 groupes de machines à vapeur à 270 kilowatts, soit	540	
1 groupe de machines à vapeur à 400 kilowatts, soit	400	2,440

Centrale Paseo Colon :

1 groupe de machines à vapeur à 750 kilowatts, soit. . . . . kw.	750	
3 groupes de machines à vapeur à 250 kilowatts, soit.	750	1,500

Installations de machines pour courant alternatif

Centrale Calle Montevideo :

4 groupes de machines à vapeur à 600 kilowatts, soit. . . . . kw.	2,400	
2 groupes de machines à vapeur à 1,000 kilowatts, soit	2,000	4,400

Centrale Boca :

4 groupes de machines à vapeur à 1,000 kilowatts, soit. . . . kw.	4,000	
2 groupes de turbines à vapeur à 4,000 kilowatts, soit.	8,000	
1 groupe de turbines à vapeur à 3,750 kilowatts, soit.	3,750	
1 groupe de turbines à vapeur à 7,500 kilowatts, soit.	7,500	23,250

Centrale Dock-Sud :

4 groupes de turbines à vapeur à 7,500 kilowatts, soit. . . . kw.		30,000
Batteries d'accumulateurs . . . kw.		7,620
Total . kw.		74,010

En raison de l'augmentation des raccordements et de la vente du courant, un renforcement de la capacité de la Centrale Dock-Sud, de 27,500 kilowatts, sera réalisé pour le milieu de 1912.

Au 31 décembre 1910, les centrales de la Société étaient complétées par 22 sous-stations armées de 61 groupes de transformateurs rotatifs d'une production totale de 29,330 kilowatts et de 29 transformateurs statiques donnant ensemble 12,700 kilowatts.

Disons un mot de la distribution du courant. A fin 1910, celle-ci était assurée par 2,788,071 mètres de câbles placés dans des tranchées de 734,606 mètres de longueur.

Voici un relevé très significatif au point de vue de l'accroissement de la clientèle :

	1903	1910
Appareils de consommation	7,685	32,584
Raccordements à domicile	7,691	23,533
Raccordements aux compteurs	9,320	35,608

Ces appareils et raccordements desservaient au 31 décembre 1910 :

	Pièces	Pièces	Klw.
Lampes à incandescence . .	875,515	883,223 =	52,514
» à arc privé	7,708		
» à arc pr l'écl. des rues	2,147	2,804 =	1,571
» à arc pr l'écl. du port	657		
Moteurs.	8,139	18,521 =	39,451
Ventilateurs et appareils . .	10,382		
Usines d'électrité étrangères. . . .			2,076
Total. . .			95,612

En outre, il a été employé, en 1910, par les tramways urbains utilisant l'énergie des usines, 18,800 kilowatts en chiffres ronds.

Que nos lecteurs nous excusent d'abuser quelque peu des chiffres, mais nous pensons qu'en l'occurrence ils sont particulièrement éloquents, en ce sens qu'ils montrent l'importance énorme prise en peu d'années par l'exploitation à Buenos-Ayres de la Société Allemande Transatlantique d'Electricité.

Les résultats financiers de l'exploitation des usines d'électricité de Buenos-Ayres sont tout aussi beaux que les résultats industriels que nous indiquons : le bénéfice a dépassé 17,800,000 mark en 1910 contre 14,700,000 mark en 1909.

Tableau montrant la progression de vente du courant pendant les dix dernières années :

Années.	Eclairage privé.	Eclairage des rues et du port.	Moteurs.	Voies.	Usines étrangères d'électricité.	Consommation propre.	Ensemble.	Augmentat° sur l'année preced.
—	Kilow.-heures	Kilow.-heures	Kilow.-heures	Kilow.-heures	Kilow.-heures	Kilow.-heures	Kilow.-heures	Kilow.-heures
1901	3,274,484	1,081,227	667,087	4,174,823		177,012	9,374,633	25.0 p. c.
1902	3,415,735	1,041,164	1,041,529	4,617,430		165,330	10,281,188	9.6 —
1903	5,856,048	1,401,288	2,033,149	7,809,796		259,895	17,300,176	68.8 —
1904	8,404,427	1,763,760	3,016,396	13,319,513		289,890	26,793,986	54 3 —
1905	11,173,849	1,704,808	4,754,718	21,683,623		449,279	39,766,277	48.4 —
1906	14,927,601	2,281,824	6,913,730	40,362,238		979,091	65,464,484	64.6 —
1907	18,683,462	2,708,017	9,194,282	44,560,161		1,155,053	76,300,975	16.6 —
1908	24,235,947	3,021,977	10,707,670	45,967,683	672,532	1,730,186	86,335,995	13.2 —
1909	29,231,672	3,755,733	12,654,891	50,643,595	1,303,201	3,237,876	100,826,968	16.8 —
1910	36,017,229	6,915,456	16,010,579	60,135,311	2,086,085	7,842,373	129,007,033	27.9 —
Augmentation, en pour cent, en 1910 sur 1909 :	23.2	84.1	26.5	18.7	60.0	142 2	27.9	

Digitized by Google

La Société a même étendu son champ d'action au delà de l'agglomération de Buenos-Ayres. Elle a notamment obtenu de la municipalité de Moron une concession pour la fourniture du courant électrique dans cette commune et ses environs jusqu'en 1926. L'exploitation de l'usine d'électricité de cette localité a donné en 1910 un bénéfice de 134,000 mark contre 105,000 mark en 1909. La quantité d'énergie utile produite a été de 489,826 kilowatts-heures, contre 436,012 kilowatts-heures l'année antérieure. L'importance du raccordement était au 31 décembre 1910 de 673 kilowatts contre 546 kilowatts l'année précédente. De plus, la société a conclu des contrats pour l'éclairage et la fourniture du courant avec les villes d'Avellaneda et de Quilmes.

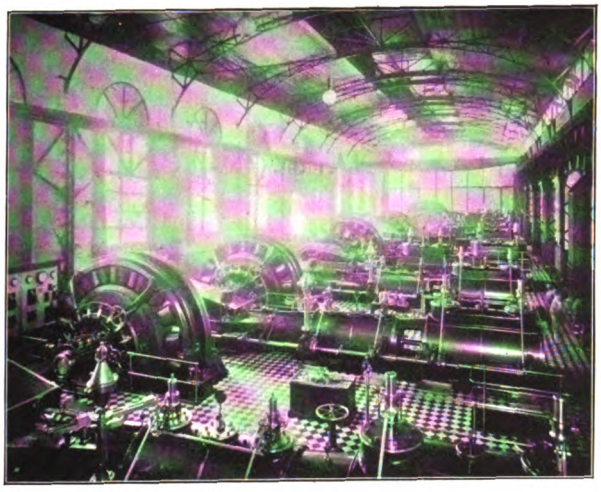

Société Allemande Transatlantique d'Electricité.
La salle des machines de la Centrale Calle Paraguay, à Buenos-Ayres.

D'autre part, la Compagnie a confié l'exploitation de son usine hydro-électrique de Santiago, avec les trois sous-stations, à la Chilian Electric Tramway and Light Co, Ltd à partir du 1er juillet 1910 jusqu'à la fin de la concession, c'est-à-dire jusqu'au 1er décembre 1956, contre paiement d'un loyer annuel, avec faculté d'achat de l'usine endéans dix années.

Indépendamment de son exploitation propre à Buenos-Ayres, la Société Allemande Transatlantique d'Electricité a de fortes participations dans diverses entreprises ayant un but similaire au sien.

Nous mentionnerons son intérêt de 1,450,000 mark dans la Compagnie de Tramways de Buenos-Ayres et Quilmes; son intérêt dans la Compania Argentina de Electricidad, fondée le 1er octobre 1909, qui s'occupe de la fourniture de l'énergie électrique aux localités de la banlieue de Buenos-Ayres : Vicente-Lopez, San-Isidro, San-Fernando, Victoria et Las-Conchas (Tigre), et dont les installations sont reliées aux usines de la Société. Sur le capital-actions de l'Argentina de Electricidad se composant de 250,000 $ or d'actions de préférence 10 p. c. et de 150,000 $ or d'actions ordinaires, la Société Allemande Transatlantique en possède respectivement 181,550 $ or et 128,600 $ or.

Citons encore une participation de 410,000 $ or entièrement versés et de 270,000 $ or libérés de 10 p. c. dans le capital-actions de 1,000,000 $ or, dont 600,000 $ or entièrement versés et 400,000 $ or libérés de 10 p. c., de la Société Empresa de Luz y Fuerza, qui possède dans la ville de Mendoza une usine d'électricité fournissant le courant pour l'éclairage et la force motrice dans la ville et les localités envoisinnantes; cette Société est sur le point d'agrandir notablement ses installations et de construire un tram électrique à Mendoza.

Il est entré dans le portefeuille de la Compagnie Allemande Transatlantique 650,000 £ d'actions preferred— soit la totalité — et 386,000 £ d'actions ordinaires de la Chilian Electric Tramway and Light Co Ltd, à Santiago. Cette entreprise a encaissé en 1910 une recette de 6,700,000 $ or contre 5,800,000 $ or en 1909, et réalisé un bénéfice d'exploitation de 2,450,000 $ or au lieu de 1,998,000 $ or; elle a pu porter le dividende de ses actions preferred de 5 à 6 p. c. Son réseau de tramways, de 111 km. de longueur de rail, a transporté 83,148,000 voyageurs au lieu de 75,670,000 en 1909, et ses usines d'électricité ont produit 17,825,000 kilowatts-heures contre 15,588,000 kilowatts-heures l'année précédente.

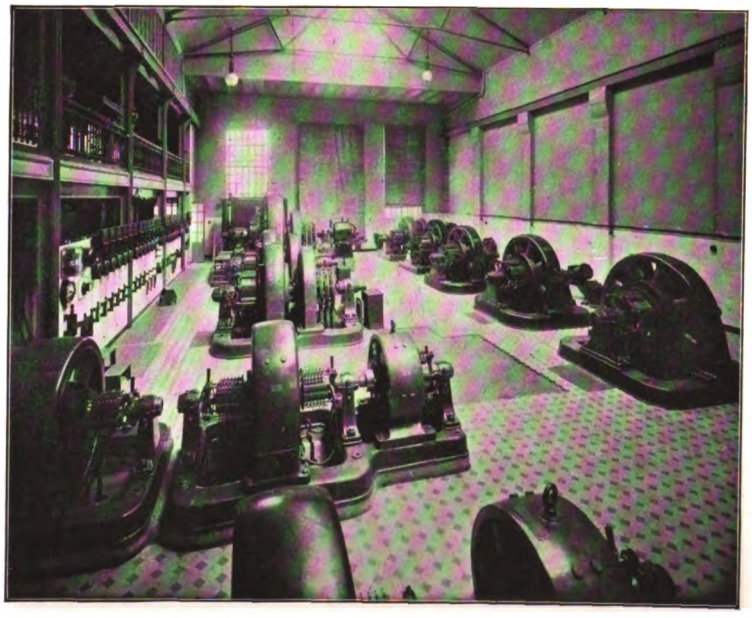

Société Allemande Transatlantique d'Electricité.
Vue intérieure de la sous-station de Bustamante.

Le portefeuille de la Société Allemande Transatlantique comprend également pour 5,000,000 de mark d'actions de la Société des Tramways de Valparaiso et

Digitized by Google

1,688,500 $ or d'actions de la Compagnie de tramways électriques La Transatlantica, à Montevideo.

La première de ces affaires exploite un réseau de tramways à Valparaiso, d'une longueur de rails d'environ 40 kilomètres, ayant transporté en 1910, 33,294,000 voyageurs contre 31,695,000 en 1909, ainsi qu'une usine électrique ayant produit 7,114,000 kilowatts-heures contre 6,784,200 kilowatts-heures l'année antérieure. En 1910, les recettes ont été de 2,814,000 $ or contre 2 718,000 $ or et les bénéfices d'exploitation de 1,210,000 $ or au lieu de 1,046,000 $ or; l'amélioration de ses résultats permet à cette Compagnie de répartir un dividende de 6 p. c. au lieu de 5 p. c. précédemment.

L'autre société, La Transatlantica, a un réseau ferré d'environ 120 kilomètres de voies ayant transporté, en 1910, 24,657,000 voyageurs contre 21,996,000 en 1909, et ayant laissé une recette de 1,046,000 $ urugayens contre 937,000 $ urugayens l'année précédente, et un bénéfice d'exploitation de 371,000 $ urug. au lieu de 300,000 $ urug.

De plus, la Société Allemande Transatlantique a consenti des avances pour plus de 42,000,000 de mark à la Chilian Electric Tramway and Light C° Ltd, aux Tramways de Valparaiso et à La Transatlantica.

En résumé, la Société Allemande Transatlantique d'Electricité se trouve à la tête d'une exploitation propre très fructueuse et de participations dans d'autres entreprises similaires très rémunératrices.

En effet, les résultats financiers de la Compagnie lui ont permis de rémunérer très convenablement les énormes capitaux engagés dans l'entreprise, — 10 millions de mark à l'origine, aujourd'hui 100 millions de mark en actions et 70 millions de mark en obligations.

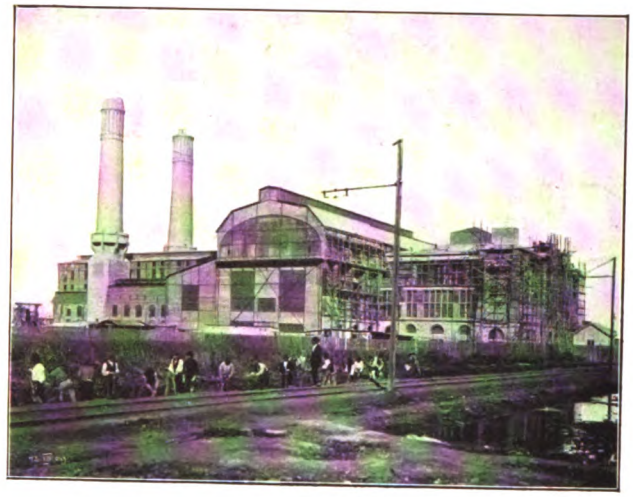

Société Allemande Transatlantique d'Electricité.
La nouvelle centrale Dock-Sud.

Le dividende par action de la Société Allemande Transatlantique d'Electricité, qui était de 3 p. c. en 1902, est passé progressivement à 10 p. c. en 1909 et en 1910; pendant cette dernière année, le bénéfice brut total provenant des exploitations propres et des participations s'est élevé à 21,700,000 mark et le bénéfice net à 9,875,000 mark.

Tel est, en quelques mots, l'historique d'un de ces puissants organismes d'expansion au moyen desquels l'empire allemand, s'appuyant sur ses banques et son industrie, étend à travers le monde son influence politique et commerciale. C'est, pour nous, une grande leçon à méditer et un bel exemple à suivre.

Compagnie Générale des Tramways Electriques de Rosario. — Parmi les grandes exploitations de tramways entreprises à l'étranger par nos compatriotes, il n'en est pas beaucoup dont le développement ait été, en ces dernières années, aussi rapide et aussi constant.

Dans cet ordre d'idées, les résultats de l'exercice clos le 28 février dernier sont particulièrement concluants. Les recettes ont atteint 5,097,000 francs, après 4 millions 273,000 francs en 1909-1910. L'augmentation de 824,000 francs est la plus forte réalisée en un an depuis l'origine de la Compagnie, et ce malgré les travaux de voirie effectués par la municipalité, qui ont fréquemment entravé les services des tramways. Les premiers mois de l'année sociale en cours accusent également une progression importante des recettes.

Le réseau de la Compagnie est vaste : la longueur totale des voies posées actuellement est de 129 kilomètres.

Il est intéressant de noter qu'après l'achèvement de la ligne n° 12 l'entreprise sera sortie de la période transitoire de construction.

Malgré cette période d'exploitation plutôt anormale, la Compagnie Générale des Tramways de Rosario a réalisé en 1910-1911 un bénéfice total de 1,773,000 francs, porté à 1,925,000 francs, en y comprenant quelques rentrées diverses.

Ces résultats permettent d'attribuer un dividende de fr. 4.80 par action de capital, fr. 4.45 par part de fondateur et fr. 1.90 par action de dividende.

Signalons encore qu'au cours de l'exercice 1910-1911 la Compagnie s'est associée à divers groupes de capitalistes belges pour la création d'une société belge qui a acquis les concessions de fourniture du courant électrique pour l'éclairage et la force motrice à Rosario. Elle a souscrit près du quart du capital de cette firme, c'est-à-dire 40,000 titres sur 175,000 titres.

Tramways de Tiflis. — L'exploitation du réseau de tramways établi à Tiflis, ville de la Transcaucasie russe, est entre les mains d'un groupe belge. Au cours de ces dernières années, la société exploitante a exécuté un important programme d'électrification et d'extension de ses lignes. Celles-ci ont, à l'heure actuelle, une longueur totale de 28.5 kilomètres.

Au cours de l'exercice 1910-11, qui n'a comporté que huit mois et demi et n'a pas compris la période la plus favorable de l'année, les voitures de la société ont transporté 15,346,967 voyageurs contre 15,200,098 en 1909-10. Les recettes ont atteint 1,875,000 francs contre 1,853,000 francs pour la période correspondante de l'exercice précédent. D'autre part, les dépenses de l'exploitation marquent une réduction assez sensible, puisqu'elles ne s'élèvent qu'à 1,274,000 francs au lieu de 1,364,000 francs en 1909-10. Le coefficient d'exploitation a été ramené de 74 p. c. à 68 p. c., les grosses réparations étant comptées dans le total des dépenses. La société a consacré aux amortissements le solde favorable de 194,000 fr. accusé par son dernier bilan. La progression des recettes continue pendant l'exercice en cours.

Digitized by Google

De-ci, de-là

Le cuivre du Katanga. — On écrit d'Elisabethville au journal *Le Pays Wallon* :

« Il s'opère ici une métamorphose journalière du pays. D'immenses avenues, des boulevards énormes font de la forêt tropicale un vaste damier. La cloche de la chapelle tinte à nos oreilles de sa voix agréable et nous rappelle le clocher natal. Le clairon sonne vibrant de force et d'énergie, et pousse à l'allégresse les braves négros qui ont la crâne et magnifique allure de nos vieux troupiers belges. Les hôtels, les bars, les magasins s'ouvrent dans tous les coins; maçons et charpentiers ne cessent de plaquer le mortier et de manier la scie et le rabot.

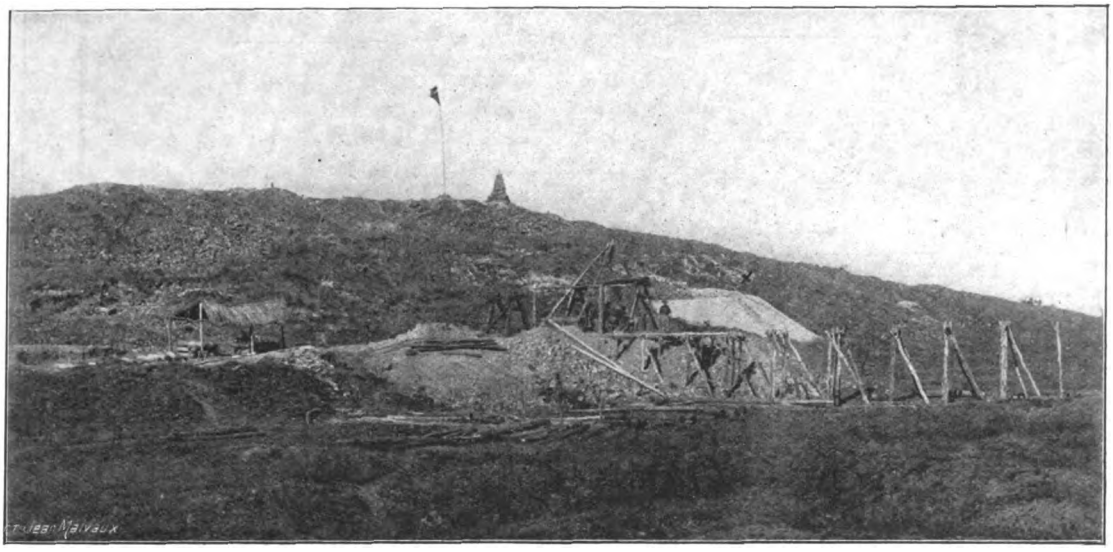

» L'industrie métallurgique elle-même a vu le jour en

COMPAGNIE ANGLAISE

7 et 9 PLACE DE BROUCKÈRE

× ANGLE DE LA RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS ×

BRUXELLES

CHOQUE et ZORN
TAILORS

MAISON DE TAILLEURS POUR MESSIEURS, DAMES ET ENFANTS

LA PLUS IMPORTANTE DU PAYS POUR LE BEAU VÊTEMENT SUR MESURE

LA COMPAGNIE ANGLAISE

exécute du jour au lendemain toute commande urgente

Digitized by Google

Cie INTERNATIONALE D'ASSURANCES COMMERCIALES

Société Anonyme

DUCROIRE SUR TOUS PAYS

47, RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS, 47

BRUXELLES

MOTEURS - MARINS « Swiderski »

à deux temps, spécialement construits pour l'emploi de l'huile lourde

Pas de soupapes! — Pas de carburateur!
Pas d'allumage par magnéto!

Les SEULS moteurs convenant avantageusement au mouvement de tous les genres de bateaux de transport, remorqueurs, bateaux à voyageurs, yachts, canots automobiles, bateaux coloniaux, sternwheelers, etc., etc., etc.

CONCESSIONNAIRES POUR LA BELGIQUE :

VICTOR COURARD & Cie, ingénieurs

BRUXELLES, 55, avenue de la Reine — Téléph. 1916 S. A.

LIÉGE, 14, quai de l'Université — Téléph. 3903.

PEINTURES & DÉCORATIONS DU BATIMENT

SPÉCIALITÉ DE PEINTURES GENRE ANCIEN

TÉLÉPHONE 4902 BRUXELLES

MAISON PAUL COLLET
176, RUE DE CONSTANTINOPLE, 176

: : : : : : : : ATELIER DE

GALVANISATION ELECTROLYTIQUE — Brevets "TRUNKHAHN"

H. Janssens-Raymaekers

RUE DE L'EMPEREUR, 20-22
: : : : RUE VÉNUS, 14 : : : :
Téléphone 207 ANVERS

Institut Meurice-Chimie

14, rue Simonis, BRUXELLES Tél. 3422

Laboratoire d'Analyses et de Recherches chimiques
Prospectus. — Echantillonnages
Spécialité d'Analyses de Minerais et de Combustibles
Cours de Chimie spéciaux pour prospecteurs
Tarif d'Analyses et Programme des Cours sur demande

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Maison HUNIN 40 Rue du Marché-aux-Herbes 40 — BRUXELLES —

Appareils et Accessoires des premières marques
Jumelles à prismes de haute précision

Représentation ou dépôt des firmes : **Thornton-Pickard**, Altrincham ; **Goerz**, Berlin ; **Mackenstein**, Paris ; **Paget**, Watford ; **Erneman**, Dresden ; **Lumière Fils**, Lyon, etc.

SPÉCIALITÉS POUR PAYS CHAUDS — TRAVAUX SOIGNÉS POUR AMATEURS

Digitized by Google

CIGARES MELIOR

ERNEST TINCHANT 11-13, RUE BREIDEL ANVERS

terre africaine. On n'en croit pas ses yeux. Moi qui vous écris à 50 mètres du fourneau, qui ai vu « hier couler le premier cuivre africain », je me demande si je ne rêve pas.

» Hier donc, pendant la matinée, on entend les moteurs qui marchent, et l'on apprend que le four donnera sa première coulée le soir; aussitôt c'est la joie parmi tout le personnel de la mine. Avec anxiété, on attend l'heure désirée, on travaille fiévreusement et les minutes sont trop longues.

» Enfin, à 8 heures 3/4 du soir, le vice-gouverneur Wangermée arrive, accompagné de MM. Robert William, vice-président, et Buttgenbach, administrateur délégué de l'Union Minière du Haut-Katanga, ainsi que d'autres personnalités d'Elisabethville. A 10 heures du soir, on perce le trou au cuivre et, d'un jet rapide auréolé d'une gerbe d'étincelles, le premier cuivre congolais coule dans le creuset. »

Avis aux colons. — M. Leplae, directeur général de l'agriculture au ministère des colonies, vient de fonder plusieurs centres agricoles aux environs d'Elisabethville.

Des fermes ont été bâties et elles seront garnies d'instruments agricoles, de petit bétail et de volaille. Quelques ares de terre seront ensemencés en légumes. La ferme, l'outillage et les animaux seront remis gratuitement au colon. Celui-ci devra acheter le terrain (5, 3 ou 1 fr. l'hectare suivant la qualité et la situation) ou le louer (5 p. c. du prix de vente).

Il sera transporté gratuitement à destination avec toute sa famille et ses bagages, hébergé et nourri pendant un mois après son arrivée. De plus, l'Etat lui allouera un subside de premier établissement.

De plus amples renseignements sont donnés au ministère des colonies (service de l'immigration), 10, rue Bréderode, à Bruxelles.

Récompenses obtenues

ANVERS 1894
Médaille d'Or
PARIS 1900
Médaille d'Argent
OSTENDE 1901
Diplôme d'Honneur
SAINT-LOUIS 1904
Médaille d'Or
LIÉGE 1905
Diplôme d'Honneur
MILAN 1906
Grand Prix
TOURCOING 1906
Vice-Président, cl. XXI
Membre du Jury
BORDEAUX 1907
Vice-Président, cl. XV
Grand Prix
BRUXELLES 1910
Vice-Président, cl. XII
Membre du Jury
TURIN 1911
Vice-Président, cl. XXII

Imprimerie Scientifique

TYPOGRAPHIE
LITHOGRAPHIE
CHROMO-LITHOGRAPHIE

Spécialité d'Illustrations de grand luxe
Photo-Chromogravure en trois couleurs

Charles BULENS, Editeur

Téléphone 505
75, Rue Terre-Neuve, BRUXELLES

BASTOS CIGARETTE HYGIÉNIQUE ROULÉE A LA MAIN

BASTOS CIGARETTES GOUTEZ ET COMPAREZ

Digitized by Google

Le port d'Agadir. — Qu'est-ce que le port d'Agadir, autour duquel on a fait tant de bruit depuis que Guillaume y a envoyé une canonnière? C'est, au sens propre du mot, une rade foraine, comme tous les ports du Maroc sur la côte de l'Atlantique. Tel que le port d'Agadir se présente aujourd'hui, il offre peu d'intérêt. Le déchargement y est difficile, à raison de la houle très forte régnant tout le long de la côte africaine, et le débarquement y est impossible lorsque le vent souffle avec un peu de force.

Cependant, Agadir est quelque peu abrité, grâce à une concavité de la côte. En effet, à quelque quinze milles au Sud du cap Ghir, la côte marocaine s'enfonce légèrement vers l'intérieur et forme une petite anse d'environ deux kilomètres de longueur. C'est le mouillage d'Agadir.

L'atterrissage des navires venant du large y est facilité par la chute régulière et lente du fond, si lente que la ligne des profondeurs de 200 mètres passe à près de 30 kilomètres de la plage; malheureusement, pour aborder, il faut s'arrêter à 800 ou 900 mètres de la côte, comme dans la généralité des rades africaines, et, lorsque soufflent les vents d'Ouest, le mouillage y est fort exposé.

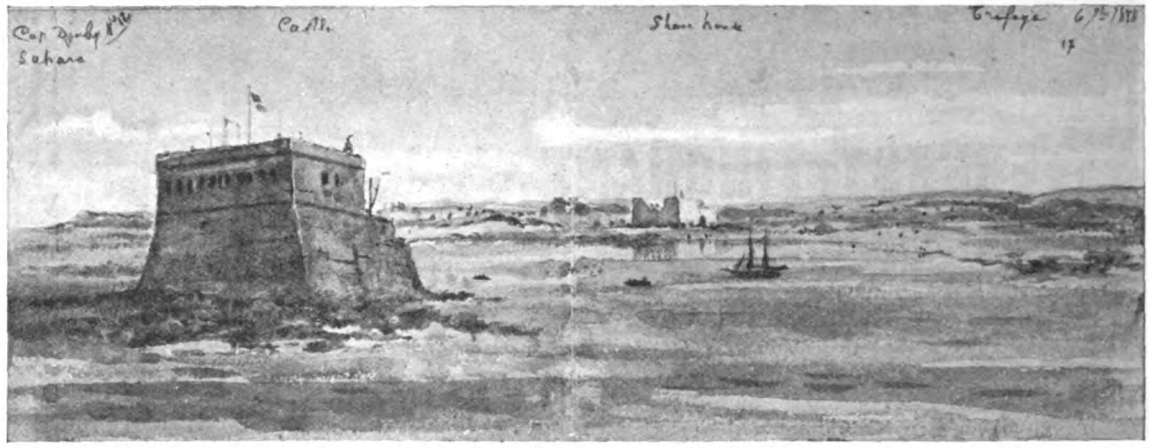

La ville, si tant est qu'on puisse appeler Agadir (ou Santa-Cruz) une ville, se trouve au Nord de l'anse et est

Grands Magasins de Nouveautés

AU BON MARCHÉ

VAXELAIRE-CLAES

Bruxelles ✻ RUE NEUVE ✻ Bruxelles

COSTUMES & CONFECTIONS
pour Dames, Hommes et Enfants
Vêtements de voyages et de sports
Tissus nouveautés exclusives
COMPTOIR SPÉCIAL DE DEUIL

ENTREPRISES GÉNÉRALES D'AMEUBLEMENTS

Digitized by Google

constituée par une agglomération d'habitations blanches, protégées par un mur courant sur quatre côtés; la face méridionale de celui-ci est tournée vers le mouillage. De par les tombeaux environnants, on devine que la petite ville dut avoir jadis une certaine importance, d'autant plus qu'on aperçoit également à proximité des remparts quelques ouvrages de défense en ruines. On ne compte guère plus de 300 habitants à Agadir même; mais, en contre-bas du repli du sol sur lequel il s'élève, se trouve un petit village de pêcheurs en comptant encore autant. On y trouve donc du poisson en abondance, comme partout sur la côte d'Afrique, lorsque les indigènes se donnent la peine de jeter les filets. On y fait de l'élevage et l'on s'y livre quelque peu à la culture des légumes.

Somme toute, Agadir, en tant que point d'escale, n'offre rien de particulièrement intéressant, à moins qu'on ne considère l'intérieur, très populeux et qu'on dit très riche. Pour faire d'Agadir un port au sens propre du mot, il faudrait y construire des jetées, c'est-à-dire aménager une rade abritée et dépenser quelques millions. Ainsi compris, ce port peut servir de point d'appui pour une escale et de port de ravitaillement pour la marine de commerce. Mais ces qualités ne sont pas précisément particulières à Agadir seul. On voit ainsi que l'Allemagne n'a, en réalité, pas d'intérêt à posséder Agadir spécialement; elle fit un geste qui visait autre chose, ce dont on s'est rendu compte.

(*Revue Maritime*).

Les chemins de fer chinois. — Le mouvement de protestation qu'a provoqué dans le Hounan le décret de mai 1911, reprenant aux sociétés privées les principales lignes de chemins de fer en construction, s'est prolongé pendant les dernières semaines. Mais d'après les meilleurs juges, notamment notre envoyé spécial, M. Jean Rodes, ce mouvement ne paraît pas avoir de profondes racines. Les gens du Hounan, très orgueilleux, tenaient à construire eux-mêmes le tronçon de la ligne Hankéou-Canton, qui desservira leur province.

Fondée en 1873

Pour vos Malles, Sacs, Marmottes, Serviettes, etc.

Adressez-vous à la **Maison P. COESSENS**

19, rue du Chêne, 19, Bruxelles

Fournisseur des principales Maisons de Bruxelles et de Province

Atelier spécial pour les réparations : Val des Roses

AGENCE COOK

41, rue de la Madeleine
BRUXELLES

Adresse télégr : Cook, Bruxelles
TÉLÉPHONE 1399

BILLETS DIRECTS PAR TOUTE VOIE POUR **ELISABETHVILLE**
TRANSPORTS A FORFAIT POUR LE **KATANGA,** PAR CAPE TOWN OU BEIRA

Banque et Change ▫ Paiements télégraphiques ▫ Assurance

SUCCURSALES A CAPE TOWN, DURBAN, ELISABETHVILLE
CORRESPONDANTS A PORT ELISABETH, LOURENÇO-MARQUEZ, BEIRA

BRIAS & Co

60, Rue des Tanneurs: Bruxelles

VINS & SPIRITUEUX

PARFAITS CONDITIONNEMENTS DES EXPÉDITIONS POUR COLONIES

Digitized by Google

CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS

64, RUE ROYALE, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL : TRENTE MILLIONS

SIÈGE SOCIAL :
LIÉGE . . . . 5, rue de l'Harmonie
SUCCURSALE :
BRUXELLES . . . . . 64, rue Royale
AGENCES :
BRUGES . . . 11, rue Nicolas Despars
CHARLEROI . . 6, quai de Brabant
SOUS-AGENCE :
ROULERS . . 8, place de la Station

ESCOMPTE DE VALEURS COMMERCIALES
OUVERTURES DE CRÉDITS
COMPTES DE DÉPOTS — COMPTES DE REPORTS
LETTRES DE CRÉDITS & CHÈQUES
SUR LES PRINCIPALES VILLES BELGES & ÉTRANGÈRES
ENCAISSEMENT DE COUPONS
ORDRES DE BOURSE — DÉPOTS DE TITRES

SOUSCRIPTIONS AUX EMPRUNTS D'ÉTATS, DE VILLES, DE SOCIÉTÉS, ETC.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

VÉRIFICATION DES LISTES DES TIRAGES A LA DEMANDE DES CLIENTS

PNEUS JENATZY

10, RUE STEPHENSON · BRUXELLES

Compagnie Internationale d'Electricité

à LIÉGE (Belgique)

Société Anonyme • • H. PIEPER, administrateur délégué, directeur général

DYNAMOS génératrices et réceptrices de grande et moyenne puissances.
MOTEURS pour la petite industrie.
SPÉCIALITÉS : Matériel électrique pour les **Mines** et la **Métallurgie.** Machines d'extraction et d'exhaure. **Laminoirs** électriques. Appareils pour le travail des métaux. Engins de levage, treuils et cabestans.
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE DES TRAINS, système breveté, adopté par l'État Belge.

STÉ AME METALLURGIQUE DE SAMBRE ET MOSELLE

Capital social ; -- 23,500,000 francs --

Montignies s/Sambre (BELGIQUE)

Adresse télégr. : Sambremoselle, Couillet.

Hauts-Fourneaux et minières à Maizières près Metz (Lorraine) Allemagne - - - - - - - - -

Fours à coke, hauts-fourneaux, aciérie, laminoirs et forges à Montignies s/Sambre lez-Charleroi (Belgique)

Laminoirs à tôles à Chatelineau-lez-Charleroi (Belgique) - - - -

Acier Thomas de toute qualité et pour tout usage, depuis l'extra extra doux correspondant au fer de Suède jusqu'au métal très dur, trempant avec facilité.

Aciers marchands, ronds jusque 210 m/m de diamètre, carrés jusque 210 m/m de côté, plats, cavaliers, feuillards et spatés à biseaux et autres, aciers spéciaux, demi-ronds, champs ronds, coins coupés, bombés, ovales, octogones, profil pour grilles, pour cercles de tonneaux, etc.

Aciers profilés, standards pour clôtures, cornières et T depuis 15 m/m et au dessus, poutrelles et U de toutes hauteurs, rails de tous types pour voies ferrées, rails à gorges, traverses, etc., etc., tôles fines, moyennes et fortes, tôles striées et larges plates.

Moyennant conditions à débattre, la Société se charge de laminer les profils suivant modèles ou dessins remis.

Digitized by Google

Manufacture Générale d'Équipements pour les Colonies

G. FABBRI

RUE PLATTESTEEN, 11, BRUXELLES-BOURSE

Gros et Détail ▲ ▲ ▲ ▲ **Téléphone 9277**

CATALOGUES ET DEVIS SUR DEMANDE

RELIURES DE LUXE & DE BIBLIOTHÈQUE

Dorures à la main et au balancier ✣ *Couvertures pour Livres de prix*

Meersmans Frère & Sœurs

158, rue Théodore Verhaegen

BRUXELLES (Midi)

Téléphone No 3593

COFFRES-FORTS FICHET

Téléphone n° 119.01

SERRURES DE SÛRETÉ FICHET

Salle d'Exposition, 7, rue d'Assaut

Catalogue franco. BRUXELLES

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa

Les voyageurs partant de Paris à destination des ports au delà de Suez ou inversement peuvent obtenir, conjointement avec leurs billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille, des billets d'aller et retour de Paris à Marseille ou vice versa, *valables un an, aux prix suivants :*

De Paris à Marseille ou vice versa *(viâ Dijon-Lyon ou Nevers-Lyon ou Nevers-Clermont) : 1re classe, fr. 144.80; 2e classe, fr. 104.25; 3e classe, fr. 67.95.*

Ces billets sont délivrés par la Compagnie des Messageries Maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Il peut être émis des billets de classes différentes pour les parcours en chemin de fer et pour les parcours maritimes.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

Manufre de Couverts et d'Orfèvrerie

Métal blanc argenté • Argent massif

ORFÈVRERIE WISKEMANN

MAGASIN DE DÉTAIL : TÉLÉPHONE 7658

— coin des Rues Ste-Gudule et de Loxum

Objets pr Cadeaux *Prix de fabrique*

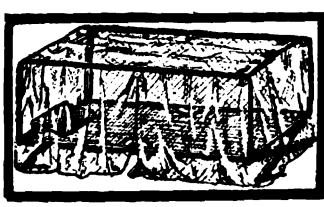

BERVOETS - WIELEMANS

6-8-10-12 - RUE DU MIDI - BRUXELLES

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE LITERIES DU PAYS

ARTICLES SPÉCIAUX POUR LE CONGO

EXPOSITION DE BRUXELLES 1910 - GRAND PRIX

Digitized by Google

Mais, par contre, l'énormité et la stérilité des dépenses faites avaient fini par lasser tout le monde. C'est donc au moment psychologique que le gouvernement a lancé le décret de reprise, par où se caractérisent une fois de plus les tendances de sa politique en matière de chemins de fer.

L'évolution de cette politique, qui est un des faits les plus curieux des trente dernières années, vient d'être précisée de la façon la plus claire et la plus heureuse par un récent ouvrage de M. Edouard de Laboulaye, les *Chemins de fer de Chine*. Ce livre, qui comprend, à côté d'un historique méthodique, un recueil de documents dont le maniement et l'utilisation étaient jusqu'ici impossibles, montre les exigences toujours croissantes d'un nationalisme étatiste qui diminue de jour en jour les perspectives de l'industrie étrangère. De l'hostilité irréductible et irraisonnée du début, qui s'affirmait en 1877 par le rachat et la destruction de la première ligne construite par les Anglais de Shanghaï à Woosung, la Chine est passée, par une série de transitions, à la défiance réfléchie, qui s'affirme depuis quelques années avec une si remarquable ténacité.

C'est en 1886, à l'instigation de Li Hung Tchang, alors vice-roi du Petchili, que se dessina pour la première fois la politique des chemins de fer. Dans la pensée de Li Hung Tchang, cette politique devait se développer avec le concours des étrangers, prêts à répondre à l'appel de la Chine. C'est alors que fut construite la ligne de Tien-Tsin à Chan-Haï-Kouan qui, poussée jusqu'à Pékin dix ans plus tard, est devenue la ligne du Nord chinois. De 1896 à 1904, les concessions se multiplièrent. La Chine traita avec la Banque Russo-Chinoise pour la ligne de l'Est chinois de Mandchuria à Vladivostok, avec un groupe franco-belge pour la ligne de Pékin à Hankéou, avec un groupe russe pour la ligne de Mandchourie, avec un groupe français pour les lignes du Yunnan et du Chansi, avec un groupe anglais pour le Shanghaï-Nankin et le Shanghaï-Hang-Tchéou-Ningpo, avec un groupe allemand pour la ligne du Chantoung de Tsing-Tao à Tsinan, et pour le tronçon Nord de la ligne Tien-Tsin-Ponko sur le Yangtsé, le tronçon Sud de cette ligne étant concédé aux Anglais.

Pour toutes ces concessions, les conditions faites aux

Th. VERVLOET Fres & Srs

TÉLÉPHONE 412 — 203, Boulevard Léopold II, BRUXELLES — BOMA & MATADI

VINS & LIQUEURS FINES — EXPÉDITION FRANCO

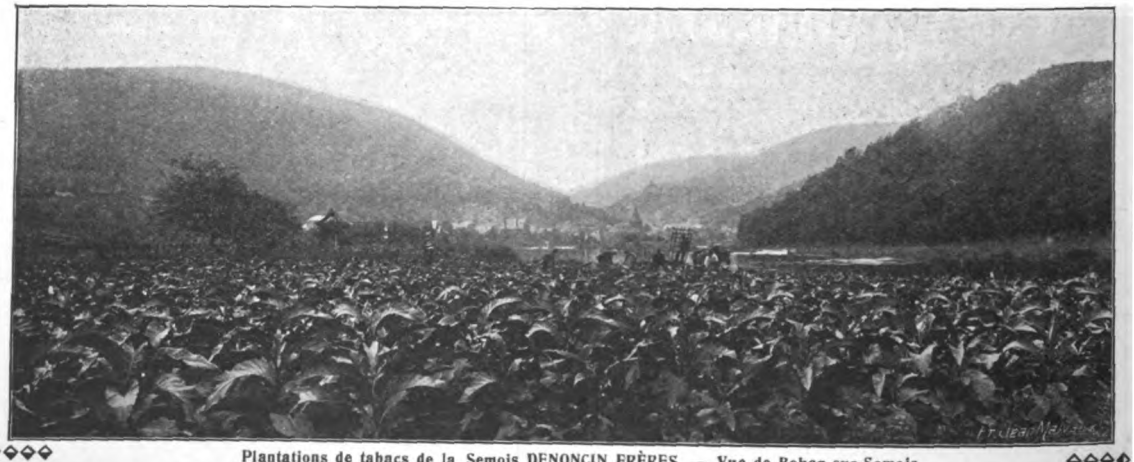

Plantations de tabacs de la Semois DENONCIN FRÈRES. — Vue de Bohan-sur-Semois

FUMEURS ! Le tabac de la Semois, de la vallée de Bohan, est le meilleur

Commandez directement à nous, planteurs et fabricants,

un kilogr. de notre meilleur tabac à **3 francs** (fr. 0.50 en plus pour le port, franco par 5 kilogr.). — Expédition aux colonies sous emballage spécial et par 5 kilogr. minimum — **DEMANDEZ** nos prix courants pour nos tabacs ordinaires à **2.50, 3.25, 4 fr.**, et nos délicieux cigares en tabacs de la Semois. **ECRIVEZ-NOUS** pour recevoir la notice explicative sur la pipe brevetée du docteur Parant, enlevant 50 p. c. de la nicotine du tabac : seul appareil scientifique

Ecrivez aujourd'hui même à :

DENONCIN FRÈRES

Planteurs

à BOHAN-SUR-SEMOIS

Notre spécialité :

CIGARES ET CIGARILLOS EN TABAC DE LA SEMOIS

	Le cent	Le mille
Cigares Kellan	9.50	—
Cigares Padla	14.00	—
Cigarillos Perle de Padla	4.00	35.00
Cigarillos Petits Semois	3.25	25.00

Digitized by Google

LES VOYAGES MODERNES ET AGENCE LUBIN

- *Agence officielle des Cies de Chemins de fer* -

Bruxelles, 104, boulevard du Nord *Téléphone :* **3866**

— **Organisation de tout premier ordre des voyages de noces, particuliers et collectifs** —

GUSTAVE WOLFERS

BIJOUTIER - JOAILLIER - ORFÈVRE

35, rue de la Madeleine, BRUXELLES

Téléphone 24.32

CROIX & RUBANS D'ORDRES

DU PAYS & DE L'ÉTRANGER

• • Fournisseur de S. M. le Roi des Belges • •
de la Chancellerie belge et du Ministère des colonies

MAISON RODOLPHE

(ANCIENNE FIRME MARYNEN)

BRUXELLES

38, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 38

Téléphone 114

Fournitures générales photographiques

APPAREILS & PRODUITS
de toutes marques
et spéciaux pour colonies

LOCATION DE VOITURES DE LUXE

Représentation pour toute la Belgique
des automobiles « **ADLER** »

GARAGE
Adler Palace

Ouvert jour et nuit

44, rue de Brabant, BRUXELLES-NORD

GARAGE DES • • • TÉLÉPHONE 5035

Royal Automobile Club de Belgique
Nederlandsche Automobiel Club
Kaiserliche Automobil Club

La plus haute de toutes les récompenses

décernées par les Jurys aux **30,000** exposants belges et étrangers
qui ont participé à l'**EXPOSITION DE BRUXELLES 1910**, est le

1er PRIX — *La Grande Médaille d'Or du Gouvernement* • • • • *Un Grand Prix* • • • • • • *Une Prime de 3,000 Francs* • • — **1er PRIX**

REMPORTÉ PAR

LA NUTRICIA, SOC. ANON. A LAEKEN

au **Concours spécial international** sur la question « l'**Approvisionnement en lait des grandes villes** », organisé à la dite Exposition sous les auspices du Gouvernement

FERRONNERIE ... D'ART ... *Victor LEFÈVRE* Successeur de : S. FRANKEN & LEFÈVRE

Ingénieur-Constructeur

Téléphone 1620 — **49, rue Malibran, IXELLES-BRUXELLES**

Spécialités : **Rampes, Grilles, Balcons, Serres, Jardins d'hiver, Vérandas, Loggias, Escaliers, Portes fer forgé vitrées, Enseignes, Landiers, Chenets, etc. Ventilateurs brevetés. Travaux de luxe en cuivre et en bronze**

GRAND PRIX : Liége 1905, Milan 1906. — Fourn. de S. M. le Roi des Belges, LL. AA. RR. Mmes la Comtesse de Flandre et la Duchesse de Nassau, du Ministère des Colonies

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MEUSE

Société Anonyme

Administrateur-Directeur-Gérant :
Fn. TIMMERMANS, Ingénieur

à LIÉGE (Belgique)

Codes A B C et A I

MACHINES pour les MINES, Machines d'épuisement, Machines d'extraction, Compresseurs d'air, Chevalements, Molettes, Treuils à air comprimé, Ventilateurs, etc.

POMPES CENTRIFUGES, Pompes à vapeur et à colonne d'eau, Machines alimentaires.

MACHINES pour la MÉTALLURGIE, Machines soufflantes, Moteurs à trains de laminoirs, Convertisseurs, Grues-locomotives, Chariots et Poches de coulée, Pompes de service, etc.

LOCOMOTIVES pour voies normales et pour voies étroites.

MACHINES à VAPEUR perfectionnées.

GROUPES ÉLECTROGÈNES.

OUTILLAGE HYDRAULIQUE pour ports de mer.

MATÉRIEL de GUERRE — Coupoles, Affûts, Phares cuirassés, Mitrailleuses, etc.

Digitized by Google

NATHAN MEYER, BRUXELLES

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : NATHAN MEYER, BRUXELLES

BUREAUX :
1, rue du Gouvernement Provisoire
Téléphone 1944

ATELIERS ET MAGASINS : RUE PLANTIN, 7, ET RUE MORETUS, 2

Seul concessionnaire pour la Belgique des Maisons renseignées ci-dessous :

Berger & Wirth, Leipzig
Encres typo- et lithographiques. Vernis. Couleurs sèches et broyées.

Maschinenfabrik Augsburg
Machines à imprimer en blanc, perfectionnées. Machines à deux couleurs et à deux tours. Margeur automatique « Augusta ». Rotatives.

Ch. Mansfeld, Leipzig
Machines pour la reliure, le cartonnage et l'industrie du papier.

Mosenthin & Gaitzsch Chemnitz
Machine à coudre au fil de fer, "**La Perfection**" cousant de 1/10 de m/m à 40 m/m sans changer aucune pièce.

La "Typograph", Berlin
Machine à composer, la plus simple, la moins coûteuse et donnant la plus belle ligne, « Simplex » et « Duplex ».

Machine à composer
"*TYPOGRAPH*"

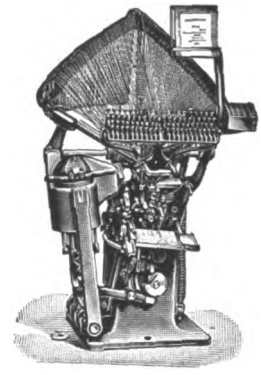

La Machine "TYPOGRAPH" DUPLEX est **visible tous les jours**, et le dimanche matin, au Musée du Livre, rue Villa-Hermosa, à Bruxelles.

Waite & Saville Ltd, Otley (Yorkshire, Angleterre)
Presse « Falcon » à grande vitesse (production facile : 2,800 à l'heure). L'express-Falcon imprimant automatiquement 4,500 enveloppes à l'heure.

Heinr. Thiele & Cie, Berlin
Châssis numéroteurs pour le numérotage des actions. Numéroteurs à pédale pour relieurs et numéroteurs à la main. Grands assortiments en magasin.

E. C. H. Will, Hambourg
Machines à ligner, les plus perfectionnées qui existent sur le marché.

Walter Kellner, Barmen
Machine à vernir, à gommer, à border, à étiqueter et à découper les bobines.

Helwig & Egger Bruggen (Suisse)
Machines à coudre au fil de lin.

Pour tous renseignements s'adresser 1, Rue du Gouvernement Provisoire

Etablissements MARINONI

Rue d'Assas, 96
- - - PARIS - - -

Représentants pour la Belgique
A. VANDERBORGHT & DUMONT
BRUXELLES — Rue Verte, 154 — BRUXELLES

Expositions Universelles
Paris 1889 et 1900
— Liége 1905 —
Hors concours — —
— Membre du Jury

Milan 1906 : Grand Prix

— Bruxelles —
(Arts et Métiers)
Hors concours — —
— — Membre du Jury

- Bordeaux 1907 -
Hors concours — —
— — Membre du Jury

Presses typographiques en blanc - - - - - - -
Presses à pédale "L'Utile" et "L'Active"
Presses à retiration, imprimant le papier à plat et en bobines
Presses à réaction, pour journaux - - - - - - - -
Presses rotatives, pour journaux, à 4, 6, 8, 12 et 16 pages -
Presses lithographiques et phototypiques - - -
Presse zincographique "La Diligente" - - -

Machines à gommer et à vernir — Machines à bronzer

Digitized by Google

Européens étaient particulièrement avantageuses. Elles allaient même pour certains, notamment la ligne de Mandchourie, jusqu'à l'occupation de la voie par les troupes européennes. Les négociations se poursuivaient entre le gouvernement de Pékin et les groupes étrangers. Les populations s'en désintéressaient. Depuis la

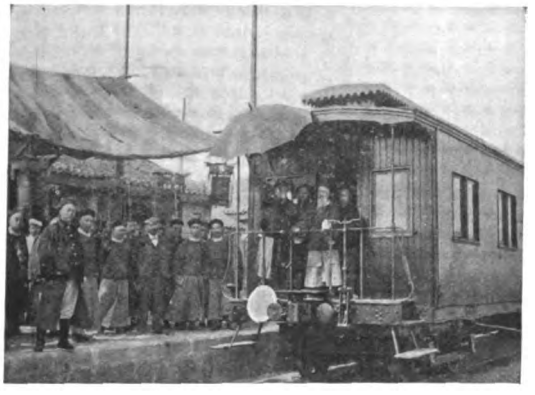

guerre russo-japonaise, cette situation s'est modifiée Le peuple chinois, sortant de son abstention défiante, s'est passionné pour les chemins de fer. Mais cette passion même l'a conduit à vouloir les construire lui-même à l'exclusion de toute concession étrangère. Cet état d'esprit nouveau s'est affirmé avec une véhémence particulière lors de l'insurrection du Tché-Kiang, en 1907, dont le but était d'empêcher les Anglais d'entrer en possession de la concession obtenue par eux antérieurement de la ligne Shanghaï-Hang-Tchéou-Ningpo.

Le gouvernement chinois modifia à son tour son attitude parallèlement à l'évolution de l'esprit public. Il chercha, par des moyens divers, à mettre la main sur les grandes lignes. Il racheta le Pékin-Hankéou. Il nomma Tcheng Chi Tong directeur des lignes (en construction ou à construire) Hankéou-Canton et Hankéou-Szé-Tchouen. Mais il ne tarda pas à constater que les populations des provinces, menées par les notables, n'étaient pas moins hostiles à l'intervention gouvernementale qu'à l'immixtion étrangère. Elles entendaient rester maîtresses de leurs réseaux provinciaux et les construire avec leurs propres ressources. La conséquence de cette exigence fut la création de sociétés chinoises privées, dont celle du Hounan offre l'échantillon le plus curieux. En même temps, des négociations s'engageaient avec la France, l'Angleterre, l'Allemagne et les Etats-Unis, en vue d'un emprunt destiné à couvrir la construction.

Ces négociations, au cours desquelles le gouvernement chinois a obtenu de l'Europe des conditions bien meilleures que par le passé, ont été conduites par lui avec une lenteur voulue. Cette lenteur s'explique sans doute par le désir, qu'a traduit le décret de mai, de remettre la main sur les grandes lignes et de ne laisser

Digitized by Google

ARTHUR FAGEL

Tailleur
Chapelier
Chemisier

Téléphone 6409

HABITS DE COUR
ÉQUITATION
ATELIER SPÉCIAL
POUR LA FOURRURE

Spécialité de Vêtements pour .. ..
.. .. Sports, Chasse et Aéroplane

CHAPEAUX
CASQUETTES ANGLAISES
GANTS — CRAVATES RICHES

Articles de Voyage, Malles, Valises

45, Rue de l'Ecuyer
BRUXELLES

= MAISON FONDÉE EN 1838 =

Emile GRANDSIRE

30 et 32, rue de Namur, BRUXELLES

SPÉCIALITÉ DE RAVITAILLEMENTS COMPLETS POUR EXPLORATEURS, MISSIONNAIRES ET COLONIAUX CONSERVES DE VIANDES, POISSONS, FRUITS ET LÉGUMES DE TOUTES ESPÈCES ET DE TOUT PREMIER CHOIX

Le catalogue général est adressé franco sur demande

Exposition Coloniale 1910 — Grand Prix

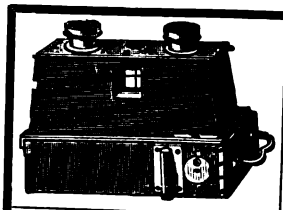

FOURNITURES POUR LA PHOTOGRAPHIE OPTIQUE

Spécialité d'appareils
- pour les Colonies -

PLAQUES, PAPIERS ET PRODUITS
de premier choix

TRAVAUX POUR AMATEURS
Jumelles-boussoles, Thermomètres, Podomètres, etc.

◆◆◆

• • • ANCIENNE MAISON G. GECELE • • •

D. AVANZO, Successeur
86, Marché-aux-Herbes, 86, BRUXELLES

CONGOLAIS...

ADRESSEZ VOUS DIRECTEMENT AU FABRICANT
JULES ROBA
Rue Gray, 60. ETTERBEEK - BRUXELLES

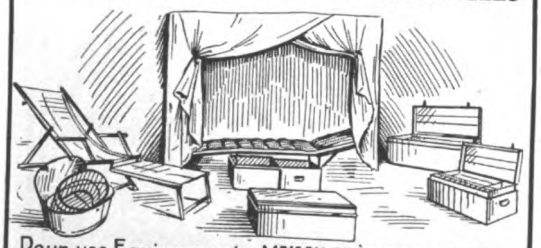

Pour vos Equipements. MAISON TRÈS RECOMMANDÉE

HOTEL MÉTROPOLE

BRUXELLES

Cie Génle des Conduites d'Eau

à LIÈGE - BELGIQUE

DISTRIBUTIONS D'EAU ET DE GAZ
ÉTUDES - PROJETS - INSTALLATIONS

TUYAUX DROITS COULÉS VERTICALEMENT EN 2me FUSION • PIÈCES DE RACCORD DE TOUS MODÈLES APPAREILS ET ACCESSOIRES • CONDUITES DE VAPEUR • CHAUFFAGE • TUYAUX A AILETTES, ETC.

NOMBREUSES INSTALLATIONS DANS LE MONDE ENTIER

Digitized by Google

LA MAISON L. LEMAIRE-VONCKEN, 30, Rue de l'Ecuyer, 30, BRUXELLES

une des plus importantes du pays, reçoit tous les trimestres un bel assortiment de CIGARES de la HAVANE à des prix très avantageux.

E. DEVOS - DE GREEF

53, chaussée de Charleroi Tél. 8234
46, rue de la Croix-de-Fer Tél. 4589

VINS EN BARRIQUES : EXPÉDITIONS DIRECTES
« Beau choix de vins de Bordeaux et Bourgogne en bouteilles »
Champagnes pour chasse et fêtes
E. LEVOISIER et Cie — Henri DE VALDIEU

GRAND VIN DE CHAMPAGNE
"LA MARÉCHALE"
RUINART PÈRE & FILS
Mon FONDÉE en 1729 RHEIMS

EMBALLAGES

BOITES • BIDONS • TAMBOURS
et emballages métalliques en tous genres
EMBALLAGES COLONIAUX BREVETÉS
IMPERMÉABLES ET INSUBMERSIBLES

Fr. Van den Camp & Co

Téléphone 4061. Télégr. FERTOLIN
ANVERS, 64, rue de la Ruche, ANVERS
Caisses bois, fer blanc et zinc pour l'intérieur et l'exportation
Balles sous presses hydrauliques.
La Maison se charge de l'emballage
et de l'expédition de n'importe quels articles.

Installations sanitaires
Salles de bain
Latrines de tous systèmes
Egouts anglais

Nestor DE RIDDER
29, rue de Mérode
BRUXELLES (Midi)

Maison ayant effectué tout récemment la fourniture des 367 salles de bain au « Palace Hôtel » de Bruxelles (gare du Nord).

Appareils de la firme Bamberger, Leroi et Cie,
Francfort s/Main

Sté Ame Verviétoise pour la Construction de Machines

Grands Prix : PARIS 1889 et 1900
St-Louis 1904 Liége 1905
Membre du Jury : Milan et Tourcoing 1906

VERVIERS (Belgique)

Ancienne Maison HOUGET & TESTON
fondée en 1823

MACHINES POUR L'INDUSTRIE TEXTILE

LEVIATHANS A LAVER
MACHINES A SECHER
LEVIATHANS A DESACIDER
MACHINES A CARBONISER
BATTOIRS-BROYEURS

ECHARDONNEUSES. — Essoreuses. — Brisoirs à laines en suint. — Défeutreuses. — Ouvreuses. — Battoirs mélangeurs. - Brisoirs-loups. - Brisoirs-ensimeurs.

ASSORTIMENTS DE CARDAGE
APPAREILS DIVISEURS À LAMES & LANIÈRES.
CARDES À LAINE PEIGNÉE.
SELFACTINGS-RENVIDEURS)

Appareils brevetés : Surproducteur, Piston Amortisseur, Butoirs Pneumatiques, etc.

MACHINES A RETORDRE
METIERS FIXES A FILER CONTINU

OURDISSOIRS. -- ENCOLLEUSES
TRANSMISSIONS DE MOUVEMENT

Digitized by Google

POUR LA COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE

de tous les genres de travaux de ville, labeurs, journaux, livres, etc. ... ...

LA MACHINE A COMPOSER

LINOTYPE

(dont le maniement ne demande qu'un seul homme) est SANS RIVALE.

POUR L'IMPRESSION TYPOGRAPHIQUE

de tous les travaux de grand luxe ornés de similis et de procédés en couleurs ...

LA PRESSE A DEUX TOURS

MARQUE : LGM

est d'une SUPÉRIORITÉ incontestable à toute autre machine du même système.

Pour tous renseignements, s'adresser à

AUGUSTE DESMET

Représ' pour la Belgique de la Linotype & Machinery Ld.

56, rue aux Choux - BRUXELLES - Téléph. 9180

ARTICLES DE VOYAGE

RENÉ DESMET

Marchand-Tailleur

3, Boulevard du Hainaut
BRUXELLES

Habits de Cour — Livrées
Costumes de Dames
Nouveautés Anglaises et Ecossaises

SOCIÉTÉ ANONYME

Les Ateliers Métallurgiques

30, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères

BRUXELLES

USINES A : **NIVELLES** (Voitures et Wagons)
TUBIZE (Locomotives);
LA SAMBRE (Ponts, Charpentes, Appareils de voie, Fonderie).

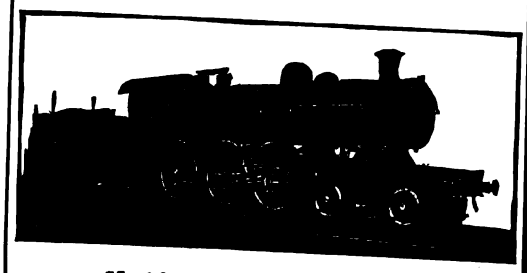

Matériel roulant et fixe

POUR CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS

SPÉCIALITÉ D'APPAREILS DE VOIE

Adresse télégraphique : MÉTAL-BRUXELLES

GARDE-MEUBLES MODELE

LA CONTINENTALE

MENKES & Cie — Télép. 2361 — 125, Chaussée d'Anvers BRUXELLES

Membre de l'Association Internationale des Demenageurs

LE COLOSSE

SPÉCIALITÉ

Transports internationaux
Expositions — Assurances

FONDERIE TYPOGRAPHIQUE

TÉLÉPHONE 714

VAN LOEY-NOURI

100, RUE DE LA LIMITE, BRUXELLES

Installations complètes d'Imprimeries

Digitized by Google

aux sociétés chinoises privées que les voies secondaires. En effet, la signature de l'emprunt a coïncidé avec la promulgation du décret. On a appris simultanément que les lignes Hankéou-Canton et Hankéou-Szé-Tchouen seraient construites, et qu'elles le seraient par l'Etat. C'est une troisième période qui s'ouvre. L'Europe, comme le remarque M. de Laboulaye, n'a pas à en attendre beaucoup d'avantages. Car la Chine est redevenue à son égard aussi dédaigneuse et aussi fermée qu'elle l'était il y a trente ans. (*Le Temps.*)

Etablissement de pêche à Banana. — Le gouverneur général signale les importants bénéfices que produirait à Banana l'exploitation d'un établissement de pêche, bien outillé et dirigé par un homme expérimenté. Il serait nécessaire de pêcher en mer au moyen de chalutiers à vapeur et le long de la côte au moyen d'embarcations à voiles.

Les chalutiers devraient être munis d'installations frigorifiques. Le poisson pourrait être, en partie, envoyé frais à Boma et à Matadi, mais il serait en ce cas indispensable d'avoir un vapeur ou un canot automobile à marche rapide. Le personnel noir nécessaire pourrait se trouver facilement parmi les pêcheurs des environs de Banana et des criques.

De Bruxelles à Tokio. — La société japonaise qui exploite les lignes de Mandchourie a obtenu, comme on le sait, du gouvernement chinois l'autorisation de construire un embranchement entre Moukden et Wiju, sur la frontière coréenne. Déjà, pendant la guerre russo-japonaise, ces deux points avaient été reliés par

Compagnie des Bronzes
SOCIÉTÉ ANONYME
Bruxelles - 28, rue d'Assaut - Bruxelles

Ateliers et Fonderie de bronzes d'art : 27, rue Ransfort

Salons de vente : — 28 — rue d'Assaut

BRONZES D'ART — MEUBLES DE LUXE
Lustrerie et appareillage pour électricité et pour gaz
Modèles de styles anciens et modernes

Murs humides
CAVES INONDÉES
Assèchement par la Cérésite brevetée
Franz FALK, Bruxelles
37, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères

Liebig

Indispensable dans toute bonne cuisine.

Pavements monolithes en bois coulé incombustibles hydrofuges
Nombreuses références et attestations
STABILE
Nombreuses références et attestations
Mitglied des verbandes Deuts Steinhos-Fabrik
• Entreprises générales de pavements • et revêtements monolithes en bois coulé
HYDROFUGES, INCOMBUSTIBLES, INSONORES, HYGIÉNIQUES
Teintes et dessins au choix • • Application rapide
Téléph. 10059 ENTRETIEN FACILE Téléph. 10059
Demandez échantillons, prix, références :
STABILE Ad. bur. : 66, av. de la Couronne / Usines : 30-32, rue des Goujons } Bruxelles

Maison KERSTEN
— ÉTABLISSEMENT HORTICOLE —
Fournisseur breveté de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges
Entreprises générales de Jardins - Location et vente de plantes
BOUQUETS, GERBES, CORBEILLES ET COURONNES
95, RUE DE TEN-BOSCH, 95
Téléphone 3044

Digitized by Google

Compagnie Belge Maritime du Congo

SERVICE POSTAL ACCÉLÉRÉ

entre

ANVERS ET LE CONGO

Le " LEOPOLDVILLE ", chargeant à Anvers, quai Jordaens, hangar n° 22, partira le 2 septembre

pour BANANA, BOMA, MATADI, avec escales régulières pour **passagers** à **La Pallice, Ténériffe, Dakar, Conakry, Sierra-Leone, Grand-Bassam,** tant à l'aller qu'au retour, sauf imprévus

Durée du voyage d'Anvers au Congo : **19 JOURS; au retour, 20 JOURS**

Ces vapeurs possèdent de superbes aménagements pour passagers et sont munis de tous les perfectionnements modernes. (Eclairage électrique, salles de bain, appareil frigorifique, etc.)

Médecin et stewardess à bord

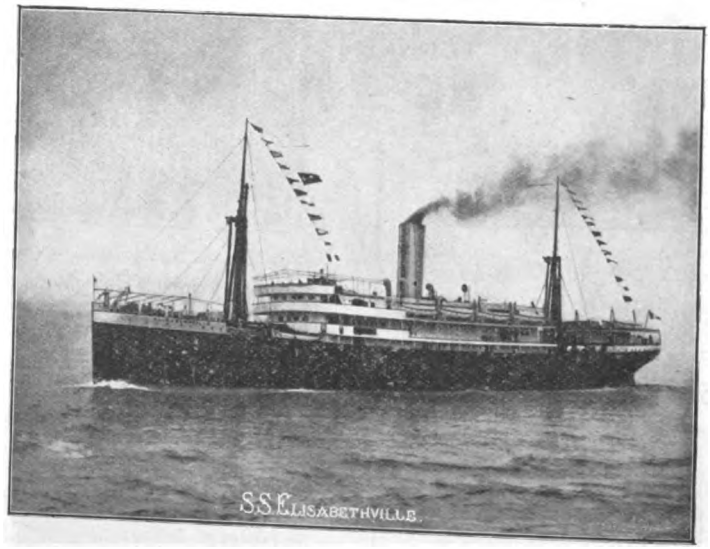

Un des steamers faisant le service entre Anvers et le Congo.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU SIÈGE SOCIAL :

13, CANAL DES RECOLLETS, ANVERS

Digitized by Google

COMPTOIR DE CHIMIE

37, Boulev. de la Senne, BRUXELLES

LE NOUVEAU GRAND CATALOGUE

pour fournitures générales de laboratoire est sous presse.

Il sera envoyé sur demande

Société constituée en novembre 1906
Capital : 2,000,000 de francs

FORAKY

Siège social : Tél. 8426
12, rue du Congrès, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE D'ENTREPRISE DE FORAGE ET DE FONÇAGE

Recherches et études minières. — Reconnaissance parfaite des terrains par sondages avec ou sans injection d'eau

FORAGE A FORFAIT, système « RAKY » *au trépan et au diamant. — — — Sondages souterrains.*

TOTAL des mètres orés en Belgique

1907	2,695 mètres
1908	14,999 mètres
1909	17,904 mètres
1910	58,247 mètres

Obtention des Carottes et jaugeages des venues d'eau sur toute la hauteur du sondage

Fonçage de puits à niveau vide, à niveau plein, par forage, et plus spécialement par le procédé de la congélation perfectionné

46 puits terminés **Système GEBHARDT & KOENIG** **25 puits en fonçage**

en BELGIQUE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, RUSSIE, ANGLETERRE et dans le LIMBOURG HOLLANDAIS

PUITS LES PLUS IMPORTANTS : 2 puits pour les usines « Solvay », s. p. a., à Wesel, diamètre 6 m., profondeur 325 m.; 2 puits pour les usines « Roechling », à Volklingen-s/Sarre, diamètre 0m10, profondeur 400 m.; 2 puits pour les charbonnages « Frédéric-Henri », s. p. a., à Düsseldorf, diamètre 0m10, profondeur 315 m.; 2 puits pour les charbonnages de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Genck dans la concession de Genck, diamètre 6 mètres, profondeur 428 m.; 2 puits pour les charbonnages « André Dumont » sous Asch, diamètre 6 mètres, profondeur 510 m.; 2 puits pour les charbonnages « Limbourg-Meuse », diam. 0m10, profond. 490 m.

Michael HUBER, Munich

Fabriques d'encres à imprimer

Encres pour typo- et lithographie

• Vernis et pâte à rouleaux •

• • Maison fondée en 1780 • •

Agent dépositaire pour la Belgique :

Emile VEECK 63, rue De Locht, BRUXELLES
Téléphone 8016

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

- Fabrique de registres — Reliure -
Fournitures de bureaux et de dessin

VAN CAMPENHOUT Fres & Sr

Rue de la Colline, 13, Bruxelles

Usine à vapeur : rue Vanderstraeten, 36

FOURNISSEURS DU MINISTÈRE DES COLONIES

LÉON MONNOYER & SES FILS

ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

1, RUE CAMILLE LEMONNIER, BRUXELLES
TÉLÉPHONE 2142

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ▫ BÉTON ARMÉ

SPÉCIALITÉ DE CHEMINÉES INDUSTRIELLES EN BÉTON ARMÉ, SYSTÈME BREVETÉ

RÉFÉRENCES LES PLUS AUTORISÉES

Exposition de Bruxelles 1910 { Génie civil (entreprises générales) : GRAND PRIX.
Section mécanique (cheminées industrielles) : DIPLOME D'HONNEUR.

Digitized by Google

ACCUMULATEURS

Télégrammes : TUDOR-BRUXELLES
Téléphone : 1410 et 115,30

TUDOR

79, Rue Joseph II, BRUXELLES

TIMBRES-POSTE - CHROMOS LIEBIG
ECHANGE — Vente et achat au comptant — EXPERTISE

L. GILBERT

Expert de la Bourse aux Timbres-Poste
RUE DU MIDI, 49, BRUXELLES

HENRI DELAU
23, Rue du Prince Albert
IXELLES-BRUXELLES
DORURE - ENCADREMENTS

Amateurs
Photographes

soucieux d'obtenir de bons et beaux résultats, employez exclusivement les

Papiers Photographiques

spécialement préparés pour les colonies par la

SOCIÉTÉ TAKIRIS

ANCIENNE FIRME
Jules TACKELS-PARMENTIER
ANDERLECHT (Bruxelles)

Grands Vins de Champagne Périnet & Fils, Reims

Agent général : ALFRED BAYLE
Chaussée de Louvain, 76, Bruxelles. Tél. 9327

MANUFACTURE DE PIANOS L. DESMET

MAISON DE VENTE : 99, rue Royale, BRUXELLES — USINE : 510, chaussée de Waterloo, IXELLES

MÉDAILLE D'OR, Expositions Universelle Paris 1900 — GRANDS PRIX, Expositions Universelles Milan 1906, Amsterdam et Bordeaux 1907

Digitized by Google

un chemin de fer de fortune. C'est sur ce même parcours que l'on achève la construction de la ligne.

Cet embranchement va donner à ce réseau une importance capitale. Par lui, les chemins de fer coréens seront joints au Transsibérien. On prendra le train en Europe et on se rendra directement au Japon. Dès l'année prochaine, a déclaré le vice-président des chemins de fer, la ligne sera livrée aux voyageurs.

On passera par Kharbine, Moukden, Wiju, Séoul et Fusan. Dans ce port, on trouvera un bateau qui, en neuf heures, vous transportera à Simonosaki. De là, on reprendra le chemin de fer et vingt-quatre heures plus tard on sera à Tokio.

Le trajet pour atteindre le Japon sera ainsi beaucoup plus court, beaucoup plus rapide que celui que l'on effectue par la ligne russe Kharbine-Vladivostock.

Il faut actuellement onze jours dix heures pour aller de Bruxelles à Vladivostock. Il ne faudra donc pas plus pour être rendu de Bruxelles au Japon.

(D'après le *Courrier de Tientsin*).

Les régates de Kiel. Un trophée belge. — Les régates de Kiel, dont Guillaume II assure l'éclat par la part directe qu'il prend aux épreuves, ont, cette année, fourni l'occasion aux équipiers d'Anvers, sous la conduite de M. Albert Grisar, le sympathique secrétaire du Royal Yacht Club de Belgique, de remporter une belle victoire. En effet, l'*Antwerpia*, un yacht de la série des huit mètres, vient de remporter le prix dans les courses allemandes. Depuis dix ans déjà, le Royal Yacht Club d'Anvers s'est fait un devoir de montrer les couleurs belges aux régates de Kiel, et d'autres associations de yachting suivirent son exemple. C'est à lui que revient

BOTTIER BREVETÉ

Gve LEROY

137, chaussée d'Ixelles, Bruxelles

Chaussures de luxe, ville, chasse

Bottes en tous genres

Spécialités de chaussures pour colonies

ENVOI DU PRIX COURANT SUR DEMANDE

FLEURS NATURELLES

Expéditions en Province

Sarah MEY

Fournisseur breveté de Mgr le Duc d'Orléans

— BRUXELLES —

23, rue de l'Evêque

Même maison à Ostende, 80, Bd Van Iseghem • TÉLÉPHONE : 1533

TÉLÉPHONE : 342

ENTREPRISE GÉNÉRALE **d'Ornementation** *Plus de 6,000 modèles*

STUCCOLIN de la Detmolder Stuckfabrik G. M. B. H.

Henri GOFFE *45, Rue Henri Waffelaerts* BRUXELLES

Styles anciens et moderne | Filiales à PARIS, LONDRES, BRUXELLES | Téléphone 8713

IMPORTATION DE CIGARES DE LA HAVANE

Manufacture de Cigares Fins

LOUIS KUHLEN

Ancien employé de la Maison GUSTAVE WASHER

TÉLÉPHONE 1640 **130, AVENUE LOUISE, BRUXELLES** TÉLÉPHONE 1640

COLLIN **CHEMISIER** MAISON FONDÉE EN 1861 **Rue Royale, 108, BRUXELLES**

Maison réputée pour sa coupe irréprochable et ses fournitures de toute 1re qualité

Digitized by Google

ERIKA!!

Nouvelle machine à ecrire pliante

Dimensions 13×20×27 cm

Poids : 3 1/2 kilos

Clavier universel

90 signes et caractères

Touche de retour

Ruban à deux couleurs

ÉCRITURE VISIBLE

▲ ▼ ▲

Catalogue gratuit

-- sur demande --

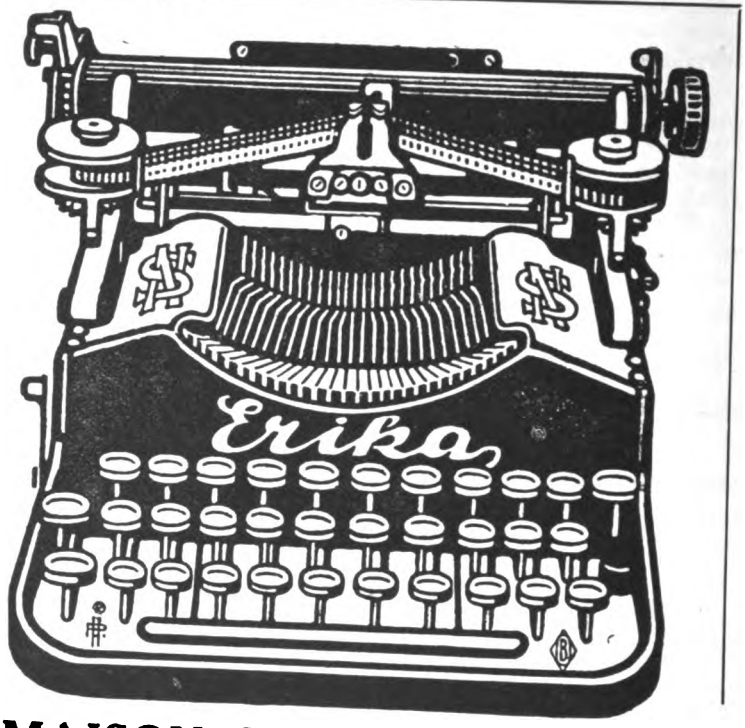

Montagne-aux-Herbes-Potagères

53 BRUXELLES 53

MAISON CHARLES HERINCX

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

ARMES

et munitions spéciales pour explorateurs et colonies

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

AD. JANSEN

FABRICANT D'ARMES DE S. M. LE ROI

27, rue de la Madeleine, 27, BRUXELLES

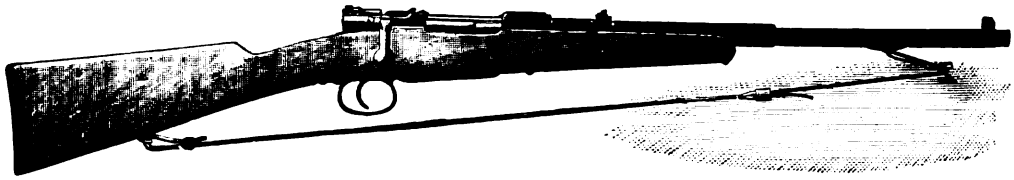

EXPOSITION COLONIALE BRUXELLES-TERVUEREN

• • **Diplôme d'Honneur** • •

La plus haute récompense

pour les armes de chasse et de défense

DEMANDER PRIX-COURANT **A**

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

ARMES

Digitized by Google

l'honneur de l'initiative ainsi prise et c'est à lui aussi que revient celui d'avoir la première fois ramené un prix en Belgique. Déjà, le Royal Club, placé sous le haut patronage du Roi Albert, s'était classé 2e, 3e et 4e; cette fois il a satisfait à ses ambitions en se classant en tête. Le *Taifun* s'est placé deuxième dans l'épreuve.

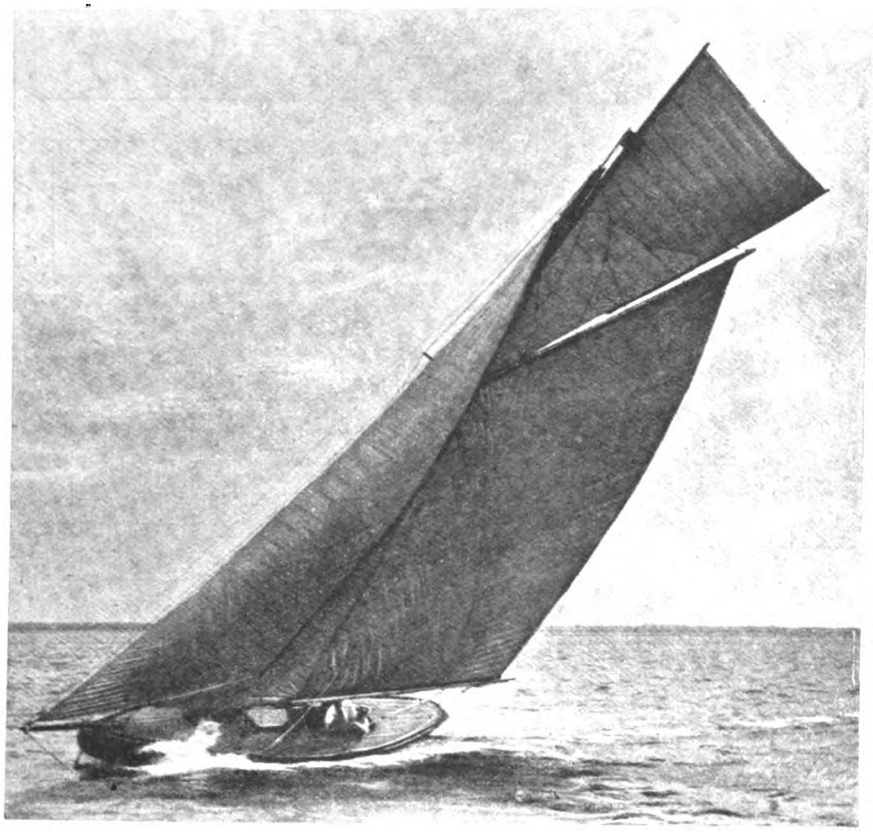

L'*Antwerpia*, du Royal Yacht Club de Belgique

La persévérance de nos compatriotes les a donc finalement conduits à la victoire. Lorsqu'une nouvelle jauge est adoptée pour certaines épreuves, les architectes navals traçant les lignes des bateaux tâtonnent quelque peu avant de réaliser le type d'embarcation s'appropriant le mieux à la jauge prescrite et au régime des eaux dans lesquelles ont lieu les épreuves. Mais, au bout de trois ou quatre ans, le bateau-type s'est fixé, de sorte qu'à l'heure actuelle tous les voiliers de la nouvelle jauge internationale, qu'ils soient construits en Belgique, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en France, en Suède, en Norvège ou ailleurs, sont presque les mêmes.

Les caractéristiques se confondent à quelques millimètres près et les allures se valent; c'est si vrai que

Société anonyme des *Téleph. 161, Charleroi — Télégr. Debauche Usines Gilly*

FORGES, USINES & FONDERIES DE GILLY

Adresser les lettres *à M. Hubert Debauche, administrateur directeur-gérant* **à Gilly (Belgique)**

Machines à vapeur de précision

Matériel de mines. — Machines d'extraction de toutes puissances avec frein à action variable (breveté). Ventilateurs système MONNET et MOYNE. Machines d'épuisement souterraines. Machines d'exhaure. Compresseurs d'air. Chevalements et poulies molettes. Cuvelages en fonte, etc.

Sidérurgie. — Soufflerie pour hauts-fourneaux et aciéries. Machines réversibles. Installation complète de trains de laminoirs : trains blooming, trains à poutrelles et à rails, trains à tôles, trains marchands, trains à petits fers, mélangeurs à fonte liquide pour aciéries. Marteaux-pilons à vapeur à double effet. Cisailles à vapeur. Scies à chaud, etc.

Locomotives de toutes puissances

Construction de fabriques à agglomérer le charbon. — Presses à briquettes. Spécialité de machines à fabriquer les boulets ovoïdes (système breveté). Doseurs mélangeurs (système breveté). Transporteurs. Chaînes à godets, etc.

Installation d'usines à coke. — Machines à pilonner le charbon. Enfourneuses. Défourneuses. Broyeurs. Lavoirs à charbon.

Appareils de levage. — Ponts roulants électriques et par câbles. Elévateurs et monte-charges. Grues-locomotives pour usines et ports.

Chaudronnerie. — Fonderies de fer et de cuivre. — Grosses forges.

SCHUMACHER

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1869

Vins fins de tous crûs — Liqueurs — Champagnes

95, rue du Trône — Téléph. 5657 — BRUXELLES

Isabelle DEBACKER

Fournisseur de la Cour

Tél. 399

Fleurs naturelles

Rue d'Arenberg — 46 & 48 — BRUXELLES

Digitized by Google

Laboratoire de Chimie — TÉLÉPH. 8482

11, rue de la Tulipe, BRUXELLES — **M. Gay**

L'UNION BELGE

Fondée en 1824 — Fondée en 1824

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES

CONTRE INCENDIE

BRUXELLES — Place de l'Industrie, 29 — BRUXELLES

On demande des agents

Marque de fabrique déposée

Adresse télégraphique : CÉRUSES D'AUDERGHEM
Télép. n° 1778, Bruxelles
A. B. C. CODE USED

N. LIGOT

Successeur de la Société anonyme d'Auderghem

Usine à vapeur à AUDERGHEM-lez-Bruxelles

Mastic noir, industriel. — Couleurs mates à l'huile de lin, prêtes à l'emploi. — Céruse. — Miniums de fer d'Auderghem. — Miniums de plomb. — Ocres. — Mastic de vitrier. — Couleurs brillantes et vernis diamants. — Vernis pour bâtiments, siccatifs. — Blanc de zinc et lithopones en poudre et broyés.

Prix-courant et échantillons sur demande

C. LECHAT
15-17, Rue de l'Été — Tél. 7241

USINE SPÉCIALE POUR LE TRAVAIL DE LA TOLE
Emballages métalliques pour les colonies
◁ MEUBLES ET CASIERS EN ACIER, DÉMONTABLES ▷

J.-B. RONGÉ FILS
MAISON FONDÉE EN 1789

ARMES Fusils de luxe et d'exportation - - Revolvers - - Armes pour Colonies - - Demandez Catalogues. **LIEGE** — VÉLOS

PEINTURE ET DECORATION **A. PLATTEAU** AMENAGEMENTS INTERIEURS
TELEPHONE 8047 126 & 130 RUE AMERICAINE BRUXELLES
SPECIALITE DE CALERIES DE COFFRES POUR BANQUES

CORRESPONDANTS SONT DEMANDÉS

MOTOR
MARQUE DEPOSÉE

BELGIQUE :
DE LAME AG. 27, Rue des Anges, LIÉGE.

FRANCE :
WANNER & Cº, 67, Avenue de la République, PARIS.

ASSOUPLIT ET CONSERVE LES COURROIES ET LES CABLES
ADHÉRATEUR À CONTACT PARFAIT
EMPÊCHE LE GLISSEMENT ET DONNE LA MARCHE DES COURROIES ET DES CABLES SANS TENSION.
ÉVITE LES ACCIDENTS, DIMINUE LES FRAIS.

Digitized by Google

Comptoir de la Bourse de Bruxelles

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 6,000,000 de francs entièrement versé

Bruxelles, 39, rue du Fossé-aux-Loups, 39

ORDRES DE BOURSE — AVANCES SUR TITRES
PAIEMENT DE COUPONS — COMPTE CHÈQUES
- - - - DÉPOTS EN COMPTES COURANTS - - - -

Téléphones : 276
3885

SUCCURSALE :
69, Boulevard du Midi
Téléphone 880

La Vie Sportive

JOURNAL
BI-HEBDOMADAIRE

rue des Comédiens, 55
BRUXELLES

ABONNEMENTS :
Belgique . . 6 fr. l'an
Etranger . . 10 » »
Hollande . . 4 fl. »

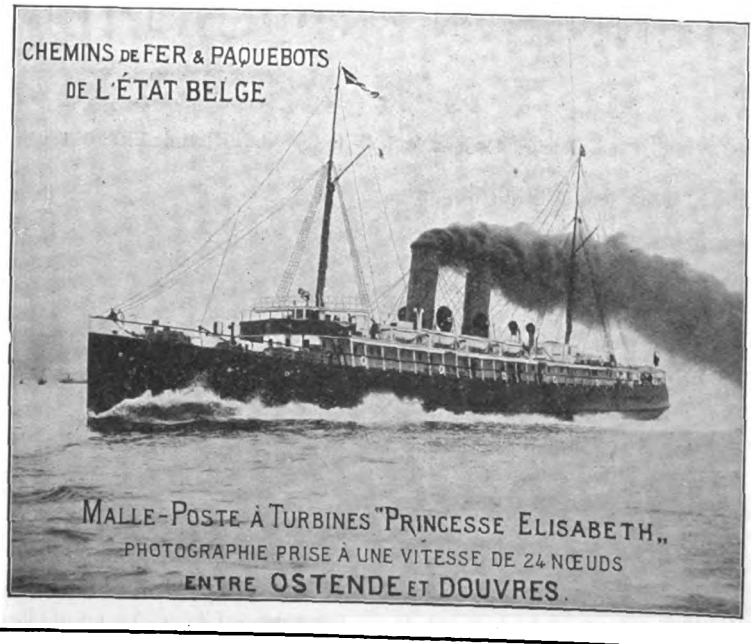

BARON DUVAL
EPERNAY
Téléphone 5657
Fondée en 1869

Champagne Baron DUVAL
DÉPOSITAIRE
SCHUMACHER, 95, rue du Trône, Bruxelles

Digitized by Google

Coffres-forts « Indestructibles »

MAISON

Mathys-De Clerck

FONDÉE EN 1835

MATHYS & Cie, successeurs

BRUXELLES

Usine : RUE DE LAUNOY, 24
Magasins : BOULEVARD DU NORD, 165

Téléphones : 2781 et 4097

Fournisseurs de la Cour, Ministères, Banque Nationale et tous les principaux établissements financiers.

Coffres-forts « Indestructibles »

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME

Fondée en 1853

agréée par arrêté royal du 25 avril 1905 pour l'assurance contre les accidents du travail et le service des rentes aux fins de la loi du 25 décembre 1903

SIÈGE SOCIAL :

RUE DES COLONIES (angle de la rue Royale)
Téléphone no 468 — BRUXELLES

ASSURANCES SUR LA VIE
RENTES VIAGÈRES
ASSURANCES contre les ACCIDENTS
AUTOMOBILES
CHASSE VOYAGES
RESPONSABILITÉ CIVILE, etc.

TENNIS EN BRIQUE PILÉE ET AUTRES

E. VAN ACKER & Fils

Constructeurs des jeux de S. M. le ROI ALBERT et de l'EXPOSITION DE BRUXELLES 1910

41, rue de Bruxelles, 41 UCCLE-LEZ-BRUXELLES

Architectes de Jardins et Parcs

Drainages, Enrochements. Clayonnages

Ensemencements Plantations

Travaux rustiques Grounds de football

Constructeurs des courts du château royal de Laeken, du château royal d'Ardenne, du Léopold Club de Bruxelles, du Beerschot Athletic Club d'Anvers, du Lawn-Tennis Club d'Ostende, de la ville de Blankenberghe, du Golf Club de Knocke-sur-Mer, du Royal Golf Club de Belgique à Tervueren, de l'Ecole Supérieure d'éducation physique à Bruxelles, du Tennis Club de la ville de Spa et quantité de jeux dans les principales propriétés privées. Réfection des jeux du Tennis Club de Liége et d'Uccle-Sports.

Digitized by Google

cette année, dans une course d'Eckernfördre à Kiel, points distants d'environ 30 milles marins, tous les yachts de la classe des huit mètres prirent le départ en même temps, bien que la brise fût forte, et cinq d'entre eux coupèrent la ligne d'arrivée dans l'intervalle de 28 secondes; et, pendant toute la course, ils se maintinrent les uns à côté des autres. Tout était donc de mettre en œuvre les qualités respectives de manœuvrier. L'*Antwerpia* y a remporté un beau succès, et le Roi Albert, dans un télégramme qu'il adressa à cette occasion à M. Albert Grisar, a témoigné la joie qu'il ressentait d'une pareille victoire. Le télégramme parvint aux Belges à Kiel, et il est inutile de souligner combien l'équipage du yacht belge fut touché de cette attention...

(*Revue Maritime*).

* * *

Annuaire du Katanga. — 350 pages, 3 cartes et 1 plan hors texte, reliure souple. — Renseignements complets sur le Katanga. Prix 2 francs. — Bruxelles, 8, place de Louvain.

Ce guide excellent est à recommander à tous ceux qui songent à s'expatrier vers notre colonie.

* * *

Moscou. A propos du rapport consulaire de M. Bure. — Nous avons eu le loisir, à notre retour de la grande métropole commerciale russe, de revoir en détail le beau rapport qui lui est consacré par M. Bure, notre consul général dans la Russie septentrionale et centrale. Nous désirons souligner quelques aperçus qui nous ont frappé et communiquer, en même temps, les réflexions qu'ils nous suggèrent. Et d'abord, félicitons-nous de ce que les constatations de M. Bure, au sujet de l'importance commerciale de Moscou, confirment pleinement l'opinion que nous avons toujours émise à l'égard de celle-ci, lorsque nous conseillions à nos compatriotes, désireux de faire des affaires en Russie, d'étudier le grand centre moscovite.

Les chiffres du commerce de Moscou seul précisent la question des relations commerciales possibles entre la Belgique et la grande métropole russe. Ces chiffres sont formidables, on le sait, puisque les arrivages de marchandises à Moscou, qui doivent tous se faire par rail, dépassent les entrées de marchandises de notre grand port national.

« Quand on parcourt le détail des statistiques commerciales de Moscou, on reste frappé, comme dit très bien M. Bure, du peu d'attention que nos compatriotes ont jusqu'à ce jour accordée à cette ville, pourtant moins éloignée et infiniment plus importante que d'autres villes où ils s'évertuent à chercher des débouchés. »

Combien de fois ne l'avons-nous pas dit et répété? Il est vrai que nos correspondants nous répondaient que, connaissant l'importance commerciale de Moscou, ils avaient écrit à des maisons russes, qu'ils s'étaient adressés à nous ou aux consuls pour obtenir des noms et adresses de firmes russes ou d'agences. Ils ajoutaient que, malgré tout et à leur vif regret, ils n'avaient pu faire d'affaires.

AUX FABRICANTS SUISSES RÉUNIS

NICOLAS TENSEN

BRUXELLES, 12, Rue des Fripiers — Marché aux Souliers, 12, ANVERS

Choix énorme d'horloges etc. à carillon Westminster - - -

Les chronomètres TENSEN sont les meilleures montres, ce sont une merveille de réglage. Au chaud, au froid, couché ou pendu, maximum d'écart : **une minute** par mois.

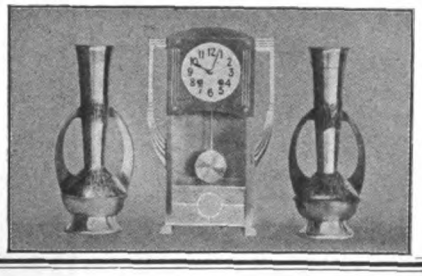

Pendules et garnitures de cheminées en style moderne

Les chronomètres TENSEN sont une merveille de réglage, ce sont les meilleures montres. Au chaud, au froid, couché ou pendu, maximum d'écart : **une minute** par mois.

Maisons à :
BRUXELLES, 63, Bd Léopold II
ANVERS, 16-18, Rue des Otages
VERVIERS, 31, Rue aux Laines
WELKENRAEDT (Gare)
(Frontière Belge-Allemande)
HE BESTHAL, Neutralstrasse, 26
(Frontière Germano-Belge)

- - - Fondée en 1870 - - -

W. PRINZING

Adresse télégraphique : PRINZING

Transports Internationaux
- Maritimes et Terrestres -
POUR
Exportation et Importation
DÉDOUANEMENTS
CONSIGNATION

N. SEGHERS, Grainier Marché-aux-Herbes, 75 BRUXELLES

Graines potagères, fourragères et de fleurs. ★ Librairie horticole. ★ Outillage horticole complet.

Digitized by Google

TAILLEURS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

PELISSES SUR MESURE
FOURRURES
VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

48, rue du Marché-aux-Herbes, BRUXELLES

Ligo & Charpentier

VÊTEMENTS MILITAIRES
LIVRÉES
HABITS DE COUR

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA BIESME

SOCIÉTÉ ANONYME A
BOUFFIOULX près CHATELINEAU

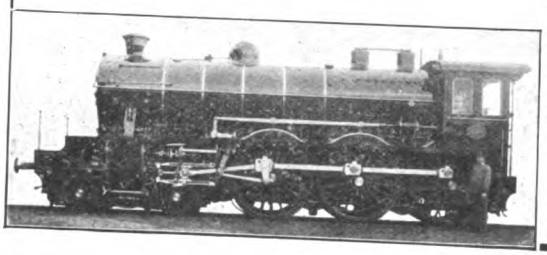

Locomotives pour trains de voyageurs et marchandises, pour tramways, usines, etc. **Grues à vapeur** pour tous usages. — **Machines - Outils** pour boulonneries, chaudronneries et laminoirs. — **Ouvrages de Chaudronnerie :** réservoirs, gazomètres, etc.

Exposition de Bruxelles 1910 — Récompenses obtenues :

Classe 21 Grues - Locomotives	Classs 22 Machines - Outils	Classe 32. Locomotives
GRAND PRIX	GRAND PRIX	GRAND PRIX

NETTOYAGE A SEC DE TAPIS & BATTAGE

2, rue de l'Empereur T. 11432
64, chaussée d'Ixelles T. 11435
116, rue des Deux-Eglises T. 11433
59, rue de Brabant T. 11434
6, rue Louis-Hap, Etterbeek T. 11431
ANVERS, 18, r. Léopold. GAND, 6, Pont-Madou

A L'HYGIÈNE

MAISON FONDÉE EN 1850

J^N & J^H TOBY F^RES

Usine et direction : 2-4-6, RUE LOUIS-HAP
ETTERBEEK-Brux. (Téléph. 11431)

TEINTURE DE TAPIS & RIDEAUX

NETTOYAGE A SEC
— de Toilettes de soirées et de ville —
TEINTURE SOIGNÉE EN NOIR & COULEUR
sur soieries et lainages

Téléphone **100,11**

Maison VEKENS, MARCHAND-TAILLEUR

I. MILAENEN

SUCCESSEUR

Habits
de Cour et de Soirée
Uniformes
Fourrures
Riding Breeches
Livrées Anglaises

79, RUE ROYALE
BRUXELLES

En face de la COLONNE DU CONGRÈS

Digitized by Google

Ce fait ne nous étonne nullement. On ne fait pas d'affaires à Moscou par correspondance. Plus que partout ailleurs, peut-être, il faut au préalable entrer en relations personnelles avec la clientèle, après avoir séjourné à Moscou le temps nécessaire pour se rendre compte de la différence des goûts, des mœurs de ses habitants. Une sorte de communion préalable avec le sol et ceux qui l'habitent est absolument nécessaire à l'Occidental qui veut faire des affaires dans une capitale mi-asiatique.

D'ailleurs, le voyage de Moscou n'est pas bien long. Le Nord-Express, qui circule une fois par semaine, met quarante-huit heures pour franchir la distance; le rapide quotidien en met soixante.

Quand l'agent est trouvé, il arrive généralement qu'il ne parvient pas à s'entendre avec l'industriel belge sur le montant de la commission, des frais de voyage, etc. En effet, nos compatriotes ignorant tout de Moscou et de la Russie ne peuvent se rendre compte de l'importance des commissions sur lesquelles l'agent doit pouvoir compter pour pouvoir vivre et améliorer sa situation.

En effet, les frais généraux sont énormes. Les loyers, d'abord, sont très coûteux : on peut estimer qu'ils s'élèvent, à égalité de confort, au triple de Bruxelles ou d'Anvers. Les frais de voyage sont très élevés, par suite des grandes distances qui séparent les villes russes et des dimensions de ces dernières. Le territoire russe étant énorme et le service postal marchant mal, toutes les correspondances d'affaires se font à coup de télégrammes. Ceux-ci coûtant 5 kop. ou 13 centimes le mot, on voit d'ici les dépenses qu'occasionnent les frais de bureau.

Puis ce sont les pourboires, les commissions qu'il faut payer à tout propos, afin d'être bien introduit. Nos industriels devraient s'être rendu compte de l'énormité des frais généraux et des faux frais, avant de qualifier d'exagérées les prétentions de ceux qui sont disposés à les représenter. Et pourtant, c'est toujours là que les négociations entre l'industriel belge et l'agent russe échouent.

Il y a aussi cette lésinerie de bon nombre d'industriels qui ne veulent absolument pas payer d'appointements fixes à un agent jeune qui, n'ayant pas de capitaux, ne peut s'exposer à travailler pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, sans une certaine rémunération fixe, laquelle constitue un minimum.

Que de compatriotes, établis dans l'empire depuis plusieurs années et que leurs qualités de travail et d'honnêteté désignaient pour représenter des intérêts belges, ont dû renoncer à l'espoir de faire des affaires avec des maisons belges! Nous connaissons, pour notre part, plusieurs maisons de représentation, dirigées par des Belges, dans la Russie centrale et méridionale, que nous avions recommandées, et qui, n'ayant pu s'entendre avec des maisons belges, ont fini par s'entendre avec des maisons allemandes, dont elles n'ont qu'à se louer.

L'un de ces compatriotes me disait même, dernièrement en Russie : « Il est agréable de travailler avec ces grandes maisons allemandes, car elles comprennent qu'il faut que tout le monde vive et que si je leur fais faire des affaires il n'est que juste que je vive bien. Nos compatriotes ne peuvent supporter que leurs agents s'enrichissent. Ils s'imaginent dès lors qu'ils les volent. On dirait que l'aisance gagnée par l'agent ne l'est qu'à leur détriment. »

Et pourtant, la marge des bénéfices commerciaux est beaucoup plus considérable qu'ici. Le Russe, surtout

Chemin de fer du Nord

Durant la saison d'été et jusqu'au 31 octobre, toutes les gares du Chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 klm. aller et retour.

Billets collectifs de famille, *valables pendant 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours. (Réduction de 50 °/o à partir de la 4e personne.)*

Billets hebdomadaires et carnets *d'aller et retour individuels, valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au sur lendemain des fêtes légales. (Réd. de 20 à 44 °/o.)*

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33jrs.

Cartes d'abonnement, *valables 33 jours (réduction de 20 °/o sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.*

Pour les stations balnéaires seulement :

Billets d'excursion *individuels ou de famille, de 2e et 3e cl., des dimanches et jours de fêtes légales valables une journée dans des trains désignés. (Réduction de 20 à 70 °/o.)*

Pour tous renseignts, consulter le livret-guide Nord ou s'adr. dans les gares et bureaux de ville de la Cie.

Articles de Construction, Métaux

MAISON CHARLES ZUNZ

SOCIÉTÉ ANONYME

BRUXELLES

Clous, Ciment, Verres, Glaces, etc.

GRANDE MAISON DU CONGO

— La plus ancienne et la plus importante —

★

TÉLÉPHONE 111 - 38

ÉQUIPEMENS COMPLETS POUR PAYS CHAUDS

MAISON C. SNEYERS

Marchand-Tailleur

Médailles d'Or et croix d'honneur Expositions - de Gand - Anvers - et Bruxelles

FOURNISSEUR OFFICIEL DU MINISTÈRE DES COLONIES

21, RUE DES PAROISSIENS, 21

BRUXELLES

EXTRAIT DE VIANDE SOLIDE POUR SAUCES ET METS DELICIEUX GROS EN VRAC ET EN POTS 17 RUE BREDERODE 17 BRUXELLES TELEPHONE 7833

CIBILS

BOUILLON CONCENTRE POUR POTAGES ET CONSOMMES FORTIFIANTS GROS EN VRAC ET EN FLACONS ADR. TELEGR. CIBILS-BRUXELLES

AGENTS POUR LA FRANCE, L'AUTRICHE ET LA SUISSE SONT DEMANDES

Digitized by Google

celui des classes aisées — et ce sont celles-là qui consomment principalement nos produits — n'est pas regardant. Un objet lui plait-il, il le paiera sans hésiter le prix qu'on lui demande. Et ce qui le prouve, c'est que les fortunes qui ont une origine commerciale ne se comptent plus en ce pays, à Moscou notamment.

M. Bure cite à ce propos l'exemple de ce compatriote qui avait légué à la ville de Moscou deux millions — les deux tiers de sa fortune, qu'il avait faite dans un commerce de ganterie.

Les produits étrangers, dont la clientèle peut moins aisément apprécier les prix, sont vendus avec de fortes majorations. Toute personne qui connait quelque peu Moscou a eu l'occasion de s'en rendre compte.

Pour vendre nos produits à Moscou il n'y avait jusqu'ici que des agents étrangers connaissant mal ou point notre pays. Cette situation a pris fin depuis quelque mois, par le fait de la création à la fin de 1910 du Comptoir belge de Commerce et Industrie Crillen & Cº. Il a pour objet de représenter à Moscou les firmes belges qui seraient désireuses de traiter avec des compatriotes au courant de leurs habitudes commerciales, en même temps que bien introduits dans le monde commercial moscovite. Tel est le cas de ce comptoir, dont les fondateurs occupent des situations enviables dans le commerce et l'industrie moscovites et y ont des relations importantes.

Nous leur souhaitons bonne chance et réussite et nous voudrions également espérer que l'attention de nos compatriotes sera davantage attirée vers un champ presque vierge pour eux!

(*Russie et Belgique.*) M. LAUWICK.

L'EXPANSION EST IMPRIMÉE

sur les presses de la

avec les encres de la Maison ....
BERGER & WIRTH de LEIPZIG

Machinenfabrik d'Augsbourg

Seul concessionnaire pour la Belgique : NATHAN MEYER, Bruxelles

Digitized by Google

USINES PIPE

SUCCURSALES

Neuil'y s/Seine, 9, rue Montrosier.

Lille, 1, rue Lydéric.

AGENCES

Belgique :

MM. de Spirlet et Courard, 102, rue des Guillemins, Liége.

M. De Keyser, 8, rue des Servantes, Gand

M. Delehaye, 13, rue Saint-Joseph, Anvers.

M. Balant, 7, rue des Marcottes, Mons.

M. Francotte 22, place de la Gare, Namur.

Russie :

M Follmann, Tverskaia, à Moscou.

M. Najdicz, Wierzbowa, 6, Varsovie

M. Grunau, Nikolajevkaja, 7, Kieff.

Grand-Duché de Luxembourg :

M. Aerts, rue du Commerce, 1, Esch s/Alzette.

Roumanie :

Noul Autogaraj, 2, strada Corabiei, Bucarest.

Administration et ateliers :

10, RUE RUYSDAEL, 10

BRUXELLES

Succursale de vente
et ateliers de réparations :

192, CHAUSSÉE DE MONS

TÉLÉPH. **7031 - 3826**

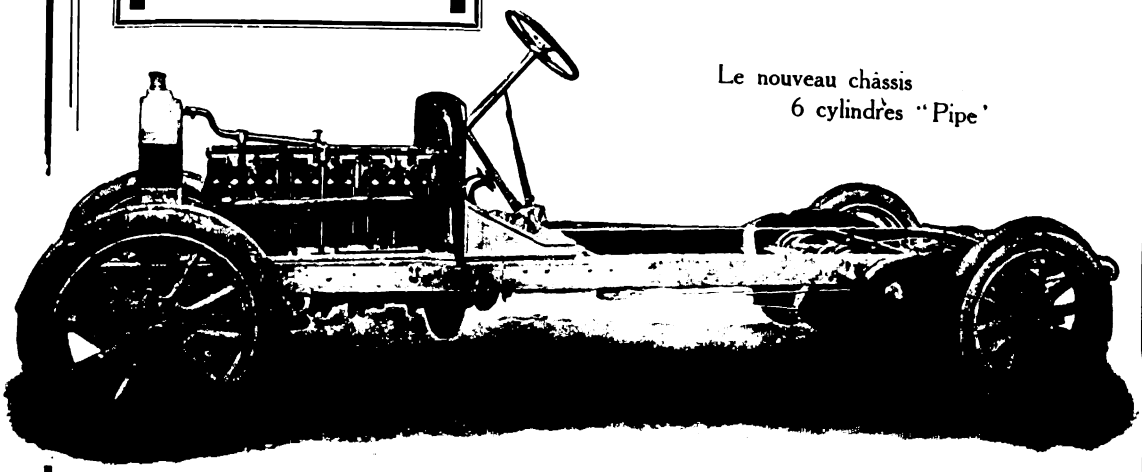

Le nouveau châssis
6 cylindres "Pipe"

Digitized by Google

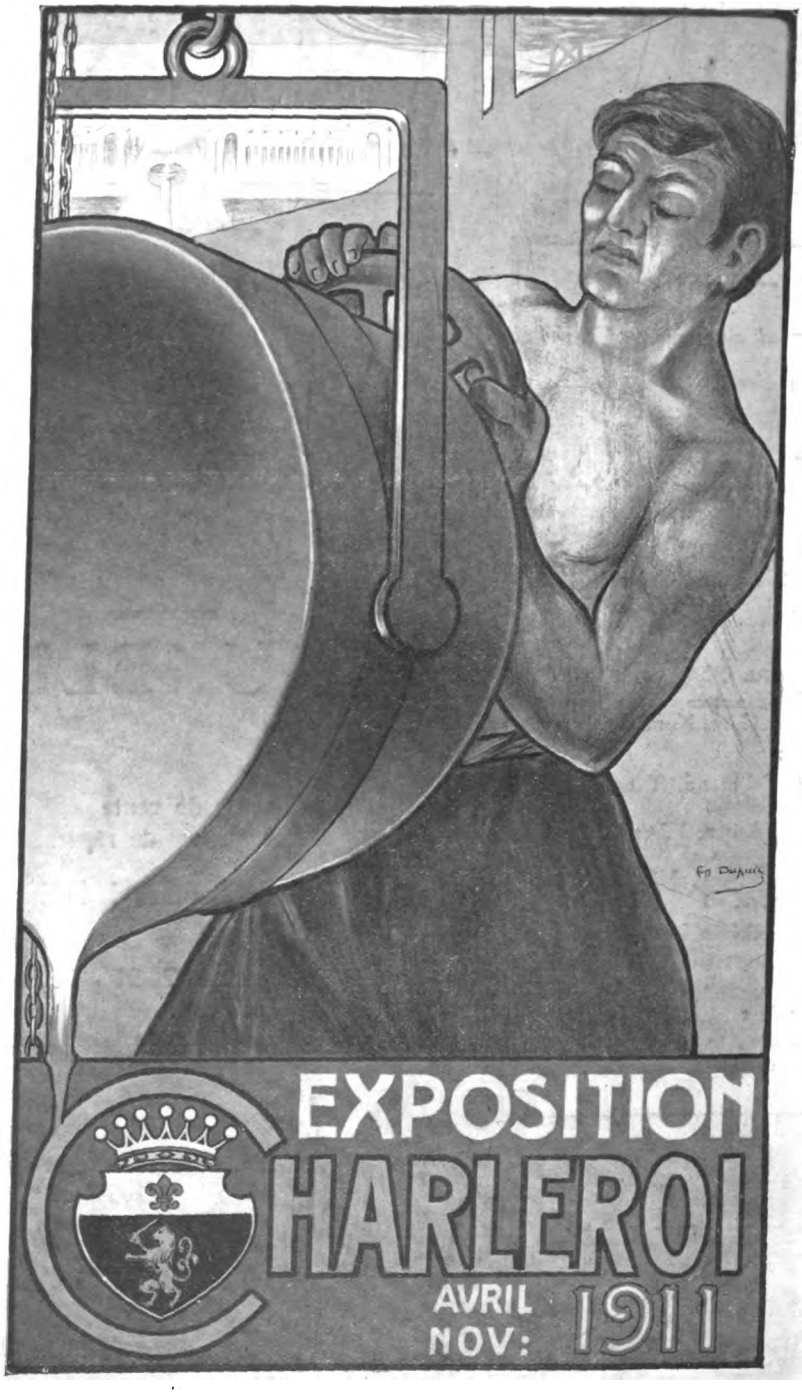

Digitized by Google

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 10 Octobre 1911

Digitized by Google

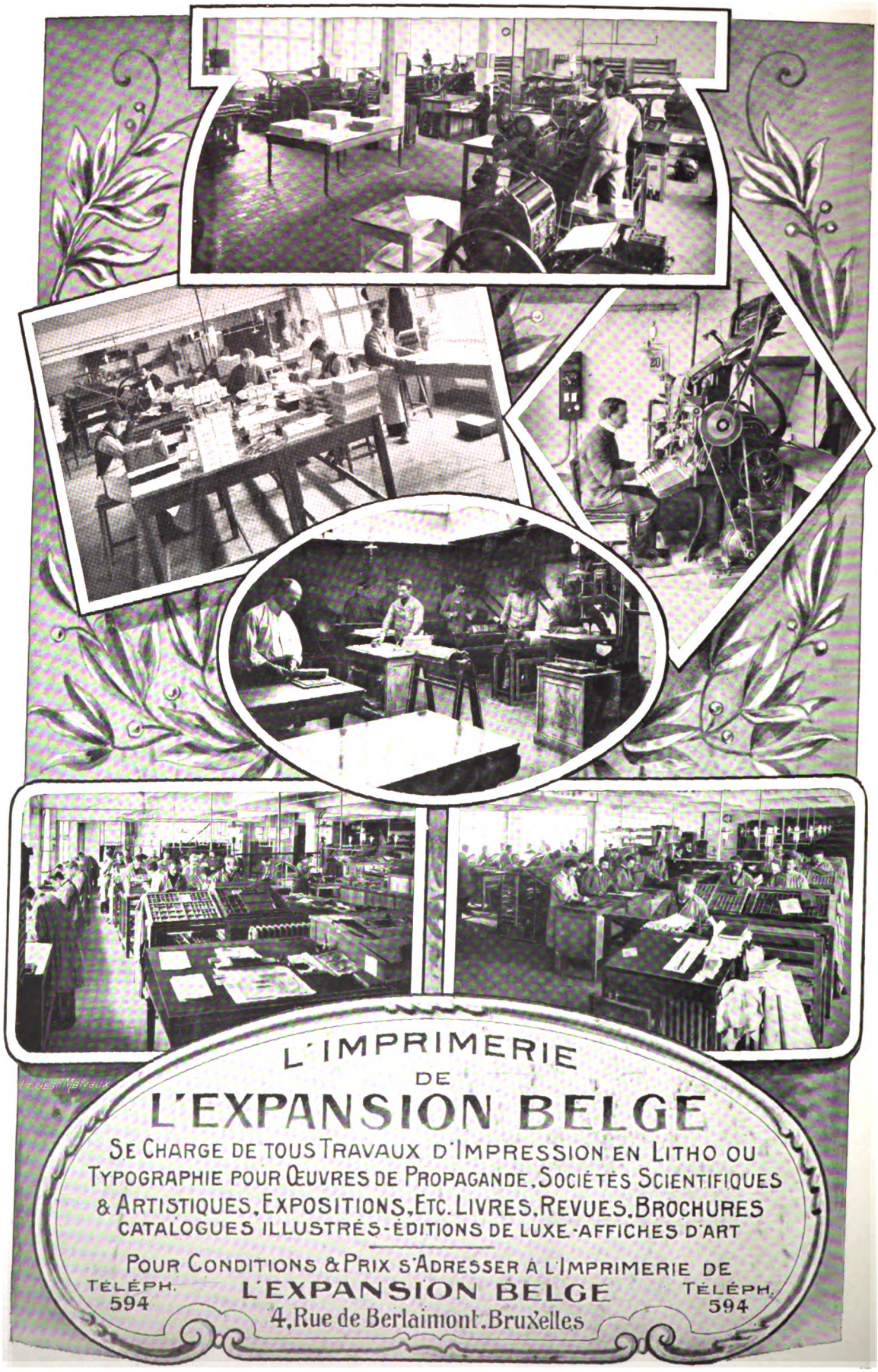

Digitized by Google

Cercle de l'Expansion Belge

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Statuts publiés aux annexes du MONITEUR BELGE du 18 décembre 1907, acte nº 6686

FONDATEURS

MM. **BERTRAND Henri**, **baron H. BEYENS**, **BLATON Armand**, **BULENS Charles**, **CHARLIER Charles**, **Compagnie Commerciale Belge, anciennement H. ALBERT de BARY & Cᵉ** (soc. anon., à Anvers), **COOLS Bernard**, **CRETEN Henri**, **DEMOULIN Jean**, **DIETRICH Charles**, **FIERENS-GEVAERT**, **GOFFARD-STEINBACH Louis**, **Imprimerie Industrielle & Financière** (soc. anon., à Bruxelles), **JACOBS Frédéric**, **LAMBEAU Firmin**, **MABILLE Valère**, **MÉLOT Ernest**, **MUSSCHE Paul**, **POURVEUR Georges**, **baron R. SADOINE**, **SAMUEL Henri**, **THYS Edouard**, **comte Adrien van der BURCH**, **VAN OPHEM Frans**.

COMITE DE GÉRANCE

(pour 1910-1911)

MM.	**Charles DIETRICH**	*Président* ;
	comte Adrien van der BURCH	*Administrateur* ;
	Louis GOFFARD-STEINBACH	»
	baron H. BEYENS	»
	Ernest MÉLOT	*Administrateur délégué* ;
	Henri CRETEN	*Commissaire* ;
	baron R. SADOINE	»

COMITÉ DE PATRONAGE

de la Revue « L'EXPANSION BELGE »

Président :

Le **comte Adrien van der BURCH**, ancien commissaire général près l'Exposition de Milan.

Membres :

MM. **ALLARD Oswald**, membre du Comité de Patronage du Musée du Livre, à Bruxelles.
CARLIER Jules, vice-président du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce de Belgique, à Bruxelles
DE MOT Jean, conservateur-adjᵗ aux Musées Royaux des Arts Décoratifs et Industriels, à Bruxelles.
DEMOULIN Jean, direct. gén. de la Société Métallurgique de Sambre et Moselle, à Montignies-sur-Sambre.
DIGNEFFE Emile, président du Comité exécutif de l'Exposition de Liége en 1905, à Liége.
DOAT Henri, administrateur-directeur de la Compagnie Générale des Conduites d'eau, à Liége.
DUBOIS Ernest, directeur de l'Institut Supérieur de Commerce, à Anvers, membre du Conseil Colonial.
DUBREUCQ René, capitaine-commandant, adjoint d'Etat-Major, membre du Conseil Colonial.
FIERENS-GEVAERT, critique d'art, à Bruxelles.
HALOT Alexandre, consul du Japon, à Bruxelles.
JOTTRAND E., directeur de l'Institut Commercial des Industriels du Hainaut, à Mons.
LAMBEAU Firmin, membre du Conseil supérieur de l'Horticulture, président de la Soc. Rᵉ La Linnéenne.
baron de LAVELEYE Edouard, président de l'U. B. des Soc. de S. A., à Jette-Saint-Pierre.
LECOCQ J., directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et Consulaires, à Liége.
LECOINTE Georges, directeur scientifique à l'Observatoire Royal, à Uccle.
MAUS Octave, directeur de *L'Art Moderne*.
MOREL-JAMAR, major, adjoint d'Etat-Major, commissaire général du Congrès d'Expansion Mondiale en 1905.
MOYAUX Léon, administrateur délégué des Ateliers Baume et Marpent, Haine-Saint-Pierre.
OTLET Paul, directeur de l'Institut International de Bibliographie, à Bruxelles.
comte d'OULTREMONT Hadelin, président de la Commission scientifique de l'Aéro-Club de Belgique.
PONTUS Raoul, capit.-comm., adjoint d'Et.-M., directeur des revues *Chine et Belgique* et *Japon et Belgique*.
VAN CAENEGEM (chanoine), directeur de l'Ecole Commerciale et Consulaire du Hainaut, à Mons.
VAN OPHEM Frans, directeur général de la Commission internationale permanente des Congrès de l'Industrie du Bâtiment et des Travaux publics, à Bruxelles.
VAN OVERBERGH Cyr., directeur général honoraire de l'Enseignement Supérieur des Sciences et des Lettres, à Bruxelles.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE BELGIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A BRUXELLES, PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 28 AOUT 1822, SOUS LA DÉNOMINATION DE
— SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PAYS-BAS —
POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE

MONTAGNE DU PARC, 1 & 3. — BRUXELLES

DÉPOTS DE FONDS EN COMPTES COURANTS A VUE OU A TERME
ORDRES DE BOURSE (BELGIQUE ET ÉTRANGER)
VENTE, AUX GUICHETS, D'OBLIGATIONS A ÉCHÉANCE FIXE
ENCAISSEMENT & ESCOMPTE DE COUPONS
ÉMISSION DE CHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT SUR TOUS PAYS
PRÊTS SUR TITRES ● SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS
RÉGULARISATIONS DE TITRES
GARDE DE TITRES ET OBJETS PRÉCIEUX A DÉCOUVERT OU SOUS CACHETS

SERVICE SPÉCIAL :

LOCATION DE COFFRES-FORTS
POUR LA CONSERVATION DE
TITRES, DOCUMENTS, BIJOUX, ARGENTERIES

BANQUES CHARGÉES DU SERVICE D'AGENCE
DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE :

Anvers, Banque d'Anvers, longue rue Neuve, 28. — **Bruges**, Banque de la Flandre occidentale, rue Flamande, F, 56. — **Charleroi**, Banque Centrale de la Sambre, quai de Brabant, 28. — **Courtrai**, Banque de Courtrai, rue Porte-d'Eau, 1. — **Ypres**, Succursale de la Banque de Courtrai, rue au Beurre. — **Gand**, Banque de Gand, place d'Armes, 3. — **Eecloo**, Succursale de la Banque de Gand, rue de la Station, 12. — **Liége**, Banque Générale de Liége, place Verte, 19. — **Louvain**, Banque Centrale de la Dyle, rue du Canal, 39. — **Malines**, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle, rue Mélane, 5. — **Tirlemont**, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle. — **Mons**, Banque du Hainaut, rue de la Halle, 21. — **La Louvière**, Banque Générale du Centre, rue de Bouvy, 5. — **Namur**, Banque Centrale de Namur, rue Godefroid, 4. — **Dinant**, Banque Centrale de la Meuse. — **Roulers**, Banque de Roulers-Thielt. — **Thielt**, Succursale de la Banque de Roulers-Thielt. — **Iseghem**, Succursale de la Banque de Roulers-Thielt. — **Tournai**, Banque Centrale Tournaisienne, Placette-aux-Oignons, 9. — **Verviers**, Banque de Verviers, rue de la Concorde. — **Dison**, Succursale de la Banque de Verviers.

Digitized by Google

BANQUE DU CONGO BELGE

(SOCIÉTÉ ANONYME) — BRUXELLES, 48, RUE DE NAMUR

CAPITAL : 3,000,000 DE FRANCS

AGENCES A BOMA, MATADI, KINSHASA ET ELISABETHVILLE

Le Siège Social et les Agences traitent toutes opérations de banque et de commission et s'occupent principalement des transferts d'argent et des payements en Afrique

BANQUE D'OUTREMER

SOCIÉTÉ ANONYME

Rue de Namur, 48, Bruxelles

CAPITAL SOCIAL : **40,000,000** DE FRANCS

- - RÉSERVES : **6,000,000** DE FRANCS - -

TÉLÉPHONE : **3986, 4431, 6630, 125.30** ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : **OUTREMER**

Escompte et Encaissement d'effets, chèques, coupons, factures, quittances, etc. •• **Réception en dépôt** de fonds publics, actions et obligations, documents, argenterie, pierres précieuses, etc. •• **Ordres de Bourse** au comptant et à terme •• **Avances sur dépôts de titres** belges et étrangers, agréés par elle •• Émission de **lettres de crédit, chèques et mandats** sur tous pays •• Ouverture de **comptes courants, comptes chèques, comptes de quinzaine** et de **comptes de dépôts à préavis** • • • • • • • • • • • • • • • • •

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le tarif de location des coffres-forts varie, suivant les dimensions de ceux-ci, de 2 francs à 10 francs par mois, de 10 francs à 50 francs par an. Pour deux ans, et davantage, il est accordé des réductions proportionnelles à la durée de location. •• Les galeries des coffres-forts sont accessibles tous les jours ouvrables, de 8 h. 3/4 du matin à 6 heures du soir; les samedis et jours fériés de Bourse, de 8 h. 3/4 du matin à 1 heure de l'après-midi. • • • • • •

Digitized by Google

BANQUE DE BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1871

CAPITAL . . FR. 25.000.000
RÉSERVES . » 10.000.000

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

DE LAVELEYE, G., *président ;*
DUBOIS, ARTHUR, *vice-président ;*
MONNOM, HECT., *administateur délégué ;*
GAY, JOSEPH,
VAN EETVELDE (baron), EDMOND.
JACOBS, JULES.
WIENER, SAM.

COLLÈGE DES COMMISSAIRES :

DELATTRE-GODIN, HENRI, *président*
WILMART, JULES,
DE JONGHE (vicomte), B.
DEWANDRE PAUL.
JANSSEN, CHARLES.

LEVI, HERMANN, *directeur ;*
BLONDEEL, EDOUARD, *secrétaire.*

BRUXELLES, RUE ROYALE, 62

Téléphones 377, 3816, 4787

EXECUTION D'ORDRES DE BOURSE • ESCOMPTE DE LETTRES DE CHANGE • • • ENCAISSEMENT D'EFFETS, COUPONS ET TITRES REMBOURSABLES • • DÉLIVRANCE SUR TOUS PAYS DE LETTRES DE CRÉDIT, TRAITES ET CHÈQUES • AVANCES SUR TITRES • • • • OUVERTURE DE CRÉDITS D'ESCOMPTE CONTRE GARANTIE A DES CONDITIONS TRÈS MODÉRÉES • •

COMPTES DE DÉPOT

Intérêt alloué sans prélèvement de commission : **2** p. c. pour les dépôts à vue (comptes chèques) **2 1/2** p. c. pour les dépôts à 15 jours de préavis.

DÉPOTS DE TITRES

La Banque de Bruxelles reçoit en dépôt à découvert les fonds publics, actions et obligations, belges et étrangères, nominatives ou au porteur, aux conditions suivantes : le droit de garde annuel calculé sur la valeur effective des titres est de 25 centimes par mille francs pour les titres au porteur et de 10 centimes par mille francs pour les titres nominatifs, avec un minimum de fr. 2.50 par dépôt et de 5 centimes par titre. — Sont affranchis du droit de garde : 1° les actions de la Banque de Bruxelles (art. 12 des statuts); 2° les titres de passage par suite d'achat, vente, échange ou conversion.

SERVICE FINANCIER

POUR COMPTE DE SOCIÉTÉS

Payement de coupons, de dividendes et d'intérêts; remboursement de titres sortis aux tirages; dépôt des actions en vue des assemblées générales, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Digitized by Google

LES ÉTABLISSEMENTS

DELHAIZE FRÈRES & Cie "LE LION"

Administration, magasin central et fabriques

Rue Osseghem, BRUXELLES (Ouest)

675 SUCCURSALES ET 20 FABRIQUES

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales

Anvers 1894 — Bruxelles 1897 — Paris 1900 — Saint-Louis 1904
Liége 1905 — Milan 1906 — Bordeaux 1907.

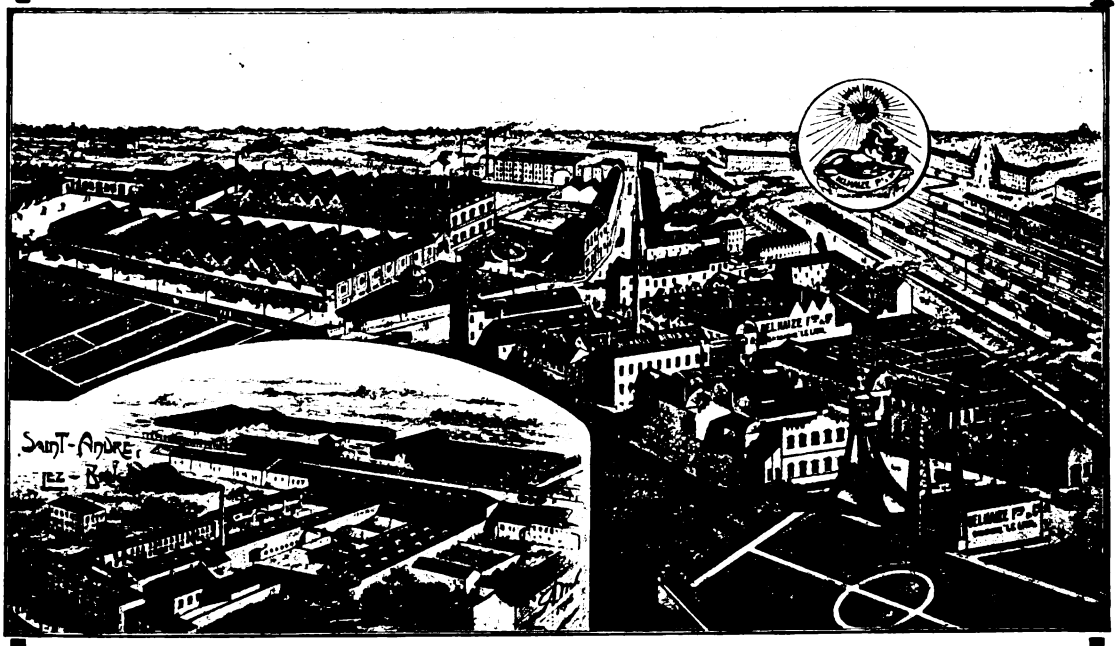

VUE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS DELHAIZE FRÈRES & Cie

Manufacture générale de brosses
ET DE
matières premières pour brosseries
à SAINT-ANDRÉ-lez-Bruges (Belgique)

Fabrique de chocolat et de confiserie
à BRUXELLES (Ouest)

EXPORTATION

Digitized by Google

CAISSE DES PROPRIÉTAIRES

76e ANNÉE **Société anonyme fondée le 19 mai 1835** *76e ANNÉE*
Autorisée par arrêté royal du 8 juin 1835

BRUXELLES — 18, PLACE DE LOUVAIN, 18 — BRUXELLES

Conseil d'administration

MM. Edm. NERINCX, avocat, vice-président de la Chambre des représentants, *president*; le baron DE MOREAU D'ANDOY, ancien ministre, directeur de la Banque Nationale de Belgique; Alb. GLIBERT, propriétaire, à Bruxelles; P. MISONNE, avocat, à Bruxelles, le vicomte C. DESMAISIÈRES, membre de la Chambre des représentants.

Commissaires

MM. le comte DE RIBAUCOURT, sénateur; le comte Fl. DE LIEDEKERKE, à Pailhe; le comte Etienne VISART DE BOCARMÉ, à Bruges; H. BERGER, à Bruxelles; H. DE QUEBEDO, à Namur.

Le capital-actions a été porté de 1,250,000 fr. à 15,000,000 de francs entièrement souscrits, le 31 décembre 1909

BUT DE LA SOCIÉTÉ :

La Société a pour objet de prêter, sur garanties hypothécaires, des sommes remboursables par annuités ou a terme fixe. Elle peut participer à la constitution d'établissements similaires; elle peut aussi prendre des fonds et valeurs en dépôt, établir des caisses de survie, accepter toutes gestions, notamment de deniers publics, et faire toutes opérations et placements pour le meilleur emploi des fonds qui lui sont confiés et la sauvegarde de ses intérêts. (Extrait des statuts.)

OBLIGATIONS

La *Caisse des Propriétaires* émet des **obligations de 500 francs** remboursables la quinzième année de leur émission et rapportant un intérêt de 4 p. c.; la Société se réserve toutefois la faculté de les rembourser dès la dixième année.

Le capital-obligations représente **106,800,000** francs au 30 juin 1910.

Le montant des sommes confiées à la *Caisse des Propriétaires* par le public et par des administrations publiques, en dépôt ou contre des obligations, s'élève à environ **120,000,000** de francs.

AGENCES à Aeltre, Anvers, Audenarde, Bastogne, Beaumont, Braine-le-Comte, Bruges, Charleroi, Courtrai, Cruyshautem, Dinant, Dixmude, Ecaussinnes, Enghien, Gand, Hasselt, Huy, La Louvière, Leuze, Liége, Lierre, Looz, Louvain, Malines, Mons, Namur, Nieuport, Ninove, Nivelles, Ostende, Péruwelz, Roulers, Saint-Nicolas, Soignies, Termonde, Thielt, Thourout, Tournai, Turnhout, Verviers, Wavre, Ypres.

Digitized by Google

Téléphone 193 **EQUIPEMENTS COLONIAUX** Téléphone 193

AUG. KESTELEYN

Fournisseur de S. M. le Roi Albert et du Ministère des Colonies

5-7, RUE DE NAMUR, 5-7, BRUXELLES

MÉDAILLE D'OR Bruxelles 1897 — **DIPLOME D'HONNEUR** Gand 1899 — **MÉDAILLE D'OR** Liége 1905 — **MÉDAILLE D'OR** Spa 1907

DIPLOME D'HONNEUR : BRUXELLES 1910

Vêtements pour pays chauds
Vêtements de sport — Lingerie

Casques et Chapeaux — Chaussures — Matériel de campement

H. MAHILLON

Fabricant d'armes de S. M. le Roi — Fournisseur du Ministère des Colonies

Rue de Loxum, 9 - BRUXELLES - Rue de Loxum, 9

Armes et Munitions spéciales pour les Colonies

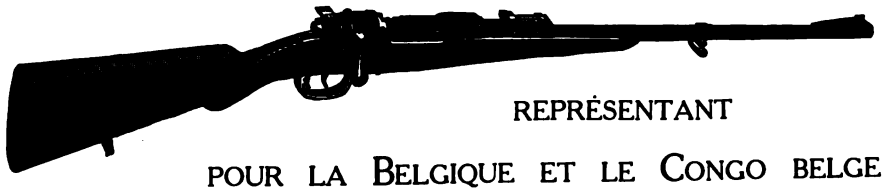

REPRÉSENTANT

POUR LA BELGIQUE ET LE CONGO BELGE

DE LA

WAFFENFABRIK MAUSER D'OBERNDORF /N.

Toutes les armes de la W. M. portent la marque
" Waffenfabrik Mauser Oberndorf /N. "

Digitized by Google

Exposition Universelle & Internationale

de Bruxelles 1910

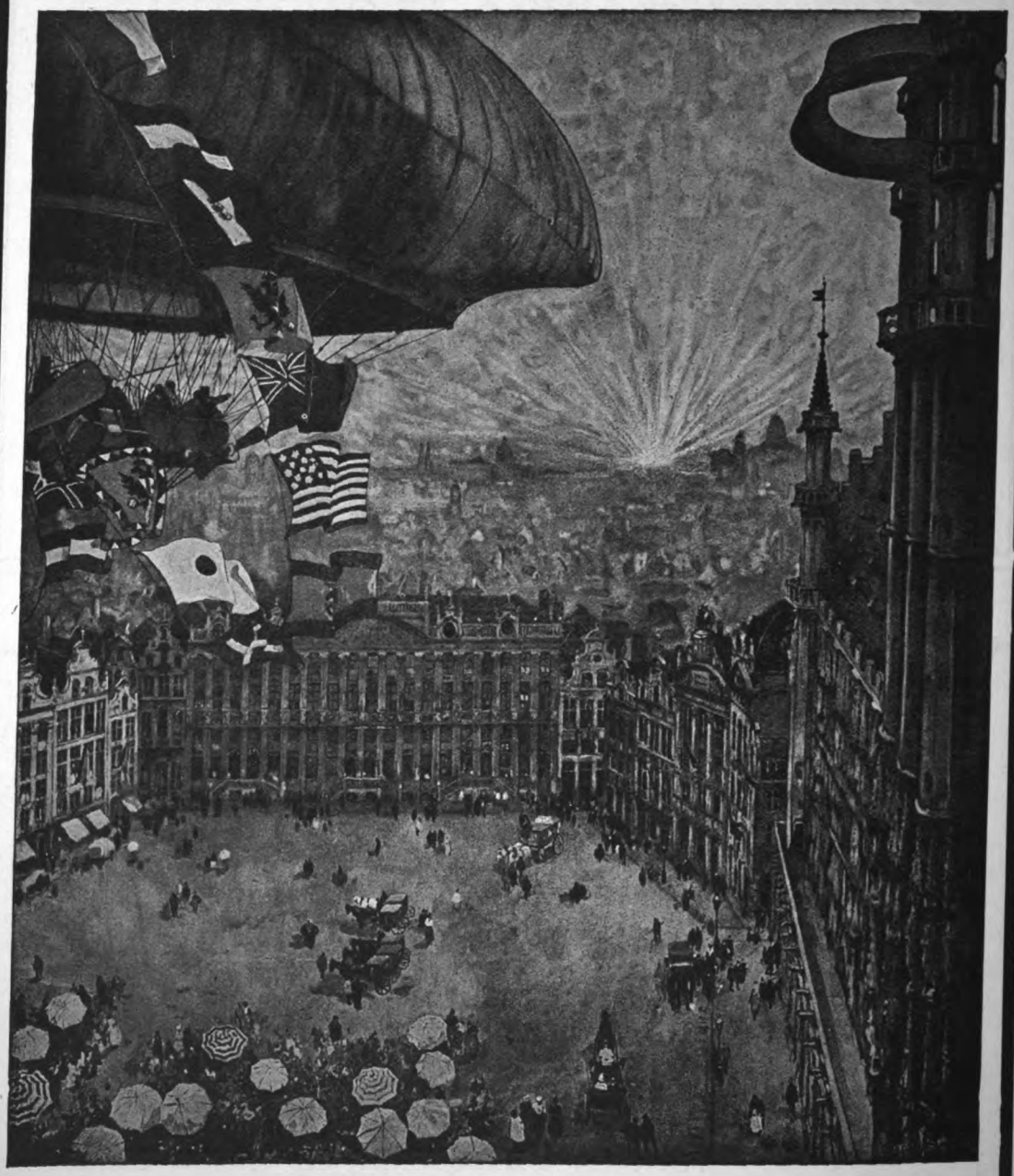

TOMBOLA

Gros Lot : 500,000 Francs

Un lot de **100,000** francs;
Un lot de **50,000** francs;
Un lot de **25,000** francs;
Un lot de **20,000** francs;
Deux lots de **15,000** francs;
Quatre lots de **10,000** francs; **Quinze lots** de **5,000** francs.

Outre ces gros lots, dont le montant peut être réclamé en espèces, sous déduction de 10 %, il y aura divers lots d'une valeur de **25** à **4,500** francs, pour une somme totale de **50,000** francs.

- Prix du Billet -
--- UN FRANC ---

Digitized by Google

BANQUE SINO-BELGE

Société Anonyme

Capital : **18,000,000** de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL :
3, rue de la Chancellerie
BRUXELLES

SUCCURSALES :
SHANGHAI, TIENTSIN, LONDRES

Correspondants à Anvers, Bâle, Berlin, Hambourg, Hongkong, Kobé, Lyon, Marseille, Milan, Nagasaki, New-York, Paris, San-Francisco, Yokohama, Zurich, etc. • • • • • • • • • • •

Opérations de banque de toute nature, achats et ventes de chèques, transferts télégraphiques, comptes courants, dépôts, lettres de crédit, achat et recouvrement de traites documentaires et autres, etc. • •

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

A. Vanderborght = & Dumont

RUE VERTE, 154
BRUXELLES

• • • • *Caractères de tous genres* • • • •
Machines à imprimer pour Typo, Litho & Phototypie • Machines pour le façonnage du Papier & pour Cartonnages • Clicheries

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS A L'ÉTRANGER

CLICHÉS POUR JOURNAUX

REVUES, CATALOGUES INDUSTRIELS & ARTISTIQUES

PAR LES

APPLICATIONS PHOTOGRAPHIQUES

ETABLISSEMENTS

JEAN MALVAUX

(SOCIÉTÉ ANONYME)

PARIS
54, RUE du CHÂTEAU d'EAU
· TEL : 449 44 ·

BRUXELLES (OUEST)
69, RUE DE LAONOY
· TEL : 1236 ·

· LILLE · 56, PLACE ARAGO

PHOTOTYPOGRAVURE PHOTOGRAVURE
PHOTOLITHOGRAPHIE PHOTOCHROMOGRAVURE

EXPONS PARIS · BRUXELLES · AMSTERDAM · ST LOUIS · LIÉGE & BORDEAUX
6 Grands Prix · 1 Diplôme d'Honneur · 6 Méd. d'Or · Memb. du Jury Bruxelles 1906 Photogravure

Digitized by Google

"Norddeutscher Lloyd"

SERVICES LUXUEUX POUR PASSAGERS

New-York, départs de Brême, Londres/Southampton, Paris/Cherbourg, par steamers express. **New-York**, départ de Gênes, Naples, Gibraltar. — **Anvers-la Chine et le Japon**, départs tous les 14 jours. — **Anvers-l'Australie**, départs tous les 28 jours. — **Anvers-Gibraltar, Alger, l'Italie et l'Egypte**, départs fréquents. — **Anvers-La Plata**, le **Brésil et Cuba**, départs réguliers. — **Marseille-Naples et Alexandrie**, départs tous les 8 jours. — **Marseille** ou **Gênes-Naples** pour le **Levant**, départs tous les 14 jours. — **Constantza - Constantinople - Smyrne - Alexandrie** (service postal roumain), tous les 8 jours.

Voyages autour du monde

"DEUTSCHE OST-AFRIKA LINIE"

Anvers-Afrique du Sud et Afrique Orientale (serv. postal), départ toutes les 8 semaines.

Pour conditions et renseignements, s'adresser aux Agents généraux :
ANVERS, VON BARY & Co, 23, place de Meir — BRUXELLES, NORDDEUTSCHER LLOYD, 21-23, Bd Anspach

Ces steamers — de grande vitesse — ont de magnifiques aménagements pour passagers.

BANQUE INTERNATIONALE

Société Anonyme **DE BRUXELLES** **27, Avenue des Arts**

CAPITAL : 25,000,000 DE FRANCS

Opérations de Bourse. — Reports. — Garde de titres. — Escompte. — Chèques et Lettres de crédit sur tous pays. — Comptes de dépôts franco de commission.

INTÉRÊT BONIFIÉ ACTUELLEMENT :

En compte-dépôt à vue . . . . **2** p.c.
En compte de reports de quinzaine
pour la quinzaine en cours . . . . **3 1/4** p.c.
dernière quinzaine . . . . . **3 1/4** p.c.
En compte à 1 mois . . . . . **3 1/4** p.c.
En compte à 3 mois . . . . . **3 1/4** p.c.
En compte à 6 mois . . . . . **3 1/4** p.c.
En compte à 12 mois . . . . . **3 1/2** p.c.

Intérêts à convenir pour les dépôts à plus long terme

Tous les comptes de dépôts peuvent être ouverts au nom d'un ou de plusieurs titulaires (comptes-joints), avec possibilité, pour chaque titulaire, de faire séparément tous versements ou retraits.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS	DIMENSIONS (MÈTRES)			PRIX (FRANCS)			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Modèle A	0.17	0.30	0.52	2	4	7	10
— B	0.30	0.40	0.52	2.50	5	8	12
— C	0.30	0.40	0.52	3	6	10	16
— D	0.40	0.40	0.52	4	8	14	24
— E	0.60	0.40	0.52	6	10	16	30
— F	0.65	0.40	0.70	7	12	20	35
— G	0.90	0.40	0.52	8	18	30	50
— H	1.05	0.60	0.70	10	25	40	70
— J	1.50	0.60	0.52	15	35	60	100

Succursales à Bruxelles, Anvers et Gand

· UNDERWOOD ·

S'il avait été donné à tout le monde de prévoir que les machines à écriture cachée seraient abandonnées par leurs fabricants et remplacées par de nouveaux modèles de machines à écriture visible, personne n'aurait acheté d'autre machine que l'*UNDERWOOD*. — C'est la première qui ait appliqué le principe de l'écriture visible. Elle obtient régulièrement tous les Grands Prix et tous les Championnats.

Agt général pr la Belgique, la Hollande et le Grand-Duché de Luxembourg :
CHARLES DESOER, rue Sainte-Véronique, 21, Liége.

Digitized by Google

CYCLES & VOITURETTES POUR LE CONGO
MODÈLES SPECIAUX POUR EXPLORATEURS MISSIONNAIRES ARMÉE etc.
CH-ARONSTEIN & Cie 14, Avenue Louise, Bruxelles

Bijoux artistiques de tous grades et toutes grandeurs des ordres belges, français et étrangers
Miniatures pour la chainette et habit de soirée

COMPAGNIE BELGE
pour la fabrication des ordres belges et étrangers
13, RUE LEBEAU (près la Place de la Justice) BRUXELLES
Echarpes pour bourgmestres, échevins et commissaires de police

Rubans — Nœuds et Rosettes
Insignes de sociétés
Médailles et Plaquettes artistiques
Cachets et Bagues
Gravure

Téléphone 4681 — Maison MONTIGNY — Téléphone 4681

Louis CHRISTOPHE Succr

11, GALERIE DE LA REINE, 11, BRUXELLES

ARMES en tous genres — **MUNITIONS** spéciales

POUR LA CHASSE ET LES COLONIES

Fabrique Nationale d'Armes de Guerre

HERSTAL-lez-LIÉGE (Belgique)

ARMES — ***CARTOUCHES***

FUSILS ET CARABINES " MAUSER "

PISTOLETS AUTOMATIQUES " BROWNING "
Cal. 6.35; 7.65 et 9 m/m.

Fusils Automatiques
" BROWNING "
Cal. 12 et 16.

Carabines Automatiques
" BROWNING "
Cal. 9 m/m

CARABINES F. N.

MOTOCYCLETTES
à 4 cyl. et monocyl. légères à 2 vitesses
fourche élastique,
transmission par cardan.

F.N.

BICYCLETTES
à chaîne et sans chaîne

AUTOMOBILES

CHASSIS F.N. 10-14 H.P. ✣ 16-24 H.P. ✣ 30-40 H.P.

Agents généraux pour le Brabant
DESCHRIJVER & BLANCHART
15, rue Veydt, Tél. 4294
31, rue de l'Ecuyer Tél. 1757
BRUXELLES

Digitized by Google

L'Expansion Belge

vulgarise, sous une forme attrayante, tout ce qui peut contribuer à augmenter le rayonnement intellectuel et économique de notre pays.

Œuvre

créée en dehors de tout esprit de lucre et de parti, ses bénéfices doivent être affectés à la création de bourses d'études et de voyages

SOMMAIRE :

PAGES

Transports par animaux de bât, par Edmond Leplae, directeur général de l'agriculture au ministère des colonies 533

Les « Colonies » belges au moyen âge, par Henri Liebrecht. 539

Pour l'expansion commerciale de la Belgique, par U. Guffens 545

Lettres de Baleko, par G. Hennebert 550

L'évolution de la presse bruxelloise, par René Feibelman 553

L'Actualité.

La vie artistique et littéraire. Le Salon de « Vie et Lumière », par L. Dumont-Wilden . . 569

Considération sur la peinture claire. — *Vacances littéraires.* — Sur des Ruines, *par Georges Rens.*

Un livre sur La Malibran 572

Les anciennes démocraties des Pays-Bas 572

Les Belges et la campagne arabe au Congo, par le lieutenant général baron W. de Heusch. . 573

Le mois dramatique et musical, par René Feibelman 579

La République de l'Equateur, par Fritz Masoin 581

Le commerce à Léopoldville, par A. Heyse, licencié en sciences commerciales, chef de secteur à Léopoldville 586

Journal du Katanga 589

Chronique coloniale, par Paul Dori 590

Divers.

Expansion économique et industrielle 593

De-ci, de-là.

Digitized by Google

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 10. OCTOBRE 1911.

L'EXPANSION BELGE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Directeur de l'Administration : Paul MUSSCHE

ABONNEMENTS :
BELGIQUE . . . 12 francs L'AN
ETRANGER . . . 15 francs L'AN

Directeur de la Rédaction : Georges POURVEUR

Adresser mandats, abonnements, correspondances et toutes communications à l'Imprimerie de *L'Expansion Belge*
4, Rue de Berlaimont, à Bruxelles. – Téléphone : 594

Transport par animaux de bât

La question des transports revêt aux colonies une importance considérable. C'est ce qui nous incite à reproduire ci-dessous une série de notes fort intéressantes que publie dans le Bulletin Agricole du Congo Belge *le distingué directeur général de l'agriculture, M. E. Leplae.*

FAUTE de routes praticables aux véhicules, ou faute des véhicules eux-mêmes, on utilise largement dans les pays neufs le transport des marchandises par des animaux de bât.

Ce genre de transport est appelé à prendre un grand développement en bien des régions de notre colonie, l'établissement d'un réseau de routes régulières exigeant des dépenses élevées et ne pouvant progresser que lentement.

On s'explique donc aisément pourquoi le bât constitue le mode de transport le plus utilisé dans les régions de montagnes, même en Europe, et dans la plupart des pays tropicaux.

Un cheval, une mule ou un âne chargés passent dans les sentiers les plus étroits, grimpent les chemins les plus abrupts, franchissent à gué les rivières; ils peuvent ordinairement trouver leur nourriture en route, ou tout au moins brouter pendant les haltes assez de four-

Les mules, ânes et chevaux de bât sont mis en marche parfois par troupes de centaines de têtes.

Convoi de mules et chevaux à la gare de Lafayette (Minas Geraes, Brésil, 1901).

Digitized by Google

rage naturel pour qu'il suffise de leur donner, le soir, un petit supplément de grains, de farine ou de sucre.

Pernambouc (Brésil). Chevaux de bât. Transport de bois.

J'annexe à cette note quelques photographies que j'ai rapportées du Brésil en 1901, et qui montrent clairement l'utilisation très variée, dans l'Amérique du Sud, de ce mode de transport susceptible de s'adapter à presque tous les besoins.

Les charges sont attachées sur les *bâts*, ou harnais spéciaux, combinés de manière à éviter à l'animal des frottements répétés et des pressions trop violentes qui pourraient le blesser. Les bâts sont disposés toujours de telle façon que le dos de l'animal soit suffisamment ventilé et que la colonne vertébrale reste découverte et soustraite aux frottements.

Le bât repose sur les côtes de la bête par deux coussins ou par deux panneaux longitudinaux, réunis par un arçon ou fût; le tout est maintenu par une ou plusieurs sangles passant sous le ventre de l'animal. Afin d'empêcher le déplacement du bât vers l'avant ou l'arrière, on ajoute un poitrail et un fessier, ordinairement aussi une croupière passant autour de la base de la queue.

Il existe un grand nombre de combinaisons différentes pour la construction des bâts : chaque pays possède un modèle que l'on se contentera d'adopter ; on n'y introduira de modifications qu'après contrôle soigné de leur valeur pratique.

Au bât est ajoutée une épaisse couverture imperméable, ordinairement en cuir, qui se place au-dessus de la charge qu'elle déborde légèrement sur les côtés et qu'elle protège ainsi contre la pluie.

Charges et parcours journaliers des chevaux de bât. La charge que peut porter un animal et le chemin qu'il peut faire par jour varient d'après la taille et la vigueur de la bête et, aussi, d'après le climat et les difficultés de la route. Dans les pays du Nord, en Europe, par exemple, et sur des trajets peu accidentés, un animal pourra porter un bien plus grand poids et

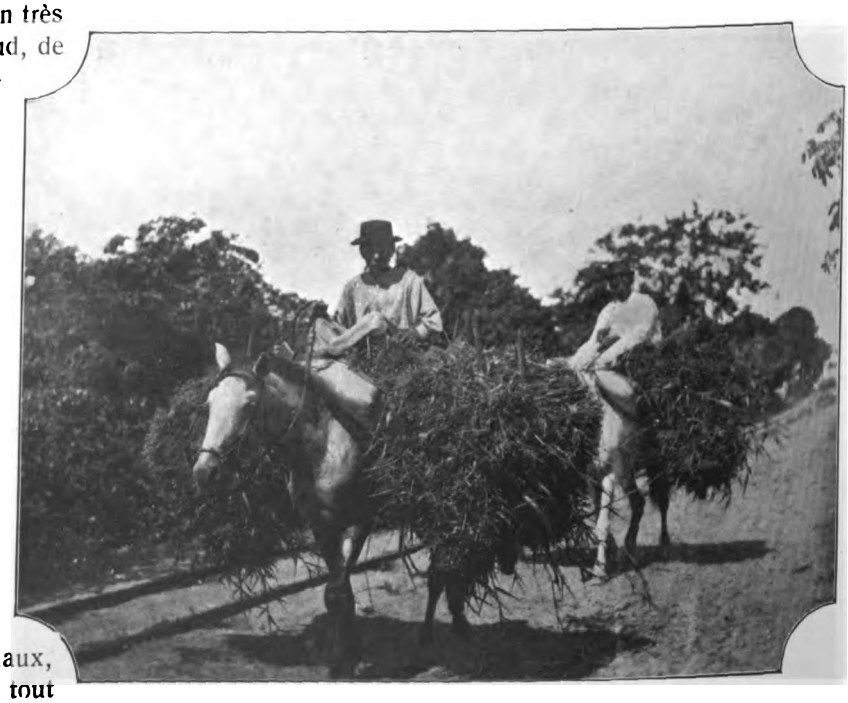

Parnambouc. Chevaux de bât. Transport de fourrage.

couvrir plus de kilomètres en une journée qu'il ne pourrait le faire en Afrique.

Digitized by Google

La mule et le mulet sont plus résistants que le cheval dans un climat sec et chaud; ils se contentent d'une nourriture plus grossière; ils sont, de même que l'âne, moins sensibles aux maladies. Aussi les paie-t-on, dans la plupart des pays tropicaux et subtropicaux, notablement plus cher qu'un cheval de même taille. Alors que le cheval se paie 100 à 200 francs, la mule et le mulet coûtent souvent deux à trois fois autant.

Cheval. Un cheval porteur, pesant 500 kilos, peut recevoir en Europe une charge de 100 à 200 kilos et marcher pendant sept à dix heures : l'allure est, évidemment, toujours le pas. Dans les pays chauds, où les chevaux sont ordinairement de petite taille, on ne peut charger plus de 90 à 100 kilos pour des trajets journaliers de 5 lieues : 25 kilomètres (15 milles). En réduisant les charges à 50 kilos, il sera possible de faire 7 lieues par jour, soit 35 kilomètres ou 21 milles.

Pernambouc. Convoi de chevaux de bât.

Pernambouc. Charrette à bœufs et chevaux de bât.

Mules et mulets. En pays de montagnes et en climats tempérés, on peut mettre sur le dos des mulets de forte taille jusque 150 à 180 kilos, la route journalière étant de 15 à 20 kilomètres, avec un repos de deux heures au milieu du jour.

Jusqu'en 1850, les grands convois de mules de l'Argentine transportaient les marchandises les plus diverses de Buenos-Ayres jusqu'à Santiago (Chili). Chaque convoi comprenait 200 à 300 mules, conduites par une mule blanche portant une clochette (*madrina*) et dirigées par trois ou quatre hommes seulement (*arrieros*). Les mules portaient 80 à 100 kilos et faisaient jusque 10 lieues par jour (50 kilomètres ; 30 milles).

Sous un climat tropical, il est prudent de ne pas dépasser une charge de 50 à 100 kilogrammes et de limiter les trajets à 20 ou 25 kilomètres par jour. Les mules et chevaux de petite taille ne porteront jamais plus de 50 kilos.

Ane. L'âne est de tous les équidés le plus sobre et le plus dur à la fatigue; il est aussi

Digitized by Google

le moins sensible aux maladies. C'est de lui que les mules et les mulets tiennent leurs plus grandes qualités.

On rencontre en Afrique des ânes de très petite taille (1 mètre), gris ou bruns, très communs en Algérie-Tunisie, où ils portent ordinairement le nom de bourriquets. Ils se vendent à bas prix (10 à 15 fr.) et se nourrissent des herbes qu'ils peuvent trouver le long des routes, dans les jachères et les broussailles. Malgré cette alimentation grossière, ils peuvent porter 50 à 60 kilos à 20-25 kilomètres, même à 30-35 kilomètres, mais à une allure très lente. L'essentiel pour ménager les ânes, comme du reste tous les animaux de bât, est de ne jamais les pousser trop rapidement; la première qualité d'un muletier est une inaltérable patience et un souverain mépris du temps.

Les ânes de très grande taille, comme on en trouve au Poitou, aux Etats-Unis, en Italie, en Sicile, en Espagne et même en Belgique (dunes maritimes, Hainaut, mines de charbon), peuvent porter jusque 100 kilos. La race la plus forte est celle du Poitou, récemment introduite au Congo Belge (Haras de Zambi).

Direction d'un convoi d'animaux de bât

Les mules, ânes et chevaux de bât sont mis en marche par troupes plus ou moins nombreuses, pouvant comprendre jusqu'à des centaines de têtes et dirigées par un ou plusieurs conducteurs Les bêtes suivent instinctivement l'animal de tête, qui est toujours choisi parmi les plus paisibles et les plus prudents, et spécialement parmi ceux qui vont franchement de l'avant et savent choisir, dans les régions difficiles, les meilleurs endroits pour les montées et descentes, le passage sur les rochers, etc.

Si la route est bien frayée, la conduite de la troupe demande fort peu de soins : quantité de convois de 10 à 20 mules et chevaux de charge ne sont surveillés que par un muletier, ou souvent par un homme et un gamin chevauchant à l'arrière-garde pour donner aux traînards les encouragements nécessaires

Arrivées à destination, les bêtes s'arrêtent d'elles-mêmes devant les maisons et écuries des entrepreneurs de transport, et les conducteurs y trouvent toujours des camarades qui les aident à décharger ou charger les animaux. On réalise par ce système une économie sérieuse

Convoi de mules de charge dans l'Etat de Minas-Geraes (Brésil).

Digitized by Google

de personnel, un seul homme pouvant surveiller et conduire, mais non charger et décharger, un grand nombre d'animaux.

Il est bon d'avoir toujours 10 à 15 pour cent d'animaux de rechange, de sorte qu'on puisse décharger les sujets blessés ou fatigués et que la mort d'un animal n'oblige pas à surcharger les autres, ce qui aurait pour résultat de paralyser rapidement le transport.

S'il s'agit d'un convoi important, le muletier en chef, que l'on nomme dans l'Amérique du Sud « *el capitan* », précède de plusieurs kilomètres la troupe, cherche les bonnes routes, les gués, l'emplacement des campements et achète les fourrages et les vivres.

Le convoi est placé sous la direction du lieutenant, ou *second*, chargé de régler et de surveiller les marches et d'organiser les campements.

Les muletiers (*arrieros*) sont associés par paires pour le chargement et le déchargement des mules ; chaque paire d'*arrieros* prend soin d'un nombre déterminé d'animaux, en répare les harnais et ajuste les charges pendant les marches, etc. Les convois nombreux sont pourvus d'un cuisinier, qui marche en tête avec une ou deux bêtes portant la batterie de cuisine et les provisions, du bois, etc., de sorte qu'il arrive le premier au campement et peut mettre la cuisine en train pendant le déchargement des animaux.

Mulets de bât. Armée française d'Algérie.

Convoi de chameaux en Algérie.

La garde de nuit dans les campements est faite, soit à tour de rôle par les muletiers, soit par des gardes qui n'ont pas d'autre besogne et dorment le matin et l'après-midi ; des montures rapides leur permettent de rattraper le convoi.

En règle générale, les chevaux, ânes et mules pâturent la nuit, sous la surveillance des gardes. On les fait rentrer au camp dès le point du jour ; on éveille les hommes et prépare le premier déjeuner, puis on charge les animaux et l'on met le convoi en marche le plus tôt que l'on peut. Après un parcours de 1 ou 2 kilomètres, on fait halte pour resserrer toutes les

Digitized by Google

charges. On repart ensuite, pour ne plus s'arrêter avant le milieu du jour ; on ne fait donc qu'une marche par jour, sauf à la prolonger, dans les cas extrêmes, jusque 1 ou 2 heures de relevée. On va toujours au pas.

Cow-boy australien surveillant les limites d'une ferme à moutons. Cheval de bât.

Arrivé à l'endroit choisi pour le campement, on décharge les animaux et on les met en pâture pendant le restant du jour et la nuit.

Des précautions spéciales doivent être prises si l'on traverse des zones qui sont dangereuses, soit par suite de la présence d'animaux féroces, soit par l'abondance d'insectes nuisibles (tiques, tsétsé).

Si les fauves sont à craindre, il faut faire garder les bêtes au pâturage par des sentinelles armées et les faire rentrer le soir dans un enclos qui peut être fait simplement d'un câble tendu sur des piquets, mais qu'il vaut mieux construire en buissons épineux (*zariba*); on entretient deux ou trois foyers disposés autour de cette enceinte. Les animaux seront entravés, de peur de panique (*stampede*) ; en cas d'alerte, leurs conducteurs habituels auront soin de leur parler, afin de les calmer avant qu'ils ne s'effraient entièrement.

Dans les zones à tsétsé, il est souvent nécessaire de ne voyager que de nuit et de tenir les animaux attachés pendant le jour, sous le vent de feux de bois vert, de sorte qu'ils soient enveloppés de fumée.

Les bêtes seront examinées chaque jour avant le départ et à l'arrivée au campement et débarrassées des tiques; on aura soin de les laver, au besoin, avec des solutions appropriées éloignant les insectes. Les tiques transmettent, en effet, des maladies fort dangereuses.

Dans la traversée d'une région malsaine, il est très à conseiller d'emporter une tente servant d'abri, durant les grandes pluies, pour les chevaux et animaux de valeur. Il est prudent, d'autre part, de les nourrir fortement en leur donnant du maïs, du sorgho, du foin de luzerne, etc. Il ne faut jamais laisser pâturer le matin l'herbe humide de rosée par les animaux

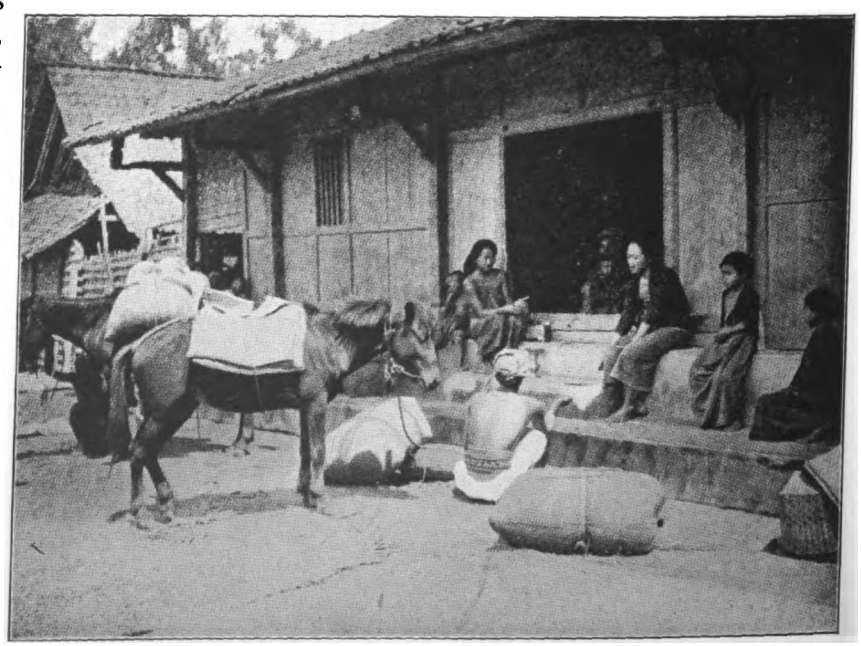

Chevaux de bât à Java.

Digitized by Google

qui ne sont pas habitués au régime du pâturage en liberté; on devra donc emporter du fourrage sec pour le repas du matin. Le fourrage coupé la veille et mis en tas peut s'échauffer et devenir nuisible; afin d'éviter cet inconvénient, on aura soin de laisser ces herbes étalées en couches assez minces, ou, si la rosée est à craindre, d'en faire des tas de petites dimensions, recouverts, si possible, d'une bâche ou tente, mais bien aérés.

Lorsqu'un convoi d'équidés ou de bétail devra traverser des vallées rendues dangereuses par la présence de la tsétsé, il y aura lieu de suivre la méthode utilisée avec plein succès par les pères blancs pour leurs transports de bétail dans la région du Tanganyka. La route à suivre est reconnue d'avance ; les points dangereux sont évités, si possible, ou tout au moins étudiés, afin de découvrir la voie la plus rapide et la plus sûre pour les traverser. Le bétail, à l'approche d'un de ces passages, est maintenu au repos en pâture pendant tout un jour ; il est mis en marche la nuit suivante et traverse la zone à tsétsé, pour être ensuite rassemblé sur un plateau non infesté où il passe encore une journée et une nuit en plein repos avant de continuer sa route.

Les territoires de l'Afrique du Sud sont éprouvés périodiquement par de terribles maladies des chevaux et du bétail. Tout transport d'animaux peut servir de véhicule à ces épizooties et doit donc être rigoureusement contrôlé par le service vétérinaire. En cas d'apparition d'une maladie contagieuse dans un endroit, les animaux qui s'y trouvent seront séquestrés et tout passage de convois à proximité de bêtes de somme susceptibles de prendre la maladie sera rigoureusement interdit.

E. LEPLAE.

Les "Colonies" belges au moyen âge

Le mot « expansion » est d'origine relativement récente ; la chose est vieille, en fait. Si, maintenant, nous « faisons de l'expansion » systématiquement, jadis, nous en fîmes spontanément. C'est ce que M. H. Liebrecht nous montre ci-dessous à grand renfort d'aperçus curieux.

I. — L'expansion belge au moyen âge

Pendant longtemps le Belge a passé pour essentiellement casanier. L'esprit de clocher semblait régner en maître dans notre pays et les questions de colonisation, ou simplement d'expansion industrielle et commerciale, semblaient totalement étrangères à notre caractère sédentaire. Mais les temps sont changés. L'expansion belge n'est plus un vain mot, c'est un fait évident avec lequel il faut compter. Nous avons une colonie vaste, riche et prospère, notre commerce joue son rôle dans l'exportation mondiale, enfin les Belges vont fonder des établissements dans le monde entier.

Cette expansion est-elle vraiment une chose si récente? Jadis, avons-nous toujours été sédentaires, n'avons-nous pas eu à l'étranger des colonies? Entendons par là que des groupes d'habitants de notre pays ont fondé durant le moyen âge des établissements dans divers pays d'Europe, puisque, à cette époque, le nouveau monde était inconnu et que la vieille Asie se cachait dans les voiles de son mystère.

Je n'entends point parler ici des voyageurs belges dont les découvertes furent pourtant si intéressantes : nous parlerons un jour peut-être de ces hardis pionniers, Rubruquis, Lannoy, Josse de Ghistelles, Hennepin et ce Jacques Van den Berghe, gentilhomme brugeois qui fit connaître les *Iles Flamandes*, plus tard seulement nommées *Açores*. Je ne veux pas davantage rappeler ces migrations temporaires des Belges qui, par esprit de conquête ou par sentiment religieux, prirent part en masse aux croisades. C'est là un accident politique.

Signalons, cependant, avant d'en venir au vif de la question, que les marchands belges ont, durant toute cette époque, répandu au loin le bon renom de notre commerce. On l'ignore souvent en Belgique, mais les étrangers, depuis longtemps, nous ont rendu justice : « Le commerce des marchands flamands, dit l'historien allemand Schumacher, était déjà célèbre au XIIe siècle. La mesure de Thourout sert de base à la plupart des transactions de l'Occident. Les guerres entre la Flandre et la Hollande sont les

Digitized by Google

premières guerres commerciales du moyen-âge. L'industrie des foulons, des tisserands, des drapiers, des tanneurs, des teinturiers, se porte à l'étranger et dans toutes les directions. Bref, il régna dans les Pays-Bas un esprit d'entreprise, une ardeur d'expansion, dont l'Italie pouvait seule, à cette époque, offrir un autre exemple. L'Allemagne sommeillait encore. »

Ferme hollandaise dans le « Hollerland » brémois.

Les fermes et les métairies ont une physionomie tout à fait néerlandaise. On se croirait en présence d'une ferme de nos pays : c'est la même disposition des bâtiments, la même installation des communs. Tout y évoque le souvenir de la patrie flamande.

Or, il est bon de faire remarquer que ces efforts industriels avaient un résultat général dont le pays bénéficiait dans une large mesure. Notre industrie drapière, une des principales sources de notre richesse nationale, était appréciée dans le monde entier. Loin de la mère-patrie les marchands belges se soutiennent et se portent secours; en 1582, le diplomate Jean Sarrazin écrivait cette phrase consolante : « Es païs lointains, ceux du Pays-Bas, de quelque province qu'ils soient, se tiennent tous pour frères (1) ».

A l'époque lointaine dont nous allons évoquer le souvenir, les Flamands sont déjà dans un état de civilisation très avancée, tandis que certains pays de l'Europe sortent à peine de la barbarie et sont en proie aux guerres qui les dépeuplent. Aussi leurs princes vont-ils faire appel à des colons belges qui se trouvent à l'étroit chez eux et qui vont quitter leur pays sans esprit de retour. C'est d'eux que je voudrais dire quelques mots.

(1) PHILIPPE DE CAVEREL : *Ambassade en Espagne et en Portugal de Jean Sarrazin* (Arras, 1860, p. 234).

II. — Au XIIe siècle on n'est pas bien en Belgique

Le XIIe siècle fut, pour la Belgique, une ère de désastres. Les calamités ravagent nos villes et nos campagnes : des inondations de la mer et des fleuves détruisent les villages riverains, les populations fuient épouvantées mais ne savent où aller, les autres parties du pays sont déjà trop peuplées, car la surpopulation est aussi un mal du temps; la guerre est partout, luttes dynastiques et guerres civiles, qui met tout à feu et à sang; puis voici les terribles épidémies qui ont désolé le moyen âge, la peste, le choléra et enfin les épouvantables famines, depuis celle de 1125 jusqu'à celle qui est restée tristement célèbre sous le nom de « famine de sept ans » et qui dura de 1163 à 1170, au dire de l'historien Oudegherst.

Que faire devant un tel état de choses? Les princes étrangers se chargèrent de répondre.

A la même époque en Allemagne, en Hongrie et en Angleterre il y avait de grandes guerres qui dépeuplaient des provinces entières. Alors on voit Albert l'Ours, margrave de Brandebourg, le roi de Hongrie Geiza II et Etienne de Blois, roi d'Angleterre, faire appel aux colons belges et hollandais qui accourent en masses; leur départ fut à peine sensible au milieu de la surpopulation du pays et là-bas ils trouvent à s'employer comme agriculteurs en Hongrie, comme colonisateurs en Allemagne, comme soldats et laboureurs à la fois en Angleterre et en Ecosse. Il ne peut être question ici d'entrer dans le détail des choses. La question est vaste et complexe. De graves savants, doctes académiciens et historiens érudits, y ont consacré des livres fort longs et bourrés de renseignements et de textes auxquels on pourra se reporter tout à loisir (1).

Je voudrais seulement vulgariser leurs conclusions.

(1) Citons les travaux remarquables d'E. De Borchgrave, qu'on trouvera dans les mémoires couronnés de l'Académie de Belgique in-4° (1865-1871); on y joindra ceux que je cite en note au cours du présent article.

Digitized by Google

III. — Les Belges en Allemagne au XIIe siècle

En Allemagne d'abord. Là les colons flamands sont mieux accueillis que partout ailleurs; la race est la même, le pays ressemble parfois au pays natal. Tout concourt à attirer les Belges : les circonstances, les promesses des princes, les privilèges qu'on accorde et les prières de l'autorité ecclésiastique. Car l'église aide au mouvement. C'est au XIIe siècle que l'ordre des Cisterciens se répand en Allemagne après avoir passé par les Pays-Bas. C'est de chez nous que vinrent les premiers abbés cisterciens de l'Allemagne accompagnés de colons belges. Citeaux avait un devoir qui lui avait été imposé par son fondateur. La célèbre abbaye était elle-même située au milieu de marais et de forêts que les moines passaient leur temps à fertiliser et à dérocher; ils avaient pour mission de poursuivre la même tâche dans toute l'Europe et ils n'y

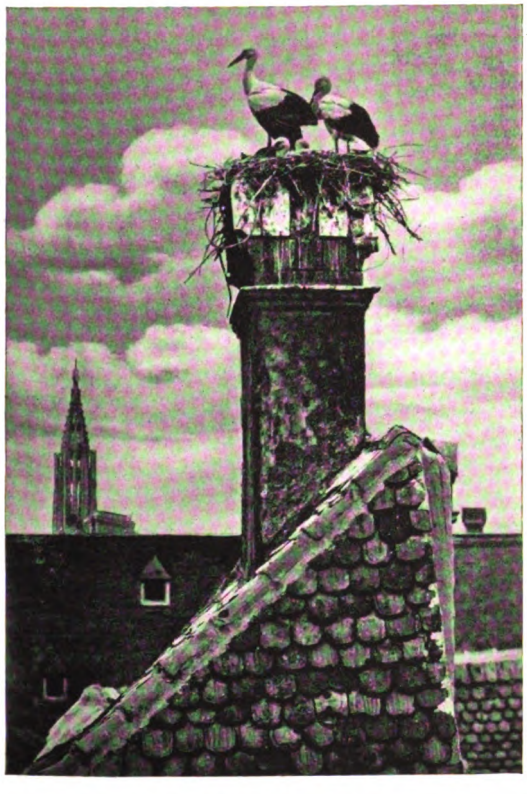

Pignon de ferme dans la banlieue de Brème.
L'un des pignons porte le nid de cigogne, oiseau considéré comme l'hôte favori de l'été.

manquèrent pas. Comment n'auraient-ils pas fait appel pour ce travail de défrichement et de dessèchement à nos Flamands, grands constructeurs de digues et renommés comme tels dans toute l'Europe. C'est aux colons néerlandais que la Germanie inférieure est redevable de sa culture. Ils étaient, de l'aveu même des historiens allemands, actifs et laborieux, habitués à emprisonner les eaux par des digues ou dans des canaux d'irrigation; puis, brûlant la laiche et les autres mauvaises herbes, ils convertissaient les marais en terres arables.

C'est à ce travail que nous les trouvons occupés un peu partout. En 1106, l'évêque de Brême, Frédéric 1er, appelle des Belges pour peupler et rendre habitable un territoire désert et marécageux. Il leur accorde des droits et des privilèges très grands et très nombreux : ils auront leur juridiction propre, ils pourront construire des églises où et quand ils voudront, ils jouiront du droit héréditaire et, par contre, ils ne paieront qu'une très légère redevance. Ce pays, colonisé jadis, porte encore aujourd'hui le nom de « Hollerland » et une digue que les Flamands y construisirent alors subsiste encore aux environs de Stade. Le droit flamand, introduit par eux, se répandit dans le duché de Brême, comme il devait se répandre dans toute l'Allemagne et faire subir son influence au droit national (1).

En Holstein, les Belges procèdent à ces mêmes travaux. Ils y furent appelés sans doute par Saint-Vicelin, fondateur du cloître de Neumunster, vers 1140 et peuplèrent les cercles de la Wilster, de la Stör et de l'Elmshorn. Nous les trouvons en Thuringe à la même époque : ils y furent amenés par l'archevêque de Mayence et par les couvents cisterciens de Walkenried (2). Ils y fondèrent des établissements considérables et y créèrent véritablement, dit Schlözer (3), la *Goldene Aüe* (Plaine d'Or); ils assèchent des marais qu'on leur cède à vil prix à Heringen, à Berga et à Görsbach. Leur centre de colonisation est la ville d'Erfurt et, grâce à eux — ce sont aussi d'habiles maraîchers et d'excellents jardiniers — la Thuringe devient un pays fertile. Dans la partie saxonne de la Thuringe, une abbaye fut créée en 1137 par des religieux et des colons belges. C'est de Thuringe qu'ils passeront en Autriche, où nous les retrouverons. En 1136, rapporte le *Chronicon Montis-Sereni*, Conrad, margrave de Misnie,

---

(1) A. Van Houtte : « Le droit flamand et hollandais dans les chartes de colonisation en Allemagne aux XIIe et XIIIe siècles » (*Annales de la Société d'Emulation de Bruges, 1900*) et De Borchgrave, passim.

(2) R. Sebicht : *Die Cistercienser und die Niederländichen Kolonisten in der Goldnen Aüe im XII Jht.* (Halle, 1887).

(3) Schlözer : *Kritische Sammlungen zür Geschichte Siebenbürgen.* (Göttingen, 1795.)

Digitized by Google

fit venir des colons de la Flandre et les dissémina dans ses Etats. En 1154, une nouvelle immigration flamande se produit à Meissen.

Voici d'autres Belges qui dessèchent encore des marais dans le pays d'Anhalt, qui fut colonisé sous l'impulsion d'Arnold, abbé de Ballenstedt, sous le règne et avec la protection du margrave de Brandebourg, Albert l'Ours. Celui-ci, d'ailleurs, repeupla par la colonisation les territoires de la Marche délaissés par les Wendes après leur défaite (1). Ceci eut lieu vers 1146. Les Flamands se répandirent de là dans tout le Brandebourg, surtout dans l'Altmark (2), où ils fondèrent la ville de Stendal, au dire du chroniqueur Eccard : *Eo tempore Stendalia urbs condita est et terra vicina a Flamingis est inhabitata.*

Vers le même temps, des colonies flamandes se fondèrent dans le Magdebourg, où plusieurs territoires portent encore le nom de «Fläming»; ainsi le territoire du « Grand Fläming », dont Iüterborg est la capitale, fut colonisé par des Belges, qui, entre autres droits, avaient celui d'y battre monnaie. Ils fertilisèrent ce sol aride, y creusèrent des puits et des canaux d'irrigation (3). Il subsiste encore quelque chose du caractère flamand dans celui des habitants de la contrée. La langue même est un patois flamand. Un M. Van den Broecke, intendant du prince de Ligne, raconta qu'en revenant, en 1786, de la Pologne, et s'arrêtant dans un hameau pour abreuver ses chevaux, il trouva les habitants dansant et jouant, qui parlaient assez correctement le flamand, suivant l'accent de Courtrai. Leur ayant adressé la parole en flamand, ils comprirent de même ; quand il leur dit qu'ils parlaient flamand, ils répondirent qu'ils ne connaissaient pas ce pays, mais qu'ils parlaient la langue de leur village. Il leur demanda s'ils ne savaient pas, par ouï-dire, de quel pays leurs ancêtres étaient venus. « Nous n'avons jamais entendu dire, répondirent-ils, qu'ils fussent venus d'ailleurs ».

Dans la Basse-Lusace on retrouve des traces de colonisation néerlandaise. Les Belges s'établirent dans les domaines de Dabrilugk, où ils se livrèrent spécialement à l'élevage des abeilles (4).

(1) SCHULZE : *Niederländische Siedelungen in den Marschen an der unteren Weser und Elbe im XII und XIII Jhdt* (Breslau, 1889, in-8°).

(2) T. RUDOLPH : *Die Niederländischen Kolonien der Altmark Brandenburg in XII Jhdt* (Berlin, 1889).

(3) R. SCHROEDER : *Die Niederländischen Kolonien im Norddeutschland zür Zeit des Mittelalters* (Berlin 1880).

(4) Cartulaire de l'Abbaye de Dabrilugk. Cf. WEISSE: *Museum für sächsische geschichte III, 1224.*

Adolphe de Schauenbourg appelle des colons belges pour peupler les déserts de Wagrie, ravagés par la guerre. La ville de Kiel fut le centre de la colonie : on retrouve, en effet, dans son histoire, sa topographie et sa toponymie des traces très fréquentes de colonisation flamande.

Enfin en Silésie, d'où les Slaves furent chassés au XIIe siècle, il y eut de nombreux colons étrangers. Il s'y établit notamment une grande colonie wallonne à Würben, en Basse-Silésie et à Gross-Kreidel (1). Tels sont les principaux centres de colonies belges en Allemagne qui se constituèrent au XIIe siècle. Nous manquons de détails sur leur mode de formation. Les princes qui cherchaient à les attirer dans leurs Etats s'adressaient sans doute à quelques gentilshommes flamands ou brabançons, ruinés par la guerre et la famine, et leur offraient de venir s'établir chez eux, dans des terres neuves où ils seraient à l'aise, eux et leurs vassaux. C'est avec une mélancolie profonde qu'on évoque l'odyssée de ces vaillants, quittant sans esprit de retour la patrie désolée, pour aller au loin chercher fortune. Ils transportaient là-bas leurs idées, leurs arts et leurs métiers, leurs mœurs aussi, dont certains débris ont subsisté jusqu'à nos jours, attestant la lointaine descendance. Nous avons déjà parlé de l'importance du droit flamand en Allemagne. Dans la *Goldene Aüe*, un droit très curieux existait pour affermir l'hérédité flamande de la terre : c'était le *Kirchgang*, qui ne fut aboli qu'en 1850. Dans le bailliage de Bitterfeld, il existe encore la « Société des Flamands » qui possède en commun le territoire jadis concédé par Albert l'Ours. Jusqu'en 1730 les propriétés de cette Société, qui rappelle les gildes des Pays-Bas, furent exemptes d'impôts. « La Société a un président, un assesseur, un greffier et un forestier, tous élus librement par le choix des membres. Ceux-ci se réunissent tous les ans, le second dimanche de la Pentecôte, en assemblée générale, à l'effet de procéder au renouvellement du conseil. Au président élu incombe l'obligation, d'après la coutume traditionnelle, de donner un banquet monstre, appelé le *Flämische Schmaus*. Tous les membres, leurs femmes et leurs enfants y prennent part. Au dessert circule une immense coupe de cristal, qui contient un peu plus de trois bouteilles de vin. Autrefois, quand un

(1) Voyez GRÜNHAGEN, « Mémoires sur les colonies wallonnes de la Silésie », *Mém. de l'Ac.*, in-4°, Bruxelles 1867.

Digitized by Google

nouveau membre était admis dans la Société, il devait, sous peine de déshonneur, vider la coupe d'un trait; puis on la remplissait et les autres sociétaires buvaient à tour de rôle à la bienvenue du récipiendaire. Cet usage fut aboli, les estomacs des Flamands actuels n'étant pas aussi complaisants, paraît-il, que ceux de leurs pères. Le banquet se termine par une danse patriarcale, où tous les âges sont confondus. »

Les colons belges obtinrent en Allemagne des résultats remarquables au point de vue agricole. Les historiens allemands — Michelsen, Wersebe même, si hostile par ailleurs aux Flamands et à leurs migrations, Hoche, Langethal — sont unanimes à louer hautement les efforts faits jadis par nos ancêtres et dont l'Allemagne bénéficie encore aujourd'hui dans le domaine de l'agriculture.

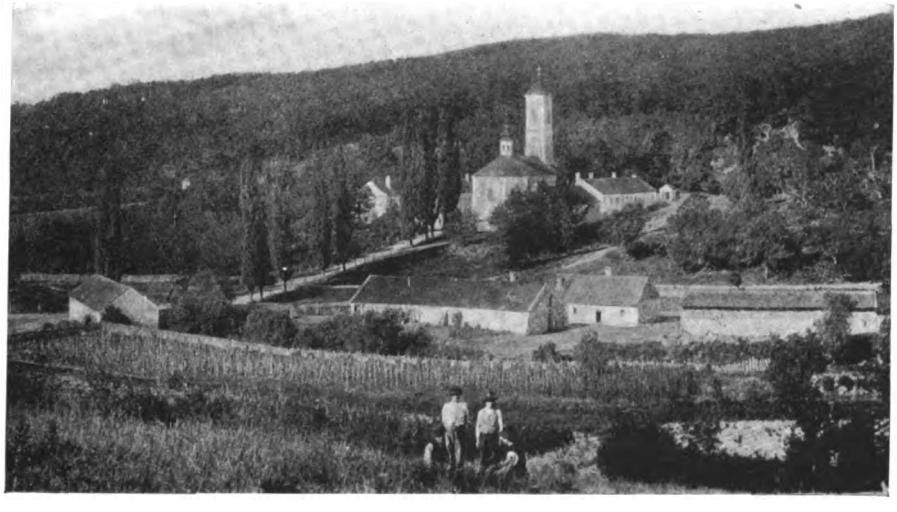

Paysage de la Haute-Hongrie (Comitat de Zips).
Les Belges s'installèrent à plusieurs reprises et en différents endroits en Hongrie.
Ils y ormèrent des colonies qui gardèrent très longtemps leur physionomie nationale et conservèrent même quelques rapports avec leur pays d'origine.

Mais ce qui surtout évoque à nos yeux le souvenir de la patrie belge quittée jadis par les colons, c'est l'aspect séculaire des fermes flamandes et hollandaises dans le pays de Brême. Un auteur allemand, Köster, en fait cette jolie description que j'éprouve un réel plaisir à citer : « Les fermes et les métairies ont une physionomie tout à fait néerlandaise, qui se révèle par une propreté excessive, rehaussée par une variété de couleurs qui n'exclut pas une certaine élégance. Le corps de logis, dont se compose la ferme proprement dite, est ombragée par des chênes vigoureux et situé, autant que possible, au milieu de l'exploitation. L'un des pignons est couronné par deux têtes de chevaux, à la manière saxonne; l'autre porte le nid de la cigogne, oiseau considéré comme l'hôte chéri de l'été. De la cour, entourée des dépendances et au milieu de laquelle gît le fumier, on entre par une grande porte à deux battants dans l'aire de la grange qui forme corps avec les étables. Au fond de la pièce principale de l'habitation flambe dans l'âtre un grand feu, au-dessus duquel se balance la chaudière suspendue au mur par un croc. La cloison qui sépare cette pièce et les autres chambres est garnie de plats reluisants, d'assiettes et d'autres ustensiles de ménage. Les cheminées et les toits en tuiles passent pour une chose rare; on laisse la fumée de la tourbe se chercher elle-même l'issue qui lui plaît, et l'on considère le toit de chaume comme donnant plus de chaleur en hiver et n'étant pas sans procurer quelque fraîcheur en été. Le tilleul servait de lieu de réunion à la commune; les assemblées des anciens et des juges de cantons se tenaient en plein air ».

IV. — Les Belges vont en Hongrie et jusqu'en Transylvanie.

Les raisons qui poussèrent les rois de Hongrie à faire appel, pour repeupler leur royaume, aux colons étrangers sont les mêmes que celles dont nous avons constaté le bien fondé en Brandebourg et dans la Silésie. Voici dans quelles circonstances la première colonie fut créée par des Belges en Hongrie. En 1029, une grande famine désola en partie le royaume des Madgiars. Des Hongrois fuyant le fléau arrivèrent à Liége et y furent bien accueillis par le prince-évêque; mais vingt ans plus tard, ils voulurent retourner dans leur patrie et ils furent accompagnés par des colons liégeois. En 1050, le roi André Ier, qui savait l'accueil que ses sujets avaient reçu jadis dans la cité mosane, leur fait un accueil non moins bienveillant et leur donne, pour s'y établir, un territoire dans le

Digitized by Google

diocèse d'Erlau. Ils y transportèrent leurs mœurs et y gardèrent l'usage du wallon pendant très longtemps. En effet, le chroniqueur liégeois Jean de Stavelot nous en rapporte une preuve curieuse : En 1447, quatre siècles après le départ des colons liégeois, des pèlerins hongrois vinrent à passer par Aix-la Chapelle. Leur langage frappa les habitants par ses ressemblances avec le parler liégeois; sur le conseil qu'on leur donna, ces Hongrois poussèrent jusqu'à Liége où ils furent accueillis fraternellement. Sur leur demande, on fit des recherches dans les annales et dans les archives de la ville et on y trouva trace évidente de la vieille émigration wallonne de 1050. Les pèlerins hongrois en emportèrent le témoignage écrit qu'ils rapportèrent dans leur patrie, avec la bénédiction du prince-évêque et le salut du magistrat de Liége.

Cette colonie d'Erlau fut puissante et prospère : mais elle disparut plus tard sans doute durant les guerres qui désolèrent la contrée vers 1560.

Mais les colonies belges furent surtout nombreuses sous le règne de Geiza II, entre 1141 et 1160; la dépopulation de la Haute - Hongrie obligea le roi à appeler des étrangers. Il le fit par l'entremise des prêtres et des couvents flamands et saxons. Les Belges se fixèrent, en 1143, dans le comitat de Zips. Ce fut là sans doute un établissement partiel des colons flamands qui se rendirent à la même époque en Transylvanie. La tradition leur attribue la fondation de vingt-quatre villes qui, en 1204, formèrent une fédération. L'invasion mongole de 1241 ravagea tout, mais les colons revinrent et relevèrent les ruines. Trente ans plus tard le roi Etienne V leur accorde de grands privilèges : ils jouissent de libres institutions et de la faculté de faire usage du droit flamand. Leur commerce s'étendit rapidement au loin : la filature, la draperie, le travail minier furent bientôt leur apanage. Mais malheureusement la Confédération fut brisée à partir de 1412 par la cession de treize villes à la Pologne. Petit à petit le caractère flamand disparut des âmes et des choses et les colons belges ne furent plus que des Hongrois.

Une autre colonie flamande fit son apparition vers 1216, dans le district de Batar.

De même, et à la même époque, des colons de Flandre, au nombre de plusieurs milliers, dit Schlözer (1), s'établirent en Transylvanie. Comme en Allemagne, ils y peuplèrent et y défrichèrent des déserts. Plus tard cette colonie prospéra au point de comprendre, dit-on, trois cent mille individus. La tradition leur attribue, dans leur solitude, la construction de sept châteaux, destinés à les protéger contre les incursions ennemies. Six cents ans plus tard ils étaient encore là, mais ils finirent enfin par être absorbés par la nation hongroise.

En Transylvanie.

Les Belges s'y établirent sous le règne de Geiza II et y prospérèrent au point de comprendre, dit la tradition, une colonie de près de trois cents mille individus. La legende leur attribue la construction de sept châteaux. Ils y défrichèrent, comme ailleurs, des terrains incultes et y peuplèrent des déserts.

V. — Voici les Belges en Angleterre

Si, par un singulier phénomène il n'y eut pas de colonies belges dans les pays latins, par contre il s'en fonda dans d'autres pays germaniques et anglo-saxons.

Les rapports étaient fréquents entre Flamands et habitants des côtes anglaises. Les rapports

(1) SCHLÖZER, ouvrage cité.

Digitized by Google

entre les souverains anglais et les comtes de Flandre resserraient ces liens. Les laines anglaises avaient leur étape à Bruges et elles alimentaient la draperie flamande. Il est donc peu surprenant de constater de grandes immigrations belges dans les comtés de l'Ouest, les moins peuplés de l'Angleterre : le Cumberland et le Northumberland. En 1105, les Belges, fuyant une inondation de la mer, vont demander à Henri Ier Beauclerc de leur accorder des territoires : il les établit sur celui de Rhos, à l'Ouest de la principauté de Galles.

Etienne de Blois, dans les guerres qu'il eut à soutenir pour la possession de la couronne, fit appel à des volontaires. Conduits par un aventurier audacieux, Guillaume de Loo, vicomte d'Ypres, Flamands et Brabançons accourent en foule. Etienne les protège et veut les établir, mais la jalousie des Anglais oblige bientôt les nouveaux venus à rejoindre ceux de Rhos.

Dans le Norfolk, des ouvriers flamands vont se fixer en grand nombre; Worsted, puis Norwich deviennent les centres des colonies belges qui atteignent leur apogée au temps d'Edouard III. Celui-ci leur fait des conditions très avantageuses afin d'introduire en Angleterre l'industrie des draps fins qui y était inconnue.

Plusieurs compagnies de tisserands s'y établissent et cette immigration se continue pendant plus d'un siècle.

Ainsi, au XVIe siècle, 4,000 Flamands se rendent encore à Norwich, à la suite des troubles religieux. Ils y eurent des églises où le service se faisait dans leur langue

Les Belges poussèrent jusqu'en Ecosse, dont les rois eurent des mercenaires venus des Pays-Bas : un des plus illustres capitaines fut Jordan-le-Flamand. Ils y fondent des villes et des villages sous le régime communal en usage dans notre pays à cette époque. Chalmers dit qu'ils étaient si nombreux qu'ils furent régis par leurs propres lois. Buchanan raconte comment, à la suite des guerres intestines, les villes d'Ecosse étant devenues désertes, Jacques Ier, par un louable esprit d'initiative, y appela de nombreux Belges.

Ceux qui s'étaient fixés aux confins du pays de Galles combattirent souvent victorieusement les Gallois. En 1401 fut livrée la dernière bataille entre Gallois et Flamands au mont Plynlimmon. Les souvenirs de l'immigration flamande sont innombrables dans le pays. A Swansea, ville fondée par des Belges, et à Gower, les habitants ont conservé des traits nombreux de leur origine et leur patois anglais est très mélangé de flamand. A Tenby et à Haverforwest se fixèrent les colons de Henri Ier. Dans les environs, autour d'une forteresse, due à Etienne Perrot, ils bâtirent la ville de Narberth, puis des villages et d'autres forts, créèrent des routes et réparèrent les anciennes.

VI. — Conclusion

Nous voici au bout d'une assez sèche nomenclature. Je m'en excuse. Le sujet était intéressant, mais j'ai dû abréger et ne citer que des faits. J'espère cependant avoir indiqué combien fut grande et durable la force d'expansion des Belges au moyen âge. Remarquons aussi que ce ne fut là ni un phénomène isolé, ni un effort dû au hasard. Rapprochez ce que nous venons de dire du mouvement qui, au XVIe siècle, conduisit les réfugiés belges en Angleterre, de l'histoire des relations commerciales de la Flandre avec la France et avec l'Espagne au moyen âge, de celle de nos rapports diplomatiques et industriels avec le Nord de l'Europe, avec le Portugal et avec les Vénitiens : ce sont là toutes questions du plus haut intérêt pour notre histoire, et en particulier pour l'histoire de notre expansion, à laquelle les lecteurs de cette revue attachent une valeur spéciale. Nous reviendrons, s'il leur plaît, sur certains points de nos conclusions, afin de mieux administrer la preuve de notre postulat : à savoir que l'expansion belge n'est pas un mouvement factice né d'hier. C'est assez flatteur pour nous et il vaut, semble-t-il, de s'y arrêter.

Henri LIEBRECHT.

Pour l'expansion commerciale de la Belgique

« ...Reconnaissons, sans vaine gloriole, que notre enseignement supérieur commercial est extrêmement bien conçu et qu'il est à même de donner, surtout au grand commerce, les intelligences capables que son expansion exige. Que les vocations se montrent plus nombreuses; qu'elles soient, surtout, bien préparées; qu'elles s'orientent vers le commerce comme vers les carrières les plus en faveur et la Belgique pourra ajouter, avec orgueil, à sa réputation mondiale de productrice de

Digitized by Google

premier ordre, le titre de commerçante experte et avisée. » Il nous suffira de citer cette conclusion de l'excellent article qui suit, dû à M. U. Guffens, pour que nos lecteurs se rendent compte de la portée et de l'intérêt de cette étude fort documentée.

NOUS nous en voudrions de faire, à *L'Expansion Belge*, dans son contexte même, une réclame, quelque discrète qu'elle puisse être. Cela serait cependant essentiellement mercantile et, du moins en Amérique en jugerait-on sans doute de la sorte, tout à fait de circonstance dans une revue dont l'alpha et l'oméga consistent à promouvoir l'efflorescence du négoce. Force nous est cependant de signaler que si des publications du genre de celle dont nous nous occupons ont pu vivre et se développer, c'est que, à l'heure présente, la profession commerciale, en elle-même, jouit d'une certaine considération dans la masse de la population éclairée.

Nous pourrions citer, dans le même ordre d'idées, le succès obtenu par le congrès international de l'enseignement commercial qui s'est tenu à Vienne, l'an dernier.

A la séance inaugurale il y avait, pour le moins, un millier d'auditeurs sous la présidence de S. A. I. l'archiduc Léopold Salvator.

La Belgique était représentée par MM. Rombaut, directeur général du ministère de l'industrie et du travail, Paul Wauters, inspecteur principal et le chanoine F. Van Caenegem, ancien directeur de l'Ecole commerciale de Mons.

Nos délégués ont été présentés à l'archiduc Léopold Salvator par le conseiller aulique S. E. le Dr Geleich.

Cependant, la réticence dont nous venons d'user amène fatalement une question.

N'a-t-on donc pas toujours accordé, au négoce, cette considération qui lui revient ? Certes non, et, même jusque dans ces derniers temps, il était de bon ton de professer le plus complet mépris pour tout ce qui touche au commerce. A l'heure actuelle encore toute prévention est loin d'avoir disparu.

Nous exagérons, pensez-vous, et vous êtes convaincu, vous qui voulez bien nous lire, que si Cicéron a vitupéré sur l'indignité du commerce, si Montesquieu interdisait tout commerce à la noblesse, si Louis XIV devait octroyer des licences pour l'exercice du commerce en gros et du commerce maritime, car c'était déroger que de se livrer à ces occupations serviles, nous sommes très loin de cette conception tardigrade.

Certes, comme nous le disions ci-dessus, nous n'en sommes plus à la conception de Louis XIV. Cependant, est-il bien certain que nos pères auraient orienté leurs fils vers le commerce avec le même enthousiasme que vers l'armée, la magistrature, l'administration et les carrières libérales ? N'avons-nous jamais entendu de dignes pères de famille tenir ce raisonnement : « Mon fils aîné est intelligent ; il sera avocat et, qui sait, peut-être député et ministre. Quant à mon fils cadet, il manque de moyens ; nous le mettrons dans le commerce. »

Sans doute, un revirement s'est produit dans ces dernières années et les faits que nous citons ci-dessus en sont une manifestation matérielle évidente. Il n'empêche que l'opinion publique n'est pas encore tout entière réformée, et que, là où les conceptions nouvelles ont pénétré, elles ne sont pas encore suffisamment enracinées.

Nous devons donc, c'est presque un devoir d'état pour *L'Expansion Belge*, et par tous les moyens en notre pouvoir, chercher à modifier la mentalité générale dans ce domaine spécial de l'activité humaine. Remarquons, d'ailleurs, qu'on y est bien parvenu pour l'industrie, qui est, de ce point de vue, beaucoup mieux partagée. Elle jouit d'une estime pleine et entière, à telle enseigne que l'ingénieur et le maître de forges sont devenus les héros de nos modernes romans et que les autobiographies de nos grands *business men* ont conquis la faveur du public.

Remarquons également que cette sorte de mésestime à l'égard du commerce est d'autant moins justifiable, que, en fait, le rôle du commerce et celui de l'industrie sont quasiment identiques.

Ainsi que le disait M. Frédéric Passy, « comment ne voit-on pas que par ces opérations et ces déplacements, qui consistent à faire venir, jusqu'à la main ou jusqu'à la bouche qui les attendent, l'instrument de travail ou le produit, le commerçant est producteur, absolument au même degré, sinon de la même manière, que l'industriel ? Eh quoi ! ce ne serait pas produire que faire venir de l'Amérique le coton, de la Chine la soie qui servent à entretenir l'activité de nos métiers, à procurer des salaires à nos ouvriers et à nous fournir des tissus et des vêtements ! Ce ne serait pas produire que de faire venir jusqu'à nous des objets qui, demeurés au loin, seraient pour nous comme s'ils n'existaient pas !... Ce serait produire que de faire sortir sous nos pas le charbon de la mine ; et, quand le charbon est extrait, ce ne serait pas produire que de le faire arriver de la mine, où il demeurerait inutile, aux lieux de consommation où il va répandre le mouvement, la chaleur, la lumière et la vie ! »

Evidemment, posée de la sorte sur le brutal terrain des réalités quotidiennes, cette question ne permet pas deux solutions : l'industrie et le commerce concourent également à la production ; ils poursuivent le même but ; ils doivent déployer les mêmes qualités pour l'atteindre ; ils s'exposent aux mêmes risques ; dès lors, s'ils sont l'un et l'autre à la peine, n'est-il pas juste qu'ils soient également à l'honneur ?

Certes, et nous pourrions conclure que ceux qui tiennent encore le commerce pour une profession d'ordre inférieur ont tort, grandement tort, et que... nous nous devons à nous-mêmes de travailler à changer leurs conceptions à cet égard.

Il y a, dans ce but, de belles recherches de psychosociologie à entreprendre : en découvrant les raisons profondes de cette mentalité de nos contemporains, nous aurions, *ipso facto*, les moyens à notre disposition pour la modifier dans le sens désirable.

Cette étude est tentante, car sa réussite aplanirait du coup les barrières les plus hautes qui s'opposent à notre expansion commerciale. Seulement, elle ne peut être l'œuvre ni d'un jour ni d'une année, et, pour le moment, forcé d'aller au plus pressé, nous signalerons le développement de l'enseignement commercial rationnel comme un des moyens propres à orienter la mentalité de nos concitoyens dans le sens que nous désirons.

Digitized by Google

Cela même n'ira déjà pas tout seul, car, là encore, bien des préventions existent.

Oui, il existe des préventions à l'égard de l'enseignement commercial, non pas tant en ce qui concerne les méthodes pédagogiques en honneur qu'en ce qui concerne l'enseignement comme tel.

On connaît, en effet, une opinion très répandue qui déclare que le commerçant ne se forme que par la pratique. Cela est vrai ou cela est faux, comme les langues d'Esope étaient la meilleure ou la pire des choses. Tout dépend de ce qu'on entend par la pratique.

Or, dans la conception de ses chevaliers servants, la pratique consiste à se livrer aux plus mesquines besognes d'un bureau de commerce, à user ses hauts-de-chausses sur la basane d'un tabouret *ad hoc*, en écrivant pendant des mois les mêmes adresses, en tenant les mêmes registres et en vérifiant sans relâche les mêmes factures que l'on aura soin de ligner et de contreligner avec la dextérité voulue.

Eh bien ! disons-le sans ambages, cette pratique-là ne convient qu'aux cerveaux paresseux par eux-mêmes ou très désireux de le devenir.

D'ailleurs, les esprits férus de pratique vont jusqu'à nier la nécessité, que disons-nous, l'utilité de la science du commerce, et, chose singulière, les résistances à l'expansion de la science du commerce sont souvent venues de ceux-là mêmes qui étaient les plus intéressés à cet enseignement. Ainsi, chez nos voisins du Sud, les chambres de commerce et les municipalités établissaient des écoles de commerce, notamment à Paris, Lyon, Marseille et Bordeaux. Or, au bout de quinze ans, en 1886, les sept écoles supérieures de commerce françaises ne comptaient que six cents à sept cents élèves. Les commerçants n'y envoyaient guère leurs enfants.

Pourquoi cette abstention ? Mais, dame, parce que, d'après eux, le temps passé à l'école était du temps perdu qui serait bien mieux employé au magasin ou au comptoir !

C'est également ce qu'écrivait naguère un négociant anversois à l'*Echo de l'Industrie*, de Charleroi. D'ailleurs, disent ces commerçants, avaient-ils, eux, reçu cette instruction commerciale spéciale ? Non, n'est-ce pas, et cela ne les avait pas empêchés de réussir dans leurs affaires.

Peut-être bien, il y a trente ou quarante ans, à l'époque où le négoce n'exigeait pas l'ampleur indispensable d'aujourd'hui. Alors, comme le disait M. Jacques Siegfried au Congrès de l'association pour l'avancement des sciences sociales en 1876, il suffisait de bien connaître le marché intérieur d'un pays pour être un bon commerçant, et l'on arrivait, sans trop de peine, par la pratique et l'expérience, quand on était doué des principales qualités nécessaires au négociant. A cette époque, la routine jouait le rôle principal ; aussi, le jeune homme qui se destinait au commerce n'avait-il guère qu'une voie à suivre. Dès qu'il savait lire, écrire et bien calculer, il entrait, vers l'âge de treize ou quatorze ans, dans un bureau, à titre de « volontaire » ; il y passait un certain nombre d'années, s'initiait successivement à la besogne de chacun des employés, se mettait au courant de la manière dont la « maison » avait l'habitude de traiter les affaires, apprenait à connaître, par expérience, l'article le plus souvent unique et quelquefois les articles dont son patron s'occupait, et il parvenait ainsi, plus ou moins rapidement, à la réputation de posséder son affaire. Et, en effet, cela suffisait pour arriver aux positions les plus honorables et souvent aux plus belles fortunes.

Mais il y a plus ; des hommes à l'esprit extrêmement ouvert n'ont-ils pas professé les mêmes théories ?

Il y a quelques années, lorsque le gouvernement français émit l'idée de fonder à New-York une école de commerce que fréquenteraient les jeunes gens « d'outre-Quiévrain » désireux de se rendre compte des procédés industriels et commerciaux de l'Amérique, le célèbre explorateur Gabriel Bonvalot critiqua assez vertement ce projet, dans un leader de l'*Echo de Paris*, sous prétexte qu'il était préférable de *laisser les futurs commerçants se former eux-mêmes*, tout en ayant soin cependant de développer en eux « l'amour de la lutte, le goût du travail, la persévérance, la patience, le sens pratique et enfin l'audace ».

« Encore une école ! s'écriait alors l'ancien compagnon de voyage du duc d'Orléans, encore une école ! A quoi bon ?... N'y en a-t-il donc pas assez en France ?

» Est-ce que par hasard on se préparerait moins bien au commerce par la pratique journalière que par la théorie entre quatre murs ?

» On orne l'esprit, aussi bien des futurs commerçants que des autres jeunes Français d'une abondance de détails inutiles. Il advient que le bois de l'arc est tellement entaillé d'enjolivures qu'il perd de sa résistance et de sa solidité, et qu'il est presque sans emploi. Il ne peut servir à lancer la flèche à de longues portées. Si l'archer le tendait avec force il le casserait. Ce n'est pas une arme de combat, c'est une jolie arme de panoplie. »

M. Bonvalot revient souvent sur cette idée ; il semble vouloir l'exagérer à plaisir. Tout, d'après lui, peut être enseigné au futur négociant, sauf les branches qui lui seront indispensables dans sa carrière. « Le turc, les mathémathiques, le latin, le malgache » pourront lui être aussi utiles que beaucoup d'autres choses que l'on étudie à l'heure présente dans les écoles commerciales.

Le principal, c'est que l'on développe l'énergie chez le jeune homme. « Car, ajoute l'explorateur, s'il a cette qualité, il saura réparer *bien vite* les lacunes de son instruction. »

Pas si vite que cela ! Il se peut que pour former un vulgaire « boutiquier » il en soit ainsi ; mais pour faire un « négociant » dans le sens le plus large et le plus moderne du mot pensez-vous qu'il en aille de même ?

Voilà les idées qui étaient professées en Europe et même en Amérique, car ce dédain des études commerciales supérieures n'était pas le propre du vieux continent. Comme nous, et plus encore que nous, les Américains des Etats-Unis *ont connu le dédain des études commerciales supérieures*. On disait un jour au vieux Daniel Drew, une des figures célèbres de Wall Street : « Oncle Daniel, quel rôle vous occuperiez dans la société si vous aviez fait des études ! — Oh, répliqua-t-il, cela m'aurait gâté et je ne serais pas devenu l'homme que je suis ».

N'est-ce peut-être pas à cette compréhension de jadis que certaines autobiographies, dont nous parlions ci-dessus, qui, cependant, devaient bien tendre, en montrant les difficultés du commerce, à exalter le savoir commercial, ont parfois atteint au résultat diamétralement opposé? Ainsi les ouvrages bien connus de

Digitized by Google

M. Andrew Carnegie : *L'Empire des Affaires* et *L'A. B. C. de l'Argent* ont, bien à tort pensons-nous, été interprétés dans un sens défavorable à l'enseignement commercial. N'est-ce pas dans ces études que M. Carnegie signale que bien des hommes, qui sont à la tête de grandes maisons américaines, ont employé les premières heures de leur vie commerciale au balayage des bureaux. Lui-même a été parmi ces balayeurs et il cite ceux qu'il eut « pour camarades de balai ». Ce sont, à l'heure présente, des illustrations du monde industriel. Il rappelle, entre autres, que David-M. Cargo, directeur de « l'Alleghany Valley Railroad », était si fier de son plastron de chemise qu'il le couvrait d'un foulard de soie, ce qu'aucun autre n'avait. Aussi était-il un peu traité de poseur.

Mais trêve de documentation pour étayer notre assertion, et constatons, avec une satisfaction non dissimulée, que, tout comme pour la profession commerciale et malgré ces idées invétérées, les conceptions actuelles en matière d'enseignement commercial sont en réel progrès.

C'en est fait, disait un des derniers programmes du collège de Dartmouth, de la vieille légende, que, pour réussir, un jeune garçon doit commencer par nettoyer les planchers et porter les lettres pour faire ensuite sa trouée jusqu'aux emplois supérieurs. Ce n'est pas plus vrai pour les affaires commerciales que pour les sciences techniques ou les beaux-arts. Le jeune homme qui a passé son temps à faire des études larges et ardues, spécialisées dans l'ordre des choses pour lequel il se destine, arrivera sûrement au bout de l'école en pleine possession de toute sa puissance et tout prêt à être un homme au milieu des hommes : il ne lui manquera plus que la connaissance des détails avec lesquels il se familiarisera bien vite de manière à savoir tout l'ensemble des attributions qui lui sont confiées.

Nous connaissons de nombreux exemples de carrières ainsi faites et le niveau des professions commerciales s'élève ainsi au véritable rang social qui lui appartient.

Voilà le *credo* du collège de Dartmouth et il semble bien que, *à l'heure actuelle*, nul peuple du monde, pas même le peuple allemand, n'apprécie le savoir scolaire à un aussi haut degré que les Américains.

Dans aucun pays il n'est autant que là considéré comme indispensable pour parvenir. Sans doute, jadis, plus d'un gardeur de vaches est devenu millionnaire par le hasard des spéculations, par une association heureuse, par le sondage d'un puits de pétrole ou par la plus-value formidable des terrains dans les villes neuves ; mais ce sont là des choses déjà impossibles dans l'état actuel de la société américaine.

Si, aujourd'hui, on voit quelquefois un ancien cireur de bottes devenir un grand financier (tel le fameux Green, autrefois valet de ferme et mort récemment un des rois du cuivre), c'est parce qu'il a eu l'énergie, l'obstination de *conquérir le savoir et la science, jour par jour, après les heures de la journée employées à vider les seaux et à reloqueler les planchers*. Et, sous ce rapport, il y a aux Etats-Unis une jeunesse admirable. Les grandes universités américaines comptent un grand nombre d'étudiants des deux sexes qui, malgré leur jeune âge, gagnent, par leur seul effort, leurs moyens d'existence. On cite fréquemment des faits comme ceux-ci : des étudiants qui offrent en vente des poulets et des œufs après les heures de cours ; d'autres sont employés à bord des bateaux ou occupent des emplois médiocres dans des banques. Ce n'est pas dans ces métiers, croyez-le bien, qu'ils se perfectionnent ; mais ils prennent sur leurs nuits et sur leurs dimanches le temps nécessaire pour étudier des cours de culture générale et les théories scientifiques. Ceux-là deviendront ce que les Américains appellent des *self made men*.

Mais, il faut pour cela de longues années accumulées de labeurs, de privations... et d'études. Pas plus qu'on ne devient ingénieur en regardant faire des ponts, on ne devient financier en regardant signer des chèques.

En fait, cela a toujours été vrai, cela l'est devenu d'autant plus que, dans ces dernières années, les choses ont complètement changé. Les inventions contemporaines, qui ont révolutionné la face du globe à ce point que Pékin et New-York sont quasiment moins éloignées de Bruxelles que ne l'était Paris au commencement du siècle, ont singulièrement modifié les formes du commerce.

Les marchandises étrangères sont venues faire concurrence aux marchandises nationales sur nos propres marchés, et, nous-mêmes, nous avons dû chercher de nouveaux débouchés pour nos produits dans les pays étrangers.

Nos spécialités belges les plus respectables et les plus anciennes ont des compétiteurs ou des rivaux. Les prix de revient doivent être cherchés à un centime près au lieu du grand écart qui existait jadis.

On nous citait récemment une maison qui, il n'y a pas longtemps, réalisait plusieurs milliers de francs de bénéfices sur un seul article de joaillerie. L'apparition d'un grand magasin étranger, sur la place, a réduit ces profits à quelques centaines de francs.

Comment remédier à ces réductions de bénéfices sinon par *plus de savoir*, par *plus de capacités commerciales*, et comment acquérir celles-ci sinon par un enseignement technique approprié.

D'ailleurs, d'une manière générale, peut-on prétendre que le savoir technique est inutile dans une branche quelconque de l'activité humaine ? Si certaines personnes s'en sont passé, et si elles ont réalisé de grandes choses, on peut tenir pour certain que, bien conduit par la technique, leur esprit puissant aurait fait des merveilles.

A ce sujet, on nous permettra de rappeler cette anecdote qui fut citée jadis par un de nos quotidiens les plus écoutés et qui illustrera à propos nos assertions.

Dernièrement, disait le collaborateur de notre confrère, je causais avec un de nos artistes les plus appréciés. Je l'avais rencontré dans la rue, son chevalet sous le bras ; il allait chez un jeune professeur de peinture prendre des leçons de perspective. « Comment, lui dis-je, à ton âge, tu vas prendre des leçons de perspective (il a près de 40 ans) ? Mais tu vends tes tableaux à des prix fous ! Laisse-moi rire : ton professeur est un rapin quelconque, si je le compare à toi ; sérieusement, lequel donne des leçons à l'autre ? »

— Cesse tes plaisanteries, dit-il d'un air grave et sérieux. Et plût au ciel que j'eusse apprécié dans ma jeunesse le prix des leçons de peinture et de perspective ! Avec mes procédés empiriques et cette sorte de *don inné* dont les flatteurs me rabattent les oreilles, j'en savais moins que le dernier des écoliers de notre Académie communale. Il me fallait une heure pour poser un escalier ou une avenue d'arbres, que quelques règles simples et faciles me permettent maintenant d'achever en quelques minutes avec une minutieuse précision.

Digitized by Google

Que de temps j'ai perdu en tâtonnements décourageants! Et quel temps sottement perdu quand je songe que quelques heures passées à l'école m'auraient si bien tiré d'affaire quand j'avais quinze ans! J'espère vivement que notre jeunesse contemporaine profite le plus largement possible des précieuses facilités que lui donnent maintenant nos nombreuses écoles du soir, nos classes de beaux-arts, nos académies de dessin! Ils acquerront sur les bancs de l'école des notions dix fois plus utiles pour eux que ne l'est *la pratique décourageante des essais informes mille fois recommencés!* »

Et il s'en alla, courant, pressé de rejoindre son jeune professeur de perspective, et me laissant à mes réflexions.

Ces réflexions, je suppose que le lecteur les fait comme nous.

Quantité de commerçants et d'industriels, que nous voyons tous les jours, pourraient tenir le même langage que l'artiste. Ils sont arrivés à la fin de leur carrière au prix de mille efforts et d'un labeur opiniâtre. Les obstacles rencontrés, ils les attribuent à la malchance, à la concurrence, aux gaffes d'un associé, à la ruine d'un correspondant : ils n'ont pas toujours la conscience exacte de la vraie cause des difficultés de la route qu'ils ont suivie et qui est le manque de culture générale et de théorie commerciale.

Voilà donc qui paraîtra bien établi : la science commerciale, la technique commerciale est indispensable à qui veut prospérer sur les marchés du monde, et cette technique-là ne saurait s'acquérir par les procédés routiniers d'antan. C'est à l'école et à l'école seule qu'aura lieu cet apprentissage d'un nouveau genre, qui fera éclore et fleurir les vocations de nos futurs commerçants.

Mais l'enseignement que l'on dispense dans ces écoles doit être bien approprié au but poursuivi et que l'on peut caractériser : *la création et la multiplication des capacités productives.* Celles-ci seront formées en vue d'un résultat effectif, mesurable par un accroissement de toutes les choses constituant le bien-être auquel aspirent les hommes.

Ce desideratum ne pourra être atteint que par une adaptation continue de l'enseignement aux nécessités que réclame la production dans son évolution incessante. Mais, dans le domaine de l'enseignement technique on ne doit pas perdre de vue que la vraie capacité n'est pas purement professionnelle : elle doit être intégrale, c'est-à-dire s'appuyer à la fois sur un fonds solide de culture générale et sur une formation physique et morale de l'homme. Enfin, les capacités productives, surtout en matière de commerce, doivent être créées, non pas pour être utilisées localement, mais, comme le dit M. Solvay dans ses principes d'orientation sociale, en vue de l'exportation.

Que trouverons-nous, dès lors, dans cet enseignement? Pour assurer la culture générale de ceux qui aspirent au haut enseignement commercial, l'admission aux examens d'entrée sera subordonnée à la production d'un certificat d'études moyennes du degré supérieur (cours complets de la section d'humanités, de la section scientifique ou de la section commerciale); cette culture sera complétée à l'Ecole commerciale même, du point de vue historique et littéraire.

Dans le domaine économique, l'enseignement capacitaire proprement dit comportera tout un ensemble de branches qui donneront à l'élève une compréhension étendue des nécessités économiques et sociales modernes.

L'économie politique générale ; la biologie ; la sociologie descriptive ; la statistique : la monnaie, le crédi le marché de l'argent ; la science des finances ; la spéculation et les crises économiques ; le régime du travail la législation ouvrière ; la géographie économique ; la colonisation et la politique coloniale, constitueront le bagage économique et sociologique de l'élève de l'Ecole commerciale supérieure.

Dans le domaine industriel et commercial nous trouverons : les principes du droit dans leurs application au commerce et à l'industrie ; la théorie des assurances et des emprunts ; la théorie du commerce international ; le commerce international de la Belgique.

Dans le même but, les études porteront sur des matières dont la connaissance est indispensable pour donner aux futurs ingénieurs commerciaux, car c'est là le titre qui leur revient, une puissance productive immédiate, telles que : classification et étude des comptes ; systèmes de comptabilité ; technique industrielle ; technologie et organisation économique des principales industries ; technique du grand commerce en marchandises ; technique des transactions commerciales et financières; organisation des affaires; entreprises commerciales et transports, entreprises industrielles, entreprises financières ; organisation des transports maritimes.

La plupart des branches qui viennent d'être citées donneront lieu à des exercices d'application, que couronneront des travaux pratiques d'ensemble.

L'étude des langues sera l'objet d'un soin particulier, et le candidat ingénieur commercial devra justifier de la connaissance parfaite de l'anglais et de l'allemand, en subissant, dans ces langues, des épreuves spéciales, orales et écrites, sur des matières renseignées à l'Ecole.

Enfin, l'enseignement des sciences commerciales et économiques sera complété par la lecture et l'analyse de revues et de journaux français, allemands et anglais, afin de maintenir, d'une manière constante, l'élève en contact avec les réalités de la vie.

Des visites nombreuses aux établissements industriels et commerciaux du pays et peut-être de l'étranger viendront avantageusement compléter ce bel ensemble.

Cet enseignement-là, qui est l'enseignement commercial universitaire, est actuellement organisé dans notre pays. Nous possédons, en effet, un système d'instruction commerciale supérieure qui soutient brillamment la comparaison avec celui des nations industrielles et mercantiles les plus puissantes.

De plus, dans nos nombreux établissements d'instruction moyenne générale, tant privés que publics, où se fait la préparation de nos futurs candidats ingénieurs commerciaux, une large part est faite à l'étude des langues, de la comptabilité, du droit commercial et de l'économie politique et industrielle, qui sont les sciences fondamentales du commerçant et de ses auxiliaires supérieurs. Dans son ensemble, cet enseignement est orienté vers la pratique; il est parfaitement approprié à l'instruction de ceux qui ont des ressources pour continuer leurs études du jour jusqu'à l'âge de quinze à dix-sept ans.

Nos cinq écoles de hautes études commerciales, dont quatre privées et une officielle, l'Institut supérieur d'Anvers, et les cours supérieurs enseignés dans nos quatre Universités nous mettent à la tête des pays les

Digitized by Google

plus avancés en matière d'enseignement commercial, pour le nombre d'instituts, proportionnellement à la population.

Mais il nous manque deux choses essentielles, cependant. Nous ne possédons quasiment pas d'institutions propres à former le personnel exécutif du commerce.

Cela cause à celui-ci un tort immense ; il faut attribuer à ce fait la rareté des bons employés, des agents commerciaux et des voyageurs de commerce connaissant suffisamment les langues étrangères et les sciences commerciales pour exercer leur profession à l'étranger. Nos commerçants établis sont obsédés tous les jours par une succession ininterrompue de quémandeurs de commandes, tandis qu'en dehors de nos neuf provinces on ne rencontre guère de voyageurs de commerce ni d'agents commerciaux belges. Tous nos consuls et certaines de nos chambres de commerce signalent le fait et font des appels pressants à nos producteurs. Notre commerce manque d'impulsion et de vigueur, parce que nous avons négligé jusqu'à ce jour de donner au personnel commercial l'occasion de s'instruire et de se relever.

Dans l'intérêt de notre commerce, nous devons nous mettre à l'œuvre sans retard pour provoquer la création d'écoles dans lesquelles les jeunes gens de condition modeste trouvent, comme complément à leurs travaux journaliers, une instruction dans un ensemble de branches pouvant contribuer à leur perfectionnement professionnel.

C'est la forme d'enseignement la plus féconde, dont l'utilité n'est pas contestée, même par ceux qui considèrent comme étant de nulle valeur l'instruction donnée dans les universités commerciales.

Enfin, le recrutement du personnel enseignant n'est pas assuré. Ainsi n'avait-on pas dû charger des cours des transports, dans une de nos facultés commerciales universitaires, un professeur qui n'avait jamais étudié pratiquement l'organisation des chemins de fer et la navigation du point de vue des tarifs et du mouvement des marchandises ?

Et là-même où les chaires professorales ont pu être toutes ou presque toutes occupées brillamment, pourra-t-il encore en être ainsi demain ? La façon dont le recrutement a dû être opéré jadis montre la fragilité de notre organisation et exige impérieusement qu'il y soit porté un prompt remède.

Malgré ces quelques remarques, reconnaissons encore, sans vaine gloriole, que notre enseignement supérieur commercial est extrêmement bien conçu et qu'il est à même de donner, surtout au grand commerce, les intelligences capables que son expansion exige. Que les vocations se montrent plus nombreuses ; qu'elles soient, surtout, bien préparées ; qu'elles s'orientent vers le commerce comme vers les carrières les plus en faveur, et la Belgique pourra ajouter, avec orgueil, à sa réputation mondiale de productrice de premier ordre, le titre de commerçante experte et avisée.

U. Guffens.

LETTRES DE BALEKO

par G. Hennebert. — Dessins d'Amédée Lynen

Une nouvelle lettre de Baléko, en séjour à Léopoldville... Comme les précédentes, elle est finement écrite, toute empreinte d'un esprit d'observation très avisé, prompt à saisir les nuances et très expert dans l'art de les faire ressortir. M. Amédée Lynen agrémente l'article d'un de ses dessins si originaux... (1).

Mon Commandant,

C'est encore de Kinshasa que je vous écris cette lettre.

Voilà quelques jours déjà que j'y attends l'occasion de m'embarquer pour le Lomami, mais, en Afrique, on ne voyage pas toujours comme on le désirerait.

Mon séjour ici touche à sa fin, pourtant, et je compte prendre place, après-demain, à bord du *Colonel Thys*, dont on a commencé aujourd'hui le chargement. Le temps passé dans les établissements de la Compagnie de Transports Citas ne m'a pas déplu. Il y fait calme. On est partout à l'ombre des palmiers et des arbres fruitiers qui ont été plantés en larges allées, il y a vingt ans, par ceux qui ont fondé la factorerie, les agents de la S. A. B. du Haut-Congo. Les baobabs nombreux qui élèvent leur masse informe entre les maisons ne lassent pas mon étonnement, car ce sont des arbres qui n'existent pas dans les contrées du haut fleuve. Les fruits qu'ils portent en ce moment ont l'aspect de gros rats morts qui seraient pendus aux branches par le bout de la queue.

Vous croyez peut-être que les journées que je passe ici dans l'inaction me semblent longues. Mais non, car vous savez, mon commandant, que les nègres ne ressentent pas ce besoin d'activité qui paraît indispensable aux Européens.

Je me promène. De la rive, je vois la nappe étincelante du Stanley-Pool, avec, de l'autre côté, les établissements importants du gouvernement

(1) Voir les numéros de juillet, août et septembre 1911.

Digitized by Google

du Congo Français, des maisons de commerce, des missions religieuses. Sur notre rive, ce sont les habitations de Léopoldville qui s'échelonnent du port jusqu'aux flancs du mont Léopold. Je lis aussi les livres dont vous m'avez fait présent lors de mon séjour à Anvers.

Je suis logé un peu à l'écart, dans une de ces petites maisons démontables qui servent lorsque l'affluence des voyageurs de passage le demande.

Les parois de ces constructions sont minces et de l'intérieur on entend facilement ce qui se dit dehors. Hier après-midi, un groupe de quelques noirs s'était formé à proximité de mon logement. Je les voyais par l'ouverture de ma porte. C'étaient des mécaniciens de bateau, un capita, un charpentier, deux ou trois femmes. Ils entouraient l'une d'elles, une jeune mère, qui, assise sur un tronc d'arbre renversé, portait son enfant endormi en travers de ses cuisses écartées, un de ses coudes lui soutenant la nuque.

Ils parlaient ce bangala corrompu que tout le monde comprend le long du fleuve.

Quelques-uns d'entre eux avaient assisté à une représentation cinématographique qui se donnait à Léopoldville; séduits par ce spectacle, ils avaient convenu d'y retourner et ils s'efforçaient de décider à les accompagner celle qui était assise sur l'arbre et qui était une femme de leur race. Ils la nommaient Niota, ce qui signifie étoile, comme vous le savez, mon commandant.

Niota était une belle négresse. De son pagne de velours bleu foncé sortaient ses épaules larges et puissantes et ses bras ronds chargés de bracelets cliquetants. Sa peau, frottée de quelques gouttes d'huile légère, était douce au regard et elle avait le ton des statues de bronze neuf lorsque le soleil les éclaire. Le visage de Niota dessinait un ovale régulier, il se terminait par un menton petit, avec une fossette. Ses traits montraient une grande sérénité et sur ses lèvres charnues entr'ouvertes et découvrant un peu l'éclat des dents, un sourire semblait toujours prêt à naître. Un foulard de soie cramoisie lui couvrai les cheveux, mais il dévoilait pourtant une partie de la coiffure compliquée de petites tresses serrées, rigides et luisantes.

Un des hommes disait : " Niota, viens avec nous à Kintamo (1) ce soir. Tu verras, sur une grande étoffe blanche, toutes les choses d'Europe reproduites comme dans la réalité. C'est brillant et clair. On est dans une longue tente pour voir cela. Il faut payer, mais on est assis. Viens avec nous à Kintamo.

— Oui, Niota, viens, ajoutait un autre. Tu verras les grandes villes où les Européens courent par-ci, par-là, en tous sens; ils sont plus nombreux que les arbres de nos forêts. Pour aller plus vite, ils vont sur des chevaux, des voitures, et même des machines de toutes sortes.

...et parfois la jeune femme posait sur celui qui parlait le regard de ses yeux de velours noir.

— Et les hommes qui volent comme des oiseaux, disait une femme, tu ne veux pas voir cela, Niota, ma sœur? "

La jeune femme songeait à toutes ces choses, ses yeux étaient loin, mais, lentement, d'un geste de résolution bien prise, elle disait : " Non, non... "

(1) Kintamo est le nom indigène de Léopoldville.

Digitized by Google

Un homme reprit : " Viens avec nous. Cela ne peut pas être autrement. Les Européens vont à tous leurs plaisirs avec leurs femmes et leurs sœurs. Il faut que tu viennes, nous sommes du même pays et tu es la propre fille du grand chef, la fille de sa chair. "

Niota baissa les yeux vers son fils, lui mit légèrement sa main libre sur la poitrine, et dit :

" Celui-ci est le fils de ma chair et il n'est pas bien portant aujourd'hui.

— Ce n'est rien, Niota, la vieille Bibi Sombé en aura soin. Et si celle-là ne te convient pas, d'autres de nos mamans garderont volontiers ton enfant. "

Ils ne renonçaient pas à la convaincre. Chez les noirs les discussions sont longues. "

" Tu verras la mer immense, Niota, et les bateaux plus grands que nos villages. Tu verras les animaux dressés que possèdent les blancs; tu verras cultiver la terre avec des machines comme des locomotives; tu verras fabriquer les tissus, travailler le bois, battre le fer avec des outils énormes. Viens, Niota, il ne faut pas marcher bien longtemps pour aller à Kintamo. Pour notre retour, la lune sera haute déjà, et le sentier sera clair. Viens aujourd'hui, car demain les blancs qui montrent les vues s'en vont. »

Niota n'irait pas.

Elle avait écouté patiemment tout ce qu'on disait; parfois elle tournait la tête vers celui qui parlait et elle posait sur lui le regard de ses yeux de velours noir.

Enfin, quand on se tut, elle dit :

" Voyez le collier que mon enfant porte au cou; il a vingt-sept perles. J'ai mis la première de ces perles le jour de sa naissance et j'en ajoute une à chaque nouvelle lune. Il y a vingt-sept mois que j'ai mis mon fils au monde. Les femmes l'ont lavé à l'eau tiède, l'ont frotté d'huile, puis elles l'ont mis dans mes bras et depuis ce moment il ne m'a plus jamais quitté ni pendant le jour ni pendant la nuit. Depuis quelques jours il n'est pas bien portant et vous voulez que ce soit précisément à ce moment que je le quitte pour la première fois? Il y a vingt-sept mois que j'ai cette chair dans mes bras. Quand je marche, je le tiens à cheval sur ma hanche. Quand je suis assise, il repose sur mes cuisses; il se baigne avec moi à la rivière, ses petits bras accrochés à mon cou, et la nuit, il dort contre mon ventre. Il peut courir déjà, mais il ne s'écarte pas de moi, car cet enfant sent bien, comme moi, que nous ne faisons qu'un et que nous sommes unis presque aussi intimement qu'avant sa naissance. Et vous voulez que je le mette dans des mains étrangères pour aller m'amuser et voir les belles choses que vous dites. Ah! s'il était bien portant, j'irais et je le prendrais avec moi, mais, il a la fièvre.

" Voilà vingt-sept mois que je le nourris, et s'il est grand et vigoureux, c'est que mon lait lui a donné sa force. Depuis que mon lait diminue et que son appétit augmente, j'ajoute à sa nourriture des aliments que je fais passer de ma bouche dans la sienne lorsque je les ai mâchés. Serait-ce Bibi Sombé ou quelque autre vieille qui pourrait le nourrir si, pendant mon absence, sa fièvre tombait et s'il avait faim? Non, je ne vous accompagne pas.

" D'ailleurs, ajouta Niota, je ne quitterai jamais mon enfant la première. Ce sera lui qui le voudra lorsqu'il se sentira assez fort pour ne plus avoir besoin de mon affection. Alors, à ce moment, j'ouvrirai mes bras, que je laisserai retomber vides le long de mon corps, et je regarderai partir mon fils. "

La jeune femme avait parlé doucement et avec assurance, du ton d'une personne qui affirme que le soleil luit ou que la rivière coule. Les autres ne disaient plus rien, parce qu'ils savaient bien que c'était elle qui avait raison.

Certainement, mon commandant, toutes les femmes noires sont, comme cette Niota, de bonnes mères. Vous le savez. Aussi ce que je vous raconte doit vous sembler de peu d'intérêt. Mais, vous m'avez fait promettre de vous écrire à cœur ouvert et de vous dire tout ce qui me paraîtrait remarquable, tout ce qui m'étonnerait.

Or, cette scène m'a frappé parce que mon séjour en Europe m'avait habitué déjà à voir les petits enfants chez vous si souvent privés de la tendresse maternelle. On n'a pas le temps de s'en occuper; les nourrir, mais cela semble quelque chose de malpropre, c'est mal porté, d'ailleurs. On se débarrasse de ce soin en leur donnant le lait d'un animal, ou bien l'on achète celui d'une autre femme qu'on affuble d'une livrée de carnaval, pour égayer sans doute le pauvre gosse, si privé de sa mère. Quant à l'enfant de la nourrice, il suce une bouillie quelconque, très loin. Ainsi aucun des deux n'a son compte.

Plus tard, on donnera l'enfant à une bonne ou

Digitized by Google

à une gouvernante, qui sera plus appréciée si son langage révèle un accent anglais ou allemand. Cette personne apportera, à une heure dite, le bébé pomponné au baiser de sa mère, entre une visite et un habillage pour une fête. Et si, d'aventure, la maman rencontre son enfant à la promenade, c'est au visage de la bonne qu'elle le reconnaîtra, à moins qu'on n'ait pris l'ingénieuse précaution de lui nouer dans les cheveux un ruban d'une couleur déterminée.

C'est pour cela, mon cher commandant, que j'ai été surpris et heureux d'observer le dévoûment maternel de Niota. Je n'ai pas été mécontent, et, je puis bien vous le dire, j'ai été fier aussi de constater que sous ce rapport nos femmes pourraient être prises comme exemple par les femmes d'Europe.

Adieu, mon commandant, je prends respectueusement congé de vous.

L'ÉVOLUTION DE LA PRESSE BRUXELLOISE

M. Feibelman, dont nos lecteurs ont pu apprécier antérieurement la plume alerte et l'esprit chercheur, poursuit ci-dessous sa si intéressante monographie historique de la presse bruxelloise, commémorant ainsi, comme nous l'avons dit, le geste expansionniste des journaux de la capitale ayant exposé à Turin.

V [1]

Je reprends ici l'histoire des principaux journaux bruxellois, en les classant par ordre d'ancienneté.

L' « Etoile Belge »

La fondation de l'*Étoile Belge* date de 1850. Ce journal fut créé par M. Faure — le même M. Faure qui fonda l'*Indépendant* et l'*Indépendance Belge* — et avec l'aide des princes de la maison d'Orléans. Car la première *Étoile* fut un journal orléaniste, et ce fut M. Cuvillier-Fleury, de l'Académie française, le précepteur du duc d'Aumale et plus tard le secrétaire de ses commandements, qui négocia avec M. Faure le passage du journal bruxellois sous la bannière orléaniste.

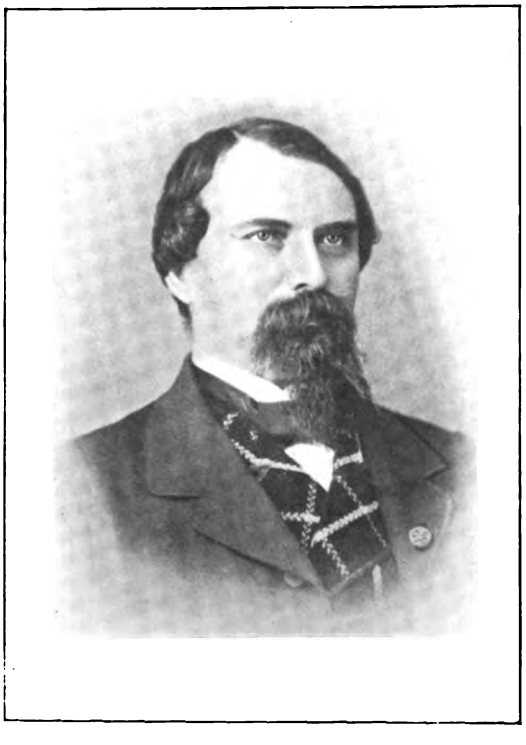

Denis Madoux,
qui succéda à Faure comme directeur de l'*Etoile Belge*

L'*Étoile* était alors logée rue de Schaerbeek, dans une petite maison occupée aujourd'hui par un humble marchand de légumes ; et les visites que faisaient au journal les princes français étaient si fréquentes, qu'on leur avait meublé une chambre dans le local même de l'*Étoile*. Cela s'appelait, pompeusement, la « Chambre des princes ».

Le succès du nouveau journal fut très vif. Le public fut tout de suite séduit par son prix, qui était très bas, par son format, qui paraissait très pratique, et par son ton, qui était d'une décence parfaite. C'était un journal qu'on pouvait, avec sécurité, laisser traîner sur les tables : il était tout à fait de bonne compagnie, voire tout à fait Régence. Parbleu ! Etant donné son patronage .. Bref, le succès vint et très vite et très fort, si bien que lorsque M. Faure l'abandonna à M. Denis Madoux, l'affaire se présentait le mieux du monde. Les princes d'Orléans avaient

(1) Voir l'*Expansion Belge* d'août et septembre 1911.

Digitized by Google

cessé d'inspirer directement l'*Étoile* au lendemain du Coup d'État, mais ils restaient action-

sentant combien le patronage des princes pouvait devenir compromettant négocia le rachat

VENDREDI. N.° 1. — 1re ANNÉE. 20 Décembre 1850.

ON S'ABONNE
A Bruxelles : *rue de Schaerbeeck*, 31.
Dans les Provinces : *chez tous les Libraires et percepteurs des postes.*

L'ÉTOILE BELGE

Journal paraissant tous les jours, pour 6 frs. par an.

Prix de l'abonnement :
Pour Bruxelles : *6 francs par an. 2 francs par trimestre.*
Pour les Provinces : *10 f. par an. 3 fr. par trimestre.*
ANNONCES : 25 la ligne.

AVIS,

L'*Étoile Belge* devant paraître le 15 de ce mois. Des obstacles matériels que nous ne pouvions prévoir s'y sont opposés. La presse mécanique destinée au tirage du journal nous oblige, d'un autre côté, à modifier la justification que nous avions arrêtée, de sorte que nous paraissons dans des conditions qui ne nous satisfont pas.

D'ici au premier janvier, nous ferons ce qui sera nécessaire pour surmonter les difficultés que l'on rencontre toujours dans une organisation nouvelle, et à date de cette époque, l'*Étoile Belge* sera ce qu'elle doit être et ce que nous voulons qu'il soit.

PROSPECTUS.

Il se publie à Bruxelles quinze journaux quotidiens. Leur tirage ne s'élève pas à VINGT CINQ MILLE numéros. On peut affirmer hardiment que le tirage des journaux de province ne dépasse pas VINGT MILLE. Ainsi pour tout le Royaume, le nombre des abonnés aux journaux politiques s'élève à peine à QUARANTE CINQ MILLE. C'est tout juste un abonné par cent habitants.

Ce n'est pas assez pour un pays libre comme la Belgique, et il est fort à désirer que ce nombre s'accroisse, car la stabilité de nos institutions sera d'autant mieux assurée, qu'il y aura plus de citoyens initiés aux affaires publiques. Or il n'est pas de moyen d'initiation plus puissant que la presse quotidienne.

En cet état de choses, nous avons pensé qu'à côté des journaux existants, il y avait place pour une publication nouvelle, et que tout en faisant une chose éminemment utile au pays, nous trouverions assez facilement une nombreuse clientèle, parmi les QUATRE-VINGT-DIX-NEUF-CENTIÈMES de la population, restés libres de tout engagement envers nos devanciers.

La propagation rapide d'un journal est en raison directe du bas prix de l'abonnement. Nous avons donc fixé celui de l'Étoile Belge à un chiffre extrêmement réduit. Donner tous les jours pour SIX FRANCS PAR AN (CINQUANTE CENTIMES PAR MOIS), une feuille publiant les nouvelles politiques, scientifiques et littéraires, de l'intérieur et de l'étranger, d'une manière très-complète, et aussi promptement qu'aucun journal de la capitale; car c'est là ce que nous promettons à nos souscripteurs, n'est-ce pas le comble du bon marché?

Pour suffire au service des nombreux abonnés que de tels avantages lui assurent, l'éditeur a fait l'acquisition d'une presse mécanique quatre fois plus puissante qu'aucune de celles qui existent en Belgique. Mue par la vapeur, cette presse donne un tirage de TROIS MILLE SIX CENTS exemplaires à l'heure, au lieu d'un tirage de huit cents à mille exemplaires, que donnent les presses des autres journaux. Le succès d'un journal à bon marché, n'était possible qu'avec ces moyens d'exécution rapides et économiques tout à la fois.

Il est bon de savoir que l'Étoile Belge n'est pas imprimée au moyen d'une composition ayant déjà servi à d'autres journaux. Elle a son matériel et ses ateliers de composition propres, et sous ce rapport elle est sur la même ligne que les feuilles les plus accréditées.

Ajoutons que l'Étoile Belge n'est pas un journal de parti, et que sans renoncer à dire son avis sur les questions qui lui paraîtront assez capitales pour la faire sortir de sa réserve, elle se bornera le plus ordinairement à publier les faits avec impartialité.

Conditions de l'abonnement :

Pour Bruxelles	SIX FRANCS par an.
	DEUX FRANCS par trimestre.
Pour les Provinces (franc de port) :	DIX FRANCS par an.
	TROIS FRANCS par trimestre.

La différence du prix de l'abonnement entre la Capitale et les provinces, vient de ce que le port par la poste coûte un centime par jour. Il faut ajouter à cela le coût et l'impression des bandes d'adresse, ce qui constitue pour l'éditeur un débours annuel de plus de Quatre Francs.

Les personnes qui s'abonneront immédiatement, soit pour un an, soit pour trois mois, recevront le journal gratis jusqu'au 1.er Janvier prochain.

Les personnes qui habitent les provinces n'ont pas besoin de nous écrire pour s'abonner à l'*Etoile Belge*. Nous les prions de s'adresser directement au bureau de la poste aux lettres, le plus voisin de leur domicile, dont le directeur s'empressera de recevoir leur souscription, et de leur faire parvenir le journal, courrier par courrier.

Nous sommes très-intéressés à ce que les choses se passent ainsi, pour la simplification de notre comptabilité. On comprend en effet qu'avec un prix d'abonnement si minime, nous ne saurions trop nous préserver de toute dépense inutile.

L'usage des timbres poste est si généralement répandu maintenant, que nous croyons presque inutile de dire qu'aucune lettre ne sera reçue dans nos bureaux si elle n'est affranchie.

Comme tous les journaux, l'*Etoile Belge* n'aura que quatre pages d'impression. Les cent mille numéros que nous publierons et ferons distribuer gratuitement d'ici au 1er janvier, se composeront par exception de six pages, à cause d'un certaine nombre d'annonces que nous nous sommes engagés à reproduire tous les jours, jusques et inclus le 31 décembre.

On trouvera peut-être les dimensions de ce journal un peu exiguës. A notre avis elles auraient pu être réduites encore, et suffire très bien cependant à la reproduction de tous les faits qui présenteront quelque intérêt. N'entend-on pas cent fois dans l'année, telle ou telle personne dire : Il n'y a rien dans les journaux aujourd'hui? — En quel moment ce propos est-il tenu? C'est souvent quand celui qui parle vient de parcourir trois ou quatre grandes pages de plusieurs feuilles publiques, imprimées pour la plupart en très petits caractères. Il y avait pourtant quelque chose dans cette immense quantité de matière imprimée. Oui sans doute; mais ce qui y était méritait assez peu d'être lû puisqu'on n'en a rien retenu. C'est qu'en effet dans les temps ordinaires, la presse quotidienne n'a pas à consigner tous les jours dans ses colonnes une nouvelle qui mérite réellement ce nom. Eh, bien! une nouvelle, quelque importante qu'elle soit, les huit ou neuf cents lignes que nous pourrons lui consacrer, nous suffiront bien pour la faire connaître. Si ce n'était pas assez nous aurions recours aux suppléments. Mais nous en aurons rarement besoin, et si l'*Etoile Belge* avait existé en 1848, dans cette année si féconde en révolutions, nous aurions trouvé sans peine dans notre petit format, la place nécessaire pour raconter dans toutes leurs phases ces grandes catastrophes politiques. Si nous étions destinés, ce qu'à Dieu ne plaise, à voir encore de pareils événements, nos lecteurs peuvent être certains que nous ne leur en laisserons rien ignorer.

Ceci n'est pas dit pour contester l'utilité des grands journaux. Nous les croyons très nécessaires dans un gouvernement libre. Mais nous croyons les petits journaux plus nécessaires encore. Pour lire un grand journal il faut payer cher et avoir du loisir. Beaucoup de temps et beaucoup d'argent, c'est une double de

UNE HISTOIRE HOLLANDAISE.

Le soleil se levait, non pas brillant et radieux comme le soleil d'Espagne ou d'Italie, lorsque son ardente clarté, embrassant l'horizon, rappelle brusquement à la vie tout ce qui respire, lorsque, ses rayons d'or se mêlant au bleu foncé d'un ciel méridional, tout semble plein de sève et de vigueur, comme si la lumière donnait la vie; le soleil se levait sur la froide terre de Hollande. Les nuages s'entr'ouvraient pour laisser tomber une pâle lumière, sans chaleur et sans éclat. Toute la nature passait insensiblement du sommeil au réveil, et restait encore engourdie, alors qu'elle ne dormait plus. C'était la vie dans le silence. Nul cri, nul chant joyeux, nul vol d'oiseau, nul bêlement de troupeaux ne saluent le jour. Au sommet des dunes, les haies de roseaux s'inclinent sous la brise, et le sable de la grève, franchissant ce faible obstacle, tombe sur les prairies et couvre leur verdure d'un voile mouvant. Une fleuve aux flots jaunâtres, chargé du limon de ses rives, coule paisiblement, sans ardeur, sans amour, vers la mer qui l'attend. De loin, ses eaux et son rivage paraissent de même couleur, et ne présentent que l'aspect d'une plaine sablonneuse, à moins qu'un rayon de lumière se brisant sur l'onde, quelques sillages argentés ne révèlent le cours du fleuve. Des bateaux pesamment chargés voguent traînés par un attelage de chevaux qui enfoncent leurs pieds robustes dans le sable, les revèlent, les enfoncent, et avancent sans hâte vers le but, sans souci de la fatigue. Derrière eux, un paysan marche le fouet sur l'épaule; il ne presse pas ses chevaux; il ne regarde ni le fleuve qui coule, ni les bêtes qui bêlent, il le bateau qui suit; il marche, et, pour arriver, il n'emploie que la persévérance.

Tel n'est pas l'aspect général de la Hollande, mais tel est un des cadres du tableau qui frappe les regards fatigués du voyageur, lorsqu'il parcourt le nord de ce pays, qui semble, plus que tout autre, chargé de faire respecter le décret de Dieu qui dit à la mer : *Tu n'iras pas plus loin!*

Ce silence, ce calme des êtres et des choses, ce jour adouci, ces nuances partout affaiblies, ces grandes plaines sans mouvement, tout cet ensemble a sa poésie. Partout où il y a silence et espace, la poésie trouve sa place; elle aime un peu toutes choses, les riants paysages, les tristes déserts, oiseau léger, tout lui est bon pour s'arrêter, tout le porte, tout le soutient, un brin d'herbe souvent lui suffit.

La Hollande, que le poète Butler appelait *un grand vaisseau toujours à l'ancre*, a sa beauté pour quiconque réfléchit en regardant. On admire lentement, mais on admire en lui cette terre en guerre avec la mer, luttant chaque jour pour défendre son existence, ces hommes patients et courageux qui derrière un rempart brisé élèvent un autre rempart, ces villes qui forçent les flots à couler au pied de leurs murailles, à suivre la route tracée, à se contenir dans le lit creusé; puis ces jours de révolte où l'eau, comme si elle se souvenait de sa nature première, veut reconquérir son indépendance, déborde, inonde, détruit, et enfin, par la force de la main de l'homme, se calme et obéit de nouveau. Là, la vie ressemble au soir d'une bataille; il y a fatigue, orgueil, triomphe. L'impassible habitant de ces contrées possède ce mobile de toutes choses, *la volonté*. Il est sûr du succès, parce qu'il veut; il est calme, parce qu'il est fort; il agit lentement, parce qu'il réfléchit. Il y a dans le silence des choses sérieuses, une beauté que notre âme doit s'étudier à entendre, comme elle entend l'harmonie de ce qui chante, comme elle voit la couleur de ce qui brille.

Au moment où le soleil se levait, une petite barque glissait rapidement le long du fleuve. Deux rames manées avec force traçaient l'eau et la faisaient jaillir en écume. Une seule personne était dans la barque, c'était un jeune homme, grand, souple, plein d'adresse et de force; il dirigeait son embarcation le long des sinuosités du rivage, évitant de prendre le fleuve au large, quoique sa course dût en être plus rapide, et pourtant il se hâtait comme s'il eût craint d'être en retard. Mais, à cette heure matinale, la campagne était déserte, et les oiseaux seuls dans leur réveil avaient devancé le jeune homme. Il avait déposé auprès de lui son grand chapeau de feutre gris, et ses cheveux d'un blond foncé, rejetés en arrière par le vent qui frappait son visage, laissaient voir ses traits réguliers, son large front et ses yeux un peu rêveurs, comme ceux des hommes du Nord. Il portait le costume d'un étudiant des universités d'Allemagne. On voyait à son extrême jeunesse que la vie enchaînée aux bancs du collège formait tout son passé, et que c'était pour lui un plaisir encore nouveau que de sentir sur son front la fraîcheur du matin, dans ses cheveux le vent souffler, et dans sa barque le fleuve l'entraîner. Il se hâtait, car il est des moments dans la vie où l'on compte toujours mal les heures; on les devance, et l'on croit au retard; puis, si l'on ne peut forcer le temps à précéder son cours, il est du moins doux d'attendre là où viendra ce que l'on attend. L'impatience est plus calme : le bonheur semble de a commence.

Lorsque la petite embarcation eut doublé un des contours du rivage qui avançait comme un promontoire, elle sembla voler plus rapidement encore, comme si l'œil qui la dirigeait eût aperçu le but de la course. En effet, à peu de distance, le paysage changeait d'aspect. Une prairie arrivant en pente jusqu'au fleuve, et une haie épaisse de saules presque déracinés, inclinés vers l'eau, formait de ce côté la clôture de la prairie. En quelques coups de rames, la barque arriva à l'ombre des saules et s'y arrêta. Ses avirons tombèrent à ses côtés; une chaîne jetée à une branche d'arbre amarra le canot, qui se balança doucement bercé par le cours du fleuve. Le jeune homme se leva, et, à travers le feuillage, il regarda au loin; puis, ne se fiant pas à

La première *Etoile Belge*.

naires du journal et le restèrent jusqu'en 1871. C'est à cette époque que le directeur du journal,

des actions encore détenues par la famille d'Orléans. Il eut du mal. Il eut surtout du mal à

Digitized by Google

faire entendre aux princes français que l'*Étoile*, tout en restant leur amie, désirait reprendre une liberté que les événements rendaient de plus en plus nécessaire. Et M. Denis Madoux, finalement, parti pour Paris dans le but de se libérer et de libérer son journal d'une dangereuse tutelle, rentra à Bruxelles — seul maître de son journal. Je note en passant ceci : dans le conseil d'administration de l'*Etoile* se trouvaient deux hommes dont on a beaucoup parlé depuis : le notaire Toussaint et principalement M. Aug. Beernaert, qui signa les comptes rendus des assemblées générales de 1859 à 1878... M. Beernaert veillant aux destinées d'un journal libéral: la vie a des retours singuliers...

Alfred Madoux,
qui dirigea l'*Etoile Belge* jusqu'en 1904.

Quoi qu'il en soit, l'*Etoile Belge*, sous la direction prudente et avisée de M Denis Madoux, prospéra, et, lorsque celui-ci mourut, il remit à son fils une entreprise tout à fait florissante.

La direction Madoux II consacra la vogue du journal et ce fut notamment sous cette direction qu'on commença, à l'*Etoile*, à se servir de presses rotatives. Denis Madoux, plus traditionnel, s'était longtemps refusé à cette innovation qui, à cette époque, paraissait pleine de périls. Mais Alfred Madoux le fit, ce « saut dans l'inconnu », et s'en trouva bien. Ce fut aussi sous la direction d'Alfred Madoux qu'entra à l'*Etoile* M. Gustave Lemaire. Ce grand journaliste — car ce fut un grand journaliste — avait débuté à Gand et à Anvers. Son engagement à l'*Etoile* fut une des meilleures inspirations, et l'une des plus utiles, de son directeur. Car à n'en point douter, c'est Lemaire qui inventa en Belgique le « grand reportage ». Ce fut lui qui rendit compte, dans l'*Etoile*, de la Commune, et même, comme il se permettait sur les événements et les hommes du jour des critiques très vives, il fut deux fois arrêté à Paris, comme suspect. Une troisième fois, on tenta encore de l'arrêter, mais les garçons du restaurant Brébant le prévinrent et il put s'enfuir. Nul doute que la troisième fois on l'eût, ou emprisonné pour un long temps, ou fusillé dans un temps très court... Ce fut Lemaire aussi qui débrouilla — toujours dans l'*Etoile* — l'affaire Peltzer et qui aida, dans une mesure très large, à la découverte de la vérité dans cette aventure tragique. Les amis des coupables menacèrent de mort ce journaliste trop clairvoyant : Lemaire ne s'arrêta pas à ces menaces ; il était brave et il aimait son métier... C'était, au fond, un organisateur de premier ordre plutôt qu'un styliste éblouissant; il avait le sens aigu de l'actualité, du fait intéressant à dégager et à tirer au clair : c'était un journaliste. A côté de lui il y avait, comme chefs de de services, à cette époque : Maurage, spécialiste de la politique belge ; Max Sulzberger, qui traitait avec une autorité extrême des questions internationales ; Coveliers, qui faisait très agréablement la critique musicale et MM. Victor La Gye et Leclère, chargés du service d'information et de reportage. A la mort d'Alfred Madoux, en 1904, ce fut son fils, M. Alfred Madoux, le distingué directeur actuel, qui prit la direction du journal. Diverses réformes furent introduites; les services intérieurs, extérieurs, sportifs et financiers

M. Alfred Madoux,
directeur de l'*Etoile Belge*.

Digitized by Google

furent complétés et la correspondance de Paris fut développée. Un service de bibliographie, véritable modèle du genre, y a été organisé — et est appelé à rendre d'immenses services. Le format du journal, depuis 1849, avait été agrandi à plusieurs reprises. Je crois savoir qu'il le sera bientôt encore. Succès, naturellement, oblige.

Les principaux collaborateurs de M. Alfred Madoux sont bien connus : ce sont, MM. Albert Giraud, ce délicat et profond poète qui ne dédaigne pas de s'occuper de politique belge ; Lucien Solvay, qui rédige le feuilleton dramatique avec une mordante autorité; Maurice Sulzberger, qui rend la justice aux peintres et aux sculpteurs, et qui le fait avec une compétence rare, une verve charmante et une indépendance... redoutable ; Léopold Courouble, qui ne fit que passer à l'*Etoile*, avant de lancer dans le monde ces adorables fantoches bruxellois ; Léon Antoine, pour qui la politique internationale n'a point de secrets ; Victor La Gye, le secrétaire de la rédaction ; Léopold Pels, enfin, qui est chargé du bulletin financier.

Pour être tout à fait complet, et n'oublier personne, je citerai encore les noms de MM. Bernier, Van Gelder, Kaeckenbeek, De Geynst et De Linge, qui assurent les autres services du journal.

Politiquement, l'*Etoile* défend la politique libérale modérée. Son attitude, — M. Madoux a bien voulu me la définir — est une attitude de raison, et elle est aussi éloignée du pôle catholique que du pôle socialiste. Cette modération, d'ailleurs, n'interdit pas l'évolution, mais elle la rend prudente et sage...

Cette notice paraîtra bien sèche, mais les journaux heureux, comme les peuples, n'ont pas d'histoire, ni surtout d'histoires, et ce n'est pas ma faute s'il y a si peu d'incidents dans la « vie » d'un journal heureux comme l'*Etoile Belge*, dont l'existence tout entière tient dans quelques noms, dont ceux de cette dynastie des Madoux qui, depuis 1859, a assuré le succès et la prospérité de cet important organe bruxellois.

L'*Etoile* est une maison traditionnelle, dans le bon sens du mot. « C'est une maison où l'on meurt », disait Alfred Madoux à ses nouveaux collaborateurs au moment où ils entraient en fonctions. Et il n'y avait dans cette remarque aucun pronostic funèbre, mais simplement l'assurance que le journal serait pour le nouveau venu une nouvelle famille... Ces mœurs un peu patriarcales, — et si rares dans le tumulte du journalisme moderne — font que l'*Etoile*, pour ses lecteurs comme pour ses collaborateurs, est bien connue sous le nom de « bonne maison ». Et l'on sait ce que cela veut dire...

La « Chronique »

Le premier numéro de la *Chronique* parut en 1868 — le 15 décembre. Et ce fut un « événement bien bruxellois ». Le directeur du nouvel organe, Victor Hallaux, ancien secrétaire de la rédaction de l'*Indépendance*, et dont les démêlés avec l'Empire avaient fait alors quelque bruit, était fort connu à Bruxelles et très sympathiquement, car on lui savait du talent, de la verve, de l'autorité et, par là-dessus, un esprit indépendant, incisif et batailleur, au total, ambigu, extrêmement précieux pour un directeur de journal. A côté de Hallaux, plus notoire sous son pseudonyme de Victor de la Hesbaye, se trouvaient Renson, Coveliers, Parent et Emile Leclerq, — tous morts aujourd'hui, mais qui, tous, eurent leur heure de notoriété bruxelloise.

Un mot s'impose sur Hallaux qui est resté comme un vrai « type ». Il était né à Marche-les-Dames, en 1833. Il avait fondé avec Félicien Rops l'*Ulenspiegel* et collaboré, avec sa fougue ordinaire, au *Crocodile*. C'est là qu'il attaqua Napoléon III, et avec tant de violence, que le gouvernement français réclama des poursuites contre lui. Hallaux, condamné à plusieurs mois de prison, gagna Londres, d'où il revint pour collaborer, pendant quelques mois, à l'*Indépendance Belge*, puis fonder la *Chronique*. Journaliste, il le fut avec passion et de toute son âme. Un trait héroïque le définit bien : très souffrant à la fin de sa vie, et prévoyant une mort prochaine, il ne cessa pas de donner à la *Chronique* sa « copie ». La veille de sa mort, il faisait porter au bureau de la rédaction un article qu'il venait d'écrire ; et cette tâche accomplie — la dernière — il tomba vaincu par le mal.

Hallaux disait souvent : « Je suis de la famille de Hugo : nous avons les mêmes initiales ». C'était une de ses boutades favorites, mais ce n'était qu'une boutade, car il n'y eut jamais deux esprits plus différents, et songer à les comparer, à les rapprocher, même, c'était déjà plaisanter. Hallaux, donc, s'était conquis à Bruxelles des sympathies unanimes, non seulement par son mérite d'écrivain, mais aussi par sa gaîté, sa bonhomie, sa rondeur de « curé de Meudon » laïque, de libéral ardent mais philosophe, se hâtant de rire de tout, même de

Digitized by Google

sa maladie, de peur d'être obligé de pleurer... C'était un homme délicieux...

Le premier numéro de la *Chronique* eut un joli succès. Pourquoi? Je vous le donne en mille! A cause de son esprit? Non! A cause de sa nouveauté? De son indépendance? De son intrépidité? Jamais de la vie! Il eut un énorme succès simplement... parce qu'il était illisible! Tout le monde voulut voir le nouveau journal, dont on avait déjà beaucoup parlé à Bruxelles; chacun y alla de sa pièce de deux centimes (car la *Chronique* ne coûtait primitivement que deux centimes), et l'on vit alors une feuille imprimée où l'on ne distinguait pas grand'-chose. Tout le monde rit — et fut désarmé...

Le second numéro, moins imparfait, s'enleva encore avec une furie extraordinaire, et ce ne fut que lorsque la *Chronique* fut imprimée congrûment que le succès de curiosité et d'ironie attaché à ses premiers essais tomba : mais le journal avait fait sa trouée. Il était lancé. Je recommande le truc aux lanceurs de nouveaux journaux... Ce que fut la *Chronique* des débuts, de vieux Bruxellois pourraient encore nous le rappeler. Ce fut un journal démocratique, écrit sans gravité et sans morgue. Il combattit pour le suffrage universel, mais sans être ennuyeux ; et, chose remarquable, il y arriva. Et son succès fut grand. Il consacra peu de place aux « faits divers » et à la politique internationale; mais il institua, et ce fut son originalité la plus remarquable, ces deux rubriques : la « Petite Chronique » et la « Boîte du Journal ». La première renfermait des attaques malicieuses, faites avec une parfaite liberté de ton et d'allure, des croquis incisifs et vigoureux de la vie bruxelloise; et sa lecture, très variée, était fort goûtée. La seconde appartenait en propre aux lecteurs de la *Chronique* qui y déposaient, à l'envi, leur prose et leurs vers, leurs réclamations, leurs questions et leurs desiderata. Ces deux rubriques-là, Victor Hallaux les alimentait presque seul, d'une verve torrentielle et d'une plume incisive et acérée. On reconnaissait sa « patte » dans le moindre écho qu'il donnait.

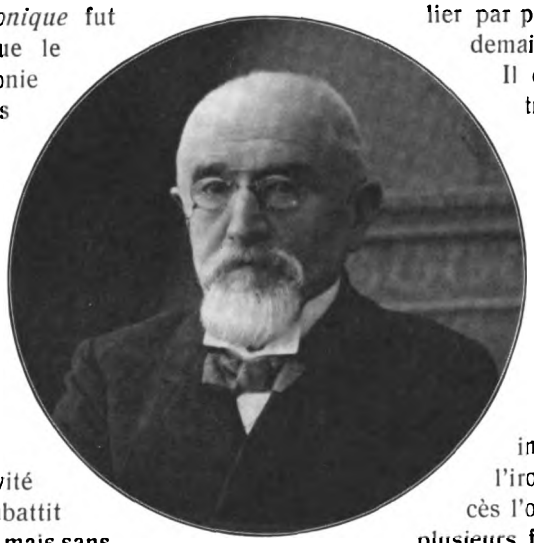

M. Alfred Waechter, directeur de la *Chronique*.

Il avait sa manière et elle était vigoureuse, amusante et personnelle. A côté de lui, Renson (Petrus) faisait ses premières armes. Un homme étonnant, ce Renson : nous le retrouverons plus tard à la *Gazette*. Son début à la *Chronique* mérite d'être rappelé. Tout jeune encore, il cherchait sa voie, et voici comment il la trouva. C'était un soir de l'année... je ne sais plus au juste, mais il n'importe. L'heure du tirage approchait. Et il manquait une bonne colonne. Renson était seul au journal. Relancé par le chef d'atelier, tout éploré, il cherche : pas de sujet; pas même un de ces bons « documents » officiels, la providence des journalistes à court de copie : rien, mais là, ce qui s'appelle rien. Renson, au désespoir, prend une résolution, et aussi une grande feuille de papier, laisse courir sa plume, envoie l'article à l'atelier par petits « boquets ». Le lendemain Petrus était célèbre. Il croyait avoir bouché un trou : il avait créé un genre. Donc, la *Chronique* « perça ». Elle eut vite fait de trouver son public dans la bourgeoisie bruxelloise, dont elle reflétait à merveille les aspirations moyennes, et dont aussi elle satisfaisait le goût, peut-être inavoué, pour la critique et l'ironie frondeuse. Son succès l'obligea alors à augmenter plusieurs fois son format, — puis son prix. De deux centimes il fut porté à cinq et brusquement ce fut la chute complète du tirage; on put croire, même, que le journal ne parviendrait pas à survivre à cette mauvaise passe.

Mais Hallaux veillait. En bon nautonier, il se mit vigoureusement au gouvernail de son navire, qui allait sombrer. Il maintint, bien entendu, le prix de cinq centimes, mais pour ce prix augmenté, il « en » donna davantage à ses lecteurs. Sa verve fit des miracles, et aussi son ingéniosité. Lentement, le tirage remonta. Le journal était sauvé, mais, comme on dit d'un malade, il revenait de loin...

Avec les années, le journal était devenu grand — grand par l'autorité et la diffusion, et grand encore par la disposition matérielle, format et « justification », comme on dit en langage professionnel. Et à ce sujet, il peut être

Digitized by Google

Mercredi 16 décembre 1868. — 1re année. N° 1. Prix du numéro QUATRE CENTIMES.

LA CHRONIQUE.

BUREAUX :
23, rue des Dominicains, 23
(Près du Passage Saint-Hubert)
A BRUXELLES.

GAZETTE QUOTIDIENNE
A DEUX CENTIMES

BUREAUX :
23, rue des Dominicains, 23
(Près du Passage Saint-Hubert)
A BRUXELLES.

ABONNEMENT :
Pour BRUXELLES : 8 fr. par an. — Pour la PROVINCE : 12 fr. par an

CORRESPONDANT A PARIS :
M. le vicomte LE BAILLY D'INGHUEM,
3, place Pentagonale.

ANNONCES :
20 centimes la ligne et à forfait. — RÉCLAMES à forfait.

AVIS.

Les abonnements à la CHRONIQUE *courront à partir du 1re janvier. Les personnes qui prendront un abonnement recevront le journal gratis jusqu'au jour de l'an.*

AU LECTEUR.

Voici un journal nouveau,

Voici une arène ouverte à toutes les opinions;

Voici une tribune libre offerte à tous ceux qui auront à dénoncer quelqu'abus, à faire entendre quelque plainte;

Voici un journal indépendant, absolument indépendant;

Voici un journal sans parti pris, étranger à toutes les colères politiques, à tous les tripotages financiers;

Voici la *Chronique*, enfin.

C'est une bonne et brave fille; faites lui un accueil cordial.

Elle n'a qu'un but : intéresser le public en causant familièrement avec lui de toutes les choses à l'ordre du jour, hormis les choses scandaleuses et les choses ennuyeuses. Elle a son franc parler et elle le fera bien voir. Elle n'a, du reste, de prévention contre rien, sinon contre l'arbitraire, contre l'injustice, contre le vice hypocrite; elle n'a de haine pour personne, sinon pour les fourbes et les traîtres.

Inaccessible à la vénalité, la *Chronique* ne compte pour réussir que sur l'appui et la bienveillance du public. Les encouragements lui doivent venir d'en bas, car elle n'en attend pas d'en haut, — voulant, l'obstinée qu'elle est, rester éternellement fidèle à la devise qu'elle adopte aujourd'hui :

Parcere subjectis et debellare superbos.

C'est donc aux petits et aux humbles que nous nous adressons surtout.

En écrivant sans recherche de style, honnêtement, familièrement, gaîment, à la bonne franquette, sans fiel et sans colère, — nous avons chance de ne pas déplaire. — Vogue donc la *Chronique*, et à la garde de tous!

CAUSERIE.

L'apparition de la *Chronique* coïncide avec un grand événement.

Demain, en effet, 16 décembre, à une heure, la classe des sciences de l'Académie royale de Belgique tiendra une séance publique, dans la grande salle du Musée.

Ce sera une belle fête; — et moi qui vous parle, ami déclaré des savants, je serais le premier à me réjouir de l'événement en question s'il n'avait pour premier effet de mettre les populations en effervescence et de détourner ainsi de la *Chronique* l'attention du public.

La classe des sciences de l'Académie, par l'organe de son secrétaire, M. Quetelet, a répandu dans Bruxelles et peut-être même à l'étranger un assez grand nombre de lettres d'invitation et de cartes d'entrée à la fameuse séance du 16 décembre.

Le hasard m'a rendu possesseur de quelques unes de ces cartes, et j'ai béni le hasard.

« Tiens, me suis-je dit, voilà des cartes sans nul doute fort recherchées, et grâce auxquelles il me sera loisible de faire des heureux... »

Alors, j'ai voulu rendre heureuses les personnes que leur bonne étoile plaçait sur ma route; j'allais à elles et leur offrais une belle carte blanche pour la séance de l'Académie...

Je ne puis vous dire les mortifications que j'ai éprouvées. — Les uns recevaient mon offre avec une moue dédaigneuse et maussade; d'autres me riaient au nez de l'air le plus insolent du monde; d'autres, enfin, me regardaient de travers comme ils eussent regardé un mauvais plaisant : — le dernier à qui j'ai offert une carte m'a envoyé ses témoins...

Tout cela est bien bizarre. Je serai évidemment tombé sur des natures exceptionnelles, rebelles aux joies d'une belle séance académique. Des sauvages, en un mot!...

Mais j'ai rencontré beaucoup de sauvages. Décidément, je croyais notre civilisation infiniment plus avancée.

***

Puisque je tiens les académiciens, je leur demanderai si, dans la classe des lettres, il n'y a pas un homme d'assez d'orthographe et d'initiative pour présenter quelques observations polies aux médecins qui rédigent les bulletins quotidiens de la santé du prince royal.

Ces bulletins ont généralement une tournure dont l'élégance et la correction ne sont pas le caractère distinctif. — Avant-hier encore, le bulletin du jour nous apprenait que « l'état du prince est toujours sérieux. »

Sérieux est évidemment pris dans cette phrase comme synonyme de *grave*; — mais il fait un effet cocasse qui donnerait envie de rire si le sujet n'était pas si triste.

Du reste, il est à remarquer que j'ai souvent entendu parler de maladies sérieuses : jamais de maladies gaîes.

***

Un malade intéressant entre tous, c'est le correspondant bruxellois du *Courrier de l'Escaut*, journal de M. l'évêque de Tournai.

Cet écrivain a envoyé dimanche, à la feuille tournaisienne, une lettre dont une bonne moitié est consacrée à raconter aux lecteurs l'histoire de ses rhumatismes, et des remèdes qu'il a employés pour s'en débarrasser.

Depuis les Confessions de J.-J. Rousseau, je n'avais plus rien lu d'aussi attrayant. Le correspondant se recommande non-seulement par un charmant abandon, mais aussi par une philanthropie éclairée. Un remède l'a guéri : il le proclame et fait part du procédé *urbi et orbi*.

A vrai dire, le moyen de guérison préconisé par lui n'est pas chose ordinaire : il s'est revêtu « d'une chemise de flanelle en toile cirée » (*sic*).

Une chemise de flanelle en toile cirée!! Abîme et mystère. Qu'est-ce que cà peut être?

Ne croyez pas à une coquille : la mention de cette chemise étonnante est deux fois tout au long imprimée.

***

Le correspondant du *Courrier de l'Escaut* assure qu'il est radicalement guéri. Je me plais à croire que sa santé physique ne laisse rien à désirer; mais la tête, chez lui, me fait l'effet de n'être pas bien saine.

Dans la même lettre où il nous entretient de ses rhumatismes, notre pieux confrère annonce l'éclosion de la *Chronique*; il le fait toutefois dans des termes auxquels la charité chrétienne a une part assez médiocre : « Bruxelles, dit-il, est menacé d'un nouveau journal à deux centimes.... »

Il continue sur ce ton, entassant les inexactitudes sur les platitudes, et il termine par cet aparté :

« La *Chronique* sera un journal détestable, aboyant » à outrance au clérical et ménageant ou plutôt défen- » dant le doctrinarisme et l'administration communale » bruxelloise. »

Je ne sais pas ce qui donne lieu de croire à M. le correspondant de l'évêque de Tournai que la *Chronique* aboiera au clérical et défendra le doctrinarisme. — S'il a le don de lire dans l'avenir, je l'en félicite; mais, provisoirement, je le préviens qu'il en sait plus long que moi sur l'attitude future de votre petite gazette. — Il est dit plus haut que la *Chronique* est un journal indépendant et non un journal de doctrine. S'il lui plaît à l'occasion d'aboyer au clérical et de défendre l'administration bruxelloise, ou vice-versâ, elle le fera sans attendre la permission du *Courrier de l'Escaut*, des avis duquel elle se moque, du reste, comme de Colin Tampon.

***

La dernière session des assises a été cruelle pour le ministère public, — auquel le jury a eu l'inélégantesse d'arracher tous ses accusés, — sauf un seul. Et encore ce dernier, De Vleeschouwer, a-t-il obtenu le bénéfice de la provocation, — ce qui a réduit son exploit, (comme pénalité) aux simples proportions d'une taloche entraînant une perpétuelle incapacité de travail..

Le lendemain du jour où MM. Paul Janson et Demot avaient joué au ministère public le mauvais tour d'innocenter De Vleeschouwer dans une notable mesure, — le jury faisait mettre en liberté une pauvre fille accusée d'infanticide.

Avant cela, il avait encore renvoyé acquitté un autre accusé.

Cette série de déboires a heureusement pris fin; et M. Van Berchem a pu terminer la session en emportant d'emblée une condamnation superbe.

Il est vrai que l'accusé — un ex-banquier de Saint-Josse-ten-Noode, — était contumax, et que dans ce cas la condamnation est une formalité inévitable : il n'y a pas de débat contradictoire et la cour juge sans l'assistance du jury.

La première *Chronique*.

Le premier numéro de ce journal fut, dit-on, illisible. Il n'y paraît plus sur notre fac-simile.

Digitized by Google

Si on n'avait pas la ressource des communiqués, — sur lesquels on se rattrape facilement, — ce serait un métier bien pénible et bien ingrat, allez, que celui du ministère public!!

VICTOR DE LA HESBAYE.

La maladie du jeune duc de Brabant.

Tandis que la plupart des journaux de Bruxelles se trouvent réduits à emprunter aux feuilles étrangères des renseignements précis sur l'état de l'héritier du trône, nous avons pris nos mesures pour être toujours informé très-exactement de la marche de la maladie du jeune prince. Nous avons compris que le public belge désire savoir quelque chose de plus que ne que lui apprennent les bulletins officiels, généralement rédigés avec le laconisme sybillin que voici : « L'état du prince ne s'est pas sensiblement modifié depuis hier. » Et nous sommes à même de lui donner des informations moins énigmatiques.

Depuis la crise qui, à la fin du mois d'octobre, avait fait naître de très-vives inquiétudes, et qui, heureusement, n'a duré qu'une couple de jours, le prince n'est plus sorti de son appartement.

Il occupe, au château de Laeken, les deux grandes pièces du rez-de-chaussée qui composaient l'appartement particulier du feu roi, auxquelles on a joint le grand salon qu'on désigne sous le nom de salon bleu.

Les progrès incessants de l'hydropisie que les médecins combattent au moyen de ponctions de plus en plus rapprochées causent au jeune malade des oppressions très-douloureuses. Pour le soulager, on renouvelle, six fois par jour, l'air de son appartement en ouvrant portes et fenêtres, pendant qu'un feu très-vif entretient une température douce, et qu'on roule dans une autre pièce le lit qu'il ne quitte plus. Les membres inférieurs et le côté gauche sont toujours très-enflés; le pauvre enfant ne supporte que des vêtements de soie d'un tissu très-léger, et son lit, constamment inondé par l'eau qui découle des incisions, est chauffé au moyen de petits sacs remplis de sable brûlant. Après chaque ponction, on voit le gonflement du corps et la bouffissure de la face diminuer pour ainsi dire à vue d'œil. Vers la fin de la semaine dernière, les médecins ont jugé nécessaire de renouveler l'opération deux jours de suite, pour dégager la poitrine.

L'appétit du prince est toujours excellent, et la nourriture très-substantielle qu'il prend le soutient heureusement fort bien. Il supporte sans peine les viandes les plus fortes et les vins les plus généreux. Depuis quelques jours on lui fait prendre de la bière de Malt.

De tout ce qui précède, il est facile de conclure que tous les bruits de voyage dans le Midi que l'on s'est plu à répandre dans certains journaux français étaient absolument dénués de fondement.

On comprend qu'au milieu des longues et cruelles souffrances qu'il endure, le jeune prince, auquel la Belgique entière s'intéresse si vivement, a fini par perdre le charmant enjouement qui était le caractère distinctif de son heureux naturel. Le spleen a fini par s'emparer de lui, et pour le distraire, les personnes de son entourage ont eu recours aux inventions les plus ingénieuses et les plus touchantes. Il y a quelques semaines, il prenait plaisir à considérer les ébats gracieux de jeunes chats qu'on lui avait apportés. Aujourd'hui, l'on a mis à contribution les volières du Jardin zoologique d'Anvers pour lui procurer des oiseaux rares dont les vives couleurs ou le joyeux ramage parviennent à lui faire oublier parfois ses douleurs.

ARGUS.

Il n'est pires sourds....

PROVERBE.

(Imitation libre de Molière).

PERSONNAGES :

SGANARELLE, le ministère.
LUCINDE, la Presse.
LA CHRONIQUE, sœur cadette de Lucinde.

SCÈNE I

SGANARELLE *seul*.

SGANARELLE. — Il n'y a pas à dire! La Presse me fait distinctement froid depuis quelque temps. Ce n'est pas encore de l'hostilité déclarée, non; mais quelque chose me dit que cela ne tardera guère. Que diable peut-elle bien avoir pour me faire aussi la mine? *La Chronique* a raison : je ferai bien de m'en enquérir au plus vite. Justement la voici.

SCÈNE II.

SGANARELLE. — LUCINDE.

SGANARELLE. — Bonjour, la Presse! Comme te voilà l'air maussade, ce matin! Voyons, avons-nous quelque petit chagrin qu'on puisse raconter à son bon ami chéri? Car tu sais bien que je suis ton ami, n'est-ce pas? Que n'ai-je pas fait pour te le prouver? Je t'ai débarrassée de la censure et du cautionnement, qui t'ennuyaient. (*A part*) j'enrage de la vue de cette humeur-là. (*A Lucinde*) Ce n'est pas tout encore : te souviens-tu du gros vilain timbre que tu payais un sou et qui te scissait? Vilaine boudeuse, c'est moi qui l'ai supprimé. (*A part*) vous verrez que la pécore ne desserrera pas les dents. (*A Lucinde*) Mais, dis-moi, me veux-tu faire mourir de déplaisir et ne puis-je savoir d'où te vient cette grande froideur? Découvre-m'en la cause et je te promets que je ferai toutes choses pour toi. Tu n'as qu'à me dire le sujet de ta tristesse. Je t'assure ici, et te fais le serment qu'il n'y a rien que je ne fasse pour te satisfaire; c'est tout dire. Est-ce que la tribune que je t'ai faite à la Chambre ne te semble pas assez bien parée? est-ce que tu souhaiterais quelques bons fauteuils bien rembourrés pour m'écouter quand je parle? Ce n'est pas cela? Est-ce que tu as à te plaindre de quelque négligence dans le service de la poste? Non plus. Je vois ce que c'est : tu as envie, n'est-ce pas, d'un bon petit subside? Nenni. Serait-ce, par hasard, que la juridiction des tribunaux civils t'ennuie et que tu préférerais celle du jury? (*La Presse fait signe que oui.*)

SCÈNE III.

SGANARELLE, LUCINDE, LA CHRONIQUE.

LA CHRONIQUE. — Eh bien! monsieur, vous venez d'entretenir la Presse; avez-vous su la cause de sa bouderie?

SGANARELLE. — Non, c'est une coquine qui me fait enrager.

LA CHRONIQUE. — Monsieur, laissez-moi faire; je vais la sonder un peu.

SGANARELLE. — Il n'est pas nécessaire, et puisqu'elle veut être de cette humeur, je suis d'avis qu'on l'y laisse.

LA CHRONIQUE. — Laissez-moi faire, vous dis-je. Peut-être qu'elle se découvrira plus librement à moi qu'à vous. Ne suis-je pas sa petite sœur, moi, la *Chronique*. Dis-moi, chère Lucinde, souhaites-tu quelque chose du seigneur Sganarelle? Il nous a dit cent fois qu'il n'épargnerait rien pour te contenter. Est-ce qu'il ne te donne pas toute la liberté que tu pourrais désirer? Ah! aurais-tu à te plaindre des tribunaux civils et penses-tu au jury, que la constitution t'avait promis? Ah! je t'entends, voilà l'affaire. Que diable! pourquoi tant de façons? (*à Sganarelle*) Monsieur, le mystère est découvert et...

SGANARELLE. — Va, vilaine, je te laisse à ton obstination.

LUCINDE. — Puisque vous voulez que je vous dise la chose...

SGANARELLE. — Oui, je perds toute l'amitié que j'avais pour toi.

LA CHRONIQUE. — Monsieur, sa maladie...

SGANARELLE. — C'est une carogne indigne de mes bienfaits.

LUCINDE. — Je veux bien...

SGANARELLE. — Ce n'est pas la récompense de tout ce que j'ai fait.

LA CHRONIQUE. — Mais...

SGANARELLE. — C'est une ingrate.

LA CHRONIQUE. — Mais...

SGANARELLE. — Une coquine qui ne veut pas dire ce qu'elle a.

LA CHRONIQUE. — C'est le jury qu'elle veut.

SGANARELLE. — (*Feignant semblant de ne pas entendre*). Je l'abandonne.

LA CHRONIQUE. — Le jury!

SGANARELLE. — (*Même jeu*). Je la déteste.

LA CHRONIQUE. — Le jury!

SGANARELLE. — (*Même jeu*). Je ne lui parlerai plus de la vie.

LA CHRONIQUE. — Le jury!

SGANARELLE. — (*Même jeu*). Qu'on ne m'en parle plus.

LA CHRONIQUE. — Le jury! le jury! le jury! Êtes-vous sourd?

SGANARELLE. (*Même jeu*). Il faut que j'aille prendre l'air pour me remettre de ma colère. (*Sganarelle sort.*)

SCÈNE IV

LUCINDE, LA CHRONIQUE.

LA CHRONIQUE. — On dit bien vrai qu'il n'y a point de pires sourds que ceux qui ne veulent pas entendre.

LUCINDE. — Eh bien, petite sœur, je n'avais qu'à parler pour avoir tout ce que je souhaitais du seigneur Sganarelle! Tu le vois.

LA CHRONIQUE. — Je vois, je vois que, de la façon dont tu t'y prends, tu n'auras jamais ton cher jury.

LUCINDE. — Mais alors, que faut-il faire?

LA CHRONIQUE. — L'exiger. PYRAS.

UN DERNIER MOT

Sur les empoisonneuses de Marseille.

Je me souviens qu'il y a une dizaine d'années un médecin anglais qui avait beaucoup voyagé, s'est fort une très-jolie réputation de manique en affirmant que l'empoisonnement pratiqué en famille était beaucoup plus répandu qu'on ne le croyait.

Le long procès qui vient de se terminer à Marseille, prouve que ce digne anglais n'était pas aussi monomane qu'on l'avait pensé. Il a suffi qu'une fabrique d'empoisonnement s'ouvrît dans une ville pour que, rapidement, sans annonces, sans affiches, sans aucune espèce de publicité, elle se fît une riche clientèle.

Avis aux célibataires qui ont besoin de consolations. Avis aussi aux maris qui peuvent généralement qu'ils peuvent s'en rapporter à leur femme du soin de leur préparer d'inoffensives cotelettes.

Il ne faudrait pas cependant pousser trop loin la mysanthropie et s'imaginer bonnement que toutes les femmes sont des coquines. Ce serait là une déplorable exagération. L'affaire de Marseille nous prouve au contraire que sur cinq femmes auxquelles on offre de les débarrasser de leur mari, il s'en trouve une qui hésite et qui ne se laisse persuader qu'au bout de quelques temps. Il est vrai que celle-là est très-jeune, qu'elle n'a été mariée que quatre ans et qu'elle a mérité un prix de vertu; mais enfin, ce fait n'en reste pas moins acquis : toutes les femmes ne se décident pas tout de suite à empoisonner leur mari, mais si l'on tient à s'en procurer une de cette catégorie privilégiée, il est bon de choisir un prix de vertu.

Tout cela provoque des réflexions assez tristes et il faut bien arriver à cette conclusion que le mari est une espèce fort peu ou fort mal protégée.

A moins qu'on ne puisse consacrer à cette variété disgraciée du genre mâle une section spéciale de la Société protectrice des animaux, il faudra en venir à la fondation d'une Société coopérative basée sur le droit imprescriptible que nous assure notre admirable Constitution de n'être empoisonnés que si nous le voulons bien. Ce dernier moyen est décidément le meilleur, car on a remarqué déjà que la Société protectrice des animaux est en réalité une société composée presque exclusivement de chasseurs, qui ne protège efficacement que les animaux qui ne se mangent pas. Or, la chasse aux maris a toujours été l'un des sports les plus joyeusement cultivés.

En adjoignant à la Société dont je crois devoir proposer la fondation, une institution destinée à répandre l'usage des prix de vertus — grâce auxquels ces pauvres maris ont du moins un peu de temps devant eux — on en arrivera à améliorer leur fâcheuse situation et à diminuer la mortalité qui sévit sur eux et menace de prendre les caractères d'une épizootie.

Pour en revenir aux empoisonneuses de Marseille, j'estime qu'il y a un dernier enseignement à tirer de leurs pratiques. J'engage les maris — vous trouverez peut-être que je m'intéresse par trop à ces gens-là, mais après tout ce sont des hommes aussi — j'engage donc les maris à se défier des chandelles bénites et des excès de dévotion. Ils ne sauraient être trop prudents, maintenant qu'ils savent que le meilleur moyen de mener à bien et en douceur un petit empoisonnement, c'est une neuvaine à Notre-Dame Des Sept Douleurs.

EMIL STUR.

CAUSERIE D'AFFAIRES.

(*Prospectus.*)

La propriété, c'est le sol.
P..

Tenir le public au courant de la cote des valeurs lancées sur le marché immobilier de la capitale, et lui servir de guide dans les transactions que ces valeurs

Digitized by Google

amusant de rappeler ici ces vers de M. Théo Hannon, qui est encore aujourd'hui le barde ordinaire de la maison, vers où sont célébrées les transformations de la *Chronique :*

Nous voilà loin du temps jadis,
Où cette feuille mirifique,
Sortant du chou typographique,
Se vendait un maravédis.

Oui, de l'esprit pour deux centimes,
Dont le lecteur intelligent
Prenait plus que pour son argent :
Faits-divers... Nouvelles ultimes..

Avec la veine d'un cornard,
Il fit son chemin par le monde,
Ce journal qu'on choie à la ronde,
Le caneton devint canard !

D'humeur frondeuse, la *Chronique,*
Aux abus livrant ses assauts,
Tomba les méchants et les sots,
Et fit aux dieux du jour la nique.

Bientôt son corset lui sembla
Prêt à craquer sous la poussée;
Elle, en fille bien avisée,
Pour un petit sou le doubla.

Puis avec l'âge, la folie
Des grandeurs devint son souci,
Ce matin même, la voici
Encore un tantinet grandie.

L'histoire des journaux heureux, je l'ai dit plus haut, se déroule suivant un plan harmonieux et calme, ce qui rend la tâche du narrateur à la fois très facile et très malaisée. Il n'y a vraiment, pour la *Chronique*, qu'à enregistrer. Enregistrons.

A la mort de Victor Hallaux, en 1896, ce fut M. Gentis qui arriva à la direction du journal, cependant que M. Jean d'Ardenne prenait celle de la rédaction. J'ai un peu connu « le père Gentis » et je me souviens bien de cette tête caractéristique, étrange, spéciale. Il rappelait, avec sa calotte noire, ses façons lentes et un peu « en-dessous », le Harpagon de Molière — au physique seulement, bien entendu. Entré à la *Chronique* en 1870, il y mourut en 1908, dans son cabinet de travail, dans son fauteuil directorial, à la tâche Il adorait son journal et travailla avec une ardeur tenace à le faire prospérer ; mais il était d'un autre âge — du sien ! — et les innovations, aujourd'hui nécessaires, ahurissaient cet homme méthodique, méticuleux et traditionnel, qui, au total, était un brave homme...

A la mort de M. Gentis, ce fut M. Alfred Waechter, le directeur actuel, qui lui succéda. M. Henri Frick garda dans la maison les fonctions de directeur politique, qu'il résigna en 1911.

La rédaction de la *Chronique* a groupé des personnalités remarquables, des personnalités dont, hélas! il ne reste aujourd'hui que le souvenir. Quelques noms : Renson et Vautier, qui fondèrent la *Gazette*, Boulland, revuiste notoire sur le boulevard Anspach et les artères avoisinantes, Hanno, qui fut à l'*Indépendance Belge*, et qui s'occupa avec autorité de politique étrangère. Et parmi les vivants, je cite d'abord Léon Dommartin, qui est un des vétérans du journalisme bruxellois, où il est mieux connu sous le nom de Jean d'Ardenne, ou, plus intimement sous celui de « Dom »; ce journaliste de race est resté d'une activité prodigieuse : à un âge ou d'autres ne rêvent que d'un journalisme... contemplatif, Jean d'Ardenne, infatigable et charmant, se promène sur les grand'routes de Belgique et d'Europe, défendant, sous sa rubrique, la « Chronique errante », les sites pittoresques, défendant les arbres, défendant — et avec quelle foi, avec quel élan! — tout ce qui dans la nature, étant attaqué, vaut d'être âprement défendu; Auguste et Gustave Pantens, ces frères-siamois du « poignet » et de la sténographie; Fritz Rotiers, qui fut président de l'Association générale de la Presse belge, qui dirige avec autorité et succès l'*Éventail* et dont je n'ai pas à rappeler ici le talent et le brio professionnels et aussi le dévouement constant aux intérêts corporatifs des journalistes; Victor Reding, aujourd'hui directeur du théâtre du Parc; Henri Frick, aujourd'hui bourgmestre de Saint-Josse (ce qui prouve que le journalisme mène à tout, à la condition de n'en pas sortir tout à fait!), Théo Hannon, Nieter, Edmond Picard, Georges Eekhoud, Gérard Harry, Léon Souguenet — le Bob de la maison — Louis Dumont-Wilden, et d'autres.

Chose singulière, la *Chronique* a peu changé, de ton tout au moins. La « petite chronique » de Hallaux est toujours aussi d'attaque qu'autrefois, et si par ailleurs le journal a pris de la gravité, il a gardé sous cette rubrique sa franchise combative de naguère et ce je ne sais quoi de frondeur, de sceptique qui plut aux Bruxellois de 1868 et qui n'a point semblé leur déplaire depuis lors...

La « Gazette »

Achille Renson et George Vautier, qui tous deux appartinrent à la rédaction de la *Chronique*, fondèrent la *Gazette* en 1871. Le nou-

Digitized by Google

veau journal parut pour la première fois le 16 décembre 1871. On l'attendait avec curiosité, car on connaissait le talent et l'esprit des deux collaborateurs, et l'on savait par avance que rien de ce qu'ils feraient ne pouvait être indifférent...

Renson, qui signait Petrus, avait un talent d'une originalité rare. J'ai raconté d'autre part comment il devint célèbre. On essaya de l'imiter, de le pasticher : on n'y arriva pas, naturellement. Il avait créé un genre et ce genre faisait merveilleusement un avec lui. C'était un satiriste incomparable, en même temps qu'un travailleur infatigable. Né en 1825 à Waremme, il mourut en 1900 à Bruxelles. Il débuta en 1848 à Bruxelles, entra à l'*Etoile Belge* en 1860, mais ce fut en 1868 qu'il se révéla à la *Chronique*. Sa réputation grandit vite, et ses lecteurs le suivirent à la *Gazette*. « Il faut, écrivait Charles Tardieu le lendemain de sa mort, il faut l'avoir lu au jour le jour pour reconstituer la sensation produite par ce charivarisme avisé. Un jour, dans un train, nous entendions deux cléricaux qui en parlaient. Petrus officiait encore, mais irrégulièrement, soit que la veine se fût épuisée, soit que Renson, directeur de journal, n'eût plus le loisir de s'abandonner à sa verve : ce n'était plus cela : « Oh ! le bon temps, disait l'un des deux voyageurs, quand on s'arrêtait dans la rue pour lire Petrus : on pleurait de rire sur le trottoir ! » Et ce railleur de Renson était un homme de cœur; ce fantaisiste était, au fond, un esprit large et libéral. Ceux-là mêmes qui, politiquement, étaient ses adversaires, restèrent les plus chaleureux de ses admirateurs.

Quant à son collaborateur George Vautier — mort le 1er janvier 1911 — je ne puis mieux faire que citer la belle notice nécrologique que lui consacra la *Gazette* au lendemain de son décès :

« C'était un écrivain de race. Déjà sur les bancs de l'Université où il était le disciple préféré d'Altmeyer — il était né à Bruxelles en 1842 — il avait commencé d'écrire; et le jeune étudiant donnait à la *Revue Trimestrielle* de Van Bemmel des études historiques remarquées, notamment sur le rôle de la maison de Bourgogne Ses brillantes études terminées, il ne faisait au barreau qu'une courte apparition. Cette apparition n'avait pas été sans éclat; mais George Vautier était marqué pour d'autres tâches. Dès 1864, il se vouait tout entier à la littérature et au journalisme. Tout de suite se dessinait nettement la personnalité, supérieure d'esprit et de caractère, qui, au cours d'une carrière de près de cinquante années, ne devait pas dévier d'une ligne. L'esprit se distinguait par la culture délicate et par un libéralisme ardent, ce libéralisme classique plus soucieux des principes révélés par une connaissance approfondie de l'histoire, que des combinaisons politiques; le caractère, par une loyauté rigide, une indépendance ombrageuse.

L'écrivain, élégant et subtil, connut, à une époque où l'on écrivait peu chez nous, de grands succès. Après la publication d'un roman historique très curieux : *Les Dernières Amours de Henri IV*, George Vautier, tout en collaborant à l'*Echo de Bruxelles*, à l'*Echo du Parlement*, où il rédigea le feuilleton théâtral, à la *Chronique*, à l'*Office de Publicité*, où ses chroniques et ses travaux historiques étaient particulièrement goûtés, enfin à la *Gazette*, qu'il fondait en 1871 avec Achille Renson, donnait de délicieux volumes de contes, des romans — notamment la *Grève des Femmes*, le *Salon des Refusées*, le *Pays du Merle Blanc*. Paris lui faisait grand accueil : il devenait le collaborateur régulier de l'*Illustration*, de la *Vie Parisienne*, de la *Revue des Deux-Mondes*, dépensait largement un talent tantôt grave, tantôt fantaisiste, toujours subtil, accordant volontiers, en une ironie tranquille, le sourire à la sévérité, selon la belle tradition française.

La fantaisie n'était chez lui que dans la forme. L'écrivain craignait, comme l'homme, d'étaler ses sentiments et ses passions, et les idées auxquelles il était fidèlement attaché. Mais c'étaient ces idées surtout qu'il servait Et bientôt, malgré les séductions du succès, d'un succès unique chez nous à cette époque, George Vautier se consacrait à elles tout entier, en se laissant absorber par le journalisme. Absorber est le mot exact. Abandonnant toute ambition personnelle et les satisfactions d'amour-propre déja conquises, il donna à son journal, à sa tâche, dont il avait la conception la plus élevée, tout son talent, toute son activité; et il ne lui demanda rien, rien que l'orgueil de parler avec indépendance. On ne lut jamais sa signature au bas de ses écrits de chaque jour qui l'eussent fait saluer comme un maître. On ne le vit jamais nulle part où l'on se met en évidence. Il fut celui qui travaille pour l'amour du rôle utile. De ses livres d'alors, l'un, destiné aux enfants, *Monsieur Badaud*, traitait avec bonhomie un problème social; l'autre plaidait, auprès des enfants aussi, la cause de la paix, et était anonyme. Anonyme, George Vautier voulut le

Digitized by Google

demeurer, malgré toutes les qualités qui le destinaient à la notoriété. Il ne voulait aucune récompense à son labeur acharné. Et il fut ainsi un admirable exemple professionnel. Il fut le journaliste au sens le plus pur du mot, celui qui a choisi la mission de parler au nom de l'intérêt public et qui, pour le faire avec une indépendance rigoureuse, éloigne tout ce qui pourrait faire suspecter la sincérité de sa parole, tous les profits matériels ou moraux. »

Tels étaient les deux hommes qui créèrent la *Gazette*. Et, naturellement, ils s'efforcèrent de donner à leur nouveau journal la marque si caractéristique de leur esprit. Renson continua ses chroniques parlementaires, et toujours avec la même bonne humeur mordante, le même bon sens vigoureux... Et savez-vous que ces chroniques n'ont pas vieilli le moins du monde. Je viens d'en relire un grand nombre : elles ont l'air d'avoir été écrites hier, ou enfin, mettons avant-hier. . Et je sache pas de plus bel éloge à faire d'une « copie » de journaliste... Un jour, il cessa brusquement ses « Chambres », voulant, croit-on, se faire regretter, et craignant qu'on ne lui reprochât de se répéter. Excès de modestie, qui marque bien un caractère, et presque une époque : aujourd'hui, je vous l'atteste, personne, dans la presse, ou presque personne, n'aurait d'aussi honorables scrupules...

Aux « Chambres » succédèrent alors pendant quelque temps les « Dialogues de M. Barthélemy Dumortier avec sa servante Toinette » et « de M. Auguste Beernaert avec son nez » qui furent de petits chefs-d'œuvre de malice et de finesse. Enfin, Renson continua à rédiger, jusqu'à sa mort, des articles de politique intérieure qui eurent toujours une grande autorité.

Vautier, de son côté, était un journaliste de grande qualité, admirablement documenté par une lecture énorme et une mémoire d'une sûreté extraordinaire. Il avait l'esprit délié et mordant, une ironie pleine de saveur et les traits qu'il lançait touchaient toujours le but. C'était une collaboration rare et étincelante que celle de Renson et de Vautier.

Autour de ces deux hommes, dont le caractère désintéressé et le dévouement aux idées et aux principes imposent le respect et l'admiration, des collaborateurs nombreux se firent une place remarquable. Il faut rappeler les noms de M. Charles Fétis, fils d'Edouard Fétis, l'illustre critique musical de l'*Indépendance Belge*, Eugène Landoy, Oscar Stoumon, qui mourut directeur de la Monnaie, Lucien Solvay, Louis Fonsny et l'excellent Vanderlinden, qui, sous le pneudonyme... culinaire de « Virginie », apportait une fois par semaine au journal un « menu » succulent, et qui était, paraît-il, très lu et même très goûté.

La *Gazette* avait été, à l'origine, un petit journal satirique, fantaisiste, gai. Depuis lors, il a pris de la gravité, en prenant de l'importance. Il a beaucoup voyagé, d'ailleurs, et les voyagent forment les journaux. Né au fond d'une courette de la rue de la Montagne, il a passé rue de la Madeleine pour redescendre rue Fossé-aux-Loups (où, l'un des premiers, il installa une presse rotative) et il est aujourd'hui rue Montagne-aux-Herbes-Potagères. Chacun de ses d ménagements marque une extension de sa vogue. Les années passent. La *Gazette* « entre » de plus en plus dans les mœurs. Un fait le prouve : la fondation du « Denier des Ecoles » et l'ouverture, dans le journal, d'une souscription publique, qui fut extrêmement fructueuse. Ce fut un gros succès.

C'est en 1880 que notre confrère Edmond Cattier entra au journal qu'il administre aujourd'hui. Il y entra d'une façon assez piquante. Très lié avec le fils de Renson, avec qui il faisait ses études à l'Université, il l'accompagna un jour au bureau paternel. On cause, on potine, et à brûle-pourpoint Achille Renson dit à M. Cattier :

« Voulez-vous nous faire quelque chose sur la kermesse de Dieghem ? »

M. Cattier, qui n'avait jamais fait de journalisme de sa vie, s'en fut à Dieghem, et en rapporta un article ravissant. Le lendemain il était de la maison.

Autre anecdote : à l'époque de l'affaire Peltzer, tous les journaux b uxellois voulurent publier, et publier en premier, l'acte d'accusation de cette cause célèbre et ils le voulaient d'autant plus que le parquet avait prévenu les journaux qu'il poursuivrait toute feuille coupable d'indiscrétion. Cela piqua naturellement la curiosité des journalistes qui se mirent en campagne. Un soir, on apporta mystérieusement à la *Gazette* le précieux acte d'accusation : c'était un document considérable par l'étendue comme par l'intérêt. On l'avait tout simplement enlevé à l'imprimeur et il devait être rapporté sans faute pour le lendemain avant huit heures du matin. Renson n'hésita pas. Il demanda à tous ses rédacteurs, à tous ses employés de travailler à recopier le document. Ils y passèrent toute la nuit et, à six heures du matin, on achevait cet énorme travail dans la gaîté et l'entrain qui conviennent au véritable héroïsme profes-

Digitized by Google

Samedi 16 décembre 1871. 1re Année. N° 1.

LA GAZETTE

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR BRUXELLES fr 12 par an, fr 6-50 pour six mois; fr 3-50 pour trois mois.
POUR LA PROVINCE fr 15 par an, fr. 8 pour six mois, fr 4-50 pour trois mois.

BUREAUX ET RÉDACTION :
59, Rue de la Montagne, 59.
BRUXELLES.

ANNONCES 25 centimes la ligne.
RÉCLAMES fin du journal, 1 franc la ligne.
FAITS DIVERS : corps du journal, 2 francs la ligne.

Les personnes qui prendront un abonnement d'un an à la GAZETTE, à partir de ce jour, la recevront gratuitement jusqu'au 1er janvier

Nos abonnés de province sont priés instamment de prendre leur abonnements à la poste.

LES QUESTIONS IRRITANTES.

L'ordre règne à Bruxelles ; — et si ce n'est pas par les moyens qu'employait jadis le gouvernement russe pour le faire regner à Varsovie, il faut rendre cette justice au ministère congédié qu'il n'y a pas de sa faute.

Il est instructif, l'aveu qu'a fait avant-hier à la Chambre M. Jacobs, declarant tout tranquillement que c'etait quelquefois un devoir pour un gouvernement de faire couler le sang...

∴

Les soldats qu'on avait fait venir de province sont repartis, emportant leurs canons, leurs caissons, leurs boulets, leurs cartouches.

Les ministres eux-mêmes sont partis.

Tout est calme de nouveau, ces farouches revolutionnaires qui faisaient si grand peur, sont tranquillement rentrés chez eux pour reprendre leurs occupations, le jour où on leur a accordé ce qu'ils demandaient; l'hydre de l'anarchie, qui avait redressé sa tête hideuse, l'a de nouveau rentree dans sa cravate ; la rue de la Loi a repris son aspect desolé, les représentants entrent, sortent, vont, viennent, parlent, se taisent, prennent des grogs, se roulent sur la basane verte comme auparavant; et sans le teint verdâtre de M. Jacobs, sans l'œil morne et la tête baissée de M. Kervyn, on croirait qu'il ne s'est rien passé.

∴

Les bourgeois de Bruxelles, à force d'entendre dire par les feuilles catholiques, qu'ils s'étaient rendus coupables des plus horribles excès, ont fini par prendre peur eux-mêmes de ce qu'ils avaient fait...

Beaucoup ne se regardent plus qu'avec horreur

On entend partout, dans les cafés, dans les cercles, prêcher l'apaisement des passions.

Mon Dieu! Je veux bien, moi, que les passions s'apaisent...

Mais, sapristi! prenons garde! Il ne s'agit pas pour les libéraux, dans ce moment-ci, de s'assoupir et de sommeiller.

∴

Nous passons pour avoir fait une révolution à notre profit. Mais tout compte fait, l'empressement naïf avec lequel nous avons pris la défense de la moralité publique nous met dans d'assez jolis draps.

Nous avons enlevé de l'œil de notre adversaire la poutre qui le gênait et qui, l'aveuglant, lui aurait un jour ou l'autre fait faire une chute. Maintenant, il voit clair...

Nous avons généreusement débarrassé le parti catholique de ce ministère qui le compromettait de toutes les façons, qui faisait bêtises sur bêtises, imprudences sur imprudences, qui était en bonne voie de le dépopulariser, aux yeux même de ses plus fervents amis, et qui bien certainement l'aurait rendu, avant les prochaines elections, ridicule, odieux, impossible.

∴

Ce n'est pas qu'il y ait rien à regretter de ce qui a été fait. Pour l'honneur du pays, pour la moralite publique, nous avons bien agi. Nous avons obéi spontanement au cri de la conscience, et nous nous sommes conduits en honnêtes gens, ce qui vaut mieux, en somme, que de se conduire en gens habiles.

Mais il n'en est pas moins vrai que cette campagne nous a fait perdre tous les atouts que les Kervyn et les Wasseige avaient mis dans notre jeu, — et que ce n'est pas le moment de s'endormir.

∴

Il y a une phrase qu'on répète comme un mot d'ordre : — Ne soulevons plus de questions irritantes.

Je ne tiens pas personnellement à l'irritation. Un vieux proverbe dit : Jeunes gens ne vous emportez pas; vous ne vous en porterez que mieux.

Mais cependant, je voudrais bien savoir ce qu'on entend au juste par questions irritantes.

Le ministere a promis d'écarter toutes les questions irritantes...

C'est gentil, ça...

Mais cette promesse enfarinée ne me dit rien qui vaille.

Par questions irritantes, cet excellent ministère n'entend tres-probablement que celles qui pourraient irriter l'opinion publique contre lui avant les elections de juin.

Vous verrez qu'au mois de juillet — par les plus fortes chaleurs, — plus rien ne lui paraitra irritant.

∴

On voudrait bien savoir si M. Malou n'a pas dans son portefeuille une petite loi des couvents...

Dame! il est douteux que l'homme de 1857, l'homme qui a donne son nom à la loi de *main-morte*, reste un an entier au ministère sans faire quelque chose pour les moines, sans retablir la dîme ou le droit de l'abbe.

On se dit bien que, d'ici aux élections, il se gardera bien de leur faire quelque faveur. Il a garde un trop vif souvenir de l'époque où l'on criait : *Hou! Malou...*

Mais après?

Il ne faut pas s'imaginer qu'on le fera jamais s'expliquer sur ce point, qui devrait pourtant bien être éclairci, car si quelqu'un, à la Chambre ou dans la presse, avait l'audace d'élever à cet egard un soupçon, ou de poser une interrogation en regle, vous entendriez au même instant cent voix indignees lui crier :

— Ne soulevez donc pas de questions irritantes!

ANTONINE

PAR

ALEXANDRE DUMAS FILS.

I

Aimez-vous les romans qui commencent ainsi :

Par une belle matinée ;

Ou,

Par une belle soirée de printemps, etc.? Moi, je les aime beaucoup. On se sent tout de suite à son aise, on a de l'air et du soleil, on respire, on voit qu'il va être question de nature et d'amour, de jeunesse et de poésie. Fi des écrivains qui vous font entrer, l'hiver, dès leur premier chapitre, dans une chambre mansardée dont le froid vous glace, dont les murailles nues ressemblent aux parois d'une tombe et où vous voyez grelotter quelque pauvre famille tristement accroupie autour de son dernier tison!

Fi des romanciers à qui vous demandez une distraction pour vos heures oisives, et qui vous initient brutalement à cette sombre réalité de la misère et de la vie, au lieu de vous faire assister au spectacle des splendeurs de Dieu! Qu'ils arrivent à ces sortes de tableaux, j'y consens, mais qu'ils y arrivent comme on arrive aux mansardes, en passant par les premiers étages, c'est à dire en passant par les gens heureux.

Cependant l'hiver a son charme, mais à de certaines conditions :

Une chambre bien tapissee, de grands rideaux de soie qui ne laissent penétrer qu'un demi-jour, si bien que du dedans on ne sait pas quel temps il fait dehors, et si le ciel est gris ou bleu, le temps chaud ou froid, un tapis moelleux sur lequel, en décembre, on peut poser ses pieds nus, des tableaux riants dans leurs cadres, des fauteuils larges et doux, un canape où l'on peut dormir, des fleurs, des etoffes, des tentures, un grand feu qui petille, qui éclaire, qui egaye tout cela, et fait cette chambre chaude comme un nid ; une femme à demi nue dans sa couche, dont elle n'est pas forcee, pour éviter le froid, de ramener les draps jusque sur ses joues ; cela n'est ni triste à voir, ni désagreable à mettre en scène, surtout quand la femme est jeune, quand elle est jolie et quand on peut le dire.

Cependant nous conservons notre prédilection pour le printemps, car nous aimons mieux la gaîeté de toute la nature que celle d'une chambre ti dee, et nous preferons l'ombre du mois de juin au feu du mois de janvier.

Donc, par une belle matinee du mois de mai 1831, deux jeunes gens se promenaient bras dessus, bras dessous, sous les arcades de la rue Rivoli.

Il etait onze heures ; ils venaient de dejeuner.

De même taille tous les deux, ils paraissaient avoir le même âge. Seulement l'un etait blond et l'autre avait les cheveux noirs.

Pas de barbe, ou du moins n'en portant pas, des yeux bleus, des joues un peu pales, un visage extrêmement doux, voila pour le blond, et tout cela avait un air si melancolique qui, du reste, lui seyait à merveille.

Le brun avait les yeux très-noirs, portait moustache et favoris, refletait une sante de fer, avec ses epaules larges et ce pas ferme de l'homme qui a une grande exuberance de vie à depenser tous les jours. Il fumait, distraction dont s'abstenait l'autre. Du reste, meme douceur sur son visage que sur celui de son compagnon. On devinait, en voyant ce grand et fort garçon, que, comme toutes les riches et belles natures, il aimait avec tout ce qu'il avait en lui, avec sa force physique comme avec sa force morale.

Je ne sais pas si je m'explique bien : je veux dire que c'etait un de ces hommes qui peuvent prouver leur affection à toute heure du jour, parce que rien n'embarrasse leur existence : ni habitudes, ni melancolie, ni rien enfin de ce qui force les gens à s'occuper de temps en temps d'eux-mêmes.

Le blond s'appelait Edmond de Péreux; le brun se nommait Gustave Daumont.

C'etaient deux amis de collège qui se completaient admirablement l'un par l'autre.

Digitized by Google

sionnel. Vers minuit, Renson offrit à tous ces vaillants une tasse de café noir afin qu'ils ne s'endormissent pas.

C'était, on le voit, une rédaction pittoresque que la *Gazette*. Cela n'empêchait pas tous les collaborateurs du journal de discuter, avec la plus grande indépendance et toute la gravité nécessaire, les faits du jour. Le journal s'est toujours gardé de prendre parti dans les différends qui ont pu s'élever entre les deux fractions du parti libéral. Tout en leur recommandant toujours l'union indispensable, il n'a pas hésité à suivre le courant démocratique moderne dans la mesure nécessaire. Il s'était rallié au principe du suffrage universel et en avait accepté les conséquences avant que fût votée la réforme électorale belge. Sa ligne politique lui a toujours donné une autorité reconnue en même temps qu'elle faisait de lui le journal favori de la bourgeoisie libérale éclairée.

Dans les grandes questions, la *Gazette* a toujours fait preuve d'une belle liberté de langage, notamment pendant les discussions sur la reprise du Congo, où elle défendit activement les droits du Parlement et ne cessa de réclamer son contrôle dans les affaires coloniales. Au demeurant, l'histoire de la *Gazette* n'a pas de dessous ni de mystère. Elle est écrite tout entière dans ses colonnes...

Aujourd'hui, — les deux fondateurs, hélas! ne sont plus — une partie de la propriété du journal a passé à la rédaction, où, à côté de M. Cattier, qui est un de nos meilleurs critiques dramatiques, je dois citer le nom de M. Gustave Vanzype, journaliste de premier ordre, dont les reportages sont aussi remarquables qu'est suivie sa critique d'art. Sous la conduite de ces deux hommes de talent et d'expérience, la *Gazette*, agrandie, rénovée, rajeunie, a vu s'accroître, par son indépendance et le ton si caractéristique qu'elle a su garder sans pour cela retarder sur son époque, son autorité et son succès.

Le « Soir »

Le *Soir*, le « *Soir* pour demain », comme on dit presque proverbialement à Bruxelles, a une histoire remarquable, remarquable surtout pour un journal qui n'a que vingt-cinq années d'existence et dont le fondateur est encore vivant, et bien vivant. Ce journal a ceci de particulier — et d'excellent — qu'il ne coûte rien, qu'il est parfaitement gratuit, et c'est sa gratuité même qui lui a donné la vogue extraordinaire et rapide qui le distingue dans la presse bruxelloise. Voici les chiffres « officiels » qui nous ont été communiqués par son directeur, M. Emile Rossel : le tirage du *Soir* s'élève aujourd'hui à 168,000 exemplaires, dont 107,000 sont distribués dans Bruxelles et ses faubourgs. Et s'il y a des gens que ces chiffres — considérables — laissent sceptiques ou rêveurs, je les renvoie à l'administration du *Soir*.

L'idée du « journal gratuit » était toute nouvelle en 1887 : elle a réussi rapidement, comme il était naturel, avec le *Soir*. Elle a pour initiateur, non pas seulement M. Emile Rossel, mais deux de ses associés de la première heure, M. Roels et M. Corbelin. Le premier numéro du *Soir* portait en manchette ces indications : « Rédacteur en chef, M. E. Roels. Administrateur-gérant, M. Corbelin », et cette note encore : « Les annonces, réclames, faits divers et nécrologies sont *exclusivement* reçus à l'Agence Rossel, rue de la Madeleine et dans sa succursale, rue de l'Enseignement, 4. »

Donc, à l'origine du journal, trois hommes : M. Roels, un avocat bruxellois assez connu, M. Corbelin et M. Rossel. A vrai dire, l'idée première du journal gratuit vient de MM. Roels et Corbelin. M. Rossel fut, dès le début, le collaborateur précieux de ces deux hommes, et s'occupait exclusivement de la publicité. L'association à trois marcha bien de 1887 à 1888, mais c'est d'août 1888 que datent les incidents qui modifièrent la situation administrative du *Soir*. La finance y joua un rôle important, comme on va voir.

En août 1888 on lança en Belgique une grande, une grrrande affaire financière, l'Aurifère Argentine. Cette affaire fut très vivement critiquée, et on jugea dans beaucoup de milieux qu'elle pouvait être nuisible à la petite épargne belge. MM. Roels et Corbelin, pressés sans doute de faire « rapporter » leur journal, vendirent, sans consulter leur associé M. Rossel, la quatrième page du *Soir* à l'Aurifère Argentine, dont M. Corbelin était d'ailleurs commissaire, et M. Rossel justement froissé du procédé (et ne voulant, sous aucun prétexte, que son journal put servir à lancer pareille affaire), refusa l'insertion des réclames. Alors, ce fut la guerre. Et il se produisit ceci : MM. Roels et Corbelin, après avoir vainement — et secrètement — essayé de vendre le journal, l'installèrent subrepticement dans l'imprimerie de la *Nation*, rue des Eperonniers. Et ils publièrent le *Soir*, tous les jours, comme si de rien n'était. D'autre part, M. Rossel, fort de son droit, continuait à publier son journal, rue d'Isabelle,

Digitized by Google

comme par le passé. Ce qui fait que, pendant deux mois, Bruxelles eut deux *Soir* similaires, publiés à la même heure et également gratuits. Le public fut amusé et intrigué par cette étrange concurrence. Des deux *Soir*, lequel était le bon, le vrai, le seul ? M. Rossel publia bien, en tête de son journal, une note disant : « Les bureaux du *Soir* n'ont pas changé: ils se trouvent toujours rue d'Isabelle ». Le doute persistait. Il fallait en finir. M. Rossel fut énergique; il fit déclarer en faillite la Société du *Soir* et, cette faillite ayant été déclarée, il publia dans le *Soir* — le bon — la note suivante (10 octobre 1888) :

« La situation est en grande partie débrouillée. Dans quelques jours elle le sera complètement, tout à notre avantage et à l'entière confusion de ceux qui ont tenté de s'approprier le *Soir* par une contrefaçon illicite. La faillite de la Société anonyme du *Soir* a été prononcée à notre demande; elle ne compromettra et n'arrêtera en rien la publication régulière du journal. En ce qui concerne la contrefaçon du *Soir* qui se triture rue des Eperonniers (au fond de la cour !) et se prétend malgré tout — ô folle illusion ! — le droit de s'appeler le *Soir*, les tribunaux ne tarderont pas à achever d'en faire bonne et prompte justice. »

M. d'Arsac, rédacteur en chef du *Soir*. *Phot. Boute.*

Entretemps, les polémiques allaient leur train entre les deux *Soir*. On échangeait de délicates aménités. Le *Soir*-Rossel traitait le *Soir*-Roels de *Moniteur des Banquets*, de *Gazette des Lunchs*, de *Journal des Raouts* et d'*Echo des Gueuletons*. C'était charmant.

La situation, cependant, devenait critique, et il y avait longtemps qu'elle n'était plus drôle. C'est alors que le tribunal de commerce décida (27 octobre 1888) que le titre du journal *Le Soir* n'avait pas cessé d'appartenir à la faillite de la société anonyme, et la cour d'appel, le 15 novembre suivant, décida que « le journal *Le Soir*, qui se publiait rue des Eperonniers, n'était qu'une contrefaçon ».

M. E. Rossel triomphait donc, et sur toute la ligne Le «mauvais» *Soir* acheva dans l'obscurité une vie difficile et cahotée. Et le « bon » *Soir*, sous la direction de cet homme clairvoyant, énergique et pratique, vit son tirage augmenter prodigieusement, et son succès.

La rédaction du journal comptait à cette époque plusieurs des hommes qu'elle possède encore aujourd'hui.

M. F. Verhoeven et M. V. Reding, qui étaient de la fondation du *Soir*, suivirent fidèlement leurs amis Roels et Corbelin au *Soir* n° 2. Mais M d'Arsac était déjà de la maison. M. d'Arsac avait fait du journalisme à Nice, d'où il est originaire, et du journalisme batailleur et incisif. Un voyage le conduisit au Brésil; un autre, par hasard, le mena à Bruxelles. Il vit M. Rossel et lui apporta une fantaisie ébouriffante sur le général Boulanger, qui était alors le héros du jour. L'article parut : il eut un succès énorme. Et M. d'Arsac entra au *Soir*, dont il est aujourd'hui le rédacteur en chef. A ses côtés, il faut citer les noms de MM. Edmond Patris, qui depuis les origines du *Soir* a informé ses lecteurs des faits bruxellois relatés dans la « petite gazette » et en est le chroniqueur parlementaire ; Nizet, Eddy Levis, Camille Roussel, aujourd'hui le chroniqueur judiciaire légitimement apprécié de l'*Indépendance Belge;* F. Wicheler, Berents, etc., etc. Et maintenant, la rédaction du *Soir* compte encore les noms de MM. Camille Lemonnier, Paul Gilson, Arthur Derudder.

Politiquement, le *Soir* est neutre. Il n'est l'organe d'aucun parti, et cette neutralité est encore une de ses originalités, puisqu'elle doit lui laisser, à l'égard des hommes politiques, une liberté parfaite... Ce qui n'empêche pas que cet organe n'ait défendu ardemment d'excellentes causes. Il a travaillé à l'aboutissement

Digitized by Google

de la réorganisation militaire; il a défendu l'annexion du Congo (dont il fut le premier à annoncer l'éventualité, le 3 janvier 1895, sous le cabinet de Burlet-de Mérode); il a défendu encore le projet Lorand-de Harlez sur l'enseignement, et lorsque, en 1891, il rompit des lances en faveur du referendum royal, on assura — non sans raison — que le roi Léopold II

2e ANNÉE — Mardi 31 Juillet 1888 — ÉDITION AB — N° 213

TIRAGE QUOTIDIEN
10,000 EXEMPLAIRES
distribuée gratuitement dans toute l'agglomération bruxelloise et les principaux établissements en province.
Les personnes faisant les frais de la première insertion se journal coûte fr. 1.00 par trimestre, fr. 2.00 par semestre et fr. 3 par an.
On peut s'abonner à tous les bureaux de poste et chez tous les journaux

LE SOIR

JOURNAL QUOTIDIEN GRATUIT

OBSERVATOIRE ROYAL
Température moyenne de la ville (1879) — — moyenne M. . . 19.9
Observation du soir
température 19.4
pression 767.0
Bruxelles (100 mètres) (Zenith) 20
Vent dominant OSO
Soleil, lever, 4 h. 34. — Coucher, 19 h. 48
Lune, lever, 21 h. 34. — Coucher, 11 h. 14

Les annonces, réclames, faits-divers et nécrologies sont exclusivement reçus à l'AGENCE ROSSEL, 44, RUE DE LA MADELEINE, et dans ses succursales, 2, RUE DE L'ESCALIER.

RÉDACTEUR EN CHEF E. ROELS — ADMINISTRATEUR-GÉRANT N. CORBELIN
Administration, 42, rue d'Isabelle - Rédaction, 73, rue d'Isabelle
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

PRIX DES INSERTIONS
Annonces, la petite ligne . . fr. 0.50 | Réclames avant les théâtres, fr. 1.50
Faits divers corps, la ligne . 4.00 | Réparations judiciaires, la ligne. 2.00
Faits divers fin . . . . 3.00 | Nécrologies, la ligne 2.00

AVIS

« Le Soir » se vend en province 2 centimes le numéro.

L'expédition de Stanley

Le public continue à se préoccuper vivement du sort de ce vaillant explorateur. Tous les journaux y vont de leur article sur ce sujet, qui pourrait s'appeler le chapitre des conjectures. Reste à savoir celui qui approchera le plus près de la réalité. Le Journal le *Temps* confesse que « la délivrance d'Emin Bey n'était qu'un prétexte à l'expédition de Stanley », ce dont nous étions déjà convaincu depuis longtemps. Mais dans le Madhi blanc qui s'avance sur le Nil, notre confrère ne voit qu'un des lieutenants d'Emin Bey. Chose assez peu vraisemblable selon nous, puisque Emin Bey est établi sur le Nil bleu, où il doit posséder des bateaux à vapeur, il serait donc fort aiguillier d'aller chercher à une grande distance le Bahr-el-Ghazal et le Nil blanc pour tenter son aventure, tandis que pour Stanley, c'est le seul chemin qui pourrait faire son salut. Quant à Stanley, ajoute notre confrère, « il doit être mort ou n'en vaut guère mieux... » Ceci n'est qu'une opinion toute gratuite. Si l'auteur paraît très au courant de la politique suivie en Egypte et au Nord de l'Equateur, il ne nous paraît pas tout à fait aussi au courant des hommes et des choses du Sud de l'Equateur. Nous n'en voulons pour preuve que le portrait qu'il trace de Tippoo-Tib, ou mieux *Tippoo-Tafé*, comme il se nomme en arabe.

Il nous représente ce chef comme « un homme brutal, une sorte de *sultan noir* » qu'il accuse hautement d'être, par sa trahison, la seule cause de la perte de Stanley.

Ce n'est nullement l'idée que nous pouvons nous faire de ce chef arabe, tout marchand d'esclaves qu'il puisse être, au moins si nous en jugeons d'après les ouvrages de Stanley lui-même qui le dépeint au contraire comme un Arabe pur sang de race blanche, ne l'oublions pas, et en tout cas d'une intelligence supérieure. Il la prouvé dans ses relations diplomatiques avec Stanley, qu'il a battu chaque fois, chose difficile quand on a affaire au plus fin des Yankees de toutes les Amériques du Nord.

Seulement Tippoo-Tib est Arabe avant tout et, comme tel, il croit que l'Afrique appartient aux Arabes, qu'elle est leur véritable patrie, Européens il ne l'oublie pas, en qui que ce soit, l'établissement des *Giaours* ou des chrétiens dans son pays. Ceux qui croient le contraire, et qui se figurent que le gouverneur arabe des Stanley-Falls pourra jamais prendre la défense des Européens du Congo se font la plus déplorable illusion sur le tempérament des fils du prophète.

Du reste, les Arabes de Nyangwe et du Manyema, comme le dit fort bien M. Coquilhat, et tous les auteurs qui les connaissent, n'ont absolument rien de commun avec les Arabes du Soudan, qui ignorent même leur existence.

Ces deux variétés de Mahométans sont à une si énorme distance les uns des autres, — par l'inconnu qui les sépare, — qu'il n'a jamais pu entrer dans la pensée de Stanley de se voir secourir — d'une façon efficace — par Tippoo-Tib.

Mais, à notre avis, le but que poursuivant Stanley en engageant à Zanzibar le puissant chef Arabe à l'accompagner dans son expédition, était surtout de posséder dans sa troupe un personnage nombreux aussi important, un vrai croyant, un *serviteur vrai*, qui autant qu'il lui serait d'immenses services par sa présence seule, en vue de rencontre avec des coreligionnaires du Soudan, dans sa marche vers le Nil blanc, comme Stanley en avait bien l'intention avant de partir.

Il paraît même « amener Tippoo-Tib jusque l'Arrwimi, mais une fois aux portes de l'inconnu, le marchand d'esclaves, avec toute la finesse de l'Arabe, tira sa révérence à l'Américain sous le spécieux prétexte de retourner aux Stanley Falls pour organiser des secours qu'il savait parfaitement ne pouvoir lui procurer, et qui, en tous cas, ne devaient rien lui rapporter, si ce n'est de faciliter l'établissement des Giaours dans sa patrie.

Stanley, n'y a jusqu'en un instant, aussi est-il parti sans l'attendre un seul jour, laissant pour la forme au camp de Yambuque le major Barttelot, dont la situation paraît peut-être plus précaire que celle de son chef.

Maintenant peut-on espérer que Stanley soit encore vivant? Nous n'hésitons pas à répondre par l'affirmative. Les paroles mêmes de M. Janssens, le gouverneur du Congo, qui vient d'arriver à Bruxelles, donnent un grand poids à nos conjectures. Le gouverneur avoue que, « dans son opinion, le hardi explorateur, en traversant le Congo, avait déjà le projet bien arrêté de ne pas revenir par la même route. Peut-être, » ajoute le gouverneur, qui doit être bien informé, « *revoit-il* de rentrer en Europe par l'Est Africain, ou bien pousser vers le Nord et revenir par l'Egypte! »

C'est ce que nous avons toujours soutenu.

Du reste, on ne peut avoir que la plus médiocre confiance dans le dire des déserteurs, qui ont tout intérêt à augmenter les dangers de la route pour faire excuser leur désertion.

Nous le répétons encore, si Stanley était mort, il est à peu près impossible que quelques noirs ne se soient pas échappés d'une expédition aussi nombreuse, pour pouvoir en apporter la nouvelle.

N'oublions pas non plus que M. Stanley est parti de Zanzibar avec une force imposante.

Il emportait avec lui huit cents fusils Remington et une mitrailleuse à jet continu, au plus grand étonnement de MM. Juncker et du docteur Schweinfurth, d'après leur propre aveu à cette époque.

Mais on connaît la façon de procéder de l'intrépide Yankee. Avec de pareils éléments rien ne pourra lui résister dans sa marche en avant.

La seule chose qui lui serait difficile, sinon impossible, ce serait de rebrousser chemin et de revenir sur ses pas, au milieu de ces populations qui auraient eu le temps de se masser après son premier passage.

Mais « Stanley, dans gêné comme dans les expéditions de marchands d'esclaves arabes, qui traînent à leur suite des bandes de prisonniers, il peut toujours poursuivre sa route devant lui.

Pour se rendre compte de la valeur de nos conjectures, il faut se faire une idée juste de l'état hydrographique du grand continent noir, tout différent de celui des autres parties du monde.

D'après le célèbre géographe sir Georges Rodewick Murchison et d'après tous les voyageurs modernes, l'intérieur de l'Afrique devait être, à une époque préhistorique, le siège d'une vaste mer, qui a disparu par une commotion terrestre qui a changé le niveau des terres. Cette grande rivière traversant l'Afrique, le Livingstone, le Zambèze, le Niger, le Nil et le Schari, qui se déverse dans le lac Tschad. Tous sont remarquables par leurs nombreuses cataractes, alors que les rivières secondaires, qui sont dans le même cas, et qui, longtemps encore, peut-être, feront obstacle aux transactions commerciales de cet immense pays. Sans les cataractes du Nil, il y a de nombreuses années que les Européens auraient pénétré au cœur de l'Afrique.

Il existe dans ces contrées des phénomènes hydrographiques des plus singuliers. Ainsi un fleuve, le *Loukinga*, qui va du lac Tanganika au lac Lamlelo, coule pendant quatre mois de l'année de l'Ouest à l'Est, pendant quatre mois le même fleuve roule des eaux de l'Est à l'Ouest; et pendant quatre mois le même fleuve est immobile comme les eaux d'un lac!! Stanley a donné une explication assez plausible de ce singulier phénomène, mais l'espace nous manque pour la reproduire.

Les eaux des grands lacs surtout se confondent comme dans aucune autre partie du monde.

Ainsi il y des lacs, — le lac Tschad par exemple, — dont les eaux se retirent pendant la saison sèche de trois à quatre kilomètres de leur rive ordinaire, laissant à la place, de vastes marécages de boues et d'herbes aquatiques, répandant des effluves pestilentielles et mortelles. Aussi les bords sont exclusifs de ces lacs sont-ils inhabitables et inhabités, si ce n'est par des éléphants, des hippopotames ou des rhinocéros.

D'autres, comme le lac Tanganika, dont les bords sont garnis de rochers, voient leur niveau s'abaisser ou se relever verticalement de plusieurs mètres, mais si moins l'habitation est toujours possible au bord de l'eau.

Il existe donc pour nous une très grande probabilité que Stanley peut avoir rencontre dans la partie absolument inconnue qu'il parcourt au nord-est du lac Mobis-Ringué, un autre grand lac dans ces mêmes conditions. Connaissant trop bien son Afrique, il se sera vu obligé de contourner ces marécages, ce qui nécessairement a dû changer son itinéraire et l'aura peut-être conduit vers l'ouest au lieu de l'est, et puis vers le nord, en tournant autour du lac. De là, peut-être, a-t-il rencontré le bassin de l'Ouelle, qui selon l'opinion du docteur Juncker coulerait vers le Schari dans le Karnak, ce qui changerait complètement les prévisions des géographes de l'Etat Indépendant du Congo belge. Mais enfin la nature n'a pas pris leur avis.

Arrivé à ce point, Stanley se trouverait dans le Dar-Fertit où se rencontrent déjà des populations arabes. Il lui suffirait alors de l'amitié d'un grand cheik Arabe, marchand d'esclaves, millionnaire comme de le sont presque tous, pour le conduire en toute sécurité dans le Soudan et dans le Kordofan, comme il est arrivé en sens inverse au docteur Barth, qui est parvenu jusque Tombouctou sous la protection arabe, et au docteur Schweinfurth, qui a bouclé l'Ouelle, en remontant tout le Nil par la même protection. Ce ne serait plus qu'une question de temps, car ces marchands d'esclaves voyagent avec la plus sage lenteur, et Stanley malgré toute son impatience américaine serait à leur entière discrétion pour la direction du voyage.

Jos. D. X.

AUX AMIS DU " SOIR "

Notre entreprise coloniale est arrivée à s'asseoir, et des maintenant la vie du journal est assurée, grâce au concours que nous nous ont donné par l'annonce. Nous finirons donc par gagner de l'argent, ce qui semblait une utopie à bien des gens. Pour cela il faut simplement que tous ceux qui font de la publicité peu ou peu, nous favorisent de leurs annonces, de toute nature et de toute espèce qui produisent sûrement par le nombre considérable de journaux que nous jetons dans la circulation, dans l'agglomération bruxelloise, dans la province et à l'étranger.

Notre tirage, déjà si considérable, va s'élever encore notablement nous répondons à un vœu formulé depuis longtemps en mettant *le Soir* en vente, à partir de 3 1/2 heures, par des vendeurs spéciaux qui porteront une casquette aux couleurs rouge et bleue, le prix du numéro reste fixé à deux centimes, comme on le vend partout en province. Ces numeros porteront en outre la mention *destiné à la vente*, afin d'éviter toute confusion avec notre distribution gratuite, qui restera toujours ce qu'elle a été jusqu'ici.

Qu'on veuille bien remarquer que c'est dans le but de satisfaire les personnes habitant aux étages et desireuses de lire *le Soir*, que nous prenons cette mesure; celles occupant les rez-de-chaussée doivent, comme précédemment, recevoir *gratuitement* le journal sans interruption aucune, et nous les prions plus instamment que jamais de signaler les irrégularités qui pourraient se produire dans ce *service gratuit*.

Grâce donc à ce nouvel appoint, *le Soir* acquerra sans conteste une force de publicité plus grande encore. Nous osons espérer que le public nous en saura gré en encourageant nos efforts, par le simple concours de ses annonces, concours qui nous récompensera suffisamment et dont nous le remercions d'avance, certain que nous sommes qu'il répondra à notre appel.

PETITE GAZETTE

UN MARCHÉ LEVANT UN BAIN PUBLIC. — S'il faut en croire les *Nouvelles du Jour*, la partie nord des Halles Centrales de Bruxelles (le marché aux commerces) va changer de destination et devenir un bain public.

Cette construction, dans laquelle on a engagé un capital considérable, rapporte aujourd'hui, dit notre confrère, douze mille francs par an à la ville, et sa destination actuelle a été et est encore toujours l'objet de vives réclamations de la part d'une portable partie de nos commerçants.

L'entrepreneur du bain public en question offre à la ville vingt mille francs par an. C'est encore loin de rapporter l'intérêt raisonnable du capital engagé, mais, enfin, cette fois, la destination projetée a un but réel d'utilité publique qui permettrait de compenser, sous le rapport des bains de natation, Bruxelles est une des cités les moins bien loties de l'Europe. Je parle surtout au point de vue des bassins accessibles au peuple, par la modicité des prix.

A notre avis, il devrait y avoir dans chaque quartier de la ville au moins une institution de ce genre, *absolument gratuite*. On donne au public gratuitement — c'est aussi payés par la masse des contribuables — des bains peut être aussi utiles, même nécessaires, mais à coup sûr moins satisfaisants que celui-là.

Il s'agit ici de la santé du peuple. Ce n'est donc pas le cas de lésiner.

* * *

La Lecture Universelle — Abonnement 10 fr. par an ou 2 fr. par mois. 50,000 volumes en lecture. Nouveautés actuelles. On a autant de volumes qu'on le désire. Rue d'Arenberg, 14.

* * *

A l'ECOLE DE MUSIQUE de Saint-Josse-ten-Noode-Schaerbeek les examens-concours de la division inférieure ont eu lieu dimanche matin. En voici les résultats avec les mentions établies par ordre de mérite :

Violons. — *1re mention* : MM. Collart et Rokelkin. — *2me mention* : MM. Vinck et Gillart.

Violoncelles. — *1re mention* : Mlles Richelle, Decoster, Hermers, Roulet, Delbec, Michel, Grégoire, Van Houtgherden, Boss et Rousseau.

2me mention : Mme Cabeke, Mlles Lebrun, Dubreuil, Dupuis, Lavery, Weber, Bartesen, Bieury, Fouille et Senal.

Lundi soir, à lieu l'examen de division supérieure, dévolu seller. Twenty-cinq concurrentes!! Et douze élues de chaque !!

* * *

La *Chronique des Travaux Publics* traite amplement contre la municipale stat. et du Coq qui n'est d'être inaugurée entre Ostende et Blankenberghe.

Il n'est jamais venu à l'idée de personne d'appeler cette jetable retraite une « ville d'eau ».

Mais il y a des gens qui vont à la mer pour aller chasser que pour entendre chanter des cantates et « tournoyer des armures ». Il en est au contraire qui fuient avec obstination les Kursaals et leurs agréments, se contentant de prendre des bains d'air et d'eau salée.

Quand à signaler le Coq — un trou où il est parfaitement climatique de soigner à ses cantonnements et artificiellement, il faut n'y avoir jamais été pour oser se permettre pareille appréciation.

Il faut qu'on ait dû élever au milieu de la verdure — qu'existe pas toujours dans les villes d'eau — chères à la *Chronique des Travaux Publics* — offre précisément un confortable exceptionnel dont le repos assuré n'est pas un des moindres avantages.

FEUILLETON DU *SOIR* DU 31 JUILLET 1888

NORIS

VII (*Suite*)

Elle reconnut Raymond de Ferdys, le saluant machinalement, et lui, la trouvant très pâle, avec un visage presque convulsé, l'arrêta en lui prenant la main

— Qu'avez-vous donc, mademoiselle?

— Mort rien!

— Je vous jure. vous me faites peur.... Qu'y a-t-il donc?

— Demandez-le à votre cousin, répondit Noris. Il trouve qu'on fait, paraît-il, beaucoup d'honneur à une fille comme moi en la prenant pour maîtresse, et je m'en vais, car après m'avoir perdue, il serait capable, devant moi, d'insulter mon père!

Elle passa rapidement devant Raymond, le laissant stupéfait, avec une envie de courir après elle, de la retenir et de la ramener vers René, dans le petit salon.

Mais Noris était partie.

Le jeune marquis entra chez René qui, déjà assis, fumait une cigarette en coupant, comme une gouvelle, avec son couteau en guise de couteau un roman pornographique nouveau, très décrié, qu'il avait commencé la veille, et qu'il venait de terminer, avec ce même mouchoir dont elles ont essuyé vos larmes. D'autres délaissées, ou parmi eux, ne pouvant devenir poules couveuses, deviennent des linottes, avec ou sans coupe de bec. La marquise était demeurée mère et uniquement mère. Son fils, son Raymond, n'était se revanche, le rival heureux du mari qui l'oubliait. Elle avait donc pétri à son image morale ce fils qui la consolait et qui, physiquement, par toutes ses fibres, était sa mère. Et ces deux êtres se trouvaient odieusement séparés par la mort, habile aux cruautés raffinées. A l'heure même où Mme de Ferdys allait avoir la joie de voir Raymond devenir un homme

Il éprouva, lui, un sauvement profond de décharement, trouvant vide ce Paris où elle n'était plus, il voulut le fuir. Son appétit de recherches, son soif de nouveau l'attirerent vers la mer.

— Soit, dit M. de Ferdys. Tu seras marin! Il y a eu des amireux chez les Ferdys.

Et, à seize ans, Raymond était entré à l'Ecole navale. Sorti à dix-huit ans, aspirant de deuxième classe, il « embarquait » sur le vaisseau-école d'application, le *Jean-Bart*, faisant, à bord d'un trimaran, une campagne de circumnavigation sur les côtes d'Afrique et revenant à Brest pour les examens.

Aspirant de première classe à vingt ans, après six mois passés sur les bâtiments de la Flotte, huit mois de station navale dans les mers de la Chine, à vingt et un ans, sémaphore de vaisseau, il promenait depuis quelque temps, à Paris, pendant un congé de six mois, son fin visage pâlot par le hâle et ses favoris naissants.

Ce sérieux jeune homme, aimable et sourit, cependant, sans pose et sans morgue mais pourvu-vant, dans la vie, un but utile, formait avec René un contraste absolu. Il lisait parfois à son cousin, qui n'y entendait rien, le secret de ses ambitions, toutes tournées vers un pôle unique le devoir.

— Vous-tu, René, disait il au prince blond qui ouvrait de grands yeux, nous sommes, nous qui portons des noms lourds de passé dans un temps qui travaille pour l'avenir et se débat dans le présent comme dans une mare, tenus de nous obliger nous-mêmes sous peine de devoir des nous-valeurs sociales à une époque où l'individu est tout et la race rien. Qu'est-ce qui sous reste des privilèges d'autrefois? Celui que se fabriquent, dans le négoce ou à la Bourse, les parvenus de la fortune, non pas d'argent. Eh bien! profitons de cet avantage qui nous assure une supériorité d'éducation pour nous tailler une place dans l'état-major du pays et rendons nous dignes de rester à l'avant-garde en donnant comme nos ancêtres, ceux qui, tout illustre le nom qui nous reste, notre sang pour les autres.

Ce n'est pas assez, je te l'avoue, d'en verser un peu à l'heure du danger, et on ne sauve pièrres que l'honneur d'une race comme on sauve l'honneur d'un pays, une fois qui trouve la gloire sous la vaste du drapeau de l'Etat. Ce qu'il faut pour assurer la suprématie du rang et du nom, c'est reforger cela au feu du travail, c'est travailler en haut comme un pauvre diable travailleur en bas, comprends-tu? Et puisqu'il ne nous est pas permis de nous faire gratte-papiers ou boutiquiers, gardons la charrue ou l'épée. Laboureurs la terre ou défendons-la. Donnons honte à ceux des notres qui traînent leurs noms dans les spéculations louches de la finance et les jouent pour une affiche, recevrant des jetons de présence comme leurs pères recevaient des grands cordons pour les blessures bien gagnées. Il y a autre chose que l'Opéra, le boulevard, le gun-club et la plage de Trouville au monde, et ce monde, oh je vais le voir, l'étudier, et je me jette à la mer comme Télémaque, hep-là, mais sans Mentor!

René avait son idée à lui sur le jeune Ferdys. Raymond était un bon garçon qui « la fait

inspirait cette campagne. Il l'inspirait si bien que les articles publiés par le *Soir* étaient écrits tout entiers de sa royale main...

Dès qu'un journal bruxellois voit venir la vogue, son premier souci est généralement de s'assurer de bons collaborateurs à Paris. L'*Indépendance Belge* avait montré l'exemple en 1848; le *Soir* le suivit et s'en trouva bien. Pendant les « grandes affaires », ses correspondants parisiens firent merveille, pendant l'affaire Dreyfus, notamment. Le journal bruxellois avait alors pour collaborateur judiciaire à Paris M. Blondiau, qui était l'ami de Ranc, de Scheurer-Kesthner et du lieutenant-colonel Picquart. C'est vous dire si les lecteurs du *Soir* ont été promptement et complètement informés des débuts de cette « ténébreuse affaire ». Il y a d'autres exemples : lors du procès Caserio à Lyon, le compte rendu des débats télégraphié de Lyon à Paris a été transmis au fur et à mesure par le téléphone de Paris. Caserio était condamné à mort par la cour d'assises du Rhône à 1 heure. A 2 heures et demie le *Soir* était mis en vente à Bruxelles avec le compte rendu complet des débats. Lors de certains grands procès le *Soir* donnait tous les jours deux pages de téléphone. Dans le procès Zola, il publiait *in extenso* dans sa seconde édition, avant les journaux de Paris, la déclaration que l'auteur de *J'accuse* avait lue devant les jurés de la Seine à 5 heures de l'après-midi ! Enfin, ne voulant point se servir des agences, le *Soir* est un des seuls journaux belges ayant publié un compte rendu téléphonique du grand procès de Rennes, où Mme Sévérine avait bien voulu remplacer M. Blondiau, son rédacteur judiciaire parisien, tombé malade. Ce compte rendu, télégraphié de Rennes à Paris chaque jour dès midi, était aussitôt téléphoné à Bruxelles et paraissait à 3 heures de l'après-midi.

L'histoire du *Soir* est pleine de « records » pareils, et si je voulais les raconter tous, nous n'en aurions pas fini demain. Le miracle, c'est que ce journal *gratuit* fasse des affaires excellentes. Il les fait, je vous assure. Et c'est là le secret de sa puissance et de sa diffusion. Les annonces du *Soir* sont devenues une manière d'institution bruxelloise. Cherchez-vous une servante, un professeur ou un piano d'occasion, vous courez au *Soir* pour y mettre une annonce. C'est entré dans les mœurs, de même que le dicton qui veut « que la publicité du *Soir* soit de l'or » ! A quoi l'on a répondu plaisamment, et exactement : « De l'or... oui, notamment pour le *Soir*... »

En tout cas, tel qu'il est, le journal représente un bel effort d'activité journalistique et d'ingéniosité commerciale. Il était équitable, dans cette histoire de l'évolution de la presse bruxelloise, de le noter.

Le « XXe Siècle »

Et nous arrivons ainsi au plus jeune des journaux dont nous nous occuperons aujourd'hui. Son histoire est brève, comme sa vie, qui compte quelque seize ans; elle tient en peu de mots et comporte peu de faits. Il vous suffira, il suffira à l'historien futur de la presse belge de savoir que le *XXe Siècle* fut fondé en 1895 par cet homme remarquable que fut le duc d'Ursel, l'ancien gouverneur de la province du Hainaut, sénateur de Malines et président du Sénat, par M. Georges Helleputte, député de Maesyck, qui fut ministre des chemins de fer et des travaux publics et par le baron Charles de Broqueville, député de Turnhout, et qui est aujourd'hui chef du gouvernement.

En créant le *XXe Siècle*, le duc d'Ursel et ses co-fondateurs s'étaient inspirés de la nécessité de défendre au sein du parti catholique les principes de l'école catholique dite « sociale », dont les idées étaient représentées et défendues en France par le comte de Mun, en Hollande par le docteur Schaepman, en Allemagne par Mgr Ketteler, en Suisse par M. De Curtis, en Italie par le professeur Toniolo. On sait que, d'après les principes de cette école, l'organisation sociale actuelle ne serait conforme ni à la raison ni à la justice. Il s'agirait donc de la réformer. Dans la pratique, ces principes aboutissent à préconiser dans l'organisation sociale l'établissement d'une législation protectrice du travail, l'organisation des assurances sociales contre la maladie et contre les accidents, l'organisation des retraites ouvrières et la réglementation du travail; bref, un programme nettement social, pour ne pas dire socialiste... On peut retrouver l'expression de ces idées « sociales » du *XXe Siècle* dans les nombreux articles écrits par les fondateurs du journal dans la période qui suivit sa création. C'est ainsi qu'ils menèrent une campagne ardente au sujet du projet de loi déposé par le gouvernement catholique touchant l'organisation des unions professionnelles, projet que le *XXe Siècle* ne trouvait pas assez large, notamment en ce qu'il interdisait aux unions tout acte de commerce. En 1903, le *XXe Siècle* mena une campagne à propos du projet par lequel le gouvernement réglait les assurances contre les accidents du travail. S'inspirant de la législation déjà consacrée en Allemagne, et qui depuis lors a été

Digitized by Google

adoptée par la législation française, il défendit la thèse de l'assurance obligatoire.

En 1907, à l'occasion de la discussion de la loi sur les mines, il défendit un amendement

MERCREDI 5 JUIN 1895 — PREMIÈRE ANNEE. — N° 1

Instaurare omnia in Christo.

LE XXe SIÈCLE

L'UNION DANS L'ACTION

ABONNEMENTS

BELGIQUE	Un an	fr. 12.00
	Six mois	6.50
	Trois mois	3.50
FRANCE	Un an	14.00
	Six mois	7.50
	Trois mois	4.00
ÉTRANGER (Union postale)	Un an	20.00
	Six mois	30.00

On peut s'abonner au bureau du journal et à tous les bureaux de poste du royaume.

Adresser les correspondances au bureau du journal.

CINQ CENTIMES LE NUMÉRO

RÉDACTION & ADMINISTRATION
16, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 16
BRUXELLES

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
SIÈCLE BRUXELLES
Téléphone 60

ANNONCES

Annonces judiciaires	la petite ligne	fr. 0.30
Nécrologies et offres d'emplois	»	0.50
Réclames en tête du journal	la ligne	1.00
Faits divers (sous le journal)	»	3.00
» (dans le journal)	»	2.00
Réparations locatives	»	3.00
Nécrologie	»	3.00

Insertions par adjudication à forfait.

Notre Programme

En descendant dans l'arène où se livre le combat des idées, le *XXe Siècle* tient à faire connaître son programme.

Qui sommes-nous ?

Que voulons-nous ?

Qui nous sommes ?

Des catholiques. Nous nous rangeons sous le drapeau du Parti catholique.

Nous mettons à son service notre dévouement, notre plume, nous avons l'ardent désir de faire connaître, respecter, aimer l'Eglise et ses doctrines.

Nous avons pleinement conscience des obligations morales que nous contractons en nous réclamant d'un grand principe et en aspirant à l'honneur de servir une grande cause. Avec l'aide de Dieu et le concours de nos amis nous le servirons toujours noblement et honnêtement, c'est-à-dire chrétiennement.

Le *XXe Siècle* est une œuvre d'apostolat et de propagande. Aucune autre préoccupation ne guide ses fondateurs. Ils ne sont pas de ceux qui se tiennent à l'écart du mouvement des idées, qui se désintéressent des grandes luttes où se décident les destinées de la patrie. Ils estiment, au contraire, que, plus que jamais le devoir de l'action publique s'impose aux catholiques. La création du *XXe Siècle* est une manifestation de ce sentiment et de cette conviction.

Notre titre dit suffisamment que nous ne voulons pas nous borner à gémir sur les errements de notre époque. Nous prenons part à la lutte dans les conditions où elle nous est offerte. Nous ne nous contentons pas de pleurer sur les ruines du passé, mais les veux tournés vers un avenir que nous voulons préparer, nous cherchérons à tracer un sillon nouveau, à jeter des germes de vie, de nouvelle, de grandeur et de force dans l'âme tourmentée, inquiète et curieuse de notre contemporain.

***

Voilà ce que nous sommes, voici ce que nous voulons.

Nous voulons conserver, consolider ce qui est indispensable, combattre ce qui est mauvais, réformer ce qui est défectueux. Nous voulons détendre la vérité contre l'erreur, l'ordre contre le désordre, l'action contre l'inaction, la démocratie telle que la Belgique la comprend et pratique aux plus beaux jours de son histoire, contre la démagogie qui s'inspire des dogmes étranges et faux de la Révolution française.

Nous voulons le respect de l'autorité, le culte de la patrie, l'amour de la justice.

Nous sentiendrons tous les intérêts légitimes, toutes les aspirations saines, nous travaillerons au rapprochement des classes, rechercherons non ce qui divise mais ce qui unit.

La Royauté, la Liberté, la Propriété, la Famille, la Religion, tout est mis par les sophistes et entamé par les démolisseurs. Nous entendons défendre énergiquement les bases indispensables de tout ordre social.

On dit parfois qu'il y a des conservateurs-bornés, partisans toujours et quand même de ce qui existe, hostiles de parti pris à toute innovation. Nous ne savons si cela est vrai, mais ce que nous savons c'est que nous non sommes pas.

Nous ne voulons pas du piétinement sur place.

A ceux qui veulent que le Parti catholique, tout en restant fidèle à son passé, tienne compte des circonstances actuelles, des nécessités du moment, de ce qu'il y a de légitime dans les aspirations populaires, nous apportons notre concours loyal, sincère, absolu.

Les éléments nouveaux, appelés à la vie politique, réclament une place dans l'armée qui défend le drapeau catholique, et des mandataires pour assurer au Parlement la représentation de leurs intérêts.

Il est juste et opportun de leur attribuer cette place et ces mandatures.

A la défense traditionnelles de nos libertés publiques, nous avons le devoir d'ajouter la réalisation de mesures décisives à arrêter la prolétarisation des masses et à rétablir un ordre social plus conforme aux exigences de la justice et à une plus saine conception de la vie des nations.

En cette matière nous suivrons les enseignement de Leon XIII et notamment l'Encyclique « Rerum Novarum » que nous acceptons sans réserves, n'en retranchant rien, n'y ajoutant rien.

Nous ne ressemblerons pas à ces sincères sympathies et d'honorables hommes qui dirigent leur intelligence et leur dévouement vers l'organisation de l'action sociale de l'Eglise.

Nous aurons sans cesse devant les yeux les conseils que Son Eminence le cardinal Rampolla adressait récemment à un de nos confrères français, « le Saint-Père, disait-il, approuve les grandes lignes de cette œuvre et a indiqué la voie dans laquelle doivent entrer et prêtres et laïques, pour partager avec lui la sollicitude envers les classes ouvrières ».

Et le cardinal Rampolla ajoutait :

« Il fera évidemment œuvre utile celui qui apportera sur ces points la sereinité d'une discussion tranquille, sans agitation de parti et conciliant les devoirs de respect mutuel et de charité réciproque qui unissent les chrétiens entre eux. »

Voulant faire œuvre utile, nous éviterons les discussions irritantes et stériles. La prudence et la modération, gouderont notre appréciation des idées et de leurs actes.

Nous travaillerons aussi à répondre au besoin primordial des catholiques à l'heure présente : l'UNION DANS L'ACTION.

Dans ce but nous nous tiendrons de nos pouvoirs, de nos polémiques, de nos attitudes, toute préoccupation étrangère aux grandes causes que nous voulons défendre. Nous avons avec l'adversaire à conduire pour que nous devisions nous dispensent l'attaquer des uns.

Nous avons fait appel au concours et à la collaboration des membres du Parlement afin d'établir un contact permanent entre les mandataires légaux du parti catholique et l'opinion publique.

Le *XXe Siècle* est l'œuvre d'un groupe de catholiques et de patriotes qui n'ont en vue que le bien du pays, l'union fraternelle de tous ceux qui recherchent la lumière de la Vérité et le règne de la Justice.

LE XXe SIÈCLE.

AVIS

Les personnes qui prendront un abonnement de six mois recevront le journal gratuitement jusqu'au 1er Juillet.

Nous rappelons à nos amis qu'on soutient l'entre de la presse en s'abonnant, en correspondant et en insérant.

Nous nous efforcerons, de notre coté, de rendre le journal intéressant, vivant. Nous soignerons particulièrement l'information. Nous nous sommes assuré le concours de collaborateurs éminents, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Nous publierons des chroniques littéraires et scientifiques et une revue du mouvement social.

Un Supplément de deux pages est encarté dans ce numéro.

Nouvelles du jour

Le bruit a couru que M. Hart, directeur du département des mines et conducteur du cabinet du ministère de l'industrie et du travail.

Jusqu'à ce, rien ne le confirme.

Aujourd'hui les journaux fonctionnaires de l'office du travail sont unanimes à déclarer M. Mechelynck directeur de l'office du travail qui était, il y a quelque temps, pressenti à la place de M. Hart.

Nous avons bien dit : « pressenti ».

M. Van der Elst, notre bienveillant chef de cabinet au ministère des affaires étrangères

LES DROITS D'ENTRÉE

Depuis des jours, le gouvernement a été en discussion avec la droite de la Chambre au sujet du projet de loi sur les droits d'entrée.

LES ELECTIONS COMMUNALES

Dans quelques jours, le gouvernement déposera le projet de loi complétant la loi électorale communale, qui le Chambre a voté.

On nous qu'il est décidé à proposer la R.P. en ajoutant le vote (sic).

M. Schollaert, ministre, avait déclaré qu'il rallierait à la proposition de gouvernement concernant la R.P.

Les partisans libéraux et socialistes leurs de la majorité de la nouvelle majorité, ont pour but d'obtenir que cette majorité n'ait pas sur le dos de la Représentation proportionnelle.

M. Schollaert, ministre, ne pas subir, mais en cela, agissant, jusque le projet, pour ne rien mettre en jeu, pas sera le vote de projet.

La réforme de la R.P. peut être modifiée de trois manières au bill majorité.

1° R.P. pour les candidats qui n'auraient pas obtenu la majorité absolue des suffrages à la majorité relative, entre les candidats restants, soit pour le scrutin d'un seul siège.

2° R.P. pour les candidats qui n'ont pas obtenu la majorité absolue et répartition dans la majorité, et ainsi de suite jusqu'à la majorité absolue.

3° R.P. pour les candidats du moment qu'ils ont obtenu le quotient électoral, c'est-à-dire, que cette majorité n'est pas sur le dos de la Représentation proportionnelle.

Cette dernière système — dans ce système — le système de la majorité absolue — que le parti catholique, le gouvernement, et que cela est inscrit dans le projet de loi.

ATTENTAT CONTRE M. FERRARI

M. Ferrari, député, a été l'objet d'un attentat à Rome. Son état est presque désespéré.

Toutes les classes de la population sont indignées de ce lâche attentat.

La municipalité de Rome a publié un manifeste stigmatisant ce crime.

La population entière unanime en M. Ferrari.

La *Rifornia* attribue aux provocations socialistes pendant la période électorale, l'attentat qui vient d'être commis.

Les membres de la municipalité M. Crispi et de nombreux députés ont télégraphié à M. Ferrari. Les coupables sont inconnus.

M. FELIX FAURE A BORDEAUX

On annonce officiellement que le Président de la République, M. Félix Faure, se rendra à Bordeaux.

Bordeaux, ce dit, est la ville de l'avenir et, le chemin de l'avenir de ces valeurs fortes, des initiatives hardies dans la vie, le chemin de la prospérité, de la paix et de la liberté.

Aucune des préoccupations de l'heure présente ne la détourne étrangère et elle travaille au développement et au progrès de son propre matériel, elle son bien être moral. Ces aspirations sont celles de tous les Français, affectés par ordre dans ses divisions et qui sont, au contraire, passionnément unis dans leur amitié.

Bordeaux attache à la République, elle veut la liberté par le travail, la sécurité pour son commerce. Elle ne tolère aucune classe et aucune opinion hostile à cette idée ou bien pure.

Il est pour le progrès, le concours de tous les travailleurs sans aucun, sans même nous, sans aucun de la classe de la patrie du gouvernement, mais le concours de tous les citoyens sans doute un jour, le temps de sa vie, dans un jour aucun aspect de cette question.

Nous en tirerons nous Messieurs et de la vient notre confiance dans la République.

Grâce au suffrage universel, la République est en vue, jusque et son avenir est assuré.

Le discours de M. Faure a été bien reçu de tous.

Le *XIXe siècle* a commencé en 1789. Il a 106 ans et il a quelque temps.

Il est mort avec les opportunistes qui l'ont enfanté et a son avènement. Il a vécu par la faillite des principes de la Révolution française et par la misère de ses ouvriers, par une impuissante guerre et se le classant, en exploitant ses ouvriers et le vieux.

Les opportunistes ont constaté que la science a mentis à ses promesses.

La libre concurrence politique et économique est démodée.

La philosophie traîne dans une bégueule sociale hétéroclite.

La littérature se vautre dans la mare.

On avait promis de fonder le bonheur des peuples sur la Raison. Et la raison au nom de souveraine dans l'indécision et le doute.

Une ère nouvelle a commencé. Les ouvriers sont des ouvriers et doivent à la devise.

« Aux prolétaires de tous les pays, unissez-vous. »

On ne peut l'arrêter après, double un mur de [illegible]

Et que nous la faudra-t-il [illegible]

Le progrès ne s'arrête pas [illegible]

Nous allons vers des solutions radicales. Les intermédiaires vieillissent, paliment et disparaissent.

Après l'ère libérale, nous abordons l'ère socialiste.

Il n'y aura bientôt plus que deux forces sociales, les seules qui aient progressé depuis 89 : la Révolution et l'Eglise.

Nous serons avec l'Eglise contre la Révolution.

M. Picard contre l'épargne.

On [illegible] M. Picard [illegible] de la [illegible] de la famille, [illegible] dans la [illegible] raison, [illegible] la [illegible] de l'épargne.

Le [illegible] M. Edmond Picard.

M. Picard est [illegible] pour [illegible] la [illegible] [illegible] [illegible]

dont l'initiative avait été prise par MM. Beernaert et Helleputte, amendement qui consacrait le principe de la limitation des heures de travail dans les mines et dont l'adoption, on ne l'a pas oublié, détermina la retraite du cabinet de M. de Smet de Naeyer. En 1909, il défendit le projet de loi de milice, projet qui introduisait dans l'organisation militaire de la Belgique le double principe de la suppression de la conscription militaire et son remplacement par le système dit « du fils par famille et du service personnel par la suppression de la faculté reconnue aux conscrits de se faire libérer du service militaire par substitution d'un remplaçant ».

En dehors de ses campagnes, le journal est incontestablement celui qui, dans la presse catholique bruxelloise et même belge, défend avec le plus d'âpreté et de force la cause catholique. Sa polémique est particulièrement vivante, acérée et directe, et son directeur, M. Neuray, est justement connu, et, dans son parti, apprécié comme un journaliste de combat redoutable à ses adversaires. Cette ardeur dans la lutte, à des heures où l'opposition libérale et socialiste se fait particulièrement vigoureuse et intransigeante, a valu au *XXe Siècle* une faveur marquée dans le parti catholique en Belgique.

Au surplus, à côté de M. Neuray, le journal compte des collaborations remarquables. Ses critiques s'appellent Victor Kinon, Maurice Dullaert et Systermans, et, pour le surplus, le journal ne se désintéresse d'aucune question belge ou étrangère sollicitant l'attention publique A tout prendre, écrire aujourd'hui l'histoire du journal le *XXe Siècle* c'est presque de la présomption, tant cette histoire est courte et simple. Je n'ai fait que dire ici l'essentiel et l'indispensable, et je sais bien que ce n'est guère. La suite à un prochain numéro, dans une centaine d'années!...

* * *

Un mot pour finir, un mot de remerciement à tous ceux qui ont bien voulu m'aider et me documenter pour cette étude, à tous ceux qui ont bien voulu m'ouvrir leur armoire à documents et leur tiroir à souvenirs, à MM. Madoux, Waechter, Cattier, Rossel, Neuray, et beaucoup d'autres dont la liste allongerait démesurément cet article en même temps qu'elle remplirait toutes ces personnes de confusion.. C'est grâce à leur collaboration aimable et à leur excellente mémoire que j'ai pu mener à bonne fin ce travail. Je tiens à dire combien je leur en sais gré.

RENÉ FEIBELMAN.

L'ACTUALITÉ
Ce qui se dit, ce qui se fait.

LA VIE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

Le Salon de « Vie et Lumière »

Considération sur la *peinture claire*. — Vacances littéraires. — *Sur des Ruines*, par **Georges Rens**.

La vie artistique et littéraire ne s'engourdit jamais complètement en Belgique et même dans cette période de vacances où Bruxelles n'est plus à Bruxelles, une exposition fort intéressante s'est ouverte dans les salles du Musée moderne : c'est l'exposition de *Vie et Lumière*. Ce cercle, qui fut fondé il y a quelques années déjà, groupe les peintres qui, à la suite de Claus et d'Ensor, ont appliqué, selon leur tempérament belge, les méthodes dérivées de l'impressionnisme français ; les peintres y font, comme ils disent, de la peinture claire. A la vérité, ce terme est assez fâcheux. Qu'est-ce que la peinture claire, puisque peinture claire il y a ?

Beaucoup de jeunes artistes s'imaginant, à tort ou à raison, que la mode était à la «peinture claire», puisque peinture claire il y a, se sont figuré que pour faire de la lumière, comme ils disent, il suffit de mettre beaucoup de blanc d'argent sur sa palette et ils obtiennent ainsi des tons crayeux qui ne sont pas plus lumineux pour cela. La leçon que les grands impressionnistes français ont donnée est tout autre. Originaux et novateurs, ces peintres, fatigués du poncif que la peinture à préparation bitumineuse faisait régner dans l'art, ont adapté une technique nouvelle à une conception nouvelle de la vision des choses : les objets pour le peintre n'existant

Digitized by Google

pas en eux-mêmes, mais uniquement dans l'impression visuelle qu'ils donnent, ne sont plus pour eux que des variations de la lumière. Il s'agit donc d'étudier ces variations en elles-mêmes; de là cette observation précieuse que l'ombre n'a pas un ton uniforme, mais varie selon les objets qu'elle affecte, selon la lumière, selon l'heure du jour. De là cette théorie de la décomposition du ton, qui nous a valu tant d'œuvres intéressantes, mais à laquelle le public ne s'est pas encore habitué.

L'école impressionniste, proscrivant la gamme colorée en tons brunâtres, a puissamment contribué à éclaircir le coloris de ceux-là mêmes qui n'adoptaient point ses méthodes. Mais, se bornant à l'étude de la lumière, elle a trop souvent négligé tout un côté de l'art pictural: le style, la composition, tout ce qui suggère par le moyen du symbole l'émotion esthétique. Ce n'est pas tout l'art que de rendre avec exactitude les jeux de la lumière sur un paysage ou dans une chambre, et la peinture traditionnelle, qui consistait essentiellement dans le coloriage d'un dessin, a toujours gardé son intérêt et sa valeur. C'est pourquoi l'on peut très bien admirer à la fois une cathédrale de Claude Monet et une composition de Puvis de Chavannes ou de Gustave Moreau, une décoration de Fabry ou de Montald et une nature morte de Lemmen ou d'Ensor, un intérieur de Thévenet.

Les deux méthodes d'ailleurs ont leur écueil : l'école traditionnelle tombe aisément dans un art convenu fait de recettes et de petites habiletés d'atelier ; des peintres habiles peuvent y réussir sans avoir en réalité aucun sens artiste, sans avoir éprouvé aucune émotion devant la nature. Dans l'école luministe, au contraire, tous ceux qui ont quelque sens artiste, quelque don coloriste, peuvent y réussir en apparence et donner l'illusion d'un talent vrai, alors qu'ils ne dépasseront jamais un aimable amateurisme.

L'amateurisme, c'est le danger du cercle *Vie et Lumière*. Comme cette année, les maîtres du groupe : les Claus, les Ensor, les Lemmen, les Morren, les Van den Eekhoudt, se sont abstenus, le salon a un peu l'air d'avoir été alimenté uniquement par des peintres pour qui la peinture n'est qu'un délassement d'occasion.

Aussi le salon serait-il assez incolore si un jeune artiste des plus intéressant, M. Wilhelm Paerels, n'en venait relever le niveau. Son envoi occupe le panneau du fond, et, dès l'entrée, on est frappé par le véritable coup de jour que son principal tableau met dans la salle. C'est de la lumière matinale, printanière, de la vraie lumière, et cet effet est obtenu sans recette, sans truc, par la seule vertu d'un talent original et primesautier. M. Paerels n'est guère connu du public. Son talent n'est pas classé, et la commission du Musée trouverait qu'il n'a pas même une valeur documentaire. Pourtant, ô amateurs éclairés ! mais sans doute illusoires, faites-vous, si vous m'en croyez, une petite galerie de Paerels.

Henri Boidot. — *Moulin à vent.*

M. Roidot est très en progrès. A côté de plusieurs petites toiles fort agréables, il montre deux grands tableaux fort bien peints : un moulin à vent se profilant sur un ciel nuageux et plein de vent, et un verger doucement éclairé par la tranquille et chaude lumière d'un beau jour d'été.

L'envoi de M. Paulus, assurément, n'a point l'impor-

Digitized by Google

tance de celui qu'on peut admirer à Charleroi. Ce n'est guère qu'une carte de visite. Mais M. Paulus est un des jeunes les plus intéressants, et les quelques petites toiles qu'il a données à *Vie et Lumière* sont peintes avec franchise

Mlle Montigny nous montre des paysages de Flandre, d'un coloris délicat et diapré ; son métier s'affermit et se précise ; elle s'efforce noblement d'oublier des leçons qui furent précieuses, et de chercher une voie personnelle. Quant à Mme De Weert, elle expose des fleurs vigoureusement et franchement peintes. M. Verstraete nous donne quelques-uns de ses grands paysages décoratifs amplement peints et qui synthétisent très heureusement certaines beautés de la Flandre. Son *Effet de Printemps* est d'une harmonie un peu aigre, mais il y a beaucoup de charme et d'éclat dans son *Effet d'Automne*.

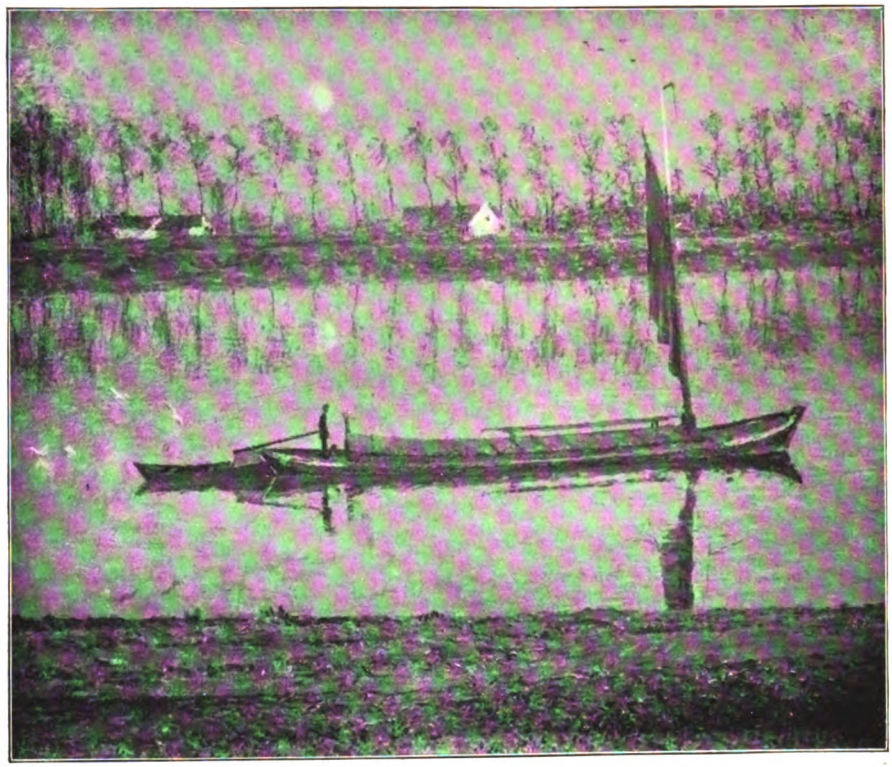

Georges Buysse. — *Lever de Lune sur l'Eau.*

M. Louis Thévenet expose toujours les mêmes intérieurs, et l'on pourrait lui reprocher de se répéter un peu, mais quel merveilleux coloriste ! Son métier, d'autre part, s'affine, s'affirme et se perfectionne d'année en année ; cela fait que, bien qu'il expose presque toujours la même chose, on revoit toujours ses tableaux sans ennui.

De M. Georges Buysse, à qui on doit tant d'évocations de la Lys, un *Lever de Lune sur l'Eau* plein de mélancolie, de charme et de délicatesse ; M. Rodolphe De Zaegher a de jolis pastels d'un art un peu trop facile et M. Constant Permeke une *Bourrasque de Neige* et un *Temps de Pluie à Ostende* d'une facture un peu négligée mais d'un coloris fort agréable.

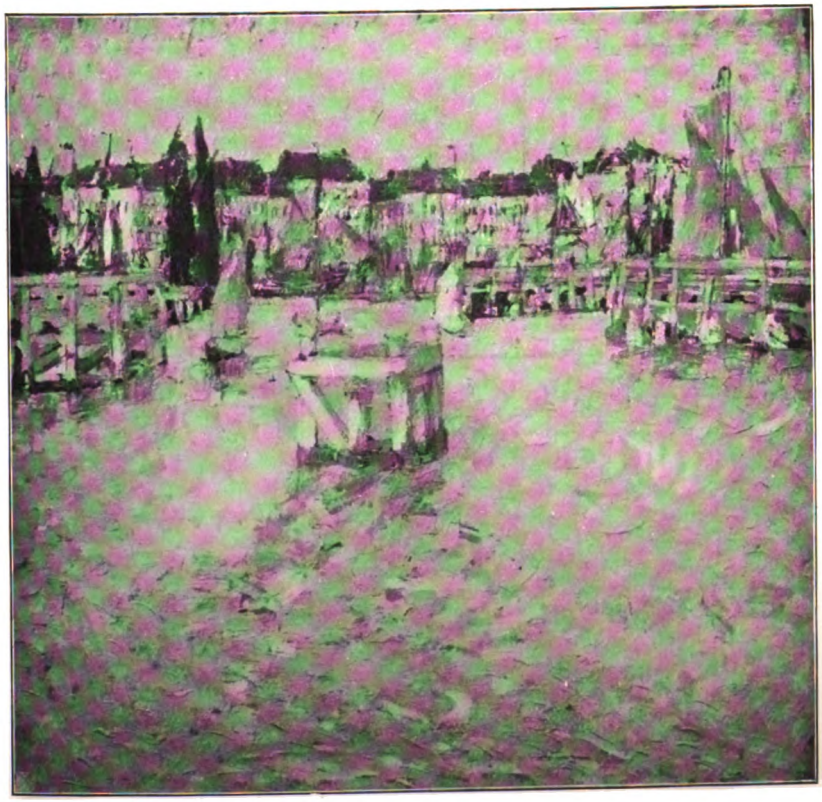

Willem Paerels. — *Ostenae.*

Digitized by Google

Il faut avouer que ce bilan de salon n'est pas très brillant, surtout de la part d'un cercle qui avait fait les plus belles promesses. Mais quoi ! c'est une exposition de vacances où l'on ne nous montre que de la peinture de vacances.

* * *

Les vacances se font également sentir dans le monde littéraire. S'il faut en croire le journal français qui renseigne le plus exactement sur ce qui se passe dans la république des lettres, *Paris-Journal*, l'été est le moment de l'année où les écrivains travaillent le plus ; il a demandé aux plus notoires des littérateurs français ce qu'ils faisaient de leur été : presque tous ont donné un programme de leurs travaux tout à fait respectable. Nous n'admettrons pas que les Belges se soient montrés moins laborieux. Préparons-nous donc à voir paraître cet hiver toute une suite de romans et de poèmes. En attendant, les libraires se reposent.

Louis Thévenet. — *La Table.*

Il faut signaler pourtant une intéressante initiative : celle de la *Collection Junior*, dont les directeurs, suivant l'exemple français, veulent donner des romans belges à bon marché, à fr. 0.95. Ils commencent par *Sur des Ruines*, de Georges Rens. M. Georges Rens est un jeune écrivain hardi et sincère, qui a l'amour des idées et même la passion de l'idéologie.

Son nouvel ouvrage mêle un peu gauchement des considérations philosophiques assez vagues à une aventure sentimentale qui serait peut-être un peu vulgaire si l'auteur ne la contait avec tant d'émotion. Elle a pour cadre des milieux bruxellois soigneusement observés et vivement décrits, et le roman, en dépit de quelques couplets, de quelques morceaux de style à effet, d'assez mauvais goût, atteste dans le talent de M. Georges Rens un progrès considérable.

L. Dumont-Wilden.

Un livre sur La Malibran (Paris, librairie Plon, 1911). — M. Arthur Pougin, pour qui l'histoire de la musique n'a plus de secrets, vient de consacrer à Marie Malibran un livre qui est à la fois une œuvre de justice et d'érudition attrayante. Cette illustre cantatrice, qui est, par certaines circonstances de sa vie et par les souvenirs que nous gardons d'elle, un peu notre compatriote, fut une des plus hautes et des plus nobles artistes de son temps. Sa vie fut pleine d'aventures et, déjà, il semble qu'une légende auréole sa mémoire. Celle qui eut, selon l'expression de Théophile Gautier, le génie de mourir toute jeune, connut avant sa mort les triomphes les plus éclatants L'Italie, la France et l'Angleterre l'acclamèrent et ses cachets seraient encore aujourd'hui considérés comme énormes. Pour l'époque, ils font rêver... Elle était incomparable, au dire unanime des contemporains, dans les grandes œuvres de son répertoire dramatique, dont le livre de M. Pougin nous donne le détail, comme, par exemple, la *Cenerentola* de Rossini et *Semiramide* du même compositeur, dans les opéras de Bellini : *Horma*, la *Somnambula*, dans les œuvres de Mozart, de Donizetti, de Beethoven, de Cimarosa, sans compter celles de compositeurs contemporains, aujourd'hui plus oubliés.

Née en 1808, à Paris, de parents espagnols, Marie Garcia se maria en Amérique avec un banquier français du nom d'Eugène Malibran, se sépara de son mari, épousa en secondes noces le violoniste belge Charles de Bériot, mourut à Manchester en 1836 et repose au cimetière de Laeken, où des vers de Lamartine rappellent, en épitaphe, sa beauté et son génie, qui déjà inspirèrent à Musset des stances immortelles !...

* * *

Les anciennes démocraties des Pays-Bas. — Interrompant un moment le vaste labeur auquel l'astreint son *Histoire de Belgique*, dont le quatrième volume vient de paraître, M. Henri Pirenne consacre à l'étude de l'histoire et des conditions sociales des démocraties urbaines aux Pays-Bas, durant le moyen âge et la renaissance, un très intéressant ouvrage, paru dans la *Bibliothèque de Philosophie Scientifique* qu'édite à Paris la maison Flammarion. Il y étudie les organismes municipaux « dont les temps modernes ont vu la lente désagrégation ».

La situation économique et administrative des villes, leurs rapports avec le peuple et avec les princes, les caractères des divers régimes de gouvernement communal qu'elles ont connus, y font l'objet de chapitres détaillés, d'où se dégage pour la première fois une leçon puissante dont M. Pirenne a su dégager les éléments, en mettant ici encore sa philosophie de l'histoire au service de cette érudition, qui fait de lui notre premier historien national.

Digitized by Google

Nos compatriotes multiplièrent les découvertes et les prises de possession au profit de l'Etat Indépendant du Congo, établirent de nouvelles stations et améliorèrent celles existantes, avec une activité fébrile.

Tandis que le lieutenant Ernest Baert explorait la Mongala et découvrait les peuplades des Akulas et des N' Sambis, les Bakutus et les Bombios, poussait jusque chez les Bakopos, fondait les stations de Monyaundu et de Mobuaka pour atteindre (1890) le camp de Munca Aumaau qu'occupaient les Arabes ; créait le poste de Buru pour, de là, les observer et les contenir, le vaillant officier explorait la Lapori et créait la station de Bassukussu. Une activité extraordinaire, un élan patriotique sublime poussaient nos officiers à la constitution définitive du nouvel Etat. Le Roi, toujours attentif et tenace, se faisait renseigner sur le caractère et l'endurance des officiers belges et ceux qui lui étaient signalés pour la trempe vigoureuse de leur caractère ne tardaient pas à être appelés. On vit ainsi partir pour le Congo des officiers d'élite comme les Roget, les Descamps, les Michaux, les Gerard, les Henri, les Le Marinel (Paul et Georges), les Bodson, les Milz, dont nous donnerons une courte notice biographique.

Paul et Georges Le Marinel, nés à Davenport (Etats-Unis) en 1858 et 1860.

* * *

Les deux Le Marinel furent élèves à l'école militaire pour les armes spéciales, dans la même promotion (43e) et déjà, sur les bancs, la différence de leurs caractères s'affirmait ainsi que celle de leurs aptitudes. Paul, tout bouillant et remuant, faisait fi des hautes mathématiques et passait bientôt à la section d'infanterie. Georges, tout aussi résolu mais plus froid, plus studieux, sortit pour le génie, se classant second de sa promotion, dont Omer Lepreux, l'éminent directeur de la Banque Nationale, fut le chef (10 novembre 1879).

Ils étaient nés à Davenport (Etats-Unis) : Paul le 9 juillet 1858 ; Georges le 29 juin 1860.

Georges Le Marinel, sous-lieutenant du génie, part pour le Congo le 7 août 1884 avec le capitaine Valcke, qui était chargé, à Vivi, du transport du steamer démontable *Le Stanley*. En 1885 il fut désigné pour faire partie de la commission délimitative de la frontière congolaise dans le Kouilou. En 1886 nous le trouvons sous-commissaire du district de Manyanga et Lukungu et chef de la station de Léopoldville. Rentré en 1887, il repartit en 1889 comme commissaire de district et, en compagnie de Vangele, explora l'Ubangi et assista celui-ci dans la fondation de Yakoma, au confluent du Bomu et de l'Uele ; il participe à tous les travaux de l'incomparable explorateur Vangele, son chef, et il le remplace dans son commandement, vers la fin de 1891, quand Vangele rentra en Europe. Le Marinel séjourna, jusqu'en 1894 dans cette partie du domaine congolais, établissant de nouveaux postes, levant la carte géographique de toute la région, montrant, en toutes les négociations difficiles, une grande intelligence, un sang-froid qui l'ont classé parmi les officiers belges dont le rôle au Congo fut des plus utile. Officier du génie distingué, chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de l'Etoile africaine, officier de l'Ordre du Lion, décoré de l'Etoile de service à 3 raies, Georges Le Marinel a offert sa démission d'officier en 1904, ce qui fut une perte pour l'armée.

Paul Le Marinel ne devait pas tarder à suivre l'exemple de son frère cadet. En 1885 (août), sous-lieutenant aux carabiniers, il s'embarqua pour l'Afrique. Sa mission était, au début, de collaborer, avec Liénart et de Macar, aux travaux topographiques sous la direction du capitaine d'état-major Jungers. En janvier 1886, tous deux furent attachés à la mission du lieutenant allemand von Wissmann, qui s'était brillamment comporté comme explorateur de la Lulua, du Kasai, du Kwango, et qui allait poursuivre ses travaux. Ils achevèrent l'édification de l'importante station de Luluabourg qui, pour l'Etat

Digitized by Google

Indépendant, avait, à cette époque, une énorme valeur, que von Wissmann avait signalée.

De Luluabourg on pouvait rayonner vers les limites Est et Sud de l'Etat, ravitailler les caravanes et les expéditions. C'était un centre important du commerce du caoutchouc et de l'ivoire tirés des régions riveraines du Sankuru et du Kasai. Le capitaine de Macar se montra, au cours de cette exploration, un voyageur aussi expérimenté qu'intelligent et surtout énergique, et Paul Le Marinel eut en lui un exemple de ce que peuvent ces qualités bien employées. Ce dernier conclut de nombreuses palabres, fit d'habiles distributions de cadeaux et put ainsi asseoir les bases de sa station, où, pendant que von Wissmann avec de Macar exploraient la contrée, il acheva les travaux et réunit les éléments d'une caravane destinée à traverser l'Afrique par Nyangwe; à ce moment il fut touché de près par l'aile de la mort et dut son salut au dévouement de de Macar.

von Wissmann, ayant constaté les aptitudes pratiques de Le Marinel, le prit comme adjoint dans son voyage vers Nyangwe par le Sankuru et la Lualaba (17 novembre 1886). C'est en leur absence que de Macar, resté seul, fit de Luluabourg une station modèle sous tous les rapports et enrichit la science de nouvelles découvertes coloniales.

La caravane de von Wissmann fut décimée par la maladie et les privations, et l'explorateur, parvenu à Nyangwe, apprit le désastre survenu aux Falls (1). Tandis que son chef se hâtait vers la côte orientale par le Tanganyika, Le Marinel s'en retourna à Luluabourg avec les débris de l'expédition, montrant son énergie et son stoïcisme coutumiers.

Il compléta l'exploration des cours d'eau de la région et, rivalisant d'adresse et de sens politique, parvint, avec le capitaine de Macar, à imposer les lois de l'Etat. Il rentra en Europe en 1888 et repartit en 1889 en qualité de commissaire de district, avec l'importante mission d'organiser une grande position militaire d'où pourraient être surveillés les agissements des Arabes.

A ce moment le roi Léopold II avait une pensée amère, comme aurait été celle de Charlemagne voyant envahir ses Etats par les Normands : les déprédations, les crimes des Arabes, leur audacieuse expansion, alors que partout leur passage laissait la désolation et la ruine, le préoccupaient vivement. Il fallait les chasser, les vaincre ou voir compromis, anéantis peut-être, tant et tant d'efforts au service desquels tant de nobles existences avaient été sacrifiées.

Il voulut que Roget, l'intrépide capitaine d'état-major, allât fonder un camp sur l'Aruwimi, à Basoko, contre les Arabes venant du Nord, et que Le Marinel en fit autant sur le Lomami contre les Arabes de la région de Nyangwe et du Katanga.

La mission était à la hauteur des talents et de l'énergie de Paul Le Marinel.

Au même moment, Dhanis, le grand Dhanis dont nous reparlerons, chef de l'avant-garde du capitaine Vankerkhoven, s'assurait de différents postes échelonnés sur la rive droite du Congo, de Bangala à l'Aruwimi, et, avec les lieutenants Bia, Ponthier et Milz, créait les postes d'Upoto, d'Uruwangi (1er janvier 1889), Yambunga à l'embouchure du Rubi (3 février) et enfin Basoko, confluent de l'Aruwimi, où bientôt devait arriver Roget.

Baert Ernest,
né à Bruxelles le 12 août 1860 (2).

Cependant Le Marinel, d'après les instructions du gouverneur Janssen, recherchait l'emplacement d'un camp militaire sur le Lomami et accomplissait une reconnaissance aussi dangereuse que fructueuse en renseignements de toute nature sur cette région, sur l'influence des Arabes et sur les moyens à employer pour les dominer.

Lusambo lui parut le point le plus favorable et le 22 août 1890 il y ramena les Européens placés plus au Sud. Le gouverneur Janssen avait lui-même arrêté cet emplacement.

A ce moment commençaient les hostilités ouvertes des Arabes, à qui Descamps venait d'infliger la première défaite, comme on le verra plus loin.

Tandis qu'en organisateur émérite Paul Le Marinel se hâtait de constituer des forces militaires et dressait les recrues venues de la côte orientale,

(1) Voir *L'Expansion Belge* de juillet 1911, p. 385.

(2) Part pour le Congo le 26 juin 1885, commande intérimairement la station des Bangalas, à plusieurs reprises, explore la Mongolla. Rentre en juillet 1888, repart le 18 mai 1889 en qualité de commissaire de district, rentre en Europe le 30 avril 1892 pour repartir le 6 janvier 1893 comme inspecteur d'Etat. Il remplace Vankerkhoven dans l'exploration de l'Uele et meurt au moment où, après tant d'utiles travaux, il allait rentrer en Europe.

Digitized by Google

d'Angola et de la Côte d'Or, il reçut du gouvernement de nouvelles instructions dont l'objet était d'assurer à l'Etat le vaste et riche domaine du Katanga, dans le Sud-Est du Congo, où l'explorateur Delcommune, pour la Compagnie du Congo du Commerce et de l'Industrie et pour la Compagnie du Katanga, nouvellement constituée, était en exploration. Paul Le Marinel quitta le camp le 23 décembre 1890 avec 180 soldats, accompagné du lieutenant Descamps, de MM. Legat et Verdickt, traversa le Sankuru, suivit la rive droite du Lubi pendant 165 kilomètres et atteignit les sources du Lomami à 1,150 mètres d'altitude! Puis il franchit le Lubudi et la Lualaba et entra chez le chef Msiri. Le 18 avril 1891, jour mémorable pour nous, dit Le Marinel, il faisait son entrée dans la capitale du Garangaza, capitale d'une vaste agglomération de petits villages séparés, le drapeau bleu de l'Etat flottait en tête des troupes qui furent bien accueillies, mais Msiri se refusait à rendre hommage. Il ne fit que des promesses pour l'avenir. C'est à l'occasion de la résistance de Msiri que l'explorateur Stairs, ayant envoyé une expédition en son camp, dont faisait partie le capitaine Bodson, des carabiniers, celui-ci fut assassiné et prononça ces sublimes paroles : « Je vais mourir, mais vous direz à mes compatriotes que je ne suis pas mort en vain. Remerciez Dieu, car j'ai délivré ce beau pays d'Afrique de l'un de ses plus détestables tyrans ». Bodson, se voyant menacé par Msiri, avait tiré sur lui quatre coups de revolver. Mais hélas! Au même moment, un des chefs entourant Msiri l'avait visé. Il tomba à son tour et la bagarre éclata entre les troupes de l'Etat et les noirs. Ceux-ci furent vaincus. Le Marinel fonda le poste de Lufoi, qu'il confia à Legat et Verdickt, et rentra à Lusambo, ayant, en huit mois, parcouru quatre cents lieues et surmonté des difficultés inouïes (août 1891). Cette marche place Paul Le Marinel parmi les valeureux officiers belges qui ont fondé la colonie, au premier rang. Elle assura la possession du riche domaine du Katanga, qui est un des plus beaux joyaux de notre couronne coloniale. Paul Le Marinel fut, au début de 1892, l'un des premiers chefs belges qui combattirent les Arabes. Rentré le 16 juillet, après avoir confié au lieutenant Dhanis le commandement de tout le district de Lualaba, Paul Le Marinel ne tarda pas, en janvier 1893, à accepter le poste d'inspecteur d'Etat et de commandant de tout le district du Stanley-Pool, du Kwango, du Kasai et du Lualaba. Dans sa nouvelle situation, l'œil à tout, il sut toujours, à point nommé, fournir des ressources en hommes, munitions, armes, vivres, renforts, etc., qu'il organisait sans cesse, pour permettre à Dhanis d'inscrire sur les drapeaux de l'Etat cette série de victoires qui devaient assurer le triomphe de la civilisation sur la barbarie, de l'humanité libre sur l'odieux esclavage. Il rendit encore à l'Etat l'éminent service de son intervention dans l'Uele, après la mort d'Ernest Baert. Il rentra en Europe en février 1896 et fut reçu solennellement, avec son frère Georges, à la Société

de Macar Adolphe-Henri, né à Liége le 3 décembre 1847 (1).

Bodson Omer, né à Anvers le 5 janvier 1856 (2).

(1) Entra au service comme volontaire et fut promu sous-lieutenant au régiment des carabiniers le 23 août 1870, année pendant laquelle on promut 184 sous-lieutenants dans l'infanterie. Lieutenant le 25 septembre 1877, il s'engage au service du Congo le 15 avril 1885 et part avec Paul Le Marinel. Capitaine en 1886, il est chargé d'achever la station fondée par von Wissmann, à Luluabourg. Il passe avec von Wissmann vers l'Est pour atteindre Lubilash, mais, accueillis avec hostilité, ils rebroussent sur Luluabourg (26 juillet). Commande cette station à la fin de 1886, l'embellit, fait exécuter de nombreux travaux, pacifie la région. Pendant deux ans qu'il commande avec Le Marinel comme adjoint, la prédominance de l'Etat est établie grâce à leur activité inlassable. Explore le Sankuru et le Kwango et rentre le 24 novembre 1888 Il fut promu major le 26 décembre 1896 et prit sa retraite comme lieutenant-colonel en 1905. Il est chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de l'Etoile de service, officier de l'Ordre de Léopold II, porteur de la croix commémorative du règne de Léopold II.

(2) Lieutenant aux carabiniers. Part pour le Congo le 21 août 1887. Travaux topographiques. Attaché à Tippo-Tip 1889. Rentre en 1890 (août). Adjoint en 1891 à l'expédition Stairs pour le Katanga. Est tué le 20 décembre 1891 par M'Siri, qu'il voulait contraindre à se rendre chez son chef M. Stairs.

Digitized by Google

de Géographie d'Anvers, qui lui décerna une médaille d'or.

Malheureusement pour notre armée, Le Marinel, comme son frère Georges, sortit de ses rangs. Il se rendit au Congo pour entreprendre des travaux au profit de la Compagnie du Lomami, dont il a été nommé directeur. Resté colonial fervent et de bon conseil, il continue ainsi à servir sa patrie. Ces deux frères ont fait honneur au nom belge. Ils resteront à jamais populaires dans les annales de notre colonie.

Le colonel Descamps

C'est un Montois, né le 17 septembre 1855. Il sortit du l'école militaire comme sous-lieutenant d'infanterie, le 14 avril 1877; de sa promotion faisaient partie les Gillis, les Bodson, les Christiaens, qui illustrèrent leur nom au Congo. Placé au 1er chasseurs à pied, en garnison à Mons, sa ville natale, il y obtint le grade de lieutenant, le 27 mars 1884, et, en 1889, enflammé par tout ce qu'il entendait dire des exploits de ses camarades au Congo, entra au service de l'Etat Indépendant comme lieutenant de la force publique et adjoint à Paul Le Marinel, dans son expédition au Katanga. Après avoir aidé le capitaine Avaert dans une expédition contre les indigènes du Siccia, il partit avec Le Marinel et Van Dorpe pour Lukungu et rejoignit son chef à Luluabourg, après avoir, avec beaucoup de bonheur, conduit une troupe de soldats libériens et bangalas jusqu'à Léopoldville. Bientôt la caravane, forte de 400 hommes, des bestiaux, des vivres, se fraya un passage, en évitant les tribus hostiles et atteignit Lusambo, où Descamps prit le commandement, Paul Le Marinel ayant dirigé ses efforts vers le Lomami, par ordre supérieur et devant se relier avec le poste de Bena Kamba.

Le lieutenant Descamps, né à Mons le 17 septembre 1855 (actuellement colonel commandant le 2e de ligne). (Cliché de la collection de la *Belgique Militaire.*)

Le commandant Michaux s'est plu à retracer, dans son *Carnet de Campagne* (1), la belle et courageuse conduite de Descamps à Lusambo. Nous ferons un résumé de ce récit, en rappelant que de l'extirpation des Arabes tout puissants dans cette région devait dépendre l'avenir de l'Etat Indépendant. C'est aussi pourquoi le Roi avait, lors de l'attaque des Falls, en 1886, et après la soumission de Tippo-Tip, devenu «vali» de l'Etat, fait reconstituer la station des Falls, en 1888, et ordonné la constitution de camps retranchés en des points bien choisis, afin de tenir en respect les Arabes pillards et bandits qui terrorisaient la contrée et augmentaient de jour en jour leur influence, malgré les engagements souscrits par Tippo-Tip. C'est ce qui donna lieu à l'expédition Roget-Vankerkhoven-Dhanis.

Roget créa le camp de Basoko ; il en confia la garde au lieutenant Bodson et avec Milz descendit le Congo, remonta l'Itimbiri et atteignit Djabbir, après des efforts prodigieux, à travers mille difficultés. En juin, après d'autres travaux, il rentre à Basoko.

Le camp de Lusambo fut choisi par le gouverneur Janssen et organisé militairement, comme nous l'avons vu, par Paul Le Marinel ; on peut dire que c'était la citadelle, le réduit définitif de toute cette région.

Tandis que Descamps se trouvait commandant de la position, le célèbre et astucieux chef arabe, Gongo Lutete, à la tête d'une troupe de 1,100 guerriers, qui mettaient tout à feu et à sang, s'approchait de Lusambo vers la mi-août 1890. Descamps n'attendit pas d'être investi : à la tête de 200 noirs, aidé par 5 Européens: Legat, Puissant, Michaux, Lorinfosse et Piette, il marcha hardiment au-devant des Arabes; il vint en contact avec eux le 19, après avoir dédaigneusement refusé les présents que le perfide Gongo lui envoyait pour le tromper sur ses intentions. Devant les atermoiements du chef des Arabes qui, visiblement, différait l'exécution des injonctions de Descamps, d'avoir à rendre la liberté aux esclaves et de venir répondre de ses méfaits, notre brave, notre héroïque compatriote prit résolument l'offensive, après avoir exécuté une marche forcée qui avait révélé la profonde détresse de tout le pays traversé.

Dans un élan irrésistible, les troupes de l'Etat s'élancent sur les Arabes et, après un court combat, ils sont en fuite ; leurs provisions et leur immense butin tombent aux mains de Descamps, qui rend aussitôt la liberté à un millier d'esclaves et à 243 jeunes et jolies négresses retenues captives pour être vendues. Cette victoire de Descamps, due à la sagacité dont il fit preuve, à la trempe de son énergique caractère de soldat, est un fait capital qui ouvre la grande campagne arabe et doit assurer à l'Etat Indépendant un territoire immense, riche, qui est aujourd'hui le plus beau fleuron de notre couronne coloniale ; cette victoire anéantissait les espérances des Arabes de dominer la contrée en occupant Lusambo et Luluabourg. (23 août 1890.)

(1) Bruxelles 1907.

Digitized by Google

Le Roi lui fit don d'un sabre d'honneur.

Cependant, Paul Le Marinel, rentré au camp, voulait, à tout prix, rouvrir la route de Lusambo à Luluabourg et, avant de partir pour le Katanga, il voulait s'assurer de la soumission des Bakuas, qui tuaient les courriers de l'Etat et interceptaient les communications par terre avec Luluabourg.

Descamps, qui avait été promu au grade de major de la force publique, prit le commandement de cette expédition ; il avait Michaux comme second, encore un de nos vaillants et intelligents officiers, qui se montra aussi brave qu'avisé dans cette affaire. Après de vaines tentatives de conciliation, il fallut bien employer la force et les Bakuas furent dispersés.

Roget Léon,
né à Bruxelles le 21 janvier 1858 (1).

En marche vers le Katanga (décembre 1890), avec MM. Legat et Verdick, sous les ordres de Le Marinel, le major Descamps eut encore l'occasion de débarrasser son chef d'une bande de pillards et de vauriens, marchands d'esclaves, et de le protéger contre les tentatives du chef Mozimbé, qui se montrait carrément hostile à nos troupes.

Msiri, le grand chef du Katanga, consentit à souscrire l'engagement de faire sa soumission à l'Etat sous certaines conditions et Descamps, rentré à Lusambo (août 1891), prit en juin 1892 le chemin d'Europe. Il avait, entre temps, châtié les Bakabele avec l'aide du sous-lieutenant de Heusch et ramené 100 prisonniers au camp.

Rentré au pays le 19 août 1892, Descamps repartit le 6 avril 1893.

Il s'agissait d'une expédition antiesclavagiste et de dégager le capitaine Jacques cerné à Albertville par les Arabes. Il avait avec lui Miot et Chargois, chargés du matériel d'artillerie : 2 canons Nordenfeld et 100 fusils, plus 30,000 cartouches et des ravitaillements pour deux années. Il eut le bonheur, après avoir surmonté de nombreuses difficultés, notamment celle occasionnée par l'abandon de ses porteurs, de faire sa jonction avec Jacques le 20 septembre et le 4 novembre fit son entrée à Albertville. Ensemble les deux officiers se mirent aussitôt en marche contre le chef Mouhino, lieutenant de Rumaliza, qui occupait, avec des forces importantes, un vaste boma sur la route du Manyema, à Mtowa. Descamps fit donner l'assaut et avec Long et Chargois pénétra dans le boma (6 janvier 1904). Notre brave compatriote avait été blessé à la main droite par une balle.

Descamps se porta encore au

(1) Entrait à l'Ecole militaire en 1876 et en sortait premier de sa promotion comme sous-lieutenant aux carabiniers, le 4 mai 1878. Le 29 décembre 1884 il était lieutenant et bientôt adjoint d'état-major.

De sa promotion firent partie le lieutenant-colonel Ghislain, actuellement vice-gouverneur du Congo, le major Jacques, un héros de la campagne antiesclavagiste, Chaltin, le célèbre explorateur, actuellement encore au Congo comme inspecteur d'État, et le major Weyns, qui rendit à la colonie d'importants services.

Roget se distingua comme commandant de la force publique, par la fondation du camp de Basoko, sur l'Aruwimi, en 1890, par l'exploration de l'Itimbiri et de l'Uele.

Rentre en Belgique, ruiné par l'hématurie, fin 1890. Avait été nommé capitaine d'état-major et professeur à l'école de guerre.

Il prit sa retraite avec le grade de major et fit divers voyages comme administrateur-directeur de la Compagnie des Magasins Généraux Il mourut à Ixelles, en 1909.

C'était un brillant orateur : comme Dubreucq, il se prodigua pour révéler le Congo. Officier d'élite sous tous les rapports, Roget doit sa fin prématurée aux maladies contractées au Congo, qui ne lui pardonnèrent jamais complètement.

Le capitaine commandant Michaux,
du 1er lanciers,
né à Glimes le 27 mars 1860 (2).

(2) A voir cette énergique et intelligente figure militaire, on est fixé. Il était de cette race de vigoureux et intelligents sous-officiers qui fournit à notre armée des officiers d'élite et fut promu sous-lieutenant, à 27 ans (septembre 1887). Le 2 décembre 1889 il partait pour le Congo et commandait, à Boma, la batterie d'artillerie.

Il rejoignit Paul Le Marinel à Lusambo, battit Gongo Lutete avec Descamps, l'accompagna dans l'expédition

Digitized by Google

secours à Dhanis et fit sa jonction, le 10 février, avec le lieutenant de Wouters envoyé à sa rencontre par le commandant Lothaire.

Il organisa ensuite tout le pays le long du Tanganyika, le débarrassant de tout vestige de traite humaine. Devant le boma de Massala, sur la rivière Kasaki, boma où trois négriers avaient concentré leurs forces, Descamps, avec sa froide et persévérante énergie, procède, pendant près de deux mois, à des attaques en règle, en exécutant des tranchées d'approche ; enfin, le 17 septembre, renforcé par le capitaine Long, il prit le boma d'assaut. Il avait employé au bombardement plus de cent obus. Du même coup, il était maître du boma Moïna Katwaï, situé un peu plus au Nord et il marchait sur un troisième boma, celui de Semiwé ; il le trouva abandonné. D'accord avec Verdick, il poursuivit l'esclavagiste Simba. Pendant cette poursuite il perdit le lieutenant Duvivier (7 octobre). Sinawé, l'unique allié de Simba, dut faire sa soumission. Il continua pendant l'année 1895, avec une inlassable activité, à nettoyer toute la région et rentra en Belgique le 22 octobre 1896, après avoir remplacé Dhanis dans le commandement de la zone arabe.

Descamps commande aujourd'hui un régiment, le 2e de ligne, à Gand. Si jamais le pays doit faire appel à notre armée, ce régiment, commandé par un tel chef, ne pourra que se distinguer.

Le pays doit au vaillant officier une grande reconnaissance ; il a illustré le nom belge en Afrique, assuré par son énergie la fin de la domination arabe. Son nom vivra au panthéon national.

Lieut.-général Bon W. DE HEUSCH.

---

contre les Bakuas. En 1892, combat les Kiokos et s'empare de leur camp, fait d'armes brillant, pour lequel le gouverneur Wahis le porte à l'ordre du jour. La même année, d'après les instructions de Dhanis, bat Fuamba, lieutenant de Gongo Lutete, lui fait 200 prisonniers. En octobre et novembre il exécute une expédition vers Ganda et inflige aux Arabes une défaite écrasante au combat de Chige, ce qui contraint les Arabes à repasser le Lomami. Avec Dhanis (décembre 1892) il marche sur Dungu ; il commande l'avant-garde. Les troupes de l'État combattent dans l'eau, mais entraînées par ces deux enragés, elles refoulent l'ennemi, qui menaçait Lusambo, vers Nyangwe. Michaux participe brillamment à l'attaque du camp arabe de Munie Mohara (janvier 1893). Puis il attaque le camp de Sefu, prend une part brillante à la prise de Nyangwe et rentre en Belgique, le 17 septembre 1893, en triomphateur. Le Roi lui décerne un sabre d'honneur.

Retourné en Afrique en 1894, il gagne Luluabourg, d'où il va infliger deux nouvelles défaites aux Kiokos unis aux bandes de Kalambas.

La révolte des Batetelas, à Luluabourg, le trouve énergique et vaillant comme toujours à la poursuite des révoltés. Avec Ghislain, qui l'a rejoint à Gandu (septembre 1895), il va passer le Lomami quand Ghislain, malade, lui cède le commandement. Il livra combat ; malade lui-même, privé de ses moyens, il divisa ses troupes en deux colonnes ; mais la jonction ne se fit pas. Michaux, seul aux prises avec les révoltés, fut incomparable. Ses pertes témoignent de l'héroïsme de ses braves. Il songeait à la retraite, lorsque Swenson intervint enfin avec la seconde colonne, ce qui dégagea Michaux et rendit la victoire à l'État.

Michaux participe brillamment aux victoires de Lothaire et en octobre 1896 Dhanis lui confie une colonne de 500 hommes pour attaquer les révoltés entre la Lualaba et le Lomami, au Sud de Kasongo. Après un combat de nuit en pleines ténèbres, soutenu par son avant-garde, Michaux inflige aux Batetelas une défaite complète. Une fausse manœuvre de son subordonné Burke empêcha Michaux d'en finir avec les révoltés.

Il rentra en Europe le 29 juillet 1897.

Michaux a écrit avec une verve intarissable et une grande sincérité le récit de son séjour au Congo dans l'ouvrage : *Au Congo. — Carnet de Campagne. — Episodes et Impressions de 1889 à 1897.* (Librairie Falck, 1907.)

* * *

Nos artistes à l'étranger. — Le Musée de Düsseldorf vient d'acquérir une aquarelle de M. Valter Vaes, *Les Lampes d'Argent*, exposée dans la section internationale de l'Exposition des beaux-arts actuellement ouverte dans cette ville.

Le jury chargé d'examiner les projets de monument de l'Union télégraphique internationale à élever à Berne vient de terminer ses délibérations.

Dans les quatre premiers lauréats figurent deux de nos compatriotes, architectes à Gand :

1er prix : Giuseppe Romagnoli, de Bologne, qui sera chargé de l'exécution du monument. — 2. Chevalier Guido Bianconi, de Turin, 6,000 francs. — 3. *ex æquo*, Aloys de Beule et Valentin Vaerwijck, de Gand, 5,000 francs. — 4. Joseph Millner, de Vienne, 4,000 fr.

Le projet primé représente un groupe de figures au milieu desquelles se tient l'Helvétia, qui tend les mains à d'autres figures à sa droite et à sa gauche. L'idée centrale est la télégraphie internationale réunissant les âmes des peuples. Par les diverses figures sont exprimés les sentiments des peuples.

Aux deux côtés de l'Helvétia, en contre-bas, sont deux tables où sont gravés les noms des vingt pays fondateurs de l'Union télégraphique internationale. Sur le socle, comme motifs de décoration, des fils et des isolateurs. Deux bassins de fontaine flanquent le monument par devant et par derrière. Au dos du monument, un espace est réservé pour une inscription éventuelle. Diamètre maximum, 18 mètres ; hauteur, 6 mètres.

Nos concitoyens à l'étranger. — Le gouvernement de Téhéran vient de demander à l'Etat belge de lui envoyer deux officiers de marine à l'effet de s'occuper de la réorganisation du service de la marine persane.

L'Exposition de caoutchouc de Londres. — L'Association des Planteurs de Caoutchouc d'Anvers, sous la présidence de M. Ed. Bunge, vient de faire paraître un numéro spécial de son Bulletin, consacré à l'« Exposition du caoutchouc et des industries connexes, à Londres (24 juin-14 juillet 1911) », Exposition dont nous avons parlé antérieurement.

Dans notre prochain numéro nous consacrerons un article à cet intéressant document.

Digitized by Google

LE MOIS DRAMATIQUE ET MUSICAL

L'Expansion Belge ne se désintéresse et ne peut se désintéresser d'aucune des branches de l'activité belge. Cette activité est multiple; elle ne se borne pas à l'industrie, ni au commerce, ni à la colonisation. Ses conquêtes, en des matières moins graves, ne se comptent plus, et c'est répéter un lieu commun que de dire que Bruxelles est, et reste, un des centres artistiques de l'Europe, un des points sonores du vieux monde intellectuel...

Or, Bruxelles, qui a vécu longtemps de la production littéraire, dramatique et musicale étrangère, a changé depuis quelques années de méthode. Nous avons fait bon visage à des écrivains et à des œuvres belges et c'est, en somme, une façon encore, et fort efficace, de servir l'expansion nationale que de noter l'effort national dans le domaine de l'art dramatique. C'est cet effort que nous suivrons ici tous les mois; c'est de ce travail qui se fait dans nos théâtres, dans nos concerts, que nous entretiendrons ici régulièrement désormais nos lecteurs.

Quand paraîtront ces lignes, la saison théâtrale, musicale et dramatique aura commencé. Elle s'annonce intéressante et brillante — comme s'annoncent toutes les saisons. Les programmes sont toujours séduisants et les directeurs de théâtre ont tous, dès leur retour de congé, des paroles amènes et des projets éblouissants. Ils ont engagé des étoiles à faire envie au ciel nocturne d'Italie. Ils ont retenu les œuvres les plus remarquables et les plus fortes du temps présent. Et ils ont tous en réserve une surprise, oh! là, mais une surprise sur laquelle ils gardent un mystérieux et engageant silence. « C'est en train; ce n'est pas encore signé... Ca dépendra de Claretie... J'attends un mot de Messager... Antoine m'a donné sa parole... Vous verrez, vous verrez.. »

Oui. Nous verrons. Et, en attendant, ne nous emballons pas. Et considérons les choses avec détachement.

* * *

A la Monnaie, il y a deux nouveaux, deux nouveaux considérables, qu'il faut bien que je vous présente. Ce sont tous deux des chefs d'orchestre... Depuis que MM Kufferath et Guidé dirigent l'Opéra bruxellois, avec l'éclatante compétence et l'heureuse autorité que l'on sait, nous n'avions pas eu d'autre chef d'orchestre que M. Sylvain Dupuis. Mais ce maître a été nommé directeur du Conservatoire de Liége et c'est, pour une saison, que M. Otto Lohse lui a succédé. M. Lohse? Mais ce n'est pas du tout un inconnu pour nous; nous l'avons vu aux Concerts Ysaye et acclamé à la Monnaie où il dirigea deux cycles wagnériens. C'est un homme charmant et c'est un maître. En Allemagne, quand on parle de lui, les musiciens hochent la tête et disent avec conviction : *Famos!*

Et en effet, il est *famos*, tellement même, qu'à la mort de Félix Mottl l'intendance générale des théâtres de Munich songea à lui pour la succession de l'illustre défunt; et si M. Lohse n'avait signé à Bruxelles, il serait aujourd'hui directeur musical de l'Opéra de Munich, poste qui est considéré, en Allemagne, comme la consécration suprême d'une renommée de chef d'orchestre...

Phot. Dupont-Emera.

M. Maurice Kufferath,

Phot. Dupont-Emera.

M. Guillaume Guidé,

directeurs du Théâtre Royal de la Monnaie.

Digitized by Google

Les grands chefs d'orchestre, au surplus, s'en vont. Cette année, nous en avons vu mourir deux, deux des plus grands : Mahler, qui avait 51 ans et Mottl, qui en avait 55. De plus, Richter, qui était attaché aux Concerts Halle, de Manchester, a donné sa démission et va prendre sa retraite. Restent, parmi les très grands chefs allemands, ceux de la grande lignée : M. Nikisch et M. Weingärtner, qui ont renoncé presque complètement au théâtre, et M. von Schuch, qui ne dirige qu'à Dresde. Il y en a d'autres, parmi les plus jeunes. Il y a M. Muck. Il y a M. Leo Blech. Il y a M. Steinbach. Et il y a, surtout, M. Otto Lohse, qui apparaît certainement comme un des meilleurs « conducteurs » de la jeune génération.

Il y a des gens que son arrivée à la Monnaie a fait gémir. « Un chef d'orchestre allemand! Dans un théâtre subventionné! Voilà qui va faire plaisir à Guillaume II. » Il faut laisser dire ces gens et rire de ces paroles. Rien n'est plus sot que de faire du nationalisme en matière d'art, et il y a parmi les amateurs bruxellois quelques-uns de ces furieux-là. L'arrivée de M. Lohse au pupitre a vite fait de dissiper ces préventions et d'écarter les craintes possibles d'une germanisation de l'Opéra de Bruxelles. D'abord, très élégamment, le chef allemand a commencé par diriger la *Louise* de M. Gustave Charpentier, qu'il avait souvent conduite en Allemagne. Puis est venu *Samson et Dalila*. D'ailleurs, M. Lohse était connu à Cologne, d'où il vient, pour être étonnamment éclectique.

Son œuvre favorite est le *Falstaff* de Verdi. Et, selon les uns, celle qu'il dirige le mieux, c'est *Aïda*, selon les autres, les *Huguenots*. Nous lui verrons diriger tout cela — et bien d'autres choses.

Phot. Blum.

M. Otto Lohse.

Au physique, c'est un colosse ; il est *kolossal*. Très grand, très fort, avec une tête puissante, charnue, violente, sensuelle, qu'encadrent des cheveux blonds, assez longs et assez bouclés pour qu'on voie bien, extérieurement, que c'est un musicien qui passe là, et non quelque robuste industriel de Crefeld ou de Dusseldorf. Et savez-vous quelles sont les qualités les plus remarquables de ce Teuton gigantesque ? Tout simplement la finesse et la clarté. C'est un incomparable débrouilleur de partitions. Il adore les œuvres qu'il faut défricher ; et pour ce qui est de la légèreté et de la grâce, j'espère bien qu'on lui permettra de diriger à Bruxelles les *Noces de Figaro*, dont M. Steinbach, son rival de Cologne, nous donna naguère une exécution déplorablement compacte et terne.

A tout prendre, ne vous semble-t-il pas que ce soit pour Bruxelles une vraie bonne fortune d'avoir M. Lohse comme chef d'orchestre à la Monnaie? Ceux qui en doutent encore cesseront d'en douter lorsque Munich ou Leipzig se le seront attaché pour du bon — et qu'il ne pourra plus paraître à Bruxelles qu'entre deux voyages et en vedette. Alors, peut-être, daigneront-ils ..

A côté de M. Lohse il y a encore un nouveau chef d'orchestre. C'est un Belge. C'est un Liégeois. Il s'appelle Corneil de Thoran. Il est peu connu encore, mais il promet de l'être avantageusement avant longtemps. Il a 30 ans et son histoire tient en peu de mots. Il a conquis ses diplômes à Liége, où M. Sylvain Dupuis le vit à l'œuvre et l'apprécia. Puis, il fit du « métier »... à tour de bras, c'est le cas de le dire... Il dirigea à Tunis, à Nice, à Nîmes et à Gand. Le voici à Bruxelles, où il succède à M. Rasse... C'est un artiste sympathique et son autorité est déjà grande Et puis, c'est un « pays », un de nous, ce qui n'est pas pour le rendre antipathique, je pense.

* * *

« Les Belges qui réussissent, nous disait-on, mais il n'y en a qu'à Paris. » C'est inexact. Il y en a aussi quelques-uns à Bruxelles. Dans la troupe de la Monnaie il y en a plusieurs. Il y a Mme Friché, il y a M. Darmel, devenu fort ténor après avoir été, sous le nom de François, un médiocre baryton. Il y a le gentil ténor Dua, que nous verrons un jour dans le Mime de *Siegfried* ; il y a un baryton qui s'appelle Dufranne, ce qui est d'un augure excellent pour un baryton. Et il y a une basse, M Grommen, dont le nom indique, avec une précision sonore, le timbre de voix Grommen, ce n'est pas un nom de ténor, très évidemment.

Et, à côté des chanteurs belges, il y a les œuvres belges qu'on nous promet. Il y a l'*Oudelette* de M Radoux, *Rhena* de M. Van den Eynde, et un ballet de MM. Paul Max et Paul Goossens, le *Jardin des Délices*. Je ne sais pas — et personne ne le sait — ce que vaut tout cela. Mais on ne peut accuser la Belgique d'être une terre ingrate et stérile; elle promet beaucoup, au contraire.

D'autres œuvres belges sont annoncées pour cet hiver. D'abord, une comédie en quatre actes de M Gustave Vanzype, les *Liens* Depuis les *Etapes*, cet écrivain vigoureux, à l'esprit si élevé, à l'inspiration si haute, n'avait rien donné au théâtre, et je n'ai pas besoin de vous dire que sa nouvelle pièce suscite une curiosité où entrent, à doses peut-être égales, de l'admiration, de la sympathie et du respect... M. Wicheler annonce une pièce en 3 actes, le *Feu de la Saint-Jean*, et d'autres écrivains du crû nous font savoir qu'ils ont aussi des comédies sur leur hypothétique « chantier ». Ça va bien. Mais, une fois encore, ne nous emballons pas, car les lettres belges, si riches, si variées, nous ont réservé

Digitized by Google

trop de déceptions, déjà, pour que nous osions prévoir des victoires possibles avant que les batailles mêmes aient été livrées...

* * *

Les premières soirées de la Monnaie ont été tout à fait intéressantes. Il n'y a plus, évidemment, à découvrir ici ni *Louise*, ni *Samson*, ni l'*Africaine*, ni *Manon*. Ce sont des œuvres sur qui l'on a dit toutes les choses raisonnables et déraisonnables possibles. Mais l'interprétation que leur donne M. Lohse vaut d'être retenue De *Louise*, il a heureusement atténué les vulgarités insupportables, les trivialités voulues mais fâcheuses. De *Samson*, il a fait une œuvre bien vivante, bien vibrante, alors que nous avions pris l'habitude de considérer l'opéra de Saint-Saens comme un chef-d'œuvre déjà gagné par le froid de la tombe, je veux dire du classicisme. On a fait à M. Lohse un succès flatteur.

A M. de Thoran, son second, on a fait bon visage aussi; la tâche de ce jeune homme est importante et ingrate, et il s'en est tiré avec une grande adresse et un goût très appréciable... La grande attraction de la reprise de *Samson*, c'était le début de M. Darmel, le ténor, que nous avons connu jadis, à l'époque où il était baryton, ou mieux, où il n'était que baryton. La voix est belle, facile, d'un beau timbre dans le registre moyen, d'un timbre un peu moins beau dans le registre aigu, mais grande, moelleuse et tout à fait musicale. M. Darmel nous a fait grand plaisir, notamment à l'acte de la meule, où ses qualités de chanteur et de musicien peuvent briller sans que soient soulignées ses qualités moins éclatantes de comédien, à peu près inutilisables dans ce tableau. A citer dans *Louise* et dans *Faust* un nouveau ténor, M. Audouin, qui a une jolie voix et un jeu bien conventionnel, et dans *Faust*, une basse, M. Rudolf, dont la voix est très belle aussi, mais dont le jeu est lourd, vulgaire, provincial. Rien de nouveau du côté des chanteuses. Nous les retrouvons sans émotion, telles que nous les connaissions l'an dernier. Disons qu'elles sont toutes charmantes. Les danseuses aussi. C'est, d'ailleurs, la vérité.

Phot. Hacquart.
M. Corneil de Thoran.

* * *

Les autres théâtres n'ont encore fait qu'esquisser leur réouverture, aux Galeries, avec le *Soldat de Chocolat*, une opérette franco-anglo-autrichienne, et au Vaudeville avec la *Boniche*. Peut-être n'est-il pas indispensable que j'entretienne les lecteurs de *L'Expansion Belge* de ces solennités...

René FEIBELMAN.

LA RÉPUBLIQUE DE L'ÉQUATEUR

L'Amérique du Sud semble le pays de l'avenir; elle tient en réserve d'immenses richesses encore inexploitées, faute de capitaux, de bras et de moyens de communication; elle deviendra de plus en plus le débouché où la vieille Europe déversera le trop plein de sa population et de ses produits industriels. Le champ est vaste et depuis une vingtaine d'années la concurrence européenne cherche à accaparer ces marchés encore neufs.

Parmi ces pays qui méritent de fixer l'attention de nos industriels et commerçants, on peut citer en première ligne la République de l'Equateur. C'est une région vierge. Son éloignement, le peu de connaissances géographiques qu'on en possédait, l'absence de moyens de communications à l'intérieur, les révolutions périodiques qui l'agitaient, le tinrent longtemps à l'abri des trafiquants; sa capitale Quito était à peine citée et son port de Guayaquil recevait, à des intervalles irréguliers, la visite de quelques vapeurs et d'un petit nombre de voiliers. Il y a une trentaine d'années, le mouvement d'expansion mondiale, qui portait sur tous les océans les produits de tous les peuples commerçants, amena une recrudescence d'affaires dans la petite république équatorienne; l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne et la France se rencontrèrent sur ce terrain des rivalités commerciales. Le pays, mieux connu, fut étudié; les capitalistes américains reprirent la construction de l'unique voie ferrée, dont l'achèvement facilita les affaires de Guayaquil avec la capitale et les autres villes de la république.

Phot. Samson & Cᵉ.
M. Masoin José,
vice-consul de Belgique à Quito.

C'est en 1892 que Wolf publia sa géographie de l'Equateur, qui est, encore à l'heure actuelle, le seul document complet sur ce pays, et notre consul, M. Renoz

Digitized by Google

dans un rapport détaillé du 20 juillet 1899, en donnait un résumé sérieux, en même temps qu'il invitait nos commerçants à y établir des agents. La

Quito. La place du Palais un jour de cérémonie publique.

fin de ce rapport, encore qu'il date de dix ans, mérite d'être relu parce qu'il y donne des conseils à nos hommes d'expansion; il y montre le peu d'esprit d'initiative que nous témoignons et l'abandon dans lequel nous laissons des pays qui seraient d'excellents débouchés pour nos produits. Il répète ce que tant d'autres ont dit, y compris le roi Léopold II, alors qu'il n'était que duc de Brabant, à savoir la nécessité pour nous de créer des comptoirs à l'étranger pour y faire connaître nos marchandises. Cet appel de M. Renoz, comme tant d'autres, n'eut pas de succès; il est vrai que des capitaux belges s'étant égarés dans le chemin de fer de Guayaquil ne reprirent jamais la route de retour dans leur patrie et il en résulta une défiance plus grande vis-à-vis des entreprises à l'Equateur. Ce n'est qu'en 1908 qu'apparaît une tentative intéressante, que M. Guislain, ministre pour le Pérou et l'Equateur, a négligé de renseigner dans son rapport, parfaitement documenté par ailleurs, du 26 mars 1910, oubli qui s'explique par le fait que M. Guislain réside à Lima.

Nous avons actuellement un comptoir belge à Quito. Il fut créé en 1908 par M. José Masoin, vice-consul de Belgique, qui s'associa à M. Philippart, de Liége, pour établir un courant commercial plus actif entre les deux pays. Les débuts de cette entreprise juvénile furent assez brillants pour décider la création d'une Société Belgo-Equatorienne, au capital de 500,000 francs et destinée à englober, avec le temps, tout genre d'affaires industrielles, commerciales ou agricoles. Fondée le 22 septembre 1910, elle a fait prospérer son comptoir commercial; elle a acheté en partie une fabrique de tissus, à Ambato, et la force motrice dont elle dispose lui a permis d'entreprendre l'installation de l'éclairage électrique pour la même ville. Cette initiative a donc parfaitement réussi et nos jeunes compatriotes ont enfin réalisé le vœu formulé par notre consul M. Renoz.

A nos fervents de l'expansion d'aider à la prospérité d'une société qui sera tout profit pour le commerce belge!

Ce n'est pas que le commerce de la Belgique avec l'Equateur soit nul. En 1908, notre pays se rangeait dixième, avec un chiffre de 837,000 sucres (1), pour les importations dans la république; en 1909, ce chiffre montait à 875,000 sucres; par contre, les achats qu'il y faisait étaient forts réduits. Ils étaient de 9,000 sucres en 1907, de 21,000 sucres en 1908 et de 45,000 sucres en 1909. Or, si l'on prend un seul article, comme les panamas par exemple, il est évident que le chiffre de

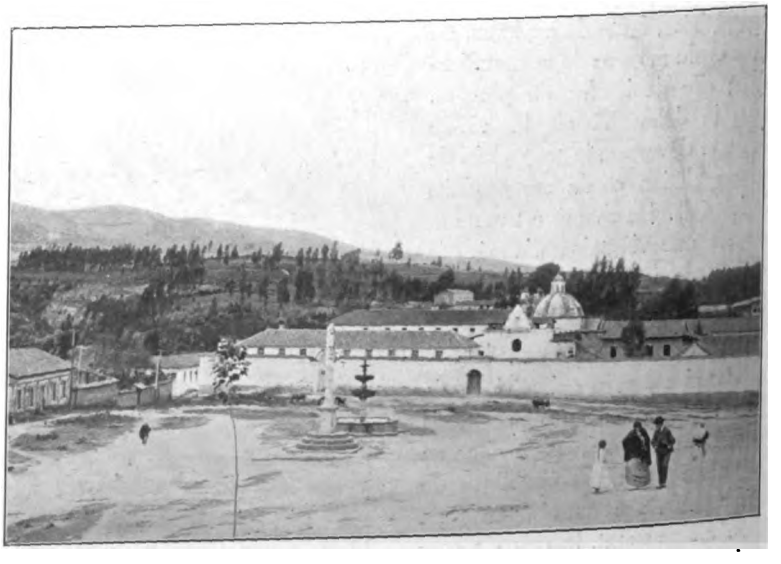

Quito. Place de l'Exposition.

nos achats serait plus important si, au lieu de nous

(1) Le sucre vaut environ fr. 2.50.

Digitized by Google

approvisionner sur les marchés de Londres, nous les faisions venir directement de l'Equateur.

D'autres produits pourraient encore alimenter notre commerce, car, ainsi que nous l'avons dit, l'Equateur est un pays riche et neuf. Bien qu'il soit plus vaste que l'Allemagne et presque vingt-cinq fois plus grand que la Belgique, il compte à peine 2 millions d'habitants. Traversé du Nord au Sud par les Andes, qui se divisent en deux chaînes parallèles réunies par des chaînes intermédiaires comme de gigantesques échelons, il réunit sur son sol les climats et les produits des zones tropicale et tempérée. La zone côtière, au bas des montagnes, est d'une fertilité inouïe et se couvre des luxuriances de la végétation tropicale : c'est le pays du cacao. Sur les premières pentes des Andes on cultive le café, puis, à mesure que l'on monte, la végétation se fait moins touffue, encore que les arbres y aient des proportions gigantesques ; puis les forêts font place aux broussailles, on arrive dans les *paramos*, plaines immenses, où ondule une mer de graminées ; plus haut encore, c'est la végétation rabougrie des sommets, où croissent quelques lichens et, enfin, s'étalent les neiges perpétuelles sur les cimes inaccessibles. En redescendant vers l'intérieur, on pénètre dans le plateau central, entre les deux Cordillères ; là, les forêts sont plus rares, la main de l'homme les a remplacées par des cultures, des rivières y tracent de pittoresques vallées et toujours à l'horizon se dresse quelque montagne géante ou quelque pic neigeux. Et si l'on franchit la seconde Cordillère, on arrive dans la région transandine, couverte de forêts, encore inexplorées en partie, d'où s'écoulent les affluents de l'Amazone, qui s'en iront après des milliers de kilomètres déboucher sur la côte orientale de l'Amérique.

Quito. La place Saint-Blaise.

Environs de Quito. Ouapulo et son sanctuaire fréquenté par les pèlerinages.

Cette région est la plus féconde en beautés naturelles, c'est là que toute la poésie de la nature tropicale s'est épanouie sans y rencontrer la main de l'homme.

La température correspond aux accidents du sol : tropicale sur la côte et à Guayaquil, où la moyenne est de 22 à 28 degrés, elle redevient normale sur les hauts plateaux. A partir de 1,600 mètres elle varie de 6 à 18 degrés et à Quito elle ne s'élève pas au delà de 17 degrés. Aussi, si la côte est insalubre, si l'on a pu voir à Guayaquil, en 1897, le nombre des décès double de celui des naissances, Quito est la ville saine par

Digitized by Google

excellence : on n'y connaît ni la phtisie ni les affections paludéennes; par contre, son séjour ne convient pas aux gens prédisposés aux maladies de cœur.

L'Equateur est la terre classique des volcans; il y en a une vingtaine qui dressent leurs cônes menaçants par-dessus les villes et les campagnes.

Les uns sont endormis; d'autres, au contraire, toujours actifs, roulent des grondements de tonnerre, laissent échapper de la fumée ou des matières incandescentes. Tour à tour, depuis 1698, Ambato, Latacunga, Riobamba, Quito et Ibarra ont sombré dans des tremblements de terre, qui ont secoué les assises des géants des Andes, mais les villes se sont relevées de leurs ruines, les paysans paisibles ont continué de cultiver la terre familiale et depuis une quarantaine d'années, bien que les secousses y soient fréquentes, on n'a plus vu se produire de catastrophe.

Les bâtiments de la « Belgo Equatorienne », la seule société belge en Equateur.
Cette société a fondé là-bas un comptoir, possède une fabrique de tissus et s'occupe d'éclairage électrique.

La population, clairsemée dans des villes peu peuplées, sauf Guayaquil et Quito, ou des villages pauvres, est formée pour un dixième des descendants des Espagnols conquérants ; on compte 40 p. c. de métis, race forte et propre aux travaux de la culture et 50 p. c. d'Indiens non mêlés. Ces Indiens se partagent en plusieurs groupes ; les uns ont perdu au contact des blancs les qualités de franchise et d'honnêteté qu'ils possédaient naturellement, ils sont devenus fourbes et indolents et peuplent les villes de leur paresse et de leur " farniente " ; d'autres, comme les Coyapas, doux et hospitaliers, vivent indépendants dans leurs montagnes; les Napos restent attachés à leurs traditions, quoiqu'ils aient été évangélisés ; d'autres, enfin, enfoncés dans les retraites inacces-

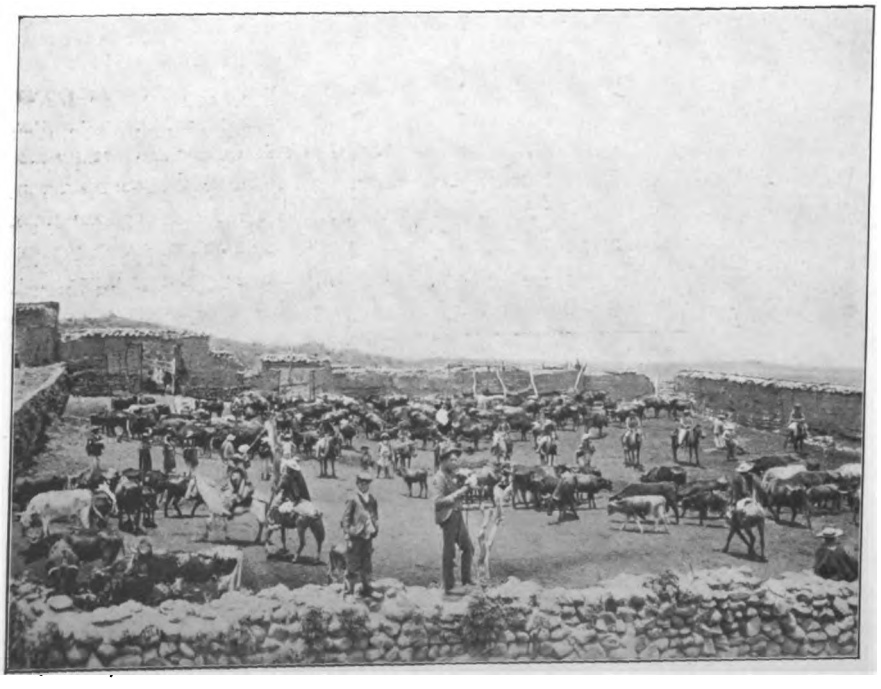

La cour d'une ferme dans les environs de Quito.

Digitized by Google

sibles des forêts profondes, mènent une vie farouche, haïssant les conquérants et ayant gardé les coutumes des anciennes peuplades idolâtres et cruelles.

République de l'Equateur. Le lac de l'Antisana.

Les deux seules villes importantes de la république sont Guayaquil et Quito : la première, bâtie dans les lagunes formées par le Guayas, jouissait jusqu'en ces derniers temps d'une réputation d'insalubrité justifiée par l'excessive mortalité de ses habitants, mais les travaux d'assainissement entrepris récemment par le gouverneur équatorien, un incendie terrible qui a livré aux flammes les masures de ce port et l'installation d'une conduite d'eau potable, permettent d'espérer l'amélioration sanitaire de la ville ; la seconde, capitale de la république, située à près de 3,000 mètres d'altitude, renferme environ 80,000 habitants; une ceinture de cimes neigeuses lui assurent un climat délicieux et régulier,et l'achèvement du chemin de fer lui a permis de sortir des limbes pour commencer à prendre un aspect digne d'une capitale.

Mais il y reste encore à réaliser bien des progrès. Le chemin de fer qui relie ces deux villes, distantes de 450 kilomètres, a été achevé en 1908, après trente années de travaux interrompus et recommencés ; sans lui, le pays était condamné au marasme, car il n'existait pas de chemins praticables pour mettre en communication les villes, et maintenant de nouvelles concessions de voies ferrées, particulièrement celle, en construction, de Bahia de Caraquez à Quito, montrent que ce pays est entré résolument dans le chemin du progrès. Au reste, une ère de paix paraît avoir succédé aux révolutions endémiques qui ruinaient le crédit du pays, mais l'influence des factions militaires y reste encore prépondérante et laisse la porte ouverte aux ambitions révolutionnaires.

Ajoutons cependant qu'à la difrence du Vénézuéla, où Castro persécutait les étrangers, le président de l'Equateur, Alfaro, leur a, au contraire, toujours témoigné beaucoup de sympathie, prouvant par là qu'il comprenait que sans l'apport des activités et des capitaux étrangers l'Equateur ne pouvait se développer (1).

(1) Ce qui semble montrer l'intention des républiques sud-américaines d'entrer dans des voies pacifiques, ce sont les résolutions prises par le récent Congrès de Caracas, qui s'est réuni à l'occasion du centenaire de l'indépendance vénézuélienne. Le Vénézuéla, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et la Bolivie participèrent à ce Congrès, appelé *bolivien*, en mémoire de Bolivar, le libérateur.

Ces pays traitèrent de leurs intérêts communs, dont ils s'efforcèrent de réaliser l'unification. Et particulièrement ils décidèrent : 1° qu'aucun membre de l'Union bolivienne ne pouvait recourir aux armes pour vider ses querelles ; 2° qu'il était interdit de fomenter des mouvements révolutionnaires contre un autre. Ces résolutions, si elles sont mises en pratique, vont clore l'ère des guerres entre les républiques ; il ne leur restera plus qu'à assurer la paix à l'intérieur.

Une chasse dans les montagnes de l'Antisana.

Digitized by Google

Car, jusqu'ici, il faut bien l'avouer, l'Equateur n'a pas donné la mesure de son activité et n'a pas encore tiré profit de ses richesses naturelles. Ses produits miniers sont à peine exploités, l'or est recueilli dans les mines de Zarama; on en trouve également dans les terrains d'alluvion d'Esmeraldas; ailleurs se rencontrent de riches gisements d'argent, de charbon, de cuivre, de plomb; près de Quito on a découvert des sources pétrolifères et jadis, au temps des Espagnols, on y trouvait même des mines de mercure. Quant aux dépôts de soufre, ils y couvrent de vastes étendues.

Mais l'importance des produits du sous-sol est dépassée par la fécondité du sol, qui produit le cacao, le café, le caoutchouc. La culture du cacao est de loin la plus active, c'est le principal produit d'exportation; en 1898 Guayaquil en expédiait 19 millions de kilogrammes, dont 10 millions en France, et la production de l'Equateur représentait le tiers de la récolte mondiale. Le café entrait dans le chiffre des exportations avec 1 1/2 million de kilogrammes; l'ivoire végétal faisait également l'objet d'un trafic important et l'avenir paraît réserver au caoutchouc une place prépondérante, dont les profits seront assurés par l'extension des facilités routières. Les chapeaux, appelés improprement *panamas*, font l'objet d'un trafic intense : il s'en exportait en 1907 pour 2 millions de sucres. Ses immenses forêts n'ont pas encore été exploitées, elles sont riches en essences de toute espèce amassées par des siècles de soleil et d'abandon. Quant aux cultures, elles sont réduites; la population indolente, nourrie à peu de frais et n'ayant pas à lutter contre une nature revêche, se contente des vieilles méthodes. Ses champs sont semés d'orge et de froment; le maïs constitue le pain des classes pauvres comme la banane est celui des populations maritimes. Les légumes, assez rares, sont remplacés par des fruits abondants. Faute de bras pour l'agriculture, on s'occupe surtout d'élevage; les pâturages, appelés *paramos* et qui rappellent les *pampas* de l'Argentine, offrent des prairies immenses et privilégiées, où quelques milliers d'animaux domestiques, appartenant aux races bovine, chevaline et ovine, paissent en liberté.

Comme on le voit, l'Equateur se présente comme un vaste domaine ouvert à l'activité et à l'esprit d'entreprise; la richesse du sol, la facilité de la vie, les combustibles accumulés dans les forêts, les forces motrices de ses torrents et de ses rivières paraissent le destiner à un brillant essor commercial et industriel, si le gouvernement persévère dans les voies pacifiques où il s'est engagé. C'est un marché productif qui présente ses débouchés à notre commerce extérieur et à notre industrie nationale.

D'ailleurs, les relations entre la Belgique et l'Equateur sont des plus cordiales et l'importance que leur attribue l'un et l'autre gouvernement est prouvée par la valeur du corps consulaire. L'Equateur a envoyé en Belgique un ministre extraordinaire, M. Larrea; il a un consul général à Bruxelles, M. Espinosa, un autre à Anvers, M. Falquez; à Liége, il est représenté par un consul, M. Buggenoms, et par un vice-consul, M. Philippart. Une colonie équatorienne, appartenant aux premières familles de la république, séjourne à Bruxelles et une vingtaine d'étudiants sont répartis dans nos différents établissements d'instruction. La Belgique, de son côté, possède à Guayaquil un consul, M. Max Müller, dont *L'Expansion* a récemment donné la biographie (1), et à Quito un consul, M. Carbo, et un vice-consul, M. José Masoin; et, étant donné l'accroissement des relations de la Belgique avec l'Equateur, peut-être conviendrait-il d'y désigner un ministre résident, en détachant l'Equateur du ressort de notre ministre au Pérou. Ces nombreux liens nous rattachent à ce petit pays, au développement duquel nous ne pouvons rester indifférents et où il s'agit pour nous de prendre place au plus tôt, si nous ne voulons nous laisser devancer par la concurrence des Allemands ou des Anglais.

FRITZ MASOIN.

LE COMMERCE A LEOPOLDVILLE

Une des questions vitales pour la colonie est sans contredit son avenir commercial au point de vue des débouchés nationaux.

Les quelques considérations émises ci-après au sujet du commerce à Léopoldville pourront s'appliquer d'une *façon générale* à tout le Congo et prouveront que le commerçant étranger est, pour le moment encore, le maître du trafic. Partout où l'Etat tend à favoriser la diffusion de la monnaie, un vaste champ d'action s'offre au négociant désireux de faire « des affaires ».

Léopoldville est un des centres principaux de la colonie. Les factoreries sont groupées à Galiema, située à quelques minutes de la station proprement dite.

Galiema est une petite ville coloniale dominée par l'élément étranger.

Elle se compose de :

13	factoreries	portugaises
1	»	anglaise
1	»	allemande
1	»	italienne
1	»	belge
2	factoreries	indigènes

Il faut attribuer la suprématie étrangère et principalement *portugaise* aux raisons suivantes :

(1) *L'Expansion Belge*, juin 1911.

Digitized by Google

1. — Le Portugais, connaissant l'Afrique bien avant nous, s'y est installé depuis des siècles.

Saint-Paul de Loanda, le superbe port de l'Angola, compte plusieurs milliers d'habitants blancs et est une ville « d'Europe ».

Il apprécie mieux que le Belge, homme sédentaire, l'avenir commercial d'une colonie tropicale et tâche de s'implanter dans les régions « neuves ».

Depuis que le Congo est ouvert au commerce, les Portugais résident pour ainsi dire partout, mais principalement dans le Bas et Moyen-Congo.

De par leur caractère, habitués à vivre de peu, ils entreprennent leur voyage dans le Haut-Congo sans confort et sans ravitaillement spéciaux ; au besoin, ils se contenteront pour abri d'une hutte indigène et pour nourriture, de riz, de chickwangues, d'huile de palme ou d'une poule.

Ils achètent pour quelques milliers de francs de marchandises (articles de traite) ou empruntent même celles-ci à long terme et les échangent contre des produits indigènes exportables.

Le capital qu'ils se forment ainsi sert de base pour l'établissement d'une factorerie dans un centre.

Si les affaires prospèrent, ils envoient un agent dans les régions riches pour l'achat de caoutchouc, de copal, etc., etc., ou créent des succursales dans les stations propices au commerce.

La plupart des factoreries établies à Léopoldville forment des sociétés en nom collectif, quelques factoriens portugais travaillent pour leur compte, d'autres représentent une maison dont le siège est à Saint-Paul de Loanda ou au Portugal.

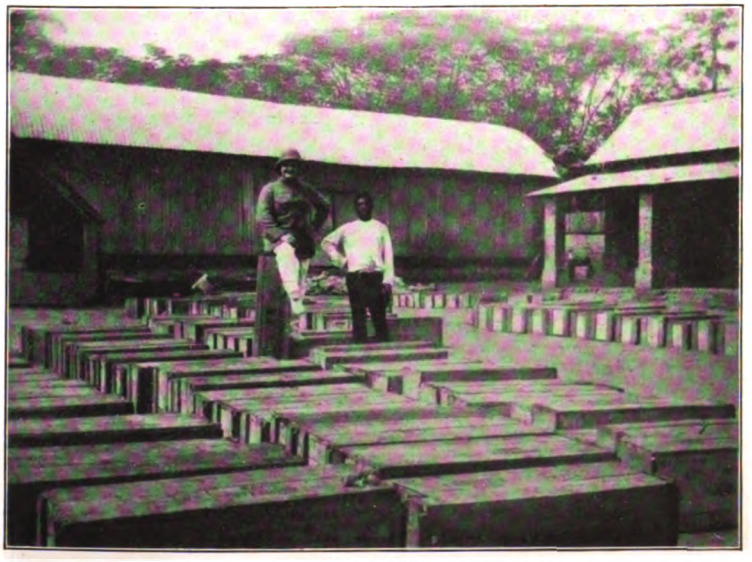

Léopoldville.
Magasin de l'Etat où sont entreposées les marchandises destinées au Haut-Katanga.

2. — Le Belge, homme de clocher et peu entreprenant, se laisse devancer par les commerçants étrangers.

Si les factoriens portugais dominent Léopoldville en nombre, du moins ne possèdent-ils pas la principale maison.

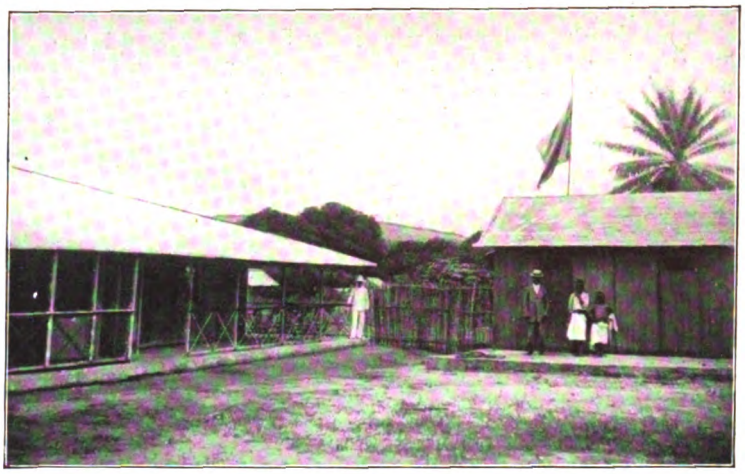

L'unique factorerie belge de Léopoldville, l' « Alberta ».
Léopoldville compte, par contre, seize factoreries étrangères et deux indigènes.

Le premier établissement est la maison anglaise Hattouand Coogson, dont le siège est à Liverpool et dont la société continue l'ancienne Compagnie des Indes, dissoute.

Cette firme est représentée actuellement au Congo Belge à Boma, Matadi, Léopoldville ; ailleurs, dans les principaux centres de l'Afrique occidentale du Sud, en Asie et même en Europe.

Cette Société très solide peut lutter contre n'importe quel concurrent ; si les affaires ne sont pas fort brillantes dans un centre, vu le nombre considérable de succursales, il lui est possible de préparer le terrain, sans nuire à la bonne marche de l'entreprise.

La maison allemande Walter Karl est également puissante, quoique ayant débuté modestement.

Le Belge, donc, dans sa propre colonie, est désavantagé à cause de cet envahissement étranger ; par le fait même l'exportation des produits nationaux en souffre.

Est-ce à dire qu'il est trop tard ? Certainement non !

L'unique factorerie belge, l'Alberta, fait de bonnes affaires.

Il est vrai que ce succès est attribué au directeur de cette société anonyme, dont le siège social est à Saint-Nicolas.

Son expérience commerciale et africaine contribue dans une large mesure à la prospérité du seul établissement belge de Léopoldville.

L'Alberta, vendant presque exclusivement des produits nationaux, se ramifiera probablement plus tard et s'éta-

Digitized by Google

blira dans les principaux centres pour le commerce d'exportation et d'importation.

* * *

A Léopoldville résident à peu près 200 blancs et 10,000 noirs, qui rapportent journellement aux factoriens, en y ajoutant les recettes fournies par le commerce du Haut-Congo, 300, 500, 800, 1,000 francs et parfois plus.

Ces considérations prouvent qu'il est possible au Belge de faire des affaires au Congo s'il est travailleur, entreprenant et s'il possède un capital.

Certains factoriens étrangers débutent avec 15,000, 30,000, 50,000 francs. Ceux qui lancent une affaire et qui ne disposent que de faibles capitaux ne réussiront que s'ils ont acquis une grande expérience d'Afrique, connaissent la langue indigène et peuvent supporter gaillardement les inconvénients d'un pays tropical tel que le Congo.

Il faudrait que plusieurs sociétés anonymes ou autres se fondent, que les capitaux affluent. Conséquemment notre industrie augmenterait sa production, vu son nouveau débouché.

A Léopoldville des articles allemands et anglais se vendent en trop grande quantité si l'on tient compte de l'importance de l'industrie nationale.

* * *

L'indifférence avec laquelle le peuple belge a suivi les débats relatifs à l'annexion du Congo est bien étonnante.

Cette insouciance est un danger, car il semble prouver que *l'esprit colonial* fait défaut chez nous. L'Etat lui-même est obligé de recourir à l'élément étranger pour assurer la bonne marche de la colonie.

Si les peuples voisins avaient la même mentalité que nous, Belges, il n'y aurait aucun péril ; mais tous ont le goût d'expatriation et de colonisation ; principalement, pour ce qui nous concerne, les Portugais et les Anglais.

Ces questions devraient préoccuper, sans retard, nos industriels et négociants s'ils ont à cœur de conquérir et de garder le vaste débouché qui leur est ouvert et ne veulent se laisser couper l'herbe sous les pieds.

Espérons.

Léopoldville, juillet 1911.

A HEYSE,
licencié en sciences commerciales,
chef de secteur à Leopoldville.

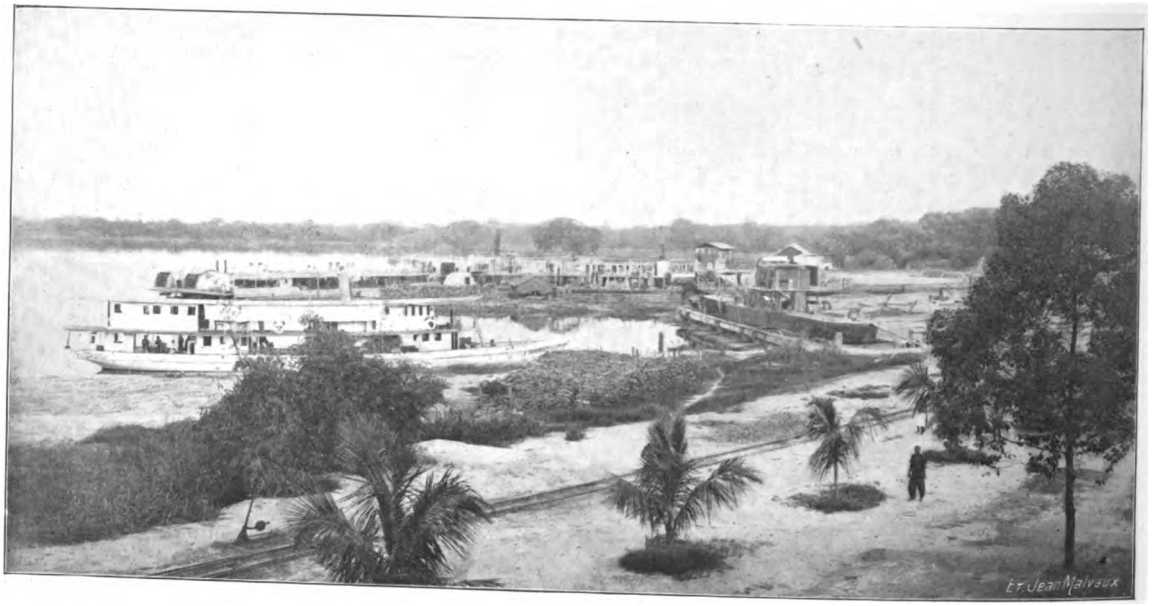

Port de Léopoldville.

A TRAVERS LE CONGO BELGE

Le volume **Door den Belgischen Kongo,** *est en vente dans nos bureaux*

NOUS avons l'honneur de faire connaître à nos lecteurs que nous venons de publier la traduction flamande de cet ouvrage, écrit par notre distingué collaborateur, le commandant adjoint d'état-major René DUBREUCQ, membre du Conseil colonial.

On se rappelle le grand succès qu'obtint l'an dernier l'édition française de ce volume. Encouragés par ce résultat nous avions décidé alors de mettre la population flamande du pays, les administrations communales, les collèges et pensionnats, à même d'apprécier tout l'intérêt de cet ouvrage.

Nous faisons un pressant appel à nos abonnés habitant la partie flamande du pays, afin de faire à la traduction un succès identique à celui qu'obtint naguère le texte même du commandant Dubreucq et nous ne doutons pas que nombreux seront nos amis qui nous aideront dans la tâche que nous avons entreprise.

Prix : 2 FRANCS l'exemplaire

Digitized by Google

1ère année — 5 août 1911. — N° 1

JOURNAL DU KATANGA

Feuille hebdomadaire paraissant le samedi,
Le Numéro: 50 centimes.
ADMINISTRATION; Avenue du Sankuru, ELISABETHVILLE (Katanga).

ANNONCES:

	LA LIGNE
Offres de capitaux	fr. 5,00
Affaires à céder	« 5,00
Dem. d'emplois	« 3,00
Offres de services	« 3,00
Dem. de sujets	« 3,00
Annonces div.	« 5,00

ANNONCES:

	LA LIGNE
Faits div. corps,	fr. 10,00
« « fin,	« 7,50
Correspondance	« 5,00
Maisons à vendre ou à louer.	« 5,00
Offres d'emplois	« 5,00

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Payable anticipativement

CONGO BELGE	
UN AN	FR. 25.00
SIX MOIS	« 20.00
TROIS MOIS	« 15.00

UNION POSTALE	
UN AN	FR. 35.00
SIX MOIS	« 30.00
TROIS MOIS	« 25.00

La presse du Katanga s'est augmentée récemment d'une unité : le journal hebdomadaire dont ci-dessus la manchette et dont le premier numéro nous est parvenu récemment.

Le but de l'organe en question nous est défini dans le préambule ci-dessous :

Aux abonnés et futurs lecteurs

La nécessité d'avoir au Katanga un journal sérieusement documenté et rédigé ayant été relevée, nous avons cru devoir entreprendre l'édition d'une modeste feuille qui paraîtra hebdomadairement, dès le début.

Tenant compte de son format et du peu d'intérêt que présentent, dans la colonie, les questions de politique et de langues, nous ne nous occuperons pas de celles-ci et nous apporterons tous nos soins à la publication de faits de nature à intéresser les habitants du vice-gouvernement général et du Congo Belge.

Tout en rendant un hommage mérité à ceux qui, en quelques mois, ont contribué à faire d'Elisabethville une cité à laquelle personnellement nous prédisons le plus brillant avenir, nous ne comptons pas admirer sans réserve les actes de l'administration, et c'est avec la plus entière franchise et la plus stricte impartialité que nous nous permettrons de donner un avis sur ceux-ci. Nous espérons, grâce à la collaboration de correspondants étrangers, donner à notre modeste journal l'allure d'une feuille soucieuse d'avoir de nombreuses sources d'information.

D'autre part, tout en ne nous faisant pas une règle fixe d'accueillir la prose de correspondants occasionnels, nous verrions avec plaisir nos compatriotes nous documenter sur tout ce qui peut contribuer à la prospérité de la colonie

LA DIRECTION.

En même temps que nous arrivait le premier numéro du *Journal du Katanga*, nous recevions deux intéressantes photographies — reproduites ci-contre — illustrant deux " événements " dont la chronique d'Elisabethville nous apporte l'écho dans le numéro précité du *Journal du Katanga*.

Nous reproduisons notre confrère congolais :

Nouvelles de la Colonie

Le départ de M. RUTTEN, procureur général, de M. le commandant OLSEN et de M. le Dr POLIDORI, médecin inspecteur, avait attiré une foule nombreuse et sympathique à la gare d'Elisabethville

M. le gouverneur WANGERMÉE avait tenu à assister à ce départ officiel et à serrer une dernière fois la main de ces fonctionnaires compétents, jouissant ici d'une grande considération.

La musique militaire, dirigée par le devoué chef VERRAERT, fit entendre plusieurs morceaux, qui dénotent de la part des exécutants une compréhension et un souci des nuances qui firent l'admiration du nombreux public se pressant sur le quai d'embarquement.

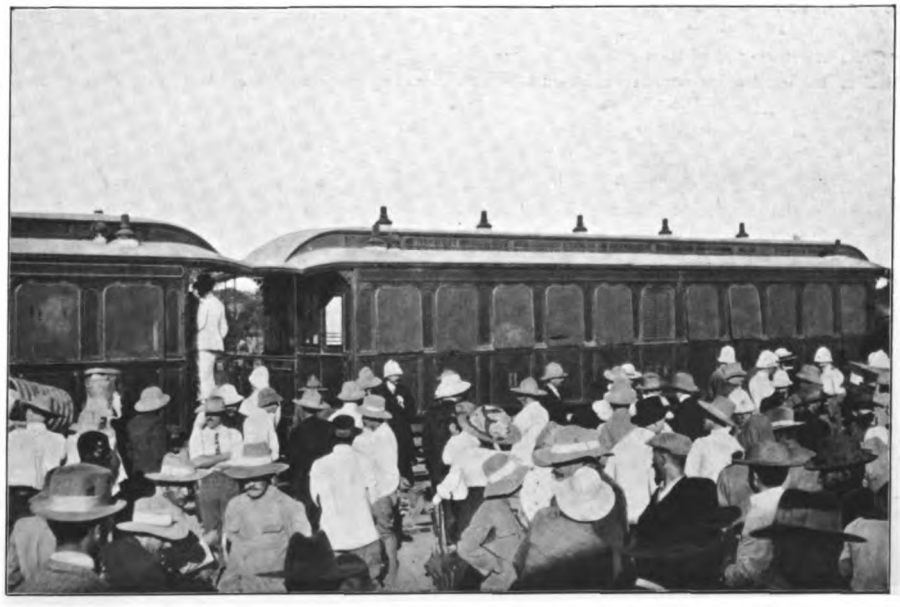

19 juillet 1911. Elisabethville.
Départ pour l'Europe du procureur général Rutten, du commandant des troupes Olsen, etc.
M. le gouverneur Wangermée se trouve au centre de la photographie sous le chiffre II de la première voiture.

De chaleureuses poignées de mains furent échangées

Digitized by Google

avec les partants et des souhaits de bon voyage et de santé leur furent présentés par leurs amis.

Disons que ces Messieurs, qui ont passé plusieurs années en Afrique, quittent Elisabethville avec le désir d'y revenir, sitôt leur congé expiré.

MM. RUTTEN et POLIDORI, que de graves indispositions avaient obligés à renoncer momentanément à remplir leurs fonctions, semblaient être en bonne voie de guérison. Quoi qu'il en soit, M. le gouverneur avait tenu à les faire accompagner, jusqu'à Bulawayo, par M. le Dr CALONNE, attaché au service médical d'Elisabethville.

* * *

Sports. *Communiqués.* — Grâce à l'initiative de M. Van Hoof, Elisabethville compte un club de plus. Les jours derniers les Belges se sont réunis et ont constitué une société exclusivement belge en vue de pratiquer le football.

Pour ses débuts, la jeune société, composée d'excellents éléments, matchait une équipe de vétérans anglais.

21 juillet 1911. La Fête Nationale à Elisabethville.
Commencement du match de football entre l'équipe belge (vareuses vert et blanc) et l'équipe anglaise (vareuses bleu pâle).
La victoire est allée aux Anglais par 2 goals à 1.
Au centre de la photographie on voit le gouverneur, en costume foncé, qui vient de donner le signal ouvrant le jeu.

Ce match que suivait, en connaisseur, M. le gouverneur Wangermée, eut lieu le 21 juillet dernier, au terrain militaire.

Les Belges se sont vaillamment défendus et l'on peut dire, vu la grande expérience de leurs adversaires, que leur défaite, 2-1, est des plus honorable.

Les promoteurs adressent un pressant appel aux Belges qui ne font pas encore partie du club. Ils espèrent qu'ils s'inscriront nombreux lors de la visite qu'ils se proposent de leur faire dans quelques jours.

Nos pêcheurs à l'étranger. — Du *Caril'on* : « Déjà le Brésil a demandé nos pêcheurs et s'est procuré chez nous des petites chaloupes à moteur. Nos officiers de marine sont demandés en Perse, et voilà que maintenant le gouvernement de l'Uruguay, en vue de développer l'industrie de la pêche, recherche un personnel technique qui serait chargé de toutes les questions touchant à la pêche, comprenant : un directeur des pêcheries et des pêcheurs. »

On sait que le climat de l'Uruguay est excellent...

CHRONIQUE COLONIALE

La question des métis est à l'ordre du jour. On ne peut le contester : elle se pose virtuellement pour certaines colonies, effectivement pour d'autres, avec le caractère d'un fait social très grave.

Bien qu'il soit des plus complexe, nous allons nous efforcer de définir l'étendue et les principaux éléments du problème.

Il est et il sera toujours impossible d'empêcher, même dans les colonies de fondation récente, la formation d'une classe de métis.

Cet avis n'est d'ailleurs pas partagé par tous les législateurs. C'est ainsi que certains Etats de l'Amérique du Nord interdisent les mariages mixtes. Dans l'Afrique occidentale allemande on exclut du droit de vote pour les assemblées locales ceux qui vivent en concubinage ou même en mariage légitime avec une femme indigène.

Parfois les mœurs de la société coloniale frappent les unions mixtes encore plus sévèrement que la loi.

Sans vouloir nier l'efficacité relative de ces obstacles au mélange des races, on reconnaît généralement qu'ils ne peuvent, tout au plus, que le rendre un peu moins fréquent.

Dans l'Afrique sud occidentale allemande, par exemple le nombre des métis augmente continuellement et la raison en est fort simple.

Dans un pays où le blanc est encore pionnier, on ne peut espérer qu'il amène avec lui sa femme et ses enfants, surtout quand il s'agit d'un homme sans ressources.

Même en encourageant l'émigration des blanches l'on n'empêchera pas complètement l'accroissement des métis. En effet, les enfants de sang mêlé ne viennent pas au monde parce qu'il n'y a pas de femmes européennes, mais parce que les femmes indigènes se laissent facilement aborder ; quand un blanc s'expatrie pour se créer une existence, il prend d'abord une indigène et se fait suivre plus tard d'une femme blanche.

* * *

On ne peut donc empêcher l'existence d'une race métisse.

Ceci étant admis, se pose la question de savoir quelle politique on suivra à l'égard des sang-mêlés. Question délicate, épineuse, qui met aux prises les coloniaux dominés par le sens des réalités, et ceux qui apportent dans le débat un esprit plus large et des sentiments plus humains. C'est ainsi que M. Moresco, dans la discussion de « la question des métis et de l'attitude des gouvernements à leur égard » qui a eu lieu en séance

Digitized by Google

de l'Institut colonial international, session de Brunswick, a cru devoir se mettre au point de vue de ceux qui attribuent une grande importance au facteur racial, parce que pour la politique coloniale au moins il lui paraît incontestable que les relations réciproques des races dominent tous les autres facteurs sociaux. Cette opinion, qui n'exclut nullement le désir et l'espoir d'amener les peuples soumis à un degré plus élevé de civilisation et de bien-être, implique seulement que pour le présent et pour l'avenir prochain les distinctions entre les races sont à la base de toutes les questions vraiment coloniales.

Si cela est vrai, la différence entre Européens et indigènes, établie par quelques législations, impliquée par d'autres, reconnue partout par les mœurs coloniales, est en rapport direct avec un phénomène naturel des plus important.

Les métis qui, à cet égard, ne se confondent ni avec les Européens ni avec les indigènes, ne doivent pas être assimilés purement et simplement à l'une ou l'autre de ces catégories. Si, au point de vue *juridique*, une telle assimilation peut s'imposer, la *politique* coloniale devra toujours tenir compte des métis comme d'un groupe social distinct, ayant des qualités et des intérêts particuliers.

* * *

La manière de voir de M. Moresco a été combattue par le professeur Girault, qui estime qu'il ne faut, à aucun prix, considérer les métis comme une classe sociale distincte.

La société coloniale est déjà assez hétérogène pour qu'il ne soit pas nécessaire d'y introduire une nouvelle classe d'hommes soumis à des règles particulières.

Repoussés de toutes parts, les métis deviendront des déclassés et même des déclassés les plus dangereux au point de vue du maintien de la domination européenne dans le pays.

Il importe, selon M. Girault, que les Européens fassent une place aux métis.

S'il naît un métis, c'est en somme par la faute d'un membre de la société européenne. Celle-ci est donc tenue moralement d'en prendre soin.

Quand l'enfant a fait place à l'homme, quand il est grand, il faut savoir le traiter comme un des nôtres, l'accepter comme un égal.

Sans doute parmi les métis il y a des individus de valeur inégale et il est facile de citer les méfaits d'une foule d'entre eux. Mais on ne peut nier non plus qu'il peut se rencontrer parmi eux des hommes remarquables, qui ont marqué leur place dans l'histoire, dans l'armée, dans la politique, des hommes qui, en somme, ont fait honneur à leur pays.

Il ne faut pas oublier, surtout, a ajouté M. Girault, que ces mulâtres constituent souvent, dans la colonie, une classe influente. Ce sont fréquemment des intermédiaires précieux dont nous avons besoin. Il faut donc les ménager, et la meilleure politique est celle qui consiste à éviter de froisser chez eux une susceptibilité inévitable.

* * *

M. Bonn, de son côté, a exprimé l'avis que si on ne peut empêcher l'existence d'une race de métis en recourant directement à l'interdiction, on peut la rendre plus difficile par une politique sage.

Dans l'Afrique du Sud britannique, on est arrivé déjà aujourd'hui à ce point, que l'on désire une politique de séparation absolue des races, non pas dans l'intérêt des noirs, mais dans l'intérêt des blancs.

On créerait, dans une certaine mesure, des réserves pour blancs dans lesquelles un travailleur noir ne serait pas toléré. Si on peut exécuter ce projet, il n'y aura plus de métis (prétend M. Bonn), car la possibilité physique de leur naissance fera défaut. Toutefois, aussi longtemps que l'on ne recourra pas à ce moyen, il y aura des métis et alors se pose la question : les considérera-t-on simplement comme indigènes ou comme blancs ? M. Bonn pense qu'il faut les considérer comme une classe spéciale, mais reconnaît que c'est une question difficile de savoir comment y arriver.

Il est à désirer qu'on s'arrête à un système élastique. Nous n'avons aucun intérêt à considérer comme notre ami et notre frère tout individu qui peut se réclamer d'un père blanc, mais qui a une valeur inférieure sous tous les rapports. D'autre part, nous n'avons pas non plus le moindre intérêt à faire des plus capables de ces métis, en nous montrant injustes à leur égard, des conducteurs intellectuels de la grande masse des indigènes.

Parmi les chefs politiques du mouvement éthiopien dans l'Afrique du Sud se trouve le Dr Aledukaman, qui lui-même n'est pas un Éthiopien, mais un Malais.

C'est un médecin très distingué de la ville du Cap et il est devenu un des chefs du mouvement éthiopien, parce que, comme homme de couleur, il fut lésé de toutes façons dans ses intérêts par ses collègues du Cap.

Par dépit, il s'est lancé dans la politique, qui ne lui convient cependant nullement.

Sous ce rapport, conclut M. Bonn, l'axiome de la vieille politique espagnole serait peut-être la meilleure solution dont nous puissions nous servir.

Quand un métis, particulièrement doué, se présentait dans les colonies espagnoles, il recevait un passe-port partout, « qu'il pouvait se considérer dès ce moment comme un blanc ».

Nous ne pourrions pas agir ainsi ; il me paraît néanmoins, dit enfin M. Bonn, qu'un système large comme celui-ci est le plus approprié pour résoudre le problème.

* * *

M. Camille Janssen s'est rallié au discours de M. Girault et a présenté quelques observations qui nous semblent inspirées du meilleur esprit.

M. Janssen a exprimé son étonnement de voir M. Moresco proposer de créer dans les colonies une troisième classe de population, alors qu'on en a peut-être déjà assez de deux.

Il pense, au contraire, que, d'une manière générale, la tendance civilisatrice coloniale doit tâcher d'atteindre, après la politique de collaboration, la politique d'association et d'amener peu à peu — ce sera probablement très long — les indigènes à se rapprocher de la population colonisatrice et à établir l'égalité entre les deux races.

Va-t-on créer maintenant, plus au moins artificiellement, une troisième catégorie d'habitants, ayant moins de droits que les blancs et plus de droits que les indigènes proprement dits ?

Ce serait aller à l'encontre du but à atteindre et susciter des jalousies et des haines qui pourraient être des plus dangereuses pour la race dominatrice.

Digitized by Google

Toute colonisation doit être empreinte de justice; le métissage n'est pas la conséquence du fait réfléchi des passions des indigènes, mais bien des passions des blancs qui, ne pouvant, pour de multiples raisons, amener avec eux aux colonies des femmes de leur race, se procurent des concubines indigènes. Il n'est que juste qu'ils subissent les conséquences de leur action et qu'ils accordent aux enfants nés de leur union illégitime les droits dont ils jouissent eux-mêmes...

PAUL DORI.

Société Royale la Grande Harmonie. — A l'occasion de son centenaire, la Grande Harmonie vient de publier, sous la signature de Aug. Glauden, H.-E. Bossut et Alf. Leuriaux, un volume abondamment illustré, intitulé *Notes Historiques.*

On y trouve mentionnés, en ordre chronologique, tous les événements auxquels fut mêlée la vieille société bruxelloise ainsi que quantité d'anecdotes curieuses. L'histoire de la Grande Harmonie se confond tellement avec celle de la capitale, que cette brochure aurait bien pu porter le titre de " Un siècle de la vie bruxelloise ".

Nous en recommandons vivement l'intéressante lecture. (Bruxelles. Imprimerie L. Vogels, 48-50, rue Verte. — Prix : 2 francs.)

Mouvement de la navigation maritime en Belgique. — Période des huit premiers mois des années 1911 et 1910.

PORTS	Nombre de navires 1911	Nombre de navires 1910	Tonnage net 1911	Tonnage net 1910
			Tonneaux de mer (*jauge Moorsom*)	
ENTRÉE				
Anvers	4,558	4,520	8,826,426	8,356,266
Bruges	476	426	226,430	183,045
Zeebrugge	162	176	145,797	148,005
Bruxelles	141	154	30,345	32,855
Gand	886	787	665,802	596,084
Louvain	4	3	367	204
Nieuport	95	71	25,768	17,218
Ostende — Paquebots	728	736	528,327	488,316
Ostende — Autres navires	448	480	206,566	232,392
Selzaete	36	40	18,999	15,528
Termonde	1	1	121	129
SORTIE				
Anvers	4,602	4,511	8,810,277	8,326,431
Bruges	475	426	223,903	182,061
Zeebrugge	162	175	145,797	146,406
Bruxelles	140	154	29,988	32,855
Gand	870	789	663,772	596,104
Louvain	4	3	367	204
Nieuport	92	73	24,951	17,780
Ostende — Paquebots	728	736	528,298	488,564
Ostende — Autres navires	448	477	204,912	228,478
Selzaete	36	42	18,190	15,867
Termonde	1	1	121	129

Ce tableau donne le mouvement de la navigation maritime, *par port de chargement ou de déchargement;* en d'autres termes, il indique l'entrée et la sortie de chaque navire dans chacun des ports que ce navire visite, soit pour commencer ou compléter son déchargement, soit après avoir terminé cette opération pour prendre une partie de son fret de retour.

* * *

Le commerce belge. — Voici les statistiques publiées par le département des finances et donnant le tableau comparatif des importations, des exportations,

des droits de douane perçus et du mouvement de la navigation maritime, pendant les huit premiers mois de l'année 1911, comparativement à l'année 1910.

Importations. — Quantités totales :

En 1911 . . . 18,800,008 tx.
En 1910 . . . 16,886,939 tx.

En plus pour 1911 1,913,069 tx. ou 11.3 p. c.

Valeurs totales :

En 1911 . . 2,885,076,000 fr.
En 1910 . . 2,693,225,000 fr.

En plus pour 1911 161,851,000 fr ou 6.0 p. c.

Exportations. — Quantités totales :

En 1911 . . . 12,978,957 tx.
En 1910 . . . 12,347,927 tx.

En plus pour 1911 631,030 tx. ou 5.1 p. c

Valeurs totales :

En 1911 . . 2,204,974,000 fr
En 1910 . . 2,084,990,000 fr.

En plus pour 1911 119,984,000 fr. ou 5.8 p. c.

Droits de douane perçus.

En 1911 . . 42,921,582 fr.
En 1910 . . 45,151,222 fr.

En moins pour 1911 2,229,640 fr. ou 4.9 p. c.

Navigation maritime.

En 1911 : 7,347 nav. ent. 10,513,115 tx.
En 1910 : 7,250 nav. ent. 9,965,968 tx.

Soit + 97 ou 1.3 % + 547,147 tx. ou 5.5 p. c.

En 1911 : 7,359 nav. sortis 10,448,833 tx.
En 1910 : 7,242 nav. sortis 9,928,482 tx.

Soit + 117 ou 1.6 % + 560,351 tx. ou 5.6 p. c.

Digitized by Google

L'EXPANSION
ECONOMIQUE ET INDUSTRIELLE

NOS INDUSTRIELS EXPANSIONNISTES

Il est un type d'ingénieur belge qu'on se plaît à représenter déroulant le long ruban d'acier de ses voies ferrées à travers les cités et les régions les plus diverses du globe, apportant ainsi aux coins les plus reculés de la terre les principes de civilisation et de vie économique intense, ou bien encore construisant ces puissantes centrales électriques productrices de la lumière et de la force motrice indispensables à nos agglomérations et à nos industries modernes. M. Charles Charlier est la personnification très vivante de ce type particulièrement intéressant de nos industriels expansionnistes : il est peu de pays d'Europe qui n'aient une ou plusieurs entreprises de tramways ou d'usines d'électricité relevant de sa direction ou tout au moins à la création desquelles il a prêté son concours technique toujours très apprécié.

Brillant élève de l'Institut polytechnique de l'Université de Bruxelles — les anciens étudiants devaient le choisir plus tard pour présider leur association — notre éminent compatriote débuta dans la carrière à bonne école, comme attaché aux services techniques de la firme Edouard Empain, promotrice d'un nombre imposant de voies ferrées à l'étranger. Après avoir assumé pendant quelques années les fonctions de directeur des Chemins de Fer du Périgord, dont il est aujourd'hui administrateur, comprenant toute l'utilité de la création d'un organisme important mettant ses concours financiers et techniques à la disposition d'exploitations existantes ou à créer, M. Charles Charlier fonda la Compagnie Mutuelle de Tramways. Il n'a cessé de mettre toutes les ressources de sa grande expérience au service de toutes les sociétés ressortissant de son trust, auquel le premier de nos établissements de crédit, la Société Générale de Belgique, a prêté récemment son concours très remarqué.

Les questions d'ordre technique retiennent tout spécialement l'attention du savant ingénieur, auquel nous consacrons ces lignes; aussi a-t-il participé d'abord aux études relatives à la construction, et ensuite prend-il part à la direction générale de l'exploitation des multiples réseaux de tramways et d'électricité du groupe de la Mutuelle de Tramways répandus en Belgique, en Russie, en Autriche-Hongrie, dans la Péninsule Balkanique, en Hollande, en France, etc., notamment des Tramways de Dunkerque-Calais, d'Anvers, des Tramways et Eclairage Electriques de Belgrade, des Tramways de Galatz, de Koursk, d'Odessa, d'Agram, de Rotterdam, du Pays de Charleroi, de Kiew, de Rosario, de Saratow, de Salerne, de la Belge de Tramways, des Vicinaux Belges, des Vicinaux Anversois, de l'Electricité de l'Escaut, de l'Electricité d'Odessa, de l'Electricité de Rosario, des Tramways et Electricité de Smyrne, de Bialystok, etc.

M. Charles CHARLIER,
ingénieur,
membre de la Société des Ingénieurs
et Industriels Belges,
administrateur délégué de la Compagnie
Mutuelle de Tramways,
promoteur et administrateur d'un grand nombre
d'entreprises de tramways et d'électricité
en Belgique, en Russie, en France,
en Hollande, en Autriche-Hongrie,
dans la Péninsule Balkanique, etc.
M. Charles Charlier
est chevalier de l'Ordre de Léopold.

Cet expansionniste s'est donné pour règle intangible de confier à l'industrie belge exclusivement les commandes de matériel exigé par ses entreprises; il est regrettable que cet excellent exemple de nationalisme bien compris ne soit pas plus fréquemment suivi par nos compatriotes.

Ce travailleur modeste et ennemi des honneurs se contente de porter le ruban de chevalier de l'Ordre de Léopold, que notre gouvernement lui a conféré en récompense des services qu'il a rendus à son pays au cours de sa longue carrière.

Digitized by Google

REVUE DU MOIS

Les marchés financiers traversent à l'heure présente une passe assez difficile. Coup sur coup la Banque Nationale de Belgique a porté le taux de l'escompte de 3 1/2 p.c. à 4 1/2 p.c. et à 5 1/2 p. c., elle a à se défendre contre la tension du change, qui a porté la prime sur Paris à plus de 7 pour mille. A Berlin, le taux du loyer de l'argent a passé de 4 p. c. à 5 p. c.; à Londres, de 3 p. c, à 4 p. c.; à Vienne, de 4 p. c. à 5 p. c., et même la Banque de France a imité ses consœurs en le relevant de 1/2 p. c. et le fixant à 3 1/2 p. c.

Si les appréhensions causées en ces derniers temps par le lenteur apportée par les négociateurs à la solution de l'incident franco-allemand, provoquant notamment d'importants retraits de fonds déposés en Allemagne, sont pour une bonne part la cause de la tension monétaire présente, on doit cependant ne pas oublier que chaque année à cette époque les grands établissements de crédit prennent généralement des mesures pour éviter un exode d'or excessif vers les contrées agricoles,notamment l'Egypte et l'Amérique, et pour préparer la grosse échéance de septembre. En conséquence, il semble qu'il n'y ait pas lieu de s'effrayer de la situation actuelle, qui, si l'on en croit les dernières nouvelles, paraît devoir être toute momentanée.

Cependant, on doit reconnaître que cet état de choses nuit aux affaires et enraye pour l'instant leur expansion.

Les grands marchés sidérurgiques continuent à faire preuve d'excellentes dispositions. Une grande activité règne toujours dans les usines françaises; en Allemagne, la fermeté prédomine encore; il en est de même en Angleterre; aux Etats-Unis, la tenue des affaires ne subit pas de profondes modifications.

Chez nous, on fait preuve d'un grand calme et l'on maintient les positions acquises..

On compte sur une consolidation du marché des fontes par suite de la constitution du syndicat allemand.

En Belgique, la production de la fonte est actuellement assurée par 44 hauts-fourneaux en activité sur 49 existants. Pour les huit premiers mois de 1911, cette production a atteint 1,385,000 tonnes contre 1,231,000 tonnes pour la période correspondante de 1910, soit une augmentation de 154,000 tonnes ou 12.51 p. c.

On note un peu de faiblesse en mitrailles, tandis que les demi-produits d'acier, de même que les rails et les poutrelles, font l'objet de demandes suivies. En tôles, la fermeté reste très grande, et si, en barres, les consommateurs se montrent moins empressés, les usines sont bien approvisionnées en commandes et les prix sont favorables.

Le travail se maintient généralement abondant pour nos ateliers de construction, cependant les fournisseurs de wagons ne sont pas très bien pourvus, et attendent la commande prévue pour les chemins de fer de l'Etat.

Au marché charbonnier, les transactions sont toujours bien orientées et l'on attend la prochaine adjudication des charbons pour notre réseau national, qui doit avoir lieu le 4 octobre.

La demande comporte 110 lots de menus de 4,500 tonnes chacun; 40 lots de briquettes de 5,200 tonnes chacun; 10 lots de gailleteux de 2,600 tonnes chacun; 3 lots de charbons de forges de 4,000 tonnes chacun; 2 lots de gailletins de 2,000 tonnes chacun et 1 lot de coke lavé pour fonderies de 1,000 tonnes.

On compte généralement sur le maintien des prix faits lors de la précédente consultation. Pas d'animation en combustibles domestiques, et pour cause.

A l'étranger, la note concernant le marché charbonnier est satisfaisante.

Une tendance meilleure s'est dessinée pour les verreries, et la Mutuelle des fabricants a décrété une hausse des prix, qui n'a pas ralenti le mouvement d'affaires.

La situation des glaceries est loin d'être aussi favorable au point de vue des commandes; celles-ci se sont raréfiées dans une telle mesure que la Convention Internationale vient de décider de porter de 30 à 36 le nombre de jours de chômage pour le dernier trimestre de l'année.

Les consommateurs de cuivre s'abstiennent toujours de passer des commandes, aussi le marché du métal rouge n'a pas encore retrouvé son activité d'autan, et les prix sont difficilement tenus. A quand la fin de cet état de choses ? Il semble que les acheteurs ne pourront pas rester continuellement sur la réserve et devront bien un jour ou l'autre regarnir leurs magasins.

Un assez grand nombre d'acheteurs ont assisté à la vente de laine de fin septembre. Les transactions n'ont pas révélé une très grande activité et les prix enregistrent une baisse de cinq centimes pour bonnes laines mérinos et croisés fins, et de dix centimes pour laines moyennes mérinos, ainsi que pour croisés moyens et communs. Les cotes sont : Bonne à belle (Zweifach à supra) fr. 5.20 à 5.30 ; bonne laine (Zweifach) fr. 4.95 à 5 ; type B. laine-mère, fr. 4.70 à 4.80. Sur les 8,396 balles La Plata il en a été vendu 4140.

Digitized by Google

Ventes de caoutchouc. — Cours au :

ESPÈCES	27 septem. 1911	24 août 1911	21 sept. 1910
Kasai rouge I . . .	12-12.375	12-12.375	16.75-17 00
Kasai rouge, genre Loanda II (nois.). . .	9.75-10.25	9.50-10 —	14.-14.375
Kasai noir I	12.25-12.60	12.25-12.60	17.00-17.85
Equateur Yengu, Ikelemba, Lulonga, etc.	12.25-12.60	12 25-12.60	17.00-17.25
Lopori (Maringa) . .	7.30-7.80	7.30-7.80	9.00-9.50
Haut-Congo ord. Sankuru, Lomami . .	12.20-12.80	12.—-12.35	14.75-15.00
Mongala lanières . .	12.—12.35	12.—-12.35	14.00-15.00
Aruwimi	12.—12 35	12.—-12.35	14.00-15.00
Uelé.	12.—12.35	12.—-12.35	14.00-15.00
Wamba rouge I . . .	7.75-8 25	7.50-8.--	11.00-11.50
Straits Crêpe I . . .	14.50	15.50-15.75	17.50-17.75
Guayule	5.25-5.50	5.50-6.—	8.50-9.00
Maniçoba.	7.40-7.90	7.40-7.90	8.00-8.50
Espèces congolaises exposées . . . kgs	337,873	295,242	215,498
Espèces congolaises vendues . . . kgs	302,206	248,041	138,104
Espèces diverses exposées . . . kgs	143,608	87,267	91,800
Espèces diverses vendues . . . kgs	69,185	52,785	45,709

Ventes de gomme copal. — Prix au :

ESPÈCES	6 sept. 1911	4 août 1911	8 sept. 1910
Gomme triée, blanche, belle qual.	320-350	320-350	320-350
— claire, transparente .	230-260	230-260	230-260
— assez claire	160-200	160-200	155-195
— assez claire, opaque.	145-180	145 180	140-175
— non triée, qual. courante	110-135	110-135	110-135
Quantités exposées. . . kgs	264,411	130,483	64,827
Quantités vendues	104,625	45,891	32,539

Situation des principales banques d'émission

(En millions de francs)

DATES		Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Circulation fiduciaire	Portefeuille escompte	Avances sur valeurs mobilières	Taux de l'escompte
FRANCE — Banque de France							
1910	22 septem.	3,380	848	5,025	763	563	3
1911	7 septem.	3,154	843	5,122	1,004	667	3
1911	14 septem.	3,137	834	5,164	1 105	662	3
1911	21 septem.	3,123	823	5,244	1,207	674	3 1/2
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire							
1910	15 septem.	952	348	1,893	1,274	95	4
1911	31 août	1,081	381	2,049	1,205	108	4
1911	7 septem.	1,062	371	2,020	1.239	76	4
1911	15 septem.	1,040	370	2,055	1,447	79	4
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre							
1910	22 septem.	977	»	691	728	»	3
1911	7 septem.	1,037	»	744	634	»	3
1911	14 septem.	1,032	»	734	659	»	3
1911	21 septem.	1,077	»	724	727	»	4
BELGIQUE — Banque Nationale							
1910	15 septem.	137	63	825	609	62	3 /2
1911	31 août	188	64	908	662	92	3 1/2
1911	7 septem.	187	61	862	627	93	3 1/2
1911	14 septem.	187	62	874	626	95	3 1/2

Métaux. — Prix au :

DÉSIGNATION	21 septem. 1911	17 août 1911	23 septem. 1910
Cuivre :			
Londres: comptant par t. £	54 17 3	56 6 3	55 1 3
— 3 mois par t. £	56 6 3	57 1 3	55 15 0
Etats-Unis : Lake Copper par livre cents	11 15/16	12 5/16	12 1/8
Etain :			
Londres: comptant par t. £	173 17 6	190 7 6	158 5 0
— 3 mois par t. £	171 5 0	187 7 6	158 0 0
Etats-Unis: par livre cents	38.25	45.00	34.93 3/4
Fer :			
Middlesbrough : comptant par t. sh.	46 5	47 6 1/2	49 1 1/2
— 1 mois par t. sh	46 8 1/2	47 9 1/2	49 1 1/2
— 3 mois par t. sh.	47 3 1/2	48 3 1/2	49 11
Plomb :			
Londres: comptant par t £	15 5 0	14 1 3	12 13 9
— 1 mois par t. £	15 5 0	14 2 6	12 15 0
— 2 mois par t. £	15 5 0	14 3 9	12 16 3
Zinc :			
Londres: comptant par t. £	27 15 0	27 5 0	23 7 6
— 1 mois par t. £	27 17 6	27 7 6	23 10 0
— 2 mois par t. £	28 0 0	27 10 0	23 12 6

Prix pratiqués dans le Bassin de Charleroi au :

PRODUITS	22 septembre 1911	19 août 1911	17 septembre 1910
Fontes :			
Affinage p. tonne	58.—-60.—	58.—-60.—	68.—
Thomas »	65.50-67.—	65.50-67.—	72.—-74.—
Moulage »	66.—-67.—	66.—-67.—	72.—
Demi-produits :			
Lingots p. 100 kgs	9.85	9.85	9 85
Blooms »	10.60	10.60	10.60
Billettes »	11.35	11.35	11.35
Largets »	11.60	11.60	11.60
Fers ébauchés »	9 75	9.75	9.40—-9.50
Mitrailles »	6.—	6 10	6 40
Produits finis :			
Intérieur :			
Rails p. 100 kgs	15.—-15.50	15.—-15.50	15.—-15.50
Poutrelles »	14.75	14.75	14.75
Fers U »	15.50	15.50	15.50
Petites poutrelles »	13 25-13.50	13.25-13.50	13.25
Tôles acier »	15.25-15.75	15.25-15.75	14.—-14.50
Barres acier »	13.00-13.50	12.75-13.25	12.25-13.—
Barres fer »	13.25-13.75	13.25-13.75	13.—-13.25
Rods »	14.00	14.—	13.25-13.50
Exportation :			
Rails p. t. angl.	5.2.6 - 5.7 6	5.2.6 - 5.7.6	5.2.6-5.7.6
Poutrelles et U »	5.6.0 nom.	5.6.0 nom.	5.6.0 nom.
Tôles acier »	5.19.0-6.0.0	5.17.0-5.18.0	5.0.0-5.10.0
Barres acier »	4.15.0-4.17.0	4.15.0-4.17.0	4.18.0-5.0.0
Barres fer »	4.10.0-4.17.0	4.15.0-4.17.0	4.10.0-5.1.0
Rods »	5.4.0-5.6.0	5.4.0-5.6.0	5.0.0-5.7.0

Digitized by Google

STATISTIQUE GÉNÉRALE

CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS	Août				1er janvier au 31 août	
	klm.	1911	klm.	1910	1911	1910
Métropolitain de Paris	70.800	3,109,189.—	61.800	3,014,199.—	34,818,232.—	26,414,352.—
Cie gle des Tramways de Buenos-Ayres	533.5	5,403,892.—	518.2	5,049,136.—	43,456,962.—	34,418,669.—
Kazan.	27.4	154,389.93	27.4	143,110.24	991,171.14	948,595 75
Napolitains	79.-	680,733.46	78.3	915,020.86	5,425,191.48	5,637,607 47
Auxiliaire de Chemins de fer au Brésil	2169.9	1,938,780.—	1936.-	1,192,000.—	13,989,510.—	11,349,730.-
Tramways à vapeur des Romagnes . .	47.-	37,881.41	47.-	36,270.06	584,645.64	567,009.97
Bilbao	38.-	167,630.—	38.-	146,756.—	1,014,352.—	927,200.—
Catane	12.-	46,378.—	12.-	71,499.—	406.195.—	428.277.—

COMPAGNIE DU CAOUTCHOUC

Nous publions ci-dessous une étude que nous fournit un de nos collaborateurs, étude qui met en relief les efforts fait par des compatriotes au Portugal :

Le caoutchouc, à peine connu il y a un demi-siècle, est aujourd'hui devenu, pour différentes branches d'industrie, un produit dont la nécessité s'impose au même titre que celle des métaux usuels, cuivre, fer, plomb, etc., etc...

Depuis une vingtaine d'années il a trouvé des applications multiples et il a maintenant ses marchés, dont les principaux sont : Anvers, New-York, Liverpool, où se concentre la majeure partie des envois de l'Amérique du Sud, de l'Afrique et de l'Asie. Il possède ses organes spéciaux, qui, suivant sa production et sa consommation, enregistrent ses cours et indiquent l'importance de ses stocks.

Compagnie du Caoutchouc. Entrée de l'usine de Lisbonne.

Les emplois industriels du caoutchouc sont connus de tous nos lecteurs; nous nous bornerons à rappeler parmi ceux qui ont le plus largement contribué à l'accroissement de la consommation, l'extension des emplois pour l'électricité, l'usage des pneumatiques pour automobiles et bientôt après pour les voitures à traction animale.

Depuis longtemps déjà il existe un grand nombre d'autres débouchés qui absorbent d'importantes quantités de caoutchouc, tels que la fabrication des étoffes imperméables, des chaussures, des tuyaux, des courroies, des tapis et objets moulés

Nous donnerons une idée du remarquable développement de l'industrie du caoutchouc en rappelant qu'en 1896, c'est-à-dire il y a un peu plus de dix ans, Anvers importait à peine 1 million de kilogrammes alors que les entrées en 1908 ont atteint 5,035,344 kilogrammes. Ces chiffres se passent de commentaires.

Voici encore d'autres chiffres tout aussi éloquents :

En 1900, la consommation mondiale s'élevait à 48,000 tonnes; elle passait à 62,500 tonnes en 1906 et à 70,000 tonnes l'année suivante; depuis elle n'a cessé de

Digitized by Google

AVIS

Nous attirons l'attention toute spéciale de nos lecteurs sur le répertoire général de nos annonces. En recourant à la publicité de « L'Expansion Belge », dont la diffusion et l'influence s'étendent chaque jour, un nombre déjà important de firmes commerciales donnent à notre revue une preuve de confiance à laquelle nous prions nos abonnés de répondre en favorisant de leurs ordres les maisons dont les annonces figurent aux pages indiquées.

L'ADMINISTRATION.

Répertoire des Annonces

AMEUBLEMENT-DÉCORATION

Compagnie des Bronzes, 28, rue d'Assaut . . XXVII

APPAREILS POUR LABORATOIRES

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

ARMES ET MUNITIONS

Christophe Louis, 11, galerie de la Reine. . XI
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre (S. A.), Herstal XI
Jansen Ad., 27, rue de la Madeleine . . . XXXII
Mahillon H., 9, rue de Loxum VII
Manne Ch., 153, boulevard du Hainaut . . IX
Rongé, fils, J.-B., Liége. XXXIV

ARTICLES POUR FUMEURS

Kuhlen Louis, 130, avenue Louise. . . . XXXI
Lemaire-Voncken, 30, rue de l'Ecuyer . . XXV
Tinchant, Anvers (marque Melior) . . . XV
Vinche (Maison), 85, Marché aux Herbes. . XIX

ARTICLES de VOYAGE, MALLES CAISSES, etc

Goessens P. (Maison), 19, rue du Chêne . . XVII

ASSURANCES

Cie Internationale d'Assurances Commerciales (S. A.), 47, rue Fossé-aux-Loups . . . XIV
Royale Belge (La), rue des Colonies . . . XXXVI
Union Belge, 29, place de l'Industrie . . . XXXIV

ATELIERS DE CONSTRUCTION

Accumulateurs Tudor, 79, rue Joseph II . . XXX
Ateliers de Construct. de la Biesme, Bouffioulx XXXVIII
Ateliers de Construction de la Meuse, Liége. XXI
Ateliers Métallurgiques, 30, Montagne-aux-Herbes-Potagères XXVI
Compagnie Générale des Conduites d'Eau, Liége XXIV
Compagnie Internationale d'Electricité, Liége XVIII
Forges, Usines et Fonderies de Gilly, Gilly . XXXIII
Hanappe (Ed.) et Co, (Moteurs), 19, rue des Teinturiers XXXIV
H. Janssens-Raymaekers, Anvers XIV
Moteurs Marins « Swiderski » (Victor Courard), 104, rue Gaucheret XIV
Motor, 27, rue des Anges, Liége XXXIV
Norddeutscher Lloyd, place de Meir, Anvers. X
Société Anonyme Verviétoise pour la Construction de Machines, Verviers XXV
Société Métallurgique de Sambre et Mose le, Montignies-sur-Sambre XVIII

Digitized by Google

AUTOMOBILES, MOTOS ET CYCLES

De Schrijver et Blanchart, 15, rue Veydt, et 31, rue de l'Ecuyer XI
Faure St., 468, chaussée de Waterloo. . . XXIII
Garage Adler Palace, 44, rue de Brabant . . XXI
Pneus Jenatzy, 10, rue Stephenson . . . XVIII
Usines Pipe, 8, rue Ruysdael . . . . (couverture)

BALANCES DE PRÉCISION

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

BANQUES

Banque de Bruxelles, 64, rue Royale . . . IV
Banque Internationale de Bruxelles, 27, avenue des Arts X
Banque du Congo belge, 48, rue de Namur . III
Banque d'Outremer, 48, rue de Namur . . III
Banque Sino-Belge, 2, rue de la Chancellerie. IX
Caisse des Propriétaires, 18, place de Louvain VI
Comptoir de la Bourse de Bruxelles, 39, rue Fossé-aux-Loups XXXV
Crédit Général Liégeois, rue Royale . . . XVIII
Société Générale de Belgique, 1-3, Mont. du Parc II

COFFRES-FORTS

Maison Fichet, 7, rue d'Assaut XIX
Mathys-De Clerck, 156, boulevard du Nord . XXXVI

COMPAGNIES DE NAVIGATION. VOYAGES

Agence Cook, 41, rue de la Madeleine . . . XVII
Chemins de fer et Paquebots de l'Etat Belge . XXXV
Chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée . . XIX
Compagnie Belge Maritime du Congo . . . XXVIII
Compagnie des Chemins de fer du Nord . . XXXIX
Hôtel Métropole, place de Brouckère . . . XXIV
Voyages Modernes et Agence Lubin (Les) 104, boulevard du Nord. XXI

ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

Aronstein Ch., 14, avenue Louise XI
Bervoets-Wielemans, 6-8-10-12, rue du Midi XIX
Fabbri G., 11, rue Plattesteen (Bourse) . . XIX
Kesteleyn A., 5-7, rue de Namur VII
Roba Jules, 60, rue Gray XXIV
Sneyers C., 21, rue des Paroissiens . . . XXXIX
A. & E. Vieslet, frères, 16, rue de l'Hôpital . XXXVI

FOURNITURES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Avanzo D., 86, rue du Marché-aux-Herbes . XXIV
Hunin (Maison), 40, rue du Marché-aux-Herbes XIV
Rodolphe (Maison), 38, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères XXI
Société Takiris (S. A.), Anderlecht . . . XXX

IMPRIMEURS, etc.

Etablissements J. Malvaux (S. A.), 69, rue de Launoy IX
Imprimerie Ch. Bulens, 75, rue Terre-Neuve XV
Imprimerie de « L'Expansion Belge », 4, rue de Berlaimont . . . . . (couverture)
Van Campenhout Frères et Sœur, 13, rue de la Colline XXIX

INDUSTRIE DU BATIMENT

Collet Paul, 176, rue de Constantinople . . XIV
Falk Franz, 37, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères XXVII
Lefèvre Victor, 49, rue Malibran XXI
Monnoyer (Léon) et ses fils XXIX
Platteau H., 126 à 130, rue Américaine . . XXXIV
Stabile, 66, avenue de la Couronne . . . XXVI
Stuccolin, 45, rue H. Waefelaerts. . . . XI
Zunz Charles (Maison) XXXIX

INSTALLATIONS SANITAIRES. — PLOMBERIE

De Ridder N., 29, rue de Mérode XXV

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Pianos L. Desmet, 99, rue Royale XXX

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

MACHINES A ÉCRIRE

Erika (Charles Herincx), 53, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères. XXXII
Underwood (Charles Desoer), 26, rue Sainte-Véronique, Liége X

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE, etc.

Etablissements Marinoni, Paris. Représentants pour la Belgique : Vanderborght et Dumont XXII
Linotype and Machinery Cy. Représentant Aug. Desmet, 56, rue aux Choux . . . XXVI
Machinenfabrik d'Ausbourg (Nathan Meyer). XXXX
Michaël Huber, Munich. Représentant Emile Veeck, 71, rue Gillon XXIX
Nathan Meyer, 1, rue du Gouvern. Provisoire XXII
Vanderborght A. et Dumont, 154, rue Verte . IX
Van Loey-Nouri, 100, rue de la Limite . . XXVI

Digitized by Google

ORFÈVRERIE

Compagnie belge pour la Fabrication des Ordres belges et étrangers, 13, rue Lebeau . . . XI
Wiskemann Otto, rue de Loxum XIX
Wolfers Gustave, 35, rue de la Madeleine. . XXI

PHILATÉLIE

Gilbert L., 49, rue du Midi XXX

PRODUITS ALIMENTAIRES

Chocolat Antoine XIX
Compagnie Liebig, Anvers XXVII
Delhaize frères et Cie, rue d'Osseghem . . V
Grandsire Emile, 30-32, rue de Namur . . XXIV
Lait Nutricia, rue Fransman XXI
Produits Cibils, 17, rue Bréderode XXXIX
Victoria (biscuits et chocolats), rue Deneck . XXXVI

PRODUITS CHIMIQUES

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX
Institut Meurice-Chimie, 14, rue Simonis. . XIV
Laboratoire de Chimie, 11, rue de la Tulipe . XXXIV
The E. B. Vilixir Cy, 29, avenue du Boulevard

TAILLEURS, CHAPELIERS, CHEMISIERS

Collin, 108, rue Royale XXXI
Compagnie Anglaise, 7-9, place de Brouckère. XIII
Desmet René, 3, boulevard du Hainaut . . XXVI
Fagel Arthur, 45, rue de l'Ecuyer. . . . XXIV
Ligo et Charpentier, Marché-aux-Herbes, 48 XXXVIII
Milaenen I., successeur de Vekens, 79, r. Royale XXXVIII

VINS, LIQUEURS

Brias et Co, 60, rue des Tanneurs XVII
Champagne Baron Duval. Dépositaire : Schumacher, 95, rue du Trône. XXXV
Champagne la « Maréchale » (Ruinart P. et F.), Reims XXV
Champagne Périnet et Fils, agent général : Alfred Bayle, 76, chaussée de Louvain . XXX
De Vos-De Greef E., 53, chaussée de Charleroi XXV
Schumacher, 95, rue du Trône XXXIII
Vervloet (Th.) frs et srs, 203, boulev. Léopold II XX

DIVERS

De Backer Isabelle, fleuriste, 46-48, rue d'Arenberg XXXIII
Delau Henri, encadreur, 3, r. du Prince Albert XXX
Exposition de Charleroi . . . . . (couverture)
Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1910 (Tombola) VIII
Foraky, entreprise de forage et de fonçage 12, rue du Congrès XXIX
Kersten (Maison), établissement horticole, rue de Tenbosch, 95 XXVII
La Continentale Menkes & Co, déménagements, 125, chaussée d'Anvers XXVI
Lechat C., travail de la tôle, 15-17, rue de l'Eté XXXIV
Leroy Gve, bottier, 137, chaussée d'Ixelles . XXXVI
Ligot N., mastics-couleurs, Auderghem . . XXXIV
Meersmans frères et sœurs, relieurs, 158, rue Théodore Verhaegen XIX
Gazette de Liége 600
Grand Hôtel de Saxe, 27, rue des Croisades, et 17, rue du Marché XXXV
Grand Hôtel d'Azur, 56, avenue du Midi . . XXXVI
Prinzing W., transports internationaux, maritimes et terrestres XXXVII
Sarah Mey, fleurs naturelles, 23, rue de l'Evêque. XXXI
Sasserath A., dentiste, rue Royale, 98, et place de Louvain, 9 XXIII
Segers N., grainier, 1, rue de la Montagne . XXXVII
Soennecken, 66-68, rue du Pont Neuf . . . XXIII
Tensen Nicolas, horloger, 12, r. des Fripiers. XXXVII
The « Swan » Fountain Pen, 10, rue Neuve . XVI
Toby frères (Jn et Jh), teinturiers, 2 à 6, rue Louis Hap, Etterbeek XXXVIII
Van den Camp et Cie, emballages en tous genres, 64, rue de la Ruche, Anvers XXV
Vie Sportive (La). XXXV

DEMANDEZ

le tarif des insertions dans cette revue

AU

Bureau Central de Publicité

RUE DE LA CROIX-DE-FER, 96, **Téléphone : Sab. 1807**

BRUXELLES

Digitized by Google

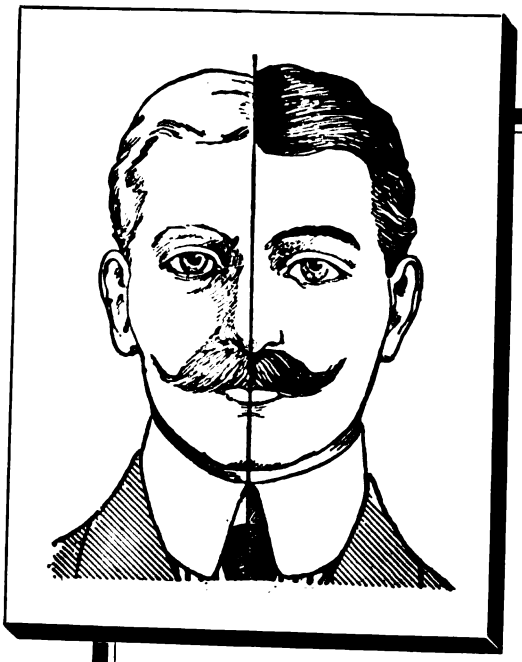

Ce que signifient les Cheveux Gris

Expérience personnelle décrite ci-dessous et que n'importe lequel de nos lecteurs peut tenter en un instant.

Remarquable découverte anglaise grâce à laquelle les cheveux gris ou décolorés peuvent être ramenés à leur couleur naturelle sans recourir à l'emploi des teintures ou des colorants ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

EXPÉRIENCE INSTRUCTIVE

Voulez-vous vous rendre compte du changement opéré par le grisonnement des cheveux sur la physionomie d'une personne? Vous n'avez qu'à placer un morceau de papier sur chaque moitié du portrait ci-dessus. Le visage, dans la partie où les cheveux sont gris, vous apparait comme celui d'un homme de 45 ans ; dans la partie où les cheveux sont noirs, comme celui d'un homme de 30 ans. Ceci vous donne une excellente idée de la valeur de la merveilleuse découverte faite dans un célèbre institut anglais d'hydrothérapie où, tout récemment, on a découvert une méthode pour faire pousser à nouveau, avec leur couleur naturelle, les cheveux gris ou décolorés • • • • • • • • • • • • • • • • •

Remarquez bien : VILIXIR n'est pas une teinture

Les propriétaires du **VILIXIR** sont autorisés, par l'expérience de plusieurs milliers de cas, à affirmer que les plus heureux résultats suivront l'usage rationnel et adéquat de leur produit. De rares exceptions peuvent se produire lorsque, par suite de causes anormales ou de l'atrophie des racines, les cellules du pigment sont incapables d'absorber les propriétés stimulantes et nutritives de la solution. D'ailleurs, comme preuve de leur grande confiance dans le traitement du **VILIXIR** et comme gage de leur parfaite bonne foi vis-à-vis du public, ils s'engagent à rendre l'argent dans n'importe quel cas de non-satisfaction, pourvu qu'un loyal et suffisant essai ait été fait du traitement • • • •

Ecrivez pour demander la brochure de luxe, de 20 pages, gratuite, qui décrit dans tous ses détails le nouveau traitement "**VILIXIR**", grâce auquel vous pouvez vous rajeunir de 10 à 15 ans • • • • • • • • • • • • • • • • • • •

The E. B. Vilixir Company

BRUXELLES

29, Avenue du Boulevard, 29

N. B. — Vous traitez avec une maison anglaise de toute honorabilité ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Digitized by Google

progresser. Enfin, si à ces documents pourtant concluants il nous fallait joindre d'autres preuves pour montrer le développement merveilleux de la consommation, il nous suffirait de signaler la hausse presque ininterrompue des cours du caoutchouc ; nul n'ignore, en effet, que parmi les éléments qui permettent de se rendre compte de la situation exacte d'une industrie, celui sur lequel on peut s'appuyer avec le plus de certitude est la tenue des cours des produits employés par cette industrie, pour autant, bien entendu, qu'elle ne soit pas influencée par la spéculation.

Cette méthode d'investigation est également la plus sage: elle repose, en effet, sur la loi élémentaire de l'offre et de la demande : la baisse prouve un ralentissement de l'activité, la hausse un surcroît de demandes.

Nos lecteurs ne jetteront pas sans intérêt les yeux sur le tableau ci-dessous, dans lequel nous rappelons le prix moyen du kilo à Anvers depuis 1892 :

1892	5.50	1902	7.03
1893	5.50	1903	7.93
1894	5.50	1904	8.48
1895	6	1905	9.47
1896	6.25	1906	9.88
1897	7.35	1907	9.07
1898	8.25	1908	7.85
1899	8.94	1909	9.85
1900	8.70	1910	15.80
1901	7.47		

Le brusque fléchissement survenu vers 1907 n'est pas dû à un accroissement trop rapide de la production, mais à une cause absolument étrangère à l'industrie qui nous occupe; cette baisse est une des conséquences de la crise financière américaine. Cette situation fut d'ailleurs de courte durée et les cours ont depuis progressé à nouveau. Ils atteignent aujourd'hui un niveau qu'ils n'avaient jamais touché auparavant.

Nous nous excusons de nous être étendus si longuement sur ces considérations générales, mais il était indispensable, pour l'étude que nous avons entreprise, de montrer, avec preuves à l'appui, l'envergure prise en ces dernières années par l'industrie du caoutchouc.

* * *

Il est curieux de faire constater que devant la rapide progression de cette industrie, le Portugal, pays pourtant très industriel, resta pendant longtemps indifférent.

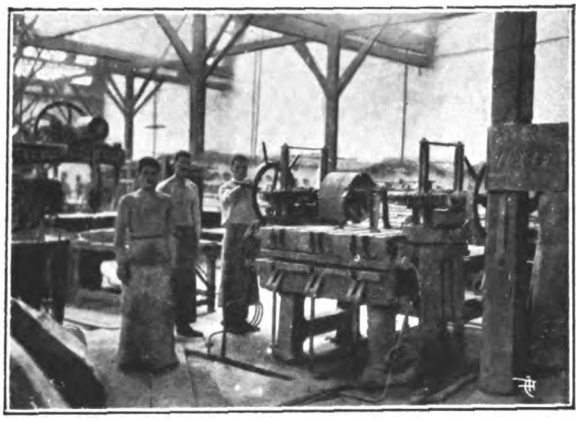

Compagnie du Caoutchouc. Une presse des ateliers de Lisbonne.

Avant 1898, l'industrie de la fabrication du caoutchouc était totalement inconnue au Portugal.

Il y a avait là une lacune qu'il convenait de combler. Ce fut l'œuvre d'un groupe belge qui, à l'instigation de M. Alfred Roose, se proposa d'établir dans ce pays la nouvelle industrie. Ce groupe comprit fort justement que le Portugal, pays vers lequel est dirigé le mouvement commercial des nombreuses régions lointaines dans lesquelles est récolté le produit de l'arbre à caoutchouc, devait être en même temps le pays de la fabrication, de la transformation de ce produit.

Une idée, d'une logique pratique, présida à l'éclosion de la société dont nous entretiendrons plus loin nos lecteurs. En effet, le groupe belge, dont nous venons de parler, avait déjà fondé de nombreuses sociétés, qui récoltaient abondamment le caoutchouc dans leurs comptoirs ou dans leurs propriétés exploitées tant au Brésil qu'au Congo, dans l'Afrique portugaise, orientale et occidentale.

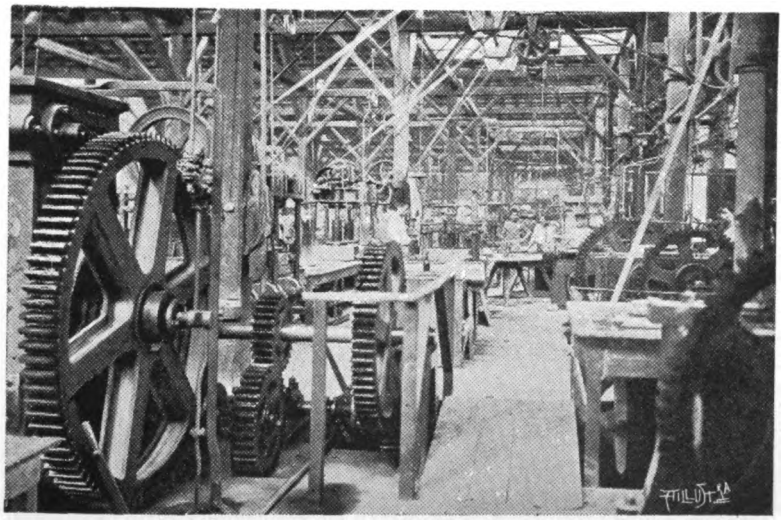

Compagnie du Caoutchouc. Un coin des ateliers de Lisbonne.

A ce moment, le prix du caoutchouc était loin d'atteindre les cours élevés qu'il cote aujourd'hui et il devait venir tout naturellement à l'esprit de ces hommes d'initiative de transformer en produits industriels cette matière première qui leur était procurée en quantités considérables et dans d'excellentes conditions.

C'est sous ces perspectives favorables que naquit, le 5 mars 1898, la Compagnie du Caoutchouc Monopole du Portugal, devenue en 1905 « La Compagnie du Caoutchouc ». M. Roose, celui qui le premier avait compris tout le parti qu'il y avait à tirer d'une telle entreprise, procura à la société le bénéfice d'un privilège qui lui permit de se développer normalement sans avoir à craindre la concurrence qui, nul ne l'ignore, constitue un danger redoutable pour une entreprise à ses débuts.

Digitized by Google

Un décret de S. M. le Roi de Portugal, en date du 7 janvier 1898, sanctionna le monopole dans le royaume du Portugal, pendant une période de dix ans : de l'exploitation, de la préparation, de la fabrication et du commerce du caoutchouc, de la gutta-percha et de leurs dérivés.

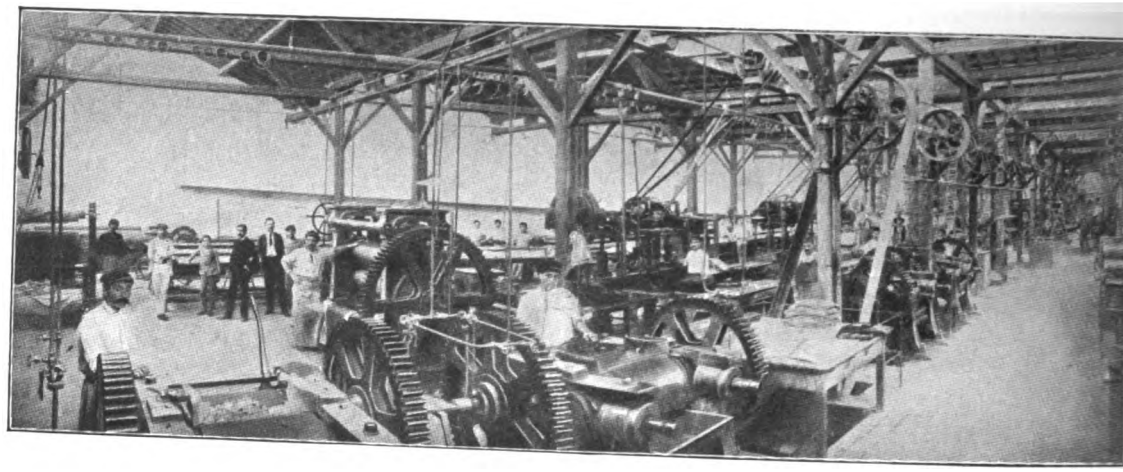

Compagnie du Caoutchouc. Hall des ateliers de Lisbonne.

L'objet social de la Compagnie du Caoutchouc Monopole du Portugal se trouvait nettement délimité par le monopole qui lui avait été accordé. Son capital fut à l'origine fixé à 400,000 francs, mais peu de temps après la création de la société il fut porté à 1 million de francs.

Les premières années furent consacrées à vaincre les difficultés de toute nature qui devaient s'imposer à une entreprise installant industriellement la fabrication d'un produit nouveau. Il fallut recruter des ouvriers étrangers en même temps que faire l'apprentissage des ouvriers portugais; développer l'usine, approprier le matériel, enfin et surtout arriver à fabriquer des produits qui, sous un climat chaud, conserveraient leurs qualités nécessaires.

Après cette période de mise en train, les progrès de la Compagnie du Caoutchouc Monopole du Portugal furent marquants; sa clientèle se développa non seulement en Portugal, mais s'étendit en Espagne et au Brésil. C'est ainsi qu'après avoir créé un premier comptoir de vente au centre de Lisbonne, elle fut amenée à en ouvrir un second dans le quartier industriel; elle dut même installer une succursale à Porto pour desservir les provinces du Nord.

Les dirigeants de l'entreprise estiment qu'elle a aujourd'hui complètement franchi la période des difficultés. Le chiffre de ses affaires ne cesse de s'accroître d'année en année et son usine de Lisbonne peut, avec peine, satisfaire aux nombreuses demandes qui lui sont adressées. Cette usine couvre une superficie de 3,500 mètres carrés; nous en donnons ci-dessous quelques vues qui permettront de se rendre compte de l'importance des ateliers où se fabriquent tous les articles employés dans le commerce.

Située en face du Tage, à l'endroit où ce fleuve a une largeur de 4 kilomètres, elle est reliée au centre de la ville par le tramway électrique et possède pour l'écoulement de ses produits les plus grandes facilités.

M. Arthur Roose, administrateur délégué de la Compagnie du Caoutchouc, administrateur de la Compagnie du Lubefu, directeur des Mines et Usines de Pontegrande, président des Etablissements Saint-Sauveur.

C'est en partie la situation favorisée de son usine qui a permis à la société d'obtenir les résultats que l'on connaît, mais c'est grâce aux efforts et aux soins persévérants de son administrateur-délégué, M. le docteur Arthur Roose, qu'elle a pu occuper la place prépondérante qu'elle détient dans l'industrie portugaise du caoutchouc.

La société que nous venons d'examiner a été l'organisme dont s'est servi M. Roose pour créer et développer au Portugal une industrie qui, complètement inconnue il y a une dizaine d'années, jouit aujourd'hui d'une situation hors de pair, et en ce faisant, il a fait preuve d'excellent expansionnisme.

V. M.

Electricité d'Odessa. — Cette intéressante entreprise belge, dont nous avons esquissé les grandes lignes dans une précédente revue, a régularisé sa situation au cours de son premier exercice clos le 3 mars 1911, et son existence légale a été reconnue en Russie par décret impérial Mentionnons que la compagnie a obtenu une concession d'une durée de trente-huit années du jour de la mise en exploitation de la nouvelle station d'énergie. Le droit de rachat, stipulé en faveur de la ville d'Odessa, ne peut s'exercer éventuellement qu'à partir de l'expiration de vingt-cinq années, du 30 avril-13 mai 1910.

A titre provisoire, la compagnie exploite la petite usine électrique municipale, qui doit cesser de fournir du courant aux particuliers dès la mise en activité de la nouvelle centrale de la société. L'exploitation pour compte de la société a commencé le 1/14 mai 1910, et a compris onze mois de l'exercice 1910-1911. Pendant cette période, les recettes ont atteint 1,060,000 francs et le bénéfice a été de 443,000 francs, contre respectivement 990,000 francs et 176,000 francs, pour le même laps de temps de 1909-1910.

Digitized by Google

Ces résultats sont considérés comme très satisfaisants, étant donnés les conditions défavorables de l'exploitation actuelle, la défectuosité des installations anciennes, le manque absolu de réserve, étant donné aussi que le prix de vente de 40 kop. au kilowatt dut être ramené à 25 kop.

Encore quelques chiffres pour montrer le développement de l'exploitation provisoire : à fin mars 1911, le nombre des abonnés était passé de 961 à 1,364 et la puissance raccordée de 2,624 kilowatts à 2,955 kilowatts, et momentanément, pour ne pas causer aux nouveaux clients des dépenses d'installation qui deviendraient inutiles lors de la mise en marche de la nouvelle usine, la société leur demande autant que possible d'ajourner leur raccordement.

Cet exercice, d'exploitation anormale cependant, a laissé un bénéfice de 462,000 francs, permettant la répartition d'un dividende de fr. 5.47 par action de capital et de 1 franc par titre de dividende.

Les recettes des premiers mois de l'exercice 1911-12 accusent d'importantes majorations, et les travaux d'édification des nouvelles installations sont activement poussés.

Tramways de Bologne. — Tout à l'honneur de ses dirigeants, on peut affirmer que l'entreprise des tramways, créée par les Belges à Bologne, est une des plus belles et des plus fructueuses.

Le réseau total de la compagnie à une longueur de kilom. 71.4, dont kilom. 39.9 sont exploités à l'électricité et kilom. 31.5 par traction à vapeur.

Bien que Bologne ne compte que 120,000 âmes, le développement des résultats de l'exploitation a été très remarquable, spécialement à partir de 1904-05, année de la transformation électrique de la majeure partie des lignes.

Les recettes, qui s'élevaient à 574,000 lire en 1901-02 sont passées à 1,635,000 lire en 1910-11. La ligne à vapeur, dont le trafic comprend principalement le transport de marchandises et de bétail, a enregistré en 1910-11 une recette de 291,000 lire au lieu de 230 mille lire en 1905-06.

Pour faire face à l'extension sans cesse croissante du trafic, et au développement que prend la ville de Bologne, les dirigeants ont décidé d'augmenter le service sur presque toutes les lignes. D'autre part, le renforcement de l'alimentation du réseau électrique par des câbles est prévue. Les travaux d'agrandissement de la centrale pour l'installation de des deux unités de 450 kilowatts sont actuellement en cours et seront achevés au mois de novembre prochain ; les extensions des remises et des ateliers de réparations sont terminés ou sur le point d'être achevés. Tout récemment les lignes de S. Ruffilo et de S. Michele in Bosco ont été ouvertes à l'exploitation ; les travaux d'établissement de la ligne de Bologne à Corticella, d'une longueur de 4,500 kilomètres, sont en bonne voie d'avancement.

La Société des Tramways de Bologne a réalisé au cours de l'exercice 1910-11 un bénéfice brut de 739 mille francs et un boni net de 494,000 francs. Le dividende des actions de capital est ainsi porté à fr. 26.25 par titre.

L'année en cours se présente sous de bons auspices : les recettes des trois premiers mois sont de 544 mille lire contre 485,000 lire l'année dernière.

Les dirigeants de cette compagnie sont : MM. le sénateur Victor Fris, président : Pierre Liénart, vice-président ; Maurice Fris, Charles Burrell, Ernest Thurnaver, René Lagout, Oscar Lootens, Georges Berry, administrateurs. Les commissaires de la société sont : MM. Jean Rampelbergh et Maurice Saurel.

Fours à Coke de Douai. — L'industrie de la fabrication du coke et de ses sous-produits s'est révélée en ces dernières années comme très rémunératrice, aussi a-t-on vu les charbonnages s'adjoindre cette branche d'activité et des entreprises se créer dans le but d'exploiter d'importantes batteries de fours.

Un groupe de nos compatriotes a fondé récemment la Société des Fours à Coke de Douai, ayant pour objet la fabrication du coke et des sous-produits qui en dérivent.

Cette firme est propriétaire d'un terrain d'une contenance de 2 hectares 69 ares 46 centiares, relié au chemin de fer et au canal de la Deule, d'un port avec appareil de déchargement de bateaux, de divers ateliers et immeubles.

Les promoteurs de l'entreprise ont passé un contrat d'une durée de douze ans avec la Société d'Entreprises de Construction de Fours à Coke et d'Usines Métallurgiques, de Bruxelles, qui établira à ses frais une installation complète de 76 fours à coke avec une usine de récupération et tous les accessoirs, prêts à être mis en marche : la première batterie de 38 fours le 30 juin 1912 et une seconde batterie de 38 fours deux mois après ; ces installations sont estimées à 2,000,000 de francs environ. La Société d'Entreprises de Construction de Fours à Coke et d'Usines Métallurgiques en garantit la bonne marche industrielle et ristournera 50 p. c. des bénéfices à provenir des sous-produits. Après douze ans, toutes les installations reviennent gratuitement à la Société des Fours à Coke de Douai.

Tel est l'outil industriel dont disposera l'entreprise. Quant à son approvisionnement en matières premières, les dirigeants l'ont assuré par des contrats d'une durée de douze ans pour la fourniture de la presque totalité du charbon nécessaire à l'exploitation et provenant principalement des mines de Courrières et de Nœux, pour 125,000 tonnes annuellement.

Les Fours à Coke de Douai disposeront journellement de 40,000 mètres cubes de gaz, et des pourparlers sont engagés avec la Compagnie du Gaz de Douai en vue de la vente d'une partie de cette production.

Les dirigeants de la Société des Fours à Coke estiment que sans tenir compte des revenus de la vente du coke, — qu'on évalue à fr. 0.45 environ par tonne de charbon transformé, — et des huiles légères, du revenu à provenir éventuellement de la vente de gaz, les bénéfices seuls de la réalisation des sous-produits permettraient de rémunérer convenablement le capital de l'entreprise, c'est-à-dire 1,000,000 de francs, divisé en 4,000 actions de capital de 250 francs ; il existe, en outre, 4,000 actions ordinaires sans désignation de valeur.

Le Conseil d'administration de la Société des Fours à Coke de Douai est formé comme suit :

Président, M. E Hallez, directeur du Charbonnage du Grand Hornu ; administrateur délégué, M. E. Druart, administrateur de la Société de Construction de Fours à Coke ; administrateurs : MM. E Roth Le Gentil, banquier ; Félix De Bruyn, industriel ; MM. Tony De Bruyn, docteur en droit, et Pierre Vin-Franchomme, en sont les commissaires.

Digitized by Google

INSÉREZ VOS ANNONCES

dans la

Gazette de Liége

et les

NOUVELLES DU JOUR

▽ ▽ ▽

Le plus fort tirage de la Wallonie

DÉPASSANT A LUI SEUL

les tirages des autres quotidiens

RÉUNIS

CLIENTÈLE D'ABONNÉS

Pour les prix et conditions d'insertion,

s'adresser aux bureaux

RUE DE L'OFFICIAL, 2, A LIÉGE

Digitized by Google

De-ci, de-là

Le dédoublement du chemin de fer au Congo.— Le colonel Thys, au cours d'une conférence qu'il a donnée récemment à l'Exposition de Charleroi, sur son récent voyage au Congo, a fait les déclarations suivantes concernant le chemin de fer de Matadi au Pool :

« Actuellement, il (le chemin de fer) peut suffire à 216,000 tonnes dans les deux sens. Peut-être pourra-t-on arriver au delà, grâce à la traction électrique, qui est à l'étude, et à l'amélioration du matériel roulant. Mais il ne faut pas oublier que le trafic de cette ligne à voie unique devient de plus en plus compliqué à mesure que les transports augmentent. Aussi, il arrivera un moment où le chemin de fer ne pourra plus suffire. Le développement du trafic s'est fait avec une rapidité effrayante. Au début, c'étaient 7,000 tonnes, dix ans plus tard, nous en étions à 27,000 tonnes, en 1909-1910, il était de 31,000 tonnes et aujourd'hui il est de 60,000 tonnes, donc le double de l'année précédente.

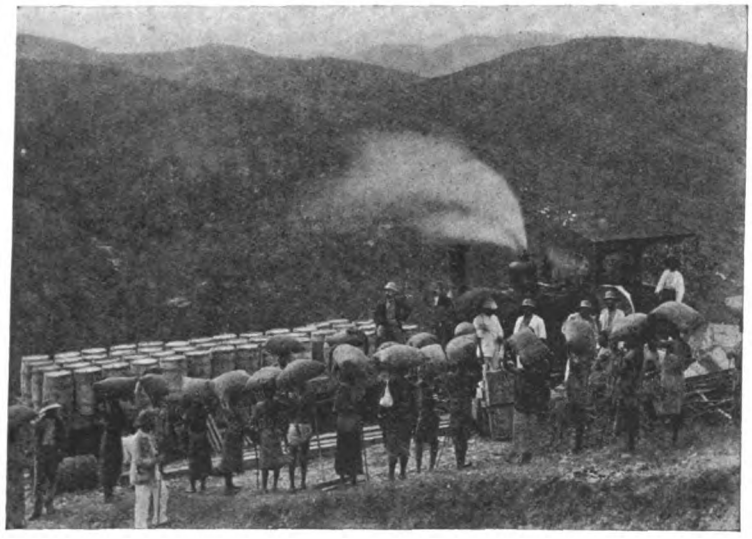

Chargement d'un train à Matadi

» Ma conviction inébranlable est que nous devons prendre le plus vite possible des mesures énergiques si un jour nous ne voulons pas être débordés. Il faut que nous construisions un chemin de fer à double voie, à l'écartement de 1 m. 05, avec des rampes et des courbes normales. Ce chemin de fer suffira-t-il? Je ne le pense pas. Le chemin de fer de Matadi au Stanley-Pool deviendra le plus grand chemin de fer du monde, en

COMPAGNIE ANGLAISE

7 et 9 PLACE DE BROUCKÈRE

× ANGLE DE LA RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS ×

CHOQUE et ZORN
TAILORS

BRUXELLES

MAISON DE TAILLEURS POUR MESSIEURS, DAMES ET ENFANTS

LA PLUS IMPORTANTE DU PAYS POUR LE BEAU VÊTEMENT SUR MESURE

LA COMPAGNIE ANGLAISE

exécute du jour au lendemain toute commande urgente

Digitized by Google

Cie INTERNATIONALE D'ASSURANCES COMMERCIALES

Société Anonyme

DUCROIRE SUR TOUS PAYS

47, RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS, 47

BRUXELLES

MOTEURS - MARINS « **Swiderski** »

à deux temps, spécialement construits pour l'emploi de l'huile lourde

Pas de soupapes! — Pas de carburateur!
Pas d'allumage par magnéto!

Les SEULS moteurs convenant avantageusement au mouvement de tous les genres de bateaux de transport, remorqueurs, bateaux à voyageurs, yachts, canots automobiles, bateaux coloniaux, sternwheelers, etc., etc., etc.

CONCESSIONNAIRES POUR LA BELGIQUE :

VICTOR COURARD & Cie, ingénieurs

BRUXELLES, 55, avenue de la Reine — Téléph. 1916 S. A.

LIÉGE, 14, quai de l'Université — Téléph. 3903.

PEINTURES & DÉCORATIONS DU BATIMENT

SPÉCIALITÉ DE PEINTURES GENRE ANCIEN

TÉLÉPHONE 4902 BRUXELLES

MAISON PAUL COLLET
176, RUE DE CONSTANTINOPLE, 176

: : : : : : : : ATELIER DE

GALVANISATION ELECTROLYTIQUE — Brevets — "TRUNKHAHN"

H. Janssens-Raymaekers

RUE DE L'EMPEREUR, 20-22
: : : : RUE VÉNUS, 14 : : : :
Téléphone 207 **ANVERS**

Institut Meurice-Chimie

14, rue Simonis, BRUXELLES Tél. 3422

Laboratoire d'Analyses et de Recherches chimiques
Prospectus. — Echantillonnages
Spécialité d'Analyses de Minerais et de Combustibles
Cours de Chimie spéciaux pour prospecteurs
Tarif d'Analyses et Programme des Cours sur demande

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Maison HUNIN 40 Rue du Marché-aux-Herbes 40
— BRUXELLES —

Appareils et Accessoires des premières marques
Jumelles à prismes de haute précision

Représentation ou dépôt des firmes : **Thornton-Pickard**, Altrincham ; **Goerz**, Berlin ; **Mackenstein**, Paris ; **Paget**, Watford ; **Erneman**, Dresden ; **Lumière Fils**, Lyon, etc.

SPÉCIALITÉS POUR PAYS CHAUDS — **TRAVAUX SOIGNÉS POUR AMATEURS**

Digitized by Google

CIGARES MELIOR

ERNEST TINCHANT 11-13, RUE BREIDEL ANVERS

raison de sa situation géographique. D'après les projets existants, il faudra construire 20 à 30 kilomètres de tunnels, ériger des ouvrages d'art importants, procéder à des travaux de terrassement considérables, qui, tout naturellement, occasionneront des dépenses énormes. Celles-ci peuvent être estimées à 100 millions au moins, mais le crédit de la société est suffisamment établi pour quelle puisse se passer de l'intervention du gouvernement.

» Il n'y a pas de temps à perdre, la construction demandera plusieurs années; il faudra assurer, en outre, le trafic de la ligne existante, qui aura à transporter les matériaux considérables qui seront nécessaires et dont le trafic sera certainement entravé par les travaux nouveaux. »

Voyageurs de Commerce au Mexique. — Il a été demandé à plusieurs reprises s'il existe des carnets kilométriques pour voyageurs de commerce sur le réseau des National Railways of Mexico.

Il est incontestablement du plus haut intérêt des firmes faisant des affaires au Mexique de savoir qu'il a été décidé ces derniers temps de mettre en vente des carnets kilométriques pour l'usage personnel des voyageurs de commerce employés par des firmes de l'intérieur ou de l'étranger et voyageant exclusivement pour le service de celles-ci.

Les demandes de ces carnets kilométriques devront être adressées en premier lieu à l'agent général pour l'Europe des National Railways of Mexico, M. E.-J. Bray, Dashwood House, London E. C., qui donnera tous les renseignements voulus.

L'une des conditions pour l'obtention des carnets kilométriques est celle-ci : la demande devra être contresignée par le secrétaire ou un autre employé autorisé de la Chambre de Commerce dont la firme ressort.

Beaucoup de désagréments et de retard seront évités par l'emploi des carnets kilométriques, indépendamment d'une certaine réduction de prix, qu'ils donnent sur les tarifs ordinaires et des facilités concernant le transport des échantillons.

Un succès pour nos entrepreneurs. — C'est un entrepreneur belge, M. Em. Decloedt, d'Ostende, qui vient d'être choisi par le gouvernement français pour effectuer les travaux de dragage du port de Boulogne-sur-Mer.

Etant donné le protectionnisme qui sévit en matière de travaux publics en France, c'est un succès.

Récompenses obtenues

ANVERS 1894
Médaille d'Or
PARIS 1900
Médaille d'Argent
OSTENDE 1901
Diplôme d'Honneur
SAINT-LOUIS 1904
Médaille d'Or
LIÈGE 1905
Diplôme d'Honneur
MILAN 1906
Grand Prix
TOURCOING 1906
Vice-Président, cl. XXI
Membre du Jury
BORDEAUX 1907
Vice-Président, cl. XV
Grand Prix
BRUXELLES 1910
Vice-Président, cl. XII
Membre du Jury
TURIN 1911
Vice-Président, cl. XXII

Imprimerie Scientifique

TYPOGRAPHIE
LITHOGRAPHIE
CHROMO-LITHOGRAPHIE

Spécialité d'Illustrations de grand luxe
Photo-Chromogravure en trois couleurs

Charles BULENS, Editeur

Téléphone 505 75, Rue Terre-Neuve, BRUXELLES

Digitized by Google

Le navire-école. — Nous avons annoncé que pendant l'escale de l'*Avenir*, à Port-Talbot, l'armement allait s'occuper de faire installer la télégraphie sans fil sur notre école navigante. C'est la Compagnie de télégraphie sans fil, de Bruxelles, qui a été chargée de ce travail, lequel s'est effectué sous le contrôle de l'ingénieur Hubert. Le maniement des appareils a été enseigné aux officiers et aux cadets par M. Maernoudt, de l'administration des télégraphes. L'*Avenir* a quitté Port-Talbot le 25 septembre, en destination du Chili. Vingt-six cadets prennent part à ce voyage. Signalons deux nominations dans l'état-major du navire-école : celle de M. Lemaitre, qui succède, comme premier officier, à M. Kranzlin, démissionnaire, et celle de M. de Meulemeester, ancien cadet, promu au grade de second officier. On nommera aussi deux quatrièmes officiers, que l'on choisira parmi les anciens cadets.

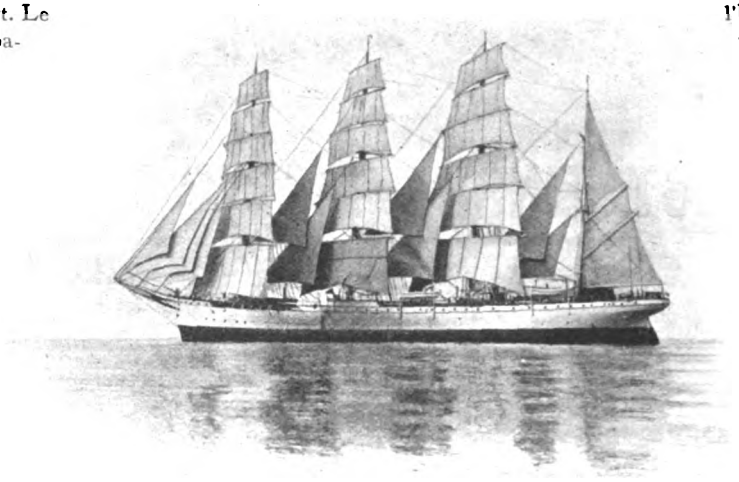

L'Avenir

Le service maritime postal vers l'Afrique du Sud. — On connaîtra bientôt les termes du nouveau contrat que l'Union sud-africaine va imposer aux compagnies de navigation qui désireraient assurer le service maritime postal entre l'Europe et les ports sud-africains. On se rappellera que le Parlement de l'Union a voté une loi excluant du contrat toutes les compagnies qui accordent des rabais, c'est-à-dire les compagnies qui font partie d'un syndicat, puisque tous les syndicats observent le système des ristournes. Le contrat postal actuel expire en septembre 1912.

THE SWAN FOUNTAIN PEN.

Modèle 1911

est le seul porte-plume à réservoir qui ait à la fois :

Une plume en or de tout premier ordre
Une grande contenance d'encre
Une alimentation régularisée par un double conduit
Une fermeture de sûreté garantie

Demandez-le à votre papetier; s'il ne peut vous le procurer vous le trouverez

RUE NEUVE, 10, BRUXELLES

Digitized by Google

La décision du Parlement sud-africain va faire entrer dans une phase nouvelle le problème des rabais et des syndicats.

Et on ne peut prévoir si elle le résoudra. Ou bien un arrangement interviendra entre les lignes et le gouvernement, ce qui semble le plus plausible; ou bien une compagnie toute nouvelle, agissant indépendamment en dehors des syndicats, sera l'adjudicataire du transport postal et devra, du fait, après avoir dépensé des millions pour une flotte de bateaux filant 18 nœuds, comme le stipule notamment le nouveau contrat, subir inévitablement la concurrence acharnée des lignes syndiquées. Tout le monde sait qu'un subside postal, comme on appelle communément cette rémunération, ne fait pas la fortune d'une ligne de navigation et que l'honneur d'être ligne postale est bien souvent onéreux. Ce sera donc le rendement du transport des passagers et des marchandises qui doit fournir aux compagnies les ressources pour vivre, et ce transport revient, comme on sait, au plus offrant. Le type de ligne gouvernementale officielle doit encore voir le jour, et ce n'est certes pas le gouvernement de l'Union sud-africaine qui pourrait la créer. A moins que le gouvernement sud-africain ne trouve pas d'amateurs pour ses transports postaux. Tout bien considéré, nous sommes d'avis que le gouvernement de l'Union se met dans une situation très difficile, et l'entente avec les armateurs s'impose pour lui, au risque de menacer le progrès de la colonie. Nous pensons, au surplus, que si les négociations ont échoué une première fois, elles seront reprises de part et d'autre et qu'un accord interviendra.

L'émigration par Anvers. — Le chiffre des émigrants qui ont quitté Anvers, pendant le mois d'août, a atteint seulement 3,904 contre 5,054 en août 1910. 2,584 individus se sont expatriés aux Etats-Unis, 832 au Canada et 443 en Australie. Parmi ceux-ci on comptait 345 Belges. Le mouvement total, pour les huit mois écoulés, ressort à 42,522 émigrants contre 56,993 en 1910, ce qui fait un écart de 14,271 individus.

Fondée en 1873

Pour vos Malles, Sacs, Marmottes, Serviettes, etc.

Adressez-vous à la **Maison P. COESSENS**

19, rue du Chêne, 19, Bruxelles

Fournisseur des principales Maisons de Bruxelles et de Province

Atelier spécial pour les réparations : Val des Roses

AGENCE COOK

41, rue de la Madeleine
BRUXELLES

Adresse télégr : Cook, Bruxelles
TÉLÉPHONE 1399

BILLETS DIRECTS PAR TOUTE VOIE POUR **ELISABETHVILLE**
TRANSPORTS A FORFAIT POUR LE **KATANGA**, PAR CAPE TOWN OU BEIRA

Banque et Change ▪ Paiements télégraphiques ▪ Assurance

SUCCURSALES A CAPE TOWN, DURBAN, ELISABETHVILLE
CORRESPONDANTS A PORT ELISABETH, LOURENÇO-MARQUEZ, BEIRA

BRIAS & Co

60, Rue des Tanneurs: Bruxelles

VINS & SPIRITUEUX

PARFAITS CONDITIONNEMENTS DES EXPÉDITIONS POUR COLONIES

Digitized by Google

CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS

64, RUE ROYALE, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL : TRENTE MILLIONS

SIÈGE SOCIAL :
LIÉGE . . . . 5, rue de l'Harmonie
SUCCURSALE :
BRUXELLES . . . . . 64, rue Royale
AGENCES :
BRUGES . . . 11, rue Nicolas Despars
CHARLEROI . . 6, quai de Brabant
SOUS-AGENCE :
ROULERS . . 8, place de la Station

ESCOMPTE DE VALEURS COMMERCIALES
OUVERTURES DE CRÉDITS
COMPTES DE DÉPOTS — COMPTES DE REPORTS
LETTRES DE CRÉDITS & CHÈQUES
SUR LES PRINCIPALES VILLES BELGES & ÉTRANGÈRES
ENCAISSEMENT DE COUPONS
ORDRES DE BOURSE — DÉPOTS DE TITRES

SOUSCRIPTIONS AUX EMPRUNTS D'ÉTATS, DE VILLES, DE SOCIÉTÉS, ETC.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

VÉRIFICATION DES LISTES DES TIRAGES A LA DEMANDE DES CLIENTS

PNEUS JENATZY

10, RUE STEPHENSON · BRUXELLES

Compagnie Internationale d'Electricité

à LIÉGE (Belgique)

Société Anonyme • • H. PIEPER, administrateur délégué, directeur général

DYNAMOS génératrices et réceptrices de grande et moyenne puissances.
MOTEURS pour la petite industrie.
SPÉCIALITÉS : Matériel électrique pour les **Mines** et la **Métallurgie.** Machines d'extraction et d'exhaure. **Laminoirs** électriques. Appareils pour le travail des métaux. Engins de levage, treuils et cabestans.
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE DES TRAINS, système breveté, adopté par l'État Belge.

STÉ AME METALLURGIQUE DE SAMBRE ET MOSELLE

Capital social ; -- 23,500,000 francs --

Montignies s/Sambre (BELGIQUE)

Adresse télégr. : Sambromoselle, Couillet.

Hauts-Fourneaux et minières à Maizières près Metz (Lorraine) Allemagne - - - - - - - - -

Fours à coke, hauts-fourneaux, aciérie, laminoirs et forges à Montignies s/Sambre lez-Charleroi (Belgique)

Laminoirs à tôles à Chatelineau-les-Charleroi (Belgique) - - - -

Acier Thomas de toute qualité et pour tout usage, depuis l'extra extra doux correspondant au fer de Suède jusqu'au métal très dur, trempant avec facilité.

Aciers marchands, ronds jusque 210 m/m de diamètre, carrés jusque 210 m/m de côté, plats, cavaliers, feuillards et spatés à biseaux et autres, aciers spéciaux, demi-ronds, champs ronds, coins coupés, bombés, ovales, octogones, profil pour grilles, pour cercles de tonneaux, etc.

Aciers profilés, standards pour clôtures, cornières et T depuis 15 m/m et au dessus, poutrelles et U de toutes hauteurs, rails de tous types pour voies ferrées, rails à gorges, traverses, etc., etc., tôles fines, moyennes et fortes, tôles striées et larges plates.

Moyennant conditions à débattre, la Société se charge de laminer les profils suivant modèles ou dessins remis.

Digitized by Google

Manufacture Générale d'Équipements pour les Colonies

G. FABBRI

RUE PLATTESTEEN, 11, BRUXELLES-BOURSE

Gros et Détail ▲ ▲ ▲ ▲ Téléphone 9277

CATALOGUES ET DEVIS SUR DEMANDE

RELIURES DE LUXE & DE BIBLIOTHÈQUE

Dorures à la main et au balancier ✤ *Couvertures pour livres de prix*

Meersmans Frère & Sœurs

158, rue Théodore Verhaegen

BRUXELLES (Midi)

Téléphone N° 3593

COFFRES-FORTS FICHET

Téléphone n° 119.01

SERRURES DE SÛRETÉ FICHET

Salle d'Exposition, 7, rue d'Assaut

Catalogue franco. BRUXELLES

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa

Les voyageurs partant de Paris à destination des ports au delà de Suez ou inversement peuvent obtenir, conjointement avec leurs billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille, des billets d'aller et retour de Paris à Marseille ou vice versa, *valables un an, aux prix suivants :*

De Paris à Marseille ou vice versa *(viâ Dijon-Lyon ou Nevers-Lyon ou Nevers-Clermont) : 1re classe, fr. 144.80; 2e classe, fr. 104.25; 3e classe, fr. 67.95.*

Ces billets sont délivrés par la Compagnie des Messageries Maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Il peut être émis des billets de classes différentes pour les parcours en chemin de fer et pour les parcours maritimes.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

Manufre de Couverts et d'Orfèvrerie

Métal blanc argenté • Argent massif

ORFÈVRERIE WISKEMANN

MAGASIN DE DÉTAIL : TÉLÉPHONE 7058

coin des Rues Ste-Gudule et de Loxum

Objets pr Cadeaux *Prix de fabrique*

BERVOETS - WIELEMANS

6-8-10-12 RUE DU MIDI - BRUXELLES

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE LITERIES DU PAYS

ARTICLES SPÉCIAUX POUR LE CONGO

EXPOSITION DE BRUXELLES 1910 - GRAND PRIX

Digitized by Google

Les ports ouverts au Japon. — Parmi les trente-sept ports du Japon ouverts au commerce étranger, les plus importants sont Yokohama et Kobé. En 1910, Yokohama a exporté et importé pour une valeur de 379,459,022 yen (980,142,654 francs), ce qui représente

Une rue au Japon.

41 p. c. du commerce étranger ; dans ce total l'exportation compte pour 225,174,470 yen (581,625,656 francs), l'importation pour 154,284,552 yen (398,516,998 francs), et toutes deux sont en augmentation sur l'année précédente. La totalité des soies grèges, un des plus importants produits du Japon, et 89 p. c des « habutae » (pongées) sont exportés par Yokohama. Les travaux du port étant près de leur achèvement, on peut compter sur une expansion encore plus grande du commerce de Yokohama dans un avenir prochain.

A Kobé, la valeur de l'exportation se chiffre par 122,114,769 yen (315,422,448 francs), celle de l'importation par 230,567.578 yen (595,556,054 francs), toutes deux en excédent sur 1909, et le total des échanges monte à 352,682.347 yen (910,978,502 francs), soit 38 p. c. du commerce extérieur du Japon. Conme le port de Kobé commande une région où l'industrie est très développée, l'importation des matières premières y est considérable : elle a atteint 131,823,049 yen (340,498,936 francs), le coton brut comptant à lui seul pour 107.090,815 yen (276,615,575 francs). Kobé a exporté pour 25,406,688 yen (65.625,475 francs) de filés de coton, et une grande quantités de coton ouvrés, tissus et tricots.

En résumé, le commerce de Yokohama et de Kobé réunis se monte au total de 732,141,369 yen (1 milliard 891,121,156 francs) ; c'est-à-dire que 79 p. c. du commerce extérieur du Japon passent par ces deux ports.

Après eux vient Osaka qui, en 1910, a exporté pour 75,818,560 (195,839,340 francs) ; plus de la moitié de ses exportations consiste en cotons ouvrés, et plus de la moitié de ses importations, en fibres végétales. Le port le plus actif est ensuite Moji, dont le commerce est évalué à 34,172,535 yen (88,267,758 francs) ; il exporte principalement du charbon et des filés de coton, et importe du sucre, du coton brut et des engrais Shimonoseki doit sa prospérité actuelle surtout au transit sur Chôsen (la Corée) et le commerce avec la péninsule y est très florissant ; mais comme, par suite de l'annexion, la valeur des échanges entre le Japon et sa colonie n'est plus portée au tableau du commerce extérieur depuis septembre 1910, il s'ensuit que les chiffres relatifs à Shimonoseki sont en diminution sur ceux de 1909.

Nagasaki accuse une légère décroissance, tandis que Yokkaïchi et Shimiza, situés sur le Pacifique entre Yokohama et Kobé, et profitant de communications maritimes faciles, se développent d'année en année ; leur commerce en 1910 témoigne d'un progrès par rapport à l'année précédente.

Sur les côtes de la mer du Japon, les ports ouverts ont été affectés par la dépression du commerce avec la Russie, conséquence de la fermeture du port franc de

Th. VERVLOET Fres & Srs

TÉLÉPHONE 412 — 203, Boulevard Léopold II, BRUXELLES — BOMA & MATADI

VINS & LIQUEURS FINES — EXPÉDITION FRANCO

AVIS — ALIMENTATION GÉNÉRALE DE CHOIX

EXPLORATEURS, MISSIONNAIRES, OFFICIERS, PROSPECTEURS & VOYAGEURS

NE VOUS EXPATRIEZ JAMAIS SANS VOUS MUNIR D'UN RAVITAILLEMENT COMPLET

de la Maison J.-HENRI GOZIN, 147, rue du Trône, 147, Bruxelles

qui a la spécialité de combiner les caisses vivres **" CHOP-BOX "**

Adresse télégraphique : GOZIN. BRUXELLES — **Prix-Courant sur demande** — Téléphone : 108,41

CODES USITÉS : A B C 4me & 5me EDIT. — A I — LIEBER — WATKINS — WESTERN UNION

Digitized by Google

LES VOYAGES MODERNES ET AGENCE LUBIN

- *Agence officielle des Cies de Chemins de fer* - **Bruxelles, 104, boulevard du Nord** *Téléphone :* **3866**

— **Organisation de tout premier ordre des voyages de noces, particuliers et collectifs** —

GUSTAVE WOLFERS

BIJOUTIER - JOAILLIER - ORFÈVRE

35, rue de la Madeleine, BRUXELLES

Téléphone 24.32

CROIX & RUBANS D'ORDRES
DU PAYS & DE L'ÉTRANGER

• • Fournisseur de S. M. le Roi des Belges • •
de la Chancellerie belge et du Ministère des colonies

MAISON RODOLPHE

(ANCIENNE FIRME MARYNEN)

BRUXELLES

38, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 38

Téléphone 114

Fournitures générales photographiques

APPAREILS & PRODUITS
de toutes marques
et spéciaux pour colonies

LOCATION DE VOITURES DE LUXE

Représentation pour toute la Belgique
des automobiles « **ADLER** »

GARAGE
Adler Palace

Ouvert jour et nuit

44, rue de Brabant, BRUXELLES-NORD

GARAGE DES • • • TÉLÉPHONE 5035

Royal Automobile Club de Belgique
Nederlandsche Automobiel Club
Kaiserliche Automobil Club

La plus haute de toutes les récompenses

décernées par les Jurys aux **30.000** exposants belges et étrangers
qui ont participé à l'**EXPOSITION DE BRUXELLES 1910**, est le

1er PRIX — *La Grande Médaille d'Or du Gouvernement* • • • • *Un Grand Prix* • • • • • • *Une Prime de 3,000 Francs* • • — **1er PRIX**

REMPORTÉ PAR

LA NUTRICIA, Soc. Anon. a LAEKEN

au **Concours spécial international** sur la question « l'**Approvisionnement en lait des grandes villes** », organisé à la dite Exposition sous les auspices du Gouvernement

FERRONNERIE ... D'ART ... — *Victor LEFÈVRE* — Successeur de : S. FRANKEN & LEFÈVRE

Téléphone 1620 — **Ingénieur-Constructeur** — **49, rue Malibran, IXELLES-BRUXELLES**

Spécialités : Rampes, Grilles, Balcons, Serres, Jardins d'hiver, Verandas, Loggias, Escaliers, Portes fer forgé vitrées, Enseignes, Landiers, Chenets, etc. Ventilateurs brevetés. Travaux de luxe en cuivre et en bronze

GRAND PRIX : Liége 1905, Milan 1906. — Fourn. de S. M. le Roi des Belges, LL. AA. RR. Mmes la Comtesse de Flandre et la Duchesse de Nassau, du Ministère des Colonies

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MEUSE — Société Anonyme

Administrateur-Directeur-Gérant : Fr. TIMMERMANS, Ingénieur

à LIÉGE (Belgique)

Codes A B C et A I

MACHINES pour les MINES, Machines d'épuisement, Machines d'extraction, Compresseurs d'air, Chevalements, Molettes, Treuils à air comprimé, Ventilateurs, etc.

POMPES CENTRIFUGES, Pompes à vapeur et à colonne d'eau, Machines alimentaires.

MACHINES pour la MÉTALLURGIE, Machines soufflantes, Moteurs à trains de laminoirs, Convertisseurs, Grues-locomotives, Chariots et Poches de coulée, Pompes de service, etc.

LOCOMOTIVES pour voies normales et pour voies étroites.

MACHINES à VAPEUR perfectionnées.

GROUPES ÉLECTROGÈNES.

OUTILLAGE HYDRAULIQUE pour ports de mer.

MATÉRIEL de GUERRE — Coupoles, Affûts, Phares cuirassés, Mitrailleuses, etc.

Digitized by Google

NATHAN MEYER, BRUXELLES

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : NATHAN MEYER, BRUXELLES

BUREAUX : 1, rue du Gouvernement Provisoire

Téléphone 1944

ATELIERS ET MAGASINS : RUE PLANTIN, 7, ET RUE MORETUS, 2

Seul concessionnaire pour la Belgique des Maisons renseignées ci-dessous :

Berger & Wirth, Leipzig
Encres typo- et lithographiques. Vernis. Couleurs sèches et broyées.

Maschinenfabrik Augsburg
Machines à imprimer en blanc, perfectionnées. Machines à deux couleurs et à deux tours. Margeur automatique « Augusta ». Rotatives.

Ch. Mansfeld, Leipzig
Machines pour la reliure, le cartonnage et l'industrie du papier.

Mosenthin & Gaitzsch Chemnitz
Machine à coudre au fil de fer, "**La Perfection**" cousant de 1/10 de m/m à 40 m/m sans changer aucune pièce.

La "Typograph", Berlin
Machine à composer, la plus simple, la moins coûteuse et donnant la plus belle ligne, « Simplex » et « Duplex ».

Machine à composer
"*TYPOGRAPH*"

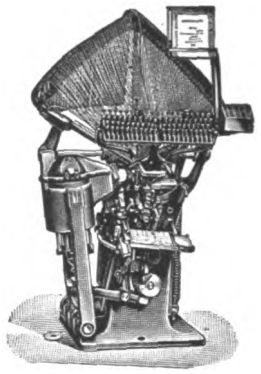

La Machine "TYPOGRAPH" DUPLEX est **visible tous les jours**, et le dimanche matin, au Musée du Livre, rue Villa-Hermosa, à Bruxelles.

Waite & Saville Ltd, Otley (Yorkshire, Angleterre)
Presse « Falcon » à grande vitesse (production facile : 2,800 à l'heure). L'express-Falcon imprimant automatiquement 4,500 enveloppes à l'heure.

Heinr. Thiele & Cie, Berlin
Châssis numéroteurs pour le numérotage des actions. Numéroteurs à pédale pour relieurs et numéroteurs à la main. Grands assortiments en magasin.

E. C. H. Will, Hambourg
Machines à ligner, les plus perfectionnées qui existent sur le marché.

Walter Kellner, Barmen
Machine à vernir, à gommer, à border, à étiqueter et à découper les bobines.

Helwig & Egger Bruggen (Suisse)
Machines à coudre au fil de lin.

Pour tous renseignements s'adresser 1, Rue du Gouvernement Provisoire

Etablissements MARINONI

Rue d'Assas, 96
- - - PARIS - - -

Représentants pour la Belgique
A. VANDERBORGHT & DUMONT
BRUXELLES — Rue Verte, 154 — BRUXELLES

Expositions Universelles
Paris 1889 et 1900
— Liége 1905 —
Hors concours — —
— — Membre du Jury

Milan 1906 : Grand Prix

— Bruxelles —
(Arts et Métiers)
Hors concours — —
— — Membre du Jury

- Bordeaux 1907 -
Hors concours — —
— — Membre du Jury

Presses typographiques en blanc - - - - - - -
Presses à pédale "L'Utile" et "L'Active"
Presses à retiration, imprimant le papier à plat et en bobines
Presses à réaction, pour journaux - - - - - - - -
Presses rotatives, pour journaux, à 4, 6, 8, 12 et 16 pages -
Presses lithographiques et phototypiques - - -
Presse zincographique "La Diligente" - - -

Machines à gommer et à vernir — Machines à bronzer

Digitized by Google

Vladivostok, et l'an dernier le commerce extérieur a été insignifiant. Dans le Hokkaïdô, Hakodaté et Otaru accroissent chaque année leurs exportations, à mesure que cette partie de l'empire se développe. Muroran a vu croître sa prospérité grâce à l'aciérie qu'y a établie un syndicat anglo-japonais ; mais ses importations ont légèrement baissé depuis que cette usine a cessé d'importer les machines nécessaires à son installation.

Nos pêcheurs et nos bateaux de pêche au Brésil. — Un délégué spécial du gouvernement brésilien est venu dernièrement à Ostende et s'est entouré de tous les renseignements nécessaires concernant la pêche, les bateaux à moteur et l'œuvre de l'Ibis. Après avoir assisté au travail du bateau à moteur *Ibis IV*, il fut tellement émerveillé des resultats obtenus qu'il n'hésita pas à commander immédiatement aux chantiers d'Os-

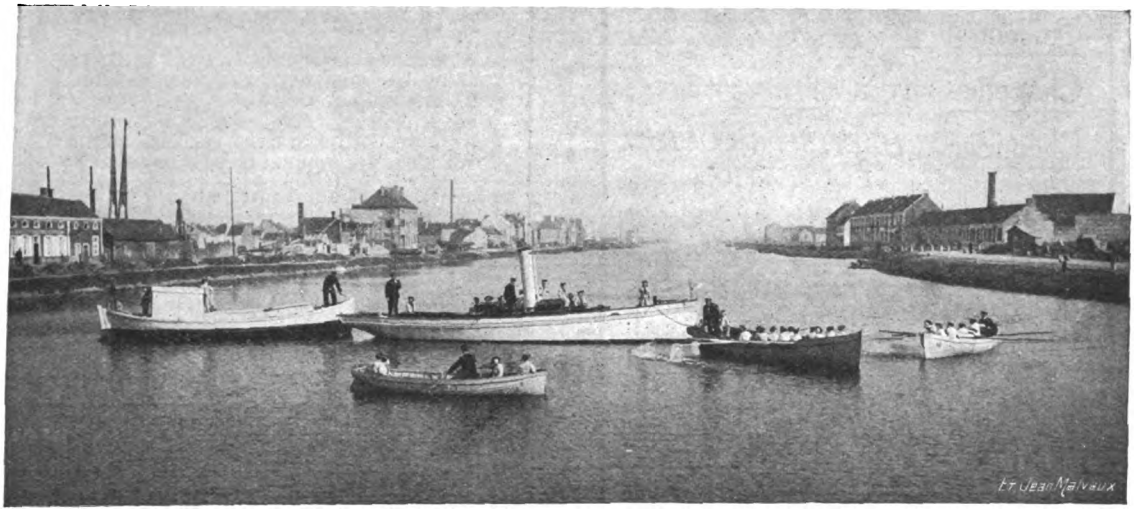

ST. FAURE
RÉPARATIONS PNEUS ET CHAMBRES
Autos, Motos, Vélos
LES MEILLEURES ET MOINS CHÈRES
468, ch. de Waterloo, Bruxelles o Tél. 4173
Concurrence impossible
Achat de déchets au plus haut prix

Essayez
les plumes rapides
„Soennecken"
qui ne fatiguent pas la main
1 assortiment No 10 = 12 diverses plumes 50 cts * 1 grosse Fr 3.75
Se vendent partout
F. Soennecken, Bruxelles
66–68, Rue du Pont Neuf
Bruxelles 1910 : Grand Prix
106
Soennecken

DENTISTE A. SASSERATH
SYSTÈME AMÉRICAIN
- 98, rue Royale -
9, place de Louvain,
BRUXELLES
Le seul Belge médaillé au Congrès de Chicago.
25 années de renommée
- - DENTISTE - -
agréé des administrations de diverses colonies, par les sociétés mutuelles et les écoles

Plumes Soennecken
à pointe sphérique
pour écrire vite
Ne grattent pas * Très durables
1 assortiment No 36 : 40 c * No 762 1 grosse Fr 3.60
Se vendent partout
F. SOENNECKEN * BRUXELLES
66-68, Rue du Pont Neuf
Bruxelles 1910 „Grand Prix"
762
Soennecken

Digitized by Google

ARTHUR FAGEL

Tailleur
Chapelier
Chemisier

Téléphone 6409

HABITS DE COUR
ÉQUITATION
ATELIER SPÉCIAL
POUR LA FOURRURE

Spécialité de Vêtements pour .. ..
.. .. Sports, Chasse et Aéroplane

CHAPEAUX
CASQUETTES ANGLAISES
GANTS — CRAVATES RICHES

Articles de Voyage, Malles, Valises

45, Rue de l'Ecuyer
BRUXELLES

= MAISON FONDÉE EN 1838 =

Emile GRANDSIRE

30 et 32, rue de Namur, BRUXELLES

SPÉCIALITÉ DE RAVITAILLEMENTS COMPLETS POUR EXPLORATEURS, MISSIONNAIRES ET COLONIAUX
CONSERVES DE VIANDES, POISSONS, FRUITS ET LÉGUMES DE TOUTES ESPÈCES ET DE TOUT PREMIER CHOIX

Le catalogue général est adressé franco sur demande

Exposition Coloniale 1910 — Grand Prix

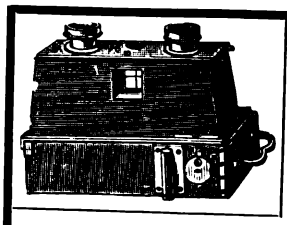

-FOURNITURES POUR LA-PHOTOGRAPHIE OPTIQUE

Spécialité d'appareils
- pour les Colonies -

PLAQUES, PAPIERS ET PRODUITS de premier choix

TRAVAUX POUR AMATEURS
Jumelles-boussoles, Thermomètres, Podomètres, etc.

• • • ANCIENNE MAISON G. GECELE • • •

D. AVANZO, Successeur
86, Marché-aux-Herbes, 86, BRUXELLES

CONGOLAIS...

ADRESSEZ VOUS DIRECTEMENT AU FABRICANT
JULES ROBA
Rue Gray, 60. ETTERBEEK - BRUXELLES

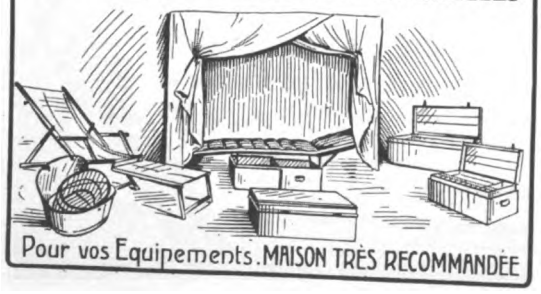

Pour vos Equipements. MAISON TRÈS RECOMMANDÉE

HOTEL MÉTROPOLE

BRUXELLES

Cie Génle des Conduites d'Eau

à LIÉGE - BELGIQUE

DISTRIBUTIONS D'EAU ET DE GAZ
ÉTUDES - PROJETS - INSTALLATIONS

TUYAUX DROITS COULÉS VERTICALEMENT EN 2me FUSION • PIÈCES DE RACCORD DE TOUS MODÈLES
APPAREILS ET ACCESSOIRES • CONDUITES DE VAPEUR • CHAUFFAGE • TUYAUX A AILETTES, ETC.

NOMBREUSES INSTALLATIONS DANS LE MONDE ENTIER

Digitized by Google

LA MAISON L. LEMAIRE-VONCKEN, 30, Rue de l'Ecuyer, 30, BRUXELLES

une des plus importantes du pays, reçoit tous les trimestres un bel assortiment de CIGARES de la HAVANE à des prix très avantageux.

E. DEVOS - DE GREEF

53, chaussée de Charleroi Tél. 8234
46, rue de la Croix-de-Fer Tél. 4589

VINS EN BARRIQUES : EXPÉDITIONS DIRECTES
« Beau choix de vins de Bordeaux et Bourgogne en bouteilles »
Champagnes pour chasse et fêtes
E. LEVOISIER et Cie — Henri DE VALDIEU

GRAND VIN DE CHAMPAGNE
"LA MARÉCHALE"
RUINART PÈRE & FILS
Mon fondée en 1729 RHEIMS

EMBALLAGES

BOITES • BIDONS • TAMBOURS
et emballages métalliques en tous genres
EMBALLAGES COLONIAUX BREVETÉS
IMPERMÉABLES ET INSUBMERSIBLES

Fr. Van den Camp & Co

Téléphone 4061. Télégr. FERTOLIN
ANVERS, 64, rue de la Ruche, ANVERS
Caisses bois, fer blanc et zinc pour l'intérieur et l'exportation
Balles sous presses hydrauliques.
La Maison se charge de l'emballage
et de l'expédition de n'importe quels articles.

Installations sanitaires
Salles de bain
Latrines de tous systèmes
Egouts anglais

Nestor DE RIDDER
29, rue de Mérode
BRUXELLES (Midi)

Maison ayant effectué tout récemment la fourniture des 367 salles de bain au « Palace Hôtel » de Bruxelles (gare du Nord).

Appareils de la firme Bamberger, Leroi et Cie,
Francfort s/Main

Sté Ame Verviétoise pour la Construction de Machines

Grands Prix : PARIS 1889 et 1900
St-Louis 1904 Liége 1905
Membre du Jury : Milan et Tourcoing 1906

VERVIERS (Belgique)

Ancienne Maison HOUGET & TESTON
• • fondée en 1823 • •

MACHINES POUR L'INDUSTRIE TEXTILE

LEVIATHANS A LAVER
MACHINES A SECHER
LEVIATHANS A DESACIDER
MACHINES A CARBONISER
BATTOIRS-BROYEURS

ECHARDONNEUSES. — Essoreuses. — Brisoirs à laines en suint. — Défeutreuses. — Ouvreuses. — Battoirs mélangeurs. - Brisoirs-loups. - Brisoirs-ensimeurs.

ASSORTIMENTS DE CARDAGE
APPAREILS DIVISEURS à LAMES & LANIÈRES.
CARDES à LAINE PEIGNÉE.
SELFACTINGS-RENVIDEURS

Appareils brevetés : Surproducteur, Piston Amortisseur, Butoirs Pneumatiques, etc.

MACHINES A RETORDRE
METIERS FIXES A FILER CONTINU

OURDISSOIRS. -- ENCOLLEUSES
TRANSMISSIONS DE MOUVEMENT

Digitized by Google

POUR LA COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE

de tous les genres de travaux de ville, labeurs, journaux, livres, etc. ... ...

LA MACHINE A COMPOSER

LINOTYPE

(dont le maniement ne demande qu'un seul homme) est SANS RIVALE.

POUR L'IMPRESSION TYPOGRAPHIQUE

de tous les travaux de grand luxe ornés de similis et de procédés en couleurs ...

LA PRESSE A DEUX TOURS

MARQUE : LGM

est d'une SUPÉRIORITÉ incontestable à toute autre machine du même système.

Pour tous renseignements, s'adresser à

AUGUSTE DESMET

Représ^t pour la Belgique de la Linotype & Machinery Ld.

56, rue aux Choux - BRUXELLES - Téléph. 9180

Pavements monolithes en bois coulé incombustibles hydrofuges

Nombreuses références et attestations

STABILE

Nombreuses références et attestations

Mitglied des verbandes Deuts Steinhos-Fabrik

• Entreprises générales de pavements • et revêtements monolithes en bois coulé

HYDROFUGES, INCOMBUSTIBLES, INSONORES, HYGIÉNIQUES

Teintes et dessins au choix • • Application rapide

Téléph. 10059 ENTRETIEN FACILE Téléph. 10059

Demandez échantillons, prix, références :

STABILE Ad. bur. : 66, av. de la Couronne / Usines : 30-32, rue des Goujons } Bruxelles

RENÉ DESMET

Marchand-Tailleur

3, Boulevard du Hainaut
BRUXELLES

Habits de Cour — Livrées
Costumes de Dames
Nouveautés Anglaises et Ecossaises

SOCIÉTÉ ANONYME

Les Ateliers Métallurgiques

30, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères
BRUXELLES

USINES A : **NIVELLES** (Voitures et Wagons)
TUBIZE (Locomotives);
LA SAMBRE (Ponts, Charpentes, Appareils de voie, Fonderie).

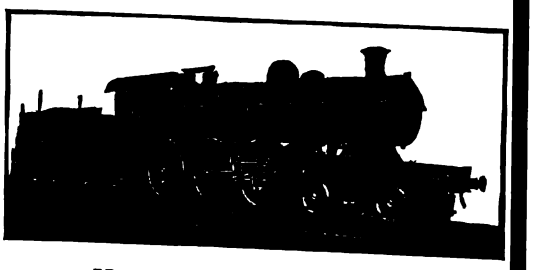

Matériel roulant et fixe

POUR CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS

SPÉCIALITÉ D'APPAREILS DE VOIE

Adresse télégraphique : MÉTAL-BRUXELLES

FONDERIE TYPOGRAPHIQUE

TÉLÉPHONE 714

VAN LOEY-NOURI

100, RUE DE LA LIMITE, BRUXELLES

Installations complètes d'Imprimeries

Digitized by Google

tende une chaloupe de pêche du même modèle, muni d'un moteur de 16 HP.

Cette embarcation, dénommée *Federico Villars*, est partie d'Anvers il y a quelque temps, en même temps que le patron-pêcheur Taelmans, d'Ostende, qui était engagé à de brillantes conditions. Les expériences qu'on a faites là-bas (on sait que le Brésil a un réseau fluvial admirable) ont été des plus probantes. On y a été excessivement satisfait et du bateau et de notre pêcheur, à tel point que de nouveaux bateaux sont commandés, qu'un autre patron-pêcheur d'Ostende a été engagé et qu'il est déjà parti il y a quelques jours pour Bahia.

Les chevaux belges au concours de Turin. — Les éleveurs belges viennent de participer au concours international de chevaux de trait, organisé à Turin, du 28 septembre au 2 octobre.

Quarante chevaux ont été expédiés là-bas, dont sept étalons de 4 ans; *Paul* (le champion de cette année), à M. Van den Hende; *Barvaux* (premier prix des Ardennais), à M. Mathieu; *Prince-de-Vedrin*, à M. Cobbaut: *Achille*, à M. Debroux; *Eman*, à M. Hardy; *Joubert de Soignies*, à M. Van den Broeck, et *Comte-de-Houtain*, à M. Jules Vander Schueren.

Compagnie des Bronzes

SOCIÉTÉ ANONYME

Bruxelles - 28, rue d'Assaut - Bruxelles

Ateliers et Fonderie de bronzes d'art : 27, rue Ransfort

Salons de vente : — 28 — rue d'Assaut

Bronzes d'Art — Meubles de Luxe

Lustrerie et appareillage pour électricité et pour gaz

Modèles de styles anciens et modernes

Murs humides

CAVES INONDÉES

Assèchement par la Cérésite brevetée

Franz FALK, Bruxelles

37, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères

Maison KERSTEN

ÉTABLISSEMENT HORTICOLE

Fournisseur breveté de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges

Entreprises générales de Jardins - Location et vente de plantes

BOUQUETS, GERBES, CORBEILLES ET COURONNES

95, RUE DE TEN-BOSCH, 95

Téléphone 3044

Digitized by Google

Compag^nie^ Belge Maritime du Congo

SERVICE POSTAL ACCÉLÉRÉ

entre

ANVERS ET LE CONGO

L' " ELISABETHVILLE ", chargeant à Anvers, quai Jordaens, hangar n° 22, partira le 14 octobre

pour BANANA, BOMA, MATADI, avec escales régulières pour **passagers** à **La Pallice, Ténériffe, Dakar, Conakry, Sierra-Leone, Grand-Bassam,** tant à l'aller qu'au retour, sauf imprévus

Durée du voyage d'Anvers au Congo : **19 JOURS; au retour, 20 JOURS**

Ces vapeurs possèdent de superbes aménagements pour passagers et sont munis de tous les perfectionnements modernes. (Eclairage électrique, salles de bain, appareil frigorifique, etc.)

Médecin et stewardess à bord

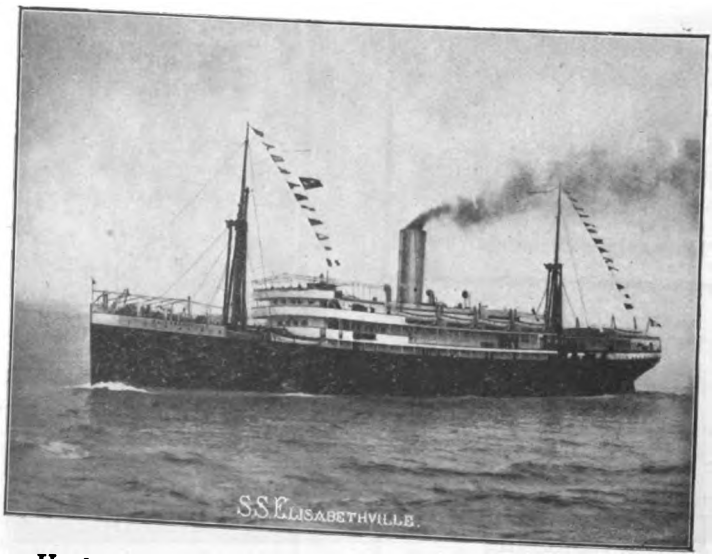

Un des steamers faisant le service entre Anvers et le Congo.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU SIÈGE SOCIAL :

13, CANAL DES RECOLLETS, ANVERS

Digitized by Google

COMPTOIR DE CHIMIE

37, Boulev. de la Senne, BRUXELLES

LE NOUVEAU GRAND CATALOGUE

pour fournitures générales de laboratoire est sous presse.

Il sera envoyé sur demande

Société constituée en novembre 1906
Capital : 2,000,000 de francs

FORAKY

Siège social : Tél. 8426
12, rue du Congrès, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE D'ENTREPRISE DE FORAGE ET DE FONÇAGE

Recherches et études minières. — Reconnaissance parfaite des terrains par sondages avec ou sans injection d'eau

FORAGE A FORFAIT, système « RAKY » *au trépan et au diamant. — — — Sondages souterrains.*

TOTAL des mètres orés en Belgique

1907	2,695 mètres
1908	14,999 mètres
1909	17,904 mètres
1910	58,247 mètres

Obtention des Carottes et jaugeages des venues d'eau sur toute la hauteur du sondage

Fonçage de puits à niveau vide, à niveau plein, par forage, et plus spécialement par le procédé de la congélation perfectionné

46 puits terminés — **Système GEBHARDT & KOENIG** — **25 puits en fonçage**

en BELGIQUE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, RUSSIE, ANGLETERRE et dans le LIMBOURG HOLLANDAIS

PUITS LES PLUS IMPORTANTS : 2 puits pour les usines « Solvay », s. p. a., à Wesel, diamètre 6 m., profondeur 325 m.; 2 puits pour les usines « Roechling », à Volklingen-s/Sarre, diamètre 6m10, profondeur 400 m.; 2 puits pour les charbonnages « Frédéric-Henri », s. p. a., à Düsseldorf, diamètre 6m10, profondeur 515 m.; 2 puits pour les charbonnages de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Genck dans la concession de Genck, diamètre 6 mètres, profondeur 428 m.; 2 puits pour les charbonnages « André Dumont » sous Asch, diamètre 6 mètres, profondeur 510 m.; 2 puits pour les charbonnages « Limbourg-Meuse », diam. 6m10, profond. 490 m.

Michael HUBER, Munich

Fabriques d'encres à imprimer

Encres pour typo- et lithographie

• Vernis et pâte à rouleaux •

• • Maison fondée en 1780 • •

Agent dépositaire pour la Belgique :

Emile VEECK 63, rue De Locht, BRUXELLES
Téléphone 8016

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

- Fabrique de registres — Reliure -
Fournitures de bureaux et de dessin

VAN CAMPENHOUT Frres & Sr

Rue de la Colline, 13, Bruxelles

Usine à vapeur : rue Vanderstraeten, 36

FOURNISSEURS DU MINISTÈRE DES COLONIES

LÉON MONNOYER & SES FILS

ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

1, RUE CAMILLE LEMONNIER, BRUXELLES
TÉLÉPHONE 2142

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ▫ BÉTON ARMÉ

SPÉCIALITÉ DE CHEMINÉES INDUSTRIELLES EN BÉTON ARMÉ, SYSTÈME BREVETÉ

RÉFÉRENCES LES PLUS AUTORISÉES

Exposition de Bruxelles 1910 } Génie civil (entreprises générales) : GRAND PRIX.
Section mécanique (cheminées industrielles) : DIPLOME D'HONNEUR.

Digitized by Google

ACCUMULATEURS

Télégrammes : TUDOR-BRUXELLES
Téléphone : 1410 et 115,30 — — —

TUDOR

79, Rue Joseph II, BRUXELLES

TIMBRES-POSTE - CHROMOS LIEBIG
ECHANGE — Vente et achat au comptant — EXPERTISE

L. GILBERT

Expert de la Bourse aux Timbres-Poste
RUE DU MIDI, 49, BRUXELLES

HENRI DELAU
23, Rue du Prince Albert
IXELLES-BRUXELLES
DORURE - ENCADREMENTS

Amateurs
Photographes

soucieux d'obtenir de bons et beaux résultats, employez exclusivement les

Papiers Photographiques

spécialement préparés pour les colonies par la

SOCIÉTÉ TAKIRIS

ANCIENNE FIRME
Jules TACKELS-PARMENTIER
ANDERLECHT (Bruxelles)

Grands Vins de Champagne Périnet & Fils, Reims

Agent général : ALFRED BAYLE
Chaussée de Louvain, 76, Bruxelles. Tél. 9327

MANUFACTURE DE PIANOS L. DESMET
MAISON DE VENTE : 99, rue Royale, BRUXELLES — USINE : 510, chaussée de Waterloo, IXELLES
MÉDAILLE D'OR, Exposition Universelle Paris 1900 — GRANDS PRIX, Expositions Universelles Milan 1906, Amsterdam et [illegible]

Digitized by Google

Il y a six étalons de 3 ans : *Marnix*, à M. Cobbaut; *Corton II*, à M. Paye; *César*, à Mme Van Lancker; *Havane*, à M. Maigret; *Africain*, à M. Van den Hende, et *Breton*, à M. Van Eeckhout ; — sept poulains de 2 ans; huit juments de 4 ans; cinq de 3 ans et sept pouliches.

Ces chevaux sont envoyés sous les auspices de la Société « Le Cheval de Trait Belge ».

L'exploration de la mer du Nord. — On sait que notre pays participe depuis quelques années à l'exploration hydrographique de la mer du Nord.

Le professeur Gilson, de l'Université de Louvain, directeur du Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, dirige ce travail en ce qui concerne la Belgique.

Chaque année il effectue une ou plusieurs expéditions à cet effet, d'autre part, le petit vapeur du service hydrographique de la côte belge, que les habitués de nos plages voient souvent évoluer à peu de distance de l'estran, s'occupe également à réunir les données nécessaires à cette exploration systématique.

L'exploration de la mer du Nord est une œuvre scientifique, à laquelle participent la plupart des pays dont les côtes sont baignées par cette mer, notamment l'Allemagne, la Norvège, le Danemark, la Hollande et la Belgique. Les bases d'une entente à ce sujet furent jetées en 1901, lors d'une conférence tenue à Christiania. Le programme des recherches hydrographiques y fut défini comme suit : l'examen des différentes couches de la mer selon leur distribution géographique, leur profondeur, leur température, leur salinité, leur planckton, leurs gaz et leurs courants, de façon à fournir des bases solides aussi bien pour l'étude des conditions vitales extérieures des animaux marins utilisables pour l'homme que pour les prédictions météorologique à longue échéance dans l'intérêt de l'agriculture.

L'importance de nos connaissances hydrographiques de la mer au point de vue de la pratique est donc double : elle est indispensable d'abord pour nous fournir une idée nette, de la façon de vivre des organismes qui peuvent être utilisés par l'homme (poissons, mollusques, crustacés), données qui, à leur tour, doivent fournir des données pour l'exercice rationnel de l'industrie de la pêche. Ces mêmes données pourront aussi être utiles dans l'avenir à la météorologie pratique.

Ce n'est pas par hasard que le programme de Christiania dit que l'étude hydrographique de la mer du Nord doit s'étendre aux différentes couches. Lorsqu'on dressa ce programme, on ne connaissait en effet de l'océanographie de la mer du Nord qu'à peine plus que ce que nous avaient appris les observations systématiques des hydrographes suédois Petterson, Ekman, Cleve, etc., à l'exception bien entendu de quelques observations effectuées par des expéditions isolées ou dans des stations côtières, observations sans lien

FLEURS NATURELLES

Expéditions en Province

Sarah MEY

Fournisseur breveté de Mgr le Duc d'Orléans

— BRUXELLES —
23, rue de l'Evêque

Même maison à Ostende, 80, Bd Van Iseghem • TÉLÉPHONE : 1533
TÉLÉPHONE : 342

ENTREPRISE GÉNÉRALE
d'Ornementation
Plus de 6,000 modèles
Styles anciens et modernes

STUCCOLIN
de la Dotmolder Stucklabrik G. M. B. H
Filiales à PARIS, LONDRES, BRUXELLES

Henri GOFFE
45, Rue Henri Waffelaerts
BRUXELLES
Téléphone 8713

IMPORTATION DE CIGARES DE LA HAVANE

SPÉCIALITÉ de Cigares Fins

LOUIS KUHLEN

Ancien employé de la Maison GUSTAVE WASHER

TÉLÉPHONE 1640 130, AVENUE LOUISE, BRUXELLES TÉLÉPHONE 1640

COLLIN CHEMISIER MAISON FONDÉE EN 1861 Rue Royale, 108, BRUXELLES
Maison réputée pour sa coupe irréprochable et ses fournitures de toute 1re qualité

Digitized by Google

ERIKA!!

Nouvelle machine à ecrire pliante

Dimensions 13×20×27 cm

Poids : 3 1/2 kilos

Clavier universel
90 signes et caractères

Touche de retour

Ruban à deux couleurs

ÉCRITURE VISIBLE

▲▼▲

Catalogue gratuit
-- sur demande --

Montagne-aux-Herbes-Potagères

53 BRUXELLES 53

MAISON CHARLES HERINCX

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

ARMES

et munitions spéciales pour explorateurs et colonies

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

AD. JANSEN

FABRICANT D'ARMES DE S. M. LE ROI

27, rue de la Madeleine, 27, BRUXELLES

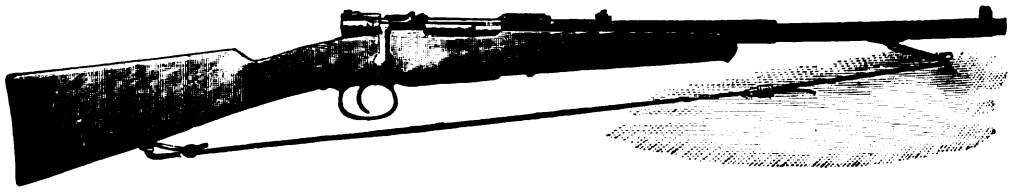

EXPOSITION COLONIALE BRUXELLES-TERVUEREN

• • **Diplôme d'Honneur** • •

La plus haute récompense
pour les armes de chasse et de défense

DEMANDER PRIX-COURANT **A**

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

ARMES

Digitized by Google

et de peu de valeur au point de vue d'un ensemble bien coordonné. Or, les données recueillies par les hydrographes suédois provenant principalement du Skagerrak, zone de transition entre la mer du Nord salée et la Baltique moins salée, où l'eau de mer est disposée en couches de composition différente, dont les propriétés physiques se modifient au cours des saisons. La méthode de l'exploration internationale était donc basée sur celle employée dans la commission hydrographique suédoise, qui était d'ailleurs la meilleure de celles existant à cette époque.

Elle comprend essentiellement : 1° la visite dans les mois de février, mai, août et novembre, de stations fixes à l'effet d'examiner les conditions océanographiques dans ces mois dits « typiques »; 2° la détermination de la profondeur, de la température, de la salinité, etc., dans ces stations non seulement à la surface de la mer, mais encore à des profondeurs de 5, 10, 20, 30, 50, 100 mètres et au delà, de 100 en 100 mètres; 3° la pêche du planckton à chacune de ces stations, à la surface et à différentes profondeurs

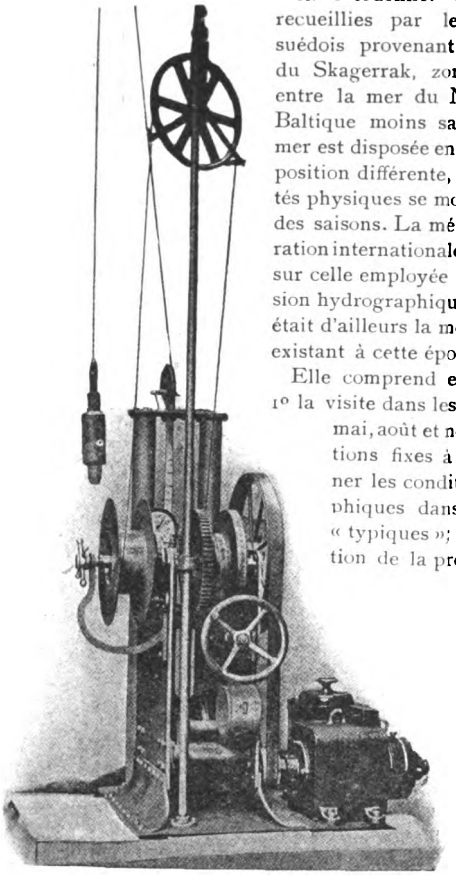

Machine à sonder de la *Princesse Alice*.

A chacun des pays faisant partie de l'exploration, on attribua une région bien déterminée de la mer du Nord, avec un certain nombre de stations qui doivent être visitées régulièrement pendant les mois indiqués.

Le bureau du Conseil permanent international de Copenhague réunit les observations obtenues et en publie les résultats dans un bulletin trimestriel.

Plusieurs pays participants possèdent en outre un institut particulier qui non seulement s'occupe de remplir le programme imposé, mais encore centralise et publie tous les renseignements hydrographiques que peuvent réunir des enquêtes et des expéditions spéciales. Tel est le cas notamment chez nos voisins du Nord, en Hollande, où existe l'*Instituut voor het onderzoek der Zee*, dirigé par le Dr H.-B. Redeke.

Les observations effectuées par cet institut montrent que dans toute la partie de la mer du Nord, explorée par la Hollande, c'est-à-dire la mer du Nord méridionale, au Sud du 54° de l'attitude, toute la masse aqueuse est généralement homogène et n'est pas composée, comme on le voit souvent ailleurs, de couches superposées, dont les propriétés physiques sont très différentes.

Les données obtenues ont montré également que les observations effectuées tous les trois mois sont trop éloignées l'une de l'autre et qu'on ne peut pas en coordonner convenablement les résultats, sans connaître la situation à des époques intermédiaires. Cet inconvénient est très apparent dans certaines circonstances, notamment en ce qui concerne l'influence de l'état physique de l'eau de mer sur la migration des espèces de poissons qui n'ont lieu ni en février, ni en mai, août ou novembre. Dans ces circonstances, on arriva à conclure que dans un bassin aussi homogène que la mer du Nord méridionale, il fallait suivre une autre méthode, et qu'il était

Société anonyme des *Téleph. 161, Charleroi — Télégr. Debauche Usines Gilly*

FORGES, USINES & FONDERIES DE GILLY

Adresser les lettres *à M. Hubert Debauche, administrateur directeur-gérant* **à Gilly (Belgique)**

Machines à vapeur de précision

Matériel de mines. — Machines d'extraction de toutes puissances avec frein à action variable (breveté). Ventilateurs système Monnet et Moyne. Machines d'épuisement souterraines. Machines d'exhaure. Compresseurs d'air. Chevalements et poulies molettes. Cuvelages en fonte, etc.

Sidérurgie. — Souffleries pour hauts-fourneaux et aciéries. Machines réversibles. Installation complète de trains de laminoirs : trains blooming, trains à poutrelles et à rails, trains à tôles, trains marchands, trains à petits fers, mélangeurs à fonte liquide pour aciéries. Marteaux-pilons à vapeur à double effet. Cisailles à vapeur. Scies à chaud, etc.

Locomotives de toutes puissances

Construction de fabriques à agglomérer le charbon. — Presses à briquettes. Spécialité de machines à fabriquer les boulets ovoïdes (système breveté). Doseurs mélangeurs (système breveté). Transporteurs. Chaînes à godets, etc.

Installation d'usines à coke. — Machines à pilonner le charbon. Enfourneuses. Défourneuses. Broyeurs. Lavoirs à charbon.

Appareils de levage. — Ponts roulants électriques et par câbles. Elévateurs et monte-charges. Grues-locomotives pour usines et ports.

Chaudronnerie. — Fonderies de fer et de cuivre. — Grosses forges.

SCHUMACHER

MAISON DE CONFIANCE FONDÉE EN 1869

Vins fins de tous crûs — Liqueurs — Champagnes

95, rue du Trône — Téléph. 5657 — BRUXELLES

Isabelle DEBACKER

Fournisseur de la Cour

Tél. 399

Fleurs naturelles

Rue d'Arenberg — 46 & 48 — BRUXELLES

Digitized by Google

Laboratoire de Chimie

11, rue de la Tulipe, BRUXELLES — **M. Gay**

TÉLÉPH. 8482

L'UNION BELGE

Fondée en 1824 — Fondée en 1824

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES

CONTRE INCENDIE

BRUXELLES — Place de l'Industrie, 29 — BRUXELLES

On demande des agents

Marque de fabrique déposée

Adresse télégraphique : CÉRUSES D'AUDERGHEM
Télép. n° 1778, Bruxelles
A. B. C. CODE USED

N. LIGOT

Successeur de la Société anonyme d'Auderghem

Usine à vapeur à AUDERGHEM-lez-Bruxelles

Mastic noir, industriel. — Couleurs mates à l'huile de lin, prêtes à l'emploi. — Céruse. — Miniums de fer d'Auderghem. — Miniums de plomb. — Ocres. — Mastic de vitrier. — Couleurs brillantes et vernis diamants. — Vernis pour bâtiments, siccatifs. — Blanc de zinc et lithopones en poudre et broyés.

Prix-courant et échantillons sur demande

C. LECHAT

15-17, Rue de l'Été — Tél. 7241

USINE SPÉCIALE POUR LE TRAVAIL DE LA TOLE

Emballages métalliques pour les colonies

◁ MEUBLES ET CASIERS EN ACIER, DÉMONTABLES ▷

J.-B. RONGÉ FILS

MAISON FONDÉE EN 1789

ARMES Fusils de luxe et d'exportation -- Revolvers -- Armes pour Colonies -- Demandez Catalogues. **LIEGE**

VÉLOS

PEINTURE ET DECORATION **A. PLATTEAU** AMENAGEMENTS INTERIEURS

TELEPHONE 8047 126 & 130 RUE AMERICAINE BRUXELLES

SPECIALITE DE CALERIES DE COFFRES POUR BANQUES

CORRESPONDANTS SONT DEMANDÉS

MOTOR

MARQUE DEPOSÉE

BELGIQUE :
DE LAME AG. 27, Rue des Anges, LIÉGE.

FRANCE :
WANNER & Cº, 67, Avenue de la République, PARIS.

ASSOUPLIT ET CONSERVE LES COURROIES ET LES CABLES
ADHÉRATEUR À CONTACT PARFAIT
EMPÊCHE LE GLISSEMENT ET DONNE LA MARCHE DES COURROIES ET DES CABLES SANS TENSION.
ÉVITE LES ACCIDENTS, DIMINUE LES FRAIS.

Digitized by Google

Comptoir de la Bourse de Bruxelles

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 6,000,000 de francs entièrement versé

Bruxelles, 39, rue du Fossé-aux-Loups, 39

ORDRES DE BOURSE — AVANCES SUR TITRES
PAIEMENT DE COUPONS —— COMPTE CHÈQUES
- - - - DÉPOTS EN COMPTES COURANTS - - - -

Téléphones : 276
3885

SUCCURSALE :
69, Boulevard du Midi
Téléphone 880

La Vie Sportive

JOURNAL
BI-HEBDOMADAIRE

rue des Comédiens, 55
BRUXELLES

ABONNEMENTS :
Belgique . . 6 fr. l'an
Etranger . . 10 » »
Hollande . . 4 fl. »

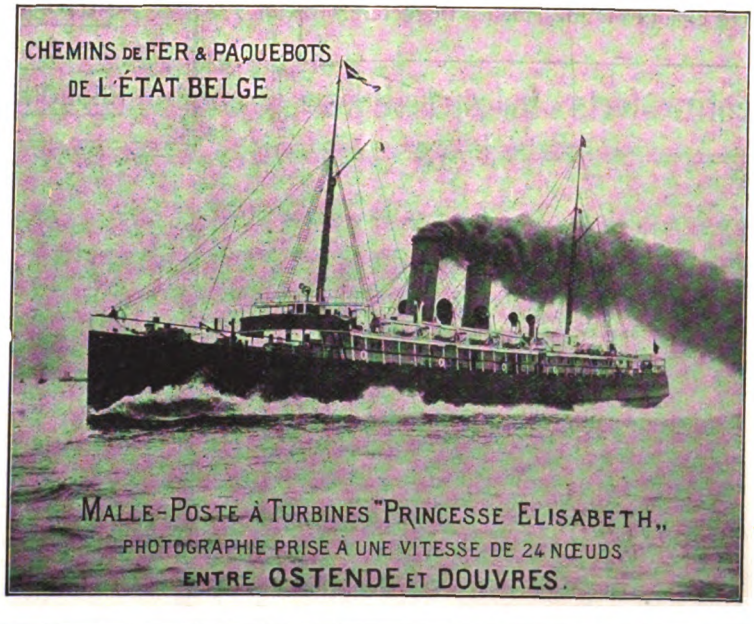

BARON DUVAL
Téléphone 5657
EPERNAY
Fondée en 1869

Champagne Baron DUVAL
DÉPOSITAIRE
SCHUMACHER, 95, rue du Trône, Bruxelles

Digitized by Google

GRAND
HOTEL DE SAXE
Rue des Croisades, 27 et rue du Marché, 17

PROPR. : OTTO EHRHARDT, BRUXELLES
SALONS pour FAMILLES, NOCES & BANQUETS
Traité spécialement avec Groupes et Sociétés
DINERS A PRIX FIXE ET A LA CARTE
Réduction aux membres du T. C. B.
GARAGE AUTOMOBILES

GRAND
HOTEL D'AZUR
Avenue du Midi, 56

Coffres-forts « Indestructibles »

MAISON
Mathys-De Clerck
FONDÉE EN 1835
MATHYS & Cie, successeurs
BRUXELLES
Usine : RUE DE LAUNOY, 24
Magasins : BOULEVARD DU NORD, 165
Téléphones : 2781 et 4097
Fournisseurs de la Cour, Ministères, Banque Nationale et tous les principaux établissements financiers.

Coffres-forts « Indestructibles »

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
Fondée en 1853
agréée par arrêté royal du 25 avril 1905 pour l'assurance contre les accidents du travail et le service des rentes aux fins de la loi du 25 décembre 1903
SIÈGE SOCIAL :
RUE DES COLONIES (angle de la rue Royale)
Téléphone no 468 — BRUXELLES
ASSURANCES SUR LA VIE
RENTES VIAGÈRES
ASSURANCES contre les ACCIDENTS
AUTOMOBILES
CHASSE VOYAGES
RESPONSABILITÉ CIVILE, etc.

Biscuits et Chocolats
Exportation dans tous les pays
"VICTORIA"
Emballage spécial pour les Colonies
Fournisseur officiel du Ministère des Colonies et de la plupart des Sociétés commerciales au Congo
(SOCIÉTÉ ANONYME)
Usines à BRUXELLES & à DORDRECHT
Les Usines Victoria sont reconnues pour l'excellente qualité et la bonne conservation de leurs produits...
Cuddy, biscuit sans sucre, recommandé spécialement pour les Caravanes et les Travailleurs.....
Rue Deneck, BRUXELLES, Belgique

BOTTIER BREVETÉ
Gve LEROY
137, chaussée d'Ixelles, Bruxelles
Chaussures de luxe, ville, chasse
Bottes en tous genres
Spécialités de chaussures pour colonies
ENVOI DU PRIX COURANT SUR DEMANDE

A. & E. VIESLET Frres
Fournisseurs du Ministère des Colonies
RUE DE L'HOPITAL, 16
ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

Digitized by Google

essentiel d'étudier plutôt complètement la mer en surface à des endroits et des époques relativement peu éloignés.

Grâce à la collaboration de différentes autorités, on à obtenu de cette façon des résultats remarquables, surtout en ce qui concerne la salinité de l'eau.

A cet effet, chaque semaine, l'Institut hollandais envoie aux différentes lignes de navigation le matériel nécessaire consistant surtout en petits tubes de verre destinés aux prises d'eau de mer. Celles-ci peuvent avoir lieu même lorsque les navires sont en marche. Les tubes, convenablement bouchés, sont enfermés dans de petites boîtes et peuvent être renvoyés en franchise de port au bureau central.

A leur arrivée au laboratoire, les échantillons sont classés de telle façon que ceux qui ont été recueillis endéans une période de dix jours (décade) sur la même surface d'un demi-degré carré, se trouvent réunis. On mélange alors l'eau de ces tubes et on l'analyse à l'aide d'un simple dosage.

L'Institut reçoit en moyenne 5 à 6,000 échantillons par an et effectue dans la même période plus de 3,000 analyses, donnant de remarquables résultats, tout spécialement en ce qui concerne la migration des poissons et les causes qui la provoquent.

Tel est le fonctionnement de l'exploration internationale de la mer du Nord. Etant donnée l'importance sans cesse croissante de notre industrie de la pêche, on peut dire que les fonds qu'y consacre chaque année notre gouvernement est de l'argent bien placé.

(*La Métropole.*)

La chasse à la baleine. — Tout récemment des journaux annonçaient le départ prochain du prince de Monaco pour une chasse à la baleine.

Une chasse à la baleine?

Voilà qui ne doit pas être banal.

Plaisir de prince, assurément, auquel un bourgeois cossu ne pourrait guère s'abandonner, j'imagine. Au fait, le prince de Monaco a des émules dans ce sport. Le duc d'Orléans se paie parfois des fantaisies de l'espèce. Il est vrai que la chasse à la baleine est susceptible d'une exploitation commerciale : certains produits de ce monstre aquatique sont, en effet, très recherchés, notamment ceux provenant des « résidus de la digestion », qui fournissent aux chimistes l'ambre gris, c'est-à-dire la base des parfums les plus pénétrants et les plus précieux. Ainsi, ces odeurs suaves que dégagent parfois nos élégantes n'ont d'autres origines que les profondeurs stomacales de ces coureurs de mer qui s'appellent cétacés.

Mais voici donc le chasseur à la baleine en plein océan. Son yacht erre d'abord sur la masse liquide, plus ou moins à l'aventure. Certes, on peut s'approcher des parages peuplés par les cachalots et les cétacés en général, mais les mastodontes aquatiques se tiennent d'ordinaire dans les grands fonds ou entre deux eaux et leur apparition à la surface n'est souvent qu'accidentelle ou bien encore, s'ils viennent parfois s'abandonner à fleur d'eau et donner, par leur masse flottante, l'impression d'une gigantesque épave, ils ont soin de se tenir au large, de façon à échapper à toute atteinte. Leur chasse exige donc, non seulement beaucoup d'habileté

AUX FABRICANTS SUISSES RÉUNIS

NICOLAS TENSEN

BRUXELLES, 12, Rue des Fripiers — Marché aux Souliers, 12, ANVERS

Choix énorme d'horloges etc. à carillon Westminster - - -

Les chronomètres TENSEN sont les meilleures montres, ce sont une **merveille de réglage**. Au chaud, au froid, couché ou pendu, maximum d'écart : **une minute** par mois.

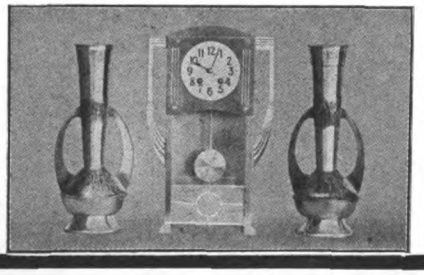

Pendules et garnitures de cheminées en style moderne

Les chronomètres TENSEN sont une merveille de réglage, ce sont les meilleures montres. Au chaud, au froid, couché ou pendu, maximum d'écart : **une minute** par mois.

Maisons à :
BRUXELLES, 63, Bd Léopold II
ANVERS, 16-18, Rue des Otages
VERVIERS, 31, Rue aux Laines
WELKENRAEDT (Gare)
(Frontière Belge-Allemande)
HERBESTHAL, Neutralstrasse, 76
(Frontière Germano-Belge)

- - - Fondée en 1870 - - -

W. PRINZING

Adresse télégraphique : PRINZING

Transports Internationaux - Maritimes et Terrestres -
POUR
Exportation et Importation
DÉDOUANEMENTS
CONSIGNATION

N. SEGHERS, Grainier Marché-aux-Herbes, 75 **BRUXELLES**

Graines potagères, fourragères et de fleurs. ★ Librairie horticole. ★ Outillage horticole complet.

Digitized by Google

TAILLEURS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

PELISSES SUR MESURE
FOURRURES
VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

48, rue du Marché-aux-Herbes, BRUXELLES

Ligo & Charpentier

VÊTEMENTS MILITAIRES
LIVRÉES
HABITS DE COUR

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA BIESME

SOCIÉTÉ ANONYME A
BOUFFIOULX près CHATELINEAU

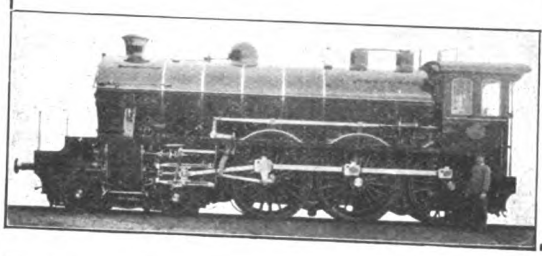

Locomotives pour trains de voyageurs et marchandises, pour tramways, usines, etc. **Grues à vapeur** pour tous usages. — **Machines - Outils** pour boulonneries, chaudronneries et laminoirs. — **Ouvrages de Chaudronnerie :** réservoirs, gazomètres, etc.

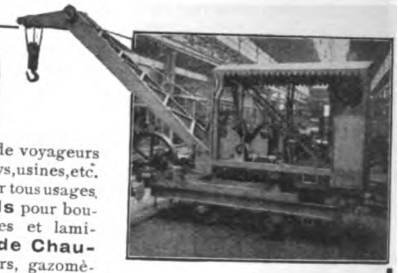

Exposition de Bruxelles 1910 — Récompenses obtenues :

Classe 21 Grues - Locomotives	Classs 22 Machines - Outils	Classe 32. Locomotives
GRAND PRIX	GRAND PRIX	GRAND PRIX

NETTOYAGE A SEC DE TAPIS & BATTAGE

2, rue de l'Empereur T. 11432
64, chaussée d'Ixelles T. 11435
116, rue des Deux-Eglises T. 11433
59, rue de Brabant T. 11434
6, rue Louis-Hap, Etterbeek T. 11431
ANVERS, 18, r. Léopold. GAND, 6, Pont-Madon

A L'HYGIÈNE

MAISON FONDÉE EN 1850

J^N & J^H TOBY F^RES

Usine et direction : 2-4-6, RUE LOUIS-HAP
ETTERBEEK-Brux. (Téléph. 11431)

TEINTURE DE TAPIS & RIDEAUX

NETTOYAGE A SEC
— de Toilettes de soirées et de ville —
TEINTURE SOIGNÉE EN NOIR & COULEUR
sur soieries et lainages

Téléphone 100,11

Maison VEKENS, MARCHAND-TAILLEUR

I. MILAENEN

SUCCESSEUR

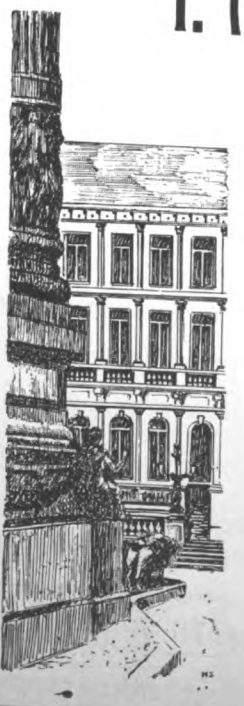

Habits
de Cour et de Soirée
Uniformes
Fourrures
Riding Breeches
Livrées Anglaises

79, RUE ROYALE
BRUXELLES

En face de la COLONNE DU CONGRÈS

Digitized by Google

de sang-froid et d'adresse, mais encore une certaine chance.

Voici qu'éclate, dans le grand silence des espaces infinis, un bruit étrange d'instrument fêlé. Vite, on interroge l'horizon; on braque lunettes et jumelles à la fois vers tous les points de l'océan. Le bruit étrange se renouvelle. Alors, on voit un des hommes du bord, rompu à toutes les péripéties d'un combat de l'espèce, mettre en hâte une baleinière à la mer et se munir d'une sorte d'arme qui n'est autre qu'un petit canon. L'homme a reconnu le cri strident du monstre marin et s'aventure dans telle direction qu'il sait être la bonne. Le yacht vire alors dans cette même direction et marche, en quelque sorte, à pas de loup sur les flots...

Une masse gigantesque émerge au loin, d'où s'échappe un jet de vapeur que l'on pourrait croire sorti d'une machine.

Des embarcations, montées par de vigoureux rameurs, sont descendues successivement dans la mer. Elles s'éloignent rapidement dans la direction où est apparu le monstre et vers lequel glisse déjà la baleinière. Ici commence une lutte faite d'anxiété et d'attente. Le monstre ne s'est pas laissé approcher et il chavire dans l'abîme au moment où l'on espère enfin l'atteindre. Il disparaît, comme englouti, en jetant son cri strident de tantôt qui émeut tout l'horizon et en lançant vers le ciel, au moment de sa plongée, un énorme jet d'eau. La disparition du cétacé est parfois définitive; parfois aussi elle ne se prolonge que pendant quelques instants : une demi-heure, une heure, plus ou moins. D'ailleurs, il annoncera son retour par des phénomènes qui se traduisent à la surface par d'énormes bulles d'air et par un remous singulièrement significatif. Tout cela est fort émouvant et donnerait volontiers la chair de poule aux hommes dont les embarcations sillonnent la mer, s'ils n'étaient faits aux grandioses spectacles de l'espèce.

Chemin de fer du Nord

Durant la saison d'été et jusqu'au 31 octobre, toutes les gares du Chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 klm. aller et retour.

Billets collectifs de famille, *valables pendant 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours. (Réduction de 50 °/o à partir de la 4e personne.)*

Billets hebdomadaires et carnets *d'aller et retour individuels, valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au sur lendemain des fêtes légales. (Réd. de 20 à 44 °/o.)*

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33jrs.

Cartes d'abonnement, *valables 33 jours (réduction de 20 °/o sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.*

Pour les stations balnéaires seulement :

Billets d'excursion *individuels ou de famille, de 2e et 3e cl., des dimanches et jours de fêtes légales valables une journée dans des trains désignés. (Réduction de 20 à 70 °/o.)*

Pour tous renseignts, consulter le livret-guide Nord ou s'adr. dans les gares et bureaux de ville de la Cie.

Moteurs et Gazogènes

Moteurs à Gaz de Ville, Gaz pauvre,

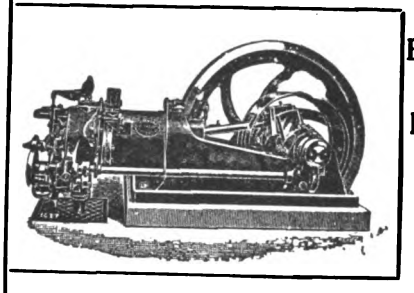

Essence,

Pétrole,

etc.

Gazogènes brevetés

pour charbons maigres belges à bon marché

DEMANDER CATALOGUE N° 3

ED. HANAPPE & CIE

19, rue des Teinturiers BRUXELLES

Articles de Construction, Métaux

MAISON CHARLES ZUNZ

SOCIÉTÉ ANONYME

BRUXELLES

Clous, Ciment, Verres, Glaces, etc.

GRANDE MAISON DU CONGO

— La plus ancienne et la plus importante —

★

TÉLÉPHONE 111 - 38

ÉQUIPEMENS COMPLETS POUR PAYS CHAUDS

MAISON C. SNEYERS

Marchand-Tailleur

Médailles d'Or et croix d'honneur Expositions - de Gand - Anvers - et Bruxelles

FOURNISSEUR OFFICIEL DU MINISTÈRE DES COLONIES

21, RUE DES PAROISSIENS, 21

BRUXELLES

EXTRAIT DE VIANDE SOLIDE POUR SAUCES ET METS DELICIEUX GROS EN VRAC ET EN POTS 17 RUE BREDERODE 17 BRUXELLES TELEPHONE 7825

CIBILS

BOUILLON CONCENTRE POUR POTAGES ET CONSOMMES FORTIFIANTS GROS EN VRAC ET EN FLACONS ADR. TELEGR. CIBILS-BRUXELLES

AGENTS POUR LA FRANCE, L'AUTRICHE ET LA SUISSE SONT DEMANDES

Digitized by Google

1. Au large... Le Prince de Monaco. 2. En chasse... 3. Le « lance harpon »...

Le dos du monstre affleure l'eau. Le canon de tantôt est braqué dans sa direction; encore un instant et il va lancer au loin le harpon qui accrochera le monstre. Ah! certes, il faut un coup d'œil sûr et un sens merveilleux de la distance; mais l'homme qui mène la chasse a tous ces dons. L'air retentit du coup de canon auquel répondent de véritables mugissements, car la baleine a le flanc percé par le harpon qui pénètre profondément dans ses chairs. Un instant, elle se débat, soulevant d'énormes et puissantes gerbes d'eau; puis, dans une crise de douleur qui la fait se tordre, elle s'enfonce dans les profondeurs. Mais au harpon est attaché un câble de chanvre qui se déroule sous les efforts de la bête; bientôt l'effort du monstre prisonnier se ralentit; la tension qu'il exerçait diminue... La bête est vaincue; vaincue, mais pas hors de combat. En effet, de temps à autre elle semble vouloir entraîner l'embarcation qui danse une véritable gigue sur les flots. La fuite du cétacé se ralentit; il est quasi exsangue; il cherche à humer un peu d'air pur et il réapparaît encore à la surface. Ce sera maintenant le coup décisif. On lui lancera un nouveau harpon ou on lui lardera les chairs de lances et dans une manœuvre habile, la baleinière se rapprochera du yacht; maintenant, le monstre est attaché au navire par plusieurs câbles à la fois. Bientôt, le treuil à vapeur du yacht fonctionnera et hissera le monstre à bord... Mais tout cela sera terriblement accidenté et peut-être assistera-t-on encore aux derniers soubresauts de sa suprême agonie. Le monstre, capturé définitivement cette fois, est livré à un savant dépeçage commercial.

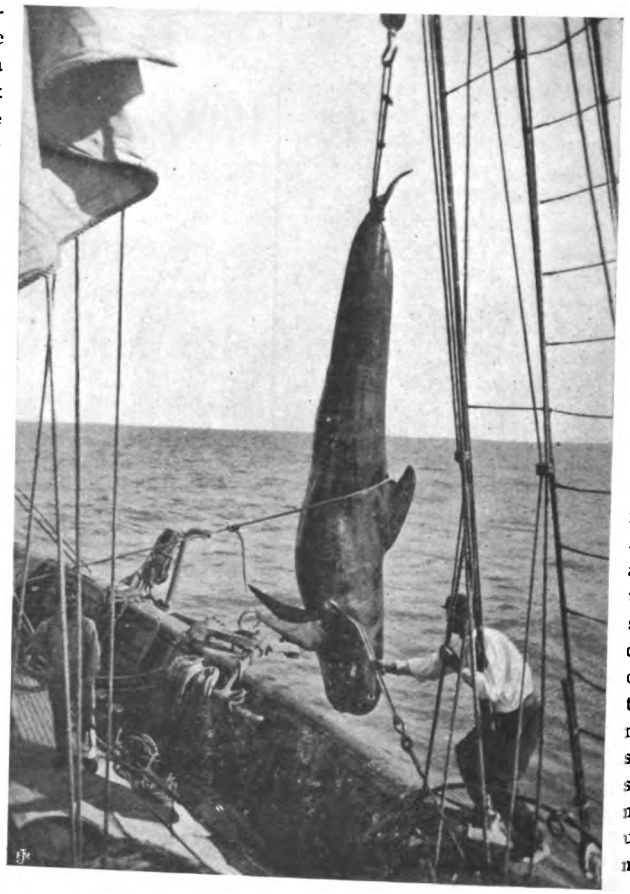

Cétacé, harponné, amené à bord.

(*La Belgique Maritime et Coloniale.*)

L'EXPANSION EST IMPRIMÉE

sur les presses de la

avec les encres de la Maison ....
BERGER & WIRTH de LEIPZIG

Machinenfabrik d'Augsbourg

Seul concessionnaire pour la Belgique : NATHAN MEYER, Bruxelles

Digitized by Google

USINES PIPE

SUCCURSALES

Neuilly s/Seine, 9, rue Montrosier.
Lille, 1, rue Lydéric.

AGENCES

Belgique :

MM. de Spirlet et Courard, 102, rue des Guillemins, Liége.
M. De Keyser, 8, rue des Servantes, Gand
M. Delehaye, 13, rue Saint-Joseph, Anvers.
M. Balant, 7, rue des Marcottes, Mons.
M. Francotte 22, place de la Gare, Namur.

Russie :

M Follmann, Tverskaia, à Moscou.
M. Najdicz, Wierzbowa, 6, Varsovie
M. Grunau, Nikolajevkaja, 7, Kieff.

Grand-Duché de Luxembourg :

M. Aerts, rue du Commerce, 1, Esch s/Alzette.

Roumanie :

Noul Autogaraj, 2, strada Corabiei, Bucarest.

Administration et ateliers :

10, RUE RUYSDAEL, 10

BRUXELLES

Succursale de vente
et ateliers de réparations :

192, CHAUSSÉE DE MONS

TÉLÉPH. **7031 - 3826**

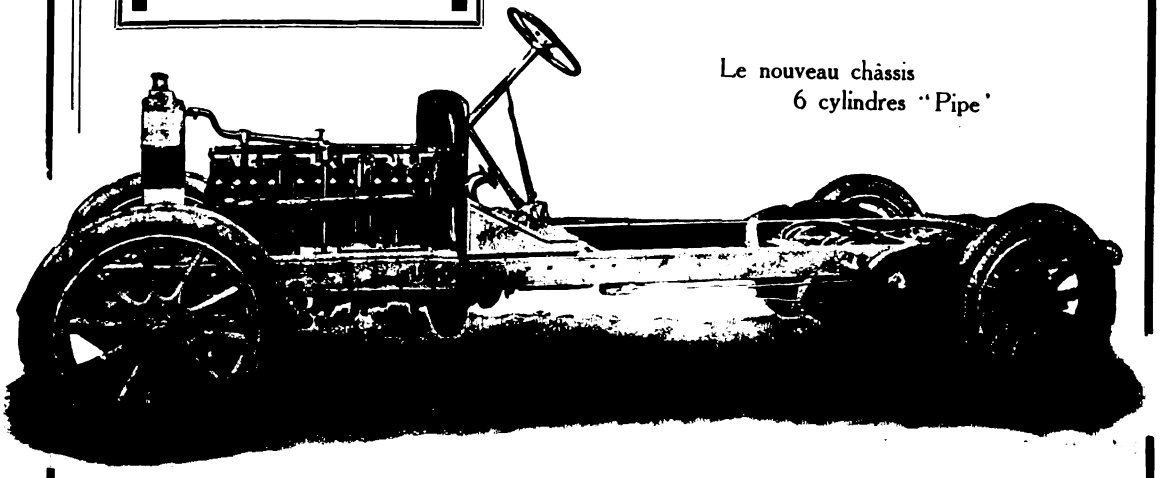

Le nouveau châssis
6 cylindres "Pipe"

Digitized by Google

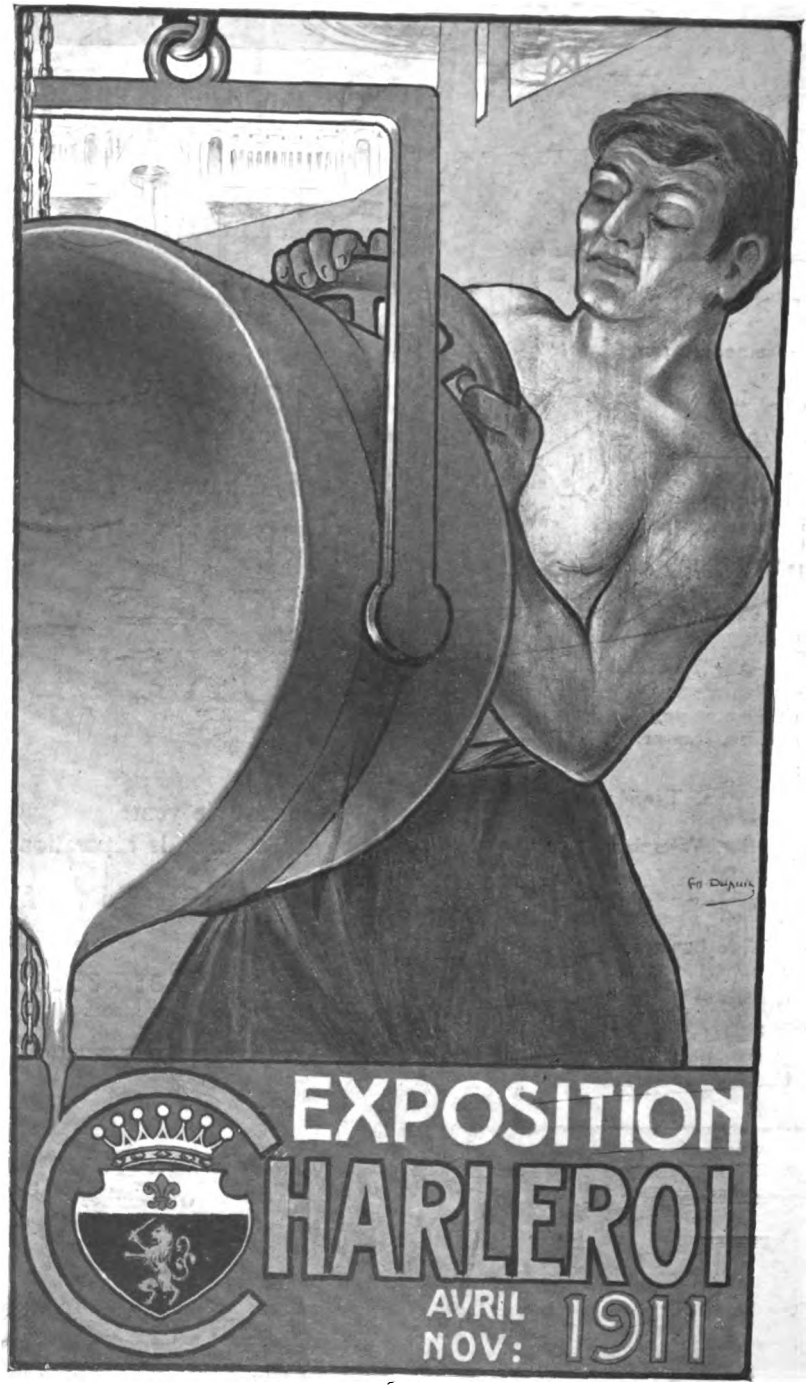

Digitized by Google

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 11 Novembre 1911

Digitized by Google

Digitized by Google

Cercle de l'Expansion Belge

SOCIETÉ COOPÉRATIVE

Statuts publiés aux annexes du MONITEUR BELGE du 18 décembre 1907, acte n° 6686

FONDATEURS

MM. **BERTRAND Henri, baron H. BEYENS, BLATON Armand, BULENS Charles, CHARLIER Charles, Compagnie Commerciale Belge, anciennement H. ALBERT de BARY & C°** (soc. anon., à Anvers), **COOLS Bernard, CRETEN Henri, DEMOULIN Jean, DIETRICH Charles, FIERENS-GEVAERT, GOFFARD-STEINBACH Louis, Imprimerie Industrielle & Financière** (soc. anon., à Bruxelles), **JACOBS Frédéric, LAMBEAU Firmin, MABILLE Valère, MÉLOT Ernest, MUSSCHE Paul, POURVEUR Georges, baron R. SADOINE, SAMUEL Henri, THYS Edouard, comte Adrien van der BURCH, VAN OPHEM Frans.**

COMITÉ DE GÉRANCE

(pour 1910-1911)

MM.	**Charles DIETRICH**	*Président ;*
	comte Adrien van der BURCH	*Administrateur ;*
	Louis GOFFARD-STEINBACH	»
	baron H. BEYENS	»
	Ernest MÉLOT	*Administrateur délégué ;*
	Henri CRETEN	*Commissaire ;*
	baron R. SADOINE	»

COMITÉ DE PATRONAGE

de la Revue « L'EXPANSION BELGE »

President :

Le **comte Adrien van der BURCH**, ancien commissaire général près l'Exposition de Milan.

Membres :

MM. **ALLARD Oswald**, membre du Comité de Patronage du Musée du Livre, à Bruxelles.
CARLIER Jules, vice-président du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce de Belgique, à Bruxelles
DE MOT Jean, conservateur-adjt aux Musées Royaux des Arts Décoratifs et Industriels, à Bruxelles.
DEMOULIN Jean, direct. gén. de la Société Métallurgique de Sambre et Moselle, à Montignies-sur-Sambre.
DIGNEFFE Emile, président du Comité exécutif de l'Exposition de Liége en 1905, à Liége.
DOAT Henri, administrateur-directeur de la Compagnie Générale des Conduites d'eau, à Liége.
DUBOIS Ernest, directeur de l'Institut Supérieur de Commerce, à Anvers, membre du Conseil Colonial.
DUBREUCQ René, capitaine-commandant, adjoint d'Etat-Major, membre du Conseil Colonial.
FIERENS-GEVAERT, critique d'art, à Bruxelles.
HALOT Alexandre, consul du Japon, à Bruxelles.
JOTTRAND E., directeur de l'Institut Commercial des Industriels du Hainaut, à Mons.
LAMBEAU Firmin, membre du Conseil supérieur de l'Horticulture, président de la Soc. Rle La Linnéenne.
baron de LAVELEYE Edouard, président de l'U. B. des Soc. de S. A., à Jette-Saint-Pierre.
LECOCQ J., directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et Consulaires, à Liége.
LECOINTE Georges, directeur scientifique à l'Observatoire Royal, à Uccle.
MAUS Octave, directeur de *L'Art Moderne.*
MOREL-JAMAR, major, adjoint d'Etat-Major, commissaire général du Congrès d'Expansion Mondiale en 1905.
MOYAUX Léon, administrateur délégué des Ateliers Baume et Marpent, Haine-Saint-Pierre.
OTLET Paul, directeur de l'Institut International de Bibliographie, à Bruxelles.
comte d'OULTREMONT Hadelin, président de la Commission scientifique de l'Aéro-Club de Belgique.
PONTUS Raoul, capit.-comm., adjoint d'Et.-M., directeur des revues *Chine et Belgique* et *Japon et Belgique.*
VAN CAENEGEM (chanoine), directeur de l'Ecole Commerciale et Consulaire du Hainaut, à Mons.
VAN OPHEM Frans, directeur général de la Commission internationale permanente des Congrès de l'Industrie du Bâtiment et des Travaux publics, à Bruxelles.
VAN OVERBERGH Cyr., directeur général honoraire de l'Enseignement Supérieur des Sciences et des Lettres, à Bruxelles.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE BELGIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A BRUXELLES, PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 28 AOUT 1822, SOUS LA DÉNOMINATION DE
— SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PAYS-BAS —
POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE

MONTAGNE DU PARC, 1 & 3. — BRUXELLES

DÉPOTS DE FONDS EN COMPTES COURANTS A VUE OU A TERME
ORDRES DE BOURSE (BELGIQUE ET ÉTRANGER)
VENTE, AUX GUICHETS, D'OBLIGATIONS A ÉCHÉANCE FIXE
ENCAISSEMENT & ESCOMPTE DE COUPONS
ÉMISSION DE CHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT SUR TOUS PAYS
PRÊTS SUR TITRES ● SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS
RÉGULARISATIONS DE TITRES
GARDE DE TITRES ET OBJETS PRÉCIEUX A DÉCOUVERT OU SOUS CACHETS

SERVICE SPÉCIAL :

LOCATION DE COFFRES-FORTS
POUR LA CONSERVATION DE
TITRES, DOCUMENTS, BIJOUX, ARGENTERIES

BANQUES CHARGÉES DU SERVICE D'AGENCE
DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE :

Anvers, Banque d'Anvers, longue rue Neuve, 28. — **Bruges**, Banque de la Flandre occidentale, rue Flamande, F, 56. — **Charleroi**, Banque Centrale de la Sambre, quai de Brabant, 28. — **Courtrai**, Banque de Courtrai, rue Porte-d'Eau, 1. — **Ypres**, Succursale de la Banque de Courtrai, rue au Beurre. — **Gand**, Banque de Gand, place d'Armes, 3. — **Becloo**, Succursale de la Banque de Gand, rue de la Station, 12. — **Liége**, Banque Générale de Liége, place Verte, 19. — **Louvain**, Banque Centrale de la Dyle, rue du Canal, 39. — **Malines**, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle, rue Mélane, 5. — **Tirlemont**, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle. — **Mons**, Banque du Hainaut, rue de la Halle, 21. — **La Louvière**, Banque Générale du Centre, rue de Bouvy, 5. — **Namur**, Banque Centrale de Namur, rue Godefroid, 4. — **Dinant**, Banque Centrale de la Meuse. — **Roulers**, Banque de Roulers-Thielt. — **Thielt**, Succursale de la Banque de Roulers-Thielt. — **Iseghem**, Succursale de la Banque de Roulers-Thielt. — **Tournai**, Banque Centrale Tournaisienne, Placette-aux-Oignons, 9. — **Verviers**, Banque de Verviers, rue de la Concorde. — **Dison**, Succursale de la Banque de Verviers.

Digitized by Google

BANQUE DU CONGO BELGE

(SOCIÉTÉ ANONYME) — BRUXELLES, 48, RUE DE NAMUR

CAPITAL : 3,000,000 DE FRANCS

AGENCES A BOMA, MATADI, KINSHASA ET ELISABETHVILLE

Le Siège Social et les Agences traitent toutes opérations de banque et de commission et s'occupent principalement des transferts d'argent et des payements en Afrique

BANQUE D'OUTREMER

SOCIÉTÉ ANONYME

Rue de Namur, 48, Bruxelles

CAPITAL SOCIAL : **40,000,000** DE FRANCS

- - RÉSERVES : **6,000,000** DE FRANCS - -

TÉLÉPHONE : **3986, 4431, 6630, 125.30** ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : **OUTREMER**

Escompte et Encaissement d'effets, chèques, coupons, factures, quittances, etc. •• **Réception en dépôt** de fonds publics, actions et obligations, documents, argenterie, pierres précieuses, etc. •• **Ordres de Bourse** au comptant et à terme •• **Avances sur dépôts de titres** belges et étrangers, agréés par elle •• Émission de **lettres de crédit, chèques et mandats** sur tous pays •• Ouverture de **comptes courants, comptes chèques, comptes de quinzaine** et de **comptes de dépôts à préavis** • • • • • • • • • • • • • • • • •

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le tarif de location des coffres-forts varie, suivant les dimensions de ceux-ci, de 2 francs à 10 francs par mois, de 10 francs à 50 francs par an. Pour deux ans, et davantage, il est accordé des réductions proportionnelles à la durée de location. •• Les galeries des coffres-forts sont accessibles tous les jours ouvrables, de 8 h. 3/4 du matin à 6 heures du soir; les samedis et jours fériés de Bourse, de 8 h. 3/4 du matin à 1 heure de l'après-midi. • • • • • •

Digitized by Google

BANQUE DE BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1871

CAPITAL . . FR. 25.000.000
RÉSERVES . » 10.000.000

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

DE LAVELEYE, GEORGE., *président ;*
DUBOIS, ARTHUR, *vice-président ;*
MONNOM, HECT., *administateur délégué ;*
GAY, JOSEPH,
VAN EETVELDE (baron), EDMOND.
JACOBS, JULES.
WIENER, SAM.

COLLÈGE DES COMMISSAIRES :

DELATTRE-GODIN, HENRI, *président*
WILMART, JULES,
DE JONGHE (vicomte), BAUDOUIN.
DEWANDRE PAUL.
JANSSEN, CHARLES.

LEVI, HERMANN, *directeur ;*
BLONDEEL, EDOUARD, *secrétaire.*

BRUXELLES, RUE ROYALE, 62

Téléphones 377, 3816, 4787

EXECUTION D'ORDRES DE BOURSE • ESCOMPTE DE LETTRES DE CHANGE • • • ENCAISSEMENT D'EFFETS, COUPONS ET TITRES REMBOURSABLES • • DÉLIVRANCE SUR TOUS PAYS DE LETTRES DE CRÉDIT, TRAITES ET CHÈQUES • AVANCES SUR TITRES • • • • OUVERTURE DE CRÉDITS D'ESCOMPTE CONTRE GARANTIE A DES CONDITIONS TRÈS MODÉRÉES • •

COMPTES DE DÉPOT

Intérêt alloué sans prélèvement de commission : **3** p. c. pour les dépôts à vue (comptes chèques) **3 1/2** p. c. pour les dépôts à 15 jours de préavis.

DÉPOTS DE TITRES

La Banque de Bruxelles reçoit en dépôt à découvert les fonds publics, actions et obligations, belges et étrangères, nominatives ou au porteur, aux conditions suivantes : le droit de garde annuel calculé sur la valeur effective des titres est de **25 centimes** par mille francs pour les titres au porteur et de **10 centimes** par mille francs pour les titres nominatifs, avec un minimum de fr. 2.50 par dépôt et de 5 centimes par titre. — Sont affranchis du droit de garde : 1° les actions de la Banque de Bruxelles (art. 12 des statuts); 2° les titres de passage par suite d'achat, vente, échange ou conversion.

SERVICE FINANCIER

POUR COMPTE DE SOCIÉTÉS

Payement de coupons, de dividendes et d'intérêts; remboursement de titres sortis aux tirages; dépôt des actions en vue des assemblées générales, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Digitized by Google

LES ÉTABLISSEMENTS

DELHAIZE FRÈRES & Cie "LE LION"

Administration, magasin central et fabriques

Rue Osseghem, BRUXELLES (Ouest)

675 SUCCURSALES ET 20 FABRIQUES

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales

Anvers 1894 — Bruxelles 1897 — Paris 1900 — Saint-Louis 1904
Liége 1905 — Milan 1906 — Bordeaux 1907.

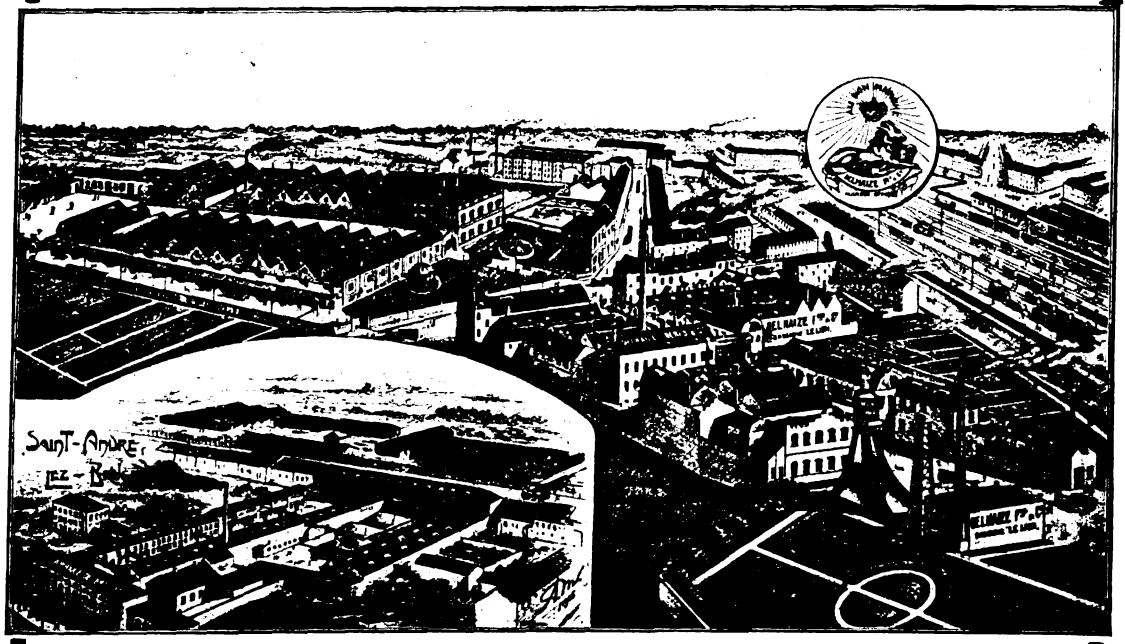

VUE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS DELHAIZE FRÈRES & Cie

Manufacture générale de brosses
ET DE
matières premières pour brosseries
à SAINT-ANDRÉ-lez-Bruges (Belgique)

Fabrique de chocolat et de confiserie
à BRUXELLES (Ouest)

EXPORTATION

Digitized by Google

CAISSE DES PROPRIÉTAIRES

76e ANNÉE **Société anonyme fondée le 19 mai 1835** *76e ANNÉE*
Autorisée par arrêté royal du 8 juin 1835

BRUXELLES — 18, PLACE DE LOUVAIN, 18 — BRUXELLES

Conseil d'administration

MM. Edm. NERINCX, avocat, vice-président de la Chambre des représentants, *président*; le baron DE MOREAU D'ANDOY, ancien ministre, directeur de la Banque Nationale de Belgique; Alb. GLIBERT, propriétaire, à Bruxelles; P. MISONNE, avocat, à Bruxelles, le vicomte C. DESMAISIÈRES, membre de la Chambre des représentants.

Commissaires

MM. le comte DE RIBAUCOURT, sénateur; le comte Fl. DE LIEDEKERKE, à Pailhe; le comte Etienne VISART DE BOCARMÉ, à Bruges; H. BERGER, à Bruxelles; H. DE QUEBEDO, à Namur.

Le capital-actions a été porté de 1,250,000 fr. à 15,000,000 de francs entièrement souscrits, le 31 décembre 1909

BUT DE LA SOCIÉTÉ :

La Société a pour objet de prêter, sur garanties hypothécaires, des sommes remboursables par annuités ou a terme fixe. Elle peut participer à la constitution d'établissements similaires; elle peut aussi prendre des fonds et valeurs en dépôt, établir des caisses de survie, accepter toutes gestions, notamment de deniers publics, et faire toutes opérations et placements pour le meilleur emploi des fonds qui lui sont confiés et la sauvegarde de ses intérêts. (Extrait des statuts.)

OBLIGATIONS

La *Caisse des Propriétaires* émet des **obligations de 500 francs** remboursables la quinzième année de leur émission et rapportant un intérêt de 4 p. c.; la Société se réserve toutefois la faculté de les rembourser dès la dixième année.

Le **capital-obligations** représente **106,800,000** francs au 30 juin 1910.

Le montant des sommes confiées à la *Caisse des Propriétaires* par le public et par des administrations publiques, en dépôt ou contre des obligations, s'élève à environ **120,000,000** de francs.

AGENCES à Aeltre, Anvers, Audenarde, Bastogne, Beaumont, Braine-le-Comte, Bruges, Charleroi, Courtrai, Cruyshautem, Dinant, Dixmude, Ecaussinnes, Enghien, Gand, Hasselt, Huy, La Louvière, Leuze, Liége, Lierre, Looz, Louvain, Malines, Mons, Namur, Nieuport, Ninove, Nivelles, Ostende, Péruwelz, Roulers, Saint-Nicolas, Soignies, Termonde, Thielt, Thourout, Tournai, Turnhout, Verviers, Wavre, Ypres.

Digitized by Google

Téléphone 193 EQUIPEMENTS COLONIAUX Téléphone 193

AUG. KESTELEYN

Fournisseur de S. M. le Roi Albert et du Ministère des Colonies

5-7, RUE DE NAMUR, 5-7, BRUXELLES

MÉDAILLE D'OR Bruxelles 1897 — DIPLOME D'HONNEUR Gand 1899 — MÉDAILLE D'OR Liége 1905 — MÉDAILLE D'OR Spa 1907

DIPLOME D'HONNEUR : BRUXELLES 1910

Vêtements pour pays chauds
Vêtements de sport — Lingerie

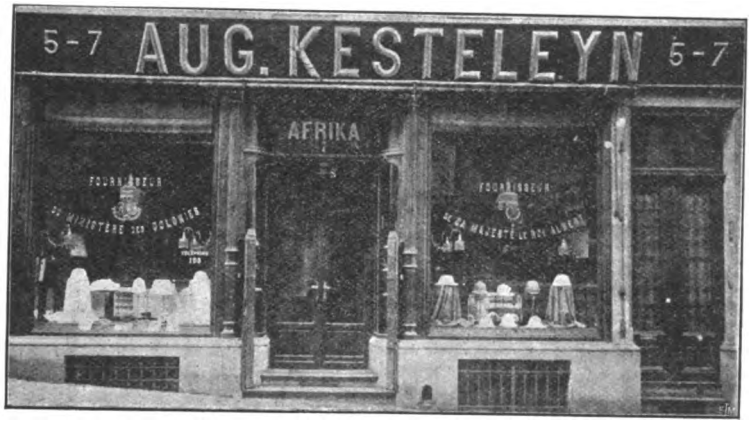

Casques et Chapeaux — Chaussures — Matériel de campement

H. MAHILLON

Fabricant d'armes de S. M. le Roi — Fournisseur du Ministère des Colonies

Rue de Loxum, 9 - BRUXELLES - Rue de Loxum, 9

Armes et Munitions spéciales pour les Colonies

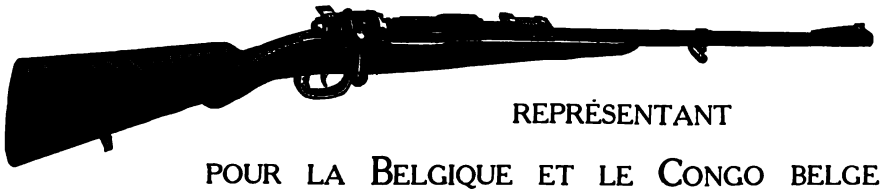

REPRÉSENTANT

POUR LA BELGIQUE ET LE CONGO BELGE

DE LA

WAFFENFABRIK MAUSER D'OBERNDORF /N.

Toutes les armes de la W. M. portent la marque "Waffenfabrik Mauser Oberndorf /N."

Digitized by Google

Exposition Universelle & Internationale

de Bruxelles 1910

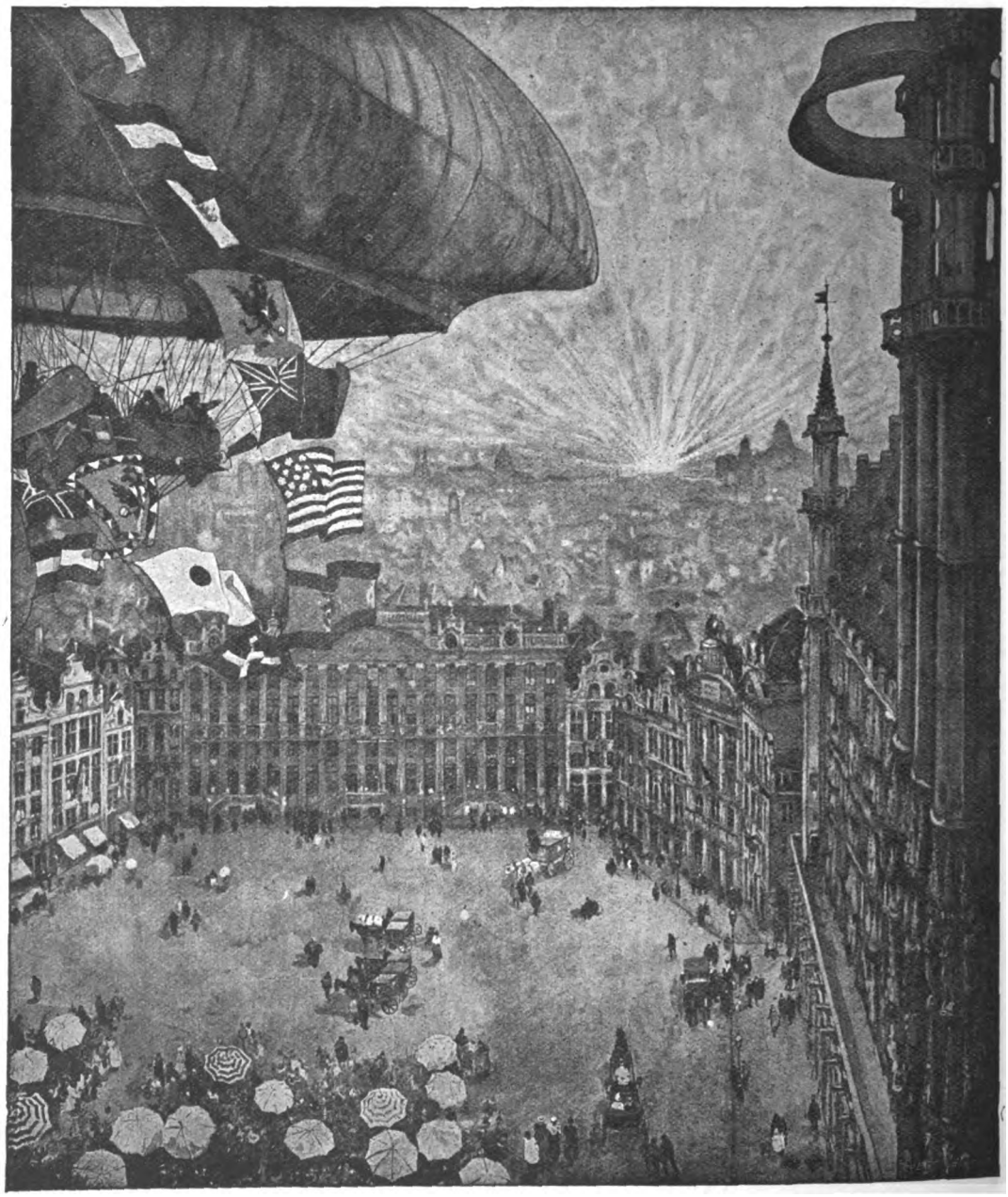

TOMBOLA

Gros Lot : 500,000 Francs

Un lot de **100,000** francs ;
Un lot de **50,000** francs ;
Un lot de **25,000** francs ;
Un lot de **20,000** francs ;
Deux lots de **15,000** francs ;
Quatre lots de **10,000** francs ; **Quinze lots** de **5,000** francs.

Outre ces gros lots, dont le montant peut être réclamé en espèces, sous déduction de 10 %, il y aura divers lots d'une valeur de **25** à **4,500** francs, pour une somme totale de **50,000** francs.

- Prix du Billet -
--- UN FRANC ---

Digitized by Google

BANQUE SINO-BELGE

Société Anonyme

Capital : **18,000,000** de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL :
3, rue de la Chancellerie
BRUXELLES

SUCCURSALES :
SHANGHAI, TIENTSIN, LONDRES

Correspondants à Anvers, Bâle, Berlin, Hambourg, Hongkong, Kobé, Lyon, Marseille, Milan, Nagasaki, New-York, Paris, San-Francisco, Yokohama, Zurich, etc.

Opérations de banque de toute nature, achats et ventes de chèques, transferts télégraphiques, comptes courants, dépôts, lettres de crédit, achat et recouvrement de traites documentaires et autres, etc.

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

A. Vanderborght = & Dumont

RUE VERTE, 154
BRUXELLES

Caractères de tous genres
Machines à imprimer pour Typo, Litho & Phototypie • Machines pour le façonnage du Papier & pour Cartonnages • Clicheries

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS A L'ÉTRANGER

CLICHÉS POUR JOURNAUX

REVUES, CATALOGUES INDUSTRIELS & ARTISTIQUES

PAR LES

APPLICATIONS PHOTOGRAPHIQUES

ETABLISSEMENTS

JEAN MALVAUX

(SOCIÉTÉ ANONYME)

PARIS
54, RUE du CHÂTEAU d'EAU
TEL : 449 44

BRUXELLES (OUEST)
69, RUE DE LAONOY
TEL : 1236

LILLE · 56, PLACE ARAGO

PHOTOTYPOGRAVURE
PHOTOLITHOGRAPHIE

PHOTOGRAVURE
PHOTOCHROMOGRAVURE

EXPONS PARIS · BRUXELLES · AMSTERDAM · ST LOUIS · LIÉGE & BORDEAUX
6 Grands Prix · 1 Diplôme d'Honneur · 6 Méd. d'Or · Memb. du Jury Bruxelles 1906 Photogravure

Digitized by Google

Sté Ame JOHN COCKERILL SERAING (Belgique)

FONDÉE EN 1817

Directeur Général : AD. GREINER — *Personnel : Employés et Ouvriers, 10,500*

MINES. — Charbons, Cokes, Minerais de fer.

MÉTALLURGIE. — Fontes Bessemer, Martin, Thomas, d'affinage et spéciales pour moulage; Tôles, Larges plats, Cornières, Barres en T et en U, Lingots, Blooms, Billettes et Lopins; Aciers pour armes, Aciers spéciaux, Rails et accessoires; Bandages, Essieux, Ressorts; Pièces de forge; Roues en acier moulé pour locomotives, Tenders, Voitures et Wagons; Essieux bruts et finis; Trains montés.

CHAUDRONNERIE. — Chaudières; Ponts fixes et tournants; Toitures métalliques; Charpentes; Ascenseurs.

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES. — Machines à vapeur diverses; Grues à vapeur roulantes et fixes; Moteurs et machines soufflantes à gaz; Machines d'extraction, d'epuisement; Machines soufflantes pour hauts-fourneaux et acieries; Machines de laminoirs; Locomotives, Turbines Parsons, etc.

CONSTRUCTIONS NAVALES. — Paquebots, Cargo-Boats, Sternwheels, Dragueurs, Barges, Canots automobiles.

ARTILLERIE. — Canons à tir rapide de montagne, de campagne, de forteresse; Mortiers, Obusiers, Affûts, Munitions, Coupoles cuirassées.

CIMENTS HYDRAULIQUES.

BANQUE INTERNATIONALE

Société Anonyme **DE BRUXELLES** 27, Avenue des Arts

CAPITAL : 25,000,000 DE FRANCS

Opérations de Bourse. — Reports. — Garde de titres. — Escompte. — Chèques et Lettres de crédit sur tous pays. — Comptes de dépôts franco de commission.

INTÉRÊT BONIFIÉ ACTUELLEMENT :

En compte-dépôt à vue . . . . **3** p.c.
En compte de reports de quinzaine
pour la quinzaine en cours . . . . **4** p.c.
dernière quinzaine . . . . . **4** p.c.
En compte à 1 mois . . . . . **4** p.c.

En compte à 3 mois . . . . . **4 1/4** p.c.
En compte à 6 mois . . . . . **4** p.c.
En compte à 12 mois . . . . **3 1/2** p.c.

Intérêts à convenir pour les dépôts à plus long terme

Tous les comptes de dépôts peuvent être ouverts au nom d'un ou de plusieurs titulaires (comptes-joints), avec possibilité, pour chaque titulaire, de faire séparément tous versements ou retraits.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS	DIMENSIONS (MÈTRES)			PRIX (FRANCS)			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Modèle A	0.17	0.30	0.52	2	4	7	10
— B	0.30	0.40	0.52	2.50	5	8	12
— C	0.30	0.40	0.52	3	6	10	16
— D	0.40	0.40	0.52	4	8	14	24
— E	0.60	0.40	0.52	6	10	16	30
— F	0.65	0.40	0.70	7	12	20	35
— G . . .	0.90	0.40	0.52	8	18	30	50
— H	1.05	0.60	0.70	10	25	40	70
— J	1.50	0.60	0.52	15	35	60	100

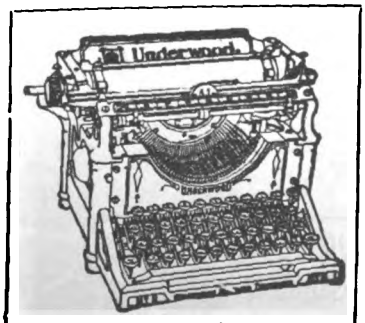

Succursales à Bruxelles, Anvers et Gand

· UNDERWOOD ·

S'il avait été donné à tout le monde de prévoir que les machines à écriture cachée seraient abandonnées par leurs fabricants et remplacées par de nouveaux modèles de machines à écriture visible, personne n'aurait acheté d'autre machine que l'*UNDERWOOD*. — C'est la première qui ait appliqué le principe de l'écriture visible. Elle obtient régulièrement tous les Grands Prix et tous les Championnats.

Agt général pr la Belgique, la Hollande et le Grand-Duché de Luxembourg : CHARLES DESOER, rue Sainte-Véronique, 21, Liége.

Digitized by Google

CYCLES & VOITURETTES POUR LE CONGO
MODÈLES SPÉCIAUX POUR EXPLORATEURS MISSIONNAIRES ARMÉE etc.
CH-ARONSTEIN & Cie 14, Avenue Louise, Bruxelles

GUSTAVE WOLFERS
BIJOUTIER - JOAILLIER - ORFÈVRE
35, rue de la Madeleine, BRUXELLES

Téléphone 24.32

CROIX & RUBANS D'ORDRES
DU PAYS & DE L'ÉTRANGER
Fournisseur de S. M. le Roi des Belges de la Chancellerie belge et du Ministère des colonies

Téléphone 4681 — Maison MONTIGNY — Téléphone 4681

Louis CHRISTOPHE Succr
11, GALERIE DE LA REINE, 11, BRUXELLES

ARMES en tous genres
MUNITIONS spéciales
POUR LA CHASSE ET LES COLONIES

"BELGIKA" COMPTOIR COLONIAL
SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social :
81, rue Royale, 81, Bruxelles

Capital : 3,000,000 de Francs
entièrement remboursés

Commerce d'Importation et d'Exportation

COMPTOIRS :

Haut-Congo
STANLEYVILLE, BUTA, DUNGU, KINDU, ILE BERTHA

Katanga
ELISABETHVILLE

Digitized by Google

L'Expansion Belge

vulgarise, sous une forme attrayante, tout ce qui peut contribuer à augmenter le rayonnement intellectuel et économique de notre pays.

Œuvre

créée en dehors de tout esprit de lucre et de parti, ses bénéfices doivent être affectés à la création de bourses d'études et de voyages

---

L'EXPANSION BELGE **a obtenu un Diplôme d'Honneur à l'Exposition de Bruxelles 1910 et un Grand Prix en collectivité à l'Exposition de Turin 1911.**

SOMMAIRE :

PAGES

Au Pays des Manchots. Un ouragan dans la banquise. Bloqués, par Georges Lecointe, directeur scientifique de l'Observatoire Royal de Belgique, commandant en second de l'Expédition Antarctique Belge 601

Les Sculpteurs belges à l'étranger au XVIIe siècle, par Henri Liebrecht 608

Les Ruines de Leptis-Magna en Tripolitaine, par Paul Renaux de Boubers 612

L'Exposition du Caoutchouc à Londres 617

L'Actualité.

La vie artistique et littéraire, par L. Dumont-Wilden 629
La critique d'art en Belgique. — Les animaliers belges, par Georges Eekhoud. — *Le Salon du Cercle* L'Union.

La fin de la domination arabe au Congo (à suivre), par le lieutenant général Bon W. de Heusch 632

Le mois dramatique et musical, par René Feibelman 637

Henry De Groux (Salon d'Automne à Paris), par Louis Piérard 639

Sixième départ du lieutenant-colonel Malfeyt. 644

Chronique coloniale, par Paul Dori 645

Divers.

Expansion économique et industrielle 647

De-ci, de-là.

Digitized by Google

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 11. NOVEMBRE 1911.

L'EXPANSION BELGE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Directeur de l'Administration : Paul MUSSCHE

ABONNEMENTS :
BELGIQUE . . . 12 francs L'AN
ETRANGER . . . 15 francs L'AN

Directeur de la Rédaction : Georges POURVEUR

Adresser mandats, abonnements, correspondances et toutes communications à l'Imprimerie de *L'Expansion Belge*
4, Rue de Berlaimont, à Bruxelles. – Téléphone : 594

AU PAYS DES MANCHOTS

Un ouragan dans la banquise. — Bloqués.

Nous avons laissé la Belgica, *le 12 février 1898, dans le chenal de Lemaire (1)... C'est le moment où l'expédition antarctique belge se voit dans l'obligation de choisir entre deux projets : ou remonter vers le Nord, ou se laisser emprisonner dans la banquise. M. G. Lecointe, que nous reproduisons cette fois sans rien retrancher à son attachante narration, nous fait passer par les hésitations — bien naturelles — des chefs de l'expédition...*

DU 16 au 28 février, nous concentrons tous nos efforts pour forcer la banquise; mais, à peine le navire a-t-il gagné quelques milles dans le Sud qu'il est ressaisi et immobilisé par les pressions.

Que faire? Remonter vers le Nord et mettre l'hiver à profit pour compléter notre équipage et nos approvisionnements? C'était le seul parti à prendre; mais l'idée que nous allions, peut-être, quitter l'Antarctique un jour trop tôt pesait lourdement sur quelques-uns d'entre nous.

Une circonstance imprévue nous traça soudain notre ligne de conduite.

Phot. du Dr Cook.

La *Belgica* à l'entrée de la banquise antarctique.

Le 28 février, une tempête se déchaîna, mettant toute la banquise en mouvement.

Les blocs de glace soulevés par la mer se heurtaient avec bruit. Des fissures se formaient dans la glace, puis allaient s'élargissant en rivières, en lacs sur lesquels le navire bondissait éperdu. Puis, les glaçons se rapprochaient à nouveau.

Lorsqu'une détente se produisait, la *Belgica* filait avec rapidité, se frayant elle-même un chemin. Parfois, sous l'influence du vent, elle acquérait une vitesse considérable qui, brusquement, cessait à la lisière des lacs. Le vent soufflait de l'Est-Nord-Est; rien n'eût été plus simple que de nous écarter de la banquise.

Mais l'occasion était unique et il fallait profiter de cette dislocation des glaces pour courir vers le Sud : de

(1) Voir *L'Expansion Belge* de 1911, mars, p. 133; mai, p. 248; juillet, p. 360, et septembre, p. 477.

Digitized by Google

Gerlache vint me trouver sur la passerelle : notre conversation fut courte; elle se termina par un vigoureux *shake-hand*, et, avec une joie profonde, je transmis, au timonier, l'ordre de mettre le cap au Sud !

Nous ne nous dissimulions pas, cependant, les risques de notre téméraire entreprise. La mauvaise saison allait nous condamner à un hivernage, pour lequel nous n'étions qu'incomplètement équipés. Si nous succombions, qui rapporterait au pays les documents précieux que nous avions déjà recueillis ?

Mais n'était-ce pas en affrontant maints dangers que Ross avait reconnu la Terre Victoria, croisé sous les volcans Erebus et Terror et ouvert le chemin qui conduit au pôle magnétique austral ? Ce que Ross avait tenté avec des navires à voiles, ne devions-nous pas l'entreprendre avec un navire à vapeur ? Oui, de Gerlache savait que nous risquions notre vie, mais il regardait la mort en face et ne nous faisait point l'injure de se montrer timoré pour nous.

Le 2 mars, la banquise, qui s'était ouverte sous l'influence de la tempête, se referma soudain. Avec la plus grande peine le navire avança encore de deux milles vers le Sud.

Bientôt la température baissa, surtout la nuit, et une jeune glace se forma, soudant ensemble les anciens champs.

Le 3 mars, nous tentons vainement de nous déplacer : la banquise est trop compacte, elle ne se laisse plus entamer. Enfin, le 4 mars 1898, la *Belgica* était enserrée de toutes parts, comme dans un étau.

Oui, de toutes parts s'étendait la banquise. Le soleil cependant ne nous avait pas encore quittés; il éclairait même, dans tous ses détails, le spectacle grandiose et féerique que nous avions sous les yeux.

Partout, à l'infini, les glaces s'étendent en champs très anciens et en champs de la dernière formation. Tous portent encore les blessures de la récente tempête : leurs cassures sont droites et nettes; les pressions n'ont pu encore les modeler. A droite, à gauche, des icebergs et des glaçons se heurtent contre ces champs en les chassant devant eux. Çà et là brillent quelques lacs, dont l'eau commence à se figer; la neige, ou plutôt la fleur de neige, y festonne tout autour une collerette de dentelle.

Ils se complaisent dans cette dernière parure, car voici l'hiver qui va les congeler à jamais. Déjà les glaces se meuvent en s'accostant mystérieusement. Elles jettent des cris ressemblant à des vagissements humains : c'est la voix de la jeune glace qui se forme, c'est l'enfant qui dit ses premiers mots. Plus tard, la banquise parlera encore; elle hurlera de fureur, pendant la tempête, ou bien elle exhalera une mélopée triste comme un champ funèbre, lorsque le soleil de l'été recommencera à la miner sourdement et à la disloquer.

Aujourd'hui, le ciel est radieux; il passe par les nuances les plus variées et les plus délicates : le vert pâle succède au bleu d'azur, le rose remplace le violet. La banquise se colore sous ce voile changeant : voici un iceberg dont la base est vert d'eau, tandis que les faces latérales sont d'un bleu très foncé; là-bas, à l'horizon d'un gris perle infiniment doux, un autre iceberg tout rose sous la pourpre du soleil couchant. D'autres encore semblent noirs, les perfides, comme pour feindre la présence d'une terre.

Et la vie anime ces régions où l'on croirait que rien ne peut naître. Voici les phoques couchés paresseusement sur une nappe éblouissante. Des manchots étonnés poussent des cris aigus en s'approchant du navire, qu'ils contemplent longuement. Une volée de pagodromas, semblables à de blanches hirondelles, se groupent sur un vieil iceberg et jacassent en famille. En famille !... Brusquement, le soleil disparaît, et la lumière crépusculaire du pôle éclaire, longtemps encore, l'espace qui, lentement, se couvre de brume.

Alors la vie semble s'éteindre : les phoques s'endorment, les manchots appuient langoureusement leur tête sur leurs petites ailes, les pagodromas eux-mêmes se taisent : ils ne se content plus des poèmes d'amour! A bord, tout est tranquille; quelques-uns rêvent, d'autres réfléchissent.

Qu'allons-nous devenir dans ce désert glacé ? Depuis quelques jours, les observations renseignent une dérive vers le Sud. D'abord de quelques milles par jour, elle s'est ensuite ralentie. Si cette dérive persiste, où irons-nous échouer ? Ou bien nous arriverons dans l'océan Indien, après avoir passé près du pôle, ou bien nous serons arrêtés par un continent.

Mais en admettant la première hypothèse, avant d'ar-

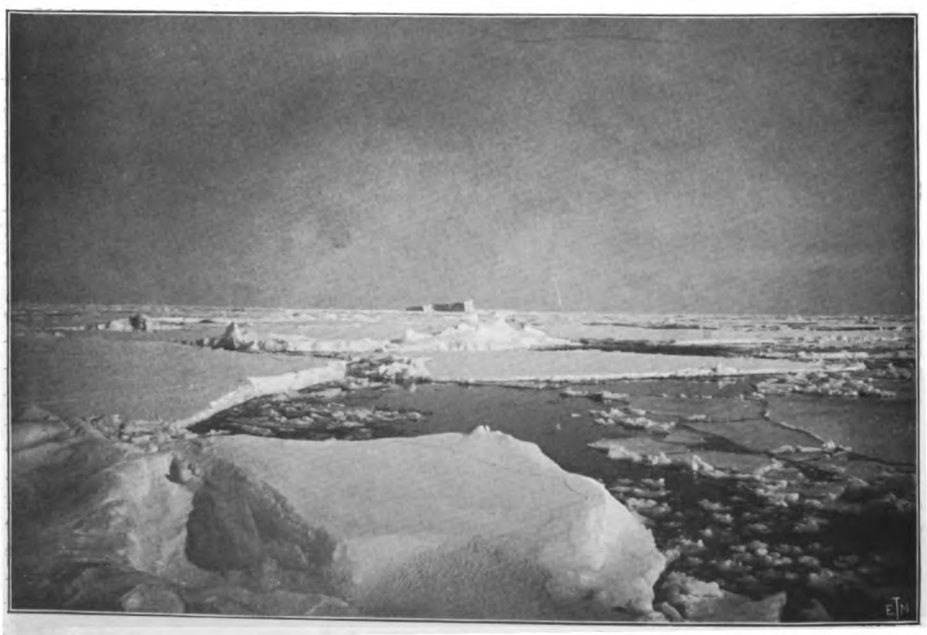

Phot. du Dr Cook.

Passage dans la banquise.

Digitized by Google

river à l'océan Indien, notre navire mettra quatre ou cinq ans pour se dégager; car, à mesure que nous approcherons du pôle, l'intensité du courant diminuera probablement encore. Pourrons-nous résister quatre ans, alors que nous avons des vivres pour deux ans au plus et que nous ne pouvons guère compter sur les produits de la chasse? Nous n'avons aperçu aucun gibier qui puisse nous tenter, et, plus tard, nous aurons moins de chance encore d'en rencontrer. Mais cette hypothèse est inadmissible : les terres australes ne sont-elles pas là pour nous arrêter?

Phot. de M. Arctowski.

Champs de glace et voies d'eau.

Dans l'océan Glacial arctique on peut souhaiter voir la terre qui possède du gibier comme l'ours, la renne; qui est fréquentée par des navires chasseurs de phoques et de baleines; qui, enfin, est habitée par des Esquimaux. Mais dans le Sud, le continent antarctique est absolument désert et stérile. Aucune chance de salut pour nous vers ces terres inhospitalières...

Chassons ces idées noires; arrêtons-nous à une perspective plus clémente. Pourquoi les pressions, qui arrivent des terres, ne feraient-elles pas dévier notre route vers l'Ouest? Un bienheureux hasard nous entraînerait peut-être dans la mer de Ross, après nous avoir charriés au travers des 3,600 kilomètres qui nous en séparent! Dans ces conditions, nous mettrions un temps considérable avant d'être dégagés, mais nous pourrions faire de grands et utiles travaux et nous aurions plus de probabilités de salut qu'en dérivant vers le Sud.

Ce qui peut encore se produire, c'est qu'il n'y ait pas de courant et que notre dérive momentanée soit due exclusivement à la tempête qui a soufflé les jours précédents.

Dans cette hypothèse, nous nous déplacerons avec la banquise : tantôt allant au Nord pour revenir vers le Sud, et pour repartir ensuite vers l'Est ou vers l'Ouest. Insensiblement nous gagnerons la lisière des glaces, que la poussée du Sud rejette toujours finalement vers le Nord. Il est vrai que notre séjour dans la banquise peut être long...

Et si les pressions trop fortes brisaient le navire? Eh bien, nous ferions un suprême effort! Nous avons des vivres, des vêtements, des tentes, des canots, des skis et des raquettes que nous jetterons sur un champ solide, et nous tâcherons *desespérément* de gagner le détroit de Gerlache, puis de franchir le détroit de Bransfield en

Phot. de M. Arctowski

La *Belgica* prisonnière des glaces.

Digitized by Google

canot. De là, deux ou trois d'entre nous s'efforceront d'atteindre le cap Horn avec une de nos frêles embarcations.

Quel projet chimérique ! Il faut y croire pourtant. Il faut donner à tous confiance et espoir.

Le 7 mars 1898 la dérive vers le Sud devint certaine, les observations astronomiques la renseignaient nettement.

A ce moment nous nous trouvions, de Gerlache et moi, dans une grande perplexité. Fallait-il expliquer immédiatement la situation à l'état-major ou bien attendre encore quelques jours ?

Longuement nous discutons la question. Il est évident que nos compagnons ne sont pas tous partisans de l'hivernage. Mais comment retourner vers le Nord, alors qu'un watersky très étendu semble indiquer, vers le Sud, une mer libre de glace ?

Pourtant, de Gerlache croit devoir se résoudre à cette alternative, en présence de la « pression » qu'exercent sur lui plusieurs membres de l'expédition.

Un moment même, il se demande si ses ordres ne seront pas méconnus, dans le cas où nous poursuivrions notre route. Je le rassure en lui disant, en riant, que si cette éventualité se produit, je n'hésiterai pas à affoler le compas liquide avec de gros aimants, et à remplacer la rose du compas-étalon par une autre de réserve que je pourrai, en un clin d'œil, aimanter en sens inverse. Le timonier croira faire route vers le Nord et, en réalité, il s'avancera vers le Sud.

La *Belgica* dans la banquise. *Phot. du Dr Cook.*

Cette proposition égaye quelques instants de Gerlache, sans mettre un terme à son indécision.

Mais le lendemain, 8 mars, le watersky a disparu, emportant notre espoir d'une mer libre. Alors notre programme se trouve modifié : nous allons tenter de faire route vers l'île Pierre Ier.

Ce « nouveau » projet est accueilli froidement par nos camarades. Les membres du personnel scientifique y sont même carrément hostiles, et, au cours d'une conversation intime avec l'un d'eux, mon interlocuteur me déclare que nous ne pouvons, de Gerlache et moi, nous arroger le droit de prendre une aussi importante détermination sans avoir demandé à chacun un vote affirmatif, étant donné qu'avant le départ d'Europe il a été décidé qu'on ne chercherait pas à hiverner avec le navire. « Comment, après les leçons qui viennent de nous être données, pouvons-nous encore nous obstiner à rester au milieu des glaces ? Ne pas fuir au plus tôt, c'est se faire emprisonner volontairement dans la banquise, c'est vouloir à tout prix un hivernage pour lequel nous sommes trop incomplètement préparés. Voyez, me dit-il en terminant, ce petit calepin où j'inscris mes notes scientifiques : je l'ai choisi tout petit, afin qu'il ne soit pas encombrant le jour où, le navire étant écrasé, nous devrons errer sur la banquise ! Vous riez, Lecointe, mais rira bien qui rira le dernier ! »

Ce discours m'était servi très correctement, très froidement, par un homme absolument convaincu que j'avais tort.

Le 10 mars, il neigeait ; le ciel, d'un gris de plomb, cachait toutes ses étoiles : impossible de reconnaître si, sous la poussée de la tempête, nous voguions vers le Nord ou vers le Sud.

A proximité du navire, des crevasses se sont ouvertes, formant quelques petits lacs. Ce ne sont pas ces sillons humides qui nous permettront de sortir de la banquise ; mais, pour donner satisfaction aux membres de l'état-major hostiles à l'hivernage, il est décidé qu'une tentative va être faite dans ce sens. Notre provision de charbon nous permet cet essai, qui n'exige pas plus de 500 kilogrammes de combustible.

L'appareillage a lieu, mais sans aucun résultat. De plus, on ne nous tient aucun compte de notre bonne volonté : d'aucuns prétendent que l'effort a été tenté mollement, avec l'arrière-pensée de ne pas réussir !...

Comment répondre à cette accusation ? Il est *certain* que nous avons *honnêtement* essayé de retourner vers le Nord, mais il est certain aussi que, de Gerlache et moi, nous avons été heureux de l'échec de notre tentative.

Et nous avions les motifs les plus sérieux pour justifier

Digitized by Google

cette attitude. En effet, si, avant de nous engager dans la banquise, de Gerlache avait consulté l'état-major, le vote n'eût certes pas été en faveur de l'hivernage et le commandant se serait mis dans une situation difficile en ne tenant pas compte du résultat du scrutin.

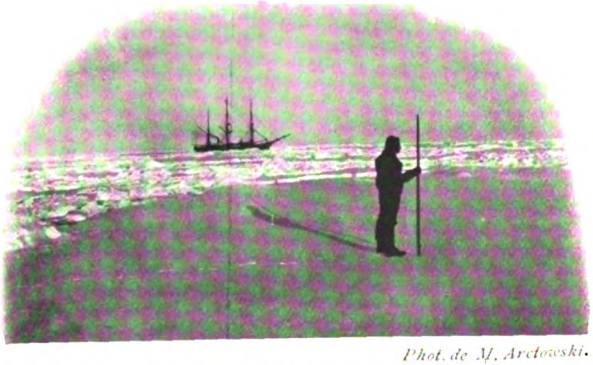

Phot. de M. Arctowski.

En reconnaissance sur la banquise.

Si, au contraire, il s'était rallié au vœu général, que devenions-nous une fois hors de la banquise?

Nous allions tristement attendre, en Amérique, le retour de l'été et... l'argent nécessaire pour continuer la campagne l'année suivante.

Cet argent, nous l'aurait-on envoyé, alors que nous n'avions pas encore accompli quelque action d'audace?...

L'expédition ne possédait plus que 16,000 francs. En ajoutant à cette somme le montant des lettres de crédit dont disposaient, à titre personnel, quelques-uns d'entre nous, nous aurions eu à peine de quoi remettre le navire en état et nous réapprovisionner.

Et puis, l'équipage nous aurait donné encore, sans doute, de nouvelles préoccupations, car si nos hommes se conduisaient bien à la mer, sur terre ils redeviendraient très indisciplinés. Jamais nous n'aurions trouvé à renouveler ou à compléter notre équipage dans ce coin reculé du monde, où viennent échouer tant de déclassés.

Instinctivement donc, *nous craignions plus de rentrer en Amérique que de tenter le premier hivernage dans les régions antarctiques.*

Le soir du 10 mars, l'atmosphère s'éclaircit et le coucher du soleil fut superbe. Le disque de l'astre, partiellement voilé par une gaze légère, était d'un rose pâle très doux. Dans le lointain émergeaient quelques icebergs Peu à peu, vers le Sud-Ouest, le ciel devint aussi d'un rose tendre qui, s'atténuant du côté du zénith, arrivait au blanc duveté, éblouissant.

Une demi-heure plus tard, le ciel d'un gris brun uniforme n'était plus éclairé que par un iceblink assez étendu. Vers 11 heures, la lune se leva, jetant sur la banquise les paillettes d'or de ses rayons.

Du 11 au 15 mars, les esprits demeurent agités et mécontents. Il est évident, pour chacun de nous, que la *Belgica* est prisonnière : plus une crevasse autour du navire; les glaces se sont soudées, enserrant leur proie de plus en plus.

Heureusement que les aménagements en vue de l'hivernage apportent un dérivatif puissant à la nervosité de chacun. Nous voilà tous transformés en charpentiers, et couvrant le pont, depuis l'arrière jusqu'au laboratoire, d'une immense cuirasse de bois, protégée, à son tour, par du carton bitumé. Dame! nous ne sommes pas très habiles par ce froid qui paralyse les mouvements et engourdit les mains; le marteau, fréquemment, manque le clou pour atteindre les doigts.

L'animation renaît, la gaîté se fait jour en saillies amusantes! On rit, donc on est désarmé! Le soir, la fatigue est telle que, sans discours, sans embages, chacun se hâte de regagner sa couchette.

Le dimanche, 13 mars, grands essais de skis sur la banquise. Ceux qui en connaissent l'usage daignent donner un conseil, voire une leçon. Les Norvégiens se dandinent avec grâce sur ces longs patins, mesurant de 2 à 3 mètres; ils se sont exercés en Norvège: mais nous... C'est grotesque!

M. Somers, absolument découragé après quelques instants de contorsions, déclare qu'il n'a aucune disposition pour ce genre de sport, que c'est de l'atavisme, que jamais, au grand jamais, aucun de ses ancêtres n'a réussi dans.. Patatras! Somers s'étale lourdement, la pointe de ses patins enfourchée dans une vieille boîte à conserve! Et le voilà qui se démène comme un beau diable en s'efforçant de se relever. Sans cesse les skis s'entre-croisent et le rejettent sur la neige. Les camarades viennent à son aide, mais Somers crie, tempête et jure bien haut que jamais plus il ne chaussera ces ridicules engins... à moins de nécessité absolue.

Ce fut le 14 mars, au soir, que, pour la première fois, l'aurore polaire nous apparut. Déjà, le 11 et le 12, quelques lueurs s'étaient montrées dans le Sud magnétique, mais elles ne m'avaient produit aucune des impressions profondes que ressentent généralement les voyageurs qui les contemplent pour la première fois. Quoi de plus naturel?

J'étais encore sous l'influence des lectures m'en décrivant les féeries; j'avais aussi, dans la pensée, un mot de de Gerlache assistant, à Anvers, au feu d'artifice qui avait clôturé la fête militaire organisée pour l'expédition antarctique.

M. Henri Cogels s'était donné énormément de peine pour assurer la réussite de cette fête. Comme le bouquet avec sa gerbe de feu illuminait le ciel, il s'approcha du commandant en lui disant : « C'est réussi, n'est-ce pas? J'ai fait de mon mieux, car, de longtemps, vous n'aurez occasion d'en contempler. »

de Gerlache, impassible et encore sous l'influence de récits extraordinaires — car je suppose qu'il n'a jamais vu d'aurore — avait pris un petit air suffisant pour répondre : « Nous aurons mieux : ... l'aurore polaire! »

Phot. de M. Lecointe

Racovitza à skis.

Alors M. Cogels était resté bouche bée; les journalistes s'étaient rapprochés vivement, prenant des notes; les jeunes filles avaient frémi d'admiration, tandis que Mme Osterrieth, « notre mère adoptive à tous », avait eu

Digitized by Google

sur les lèvres un sourire de satisfaction en contemplant ses chers enfants !...

Naturellement, notre imagination à tous avait enfanté des merveilles, et, tout naturellement aussi, les chétives aurores du 11 et du 12 mars nous avaient apporté une cruelle déception. Ce n'était là, heureusement, qu'un faible prélude; la première belle aurore que nous vîmes fut celle du 14 mars 1898.

Il était 10 1/2 heures du soir, lorsque le ciel, qui était d'un bleu sombre, absolument serein, se teignit, vers le Sud, d'une lueur d'un blanc laiteux, phosphorescente.

Cette lueur disparut un moment, comme si le rideau se baissait après le prologue; puis elle reprit plus vive et dessina un long ruban moiré qui semblait onduler au gré des vents.

Bientôt le ruban devint plus net, plus brillant, dardant des rayons vers un même point du ciel, vers le zénith magnétique.

Tout à coup, il s'étire, s'élargit, s'allonge, se raccourcit pour s'allonger encore indéfiniment, en formant une arche dont les deux extrémités touchent la banquise. La portion du ciel, à l'intérieur de l'arche, reste d'un bleu sombre, presque noir. Mais voici des groupes de rayons qui s'élancent: ils sont d'or, avec, parfois, des reflets verdâtres.

A certains moments, ils semblent s'éteindre pour reparaître bientôt plus brillants. Ils se meuvent, se déplacent, s'écartent, se rapprochent. L'arche elle-même se plisse, s'ondule, se déforme, en projetant des rayons vers le zénith magnétique.

Enfin, comme si l'effort qui l'agite devenait soudain trop violent, le ruban se rompt et se dédouble en deux longues traînées lumineuses, qui, à leur tour, s'affaiblissent, se décolorent, s'éteignent... c'est la nuit !...

Mais non ! brusquement un rayon reparaît encore, il scintille et se déploie jusqu'à former une draperie phosphorescente, au bas de laquelle des rayons semblent dessiner une frange. C'est le rideau qui termine la féerie : il est d'une telle ténuité, que les étoiles brillantes le traversent de leurs regards curieux. La lunette astronomique nous permet d'en compter des milliers et de comparer l'infini de là-haut à notre petitesse d'ici-bas.

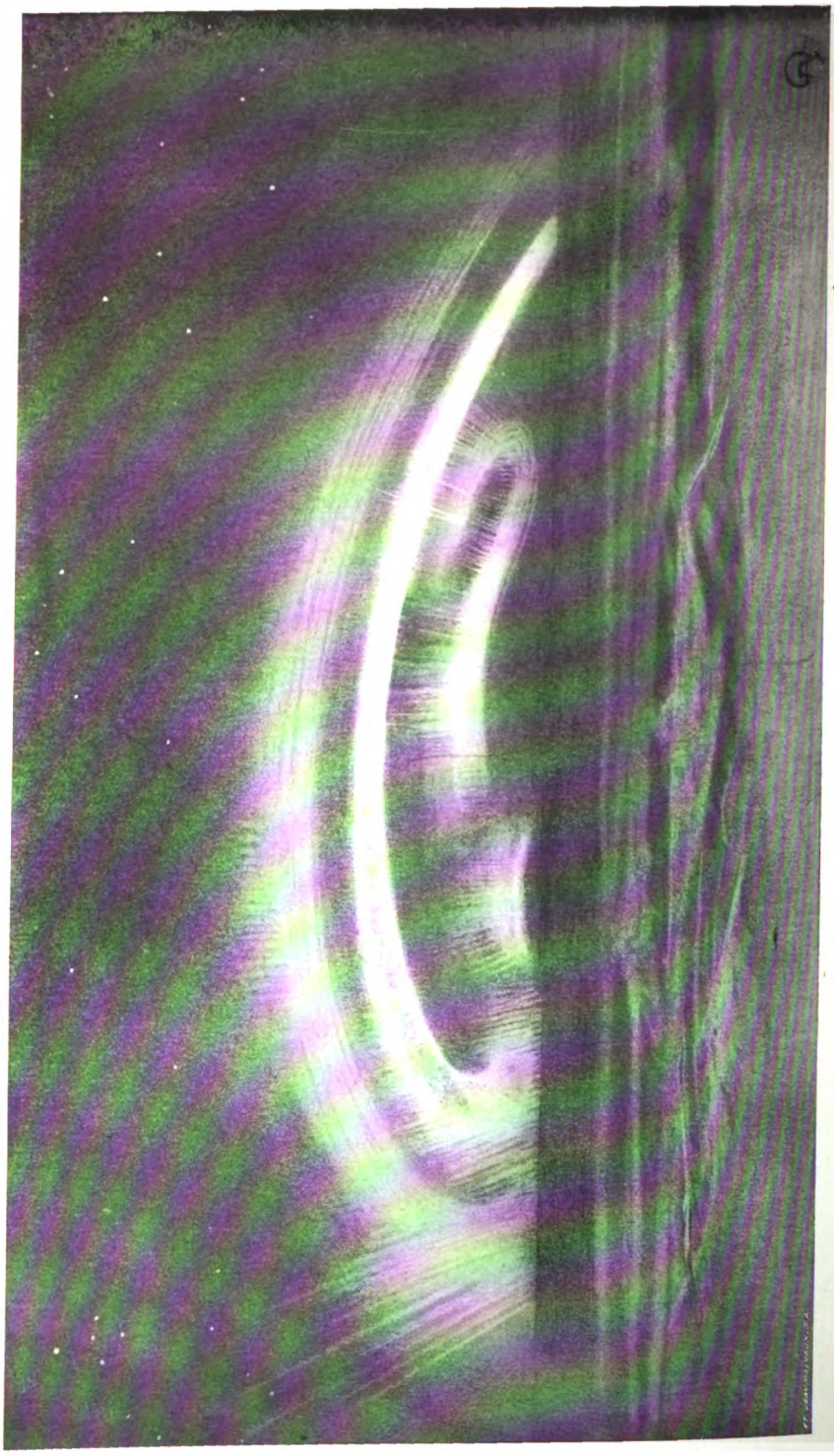

D'après un dessin de M. Arctowski.

Aurore polaire en arc double.

Car quelles sont ces lueurs étranges qui circulent ainsi dans la nuit? La science explique ou cherche à

Digitized by Google

expliquer ce météore, mais devant le spectacle lui-même, on est saisi par le merveilleux, le mystère... : on se tait, on admire !... (1)

Les dernières lueurs de l'aurore s'éteignirent vers 3 heures du matin, aux premiers blanchissements du jour; mais, dès 2 heures, mon attention avait été forcément détournée par un autre phénomène qui devait se passer à 2 h. 20 environ : l'éclipse du premier satellite de Jupiter.

Cette observation avait une réelle importance pour nous, car, en notant l'heure exacte de la disparition du satellite, nous pouvions régler les chronomètres. Aussi, dès 2 heures, la lunette astronomique était-elle montée sur le pont, tandis que Dobrowolski, installé avec ses chronomètres à la fenêtre entr'ouverte de la cuisine, attendait mon signal.

Comme je changeais de place, un instant, pour me réchauffer, je vis, à quelque cinquante mètres du bord, un corps long et noir qui remuait sur la banquise.

« Pas de doute, pensais-je, c'est un phoque qui cherche aventure. »

Vite, je cours au carré, je prends mon fusil que je charge; mais avant d'épauler, les préoccupations du métier me font jeter un coup d'œil à la lunette.

Le satellite va disparaître : impossible de tirer le phoque sans compromettre mon observation. Je me recroqueville sous ma lunette et suis tellement heureux de saisir l'astre au moment où il s'éteint dans le cône d'ombre de Jupiter, que mes instincts deviennent aussi pacifiques qu'ils étaient belliqueux quelques instants auparavant. Je décharge le fusil, que je renvoie au carré, et tranquillement je continue à observer les derniers vestiges de l'aurore polaire, tout en jetant, de temps à autre, un regard protecteur au phoque, devenu immobile sur la banquise.

Phot. de M. Arctowski.

Près de la lisière de la banquise.

Or, le lendemain matin au déjeuner, comme nous échangions nos impressions sur la nuit précédente, Cook tout à coup se plaignit du froid, déclara qu'il n'avait pu fermer l'œil de la nuit, parce que ses cheveux et sa barbe collaient à son sac de couchage !

Tous nous relevons la tête et le considérons avec stupéfaction !...

— Mais oui, continue-t-il, la nuit était si belle, le paysage si pittoresque, que je me suis étendu sur la glace dans mon sac de couchage. Malheureusement, la vapeur d'eau, se condensant, puis se congelant sur le sac, avait fini par m'y mouler ! C'était très désagréable !

— Comment ! c'était vous le phoque ! m'écriai-je, épouvanté.

Cook protesta avec une certaine indignation.

Nous nous expliquâmes...

Pauvre et cher ami Cook ! sans l'éclipse du premier satellite de Jupiter, je vous fusillais comme un phoque !...

GEORGES LECOINTE,
directeur scientifique de l'Observatoire Royal de Belgique,
commandant en second
de l'Expédition Antarctique Belge.

(1) Parmi les théories qui ont eu cours, jusqu'à présent, sur l'aurore polaire, en voici une qui semble la plus rationnelle.

Considérons un tube de Geisler traversé à ses deux extrémités par deux bouts de fil de platine isolés l'un de l'autre. Si nous faisons le vide dans le tube et si nous mettons chacun des fils en contact avec les pôles d'une machine électrique en activité, le courant traversera le tube et rendra incandescent l'air raréfié qu'il contient : on aura une aurore polaire artificielle. L'incandescence des gaz des hautes régions de l'atmosphère, dans la direction où se manifeste une aurore, est nettement démontrée par l'analyse spectrale.

La vaporisation à la surface de la terre et l'induction unipolaire transportent de l'électricité dans l'atmosphère.

Cette électricité peut revenir à la terre, dans la zone torride et les zones tempérées, brusquement, par une décharge qui produit la foudre.

D'un autre côté, la position réciproque de la terre et de la couche atmosphérique, pour laquelle la pression est de $0^{m},005$, occasionne une accumulation d'électricité vers les pôles.

Là, le retour à la terre se produit par un écoulement lent au travers des paillettes de glace en suspension dans l'atmosphère et qui servent de conducteur.

Cet écoulement, qui n'est pas lumineux dans les parties basses de l'atmosphère — c'est-à-dire à la forte pression — le devient dans les sphères élevées.

Les arcs lumineux superposés s'expliquent par la présence de couches d'air de pression variable, et cette hypothèse permet d'expliquer la grande mobilité du phénomène, puisqu'une modification dans les positions relatives de ces couches d'air change les conditions dans lesquelles s'effectue l'écoulement de l'électricité.

Il reste à expliquer pourquoi les rayons ont des tendances à darder vers le zénith magnétique du lieu où se produit l'aurore.

Ce fait est dû à ce que la résultante des forces qui conduit l'électricité dans l'atmosphère est, dans ce lieu, perpendiculaire à la direction de l'inclinaison (application de l'induction unipolaire par Edlund).

Digitized by Google

Les sculpteurs belges à l'étranger au XVIIe siècle

Plus on approfondit l'étude de l'expansion artistique de la Belgique dans le passé, plus cet effort au dehors de notre pays gagne en considération. Comme le dit fort justement M. H. Liebrecht en conclusion de l'étude ci-dessous : « Nous avons eu, loin de la mère patrie, des artistes de talent, voire de génie, qui ont travaillé au bon renom de notre art et de notre gloire. Il sied d'honorer leur mémoire le plus et le mieux possible... »

IL sied ici de revenir avec insistance sur certaines questions jamais épuisées et de saisir chaque occasion que nous offre l'actualité pour en montrer l'intérêt. Celle de l'expansion artistique des Belges ne saurait nous laisser indifférents et nous en avons plusieurs fois ici-même indiqué quelques points. Au mois d'avril dernier, parlant des œuvres érigées par nos architectes à l'étranger, nous avions l'occasion de citer celles d'Alexandre Colin, de Pierre De Witte et de plusieurs autres, et nous remarquions déjà que plusieurs de ces maîtres, qui furent non seulement des architectes mais encore des sculpteurs émérites, avaient au loin fortement établi le bon renom de nos écoles d'art.

Une nouvelle publication se présente à nous, qui nous permettra de compléter ces notes. M. Henri Rousseau vient de faire paraître chez le maître éditeur Van Oest, à Bruxelles, dans la remarquable *Collection des Grands Artistes des Pays-Bas,* une étude sur " La sculpture au XVIIe et au XVIIIe siècle ", dont nous retiendrons plus spécialement certains chapitres, quitte à en compléter les données sur certains points que l'auteur ne fait qu'effleurer, ce qui est infiniment regrettable.

Le XVIIe siècle est l'âge d'or de l'art belge. L'avènement des archiducs marque dans ce domaine le début d'une ère de splendeur. La renommée dont nos artistes sont entourés est universelle. En Italie surtout ils sont royalement accueillis, car tous ils considèrent comme indispensable de faire un pèlerinage d'art dans la patrie de Michel-Ange. Ils y retrouvent d'ailleurs des compatriotes établis là-bas, tel François Duquesnoy, dont l'accueil est amical et dont les leçons seront fécondes pour son frère Jérôme, pour le jeune sculpteur malinois Rombaut Pauwels, qui plus tard se fixa à Gand, pour Artus Quellin-le-Vieux, dont nous parlerons à l'instant : " Les sculpteurs des Pays-Bas, dit M. Rousseau, qui séjournèrent en Italie au cours de la première moitié du XVIIe siècle, subirent tout naturellement l'ascendant des œuvres des statuaires de la Renaissance méridionale. Ils surent, toutefois, ne pas trop " s'italianiser " et allier, à l'élégance des grands Florentins, la vigueur du tempérament flamand dont la note était donnée si magistralement par Rubens. " Malheureusement cette influence de la Renaissance fut gâtée par celle du Bernin, dont la mièvrerie et l'affectation jouirent partout et si longtemps d'une renommée qui alla jusqu'à l'engouement et à la fatale imitation. Mais si l'Italie attira nos artistes par la gloire fascinante de son art, d'autres pays eurent aussi pour eux des attraits : nombreuses sont les œuvres des sculpteurs belges dispersées en Allemagne, en Espagne, en Portugal, en Angleterre et en France, sans compter celles qui se retrouvent dans les pays du Nord.

Arrêtons-nous à quelques noms et à quelques groupes d'artistes. Le premier qui doit nous attirer dans la galerie parcourue par M. Rousseau est Artus Quellin-le-Vieux pour la décoration sculptée de l'ancien Hôtel de Ville d'Amsterdam (aujourd'hui le Palais Royal). Nous possédons au Musée du Cinquantenaire, à Bruxelles, les esquisses de cette importante et remarquable décoration. Ce sont d'abord les deux frontons, figurant d'une part la puissance maritime de la Hollande, d'autre part la richesse dont la Hollande est redevable à ses colonies; puis l'ensemble des œuvres destinées à la décoration intérieure, telles que des caryatides et des bas-reliefs représentant la ville d'Amsterdam, avec la couronne murale, le dieu Mars, en empereur romain, la déesse Diane et le dieu Apollon (celui-ci figuré deux fois : dans sa lutte contre le

Digitized by Google

serpent Python et assistant au supplice de Marsyas). Mais les deux frontons sont surtout remarquables. La grâce de leurs lignes et l'harmonie de leur composition si vivante en font deux morceaux de grand art. " Le premier présente, en demi-bosse, une figure allégorique assise de la ville d'Amsterdam, tenant un écu ovale à ses armes. Elle est entourée de nymphes qui lui offrent des couronnes, de tritons, de centaures marins sonnant de la conque, de monstres exotiques... L'autre fronton, d'une conception très claire aussi malgré les multiples figures qui l'animent, a pour centre, comme le précédent, une femme assise; derrière elle, un grand vaisseau s'estompe en bas-relief; à ses pieds, deux vieillards couchés personnifient les deux fleuves qui ont leur embouchure sur la côte hollandaise: la Meuse et l'Escaut. La Hollande ouvre les bras pour accueillir ses colonies, personnifiées par des femmes de races différentes, qui lui apportent à la fois les produits de leur sol et de leur faune sauvage: ballots de marchandises, fruits, orfèvreries précieuses, défenses d'ivoire, chameau, buffle, lion, serpent, éléphant ". Comme on le voit, ce travail était très complet et ce qui ajoute à sa valeur, c'est à la fois l'ampleur de la conception et la maîtrise de l'exécution. Cette maîtrise est la caractéristique de la sculpture à cette époque chez les bons artistes.

Jacques Verberckt. — *Panneau décoratif au Château de Versailles.* *Cliché Van Oest.*

Dans cet art mineur de l'ornemaniste, qui consiste à sculpter le bois et le stuc, l'anversois J. Verberckt fut un artiste d'un réel génie; au château de Versailles il décora entièrement plusieurs des appartements qui datent de l'époque de Louis XV.

Ceux-ci, comme le dit notre auteur, " sont des manieurs de ciseau d'une incomparable habileté. Qu'ils travaillent le bois ou le marbre, ils savent à merveille animer la matière, lui donner le moelleux caressant de la chair ".

Mais c'est en France que M. Rousseau se plaît à signaler le groupe le plus nombreux de sculpteurs belges. Louis XIV a besoin pour embellir et décorer Versailles de toute une pléiade d'artistes peuplant d'images le château de Mansart et les jardins de Le Nôtre. Parmi les premiers appelés un Anversois, Philippe Buyster, dont on trouve de nombreux groupes à Versailles ; une figure représentant le *Poème satirique :* debout, se détachant sur le fond vert sombre du bosquet du Nord, un satyre presque nu s'accoude sur un tronc d'arbre ; la tête ceinte

Digitized by Google

d'une couronne de feuillage, les reins, d'une peau de bête, il appuie la main droite sur un bâton enguirlandé de pampre, le corymbe, le thyrse de Dionysos. Mais Buyster a encore fait pour Versailles une *Cérès* et un *Bacchus* qui décorent la façade du château. M. Rousseau aurait pu signaler encore un *Joueur de Tambour de Basque*, dans les jardins, une statue de *Flore*, un *Momus* et un *Neptune*. On retrouve Buyster au Louvre, qui garde de lui une statue agenouillée de *Marguerite de Crèvecœur*, en marbre, qui ornait jadis, à Saint-Germain-l'Auxerois, le tombeau de cette noble dame. Buyster sculpta d'ailleurs plusieurs monuments funéraires et l'on considère comme son œuvre capitale le mausolée du cardinal de Larochefoucauld, qui fut élevé en 1624 dans une chapelle de l'abbaye de Sainte-Geneviève.

A Versailles, nous trouvons un autre Anversois, Sébastien Slodtz. Dans la chapelle du palais, un des sept autels est orné de bas-reliefs en bronze dus à Slodtz; dans les jardins il est un vase monumental dont la décoration, fort belle, est de lui : elle est formée par des enlacements de fleurs de tournesol. Mais son groupe le plus important est celui d'*Aristée et Protée* près du bassin d'Apollon. Ce groupe, qui met en scène un épisode mythologique bien connu, est d'une facture hardie et savante et aussi d'un mouvement très vivant. Au Louvre se rencontre de Sébastien Slodtz une statue d'*Annibal comptant les anneaux d'or des chevaliers romains tués à la bataille de Cannes;* elle fut exécutée pour Marly, puis figura quelque temps dans les jardins des Tuileries. Notre auteur a omis de citer un buste de *Titon du Tillet*, un *Saint-Ambroise* qui est, je pense, à l'église des Invalides, et un bas-relief, aux Invalides, qui met en scène *Saint-Louis envoyant aux Indes des misssionnaires.*

Un troisième Anversois, Gérard van Opstal, orna de bas-reliefs. une grotte, qui n'existe plus, Au Louvre, il en est d'autres de ce sculpteur, provenant du cabinet du roi; ils sont d'un travail délié et d'une finesse qui n'enlève rien à leur grâce précieuse. Il semble que les Anversois surtout se sont distingués à cette époque à Versailles : au XVIIIe siècle, Jacques Verberckt fut un ornemaniste aussi génial qu'actif. Son habileté à ciseler le bois et à façonner le stuc a transformé en bijoux les appartements décorés sous Louis XV : il travaille, en 1734, à orner le Salon d'Hercule, puis il modèle les cadres admirables qui doivent recevoir et faire valoir les Boucher, les Natoire et les Detroy. Il sied ici de laisser parler un moment l'artiste qui, avec M. Pierre de Nolhac, connaît le mieux les beautés de Versailles, je veux nommer M. Pératé, qui a consacré à Versailles une monographie définitive. Or, voici comment-il s'exprime au sujet de Verberckt : « Des rameaux de palmes se courbent et s'enlacent parmi les guirlandes de fleurs, au-dessus des deux chambranles, et, autour de l'unique place qui nous ait été conservée, ce sont deux palmiers, dont les fûts légers s'enguirlandent de roses, d'anémones, de renoncules, de jacinthes et de lys, et dont les cimes feuillues s'inclinent également pour encadrer un médaillon peint, dominé par la couronne royale que deux grandes ailes paraissent soutenir dans les airs. On dirait, plutôt que du bois, du bronze ou de l'or ciselé, tant le modèle est souple et les arêtes précises. Les panneaux sculptés des portes et des volets, et le revêtement des murs, en reliefs d'or sur fond blanc, s'accordent avec un art décoratif aussi parfait. C'est un des moments les plus délicieux de l'art de Louis XV, où nulle surcharge encore, nulle mièvrerie n'alourdit ou ne subtilise à l'excès une grâce aussi sobre que vive et spirituelle... Verberckt est le metteur en scène des amours; et plus que jamais on aura, dans le château rajeuni, de l'enfance répandue partout, cette enfance que réclamait instamment la vieillesse assombrie de Louis XIV. » Aussi dans tous les appartements où il a passé, Verberckt a-t-il prodigué les trésors de sa radieuse et vive imagination.

Il n'est guère que deux Liégeois qui soient à opposer à cette pléiade flamande : Gérard Hérard eut le titre de sculpteur ordinaire du Roy; Versailles a de lui plusieurs figures et le Louvre possède un buste du chancelier de Séguier. Jean Varin fut un excellent médailleur et un sculpteur de portraits remarquable. Au Louvre, il est de lui un buste de Louis XIII, et à la Bibliothèque Mazarine un buste du cardinal de Richelieu, sans compter le plus beau, peut-être, celui de Louis XIV, dont Varin reproduisit plusieurs fois les traits.

Mais, en vérité, cette revue rapide tourne à la nomenclature. C'est que la matière est riche et l'espace restreint. M. Henri Rousseau nous amène un instant en Hollande pour parler du

Digitized by Google

malinois Rombaut Verhulst, qui bâtit et sculpta les tombeaux des grands amiraux hollandais : Martin Tromp, van Ghendt, de Ruyter et les frères van Evertsen.

Si nous poursuivions notre voyage, nous pourrions encore parler de Gaspard Scheemaeckers et de J.-M. Rysbrack, fameux sculpteurs anversois qui s'illustrèrent en Angleterre par des monuments funéraires dans l'église de Westminster ; le musée de Bruxelles possède du second deux bustes, celui de Lady Button et celui du célèbre philanthrope John Howard, qui donnent une haute idée de son talent. Mais il sied de finir par l'Italie, patrie des arts, en rappelant le nom de Juste De Cort, sculpteur yprois, dont les œuvres se retrouvent dans les églises de Venise et de Padoue et en évoquant, une fois encore, le souvenir de François Duquesnoy, dont le génie s'égale aux plus hauts et vers qui nous ramène une persistante sympathie. Quoi de plus adorable que les innombrables figures d'enfants sorties de son ciseau délicat : et parmi celles-là en est-il de plus parfaites que celles du *Concert d'Anges* de la chapelle des Filomarini, dans l'église des Saints-Apôtres de Naples. Je regrette que M. Rousseau n'ait pas cru devoir s'y arrêter plus longtemps. Il aurait dit la grâce profonde et le génie ardent dont est empreinte la *Sainte-Suzanne* que les boulangers de Rome offrirent à l'église de Santa-Maria di Loreto ; il aurait fait plus que citer le formidable *Saint-André* qui est sous la coupole de la basilique de Saint-Pierre et qui fut proclamé par les contemporains une des merveilles de Rome ; il a valu à Duquesnoy des éloges enthousiastes, notamment de la part de Rubens, qui tenait l'artiste en haute estime, et il eut l'honneur d'éclipser le *Saint-Longin* du Bernin qui lui fait face. Combien d'autres œuvres de Duquesnoy sont empreintes de son admirable talent : le *Cupidon* en bronze qui est à Monaco, le *Cupidon décochant sa flèche* qui alla à Londres dans la collection du duc de Kent, un *Christ* en ivoire qui est à Vienne, le *Saint-Sébastien,* aussi en ivoire, du palais électoral de Mannheim et enfin, pour s'arrêter dans une suite de noms d'œuvres, l'admirable bas-relief en pierre de touche sur fond en lazulite, qui est à Rome, à la villa Borghèse, et qui représente une bacchanale enfantine, sujet cher à l'artiste. Nous serions heureux d'avoir montré, par cet examen de certains chapitres du très intéressant volume de M. Henri Rousseau, combien l'étude de l'expansion artistique de la Belgique gagne à être approfondie. Elle dévoile une tradition d'art dont les influences se portent au loin et dont les effets se développent en œuvres fécondes. Nous avons eu, loin de la mère patrie, des artistes de talent, voire de génie, qui ont travaillé au bon renom de notre art et de notre gloire. Il sied d'honorer leur mémoire le plus et le mieux possible.

HENRI LIEBRECHT.

Cliché Van Oest.

François Duquesnoy. — *Le Concert d'Anges.*

Ce remarquable bas-relief se trouve à l'église des Saints-Apôtres, à Naples, dans la chapelle du cardinal Filomarini. C'est un des sujets préférés de l'artiste, qui a traité plusieurs fois des groupes d'enfants. Rubens avait pour lui une estime si particulière, qu'il ne perdit nulle occasion de la proclamer. Bellori (1676), dans ses *Vies des Peintres, etc.*, nous en rapporte des preuves. Il existe encore une lettre de Rubens, qu'on trouvera dans les *Mémoires* de Baert et qui se fait l'écho des louanges qui saluèrent le *Saint-André* de Duquesnoy.

Digitized by Google

LES RUINES DE LEPTIS-MAGNA

EN TRIPOLITAINE

Tripoli est à la vedette. On en a dit, dans les organes d'information, à peu près tout ce qu'il y avait à en dire. Un point est demeuré négligé cependant : c'est celui qui a trait aux si intéressants vestiges des âges anciens que renferme cette partie d'Afrique dont l'Italie vient de s'emparer... M. Paul Renaux de Boubers — dont nos lecteurs ont déjà pu apprécier l'excellente documentation acquise au cours de belles randonnées et l'attrayant talent de conteur — nous montre, ci-dessous, qu'à la place des déserts d'aujourd'hui existaient jadis, là-bas, des colonies opulentes, dont le souvenir est rappelé par des ruines imposantes...

La brusque rupture des relations diplomatiques entre la Turquie et l'Italie, au sujet de la Tripolitaine, — *casus belli* en l'occurrence — a non seulement attiré l'attention du public sur cette province orientale d'Afrique, mais aussi rafraîchi, pour ne pas dire plus, les connaissances géographiques de beaucoup d'entre nous qui très probablement sans cela n'auraient, à brûle-pourpoint, pu lui assigner un emplacement bien défini sur la carte du monde.

Pris au dépourvu par la soudaineté des événements et leur précipitation, les journaux, pour pouvoir renseigner quand même et malgré tout une clientèle insatiable de nouvelles sans admettre de répit, ont commencé par inventer, souvent de toutes pièces, les histoires les plus sensationnelles, et cela sans vergogne au point que des télégrammes tout à fait contradictoires en arrivaient parfois à se juxtaposer dans une même colonne !

On s'est tout naturellement ressaisi par la suite et, après avoir en seconde période d'informations exhumé des descriptions un peu plus sérieuses, appuyées de clichés photographiques datant souvent de vingt ans et plus, on a enfin pu, grâce à l'envoi sur place de correspondants de guerre, se documenter de façon moins imaginaire et ne plus, comme dans le principe, déplacer sans pudeur, sans fausse honte, pour les besoins d'un reportage " de bureau ", oasis et montagnes, populations et villes même : les Bédouins ont cédé la place aux Touaregs, les fortifications sont redevenues ce qu'elles n'avaient cessé d'être, de simples redoutes, le plus souvent en pisé !

Tout semblerait donc, à l'heure actuelle, avoir été dit et écrit sur la Tripolitaine, cette dernière paraissant n'avoir plus de secrets : c'est une erreur, car, si l'on s'est longuement étendu sur les questions politiques, religieuses, économiques, ethnogra-

Cliché de M. Paul Renaux de Boubers.

Les ruines de Leptis-Magna sont situées le long de la mer des Syrtes, à 150 kilomètres-Est approximativement de Tripoli d'Afrique, à mi-route de cette ville et de Misrata.

Digitized by Google

phiques, etc., etc., il en est une, la question scientifique et plus spécialement archéologique, qui a été totalement oubliée.

Cliché de M. Paul Renaux de Boubers.

Dès le débarquement, notre petite caravane, conduite par des zaphtiés ou gendarmes turcs au long fusil posé en travers de la selle, se mettait en route au bord de la grève vers les ruines de Leptis-Magna, situées à quelques kilomètres de Homsk.

C'est à peine, en effet, si l'on a laissé percer qu'il devait y avoir là d'importantes ruines romaines disséminées un peu partout : de très rares et très brièves descriptions en ont été esquissées, mais sans autre documentation, la plupart du temps, que la fantaisie la plus absolue d'une imagination surtout inventrice.

Et cependant, les ruines de Leptis-Magna, situées le long de la mer des Syrtes, à 150 kilomètres-Est approximativement de Tripoli d'Afrique, à mi-route de cette ville et de Misrata, méritent plus qu'une simple mention : je veux réparer cet injuste ostracisme en transcrivant ici, sans aucune prétention scientifique, quelques notes les concernant et rapidement prises au cours d'une simple excursion faite en Tripolitaine au commencement de 1909.

On m'avait alors prodigieusement intéressé en m'en causant dans des termes pourtant vagues, imprécis, et sans pouvoir — pour cause — me donner à leur sujet le moindre détail un peu défini : le gouvernement turc, dans le fait, jusqu'à ce moment, pour des raisons qu'il ne m'appartient pas d'approfondir, fort peu désireux de les faire connaître, n'en avait permis l'étude, et encore une étude très sommaire, qu'à trois explorateurs en tout : un français, un allemand et un anglais; c'était pour moi une raison plus que suffisante pour désirer que la première Européenne qui les parcourût fut une Belge (1).

L'autorisation non sans peine obtenue du gouverneur général militaire ottoman, nous avions tout d'abord décidé de nous y rendre par voie de terre, mais le massacre par les Touaregs d'une caravane conduite par un Italien quelques jours auparavant nous fit, à la dernière minute, choisir

Cliché de M. Paul Renaux de Boubers.

Puis, ce sont des amas de débris, anciens palais, citadelles, cirques et amphithéâtres dont les blocs, aux dimensions régulières, composés de parallélipipèdes droits en marbre précieux, gardent encore intactes certaines baies de fenêtres.

(1) Mme P. Renaux de Boubers accompagne toujours son mari en voyage. (N. D. L. R.)

Digitized by Google

la voie de mer. Il y avait à cela un motif d'autant plus sérieux que, grâce à la mutation du gouverneur militaire de Homs, la légation belge (représentée par l'excellent commandeur M. Ernest Labi) avait obtenu que nous puissions, tant à l'aller qu'au retour, profiter du petit vapeur *(Marco Aurelio de la Banco di Roma)* conduisant le nouveau gouverneur militaire à son poste et ramenant son prédécesseur à Tripoli; cela avait, en outre, pour nous l'avantage, en ces régions peu sûres, d'être escortés par une frégate (!!) turque de guerre qui, au moyen de ses projecteurs électriques, nous éclairerait la route, la traversée se faisant naturellement de nuit.

Cliché de M. Paul Renaux de Bouvers.

Nos montures foulent un sol mou, feutré, qui fait brusquement le silence autour de nous : il nous paraît que notre marche en est ralentie et que nous nous enlisons comme dans les rêves!

Dès le débarquement notre petite caravane, conduite par des zaphtiés ou gendarmes turcs au long fusil posé en travers de la selle, se mettait en route au bord de la grève vers les ruines de Leptis - Magna, situées à quelques kilomètres de Homs.

Bientôt apparaît couchée la première colonne en marbre cipolin, de toute beauté et d'une longueur de plus de huit mètres : monolithe superbe et tout à fait isolé, car ce n'est que quelques minutes plus loin que nous rencontrons les restes d'une des portes de la ville, dont un des montants est encore debout : stèle gigantesque d'un non moins gigantesque cadran solaire, autour duquel, depuis plus de quinze siècles, l'ombre dessine, avec une régularité mathématique et déconcertante, sur le sable fin qui l'entoure, la progression lente des heures!

Puis, ce sont des amas de débris, anciens palais, citadelles, cirques et amphithéâtres dont les blocs, aux dimensions régulières, composés de parallélipipèdes droits en marbre précieux, gardent encore intactes certaines baies de fenêtres : collines de décombres amoncelés provenant de temples antiques, qui ont retenti des acclamations du peuple souverain et ont connu la splendeur des foules romaines! Entre les interstices des pierres, aux angles émoussés et dont les restes encore debout conservent tout leur prestige, nichent de petits oiseaux verts aux gazouillis très doux, seuls êtres vivants peuplant cette solitude.

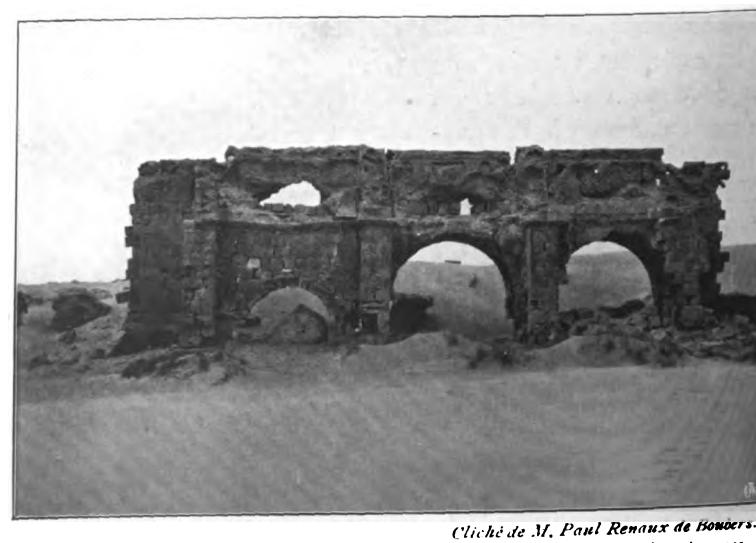

Cliché de M. Paul Renaux de Bouvers.

Les sables impalpables, molécule par molécule, montent à l'assaut des aqueducs énormes dont ils auront bientôt atteint les voûtes, et, sous l'action des vents du désert qui toujours soufflent du même côté, ils ont usé en bec de sifflet les immenses colonnes dont la pointe seule émerge et qui soutenaient les plafonds en cèdre de prestigieux palais aujourd'hui disparus!

Plus loin, se dressent les soubassements d'un temple inachevé, dont les moulures ne sont qu'en

Digitized by Google

partie ébauchées. Peut-être les artistes qui les sculptaient ont-ils été surpris par les cohortes de barbares envahisseurs, et, ayant dû déposer le ciseau pour prendre l'épée, ont-ils péri à deux pas du monument grandiose qu'ils rêvaient pour leurs dieux et qui n'est devenu, pour eux-mêmes, qu'un immense mausolée.

Au pied de constructions colossales, d'anciens thermes, comme semblent le faire croire les murailles en briques et les mosaïques des pavements à deux étages ou épaisseurs, nos montures foulent un sol mou, feutré, qui fait brusquement le silence autour de nous : il nous paraît que notre marche en est ralentie et que nous nous enlisons comme dans les rêves !

Cette longue et imposante avenue va se perdre on ne sait où, jalonnée majestueusement d'énormes décombres entassés : elle va mourir au loin, au seuil des solitudes mystérieuses et inconnues qui mènent là-bas vers le

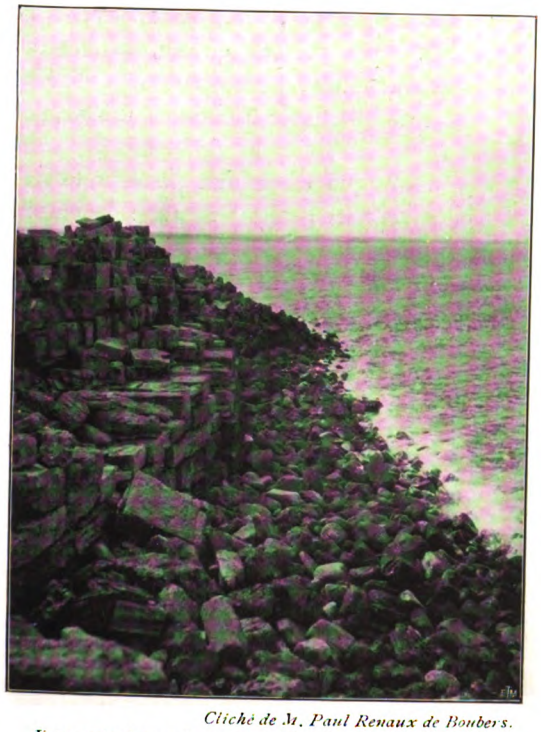

Cliché de M. Paul Renaux de Boubers.
Il ne reste des quais que des débris informes mêlés à des tronçons de colonne, à des chapiteaux écroulés et en partie enfouis dans quelques rares buissons de bruyères.

Soudan et le Congo : à l'avant-plan, un Touareg, descendu un instant de son méhari, porte en bandoulière le long fusil arabe qui les rend si redoutables.

Cliché de M. Paul Renaux de Boubers.
Le moderne zaphtié ottoman fait sous les anciens arcs de triomphe plutôt piètre figure, et les palmiers dépenaillés ont tristement remplacé les mâts garnis d'oriflammes et parés de draperies précieuses qui se tendaient pour les triomphes.

De tous côtés, à droite, à gauche, les blocs chavirés pêle-mêle étalent leur désordre de masses incommensurables. Ils dominent malgré tout ces sables qui s'obstinent avec patience à les ensevelir sous leur suaire immense qui s'épaissit d'année en année comme pour nous conserver indemne ce reliquaire sans égal, dans lequel presque sans fouilles — elles sont interdites — se retrouvent notamment, parmi mille autres objets bien intacts, des amphores en *terra cotta* d'un dessin exquis et d'une étonnante expression de figure.

Petit à petit, molécule par molécule, les sables impalpables montent à l'assaut des aqueducs énormes dont ils auront bientôt atteint les voûtes, et, sous l'action des vents du désert qui toujours soufflent du même côté, ils ont usé en bec de sifflet les immenses colonnes dont la pointe seule émerge et qui soutenaient les plafonds en cèdre de prestigieux palais aujourd'hui disparus !

Sous les arcs de triomphe, que passèrent les chars des vainqueurs et les légions victorieuses, le moderne zaphtié ottoman fait à l'heure actuelle plutôt piètre figure et les palmiers dépenaillés ont tristement remplacé les mâts garnis d'oriflammes et parés de draperies précieuses qui se tendaient pour les triomphes.

Leptis-Magna possédait un port immense : il ne reste de ses quais que des débris informes, et mêlés à des tronçons de colonne, à des chapiteaux écroulés et en partie enfouis dans quelques rares buissons de bruyères.

Digitized by Google

Pierrailles, éboulements et décombres au bord d'un lac en communication avec la Méditerranée toute proche, restes presque aussi désagrégés que de vieux ossements subitement remontés à la lumière et qui n'attendent qu'un contact profanateur pour rentrer dans la poussière d'où ils sont sortis.

La mer gronde aujourd'hui tout autour de l'imposante jetée comme à l'époque de la splendeur de la ville, entamant peu à peu les blocs de granit qu'elle parvient à desceller avec peine, et que, dans sa rage impuissante, elle couvre de l'écume de sa bave !

Et toujours ces petits oiseaux merveilleux, qu'on est heureux de voir manifester un peu de vie dans cette nécropole, minuscules houppettes d'un beau vert réséda, dont la petitesse contraste avec les ruines colossales que seuls ils animent : ils traversent d'un vol saccadé cette eau triste et dormante, où mille galères venaient s'amarrer aux anneaux de bronze encore scellés dans les murailles.

Ses bords, où se lisent par endroits des inscriptions et des dédicaces, ne sont plus qu'une suite de tertres, de démolitions où rien ne verdit : quais immenses formés de blocs gigantesques entre les fentes desquels rares sont les semences qui ont pris racine, les herbes qui ont poussé : escaliers de géants dont chaque marche est creusée tout entière dans un seul bloc de granit : jadis couverts de pourpre au passage des rois, quelques maigres tiges d'alfa, seules, en constituent à présent la triste garniture.

Cliché de M. Paul Renaux de Boubers.

La mer gronde aujourd'hui tout autour de l'imposante jetée comme à l'époque de la splendeur de la ville, entamant peu à peu les blocs de granit qu'elle parvient à desceller avec peine, et que, dans sa rage impuissante, elle couvre de l'écume de sa bave !

Voilà tout ce qui reste de visible d'une ville colossale, fondée par les Phéniciens de Sidon, ennemie jurée de Carthage, dont elle ne triompha définitivement qu'après les guerres puniques et qui se maintint dès lors au premier rang du commerce méditerranéen jusqu'au IVe siècle de notre ère : Septime Sévère, qui y était né, l'avait considérablement embellie et il fallut la cruelle invasion arabe pour lui porter le coup qui devait être décisif : de terribles tremblements de terre ne firent qu'achever, que parfaire l'œuvre de destruction commencée par les hommes ! *Sic transit gloria mundi !*

Telle est l'histoire de Leptis-Magna en quelques lignes.

* * *

Une conclusion s'impose ici : elle est, d'ailleurs, toute naturelle.

A voir, en effet, ce qui reste de la puissante civilisation romaine qui, après quinze siècles de disparition, nous permet encore, notamment, d'admirer aux confins des déserts une magnificence architecturale qui nous étonne, on se demande le pourquoi de cette brusque disparition presque totale ? La raison en est simple : la grande Rome s'est, à un moment donné, cru arrivée à son apogée sans plus pouvoir déchoir et elle a cessé de progresser ; ce fut aussitôt le début de son agonie, de sa marche au néant !

L'histoire est un perpétuel recommencement !

Les Phéniciens, après avoir fondé Carthage sur les ruines des peuplades berbères, ne surent pas continuer à aller de l'avant et Rome les fit disparaître. Après les jours de conquête, s'endormant sur leurs lauriers et s'efféminant dans une béate jouissance, les Romains ne surent se défendre contre les Vandales qui furent, à leur tour, écrasés pour le même motif par les Byzantins. Les Arabes, enfin, fondèrent un empire colossal

Digitized by Google

qui, au premier temps d'arrêt dans son évolution, sombra à son tour.

Que cette histoire résumée nous serve d'exemple : un peuple qui n'avance plus recule; c'est un peuple fini, un peuple mort, puisque dans le *statu quo* on s'encroûte, on se rouille, on se désagrège. Ne piétinons pas sur place, car la Belgique est trop jeune pour mourir. Marchons, au contraire, de l'avant, étendons pacifiquement nos frontières dans tous les domaines, créons des débouchés à l'extérieur pour le trop plein de notre production.

Excelsior ! Haut les cœurs !

Contribuons, chacun dans la mesure de nos moyens, à faire une Belgique plus belle, plus vivante, plus glorieuse, plus noble, plus respectée, plus grande, en un mot : en agissant ainsi, nous aurons accompli notre devoir de patriotes et notre vie aura eu sa raison d'être.

Paul RENAUX DE BOUBERS.

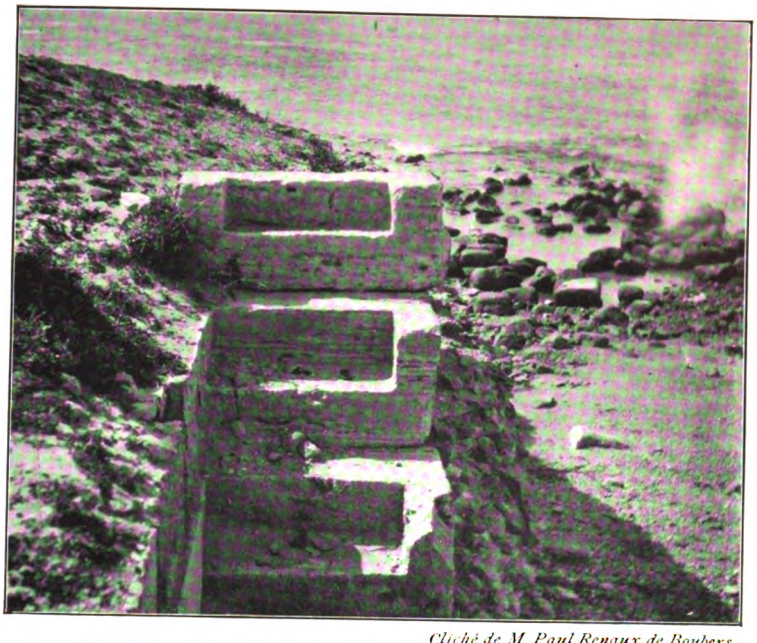

Cliché de M. Paul Renaux de Boubers.

... Escalier de géants dont chaque marche est creusée dans un bloc de granit : jadis couvert de pourpre au passage des rois, quelques maigres tiges d'alfa, seules, en constituent à présent la triste garniture.

L'Exposition du Caoutchouc à Londres

Récemment a paru, sous forme de numéro spécial du Bulletin de l'Association des Planteurs de Caoutchouc, *une superbe brochure consacrée à l'Exposition de Londres du Caoutchouc et des Industries connexes. C'est pour nous une occasion de signaler le bel effort expansionniste tenté — et couronné du plus réel succès — par la vaillante association susdite. La section belge a reçu un diplôme d'honneur spécial, seul diplôme de ce genre qui ait été accordé. En tirant ainsi hors de pair notre compartiment, l'International Rubber Exhibition a voulu reconnaître d'une manière toute particulière la part importante que nous avons apportée au succès de cette entreprise internationale ; d'un autre côté, la propagande incessante et avisée de nos compatriotes a beaucoup contribué à éclairer l'opinion anglaise au sujet de notre œuvre africaine. Et c'est à ce point de vue surtout que la Belgique doit être reconnaissante au dévoué comité qui a porté à Londres le drapeau national...* (1).

L'Inauguration

Une impression des plus favorable saisissait sans tarder le visiteur quelque peu au courant du sujet spécial auquel était consacré ce grand effort scientifique et industriel : celle d'une activité intense et d'une intelligente concurrence dans tous les domaines de la préparation de la matière première.

Trente-trois pays ou colonies s'étaient fait représenter officiellement, et cela seul en disait long sur l'importance attribuée par les gouvernements à une exposition où devaient se mesurer, en un pacifique mais réel combat, les efforts de tous les pays tropicaux pour établir leur prédominance ou du moins pour exhiber leurs spécialités dans le marché d'une si extrême importance qu'est devenu depuis peu celui du caoutchouc : toutes les colonies tropicales anglaises, la Hollande, les Indes néerlandaises, la Belgique (et le Congo), l'Allemagne et les colonies allemandes, l'Est africain, l'Ouest africain, la

(1) COMITÉ DE LA SECTION BELGE :

Président d'Honneur : M. Jules Renkin, ministre des colonies.

Vice-Présidents d'Honneur : MM. le comte de Baillet-Latour, gouverneur de la province d'Anvers ; De Vos, bourgmestre de la ville d'Anvers ; Francotte, ancien ministre de l'industrie et du travail.

Digitized by Google

Nouvelle-Guinée, le Samoa, la France (Madagascar, Congo Français, Indo-Chine, Afrique occidentale et équatoriale), les Etats-Unis (Hawaï), le Mexique, le Pérou, l'Etat de Para (Brésil), l'Etat de Manaos (Brésil) et le gouvernement fédéral du Brésil.

* * *

L'Exposition s'ouvrit le lundi 26 juin, par un speech prononcé au milieu du grand hall, par sir Henry Blake, président du comité, ancien gouverneur de Ceylan, de la Jamaïque et de Hong-Kong.

Sir Henry Blake, dans son discours, fit ressortir l'intérêt qu'avaient présenté pour les planteurs, lors de la première grande exposition du caoutchouc, les conférences prononcées ; aujourd'hui ce sont toutes les contrées productrices de caoutchouc qui nous ont envoyé leurs délégués. La besogne que l'on compte réaliser est de grande importance. Les progrès obtenus en trois ans, depuis la dernière exposition, sont énormes, mais le public ne s'en rend pas un compte exact. L'an dernier on a produit environ 75,000 tonnes de caoutchouc, d'une valeur chiffrable par un milliard cent vingt-cinq millions de francs. Les prix du caoutchouc baisseront sans doute, mais c'est souhaitable en vue de l'extension des emplois de ce produit. On a parlé du temps prochain où les rues seraient pavées en caoutchouc ; mais nous n'en sommes plus loin, à preuve le caoutchouc que l'on foule en entrant à l'Exposition.

Le Earl of Selborne, représentant S. M le Roi Georges V, déclarant l'Exposition ouverte, fit ressortir l'importance prise depuis peu par le caoutchouc pour équilibrer les finances de plusieurs colonies britanniques ; l'Exposition était aussi la première occasion où l'on voyait des arbres si précieux provenant de la zone torride; enfin il fit remarquer que, bien que connu depuis des années, le caoutchouc commence seulement maintenant à prendre sa place dans les arts et les industries mondiales.

M. R. Ehrhardt
secrétaire-trésorier,

M. Léon Osterrieth
secrétaire,

DU COMITÉ BELGE

au zèle, à la constance et à l'habileté desquels nous devons le succès remporté par l'Association des Planteurs de Caoutchouc.

Une visite à l'Exposition

Le tenterions-nous que nous ne pourrions pas refaire, la plume à la main, pour les lecteurs de notre Revue, le tableau de tout ce qui fut présenté de saillant à l'Exposition. « Sur de larges comptoirs, sur des tables centrales, étaient disposés des blocs de matières difformes, informes, boules, cubes, paquets, qu'à première vue on aurait pu prendre pour des loques et constitués en réalité d'un latex précieux. C'est du caoutchouc, c'est de la gomme brute, telle qu'elle arrive des pays d'origine, telle qu'elle coule de l'arbre incisé, sève coagulée, fumée pour la conservation, empaquetée là-bas, aux continents lointains, par les mains des indigènes actifs, et débarquée dans nos différents ports, à Liverpool, à Anvers, à Bordeaux, à Hambourg, d'où elle est expédiée aux manufacturiers, dans toutes les directions du monde.

Sous cet état primitif, le caoutchouc affecte les formes, la couleur, l'odeur, et aussi les qualités physiques les plus différentes : des gommes sont dures comme du fer, d'autres sont molles, poisseuses; elles sont noires, brunes, jaunes ou blanches, en pains ou en galettes, en feuilles ou en blocs. Ceux-ci, sciés, laissent voir à l'intérieur la chair de la matière, rosée dans certaines qualités, plus noire, moins homogène, moins lisse, dans d'autres.

---

président du Comité belge des Expositions à l'Etranger ; le colonel Thys, administrateur de sociétés coloniales.

Présidents : MM. Ed. Bunge, censeur de la Banque Nationale de Belgique, président de l'Association des Planteurs de Caoutchouc ; E. Pollet, consul général de Belgique.

Vice-Président : M. N. Arnold, directeur général au ministère des colonies.

Secrétaire-Trésorier : M. R. Ehrhardt, secrétaire de l'Association des Planteurs de Caoutchouc.

Secrétaire : M. L. Osterrieth, membre de l'Association des Planteurs de Caoutchouc.

Membres : MM. G. Albrecht, échevin de la ville d'Anvers ; Bogaarts, trésorier du Comité belge des Expositions à l'Etranger ; H. Buttgenbach, administrateur de sociétés coloniales ; Ch. Corty, président de la Chambre de commerce d'Anvers ; A. de Haulleville, conservateur du Musée du Congo Belge ; le comte J. de Hemptinne, administrateur de sociétés coloniales ; A. Delcommune, administrateur de sociétés coloniales ; H. De Wildeman, conservateur au Jardin Botanique ; N. Diderrich, membre du Conseil colonial de Belgique ; E. Dubois, membre du Conseil colonial de Belgique ; le duc d'Ursel, administrateur de sociétés coloniales ; O. Englebert, président de la Chambre syndicale des fabricants de caoutchouc ; Jenatzy, industriel ; V. Lacourt, administrateur de sociétés coloniales ; Lejeune-Vincent, administrateur de sociétés coloniales ; A. Mols, administrateur de sociétés coloniales ; G. Olyff, directeur au ministère des colonies ; Smeyers, directeur au ministère des colonies ; L. Strauss, président du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce, échevin de la ville d'Anvers ; le comte A. van der Burch, secrétaire général du Comité belge des Expositions à l'Etranger ; J. Van der Taelen, administrateur de sociétés coloniales ; W. Van de Velde, président de la section des caoutchoucs de la Chambre de commerce d'Anvers ; E. Grisar, vice-président de l'Association des Planteurs de Caoutchouc ; P. Osterrieth, vice-président de l'Association des Planteurs de Caoutchouc ; G. De Decker, membre du comité de l'Association des Planteurs de Caoutchouc ; R. De Decker, membre du comité de l'Association des Planteurs de Caoutchouc ; W. Friling, trésorier de l'Association des Planteurs de Caoutchouc ; Alf. Grisard, membre du comité de l'Association des Planteurs de Caoutchouc ; A. Hallet, membre du comité de l'Association des Planteurs de Caoutchouc ; R. Kindt, membre du comité de l'Association des Planteurs de Caoutchouc ; P. Lippens, membre du comité de l'Association des Planteurs de Caoutchouc ; F. Maus, membre du comité de l'Association des Planteurs de Caoutchouc.

Digitized by Google

Ce que le curieux ne voit pas, ce qu'il ne peut pas voir, c'est qu'à chacune de ces formes, de ces couleurs même, correspond un problème difficile de préparation du caoutchouc, et qu'à ce point de vue, pour les connaisseurs, l'Exposition présentait l'intérêt le plus intense.

* * *

La section hollandaise attirait l'attention par l'abondance et le choix des caoutchoucs exposés et le soin artistique qu'avait mis M.A.-G.-N.Swart, présid. de la section et commissaire général du gouvernement hollandais, à en faire ressortir l'intérêt ; un grand nombre des sociétés belges de plantation de caoutchouc sont établies légalement sous le régime hollandais et de ce fait nous retrouvions la Belgique dans plusieurs des stands de la section hollandaise.

Un coup d'œil, même superficiel, jeté sur les échantillons exposés par les sociétés exploitant dans les Indes hollandaises, témoignait d'un souci extrême de perfection dans la préparation : Java surtout, qui contribue très peu encore à la production mondiale du caoutchouc, révèle dans ses envois un soin laborieux et patient, qui, sans nul doute, fera sortir hors de pair ses produits lorsque dans quelques années les caoutchoucs de première qualité seuls obtiendront de bons prix sur les marchés.

La colonie de Suriname n'avait pas été oubliée ; son comité spécial avait exposé de beaux lots de caoutchouc d'hevea et de balata.

Une modeste vitrine, dans la section malaise, formait ainsi, en quelque sorte, le début de l'histoire du caoutchouc planté. On y voyait un bloc de caoutchouc préparé à Singapore en 1892 ; une parcelle du premier lot de caoutchouc, venant de Perak, vendu en Angleterre en 1897 ; le premier « biscuit » de caoutchouc de plantation, datant de 1890 ; du caoutchouc d'arbre âgé de treize ans, et ailleurs de vingt-huit ans ; etc.

A gauche de la section malaise, le Brésil s'est d un coup assuré, pour les curieux, le « clou » de l'Exposition, par le simple amoncellement d'environ 500 « pains » de caoutchouc, d'un poids moyen chacun de 56 livres, et qui, au prix actuel du caoutchouc, valaient la bagatelle de 150,000 francs.

Cliché de la Tella Camera Co.

Section belge. — Le salon d'honneur.

Le poids du caoutchouc exposé était de 25 tonnes et représentait la millième partie de l'exportation annuelle de « para hard fine » de Manaos.

Ceylan, la perle de l'Orient, avait tenu à faire honneur à ses planteurs et à ses éminents spécialistes en exposant une grande variété de lots. Son stand, fort artistiquement conçu, formait un vrai musée des divers systèmes de préparation préconisés.

Avec l'Est africain britannique nous arrivons au caoutchouc de lianes.

Mais c'est au compartiment des colonies allemandes qu'il nous faut aller pour voir jointe l'extrême minutie des préparations à l'ordre parfait des articles exposés. Nul n'ignore l'importance de plus en plus grande qu'acquiert l'industrie du caoutchouc en Allemagne.

Digitized by Google

Arrivé tard sur le terrain de la colonisation, ce pays essaie de compenser, à force de science, les avantages qui lui manquent du côté du climat pour la culture industrielle de l'hevea, par exemple. L'exposition allemande constituait un noble et magnifique exemple de labeur et d'opiniâtreté. Elle perdait en charme et en imprévu ce qu'elle gagnait en cette clarté scientifique un peu sèche et même rebutante qui est spéciale aux expositions allemandes. On ne peut avoir tous les mérites.

La Gold Coast anglaise exposait tout un assortiment des diverses sortes de caoutchouc qu'elle exporte, avec des échantillons de leurs latex respectifs, de leurs semences, une collection de couteaux de saignée, etc.

Nous n'étonnerons pas nos lecteurs en leur disant que les constructeurs de machines et outils employés sur les plantations s'étaient donné rendez-vous général à l'Agricultural Hall. Ils constituaient même pour les planteurs une des attractions du plus vif intérêt; il s'agit, en effet, d'industrialiser complètement l'industrie des plantations de façon à lui faire produire un caoutchouc aussi rapproché que possible du Para et plus économique. Aussi pouvons-nous assurer en particulier que les intéressés ont inspecté, avec une extrême attention, les perfectionnements apportés depuis ces derniers temps par les grands constructeurs anglais et allemands dans l'outillage des plantations.

Cliché de la Tella Camera Co.

Section belge. — Diorama représentant la récolte du caoutchouc de lianes sur les rives du Sankuru.

L'Inde méridionale trouvait à l'Exposition du caoutchouc un moyen de démontrer qu'elle non plus n'est pas très éloignée des tropiques et du soleil ami des caoutchouquiers.

La colonie d'Uganda était fière, on le voyait clairement, de montrer toutes ses spécialités.

Admirons en passant le bel effort déployé par les Indes occidentales anglaises : Guyanne britannique, Saint-Domingue, Trinidad, Tobago, Jamaïque, pour faire oublier leur importance très relative : peu de « stands » étaient aussi fournis en littérature sur le caoutchouc et en spécimens bien choisis que celui que présidait le comité de Trinidad.

La France n'a pas produit à l'Exposition de Londres un effort digne d'elle et de l'importance de ses intérêts industriels et commerciaux dans l'emploi du caoutchouc.

Section belge

L'Association des Planteurs de Caoutchouc, créée il y a trois ans par MM. Paul Osterrieth et Robert de Decker, au retour d'un voyage aux Indes néerlandaises, dans le but de promouvoir les intérêts de l'industrie des plantations de ce végétal, ne pouvait en conscience se désintéresser de l'Exposition du Caouchouc de Londres, qui constituait pour ses adhérents la meilleure des leçons de choses. M. J. Renkin, ministre des colonies, rencontrait donc les idées de notre comité quand il proposa à M. Bunge, son président, de charger notre association de préparer une participation digne de notre pays, de nos grands intérêts dans la production du caoutchouc au Congo et en Malaisie, de notre industrie manufacturière et de notre commerce. Entreprise un peu tardivement, la tâche était des plus ardue.

Digitized by Google

A la réception officielle du *Belgian Day*

Paul Osterrieth — W. Friling — Burton Kent — R. de Decker — O. Collet — Léon Osterrieth

Staines Manders — R. Ehrhardt — Duc d'Ursel — Comte de Lalaing — Ed. Bunge — G. Albrecht — V. Wendelen

On remarquera que tous ces Messieurs portent la fleur de la Reine.

Digitized by Google

L'extrême complaisance avec laquelle M. le ministre des colonies mit à la disposition de l'association un subside et une partie des riches collections congolaises de ses diverses administrations, le concours généreux et actif qu'elle trouva auprès de nos négociants, industriels et sociétés coloniales, rendirent cette tâche moins lourde. Les conseils judicieux et l'aide efficace de M. Pollet, notre distingué consul général à Londres, et de M. W. Arnold, le dévoué et actif secrétaire général du ministère des colonies, écartèrent ainsi bien des difficultés et contribuèrent pour une très large part au succès de la section belge. Il n'est que juste de payer ici au secrétaire de l'association, M. R Ehrhardt, secrétaire-trésorier du comité belge, ainsi qu'à M. Léon Osterrieth, secrétaire, l'hommage qui leur revient sans conteste pour le zèle, la constance et l'habileté déployés en vue d'une organisation pratique de la section, et le parti qu'ils ont su en tirer pour mettre sous les yeux du public anglais tout ce que nous avons fait dans notre colonie. Toute la presse anglaise a tenu à souligner le caractère artistique et le parfait aménagement de la section.

On battit rapidement le rappel de toutes les bonnes volontés et un comité de patronage se forma, ayant comme président d'honneur : M. Renkin, ministre des colonies; vice-présidents d'honneur : MM. le comte de Baillet-Latour, gouverneur de la province d'Anvers; De Vos, bourgmestre de la Ville d'Anvers; Francotte et le colonel Thys; présidents : MM. le consul général Pollet et E. Bunge; vice-président : M. W. Arnold, secrétaire général au ministère des colonies.

On étudia et travailla ferme, si bien que le sextuple stand belge fut terminé le premier et était le seul vraiment prêt le jour de l'inauguration. La maquette, un chef-d'œuvre de l'ornemanisme, exposée à Anvers, avait déjà mérité les éloges de toute la presse belge. La section belge, qui occupait un bon tiers de la longueur du hall de l'Exposition, consistait en une enfilade de cinq stands, dont les portants constituaient, comme on peut le voir par les photographies, une façade extrêmement artistique, due à MM. A. Lynen et Pierre, décorateurs. Sur les frontons de chaque stand couraient des motifs de la vie d'Orient : pagodes, bungalows, éléphants, etc., en une succession aussi animée et colorée qu'elle était pittoresque.

La première partie consistait en un diorama représentant l'extraction, par un indigène, du caoutchouc de lianes sur les rives du Sankuru. C'était le paysage congolais dans tout son sauvage décor, baigné le soir surtout dans une lumière douce et rose qui faisait du diorama une véritable attraction dans l'Exposition.

Cliché de la Tella Camera C°.

Section belge. — Stand de la Compagnie du Kasai.

La seconde partie de la section renfermait, en même temps que des échantillons des caoutchoucs de lianes récoltés sur son territoire, les plus beaux spécimens de la magnifique collection ethnographique de la Compagnie du Kasai, de Bruxelles. Nous n'avons rien à apprendre à nos lecteurs à leur propos : bon nombre des objets de cette collection avaient déjà excité un vif intérêt lors de la dernière Exposition de Bruxelles. Pour les visiteurs anglais et étrangers à l'Agricultural Hall, ils constituaient une nouveauté qui attirait l'attention

Digitized by Google

amusée ou intéressée sur les spécimens parfois étonnants des arts et métiers congolais. Signalons une double carte, 1901 et 1911, de la région du Kasai, servant de comparaison entre des époques diverses d'exploration et d'exploitation, comparaison tout à l'honneur de la vaillante initiative des directeurs de cette Société.

Le ministère des colonies s'était chargé de « meubler » en bonne partie le troisième stand, au moyen de ses nombreuses collections du Congo Belge. M. de Haulleville mit également, avec la plus extrême bienveillance, à la disposition des organisateurs les richesses bien connues du Musée du Congo Belge. Des diagrammes, des statistiques sur le commerce spécial d'exportation du Congo : ivoire, caoutchouc, gomme copal, cacao, etc., des cartes de notre colonie montrant les diverses zones d'ouverture du pays au commerce libre et les chemins de fer ; des photographies de plantations et du Musée de Tervueren ; les tableaux bien connus de Léon Dardenne, reproduisant des paysages congolais ; des collections relatives aux insectes nuisibles au caoutchouc ; des spécimens de plantes et lianes à caoutchouc, une tente de campement, etc.

Les serres de Laeken s'étaient également, grâce à l'obligeance de M. Kindt, mises en frais pour parfaire la note scientifique caoutchoutière à l'Exposition ; elles avaient fourni des spécimens de tous les végétaux producteurs de caoutchouc, et spécialement des producteurs congolais. Contre l'une des parois, un diorama-miniature montrait les quatre phases d'un défrichement et d'une plantation au Congo. Accrochés au mur, des tableaux de L. Van Engelen mettaient la note colorée parmi cette matière un peu sèche. Diverses sociétés, telles que la Compagnie du Chemin de fer du Congo, la Compagnie du Lomami, l'Ursélia, les Produits Végétaux du Haut-Kasai, les Plantations Lacourt, etc., avaient envoyé des spécimens de produits divers.

* * *

Le salon d'honneur, quatrième stand, constituait au milieu de l'Exposition et de la section belge le coin exquis, artistique, reposant par excellence après le spectacle un peu uniforme des caoutchoucs de toutes sortes et la trépidation incessante des machines.

Au milieu, le groupe bien connu de De Rudder et Samuel, du Musée de Tervueren : *Un Batetela défendant une femme contre un marchand d'esclaves arabe*, attirait l'attention par ses proportions grandioses et la saisissante expression des traits. Sur le socle, une courte inscription, éloquente au delà de tout ce que l'on peut dire : « Un spectacle que l'on ne voit plus au Congo Belge ». Les visiteurs, en très grande majorité des Anglais, faisaient lentement le tour du groupe guerrier, lisaient l'inscription... et se taisaient. C'était, poignante dans sa brièveté, la protestation muette et énergique de la petite mais généreuse Belgique contre une campagne demi-commerciale, demi-humanitaire, menée depuis de longues années contre notre régime d'exploitation du Congo et qui a faussé en Angleterre la bonne opinion que nous sommes en droit, comme nation civilisée, de revendiquer. En face, sur la paroi, deux superbes por-

Cliché de la Tella Camera Cº.

Section belge. — Stand du Congo Belge.

Digitized by Google

traits en aquarelle du Roi et de la Reine des Belges dominaient, en quelque sorte, la pensée qui surgissait invincible à la vue du groupe. Aux quatre coins de celui-ci s'érigeaient, sous de petites vitrines, d'élégantes sculptures d'ivoire de MM. J. Dupon, Matton, Van Beurden, Samuel.

... Et l'œuvre silencieuse de protestation, de persuasion douce plutôt, continuait avec l'exposé complet, par la photographie surtout, de ce que la Belgique fait pour alléger au Congo le sort de nos frères noirs : éducation et travail dans les missions catholiques et protestantes, établissement d'hôpitaux, etc.

... Et puis, l'on pouvait voir, discrètes et insinuantes, au milieu des groupes ou abordant les visiteurs, Mme et pris le plus vif intérêt au projet de vendre l'« Edelweiss » à Londres.

La presse anglaise et coloniale, sans discordance, prodigua ses éloges à la petite fleur blanche belge ainsi qu'à l'œuvre humanitaire entreprise au Congo. De nombreuses personnes, dont divers journalistes et missionnaires, durent spontanément exprimer leur vive satisfaction de ce qu'on ait montré en Angleterre tout ce que la Belgique fait pour sa colonie, et leur admiration qu'un petit pays ait su faire si grand.

En général, on est peu initié en Angleterre aux mesures humanitaires et économiques prises dans ces derniers temps au Congo; d'anciens croient que la situation n'a pas changé depuis dix ans les efforts tentés

Cliché de la Tella Camera Co.

Section belge. — Les industries du caoutchouc.

Mlle Pollet, femme et fille de notre actif consul général à Londres, qui remplissaient leur apostolat de charité par la vente de la fleur de la Reine, l'« Edelweiss », en faveur des œuvres établies pour combattre la maladie du sommeil, qui décime nos populations d'Afrique. Circonstance toute providentielle que celle qui avait fait coïncider l'Exposition du Caoutchouc à Londres et l'initiative royale en faveur de cette ligue humanitaire ! C'était l'occasion rêvée de faire apprécier à Londres notre esprit d'humanité, en y faisant collaborer le public anglais. Disons que, penny par penny, — et parfois aussi un « souverain », — les dévouées collaboratrices de l'œuvre avaient recueilli à la fin de l'Exposition 2,900 francs ! Cette somme fut remise au dévoué secrétaire général de l'Œuvre de la Fleur de la Reine, le colonel baron van Zuylen van Nyevelt, lequel, dès le début, avait par les organisateurs de la section belge ont largement contribué à modifier cet état de choses et à gagner bien des sympathies à notre cause.

La graine semée portera et a déjà porté ses fruits; nous trouvons désormais des défenseurs parmi les Anglais eux-mêmes, qui ont pu se rendre compte de ce que nous avons fait au Congo.

Nous devons des remerciements spéciaux au président de l'Exposition, Sir Henry Bloke, et surtout au directeur organisateur, M. Staines Manders, pour la sympathie et l'appui très précieux qu'ils n'ont cessé de témoigner aux Belges. De leur côté, ils ont tenu à reconnaître la part importante que nous avons apportée au succès de l'Exposition, en donnant à la section belge un diplôme d'honneur spécial, seule distinction de ce genre qui ait été accordée.

Digitized by Google

Le stand n° 5 était réservé aux industries belges en relation avec le travail du caoutchouc. Notons les jolies expositions de nos si réputés fabricants de pneus, MM. O. Englebert, fils et Co et Jenatzy-Leleux ; les produits de la Colonial Rubber Co, de Gand ; les coupes à latex en verre, en faïence, en porcelaine de MM. Krauss, Meurer et Weisser; un lot de bouteilles de Source Romaine, échantillons de la célèbre eau minérale de ce nom, si appréciée aux colonies; des emballages coloniaux de la Maison Mols et Co; de beaux travaux industriels de l'imprimerie Stockmans et Co, d'Anvers, les produits de la Société anonyme des Engrais Concentrés d'Engis, etc.

La section des caoutchoucs de la Chambre de commerce d'Anvers s'était chargée de montrer l'importance de notre ville et de notre port en ce qui concerne l'importation et la manutention du caoutchouc. Quatre-vingts spécimens des caoutchoucs, provenant de toutes les contrées de production et représentant toutes les formes actuelles de préparation, avaient été exposés par nos firmes : MM. Bunge et Co, S. Cols, Fleischmann et Co, Grisar et Co, Hecht Levis et Kahn, G. et C. Kreglinger, Osterrieth et Co, C. Schmid et Co, la Société Coloniale Anversoise, la Société Générale de Commerce, MM. L. et W. Van de Velde, MM. Willaert frères, MM. Zeller, Villinger et Co. Des photographies des principaux entrepôts de caoutchouc, un plan de l'agrandissement de nos installations maritimes, des tableaux, des photographies, complétaient cet ensemble.

A part, dans le Edward Hall, l'Association des Planteurs avait établi son secrétariat.

Telle se présentait la participation belge à l'Exposition de Londres, absolument complète au point de vue général qui faisait le sujet de l'Exposition, mais marquée d'un caractère tout particulier par l'admirable sens artistique qui avait présidé à sa disposition et à son érection et par la grande variété qui mettait ses stands hors de pair dans l'immense hall de la High Street.

* * *

Les cérémonies et manifestations diverses qui eurent lieu dans la section belge pendant le cours de l'Exposition obtinrent, nous croyons pouvoir le dire sans forfanterie, un égal succès. Nous allons nous permettre de les revivre.

Cliché de la Tella Camera C°.

Section belge. — Collectivité du commerce anversois.

C'est S. A. le prince de Ligne, délégué par S. M. le roi Albert aux fêtes du couronnement du roi Georges V, qui procéda le 27 juillet à l'inauguration spéciale de la section belge. Il était entouré du général de Witte, du lieutenant comte de Lannoy et du comte de Lalaing, fils. Parmi les présents à l'inauguration, notons Mgr le duc d'Ursel, MM. Pollet, consul général de Belgique, R. Ehrhardt et L. Osterrieth, organisateurs de la section, Staines Manders, « general manager » de l'Exposition, Paul May et le comte de Ramaix, secrétaires de la légation de Belgique à Londres, la baronne et le baron de Haulleville, Paul Osterrieth, vice-président de l'Association des Planteurs, Robert et Gaston De Decker, W. Friling, etc. Son Altesse visita longuement les divers stands et complimenta chaleureusement le comité organisateur et signa le livre d'or de l'Exposition.

Digitized by Google

Quelques instants après, la section belge était honorée de la visite de S. A. R. le prince Henri des Pays-Bas, venu pour inaugurer la section hollandaise. Son Altesse félicita aussi les membres du comité belge de la note si artistique et si variée donnée à leur section.

Celle-ci a été également honorée de la visite de S. A R. la princesse Marie-Louise d'Angleterre ; de M. Paul Cambon, ambassadeur de France à Londres ; de MM. les ambassadeurs du Brésil et du Portugal ; du gouverneur général des Indes néerlandaises ; de S. E. M. von Lidequist, ministre des colonies d'Allemagne, spécialement venu de Berlin pour visiter l'Exposition du caoutchouc ; il passa deux jours à cette visite et étudia l'Exposition dans tous ses détails. Tous s'intéressèrent vivement à l'œuvre humanitaire entreprise au Congo et ne ménagèrent pas leurs félicitations.

Dès son inauguration, comme on pouvait le prévoir, la section belge fut l'objet de la plus sympathique attention de la part des milliers de visiteurs de l'Exposition. Le cinquième stand offrait des bancs et de confortables fauteuils aux dames, heureuses de se reposer après la visite des autres compartiments. Une excellente disposition de l'éclairage, plus brillant chez nous que dans le reste du hall, attirait invinciblement les visiteurs, le soir, vers la section belge et celle-ci constituait ainsi, presque sans le vouloir, le centre des attractions de l'Exposition.

C'est le 30 juin qu'eut lieu le *Belgian Day*, c'est-à-dire la réception spéciale offerte par le comité belge de l'Exposition à ses amis d'Angleterre et d'ailleurs. Deux mille invitations avaient été lancées aux notabilités politiques, commerciales, financières et ecclésiastiques de Londres.

Dans le grand Hall des conférences, MM. Pollet, consul général, et Ed. Bunge, présidents du comité belge, assistés de MM. Ehrhardt et L. Osterrieth, souhaitaient la bienvenue aux invités.

Notons quelques noms : Mgr le duc d'Ursel, venu spécialement à Londres pour assister à cette réception ; le baron de Haulleville ; le comte de Lalaing, ministre de Belgique à Londres ; sir Albert Rollit, grand'croix de l'Ordre de Léopold, député au parlement anglais et ami intime du roi Léopold II ; sir Henry Blake, président du Comité de l'Exposition ; Mme et Mlle Pollet ; Mme Staines Manders et le general manager ; les membres du comité belge, MM. W. Friling, Paul Osterrieth, Robert et Gaston De Decker, etc. MM Maas, consul général de Hollande et Mademoiselle ; M. le Dr Johannes, consul général d'Allemagne ; Mme Swart et le président de la section hollandaise ; Dr W.-R. Tromp de Haas, représentant les Indes hollandaises : Albrecht, échevin du commerce d'Anvers, représentant M. le bourgmestre Devos, empêché ; W. Van de Velde, président de la section des caoutchoucs à la Chambre de commerce d'Anvers ; Englebert et Jenatzy, les manufacturiers bien connus ; M. E. De Wildeman, directeur du Jardin Botanique de Bruxelles ; chanoine Carton de Wiart ; le consul général de Suède et Mlle Daniellson ; la baronne et le baron Akerkyhm ; Dr Terry et d'autres dont le nom nous échappe.

Le comité était composé de MM. Bunge, Pollet, sir H. Blake, Mgr le duc d'Ursel, MM. le baron de Haulleville, W. Van de Velde, Staines Manders, Léon Osterrieth, Roger Ehrhardt, Herbert Wright.

Sir H. Blake ouvrit la cérémonie. Après les souhaits de bienvenue à M. Bunge et au comité de la section belge et un mot flatteur sur la disposition si artistique de celle-ci, qui faisait si bien ressortir la présentation des caoutchoucs exposés, il annonça le sujet sur lequel M. Wendelen allait conférencier : les Réformes au Congo.

« Nous savons, dit-il, qu'on a articulé dans le passé beaucoup de griefs contre le Congo, probablement vrais dans certains cas et très considérablement exagérés dans d'autres. C'est en tout cas une chose du passé ; les réformes entreprises par le jeune roi des Belges ouvriront la porte du bonheur à des millions d'habitants de ce grand et fertile Congo, dont les produits trouveront bientôt un marché des deux côtés de l'Atlantique. Nous n'avons tous ici en vue que le progrès par le mutuel accord du producteur et du consommateur ; en ce qui concerne le produit auquel cette Exposition est consacrée, le Congo continuera à être un de nos grands fournisseurs. »

Sir H Blake termina en exprimant le souhait que l'Exposition profite dans l'avenir aux Belges qui lui ont fait l'honneur d'y collaborer.

M. Bunge, en un langage des plus châtié, remercia, disant que les Belges avaient saisi cette occasion de montrer aux Anglais qu'ils veulent et qu'ils sont fiers d'être leurs disciples en matière de colonisation, tant au point de vue de l'humanité qu'à celui des intérêts matériels. En Malaisie nous avons toujours eu les meilleurs rapports avec les Anglais. Les sentiments des Belges à l'égard de leurs amis d'Angleterre sont les mêmes en ce qui regarde le Congo, digne champ de nos énergies communes et de notre commun esprit d'initiative. Quel qu'ait été le passé, le gouvernement belge est bien résolu à ce qu'aucune question de nationalité ne puisse dorénavant entraver les efforts de ceux qui veulent aller ouvrir les vastes territoires de la colonie belge.

* * *

La conférence que prononça alors M. l'avocat Wendelen, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, est trop longue pour que nous songions à la reproduire ici. Elle débutait par un court historique de l'industrie caoutchoutière au Congo et en Malaisie, dans ses relations avec les Belges. Elle expliquait ensuite comment l'Etat Indépendant, forcé d'occuper immédiatement tout le territoire si vaste du Congo, dut organiser hâtivement l'exploitation commerciale du caoutchouc et des autres produits naturels, afin de trouver les ressources nécessaires aux expéditions d'occupation. Cette période est passée, et la colonie du Congo a été réorganisée sur de nouvelles bases qui ne permettent plus le moindre arbitrage. Le Roi a vu la contrée, il connait ses misères, il a pris à cœur sa réorganisation. La Reine combat, dans la mesure de son possible, cette année, le plus terrible des fléaux qui s'y opposent, en organisant un vaste mouvement de charité, caractérisé par la vente de l' « Edelweiss », en faveur des victimes de la maladie du sommeil. M. le ministre des colonies a également visité la colonie, questionné les noirs, étudié minutieusement le pays qu'il est en train de réorganiser.

M. Wendelen montra le gouvernement et l'opposition également décidés à opérer les réformes indispensables, qu'il baptise ainsi d'une seule expression : *Free Trade backed by Free Labour*.

Le conférencier expliqua en détail le nouveau régime d'exploitation du caoutchouc par les indigènes, l'intro-

Digitized by Google

Cliché du Ministère des Colonies.

Plantation de trois ans et demi d'*Heveas brasiliensis*, à Ilambi (Société du Lomami), district de l'Aruwimi.

Funtumias elasticas âgés de sept ans, à Mandika (Bangala).

Récolte de latex de liane à caoutchouc par procédé indigène.

Forêt plantée de lianes à caoutchouc, à Patalongo (district de Stanleyville).

Plantations de lianes à caoutchouc, à Patalongo (district de Stanleyville).

Digitized by Google

duction de la monnaie pour la levée des impôts, la méthode d'acquisition des terres ; il rendit hommage à l'initiative des missionnaires, insistant sur le fait que les protestants occupent 46 postes dans notre colonie.

Le régime nouveau n'a pas été instauré d'un seul coup ; il y avait des droits à respecter et des arrangements nouveaux à prendre pour se conformer aux circonstances. Bientôt, cependant, le régime de la liberté commerciale sera général au Congo.

M. Wendelen termine sa lecture en affirmant qu'il y a place pour tous au Congo et que tous ceux qui voudront y venir travailler seront les bienvenus.

* * *

La conférence de M. Wendelen fut chaleureusement applaudie.

Puis M. Bunge donna la parole à sir Albert R. Rollit, « si bien connu en Belgique et qui a été depuis des années un ami fidèle du peuple belge ».

Sir Rollit dit qu'il était heureux pour plusieurs motifs de dire quelques mots en réponse aux aimables paroles de M. Bunge. Il commença par complimenter M Wendelen, sur sa conférence « pleine d'histoire et de faits, et d'un ton si modéré ».

Il fit ensuite ressortir la grande importance prise depuis peu par le caoutchouc, qui réalise admirablement le type du changement perpétuel caractéristique de notre époque, et l'intérêt spécial que présente la section belge de l'Exposition.

Sir Rollit énuméra alors les raisons d'ordre économique et politique qui motivent les bons rapports entre la Belgique et l'Angleterre. Au point de vue spécial de l'Exposition, l'orateur rappela ses souvenirs de président de la section britannique à celles d'Anvers, de Bruxelles et de Liége.

Parlant ensuite du Congo et des critiques qui ont été adressées à son administration, tant en Angleterre qu'en Belgique même, sir Rollit dit qu'elles étaient dues au fait qu'on se rend difficilement compte de la difficulté qu'il y a de gouverner de loin un peuple de sauvages. Mais si ces critiques ont eu le résultat d'amener une excellente administration, la liberté du travail et la liberté des indigènes, il est à supposer que les plus acharnés dans le passé à faire ressortir les côtés défavorables du Congo seront les premiers à l'acclamer, par sympathie pour le peuple belge et pour son roi.

Sir Rollit rappela ensuite que ses rapports avec le roi Léopold II débutèrent par une adresse qu'il porta à Bruxelles, avec une introduction de H. Stanley, au nom de la ville de Hull — patrie de Wilberforce, le libérateur d'esclaves — dont il était bourgmestre. La nouvelle que la liberté est devenue maintenant le régime du Congo cimente à nouveau les vieux sentiments d'amitié qui existent entre les Belges et les Anglais : « Ce message, nous le savons, sera reçu avec la plus extrême cordialité. Vous avez eu l'amabilité de louer nos institutions ; veuillez, je vous prie, reporter chez vous ces témoignages d'encouragement et d'espérance et la satisfaction que de difficiles problèmes politiques ont été résolus dans des centres éloignés du monde : ce qui résultera de tout cela, c'est l'amélioration du commerce entre peuples, l'honneur de la Belgique et une bonne volonté plus grande encore que par le passé de la part de l'Angleterre. »

De longs applaudissements suivirent ces déclarations de sir A. Rollit.

Le vice-président de la Rubber Growers' Association de Londres fit ressortir ensuite que sa société et l'Association anversoise des Planteurs ont toujours marché la main dans la main ; l'Association anglaise a été admirablement accueillie l'an dernier à l'Exposition de Bruxelles. M. Mac Ewan remercia M. Bunge de l'occasion ainsi donnée à tous de passer, grâce à la conférence et au Congo, du caoutchouc à la philanthropie. Il se dit sensible au plaisir d'avoir été des premiers à entendre les témoignages formels que des améliorations sérieuses se sont produites au Congo.

M. Bunge clôtura la réception en exprimant l'espoir que, si quelque jour une exposition du caoutchouc s'ouvre à Anvers, les Belges tâcheront d'égaler la cordialité avec laquelle leurs amis de l'Angleterre les ont reçus à Londres.

Immédiatement après la conférence, un thé fut servi aux visiteurs qui avaient bien voulu donner au comité belge, à l'occasion de la réception, l'hommage sympathique de leur présence.

Le soir, M. Bunge offrit un banquet, au *Savoy Hotel*, aux membres du comité belge et à quelques amis de Belgique et d'Angleterre.

Au dessert, M. Bunge but aux familles royales anglaise et belge, aux organisateurs de la section belge : le consul général, M. Pollet ; MM. Ehrhardt et Osterrieth ; au baron de Haulleville.

M. Pollet répondit à ce toast en attribuant le succès de la participation belge à ses organisateurs, MM. Ehrhardt et Osterrieth, mais surtout à l'initiative et à la générosité bien connue de M. Bunge, sur qui l'on peut compter quand il s'agit de mieux faire connaître la Belgique à l'étranger, de relever son prestige, de pousser à son expansion.

Hevea brasiliensis incisé en arête de poisson au Jardin d'essai de Boma.

Digitized by Google

L'ACTUALITÉ
Ce qui se dit, ce qui se fait.

LA VIE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

La critique d'art en Belgique. — *Les Animaliers belges*, par Georges EEKHOUD
Le Salon du Cercle *L'Union*

C'est une tradition dans le monde des lettres que l'éditeur soit « l'ennemi », « l'exploiteur », « le vil boutiquier ». Tradition ou légende qui ne manque pas de quelque fondement, mais qui a généralement empêché de voir le rôle considérable que quelques éditeurs, d'ailleurs généralement aussi bons commerçants qu'amis des lettres, ont joué dans l'histoire de la littérature.

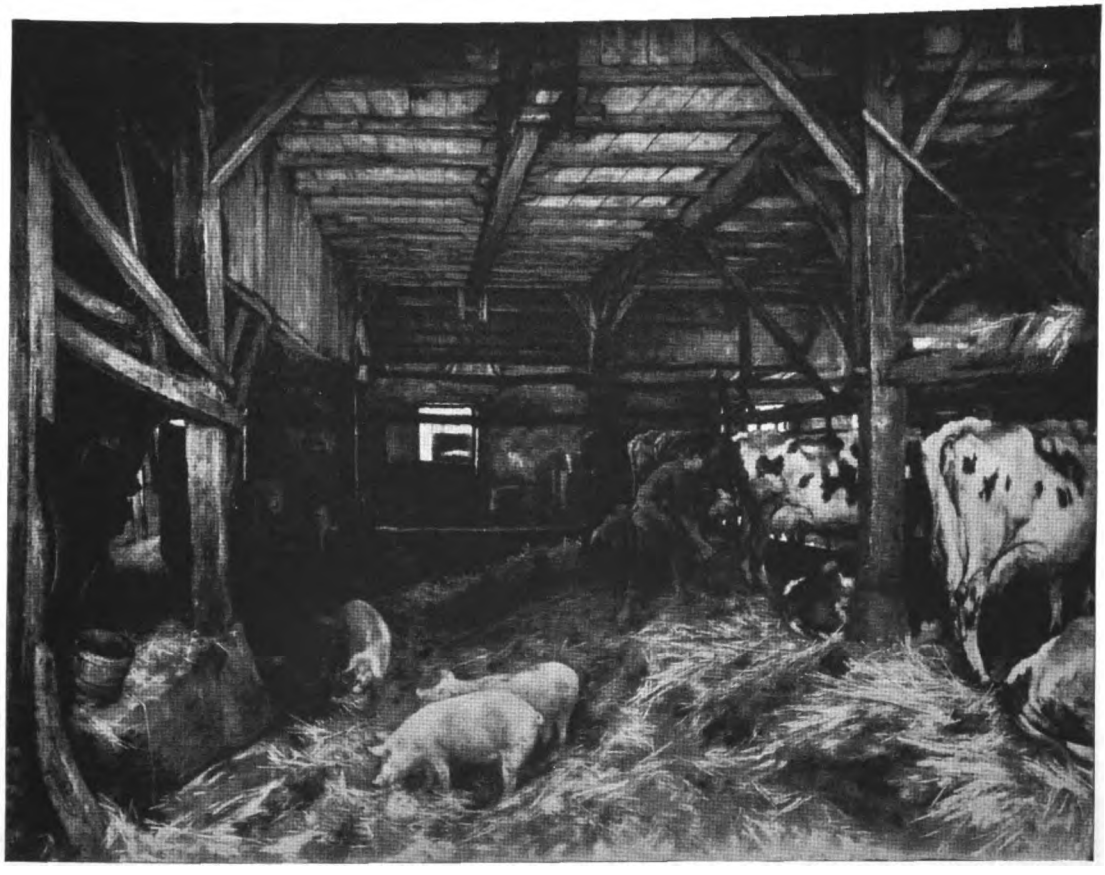

L'Etable, par Jan Stobbaerts. Gravure extraite des *Animaliers belges*.

Parmi toutes les choses qui ont manqué à la littérature belge, ou plutôt qui ont retardé le développement auquel elle était appelée, il y a l'Editeur, l'éditeur suffisamment outillé, assez éclairé et assez hardi pour entreprendre le « lancement » d'un écrivain méritant d'être lancé. Qu'on m'excuse d'employer cet argot commercial, mais il s'agit ici, dans quelque mesure, de choses commerciales. Il a suffi qu'un jeune éditeur actif, entreprenant et artiste, se consacrât à l'édition d'art pour que toute une école de critiques et d'historiens de l'art prît naissance en Belgique. Certes il y eut toujours en Belgique des érudits pleins de science et de conscience, qui dans ce domaine spécial de l'histoire de l'art ont apporté des lumières importantes. Les Max Rooses, les Henry Hymans, les A.-J. Wauters, les Van Bastelaer en perpétuent la race. Mais depuis quelques années, répondant à l'appel de M. Van Oest, tout un groupe d'écrivains, qui sans cet appel n'auraient jamais songé à s'imposer la longue documentation que nécessite l'histoire de l'art, se sont adonnés à ce genre avec un succès qui, souvent, a passé l'espérance. Il semble que les initiatives de M. Van Oest aient été en somme l'occa-

Digitized by Google

sion, pour nos écrivains, de développer certaines qualités qui leur sont propres.

Il y a longtemps que M. Camille Lemonnier a apporté dans la critique d'art un ton, une manière qui lui appartiennent en propre. Nul, avant lui, n'avait su parler de la peinture avec ce lyrisme, ces expressions directes, cette invention dans l'image, qui font voir le tableau, ou du moins qui en donnent au lecteur une impression vraie ou fausse, mais toujours extrêmement vive. Dans le *Rembrandt* d'Emile Verhaeren on trouve des qualités analogues, et c'est fort justement que l'on a dit : «Chez presque tous les écrivains belges il y a un peintre, un peintre qui, quelquefois, mange l'écrivain ».

L'intervention de M. Van Oest et la fondation de ses collections, *Les Artistes belges contemporains*, *Les Maîtres des Pays-Bas*, *L'Art du XVIIIe Siècle*, était donc un de ces heureux hasards que tout nécessite. C'était l'initiative qui devait donner à quelques-uns de nos écrivains l'occasion de manifester leurs qualités et leur goût. Quelques-uns déjà se sont spécialisés dans la critique et l'histoire de l'art. M. Fierens-Gevaert, par exemple, donna à l'érudition la plus récente le truchement d'un style aisé, rapide, souvent imagé et qui procure ainsi au grand public le moyen de pénétrer dans les arcanes d'une science un peu incertaine et un peu vaine mais qui, à cause de ces incertitudes mêmes, semblait réservée aux spécialistes. Il n'est pas absolument nécessaire d'être un rat de bibliothèque et un conservateur de musée pour lire avec plaisir et avec profit ses ouvrages sur *La Renaissance septentrionale* ou sur *Les Primitifs flamands*. Il aime passionnément l'art flamand, d'un amour sans exclusivisme. Il le fait comprendre et il le fait aimer. N'est-ce pas le véritable rôle de l'historien de l'art? Je ne méconnais pas l'intérêt de l'érudition. Il est utile, il est précieux de fouiller les archives pour reconstituer la biographie d'un artiste

Attelage de Chiens, par Joseph Stevens (Musée de Rouen). Gravure extraite des *Animaliers belges*.

Digitized by Google

qui, si elle n'explique pas aussi bien son œuvre que la biographie d'un écrivain, aide souvent à en comprendre le sens et la portée humaine. Mais pour que ces recherches savantes remplissent vraiment leur objet, il faut qu'elles soient débarrassées du fatras de l'érudition. C'est ce que fait M. Fierens-Gevaert; c'est ce que font aussi M. Van Zype dans son excellent *Vermeer de Delft*, véritable modèle de la biographie d'artiste; M. Charles Bernard, dans son *Breughel*, si savant, si coloré, si plein de la vie ardente du XVIe siècle flamand; M. Frans Hellens, dans son *Ter Borgh*. Ce ne sont pas là des livres savants, des livres d'école, mais ce sont des livres qui font comprendre et aimer l'art des Pays-Bas; ce sont des livres qui mettent l'histoire de l'art à la portée du public cultivé.

* * *

Pour être bien compris, l'art moderne aussi demande à être expliqué, et M. Van Oest a consacré plusieurs de ses collections à l'art belge contemporain.

J'ai parlé déjà des monographies consacrées aux artistes vivants. Une nouvelle collection va dresser le bilan de notre école au XIXe siècle. Le premier volume qui vient de paraître est consacré aux animaliers. C'est M. Georges Eekhoud qui s'en est chargé.

M. Georges Eekhoud, romancier ému, écrivain lyrique, prompt à l'enthousiasme et à la sympathie, n'est rien moins qu'un esprit critique. Il répugne aux analyses généralement amoindrissantes. Il n'aime pas à voir comment l'œuvre d'art est faite, de crainte de diminuer l'émotion qu'il ressent devant elle. Mais cette émotion, il excelle à la communiquer. Sa critique, artistique et littéraire, est essentiellement admirative, et nul n'a mieux travaillé que lui à faire aimer nos peintres et nos écrivains. Sa documentation consciencieuse et savante fait remonter notre école d'animaliers à Jordaens, et l'introduction, dans laquelle il passe en revue les maîtres du passé qui représentèrent l'animal, n'est pas le morceau le moins intéressant de son livre. Celui-ci, d'ailleurs, est très vivant. L'auteur ne s'attarde pas à ces considérations esthétiques qui, souvent, sont assez vaines : il fait vivre

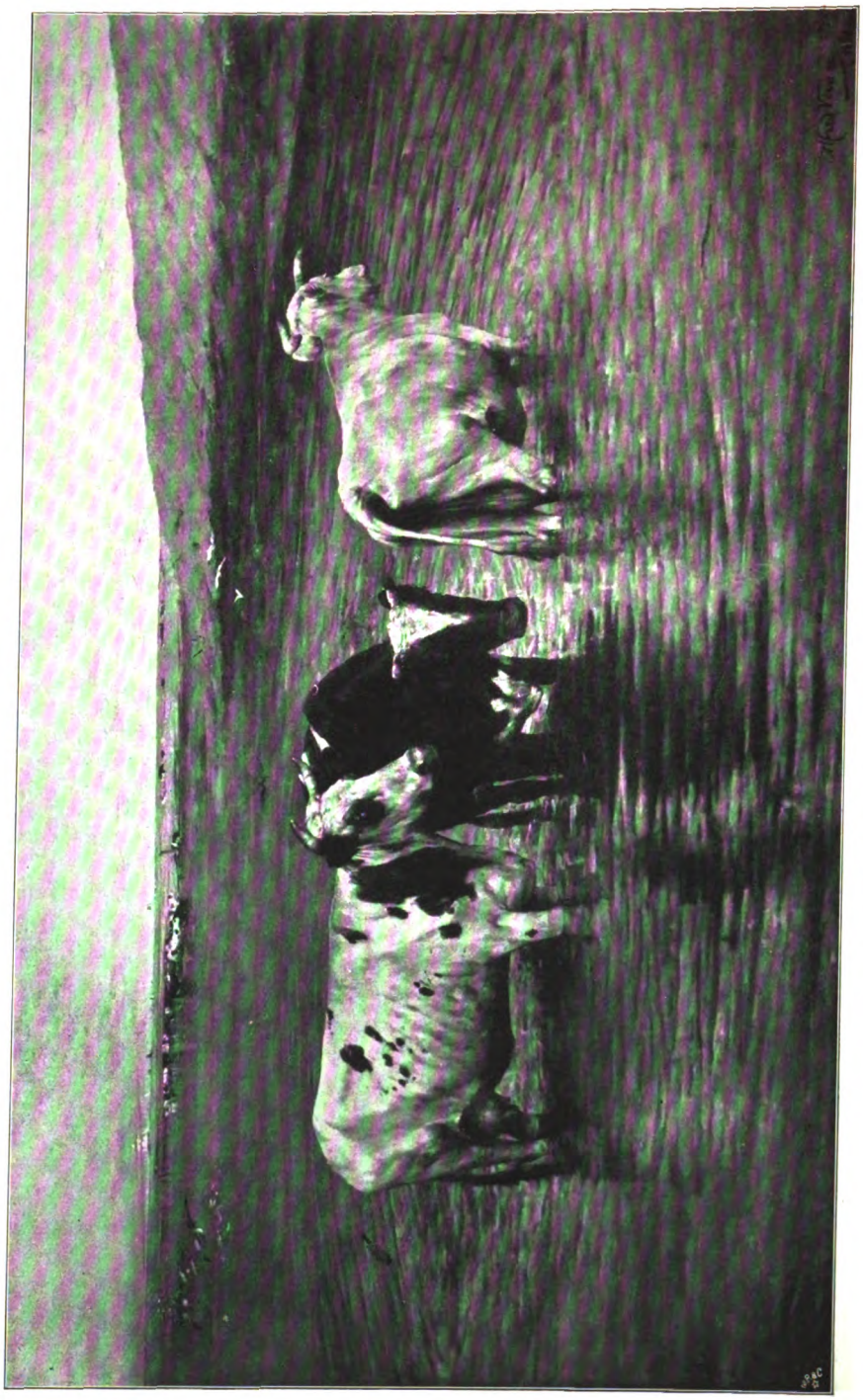

Les Bords de l'Escaut, par Alfred Verwée. Gravure extraite des *Animaliers belges*.

Digitized by Google

les artistes dont il parle, et son portrait de Joseph Stevens, notamment, est extrêmement amusant et juste. L'ouvrage, admirablement illustré, est de ceux qu'on doit lire quand on veut se tenir au courant de l'évolution de l'art belge. C'est, en effet, dans une certaine mesure, un art essentiellement du Nord que celui des animaliers. Avant les Hollandais et les Flamands, les artistes ne songeaient guère à représenter la bête, si ce n'est accessoirement. On étudiait l'âne et le bœuf pour les faire figurer dans la *Nativité*, le cheval pour lui faire porter des héros dans les batailles. Mais avant les maîtres réalistes de la Flandre et de la Hollande jamais on n'aurait songé à faire de l'animal le personnage d'un tableau, l'objet principal d'une œuvre d'art. Que de peintres de nos pays du Nord s'y sont appliqués, les uns avec une minutie bourgeoise, comme Verboeckhoven et Robbe, les autres avec une puissance et une ampleur lyrique, comme Verwée ou Joseph Stevens. M. Eekhoud fait très bien ressortir ce que cet art a de particulier, de spécial au pays belge et c'est pour lui une nouvelle occasion d'en célébrer avec enthousiasme les beautés naturelles et les tendances psychologiques.

* * *

Décidément, la saison des expositions a recommencé. La première de cet automne est celle du cercle *L'Union*. Elle n'est ni extrêmement brillante ni extrêmement intéressante : aucune tendance commune ne réunit les artistes qui s'y rencontrent, qui ne semblent s'être groupés que pour faire, à frais communs, une exposition, n'importe laquelle. C'est peut-être ce qui donne à ce salon un aspect de mise en vente. On sent que beaucoup des artistes qui ont envoyé leurs toiles ne voient guère dans la peinture qu'une profession comme une autre et qu'ils cherchent avant tout à plaire au public bourgeois, au public qui achète. Mauvaises conditions pour faire de l'art intéressant . Ces honnêtes petits paysages, ces éternels coins de villes flamandes, peuvent agréablement orner un salon ou une salle à manger, mais ils ne méritent pas plus d'attirer l'attention de l'artiste ou du critique que les lithographies rondouillardes dont s'ornaient les appartements de nos grand'mères.

Cependant, il n'est pas de salon, si médiocre soit-il, où l'on ne puisse trouver quelques toiles qui méritent de retenir l'attention. Au cercle *L'Union*, il y a d'abord toute l'exposition de M. André Cluysenaar. L'art de ce peintre, qui est en ce moment un de nos meilleurs portraitistes, n'est pas de ceux qui conquièrent d'emblée le gros succès et qui s'imposent violemment à l'attention. On passe d'abord devant les tableaux de M. Cluysenaar sans trop les regarder, mais si l'on revient à cet art discret et modeste, on s'aperçoit qu'il est fait de beaucoup de qualités très rares et très précieuses : un dessin sûr, un coup de brosse aisé et voluptueux, un coloris agréable et franc, une admirable conscience et une conscience sans pédanterie. Enfin, et surtout, ce don inestimable du portraitiste qui, d'instinct, dans les plis d'un visage, dans les habitudes d'un corps, devine l'attitude d'une âme. M. Cluysenaar, au cercle *L'Union*, n'expose guère que des esquisses, mais ces esquisses sont charmantes. Il y a notamment deux portraits de fillettes aux grands yeux étonnés et pensifs qui sont de vraies petites merveilles de goût et d'expression.

A côté de M. Cluysenaar il faut signaler l'envoi de M. Georges Lemmers, peintre assez inégal, mais coloriste brillant et bien doué. Il nous montre quelques paysages agréables et un excellent portrait où se traduisent les progrès constants de cet artiste chercheur et laborieux. M. Willy Thiriar, à côté d'un nu d'assez mauvais goût, expose d'excellentes études et un tableau de genre, intitulé *La Loge*, qui ne manque ni de caractère ni d'invention. Parmi les paysagistes je citerai M. Merckaert, qui peint franchement et vigoureusement des vues de Flandre et de Brabant ; M Paul Leduc, coloriste assez fin, qui nous donne des impressions de Hollande qui ne ressemblent pas trop à toutes les impressions de Hollande auxquelles nous sommes habitués ; enfin, M. Joseph François, poète de la forêt et de la Campine. Les vues de Campine que cet artiste expose cette année sont particulièrement heureuses. Quelques honnêtes morceaux de sculpture complètent l'exposition : il y a notamment un projet de monument de Jules Herbays, qui a du mouvement, de la couleur et de la puissance. C'est tout...

Ce bilan de salon, on le voit, n'a rien de très brillant. Et quand on suit toutes ces expositions de sociétés qui ont, certes, leur agrément, on se dit qu'il y a là beaucoup de force perdue. Quel excellent salon on ferait en choisissant, dans tous ces cercles, les éléments intéressants. Mais quoi ! beaucoup d'artistes préfèrent être le premier à Tusculum que le second à Rome. Et puis, il faut bien que les médiocres exposent aussi : ça leur fait tant de plaisir et ça nous cause si peu d'ennui !

L. Dumont-Wilden.

LA FIN DE LA DOMINATION ARABE AU CONGO

Le baron Dhanis

Belges, souvenez-vous toujours de la page la plus brillante de l'histoire de notre belle colonie congolaise! N'oubliez jamais ceux de vos frères qui furent les héros de la campagne arabe, qui, par ses résultats rapides, frappa le monde d'étonnement et mit en haute renommée l'énergie, la persévérance et les vertus militaires de nos officiers, qui, avec de faibles ressources, parvinrent à dominer, à réduire et finalement à annihiler la redoutable puissance arabe élevée comme un défi en face de toute tentative de civilisation et de progrès humanitaires.

Belges, souvenez-vous ! L'expansion coloniale en Afrique eût été arrêtée net et toute l'œuvre gigantesque de Léopold II, si énergiquement et si patriotiquement poursuivie, se fût écroulée comme un monument construit sur des assises branlantes si nous n'avions pu refréner la puissance arabe au Congo. Tandis que nous faisions d'énormes efforts pour humaniser ces contrées, que, péniblement, pied à pied, était conquis le terrain où s'élevèrent les stations, berceaux de la future prospérité congolaise, en suivant les rives du grand et célèbre fleuve, les Arabes, eux, poussés par leurs instincts barbares et

Digitized by Google

pirates, de domination cruelle, de lucre provenant du meurtre; ces traficants de chair humaine, sans pitié pour leurs victimes, avaient commencé leurs incursions en partant de la côte orientale. De la région du Tanganyka ils se portaient vers Nyangwe, le centre de leurs opérations, pour de là se montrer sur le Congo inférieur, où nous les avons vus s'emparer de la station de Stanley-Falls et la livrer au pillage.

Quand nos explorateurs parcouraient ces contrées où l'Arabe avait passé, des larmes leur venaient aux yeux en constatant les terribles traces du passage de ces farouches marchands d'esclaves; l'aspect désolé de ces pays, l'abandon des villages en ruines par les habitants étaient des manifestations non équivoques du fléau répandu par ces Arabes redoutés.

Nous avons vu avec quelle habileté diplomatique le roi Léopold II, comprenant que le moment n'était pas encore venu d'expulser par la force ces néfastes mécréants, imagina de conclure avec Tippo-Tip, leur chef, par l'entremise de Stanley, un *modus vivendi* qui plaçait le vieux chef arabe à la tête des districts des Falls, comme vali de l'Etat Indépendant (1886). La station des Falls fut réédifiée (1888). Mais, tout en conservant une attitude extérieurement pacifique, les Arabes ne cessaient d'affermir leur situation dans le pays, en amont des Falls, et s'étendaient toujours, notamment vers le Lomami, l'Aruwimi, l'Uele, les sources du Lapori et la Mongala.

Leur influence, due à la terreur qu'ils inspiraient aux populations, allait sans cesse en grandissant.

Nous avons relaté (1) la mission de Paul Le Marinel, en 1889, chargé qu'il était de rechercher l'emplacement et de procéder à la création d'une grande position militaire sur le Lomami, d'où les agissements des Arabes pourraient être surveillés. Le capitaine Roget, de son côté, devait établir un camp fortifié sur l'Aruwimi, à Basoko. Ce camp avait une triple destination : il devait commander la contrée stratégiquement, donner confiance aux indigènes terrorisés, être un pivot d'opérations pour les futures expéditions.

A ce moment, Dhanis s'emparait, sur la rive droite du Congo, en descendant le fleuve depuis Bangala, de différents points jusqu'à l'Aruwimi, avec les lieutenants Bia, Ponthier, Milz, ses adjoints.

Nous avons exposé les belles actions de Descamps, de Roget, de Michaux, de Milz, de Vangele, qui battirent les Arabes à Djabir, et de tant d'autres de nos braves officiers qui préparaient ainsi l'œuvre dont Dhanis devait être le héros.

D'autre part, Ponthier, en 1891, avait détruit les Arabes du Bomokandi et Vandenkerkhoven, ainsi que les expéditions antiesclavagistes, avaient aussi obtenu des succès.

Toute cette période héroique, qui va jusqu'en 1891, constitue en quelque sorte les préliminaires de la campagne décisive conduite si magistralement par Dhanis.

Le conflit devenait, d'ailleurs, inévitable, la violence des Arabes allait faire place à la ruse, l'avenir de l'Etat, le sort peut-être de la colonie belge allait se jouer, car aucune chance de poursuivre l'expansion coloniale ne pouvait subsister à côté de cette race de pillards et d'assassins. Il fallait leur expulsion ou subir la mort.

Baron Francis-Ernest Dhanis, né à Londres le 11 mars 1862, décédé à Bruxelles le 13 novembre 1909.

Dhanis Francis, créé baron par le Roi, après la campagne arabe, appartient à une honorable famille anversoise. Il est né à Londres d'un père belge, le 11 mars 1862. Il fit ses études en Angleterre et, à 18 ans, il s'engagea comme volontaire au régiment du génie, acheva de se préparer aux examens d'entrée à l'Ecole militaire, où il fut admis en 1882. C'était un élève très assidu et sa première éducation toute anglaise lui donnait cet air placide, calme et froidement résolu qui fut la dominante de son caractère. A peine était-il promu sous-lieutenant au 8e de ligne (le 8 mai 1884) qu'il caressait l'espérance de se vouer à la grande cause congolaise et s'embarquait pour Zanzibar, sous les ordres de Jérôme Becker. Il s'agissait d'une expédition par la côte orientale; mais parvenue à Zanzibar, elle fut rappelée, l'Association ayant jugé préférable d'agir par l'embouchure du Congo.

En mars 1886, Dhanis partit avec Coquilhat, avec qui il se trouvait à Bangala lors du désastre des Falls. Après diverses missions remplies sous les ordres de Vangele et de Vankerkhoven, il remplaça ce dernier comme chef du territoire de Bangala et bientôt prit part, avec son chef, à la constitution du camp retranché de Basoko, voisin de l'embouchure de l'Aruwimi.

C'est Dhanis, chef de l'avant-garde de Vankerkhoven, qui, descendant la rive gauche du Congo, le 25 octobre 1888, créa successivement, ayant sous ses ordres les capitaines Bia, Ponthier, le lieutenant

(1) *Expansion Belge* du 1er octobre 1911, p. 574.

Digitized by Google

Milz, trois sous-officiers et cent vingt indigènes, les postes d'Upoto, d'Umwangi, de Yumbingra ; il commença les travaux du camp et rentra en Belgique, en juillet 1889, laissant à Ponthier le commandement de la position de Basoko, déjà très avancée. Le 6 février 1890, après une mission dans l'Afrique du Sud, il était envoyé au Congo comme commissaire de district de 2e classe. Il devait achever la reconnaissance du Kwango et s'assurer du concours des chefs de la région de l'Est et du Sud de cette partie des possessions congolaises.

Dhanis, sans s'épargner, déploya une activité, une intelligence, un sang-froid remarquables. Le résultat de ses efforts fut l'acquisition à l'Etat du Congo de tout le district du Kwango oriental, dont il reçut le commandement.

Il organisa cet énorme territoire et le remit en ordre parfait au capitaine Dusart, en novembre 1891. Il prit alors le commandement du camp de Lusambo, fondé par Paul Le Marinel (avril 1892). Après la défaite infligée par Descamps au grand chef congolais Gongo-Lutete, qui marchait en allié des Arabes, le conflit entre ceux-ci et l'Etat devait prendre un caractère aigu. Par sa position géographique le Manyema, situé entre le lac Tanganyka et Nyamgwe, centre de l'influence arabe, devait être le théâtre des opérations décisives. Pour évacuer leurs esclaves, leur ivoire et leurs prises, les Arabes partaient de Nyangwe, sur la Lualaba, se dirigeant sur Kasongo et aboutissaient au lac Tanganyka en face d'Udjiji ; puis par Tabora et Bagamoyo ils gagnaient la côte.

M. Arthur Hodister, directeur du Syndicat Commercial du Manyema et du Katanga, massacré par les Arabes à Benu-Kamba (Congo).

Dès que Le Marinel lui eut cédé le commandement, Dhanis put constater, par toutes sortes d'indices révélateurs, que les Arabes ne tarderaient pas à ouvrir les hostilités. Il fallait frapper tout d'abord leur allié Gongo-Lutete et lui apprendre que l'appui de l'Etat valait davantage que celui des Arabes.

Après un succès remporté sur le chef Katako et une victoire sanglante de Michaux sur le lieutenant de Gongo, Fuambo (1), Dhanis, combinant une action de flanc et à revers, obtint un nouveau succès sur Pania-Mutombe qui, par fourberie, demandait appui aux Belges tout en aidant Gongo-Lutete.

Le 5 mai, le lieutenant Dhanis attaqua une forte position arabe, à première vue inaccessible, en faisant filer des troupes par une vallée abrupte, qu'on aurait jugée impraticable, où les Arabes ne s'étaient point gardés. Gongo, surpris, dut évacuer sa position précipitamment, tandis que l'énergique poursuite de nos troupes lui infligeait des pertes sensibles. Mais si les soldats de Dhanis, entraînés par ce chef aussi froid qu'intrépide, montraient une grande vaillance, la ténacité des adversaires n'en était pas moins admirable : Gongo-Lutete revint à la charge et réoccupa la forte position de Batubenge sur le Sankuru pour en faire la base d'une vigoureuse offensive.

Dhanis, ferme comme un roc et malgré la défection, peut-être concertée avec Gongo des auxiliaires de Pania-Mutombe, tint dans une position bien choisie et reçut par un feu terrible l'attaque qui se croyait victorieuse, tandis que le vaillant Michaux contournait l'assaillant et favorisait le passage à l'offensive. Cet acte, raconté ici simplement, est tout entier l'image du caractère stoïque de Dhanis; il tient de l'héroïsme, car les Arabes étaient si nombreux et si sûrs d'eux-mêmes, qu'ils criaient à leurs hommes : "Ne tirez pas, enchainez-les, des esclaves à vendre !" Le 12 mai, de Wouters d'Oplinter (1) avait rejoint Dhanis sur le terrain conquis. Il se porta vers le boma de Gongo, à Kissima-Saure, le réduisit en cendres. Gongo vaincu, humilié, s'enfuit et ne se crut en sécurité qu'à quatre journées de marche. Les faits de guerre peuvent avoir de l'importance par eux-mêmes : ils ont toujours celle de dominer ou de vaincre la force opposante ; mais, pour l'Etat du Congo, les victoires de Dhanis, suivant celles de Descamps et de Michaux, empruntaient à la situation politique d'ensemble une importance considérable; car elles arrêtèrent les déprédations de la contrée, affirmèrent l'invincibilité des chefs blancs et amenèrent Gongo à faire amende honorable en un moment où, s'il avait continué la guerre, la situation de nos compatriotes fût devenue extrêmement critique ; car l'insurrection générale des Arabes allait surgir et Gongo-Lutete n'était que l'avant-garde des forces de Sefu. De plus, les indigènes, se sentant protégés, se portèrent vers le plus fort.

Tout l'immense territoire entre le Sankuru et le Lomami — plus de 3,500 hectares — était ainsi acquis à l'Etat !

A la suite des offres de paix de Gongo-Lutete, le lieutenant de Wouters d'Oplinter, avec le docteur

(1) Voir *L'Expansion Belge* du 1er octobre, p. 578.

(1) Nous donnerons prochainement son portrait avec une courte notice biographique.

Digitized by Google

Hinde, furent envoyés à la rencontre des cinq délégués de Gongo le 19 juillet, à Pania-Mutombe. Ceux-ci dirent que Gongo, maltraité par les Arabes et battu chaque fois qu'il se mesurait avec les blancs, voulait une franche alliance.

Dhanis, rentré à Lusambo avec un immense butin, plus de deux mille prisonniers de guerre ou esclaves rendus libres, s'occupa, avec le docteur Hinde et le lieutenant Scheerlinck, de préparer les charges, les caravanes et les escortes en vue de l'exécution de sa mission principale au Katanga.

A ce moment et à son insu se produisit la révolte arabe de Riba-Riba, dont le massacre de la mission Hodister fut le signal.

Hodister, Arthur, né à Schaerbeek, ex-sous-officier, avait eu une existence de « pierre qui roule » aussi mouvementée que possible. D'un caractère aventureux et indomptable, il avait servi aux zouaves du Pape, voyagé aux Indes, aux Philippines, à la Nouvelle-Zélande, à la Nouvelle-Bretagne, aux Carolines. Après divers voyages au profit d'associations commerçantes congolaises il fut engagé au service de la Compagnie du Haut-Congo (1889), Il explora la Mongala et son affluent l'Ebola. En 1890, il remontait le Lomami, parcourait toute la région arabe et atteignait Kasongo, Riba-Riba pour arriver à Bangala et rentrer en Europe. Le *Mouvement Géographique* publia, en 1890, une série de lettres d'Hodister sur ces voyages; elles sont claires, précises et des plus intéressantes. Chargé, en 1891, d'une nouvelle mission et nommé directeur du Syndicat Commercial du Manyema et du Katanga, en vue d'établissement de factoreries en ces pays, Hodister voulait fonder des comptoirs dans la région du Lomami et du Lualaba, c'est-à-dire au cœur même du territoire où les Arabes dominaient.

M. Gustave-Edouard-Gaspard Fivé, né à St-Josse-ten-Noode, le 1er janvier 1849, inspecteur d'Etat au Congo, mort à Bruxelles lieutenant général retraité, le 8 octobre 1909.

Chose bizarre, cet homme expérimenté, qui devait être la victime d'atrocités inouïes de la part des Arabes, les considérait comme des civilisateurs, encore un peu comme des auxiliaires précieux pour l'Etat du Congo; son interview du 6 septembre 1891 dans le *Mouvement Géographique* est, à cet égard, très curieux à lire aujourd'hui.

Il partit des Falls pour remonter le Lualaba et se diriger vers Nyangwe et Kasongo et parvint, au début, à négocier l'achat de grandes quantités d'ivoire. Mais la défiance commencait à sourdre chez les Arabes, qui voyaient leur monopole compromis. Hodister laissa trois délégués à Bena-Kamba et se porta sur Riba-Riba. Il ne s'apercut pas ou dédaigna de voir l'œil inquiet dont les Arabes suivaient les progrès des Européens. Bientôt le chef Muni-Mohara intima aux blancs l'ordre de déguerpir du pays. Mais Hodister en avait vu bien d'autres et ne s'émut pas pour si peu. Tandis qu'il était en marche, M. Noblesse, son agent, passa outre à la défense d'établir un comptoir à Riba-Riba. Saisi par les Arabes, il périt dans d'atroces souffrances ainsi que le lieutenant Michiels, que le capitaine Tobback, résident des Falls, avait dépêché à Riba-Riba pour conseiller et diriger Noblesse. Quant à Hodister, toujours insouciant, il continua sa route pour venir tomber entre les mains des sinistres boureaux. En arrivant à Bena-Kamba, il fut saisi, atrocement torturé, mutilé et enfin tué. Le docteur Margery et M. Goedseels, du Syndicat, partagèrent le sort affreux de leur chef. Les Arabes pillèrent encore la factorerie de Lomo et massacrèrent M. Pierret, agent laissé là par Hodister (mai 1892). Ces graves événements avaient en quelque sorte été pressentis par le roi Léopold II; dès la fin de 1891 il appelait le capitaine commandant Edouard Fivé des guides (1), cavalier brillant, soldat de race, esprit calme et avisé. Il le chargea d'une mission particulière au Congo, avec le titre d'inspecteur d'Etat. Il devait étudier les agissements des agents commerciaux belges, examiner les dispositions des Arabes et juger de la possibilité de concevoir quelques espérances fondées d'une alliance avec eux. Eventuellement, l'inspecteur d'Etat devait étudier le meilleur plan de campagne à mettre en œuvre pour avoir raison de leur domination dans la région du Manyema et du Haut-Congo. Il entreprit d'abord un voyage d'inspection sur l'Ubangi, le Bomu, l'Uele. En juillet 1892, atteignant le Congo, il sut les événements de Riba-Riba. Fivé, dont le flair sagace était proverbial, fut vite convaincu de ce qu'une conflagration avec ces trafiquants d'ivoire et marchands d'esclaves, jaloux de domination, était inévitable et dont l'assassinat d'Hodister et de ses compagnons

(1) *L'Expansion Belge* a publié un autre portrait d'Edouard Fivé, dans son numéro du 1er novembre 1909, en rendant compte du décès du brave officier.

Digitized by Google

était le sinistre avant-coureur. Il en avisa l'Etat. Il avait d'ailleurs sondé l'âme de Rachid, le vali arabe de l'Etat à Stanley-Falls, qui lui avait refusé de châtier les assassins des Belges de Riba-Riba.

L'inspecteur d'Etat Fivé savait que le lieutenant Dhanis préparait, à Lusambo, une vaste expédition vers le Katanga et que, dès qu'il se serait éloigné du Sankuru, les Arabes s'avanceraient derrière lui pour s'emparer de toute la région. Il déploya une activité fébrile pour organiser des moyens de défense et lever des troupes. Il assura, tout d'abord, les ressources de toute nature aux Falls et au camp fortifié de Basoko. Avec les lieutenants Daenen, Henry et Jacob, il parcourut les rives du Congo. Le 19 mai 1893 il arrivait à Basoko; le 21 il attaquait le camp arabe d'Isanghi et y plantait le drapeau bleu étoilé d'or. Il s'empara, de même, de Jafora et de Jaouwamy. Sur la rivière La Romee, il remporta, le 23 mai 1893, une nouvelle victoire, ayant sous ses ordres les valeureux lieutenants Daenen, Henry et Jacob qui prirent d'assaut, à la tête de leurs soldats, les hautes palissades de la rive; sur l'autre rive, nouvel assaut. C'est Daenen, intrépide, qui traversa le cours d'eau sous une pluie de balles, et enfin la victoire resta à l'héroïsme de nos braves compatriotes, secondés à la dernière heure par Chaltin, débouchant avec le steamer *Ville de Bruxelles* : il y eut 2,000 prisonniers et un butin considérable.

Le lendemain, Fivé et ses adjoints attaquent le grand camp de Kayumbo, où se trouvaient réunis tous les Arabes de la région. Le camp est emporté; les Arabes sont mis en fuite, poursuivis et détruits.

Fivé, par son énergique intervention sur le Congo, avait évidemment empêché les Arabes, depuis les Falls jusqu'à Basoko, d'intervenir dans le dos de Dhanis et la campagne heureuse dans le Sud put être poursuivie. Il se porta à Lusambo, où, mis au courant des événements, il prescrivit à Dhanis de pousser énergiquement jusqu'à Nyangwe. Mais Dhanis avait de lui-même pris cette décision, comme nous le verrons plus loin.

L'inspecteur d'Etat Fivé organisa avec Sorn toute la région conquise; puis il remit son commandement à Ponthier et le 17 septembre rentrait en Belgique. Le roi Léopold avait en Fivé une très grande confiance. En 1898, il lui confia une mission politico-diplomatique en Chine, dans un but industriel et commercial. Il fut surpris par le mouvement des Boxers. Sa traversée de l'Asie et de la Sibérie, au milieu de mille dangers et de privations, fut épique et il put rejoindre sa patrie. Ce récit sort de notre sujet.

Devenu général de brigade, après avoir brillamment commandé le 2e régiment de guides, Edouard Fivé, peu avant sa mort qui eut lieu le 8 octobre 1909, avait sollicité sa mise à la retraite prématurée. Ce vaillant soldat se sentait atteint par la maladie contractée au cours de ses missions lointaines. Il était trop fier, trop consciencieux, pour rester à la tête d'une brigade de cavalerie que, trahi par ses forces, il n'aurait peut-être pas su entraîner avec le feu de son âme de soldat.

« C'est en se vouant corps et âme aux multiples et grands devoirs dont il avait assumé la charge en connaissance de cause, avec empressement et fierté, que notre chef à jamais regretté contracta les premiers germes du mal qui devait lentement le mener au tombeau. C'est donc au champ d'honneur, pour sa patrie, pour son roi et pour la civilisation que le général Fivé tombe aujourd'hui noblement. »

(Discours du colonel de Witte, aux funérailles du général Fivé.)

Lieut.-général Bon W. de Heusch.

(*A suivre.*)

Nos historiens. — Le sénat de l'Université de Tubingue vient de nommer M. Henri Pirenne, l'éminent professeur d'histoire de Belgique de l'Université de Gand, docteur *honoris causa*, à l'occasion du XXVe anniversaire de son entrée dans l'enseignement. Nous consacrerons une notice à M. Pirenne dans notre prochain numéro.

Quelques livres. — M. Emile Piers rapporte les impressions qu'il a ressenties durant les journées passées dans un petit coin d'un archipel de Norvège (*Un Hiver aux Lofoden*, par Emile-E. Piers, Bruxelles, éditions de la *Belgique Artistique et Littéraire*). Ce petit livre est très attachant; l'auteur y a noté ces sensations de mélancolie et de poésie par quoi ce pays émeut : il parle avec tendresse des fjords bleus et profonds, des hautes montagnes de neige, du charme séduisant des nuits d'été illuminées. Notre compatriote avait été passer là-bas le temps d'une campagne de pêche à la morue. Il nous initie à la vie pittoresque et dure de ces hardis pêcheurs norvégiens. Son livre est rempli de détails curieux, de petits tableaux nettement croqués, de pages qui retiennent. De combien de livres peut-on en dire autant?

Dans *La Mer*, de M. Pierre Broodcooren, nous assistons à la lyrique éclosion d'une tragédie très ibsénienne. Cette œuvre renferme les qualités verbales et les défauts de composition habituels à ce poète désordonné.

H. L.

Ecole d'horticulture et d'agriculture de l'Etat à Vilvorde. — La 21e session du cours spécial colonial s'ouvrira le jeudi 9 novembre prochain à 2 heures. Les cours se donnent le jeudi de chaque semaine. L'enseignement est gratuit. Pour renseignements et programme, s'adresser au directeur de l'école.

Digitized by Google

LE MOIS DRAMATIQUE ET MUSICAL

Cette fois, la saison a commencé, sans incident sensationnel, certes, mais enfin elle a commencé. On dit que tous les commencements sont difficiles. C'est vrai. Notre saison théâtrale commence assez péniblement.

On a d'abord vu, à l'Olympia, la *Gamine*. C'est une pièce d'un genre bien usé, une de ces pièces comme en ont fait tous les bons ouvriers dramatiques de notre époque. Miquette, Josette et Benjamine Lapistolle sont les sœurs de la gamine, Colette; et des sœurs jumelles, hélas ! Ces petites filles se ressemblent au point qu'on se dit tout le temps : « Mademoiselle, votre figure ne m'est pas inconnue. » Je crois bien !

Cette « jeune fille mal élevée » a été, je crois, introduite au théâtre par Edouard Pailleron ; et encore, Suzanne de Villiers, du *Monde où l'on s'ennuie*, n'est-elle pas absolument mal élevée; c'est plutôt une sorte d'ingénue tintamarresque à la manière de Renée Mauperin; c'est une Renée Mauperin qui aurait eu pour amie de couvent la jeune Balbine de l'*Ami des Femmes*... Nos auteurs n'ont plus tant de timidité. Ils nous ont montré les jeunes filles modernes, non pas exactement telles qu'elles sont, ou telles que les ont faites nos mœurs un peu larges, la pratique des sports, et pour tout dire, la vague d'anglomanie et d'américanisme qui nous a visités il y a quelque quinze ans, mais plutôt telles qu'ils les voient. Et même, l'optique théâtrale a voulu qu'ils exagérassent. Ils en ont trop mis, afin de faire de l'effet. La jeune fille moderne ne ressemble plus beaucoup à ces créatures légères qui sont sorties de l'imagination de MM. de Flers, de Caillavet et Gavault. Elle est tout de même mieux que ça, tout en étant, peut-être, moins amusante. Tant mieux pour elle, d'ailleurs.

Phot. Dupont-Emera.

Mme Claire Friché,
une de nos compatriotes,
dans la *Glu*, la belle œuvre de M. Gabriel Dupont, qui va être reprise incessamment au théâtre de la Monnaie.

Pour écrire la *Gamine*, les auteurs, MM. Veber et de Gorsse, ne se sont assurément donné nulle peine, même légère. Ils nous ont cuisiné une comédie où tout est prévu et escompté. Nul mystère, nul détour. Leur ouvrage est habilement agencé et d'un placement sûr; avec un minimum d'invention ils sont arrivés à obtenir un aimable succès de public, ce qui n'est pas mal. Mais ce n'est pas bon non plus.

Ce qui sauve la *Gamine*, c'est qu'elle est très bien jouée. Mlle Delmar y est exquise. Comme elle a fait des progrès ! Elle a été le charme, le seul charme de la soirée. Les hommes sont bons, sans rien de miraculeux A citer, cependant, M. Denières, un jeune acteur qui pourrait bien aller loin ; c'est un nom à épingler.

***

« Aux Galeries, on a repris la *Veuve Joyeuse*. » Les lecteurs de *L'Expansion* liront cette phrase, cette même phrase, dans tous les numéros d'octobre que la revue publiera d'ici 1990. Tous les ans on reprendra la *Veuve Joyeuse*, et toujours avec succès ; c'est une habitude ; c'est une institution ; c'est un dogme. Il n'y qu'à s'incliner devant ce succès formidable qui menace d'être éternel.

***

A la Monnaie, on continue d'alimenter le répertoire. Les reprises se succèdent: *Aïda*, que M. Lohse a dirigé superbement ; *Werther*, avec le très habile M. de Thoran, et d'autres ouvrages de la même farine On a revu avec plaisir aussi Mlle Croiza, dans *Orphée*. Voilà décidément une grande artiste. Ses interprétations sont toujours d'une grande noblesse, d'une ligne pure et d'un style ample et large. Son Orphée manque peut-être un peu de virilité; on oublie parfois que c'est un homme, mais c'est moins la faute de Mlle Croiza que celle des odieux « arrangeurs », grâce à qui Orphée est devenu un rôle de contralto. Que cela ait pu — exceptionnellement — tenter Mme Viardot, passe encore. Mais le rôle doit être restitué à un ténor ou à un baryton. La vraisemblance l'exige, et le respect de Gluck. S'il n'y a plus aujourd'hui de voix de « contre-haute (c'est pour une « contre-haute » que le rôle fut écrit), qu'on le transpose pour une voix de ténor. J'espère que MM. Kufferath et Guidé, qui ont toujours témoigné à Gluck une admiration et un culte si désintéressés, feront un jour chanter le chef-d'œuvre du grand musicien en respectant sa volonté. Une fois qu'on aura entendu *Orphée* chanté par un homme, on comprendra l'absurdité de la tradition actuelle, si remarquables que soient les artistes qui la continuent. Les Orphée fameux, Mme Bréma, Mme Armand notamment, l'ont bien senti : elles se sont appliquées à faire un Orphée aussi masculin que possible. Mlle Croiza, elle, est dans tous ses rôles délicatement et délicieusement femme; les notes

Digitized by Google

caractéristiques du contralto manquent à sa voix de chair et de cristal. Son Orphée, d'une grande et sobre beauté, manque un peu de virilité. Ne lui en faisons pas un grief injuste, et, comme Diogène, cherchons un homme...

* * *

Le Parc a fait sa réouverture avec une représentation de *Tartufe*. M. Le Bargy représentait le rôle de l'Imposteur.

M. Le Bargy a été un amoureux magistral. Il a remplacé l'irremplaçable Delaunay, et, s'il ne l'a pas fait oublier, il ne l'a jamais fait trop vivement regretter non plus. C'est un artiste. C'est un maître diseur et l'on a rarement dit mieux que lui les vers d'amour. Mais l'âge est venu pour M. Le Bargy, et le ventre, et la calvitie. Fortunio grisonne et Perdican n'a plus une belle prestance propre à émouvoir Camille ou Rosette. Aussi, M. Le Bargy a-t-il senti la nécessité de changer de genre, en changeant d'âge. Priola, l'abbé Daniel et le général de Sibéran avaient déjà attesté cette préoccupation chez ce bel artiste. Le voici qui joue Tartufe.

Il n'y est pas très bon. Sans doute parce qu'il a voulu y mettre trop de choses, trop d'intentions, trop d'effets. Il n'a pas voulu, ou su, choisir entre un Tartufe comique, à la manière de M. de Féraudy, ou un Tartufe tragique, à la façon de M. Paul Mounet ; il n'arrive pas à nous égayer et il ne parvient pas à nous effrayer. Son personnage se contente d'être nauséabond, lubrique, sadique. Il est impossible d'être « plus à côté » d'un rôle tout en y dépensant beaucoup de talent. L'impression que nous a laissée cette erreur d'un grand comédien a été un peu pénible.

Phot. Dupont-Emera.

Mlle Jeanne Delmar,
une de nos « étoiles » bruxelloises,
qui vient de jouer brillamment le personnage principal
de la *Gamine*, à l'Olympia.

* * *

Il est trop tard, bien entendu, pour vous parler de la représentation des *Maîtres Chanteurs* par la troupe du festival de Munich ; et il est trop tôt pour vous entretenir des nouveautés que l'on annonce un peu partout pour les derniers jours de ce mois.

A la Monnaie, ce sera *Thérèse*, de Massenet (un des quatre ou cinq opéras annuels de ce maître, dont la fécondité devient redoutable) et la *Glu*, de M. Gabriel Dupont, avec ses créateurs, Mme Friché et M. de Cléry. Aux Galeries, ce sera l'*Enfant de l'Amour*, de M. Henry Bataille. Au Parc, c'est le *Vieux Marcheur*, en attendant les nouveautés promises pour cet hiver, et dont notre excellent confrère l'*Eventail* donne dans une interview de M. Reding, la nomenclature :

« J'attendrai, dit en substance le directeur du Parc, que Mme Berthe Bady, qui triomphe en ce moment dans la *Femme nue*, à la Porte Saint-Martin, soit libre pour venir me jouer le *Scandale*, l'œuvre la plus émouvante de Henry Bataille. J'attendrai aussi Henry Krauss, le triomphateur de la saison dernière, pour une série de rôles, entre autres le personnage principal des *Liens*, la dernière œuvre de mon ami Vanzype, dont il sera l'interprète enthousiaste. Avec lui, je donnerai l'*Apôtre*, de Paul-Hyacinthe Loyson, l'œuvre rivale du *Tribun*, de Bourget, mais où du moins le héros reste fidèle à son apostolat jusqu'au dénouement, le *Mystérieux Jimmy*, qui rejouira les familles, car il dépasse en astuce et en ingéniosité tous les Sherlock Holmès qui l'ont précédé.

» Entre-temps ?... Eh bien, il y a un peu de pain sur les planches... le *Goût du Vice*, d'Henri Lavedan ; la *Femme libre*, d'Eugène Brieux ; les *Favorites*, d'Alfred Capus ; *Cher Maître*, de Fernand Vandérem avec le créateur de Féraudy ; le *Ménage de Molière*, de Maur. Donnay ; les *Paroles restent*, d'Hervieu, qui ne furent jamais représentées à Bruxelles ; puis deux œuvres inédites : la *Folie de l'Orgueil*, de Serge Basset, inspirée par l'affaire d'Abbadie d'Arrast, et les *Filles de Loris*, de Jean Carol, qui, après avoir affronté deux fois les juges du comité de lecture de la Comédie Française, où elles avaient été acclamées, feront décidément leur entrée dans le monde, au théâtre du Parc.

» Je reprendrai aussi le *Nouveau Jeu*, de Lavedan, et *Amants*, de Maurice Donnay.

» Si je n'ai pas encore parlé de l'*Elève*, la nouvelle œuvre que M. de Porto-Riche a bien voulu me promettre, c'est qu'elle fera partie d'un cycle que j'organise en l'honneur du superbe auteur du *Vieil Homme* et qui se déroulera, avec Mme Juliette Margel, dans *Amoureuse*, le *Passé*, l'*Infidèle*, la *Chance de Françoise*, les *Malefilâtre*... »

Avec cela, nous sommes bien tranquilles. Nous ne nous ennuierons pas cet hiver.

RENÉ FEIBELMAN.

Digitized by Google

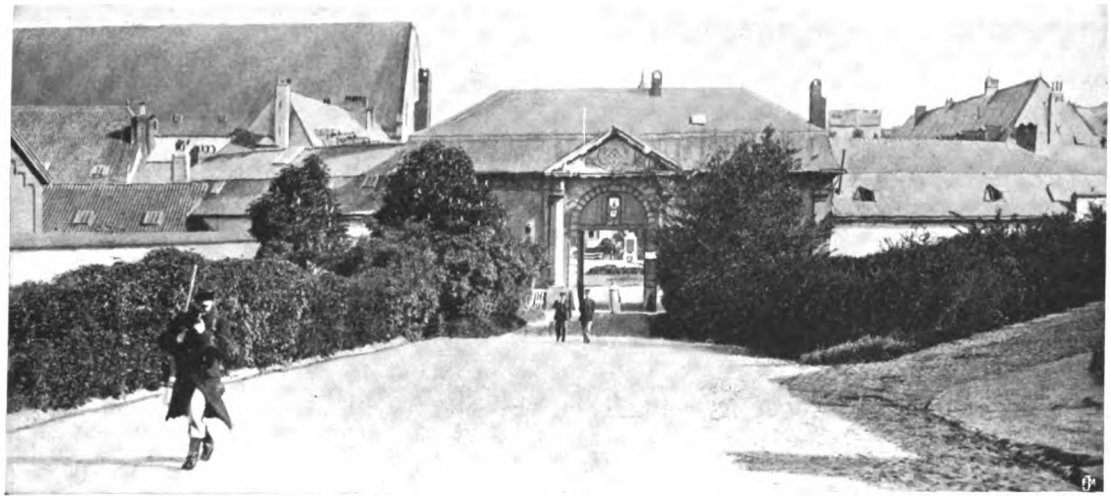

L'entrée de l'abbaye de la Cambre (ancienne Ecole militaire) dans les dépendances de laquelle M. De Groux a installé son atelier.

Henry De Groux

Le Salon d'Automne, actuellement ouvert à Paris, a rendu un hommage significatif à l'un de nos artistes les plus connus à l'étranger, le peintre, sculpteur et lithographe Henry DE GROUX, en lui consacrant toute une salle.

C'est le mérite de la Société du Salon d'Automne de réagir à Paris, dans ses expositions annuelles, contre la formule déplorable de ces grandes foires d'art moderne, de ces « décrochez-moi ça » qu'abrite le Grand ou le Petit Palais et où l'on nous convie à voir, en quelques heures ou en quelques jours, des milliers de toiles disparates généralement placées à la diable, la production de plusieurs centaines de peintres et sculpteurs dont un bon nombre sont de pauvres amateurs, des suiveurs maladroits ou des commerçants sans scrupules. M. Frantz Jourdain et ses amis, outre qu'ils groupent intelligemment chaque automne des artistes d'avant-garde, nous montrent d'utiles rétrospectives, de beaux ensembles qui mettent en pleine lumière l'œuvre de grands méconnus d'hier ou d'un lointain passé.

Nous eûmes ainsi d'inoubliables hommages à Manet, Cézanne, Berthe Morizot, à Corot portraitiste, au prodigieux Monticelli, au Greco. Cette année, des salles spéciales ont été réservées aux architectes-décorateurs français, aux dessins d'enfants, aux maquettes de Bakst et des brillants collaborateurs du Théâtre des Arts de Paris, à l'œuvre gravée de Camille Pissaro, à des morts enfin : Iturrino, Konrad Starke et le Belge Henry De Groux.

Ah! ça, me direz-vous, vous vous moquez? Henry De Groux défunt? Henry De Groux dont on aperçut la caractéristique silhouette il y a quelques semaines encore dans Bruxelles ! Entendons-nous : il y a quatre ou cinq ans, le catalogue de la Société Nationale des Beaux-Arts porta sur la liste de ses membres décédés notre compatriote, qui est décidément l'homme de toutes les aventures. Cette année encore il était bel et bien inscrit comme séjournant, non en Brabant, mais au royaume des morts. Et un grand dictionnaire n'a point manqué de reproduire dans sa dernière édition l'erreur du catalogue en question. Or, vous le savez, le peintre du *Christ aux Outrages* est bel et bien vivant et a même témoigné ces temps derniers d'une rare activité, a été pris d'une grande fièvre de création, au point qu'au peintre-lithographe qu'il y avait en lui s'est ajouté un sculpteur qui, pour la première fois, au Salon d'Automne, se révèle avec un choix d'œuvres imp. rtant. Qu'on s'en souvienne : il y a quelque vingt ans, Henry De Groux, alors âgé de 25 ans, commença de susciter la plus vive curiosité dans les milieux d'art de Paris. Son *Christ aux Outrages*, exposé dans un hangar d'un lointain Vaugirard, fit concevoir à beaucoup d'écrivains et de critiques d'art les plus magnifiques espérances et leur permit les plus audacieux rapprochements. On annonçait l'apparition au ciel de l'art d'un nouveau Delacroix.

Tout, il est vrai, contribuait à rendre intéressant ce jeune homme, qui, à l'âge où les autres débutent et balbutient encore, avait derrière lui déjà une œuvre considérable, une carrière étonnamment féconde et agitée, et, pour un avenir immédiat, les plus vastes projets. Fils de peintre, de l'humble et grand Charles De Groux, qui avec Millet et avant Constantin Meunier surprit l'héroïque ou tragique beauté de la vie du peuple, l'auteur du *Christ aux Outrages* avait provoqué, en exposant cette œuvre à un salon triennal, un petit scandale dans le landerneau bruxellois. Cette œuvre? « C'était, en a dit M. Jules Destrée dans le *Magasin littéraire* du 15 décembre 1890, un sujet d'une difficulté rare, presque banal. »

Des maitres de tous les temps l'avaient traité, et en donner une version nouvelle, dégagée de toute influence, était malaisé. De Groux y a heureusement réussi par l'impétuosité et la sauvagerie de la couleur. Pour le Christ, notamment, il est arrivé à un effet intense par des moyens absolument opposés à l'habituelle mise en

Digitized by Google

scène. Il l'a reculé au fond du tableau, au dernier plan, mais a fait converger vers lui tous les mouvements, de façon à lui laisser la première importance. Au rebours des artistes qui croient figurer le « Dieu fait Homme » en élisant quelque modèle de belle stature, aux yeux langoureux et aux cheveux proprets, en le faisant beau, d'une beauté toujours entachée de vulgarité ordinaire, De Groux a compris, après Rembrandt et d'autres grands, que c'était par l'expression seule qu'il pouvait illuminer la figure sacrée. Surhumain par la capacité de souffrance, son Christ apparait, dans ces lointains sombres, irréel de lividité et d'accablement et son pauvre, corps entrevu en ce brouillard d'un songe d'angoisse, évoque l'horreur de la flagelation et des supplices, des longs séjours humides et obscurs en des cachots moisis, pauvre corps déformé qui fait penser au mot du prophète : *Vermis et non homo !*

On ne comprit pas tout de suite; on en voulait à De Groux d'avoir peint les souffrances de l'Homme-Dieu avec cette cruelle franchise. Mais avec les artistes et les écrivains d'avant-garde, un homme s'est trouvé qui s'intéressa vivement à l'effort novateur et audacieux du jeune peintre. Cet homme, c'était Léopold II. On assure que, visitant le salon triennal, il contempla longuement cette toile qui provoquait des rires, des huées, des exclamations de surprise et de rage, comme naguère les premières œuvres d'Eugène Delacroix ou des impressionnistes.

Richard Wagner : on devait déjà à M. Henry De Groux une belle lithographie d'après le génial musicien de la *Tétralogie*.

Le Roi se fit présenter et voici, à peu près exactement rapporté, le dialogue qui s'engagea entre eux :

— M. De Groux, je connaissais déjà l'œuvre de votre père. C'est le premier ouvrage de vous que je vois. Vous avez fait là une chose bien étrange, mais c'est une page très remarquable.

— J'ai la certitude, Sire, répondit De Groux, d'avoir fait, en effet, une chose fort étrange et assurément intolérable pour le « philistin ». Aussi suis-je heureux qu'elle ait la fortune de vous plaire.

— Oui ; mais pourquoi les avez-vous faits tous si obstinément laids ?

— Sire, j'ai pensé que les sentiments qu'ils exprimaient ne devaient pas les embellir.

— Mais le Christ lui-même, pourquoi est-il si laid ? Pourquoi exprime-t-il l'effroi, l'épouvante ? La tradition le représente beau et plein d'espérance.

— J'ai pensé que le Christ étant Dieu qui s'est fait homme pour assumer toutes les douleurs et toutes les misères humaines, il ne pouvait être beau, au moins de la beauté vulgaire, et que dans cette circonstance il avait dû assumer la peur, la peur physique et même l'apparence de la culpabilité.

— Ce que vous dites est intéressant, mais très audacieux !...

Malgré cette dernière opinion — ou à cause d'elle — le Roi, qui savait l'artiste très pauvre, paya de sa cassette le transport à Paris de l'œuvre qui était de dimensions colossales et que De Groux promenait depuis un an un peu comme l'éléphant gagné à la loterie.

* * *

Nous avons dit dans quel pauvre local l'œuvre fut présentée aux Parisiens et quel enthousiasme elle suscita dans les milieux artistes et intellectuels.

D'autres expositions suivirent, où l'on vit, admira et discuta de nombreux tableaux et pastels d'une couleur un peu trop la même toujours, et des lithographies traitant les mêmes sujets : mythologiques — empruntés à l'antiquité ou à la source nordique —, religieux et bibliques, dantesques, militaires ou plus exactement : napoléoniens, allégoriques ; enfin et surtout des portraits, des physionomies idéales de grands *initiés* de l'art et de l'histoire : Napoléon, Baudelaire, Wagner, Zola. Et ce fut le succès sous toutes ses formes. Pendant quelque temps, Henry De Groux — un De Groux qui fréquentait chez Tortoni, porteur d'une canne à pommeau d'or — fut une figure familière aux Parisiens du boulevard. Puis il s'effaça peu à peu, au point d'expliquer l'erreur où versa la Société Nationale des Beaux-Arts. Il eut pourtant de curieux avatars, dont certains firent quelque bruit. (Rappelons seulement ses

Digitized by Google

relations avec Léon Bloy, qui avait fait de ce bohème incorrigible le professeur d'une institution pour jeunes filles étrangères, qu'il avait fondée et qui est restée célèbre ; puis son odyssée en Italie, qui faillit se terminer tragiquement).

« Ma vie, disait récemment De Groux, s'est toujours un peu passée au cap des tempêtes. »

On ferait tout un livre, le plus amusant des livres, des aventures dont il fut le héros, des anecdotes charmantes qu'il conte, de ses mots toujours exquis. Jean Moréas, qui fut son ami, commença naguère cette agréable besogne.

Le dernier avatar de cet « inactuel », de ce perpétuel inadapté, n'est pas le moins piquant. Il y a quelques mois, cherchant à Bruxelles un atelier où il pût réaliser ses grands rêves de sculpteur de fraîche date, il apprit qu'il y avait dans l'antique abbaye du bois de la Cambre, siège autrefois de l'Ecole militaire, de vastes locaux inoccupés. Passant par là, il eut vite fait de s'informer et jeta son dévolu sur une longue et claire salle qui se trouve dans un bâtiment proche de la verte mare aux canards, ancienne source du Maelbeek De Groux, sans avoir reçu toutes les autorisations nécessaires, s'installa tranquillement dans ce nouveau logis où il avait fait quelques aménagements et il se mit à travailler d'arrache-pied. Cependant, il s'aperçut au bout d'un certain temps que quelques démarches au ministère de la guerre s'imposaient.. Il y fut, demanda une autorisation définitive, argua qu'il avait de grands travaux en train et *qu'il avait dû faire des frais* dans ces locaux délabrés de la Cambre... De puissants amis intervinrent et l'on permit à Henry De Groux de rester là jusqu'au 15 septembre.

Pourquoi, après tout, le ministère de la guerre n'aurait-il pu louer certaines parties de la vieille abbaye à des peintres et sculpteurs et créer ainsi dans cet endroit paisible, au charme vétuste et un peu sauvage, une colonie d'artistes ?

Mais non ! hélas ! il faut haussmaniser, moderniser encore. Une convention a été passée — est-elle bien définitive ? — entre l'Etat et la commune d'Ixelles. La pioche, la bêche et le cordeau impitoyables vont avoir beau jeu. On détruira la noble ordonnance, l'intimité de la cour d'honneur, on remplacera le vieux jardin touffu qui se trouve derrière le musée de l'armée par des squares corrects et froids, on clarifiera sans doute l'eau verte de la mare aux canards ; on l'insérera dans un étang à l'ovale impeccable. On démolira tant et plus, et

Tolstoï : cette œuvre a un caractère symbolique ; c'est bien l'effigie idéale du grand mystique de Yasnaïa-Poliana au moment de sa fugue héroïque. H. De Groux a fait aussi un buste de Tolstoï.

Digitized by Google

de belles pierres historiées, des écus encastrés dans les murs, au-dessus des portes, iront prendre place dans quelque musée archéologique que personne ne visite, à moins qu'on n'en fasse des « tas de cailloux » comme dans la chanson du cantonnier.

C'était merveille, en vérité, de voir Henry De Groux, prieur momentané de l'abbaye de la Cambre, y officier, en faire les honneurs avec sa politesse invulnérable et surannée. Il avait trouvé le cadre qui lui convenait, « ce sécot ; des nerfs avec juste ce qu'il faut de chair pour les couvrir, petit, le teint de craie mouillée, le nez et le menton taillés à la serpe, un air de vieux portrait gothique, les yeux brûlés d'une vie profonde et noire dans le tic des joues, le plissement d'un front obstiné et pensif (1) ». Ce portrait date d'il y a vingt ans ; mais aujourd'hui comme alors, ce distrait, dont on cite des traits de distraction ahurissants, a toujours sous les cheveux longs la même figure rasée de vieil abbé mystérieux. Un cocher de fiacre parisien a cru reconnaître un jour en lui l'aumônier de la Roquette.

La Retraite de Russie, l'une des nombreuses lithographies qu'inspira l'épopée napoléonienne à Henry De Groux.

***

C'est dans le pittoresque atelier de la Cambre que nous fut révélée la sculpture d'Henry De Groux qui, à elle seule, justifie bien l'hommage, la résurrection du Salon d'Automne. Nous avons vu, dans sa forme définitive, le grand Tolstoï en marche, courbé sur le « bâton du chemin », luttant contre la bourrasque, son écharpe éployée. L'œuvre est d'un beau symbolisme, elle fixe bien l'idéale physionomie du grand illuminé de Yasnaïa-Poliana. Nous le voyons dans son héroïque folie, au moment où il fuit vers la pureté impossible, vers la mort. C'est bien lui...

Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change.

Et il nous émeut plus ainsi que les Tolstoï conçus — à d'autres époques, il est vrai — par Répine, Troubetzkoï et Aronson.

Voici maintenant un autre *Tolstoï* infiniment douloureux, un *Ecce homo*, d'une poignante humanité : un *Wagner* et un *Napoléon*, un *Hercule*, des *Bacchantes* que nous aimons moins ; mais surtout la maquette d'un *Verlaine* qui traduit admirablement le côté faunesque du poète des fêtes galantes.

L'envoi de M. Henry De Groux, au Salon d'Automne, se compose, indépendamment de ses œuvres de sculpture, d'une quarantaine de tableaux à l'huile ou au pastel et d'une série de quinze à vingt lithographies. Il comprend notamment le *Christ aux Outrages*, dont la couleur s'est assourdie depuis 1891 : plusieurs des compositions inspirées à l'artiste par l'épopée : la *Retraite de Russie*, la *Bataille d'Austerlitz*, *Sainte-Hélène* ; celles qu'il conçut d'après la « Divine Comédie » comme *Dante et Virgile* ou la *Pluie de feu*; *Hercule terrassant l'hydre de Lerne*, les *Chevaux blessés*, etc. ; quelques interprétations de l'histoire romaine : *Néron devant Rome incendiée*, *César à la bataille de Philippes*, *César à la tête de ses légions*, etc. Parmi les portraits, ceux de Beethoven, Baudelaire, Balzac, Wagner, plus quelques effigies contemporaines : Mme A. Lambotte, Mme Michot, Mme Janssens, Mme Henry De Groux, Mlle Elisabeth De Groux, le peintre James Ensor, d'autres encore. Enfin, trois compositions pour illustrer les *Charniers* de M. Camille Lemonnier et une suite d'études.

Dans la série des lithographies : le *Cortège de la Fiancée*, *Diane*, les *Vendanges*, le *Carnage*, *Circé*, la *Veillée de Waterloo*, la *Reine de Saba*, la *Mort et le Bûcheron*, *Faſner*, *Pan et Syrinx*, en un mot l'essentiel, de la production abondante que nous devons à l'imagination ardente et sans cesse bouillonnante de cet artiste qui fait honneur à notre pays. La plupart des critiques parisiens, tout en faisant des réserves justifiables sur les qualités plastiques de son œuvre, reconnaissent une noble audace, la grandeur de l'effort chez cet artiste dont la culture et la puissance de pensée contrastent avec l'indigence intellectuelle de beaucoup d'artistes belges.

(1) Camille Lemonnier : *Gil Blas*, 2 juin 1891.

Digitized by Google

« M. Henri De Groux vaudrait une longue étude. Il est multiple : peintre, sculpteur, dantesque, beethovenien, hanté de César et d'Orphée, de Wagner et de Tolstoï. C'est un artiste indiscutablement. Mais tout son œuvre offre matière à discussion. Sa peinture, terne et monotone, est souvent puissante. Sa sculpture est riche de superbes morceaux. Il étonne, il effraie, il retient. Est-ce un génie arrêté à mi-route ? Qu'importe, c'est une nature abondante, débordante, trépidante et un visionnaire s'il en fut. Dix individualités luttent en lui. C'est un affreux désordre, un émouvant combat. Rien de tout cela n'est indifférent. »

Ainsi s'exprimait M. Pascal Forthuny, dans *Excelsior*. Beaucoup préféreront, avec lui, la sculpture d'Henry De Groux à sa peinture. L'artiste a des projets curieux, qu'il révèle en partie dans une intéressante lettre qu'il nous adressait récemment et dont nous ne croyons pas indiscret de citer ce passage :

«...Je donne raison à Rosso de renverser les cloisons étanches que d'aucuns, dites-vous, dressent entre les différents domaines de la Beauté. Je suis, quant à moi, tellement convaincu de cette vérité que ma grande préoccupation est de revenir, avec toutes les ressources immenses des découvertes récentes de la céramique et de tous les moyens de coloration de la matière plastique, à la sculpture polychromée d'autrefois.

» Une fantaisie du Marais de Lerne sera, dans ce sens, mon premier essai. Je suis, vous le savez, tout à fait au début de mon art sculptural, mais mon orientation est, je crois, assez précise ; je vais vers l'art monumental et mes différentes effigies sont autant de tentatives dans ce sens, bien que voulant être en même temps de très scrupuleuses études de physionomies.

» Si je travaille surtout d'intuition et de souvenir, en m'aidant autant qu'il faut du modèle comme d'un indispensable auxiliaire, c'est pour me consacrer mieux à tout ce qu'il y a d'immuable en des choses qui sont toutes plus ou moins furtives... Mon art est tout de synthèse et, par conséquent, ennemi de toute impression qui voudrait le subordonner à elle-même, à elle seule... Je crois, au surplus, qu'il est autrement ardu de résumer des masses d'impressions que de s'appliquer à n'en fixer qu'une seule, d'un instant...

» Il est vrai que le problème peut être le même souvent dans les deux cas, un visage étant, comme dit Maeterlinck, je crois, une combinaison de passé, de présent et d'avenir, le résultat fortuit de leur rencontre... »

On le voit, Henry De Groux est aussi brillant épistolier que causeur exquis. L'exposition de Paris démontrera une fois pour toutes que c'est une forte personnalité que la sienne. On comprend le lyrisme grave avec lequel naguère M. Léon Souguenet parla de

La Pluie de Feu ou *Dante et Virgile aux Enfers*, vaste composition, la plus fameuse du cycle que consacra l'artiste aux principaux épisodes de la « *Divine Comédie* ».

Digitized by Google

lui dans un essai remarquable qui fut placé au seuil d'un numéro spécial de la *Plume*, entièrement consacré à l'artiste et devenu presque introuvable. « De son œuvre, dit-il, se dégagèrent nettement pour moi de hautes leçons ; j'y vis une puissante interprétation de notre siècle. Je reconnus dans le peintre un penseur ; mieux, un de ces prédestinés qui, par leur seul développement, la naturelle production de leur art, sont des révélateurs.

« Le signe d'un esprit supérieur, dit Tainé, ce sont les vues d'ensemble.» Le signe ici brillait lumineusement.»

On pourra regretter qu'à l'œuvre d'Henry De Groux certaines qualités plastiques fassent défaut, qu'on rencontre à l'exclusion absolue d'autre chose, chez certains artistes. Il n'en faudra pas moins reconnaître l'audace de ses conceptions, la puissance intellectuelle qui s'y avère, la richesse et la fougue d'un tempérament qui rappelle les grands Flamands. De lui, on pourra dire ce que disait à la fin d'un article récent (1) M. Ph. Godet de Vincent Van Gogh, autre grand artiste incomplet : « Même si on lui refuse le nom de maître, il reste un cas qui acquiert la haute valeur d'un exemple ».

LOUIS PIÉRARD.

Sixième départ du lieutenant-colonel Malfeyt pour le Congo. — Le 20 octobre dernier, le lieutenant-colonel Malfeyt, nommé vice-gouverneur général du Katanga, a quitté le pays pour rejoindre son poste.

Nos lecteurs connaissent de longue date ce « vieil Africain » dont les services rendus à la Belgique et à sa colonie ne se comptent plus. Le moment nous paraît cependant propice pour retracer ici la carrière du lieutenant-colonel Malfeyt. Lieutenant payeur au 1er guides, il s'embarqua, pour la première fois, en 1891, sur le *Lualaba*, pour aller commander le poste de Tshoa dans le Bas-Congo et, vers la fin de son terme triennal pour réorganiser, dans la région, les services de l'intendance, dont il devint le directeur intérimaire. Rentré en Belgique en 1894 et promu capitaine, il repart, en 1896, pour prendre le commandement de la zone des Stanley-Falls et, par intérim, celui de la Province Orientale. Pendant la révolte des troupes d'une expédition vers le Nil, il assume la tâche difficile d'envoyer du renfort et des ravitaillements aux officiers chargés de la répression et lui-même étouffe un soulèvement partiel des Arabes dans la province.

Le lieutenant-colonel Malfeyt, qui, pour la sixième fois, vient de s'embarquer pour le Congo. Il va occuper le poste de vice-gouverneur général du Katanga.

Nommé commissaire général, il rentre en Belgique en juillet 1899, mais c'est pour en repartir bientôt.

Le 1er mai 1900, il s'embarqua, chargé, comme inspecteur d'Etat, de réduire un groupe important de révoltés de la Force publique qui, eux-mêmes, ont entraîné des parties de rebelles cantonnés dans les montagnes environnant le lac Kisali, d'où ils commettent des pillages et des razzias d'esclaves, au bénéfice de traitants portugais, venant du Bihé. Malfeyt, après avoir organisé très sévèrement ses troupes — sous les ordres du commandant Sannaes, du capitaine Van den Broeck, des lieutenants Saroléa, Hendrick, Vitalis et Blanchard — marche sur les rebelles, emporte, sans coup férir, Kisala, le 21 juillet ; débande, le 4 août, dans un combat meurtrier, un fort parti, le 27 août, à trois lieues au Nord de Kilemba, assaille le boma retranché des négriers qui se défendent avec acharnement et qui laissent sur le champ de bataille, parmi les morts, deux de leurs chefs les plus intrépides. La déroute des rebelles est consommée par la colonne du lieutenant Hendrick, qui les rejette jusqu'en territoire portugais. Ils avaient laissé, entre les mains des soldats de l'Etat, des fusils perfectionnés, des revolvers, 600 fusils à piston et d'importantes munitions. Aussitôt la campagne finie, Malfeyt s'appliqua à pacifier le pays, renvoyant dans leurs foyers les indigènes enrôlés de force par les rebelles et fit occuper militairement un point près du lac Dilolo et surveiller la frontière. L'expédition achevée, il passe dans la région du Kivu, visite les postes du Tanganyika et revient aux Falls en mai 1902, pour rentrer en octobre 1903.

Nommé haut commissaire royal, il retourne une quatrième fois en Afrique, chargé de surveiller, dans le Haut-Congo, l'application du décret sur les impôts indigènes et réorganisant la récolte du caoutchouc. Il visite à cette fin les districts de l'Equateur et des Bangalas, les territoires

(1) *L'Art décoratif*, septembre 1911.

Digitized by Google

de l'Abir, de la Mongala, du Kasai et du Kwilu et rentre en Belgique le 28 août 1905.

Entre-temps, il avait été promu lieutenant-colonel et, à son retour, il prit, à l'intendance de l'armée, la direction du service de la manutention à Bruxelles. Il occupait ses fonctions lors du voyage du Prince Albert de Belgique, qu'il accompagna à travers l'Afrique et ne quitta son auguste compagnon, à sa descente par le fleuve, que pour accomplir la mission dont il avait été chargé dans l'Uele, afin d'y préparer le terrain en vue de l'application des nouveaux décrets de réforme.

Et voici qu'il repart une nouvelle et sixième fois vers cette terre d'Afrique qu'il a tant de fois parcourue, cette fois en qualité de vice-gouverneur général du Katanga.

Nul ne doute de ce que, dans ces fonctions importantes, il ne rende les services les plus signalés.

Tous nos vœux l'accompagnent...

Notre commerce spécial. — Le commerce spécial de la Belgique offre un tableau flatteur.

Avec une population de 7,451,903 habitants seulement, notre pays tient la sixième place dans le mouvement commercial. Dix-huit fois plus petit que la France, il fait plus de la moitié du chiffre d'affaires de sa puissante voisine, plus du tiers des opérations de l'Allemagne et le tiers de celles de l'Angleterre.

Si l'on considère la situation relativement au nombre d'habitants, les Pays-Bas seuls nous devancent ; ils font annuellement 1,993 francs d'affaires par tête d'habitant; nous venons ensuite avec 874 francs. Suivent : l'Angleterre, 599 francs ; l'empire allemand, 309 francs ; la France, 292 francs, et les Etats-Unis d'Amérique, 159 francs.

Bien que nous ne soyons pas un pays maritime, c'est par mer que se fait la plus forte partie de nos importations (pour 2,930,000,000 de francs); nos voies ferrées et de terre nous amènent pour 2,546,000,000 de francs de marchandises ; nos canaux et rivières, pour 522 millions seulement.

Annuaire officiel du Ministère des Colonies (arrêté au 31 mars 1911). Prix fr. 2.50 le volume de 700 pages, élégamment relié en pleine toile. — Cette publication " officielle " est appelée à rendre de nombreux services aussi bien aux diverses administrations publiques qu'aux particuliers et à tous ceux qui s'intéressent au Congo Belge.

L'ouvrage est divisé en deux parties principales : l'une comprend les fonctionnaires du département, classés par direction et rang d'ancienneté, avec l'indication des traitements et attributions respectives ; l'autre est réservée au personnel d'Afrique ; celui-ci est classé par catégories,selon les diverses administrations et par district, zone, secteur et poste, avec les mêmes indications relatives aux traitements, années de service, distinctions, etc., etc.

L'exactitude absolue de tous les renseignements est garantie du fait qu'ils sont établis d'après les documents originaux fournis par le ministère des colonies.

La partie officielle est suivie de la nomenclature des sociétés commerciales qui ont des concessions au Congo, avec l'indication de leur siège social, personnel administratif, etc.

Enfin, une table alphabétique des noms de tous les agents, fonctionnaires, officiers de la force publique du Congo Belge permet de trouver immédiatement la localité dans laquelle ils se trouvent.

" Le Passant ". — Nous n'avions point jusqu'ici dans notre pays de grande publication humoristique abondamment illustrée dans le genre des journaux qui existent en France et en Allemagne. Un nouveau journal hebdomadaire, *Le Passant*, dont les deux premiers numéros viennent de paraître, va s'efforcer de combler cette lacune. Chaque semaine il publiera cinq ou six dessins en noir et en couleur. On remarque aux premiers sommaires les noms de : James Ensor, A. Oleffe, J. Ochs, André Blandin, P. Dom, Pierre Paulus, C. Van Offel, A. Navez. Pour la partie littéraire, notre nouveau confrère s'est assuré la collaboration de MM. Verhaeren, Delattre, Des Ombiaux, Grégoire Le Roy, Isi Collin, Louis Piérard, Léon Donnay, etc. Le numéro coûte 20 centimes ; l'abonnement fr. 7.50 (10 francs après le 1er janvier prochain). Rédaction et administration : 40, Galerie du Commerce, Bruxelles.

* * *

CHRONIQUE COLONIALE

Envisagée au point de vue juridique, l'action de l'Italie à l'égard de la Tripolitaine appelle, certes, bien des réserves ; mais si l'on se place au point de vue civilisateur, l'intervention de cette puissance dans les destinées d'un pays resté un des principaux débouchés de la traite apparaîtra comme une heureuse initiative.

Beaucoup de faits attestent la nécessité d'une politique énergique contre des traitants qui trouvent dans l'arrière-pays désertique de Tripoli un champ d'opérations d'autant plus favorable que sa surveillance est plus difficile.

C'est ainsi que les Français se sont vus contraints, récemment encore, de sévir dans les régions de l'Est-Tchad, où ils ne pouvaient tolérer davantage que les marchands d'esclaves vinssent razzier les populations placées sous leur autorité, auxquelles ils devaient la sécurité, enlever les femmes et les enfants de leurs sujets.

Les colonnes françaises chassèrent les bandes musulmanes et les refoulèrent dans le quadrilatère Kanem-Ouadaï-Ennedi-Tibesti, que l'accord anglo-français de 1899 avait inscrit dans la sphère d'influence de la France.

Leur destruction eût été rapide si elles n'avaient trouvé à s'approvisionner dans la Tripolitaine d'armes et de munitions de guerre, échangées contre des captifs, et à se réfugier dans le Darfour britannique, où elles se reformaient, pour attaquer les troupes françaises à l'improviste.

Dans de pareilles conditions la pacification était impossible; les victoires étaient sans lendemain ; pour

Digitized by Google

maintenir l'ordre dans ce vaste territoire, d'une superficie égale à celle de la France, 20,000 soldats au moins eussent été nécessaires, et les distances jointes aux difficultés de communication n'eussent pas permis de les ravitailler.

La seule solution pratique était d'obtenir des gouvernements turc et britannique qu'ils fissent la police dans leurs possessions et empêchassent les bandes musulmanes de s'y approvisionner et de s'y reconstituer.

Ni Londres ni Constantinople ne s'y refusèrent — a dit M. Le Myre de Vilers, président de la Société antiesclavagiste de France, dans la dernière assemblée générale de cette association — mais se contentèrent de déclarer que le commerce des personnes ne se pratiquait plus en Tripolitaine et au Darfour.

Les sociétés antiesclavagistes de France, d'Angleterre et d'Italie intervinrent alors. Après de nombreuses démarches et de laborieuses enquêtes il devint possible de démontrer qu'une quarantaine d'enfants, d'origine française, avaient été conduits en Tripolitaine.

* * *

Pour obtenir la complète disparition de l'esclavage du continent noir, l'action concertée de toutes les puissances intéressées est indispensable. De ce fait que les esclavagistes, traqués d'un côté, puissent trouver une issue ou un refuge d'un autre, l'œuvre civilisatrice en est regrettablement entravée.

Aussi, le 13 décembre dernier, la Société antiesclavagiste de France jugea-t-elle à propos d'adhérer en séance de bureau à une proposition de M. Bourdarie, exprimant notamment le vœu : Que les puissances métropolitaines, la France, l'Angleterre et l'Italie, avec les gouvernements coloniaux compétents, l'Afrique occidentale et l'Afrique équatoriale française, l'Egypte, l'Erythrée, les Somalies, établissent une action concertée en vue de forcer l'esclavagisme africain dans ses derniers retranchements.

C'est, en effet, que l'on touche au moment où doit être organisée l'attaque décisive contre les esclavagistes qui, refoulés de tous points par les progrès incessants de la colonisation européenne, s'étaient réfugiés dans le Soudan oriental.

Pour mener l'opération à bonne fin, la coopération de toutes les puissances civilisées, dont les possessions avoisinent cette partie de l'Afrique, est nécessaire. Mais les frontières franco-britanniques de cette région sont extrêmement étendues, puisque de l'hinterland désertique de la Tripolitaine elles se prolongent jusqu'au Congo Belge ; au Nord, les esclaves étaient conduits par l'oasis de Koufra en Cyrénaïque, pour être ensuite partiellement embarqués à destination de la Turquie d'Europe ou d'Asie, tandis qu'au Sud ils étaient acheminés vers l'Abyssinie, pour passer en Arabie, après avoir trompé la surveillance organisée sur les côtes de la mer Rouge et du golfe d'Aden.

* * *

Un autre fait, attestant la place considérable prise par la Tripolitaine dans les préoccupations des antiesclavagistes, c'est que, il y a quatre ans, la Société antiesclavagiste de France, à la sollicitation de la Société antiesclavagiste d'Italie, mettait à l'étude la question de la naturalisation ottomane imposée aux captifs provenant des possessions européennes, qui sont libérés par les bureaux d'affranchissement de la régence.

Les autorités turques ont établi là une confusion volontaire et intéressée entre la profession de foi musulmane et la libération, mais elles ont oublié ou feint d'ignorer qu'elles portaient ainsi une atteinte directe aux stipulations de l'Acte général de Bruxelles; ce document, signé par la Porte, considérant le rapatriement des affranchis comme le sort le meilleur à leur procurer, est nécessairement hostile à une telle pratique, inconciliable avec leur retour au pays d'origine ; de plus, l'article 63, relatif à la répression de la traite dans les pays de destination, se garde bien d'inviter les autorités locales à faciliter l'établissement des libérés dans la contrée, comme le font les articles 6 et 52, prévoyant les cas de traite aux pays d'origine ou sur mer, et établit par là implicitement que les plénipotentiaires de Bruxelles étaient opposés à la naturalisation ottomane des affranchis, qui a pour corollaire nécessaire leur fixation dans l'empire.

Cette thèse, qui fut reconnue exacte au Congrès antiesclavagiste de Rome et insérée dans le vœu du 5 décembre 1907 émis par cette assemblée, fut présentée par les Sociétés antiesclavagistes de France et d'Angleterre à leurs gouvernements respectifs.

Comme suite à cette démarche, le Foreign Office envoya au consul général britannique, à Tripoli, des instructions pour l'inviter à faire maintenir leur nationalité originaire dans les cartes d'affranchissement délivrées aux libérés provenant des colonies anglaises.

Ces libérés auraient même été avisés qu'ils pouvaient se faire immatriculer aux consulats britanniques.

Il est incontestable que le terrain, sur lequel le Foreign Office a fait un pas décisif, avait été très bien préparé par la diplomatie française, qui d'abord prescrivit aux agents consulaires français en Tripolitaine, après l'occupation d'Abecher, d'avoir à protéger les marchands ouadaïens, qui s'adresseraient à eux, et qui régla ensuite la délicate question du statut des sujets algériens et des protégés tunisiens de la France, établis ou de passage dans l'empire ottoman.

* * *

Comme le constate M. le baron du Teil, dont nous citons ici le compte rendu sur la situation morale de la Société antiesclavagiste de France, la répercussion des mesures prises par l'Angleterre sera considérable pour la diminution immédiate et la disparition prochaine du commerce des esclaves en Tripolitaine.

En l'état antérieur des choses, les affranchis, transformés en sujets ottomans par le fait même de leur libération, échappaient à la surveillance des consuls et pouvaient impunément être réduits à un nouvel esclavage ou embarqués à destination de Constantinople ou de Smyrne, sous le couvert de leurs cartes d'affranchissement que leurs propriétaires conservaient par devers eux; ainsi les mesures prévues par l'Acte de Bruxelles pour assurer la liberté des captifs amenés dans les pays de destination servaient, au contraire, aux traitants pour couvrir les pratiques de leur commerce.

Tout en appréciant la valeur et la portée bienfaisante de ces mesures, nous restons d'avis que, seule, l'intervention catégorique d'une puissance européenne dans les affaires de la Tripolitaine pouvait amener le changement radical désiré depuis si longtemps.

Cette intervention, l'Italie a pris sur elle de la tenter. Le geste n'est pas pour déplaire aux adversaires de l'esclavagisme, qui savent avec quelle vigueur cette nation a exécuté les stipulations de l'Acte de Bruxelles dans ses territoires de l'Afrique orientale.

PAUL DORI.

Digitized by Google

L'EXPANSION
ECONOMIQUE ET INDUSTRIELLE

NOS INDUSTRIELS EXPANSIONNISTES

M. Constantin de Burlet, né à Ixelles le 14 mai 1846, passa son enfance à Nivelles, où, dès ses études moyennes, il remporta des succès marqués dans les concours généraux des collèges et athénées royaux.

Il a conservé de cette bonne préparation littéraire un goût très prononcé pour les belles lettres et l'histoire et un remarquable don d'élocution, qui fait le charme de sa parole claire et aisée.

Ses études à l'Université de Gand ne furent pas moins brillantes : il fut classé second à l'examen de sortie des Ponts et Chaussées de la promotion de 1870, qui compte les noms connus de Sartou, Royers, Théodore Belpaire, Ghilain et Verhaegen.

Depuis sa nomination comme sous-ingénieur des Ponts et Chaussées, le 14 décembre 1870, il passa par tous les grades du corps jusqu'à celui d'inspecteur général, qui lui fut conféré le 22 décembre 1908.

Sa carrière active aux Ponts et Chaussées s'exerça dans les services des provinces de Namur et du Luxembourg, où il fut spécialement chargé, pour compte du ministère des travaux publics, de l'étude des nouvelles lignes de chemins de fer dans ces provinces. Ce sont ces travaux qui appelèrent sur lui l'attention du gouvernement lorsque, en 1884, on décida la création de la Société des Chemins de fer Vicinaux. M. Beernaert, alors ministre des travaux publics, appela à Bruxelles M. de Burlet, simple ingénieur de première classe, et lui offrit la direction de la nouvelle société. Après quelques légitimes hésitations de se charger des difficultés et des incertitudes d'une entreprise toute nouvelle, M. de Burlet accepta et fut définitivement nommé le 5 août 1885. Promu l'année suivante, le 31 octobre 1886, au titre de directeur général, qu'il porte actuellement, M. de Burlet ne cessa de consacrer toutes ses facultés et toute son énergie au développement de l'œuvre qu'on lui avait confiée. C'est par son influence personnelle auprès des autorités communales et provinciales qu'il parvint à aplanir bien des difficultés et à faire admettre les principes nouveaux de l'intervention des pouvoirs publics dans les charges de construction des lignes vicinales.

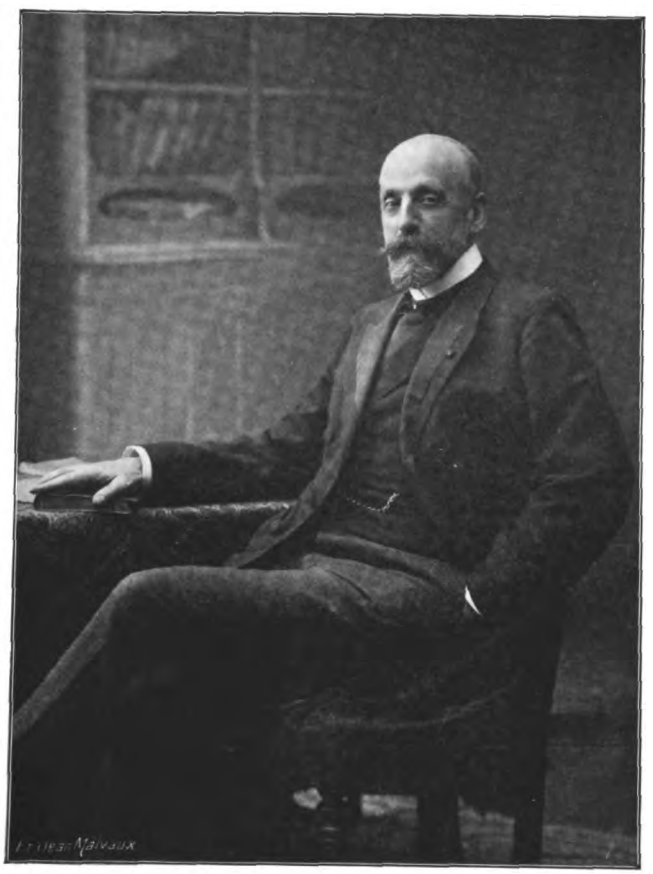

M. Constantin de BURLET,
directeur-général de la Société Nationale des Chemins de fer Vicinaux, membre de la Commission permanente du Congrès des chemins de fer et du Comité directeur de l'Union Internationale des Tramways, administrateur de nombreuses sociétés de transports et d'électricité à l'étranger.

M. Constantin de Burlet est commandeur de l'Ordre de Léopold, officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'Ordre du Lion Néerlandais, grand officier de l'Ordre de la Couronne, etc.

Les chiffres sont là pour témoigner du succès

Digitized by Google

qui couronna ses efforts : en vingt-six ans, 303 millions de francs furent souscrits par les provinces, l'Etat et 1,030 communes du pays; 4,500 kilomètres de lignes furent concédés et environ 3,850 sont exploités, produisant une recette annuelle de près de 24 millions de francs.

Travailleur infatigable, M. de Burlet n'a pas limité son activité à la seule direction de sa société; il a tenu à faire connaître à l'étranger les principes nouveaux qui avaient si bien réussi en Belgique.

Membre de la Commission permanente du Congrès des chemins de fer et du Comité directeur de l'Union Internationale des Tramways, il a suivi régulièrement les différentes sessions de ces congrès, y traitant les questions portant sur les points les plus divers de la construction et de l'exploitation des chemins de fer secondaires. On cite, notamment, celles de l'affermage des chemins de fer secondaires et chemins de fer économiques, de l'influence des chemins de fer économiques sur la richesse publique, de la législation comparée des principaux Etats d'Europe au point de vue des chemins de fer d'intérêt local, les chemins de fer vicinaux en Belgique et d'autres questions d'ordre technique.

La monographie « Les chemins de fer vicinaux en Belgique », parue en 1907 et 1908, est un résumé clair et précis de l'histoire, de la législation et de l'organisation des chemins de fer vicinaux en Belgique.

Expansionniste du plus grand mérite, M. de Burlet participe à l'administration d'importantes entreprises établies à l'étranger, parmi lesquelles nous mentionnerons : le Chemin de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, les Nitrate Railways, les Tramways de Barcelone, les Tramways de la Spezia; il prête également le concours de sa grande expérience à la direction de la Société Financière de Transports et d'Entreprises Industrielles, à la Société Tramways et Electricité en Russie, etc.

Fidèle aux traditions de sa famille, M. de Burlet ne pouvait rester indifférent aux intérêts de la commune de Baulers qu'il habite. Très populaire par la bonne grâce qu'il met à s'entretenir familièrement avec les plus humbles de leurs joies, leurs soucis et leurs besoins, il n'a pas tardé à s'imposer comme bourgmestre. Sur cette scène plus réduite, il met une certaine coquetterie à traiter les moindres questions locales avec le même soin qu'il apporte à résoudre les problèmes les plus compliqués de la vaste administration qu'il dirige.

De nombreuses distinctions honorifiques témoignent du souci qu'ont eu les gouvernements belge et étrangers de reconnaître les services rendus par M. de Burlet.

Commandeur de l'Ordre de Léopold, officier de la Légion d'Honneur, chevalier de l'Ordre du Lion Neerlandais, décoré de la croix civique de 1re classe, il vient tout récemment d'être nommé grand officier de l'Ordre de la Couronne.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS	Septembre				1er janvier au 30 septembre	
	klm.	1911	klm.	1910	1911	1910
Métropolitain de Paris	70.800	3,541,183.—	61.800	3,337,291.—	38,359,298.—	29,751,644.—
Cie gle des Tramways de Buenos-Ayres	533.5	5,432,180.—	518.2	4,962,856.—	48,910,680.—	44,381,527.—
Kazan	27.4	154,080.—	27.4	153,114.56	1,145,251.14	1,101,710 31
Napolitains	79.-	381,217.66	78.3	696,629.21	5,806,409.14	6,334,236.68
Auxiliaire de Chemins de fer au Brésil	2169.9	1,398,780.—	1936.-	1,192,000.—	13,989,510.—	11,349,730.—
Tramways à vapeur des Romagnes	47.-	41,118.63	47.-	37,087.31	255,345.38	225,928.81
Bilbao	38.-	102,068.—	38.-	127,524.—	1,121,420.—	1,054,724.—
Catane	12.-	45,718.—	12.-	56,416.—	451.913.—	484.693.—

Digitized by Google

Ventes de caoutchouc. — Cours au :

ESPÈCES	25 octobre 1911	27 septem. 1911	19 octobre 1910
Kasai rouge I . . .	11.50-11.75	12-12.375	14.00-14.50
Kasai rouge, genre Loanda II (nois.). . .	8.75-9.—	9.75-10.25	12.50-13.00
Kasai noir I	11.—-11.50	12.25-12.60	14.50-15.25
Equateur Yengu, Ikelemba, Lulonga, etc.	11 —-11.50	12.25-12.60	14.50-15.25
Lopori (Maringa) . .	7.—-7.15	7.30-7.80	7.75-8.25
Haut-Congo ord. Sankuru, Lomami . .	11.—-11.50	12.20-12.80	13.00-13.25
Mongala lanières . .	11.—-11 25	12.—12.35	12.25-13.00
Aruwimi	11.—-11.25	12.—12 35	12.25-13.00
Uelé.	11.—-11.25	12.—12.35	12.25-13.00
Wamba rouge I . . .	7.25-7.75	7.75-8 25	10.25-10.75
Straits Crêpe I . . .	12.50-13.05	14.50	16.25-16.30
Guayule	4.75-5.—	5.25-5.50	7.50-8.00
Maniçoba.	7.-—-7.50	7.40-7.90	7.50-8.00
Espèces congolaises exposées . . . kgs	222,457	337,873	270,730
Espèces congolaises vendues . . . kgs	125,504	302,206	139,153
Espèces diverses exposées . . . kgs	94,548	143,608	118,438
Espèces diverses vendues . . . kgs	77,566	69,185	39,702

Ventes de gomme copal. — Prix au :

ESPÈCES	5 octob. 1911	0 sept. 1911	14 octob. 1910
Gomme triée, blanche, belle qual.	320-350	320-350	320-350
— claire, transparente .	230-260	230-260	230-260
— assez claire	160-200	160-200	155-195
— assez claire, opaque. .	145 180	145-180	140-175
— non triée, qual. courante	110-135	110-135	110-135
Quantités exposées. . . kgs	266,065	264,411	147,885
Quantités vendues	67,710	104,625	50,529

Situation des principales banques d'émission

(En millions de francs)

DATES		Encaisse métallique — Or	Encaisse métallique — Argent	Circulation fiduciaire	Portefeuille escompte	Avances sur valeurs mobilières	Taux de l'escompte
FRANCE — Banque de France							
1910	20 octob.	3,348	841	5,281	1.256	624	3
1911	5 octob.	3,109	802	5,531	1,461	712	3 1/2
1911	12 octob.	3,120	797	5,447	1 452	690	3 1/2
1911	19 octob.	3,123	799	5,417	1,541	681	3 1/2
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire							
1910	15 octob.	869	319	2,149	1,483	118	5
1911	30 septem.	899	345	2,869	2 239	113	5
1911	7 octob.	921	337	2.558	1 889	78	5
1911	15 octob.	900	342	2,372	1,651	86	5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre							
1910	20 octob.	799	»	690	724	»	4
1911	5 octob.	977	»	741	709	»	4
1911	12 octob.	949	»	729	707	»	4
1911	19 octob.	934	»	717	706	»	4
BELGIQUE — Banque Nationale							
1910	13 octob.	132	69	832	603	69	4 /2
1911	29 septem	187	59	895	659	91	5 1/2
1911	5 octob.	187	63	890	647	97	5 1/2
1911	12 octob.	187	60	899	638	87	5 1/2

Métaux. — Prix au :

DÉSIGNATION	23 octobre 1911	21 septem. 1911	20 octobre 1910
Cuivre :			
Londres: comptant par t. £	56 1 3	54 17 3	56 15 0
— 3 mois par t. £	56 16 3	56 6 3	57 15 0
Etats-Unis : Lake Copper par livre cents	12 3/16	11 15/16	12 7/16
Etain :			
Londres: comptant par t. £	191 7 6	173 17 6	170 5 0
— 3 mois par t. £	191 7 6	171 5 0	166 10 0
Etats-Unis: par livre cents	42 12 1/2	38.25	37.65
Fer :			
Middlesbrough : comptant par t. sh.	46 2 1/2	46 5	49 5 1/2
— 1 mois par t. sh.	46 6	46 8 1/2	49 9
— 3 mois par t. sh.	47 1	47 3 1/2	50 5
Plomb :			
Londres: comptant par t. £	16 0 0	15 5 0	13 7 6
— 1 mois par t. £	15 17 6	15 5 0	13 7 6
— 2 mois par t. £	15 15 0	15 5 0	13 7 6
Zinc :			
Londres: comptant par t. £	27 0 0	27 15 0	23 17 6
— 1 mois par t. £	27 2 6	27 17 6	23 17 6
— 2 mois par t. £	27 2 6	28 0 0	24 0 0

Prix pratiqués dans le Bassin de Charleroi au :

PRODUITS	20 octobre 1911	22 septembre 1911	22 octobre 1910
Fontes :			
Affinage p. tonne	58.—-60.—	58.—-60.—	66.50
Thomas »	65.50-67.—	65.50-67.—	72.—-74.—
Moulage »	66.—-67.—	66.—-67.—	72.—-74.—
Demi-produits :			
Lingots p. 100 kgs	9.85	9.85	9.85
Blooms »	10.60	10.60	10.60
Billettes »	11.35	11.35	11.35
Largets »	11.60	11.60	11.60
Fers ébauchés »	9.75	9.75	9.25
Mitrailles »	6.—	6.—	6.25
Produits finis :			
Intérieur :			
Rails p. 100 kgs	15.—-15.50	15.—-15.50	15.—-15.50
Poutrelles »	14.75	14.75	14.75
Fers U »	15.50	15.50	15.50
Petites poutrelles »	13.25-13.50	13 25-13.50	12.75-13.—
Tôles acier »	15.25-15.75	15.25-15.75	14.25-14.50
Barres acier »	13.—-13.50	13.00-13.50	12.50-13.25
Barres fer »	13.25-13.75	13.25-13.75	13.25-13.50
Rods »	14.—	14.—	13.50
Exportation :			
Rails p. t. angl.	5.2.6 - 5.7.6	5.2.6 - 5.7.6	5.2.6-5.7.6
Poutrelles et U »	5.6.0 nom.	5.6.0 nom.	5.6.0 nom.
Tôles acier »	6.0.0-6.1.0	5.19.0-6.0.0	5.6.0-5.8.0
Barres acier »	4.17.0-4.19.0	4.15.0-4.17.0	4.15.0-4.18.0
Barres fer »	4.18.0-4.19.0	4.16.0-4.17.0	4.15.0-4.18.0
Rods »	5.6.0-5.8.0	5.4.0-5.6.0	5.2.0-5.4.0

Digitized by Google

REVUE DU MOIS

Bruxelles, le 26 octobre 1911.

La tension monétaire accusée en septembre par les grands marchés financiers ne s'est pas aggravée au cours de ce mois; les bilans hebdomadaires accusent, au contraire, une certaine détente. Notre Banque Nationale a la première de tous les établissements de crédit traduit cette situation plus favorable par la réduction de 1 p. c. du taux de son escompte. La Reichsbank, la plus gravement atteinte le mois dernier, a partiellement allégé sa situation, tandis que la Banque d'Angleterre a reconnu que les mesures défensives prises par elle ont été suffisantes, et tout semble indiquer que, dans l'hypothèse la moins favorable, cet établissement attendra la fin de l'année avant de réduire le taux de son escompte. A Paris, on s'est ressaisi.

Si au point de vue monétaire les perspectives sont meilleures, le domaine politique n'offre également rien de bien inquiétant : les pourparlers relatifs à l'incident marocain s'acheminent vers une solution pacifique ; la révolution chinoise ne paraît pas devoir provoquer l'intervention des puissances étrangères ; on ne se montre généralement pas pessimiste au sujet des suites des événements italo-turcs.

La situation générale de l'industrie métallurgique reste des plus encourageante.

La métallurgie française est toujours gratifiée de commandes abondantes à des cours avantageux; le marché anglais est plus ferme, mais n'a pas encore repris tout son entrain; l'orientation de l'industrie allemande est bonne, elle montre toutefois un peu d'indécision à l'approche de l'échéance du Stahlwerksverband; aux Etats-Unis, les dispositions du marché sont plus satisfaisantes.

Chez nous, l'allure de l'industrie est excellente; les ordres sont très suivis à des cours plutôt en hausse.

On est mieux en fontes, à la suite d'une demande accentuée. Le calme règne au compartiment des mitrailles, tandis qu'on constate des affaires très amples en demi-produits, rails et poutrelles. Les exportations en rails ont été particulièrement considérables en ces derniers temps; jusqu'en septembre écoulé elles ont atteint 16,489 tonnes contre 9,341 tonnes seulement pour le même mois en 1910, Toutefois l'ensemble des neufs premiers mois, le total des exportations n'est que de 121,803 tonnes pour 1911 contre 123,726 tonnes en 1910; les principaux débouchés continuent à être la Hollande, le Brésil, le Chili, l'Argentine, l'Australie. L'amélioration au département des tôles se maintient et se consolide; ici les exportations ont atteint en septembre écoulé 13,761 tonnes contre 12,888 tonnes en 1910; pour les neuf premiers mois, le total des exportations a été de 117,626 tonnes au lieu de 100,722 tonnes l'année antérieure.

Nos ateliers de construction n'ont pas à se plaindre; les ordres s'alignent dans leurs carnets en de longues rangées, et de nouvelles et importantes commandes sont annoncées de tous côtés. Notamment, l'administration des chemins de fer de l'Etat belge mettrait prochainement en adjudication la fourniture de nombreux lots de locomotives, de tenders, de voitures et de wagons à fournir en 1912 et en 1913; les compagnies étrangères de chemins de fer augmentent également leur matériel roulant.

Au marché charbonnier, les qualités industrielles font toujours bonne contenance. L'adjudication des charbons pour les chemins de fer de l'Etat a conservé le " statu quo " pour les prix, et a affirmé l'infériorité de la concurrence étrangère vis-à-vis des producteurs belges, de sorte que la plupart des lots sont revenu à ces derniers.

Le changement de température a influencé favorablement la tenue des combustibles pour foyers domestiques; cependant l'état des affaires est encore peu brillant.

Les rapports annuels de nos charbonnages sont généralement pessimistes en ce qui concerne les conséquences probables de la nouvelle réduction des heures de travail dans les mines, à mettre en vigueur l'an prochain.

L'accalmie qui s'est manifestée depuis quelque temps en glaceries ne paraît pas à la veille de cesser, et une nouvelle augmentation de la durée du chômage pourrait être envisagée, à moins de revirement favorable.

En verreries, les commandes et les prix sont satisfaisants.

Les consommateurs se sont quelque peu approvisionnés en métal rouge, mais ces affaires n'ont pas eu suffisamment d'ampleur pour provoquer une plus-value importante des cours. On fait remarquer que les perspectives sur le marché sont meilleures et que, si la confiance revenait et que le commerce puisse se développer sans être affecté par des événements défavorables, la consommation actuelle pourrait facilement absorber la production.

Bien qu'une certaine animation ait existé à la vente mensuelle de caoutchouc, les prix enregistrent néanmoins une baisse de fr. 1.96 ou 14.01 p. c. pour les espèces congolaises et de fr. 0.70 ou 6.98 p. c. pour les espèces de plantation qui se sont le mieux comportées.

La vente du 5 octobre de gomme copal a enregistré une demande modérée, à des prix irréguliers.

Digitized by Google

Crédit Général Hypothécaire. — La progression considérable accusée par les opérations de cette Société dès les premières années de son existence montre que sa création répondait à une nécessité et prouve toute la confiance du public dans sa direction.

Au cours de l'année 1910-11 le chiffre d'affaires s'est accru d'une somme de 10,627,280 francs, ce qui porte le total des prêts hypothécaires en cours à 27,158,745 francs.

Les prêts consentis par le Crédit Général Hypothécaire remboursables par annuités n'excèdent pas 70 p. c. de la valeur d'expertise des immeubles offerts en garantie, sauf dans le cas de gages supplémentaires additionnels. Quant aux prêts remboursables à terme fixe, la Société n'avance généralement pas plus de 50 p. c. de la valeur réalisable des biens.

L'inscription des prêts est d'ailleurs entourée du plus grand soin ; les réalisations d'immeubles, faites pour une somme de 380,000 francs sans aucune perte pour la Société, démontrent la gestion sage et prudente autant qu'avisée des dirigeants du Crédit Général Hypothécaire.

Ce fait constitue une garantie pour les capitalistes avançant à la Société, soit à titre de prêteurs ordinaires, soit d'actionnaires ou d'obligataires, les fonds destinés à alimenter les opérations sociales.

A ce propos, mentionnons qu'un dixième seulement du capital-actions de 7,500,000 francs a été versé ; en tenant compte des libérations anticipatives, il reste dû sur le fonds social une somme de 6,578,150 francs.

Ainsi qu'on le remarquera, la Société travaille peu avec son capital. Le but essentiel du fonds social est de donner des garanties aux obligataires et aux déposants, et de servir plutôt à cette fin de réserve à leur profit.

Dans l'esprit des dirigeants, les opérations sociales ne doivent réclamer que les fonds provenant de la vente des obligations et les capitaux confiés par des tiers à la Société. Le bénéfice principal du Crédit Général Hypothécaire résulte de la différence entre l'intérêt qu'il bonifie aux déposants et aux obligataires et celui qu'il reçoit des emprunteurs.

Le Crédit Général Hypothécaire a mis à ce jour en circulation des obligations pour une somme de 6 millions 528,200 francs. Il est à noter qu'en vertu des dispositions de ses statuts la Société ne peut émettre des obligations qu'en représentation des prêts hypothécaires qu'elle a consentis et réalisés, cumulés avec son encaisse. Ces obligations ont donc comme double gage : des prêts hypothécaires pour une somme supérieure au montant des obligations émises, et le capital social de l'établissement; ces titres sont au nombre des placements recherchés.

Les résultats financiers de la Société donnent satisfaction, puisque les bénéfices sont passés successivement de 74,195 francs pour la première année, à 110,207 francs pour la deuxième, à 166,122 francs pour la troisième et à 199,424 francs pour l'exercice 1910-11.

Le revenu du capital appelé, qui était de 5.02 p. c. pour la première année, s'est élevé à 6.40 p. c. pour l'exercice écoulé, pendant que le dividende des parts de fondateur passait de fr. 0.85 à 2 francs ; ces répartitions sont entendues après prélèvements d'amortissements à concurrence d'un total de 111,905 francs, venant consolider la situation financière de l'établissement.

Le conseil d'administration du Crédit Général Hypothécaire comprend les personnalités suivantes : MM. Victor Begerem, président; Léon Hubert, Paul Rapsaet, vice-présidents; comte William de Robiano, Emile Cousin, Omer Gravis, Laurent Fierens, Théo Hermans D'Arripe, Alphonse Lecart, administrateurs. La direction est confiée à M. Lucien Kaisin, assisté de MM. Emile Fagnart et Schiex, comme conseillers. Le collège des commissaires comprend : MM. A. Camauer, F. Moretus de Bouchout, Georges Plissart, Ch. de Lannoy, Paul Poncelet, Léon de Coster, comte Cornet de Peissant d'Elzius, Charles Van Nyen, Carl Plissart et Henri Legros.

Société Métallurgique Russo-Belge. — Les capitaux belges sont fortement intéressés dans cette Société, — une des premières entreprises industrielles de la Russie — et le portefeuille de notre puissant établissement de crédit, la Société Générale de Belgique, contient un nombre très important d'actions et d'obligations de cette compagnie russe.

Les vastes installations de la Société Métallurgique Russo-Belge se composent de trois grandes divisions : les charbonnages, les minières et les usines metallurgiques, qu'il nous paraît intéressant de décrire succinctement.

La Société possède, en pleine propriété, un domaine de près de 5,500 hectares, situé dans le bassin houiller du Donetz et elle a conclu des contrats à long terme pour l'affermage de près de 900 hectares situés dans le prolongement de son gisement charbonnier. Elle négocie en ce moment l'acquisition de nouveaux terrains en vue de fortifier encore ses réserves en charbons. Elle exploite, dès à présent, sur une longueur de plus de 15 kilomètres, un faisceau, d'une puissance et d'une régularité remarquables, composé presque en totalité de couches à coke et renfermant en outre diverses couches de charbons à gaz et de charbons demi-gras.

L'exploitation de ce gisement se fait actuellement par deux sièges modernes d'une puissance d'extraction de 1,000,000 de tonnes. Un troisième siège, qui sera bientôt en exploitation normale, permettra de porter cette extraction annuelle à 1,500,000 tonnes. Des triages et lavoirs appropriés sont annexés à ces différents sièges et une importante usine à briquettes est en construction au nouveau charbonnage.

La production actuelle des fours à coke de la Société est de 350,000 tonnes. le remplacement des anciens fours modernes à récupération et à régénération portera prochainement cette production annuelle à 550,000 tonnes environ d'excellent coke métallurgique.

Cette capacité de production en charbon et en coke place donc la Russo-Belge parmi les plus fortes sociétés charbonnières de la Russie.

Les anciennes concessions minières que la Société exploite dans le bassin du Krivoi-Rog permettent une extraction annuelle de 500,000 tonnes environ de bon minerai.

L'acquisition récente de la mine Kolatchevsky, une des plus riches du Krivoi-Rog, porte cette production à 900,000 tonnes et donne la possibilité de l'augmenter jusque 1,200,000 tonnes par an. Cette mine de minerais très purs et à haute teneur en fer suffit, à elle-seule, pour assurer l'alimentation des hauts-fourneaux de la Société tout en lui permettant de se créer une place enviable comme vendeur de minerai.

Au point de vue des usines métallurgiques, signalons que la Société Métallurgique Russo-Belge possède quatre hauts-fourneaux dont deux à grande production. L'assemblée générale du 2/15 août a autorisé la construc-

Digitized by Google

tion d'un cinquième fourneau très puissant, qui lui permettra d'assurer sa future consommation de fonte et de conserver une place importante sur le marché russe comme fournisseur de fontes ordinaires et spéciales.

Outre les deux cornues Bessemer existantes, les aciéries comprendront, prochainement, sept fours Martin dont trois à grande capacité. La production d'acier suffira donc largement à l'alimentation de tous les laminoirs.

Cette dernière division, qui compte déjà un gros blooming et différents trains à rails, aciers marchands et fils, sera incessamment complétée par une tôlerie. La Société pourra donc entreprendre très prochainement la fourniture de presque tous les profilés du marché russe et la production de ses laminoirs pourra atteindre plus de 300,000 tonnes par an.

En résumé, la Société Métallurgique Russo-Belge, tout en étant actuellement maitresse de l'approvisionnement de ses matières premières, se place parmi les plus fortes sociétés russes tant au point de vue métallurgique qu'au point de vue charbonnier et minier.

Les dirigeants de la Société Métallurgique Russo-Belge sont soucieux de maintenir l'entreprise au rang qu'elle occupe actuellement dans l'industrie russe et d'asseoir encore plus solidement sa situation industrielle.

La Société a décidé de porter le capital social de 15,000,000 à 20,000,000 de roubles, par la création de 20,000 actions nouvelles de 250 roubles.

Le produit de l'émission de ces titres est destiné à : 1° payer les frais d'acquisition de la mine Kolatchevsky ; 2° parfaire le domaine charbonnier ; 3° construire le cinquième haut-fourneau, le septième four Martin et diverses installations ; 4° compléter la centrale à gaz, agrandir l'atelier de construction et effectuer différentes améliorations ; 5° augmenter le fonds de roulement en proportion de l'extension considérable des affaires de la société.

Fabrique Nationale d'Armes de Guerre. — Chaque année nous apporte un nouveau progrès dans l'activité et la prospérité de la grande firme d'Herstal. D'une façon générale, la surface bâtie, la puissance motrice, le chiffre d'affaires, la population ouvrière et tous les autres éléments de la vitalité industrielle de l'entreprise sont en notable accroissement.

D'autre part, la situation financière est bonne et le carnet des commandes est largement alimenté.

L'excellence des fabricats de la Compagnie, placés dans le pavillon spécial édifié à l'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles, en 1910, a été reconnue par l'attribution de cinq grands prix. La même année, les produits de la F. N. obtenaient les mêmes récompenses à l'Exposition de Buenos-Ayres, preuve incontestable que la réputation justement méritée dont jouit la Société ne s'arrête pas à nos frontières.

Au point de vue de la marche des diverses divisions de la F. N., signalons que ses armes automatiques Browning-pistolets, fusils, carabines, ses fusils de chasse à chien et Hammerless, ses carabines de tir, conservent en tous pays leur vogue des années antérieures.

La persistance du succès des armes automatiques de la F. N. s'explique non seulement par le fini de leur fabrication et les qualités inhérentes à leur système, mais encore par le soin que la Société apporte à les perfectionner sans cesse, voire à mettre sur le marché, au moment opportun, des modèles entièrement nouveaux. Dans le domaine des armes automatiques, la F. N. a le même souci de perfectionner ses modèles et d'en créer de nouveaux en étendant son champ d'activité. La dernière création de la F. N. est une carabine scolaire dont on augure bien, vu l'utilité actuellement reconnue dans la plupart des pays de commencer, dès l'école, l'éducation militaire. Cette année encore, la cartoucherie a bénéficié d'ordres importants en cartouches de guerre, tandis que les cartouches de commerce jouissaient de leur débouché habituel.

Dans l'ensemble, la marche des divisions « bicyclettes et motocyclettes » reste très satisfaisante ; l'une d'elles est en progrès sensible. L'écoulement des séries de tous types de la F. N. est rapide et régulier, justifiant, périodiquement, de nouvelles mises en fabrication.

Il y a quatre ans, la F. N. débutait dans l'industrie automobile ; aujourd'hui, ce département est en pleine expansion : sa production et ses ventes deviennent chaque jour plus importantes.

Le développement de la fonderie et du laboratoire est conforme aux prévisions ; ils assurent la perfection et la sécurité de la fabrication.

En 1910-1911, la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre a réalisé un bénéfice brut de 4,676,000 francs et un boni net de 3,721,000 francs, en majoration respectivement de 628,000 francs et de 599,000 francs sur les chiffres de l'exercice précédent. Le dividende par action est fixé à 120 francs.

Ces brillants résultats sont tout à l'honneur du conseil d'administration, présidé par M. le sénateur Victor Fris, et du directeur général de la Société, M. Alfred Andri.

Compagnie du Kasai. — Nous retenons de la brochure publiée annuellement par cette puissante compagnie relatant la marche des opérations sociales, que le champ d'action de la Société a été ouvert à la récolte libre le 1er janvier 1910. Les dirigeants sont heureux de constater que, malgré cela, les chiffres des récoltes se maintiennent. Tous les postes de la Compagnie sont, aujourd'hui, pourvus de numéraire et de marchandises à suffisance ; tous ses services, tant en Europe qu'en Afrique, fonctionnent avec entière satisfaction. La Société travaille activement aux cultures de rapport ; la ferme poursuit avec succès des essais d'élevage du bétail.

En 1910, le boni brut de la Compagnie a été de 9,154,000 francs et le bénéfice net de 4,926,000 francs ; le dividende de chaque centième de part bénéficiaire est fixé à 10 francs.

Au cours de l'exercice, la Société a conclu une convention avec l'Etat par laquelle la Compagnie a racheté les parts détenues par le ministère des colonies. En vue de faire face au paiement à effectuer de ce chef, la Société a décidé de créer pour 7,000,000 de francs d'obligations, dont 1,000,000 de francs sera tenu en réserve ; ces titres seront remboursables à partir de 1914. Il résultera de cette émission nouvelle une charge pour la Compagnie sensiblement égale à celle qu'elle supporte annuellement et qui prendra fin en 1913.

Société Commerciale et Financière Africaine. — Constituée le 5 septembre 1907, cette Société a repris le commerce général établi par la Société des Plantations Lacourt dans le bassin du Congo et la clientèle qu'elle s'y est créée.

Digitized by Google

Elle possède des magasins de gros à Matadi, Kinshasa, Stanleyville, Lubefu et Irebu.

La Société a mis à profit l'ouverture de nouveaux territoires à l'action commerciale pour y étendre son activité, soit par la fondation de factoreries relevant directement de la compagnie, soit en s'appuyant sur le concours de commerçants liés envers elle par des conventions spéciales.

L'extension prise par les affaires de la Société l'a obligée à augmenter notablement son personnel d'Afrique, qui se compose actuellement de 28 agents.

En plus de l'exploitation de son fonds de commerce, la Société Commerciale et Financière Africaine a pris d'importantes participations dans la Banque du Congo Belge, l'Intertropical Anglo-Belgian Trading C°, le Syndicat Colonial et la Banque Commerciale du Congo.

La Société est également intéressée dans l'Usine de Vilvorde pour la fabrication des maisons démontables, système Sluysmans, et des machettes ; cette firme a pris de l'extension et a donné des résultats favorables.

Au cours de l'exercice 1910, la Société Commerciale et Financière Africaine a réalisé un bénéfice de 415,110 francs sur ses opérations commerciales et a encaissé 15,650 francs d'intérêts et divers.

Le boni net de 154,000 francs a permis d'apurer l'arriéré des intérêts récupérables et de répartir un dividende de 6 p. c. pour 1910.

La Compagnie est patronnée par la Société Générale de Belgique et la Compagnie du Kasai.

Voici la composition de son conseil d'administration : président, M. le comte de Smet de Naeyer ; vice-président, M. Jean de Hemptinne ; administrateur délégué, M. Ch. Liebrechts; administrateurs, MM. Jean Jadot, Victorien Lacourt, Arthur Bolle, Edouard Bunge, Adrien Josse, Théodore Philippi.

Compagnie Générale Auxiliaire d'Entreprises Electriques. — On sait que cette entreprise belge créée sous le patronage de la Société Générale de Belgique, possède 46,363 actions de 250 roubles sur les 46,400 créées de la Société de Saint-Pétersbourg pour installations électriques : c'est dire qu'elle a virtuellement la direction de cette importante exploitation.

Cette intéressante initiative de nos compatriotes est récompensée par les heureux résultats enregistrés jusqu'à ce jour.

Le nombre des abonnés, qui était de 12,316 en 1909, est passé à 14,221 en 1910 et l'on escompte l'inscription de 2,000 nouveaux clients en 1911.

La production d'énergie à la station centrale a été de 18,913,439 kilowatts-heures en 1910 contre 17,609,710 kilowatts-heures en 1909.

Le développement des affaires sociales réclame une extension correspondante des installations.

Après la mise en service avant la fin de 1911 d'un turbo-alternateur d'une puissance de 3,500 kilowatts, la puissance totale de la station centrale sera de 12,320 kilowatts.

Le réseau comporte les câbles suivants, distribuant l'énergie sous une tension de 3,000 volts : réseau privé 266,486 m. ; éclairage public, 79,549 m. Le courant est fourni, en outre, à des installations d'éclairage public établies par la ville, comportant 14,895 mètres de câbles, de sorte que le développement total du réseau est de 360,930 mètres. Il y a, de plus, 15,150 mètres de câbles téléphonique reliant des postes de sectionnement du réseau à la station centrale.

Le nombre de transformateurs en service à fin 1910 était de 2,125, d'une puissance de 15,977 kilowatts, contre 2,037 pour 15,272 kilowatts à fin 1909. Le nombre des compteurs installés a été de 13,614 contre 11,783 l'année précédente

Cet accroissement des affaires sociales s'est traduit par une majoration notable des recettes, qui ont été de 5,732,000 francs en 1910 contre 5,364,000 francs en 1909, et l'on s'attend pour 1911 à une nouvelle augmentation de 300,000 à 350,000 francs.

Par contre, les dépenses d'exploitation ont été de 2,542,000 francs contre 2,551,000 francs en 1910, soit une diminution de 9,000 francs. Le coefficient d'exploitation s'est considérablement amélioré, et pour 1910, il n'est plus que de 44 p. c. au lieu de 47 p. c. en 1909; le bénéfice brut d'exploitation est de 3,190,000 francs contre 2,813,000 francs.

La Compagnie russe a porté le dividende de ses actions de R. 16.50 à R. 17.85.

Le produit net d'exploitation et les intérêts divers perçus pendant l'exercice 1910-1911 par la Compagnie Générale Auxiliaire d'Entreprises Electriques ont atteint 2,397,000 francs contre 2,045,000 francs en 1909-1910 ; il y a été ajouté un prélèvement de 170,000 francs sur la réserve spéciale de 370,000 francs créée en vue de régulariser le dividende des actions ordinaires.

Les dividendes de l'exercice 1910-11 ont été respectivement fixés à 25 francs et à fr. 3.50 par action privilégiée et par action ordinaire.

Le succès remporté par cette entreprise est dû en majeure partie à la gestion expérimentée de son conseil d'administration, présidé par M. le comte de Smet de Naeyer, et à la direction sage et avisée de son directeur général, M. Armand Fraiteur

Société Métallurgique de Sambre et Moselle. — Les actionnaires de cet important organisme industriel se sont réunis récemment pour prendre connaissance des résultats de l'exercice 1910-1911.

Par le rapport qui leur a été présenté ils ont appris que la dépression du marché sidérurgique, survenue au début de 1910, a perduré jusqu'au printemps de 1911 ; bien que de légères fluctuations se soient produites, les prix de vente des fontes et aciers laminés ont baissé successivement pendant toute cette période; ce n'est qu'au retour de la bonne saison que ce mouvement de recul s'arrêta pour les aciers laminés et qu'une hausse de prix réapparut ; celle-ci n'a fait que s'accentuer depuis lors. Les dirigeants espèrent que le syndicat des fontes allemand, lequel a été reconstitué en juillet dernier sur une base plus large et auquel Sambre et Moselle a adhéré, parviendra à son tour à relever les prix des fontes. En dépit de la faiblesse des prix des produits métallurgiques, ceux des charbons et du coke ont subi une hausse très sensible. Dans ces conditions, la division de Maizières n'a pu donner un résultat satisfaisant. Les divisions belges, par contre, profitant des nouvelles installations et des améliorations de l'outillage faites au cours des exercices précédents, ont accusé un bénéfice supérieur à celui de l'année 1909-1910.

A Maizières, le fourneau n° 2, arrêté en mai 1910 pour être réfectionné, a été rallumé fin septembre suivant, et, à partir de ce moment, les trois fourneaux ont fonctionné régulièrement pendant tout l'exercice.

Digitized by Google

En Belgique, la marche des fours à coke et hauts-fourneaux, des aciéries et laminoirs est restée satisfaisante.

Les cages finisseuses du train de 600 m/m mises en route dans le courant du mois d'août 1910 ont donné les résultats attendus.

L'étude de la nouvelle batterie de fours à coke et du troisième fourneau a été poussée activement ; les travaux de terrassement et de maçonnerie, arrêtés quelque peu par le mauvais temps de l'hiver dernier, ont été entamés sur toute la ligne au début du printemps et menés depuis lors avec toute la célérité possible.

Les progrès incessants de la technique moderne imposent aux sociétés comme Sambre et Moselle des amortissements de plus en plus grands.

S'inspirant de cette nécessité, le conseil a porté en amortissement le bénéfice de 2,438,000 francs de l'année 1910-1911. Les dirigeants auraient voulu amortir davantage si le résultat industriel des usines, qui dans l'esprit de l'administration est susceptible d'une augmentation, l'eût permis.

Les amortissements ont été proportionnés aux bénéfices; le conseil se réserve cependant de les augmenter dans les années ultérieures. Les dirigeants espèrent d'ailleurs que le bénéfice supplémentaire que Sambre et Moselle retirera de ses nouvelles installations en cours d'exécution lui facilitera cette tâche, tout en le mettant à même de ménager l'intérêt immédiat des actionnaires de la Société.

Minière et Métallurgique de Monceau-Saint-Fiacre. — Les quelques chiffres de production ci-après montreront toute la puissance déjà acquise par ce grand établissement métallurgique : en minerais, 186,692,000 kil.: en coke, 57,092,270 kil.; en fonte, 74,397,195 kil.; en ébauchés, 10,706,603 kil.; en fers finis, 32,902,359 kil. pour l'exercice 1910-11.

Ces chiffres, si l'on en excepte ceux qui concernent les ébauchés, sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent; ils donnent pour la fonte la plus forte production que la Société ait réalisée jusqu'ici.

Pendant l'exercice 1910-1911, la situation favorable du marché des fontes ne s'est pas maintenue et depuis la fin de l'année dernière ce marché laisse beaucoup à désirer, tant au point de vue de la vente que des prix. Par contre, une amélioration sensible s'est produite au cours de cet exercice et persiste encore aujourd'hui dans les conditions de fabrication des usines de transformation.

Les bénéfices de la Société se sont ressentis de cette double circonstance ; ils se sont élevés à fr. 619,181.68, en augmentation sensible sur ceux de l'année précédente. Y compris le produit de la vente de matériaux de fr. 102,661.69 et déduction faite des charges sociales, le boni de l'année est de fr. 634,873.02, somme que les dirigeants ont cru prudent d'affecter aux amortissements.

En effet, les installations de la Société sont en pleine période d'agrandissement.

Les travaux de construction du haut-fourneau et de l'aciérie sont poussés avec toute l'activité que les circonstances permettent. Le haut-fourneau et ses accessoires seront terminés pour la fin de cette année. A l'heure actuelle, les nouvelles chaudières des hauts-fourneaux sont complètement installées, les deux machines soufflantes sont montées et l'un des moteurs de la centrale électrique est en installation. Le pont sur la Sambre est en service. Du côté de l'aciérie, les travaux de maçonnerie touchent à leur fin ; certaines charpentes sont en montage. Les prévisions faites l'an passé au sujet de l'avancement des travaux se sont donc réalisées. Les dirigeants déclarent que, sauf imprévus majeurs, l'aciérie sera en activité pour la fin de l'année 1912.

Le conseil d'administration compte : MM. F. Timmermans, président; M. de Ramaix, vice-président; F. Thiebaut, administrateur délégué; F. Bruyère, L. Grosjean, A. Hosselet et A. Sohier, administrateurs.

Tramways de Kiew. — On sait que l'exploitation du réseau de tramways de Kiew est assurée de fait par la société belge, qui détient la presque totalité des titres de la compagnie russe exploitante.

Voici quelques chiffres montrant les progrès réalisés par l'entreprise :

En 1910, le nombre de voyageurs transportés a été de 67,819,980 au lieu de 59,460,006 en 1909; les recettes se sont élevées à fr. 7,416,320.40 contre fr. 6,471,465.28; la recette par jour-voiture a été de fr. 115.46 contre fr. 108.22, tandis que la dépense n'est passée que de fr. 53.25 à fr. 55.54.

Sur les nouvelles lignes construites en 1909, le service a été ouvert comme suit : *a*) sur la Sapeurnaïa, le 13/26 février 1910; *b*) sur la Gloubotchits-Kaïa, le 21 février/6 mars 1910 et *c*) sur la Proreznaïa, le 10/23 décembre 1910.

Kiew.

Au cours de l'exercice écoulé, d'importants travaux d'amélioration des voies et des installations ont été effectués et le parc de matériel roulant a été augmenté.

Les bénéfices de 1910-1911 dépassent 1,920,000 francs et permettent, après dotation des amortissements, de répartir les dividendes ci-après : 6 francs par action de capital de 100 francs; 2 francs par action de jouissance et 3 francs par action de dividende.

Les administrateurs de la compagnie belge sont : MM. V. Begerem, président; F. Lambeau, vice-président; Ch. Charlier, L. Du Bois, H. Guichart, F. Jacobs, D. Maas et E. Thys, administrateurs.

Federated Malay States Rubber Co Ltd. — Cette Société a publié récemment son intéressant rapport annuel, duquel il résulte qu'en 1910-11 226,355 arbres ont été soumis au saignage, soit une augmentation de 125,597 arbres sur l'année 1909-1910. Le rendement

Digitized by Google

AVIS

Nous attirons l'attention toute spéciale de nos lecteurs sur le répertoire général de nos annonces. En recourant à la publicité de « L'Expansion Belge », dont la diffusion et l'influence s'étendent chaque jour, un nombre déjà important de firmes commerciales donnent à notre revue une preuve de confiance à laquelle nous prions nos abonnés de répondre en favorisant de leurs ordres les maisons dont les annonces figurent aux pages indiquées.

L'ADMINISTRATION.

Répertoire des Annonces

AMEUBLEMENT-DÉCORATION

Compagnie des Bronzes, 28, rue d'Assaut . . XXVII

APPAREILS POUR LABORATOIRES

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

ARMES ET MUNITIONS

Christophe Louis, 11, galerie de la Reine. . XI
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre (S. A.), Herstal XXIII
Jansen Ad., 27, rue de la Madeleine . . . XXXII
Mahillon H., 9, rue de Loxum VII
Manne Ch., 153, boulevard du Hainaut . . IX
Rongé, fils, J.-B., Liége. XXXIV

ARTICLES POUR FUMEURS

Denoncin Frères, Bohan-sur-Semois . . . XVII
Kuhlen Louis, 130, avenue Louise. . . . XXXI
Lemaire-Voncken, 30, rue de l'Ecuyer . . XI
Tinchant, Anvers (marque Melior) . . . XV
Vinche (Maison), 85, Marché aux Herbes. . XIX

ARTICLES de VOYAGE, MALLES CAISSES, etc

Goessens P. (Maison), 19, rue du Chêne . . XXXVI

ASSURANCES

Cie Internationale d'Assurances Commerciales (S. A.), 47, rue Fossé-aux-Loups . . . XIV
Royale Belge (La), rue des Colonies . . . XXXVI
Union Belge, 29, place de l'Industrie . . . XXXIV

ATELIERS DE CONSTRUCTION

Accumulateurs Tudor, 79, rue Joseph II . . XX
Ateliers de Construct. de la Biesme, Bouffioulx XXXVIII
Ateliers de Construction de la Meuse, Liége. XXI
Ateliers Métallurgiques, 30, Montagne-aux-Herbes-Potagères XXVI
Compagnie Générale des Conduites d'Eau, Liége XXIV
Compagnie Internationale d'Electricité, Liége XVIII
Forges, Usines et Fonderies de Gilly, Gilly . XXXIII
H. Janssens-Raymaekers, Anvers XIV
Moteurs Marins « Swiderski » (Victor Courard), 194, rue Gaucheret XIV
Motor, 27, rue des Anges, Liége XXXIV
Société Anonyme des Ateliers B.Lebrun Froid et Glace, Nimy-lez-Mons XXV
Société Anonyme Verviétoise pour la Construction de Machines, Verviers XXV
Société John Cockerill, Seraing X
Société Métallurgique de Sambre et Moselle, Montignies-sur-Sambre XVIII

Digitized by Google

AUTOMOBILES, MOTOS ET CYCLES

De Schrijver et Blanchart, 15, rue Veydt, et 31, rue de l'Ecuyer XI
Faure St., 468, chaussée de Waterloo. . . XXXIX
Garage Adler Palace, 44, rue de Brabant . . XXI
Pneus Jenatzy, 10, rue Stephenson . . . XVIII
Usines Pipe, 8, rue Ruysdael . . . . (couverture)

BALANCES DE PRÉCISION

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

BANQUES

Banque de Bruxelles, 64, rue Royale . . . IV
Banque Internationale de Bruxelles, 27, avenue des Arts X
Banque du Congo belge, 48, rue de Namur . III
Banque d'Outremer, 48, rue de Namur . . III
Banque Sino-Belge, 2, rue de la Chancellerie. IX
Caisse des Propriétaires, 18, place de Louvain VI
Comptoir de la Bourse de Bruxelles, 39, rue Fossé-aux-Loups XXXV
Crédit Général Liégeois, rue Royale . . . XVIII
Société Générale de Belgique, 1-3, Mont du Parc II

COFFRES-FORTS

Mathys-De Clerck, 156, boulevard du Nord . XXXVI

COMPAGNIES DE NAVIGATION. — VOYAGES

Agence Cook, 41, rue de la Madeleine . . . XVII
Chemins de fer et Paquebots de l'Etat Belge . XXXV
Chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée . . XIX
Compagnie Belge Maritime du Congo . . . XXVIII
Compagnie des Chemins de fer du Nord . . XXXIX
Hôtel Métropole, place de Brouckère . . . XXIV
Voyages Modernes et Agence Lubin (Les) 104, boulevard du Nord. XXI

ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

Aronstein Ch., 14, avenue Louise XI
Bervoets-Wielemans, 6-8-10-12, rue du Midi XIX
Fabbri G., 11, rue Plattesteen (Bourse) . . XIX
Kesteleyn A., 5-7, rue de Namur VII
Roba Jules, 60, rue Gray XXIV
Sneyers C., 21, rue des Paroissiens . . . XXXIX
A. & E. Vieslet, frères, 16, rue de l'Hôpital . XXXV

FOURNITURES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Avanzo D., 86, rue du Marché-aux-Herbes . XXIV
Hunin (Maison), 40, rue du Marché-aux-Herbes XIV
Rodolphe (Maison), 38, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères XXI
Société Takiris (S. A.), Anderlecht . . . XXX

IMPRIMEURS, etc.

Etablissements J. Malvaux (S. A.), 69, rue de Launoy IX
Imprimerie Ch. Bulens, 75, rue Terre-Neuve XV
Imprimerie de « L'Expansion Belge », 4, rue de Berlaimont . . . . . (couverture)
Van Campenhout Frères et Sœur, 13, rue de la Colline XXIX

INDUSTRIE DU BATIMENT

Collet Paul, 170, rue de Constantinople . . XIV
Falk Franz, 37, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères XXVII
Lefèvre Victor, 49, rue Malibran XXI
Monnoyer (Léon) et ses fils XXIX
Platteau H., 126 à 130, rue Américaine . . XXXIV
Stabile, 66, avenue de la Couronne . . . XXVI
Stuccolin, 45, rue H. Waefelaerts. . . . XI
Zunz Charles (Maison) XXXIX

INSTALLATIONS SANITAIRES. — PLOMBERIE

De Ridder N., 29, rue de Mérode XXV

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Pianos L. Desmet, 99, rue Royale XXX

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XIX

MACHINES A ECRIRE

Erika (Charles Herinex), 53, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères. XXXII
Underwood (Charles Desoer), 26, rue Sainte-Véronique, Liége X

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE, etc.

Etablissements Marinoni, Paris. Représentants pour la Belgique : Vanderborght et Dumont XXII
Linotype and Machinery Cy. Représentant Aug. Desmet, 56, rue aux Choux . . . XXVI
Machinenfabrik d'Ausbourg (Nathan Meyer). XXXX
Michaël Huber, Munich. Représentant Emile Veeck, 71, rue Gillon XXIX
Nathan Meyer, 1, rue du Gouvern. Provisoire XXII
Vanderborght A. et Dumont, 154, rue Verte . IX
Van Loey-Nouri, 100, rue de la Limite . . XXVI

Digitized by Google

ORFÈVRERIE

Wiskemann Otto, rue de Loxum XIX
Wolfers Gustave, 35, rue de la Madeleine. . XXI

PHILATÉLIE

Gilbert L., 49, rue du Midi XXX

PRODUITS ALIMENTAIRES

Chocolat Antoine XIX
Compagnie Liebig, Anvers XXVII
Delhaize frères et Cie, rue d'Osseghem . . V
Gozin Henri, 147, rue du Trône XXIX
Grandsire Emile, 30-32, rue de Namur . . XXIV
Lait Nutricia, rue Fransman XXI
Produits Cibils, 17, rue Bréderode XXXIX
Victoria (biscuits et chocolats), rue Deneck . XXXVI

PRODUITS CHIMIQUES

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XIX
Institut Meurice-Chimie, 14, rue Simonis. . XIV
Laboratoire de Chimie, 11, rue de la Tulipe . XXXIV
The E. B. Vilixir Cy, 29, avenue du Boulevard

TAILLEURS, CHAPELIERS, CHEMISIERS

Collin, 108, rue Royale XXXI
Compagnie Anglaise, 7-9, place de Brouckère. XIII
Desmet René, 3, boulevard du Hainaut . . XXVI
Fagel Arthur, 45, rue de l'Ecuyer. . . . XXIV
Grands Magasins du Bon Marché (Vaxelaire-Claes), rue Neuve XVI
Ligo et Charpentier, Marché-aux-Herbes, 48 XXXVIII
Milaenen I., success. de Vekens, 79, r. Royale XXXVIII

VINS, LIQUEURS

Brias et Co, 60, rue des Tanneurs XVII
Champagne la « Maréchale » (Ruinart P. et F.), Reims XXV
Champagne Périnet et Fils, agent général : Alfred Bayle, 76, chaussée de Louvain . XXX
Gérard Van Volsem, 62, rue des Fabriques . XXXIII
Vervloet (Th.) frs et srs, 203, boulev. Léopold II XX

DIVERS

De Backer Isabelle, fleuriste, 40-48, rue d'Arenberg XXXIII
Delau Henri, encadreur, 3, r. du Prince Albert XXX
Exposition de Charleroi . . . . . (couverture)
Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles 1910 (Tombola VIII
Foraky, entreprise de forage et de fonçage 12, rue du Congrès XXIX
Kersten (Maison), établissement horticole, rue de Tenbosch, 95 XXVII
La Continentale Menkes & Co, déménagements, 125, chaussée d'Anvers XXVI
Lechat C., travail de la tôle, 15-17, rue de l'Eté XXXIV
Leroy Gve, bottier, 137, chaussée d'Ixelles . XXXVI
Ligot N., mastics-couleurs, Auderghem . . XXXIV
Meersmans frères et sœurs, relieurs, 158, rue Théodore Verhaegen XIX
Gazette de Liége . . . . . (00)
Grand Hôtel de Saxe, 27, rue des Croisades, et 17, rue du Marché XXXV
Grand Hôtel d'Azur, 56, avenue du Midi . . XXXVI
Mirroscope (Projecteur), B. Reimers-Eenberg, 22, place de Brouckère XVI
Prinzing W., transports internationaux, maritimes et terrestres XXXVII
Sarah Mey, fleurs naturelles, 23, rue de l'Evêque. XXXI
Sasserath A., dentiste, rue Royale, 98, et place de Louvain, 9 XIX
Segers N., grainier, 1, rue de la Montagne . XXXVII
Soennecken, 66-68, rue du Pont Neuf . . . XX
Tensen Nicolas, horloger, 12, r. des Fripiers. XXXVII
Toby frères (Jn et Jb), teinturiers, 2 à 6, rue Louis Hap, Etterbeek XXXVIII
Sporting Palace, 205, avenue de la Couronne XXVII
Van den Camp et Co, emballages en tous genres, 94, rue de la Ruche, Anvers XXV
Vie Sportive (La). XXXV

DEMANDEZ

le tarif des insertions dans cette revue

AU

Bureau Central de Publicité

RUE DE LA CROIX-DE-FER, 96, **Téléphone : Sab. 1807**

BRUXELLES

Digitized by Google

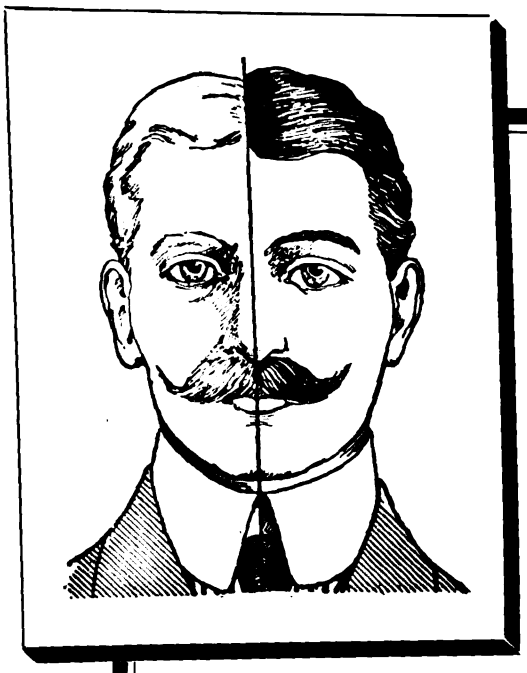

Ce que signifient les Cheveux Gris

Expérience personnelle décrite ci-dessous et que n'importe lequel de nos lecteurs peut tenter en un instant.

Remarquable découverte anglaise

grâce à laquelle les cheveux gris ou décolorés peuvent être ramenés à leur couleur naturelle sans recourir à l'emploi des teintures ou des colorants ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

EXPÉRIENCE INSTRUCTIVE

Voulez-vous vous rendre compte du changement opéré par le grisonnement des cheveux sur la physionomie d'une personne? Vous n'avez qu'à placer un morceau de papier sur chaque moitié du portrait ci-dessus. Le visage, dans la partie où les cheveux sont gris, vous apparaît comme celui d'un homme de 45 ans ; dans la partie où les cheveux sont noirs, comme celui d'un homme de 30 ans. Ceci vous donne une excellente idée de la valeur de la merveilleuse découverte faite dans un célèbre institut anglais d'hydrothérapie où, tout récemment, on a découvert une méthode pour faire pousser à nouveau, avec leur couleur naturelle, les cheveux gris ou décolorés • • • • • • • • • • • • • • • • •

Remarquez bien : VILIXIR n'est pas une teinture

Les propriétaires du **VILIXIR** sont autorisés, par l'expérience de plusieurs milliers de cas, à affirmer que les plus heureux résultats suivront l'usage rationnel et adéquat de leur produit. De rares exceptions peuvent se produire lorsque, par suite de causes anormales ou de l'atrophie des racines, les cellules du pigment sont incapables d'absorber les propriétés stimulantes et nutritives de la solution. D'ailleurs, comme preuve de leur grande confiance dans le traitement du **VILIXIR** et comme gage de leur parfaite bonne foi vis-à-vis du public, ils s'engagent à rendre l'argent dans n'importe quel cas de non-satisfaction, pourvu qu'un loyal et suffisant essai ait été fait du traitement • • • •

Ecrivez pour demander la brochure de luxe, de 20 pages, gratuite, qui décrit dans tous ses détails le nouveau traitement "**VILIXIR**", grâce auquel vous pouvez vous rajeunir de 10 à 15 ans • • • • • • • • • • • • • • • • • •

The E. B. Vilixir Company

BRUXELLES

29, Avenue du Boulevard, 29

N. B. — Vous traitez avec une maison anglaise de toute honorabilité ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Digitized by Google

moyen par arbre a été de 2 lbs et le rendement moyen par acre de 211 lbs. Les propriétés de la Compagnie ont une étendue de 7,204 acres. La fabrique de la Compagnie a travaillé 456,360 lbs provenant de ses Estates et 539,230 lbs appartenant aux voisins, soit un total de 995,590 lbs. Au cours de l'exercice, quatre machines, fabriquées en Asie, durent être remplacées par des machines système « Shaw », qui donnent satisfaction, et diverses extensions à la fabrique ont été construites, ainsi que de nouvelles habitations pour les coolies. Le 31 mai 1911, le nombre des coolies tamoules et javanais était de 1,827.

Le dit rapport signale, au surplus, que la production totale du caoutchouc a été de 453,806 lbs ou 205,574 kilos, contre 293,066 lbs ou 132,759 kilos pendant l'exercice précédent. Ce résultat, quoique satisfaisant, ne répond pas entièrement à l'attente des dirigeants et reste de 57,000 lbs environ en dessous de leurs prévisions. Ce déchet doit être attribué à l'exceptionnelle sécheresse qui a sévi pendant plusieurs mois, ayant pour conséquence une diminution considérable de la production du latex. De mars à juin, ce phénomène a été général et a affecté le rendement de toutes les plantations de la péninsule malaise et des îles de la Sonde. Il est heureusement rare et les effets pouvaient d'autant moins être prévus qu'il ne s'était plus produit depuis l'année 1898, époque à laquelle le saignage de l'hevea n'était encore pratiqué que dans des proportions très modestes. La production tend à se relever rapidement. Le rendement moyen ressort à 2 lbs par arbre et 211 lbs par acre; il était l'an dernier respectivement de 2.9 et 302 lbs. Cette différence de moyenne provient principalement de l'entrée en production de jeunes arbres, le rendement des anciennes plantations augmentant sans cesse. La direction en Malaisie évalue la production de l'année courante à 711,000 lbs de caoutchouc sec.

Le prix du caoutchouc a subi de violentes fluctuations pendant l'exercice: le cours le plus élevé que la compagnie ait obtenu pour le crêpe I a été de fr. 25.50 par kilo ou 9/1 1/2 par lb à la vente par inscription à Anvers le 20 juin 1910, tandis que le prix le plus bas pour cette même qualité a été de fr. 12.72 1/2 par kilo ou 4/6 3/4 par lb pratiqué à la vente du 24 mai dernier.

Les ventes effectuées au cours de l'exercice ont porté sur un total de 144,549 kilos, soit 319,092 lbs, qui ont produit net fr. 2,131,255.75, soit fr. 14.74 1/2 par kilo ou 5/3 1/3 p. c. lb net, après déduction de la perte de poids et des frais de vente. La moyenne des prix montre donc une diminution de fr. 6.86 par kilo ou 2/4 par lb sur celle de l'exercice précédent. Les quantités non vendues au 31 mai 1911 et entièrement liquidées depuis lors ont été évaluées dans les comptes à fr. 1,118,213.47, ce qui reste en dessous du prix effectivement réalisé.

Le bénéfice de l'exercice 1910-1911 a atteint fr. 1,613,174.84, qui a permis de distribuer un dividende de 60 p. c. ou fr. 17.50.

Les dirigeants de la Federated Malay States Rubber Co Ltd se félicitent d'avoir mis ses plantations sous l'égide de la Société Financière des Caoutchoucs

On sait que le champ d'activité de la Société s'est sensiblement accru grâce à l'acquisition des propriétés d'Ayer-Hitam, en 1908, d'une superficie de 1,652 acres, dont 462 étaient plantés au moment de la reprise, et de Colwall et Eastnor, en 1910, d'une contenance de 2,140 acres, dont 1,130 acres étaient plantés. Les moyens d'action n'ayant toutefois pas été augmentés, le conseil s'est préoccupé de cette situation et estime qu'une somme de 2,000,000 de francs sera nécessaire pour rembourser les ressources temporaires qu'il a dû se créer pour répondre aux exigences d'une exploitation élargie, comportant actuellement une plantation de 4,150 acres; pour réunir les capitaux nécessaires, il a décidé de créer 10,000 actions privilégiées de 200 francs, rapportant un intérêt de 6 p. c. récupérable.

Industrielle et Pastorale Belge-Sud-Américaine. — Créée il y a plus de dix-sept ans, cette Compagnie a pour objet, comme son titre l'indique, l'industrie pastorale et agricole et toutes les industries s'y rapportant dans la République Argentine et pays limitrophes, ainsi que les prêts hypothécaires et les placements immobiliers.

Des résultats très favorables sont venus couronner les efforts des promoteurs de l'entreprise, qui a actuellement pour conseil d'administration : MM. Alfred Havenith, président: H.-Albert de Bary, Richard Rhodius, Louis Van de Put, Mariano de Bary, administrateurs à Anvers ; Augustin Bernard-Bruls, Maurice Lewandowsky, Henry Poirier, administrateurs à Paris ; Théodore de Bary, Jacob Kade, Dr Juan-José Romero, administrateurs à Buenos-Ayres.

Pendant l'exercice social clos le 30 juin 1911, l'Industrielle et Pastorale Belge-Sud-Américaine a réalisé un bénéfice net de 1,802,000 francs contre 1,743,000 francs pour 1909-1910.

Les prêts hypothécaires consentis par la Société atteignaient plus de 41,000,000 de francs à fin juin 1911. De l'extension ayant été donnée à la branche d'affaires consistant dans les propriétés et les participations immobilières, dont le développement se présente favorablement, l'import de cette partie de l'avoir social s'est accrue notablement, et l'on passe de 2,711,000 francs à 9,542,000 francs Cette circonstance a amené la Société à faire en octobre 1910 l'émission de 10,000 obligations 5 p. c. série G., d'un montant nominal de 5,000,000 de francs, placées dans de bonnes conditions. Les réserves de la Compagnie dépassent 3,500,000 francs.

L'Industrielle et Pastorale Belge-Sud-Américaine a réparti en 1910-1911 à ses actionnaires les dividendes suivants : 60 francs par action privilégiée de 1,000 fr., fr. 58.30 par action ordinaire de 500 francs et 34 francs par action de dividende.

The Chinese Engineering & Mining Co Ltd. — Plus connue chez nous sous le titre de Charbonnages de Kaïping, cette Société anglaise a été créée avec le concours des capitaux belges; plusieurs de nos compatriotes sont membres du conseil d'administration de cette Compagnie qui est présidée par M. le colonel Albert Thys.

Cette entreprise est donc un des multiples facteurs de l'expansion mondiale de notre pays ; aussi croyons-nous intéressant d'en faire connaître les résultats.

Pendant l'exercice clos le 28 février 1911, les Charbonnages de Kaïping ont obtenu un bénéfice de 147,207 £, après déduction des sommes exigées par le service de l'intérêt et de l'amortissement des obligations. Tout en prélevant une somme de 35,000 £ en faveur des amortissements, la Société a pu répartir un dividende de 10 p. c. par action. Le montant des obligations premier rang restant en circulation s'élève à 420,000 £, et il a été fait une première émission de 50,000 £ d'obli-

Digitized by Google

gations de second rang 6 p. c. sur les 250,000 £ autorisées.

La diminution considérable des bénéfices, par rapport à ceux des années précédentes, est due au mauvais état des affaires en Chine et à la concurrence des Mines de Lanchow.

Pour faire face à la situation créée par les opérations des Mines de Lanchow, la Compagnie a été obligée de réduire les prix de vente de ses charbons. Néanmoins, il a été vendu seulement 16,000 tonnes de moins que l'an passé, tandis que le prix de revient aux mines a encore été diminué et a atteint le niveau le plus bas que l'on ait connu jusqu ici.

Les négociations avec les représentants du vice-roi du Chihli, dont il était question l'an passé, ont échoué, le gouvernement impérial chinois ayant refusé de garantir les bonds que le vice-roi avait proposé d'attribuer aux Charbonnages de Kaïping.

Des négociations ont depuis lors été entamées par la Compagnie de Lanchow dans le but de faire cesser la concurrence et de fusionner finalement les deux compagnies, mais jusqu'à présent aucun résultat n'a été atteint.

La question de la fabrication et de la vente éventuelles de coke et de sulfate d'ammoniaque reste à l'étude.

Le conseil d'administration de la Chinese Engineering and Mining Co Ltd reste composé comme suit : MM. le colonel Thys, président : Charles Balser, Edmund Davis, Emile Francqui, Herbert-C. Hoover, sir H.-E.-H. Jerningham, Georges de Laveleye, George Todd Symons, Léon Trouet, W.-F. Turner, George Paget-Walford et le chevalier E. de Wauters.

Société Générale Belge d'Entreprises Electriques. — Nous avons eu maintes fois l'occasion de signaler à cette place les heureuses initiatives des dirigeants de ce trust, un des organismes qui ont le plus contribué à la création d'entreprises belges de transport et d'électricité dans notre pays et à l'étranger.

Parmi les plus intéressantes de ces exploitations, nous citerons notamment : Société Générale Electrique de l'Adamello, Société Bolognese d'Electricité, Electricité d'Odessa, Compagnie Générale de Tramways de Buenos-Ayres, Tramways et Electricité de Damas, Tramways et Electricité de Bilbao, Tramways d'Odessa, Tramways de Copenhague, Electricité de l'Ouest de la Belgique, Electricité de l'Est de la Belgique, Electricité du Nord de la Belgique, Intercommunale Belge d'Electricité, Electricité du Borinage, Electricité du Bassin de Charleroi, A. E. G. Union Electrique, Tramways et Chemin de fer Electriques de Rome, etc , etc.

Tout récemment encore la Société Générale Belge d'Entreprises Electriques prenait un intérêt considérable dans le capital de la Société de Tramways et Electricité en Russie, qui contrôle les Tramways de Riga, l'Electricité de Bialystok, l'Electricité de Radom, les Tramways et Eclairage Electriques de Simferopol.

Pour faire face aux demandes de capitaux résultant de la création de nouvelles entreprises, la Société Générale Belge d'Entreprises Electriques augmente son fonds social de 2,500,000 francs, par l'émission de 5,000 actions de 500 francs, au taux avantageux de 830 francs par titre

Grâce à l'expérience et à la prudence que les dirigeants de la société apportent au choix de ses participations, elle a pu obtenir des résultats remarquablement favorables, qui ne pourront, semble-t-il, que s'accentuer dans l'avenir au fur et à mesure du développement des affaires tant de la Compagnie que de ses filiales. Les capitaux de la Société Générale Belge d'Entreprises Electriques ont toujours été rémunérés d'une façon très convenable, et pour le dernier exercice connu l'action de capital de 500 francs a perçu un dividende de fr. 42.50 et la part de fondateur a touché un coupon de fr. 72.92.

Les Charbonnages Réunis d'Andenne. — Cette Société, créée le 14 septembre 1911, a repris l'exploitation des Charbonnages d'Andenelle, Hautebise, Les Liégeois et des Houillères de Couthuin, dont les concessions s'étendent sous une superficie de plus de 1,900 hectares, ainsi que tout le matériel des dits charbonnages, comprenant notamment une usine d'agglomérés avec presses.

D'après les promoteurs de l'entreprise, les réserves en charbon, déterminées par un spécialiste autorisé, se chiffrent par plus de 31,726,000 tonnes.

La production journalière, qui est de 150 tonnes, est à la veille d'atteindre 200 tonnes, et sera, suivant les dirigeants, portée jusque 400 tonnes, de façon à atteindre, dès le 30 juin 1912, 120,000 tonnes par an, qui comprendraient : 20,000 tonnes de menus bruts pour vapeur; 25,000 tonnes de tout-venant d'usage domestique vers les plateaux de la rive droite, 50,000 tonnes à transformer en agglomérés d'usages industriel et domestique, et 25,000 tonnes de produits classés pour industries et foyers domestiques

Les dirigeants prévoient pour le premier exercice, qui se clôturera le 30 juin 1913 et qui comportera exceptionnellement vingt et un mois, un bénéfice total de 650,000 francs. En deux ans, la production pouvant être doublée et sur le pied de 800 tonnes par jour, ou 250,000 tonnes par an, le bénéfice est évalué à 800,000 francs.

Les travaux de premier établissement et le fonds de roulement exigeront, selon les prévisions, une somme de 1,500,000 francs.

Le capital social est de 3,500,000 francs divisé en 14,000 actions de 250 francs chacune; il a, en outre, été créé 1,000 parts de fondateur. Deux mille actions de capital entièrement libérées et les 1,000 parts de fondateur ont servi à la rémunération des apports. La Société a également créé 2,000 obligations de 500 francs du type 5 p. c.

Le conseil d'administration de la société est composé comme suit : MM. Ernest de Paul de Barchifontaine, commissaire des Charbonnages du Grand Conty et Spinois; Charles de Paul de Barchifontaine; Jan Veldhuyzen, industriel; Lucien Pourbaix, administrateur des Houillères-Unies du Bassin de Charleroi; Léon Gendebien, président du Charbonnage du Poirier; baron G. de Cartier d'Yves, administrateur des Charbonnages des Grand Conty et Spinois et des Charbonnages de Masses-Diarbois. Les commissaires de la Société sont : MM. Gustave de Paul de Barchifontaine et le baron Alfred del Marmol.

Tramways du Caire. — L'exploitation du réseau de tramways desservant la capitale égyptienne est entre les mains du groupe de la Société Générale de Chemins de fer Economiques. En 1910-11, elle a donné une recette totale de fr. 7,688,207.61 contre 7 millions 608,636 fr. 77 c. en 1909-10, soit une augmentation de fr. 79,570 84. Ces chiffres comprennent pour les deux exercices la quote-part revenant aux Tramways du Caire

Digitized by Google

en vertu des conventions, sur les recettes du service direct Atab-el-Khadra-Abissieh-Oasis, exploité par The Cairo Electric Railways and Heliopolis Oases Cᵉ. Les recettes des bateaux ont été de fr 40,768.90 en 1910-11 contre fr. 44,255.91 en 1909-10 ; ce service est concurrencé par le Tramway de Ghiseh, par les ponts de Rodah, exploité par la Société. Les dépenses totales de l'exploitation sont en majoration de fr. 229,631.39; cette augmentation est due au développement des services, — le nombre de trams-kilomètres effectués ayant atteint 10,982,852 contre 10,354,115 pendant l'exercice précédent — à l'élévation du prix du combustible et à l'augmentation des salaires provenant de l'ancienneté de certaines catégories d'agents.

La Société a continué les travaux de la ligne vers Rod-el-Farag et la pose de la voie est terminée ; la construction du viaduc au-dessus des voies du chemin de fer pourra être commencée prochainement, l'accord étant établi avec le gouvernement sur les plans de cet ouvrage.

Pour la ligne vers la mosquée Iman el-Chaffei, le nouveau tracé autorisé par le gouvernement dessert un centre plus populeux et évite la traversée du chemin de fer du Delta.

En ce qui concerne les lignes vers Embabeh et sur la rive du Bahr-el-Aama, leur construction est subordonnée à l'achèvement du nouveau pont sur le Nil, à Boulacq, qui pourra, espère-t-on, être livré à la circulation dans le courant de l'année 1912.

Les Tramways du Caire ont obtenu en 1910-11 un bénéfice total de fr. 4,011,941,52, qui leur a permis de répartir un dividende de 25 francs par action privilégiée de 500 francs et 27 francs par part de jouissance.

Compagnie Belge Maritime du Congo. — Créer et exploiter un service de bateaux à vapeur, sous pavillon belge, d'Anvers au Congo et à la côte d'Afrique avec retour à Anvers, en ordre principal, et accessoirement toute autre ligne de navigation maritime ou fluviale, installer des quais, piers, hangars ou autres établissements destinés à faciliter et à développer le transport, tel est le programme de cette importante compagnie.

Son conseil d'administration comprend les personnalités les plus éminentes du monde colonial et maritime: président, MM. A. Beernaert, ministre d'Etat; président du comité de direction, colonel A. Thys, président du conseil d'administration de la Banque d'Outremer ; E.-H. Bieker-Caarten, administrateur-directeur de Elder Dempster et Cᵒ, membres; E. Francqui, administrateur délégué de la Banque d'Outremer, membre ; J. Jadot, directeur de la Société Générale de Belgique, membre; Ch. Le Jeune, courtier d'assurances, membre; R. Peltzer, administrateur délégué de l'Agence maritime Walford, membre; administrateurs : A. Aerts, de la maison John-P. Best; H. Le Bœuf, administrateur de la Banque d'Outremer; Ch. Liebrechts, conseiller d'Etat honoraire; G.-W. Neville, administrateur de la Bank of British West Africa ; Ed. Woermann, armateur. Les commissaires de la Société sont : MM. F. Cattier, avocat; commandant de Gerlache de Gommery ; Ch. Hervy-Cousin, avocat; L. Lombart, sous-directeur de la Banque d'Outremer; M. Travailleur, administrateur-directeur de la Compagnie de Télégraphie sans Fil.

Créée le 24 janvier 1895, au capital de 2,100,000 francs, la Compagnie Belge Maritime du Congo a porté par la suite, par augmentations successives, son fonds social à 12,000,000 de francs représentés par 24,000 actions de 500 francs chacune. Elle a, en outre, créé 5,000,000 de francs d'obligations, dont 1,000,000 de francs restent à la souche.

La flottille de la Compagnie est sous pavillon belge et comprend actuellement les trois steamers suivants, d'un tonnage total de 19,200 tonnes :

	Date de construction	Jauge Tonnes	Passagers 1ʳᵉ cl.	Passagers 2ᵉ cl.	Vitesse Nœuds
	—	—	—	—	—
Léopoldville	nov. 1908	6,350	161	118	14
Bruxellesville	janv. 1909	5,760	150	115	14
Elisabethville	janv. 1911	7,000	189	134	14

Ces steamers sont inscrits en 1ʳᵉ classe à la British Corporation et au Lloyd anglais et sont assurés pour leur pleine valeur.

La Compagnie a commandé, en outre, deux steamers jaugeant chacun 7,500 tonnes et pouvant transporter chacun 189 passagers de 1ʳᵉ classe et 128 de 2ᵉ classe; leur vitesse sera de 14 nœuds.

Un fait intéressant à noter est que le gouvernement de la colonie a passé un contrat avec la Compagnie pour toutes ses expéditions par voie du fleuve Congo, et que la plupart des grandes entreprises établies au Congo ont conclu des accords semblables; plusieurs d'entre elles sont même actionnaires de la Société.

Le développement considérable et rapide du trafic depuis la reprise du Congo par la Belgique ainsi que l'emploi de bateaux d'un plus fort tonnage ont influencé favorablement l'exploitation de l'entreprise. L'ouverture prochaine au commerce libre de l'intégralité du territoire du Congo accentuera encore les progrès constants et importants des transports effectués par la Compagnie. Pour faire face à l'accroissement du trafic et en assurer elle-même le transport, la Compagnie Belge Maritime du Congo a passé la commande des deux nouveaux steamers mentionnés plus haut.

Pour faire face à l'extension des opérations de l'entreprise et aux immobilisations qui en sont la conséquence, la Compagnie convie le public à participer à l'entreprise, lui offrant la souscription de 8,000 obligations de 500 francs 4 1/2 p. c. et 2,000 actions de 500 francs.

Les résultats actuels font bien augurer de l'avenir de la Compagnie : ceux acquis depuis le 1ᵉʳ janvier 1911 sont très satisfaisants, et les dirigeants prévoient que les mois restant de l'exercice en cours correspondront aux précédents. Si aucun accident n'empêche la réalisation de cette prévision, les promoteurs estiment qu'on peut envisager, après d'importants amortissements et toutes défalcations du service des obligations, la distribution pour le présent exercice — d'une durée exceptionnelle de onze mois — d'un dividende de 30 francs par action.

Relier la colonie à la métropole par une ligne maritime entièrement belge est une œuvre patriotique et expansionniste, dont on n'a qu'à féliciter le groupe de compatriotes qui en a été l'heureux promoteur.

Compagnie Générale de Chemins de fer Secondaires. — Les concours technique et financier de cette puissante Compagnie ont été donnés à bon nombre d'entreprises de transports et d'électricité exploitant tant en Belgique qu'à l'étranger.

Nous mentionnerons parmi les principales sociétés dont un certain nombre de titres sont entrés dans le portefeuille de la Compagnie de Chemins de fer Secondaires : Tramways de Bologne, Chemin de fer de Naples-Nola-Bajano et Extensions, Compagnie Fran-

Digitized by Google

çaise des Chemins de fer Départementaux, Société pour l'Exploitation de Voies Ferrées en Belgique, Chemin de fer sur route de Paris à Arpajon, Chemins de fer Sud-Ouest Brésiliens, Chemins de fer de l'Indo-Chine et du Yunnan, Tramways et Eclairage de Tientsin, Générale d'Electricité de l'Adamello, Intercommunale Belge d'Electricité, Compagnie Générale de Chemins de fer dans la Province de Buenos-Ayres, Compagnie Générale de Tramways de Buenos-Ayres, Tramways et Eclairage Electriques de Shanghaï, Shanghaï Electric Construction C° Ltd, Compagnie Générale d'Entreprises au Canada, Société Belge de Chemins de fer en Chine, Chemin de fer del Tajuna (Espagne), Compagnie Auxiliaire de Chemins de fer au Brésil, etc., etc.

Toutes ces entreprises ont enregistré cette année de grands progrès et les revenus qu'elles ont donnés à la Compagnie Générale de Chemins de fer Secondaires entrent pour une large part dans les 2,380,000 francs de bénéfices réalisés par cette dernière, qui lui ont permis de distribuer un dividende de 11 p. c. ou fr. 27.50 à chacune de ses actions et de fr. 41.66 par dixième de part de fondateur.

Jusqu'en ces derniers temps, la Compagnie Générale de Chemins de fer Secondaires a déployé principalement son activité au Brésil, et ce, avec succès. Son champ d'action paraît devoir s'étendre sous peu à d'autres contrées, et principalement en Espagne.

Il y a peu de temps, de commun accord avec la Société Générale de Belgique et la firme F.-M. Philippson et C°, la Compagnie a repris la direction du Chemin de fer del Tajuna, d'une longueur de 83 kilomètres, reliant Madrid à Colmanar viâ Arganda avec embranchement vers Oresco.

D'autre part, le gouvernement espagnol a décidé la création d'un réseau de chemins de fer secondaires; il accorde une garantie d'intérêt de 5 p. c au capital de premier établissement de ces lignes. Ce réseau comprend notamment 250 à 300 kilomètres de lignes qui se rattachent au Chemin de fer del Tjauna : la Compagnie Générale de Chemins de fer Secondaires en a commencé les études, qui seront menées activement et ses dirigeants comptent bien en obtenir la concession dans le courant de 1912 et 1913. Ces lignes constitueront des affluents du Chemin de fer del Tajuna, auquel elles doivent procurer un accroissement sérieux de recettes.

La Compagnie poursuit en Espagne, d'autres affaires qu'elle réalisera éventuellement avec le concours de la Société Générale de Belgique et MM. E.-M. Philippson et C°, comme celle de Tajuna, et elle envisage dans ce but une augmentation de ses capitaux.

Tramways de Dunkerque et de Calais. — Cette société belge contrôle l'exploitation des réseaux de tramways desservant les ports des villes françaises, dont les noms sont inscrits dans son titre.

Voici quelques mots sur la marche de ces entreprises :

Le réseau de Dunkerque a encaissé en 1910 une recette de 484,000 francs Les travaux d'électrification de la ligne de Saint-Pol-sur-Mer seront sous peu entièrement terminés et la totalité de la ligne sera mise en exploitation. Le prolongement de la ligne de la Basse-Ville jusque Coudekerque-Branche est également en construction et pourra être mis en exploitation dans le courant de novembre prochain.

Le réseau de Calais a donné en 1910 une recette de 655,000 francs. Ici, la construction de la ligne nouvelle, destinée à desservir le Petit-Courgain, est entreprise depuis deux mois. Le doublement de la voie sur les parties importantes du réseau est aussi achevé

En 1910, la recette totale des deux réseaux s'est chiffrée par 1,139,000 francs contre 1,015,000 francs en 1909.

Si, malgré la plus-value des recettes, le boni répartissable est inférieur à celui de l'exercice précédent, il faut, d'après les dirigeants, en trouver la cause dans le fait que les nouveaux travaux effectués ont nécessité des immobilisations, tandis que les lignes en cours de construction ne pouvaient encore rémunérer les capitaux investis. En outre, les dépenses d'exploitation sont relativement élevées par le fait des charges qui pèsent sur les exploitations françaises, notamment au point de vue des taux élevés des salaires et des obligations que leur imposent les lois ouvrières.

Les dirigeants prévoient toutefois que, lorsque les lignes en cours de construction tant à Calais qu'à Dunkerque seront achevées et pourront être exploitées normalement, les coefficients d'exploitation actuels subiront une notable réduction, et que les deux entreprises pourront donner leur plein rendement.

Pour l'exercice 1910-11, le dividende est fixé à 3 p. c. par action de capital.

Mines de Fer de Djebel-Slata et Djebel-Hameima. — Cette exploitation belge en Tunisie se développe dans d'excellentes conditions.

L'extraction de l'exercice 1910-1911 s'est élevée à 79,370 tonnes et les expéditions ont atteint 80,712 tonnes. Les dirigeants comptent accroître et porter la production à 100,000 tonnes en 1911-1912.

La Société annonce qu'une nouvelle masse de minerai homogène, d'une teneur moyenne supérieure à 50 p.c. et sans impuretés, a été mise à jour. Son exploitation commencera dans quelques mois et ses produits se vendront dans de bonnes conditions.

Le conseil d'administration déclare dans un récent rapport officiel que le carnet de ventes est encore rempli jusqu'à fin 1911 ; quoique le marché soit momentanément plus difficile, ils espèrent renouveler les contrats pour 1912. Les minerais ont baissé ; mais si la situation politique s'améliore, il y a lieu de prévoir un surcroit

Un stock de minerai au Djebel-Siata.

d'activité dans l'industrie et un prochain relèvement des prix.

Le résultat favorable des recherches de plomb a créé à la Société une nouvelle et intéressante branche d'activité. Un premier lot-échantillon de 30 tonnes a

Digitized by Google

donné à l'analyse 51.25 p. c. de plomb avec 1,057 gr. 5 d'argent à la tonne. Une laverie à bras a été installée pour le traitement des minerais de plomb.

Les dirigeants espèrent que, pour 1912, l'exploitation du plomb argentifère sera entamée et marchera parallèlement avec celle du minerai de fer.

En 1910-1911, la Société a réalisé un bénéfice d'exploitation de fr. 221,317.78, ramené, après déduction des frais généraux, à fr. 172,206,68. Après avoir consacré une somme de fr. 124,838.26 aux amortissements, le conseil a décidé la répartition d'un dividende de 3 p. c. aux actions de capital.

On voit que les mines de fer de Djebel-Slata et Djebel-Hameima peuvent prendre rang à côté des brillantes entreprises créées à l'initiative du groupe de compatriotes dont nous avons déjà signalé dans cette Revue les œuvres expansionnistes.

Leur conseil d'administration comprend : MM. E. Nerincx, président, E. Todros, administrateur-délégué, H. Bertrand, J. Buttgenbach, F. Lebreton, J. Rolin et F. Van der Rest, administrateurs.

Charbonnages Réunis de Laura et Vereeniging. — Les résultats de cette filiale de la Banque d'Outremer doivent donner entièrement satisfaction aux dirigeants et aux actionnaires de cette entreprise, dont le siège d'exploitation est situé à Eygelshoven (Hollande).

Les bénéfices nets et disponibles de l'exercice 1910-11, respectivement de 1,115.000 francs et de 895,000 francs, sont en augmentation, et les dividendes des actions de capital et des parts de dividende ont pu être majorés et portés à 6 1/2 p c. ou fr. 32.50 et fr. 2,73, tout en portant aux comptes de réserve une somme suffisante pour parer aux éventualités qu'une exploitation comme celle de la Société ne doit pas faire négliger. De cette façon, la Compagnie pourra poursuivre l'exécution régulière de son programme d'action, en s'appuyant sur une situation financière qui se consolide d'année en année.

Le nombre d'ouvriers a été en moyenne de 1,200 par jour pendant l'exercice écoulé.

L'extraction des Charbonnages Réunis Laura et Vereeniging continue à se développer et son chiffre, qui était de 154,493 tonnes en 1907-1908, s'est élevé à 325,565 tonnes en 1910-1911.

La capacité des six pompes d'exhaure est de 29 m³, elle sera portée à 35 m³ en 1911-12, par l'installation d'une cinquième pompe de 6 m³. Les venues d'eau sont régulières ; elles s'élèvent à 5 1/2 et 6 m³ par minute. Ce chiffre comprend l'eau qui est rechassée au fond de la mine pour le remblayage hydraulique.

Signalons que le développement régulier de l'entreprise n'a pas été entravé pendant l'exercice 1910-1911. L'exploitation de l'étage à 183 mètres s'est faite dans la partie ouest des concessions, et des travaux de reconnaissance sont en cours dans la partie est.

Caisse des Propriétaires. — L'an passé, cet important établissement de crédit fêtait brillamment le soixante-quinzième anniversaire de son existence sociale : il fut fondé le 19 mai 1835 et autorisée par arrêté royal du 8 juin suivant.

Les résultats du soixante-seizième exercice social permettent d'envisager l'avenir sous les meilleurs auspices.

Au 30 juin 1910, l'avoir de cette société se chiffrait par 142,586,000 francs et le montant du passif envers les tiers par 125,412,000 francs ; la différence, soit 17 millions 174,000 francs, représente le capital-actions, les réserves et le solde bénéficiaire du compte de profits et pertes.

Après avoir prélevé pour amortissements, sur ce dernier compte, une somme de 410,750 francs, le conseil a décidé d'allouer aux actions, comme l'année dernière, un dividende de 10 p. c. sur le montant des versements appelés et un dividende de 5 p. c. sur les versements volontaires, ce dernier calculé au prorata des époques des paiements pour les libérations effectuées pendant l'exercice.

Bien que ces taux soient identiques à ceux de l'exercice précédent, des sommes notablement plus importantes reviennent cette année aux actions de la troisième émission, attendu que celles-ci, créées le 31 décembre 1909, n'avaient participé aux bénéfices, l'an dernier, que pour les six derniers mois de l'exercice 1909-1910. Il est à noter aussi que les libérations volontaires sur ces actions ont augmenté de 767,350 francs dans le courant de l'année sociale 1910-1911.

Pour donner une idée de l'importance des opérations exécutées par la Caisse des Propriétaires, disons qu'à fin juin 1911 le montant des créances hypothécaires atteignait 77,580,000 francs, en augmentation de 7 millions 247,000 francs ; les prêts sur dépôts, comptes courants et divers se montaient à 27,390,000 francs ; de plus, le portefeuille de fonds publics, actions et obligations s'élevait à 16.223,000 francs.

Le total des obligations émises par la Société au 30 juin 1911 était de 114,863,700 francs. Les disponibilités immédiates, dépôts en banques et encaisse-espèces, à Bruxelles et dans les agences, s'élèvent à plus de 5 millions de francs ; c'est une situation de trésorerie fort satisfaisante. A ces disponibilités, le portefeuille de fonds publics et celui des créances à court terme, sans parler des rentrées ordinaires, peuvent toujours en ajouter d'autres suivant les besoins.

On sait que la Caisse des Propriétaires a pour objet de prêter, sur garanties hypothécaires, des sommes remboursables par annuités ou à terme fixe.

La Société émet des obligations de 500 francs remboursables au pair la quinzième année de leur émission et rapportant un intérêt annuel de 4 p. c. ; elle se réserve le droit de les rembourser dès la dixième année.

Le conseil d'administration de la Caisse des Propriétaires est formé comme suit :

MM. Edm. Nérincx, vice-président de la Chambre des Représentants ; A. Glibert ; P. Misonne, avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles ; le vicomte C. Desmaisières, sénateur ; le comte Et. Visart de Bocarmé. Les commissaires sont : MM. le comte Fl. de Liedekerke, H. Berger, H. de Québedo ; le comte de Ribaucourt.

* * *

Traité théorique et pratique des valeurs mobilières (Editeur P. Van Fleteren, 108, rue Berckmans, Bruxelles).— Il vient de paraître en librairie un ouvrage très intéressant et très utile aux porteurs d'actions et d'obligations. Ce livre est intitulé : *Traité théorique et pratique des valeurs mobilières*, et a pour auteur M. Jos. Michel, expert-comptable, attaché au bureau de change de la Banque de Flandre à Gand.

Nous ne connaissons pas de travail plus complet sur la matière et il est certain qu'en dehors des porteurs de titres, l'ouvrage sera également très apprécié par MM. les avocats, notaires, agents de change, liquidateurs, administrateurs de sociétés, capitalistes, etc.

Digitized by Google

INSÉREZ VOS ANNONCES

dans la

Gazette de Liége

et les

NOUVELLES DU JOUR

▽ ▽ ▽

Le plus fort tirage de la Wallonie

DÉPASSANT A LUI SEUL

les tirages des autres quotidiens

RÉUNIS

CLIENTÈLE D'ABONNÉS

Pour les prix et conditions d'insertion,

s'adresser aux bureaux

RUE DE L'OFFICIAL, 2, A LIÉGE

Digitized by Google

De-ci, de-là

Le commerce du Katanga. — Le *Foreign Office* vient de publier le rapport de M. le vice-consul Beak sur le commerce du Katanga. (*Diplomatic and consular Reports*, n° 4737, annual series.)

Nous donnons ci-dessous la conclusion de cette remarquable étude. On la lira, en Belgique, avec le plus vif intérêt.

Si l'on tâche de se rendre compte de ce que deviendra la situation commerciale acquise temporairement au Katanga par la Rhodésie, par suite de son voisinage et de son esprit d'entreprise, on ne peut s'empêcher de prévoir qu'elle ne sera maintenue qu'au prix des plus grands efforts. La prépondérance des objets manufacturés d'origine britannique n'est pas difficile à expliquer quand on se rend compte de ce que, jusqu'ici, l'Afrique méridionale a été pratiquement l'unique source de ravitaillement. Il convient de voir, cependant, si cette prépondérance sera maintenue lorsque d'autres sources se joindront à la première. La Belgique a pleinement conscience de la situation et elle est prête à user de tous les moyens pour modifier l'état de choses actuel. Elle craint que le Katanga ne devienne trop étroitement uni au Sud et ne soit par là même séparé, au point de vue

Camp de police à Elisabethville.

COMPAGNIE ANGLAISE

7 et 9 PLACE DE BROUCKÈRE

× ANGLE DE LA RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS ×

CHOQUE et ZORN
TAILORS

BRUXELLES

MAISON DE TAILLEURS POUR MESSIEURS, DAMES ET ENFANTS

LA PLUS IMPORTANTE DU PAYS POUR LE BEAU VÊTEMENT SUR MESURE

LA COMPAGNIE ANGLAISE

exécute du jour au lendemain toute commande urgente

Digitized by Google

Cie INTERNATIONALE D'ASSURANCES COMMERCIALES

Société Anonyme

DUCROIRE SUR TOUS PAYS

47, RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS, 47

BRUXELLES

MOTEURS - MARINS « **Swiderski** »

à deux temps, spécialement construits pour l'emploi de l'huile lourde

Pas de soupapes! — Pas de carburateur!
Pas d'allumage par magnéto!

Les SEULS moteurs convenant avantageusement au mouvement de tous les genres de bateaux de transport, remorqueurs, bateaux à voyageurs, yachts, canots automobiles, bateaux coloniaux, sternwheelers, etc., etc., etc.

CONCESSIONNAIRES POUR LA BELGIQUE :

VICTOR COURARD & Cie, ingénieurs

BRUXELLES, 55, avenue de la Reine — Téléph. 1916 S. A.

LIÉGE, 14, quai de l'Université — Téléph. 3903.

PEINTURES & DÉCORATIONS DU BATIMENT

SPÉCIALITÉ DE PEINTURES GENRE ANCIEN

TÉLÉPHONE 4902 BRUXELLES

MAISON PAUL COLLET
176, RUE DE CONSTANTINOPLE, 176

: : : : : : : : ATELIER DE
GALVANISATION ELECTROLYTIQUE — Brevets — "TRUNKHAHN"

H. Janssens-Raymaekers

RUE DE L'EMPEREUR, 20-22
: : : : RUE VÉNUS, 14 : : : :
Téléphone 207 **ANVERS**

Institut Meurice-Chimie

14, rue Simonis, BRUXELLES Tél. 3422

Laboratoire d'Analyses et de Recherches chimiques
Prospectus. — Echantillonnages
Spécialité d'Analyses de Minerais et de Combustibles
Cours de Chimie spéciaux pour prospecteurs
Tarif d'Analyses et Programme des Cours sur demande

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Maison HUNIN 40 Rue du Marché-aux-Herbes — BRUXELLES — 40

Appareils et Accessoires des premières marques
Jumelles à prismes de haute précision

Représentation ou dépôt des firmes : **Thornton-Pickard**, Altrincham ; **Goerz**, Berlin ; **Mackenstein**, Paris ; **Paget**, Watford ; **Erneman**, Dresden ; **Lumière Fils**, Lyon, etc.

SPÉCIALITÉS POUR PAYS CHAUDS — **TRAVAUX SOIGNÉS POUR AMATEURS**

Digitized by Google

CIGARES MELIOR

ERNEST TINCHANT 11-13, RUE BREIDEL ANVERS

commercial, du reste du Congo. Elle est déterminée à attirer le commerce de ce territoire vers le Nord et à substituer Boma à Beira.

Elle se propose d'atteindre ce but en fournissant des facilités de transport supérieures à celles qu'offre la route du Sud, par la construction de chemins de fer et l'amélioration des voies navigables dont le bas et le moyen Congo abondent.

Prenant Kambove comme le centre futur du Katanga, les distances relatives sont approximativement les suivantes :

	Kilom.	Total Kilom.
Beira, route actuelle viâ Bulawayo . .	»	2,698
Beira, viâ Salisbury, Ayeshire, Broken-Hill	»	1,694
Lobito-Bay	»	1,892
Boma, Kasai-Sankuru, rail	1,448	
— steamer . . .	1,158	
	———	2,606
Boma, route du Congo, rail	1,119	
— steamer . . .	2,549	
	———	3,668

De plus, s'il faut en croire les prévisions, il est probable que vers la fin de 1915 les côtes occidentale et orientale de l'Afrique seront mises directement en communication de Matadi à Dar-es-Salam, de la manière suivante :

	Kilom.	Jours
Matadi à Léopoldville, railway . . .	400	2
Léopoldville à Pania-Matumbo, steamer	1,300	10
Pania-Matumbo à la Lukuga, rail . .	700	4
Lukuga-Udjidji (à travers le Tanganika)	100	1
Udjidji-Dar-es-Salam.	1,400	6
Total . . .	3,900	23

Parmi toutes ces lignes, celles qui comprennent des biefs navigables présentent le désavantage du transbordement. C'est ainsi que par la route dite du Congo il faudra opérer des transbordements à Kongolo, Kindu, Ponthierville, Stanleyville, Léopoldville et Matadi.

Sur la route du Kasai, les marchandises devront être transbordées des trains aux steamers à Pania-Matumbo et des steamers aux trains à Léopoldville, avant d'être embarquées sur les bateaux de haute mer à Matadi. D'autre part, les transports par eau sont d'un bon marché proverbial et, à la descente du fleuve, les bateaux bénéficieront d'un courant de 6 nœuds.

Il faut observer également que le rail réunissant Kambove à Lobito-Bay l'emportera sur celui de Beira,

Récompenses obtenues

ANVERS 1894 Médaille d'Or
PARIS 1900 Médaille d'Argent
OSTENDE 1901 Diplôme d'Honneur
SAINT-LOUIS 1904 Médaille d'Or
LIÉGE 1905 Diplôme d'Honneur
MILAN 1906 Grand Prix
TOURCOING 1906 Vice-Président, cl. XXI Membre du Jury
BORDEAUX 1907 Vice-Président, cl. XV Grand Prix
BRUXELLES 1910 Vice-Président, cl. XII Membre du Jury
TURIN 1911 Vice-Président, cl. XXII

Imprimerie Scientifique

TYPOGRAPHIE
LITHOGRAPHIE
CHROMO-LITHOGRAPHIE

Spécialité d'Illustrations de grand luxe
Photo-Chromogravure en trois couleurs

Charles BULENS, Editeur

Téléphone 505 75, Rue Terre-Neuve, BRUXELLES

Digitized by Google

si ce dernier port n'est mis plus directement en rapport avec le Nord. Il est absolument nécessaire que Ayeshire soit immédiatement relié à Broken-Hill; la construction de ce rail aurait probablement pour effet de transférer la base commerciale du Katanga de Bulawayo à Salisbury et d'assurer ainsi à Beira, pour quelques années encore, sa position de principal port d'entrée du territoire. En ce qui concerne le commerce d'importation, il est probable que, grâce à cette voie directe, Beira pourrait conserver son mouvement actuel; toutefois, pour le commerce d'exportation, il faudrait prendre en considération des réductions de tarifs, afin de pouvoir lutter avec succès contre les facilités offertes par la route occidentale Pour les transports maritimes, l'Angleterre est capable de tenir tête à n'importe quelle autre nation; mais il faut qu'elle soit rendue attentive aux pertes dont aurait à souffrir la Rhodésie, si les transports par terre du Katanga devaient être transférés du système rhodésien à celui d'une puissance étrangere.

L'éducation des petits noirs au Congo. — Nous extrayons d'un amusant article du père Ivan de Pierpont, que publie *Le Mouvement des Missions Catholiques au Congo*, le passage suivant, relatif à la « Leçon de français » :

On a adopté pour enseigner notre langue aux jeunes noirs la méthode directe : tout se fait en français.

Le professeur montre un objet, une touche par exemple, et pose la question : Qu'est ce que cela?

Puis il répond lui-même très clairement : C'est une touche.

LES PROJECTEURS

Mirroscope

Le Mirroscope est un appareil facile à employer, qui projette les vues sur un écran ou sur une autre surface appropriée, par l'action de la lumière réfléchie, à travers une forte lentille.

Différant en ceci de la lanterne magique, il ne nécessite pas de verres spéciaux, bien que les vues projetées sur l'écran soient semblables à celles données par une lanterne magique.

Au lieu de verres spéciaux, on peut employer toutes photographies quelconques, cartes postales, des illustrations découpées dans des journaux ou des revues, des peintures ou des tableaux originaux, des dessins, des croquis.

Tout est projeté dans les couleurs originales, mais agrandi jusqu'à un mètre ou deux de diamètre.

Si on place dans l'appareil une montre, avec le mouvement ouvert, la projection montrera toutes les couleurs métalliques et toutes les roues en mouvement.

Toute une assemblée peut facilement voir et admirer tout ce qu'on projette sur l'écran : chacun peut voir parfaitement, sans bousculade et sans dérangement.

Le Mirroscope est toujours prêt à fonctionner. Il ne présente aucune partie compliquée qui puisse se déranger ou se briser.

Il n'entraine à aucun frais — ce qui n'est pas le cas avec les appareils photographiques, les phonographes ou les lanternes magiques — car il n'y a plus besoin d'acheter des films, des plaques, des vues spéciales ou rien d'autre.

Prix : de **23** à **120** francs. Chaque dimension en trois exécutions : 1) pour l'éclairage au gaz ; 2) pour l'électricité ; 3) pour l'acétylène avec générateur.

En Vente chez les fournis. d'appareils photographiques, etc.

Pour le Gros

s'adresser à **B. REIMERS EENBERG**, Département Mirroscope 22, Place de Brouckère, à Bruxelles

Grands Magasins de Nouveautés

AU BON MARCHÉ

VAXELAIRE-CLAES

Bruxelles ✻ *RUE NEUVE* ✻ *Bruxelles*

COSTUMES & CONFECTIONS

pour Dames, Hommes et Enfants

Vêtements de voyages et de sports

Tissus nouveautés exclusives

COMPTOIR SPÉCIAL DE DEUIL

ENTREPRISES GÉNÉRALES D'AMEUBLEMENTS

Digitized by Google

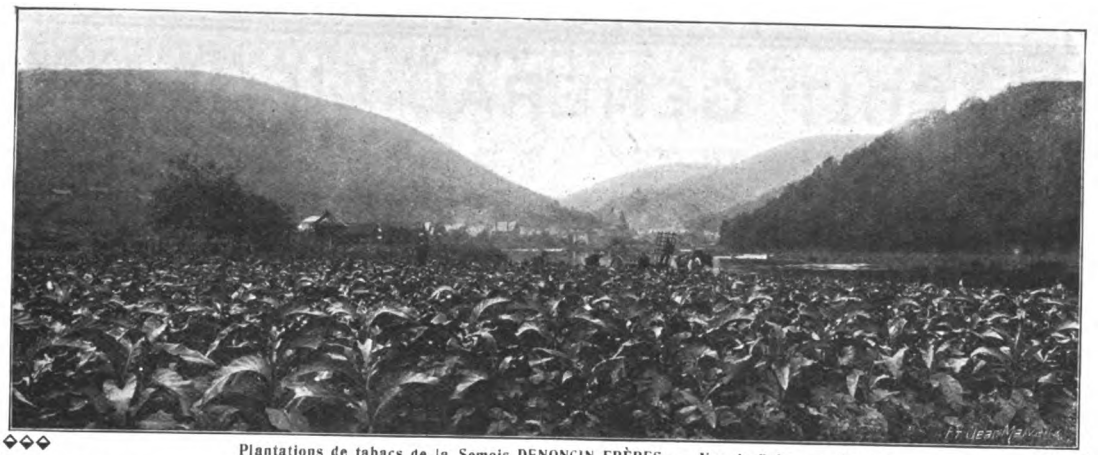

Plantations de tabacs de la Semois DENONCIN FRÈRES. — Vue de Bohan-sur-Semois

FUMEURS ! Le tabac de la Semois, de la vallée de Bohan, est le meilleur

Commandez directement à nous, planteurs et fabricants,

un kilogr. de notre meilleur tabac à **8 francs** (fr. 0.50 en plus pour le port, franco par 5 kilogr.). Expédition aux colonies sous emballage spécial et par 5 kilogr. minimum

DEMANDEZ nos prix courants pour nos tabacs ordinaires à **2.50, 3.25, 4 fr.,** et nos délicieux cigares en tabacs de la Semois **ECRIVEZ-NOUS** pour recevoir la notice explicative sur la pipe brevetée du docteunrar Pat, enlevant 50 p. c. de la nicotine du tabac : seul appareil scientifique

Ecrivez aujourd'hui même à :

DENONCIN FRÈRES

Planteurs

à BOHAN-SUR-SEMOIS

Notre spécialité :

CIGARES ET CIGARILLOS EN TABAC DE LA SEMOIS

	Le cent	Le mille
Cigares Kellan	9.50	—
Cigares Padla	14.00	—
Cigarillos Perle de Padla	4.00	35.00
Cigarillos Petits Semois	3.25	25.00

AGENCE COOK

41, rue de la Madeleine
BRUXELLES

Adresse télégr : Cook, Bruxelles
TÉLÉPHONE 1399

BILLETS DIRECTS PAR TOUTE VOIE POUR **ELISABETHVILLE**
TRANSPORTS A FORFAIT POUR LE **KATANGA,** PAR CAPE TOWN OU BEIRA

Banque et Change ▫ Paiements télégraphiques ▫ Assurance

SUCCURSALES A CAPE TOWN, DURBAN, ELISABETHVILLE
CORRESPONDANTS A PORT ELISABETH, LOURENÇO-MARQUEZ, BEIRA

BRIAS & Co

60, Rue des Tanneurs : Bruxelles

VINS & SPIRITUEUX

PARFAITS CONDITIONNEMENTS DES EXPÉDITIONS POUR COLONIES

Digitized by Google

CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS

64, RUE ROYALE, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL : TRENTE MILLIONS

SIÈGE SOCIAL :
LIÉGE . . . . 5, rue de l'Harmonie
SUCCURSALE :
BRUXELLES . . . . . 64, rue Royale
AGENCES :
BRUGES . . . 11, rue Nicolas Despars
CHARLEROI . . 6, quai de Brabant
SOUS-AGENCE :
ROULERS . . 8, place de la Station

ESCOMPTE DE VALEURS COMMERCIALES
OUVERTURES DE CRÉDITS
COMPTES DE DÉPOTS — COMPTES DE REPORTS
LETTRES DE CRÉDITS & CHÈQUES
SUR LES PRINCIPALES VILLES BELGES & ÉTRANGÈRES
ENCAISSEMENT DE COUPONS
ORDRES DE BOURSE — DÉPOTS DE TITRES

SOUSCRIPTIONS AUX EMPRUNTS D'ÉTATS, DE VILLES, DE SOCIÉTÉS, ETC.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

VÉRIFICATION DES LISTES DES TIRAGES A LA DEMANDE DES CLIENTS

PNEUS JENATZY

10, RUE STEPHENSON · BRUXELLES

Compagnie Internationale d'Electricité

à LIÉGE (Belgique)

Société Anonyme ● ● H. PIEPER, administrateur délégué, directeur général

DYNAMOS génératrices et réceptrices de grande et moyenne puissances.
MOTEURS pour la petite industrie.
SPÉCIALITÉS : Matériel électrique pour les **Mines** et la **Métallurgie.** Machines d'extraction et d'exhaure. **Laminoirs** électriques. Appareils pour le travail des métaux. Engins de levage, treuils et cabestans.
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE DES TRAINS, système breveté, adopté par l'État Belge.

STÉ AME METALLURGIQUE DE SAMBRE ET MOSELLE

Capital social ; -- 23,500,000 francs -- **Montignies s/Sambre** (BELGIQUE) *Adresse télégr. :* Sambremoselle, Conillet.

Hauts-Fourneaux et minières à Maizières près Metz (Lorraine) Allemagne - - - - - - - - -
Fours à coke, hauts-fourneaux, aciérie, laminoirs et forges à Montignies s/Sambre-les-Charleroi (Belgique)
Laminoirs à tôles à Chatelineau-les-Charleroi (Belgique) - - - -

Acier Thomas de toute qualité et pour tout usage, depuis l'extra extra doux correspondant au fer de Suède jusqu'au métal très dur, trempant avec facilité.

Aciers marchands, ronds jusque 210 m/m de diamètre, carrés jusque 210 m/m de côté, plats, cavaliers, feuillards et spatés à biseaux et autres, aciers spéciaux, demi-ronds, champs ronds, coins coupés, bombés, ovales, octogones, profil pour grilles, pour cercles de tonneaux, etc.

Aciers profilés, standards pour clôtures, cornières et T depuis 15 m/m et au dessus, poutrelles et U de toutes hauteurs, rails de tous types pour voies ferrées, rails à gorges, traverses, etc., etc., tôles fines, moyennes et fortes, tôles striées et larges plates.

Moyennant conditions à débattre, la Société se charge de laminer les profils suivant modèles ou dessins remis.

Digitized by Google

Manufacture Générale d'Équipements pour les Colonies

G. FABBRI

RUE PLATTESTEEN, 11, BRUXELLES-BOURSE

Gros et Détail ▲ ▲ ▲ ▲ **Téléphone 9277**

CATALOGUES ET DEVIS SUR DEMANDE

COMPTOIR DE CHIMIE

37, Boulev. de la Senne, BRUXELLES

LE NOUVEAU GRAND CATALOGUE

pour fournitures générales de laboratoire est sous presse.

Il sera envoyé sur demande

Th. VERVLOET Fres & Srs

TÉLÉPHONE 412 **203, Boulevard Léopold II, BRUXELLES** **TÉLÉPHONE 412**

VINS & LIQUEURS FINES — EXPÉDITIONS DANS TOUT LE CONGO

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa

Les voyageurs partant de Paris à destination des ports au delà de Suez ou inversement peuvent obtenir, conjointement avec leurs billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille, des billets d'aller et retour de Paris à Marseille ou vice versa, *valables un an, aux prix suivants :*

De Paris à Marseille ou vice versa *(viâ Dijon-Lyon ou Nevers-Lyon ou Nevers-Clermont) : 1re classe, fr. 144.80; 2e classe, fr. 104.25; 3e classe, fr. 67.95.*

Ces billets sont délivrés par la Compagnie des Messageries Maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Il peut être émis des billets de classes différentes pour les parcours en chemin de fer et pour les parcours maritimes.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

Manufre de Couverts et d'Orfèvrerie

Métal blanc argenté • Argent massif

ORFÈVRERIE WISKEMANN

MAGASIN DE DÉTAIL : **TÉLÉPHONE 7658**

coin des Rues Ste-Gudule et de Loxum

Objets pr Cadeaux ***Prix de fabrique***

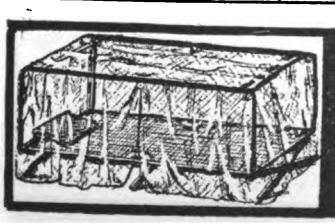

BERVOETS - WIELEMANS

6-8-10-12 RUE DU MIDI - BRUXELLES

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE LITERIES DU PAYS

ARTICLES SPÉCIAUX POUR LE CONGO

EXPOSITION DE BRUXELLES 1910 - GRAND PRIX

Digitized by Google

Il pose ensuite la même question à deux ou à trois écoliers, puis à tous ensemble.

On passe ainsi en revue tous les objets qui se trouvent à portée de la main, puis tout ce qu'on voit en classe. Peu à peu les questions deviennent plus difficiles.

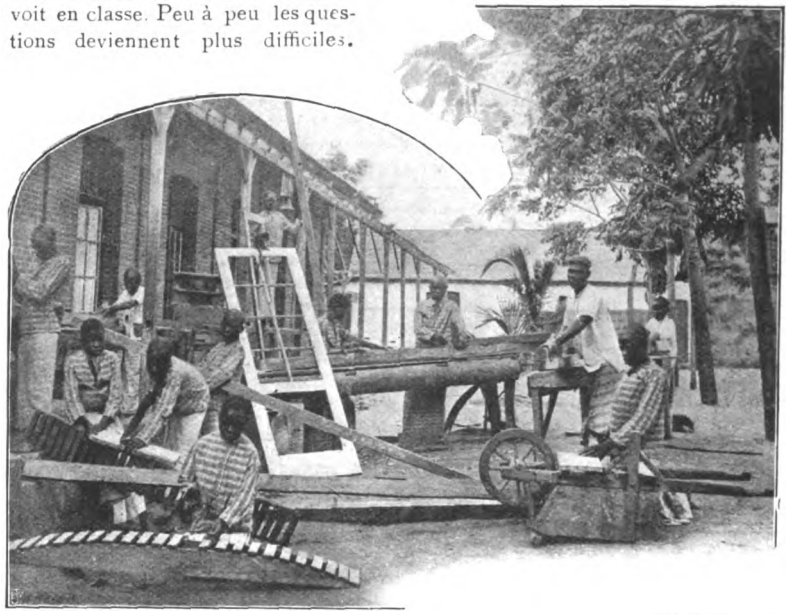

Qu'est-ce que je fais?.. Qu'est-ce que j'ai fait?... Qu'est-ce que je ferai?... Quand j'aurai fini de travailler que ferai-je?..., etc.

A la fin de chaque classe, le professeur marque au tableau les mots nouveaux dont il s'est servi, et, après la classe, de 11 h. 1/2 à midi, ceux qui le désirent peuvent transcrire ces mots dans leur cahier.

Après cinq mois environ d'exercices de ce genre, un bon nombre d'élèves sont capables de répondre sans hésiter à des questions comme celle-ci :

Q. « Comment faites-vous un champ dans un bois?

R. — Mon Père, je vais d'abord dans le bois avec mes outils, ma hache, ma machette, ma scie. Je coupe les lianes et les petits arbres, ensuite j'abats les grands arbres .. Quand tout le bois est coupé, je le laisse sécher pendant trois ou quatre mois. A la fin de la saison sèche, quand il fait très chaud, je brûle tout le bois coupé. Alors, dès qu'il pleut, je plante du maïs (1). »

Quand on les entend parler français en classe on a d'abord un peu l'impression que tout est appris par cœur. Il n'en est rien pourtant. Quand nos jeunes gens

(1) La phrase que l'on vient de lire a été dite textuellement par un enfant qui est loin d'être le plus fort en français, lors du passage de M. le ministre des colonies, à Ki Santu. L'examen que subirent les élèves à cette occasion dura une heure. Tous répondirent presque sans hésitation à toutes les questions posées : « Que voyez-vous dans l'école? Conjuguez le présent..., le futur..., le passé du verbe aller..., etc. Comment bâtissez-vous une maison en pisé?..» Et beaucoup d'autres questions concernant la vie usuelle.

RELIURE MEERSMANS FRÈRES & SŒURS

TÉLÉPHONE 3593 **rue Théodore Verhaegen, 158, BRUXELLES** TÉLÉPHONE 3593

Les abonnés et lecteurs de la Revue *L'Expansion Belge* peuvent se procurer en nos ateliers une jolie reliure, dos et coins toile anglaise, inscription spéciale sur le plat, au prix de **fr. 3,50**. Nous offrons notre reliure d'amateur dos et coins maroquin, inscription spéciale sur le plat, au prix de **6 francs.**

Les modèles sont visibles en nos ateliers.

Digitized by Google

LES VOYAGES MODERNES ET AGENCE LUBIN

- *Agence officielle des Cies de Chemins de fer* **Bruxelles, 104, boulevard du Nord** *Téléphone :* **3866**

— **Organisation de tout premier ordre des voyages de noces, particuliers et collectifs** —

MAISON RODOLPHE

(ANCIENNE FIRME MARYNEN)

BRUXELLES

38, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 38

Téléphone 114

Fournitures générales photographiques

APPAREILS & PRODUITS de toutes marques et spéciaux pour colonies

LOCATION DE VOITURES DE LUXE

Représentation pour toute la Belgique des automobiles « **ADLER** »

GARAGE

Adler Palace

Ouvert jour et nuit

44, rue de Brabant, BRUXELLES-NORD

GARAGE DES ••• TÉLÉPHONE 5035

Royal Automobile Club de Belgique
Nederlandsche Automobiel Club
Kaiserliche Automobil Club

La plus haute de toutes les récompenses

décernées par les Jurys aux **30,000** exposants belges et étrangers qui ont participé à l'**EXPOSITION DE BRUXELLES 1910**, est le

1er PRIX *La Grande Médaille d'Or du Gouvernement* • • • • *Un Grand Prix* • • • • • • *Une Prime de 3,000 Francs* • • **1er PRIX**

REMPORTÉ PAR

LA NUTRICIA, SOC. ANON. A LAEKEN

au **Concours spécial international** sur la question « l'**Approvisionnement en lait des grandes villes** », organisé à la dite Exposition sous les auspices du Gouvernement

FERRONNERIE ... D'ART ... *Victor LEFÈVRE* Successeur de : S. FRANKEN & LEFÈVRE

Téléphone 1620

Ingénieur-Constructeur

49, rue Malibran, IXELLES-BRUXELLES

Spécialités : **Rampes, Grilles, Balcons, Serres-Jardins d'hiver, Verandas, Loggias, Escaliers, Portes fer forgé vitrées, Enseignes, Landiers, Chenets, etc. Ventilateurs brevetés. Travaux de luxe en cuivre et en bronze**

GRAND PRIX : Liége 1905, Milan 1906. — Fourn. de S. M. le Roi des Belges, LL. AA. RR. Mmes la Comtesse de Flandre et la Duchesse de Nassau, du Ministère des Colonies

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MEUSE Société Anonyme

à LIÉGE (Belgique)

Administrateur-Directeur-Gérant : Fr. TIMMERMANS, Ingénieur

Codes A B C et A I

MACHINES pour les MINES, Machines d'épuisement, Machines d'extraction, Compresseurs d'air, Chevalements, Molettes, Treuils à air comprimé, Ventilateurs, etc.

POMPES CENTRIFUGES, Pompes à vapeur et à colonne d'eau, Machines alimentaires.

MACHINES pour la MÉTALLURGIE, Machines soufflantes, Moteurs à trains de laminoirs, Convertisseurs, Grues-locomotives, Chariots et Poches de coulée, Pompes de service, etc.

LOCOMOTIVES pour voies normales et pour voies étroites.

MACHINES à VAPEUR perfectionnées.

GROUPES ÉLECTROGÈNES.

OUTILLAGE HYDRAULIQUE pour ports de mer.

MATÉRIEL de GUERRE — Coupoles, Affûts, Phares cuirassés, Mitrailleuses, etc.

Digitized by Google

NATHAN MEYER, BRUXELLES

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : NATHAN MEYER, BRUXELLES

BUREAUX :
1, rue du Gouvernement Provisoire
Téléphone 1944

ATELIERS ET MAGASINS : RUE PLANTIN, 7, ET RUE MORETUS, 2

Seul concessionnaire pour la Belgique des Maisons renseignées ci-dessous :

Berger & Wirth, Leipzig
Encres typo- et lithographiques. Vernis. Couleurs sèches et broyées.

Maschinenfabrik Augsburg
Machines à imprimer en blanc, perfectionnées. Machines à deux couleurs et à deux tours. Margeur automatique « Augusta ». Rotatives.

Ch. Mansfeld, Leipzig
Machines pour la reliure, le cartonnage et l'industrie du papier.

Mosenthin & Gaitzsch Chemnitz
Machine à coudre au fil de fer, "**La Perfection**" cousant de 1/10 de m/m à 40 m/m sans changer aucune pièce.

La "Typograph", Berlin
Machine à composer, la plus simple, la moins coûteuse et donnant la plus belle ligne, « Simplex » et « Duplex ».

Machine à composer
"*TYPOGRAPH*"

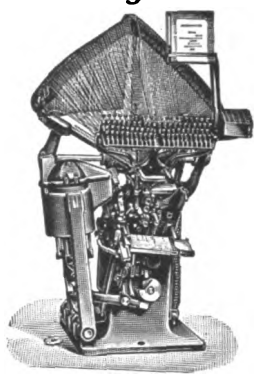

La Machine "TYPOGRAPH" DUPLEX est **visible tous les jours**, et le dimanche matin, au Musée du Livre, rue Villa-Hermosa, à Bruxelles.

Waite & Saville Ltd, Otley (Yorkshire, Angleterre)
Presse « Falcon » à grande vitesse (production facile : 2,800 à l'heure). L'express-Falcon imprimant automatiquement 4,500 enveloppes à l'heure.

Heinr. Thiele & Cie, Berlin
Châssis numéroteurs pour le numérotage des actions. Numéroteurs à pédale pour relieurs et numéroteurs à la main. Grands assortiments en magasin.

E. C. H. Will, Hambourg
Machines à ligner, les plus perfectionnées qui existent sur le marché.

Walter Kellner, Barmen
Machine à vernir, à gommer, à border, à étiqueter et à découper les bobines.

Helwig & Egger Bruggen (Suisse)
Machines à coudre au fil de lin.

Pour tous renseignements s'adresser 1, Rue du Gouvernement Provisoire

Etablissements MARINONI

Rue d'Assas, 96
- - - PARIS - - -

Représentants pour la Belgique
A. VANDERBORGHT & DUMONT
BRUXELLES — Rue Verte, 154 — BRUXELLES

Expositions Universelles

Paris 1889 et 1900
— Liége 1905 —
Hors concours — —
— Membre du Jury

Milan 1906 : Grand Prix

— Bruxelles —
(Arts et Métiers)
Hors concours — —
— — Membre du Jury

- Bordeaux 1907 -
Hors concours — —
— — Membre du Jury

Presses typographiques en blanc - - - - - - -
Presses à pédale "L'Utile" et "L'Active"
Presses à retiration, imprimant le papier à plat et en bobines
Presses à réaction, pour journaux - - - - - - - -
Presses rotatives, pour journaux, à 4, 6, 8, 12 et 16 pages -
Presses lithographiques et phototypiques - - -
Presse zincographique "La Diligente" - - -

Machines à gommer et à vernir — Machines à bronzer

Digitized by Google

croient n'être pas entendus par leurs professeurs, ils jasent bien souvent en français, ils discutent, et pas mal du tout. Seulement, remarquent-ils qu'un Père les écoute, les voilà tout gênés et ils continuent en kikongo les phrases commencées en français.

Quand un étranger s'adresse à eux, ils comprennent fort bien et à l'occasion savent répondre de façon à être compris (1).

L'an dernier, pour lutter contre cette variété du respect humain qui les empêche de s'exercer, j'avais pris l'habitude de parler toujours en français avec mes élèves.

Quand l'un d'entre eux venait me demander une permission, je répondais invariablement : « Je ne comprends plus le kikongo!... » Alors partagé entre l'envie d'obtenir la permission désirée et l'ennui de s'exposer au sourire des autres noirs, ils hésitaient, puis finissaient par se décider et s'exprimaient en français.

Un jour, un d'entre eux vient me demander deux jours de congé.

« Je ne comprends plus le kikongo, mon ami!... »

Par malheur, le bonhomme avait oublié le mot qu'il devait prononcer. Il réfléchit un moment, puis :

(1) Le père Hanquet nous écrivait dernièrement qu'il avait donné comme interprète à son nouveau chef de poste de l'Etat un des anciens élèves de Ki Santu et que le gamin se tirait très bien d'affaire.

« Mon Père, si vous voulez (1), donnez-moi le clef de la classe. »

Un peu surpris, je donne la clef. Il part en courant, et un instant après revient en feuilletant son cahier de français .. puis il dit :

« Mon Père, si voulez, je me promener deux jours dans mon village... »

Un autre, auquel je donnais aussi mon invariable : « je ne comprends plus le kikongo », cherche un moment un mot oublié, puis avise un condisciple et lui demande de l'aider.

« Mon Père, si vous voulez, je vais à ma maison...

— Pourquoi faire?

— Mon Père, c'est pour j'allume mon pipe... »

Désirant lui épargner une course inutile et croyant qu'il s'agissait simplement d'aller chercher du feu, je lui donne une boite d'allumettes.

« Merci mon Père... maintenant moi je cherche mon pipe!... »

La télégraphie sans fil autour du monde. — Les conversations du poste de télégraphie militaire de la tour d'Eiffel avec le Canada, que nous signalions, il y a quelques mois, comme une merveille de progrès en radiotélégraphie, sont devenues courantes. On cause

(1) *Si vous voulez* : traduction littérale de *go utondele*, formule de politesse équivalant à « s'il vous plait ».

Fabrique Nationale d'Armes de Guerre

HERSTAL-lez-LIÉGE (Belgique)

ARMES CARTOUCHES

FUSILS ET CARABINES " MAUSER "

PISTOLETS AUTOMATIQUES " BROWNING "

Cal. 6.35; 7.65 et 9 m/m.

Fusils Automatiques " BROWNING " Cal. 12 et 16.

Carabines Automatiques " BROWNING " Cal. 9 m/m

CARABINES F. N.

MOTOCYCLETTES à 4 cyl. et monocyl. légères à 2 vitesses fourche élastique, transmission par cardan.

F.N.

BICYCLETTES à chaîne et sans chaîne

AUTOMOBILES

CHASSIS F.N. 10-14 H.P. ❖ 16-24 H.P. ❖ 30-40 H.P.

Agents généraux pour le Brabant DESCHRIJVER & BLANCHART { 15, rue Veydt, Tél. 4294 / 31, rue de l'Ecuyer Tél. 1757 } BRUXELLES

Digitized by Google

ARTHUR FAGEL

Tailleur
Chapelier
Chemisier

Téléphone 6409

HABITS DE COUR
ÉQUITATION

ATELIER SPÉCIAL
POUR LA FOURRURE

Spécialité de Vêtements pour .. ..
.. .. Sports, Chasse et Aéroplane

CHAPEAUX
CASQUETTES ANGLAISES
GANTS — CRAVATES RICHES

Articles de Voyage, Malles, Valises

45, Rue de l'Ecuyer
BRUXELLES

MAISON FONDÉE EN 1838

Emile GRANDSIRE

30 et 32, rue de Namur, BRUXELLES

SPÉCIALITÉ DE RAVITAILLEMENTS COMPLETS POUR EXPLORATEURS, MISSIONNAIRES ET COLONIAUX
CONSERVES DE VIANDES, POISSONS, FRUITS ET LÉGUMES DE TOUTES ESPÈCES ET DE TOUT PREMIER CHOIX

Le catalogue général est adressé franco sur demande

Exposition Coloniale 1910 — Grand Prix

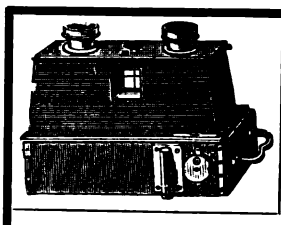

- FOURNITURES POUR LA PHOTOGRAPHIE OPTIQUE

Spécialité d'appareils
- pour les Colonies -

PLAQUES, PAPIERS ET PRODUITS
de premier choix

TRAVAUX POUR AMATEURS
Jumelles-boussoles, Thermomètres, Podomètres, etc.

ANCIENNE MAISON G. GECELE

D. AVANZO, Successeur
86, Marché-aux-Herbes, 86, BRUXELLES

CONGOLAIS...
ADRESSEZ VOUS DIRECTEMENT AU FABRICANT
JULES ROBA
Rue Gray, 60. ETTERBEEK - BRUXELLES

Pour vos Equipements. MAISON TRÈS RECOMMANDÉE

HOTEL MÉTROPOLE
BRUXELLES

Cie Génle des Conduites d'Eau
à LIÉGE - BELGIQUE

DISTRIBUTIONS D'EAU ET DE GAZ
ÉTUDES - PROJETS - INSTALLATIONS

TUYAUX DROITS COULÉS VERTICALEMENT EN 2me FUSION • PIÈCES DE RACCORD DE TOUS MODÈLES
APPAREILS ET ACCESSOIRES • CONDUITES DE VAPEUR • CHAUFFAGE • TUYAUX A AILETTES, ETC.

NOMBREUSES INSTALLATIONS DANS LE MONDE ENTIER

Digitized by Google

Sté Ame Verviétoise pour la Construction de Machines

Grands Prix : PARIS 1889 et 1900
St-Louis 1904 Liége 1905
Membre du Jury : Milan et Tourcoing 1906

VERVIERS (Belgique)

Ancienne Maison HOUGET & TESTON
fondée en 1823

MACHINES POUR L'INDUSTRIE TEXTILE

LEVIATHANS A LAVER
MACHINES A SECHER
LEVIATHANS A DESACIDER
MACHINES A CARBONISER
BATTOIRS-BROYEURS

ECHARDONNEUSES. -- Essoreuses.-- Brisoirs à laines en suint. — Défeutreuses. — Ouvreuses. — Battoirs mélangeurs.- Brisoirs-loups.- Brisoirs-ensimeurs.

ASSORTIMENTS DE CARDAGE
APPAREILS DIVISEURS à LAMES & LANIÈRES.
CARDES à LAINE PEIGNÉE.
SELFACTINGS-RENVIDEURS.

Appareils brevetés : Surproducteur, Piston Amortisseur, Butoirs Pneumatiques, etc.

MACHINES A RETORDRE
METIERS FIXES A FILER CONTINU

OURDISSOIRS. -- ENCOLLEUSES
TRANSMISSIONS DE MOUVEMENT

GRAND VIN DE CHAMPAGNE
"LA MARÉCHALE"
RUINART PÈRE & FILS
MON FONDÉE en 1729 RHEIMS

EMBALLAGES

BOITES • BIDONS • TAMBOURS
et emballages métalliques en tous genres

EMBALLAGES COLONIAUX BREVETÉS
IMPERMÉABLES ET INSUBMERSIBLES

Fr. Van den Camp & Co

TÉLÉPHONE 4061. TÉLÉGR. FERTOLIN
ANVERS, 64, rue de la Ruche, ANVERS

Caisses bois, fer blanc et zinc pour l'intérieur et l'exportation
Balles sous presses hydrauliques.

La Maison se charge de l'emballage
et de l'expédition de n'importe quels articles.

Installations sanitaires
Salles de bain
Latrines de tous systèmes
Egouts anglais

Nestor DE RIDDER

29, rue de Mérode, Bruxelles (Midi)

Maison ayant effectué tout récemment la fourniture des 367 salles de bain au « Palace Hôtel » de Bruxelles (gare du Nord).

Appareils de la firme Bamberger, Leroi et Cie,
FRANCFORT S/MAIN

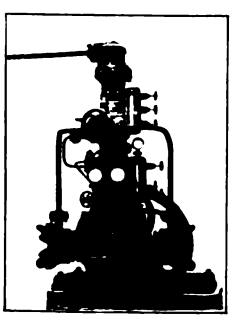

COMPRESSEUR VERTICAL
B. LEBRUN

Société Anonyme des Ateliers B. Lebrun

Nimy-lez-Mons (Belgique)

FROID ET GLACE

Machines frigorifiques B. LEBRUN, par compression d'ammoniaque, acide carbonique et anhydride sulfureux.

Les installations frigorifiques B. LEBRUN fonctionnent dans tous les pays du monde : Afrique, Asie, Amérique du Sud, etc.

MACHINES à VAPEUR, MÉCANIQUE, CHAUDRONNERIE, Etc.

Digitized by Google

POUR LA COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE

de tous les genres de travaux de ville, labeurs, journaux, livres, etc. ... ...

LA MACHINE A COMPOSER

LINOTYPE

(dont le maniement ne demande qu'un seul homme) est SANS RIVALE.

POUR L'IMPRESSION TYPOGRAPHIQUE

de tous les travaux de grand luxe ornés de similis et de procédés en couleurs ...

LA PRESSE A DEUX TOURS

MARQUE : LGM

est d'une SUPÉRIORITÉ incontestable à toute autre machine du même système.

Pour tous renseignements, s'adresser à

AUGUSTE DESMET

Représ' pour la Belgique de la Linotype & Machinery Ld

56, rue aux Choux - BRUXELLES - Téléph. 9180

Pavements monolithes en bois coulé incombustibles hydrofuges

Nombreuses références et attestations

STABILE

Nombreuses références et attestations

Mitglied des verbandes Deuts Steinhoz-Fabrik

• Entreprises générales de pavements • et revêtements monolithes en bois coulé

HYDROFUGES, INCOMBUSTIBLES, INSONORES, HYGIÉNIQUES

Teintes et dessins au choix • • Application rapide

Téléph. 10059 ENTRETIEN FACILE Téléph. 10059

Demandez échantillons, prix, références :

STABILE Ad. bur. : 98, av. de la Couronne / Usines : 30-32, rue des Goujons } Bruxelles

RENÉ DESMET

Marchand-Tailleur

3, Boulevard du Hainaut
BRUXELLES

Habits de Cour — Livrées
Costumes de Dames
Nouveautés Anglaises et Ecossaises

SOCIÉTÉ ANONYME

Les Ateliers Métallurgiques

30, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères

BRUXELLES

USINES A : **NIVELLES** (Voitures et Wagons)
TUBIZE (Locomotives);
LA SAMBRE (Ponts, Charpentes, Appareils de voie, Fonderie).

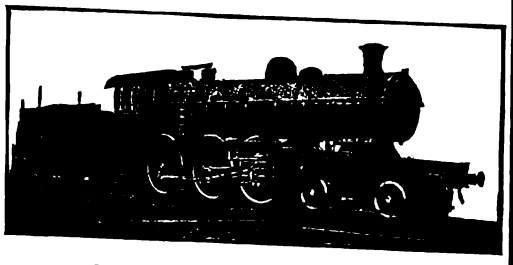

Matériel roulant et fixe

POUR CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS

SPÉCIALITÉ D'APPAREILS DE VOIE

Adresse télégraphique : MÉTAL-BRUXELLES

FONDERIE TYPOGRAPHIQUE

TÉLÉPHONE 714

VAN LOEY-NOURI

100, RUE DE LA LIMITE, BRUXELLES

Installations complètes d'Imprimeries

Digitized by Google

tous les jours avec Québec aussi facilement qu'avec Asnières, Tunis ou Casablanca. Mais le commandant Ferrié et ses collaborateurs ne sont point encore satisfaits. Ils attendent des appareils radiotélégraphiques d'une force de deux cents chevaux, qui leur permettront d'envoyer des ondes assez puissantes pour faire le tour du globe terrestre. Télégraphier de la tour Eiffel à la tour Eiffel par Tokio, Chicago et New-York, voilà le tour de force rêvé, et qui, on l'espère, sera bientôt réalisé. (*Navigazette.*)

La protection des indigènes. — Une commission permanente, instituée par le Roi, a charge de veiller, sur tout le territoire de la colonie, à la protection des indigènes et à l'amélioration de leurs conditions morales et matérielles d'existence.

Voici sa composition : Mgr G. Grison, évêque de Sagalassus, vicaire apostolique des Falls; H. Ross Philipps, représentant légal de la Baptist Missionnary Society; J. Banckaert, préfet apostolique du Kwango; Cambier, préfet apostolique du Haut-Kasai; A. De Cleene, provincial de la Congrégation de Scheut; E. Henri, vice-gouverneur général; H. Weber, procureur général.

Cette commission, qui a tenu sa première session à Léopoldville du 15 mai au 1er juin dernier, a adressé au Roi un long rapport qui est publié par le *Bulletin Officiel*.

Le rapport signale le décret mettant fin à l'exploitation en régie des terres domaniales, le décret sur les chefferies, qui porte une atteinte sérieuse à l'esclavage domestique; le décret substituant à la prestation en travail pour le paiement de l'impôt une taxe en numéraire; enfin, les décrets sur le contrat de louage de services et sur la falsification des denrées alimentaires. Il constate que, d'une façon générale, ces décrets ont eu une heureuse influence sur les conditions d'existence des indigènes.

Puis il étudie, en de nombreux chapitres spéciaux, diverses questions se rapportant au relèvement moral des indigènes ou tendant à l'amélioration des conditions matérielles de leur existence. Citons entre autres, la question de la polygamie, du mariage des indigènes, de la protection de l'enfance; la question de l'impôt, celle

Compagnie des Bronzes
SOCIÉTÉ ANONYME
Bruxelles - 28, rue d'Assaut - Bruxelles

Ateliers et Fonderie de bronzes d'art : 27, rue Ransfort

Salons de vente : — 28 — rue d'Assaut

Bronzes d'Art — Meubles de Luxe
Lustrerie et appareillage pour électricité et pour gaz
Modèles de styles anciens et modernes

Murs humides
CAVES INONDÉES
Assèchement par la Cérésite brevetée
Franz FALK, Bruxelles
37, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères

Billet de faveur
SPORTING PALACE
RINKING (le plus vaste du monde)
Avenue de la Couronne, 205, IXELLES
ENTRÉE POUR DEUX DAMES
Valable pour une séance ordinaire de 10 heures à midi et de 8 1/2 à 11 1/2 heures du soir.

Liebig

Indispensable dans toute bonne cuisine

Maison KERSTEN
ÉTABLISSEMENT HORTICOLE
Fournisseur breveté de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges
Entreprises générales de Jardins - Location et vente de plantes
BOUQUETS, GERBES, CORBEILLES ET COURONNES
95, RUE DE TEN-BOSCH

Digitized by Google

Compagnie Belge Maritime du Congo

SERVICE POSTAL ACCÉLÉRÉ

entre

ANVERS ET LE CONGO

Le " LEOPOLDVILLE ", chargeant à Anvers, quai Jordaens, hangar n° 22, partira le 4 novembre

pour BANANA, BOMA, MATADI, avec escales régulières pour **passagers** à **La Pallice, Ténériffe, Dakar, Conakry, Sierra-Leone, Grand-Bassam,** tant à l'aller qu'au retour, sauf imprévus

Durée du voyage d'Anvers au Congo : **19 JOURS; au retour, 20 JOURS**
Ces vapeurs possèdent de superbes aménagements pour passagers et sont munis de tous les perfectionnements modernes. (Eclairage électrique, salles de bain, appareil frigorifique, etc.)
Médecin et stewardess à bord

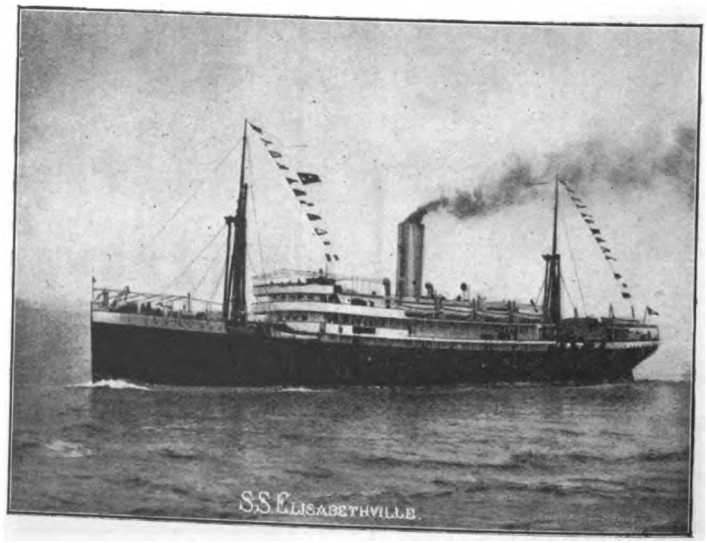

Un des steamers faisant le service entre Anvers et le Congo.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU SIÈGE SOCIAL :

13, CANAL DES RECOLLETS, ANVERS

Digitized by Google

AVIS — ALIMENTATION GÉNÉRALE DE CHOIX

EXPLORATEURS, MISSIONNAIRES, OFFICIERS, PROSPECTEURS & VOYAGEURS

NE VOUS EXPATRIEZ JAMAIS SANS VOUS MUNIR D'UN RAVITAILLEMENT COMPLET

de la Maison J.-HENRI GOZIN, 147, rue du Trône, 147, Bruxelles

qui a la spécialité de combiner les caisses vivres **"CHOP-BOX"**

Adresse télégraphique : GOZIN. BRUXELLES — **Prix-Courant sur demande** — Téléphone : 106,41

CODES USITÉS : A B C 4me & 5me EDIT. — A I — LIEBER — WATKINS — WESTERN UNION

Société constituée en novembre 1906
Capital : 2,000,000 de francs

FORAKY

Siège social : 12, rue du Congrès, BRUXELLES — Tél. 8426

SOCIÉTÉ ANONYME BELGE D'ENTREPRISE DE FORAGE ET DE FONÇAGE

Recherches et études minières. — Reconnaissance parfaite des terrains par sondages avec ou sans injection d'eau

FORAGE A FORFAIT, système « RAKY » *au trépan et au diamant. — — — Sondages souterrains.*

TOTAL des mètres orés en Belgique

1907	2,695 mètres
1908	14,999 mètres
1909	17,904 mètres
1910	58,247 mètres

Obtention des Carottes et jaugeages des venues d'eau sur toute la hauteur du sondage

Fonçage de puits à niveau vide, à niveau plein, par forage, et plus spécialement par le procédé de la congélation perfectionné

46 puits terminés — **Système GEBHARDT & KOENIG** — **25 puits en fonçage**

en BELGIQUE, ALLEMAGNE, AUTRICHE, RUSSIE, ANGLETERRE et dans le LIMBOURG HOLLANDAIS

PUITS LES PLUS IMPORTANTS : 2 puits pour les usines « Solvay », s. p. a., à Wesel, diamètre 6 m., profondeur 325 m.; 2 puits pour les usines « Roechling », à Volklingen-s/Sarre, diamètre 6m10, profondeur 400 m.; 2 puits pour les charbonnages « Frédéric-Henri », s. p. a., à Düsseldorf, diamètre 6m10, profondeur 315 m.; 2 puits pour les charbonnages de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Genck dans la concession de Genck, diamètre 6 mètres, profondeur 428 m.; 2 puits pour les charbonnages « André Dumont » sous Asch, diamètre 6 mètres, profondeur 510 m.; 2 puits pour les charbonnages « Limbourg-Meuse », diam. 6m10, profond. 490 m.

Michael HUBER, Munich

Fabriques d'encres à imprimer

Encres pour typo- et lithographie

• Vernis et pâte à rouleaux •

• • Maison fondée en 1780 • •

Agent dépositaire pour la Belgique :

Emile VEECK 63, rue De Locht, BRUXELLES — Téléphone 8016

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

- Fabrique de registres — Reliure -
Fournitures de bureaux et de dessin

VAN CAMPENHOUT Fres & Sr

Rue de la Colline, 13, Bruxelles

Usine à vapeur : rue Vanderstraeten, 36

FOURNISSEURS DU MINISTÈRE DES COLONIES

LÉON MONNOYER & SES FILS

ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

1, RUE CAMILLE LEMONNIER, BRUXELLES
TÉLÉPHONE 2142

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ▪ BÉTON ARMÉ

SPÉCIALITÉ DE CHEMINÉES INDUSTRIELLES EN BÉTON ARMÉ, SYSTÈME BREVETÉ

RÉFÉRENCES LES PLUS AUTORISÉES

Exposition de Bruxelles 1910 { Génie civil (entreprises générales) : GRAND PRIX. / Section mécanique (cheminées industrielles) : DIPLOME D'HONNEUR.

Digitized by Google

ACCUMULATEURS

Télégrammes : TUDOR-BRUXELLES
Téléphone : 1410 et 115,30 — — —

TUDOR

79, Rue Joseph II, BRUXELLES

TIMBRES-POSTE - CHROMOS LIEBIG
ECHANGE — Vente et achat au comptant — EXPERTISE

L. GILBERT

Expert de la Bourse aux Timbres-Poste
RUE DU MIDI, 49, BRUXELLES

HENRI DELAU
23, Rue du Prince Albert
IXELLES-BRUXELLES
DORURE - ENCADREMENTS

Amateurs
Photographes

soucieux d'obtenir de bons et beaux résultats, employez exclusivement les

Papiers Photographiques

spécialement préparés pour les colonies par la

SOCIÉTÉ TAKIRIS

ANCIENNE FIRME
Jules TACKELS-PARMENTIER
ANDERLECHT (Bruxelles)

Grands Vins de Champagne Périnet & Fils, Reims

Agent général : ALFRED BAYLE
Chaussée de Louvain, 76, Bruxelles. Tél. 9327

MANUFACTURE DE PIANOS L. DESMET

MAISON DE VENTE : 99, rue Royale, BRUXELLES — USINE : 510, chaussée de Waterloo, IXELLES

MÉDAILLE D'OR, Exposition Universelle Paris 1900 — GRANDS PRIX, Expositions Universelles Milan 1906, Amsterdam et Bordeaux 1907

Digitized by Google

de la lutte contre l'alcoolisme et du trafic des armes et des poudres.

A la mémoire du R. P. Verbiest. — La commune de Pitthem a célébré de grandes fêtes à la mémoire du R. P. Verbiest, né dans cette commune le 9 octobre 1623 et décédé à Pékin le 29 janvier 1688. Ce savant missionnaire, précepteur de l'Empereur de Chine, fut un mathématicien distingué et un astronome érudit ; il fonda le célèbre observatoire de Pékin.

Aux portes de cette ville subsiste encore le monument en marbre blanc qui fut érigé sur sa tombe par ordre impérial.

Un comité s'est formé dans le but de perpétuer sa mémoire, en lui élevant un monument dans son village natal.

Un aviateur belge en Chine. — Dès son arrivée à Canton, l'aviateur belge Van den Born commença une série d'expériences qui enflammèrent tellement les imaginations chinoises que le jour de son « great event », plus de 150,000 personnes assistèrent à son vol. Le monde officiel et le monde diplomatique étaient au grand complet, et l'on y remarquait le général tartare et l'amiral en chef, qui suivirent tous les mouvements de l'aviateur avec la plus vive attention et se firent donner les plus minutieuses explications.

Mais la séance terminée, pendant le retour vers la cité, des désordres graves éclatèrent, et le général tartare fut tué. Van den Born, ignorant ces événements, était tranquillement occupé à dîner, lorsqu'un mandarin se fit annoncer Ce fut, durant une heure, une conversation délicieuse ; à la fin le mandarin demanda :

— Comptez-vous rester longtemps à Canton ?

— Mais, environ une quinzaine de jours, répondit Van den Born.

— Eh bien, reprit le mandarin, un bon conseil, partez le plus tôt possible.

Une heure après, un nouveau mandarin se présenta, fut aussi spirituellement agréable que le premier, fit la même question et donna le même avis.

Ce fut le consul belge qui donna le mot de l'énigme à l'aviateur étonné.

— La population cantonnaise, dit-il, est persuadée que votre démoniaque oiseau lui apporte le malheur ; elle cite la mort du général tartare qu'elle aimait beaucoup. Les autorités savent, naturellement, qu'il a été assassiné par des anarchistes, elles sont sur leurs traces et ils seront bientôt arrêtés, mais, en attendant, votre vie à Canton ne vaut pas un centime.

Van den Born fut sage et son oiseau aussi : ils s'envolèrent. Deux jours après, la révolution éclatait à Canton.

(Traduit du *China Critic*.)

Etude zootechnique sur l'autruche. — L'élevage de l'autruche est une industrie fort rémunératrice, sur laquelle le dernier fascicule du très intéressant *Bulletin Agricole du Congo Belge* attire l'attention

FLEURS NATURELLES

Expéditions en Province

Sarah MEY

Fournisseur breveté de Mgr le Duc d'Orléans

— BRUXELLES —
23, rue de l'Evêque

Même maison à Ostende, 80, Rd Van Iseghem • TÉLÉPHONE : 1533 •
TÉLÉPHONE : 342

ENTREPRISE GÉNÉRALE
d'Ornementation
Plus de 6,000 modèles

STUCCOLIN
de la Dotmolier Stucklabrik G. M. B. H

Henri GOFFE
45, Rue Henri Waffelaerts
BRUXELLES

Styles anciens et modernes | Filiales à PARIS, LONDRES, BRUXELLES | Téléphone 8713

IMPORTATION DE CIGARES DE LA HAVANE

SPÉCIALITÉ de Cigares Fins

LOUIS KUHLEN

Ancien employé de la Maison GUSTAVE WASHER

TÉLÉPHONE 1640 130, AVENUE LOUISE, BRUXELLES TÉLÉPHONE 1640

COLLIN CHEMISIER MAISON FONDÉE EN 1861 Rue Royale, 108, BRUXELLES
Maison réputée pour sa coupe irréprochable et ses fournitures de toute 1re qualité

Digitized by Google

ERIKA!!

Nouvelle machine à ecrire pliante

Dimensions 13×20×27 cm

Poids : 3 1/2 kilos

Clavier universel
90 signes et caractères

Touche de retour

Ruban à deux couleurs

ÉCRITURE VISIBLE

▲▼▲

Catalogue gratuit
-- sur demande --

Montagne-aux-Herbes-Potagères

53 BRUXELLES 53

MAISON CHARLES HERINCX

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

ARMES

et munitions spéciales pour explorateurs et colonies

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

AD. JANSEN

FABRICANT D'ARMES DE S. M. LE ROI

27, rue de la Madeleine, 27, BRUXELLES

EXPOSITION COLONIALE BRUXELLES-TERVUEREN

• • **Diplôme d'Honneur** • •

La plus haute récompense
pour les armes de chasse et de défense

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

DEMANDER PRIX-COURANT **A**

Digitized by Google

de nos compatriotes. Nous extrayons de l'article que publie le *Bulletin*, sous la signature de M. Frateur, un passage fort suggestif :

Importance et étendue des élevages d'autruches dans l'Union Sud-Africaine. — Pour donner une idée de l'importance de ces élevages, il suffira de dire que l'Afrique du Sud a exporté :

En 1898,	pour	748,565	£ de plumes.
» 1903,	»	945,001	»
» 1906,	»	1,412,991	»
» 1907,	»	1,814,220	»
» 1908,	»	1,738,389	»
» 1909,	»	2,098,085	»

Il existe dans l'Afrique du Sud des élevages d'importance très différente, depuis celui ne comportant que quelques couples d'oiseaux jusqu'à ceux ayant de 1,500 à 2,000 têtes.

L'Afrique du Sud produit actuellement les plumes les plus réputées. La valeur des plumes exportées de la Colonie du Cap en 1909 était de 2,098,085 livres sterling, soit environ 50 millions de francs.

Cette valeur représente à peu près 95 pour cent de la production mondiale. On trouve en Afrique du Sud un certain nombre d'élevages de choix fournissant des plumes de qualité tout à fait supérieure. Mais il y a, en outre, un très grand nombre d'élevages ordinaires ne produisant que des plumes de qualité moyenne ou inférieure. Un vaste mouvement se manifeste actuel-

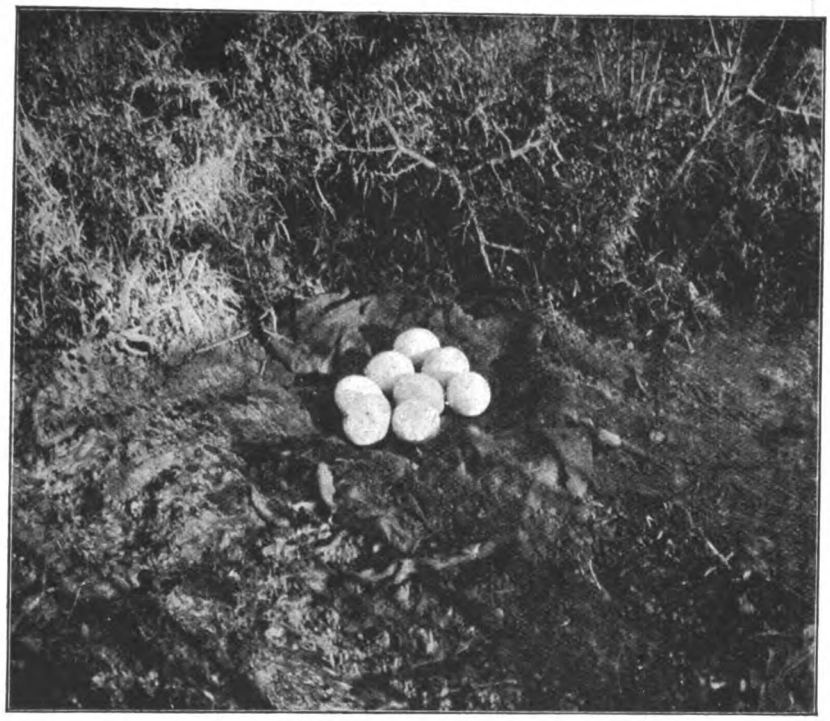

J.-L. Frateur.

Nid d'autruche dans le sable.

Société anonyme des *Téléph. 161, Charleroi — Télégr. Debauche Usines Gilly*

FORGES, USINES & FONDERIES DE GILLY

Adresser les lettres **à M. Hubert Debauche, administrateur directeur-gérant** **à Gilly (Belgique)**

Machines à vapeur de précision

Matériel de mines. — Machines d'extraction de toutes puissances avec frein à action variable (breveté). Ventilateurs système MONNET et MOYNE. Machines d'épuisement souterraines. Machines d'exhaure. Compresseurs d'air. Chevalements et poulies molettes. Cuvelages en fonte. etc.

Sidérurgie. — Soufflerles pour hauts-fourneaux et aciéries. Machines réversibles. Installation complète de trains de laminoirs : trains blooming, trains à poutrelles et à rails, trains à tôles, trains marchands, trains à petits fers, mélangeurs à fonte liquide pour aciéries. Marteaux-pilons à vapeur à double effet. Cisailles à vapeur. Scies à chaud, etc.

Locomotives de toutes puissances

Construction de fabriques à agglomérer le charbon. — Presses à briquettes. Spécialité de machines à fabriquer les boulets ovoïdes (système breveté). Doseurs mélangeurs (système breveté). Transporteurs. Chaînes à godets, etc.

Installation d'usines à coke. — Machines à pilonner le charbon. Enfourneuses. Défourneuses. Broyeurs. Lavoirs à charbon.

Appareils de levage. — Ponts roulants électriques et par câbles. Elévateurs et monte-charges. Grues-locomotives pour usines et ports.

Chaudronnerie. — **Fonderies de fer et de cuivre.** — **Grosses forges.**

VINS — LIQUEURS

GÉRARD VAN VOLXEM

TÉLÉPH. 4447 — **-- Bruxelles, Rue des Fabriques, 62, Bruxelles --** — TÉLÉPH. 4447

SIROPS DE FRUITS — **CHAMPAGNES** — COMPTOIR D'EXPORTATION

Isabelle DEBACKER — Fournisseur de la Cour — Tél. 399 — Fleurs naturelles — Rue d'Arenberg — 46 & 48 — **BRUXELLES**

Digitized by Google

Laboratoire de Chimie

11, rue de la Tulipe, BRUXELLES

TÉLÉPH. 8482

M. Gay

L'UNION BELGE

Fondée en 1824 — Fondée en 1824

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES

CONTRE INCENDIE

BRUXELLES — Place de l'Industrie, 29 — BRUXELLES

On demande des agents

Marque de fabrique déposée

Adresse télégraphique : CÉRUSES D'AUDERGHEM
Télép. n° 1778, Bruxelles
A. B. C. CODE USED

N. LIGOT

Successeur de la Société anonyme d'Auderghem

Usine à vapeur à AUDERGHEM-lez-Bruxelles

Mastic noir, industriel. — Couleurs mates à l'huile de lin, prêtes à l'emploi. — Céruse. — Miniums de fer d'Auderghem. — Miniums de plomb. — Ocres — Mastic de vitrier. — Couleurs brillantes et vernis diamants. — Vernis pour bâtiments, siccatifs. — Blanc de zinc et lithopones en poudre et broyés.

Prix-courant et échantillons sur demande

C. LECHAT

15-17, Rue de l'Été

Tél. 7241

USINE SPÉCIALE POUR LE TRAVAIL DE LA TOLE

Emballages métalliques pour les colonies

◁ MEUBLES ET CASIERS EN ACIER, DÉMONTABLES ▷

J.-B. RONGÉ FILS

MAISON FONDÉE EN 1789

ARMES Fusils de luxe et d'exportation -- Revolvers -- Armes pour Colonies -- Demandez Catalogues. **LIEGE**

VÉLOS

PEINTURE ET DECORATION **A. PLATTEAU** AMENAGEMENTS INTERIEURS

TELEPHONE 8047 126 & 130 RUE AMERICAINE BRUXELLES

SPECIALITE DE CALERIES DE COFFRES POUR BANQUES

CORRESPONDANTS SONT DEMANDÉS

MOTOR

MARQUE DEPOSÉE

BELGIQUE :

DE LAME AG. 27, Rue des Anges, LIÉGE.

FRANCE :

WANNER & Co. 67, Avenue de la République, PARIS.

ASSOUPLIT ET CONSERVE LES COURROIES ET LES CABLES

ADHÉRATEUR À CONTACT PARFAIT EMPÊCHE LE GLISSEMENT ET DONNE LA MARCHE DES COURROIES ET DES CABLES SANS TENSION.

ÉVITE LES ACCIDENTS, DIMINUE LES FRAIS.

Digitized by Google

Comptoir de la Bourse de Bruxelles

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 6,000,000 de francs entièrement versé

Bruxelles, 39, rue du Fossé-aux-Loups, 39

ORDRES DE BOURSE — AVANCES SUR TITRES
PAIEMENT DE COUPONS — COMPTE CHÈQUES
DÉPOTS EN COMPTES COURANTS

Téléphones : 276
3885

SUCCURSALE :
69, Boulevard du Midi
Téléphone 880

La Vie Sportive

JOURNAL
BI-HEBDOMADAIRE

rue des Comédiens, 55
BRUXELLES

ABONNEMENTS :
Belgique . . 6 fr. l'an
Etranger . . 10 » »
Hollande . . 4 fl. »

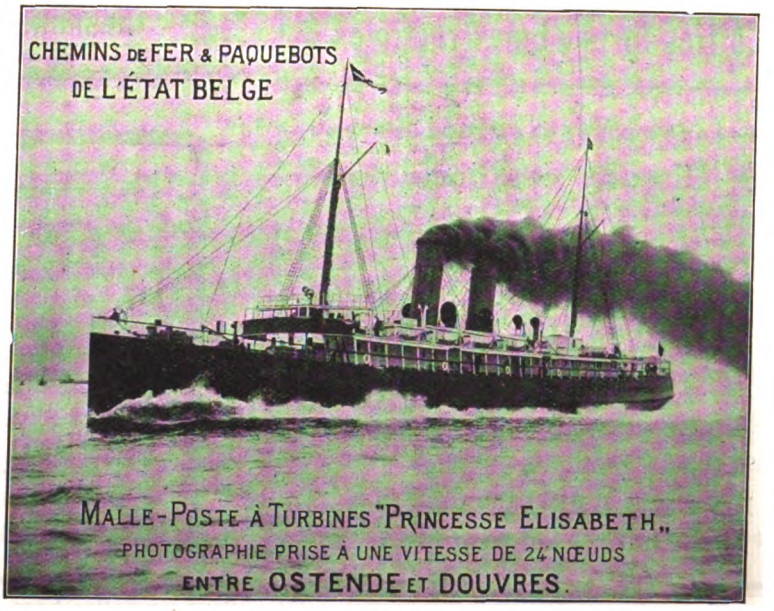

A. & E. VIESLET F^RES

Fournisseurs du Ministère des Colonies
◇ RUE DE L'HOPITAL, 16 ◇
ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

Digitized by Google

GRAND
HOTEL DE SAXE
Rue des Croisades, 27 et rue du Marché, 17

PROPR. : OTTO EHRHARDT, BRUXELLES
SALONS pour FAMILLES, NOCES & BANQUETS
Traité spécialement avec Groupes et Sociétés
DINERS A PRIX FIXE ET A LA CARTE
Réduction aux membres du T. C. B.
GARAGE AUTOMOBILES

GRAND
HOTEL D'AZUR
Avenue du Midi, 56

Coffres-forts « Indestructibles »

MAISON
Mathys-De Clerck
FONDÉE EN 1835
MATHYS & Cie, successeurs

BRUXELLES

Usine : RUE DE LAUNOY, 24
Magasins : BOULEVARD DU NORD, 165

Téléphones : 2781 et 4097

Fournisseurs de la Cour, Ministères, Banque Nationale et tous les principaux établissements financiers.

Coffres-forts « Indestructibles »

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
Fondée en 1853
agréée par arrêté royal du 25 avril 1905 pour l'assurance contre les accidents du travail et le service des rentes aux fins de la loi du 25 décembre 1903

SIÈGE SOCIAL :
RUE DES COLONIES (angle de la rue Royale)
Téléphone n° 468 — BRUXELLES

ASSURANCES SUR LA VIE
RENTES VIAGÈRES
ASSURANCES contre les ACCIDENTS
AUTOMOBILES
CHASSE VOYAGES
RESPONSABILITÉ CIVILE, etc.

Biscuits et Chocolats
Exportation dans tous les pays
"VICTORIA"
Emballage spécial pour les Colonies
Fournisseur officiel du Ministère des Colonies et de la plupart des Sociétés commerciales au Congo
(SOCIÉTÉ ANONYME)
Usines à BRUXELLES & à DORDRECHT

Les Usines **Victoria** sont reconnues pour l'excellente qualité et la bonne conservation de leurs produits...

Cuddy, biscuit sans sucre, recommandé spécialement pour les Caravanes et les Travailleurs.....

Rue Deneck, BRUXELLES, Belgique

BOTTIER BREVETÉ
Gve LEROY
137, chaussée d'Ixelles, Bruxelles

Chaussures de luxe, ville, chasse
Bottes en tous genres

Spécialités de chaussures pour colonies

ENVOI DU PRIX COURANT SUR DEMANDE

Fondée en 1873
Pour vos Malles, Sacs, Marmottes, Serviettes, etc.
Adressez-vous à la **Maison P. COESSENS**
19, rue du Chêne, 19, Bruxelles
Fournisseur des principales Maisons de Bruxelles et de Province
Atelier spécial pour les réparations : Val des Roses

Digitized by Google

lement parmi les fermiers sud-africains en vue d'aboutir à une amélioration générale des plumes, et de produire des variétés d'autruches meilleures encore que celles qui existent actuellement.

Marchés de l'Union Sud-Africaine

a) *Marché des plumes.* — Le principal marché de plumes d'autruches est Port-Elisabeth. La vente se fait publiquement, aux enchères, par l'intermédiaire d'agences. Celles-ci font la classification des plumes et se chargent de toutes les opérations commerciales au tarif suivant :

Classement des plumes . . 1 shelling par livre pds.
Assurance contre l'incendie . 1/4 p. c. de la valeur.
Commission . . . . . 2 1/2 p. c. du prix de vente.
Frais de marché . . . . . 1 p. c. du prix de vente.

Le payement du prix net est garanti à l'éleveur par l'agence.

La vente se fait aussi au poids, de la main à la main, en lots non classés. Les frais s'élèvent alors à 1 1/2 p. c. du prix de vente.

Ces agences s'occupent également de la vente de la laine, du mohair et de l'importation de tous les articles coloniaux.

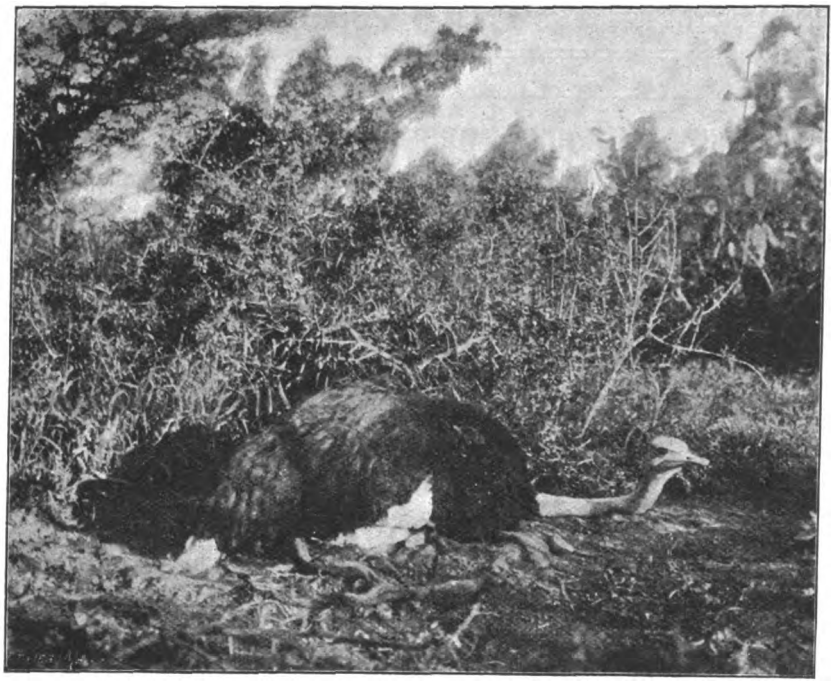

Nid couvé par une autruche mâle. *J.-L. Frateur.*

Les plumes vendues sont dirigées vers les marchés de Londres, de Vienne et des Etats-Unis. Quelques

AUX FABRICANTS SUISSES RÉUNIS

NICOLAS TENSEN

BRUXELLES, 12, Rue des Fripiers — Marché aux Souliers, 12, ANVERS

Choix énorme d'horloges etc. à carillon Westminster - - -

Les chronomètres TENSEN sont les meilleures montres, ce sont une **merveille de réglage**. Au chaud, au froid, couché ou pendu, maximum d'écart : **une minute** par mois.

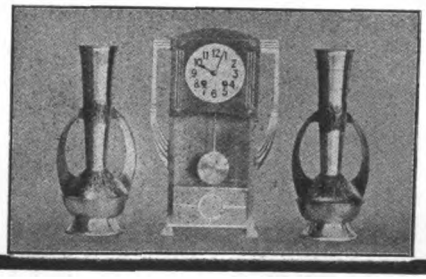

Pendules et garnitures de cheminées en style moderne

Les chronomètres TENSEN sont une merveille de réglage, ce sont les meilleures montres. Au chaud, au froid, couché ou pendu, maximum d'écart : **une minute** par mois.

Maisons à :
BRUXELLES, 63, Bd Léopold II
ANVERS, 16-18, Rue des Otages
VERVIERS, 31, Rue aux Laines
WELKENRAEDT (Gare) (Frontière Belge-Allemande)
HE-BESTHAL, Neutralstrasse, 26 (Frontière Germano-Belge)

- - - Fondée en 1870 - - -

W. PRINZING

Adresse télégraphique : PRINZING

Transports Internationaux - Maritimes et Terrestres -
POUR
Exportation et Importation
DÉDOUANEMENTS
CONSIGNATION

N. SEGHERS, Grainier Marché-aux-Herbes, 75 **BRUXELLES**

Graines potagères, fourragères et de fleurs. ★ Librairie horticole. ★ Outillage horticole complet.

Digitized by Google

TAILLEURS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

FELISSES SUR MESURE
FOURRURES
VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

48, rue du Marché-aux-Herbes, BRUXELLES

Ligo & Charpentier

VÊTEMENTS MILITAIRES
LIVRÉES
HABITS DE COUR

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA BIESME

SOCIÉTÉ ANONYME A
BOUFFIOULX près CHATELINEAU

Locomotives pour trains de voyageurs et marchandises, pour tramways, usines, etc. **Grues à vapeur** pour tous usages. — **Machines - Outils** pour boulonneries, chaudronneries et laminoirs. — **Ouvrages de Chaudronnerie :** réservoirs, gazomètres, etc.

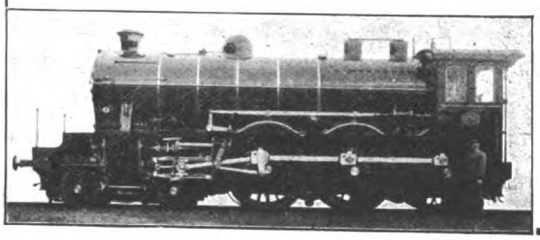

Exposition de Bruxelles 1910 — Récompenses obtenues :

Classe 21 Grues - Locomotives	*Classe 22* Machines - Outils	*Classe 32.* Locomotives
GRAND PRIX	GRAND PRIX	GRAND PRIX

NETTOYAGE A SEC DE TAPIS & BATTAGE

2, rue de l'Empereur T. 11432
64, chaussée d'Ixelles T. 11435
116, rue des Deux-Eglises T. 11433
59, rue de Brabant T. 11434
6, rue Louis-Hap, Etterbeek T. 11431
ANVERS, 18, r. Léopold. GAND, 6, Pont-Madou

A L'HYGIÈNE

MAISON FONDÉE EN 1850

J^N & J^H TOBY F^RES

Usine et direction : 2-4-6, RUE LOUIS-HAP
ETTERBEEK-Brux. (Téléph. 11431)

TEINTURE DE TAPIS & RIDEAUX

NETTOYAGE A SEC
— de Toilettes de soirées et de ville —
TEINTURE SOIGNÉE EN NOIR & COULEUR
sur soieries et lainages

Téléphone **100,11**

Maison VEKENS, MARCHAND-TAILLEUR

I. MILAENEN

SUCCESSEUR

Habits
de Cour et de Soirée
Uniformes
Fourrures
Riding Breeches
Livrées Anglaises

79, RUE ROYALE
BRUXELLES

En face de la COLONNE DU CONGRÈS

Digitized by Google

grands éleveurs expédient directement leur production à ces marchés. D'un autre côté, les maisons américaines

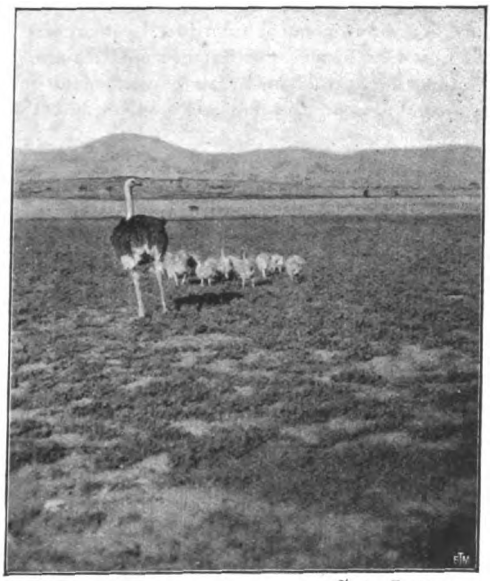

J.-L. Frateur.

Famille d'autruches dans le désert du Karroo.

importantes possèdent des agents sur place, achetant directement les plumes aux éleveurs.

Le rapport moyen annuel en plumes d'une autruche est estimée à 4 liv. st., soit 100 francs, pour tous les élevages de la Colonie du Cap. Dans les fermes bien exploitées, ce rapport moyen annuel oscille entre 125 et 200 fr. par an. Les très bons oiseaux rapportent 750 fr. et plus. Ce prix varie cependant considérablement suivant le cours du marché, lequel est sujet à d'assez grandes fluctuations.

Voici un aperçu du prix moyen de la livre de plumes à différentes époques :

En 1891	. . . .	2 livres	7 sh.	5 pence
1901	. . . .	2 »	0 »	8 »
1903	. . . .	1 »	18 »	1 »
1906	. . . .	2 »	5 »	5 »
1909	. . . .	2 »	9 »	0 »

La production moyenne d'une autruche est de 18 à 21 onces (1) de plumes.

Comme je le disais plus haut, les plumes des très bons oiseaux atteignent des prix excessivement élevés. On a

(1) Une once = 28 grammes 1/2.

Articles de Construction, Métaux
MAISON CHARLES ZUNZ
SOCIÉTÉ ANONYME
BRUXELLES
Clous, Ciment, Verres, Glaces, etc.

ST. FAURE
RÉPARATIONS PNEUS ET CHAMBRES
Autos, Motos, Vélos
LES MEILLEURES ET MOINS CHÈRES
468, ch. de Waterloo, Bruxelles o Tél. 4173
Concurrence impossible
Achat de déchets au plus haut prix

GRANDE MAISON DU CONGO
— La plus ancienne et la plus importante —
TÉLÉPHONE 111 - 38
ÉQUIPEMENS COMPLETS POUR PAYS CHAUDS
MAISON C. SNEYERS
Marchand-Tailleur
Médailles d'Or et croix d'honneur Expositions - de Gand - — Anvers — et Bruxelles
FOURNISSEUR OFFICIEL DU MINISTÈRE DES COLONIES
21, RUE DES PAROISSIENS, 21
BRUXELLES

Chemin de fer du Nord

Durant la saison d'été et jusqu'au 31 octobre, toutes les gares du Chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 klm. aller et retour.

Billets collectifs de famille, *valables pendant 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours. (Réduction de 50 °/o à partir de la 4e personne.)*

Billets hebdomadaires et carnets *d'aller et retour individuels, valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au sur lendemain des fêtes légales. (Réd. de 20 à 44 °/o.)*

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33 jrs.

Cartes d'abonnement, *valables 33 jours (réduction de 20 °/o sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.*

Pour les stations balnéaires seulement :

Billets d'excursion *individuels ou de famille, de 2e et 3e cl., des dimanches et jours de fêtes légales valables une journée dans des trains désignés. (Réduction de 20 à 70 °/o.)*

Pour tous renseignts, consulter le livret-guide Nord ou s'adr. dans les gares et bureaux de ville de la Cie.

EXTRAIT DE VIANDE SOLIDE POUR SAUCES ET METS DELICIEUX GROS EN VRAC ET EN POTS 17 RUE BREDERODE 17 BRUXELLES TELEPHONE 7833
CIBILS
BOUILLON CONCENTRE POUR POTAGES ET CONSOMMES FORTIFIANTS GROS EN VRAC ET EN FLACONS ADR. TELEGR. CIBILS-BRUXELLES
AGENTS POUR LA FRANCE, L'AUTRICHE ET LA SUISSE SONT DEMANDES

Digitized by Google

donc tout intérêt à n'avoir que des sujets de choix.

Les autruches donnent une bonne récolte de plumes jusqu'à un âge très avancé. On cite le cas d'un oiseau mâle, mort à Montagu, en 1893, à l'âge de 55 ans, dont chaque récolte de plumes avait été vendue 25 livres sterling. M. H.-E. Moos, de Mosslands, près de Grahamstown, possède un oiseau âgé de plus de 35 ans. La dernière récolte de plumes des ailes fut vendue 12 livres sterling 10 shilling par livre anglaise.

Un autre oiseau, « Old Jacq », a actuellement 35 ans. Il appartient à M. Ilton Barbor, de Halosowen, et est issu d'autruches sauvages provenant du district de Kuruman. Il a donné tous les ans deux ou trois couvées et couvait encore en 1910 un nid de dix-huit œufs. La valeur de ses plumes a peu diminué, comme j'ai pu m'en convaincre par des photographies.

b) *Marché d'autruches.* — Ce marché est très limité, l'exportation d'autruches et d'œufs de l'Union Sud-Africaine étant strictement interdite. Le marché d'autruches est donc localisé aux fermes sud-africaines.

La vente des autruchons se fait généralement quand ceux-ci sont âgés de trois mois. Des sujets de cet âge, de bonne origine, se payent 75 à 200 francs. Les bons adultes se vendent 1,750 à 2,500 francs. Les sujets d'élite son hors de prix et sont vendus parfois jusque 25,000 francs.

Les oiseaux ordinaires se vendent généralement à six mois au prix de 100 à 125 francs.

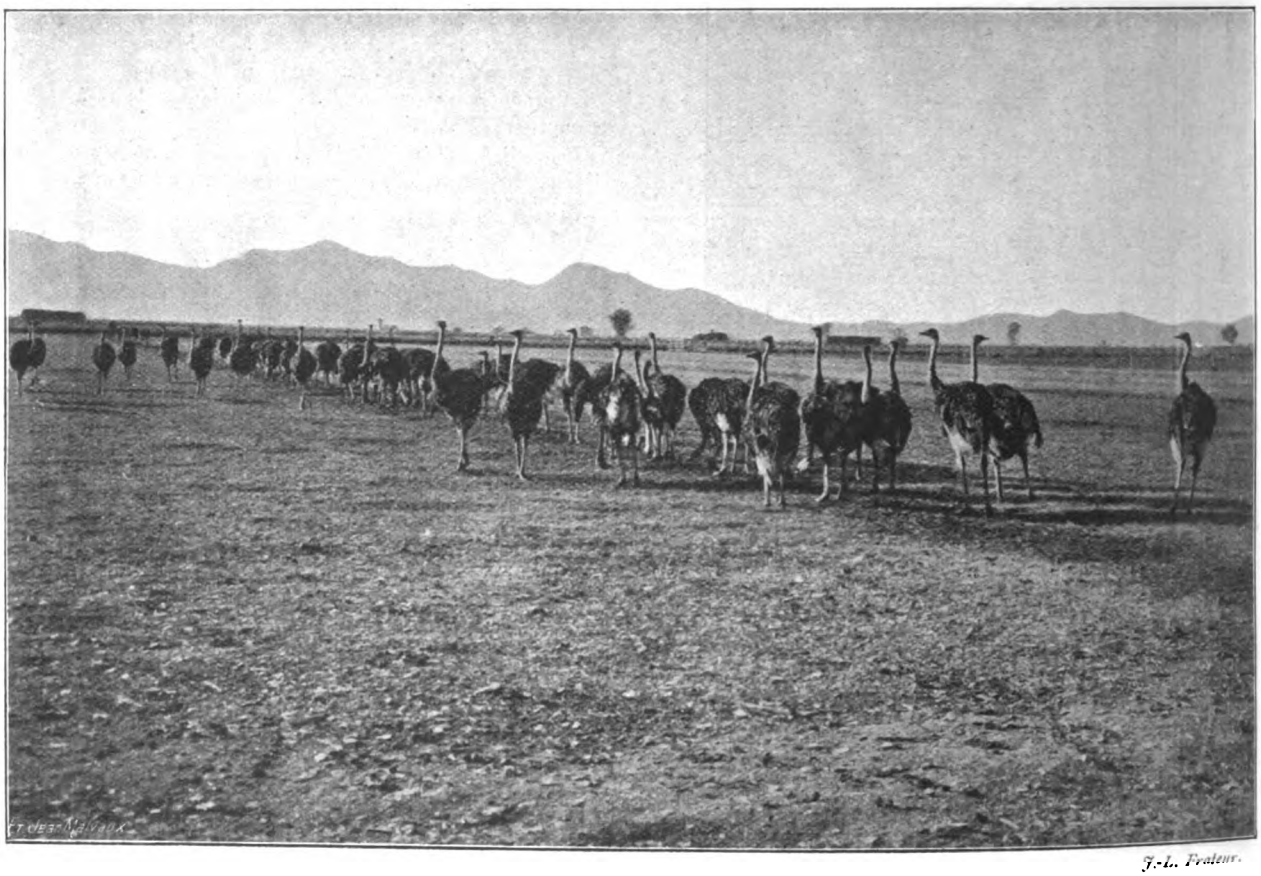

J.-L. Fraleux.

Groupe d'autruches croisées nord et sud-africaines âgées de sept mois.

L'EXPANSION EST IMPRIMÉE

sur les presses de la

avec les encres de la Maison ....
BERGER & WIRTH de LEIPZIG

Machinenfabrik d'Augsbourg

Seul concessionnaire pour la Belgique : NATHAN MEYER, Bruxelles

Digitized by Google

USINES PIPE

SUCCURSALES

Neuil'y s/Seine, 9, rue Montrosier.
Lille, 1, rue Lydéric.

AGENCES

Belgique :

MM. de Spirlet et Courard, 102, rue des Guillemins, Liége.
M. De Keyser, 8, rue des Servantes, Gand
M. Delehaye, 13, rue Saint-Joseph, Anvers.
M. Balant, 7, rue des Marcottes, Mons.
M. Francotte 22, place de la Gare, Namur.

Russie :

M Follmann, Tverskaia, à Moscou.
M. Najdicz, Wierzbowa, 6, Varsovie
M. Grunau, Nikolajevkaja, 7, Kieff.

Grand-Duché de Luxembourg :

M. Aerts, rue du Commerce, 1, Esch s/Alzette.

Roumanie :

Noul Autogaraj, 2, strada Corabiei, Bucarest.

Administration et ateliers :

10, RUE RUYSDAEL, 10

BRUXELLES

Succursale de vente
et ateliers de réparations :

192, CHAUSSÉE DE MONS

TÉLÉPH. **7031 - 3826**

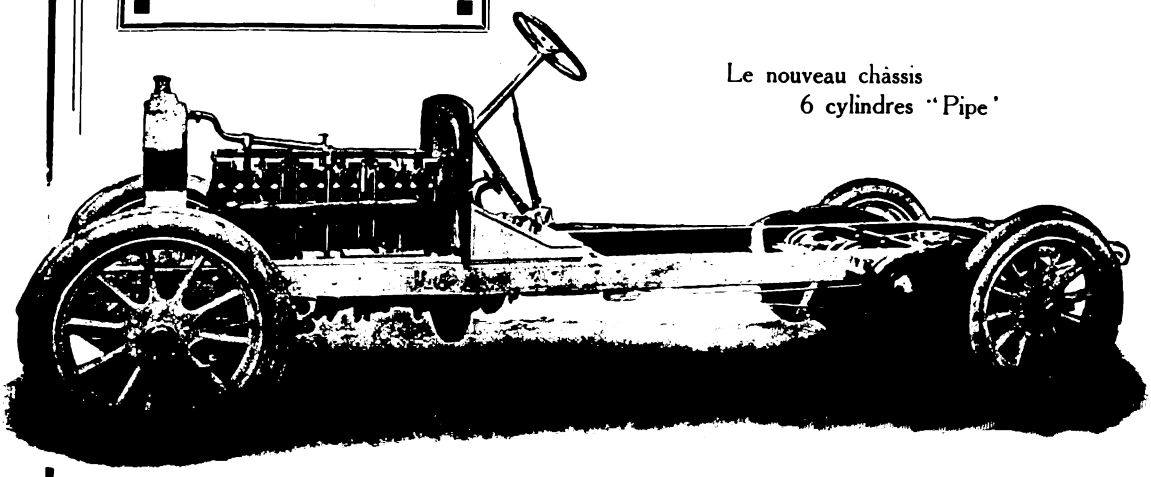

Le nouveau châssis
6 cylindres "Pipe"

Digitized by Google

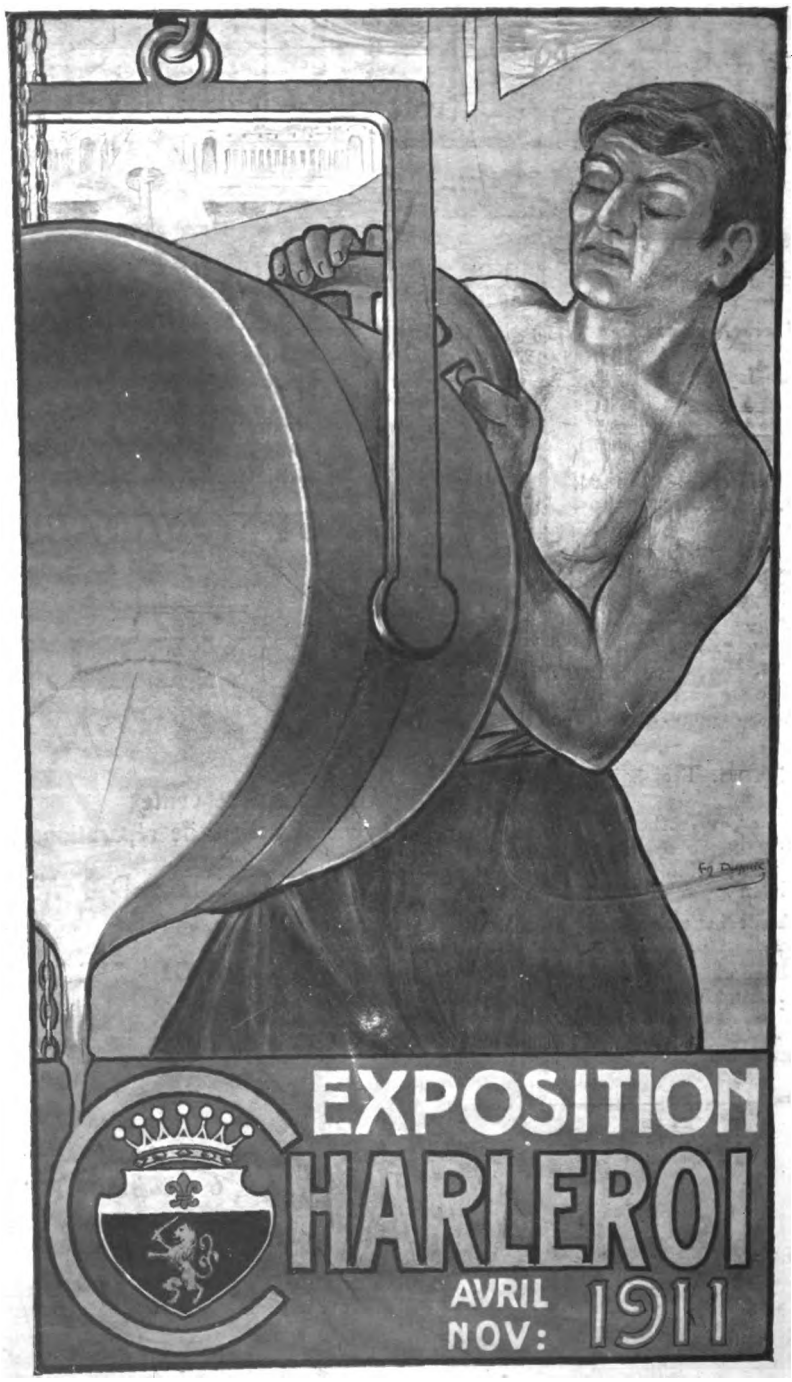

Digitized by Google

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 12 Décembre 1911

Digitized by Google

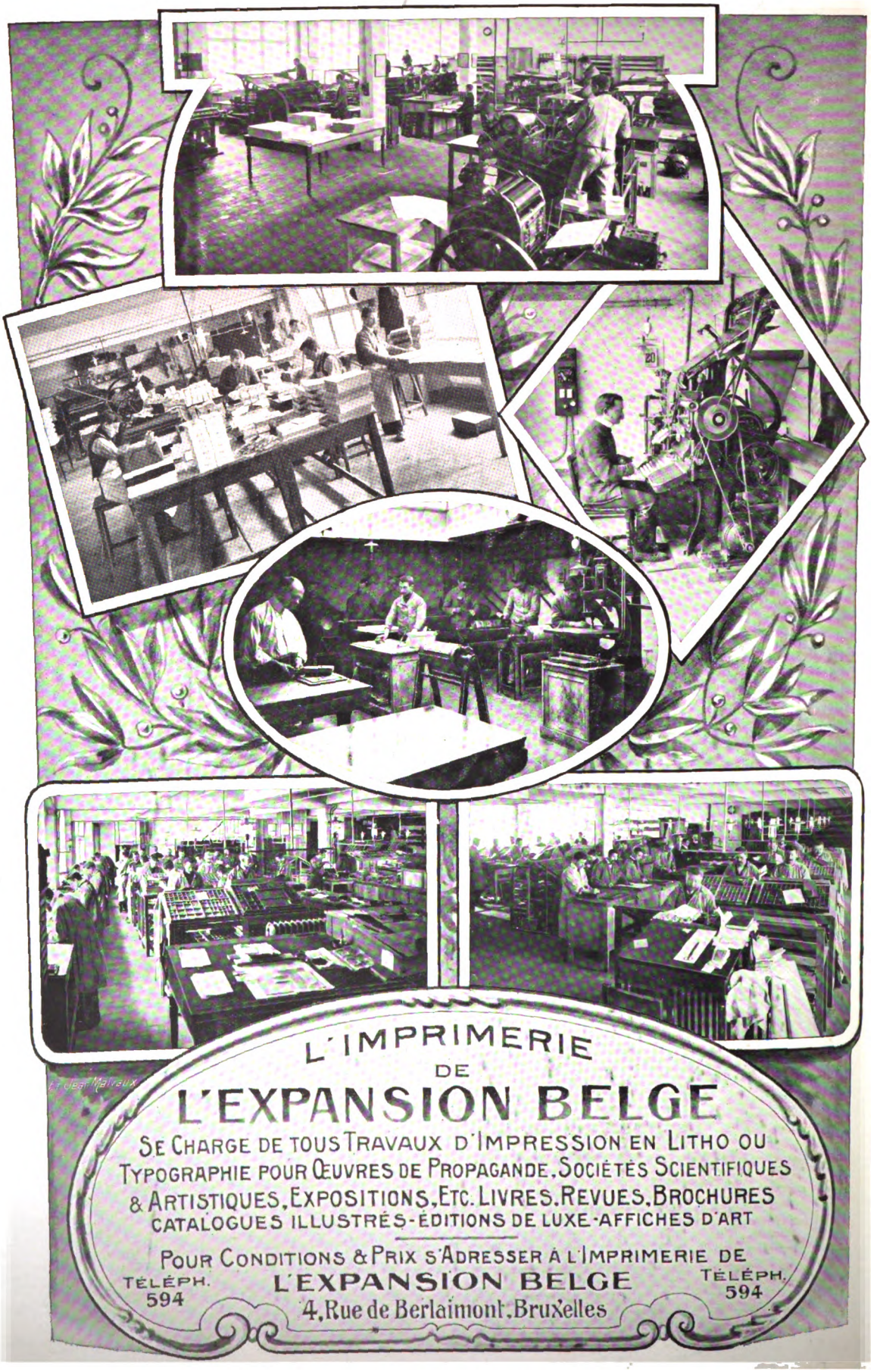

Digitized by Google

Cercle de l'Expansion Belge

SOCIETÉ COOPÉRATIVE

Statuts publiés aux annexes du MONITEUR BELGE du 18 décembre 1907, acte n° 6686

FONDATEURS

MM. **BERTRAND Henri, baron H. BEYENS, BLATON Armand, BULENS Charles, CHARLIER Charles, Compagnie Commerciale Belge, anciennement H. ALBERT de BARY & C°** (soc. anon., à Anvers), **COOLS Bernard, CRETEN Henri, DEMOULIN Jean, DIETRICH Charles, FIERENS-GEVAERT, GOFFARD-STEINBACH Louis, Imprimerie Industrielle & Financière** (soc. anon., à Bruxelles), **JACOBS Frédéric, LAMBEAU Firmin, MABILLE Valère, MÉLOT Ernest, MUSSCHE Paul, POURVEUR Georges, baron R. SADOINE, SAMUEL Henri, THYS Edouard, comte Adrien van der BURCH, VAN OPHEM Frans.**

COMITÉ DE GÉRANCE

(pour 1910-1911)

MM.	**Charles DIETRICH**	*Président* ;
	comte Adrien van der BURCH	*Administrateur* ;
	Louis GOFFARD-STEINBACH	»
	baron H. BEYENS	»
	Ernest MÉLOT	*Administrateur délégué* ;
	Henri CRETEN	*Commissaire* ;
	baron R. SADOINE	»

COMITÉ DE PATRONAGE

de la Revue « L'EXPANSION BELGE »

Président :

Le **comte Adrien van der BURCH**, ancien commissaire général près l'Exposition de Milan.

Membres :

MM. **ALLARD Oswald**, membre du Comité de Patronage du Musée du Livre, à Bruxelles.
CARLIER Jules, vice-président du Conseil supérieur de l'Industrie et du Commerce de Belgique, à Bruxelles
DE MOT Jean, conservateur-adjt aux Musées Royaux des Arts Décoratifs et Industriels, à Bruxelles.
DEMOULIN Jean, direct. gén. de la Société Métallurgique de Sambre et Moselle, à Montignies-sur-Sambre.
DIGNEFFE Emile, président du Comité exécutif de l'Exposition de Liége en 1905, à Liége.
DOAT Henri, administrateur-directeur de la Compagnie Générale des Conduites d'eau, à Liége.
DUBOIS Ernest, directeur de l'Institut Supérieur de Commerce, à Anvers, membre du Conseil Colonial.
DUBREUCQ René, capitaine-commandant, adjoint d'Etat-Major, membre du Conseil Colonial.
FIERENS-GEVAERT, critique d'art, à Bruxelles.
HALOT Alexandre, consul du Japon, à Bruxelles.
JOTTRAND E., directeur de l'Institut Commercial des Industriels du Hainaut, à Mons.
LAMBEAU Firmin, membre du Conseil supérieur de l'Horticulture, président de la Soc. Rle La Linnéenne.
baron de LAVELEYE Edouard, président de l'U. B. des Soc. de S. A., à Jette-Saint-Pierre.
LECOCQ J., directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales et Consulaires, à Liége.
LECOINTE Georges, directeur scientifique à l'Observatoire Royal, à Uccle.
MAUS Octave, directeur de *L'Art Moderne*.
MOREL-JAMAR, major, adjoint d'Etat-Major, commissaire général du Congrès d'Expansion Mondiale en 1905.
MOYAUX Léon, administrateur délégué des Ateliers Baume et Marpent, Haine-Saint-Pierre.
OTLET Paul, directeur de l'Institut International de Bibliographie, à Bruxelles.
comte d'OULTREMONT Hadelin, président de la Commission scientifique de l'Aéro-Club de Belgique.
PONTUS Raoul, capit.-comm., adjoint d'Et.-M., directeur des revues *Chine et Belgique* et *Japon et Belgique*.
VAN CAENEGEM (chanoine), directeur de l'Ecole Commerciale et Consulaire du Hainaut, à Mons.
VAN OPHEM Frans, directeur général de la Commission internationale permanente des Congrès de l'Industrie du Bâtiment et des Travaux publics, à Bruxelles.
VAN OVERBERGH Cyr., directeur général honoraire de l'Enseignement Supérieur des Sciences et des Lettres, à Bruxelles.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DE BELGIQUE

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A BRUXELLES, PAR ARRÊTÉ ROYAL DU 28 AOUT 1822, SOUS LA DÉNOMINATION DE
— SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PAYS-BAS —
POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE

MONTAGNE DU PARC, 1 & 3. — BRUXELLES

DÉPOTS DE FONDS EN COMPTES COURANTS A VUE OU A TERME
ORDRES DE BOURSE (BELGIQUE ET ÉTRANGER)
VENTE, AUX GUICHETS, D'OBLIGATIONS A ÉCHÉANCE FIXE
ENCAISSEMENT & ESCOMPTE DE COUPONS
ÉMISSION DE CHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT SUR TOUS PAYS
PRÊTS SUR TITRES ● SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS
RÉGULARISATIONS DE TITRES
GARDE DE TITRES ET OBJETS PRÉCIEUX A DÉCOUVERT OU SOUS CACHETS

SERVICE SPÉCIAL :

LOCATION DE COFFRES-FORTS
POUR LA CONSERVATION DE
TITRES, DOCUMENTS, BIJOUX, ARGENTERIES

BANQUES CHARGÉES DU SERVICE D'AGENCE
DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE :

Anvers, Banque d'Anvers, longue rue Neuve, 28. — **Bruges**, Banque de la Flandre occidentale, rue Flamande, F, 56. — **Charleroi**, Banque Centrale de la Sambre, quai de Brabant, 28. — **Courtrai**, Banque de Courtrai, rue Porte-d'Eau, 1. — **Ypres**, Succursale de la Banque de Courtrai, rue au Beurre. — **Gand**, Banque de Gand, place d'Armes, 3. — **Eecloo**, Succursale de la Banque de Gand, rue de la Station, 12. — **Liége**, Banque Générale de Liége, place Verte, 19. — **Louvain**, Banque Centrale de la Dyle, rue du Canal, 39. — **Malines**, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle, rue Mélane, 5. — **Tirlemont**, Succursale de la Banque Centrale de la Dyle. — **Mons**, Banque du Hainaut, rue de la Halle, 21. — **La Louvière**, Banque Générale du Centre, rue de Bouvy, 5. — **Namur**, Banque Centrale de Namur, rue Godefroid, 4. — **Dinant**, Banque Centrale de la Meuse. — **Roulers**, Banque de Roulers-Thielt. — **Thielt**, Succursale de la Banque de Roulers-Thielt. — **Iseghem**, Succursale de la Banque de Roulers-Thielt. — **Tournai**, Banque Centrale Tournaisienne, Placette-aux-Oignons, 9. — **Verviers**, Banque de Verviers, rue de la Concorde. — **Dison**, Succursale de la Banque de Verviers.

Digitized by Google

BANQUE DU CONGO BELGE

(SOCIÉTÉ ANONYME) — BRUXELLES, 48, RUE DE NAMUR

CAPITAL : 5,000,000 DE FRANCS

Agences à Boma, Matadi, Kinshasa, Stanleyville et Elisabethville

Le Siège Social et les Agences traitent toutes opérations de banque et de commission et s'occupent principalement des transferts d'argent et des payements en Afrique

BANQUE D'OUTREMER

SOCIÉTÉ ANONYME

Rue de Namur, 48, Bruxelles

CAPITAL SOCIAL : **40,000,000** DE FRANCS

- - RÉSERVES : **6,000,000** DE FRANCS - -

TÉLÉPHONE : **3986, 4431, 6630, 125.30** ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : **OUTREMER**

Escompte et Encaissement d'effets, chèques, coupons, factures, quittances, etc. •• **Réception en dépôt** de fonds publics, actions et obligations, documents, argenterie, pierres précieuses, etc. •• **Ordres de Bourse** au comptant et à terme •• **Avances sur dépôts de titres** belges et étrangers, agréés par elle •• Émission de **lettres de crédit, chèques et mandats** sur tous pays •• Ouverture de **comptes courants, comptes chèques, comptes de quinzaine** et de **comptes de dépôts à préavis** • • • • • • • • • • • • • • • • •

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le tarif de location des coffres-forts varie, suivant les dimensions de ceux-ci, de 2 francs à 10 francs par mois, de 10 francs à 50 francs par an. Pour deux ans, et davantage, il est accordé des réductions proportionnelles à la durée de location. •• Les galeries des coffres-forts sont accessibles tous les jours ouvrables, de 8 h. 3/4 du matin à 6 heures du soir; les samedis et jours fériés de Bourse, de 8 h. 3/4 du matin à 1 heure de l'après-midi. • • • • • •

Digitized by Google

BANQUE DE BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1871

CAPITAL . . FR. 25.000.000
RÉSERVES . » 10.000.000

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

DE LAVELEYE, GEORGE., *président ;*
DUBOIS, ARTHUR, *vice-président ;*
MONNOM, HECT., *administateur délégué ;*
GAY, JOSEPH,
VAN EETVELDE (baron), EDMOND.
JACOBS, JULES.
WIENER, SAM.

COLLÈGE DES COMMISSAIRES :

DELATTRE-GODIN, HENRI, *président*
WILMART, JULES,
DE JONGHE (vicomte), BAUDOUIN.
DEWANDRE PAUL.
JANSSEN, CHARLES.

LEVI, HERMANN, *directeur ;*
BLONDEEL, EDOUARD, *secrétaire.*

BRUXELLES, RUE ROYALE, 62

Téléphones 377, 3816, 4787

EXECUTION D'ORDRES DE BOURSE • ESCOMPTE DE LETTRES DE CHANGE • • • ENCAISSEMENT D'EFFETS, COUPONS ET TITRES REMBOURSABLES • • DÉLIVRANCE SUR TOUS PAYS DE LETTRES DE CRÉDIT, TRAITES ET CHÈQUES • AVANCES SUR TITRES • • • • OUVERTURE DE CRÉDITS D'ESCOMPTE CONTRE GARANTIE A DES CONDITIONS TRÈS MODÉRÉES • •

COMPTES DE DÉPOT

Intérêt alloué sans prélèvement de commission : **3** p. c. pour les dépôts à vue (comptes chèques) **3 1/2** p. c. pour les dépôts à 15 jours de préavis.

DÉPOTS DE TITRES

La Banque de Bruxelles reçoit en dépôt à découvert les fonds publics, actions et obligations, belges et étrangères, nominatives ou au porteur, aux conditions suivantes : le droit de garde annuel calculé sur la valeur effective des titres est de **25 centimes** par mille francs pour les titres au porteur et de **10 centimes** par mille francs pour les titres nominatifs, avec un minimum de fr. 2.50 par dépôt et de 5 centimes par titre. — Sont affranchis du droit de garde : 1° les actions de la Banque de Bruxelles (art. 12 des statuts); 2° les titres de passage par suite d'achat, vente, échange ou conversion.

SERVICE FINANCIER

POUR COMPTE DE SOCIÉTÉS

Payement de coupons, de dividendes et d'intérêts; remboursement de titres sortis aux tirages; dépôt des actions en vue des assemblées générales, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Digitized by Google

LES ÉTABLISSEMENTS

DELHAIZE FRÈRES & Cie "LE LION"

Administration, magasin central et fabriques

Rue Osseghem, BRUXELLES (Ouest)

675 SUCCURSALES ET 20 FABRIQUES

Les plus hautes récompenses aux Expositions Internationales

Anvers 1894 — Bruxelles 1897 — Paris 1900 — Saint-Louis 1904
Liége 1905 — Milan 1906 — Bordeaux 1907.

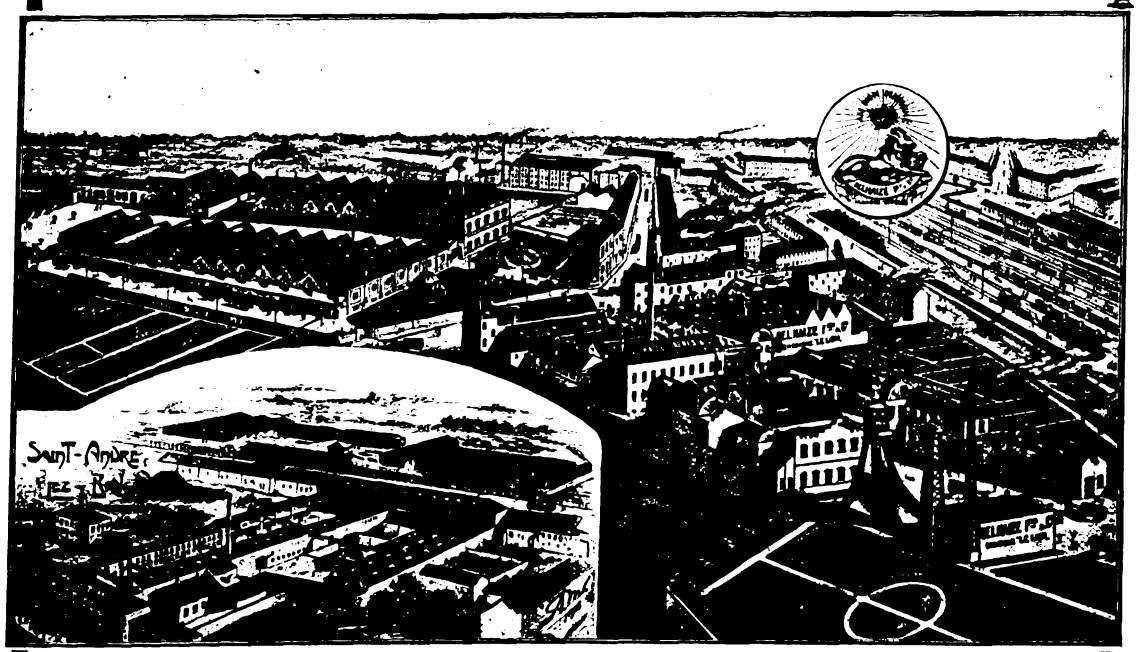

VUE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS DELHAIZE FRÈRES & Cie

Manufacture générale de brosses
ET DE
matières premières pour brosseries
à SAINT-ANDRÉ-lez-Bruges (Belgique)

Fabrique de chocolat et de confiserie
à BRUXELLES (Ouest)

EXPORTATION

Digitized by Google

CAISSE DES PROPRIÉTAIRES

76e ANNÉE **Société anonyme fondée le 19 mai 1835** *76e ANNÉE*
Autorisée par arrêté royal du 8 juin 1835

BRUXELLES — 18, PLACE DE LOUVAIN, 18 — BRUXELLES

Conseil d'administration

MM. Edm. NERINCX, avocat, vice-président de la Chambre des représentants, *président*; le baron DE MOREAU D'ANDOY, ancien ministre, directeur de la Banque Nationale de Belgique; Alb. GLIBERT, propriétaire, à Bruxelles; P. MISONNE, avocat, à Bruxelles, le vicomte C. DESMAISIÈRES. membre de la Chambre des représentants.

Commissaires

MM. le comte DE RIBAUCOURT, sénateur; le comte Fl. DE LIEDEKERKE, à Pailhe; le comte Etienne VISART DE BOCARMÉ, à Bruges; H. BERGER, à Bruxelles; H. DE QUEBEDO, à Namur.

Le capital-actions a été porté de 1,250,000 fr. à 15,000,000 de francs entièrement souscrits, le 31 décembre 1909

BUT DE LA SOCIÉTÉ :

La Société a pour objet de prêter, sur garanties hypothécaires, des sommes remboursables par annuités ou a terme fixe. Elle peut participer à la constitution d'établissements similaires; elle peut aussi prendre des fonds et valeurs en dépôt, établir des caisses de survie, accepter toutes gestions, notamment de deniers publics, et faire toutes opérations et placements pour le meilleur emploi des fonds qui lui sont confiés et la sauvegarde de ses intérêts. (Extrait des statuts.)

OBLIGATIONS

La *Caisse des Propriétaires* émet des **obligations de 500 francs** remboursables la quinzième année de leur émission et rapportant un intérêt de 4 p. c.; la Société se réserve toutefois la faculté de les rembourser dès la dixième année.

Le capital-obligations représente **106,800,000** francs au 30 juin 1910.

Le montant des sommes confiées à la *Caisse des Propriétaires* par le public et par des administrations publiques, en dépôt ou contre des obligations, s'élève à environ **120,000,000** de francs.

AGENCES à Aeltre, Anvers, Audenarde, Bastogne, Beaumont, Braine-le-Comte, Bruges, Charleroi, Courtrai, Cruyshautem, Dinant, Dixmude, Ecaussinnes, Enghien, Gand, Hasselt, Huy, La Louvière, Leuze, Liége, Lierre, Looz, Louvain, Malines, Mons, Namur, Nieuport, Ninove, Nivelles, Ostende, Péruwelz, Roulers, Saint-Nicolas, Soignies, Termonde, Thielt, Thourout, Tournai, Turnhout, Verviers, Wavre, Ypres.

Digitized by Google

Téléphone 193 EQUIPEMENTS COLONIAUX Téléphone 193

AUG. KESTELEYN

Fournisseur de S. M. le Roi Albert et du Ministère des Colonies

5-7, RUE DE NAMUR, 5-7, BRUXELLES

MÉDAILLE D'OR Bruxelles 1897 — DIPLOME D'HONNEUR Gand 1899 — MÉDAILLE D'OR Liége 1905 — MÉDAILLE D'OR Spa 1907

DIPLOME D'HONNEUR : BRUXELLES 1910

Vêtements pour pays chauds
Vêtements de sport — Lingerie

Casques et Chapeaux — Chaussures — Matériel de campement

H. MAHILLON

Fabricant d'armes de S. M. le Roi — Fournisseur du Ministère des Colonies

Rue de Loxum, 9 - BRUXELLES - Rue de Loxum, 9

Armes et Munitions spéciales pour les Colonies

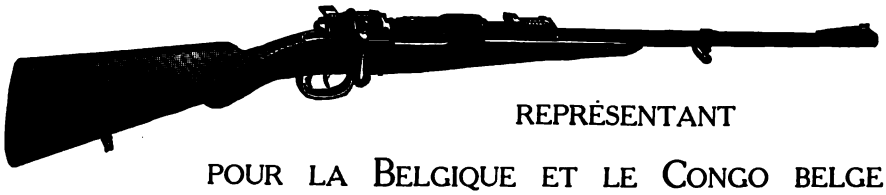

REPRÉSENTANT

POUR LA BELGIQUE ET LE CONGO BELGE

DE LA

WAFFENFABRIK MAUSER D'OBERNDORF /N.

Toutes les armes de la W. M. portent la marque
" Waffenfabrik Mauser Oberndorf /N. "

Digitized by Google

INSÉREZ VOS ANNONCES

dans la

Gazette de Liége

et les

NOUVELLES DU JOUR

▽ ▽ ▽

Le plus fort tirage de la Wallonie

DÉPASSANT A LUI SEUL

les tirages des autres quotidiens

RÉUNIS

CLIENTÈLE D'ABONNÉS

Pour les prix et conditions d'insertion,

s'adresser aux bureaux

RUE DE L'OFFICIAL, 2, A LIÉGE

Digitized by Google

BANQUE SINO-BELGE

Société Anonyme

Capital : **18,000,000** de francs entièrement versés

SIÈGE SOCIAL :
3, rue de la Chancellerie
BRUXELLES

SUCCURSALES :
SHANGHAI, TIENTSIN, LONDRES

Correspondants à Anvers, Bâle, Berlin, Hambourg, Hongkong, Kobé, Lyon, Marseille, Milan, Nagasaki, New-York, Paris, San-Francisco, Yokohama, Zurich, etc.

Opérations de banque de toute nature, achats et ventes de chèques, transferts télégraphiques, comptes courants, dépôts, lettres de crédit, achat et recouvrement de traites documentaires et autres, etc.

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE

A. Vanderborght = = & Dumont

RUE VERTE, 154
BRUXELLES

Caractères de tous genres • Machines à imprimer pour Typo, Litho & Phototypie • Machines pour le façonnage du Papier & pour Cartonnages • Clicheries

DEMANDE DES REPRÉSENTANTS A L'ÉTRANGER

CLICHÉS POUR JOURNAUX

REVUES, CATALOGUES INDUSTRIELS & ARTISTIQUES

PAR LES

APPLICATIONS PHOTOGRAPHIQUES

ETABLISSEMENTS

JEAN MALVAUX

(SOCIÉTÉ ANONYME)

PARIS
54, RUE du CHÂTEAU d'EAU
· TEL : 449 44 ·

BRUXELLES (OUEST)
69, RUE DE LAONOY
· TEL : 1236 ·

· LILLE · 56, PLACE ARAGO

PHOTOTYPOGRAVURE
PHOTOLITHOGRAPHIE

PHOTOGRAVURE
PHOTOCHROMOGRAVURE

EXP^ONS PARIS · BRUXELLES · AMSTERDAM · S^T LOUIS · LIÉGE & BORDEAUX
6 Grands Prix · 1 Diplôme d'Honneur · 6 Méd. d'Or · Memb. du Jury Bruxelles 1906 Photogravure

Digitized by Google

"Norddeutscher Lloyd"

SERVICES LUXUEUX POUR PASSAGERS

New-York, départs de Brême, Londres/Southampton, Paris/Cherbourg, par steamers express. **New-York**, départ de Gênes, Naples, Gibraltar. — **Anvers-la Chine** et le **Japon**, départs tous les 14 jours. — **Anvers-l'Australie**, départs tous les 28 jours. — **Anvers-Gibraltar, Alger, l'Italie** et **l'Egypte**, départs fréquents. — **Anvers-La Plata**, le **Brésil** et **Cuba**, départs réguliers. — **Marseille-Naples** et **Alexandrie**, départs tous les 8 jours. — **Marseille** ou **Gênes-Naples** pour le **Levant**, départs tous les 14 jours. — **Constantza-Constantinople-Smyrne-Alexandrie** (service postal roumain), tous les 8 jours.

Voyages autour du monde

"DEUTSCHE OST-AFRIKA LINIE"

Anvers-Afrique du Sud et **Afrique Orientale** (serv. postal), départ toutes les 3 semaines.

Pour conditions et renseignements, s'adresser aux Agents généraux :
ANVERS, VON BARY & Co, 23, place de Meir — BRUXELLES, NORDDEUTSCHER LLOYD, 21-23, Bd Anspach

Ces steamers — de grande vitesse — ont de magnifiques aménagements pour passagers.

BANQUE INTERNATIONALE

Société Anonyme **DE BRUXELLES** **27, Avenue des Arts**

CAPITAL : 25,000,000 DE FRANCS

Opérations de Bourse. — Reports. — Garde de titres. — Escompte. — Chèques et Lettres de crédit sur tous pays. — Comptes de dépôts franco de commission.

INTÉRÊT BONIFIÉ ACTUELLEMENT :

En compte-dépôt à vue . . . . **3** p.c.
En compte de reports de quinzaine
pour la quinzaine en cours . . . . **3 7/8** p.c.
dernière quinzaine . . . . . **4** p.c.
En compte à 1 mois . . . . . **3 7/8** p.c.

En compte à 3 mois . . . . . **4** p.c.
En compte à 6 mois . . . . . **3 3/4** p.c.
En compte à 12 mois . . . . **3 1/2** p.c.

Intérêts à convenir pour les dépôts à plus long terme

Tous les comptes de dépôts peuvent être ouverts au nom d'un ou de plusieurs titulaires (comptes-joints), avec possibilité, pour chaque titulaire, de faire séparément tous versements ou retraits.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

COFFRES-FORTS	DIMENSIONS (MÈTRES)			PRIX (FRANCS)			
	Hauteur	Largeur	Profondeur	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Modèle A	0.17	0.30	0.52	2	4	7	10
— B	0.30	0.40	0.52	2.50	5	8	12
— C	0.30	0.40	0.52	3	6	10	16
— D	0.40	0.40	0.52	4	8	14	24
— E	0.60	0.40	0.52	6	10	16	30
— F	0.65	0.40	0.70	7	12	20	35
— G	0.90	0.40	0.52	8	18	30	50
— H	1.05	0.60	0.70	10	25	40	70
— J	1.50	0.60	0.52	15	35	60	100

Succursales à Bruxelles, Anvers et Gand

· UNDERWOOD ·

S'il avait été donné à tout le monde de prévoir que les machines à écriture cachée seraient abandonnées par leurs fabricants et remplacées par de nouveaux modèles de machines à écriture visible, personne n'aurait acheté d'autre machine que l'*UNDERWOOD*. — C'est la première qui ait appliqué le principe de l'écriture visible. Elle obtient régulièrement tous les Grands Prix et tous les Championnats.

Agt général pr la Belgique, la Hollande et le Grand-Duché de Luxembourg :
CHARLES DESOER, rue Sainte-Véronique, 21, Liége.

Digitized by Google

AVIS — ALIMENTATION GÉNÉRALE DE CHOIX

EXPLORATEURS, MISSIONNAIRES, OFFICIERS, PROSPECTEURS & VOYAGEURS

NE VOUS EXPATRIEZ JAMAIS SANS VOUS MUNIR D'UN RAVITAILLEMENT COMPLET

de la Maison J.-HENRI GOZIN, 147, rue du Trône, 147, Bruxelles

qui a la spécialité de combiner les caisses vivres "CHOP-BOX"

Adresse télégraphique : GOZIN. BRUXELLES — **Prix-Courant sur demande** — Téléphone : 106,41

CODES USITÉS : A B C 4me & 5me EDIT. — A I — LIEBER — WATKINS — WESTERN UNION

Téléphone 4681 — **Maison MONTIGNY** — Téléphone 4681

Louis CHRISTOPHE Succr

11, GALERIE DE LA REINE, 11, BRUXELLES

ARMES en tous genres — **MUNITIONS** spéciales

POUR LA CHASSE ET LES COLONIES

"BELGIKA" COMPTOIR COLONIAL

SOCIÉTÉ ANONYME

Siège social : 81, rue Royale, 81, Bruxelles

Capital : 3,000,000 de Francs entièrement remboursés

Commerce d'Importation et d'Exportation

COMPTOIRS :

Haut-Congo: STANLEYVILLE, BUTA, DUNGU, KINDU, ILE BERTHA

Katanga: ELISABETHVILLE

CYCLES & VOITURETTES POUR LE CONGO

MODÈLES SPECIAUX POUR EXPLORATEURS MISSIONNAIRES ARMÉE etc.

CH. ARONSTEIN & Co 14, Avenue Louise, Bruxelles

Digitized by Google

L'Expansion Belge

vulgarise, sous une forme attrayante, tout ce qui peut contribuer à augmenter le rayonnement intellectuel et économique de notre pays.

Œuvre

créée en dehors de tout esprit de lucre et de parti, ses bénéfices doivent être affectés à la création de bourses d'études et de voyages

---

L'EXPANSION BELGE **a obtenu un Diplôme d'Honneur à l'Exposition de Bruxelles 1910 et un Grand Prix en collectivité à l'Exposition de Turin 1911.**

SOMMAIRE :

PAGES

Dans les plaines siamoises, par Puck Chaudoir 661

Nos Savants. M. Henri Pirenne, par Henri Liebrecht 667

Lettres de Baleko, par G. Hennebert 669

L'expansion belge à l'intérieur. Faisons fructifier notre nouveau bassin houiller, par U. Guffens 672

L'Actualité.

La fin de la domination arabe au Congo (suite), par le lieutenant général Bon W. de Heusch 677

Le mois dramatique et musical, par René Feibelman 681

La vie artistique et littéraire, par L. Dumont-Wilden 683

Le prix Nobel décerné à Maeterlinck. Livres nouveaux : La Couronne des Soirs, *par Grégoire Le Roy.* — Bérénice, *par le comte Albert du Bois.* — L'Ardennaise, *par Henri Davignon.*

Chronique coloniale, par Paul Dori 688

Des livres, par H. L. 689

Distinctions honorifiques 690

Baron de Favereau, ministre d'Etat. — E. de Brabander. — Evence Coppée. — Colonel Thys.

Un missionnaire belge en Chine au XVIIe siècle, par Henri Liebrecht. 693

Divers.

Expansion économique et industrielle 698

De-ci, de-là.

Digitized by Google

QUATRIÈME ANNÉE. — N° 12. DÉCEMBRE 1911.

L'EXPANSION BELGE

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Directeur de l'Administration : Paul MUSSCHE

ABONNEMENTS :
BELGIQUE . . . 12 francs L'AN
ETRANGER . . . 15 francs L'AN

Directeur de la Rédaction : Georges POURVEUR

Adresser mandats, abonnements, correspondances et toutes communications à l'Imprimerie de *L'Expansion Belge*
4, Rue de Berlaimont, à Bruxelles. — Téléphone : 594

DANS LES PLAINES SIAMOISES

Nous avons déjà eu l'occasion de présenter à nos lecteurs M. Puck Chaudoir, un de nos plus ardents expansionnistes. M. Puck Chaudoir ne se contente pas d'être le maïeur très distingué de sa jolie commune de Hamoir, le très énergique commandant du brillant escadron de la garde civique à cheval de Liége, l'administrateur entreprenant de sociétés coloniales, mais il est encore un des plus hardis de nos explorateurs. Il n'est pas de pays au monde qu'il ne connaisse pour y avoir voyagé non pas toujours en sleeping-car, *mais à cheval, à pied, connaissant et aimant cette vie de la brousse, dont il est un « emballé », comme ont pu s'en rendre compte les privilégiés qui ont assisté aux conférences très écoutées qu'il a données, l'hiver passé, à Bruxelles. Ecrivain attachant, il a publié sous le pseudonyme d'« Un Ancien de la Cambre » — car il a été à l'Ecole militaire — divers ouvrages des plus intéressants. De son livre,* Au Pays des Pagodes, *nous publions les pages émotionnantes suivantes, relatives à la traversée presque tragique des terribles plaines siamoises...*

Le palais du roi à Bangkok. — Façade.

Chenobot, 13 mars 1904.

... Malgré les ordres du Kaluong, les porteurs ne se recrutent pas. On sent chez la population une mauvaise volonté à peine déguisée.

A 4 heures, je n'ai encore que vingt hommes au lieu des trente qui me sont nécessaires.

Force est de m'en contenter et de remettre à pied mes deux boys malades. Heureusement que j'ai pu louer un poney pour remplacer celui qui vient de mourir.

Les charges réparties, tant bien que mal, je donne le signal du départ.

Au sortir même de Chenobot recommence l'interminable forêt clairière. C'est à nouveau le défilé ininterrompu de troncs dénudés, la même chaleur de fournaise, la même poussière blanche recouvrant bêtes et gens.

Seule la fatigue augmente avec la soif. Décidément cette route est terrible en saison sèche ! J'ai hâte d'en atteindre la fin.

Digitized by Google

Comme le départ s'est effectué tardivement, la tombée du jour vient vite. Mais le soleil, bien que disparu, continue à éclairer la forêt d'une lueur jaunissante. A ce moment s'élève un bruit singulier et nouveau, gémissement prolongé qui s'enfle et gronde.

Cette voix mystérieuse, qui sort on ne sait d'où, a quelque chose de sinistre.

Les grandes feuilles mortes qui jonchaient le sol, prenant vie, se mettent à tournoyer, tandis que, lentement, comme aspirée par quelque invisible succion, la poussière s'élève. En même temps on se sent effleuré par une haleine brûlante.

Tout à coup, la nature, tantôt silencieuse, s'éveille en sursaut : un vent furieux secoue les arbres.

Sous les rafales qui se poursuivent, les bois ont des plaintes humaines, des grincements lamentables. Les feuilles desséchées se poursuivent en sarabandes folles. Le ciel s'illumine d'éclairs ; mais ces lueurs fulgurantes ne sont accompagnées d'aucun roulement de tonnerre. C'est un ouragan de vent et de poussière, un de ces orages secs, sans nuage et sans pluie, qui rappelle étonnamment les coups de simoun du Sahara. Sous l'effet de la tourmente, les feux de brousse qui couvaient silencieusement se raniment. D'immenses flammes s'élèvent vers le ciel, éclairant la forêt de lueurs sinistres. L'incendie, en quelques instants, prend des proportions fantastiques. Il s'avance dans un fracas de bataille, fait de crépitements et de craquements sourds. Lorsque l'élément destructeur atteint des massifs de bambous, ceux-ci éclatent avec un bruit sec qui donne l'illusion complète de la fusillade. Des milliers d'étincelles, emportées par le vent, passent au-dessus de nos têtes en une course éperdue. Un nuage de fumée et de poussière nous prend à la gorge et met les yeux en pleurs.

Les porteurs disent qu'un village est dans le voisinage et proposent d'y chercher un abri. Dans ce but, ils quittent le chemin et s'engagent en pleine forêt.

Mais bientôt une immense ligne de feu nous arrête et met la débandade dans le convoi, les uns courant d'un côté, les autres d'un autre.

Au milieu du crépitement des flammes, du craquement des arbres, du sifflement du vent, il n'y a plus moyen de s'entendre.

Le spectacle est terrifiant et grandiose tout à la fois. D'un instant à l'autre, nous pouvons être entourés par le feu dont le voisinage nous grille déjà. Me souvenant d'une rizière que nous avons traversée il y a un quart d'heure, je cours dans sa direction avec mes deux boys qui, seuls, sont restés près de moi. Nous y arrivons à moitié suffoqués. Mais ici, au moins, nous sommes en sûreté. Il s'agit maintenant de rallier les porteurs, dont de temps à autre nous entendons les appels angoissés au milieu du fracas assourdissant des éléments.

Ba, monté sur l'un des poneys, galope à leur recherche. Un à un je vois les hommes revenir et lorsque, à 9 heures, je fais l'appel, je constate que tout le monde est présent.

Nous nous couchons dans la rizière et nous endormons malgré les lueurs sinistres de l'incendie et les rafales qui soulèvent la poussière en blancs tourbillons.

Non Ja Plong, 14 mars.

A 6 1/2 heures, comme le temps est redevenu calme, nous quittons notre bivouac et reprenons notre route à travers le pays désolé. Dans cette région, la forêt est morte, la jungle est morte, tout est mort ! Tout a été brûlé par les incendies et par le soleil, plus terrible encore. On a le sentiment d'une désolation sans recours.

Après trois heures et demie de marche, nous arrivons à un village qui semble perdu au milieu d'un désert tant les rizières qui l'entourent sont sèches et poudreuses.

Nous nous installons près d'une mare presque desséchée, où subsistent seules des flaques de boue fétide au-dessus desquelles volent de grands papillons noirs.

Le palais du roi à Bangkok. — Vue d'ensemble : temples et dépendances.

Au centre de ce village est un pagodon primitif sur pilotis. Il renferme une cage dorée, dans laquelle sont emprisonnés d'informes bouddhas en bois, grossièrement ébauchés.

L'après midi, nous repartons sous un soleil terrible. Marche pénible marquée par la rencontre d'un nombre incroyable de carcasses de bœufs, dont des corbeaux immondes font la dernière toilette.

Le jour finit dans un embrasement rouge lorsque nous arrivons exténués à Non Ja Plong. Nous bivouaquons près d'une mare entre un campement de caravaniers chinois et un charnier d'ossements blanchis.

Ban Tian, 15 mars.

Etape épouvantable ; j'ai cru que jamais je n'en sortirais.

Partis à 5 heures, nous devions, d'après les porteurs atteindre un village avant midi. Au lieu de cela, la grande chaleur du milieu du jour nous a surpris en pleine forêt.

Pas une goutte d'eau, pas un pouce d'ombre. Sous

Digitized by Google

les rayons verticaux du soleil, le sable du chemin était devenu si brûlant que les hommes ne pouvaient plus y marcher.

A partir de 10 heures déjà les porteurs, ayant épuisé leur provision d'eau, s'échelonnaient et n'avançaient plus.

Ils se couchaient tous les cinq cents mètres et il fallait user de menaces pour les forcer à reprendre les charges. Soudain, un homme tombe et se met à pousser des hurlements épouvantables, se pressant la tête de ses deux mains. Impossible de le décider à se relever. Je laisse près de lui son compagnon de charge. Un quart d'heure plus tard, au moment où nous traversions une clairière, le porteur qui marchait devant moi s'affale comme une masse sans un cri, frappé d'insolation.

Vite, on lui construit un abri : une couverture tendue sur quatre piquets. C'est tout ce que l'on peut faire, puisque nous ne possédons ni une goutte d'eau ni un objet qui ne soit brûlant. La situation devient critique; car il faut abandonner une partie des charges, et, de plus, il est évident que les hommes sont à bout.

Que faire ? S'arrêter en cette fournaise d'enfer, sous le soleil qui tue ? Je n'ose y songer. Malheureusement, voici un troisième porteur de ma carabine, qui « tourne de l'œil ».

La forêt, transformée en fournaise, est devenue intolérable. C'est à devenir fou. On croit sentir bouillir sa cervelle dans son crâne.

Midi : Je n'ai plus que le boy Hay et six porteurs avec moi. Nous tentons un dernier effort, car le village ne peut plus être loin.

13 heures : Nous débouchons dans une clairière entourée de bambous et dont le centre est occupé par une mare. Il n'y a là qu'une boue noire absolument répugnante. Malgré cela, les porteurs se jettent à plat ventre, et trempant leur bouche dans la vase chaude, essayent d'étancher la soif qui les brûle.

Mais à peine ont-ils avalé l'eau corrompue qu'ils sont pris de violents vomissements.

13 1/2 heures : Deux hommes haletants et les yeux fous font signe qu'ils ne peuvent plus continuer et s'étendent à côté de leurs charges.

Il ne me reste que quatre porteurs dont trois sont affectés à la civière de Hay.

13 heures 50 : L'indigène qui marchait en tête de la

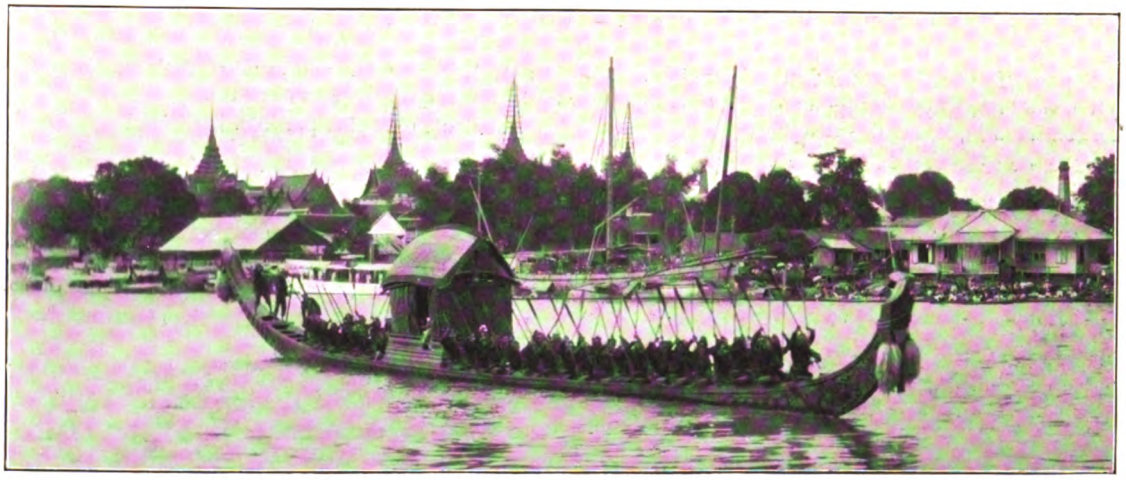

Une barque du roi de Siam.

je n'ai aucun renseignement exact sur la longueur de l'étape. Les uns prétendent que le village que nous devons atteindre et où nous trouverons de l'eau est proche; les autres affirment le contraire.

Dans le doute, je décide de pousser de l'avant, espérant atteindre un coin d'ombre avant-midi.

Ba, lui-même en piteux état, est laissé près du porteur évanoui, avec ordre de me rejoindre à la nuit.

Nous grillons littéralement. Je ne transpire plus; mais j'ai la sensation d'être cuit; je ressens par tout le corps des picotements douloureux. Le miroitement qui s'élève du sable brûle les yeux.

Les porteurs, apercevant des lianes, s'y précipitent, les entaillent et en sucent le sucre. Cela les ranime et, pendant une heure, la marche se poursuit sans nouvel accroc. Mais alors, la débandade recommence de plus belle. Les malheureux titubent comme pris de boisson et vont trébuchant de droite et de gauche. Ils s'échelonnent le long du chemin, se couchant au pied des arbres, dans le fallacieux espoir de trouver un peu d'ombre. Deux sont pris de saignements de nez. En petite troupe se laisse tomber épuisé, barrant le chemin. Les autres s'arrêtent, également à bout de force et de courage.

« Moi moyen village avec cheval » déclare Hay.

Suivant l'avis ainsi formulé et malgré sa dysenterie, je place le boy sur mon second poney.

Laissant cette fois tous les porteurs et toutes les charges en arrière, nous poussons en avant, au petit trot, demandant à nos pauvres montures exténuées un dernier effort.

14 heures 35 : Enfin ! A travers les arbres, une rizière blanche scintille. Elle est traversée par un cordon de bambous verdoyants, ce qui révèle la présence d'une rivière. Derrière les massifs d'arbres, des toitures apparaissent. C'est le village de Ban Tian.

Même jour, soir.

Je suis installé dans une zala située à vingt minutes de Ban Tian, sur le chemin des caravanes.

Une équipe de villageois, avec de l'eau, a été expédiée au secours des porteurs.

Digitized by Google

Ceux-ci arrivent un à un, clopin-clopant, en un triste état.

L'énergique petit Hay est retourné en arrière afin de faire ramasser les charges éparpillées le long du chemin.

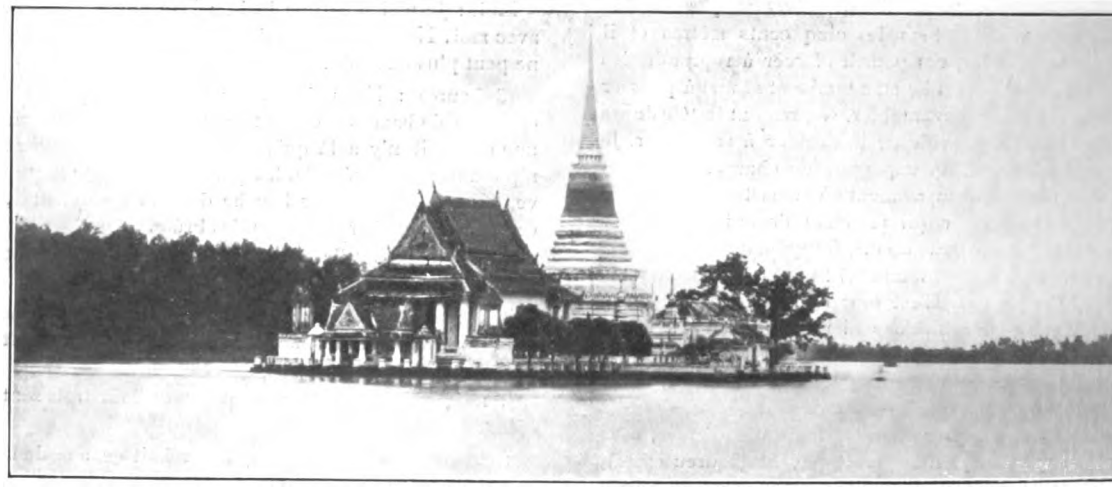

Bangkok. — Un temple siamois.

Faisons l'appel : dix hommes présents sur vingt.

Passons l'inspection des ballots : on en a déjà rapporté quatorze, ainsi que la chaise-civière.

22 heures : Je suis tiré du sommeil, auquel j'avais succombé malgré moi, par le retour de mes deux boys et le restant des porteurs. Deux hommes manquent.

« Lui malade, lui pas moyen marcher », m'explique Hay.

« Et l'autre ?

— Lui pas moyen souffler, pas moyen parler. »

16 mars.

Un corbeau, perché sur la corniche de la zala, me réveille.

Le soleil est déjà haut ; mes boys et porteurs, esquintés par la terrible journée d'hier, dorment encore.

Il faut cependant se remettre en route.

Mais que signifie ceci ? Je ne retrouve plus ma malle à vêtements ni celle qui renferme le linge. La pharmacie aussi a disparu ainsi qu'un sac et une cantine où j'avais enfermé mes pièces officielles et mon argent. Six cents piastres, les passeports, les papiers diplomatiques, les cartes, les lettres privées, tout s'est évaporé.

Un canal à Bangkok.

A part le costume que je porte — je m'étais couché habillé — je n'ai plus rien à me mettre sur le dos.

Les boys affirment cependant que hier soir ils ont rapporté les dernières charges qui avaient été laissées en arrière. Moi-même, je me souviens avoir vu ici certains des objets qui manquent ce matin.

Le doute n'est plus possible. J'ai été volé pendant la nuit.

Et, pour comble de malchance, en faisant l'appel, je constate la disparition de deux porteurs.

Mes premiers soupçons tombent tout naturellement sur ces derniers et sur les habitants de Ban Tian.

Je fais quérir le chef du village et l'invite à m'accompagner jusque Korat, afin de s'expliquer devant les autorités siamoises.

L'étape du jour, qui s'effectue sans nouvelles difficultés, me conduit à Ban Kho Klang, où je trouve, auprès d'un ruisseau, un grand campement de soixante-deux chars à bœufs.

Les lourds véhicules ont été placés roue à roue en cercle, et deux Chinois, la carabine en bandoulière, montent la garde autour de ce fortin d'un nouveau genre.

17 mars.

La région que nous traversons ce matin n'a pas un aspect aussi désolé que celle qui vient d'être parcourue. On y trouve un peu d'eau, partant de la verdure. Les villages gagnent en nombre et en importance.

Digitized by Google

A 7 1/2 heures a lieu la première halte, sur le bord d'un grand étang couvert de lotus.

Après avoir laissé passer l'heure méridienne près d'une pagode, à l'ombre des arbres sacrés, nous nous remettons en route.

La forêt clairière fait place à une zone d'herbages et de rizières desséchées où la poussière vous aveugle sous le ciel limpide et bleu.

Cependant, la vie humaine réapparaît. Des troupeaux de chèvres et de petits bœufs à bosse paissent l'herbe roussie. De-ci, de-là des cultivateurs tenaces, favorisés par le voisinage de puits, essayent d'amener dans leur champ un peu de son précieux liquide. Le pays prend un aspect de tranquillité pastorale.

Une légère brise circule et l'on respire plus facilement.

A la tombée du jour, nous débouchons dans le village de Sa Pankha, où les porteurs voudraient passer la nuit. Mais, dans mon désir d'arriver à Rorat, je fais poursuivre la marche.

Le soleil s'est éteint et la nuit, une fois de plus, succède à l'orgie des couleurs. Nous nous enfonçons dans une sorte de voile noir-bleuâtre. L'obscurité est profonde; l'on suit difficilement le chemin mal tracé.

Au premier village rencontré je fais prendre des torches, dont les lueurs vacillantes éclairent fantastiquement notre marche. Afin de s'orienter et d'indiquer la voie à suivre, le guide met de temps à autre le feu aux herbes. En sorte que notre chemin est marqué par une longue ligne de feu qui serpente dans la plaine.

Journaliers siamois.

Malgré ces précautions, nous nous égarons. A force de chercher et de tourner sans s'en apercevoir, nous finissons par recouper le chemin déjà parcouru.

Nos torches étant consumées, nous faisons halte, attendant le lever de la lune.

La fatigue a repris ses droits et chacun tombe de sommeil. Ba est resté en arrière. Malgré nos appels et nos coups de fusil, il ne réapparaît pas. Enfin, une lueur annonce l'entrée en scène de l'astre nocturne. Il se lève, pur et beau, inondant l'étendue de clartés blanches. Grâce à lui, le guide retrouve la bonne direction. Ma caravane déambule à nouveau, longue file qui va tantôt s'allongeant, tantôt se resserrant, silhouettes noires qui se détachent sur les lointains clairs.

9 heures : On commence à se traîner. Personne ne parle et le piétinement des hommes et des chevaux s'éteint dans un morne silence. Je n'ai plus la force de veiller à rien et m'en remets à l'instinct de mon poney. Une indicible torpeur vous ferme les yeux et l'on ne sait plus bien si l'on est éveillé ou si l'on dort.

11 heures : Un brusque arrêt me jette sur le cou de ma monture. Devant nous une tache noire, des masses sombres qui sont des rideaux de bambous. Un village est là derrière, car voici les aboiments des chiens de garde. Nous dépassons les huttes endormies, traversons un large ravin rempli de sable et de galets, qui doit être un lit de rivière à sec, et faisons halte au milieu d'un bouquet d'arbres. D'un mouvement machinal je mets

Eléphants siamois.

Digitized by Google

pied à terre. J'avale une boule de riz froid que le boy me tend, me couche près d'un immense feu que les porteurs ont allumé et perds conscience de toutes choses.

18 mars.

Avant la pointe de l'aube, je suis à cheval et les porteurs ont repris leurs charges.

Seul, Ba ne nous a pas encore rejoints. Il a dû s'égarer; mais je le sais assez débrouillard pour se retrouver. L'étape finale, qui doit nous mener de Ban Boua, où nous avons passé la nuit, à Korat, doit être environ de 37 kilomètres.

Afin de l'abréger, je laisse les porteurs sous la surveillance de Hay et prends les devants. Le poney pris à Chenobot est encore en état de fournir un sérieux effort. Je le lance au petit galop et conserve les allures vives pendant une couple d'heures. De cette façon, avant la grande chaleur, la majeure partie de l'étape est franchie.

Femmes siamoises aux champs.

Le chemin traverse de nouveau de grands bois dénudés, contourne plusieurs marais plus ou moins desséchés, débouche dans de grandes rizières et aboutit à une importante agglomération. Là s'amorce une route digne de ce nom. Je la suis.

De nombreux indigènes la parcourent, parmi lesquels un grand nombre de soldats siamois. Elle est garnie de zalas, de maisons, de pagodes. On sent les approches de la ville.

A 11 heures, à un détour du chemin, de hauts remparts entourés de larges fossés, se dressent devant moi.

Korat! Enfin arrivé! Fini le dur voyage dans la brousse!

Même jour, soir.

Korat est un des centres les plus importants du Siam. La ville fortifiée est très vaste, trop grande même pour la population qui l'habite; car on y voit des terrains de culture et des rizières. Elle est coupée par de larges artères plus ou moins macadamisées qui la traversent de part en part.

Toute une cité — le quartier chinois — s'est créée en dehors de l'enceinte, entre la porte de la ville et la gare du chemin de fer. Comme toutes les agglomérations de Célestes, celle-ci est aussi animée que sale. La principale rue qui la parcourt offre une singulière particularité. Elle est entièrement planchéiée. La moitié de ce pavage en bois couvre une rivière.

Les braves Chinois, lorsqu'ils éprouvent le besoin de prendre un bain, soulèvent deux ou trois planches et se laissent glisser dans l'eau.

Les environs de Korat possèdent de riches pagodes et des ruines kmers très curieuses. Je comptais les visiter; mais, par suite du vol dont j'ai été victime et qui me laisse sans un sou et sans vêtements j'ai décidé de gagner immédiatement Bangkok.

La France a installé à Korat un vice-consulat, dont

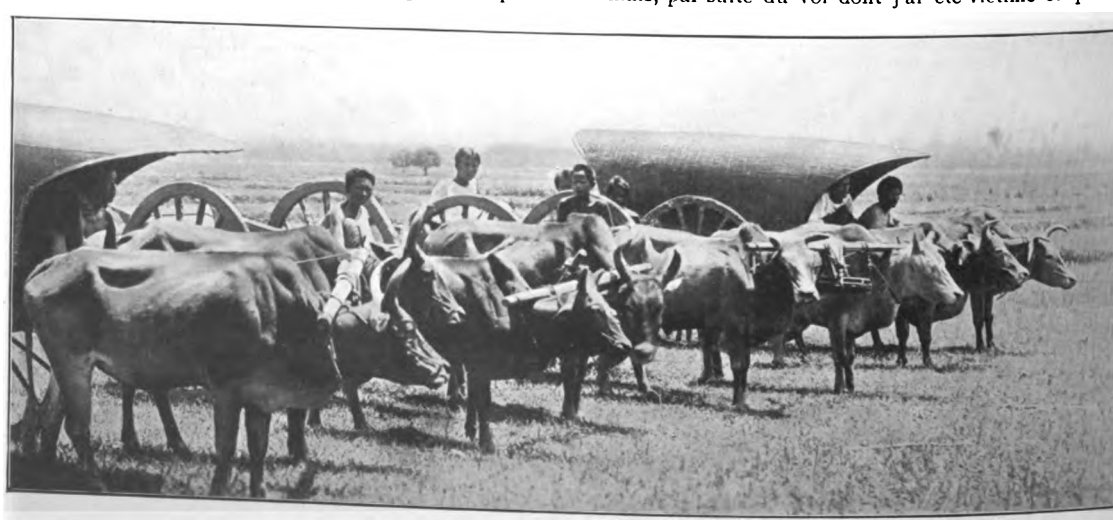

Charrettes à buffles au Siam.

Digitized by Google

le titulaire actuel est M. M... Cet aimable homme, à la porte duquel je vais frapper, m'offre non seulement la plus large hospitalité, mais pousse l'amabilité jusqu'à me prêter costume et argent.

Je trouve ici un autre Européen en la personne du major K..., qui commande le corps de gendarmerie de la province. Je lui raconte mes mésaventures. Immédiatement des patrouilles sont envoyées dans la direction de Ban Tian, tandis que le vol est annoncé télégraphiquement aux différents postes de la région.

Ma caravane est arrivée ici huit heures après moi. Chose singulière : Hay, dont l'état eût dû empirer par suite des fatigues de ces derniers jours, va, au contraire, beaucoup mieux. Quant à Ba, il continue à briller par son absence.

19 mars.

A l'aube, Ba est rentré au bercail. Resté en arrière, il avait fini par perdre nos traces. Il marche depuis vingt-huit heures. Nous nous séparerons ici.

Au moment où, du train qui démarre, je lui serre la main, je vois de grosses larmes perler de ses yeux. Cela m'a ému ; je ne croyais pas que l'ex-linh se fût ainsi attaché à moi. C'était un bon serviteur, débrouillard et énergique.

Et, maintenant, confortablement installé dans un spacieux wagon, je regarde défiler savanes et forêts, tout étonné de me sentir emporté rapidement et sans fatigue à travers ce même paysage si péniblement parcouru les jours derniers sous le brûlant soleil.

Les premières heures de train sont une véritable jouissance.

Et, cependant, je la regrette déjà cette existence de nomade, cette vie de brousse si captivante Comme tous ceux qui l'ont vécue, j'en subis la fascination. De quoi est-elle donc faite ? Cette fois encore, le manger a été médiocre ; l'eau était pourrie, lorsqu'elle ne faisait pas complètement défaut ; le logement sur la dure, dans des cases pleines de vermine ou à la belle étoile, manquait essentiellement de confort ; seules, la chaleur et les fatigues étaient de qualité supérieure !

En vérité, il me serait difficile de définir son charme fait de liberté, de couchers de soleil, de senteurs étranges. Quoi qu'il en soit, elle renferme en elle un philtre mystérieux qui altère à jamais celui qui en a goûté.

Nos Savants

M. HENRI PIRENNE

L'Histoire est une des sources auxquelles l'expansionnisme puise le plus volontiers : il y trouve souvent, en scrutant le passé, la justification de ses légitimes espérances... L'historien est donc, en quelque sorte, un des fondateurs de la doctrine. Comme le dit fort justement ci-dessous M. H. Liebrecht, il « éclaire nos esprits » et « donne un sens à notre patriotisme »...

NON sans un légitime orgueil, M. Henri Pirenne, professeur à l'Université de Gand, a fêté récemment le vingt-cinquième anniversaire de son entrée dans l'enseignement. Il a quarante-neuf ans et son renom d'historien est tel que le Sénat de la vieille Université de Tubingue vient de lui accorder la plus flatteuse distinction dont elle puisse honorer un savant étranger, en le nommant docteur *honoris causa*.

L'œuvre historique de M. Pirenne a aujourd'hui une autorité indiscutée. Ses livres sont attendus avec impatience non seulement par ses confrères, mais surtout par le public. Bien plus, ils sont traduits sur le manuscrit même, pour être publiés simultanément en français et en allemand, et cette hâte de bon augure apparaît symptomatique de l'intérêt que l'on attache en Allemagne aux travaux de notre grand historien. Libérons-nous tout de suite du souci d'une notice biographique. Aussi bien pour un homme de sciences et d'études, dont le temps se partage entre la chaire professorale et le cabinet de travail, toute la vie tient dans l'évolution de la pensée.

M. Henri Pirenne est né à Verviers, le 23 décembre 1862. Il fit de vastes études historiques et conquit finalement le grade de docteur en philosophie et lettres. Il fut chargé de cours à l'Université de Liége, où il avait été l'élève de M. Kurth, puis nommé professeur d'histoire à l'Université de Gand. Elu correspondant de l'Académie de Belgique le 9 mai 1898, il devint membre titulaire le 4 mai 1903. Il avait été créé, dans l'entre-temps, chevalier de l'Ordre de Léopold le 22 novembre 1899. Enfin, nous rappellerons qu'il est secrétaire-trésorier de la Commission royale d'Histoire et que sa collaboration aux grandes publications académiques est des

Digitized by Google

plus active, notamment en ce qui concerne la *Biographie nationale.*

La grande œuvre de M. Henri Pirenne est son *Histoire de Belgique*, dont le premier volume parut en 1900 et dont le quatrième, qui nous mène jusqu'à la paix de Munster (1648), vient de sortir de presse. Chacun des volumes de cet ouvrage est un compact in-8° de 500 pages, dont la rédaction représente des années de recherches et de travail réfléchi.

L'auteur s'était préparé par une suite de publications savantes et de notices érudites, dont il n'a, d'ailleurs, pas interrompu la suite depuis dix ans, témoin son *Recueil de documents relatifs à l'histoire de l'industrie drapière en Flandre*, dont les deux premiers volumes, publiés en collaboration avec M. Georges Espinas, parurent en 1906 et en 1909. Mais, dès 1889, M. Pirenne se préoccupait d'élucider certains points spéciaux de nos annales; cette année-là parut son *Histoire de la constitution de la ville de Dinant au moyen âge;* deux ans après, c'était une étude sur *La version flamande et la version française de la bataille de Courtrai.* Que d'autres études, que d'autres documents publiés depuis lors, parmi lesquels les plus importants sont sans doute cette *Bibliographie de l'Histoire de Belgique*, qui a rendu tant de services à ceux qui veulent étudier notre histoire, et l'an dernier ce livre sur *Les anciennes démocraties des Pays - Bas*, dont l'étonnante synthèse de documentation et de pensée éclaire, d'une clarté neuve, le problème de l'évolution des communes belges, dont la logique jusqu'ici apparaissait si confuse à notre esprit.

M. Henri Pirenne,
professeur à l'Université de Gand,
docteur en philosophie et lettres,
secrétaire-trésorier de la Commission royale d'Histoire,
membre de l'Académie royale de Belgique
(classe des lettres et des sciences morales et politiques),
chevalier de l'Ordre de Léopold.

Je regrette que la brièveté même de cette notice ne me permette pas de pénétrer plus avant dans l'œuvre de l'historien. Au seuil de cette grande *Histoire de Belgique* il siérait de s'arrêter pour rappeller la déplorable insuffisance des précédents ouvrages qui portaient le même titre et avaient l'outrecuidance de répondre au même but. Moke et ses disciples ont enseigné à plusieurs générations la romanesque légende de nos ancêtres passés à l'état d'aventuriers héroïques. C'était du roman-feuilleton. Sans doute le regretté Léon Vanderkindere avait, dès 1879, donné dans son *Siècle des Artevelde* un tableau de la situation sociale de la Flandre. Mais c'était un aspect fragmentaire de la question ; sans doute encore des érudits nombreux, tel Gachard, retournaient les archives et préparaient une meilleure besogne à l'esprit assez large pour envisager la grande synthèse de notre histoire nationale; sans doute, enfin, M. Godefroid Kurth, qui fut le professeur de M. Henri Pirenne et qui reste, lui aussi, un de nos meilleurs historiens, avait-il par son propre exemple dirigé son élève vers cette œuvre à accomplir, alors que lui-même, trop poète peut-être, n'en avait éclairé que certaines phases.

J'ai essayé ailleurs (1) de montrer quelle haute valeur acquérait l'*Histoire de Belgique* de M. Pirenne du fait qu'elle venait à son heure et qu'elle émanait d'un homme dont la compétence était une garantie de la qualité scientifique de son ouvrage.

Se refusant à reprendre, une fois de plus, l'histoire de notre pays pour l'étudier uniquement en tant que groupement politique de quelques intérêts mesquins, il a dégagé le sens de l'évolution de la nation belge.

Notre histoire n'est plus uniquement celle de nos dynasties locales, des batailles qui se sont livrées sur notre sol, des marchés diplomatiques dont nous avons été jadis la dupe et le prix; elle est aussi, dans ce livre, celle de nos aspirations sociales, de notre force

(1) Voir mon *Histoire de la littérature belge d'expression française*, Bruxelles, 1909, p. 381 et suiv.

Digitized by Google

intellectuelle ou artistique, de notre expansion industrielle. Pour la première fois on voit quel rôle nous avons joué dans le monde, quelle place nous avons occupé dans l'histoire de la vieille Europe : on y sent l'action et la réaction sur la Belgique des grands courants qui ont circulé dans tout l'Occident au moyen âge et durant les temps modernes. Nous ne sommes plus seulement un pays passif subissant de successives dominations, nous avons bénéficié de l'expérience des autres et la nôtre a profité à nos voisins. Notre rôle dans l'histoire des institutions communales, dans celle des croisades, dans celle des guerres de religion du XVIe siècle fut grand et décisif. Enfin — et c'est là surtout la grande leçon qui se dégage du livre — le sens même de notre histoire apparaît clairement pour la première fois. La Belgique, en dépit des apparences, n'est pas une création artificielle issue du Congrès de Vienne et modifiée par la révolution de 1830. En réalité, la vision d'un " Etat belgique " remonte à l'origine même de notre histoire : elle a traversé confusément le cerveau d'un Jacques Van Artevelde et hanté les rêves des ducs de Bourgogne qui la réalisèrent plus qu'à demi. Depuis lors, elle ne cessa d'exister à l'état latent jusqu'au jour où les circonstances lui furent favorables. Ce n'est ni un hasard ni un caprice qui ont réuni un tronçon de peuple germanique à un tronçon de peuple latin pour en faire un tout solide. Les créations du hasard ou du caprice résistent mal à dix siècles d'histoire, féconds en guerres et en désastres de tous genres.

M. Henri Pirenne, en écrivant son *Histoire de Belgique*, aura donc éclairé nos esprits et donné un sens à notre patriotisme. Ne sied-il pas de l'honorer en lui prouvant que la leçon n'est pas perdue. La Grèce n'honorait pas ses poètes pour autre chose et son exemple est toujours bon à suivre.

HENRI LIEBRECHT.

LETTRES DE BALEKO

par G. HENNEBERT. — Dessins d'Amédée LYNEN

Notre ami Baleko est rentré dans ses foyers : gros événement, qu'il nous conte en narrateur original et en psychologue averti... M. Amédée Lynen agrémente cette nouvelle lettre de plusieurs dessins charmants (1).

Mon Commandant,

Me voici revenu dans mon village natal d'Ilambi. Je n'y suis que depuis quelques jours et je me sens déjà habitué au langage, aux coutumes, à l'aspect de tout ce qui m'entoure.

J'ai retrouvé mon père et ma mère ; ils sont bien portants, ils ont à peine vieilli.

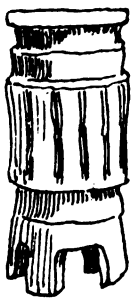

Au cours de mon voyage, j'étais devenu très anxieux de savoir s'ils vivaient encore, et mon inquiétude augmentait au fur et à mesure que je remontais le Congo et que le moment approchait où mon doute cesserait.

Ce que je vous dis vous étonnera, mon commandant, car je n'oublie pas qu'à Bruxelles vous m'avez souvent reproché de ne pas me soucier de mes parents, dont j'étais forcément sans nouvelles. Vous aviez raison. Mais nous n'avons pas, nous, l'imagination puissante des Européens, qui leur permet d'évoquer facilement les personnes et les choses lointaines ; nous n'avons pas non plus l'écriture, la photographie et les autres moyens de communication dont l'emploi réduit l'éloignement et empêche la séparation d'être complète. L'attention des noirs s'attache surtout à ce qui est près d'eux et à portée de leurs sens. Il faut m'excuser et vous conviendrez, mon commandant, que je devais, de plus, être fort absorbé par toutes les choses nouvelles qui se révélaient à moi, en Europe.

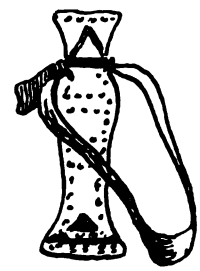

Je n'avais rien oublié toutefois ; je m'en suis aperçu pendant mon voyage. Tout ce que je revoyais provoquait en moi des associations d'idées et mes souvenirs renaissaient. A Boma, je suis resté interdit devant un groupe de bana-

(1) Voir les numéros de juillet, août, septembre et octobre 1911.

Digitized by Google

niers; je n'en avais plus vu depuis cinq ans, et aussitôt j'ai songé à ceux de mon village.

Plus loin, des cases ont arrêté mes yeux; leur forme était à peu près la même que celle des habitations du Lomami. En les voyant j'ai senti dans le dos la tentation de faire ce ploiement d'échine nécessaire pour pénétrer par l'ouverture basse de la porte. Les gens que je rencontrais me rappelaient parfois par leurs traits, leur démarche, des hommes de mon village, auxquels je n'avais jamais pensé depuis mon départ.

..elle me criait que ma mère aussi était bien portante.

Plus je me rapprochais de mon pays, plus mes souvenirs se précisaient; la nuit, j'en rêvais.

Sur le Haut-Fleuve, lorsque le *Colonel Thys* s'arrêtait à un village pour faire du bois de chauffage ou acheter des vivres, je descendais du bateau et je ne pouvais m'empêcher de demander aux indigènes s'ils n'avaient pas entendu parler de mon père. Mais personne ne connaissait son nom; j'étais encore trop loin de chez moi.

Ce fut seulement en approchant de l'embouchure du Lomami que je reçus de ses nouvelles. C'est à un village de Lokélés, des frères de notre race, que j'appris qu'il était chez nous et bien portant. Cette fois-là, je n'avais pas pu descendre du bateau, qui ne s'arrêtait que quelques instants à la rive.

C'est du haut du pont que j'ai parlé aux indigènes. Alors, quand on m'a crié que mon père était vivant et en bonne santé, quand j'ai vu ces gens qui le connaissaient et qui prononçaient son nom, je me suis tout à coup surpris à battre des mains et à danser un pas de ma tribu. Je chantais une vieille chanson de mon enfance, et je ne sais comment cela s'est fait, car, jamais, je n'avais songé, durant mon séjour en Europe, ni à cet air ni à cette danse.

A la rive, les Lokélés sont restés quelques moments stupéfaits de voir ce monsieur noir en bottines et en col blanc, danser et chanter comme eux. Puis, ils ont dû comprendre qui j'étais, car j'avais parlé de mon père, et ils savaient, sans doute, qu'un de ses fils avait été emmené en Europe, il y avait longtemps, par un blanc qui voulait l'instruire. Il y eut un mouvement, la nouvelle de mon retour se transmit rapidement, et tous ceux qui n'étaient pas déjà au bord de l'eau y sont venus en chantant, en criant, en gesticulant.

Puis, tandis que le *Colonel Thys* lâchait ses amarres et partait, on m'acclamait, et une vieille femme, entrée dans le fleuve jusqu'au-dessus des genoux, me criait, à travers l'entonnoir de ses mains réunies, que ma mère aussi était bien portante.

C'est ainsi, mon commandant, que j'ai appris que mes parents étaient encore en vie.

Eux aussi furent bientôt informés que j'existais, car les Lokélés qui m'avaient vu les premiers annoncèrent la nouvelle en la battant sur le gong. Le message fut envoyé la nuit, aux heures où le calme de la nature permet de percevoir plus distinctement les nuances des coups conventionnels frappés sur les lourds troncs d'arbres creusés. La voix des gongs parla de village en village jusqu'à Ilambi. Les miens apprirent en même temps que j'étais à bord du *Colonel Thys*, de l'*Eléni*, comme ils disent, par corruption de colonel, et que ce bateau approchait.

La voix des gongs parla de village à village.

Le lendemain, nous sommes entrés dans le Lomami et nous avons remonté la rivière. A

Digitized by Google

notre passage devant les villages des rives les gens accourus criaient et gesticulaient.

Enfin, après trois heures de navigation, au tournant d'une pointe boisée de la rive droite,

A notre passage les gens accouraient à la rive.

j'aperçus tout à coup mon village. Vous vous en souvenez peut-être, mon commandant? Il est situé en aval de l'établissement de la Compagnie du Lomami, qui se nomme aussi Ilambi. Le village me parut plus important. Ses huttes bordent la rive sur une longueur d'un kilomètre à peu près, et les dernières habitations atteignent la factorerie des blancs.

Le *Colonel Thys* s'avançait, battant sans cesse l'eau de sa roue arrière et laissant derrière lui un long sillon écumeux.

Je voyais les gens de ma race, les hommes, les femmes, les enfants aussi, sortir de leurs cases, aller, s'agiter.

Nous étions arrivés à hauteur du milieu du village. Alors, la sirène du bateau fit entendre son puissant appel. Au village, les indigènes poussèrent à l'unisson la même clameur, et, lorsque la sirène se tut, son mugissement continua pendant quelque temps, hurlé par des centaines de poitrines.

J'étais heureux. Je me tenais des deux mains au bastingage. Je voyais les gens courir parallèlement au bateau pour arriver avec lui à la factorerie. Je reconnaissais des figures. Je riais, je riais, et dans ma tête défilaient des chansons.

Bientôt le bateau ralentit, puis s'arrêta au débarcadère, où se trouvait déjà, avec quelques Européens, la masse bariolée et multicolore des travailleurs de la Compagnie et de leurs femmes. A eux se mêlaient les indigènes nus, dont la foule bruyante augmentait sans cesse par l'afflux de nouveaux arrivants.

La planche fut jetée. Un instant après j'étais à terre, et je ne sais comment je me suis trouvé pressé contre la poitrine de ma mère qui poussait des soupirs, tandis que mon père, un bras passé autour de mon cou, riait aux éclats. Puis, ce fut une marche triomphale vers la maison de mes parents. Les gamins couraient à travers tout, en poussant des cris aigus. Devant moi des groupes de jeunes filles avançaient en dansant. Souvent elles se retournaient, revenaient vers moi en dansant toujours et resserraient leur cercle jusqu'à me toucher du mouvement cadencé de leur ventre. Derrière moi, la foule chantait et marquait, par des battements de mains, le rythme de la danse.

A chaque pas je recevais des témoignages d'affection de gens qui sortaient du groupe. Les vieux et les vieilles me prenaient dans leurs bras; les jeunes se contentaient de me serrer les mains.

Je reçus enfin tant de marques de sympathie que mes vêtements blancs furent rapidement colorés de la poudre rouge dont mes compatriotes se couvrent abondamment le corps. Le soir on a dansé dans le village, et les jours suivants aussi.

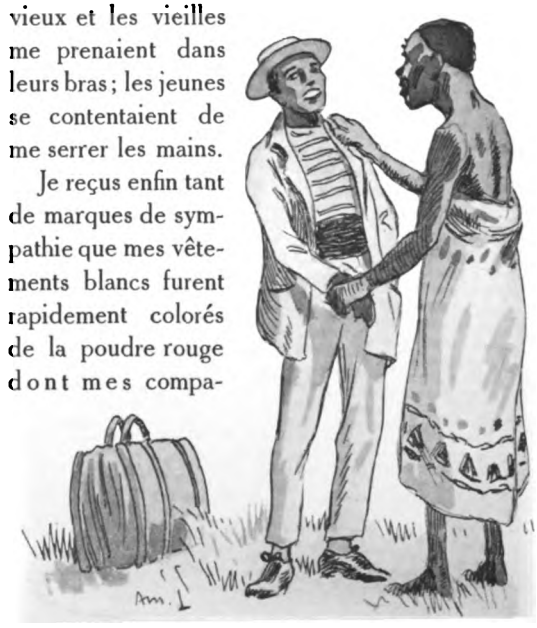

Je reçus quantité de marques de sympathie.

Digitized by Google

Ces divertissements ont été importants parce qu'ils réunissaient par hasard les circonstances de mon retour à la cérémonie d'un nouveau mariage de mon père.

Je vous raconterai ces fêtes par le prochain courrier; je n'ai pas le temps maintenant, je suis trop entouré. Puis, surtout, je suis très occupé à la Compagnie où j'ai pris mon service au magasin de vente en détail pour lequel j'ai été désigné le lendemain de mon arrivée.

J'ai tenu à vous dire dès ce courrier-ci que j'étais enfin de retour dans mon village, que je retrouve prospère, et au milieu de ma famille heureuse et bien agrandie, car mon père a trois nouvelles épouses depuis mon départ et je vois tout une marmaille qui grouille dans la poussière autour de nos cases.

L'EXPANSION BELGE A L'INTÉRIEUR

Faisons fructifier notre nouveau bassin houiller

Poursuivant le cycle de ses intéressantes études économiques, M. Guffens nous montre aujourd'hui, avec des arguments irréfutables, le gros effort, peu envisagé jusqu'à présent, qu'exigera de notre peuple laborieux la mise en valeur des bruyères campinoises récemment annexées à notre domaine industriel.

AU début de notre indépendance, notre pays était loin d'être le siège des grandes industries que nous y voyons fleurir à l'heure actuelle.

La Belgique formait, à cette époque, un pays de petite industrie où se rencontraient, surtout, les métiers usuels — de l'alimentation, de la construction, de l'habillement —, les industries à domicile, exercées en famille, au foyer même, les ateliers et manufactures, qui, groupant un nombre d'ouvriers plus ou moins considérable, mais presque toujours inférieur à cent, fournissaient certains produits industriels : fonte, pièces de fer forgé ou laminé, machines-outils, verre, porcelaine, produits chimiques, tissus de coton, draps, papier, etc.; les carrières, les usines et particulièrement les mines de houille.

D'après M. Waxweiler, directeur de l'Institut de sociologie Solvay, l'industrie houillère était la seule qui, par l'étendue de ses exportations, le nombre de ses ouvriers et l'emploi de ses machines évoquât déjà ce qu'allait devenir la Belgique industrielle.

Cependant, qu'on ne s'imagine pas que la population minière avait déjà, alors, l'importance relative qu'elle a acquise depuis. Elle occupait trente mille ouvriers, dont vingt mille dans le Hainaut, et utilisait deux cents machines à vapeur, représentant dix mille chevaux pour la commande des pompes d'épuisement.

En 1835, les charbonnages belges ne fournissaient que 2,638,731 tonnes de houille de toutes catégories, représentant une valeur de 25 millions de francs environ.

En 1909, les résultats sont autrement impressionnants. Le nombre d'ouviers est monté au chiffre de 143,000, qui extraient une masse de charbon de 23,517,000 tonnes, représentant une valeur globale de 338 millions de francs.

Comme on le voit, le nombre d'ouvriers a presque quintuplé et la valeur de leur production est devenue quatorze fois plus élevée.

* * *

D'où nous vient cette grande masse de travailleurs de la mine? Sont-ce tous des ouvriers locaux, du terroir, descendant dans la bure de père en fils? Il faut distinguer.

Le recensement général des industries et des métiers, organisé par la loi du 29 juin 1896, nous apprend que le caractère plus ou moins autochtone de la population ouvrière varie d'après les régions.

Ainsi, à Liége et dans tout le bassin charbonnier avoisinant, presque tous les houilleurs sont des étrangers à la ville. Sur 24,497 mineurs habitant l'arrondissement de Liége, il n'y en a que 5,296, soit le cinquième environ, qui y soient nés. La population charbonnière du Hainaut est notablement plus stable. On trouve, en effet, dans l'arrondissement de Mons, qui compte sensiblement le même nombre de houilleurs (25,626) que celui de Liége, 25,014 mineurs, soit presque la totalité, qui sont nés dans la localité qu'ils habitent. Dans certaines communes, la proportion des autochtones est considérable : à Wasmes, 2,524 sur 2,727; à Pâturages, 2,150 sur 2,251; à La Bouverie, 1,503 sur 1,552, etc. L'arron-

Digitized by Google

dissement de Charleroi rentre dans la moyenne générale du pays, avec 22,393 houilleurs autochtones sur un total de 33,309, soit les sept dixièmes environ.

Pour fournir la main-d'œuvre que la population autochtone ne peut donner, une énorme masse de travailleurs, venus des diverses provinces du pays, se rend quotidiennement ou hebdomadairement dans les centres houillers.

D'après une statistique qui a été communiquée à M. le représentant Vandervelde, auteur de l'intéressante et documentée étude sur *L'Exode rural et le Retour aux Champs*, plus de cinq mille ouvriers, pendant l'année 1897, faisaient tous les jours au moins 50 kilomètres de chemin de fer, en deux trajets, et, parmi eux, près de quatre cents faisaient plus de 100 kilomètres pour se rendre à leur travail.

La plupart de ces ouvriers, dont le nombre a considérablement augmenté depuis cette époque, sont des Flamands, qui vont travailler dans les charbonnages du Hainaut.

Le recensement industriel de 1896 montre qu'une situation identique et même pire se présente pour le bassin de Liége, comme nous venons de le voir.

* * *

Telle est donc la situation des bassins houillers actuellement en exploitation. Or, à ces bassins viendront bientôt s'ajouter les concessions campinoises du Limbourg et de la province d'Anvers, qui demanderont également le concours d'un grand nombre de bras.

En effet, il existait, il y a un peu plus d'un an, dans le bassin houiller du Limbourg, huit concessions ayant ensemble une étendue de 72,356 hectares. Ces concessions s'étendaient sur trente et une communes comprenant 52,881 habitants. On conçoit aisément que la mise en valeur de ces richesses minières exigera une population ouvrière, industrielle et commerciale autrement dense.

On estime généralement que, pour pouvoir rémunérer le capital engagé, l'extraction houillère doit atteindre, pour chaque siège, environ 4,000 tonnes par jour, ce qui ne peut s'obtenir qu'avec un personnel de 4,000 ouvriers. En ne comptant qu'un siège par concession, voilà déjà une population de 23,000 ouvriers adultes indispensables.

* * *

Le Limbourg est-il à même de faire face à cette demande de main-d'œuvre ?

D'après le baron Henri de Pitteurs Hiegaerts, gouverneur de la province du Limbourg, on pourrait peut-être avoir ses apaisements à cet égard. Est-ce bien certain ? Chacun sait que, comme le signalait en 1903 l'honorable gouverneur, le Limbourg est une des régions les moins peuplées du pays. La densité de sa population — 100 habitants par kilomètre carré — n'atteint pas la moitié de la densité générale du royaume et lui donne l'aspect d'un pays désert, en regard surtout de ses puissantes voisines les provinces de Liége avec 285, d'Anvers avec 289 et du Brabant avec 385 habitants par kilomètre carré.

La partie centrale de la province, *celle précisément où les plus riches couches de charbon ont été découvertes*, mérite réellement le nom de désert. C'est un vaste plateau, d'une élévation de 50 à 75 mètres au-dessus du niveau de la mer, s'appuyant à l'Est contre la vallée de la Meuse, au Sud contre celle du Démer et limité à l'Ouest et au Nord par une ligne allant de Hasselt vers Hechtel et de Hechtel vers Neeroeteren. Cette plaine ne renferme que quelques villages, véritables oasis au milieu de la lande stérile. Elle occupe une superficie de 480 kilomètres carrés, soit un cinquième de la superficie totale de la province; sa population ne dépasse pas 9,800 âmes, ce qui donne 20 habitants par kilomètre carré.

A l'Ouest et au Nord le sol de la Campine s'améliore, ce qui se traduit par une augmentation de la population qui atteint respectivement les densités de 90 et de 56 habitants par kilomètre carré.

Au Sud et à l'Est du plateau central s'étendent les régions réellement fertiles et peuplées du Limbourg.

Dans la vallée du Démer la population atteint une densité de 134, dans la Hesbaye de 157 et dans le canton de Sichen-Sussen-Bolré de 185 habitants.

La vallée de la Meuse, enrichie par les alluvions du fleuve, s'étend de Lanaeken jusqu'à la frontière hollandaise sur une longueur de 31 et une largeur moyenne de 4 kilomètres, ce qui lui donne une superficie de 124 kilomètres carrés. Dans cet étroit espace se presse une population de plus de 24,000 habitants, soit 196 par kilomètre carré, densité réellement considérable si l'on prend en consideration que cette vallée ne renferme aucune agglomération urbaine.

Au surplus, le Limbourg ne renferme que peu ou point d'industries : sa population industrielle n'atteint pas même 2 p. c. de sa population totale. Ses parties fertiles renferment le maximum d'habitants que puisse nourrir l'agriculture. Dans la plaine campinienne, qui occupe le Centre, l'Ouest et le Nord, le sol ingrat, qui demande des années d'incessant labeur pour être rendu fertile, ne permet qu'un lent accroissement de la population.

Cette situation spéciale, tant du point de vue agricole qu'industriel, fait que le Limbourg, malgré sa forte natalité de 30 à 32 p. m., ne voit pas sa population s'accroître dans la même proportion que d'autres provinces à natalité égale ou même moindre. En effet, depuis 1830 la population du Limbourg ne s'est accrue que de 50 p. c. contre 134 p. c. dans la province d'Anvers, 120 p. c. dans celle de Liége et 124 p. c. dans le Brabant.

Digitized by Google

De 1850 à 1900 l'excédent des naissances sur les décès s'est élevé dans cette province à 94,530. Pendant cette même période la population de la province ne s'est accrue que de 52,598 habitants. En cinquante ans le Limbourg a donc perdu 41,932 de ses enfants.

Où s'en sont-ils allés? Là où leur subsistance était assurée.

De nombreux Limbourgeois sont, il faut bien le dire, obligés d'émigrer temporairement à la recherche d'un salaire qu'ils ne trouvent pas dans leur patrie. 1,052 ouvriers quittent annuellement la fertile vallée de la Meuse pour exercer en Allemagne, pendant la belle saison, le dur métier de briquetier; 514 chapeliers de la riante vallée du Geer vont travailler annuellement en France et en Allemagne; 162 autres travailleurs de diverses professions quittent la province pendant une partie de l'année. Dans le Sud de la province on délivre 1,700 coupons ouvriers pour la province de Liége; à l'Ouest et au Nord on en délivre 127 pour Anvers et le Brabant.

Voilà plus de 3,500 travailleurs qui ne trouvent pas d'occupation suffisante dans le Limbourg.

Puisque les bras existent, il suffirait donc de les maintenir sur place pour disposer de la main-d'œuvre nécessaire. A première vue, il semble qu'il pourrait en être ainsi, et c'est ce qui incitait l'honorable gouverneur de la province à dire que, si une industrie venait s'établir dans la province, aussitôt l'émigration cesserait et les bras disponibles affluerait.

Témoin, disait-il, le canton d'Achel, où, grâce à une situation géographique favorable, diverses fabriques se sont établies récemment. En 1890 la densité de sa population était de 56 habitants, en 1900 de 77 et au 31 décembre 1902 de 84 habitants par kilomètre carré, ce qui donne une augmentation de près de 50 p. c. en douze années.

Un fait identique se passera dans le nouveau bassin houiller, affirmait le baron de Pitteurs, d'autant plus que cette région ne va pas, du coup, atteindre la prospérité des bassins de Liége et du Hainaut: il faut plusieurs années pour établir des installations d'extraction et l'exploitation n'atteindra que peu à peu son maximum d'intensité. D'autre part, toutes les concessions ne seront pas à la fois mises en exploitation.

En raison du grand nombre de bras disponibles dans le Limbourg, l'industrie nouvelle trouvera sur place ou à proximité, comme dans le canton d'Achel, un nombre suffisant d'ouvriers pour satisfaire aux premiers besoins. Au fur et à mesure que l'exploitation des mines se développera, les travailleurs afflueront du voisinage, et, si une immigration se produit, ce sont les régions environnantes, à population dense, Anvers, le Brabant, la Hesbaye, le pays de la Meuse, le Limbourg hollandais, qui enverront des ouvriers de même race, de même langue, de mêmes mœurs: sans doute il faudra un certain nombre d'hommes spéciaux, mais l'industrie naissante du Limbourg en trouvera suffisamment chez nos compatriotes de Liége et du Hainaut, riches en ouvriers d'élite.

Ceci serait assez rassurant si, au même conseil provincial, à une date plus récente, c'est-à-dire après une appréciation plus exacte des nécessités de l'industrie houillère en Campine, où les concessions se sont étendues et multipliées, nous n'avions entendu une autre cloche, signalant qu'on ne trouvera guère sur place un nombre d'ouvriers suffisant.

Nous le pensons également et nous avons, pour confirmer notre opinion, ce fait, en ce qui concerne la quantité de bras qui seront disponibles, que, d'ores et déjà les comices charbonniers belges se plaignent de la pénurie persistante de la main-d'œuvre.

La constatation est d'autant plus aisée aujourd'hui que la mise en vigueur de la nouvelle loi sur la limitation des heures de travail dans les mines oblige nos maîtres de charbonnages à utiliser un personnel plus nombreux en vue de maintenir la production de nos houillères à l'étiage voulu.

Or, si, actuellement, la population houillère du pays est déjà insuffisante, que sera-ce quand les nouveaux bassins seront en exploitation? Ne verrons-nous pas se produire, comme en Hollande récemment, une véritable invasion étrangère avec toutes ses conséquences économiques et sociales?

* * *

Mais, admettons même que, contre toute attente, le nombre de bras nécessaires à l'exploitation des bures campinoises puisse se trouver; encore faut-il que les habitants du nouveau pays noir soient à même de satisfaire aux exigences du labeur qui va les solliciter; qu'ils soient entièrement aptes à supporter le dur et difficile travail de la mine. Or, il ne faut rien moins, pour cela, qu'une *capacité physique* doublée d'une *capacité intellectuelle.*

Une capacité physique? vous demanderez-vous peut-être, lecteurs, en vous étonnant de ce que tout homme adulte ne puisse pas pénétrer dans la mine et s'y livrer au travail d'extraction du charbon.

Oui, évidemment, tout homme adulte peut prendre le pic du mineur; mais, ce qu'il ne peut pas, avec une constitution physique faible, par exemple, c'est manier ce pic avec la force et la constance nécessaires pour fournir bonne et utile besogne sans être épuisé à bref délai et aller grossir hâtivement le lot des invalides à charge de la société.

Le travail de la mine est, il faut le reconnaître, extrêmement pénible. D'après l'enquête faite sous

Digitized by Google

les auspices de l'Institut Solvay par MM. A. Slosse et E. Waxweiler, sur le régime alimentaire de 1,065 ouvriers belges, le travail de la mine est classé parmi les occupations exigeant un travail musculaire très dur. Ce travail musculaire très dur demande, normalement, une alimentation adéquate. Or, l'enquête démontre que, dans un peu plus d'un tiers des ouvriers observés, l'apport d'énergie potentielle provenant de l'alimentation ne correspond pas à la pratique du travail dur exigé par l'exercice du métier. Et cependant, ces ouvriers observés exercent leur dur métier.

Qu'est-ce à dire, sinon que les ouvriers dont la recette nutritive n'atteint pas la limite nécessaire représentent soit des hommes dont l'effort de travail est moindre, ce qui est peu vraisemblable, soit des individus chez lesquels l'économie de l'effort aurait atteint un tel degré de perfection qu'ils réduiraient à un minimum extraordinaire les dépenses parasites qui se produisent dans l'exécution d'un travail quelconque. Mais il existe une troisième hypothèse, signale l'enquête en question : c'est que la quantité d'énergie disponible serait moindre qu'elle devrait être ; sans travailler à perte, ces organismes seraient dans un strict état d'équilibre, les mettant à la merci du moindre imprévu et ne leur permettant pas d'économiser la moindre énergie.

Mais il y a plus, ou plutôt pis. Parmi la généralité des ouvriers belges chez lesquels le régime alimentaire est presque déficitaire, comme nous venons de le voir, c'est l'ouvrier limbourgeois qui, en général, est le moins bien nourri des Belges. D'un travail d'investigation fait par M. E. Vliebergh, professeur à l'Université de Louvain, et intitulé *La Campine au XIXe et au début du XXe siècle*, il résulte que la base de l'alimentation du paysan campinois est constituée par des pommes de terre et du lait battu. Aussi demande-t-il instamment que de grands efforts soient faits pour améliorer l'ordinaire des ruraux limbourgeois. Il reconnaît que ce défaut d'alimentation est loin de sustenter le travailleur du Limbourg comme il serait nécessaire pour lui faire produire un travail comparable à celui de son frère de la Hesbaye. Les meilleurs produits de la ferme prennent le chemin de la ville, où le beurre, les œufs, le lait, la viande de porc vont s'échanger contre des objets d'habillement et de ménage.

Il en résulte que l'ouvrier du Limbourg, le futur mineur, se nourrit presque exclusivement de sous-produits et de végétaux, surtout de pommes de terre et de lait battu. Or, s'il n'est pas formellement démontré que l'alimentation carnée est l'élément essentiel d'une productivité intense, il n'en est pas moins vérifié, par des constatations nombreuses, que là où la productivité est intense, presque toujours l'alimentation carnée existe ou ne tarde pas à apparaître. Ce fait se constate spécialement aux Etats-Unis d'Amérique, où, à mesure que, chez l'émigré, le "comportement", comme on dit, aujourd'hui, en psychologie comparée, s'ajoute aux allures ambiantes de travail intensif, le besoin d'une alimentation plus consistante se fait sentir, et l'ouvrier tend vers une alimentation carnée.

Nous sommes loin de là, comme on l'a vu, dans le bassin houiller campinois.

* * *

Mais la capacité physique elle-même ne suffit pas pour satisfaire aux exigences du dur labeur de la fosse; une certaine capacité intellectuelle, pas négligeable du tout comme on serait tenté de le croire à première vue, est nécessaire.

Comme le signalait récemment un de nos plus intéressants quotidiens, on ne forme pas, du jour au lendemain, dans un milieu de terriens accoutumés au travail de la glèbe, à la lumière du soleil, une armée de mineurs capables.

Il faut, pour être bon charbonnier, bouveleur, abatteur à veine, mineur, etc., un apprentissage sérieux et long, nous oserions presque dire un peu d'atavisme. Les Flamands qui travaillent à présent dans les houillières du Centre, du Borinage et du pays de Charleroi sont employés dans des travaux secondaires, n'exigeant qu'une responsabilité restreinte. Ils « chargent », ils « sclaunent ». On en fait des manœuvres, des gardiens, etc., très rarement des ouvriers occupés dans les chantiers devant le roc à miner et à creuser ou devant la veine qu'il faut « haver » ou abattre.

Ces tâches-là, qui exigent de parfaites connaissances de la houillère et des étapes parfois longues dans l'espèce de hiérarchie des métiers du fond, demeurent l'apanage des ouvriers du pays, ceux qui depuis leur lointaine enfance ont vécu dans l'ambiance des « fosses ».

Or, et il faut le regretter, la majorité des vaillants travailleurs de notre Campine ne savent que manier la bêche et conduire la brouette ; ils sont donc forcément condamnés au métier de manœuvres, ne peuvent aspirer aux salaires élevés, et risquent de voir de nombreux étrangers venir cueillir chez eux les plus beaux fruits de la moisson nouvelle qui se lève.

Résumons-nous. Les savants et hardis explorateurs du sol des bruyères campinoises ont agrandi notre patrie d'une province nouvelle, d'une province souterraine, et leur conquête n'a coûté ni larmes, ni sang. Elle apportera à une contrée déshéritée la prospérité et la richesse, si ses enfants savent se montrer à hauteur des exigences nouvelles qui vont se faire jour. Pour cela, l'examen de la situation de la contrée houillière et particulièrement du Limbourg nous a montré qu'il ne sera pas de trop de toute la population valide

Digitized by Google

pour satisfaire aux pressantes demandes de main-d'œuvre qui vont surgir.

Il importera donc de maintenir celle-ci dans son terroir et, pour y réussir, les facilités accordées aux travailleurs pour l'acquisition d'habitations avec le lopin de terre sont un des plus sûrs moyens de réussite.

D'autre part, il est indispensable que la résistance physique de la population campinoise soit mise en mesure de répondre à l'effort que l'on va lui demander, sans anémier la race et accroître démesurément les déchets humains de l'industrie. Ceux-ci, vrais boulets que la société traîne après elle, font perdre, en accroissant le budget morbide de la bienfaisance publique, les bénéfices qu'une nouvelle et riche industrie devrait normalement fournir.

Certes, dans ce domaine, la question des salaires ouvriers joue un grand rôle; mais on ne doit pas négliger l'éducation des futures ménagères de nos familles ouvrières. Un enseignement ménager rationnel et non utopique, et nous entendons par là non un de ces enseignements où l'on prétend nourrir une famille de six personnes avec quelques centimes par jour mais un enseignement qui tient compte des réalités positives et formelles de la vie, est de nature à donner une aide puissante à la rénovation alimentaire de notre classe ouvrière, et, partant, à l'accroissement de sa puissance énergétique.

Enfin, les capacités productivistes des futurs houilleurs doivent être développées par une enseignement professionnel adéquat, développé dans le plus bref délai, afin que l'industrie naissante puisse trouver, au moment voulu, les hommes capables dont elle aura inéluctablement besoin.

Cela n'est pas impossible. Ne suffirait-il pas, en vue de mettre nos populations à même de rendre des services utiles et de profiter des avantages que l'industrie houillère de la Campine va leur offrir, de les préparer par un enseignement approprié? Remarquons, en effet, que d'autres provinces, qui, aujourd'hui, marchent à la tête du mouvement industriel du pays, ont traversé une phase indentique. Au lendemain de la proclamation de notre indépendance, on constatait, notamment dans le Hainaut, que les meilleures places dans les fabriques et usines étaient occupées par des étrangers. Dès 1837 on s'y est occupé de l'organisation de l'enseignement technique; en ce moment le Hainaut est à la tête de l'enseignement industriel et professionnel du pays et les élèves de ses écoles sont eux-mêmes recherchés à l'étranger.

Cette question, hâtons-nous de le dire, a préoccupé sérieusement les pouvoirs publics et les hommes d'œuvres. Dans le Limbourg, notamment, on a créé, dans ces dernières années, tout un enseignement professionnel à l'usage des futurs travailleurs de nos centres industriels.

On a même cherché à remédier au manque d'un personnel enseignant, à la hauteur de sa mission spéciale, en créant des cours normaux d'enseignement technique qui, en 1909, étaient fréquentés par 63 auditeurs.

Toutefois, en ce qui concerne la formation du mineur même, nous sommes encore loin de compte. Il paraît même, et ceci est extrêmement grave, que dans nos centres charbonniers en pleine exploitation, là où les organismes scolaires existent depuis nombre d'années, les écoles recrutent difficilement des élèves. On prétend que, pour former son auditoire, le professeur, qui est presque toujours un ingénieur attaché à un charbonnage voisin, doit multiplier les démarches, promettre des avantages, des places, toutes sortes de faveurs.

Ne perdons pas de vue, d'ailleurs, que nos concurrents suivent d'un œil attentif la marche de notre nouvelle exploitation minière. A bien examiner les événements, on dirait que l'Angleterre et l'Allemagne cherchent à se prémunir contre les nouvelles concurrences qui les menacent. Il y a quelques années, il était question de grandes transformations à apporter à l'Ecole des mines de Londres; les fonds affluèrent de toutes parts à cet effet. On s'occupait, également, de la création, à Durham, d'une école pour la formation des géologues mineurs.

Chacun semble comprendre que de grandes luttes se préparent pour arriver le plus vite et le plus économiquement à de nouvelles conquêtes du monde souterrain. Notre pays, dont les roses bruyères campinoises vont bientôt se couvrir de la noire poussière du charbon, meurtrière, peut-être, pour les petites clochettes de cette flore de nos sables stériles, mais merveilleusement fertilisante pour notre industie tout entière, peut acquérir des avantages marqués dans cette lutte économique du monde. Qu'il s'y prépare de toutes ses forces; qu'il fourbisse bien ses armes, et, en vérité, on peut lui prédire des succès sans nombre dans cette joute d'où dépendent la richesse et la prospérité de la nation.

U. GUFFENS.

Digitized by Google

L'ACTUALITÉ
Ce qui se dit, ce qui se fait.

LA FIN DE LA DOMINATION ARABE AU CONGO
(*Suite*)

Revenons au brave Dhanis.

Le 20 août, après avoir, au camp de Lusambo, pris toutes les mesures défensives et organisé ses forces, Dhanis ayant comme adjoints le docteur Hinde, le lieutenant de Heusch, les sergents Cerckel et Prégaldieu, prit la route entre le Lomami et le Sankuru, voulant se rendre chez Gongo et tenir libres les débouchés vers le Katanga. Il chargea de Heusch, avec le sergent Cerckel, de fonder un poste dans le Sud, chez le grand chef Lupungu. Du 13 au 23 septembre, Dhanis, admirablement accueilli par Gongo, entame les conditions de la soumission du puissant chef, qui proclame toujours vouloir s'affranchir de la tutelle arabe et servir fidèlement l'Etat.

Cette soumission procurait à l'Etat un vaste territoire et le concours d'indigènes jusque-là stipendiés des Arabes.

Dhanis, pour protéger son nouvel allié, fit fortifier le poste de Gandu; il en confia le commandement au lieutenant Duchesne avec quarante réguliers.

Aussitôt Dhanis reprit sa marche vers le Katanga et rejoignit le lieutenant de Heusch qui, avec Cerckel, avait fait des prodiges pour établir une station.

Mais bientôt il apprit la marche des Arabes sur le Lomami. Sefu, le petit-fils de Tippo-Tip, entendait maintenir, étendre même la puissance arabe. Il exigea, tout à coup, la levée du poste du Lomami et Gongo étant l'allié des blancs, il tenta de s'en emparer. D'autres nouvelles alarmantes rappelèrent Dhanis à Lusambo, pour constituer des forces combattantes. Il donna le commandement de 160 soldats, avec 3 Européens, au lieutenant Scheerlinck, à Lupungu.

Avec une résolution suprême, Dhanis s'apprête à faire face aux événements et avertit le gouverneur général de la situation.

A ce moment se trouvait adjoint au résident de Kasongo le lieutenant Lippens, un petit Belge qui devait devenir un grand héros : le sergent De Bruyne; il prévenait Scheerlinck de ce que Sefu exigeait la tête de Gongo-Lutete et l'évacuation de tout le pays, sous menace de passer le Lomami pour exterminer tous les blancs et tous les indigènes ralliés. Aussitôt Dhanis fait force de marche pour atteindre le fleuve et s'opposer aux tentatives de Sefu.

Le lieutenant Lippens, placé à Kasongo comme résident, était, de fait, devenu le prisonnier des Arabes et de leur chef, le fourbe et cruel Sefu. Gravement malade au moment de la révolte de Riba-Riba, il subissait les plus odieuses vexations quand le sergent De Bruyne lui arriva comme adjoint. Ce jeune homme, un héros digne d'un autre âge, comme nous verrons, accepta, pour lui-même, toutes les horreurs de la situation, mettant toute son âme à adoucir les maux de son chef.

Henri-Auguste De Bruyne, né le 2 février 1868, à Blankenberghe, massacré par les Arabes à Kasongo, le 12 décembre 1892.

Dix mille Arabes contre quelques centaines de réguliers, un canon Krupp de 7.5 et deux ou trois mille indigènes mal armés : telles sont les ressources dont Dhanis disposait pour pacifier la contrée.

Cependant Scheerlinck n'avait pas autorité pour répondre à l'insolente sommation de Sefu et pour passer le Lomami. Il appela à lui le lieutenant de Heusch qui, toujours bouillant, accourut avec toutes ses forces, laissant Cerckel à Lupungu. Il fit 50 kilomètres en deux jours.

Parvenu à Goïmuyasso, le 26 octobre, Scheerlinck se hâta d'y établir un camp et bientôt De Bruyne lance un deuxième avertissement concluant à un arrangement à l'amiable avec ce tout puissant Sefu. Mais Scheerlinck répondit que si Sefu était sincère, il devait d'abord châtier les assassins de Riba-Riba et de Nyangwe. Il ajoutait que Sefu n'avait rien à prétendre, mais que s'il se livrait à la moindre hostilité, Dhanis l'écraserait.

Mais ces menaces furent sans effet. D'autre part, Dhanis annonçait son arrivée avec 10,000 alliés indigènes et recommandait sévèrement de ne point passer le Lomami, car les conventions avec les Arabes défendaient aux Belges de passer sur la rive droite.

Digitized by Google

Laissons ici la parole au docteur anglais Hinde, qui avait une véritable admiration pour le courage du jeune de Heusch et qui n'est pas suspect d'exagération élogieuse envers nos compatriotes (1).

" Apprenant qu'il y avait, en amont, un certain nombre de canots dont les Arabes essayaient de s'emparer, nous envoyâmes un détachement sous le commandement de de Heusch pour leur faire descendre le courant jusqu'à nous, si possible, ou, à défaut de cela, pour les détruire.

" de Heusch, qui était connu comme le plus endiablé des casse-cou, reçut l'ordre de ne pas traverser la rivière.

" Il surprit le village où les canots avaient été trouvés et découvrit que les Arabes les avaient déjà transférés à l'autre rive. Ayant trouvé, par hasard, la moitié d'un vieux canot et l'ayant calfaté avec de l'argile, il prit deux hommes avec lui dans ce semblant d'embarcation, traversa la rivière et se mit à la recherche des canots qui avaient été cachés dans les hautes herbes.

" Les alliés des Arabes couvraient la rive par milliers et au milieu d'une pluie de balles et de flèches, de Heusch battit en retraite, chose étrange à dire, sans avoir été blessé et s'en alla " après leur avoir envoyé quelques pruneaux ", comme il me dit " (2).

Odilon de Heusch,
lieutenant de la Force publique,
né à Termonde le 20 août 1860,
tué à l'assaut d'un boma arabe, le 19 novembre 1893.

Cependant, Sefu avait envoyé De Bruyne avec une forte escorte au bord de la rivière et lui avait enjoint de persuader aux blancs de la traverser pour venir lui faire visite, mais avec une faible escorte.

Mais on répondit par un refus ; il y avait défense du commandant de passer la rivière et l'on ajouta que Dhanis s'approchait avec des forces importantes.

Ici se place ce trait d'héroïsme antique dont la Belgique entière n'a cessé de proclamer la valeur, nous voulons parler du sacrifice volontaire de sa vie fait par De Bruyne avec une simplicité touchante, pour ne pas abandonner son chef, le lieutenant Lippens, comme lui, aux mains des Arabes.

On ne peut rien écrire de plus poignant que ce court dialogue qui s'échangeait le 15 novembre 1893 d'une rive à l'autre du Lomami entre le petit sergent belge et Scheerlinck. Celui-ci avait disposé dans les roseaux de la rive ouest des tireurs adroits. Il sait que De Bruyne est fidèle à son chef, le lieutenant Lippens; mais il croit que ce dernier a succombé à ses souffrances et il dit à De Bruyne :

« Lippens n'est plus en vie. Evadez-vous, l'honneur est sauf, vous ne pouvez manquer au dévouement que vous avez pour votre chef Lippens, car vous ne le reverrez plus.

---

(1) Odilon de Heusch est d'une famille militaire; son père, son grand-père, servirent comme officiers dans l'armée. Il était orphelin, son père s'étant tué à Liége, en descendant audacieusement au galop la pente rapide d'Ans. Il entra aux pupilles à 13 ans, fut désigné comme caporal pour les carabiniers et entra à l'école militaire en 1888, d'où il sortit sous-lieutenant en 1890. Il fut désigné pour le 7e de ligne.

Il accourut un jour chez moi, vers le mi-septembre : « Mon oncle, je viens vous demander la permission de prendre du service au Congo ? » Je lui fis observer sa jeunesse, la difficulté d'obtenir ce qu'il voulait : être en face des ennemis de l'Etat, je lui montrai sa mère laissée seule. Rien n'y fit : cette nature ardente avait subi l'humiliation de se voir méconnue. Placé dans une petite localité, sans relations, dégoûté du service dès le premier jour, parce que son capitaine, un intempérant, dédaignait son concours, il en avait assez, dès le début de sa carrière ! Et je me fis un devoir de faire les démarches nécessaires pour le faire admettre au service de l'Etat. Malheureusement, on l'employa dans une station comme une sorte de comptable et ses lettres me montraient son impatience de faire autre chose, là-bas, que de tenir des magasins.

Rien ne peut rendre la joie qu'il éprouva lorsque, enfin, il fut adjoint à Descamps pour participer, sous Dhanis, à la campagne arabe. Cette soif de se rendre utile était si ardente, qu'à l'expiration de son engagement de service il s'offrit à Dhanis (octobre 1893) pour opérer contre Rumaliza.

Dhanis m'a dit de lui : « C'était un enragé, un lion. Il devait toujours être retenu, jamais poussé. Bien souvent je le gardais à mes côtés pour l'empêcher de s'élancer sur l'ennemi. »

Aussi, le jeune héros trouva-t-il une mort glorieuse : celle d'un brave soldat sur le champ de bataille.

On lui avait enseigné à l'école militaire que les ouvrages fortifiés s'enlèvent par une attaque à la gorge. Il s'élança bravement, avec son peloton, à la gorge du boma de Mwana-Kwango; le succès était certain, c'était la gloire ! Mais une balle arabe l'étendit mourant sur le sol ; ses hommes hésitèrent et une lutte horrible s'engagea entre Arabes et assaillants pour la possession de son corps. Et toute cette fougue généreuse, toute cette passion pour l'honneur et la gloire de son pays s'éteignirent avec lui.

Odilon de Heusch fut un héros.

(2) *La Chute de la Domination des Arabes du Congo*, par Sidney-Langford HINDE, traduit de l'anglais par le commandant Avaert, Bruxelles, 1897.

Digitized by Google

— Les Arabes m'ont affirmé qu'il est en vie.

— Mensonge. C'est pour vous garder en otage. Décidez-vous, l'occasion est unique, mes tireurs sont embusqués, ils tiennent vos gardiens au bout de leurs fusils. Hardi ! ne retournez pas chez vos bourreaux, vous auriez le sort des Hodister, des Michiels. »

Et le docteur Hinde joignit ses instances à celles de Scheerlinck.

Je fis de mon mieux pour convaincre De Bruyne de nous rejoindre à la nage, écrit-il, mais, dans l'état des choses, il refusa de le faire.

« Ne me tentez pas, dit encore De Bruyne. Si Lippens est mort, je fuirai et tâcherai de vous joindre. »

Et les Arabes qui l'avaient mis en avant comme une amorce s'emparèrent de lui. Quelques jours après, il était odieusement torturé, massacré ! Sa tête et celle de Lippens furent plantées sur une palissade près de Kasongo, avec celles de neuf autres Européens !

Ce n'est que dans les âmes d'élite que germent des sentiments aussi sublimes.

C'était un enfant de Blankenberghe, né le 2 février 1868. Dans sa modeste poitrine ce jeune sergent avait un cœur ardent et à peine était-il sous-officier qu'il concevait des aspirations plus larges, des devoirs plus grands : contribuer à une plus grande Belgique en travaillant à sa colonisation. Adjoint au lieutenant Lippens, résident à Kassongo, en plein centre de la puissance arabe, il trouva son chef très malade et se dévoua avec une abnégation sans bornes à être son consolateur, son infirmier. Et le jeune héros savait bien le sort qui l'attendait lorsqu'il écrivait : " La situation est terrible, Lippens est malade à Kasongo, en butte à toutes sortes d'infamies et je suis seul au milieu de ces bandits... "

Joseph-François Lippens, lieutenant au régiment du train, résident de l'Etat Indépendant à Kasongo, né le 10 octobre 1855, à Bruxelles, massacré à Kasongo par les Arabes, le 3 décembre 1892.

Et ce martyre héroïque dura toute une année, jusqu'à ce que De Bruyne fut envoyé par Sefu sur le Lomami pour attirer les Belges dans un traquenard ! Décharné, livide, couvert de haillons, les pieds ensanglantés : tel il apparut, à 90 mètres du lieutenant Scheerlinck et de ses compagnons, pour entamer le dialogue, épique et sinistre en même temps, relaté plus haut.

L'acte du sergent De Bruyne fut souverainement beau, idéalement noble et l'affluence énorme qui se porta à Blankenberghe, le 9 septembre 1900, lorsque fut érigé le modeste monument élevé au jeune héros, fut un témoignage éloquent de ce que, à travers les âges, l'homme garde au fond de lui-même un culte touchant pour tout ce que son semblable fait de grand pour honorer l'humanité.

Les événements allaient se précipiter. Dhanis, fixé sur la situation, fait appel au concours de tous. Gongo avec 1,500 fusils; Lupungu-Kolomami avec 1,000 fusils, Pania-Mutumbo avec 400 fusils, toutes armes à piston, seront les forces auxiliaires. Il avait 350 réguliers avec des armes perfectionnées et un canon. Sefu ayant annoncé qu'il passerait le Lomami avec ses 10,000 guerriers, les troupes de l'Etat se portèrent en toute vitesse à Chige, sur la rive gauche de la rivière, pour le prévenir.

Le lieutenant Michaux, d'après les ordres de Dhanis, partit de Gundu avec Duchesne et Prégaldieu et infligea, le 23 novembre, une défaite sanglante aux Arabes de Sefu et les obligea à repasser le Lomami; la plupart se jetèrent dans la rivière et se noyèrent par centaines, perdant plus de 1,500 fusils à chien, 30 à répétition. Il y eut près de 1,000 tués au combat et le double de tués et noyés dans le Lomami; 1,000 prisonniers et trois drapeaux, des poudres, des munitions, des approvisionnements constituent les trophées.

Voici ce que m'écrivait, à ce sujet, mon neveu, le lieutenant de Heusch, dans une lettre datée de Lupungu, le 26 janvier 1893.

" Le 23 novembre, les Arabes qui avaient passé le Lomami et s'étaient installés dans deux bomas solidement construits, attrapèrent une de ces douilles dont ils ne sauront plus se souvenir, pour le bon motif qu'ils sont presque tous restés sur le carreau et les autres dans le Lomami, qu'ils voulaient repasser à la nage; mais il y a là un courant très violent; nos hommes tiraient dessus à la cible; l'eau était rouge de sang : un véritable désastre, quoi !

" Quatre jours après cet éclatant succès, le commandant Dhanis traversa le Lomami à son tour..... Moi je suis resté à Goïo-Mojasa... "

Quoi qu'il en soit, entraîné par les événements, Dhanis avait atteint Lusuna où il avait pu concentrer six chefs européens, 400 réguliers et 2,500 auxiliaires indigènes.

Entre-temps, il avait appris le meurtre de Lippens et de De Bruyne ; il savait aussi que le chef arabe Muini-Mohara avait réuni toutes les forces de la contrée pour l'attaquer. Il prit le premier l'offensive et le 22 décembre, à Dungu, après un échec de son avant-garde commandée par Gongo, il attaque les Arabes de front, tandis que Michaux les prend en flanc, les met en complète déroute, les forçant à repasser le Lualaba. Les Arabes perdirent 200 tués,

Digitized by Google

de nombreux prisonniers, laissèrent vingt barils de poudre, des armes, des munitions et ne se crurent en sûreté qu'à Nyangwe.

Le 10 janvier, Dhanis fit l'attaque du camp arabe de Muini-Mohara. Les lieutenants Scheerlinck à gauche, de Wouters d'Oplinter au centre, Michaux à droite s'avancèrent jusqu'à 20 mètres des positions sans tirer, puis firent un feu violent. Les Arabes ne tinrent pas sous le choc et leur chef Muini-Mohara ayant été tué par le lieutenant de Wouters, ce fut le signal de la débandade. Sefu restait le seul adversaire. Il s'agissait de le réduire à merci et de s'emparer de Nyangwe, le centre arabe du Manyema. Dhanis prit aussitôt ses dispositions. L'ordre lui était parvenu simultanément du faisant fonctions de gouverneur général de se maintenir défensivement sur la rive gauche du Lomaimi et de l'inspecteur d'Etat Fivé, parvenu à Lusambo, de s'emparer de Nyangwe. Mais sa décision était déjà prise, à ce moment, et le 4 mars, après diverses opérations préliminaires, où la prévoyance et la sagacité de Dhanis se montrèrent plus lumineuses que jamais, le valeureux Belge pouvait annoncer que le drapeau congolais flottait sur Nyangwe.

Cependant, Sefu avait trouvé un refuge à Kasongo, la capitale réputée imprenable des Arabes; il fallait l'en déloger. La ville fut prise par Dhanis, le 22 avril, après un énergique combat, dans lequel le brave officier belge était à l'avant-garde.

Les prises y furent considérables : 25 tonnes d'ivoire, 10 tonnes de poudre, des armes, des étoffes, des richesses de toute nature.

Dans l'obligation de laisser des garnisons dans les localités conquises, Dhanis n'avait plus assez de forces pour continuer l'offensive dans la direction du Tanganyka. Il mit ordre dans ses troupes et pendant cinq mois séjourna à Kasongo.

Il reprit les opérations contre le chef arabe Rumaliza, qui était accouru pour venger Sefu.

Avec le commandant Ponthier, qui avait amené des renforts, et les lieutenants Lange, Doorme, Hambursin, les sergents Collet et Van Riel, une colonne de 800 hommes et un canon Krupp de montagne, il y eut, du 15 au 19 octobre, une lutte héroïque des forces de l'Etat pour s'emparer des bomas très forts des Arabes sur la rivière Lubukine. Nos braves durent se résigner à la défensive et ils perdirent le capitaine Ponthier (1).

Dhanis, toujours persévérant, poursuivit la campagne avec le concours du commandant Lothaire. Il eut raison de Rumaliza, comme il l'avait eu des autres chefs arabes et après la prise de Kabambare (janvier 1894) ayant obtenu la jonction avec les troupes antiesclavagistes, on pouvait considérer comme terminée la campagne arabe.

Cette campagne illustra le nom belge dans le monde, où l'on se demandait par quels prodiges nos officiers, avec des forces locales et des ressources relativement restreintes, purent abolir la domination de la puissance arabe, chasser ces marchands d'esclaves et s'emparer de leur pays et de leurs villes. Le Manyema tout entier devenait possession congolaise. Après avoir pris diverses mesures d'organistion territoriale, Dhanis rentra en Europe et sa marche fut triomphale. Les officiers du régiment des grenadiers, colonel en tête, allèrent au devant de leur camarade à Flessingue, où le baron van Eetvelde, secrétaire d'Etat, le colonel Donny, aide de camp du roi, vinrent le congratuler.

Son arrivée à Anvers, berceau de sa famille, fut un délire. A Bruxelles, la population entière l'acclama sur son passage. Le Roi le créa baron, la ville d'Anvers le reçut à l'hôtel de ville, un sabre d'honneur lui fut décerné.

Notre souverain, le roi Albert, alors prince de

Monument élevé par souscription de l'armée belge à la mémoire du sergent De Bruyne, sur la digue de la mer de Blankenberghe, sa ville natale.
A côté de De Bruyne se trouve le lieutenant Lippens, pour qui le jeune héros s'était dévoué et qui fut comme lui massacré par les Arabes.

O Belges ! soyons fiers, en nos heures sereines,
De ce glorieux fils et de ce pur martyr
Dont le cœur généreux, plus grand que ceux d'Athènes,
Fut fidèle au devoir, bien qu'il dut en mourir !
O De Bruyne ! tu fus l'honneur de la Patrie,
Car c'est pour affirmer la valeur de son sang
Que tu fis cet exemple horrible et bienfaisant !
Soldat sublime ! vois, la Belgique attendrie
Acclame ton stoïque et divin dévouement ;
Revis, pour élargir notre pensée étroite.
Dis-nous le vrai courage et de ton monument
Souffle en notre âme, enfin, ton âme simple et droite.

EUGÈNE MOURNÈS.

(1) Une biographie spéciale sera consacrée à cet héroïque soldat.

Digitized by Google

Belgique, vint le féliciter. Manifestations, banquets eurent lieu en son honneur dans tous le pays.

Dhanis aurait pu, s'il avait été mû par un sentiment personnel, s'en tenir aux honneurs et à la réputation immortelle qu'il venait de conquérir ; mais ce brave cœur ne croyait pas avoir assez fait pour son pays et un an à peine après son retour, le 6 novembre 1895, le baron Dhanis retourna au Congo comme vice-gouverneur général. Il y passa cinq années en efforts surhumains pour avoir raison des Batetelas révoltés et pour reconstituer l'autorité de l'Etat.

Cette campagne, très dure, très pénible, ne lui procura pas les satisfactions glorieuses de la campagne arabe. Remplacé par l'intendant Malfeyt, le baron Dhanis rentra en Europe en août 1900. Il sollicita bientôt sa retraite et mourut, victime de son dévouement pour son pays, des suites des fatigues de près de dix années de luttes au continent noir. A côté de tout ce qui s'est dit de pompeux autour de la dépouille mortelle de ce grand Belge, nous donnerons ces quelques paroles de l'héroïque Michaux, son compagnon d'assaut des bomas arabes.

" Mon commandant, j'avais tout d'abord pensé rappeler vos nombreux combats, ainsi que les belles victoires que vous avez remportées, mais j'aurais dû refaire, en quelque sorte, toute l'histoire du Congo, puisque l'on ne peut écrire celle-ci sans parler à chaque page du glorieux vainqueur des Arabes. D'ailleurs, toutes ces batailles, toutes ces victoires appartiennent déjà à l'histoire et n'ont plus besoin d'être rappelées. Ce qui est moins connu, c'est le caractère du chef, de l'homme, en même temps bon et énergique, qui possédait au suprême degré l'art de commander, cet art si rare qui n'appartient qu'aux hommes de cœur et de caractère, et qui leur permet tout à la fois de se faire aimer, respecter et obéir. Aussi, mon Commandant, tous ceux qui ont eu l'honneur de servir sous vos ordres ont-ils conservé pour vous la même affection et le même dévouement qu'au jour, déjà lointain, où vous nous enseigniez l'art de se faire aimer. "

Lieut. général Bon W. DE HEUSCH.

LE MOIS DRAMATIQUE ET MUSICAL

La première nouveauté représentée cette saison à la Monnaie a été la *Thérèse* de M. Massenet. M. Massenet a déclaré, dans une de ces interviews dont il ne laisse pas d'être prodigue, que c'était là son meilleur ouvrage. Voilà une prédilection singulière, en vérité, et qui montre bien que les pères sont parfois terriblement aveugles à l'endroit de leurs enfants. Non, *Thérèse* n'est pas la meilleure œuvre de M. Massenet ; je crois que, peut-être, c'est au contraire la plus mauvaise et la plus banale de ses créations. Jamais, jusqu'à ce jour, le maître français n'avait aussi complètement dédaigné d'inventer quelque chose de neuf ou de presque neuf. Dans *Thérèse*, nul souci de recherche et nulle trouvaille spontanée ; rien d'autre que des effets qui ont servi dans quelques ouvrages du même compositeur et notamment dans *Werther*.

Phot. Dupont-Emera.
M. Maurice de Cléry, du théâtre de la Monnaie, qui vient de créer si magistralement *Thérèse* et le *Secret de Suzanne*.

M. Massenet donne la triste impression de « manger son fonds ». Il nous l'avait donnée déjà dans *Chérubin*, qui n'était qu'une suite de « manolas » dans la manière de M. Paul Delmet et dans *Ariane*, où il tenta désespérément de se hausser au niveau d'un sujet colossal. Puis vint *Don Quichotte* et voici *Thérèse*. Tout cela n'est pas très gai...

Le livret de M. Jules Claretie est sommaire et violent. Il est assez habilement dramatique et laisse la partie belle au musicien, ce qui est tout ce qu'on peut exiger d'un libretto, même signé d'un académicien. J'ose croire que l'éminent administrateur de la Comédie Française n'insistera pas pour que sa *Thérèse* soit comprise au nombre de ses « œuvres complètes » ; et il fera bien. Les poncifs y abondent ; c'est une macédoine de situations connues et de mots déjà dits.

M. Massenet, de son côté, n'a pas voulu faire plus « neuf » que son collaborateur. Il a simplement ouvert son tiroir à souvenirs et il a laissé courir sa plume. Cela se voit. Les mélodies de *Thérèse* ont toutes la même courbe caractéristique et la même couleur rosée qui firent la fortune de M. Massenet il y a trente ans, mais dont on est tout de même un peu fatigué aujourd'hui. Ce qui paraissait d'une nouveauté sublime en 1880 est très certainement devenu banal et rabâché. Ah ! pourquoi M. Massenet n'a-t-il pas écrit *Thérèse* il y a trente ans. Au fait, est-il bien certain que *Thérèse* ne soit pas un ouvrage de jeunesse ?

Thérèse comporte deux actes. Le premier est dans la note sentimentale et douce. Il y a un coucher de soleil et une fontaine où s'échangent de tendres aveux. Il y a un

Digitized by Google

départ de soldats (sur un air qui est emprunté, ou presque, au dernier acte de *Manon*). Il y a encore quelques cantilènes d'une suavité qui va facilement jusqu'à la fadeur. Et comme tout cela est vieux, et vide et inutile ! Les critiques ne le diront qu'avec d'infinis ménagements. Pensez-vous ! M. Massenet est membre de l'Institut de France ! Il faut tourner sa plume dans son encrier avant de se prononcer sur son œuvre la plus médiocre. Mais si un jeune musicien ardent et inexpérimenté fait jouer un ouvrage où il aurait osé la moitié des fadaises qui abondent dans *Thérèse*, comme on le mettrait en miettes, le pauvre ! C'est ce qu'on appelle la justice distributive.

Le deuxième acte est violent et bruyant, alors qu'il cherche à atteindre à une puissante sobriété. Il est surtout superficiel comme expression. Ici le compositeur, si habile dans la douceur et dans l'expression de l'amour élégant et léger, ne trouve pas des accents très émouvants, alors que la situation en exige qui aient de la vraie vigueur. Heureusement que Mme Croiza joue la finale avec une autorité et une puissance admirables. Cette belle artiste a simplement sauvé la pièce. M. Massenet lui doit une gratitude infinie ; je me demande s'il s'en doute. Il en doit aussi, et autant, à M. Maurice de Cléry, qui a composé avec une science profonde et une dignité parfaite un personnage assez terne et dont le caractère est très faiblement indiqué dans la partition. Ce bel et grand artiste a trouvé moyen de donner de l'allure à son Thorel et d'y remporter une sorte de triomphe personnel. C'est un tour de force.

Thérèse était accompagnée sur l'affiche d'un joli petit acte de M. Wolff-Ferrari, le *Secret de Suzanne*. C'est une œuvre délicate, d'une rare musicalité et d'un humour charmant. La donnée en a semblé un peu mince, et elle l'est, en effet. Mais, tel quel, l'ouvrage est aimable et annonce un vrai et un délicieux tempérament de musicien. Le livret en a été adroitement et spirituellement traduit en français par M. Maurice Kufferath. Et, une fois encore, M. de Cléry a triomphé au cours de cette soirée Dans le *Secret de Suzanne*, il nous montre un côté à peu près inédit de son souple et beau talent. Il y est franchement comique et avec une légèreté et une vivacité qui restent toujours artistiques et distinguées. M. de Cléry est évidemment l'artiste le plus complet qu'il y ait, et qu'il y ait eu, à la Monnaie depuis bien longtemps. Mlle Pornot lui donne spirituellement la réplique, et M. Ambrosiny trouve le moyen d'être tout à fait plaisant dans un rôle muet de domestique.

* * *

L'Enfant de l'Amour a obtenu aux Galeries un très beau succès de première. Ce n'est pas la meilleure œuvre de M. Bataille, qui reste, et jusqu'à nouvel ordre, l'auteur de *Poliche* et de *Maman Colibri*, mais c'est une œuvre cruelle, poignante, et qui met à la scène une situation dont on peut dire qu'elle déplaît et même qu'elle écœure, mais qui est neuve, et que l'auteur a traitée avec une merveilleuse habileté de main Il nous montre là quel est le sort des fils des grandes courtisanes modernes, j'entends des fils nés de leurs amours et non de leur négoce, des fils qui sont, dans ces vies extraordinaires et troubles, des accidents désolants, des fils qui portent toute leur vie la lourde chaîne qui est rivée aux pieds des enfants qu'on n'espérait pas. C'est un de ces « fils » qui est le personnage principal de l'*Enfant de l'Amour*. Ce personnage est nouveau au théâtre et M. Bataille l'a campé avec une maîtrise étonnante. Sans doute, Maurice Orland fait de tristes et sales besognes ; sans doute il emploie pour rendre à sa mère l'amant qui lui échappe, des moyens qui relèvent de la police correctionnelle ; sans doute il nous crispe et il nous révolte ; mais il a pour lui d'être rigoureusement logique, et d'être, au fond, digne de notre pitié.

Phot. Dupont-Emera.

M. André Brulé,
qui vient de remporter un si grand succès dans
l'*Enfant de l'Amour*.

C'est un petit malheureux que cet « enfant de l'amour », élevé comme il l'a été par les bonnes et les valets de sa mère, entouré comme il l'est d'individus louches, incapable de se faire une situation ou même de travailler parce qu'on ne lui a rien appris et parce qu'il a toujours trouvé dans sa bourse les louis indispensables, et dont il ne savait pas la source ; oui, ce petit misérable est un petit malheureux, et le public qui a beau se dire que tout cela n'est pas très intéressant, suit avec une vraie angoisse les péripéties de ce drame et ne se reprend qu'à sa conclusion, lorsque l' « enfant de l'amour », ayant rendu à sa mère l'amant qui la fuyait, est gentiment exilé en Amérique.

Jamais mieux que dans l'*Enfant de l'Amour* les dons magistraux de M. Bataille n'avaient été mis complètement en lumière. Et à côté de ces dons, si nombreux, si amples, si généreux, il y a là une telle entente du métier ! M. Bataille est non seulement une belle personnalité du monde dramatique actuel, ce dont je le félicite, mais c'est un auteur diablement roublard et dont la roublardise est, dans sa nouvelle pièce, un peu trop apparente et même quelquefois un peu agaçante. Mais cela n'empêche pas l'*Enfant de l'Amour* d'être plein de belles choses qui séduisent et qui révoltent à la fois.

L'interprétation du théâtre des Galeries est digne de l'œuvre. M. Brulé, Mme Munte, M. Normand et M. Darcey sont excellents individuellement et parfaits comme ensemble. Et ce n'est pas une petite affaire que de jouer l'*Enfant de l'Amour*, qui est d'abord un ouvrage très long, trop long, et d'une éloquence constamment tendue et violente.

Le succès a été énorme. Je n'affirmerai pas qu'il sera

Digitized by Google

durable, ou qu'il soit d'une essence très saine. Mais il a été, je l'atteste, très bruyant et très chaud.

* * *

La nouvelle comédie de M. Henri Lavedan, que le Parc vient de représenter, n'est pas une de ses plus importantes ni une de ses meilleures; elle tiendra un rang honorable dans la production dramatique de cet écrivain délicieux et profond, mais s'il fallait ici préciser ce rang, je le placerais loin derrière *Priola*, le *Duel* et *Sire*, et près de cette *Catherine* un peu provinciale, dont M. Lavedan doit bien sourire aujourd'hui. C'est que le *Goût du Vice* a un défaut grave : il manque d'unité, d'unité de ton, d'unité d'intention, d'unité de direction. On ne sait trop si M. Lavedan a voulu écrire une comédie fantaisiste, genre où il excelle, ou s'il a voulu faire une œuvre moralisatrice, genre où il peut sembler moins à l'aise. Deux actes de sa comédie sont joyeux, charmants, pimpants, du Lavedan de premier ordre ; les deux autres nous jettent un peu inconsidérément dans une aventure plus sombre, que nous n'attendions pas. Intéressés, nous le sommes encore, certes, mais décontenancés aussi. Nous avons vaguement l'impression que M. Lavedan nous a tendu le plus spirituel des pièges ; et s'il ne s'agissait pas ici d'un académicien, je dirais qu'il nous a f.... dedans !

Le sujet était digne, assurément, d'un moralisateur. Ecoutez : Le romancier Lortay est un de nos espoirs les plus scandaleux : il est jeune et tous ses romans ont un succès formidable. Pourquoi ? Parce qu'il a du talent, d'abord ; mais vous savez que cela ne saurait suffire. Pourquoi encore ? Parce que Lortay exploite chez ses lecteurs le « goût du vice ». Nous y voici. Tous les romans de Lortay sont d'une indécence cruelle et passionnante. Or, ce Valmont de librairie est, au fond, un bon jeune homme. Il vit avec sa mère dans la plus étroite intimité ; c'est elle qui corrige ses épreuves et, lorsqu'un chapitre la scandalise, elle va à l'église voisine brûler deux cierges, l'un pour que Dieu pardonne à son fils, l'autre pour qu'on tire le roman à cinquante mille ! Les romans de Lortay et leurs sujets un peu spéciaux ont tourné la tête à bien des femmes et notamment à la fille de son éditeur, Lise Bernin. Elle aussi a le goût du vice ou du moins elle croit l'avoir. Et croyant cela, elle se dit que Lortay sera pour elle un mari idéal ; elle vient lui demander sa main, ou c'est tout comme. Et Lortay, qui est de plus en plus un bon jeune homme et qui n'est décidément pas très intelligent, dit oui.

Déjà, dans cet acte, M. Lavedan, qui sait mieux que personne que l'art dramatique est l'art des préparations, nous avait fait sentir légèrement le désaccord initial de cette union de deux jeunes gens très simples qui sacrifient leur simplicité et leur bonté naturelles au fameux « goût du vice ». Ce désaccord ira s'aggravant, une fois l'ivresse des premiers mois de mariage cuvée. Nous retrouvons alors nos deux pigeons se donnant l'un à l'autre la plus vilaine comédie, désirant s'étonner mutuellement par leur dédain des conventions, leur mépris des préjugés et leur ignorance voulue des usages. Et cela durera un assez long temps, jusqu'au moment où le « goût du vice », que parait avoir Lise, lui aura fait courir un péril assez pressant et jusqu'au moment où l'éternel ami sacrifié de toutes les comédies aura éclairé les deux « faux vicieux » sur le rôle véritable des époux.

C'était donc là un sujet fort intéressant et très moral; il était, de plus, actuel. De plus en plus nous voyons autour de nous s'affirmer la tendance que signale l'œuvre de M. Lavedan et pas seulement dans le mariage, mais dans toutes les autres manifestations de la vie sociale. De plus en plus, dans cette province un peu plus étroite qu'est le mariage même, on voit des gens confondre ces deux mots assez différents cependant, de mariage et de liaison et transporter dans le premier les habitudes spéciales et les tares du second. Tout cela n'est pas sans péril. Mais ce qui n'est pas sans péril non plus, c'est nous montrer cela au théâtre : on risque d'exagérer, ainsi que l'exige l'optique de la scène et ces exagérations d'un sujet déjà un peu pénible risquent vite de donner la nausée. M. Lavedan s'en est tiré avec son adresse ordinaire qui se rit de tous les dangers ; mais sa pièce n'en reste pas moins un peu « tirée », un peu voulue, un peu fabriquée. Et puis, le dénouement est le plus fâcheusement optimiste du monde. M. Lavedan n'est pas M. Capus, que diable ! et ce n'est pas parce qu'une pièce a été écrite pour la Comédie Française qu'elle doit nécessairement finir bien ! La vraie, la seule fin possible pour le *Goût du Vice* eût été un bon divorce. Or, Lortay et sa femme se réconcilient. Alors que prouve la pièce ? Rien du tout. Et dès lors pourquoi l'écrire ? L'auteur me répondra : « Pour l'esprit ! » Et il aura encore raison. La forme du *Goût du Vice* est du bon Lavedan, voire du meilleur. C'est tout le temps d'un esprit et d'une grâce parfaits. Les mots sont jetés là avec une prodigalité merveilleuse. C'est brillant, c'est joli, c'est bien. C'est énorme, comme quantité d'esprit : mais M. Lavedan ne peut pas n'avoir que de l'esprit. Il a plus que cela. Et mieux.

René FEIBELMAN.

LA VIE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE

Le Prix Nobel décerné à Maurice Maeterlinck.

Livres nouveaux : *La Couronne des Soirs*, par Grégoire Le Roy (édition du *Masque*, Bruxelles). — ***Bérénice*,** par le Cte Albert du Bois (Paris, Sunsot). — ***L'Ardennaise*,** par Henri Davignon (Paris, Plon, *Le Sillon*)

Le prix Nobel attribué à M. Maurice Maeterlinck a fait, dans le monde littéraire belge, moins de bruit que l'on n'aurait pu s'y attendre.

Il n'avait, en effet, rien de surprenant. Il y a deux ans déjà, la Libre Académie, autrement dit l'Académie Picard, puis le Parlement belge, à l'initiative du baron Descamps, ministre des sciences et des arts, avaient proposé aux suffrages de l'Académie de Stockholm la

Digitized by Google

double candidature belge de Verhaeren et de Maeterlinck. L'Académie de Stockholm n'a retenu que le nom de Maeterlinck. Ne discutons pas ce choix. Il ne faut pas considérer ces concours académiques comme des avances d'hoiries sur le jugement de la postérité. Le prix

M. Maurice Maeterlinck,
auquel vient d'être attribué le prix Nobel pour la littérature.

Nobel entérine la gloire actuelle et internationale de quelques écrivains et de quelques savants. Celle de Maeterlinck a ce double caractère. Mais tandis que Verhaeren a toujours gardé avec le pays natal les liens les plus étroits, tandis qu'il est resté l'ami fidèle de tous ses compagnons de début, et le protecteur, le conseiller, le camarade de ses jeunes confrères, Maeterlinck, dans son éloignement du milieu belge, a pris je ne sais quoi d'olympien et d'inaccessible. Il s'est voulu plus universel que belge et son triomphe d'aujourd'hui nous touche moins qu'aurait fait celui de Verhaeren.

Pourtant, il appartient bien à la littérature française de Belgique, ou même à la littérature belge d'expression française, non seulement par sa naissance, mais aussi par la nature de son talent. Selon la formule chère à M. Edmond Picard, il a donné une expression française à une pensée très germanique et même à une pensée très flamande. Cette sagesse, qu'il a vêtue d'une phrase somptueuse et très purement française, c'est la sagesse optimiste, un peu courte et ménagère, que les nécessités d'un climat rude et d'une vie longtemps difficile ont imposée au peuple flamand.

Mystique, oui, Maeterlinck fut mystique, mais à la façon des primitifs flamands qui conçoivent la Vierge régnant sur une cuisine bien tenue, mettent le sentiment du divin dans les choses les plus quotidiennes, et ne l'en peuvent dégager. Puis, ce mysticisme s'affermissant, Maeterlinck devient philosophe; il raisonne sur la Sagesse et la Destinée, disserte sur la Justice, sur la Bonté, sur la Nature, s'efforce de mettre les pensées les plus hautes à la portée du public de demi-culture, qui est le grand public. Il est le penseur qui plaît aux dames, le penseur qu'on croit comprendre alors surtout qu'on ne le comprend pas. Le mystique quotidien devient le philosophe quotidien.

Sa philosophie ne cherche point l'inaccessible vérité; elle ne s'élève point dans le ciel glacé de la métaphysique et renonce aux grands élans dangereux d'un Pascal ou d'un Nietzsche. Elle est optimiste, aimable, commode; elle nous enseigne que notre devoir est d'être heureux; elle nous montre que le sage s'affranchit du tragique intérieur et même du destin. C'est une sagesse pratique dont les traités peuvent servir de bréviaire à ceux que l'Imitation effraye ou ne satisfait plus. Ce n'est pas elle qui désorbitera ou desséchera les âmes, ce n'est pas elle qui détournera de l'action ceux qu'elle a conquis. C'est bien la sagesse d'un peuple pratique, d'un peuple de réalisateurs. Sagesse très flamande et aussi très moderne, puisqu'elle ne détournera personne de l'attention qu'on doit au livre de comptes. Il était légitime, il était nécessaire de reconnaître ce que le monde lui doit.

* * *

Ce qui relève cette sagesse un peu trop humble de Maeterlinck, c'est une sérénité, une noblesse de ton, une sorte d'onction apaisée qui en rend la musique un peu ronronnante plus harmonieuse.

On retrouve ce ton dans le nouveau volume de vers que publie M. Grégoire Le Roy, qui fut, avec Van Lerberghe, le fidèle compagnon de Maeterlinck au temps de sa jeunesse. Dès ses premiers vers, il apparut qu'il y avait en M. Le Roy de l'exquis. Lui aussi, il avait ce sens de l'intimité, cette tendresse mystique et quotidienne que l'on admire dans Maeterlinck et aussi, parfois, dans Verhaeren. Mais il y mettait certaines nuances très fines, une tendresse discrète et, parfois, un peu menue : il y avait en lui du chanteur de romances. Mais peu à peu sa poésie s'est faite plus ample dans le même temps qu'elle se simplifiait. Il y a, dans son nouvel ouvrage, *La Couronne des Soirs*, des pièces où il atteint à la beauté la plus classique et en même temps la plus moderne. Tout le livre est un effort admirable vers la simplicité et le naturel.

Malheureusement, rien n'est plus difficile que la simplicité et le naturel, surtout lorsque, comme M. Le Roy, on a passé par la fièvre symboliste. Rien ne ressemble plus à un vers plat que certains vers simples (Il suffit de lire les *Géorgiques Chrétiennes* de Francis James pour s'en rendre compte), et quand on veut être simple il est bien difficile d'être toujours exquis. On sent d'autant mieux la faiblesse de quelques vers de M. Le Roy qu'il lui arrive souvent de donner le sentiment de la perfection. Je ne peux malheureusement citer la pièce intitulée *Les Silences*, parce qu'elle est trop longue. C'est une pièce admirable, de la poésie la plus riche, la plus sûre, la plus durable, de cette poésie que tout le monde sent, mais où chacun a l'illusion de découvrir ce que d'autres n'y ont point découvert. Cependant, voici une pièce plus courte où je trouve la même perfection, et qui me paraît donner le ton exact

Digitized by Google

de cette sagesse apaisée où M. Le Roy est arrivé en ce midi de sa carrière :

C'était bien ce matin un premier jour d'automne,
Et j'ai voulu revoir une dernière fois,
Avant ce long hiver dont déjà je frissonne,
Mes chemins familiers dans la plaine et le bois.

Hier encor, j'étais leur hôte solitaire,
Et pourtant aujourd'hui, quand je les ai revus,
Quel vent chargé de Temps avait soufflé sur terre,
Pour qu'une nuit suffit à les rendre si vieux?

Quelle étrange saveur imprégnait toute chose,
La nature, et moi-même, et jusqu'à mon manteau!
Elle avait le parfum des herbes du tombeau,
Et le goût des regrets où le Passé repose.

J'en ai subi le charme et tout le long du jour
J'ai livré, j'ai repris, mais j'ai rendu mon être
A cet envoûtement, où la mort et l'amour
Se faisaient tour à tour la servante et le maître.

Puis vient le soir, un soir inattendu,
Comme un courrier de deuil qui vient avant son heure,
Et je m'en fus à pas pressés, vers une demeure,
Où l'hiver me suivit, à mon manteau pendu.

Mais quand je fus rentré, que j'eus fermé la porte
Et que je fus assis devant mon feu de bois,
L'humidité du vent, la senteur des grands bois
Et la saveur de rouille et d'or des feuilles mortes

Des plis de mon manteau mouillé de leurs haleines
Montèrent lentement vers mes yeux et mes mains
Et vers mon âme aussi, où je me vis soudain,
Tout autre qu'au matin dans les bois et la plaine.

A quelques minuscules taches près, c'est la perfection même, et il serait inouï de trouver tout un volume de cette qualité. Au reste, il faut préférer la spontanéité de l'inspiration à une perfection trop froide, et la merveille, c'est que M. Grégoire Le Roy donne toujours dans la perfection la sensation du jaillissement. Cela vaut bien que nous ne nous attardions pas à quelques vers chevillés et à quelques images un peu trop attendues comme « les pieds ailés de la nuit », « l'écrin du ciel étoilé », « l'eau des sources, miroir qui passe ». Peut-être après tout ces banalités font-elles valoir les trouvailles nombreuses de la poésie de M. Le Roy, trouvailles qui montrent en lui un des poètes les plus doués, les plus naturellement inspirés de ce temps.

* * *

Je ne me souviens d'aucun poème qui n'ai donné à ce point l'impression harmonieuse de la poésie apaisée propre à la quarantième année, cette impression de force qui se connaît, se possède, sait où elle va parce qu'elle connaît ses limites. Ce n'est plus l'élan de la jeunesse qui va de l'hymne de la joie au plus sombre désespoir. C'est une sagesse virile et paisible qui est faite non de résignation mais d'acceptation. C'est la philosophie un peu courte, mais si belle dans son style quotidien que l'on trouve dans la *Sagesse et la Destinée* de Maeterlinck, mais avec plus de spontanéité et moins de rhétorique.

Le nouvel ouvrage de M. Grégoire Le Roy est un petit volume discret! Ses vers nous chantent une musique intime qui nous touche en profondeur : M. Albert du Bois, dans son dernier livre, manifeste les plus grands desseins. Ecrivain fécond et divers, M. du Bois est un esprit intéressant. Ses idées ne sont pas précisément celles que défend *L'Expansion Belge*.

Wallon wallingant, plus wallingant que les plus wallingants, il fait à la théorie de l'Ame belge une guerre à quoi l'on ne refusera pas le mérite de la franchise. Il se veut écrivain français, purement français, et rêve de la république impériale, vaste fédération qui engloberait tous les pays de langue française. Ce n'est pas ici le lieu de discuter ses idées. Il les défend d'ailleurs avec autant de fougue et de talent que de loyauté, mais son effort littéraire, qui est déjà considérable, est de ma compétence en cette chronique.

Comme bien on pense, il n'a rien de régionaliste. M. du Bois ne vise à rien moins qu'à écrire la légende de l'humanité. Il a fait le plan d'un gigantesque ouvrage: *Le Cycle des Douze Génies*.

« *Le Cycle des Douze Génies*, dit-il, doit, dans la pensée de l'auteur, évoquer une suite d'époques essent elles dans la vie morale de l'humanité en plaçant chacune de ces époques dans la lumière que projette un grand esprit qui l'éclaire.

» Dans la nuit implacable et définitive des siècles morts, nous pouvons voir autour de certains foyers de clarté un cercle de faces humaines, que le néant et la nuit n'ont pas encore submergées. C'est ce cercle de faces toujours vivantes dans la clarté d'Homère, de David, d'Ezéchiel, de Démosthènes, de l'apôtre Paul, de Juvénal, de Rabelais, de Cervantès, de Shakespeare, de Voltaire, de Byron, de Victor Hugo, que montrera *Le Cycle des Douze Génies*. Les personnages que l'œuvre de ces hommes de génie fait voir, entrevoir ou supposer, se dresseront ainsi autour d'eux. Si certains, comme le *Quijada*, que calomnia Cervantès, ou la *Bérénice* que

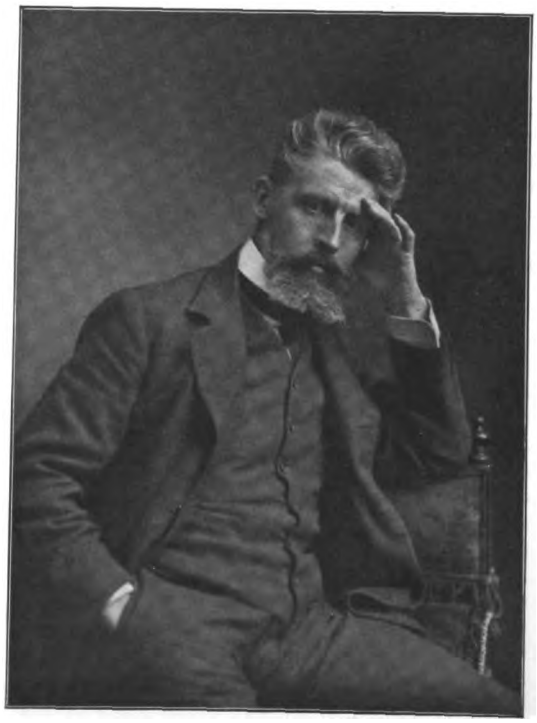

Phot. Boute.

M. Grégoire Le Roy,
l'auteur de *La Couronne des Soirs* qui vient de paraître.
« Un des poètes les plus doués, les plus naturellement inspirés de ce temps ».

salit Juvénal apparaissent un peu vengés peut-être de la déformation que leur fit subir un injuste génie; si d'autres, comme *L'Héléneh*, d'Homère et le *Javert*, de Victor Hugo, se montrent, au contraire, dépouillés des grossissements que leur firent subir de prestigieux illu-

Digitized by Google

sionnistes; c'est que la volonté de l'auteur fut avant tout d'être réel, vivant et vrai. Avant d'être des demi-dieux, les douze génies furent de grands hommes. Avant d'être des grands hommes, ils furent des hommes simplement. »

C'est donc l'homme que M. du Bois veut nous montrer en son *Juvénal* qu'il nous donne aujourd'hui. Seulement, ce *Juvénal* est une *Bérénice*, et Juvénal ne joue dans le drame qu'un rôle assez secondaire. Il semble que ce soit simplement par esprit de corps, par amour de l'homme de lettres que M. du Bois ait introduit dans son *Cycle des Douze Génies* l'auteur des *Satires*, plutôt que la mystérieuse princesse juive dont la légende l'a séduit. Rien ne montre mieux ce que ces classifications cycliques ont d'arbitraire. Mais il ne faut pas chicaner les poètes sur leurs bizarreries. C'est donc une *Bérénice* que nous donne M. du Bois sous prétexte de Juvénal.

Bérénice ! Il faut une certaine hardiesse pour donner ce titre à un drame, que dis-je, à un drame ? à une tragédie. M. du Bois n'a pas peur des plus grands souvenirs. Aussi bien présente-t-il sa *Bérénice* comme l'antithèse de celle de Racine. Il fait grief au plus grand des tragiques français de nous avoir donné une *Bérénice* de fantaisie, une *Bérénice* XVIIe siècle. Vain grief en vérité ! Car Racine n'eut jamais souci d'histoire, il prend dans l'histoire des situations et des noms, non pas des types. Sa *Bérénice*, il nous le dit dans sa préface, fut faite sur phrase de Suétone : *Titus reginam Berenicem... Cui etiam nuptias pollicitus ferebatur... statim ab urbe dimisit invitus invitam*, c'est-à-dire que Titus, qui aimait passionnément Bérénice, et qui même, à ce qu'on croyait, lui avait promis de l'épouser, l'a renvoya de Rome malgré lui et malgré elle dès les premiers jours de son empire. *Invitus, invitam*, c'est tout le sujet de la tragédie. Qu'importe après cela que Bérénice ait eu cinquante ans dans le temps qu'elle connut Titus ? Qu'importent toutes les histoires que Joseph raconte de cette princesse hérodienne. Mais M. Albert du Bois assure que le tort de Racine fut de passer à côté du sujet : question de fantaisie, d'appréciation, d'esthétique.

Phot. Boute.

M. Henri Davignon,
l'auteur de *L'Ardennaise*, précieuse contribution à l'étude de l'Ame belge.

On peut faire de la Bérénice de l'histoire plusieurs personnages tragiques. Mais dès qu'on en fait un personnage tragique, on l'interprète, et l'interprétation de M. du Bois me parait aussi fantaisiste que celle de Racine.

On connait la biographie de cette petite-fille d'Hérode par Joseph, par quelques passages de Tacite, de Suétone et par les allusions de Juvénal. Que ces écrivains aient eu quelque raison, Joseph comme Juif, les autres comme Romains traditionalistes de traiter sans indulgence cette Juive hellénisée qui trahit son peuple au profit des Romains et tenta d'introduire à Rome cette corruption hérodienne dont on a fait le prototype de la fameuse corruption sémitique, c'est fort probable. Mais il est certain que ce qui reste d'elle dans la mémoire des hommes c'est, avant tout, sa mauvaise réputation. Elle n'avait pas vingt ans que le peuple traînait sa statue dans les mauvais lieux pour marquer le mépris qu'il avait de ses mœurs et elle semble avoir eu au plus haut degré cette passion du pouvoir et de l'intrigue qui est le trait dominant de toute la famille d'Hérode.

C'est sans doute pour cela que le généreux Albert du Bois a pris sa défense : rien ne tente un poète comme les réhabilitations. Ces réhabilitations sont fort amusantes et celle de Bérénice par Albert du Bois ne manque pas d'ingéniosité. Qu'il me permette pourtant de ne pas trop croire à sa Bérénice extrêmement moderne, juive de Paris.

Qui a lu Tolstoï croit à M. Jaurès et prêche l'Evangile de la Bonté. Cette juive, on la rencontre sans doute dans les salons que fréquente M. Anatole France. Mais elle ne vient ni de Césarée ni du Palatin.

Au reste, à mon sens, le poème tragique de M. Albert du Bois n'en est pas moins intéressant pour cela. C'est une époque climatérique que celle de l'avènement des Flaviens au trône impérial. L'envahissement du monde romain par les civilisations orientales, commencé sous la République, s'accentue — il faut lire à ce sujet le beau livre de M. Cumont — tandis que le christianisme chemine lentement dans les bas fonds sociaux, le culte de Mithra se répand dans les armées, celui de Serapis parmi les rhéteurs, les pratiques de la magie asiatique dans la société tout entière. Pourtant l'antique idéal romain résiste encore. Il s'incarne dans l'histoire passionnée d'un Tacite, dans les vers violents d'un Juvénal. Instant tragique et complexe qu'un poète pouvait tenter dépeindre en de puissants raccourcis. Je ne dirai point que le tableau m'a pleinement satisfait. On y trouve des scènes très belles mais la versification parnassienne brillante et un peu clinquante leur enlève beaucoup de leur grandeur. M. du Bois réussit bien le couplet, la tirade, le « morceau de bravoure », si l'on veut, et il en abuse. Cela donne à son œuvre quelque chose qui accentue encore le caractère factice du personnage de Bérénice et le vide lamentable du caractère de Titus. M. du Bois est de cette école qui à l'antiquité classique sculpturale et linéaire a voulu substituer une antiquité romantique éclatante et bariolée. Je la crois tout aussi fausse, peut-être plus fausse, et elle ne laisse pas de choquer un peu mon goût, d'autant plus que les antiquaires nouveau style sont trop vite tombés dans le poncif. Du moins M. du Bois y tombe rarement, et puis, il y a dans son

Digitized by Google

effort une ambition noble, une générosité de tempérament qu'on ne peut trop admirer. Cette *Bérénice* tranche singulièrement sur les productions imparfaites et laborieuses qui paraissent si souvent en Belgique et même en France sous prétexte de théâtre historique ou idéaliste. C'est une œuvre importante et qui mérite le respect.

* * *

Avec *L'Ardennaise* de M. Henri Davignon nous revenons, au moins dans une certaine mesure, au régionalisme cher à la plupart de nos écrivains. M. Davignon a déjà publié toute une série de romans où il s'efforce de peindre la société mondaine de Belgique, hobereaux, industriels, gens d'affaires. On pense bien qu'il n'y met aucune âpreté. On n'attendra pas de lui le coup d'œil rude et pénétrant d'un Dostoiewski ou d'un Stendhal, mais dans une note un peu grise et assez fine il nous a donné quelques bons portraits de femmes et quelques agréables tableaux mondains où l'on voit passer ce que l'on appelle à Bruxelles la grande bourgeoisie.

Certes, dans ces romans, il y a quelques personnages un peu conventionnels, mais le roman mondain qui ne comporterait pas une part de convention ne serait pas un roman mondain. Son nouveau volume est d'un charme plus franc et d'une portée plus générale. Le petit roman intitulé *L'Ardennaise* c'est encore, en somme, un portrait de femme, agréable profil, nettement dessiné, intéressant surtout par les concordances que l'auteur établit entre son personnage et ces paysages d'Ardenne, qu'il connaît si bien et qu'il d'écrit avec tant d'amour. *L'Ardennaise* est suivi de trois autres nouvelles : *Rose d'Automne*, *L'Eau complice*, *Déracinée*. Soigneusement écrites, elles sont toutes fort bien venues. La dernière analyse, avec une finesse et une psychologie que M. Davignon a rarement atteintes, les réactions du milieu wallon sur une âme flamande. C'est une précieuse contribution à l'étude de l'Ame belge en même temps qu'une œuvre bien construite et d'une parfaite tenue littéraire.

* * *

Le principal événement artistique du mois dernier, ce fut l'exposition du *Sillon*, exposition, en vérité, assez inattendue. Lors de sa fondation, il y a dix-huit ans, *Le Sillon* exprimait deux tendances contradictoires de nos peintres : un idéalisme qui trouvait ses origines chez Burne Jones et Gustave Moreau, et un réalisme qui se réclamait de la tradition flamande. Après d'héroïques discussions, les idéalistes finirent par céder la place, et *Le Sillon*, cercle de jeunes, fut de tous le plus traditionnel. Mais tout change, et voici que le salon de cette année ne contient plus guère que des esquisses violemment impressionnistes.

L'ancien *Sillon*, le *Sillon* d'il y a dix-huit ans, si naïvement réactionnaire et traditionaliste, n'est plus guère représenté que par M. Alfred Bastien, et encore M. Bastien n'y expose-t-il cette fois aucune œuvre importante. Il montre quelques petits paysages agréables, et d'un charme assez banal. Il faut pourtant excepter *Le Braconnier*, une des meilleures toiles de lui que j'aie vues depuis longtemps, effet de brume nacrée, délicieusement fin. Du moins, M. Bastien reste fidèle à sa manière.

Exposition du *Sillon*. Philippe Swyncop. Portrait de Mme S...

De même M. Philippe Swyncop, qui a envoyé d'exquises têtes d'enfants et un portrait de femme d'une extraordinaire virtuosité d'exécution. L'exécution ! La virtuosité dans le coup de brosse, c'est peut-être là la qualité la plus naturelle aux artistes belges. On la retrouve chez M. Colin, un jeune dont chaque exposition marque un progrès, et qui montre un nu d'un dessin un peu mou, mais d'un charmant coloris ; chez M. Laudy, qui a aussi un nu fort agréable, bien qu'un peu vulgaire, et même chez M. Haustrate qui, malheureusement, ne peut pas se dégager d'une vulgarité qui ne pourrait se sauver que par l'extrême puissance. Avec les paysagistes Amédée De Greef — dont l'exposition est, cette année, fort médiocre — Tordeur, bien lourd, et Lefebvre, qui montre de jolies vues de Versailles, tels sont ceux qui représentent les anciennes tendances du *Sillon*. Les nouveaux venus peignent d'une manière qui faisait horreur au *Sillon* d'autrefois. Ce sont MM. Paerels, qui expose des toiles, déjà vues d'ailleurs, mais délicieuses de couleur ; Paulus, dont le paysage industriel, intéressant de mise en page, est d'une peinture bien lourde ; Nickerk, Chotiau, Kemmerich, qui semble hanté par les souvenirs de Cézanne, et Rik Wauters. Cet artiste me paraît un coloriste né. La touche est franche, hardie,

Digitized by Google

savoureuse, mais il ne nous montre que des esquisses et des esquisses vraiment insuffisantes; l'amateur, le critique, très habitués à voir de la peinture, y distinguent bien quelque chose, mais le public! Avouons que le public a le droit de demander plus et mieux. On lui montre la façon dont on fait un tableau, mais il peut demander à voir le tableau. Peut-être M. Wauters nous le montrera-t-il un jour?

Quelques bonnes sculptures, mais toutes en petit format, complètent l'exposition du *Sillon*. D'abord, il y a celles de Jean Gaspar, qui nous montre des chiens Saint-Hubert d'une extraordinaire vie nerveuse, et une fort belle étude pour l'admirable coq qui chante au haut du monument de Jemappes. Puis, je citerai les portraits intéressants de M. Thumilaire, un joli buste de M. Eugène Canneel et des statuettes exaspérées de M. Kemmerich. Enfin, quelques beaux dessins de Schirren et de Navez. Tout cela fait évidemment une exposition intéressante. Mais qu'il y a loin de ce *Sillon* inquiet et cherchant le vent à celui d'autrefois, où deux partis, celui des idéalistes à la Burne Jones et celui des coloristes à la flamande, se disputaient le public! Les temps ont changé et le cercle a changé plus encore. Il semble assuré de la pérennité puisqu'il peut évoluer à ce point.

L. DUMONT-WILDEN.

CHRONIQUE COLONIALE

Lorsqu'on a parlé dernièrement d'un «remembrement» probable de l'Afrique, l'éventualité d'une cession de la Gambie à la France a, entre autres, été envisagée.

Ce n'est pas d'hier, au surplus, que la Gambie a été mise en ligne de compte pour certain règlement d'intérêts, dont on attribue l'intention à la France et à l'Angleterre.

Cette colonie semble destinée à payer la renonciation des droits commerciaux que la France possède à Mascate et dont profite avant tout le trafic des armes qui a pris Djibouti pour entrepôt.

L'importance qu'attachent les Anglais à ce désistement, lord Curzon l'a fait ressortir au mois de mars dernier à la Chambre des Lords.

Parlant du commerce des armes dans la région du golfe Persique, lord Curzon a dit:

« Tous les Etats côtiers du golfe, à l'exception du Sultanat d'Oman, interdisent ce trafic. »

Le Sultan d'Oman est lié par un traité conclu il y a cinquante ans avec la France, la Hollande et les Etats-Unis.

Le Sultan pourrait éliminer les deux derniers Etats, mais ses négociants et les représentants français, dont les intérêts commerciaux sont considérables, se livrent à ce trafic à Mascate.

« J'en appelle, s'écria ensuite lord Curzon, à la nation française, unie à nous par les liens de la plus étroite amitié, nation si distinguée entre toutes par ses nobles sentiments d'humanité, de chevalerie et de justice, afin qu'elle nous aide à mettre un terme à ce trafic dangereux pour la Grand-Bretagne.

»Si les traités français à Mascate étaient abrogés et que Mascate fût fermé à ce trafic, tout le commerce des armes dans le golfe Persique s'effondrerait. Tout ce trafic, si pernicieux par son objet, qui impose tant de fatigues et de privations aux marins anglais qui cherchent à le contrecarrer, si dangereux par les effets que nous en ressentons à des centaines de milles du golfe, *sur les frontière de l'Inde*, sera arrêté à son point d'origine... »

Dès le mois de décembre 1910 la répression de la contrebande dans le golfe Persique avait ramené l'attention de la presse d'outre-mer sur la question de Mascate.

Le désir qui perçait, c'était que le gouvernement britannique obtint de la France la renonciation à ses droits commerciaux à Mascate.

Toutefois, par une coïncidence au moins curieuse, comme le fit observer le *Temps* (31 décembre 1910), le *Times*, publiait au même moment une lettre d'un colon anglais « d'autorité considérable » qui protestait contre la cession possible de la Gambie à une puissance étrangère.

La lettre parut dans le *Times* du 29 décembre 1910, sous le titre de: *The future of British Gambia. Rumoured cession to a foreign power.*

Cette correspondance, datée de Bathurst, le 17 novembre, faisait appel au sentiment national en remémorant le fait que la Gambie a été le premier établissement de l'Angleterre en Afrique et que Port-James, actuellement en ruines, situé dans une petite île distante de quelque seize milles de l'embouchure du fleuve, fut la première acquisition de territoire de la Grande-Bretagne au continent africain.

La correspondance dit encore que la première charte commerciale relative à l'Afrique occidentale a été octroyée par la reine Elisabeth et remonte à 1588.

Elle insiste, notamment, sur cette circonstance que la Gambie est une des plus puissantes voies d'eau du monde.

Ce fleuve possède un chenal long de 40 milles (de l'océan jusqu'à 20 milles en amont de Bathurst) qui présente un tirant de 30 pieds.

Il constitue le seul port en eau profonde que l'Angleterre détienne entre Gibraltar et l'Equateur.

* * *

Quelle place la Gambie occupe-t-elle dans l'empire britannique? Nous allons nous en rendre compte sommairement.

La *colonie* de la Gambie comprend l'île de Saint-Mary, British Kommbo, Albreda, Ceded Mile et l'île de Mac Corthy. L'aire totale en est de 69 milles carrés, équivalant aux superficies de *Jersey et Guernesey*.

Le *protectorat* s'étend sur les deux rives du fleuve jusqu'à 250 milles de l'embouchure. Aux termes de l'ordonnance n° 7 de 1902, toutes les parties de la colonie, sauf l'île de Saint-Mary, furent placées sous le régime administratif du protectorat. Le territoire administré comme protectorat embrasse environ 4,000 milles carrés et compte 152,000 habitants à peu près. Il est divisé en provinces; celles-ci, au nombre de cinq, sont partagées en districts.

A chaque province est attaché un commissaire itinérant (*travelling commissioner*): chaque district est sous l'autorité d'un grand chef (*head chief*), assisté d'un tribunal dont les membres sont spécialement nommés

Digitized by Google

par le gouverneur. Quant à la haute administration, elle est aux mains d'un gouverneur aux côtés duquel siègent un conseil exécutif et un conseil législatif, dont les membres sont nommés par lui.

* * *

La culture de l'arachide est en Gambie, comme au Sénégal, l'objet de l'attention toute particulière des indigènes. Ce produit alimente essentiellement le commerce d'exportation de la possession. Le tableau ci-après permettra de se faire une idée du mouvement des échanges de celle-ci :

IMPORTATIONS 1909

Articles	Valeurs
Tissus de coton . . . . . £	79,028
Tabac	12,433
Noix de kola	45,339
Spiritueux	5,590
Vins	2,114
Sucre	5,838
Sel	1,954
Poudre à tirer.	604
Riz	31,716
Numéraire	146,620

EXPORTATIONS 1909

Articles	Valeurs
Arachides . . . . . £	323,231
Caoutchouc	1,550
Palmistes	3,526
Cire	2,180
Peaux	8,520
Numéraire	126,745

En ce qui concerne la situation financière de la Gambie, nous remarquerons que les recettes et dépenses publiques ont accusé, au cours de la période 1900-1909, les chiffres ci-après :

	Recettes	Dépenses
1900. . . . . £	49,161	20,818
1901.	43,726	48,518
1902.	51,016	51,536
1903.	55,564	67,504
1904.	54,180	52,301
1905.	51,868	72,297
1906.	65,430	56,900
1907.	65,892	57,727
1908.	57,898	61,097
1909.	72,076	56,237

* * *

Les quelques détails qui précèdent donneront au lecteur une impression générale du petit problème soulevé dans ces derniers temps et de la valeur économique du pays, qui serait l'objet des transactions signalées, encore hypothétiques d'ailleurs.

Nous croyons utile d'ajouter que la Gambie fait un grand commerce d'entrepôt avec les établissements français, que la plupart des marchandises exportées sont acheminées vers la France, les arachides principalement, dont Marseille reçoit la forte quantité, enfin que si la monnaie légale est anglaise, la pièce de cent sous française circule abondamment dans le pays (il y en aurait pour une valeur de 150,000 livres sterling) et est acceptée par les négociants au taux de 4 shilling.

PAUL DORI.

Les Belges à l'étranger. — Le ministre de l'industrie et du travail vient, sur la demande officielle du ministre du Brésil à Bruxelles, d'accorder à un de ses inspecteurs les plus capables, M. Armand Ledent, l'autorisation de signer avec le gouvernement brésilien un engagement de trois années pour exercer, à Rio-de-Janeiro, auprès du ministère de l'agriculture, du commerce et de l'industrie, les hautes fonctions de conseiller technique. M. Armand Ledent est déjà très avantageusement connu au Brésil, où il a fondé à Araras (Etat de Saint-Paul) l'école des travailleurs ruraux et établi des plans de la grande école pratique d'agriculture de Piracicaba (Etat de Saint-Paul), qui est le principal établissement de ce genre au Brésil.

On sait déjà que c'est un Belge, M. H. Raquet, professeur de Gembloux, qui a établi les deux postes zootechniques de Pinheiros (Rio-de-Janeiro) et de Saint-Paul ; et ce sont des anciens élèves de Gembloux, MM. Misson et Athanasoff, qui dirigent actuellement les dits postes. Ce sont également des professeurs belges, nous l'avons dit récemment, qui ont été engagés pour développer les pêcheries au Brésil.

M. Henri Marchal, ingénieur des mines et directeur de la Compagnie d'Electricité de Seraing, a été désigné par le vice-roi du Petchili pour préparer la représentation de la Chine au sein de la commission permanente électro-technique internationale.

* * *

Nos artistes à l'étranger. — L'Opéra de Paris, qui fit toujours à nos chanteurs une si large hospitalité, vient d'engager, comme premier ténor en titre, M. Ch. Fontaine, un Dinantais, élève de M. Demest.

Les débuts de notre compatriote, dans *Samson et Dalila*, ont, de l'avis de la critique, été particulièrement heureux.

Avec le baryton Dufranne et le ténor Swolfs, en représentation à l'Opéra-Comique, l'Académie nationale de musique compte donc parmi ses pensionnaires trois artistes formés par l'excellent professeur.

* * *

Des livres. — M. André Mabille de Poncheville vient de publier les très intéressants résultats d'une enquête menée par lui dans les Flandres françaises, spécialement dans la région de Bailleul, sur la situation de l'industrie dentellière (Valenciennes, Giard, édit. 1911). Ces constatations peuvent d'ailleurs s'appliquer à l'état de cette industrie d'art chez nous, particulièrement dans nos Flandres. Ce livre se rattache de près, complétant fort bien la question au point de vue économique, aux articles que nous avons publiés récemment encore sur l'art de la dentelle. J'attirerai spécialement l'attention de nos lecteurs sur le chapitre que l'auteur consacre à la concurrence que les dentelles belges font en France à la «valenciennes» d'origine française. Il en reconnaît la «formidable importance» surtout sur le marché parisien, où elle lutte victorieusement contre les dentelles faites à Bailleul. Nous trouvons donc là une preuve de ce mouvement d'expansion de notre industrie dentellière, sur l'intérêt pratique de laquelle on ne saurait trop fixer l'attention de nos producteurs, qui y trouveront une source de profits considérables. Le livre de M. Mabille de Poncheville présente à ce point de vue quelques aperçus auxquels il y a lieu de s'arrêter.

H. L.

Digitized by Google

Baron DE FAVEREAU

Ministre d'Etat

M. le baron de Favereau vient d'être élu président du Sénat. Ce n'est point faire de la politique que de se féliciter de voir appelé à ces hautes fonctions de l'Etat une personnalité aussi sympathique que celle de l'ancien ministre des affaires étrangères, dont le départ de notre office diplomatique a été unanimement déploré dans le monde des affaires.

Industriels et commerçants savent infiniment gré à M. de Favereau du sens profond des nécessités modernes dont il a fait preuve, en affirmant ce principe que notre représentation extérieure doit orienter ses efforts vers le domaine économique au lieu de se cantonner exclusivement sur le terrain de la politique internationale.

Une nation comme la Belgique, plus que toute autre, doit faire sienne la devise anglaise : " La politique, c'est le commerce ".

M. de Favereau, en rompant sincèrement et franchement avec les errements anciens, a rendu à son pays un service signalé.

Ce n'est point le seul, du reste, dont l'expansionnisme lui est redevable. En toutes circonstances, au cours de sa vie publique, il s'est ingénié à se rendre utile à ses compatriotes, et il l'a toujours fait avec une bonne grâce charmante qui augmentait la valeur de son dévouement.

Sa compétence et sa largeur de vues à l'égard des problèmes qui se posent à l'attention des novateurs en matière économique l'ont fait choisir récemment comme président de la Commission d'expansion belge dans les pays de colonisation.

Le discours qu'il prança lors de la séance d'installation de cette commission — discours que nous avons reproduit dans notre numéro de septembre — montre combien le nouveau président du Sénat possède une haute notion des besoins du pays et des œuvres à réaliser pour les satisfaire.

Son patriotisme se révèle dans cette phrase : " Sur ce terrain éloigné de nos luttes politiques, la main dans la main, associant nos efforts désintéressés, nous chercherons à apporter une collaboration féconde à l'édifice de la prospérité et de la grandeur de la patrie ".

En ce qui regarde spécialement *L'Expansion Belge*, nous ne pouvons mieux souligner l'esprit de dévouement de M. le baron de Favereau qu'en disant la bienveillance avec laquelle il a accepté la présidence d'une mission d'expansion commerciale qui se propose, avec l'appui de notre Revue, de se rendre en Russie à la fin de ce mois, pour soutenir les intérêts de l'industrie moyenne belge — mission dont nous reparlerons.

C'est donc de tout cœur que nous nous réjouissons de la haute marque d'estime dont M. de Favereau vient d'être honoré par ses collègues de notre Haute Assemblée.

Création d'un conseil supérieur de la marine. — Un récent arrêté royal a constitué cet organisme intéressant, dont le rapport au Roi, reproduit en partie ci-après, détermine le but et les attributions :

« L'avenir de nations industrieuses et productrices comme la nôtre ne se conçoit déjà guère aujourd'hui, et il se concevra sans doute moins encore demain, sans la large et libre utilisation des voies maritimes. Cependant il est inconstestable que, si l'activité nationale a pris dans les domaines un merveilleux essor, le développement de notre état maritime ne répond ni à l'importance de nos ports ni à l'étendue de notre commerce et de notre industrie.

» Sans chercher à établir jusqu'à quel point il est vrai que le commerce suit le pavillon, il est permis de constater que le développement rationnel de la marine marchande peut constituer, pour les hommes comme pour les capitaux, le précieux adjuvant d'une activité tout à la fois féconde et rémunératrice. Sous l'influence d'hommes éclairés et dévoués au pays, des efforts généreux ont été tentés au cours de ces dernières années, dans le but d'accroître la valeur de la flotte battant pavillon belge. A ces louables initiatives privées, le gouvernement a pour devoir d'apporter largement son appui dans la sphère où se meut l'action de l'Etat. La législation, les règlements doivent être conçus de telle façon qu'ils apportent aux entreprises de cette nature les garanties que leur assurent les nations les plus expé-

Digitized by Google

Le distingué Secrétaire de la Société Générale de Belgique

M. E. DE BRABANDER

vient d'être promu au grade d'officier de l'Ordre de Léopold

Notre revue a déjà eu l'occasion de présenter M. de Brabander à ses lecteurs. Quiconque a dû, au reste, dans le monde des affaires, avoir recours aux bons offices de notre grand établissement de crédit, a toujours trouvé en son secrétaire *the right man on the right place.*

Un organisme comme la Société Générale joue, dans la vie d'un pays comme le nôtre, un rôle prépondérant : il est un de ces moteurs vitaux dont le fonctionnement parfait est facteur prépondérant de la prospérité nationale.

Et ce fonctionnement parfait ne se conçoit que grâce au concours de personnalités de talent, à l'esprit sagace et au dévouement absolu.

Le secrétaire de semblable institution doit tout particulièrement posséder ces qualités, rarement réunies en une même individualité, qui font les tempéraments à la fois fermes et conciliants, méthodiques et opportunistes, pondérés et entreprenants, soucieux de l'expérience du passé mais aussi des éventualités de l'avenir, capables de conceptions promptes et de réalisations adéquates.

Un bon secrétaire doit pouvoir être, en principe, un grand chef *in partibus* ; sa mission est délicate et périlleuse : il est et il n'est pas ; il agit, mais il s'efface ; c'est un peu une "doublure", mais quelle doublure... quand il s'agit de la Société Générale !

Nous sommes heureux de l'occasion qui nous est offerte de mettre M. de Brabander en vedette : il est un peu à la Société Générale ce que la Société est au pays — un propulseur dissimulé qu'on ne devine pas toujours très bien parce qu'il agit à merveille... Nos meilleures félicitations.

---

rimentées et les plus avisées. Il convient qu'il en soit de même, en ce qui concerne la carrière des gens de mer.

» Ensuite, poursuivant l'œuvre commencée, l'Etat aura plus que jamais à se préoccuper de la formation théorique et pratique de nos marins, comme de toutes les questions relatives à la pêche maritime.

» Enfin, placé au-dessus des intérêts privés et n'ayant d'autre objectif que le bien de la chose publique, par l'harmonie et la sauvegarde des intérêts, l'Etat peut être appelé à prendre des initiatives diverses, et notamment celles qui ont pour objet de parer à l'émiettement des forces en provoquant opportunément leur groupement.

» Ces divers ordres d'idées pourraient n'être que malaisément atteints, si le programme d'action et les formules d'application n'étaient élaborés avec le concours de spécialistes, ayant l'expérience pratique des choses maritines.

» Le conseil de la marine sera non seulement appelé à donner son avis sur les questions dont le chef du département le saisira, mais il agitera en pleine liberté toutes celles que pourra lui suggérer son initiative personnelle.

» Des débats éclairés à la lumière de la compétence spéciale des membres du conseil jailliront des solutions mûrement réfléchies, qui permettront d'atteindre le but poursuivi avec tant d'ardeur. »

Ont été nommés membres du conseil supérieur de la marine, les personnalités ci-après :

MM. Corty, président de la chambre de commerce d'Anvers; de Baillet-Latour (comte), gouverneur de la province d'Anvers, président du comité de surveillance du navire-école; De Houst, commandant de 1re classe de la marine; de Smet de Naeyer (Maurice), président de l'Association des intérêts maritimes, à Gand; Gillon, Eugène, ingénieur civil et ingénieur des constructions navales; Goetbloet, ingénieur naval, président du Cercle des mécaniciens de marine; Grisar Armand, courtier maritimes, administrateur du navire-école; Hervy-Cousin, avocat à la Cour d'appel de Bruxelles; Leclercq Georges, avocat à la Cour de cassation; Lejeune, Ch. dispacheur, vice-président du Comité maritime international, administrateur de l'*Ibis*; Oostendorp, Henri, à Anvers; Pierrard, E.-A., directeur d'administration de la marine au ministère des chemins de fer, postes et télégraphes; Ruzette (baron A.-E.), gouverneur de la Flandre occidentale; Scheydt, Christian, armateur, vice-président de la Ligue maritime belge; Smeesters, Constant, avocat, secrétaire général de la Ligue maritime belge, membre du conseil d'administration de l'École de navigation d'Anvers; Vandenkerchove, directeur du service du pilotage à l'administration de la marine, à Anvers.

Digitized by Google

M. Evence COPPÉE

le grand industriel si réputé, vient d'être créé Baron par le Roi

Cette nomination qui flatte, en une des personnalités les plus éminentes du monde industriel, l'effort laborieux de notre peuple travailleur, a été unanimement ratifiée par l'opinion.

Comme nous le rappelions l'an passé dans sa biographie, le nom de Coppée évoque à l'esprit une des inventions les plus utiles du siècle dernier : celle du four à coke dont l'usage est aujourd'hui universellement répandu.

M. Evence Coppée succéda à son père dans la direction de l'importante firme que celui-ci avait fondée en 1851, pour exploiter l'appareil dont il était le créateur.

Sous la gérance de notre éminent compatriote, les affaires de la firme prirent une extension sans cesse croissante, et c'est par dizaine de milliers que l'on compte les appareils construits dans toutes les parties du globe.

L'industrie charbonnière ne devait pas laisser indifférent M. Evence Coppée. Après avoir rendu la vie et la prospérité au bassin houiller du Centre-Sud, en fondant en 1890 la Société des Charbonnages de Ressaix, il prit une part très active à la mise au point du nouveau gisement de la Campine. Indépendamment de la présidence qu'il assume à la Société des Charbonnages de Ressaix, Leval, Péronnes, Sainte-Aldegonde et Genck, il est encore vice-président des Charbonnages André Dumont sous Asch, administrateur des Charbonnages Helchteren et Zolder, de la Société de Recherches et d'Exploitation Eelen-Asch, de la Compagnie de Carbonisation et de Récupération de Sous-Produits (Procédés Evence Coppée), de la Société de Récupération de Produits Chimiques (Procédés Effront).

Tout ce qui touche au progrès de la situation économique du pays intéresse M. Evence Coppée, et notamment la question de la création d'une marine marchande, en Belgique. Il a été un des promoteurs de la Compagnie Océan, dont il est président du conseil d'administration.

Toutes nos félicitations au nouveau Baron.

Le colonel A. THYS,

président du Conseil d'administration du Chemin de fer du Congo, administrateur délégué de la Banque d'Outremer, est promu au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold.

Nous n'avons pas à énumérer à nouveau les mérites qui font du colonel Thys le type complet de l'expansionniste belge; nous avons, naguère encore, tracé dans nos colonnes la forte silhouette de cet « Africain » de la première heure, dont l'activité inlassable a, du reste, comme champ d'action une bonne portion du globe.

Nous nous contenterons de lui adresser nos bien vives félicitations pour la haute et méritée distinction dont il a été l'objet.

Digitized by Google

UN MISSIONNAIRE BELGE EN CHINE AU XVIIe SIECLE

Le Père Verbiest, S. J.

L'Empire du Milieu fut évangélisé au cours du XVIe et du XVIIe siècle. Ce fut l'œuvre des missionnaires européens qui y firent pénétrer, avec les dogmes de la religion catholique, les progrès de notre civilisation. Les pères jésuites surtout se distinguèrent par l'ardeur de leur foi. Le premier qui porta en Orient la sainte parole fut l'Apôtre des Indes, saint François-Xavier, qui partit sur l'ordre d'Ignace de Loyola et à la demande du roi Jean III de Portugal. Arrivé à Goa en 1542, il parcourut le royaume de Travancore, Malacca et Ceylan, puis pénétra au Japon, mais il mourut au moment d'entrer en Chine, en 1552, dans l'île Sancian, en vue de Canton. Trente ans plus tard, son œuvre fut reprise par trois jésuites italiens qui établirent à Canton, en 1583, leur première mission. Dix-sept ans plus tard ils sont à Péking et dès lors les jésuites ne cesseront plus d'évangéliser la Chine pendant le XVIIe siècle. Leurs missions, sans cesse accrues et toujours trop peu nombreuses, avaient besoin de dévouements et leur histoire est pleine des appels adressés par les pères à leurs frères d'Europe. C'est ainsi que de nombreux missionnaires jésuites venus de France, d'Italie, d'Allemagne, de Belgique se joignirent aux jésuites portugais, plus nombreux par ce fait que Macao, qui appartenait déjà aux Portugais, était le port principal du trafic avec l'Europe. Le récit de la part prise par les missionnaires belges à l'évangélisation de la Chine forme certes l'une des pages les plus glorieuses mais les moins connues de l'histoire de notre expansion dans le passé. Car on verra par la suite que ce fut véritablement une œuvre expansionniste qu'ils accomplirent là-bas. La publication en ces derniers temps de la correspondance inédite de certains de nos missionnaires, comme les pères Jean de Haynin d'Ath, Jean-Baptiste Maldonado de Mons, Antoine Thomas de Namur (1), a jeté un jour nouveau sur certains points de cette histoire négligée aujourd'hui et dont nous allons essayer d'éclairer la figure principale.

Le petit village de Pitthem, près de Thielt, s'apprête à honorer par des fêtes la mémoire d'un de ses plus illustres enfants, le père Ferdinand Verbiest (1).

Il est né à Pitthem le 9 octobre 1623 et fut baptisé le 18 du même mois. Son acte de baptême, dont nous reproduisons un fac-simile, existe encore. Il était le cinquième des six enfants de Josse Verbiest, échevin de la châtellenie de Courtrai, bailli et receveur de la commune de Pitthem et de Coolscamp. Sa mère se nommait Anne Van Hecke. Sa famille s'était toujours distinguée par une piété spéciale et elle est notée souvent dans le livre des bienfaiteurs du couvent des récollets de Thielt (2). Son père avait été marguillier. Les archives communales de Thielt ont fourni quelques renseignements curieux sur la maison et sur le décor où s'écoula la première jeunesse de Verbiest. Cette maison fut démolie il n'y a guère qu'une quinzaine d'années pour cause de vieillesse. Il est d'ailleurs vraisemblable qu'au cours de ces deux siècles de nombreuses retouches en avaient modifié la construction. Toutefois des traditions sûres, dit M. H. Blondeel (3), permettent d'établir avec certitude la forme et le caractère des " bewalde hofsteden " ou " mottes ", fermes entourées de fossés, jadis nombreuses dans le village et dont une douzaine constituaient au moyen âge autant de seigneuries relevant toutes de la grande seigneurie de Pitthem. Celle-ci était située dans un bas-fond (*Put*, d'où son nom *Puthem*, transformé en *Pitthem*); elle fut le séjour des chevaliers de Claerhout, de la maison espagnole des Zuniga et finalement de la maison princière de Croy. La maison natale de Verbiest était de la sorte située sur le champ " Queckmote ". Derrière elle s'érigeait le clocher roman de la vieille église; petite maison simple et rustique avec sa porte cintrée, ses murs blanchis, ses contrevents verts. " Un petit pont en briques rouges jette son arche minuscule au-dessus du fossé

(1) Ces correspondances ont été publiées par les soins du père H. BOSMANS, S. J, le très savant historien des mathématiques qui prépare un grand ouvrage sur le savant que fut le père Verbiest. Nous aurons plusieurs fois recours à ces publications. D'autres correspondances inédites de missionnaires belges se trouvent à la Bibliothèque royale de Belgique. Consulter : P. J. BERTRAND, S. J., *Mémoires historiques sur les Missions...* (Paris, 1862).

(1) La meilleure biographie du père Verbiest reste celle de l'abbé CARTON (Bruges, 1839); on consultera aussi EM. RABBAEY : *Zendeling en Sterrekundige* (Brugge, 1903 en 1911); un article du père VINCKEN, S. J., dans le *Hooger Leven*; les œuvres du père VERBIEST, surtout son *Astronomia Europaea* (Dilingen, 1687) et les documents inédits et épars que je cite en note. On annonce pour paraître dans la *Revue Générale* une étude du baron DE BORGHGRAVE, qui contiendra une longue lettre inédite du père Verbiest rapportée de Paris.

(2) Voyez l'abbé CARTON, o. c., page 5, note.

(3) M. H. Blondeel, secrétaire du comité Verbiest, a bien voulu me communiquer ces notes inédites.

Digitized by Google

bourbeux et supporte deux colonnettes qui servent de soutien à une rustique palissade en bois. " Après la mort de la dernière descendante des Verbiest, Barbe-Thérèse Lust, la maisonnette conserva longtemps son caractère familial et c'est telle que sa jeunesse l'avait connue que le père Verbiest en évoqua sans doute plus d'une fois le souvenir touchant dans son lointain exil. Selon la coutume des novices de la Compagnie de Jésus, le père Verbiest a consigné quelques détails sur sa personne et ses études dans l'*Album novitiorum* de la Flandre-Belgique (1). Il commença ses humanités à Bruges (2) et acheva ses quatre premières classes chez les R. P. jésuites à Courtrai. Il avait dès lors des aptitudes très marquées pour les lettres. Aussi alla-t-il suivre le cours de philosophie au Collège du Lys à Louvain (3). Dès lors sa vocation se manifeste : il se présente chez les jésuites à Louvain, y est admis le 2 septembre 1641 et entre le 29 du même mois au noviciat de la Compagnie, à Malines.

De santé robuste, de complexion vive et ardente, il avait un génie prompt et un cœur intrépide. Sous la direction du père André Tacquet il poursuivit et approfondit l'étude des mathématiques et de l'astronomie, dont la connaissance devait plus tard lui être si utile.

Ce sont là les seuls renseignements que nous avons sur les premiers temps de sa vie. Nous savons seulement qu'il voyagea et visita notamment Rome. A ce moment, le père Martin Martini était arrivé de Chine pour recruter de nouveaux missionnaires. Le père Verbiest demande et obtient la permission de partir. Avant son départ — il a 24 ans — sa famille fait faire son portrait et cette image est parvenue jusqu'à nous. Elle fut signalée en 1839 par l'abbé Carton dans la collection Goethals-Vercruysse, mais depuis lors elle fut retrouvée, grâce à l'insistance de M. Emile Rabbaey, dans les archives oubliées de la famille Goethals, à Courtrai, qui l'a fait restaurer et l'a remise à la place qu'elle mérite. Nous dirons que c'est là le seul portrait authentique que l'on possède du père Verbiest. Les autres portraits à l'huile possédés par les R. P. jésuites et par les pères de Scheut sont des copies. Enfin, dans ces derniers temps, on a retrouvé une statue des plus curieuse représentant le père Verbiest en costume de mandarin et entouré des attributs de sa fonction de directeur de l'observatoire de Péking (1). Cette statue, dont la ressemblance est assez vague, faute sans doute de documents, date de 1772 et fut taillée en marbre par l'artiste brugeois Pierre Pepers, pour l'évêque Caimo. Elle fut découverte en ces derniers temps dans le parc du château de Proyeghem, à Sainte-Croix lez-Bruges, aujourd'hui propriété de la famille Visart de Bocarmé et jadis résidence des évêques.

Le père Verbiest s'embarqua au début de 1657 à Lisbonne, avec trente-six autres missionnaires, sur un navire qui portait aussi le vice-roi des Indes, don Antonio Telles Menezes, comte de Villa-Pouca. Le voyage fut long et laborieux. Le vice-roi mourut en mer, ainsi que sept missionnaires. Enfin, après deux ans de voyage — c'était à cette époque la durée normale — on arriva à Macao en 1659. Les missionnaires furent bien reçus par l'Empereur de Chine, qui était alors Xun-Chi, fils du fondateur de la dynastie mongole des Tsing, assise depuis 1644 sur le trône impérial et qui avait clos l'ère troublée de l'histoire chinoise qui remplit les premières années du XVIIe siècle. Xun-Chi envoya aux missionnaires des lettres patentes pour les inviter à venir à la Cour. Ils étaient dix, dont quatre Belges : Albert Dorville, Philippe Couplet, François de Rougemont et Ferdinand Verbiest ; les trois derniers devaient jouer un rôle considérable dans l'histoire des missions de la Chine. Le malinois Philippe Couplet était né en 1623 ; il revint de la Chine en 1680 avec la charge de procurateur de la mission, dont il défendit les intérêts avec zèle pendant douze ans, puis il repartit pour l'Asie et mourut en mer en 1693. Le père François de Rougemont, né en 1624 et mort en Chine en 1676, est surtout connu par sa curieuse *Historia Tartaro-Sinica*. Le père Verbiest fut destiné d'abord à la province de Chen-Si et y travailla, durant dix mois, avec le père François de Ferrare. Il avait, selon la coutume, adopté le nom chinois de « Nan-Hoaï-Yenn » (Nan, doué d'humanité).

Depuis l'arrivée à Péking des premiers missionnaires européens les Chinois avaient été frappés de leurs connaissances en mathématiques et en astronomie, sciences qu'ils tenaient en grande estime. Dès 1583, un des premiers missionnaires italiens, Ricci, les avait étonnés. Peu après, en 1622, arriva en Chine le père Jean-Adam Schall, excellent mathématicien, qui fut appelé à la cour pour y rédiger le calendrier impérial. Depuis son avènement, l'Empereur tenait le père Schall en haute estime et l'avait élevé au mandarinat, avec le titre de président du tribunal des mathématiques, nom qui désigne dans la correspondance des pères jésuites du temps une sorte de bureau des longitudes ou d'observa-

(1) Il se conserve aujourd'hui au noviciat de la Compagnie de Jésus à Tronchiennes. Carton cite le texte de la notice de Verbiest.

(2) Au collège des pères jésuites, aujourd'hui remplacé par l'athénée. L'église de ce collège est actuellement l'église paroissiale de Sainte-Walburge.

(3) Il était situé près de la Grand'Place. La rue actuelle de la Station traverse l'ancien emplacement de ce collège.

(1) Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici cette statue, grâce à l'obligeance de M. H. Blondeel.

Digitized by Google

toire de Péking. Mais en 1660, le père Schall commençait à prendre de l'âge. Le 26 février il écrit, avec l'approbation de son supérieur religieux, au père Verbiest, pour lui faire savoir qu'il a présenté requête à l'Empereur pour le faire nommer en remplacement du père Bernard Diestel, mis à la retraite, au tribunal de mathématiques. Le père Verbiest se rendit à cette invitation et nous avons le détail du voyage qu'il accomplit de Sin-Gam-Fu à Péking où il arriva le 6 juin. Ce voyage, par ordre impérial, s'était accompli en grande pompe. Aussitôt rendu à son poste, le père Verbiest conquit l'amitié et l'estime du père Schall. Malheureusement l'empereur Xun-Chi, protecteur des pères et de leur église, mourut inopinément le 6 février 1661, à l'âge de 24 ans. Son fils mineur Cham-Hi régna avec une régence de quatre mandarins hostiles au christianisme. Pourtant tout alla bien jusqu'en 1664, mais alors s'ouvrit l'ère des persécutions (1).

Un astronome mahométan, du nom de Yamquamsien, dénonça les missionnaires comme ignorants en astronomie et comme ministres d'une fausse doctrine qui prêchait la révolte contre l'Etat. Les missionnaires sont emprisonnés : Couplet, Rougemont, Verbiest sont du nombre. On n'a pas égard à l'âge, aux titres et aux infirmités du vieux père Schall. On les traîne plusieurs fois, chargés de chaînes, devant un tribunal qui, de parti pris, les condamne à un supplice atroce et déclare la religion chrétienne fausse et proscrite.

Le père Schall et le père Verbiest allaient être exécutés quand il se produisit un phénomène inattendu pour les Chinois, qui y virent un signe de la colère céleste, qu'ils n'osèrent pas enfreindre. Le père Verbiest avait prédit pour le jour du supplice une éclipse de soleil; l'heure indiquée par lui était en désaccord absolu avec celle calculée par les astronomes chinois : le ciel donna raison au missionnaire. La peine du supplice et du bannissement fut rapportée. Mais les livres chrétiens et les saintes images furent brûlées, une des deux églises, élevées par la mission, fut démolie. Les pères, au nombre de vingt, furent exilés à Canton (1), sauf quatre, parmi lesquels Verbiest. A ceux-ci on assigna comme prison leur maison et leur temple. Leur captivité dura quatre ans. C'est dans ces conditions que le père Adam Schall mourut à l'âge de 76 ans, le 15 août 1669.

Statue représentant le père Verbiest en habit de mandarin.

Cette singulière statue a été trouvée récemment dans le parc du château de Proyeghem, à Sainte-Croix lez-Bruges, qui appartient actuellement à Mme Visart de Bocarmé, et qui fut jadis la résidence des évêques de Bruges. Cette statue fut exécutée en 1772 par l'artiste brugeois Pierre Pepers pour le compte de l'évêque Caimo. La ressemblance n'est pas absolue, faute sans doute de documents.

L'imposteur Yamquamsien avait succédé au père Schall à la tête du tribunal des mathématiques. Ce poste l'obligeait à rédiger chaque année le calendrier, ce qui est une chose d'importance considérable pour l'empire chinois. Des erreurs y furent relevées et le père Verbiest fut amené à prouver la fausseté absolue des tables établies par l'astronome mahométan. Le petit empereur entendit parler du débat et fit comparaître le missionnaire qui refit, devant lui, sa démonstration de façon si nette et si péremptoire que Yamquamsien dut s'avouer battu. Il fut immédiatement destitué et remplacé par le père Verbiest.

Cette controverse célèbre a été racontée par le père Verbiest lui-même dans son *Astronomia Europaea*, et le récit en figure dans plusieurs correspondances du temps, confirmé d'ailleurs par d'autres documents contemporains, telle une lettre du père Jean de Haynin

(1) Dans l'intervalle, Verbiest perdit sa mère, morte en 1661. Son père était mort dix ans avant, le 19 octobre 1651.

(1) Voyez lettre du père Jean de Haynin, datée de Macao, 30 novembre 1669, et publiée par H. Bosmans, S. J., dans les *Missions belges de la Compagnie de Jésus*, janvier 1907.

Digitized by Google

et une relation manuscrite, conservée aux Archives générales du royaume (1). On trouvera cette discussion scientifique résumée dans la célèbre *Histoire de l'Astronomie au moyen âge*, de Delambre. Depuis le père Verbiest le président du tribunal des mathématiques ne cessa plus d'être un missionnaire jésuite jusqu'en 1774, date de la mort du père Hellerstein. Depuis lors les pères ont un observatoire à Zi-Ka-Wei.

A peine nommé à la place de l'imposteur, Verbiest fait libérer les missionnaires et réhabiliter le père Schall (2). Il devient le professeur de sciences de l'empereur Cham-Hi, qui l'honore grandement. Le père Jean de Haynin, dans la lettre déjà citée et qui est datée du 5 mars 1669, nous donne des détails, trop longs à rapporter ici, sur la haute situation occupée à la Cour par le père Verbiest. Le jeune Empereur s'attache à l'étude des sciences et fait traduire en tartare les livres de la géométrie d'Euclide. Le missionnaire apprend le tartare et compose même une grammaire de cette langue. Il enseigne la philosophie à son royal élève. Celui-ci lui donne alors l'ordre de construire de nouveaux instruments astronomiques pour remplacer ceux qui étaient à l'observatoire de Péking. Verbiest se met à la besogne, emploie quatre ans à cette tâche et dépense 19,000 couronnes ; puis il en explique l'usage dans seize volumes écrits en chinois. On pourra lire la description de ces instruments, d'une étonnante perfection, étant donnés la science du temps et les moyens dont le missionnaire disposait, dans la *Description de l'Empire de la Chine* de J.-B. Du Halde et dans les *Nouveaux Mémoires sur la Chine* du père Le Comte.

L'Empereur récompensa son astronome en le comblant de titres et d'honneurs. Il le chargea de dresser des tables astronomiques indiquant le mouvement des planètes et leurs éclipses, pour une durée de plusieurs siècles. Verbiest mena à bien ce grand ouvrage et en fit trente-deux volumes de cartes avec leurs explications, qu'il offrit à l'Empereur, lequel les fit déposer dans les archives de l'empire. Il nomma ensuite Verbiest président suprême du 1er tribunal de 1er ordre. Ces titres de noblesse en Chine remontent aux aïeux de celui qui les reçoit. On trouvera dans Carton ces quatre curieux diplômes.

Le père Verbiest est infatigable : il mène de front les affaires de la religion et celles de la science. En 1677 il devient vice-provincial de son ordre. D'autre part, il fut chargé d'examiner l'artillerie de l'armée impériale et de la mettre en état. Verbiest n'accepta cette tâche qu'à son corps défendant et seulement parce qu'un refus aux ordres de l'Empereur aurait été néfaste à ses coreligionnaires. Il fit donc réparer 150 pièces de canon puis il organisa une artillerie légère de montagne. L'Empereur, pour lui prouver sa satisfaction, lui rendit visite dans la maison de la mission et daigna lui laisser une inscription manuscrite. Verbiest acheva ce travail par la fonte de 320 nouvelles pièces, dont le résultat fut si excellent que l'Empereur honora le père jésuite d'un grand témoignage d'amitié par un cadeau personnel et lui donna peu après un titre équivalent à celui de vice-roi. Il ne néglige pas les affaires de la religion et ne cesse d'écrire aux personnages importants d'Europe, notamment au Roi de Portugal, pour réclamer des secours afin d'étendre les bienfaits de la mission. En 1680, le père Couplet, partant pour Rome en qualité de procurateur de la vice-province de Chine, emporte une lettre de Verbiest pour le pape Innocent XI, avec un missel romain traduit en chinois (il n'est pas certain que le traducteur soit le père Verbiest; ce fut peut-être le père Buglio, à s'en référer au *Catalogue des pères de la Compagnie de Jésus*, du père Couplet) et un exemplaire de ses tables astronomiques. Le Pape, par un bref en date du 3 décembre 1681, remercia le père Verbiest et l'encouragea dans sa mission apostolique.

La confiance de l'Empereur devint tellement grande qu'il ne voulut plus se séparer du père Verbiest : il le souhaita toujours auprès de lui et s'en fit accompagner

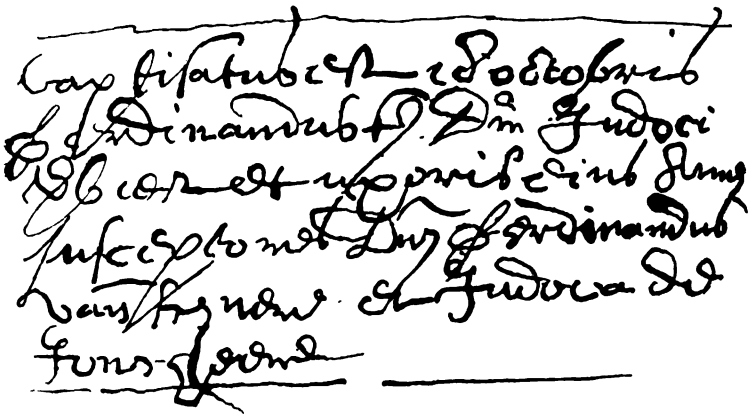

Acte de baptême de Ferdinand Verbiest.

Cet acte curieux a été copié pour *L'Expansion Belge* sur le registre des baptisés de Pitthem (*anno 1623*). En voici le texte :

Baptisatus est 18 octobris Ferdinandus, filius Judoci Verbiest et uxoris ejus Annae. Susceptores D. Ferdinandus Van der Schueren et Judoca de Jonckheere.

(1) Archives des jésuites, province Flandre-Belgique, n° 1427, fol. 173. — On trouvera la lettre du père De Haynin dans la *Kerckelycke Historie*... de Corneille HAZART (Anvers, 1671).

(2) Sur les conséquences du triomphe de Verbiest, voir *Correspondance de Maldonado*, lettre VI.

Digitized by Google

AVIS

Nous attirons l'attention toute spéciale de nos lecteurs sur le répertoire général de nos annonces. En recourant à la publicité de « L'Expansion Belge », dont la diffusion et l'influence s'étendent chaque jour, un nombre déjà important de firmes commerciales donnent à notre revue une preuve de confiance à laquelle nous prions nos abonnés de répondre en favorisant de leurs ordres les maisons dont les annonces figurent aux pages indiquées.

L'ADMINISTRATION.

Répertoire des Annonces

AMEUBLEMENT-DÉCORATION

Compagnie des Bronzes, 28, rue d'Assaut . . XXVII

APPAREILS POUR LABORATOIRES

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

ARMES ET MUNITIONS

Christophe Louis, 11, galerie de la Reine. . XI
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre (S. A.), Herstal XXIII
Jansen Ad., 27, rue de la Madeleine . . . XXXII
Mahillon H., 9, rue de Loxum VII
Manne Ch., 153, boulevard du Hainaut . . IX
Rongé, fils, J.-B., Liége. XXXIV

ARTICLES POUR FUMEURS

Kuhlen Louis, 130, avenue Louise. . . . XXXI
Lemaire-Voncken, 30, rue de l'Ecuyer . . XI
Tinchant, Anvers (marque Melior) . . . XV
Vinche (Maison), 85, Marché aux Herbes. . XIX

ARTICLES de VOYAGE, MALLES CAISSES, etc

Goessens P. (Maison), 19, rue du Chêne . . XXXVI

ASSURANCES

Royale Belge (La), rue des Colonies . . . XXXVI
Union Belge, 29, place de l'Industrie . . . XXXIV

ATELIERS DE CONSTRUCTION

Accumulateurs Tudor, 79, rue Joseph II . . XX
Ateliers de Construct. de la Biesme, Bouffioulx XXXVIII
Ateliers de Construction de la Meuse, Liége. XXI
Ateliers Métallurgiques, 30, Montagne-aux-Herbes-Potagères XXVI
Compagnie Générale des Conduites d'Eau, Liége XXIV
Compagnie Internationale d'Electricité, Liége XVIII
Forges, Usines et Fonderies de Gilly, Gilly . XIV
H. Janssens-Raymaekers, Anvers XIV
Moteurs Marins « Swiderski » (Victor Courard), 194, rue Gaucheret XIV
Motor, 27, rue des Anges, Liége XXXIV
Norddeutscher Lloyd, place de Meir, Anvers. X
Société Anonyme des Ateliers B. Lebrun (Froid et Glace), Nimy-lez-Mons XXV
Société Anonyme Verviétoise pour la Construction de Machines, Verviers XXV
Société Métallurgique de Sambre et Moselle, Montignies-sur-Sambre XVIII

Digitized by Google

AUTOMOBILES, MOTOS ET CYCLES

De Schrijver et Blanchart, 15, rue Veydt, et 31, rue de l'Ecuyer XI
Faure St., 468, chaussée de Waterloo. . . XXXIX
Garage Adler Palace, 44, rue de Brabant . . XXI
Pneus Jenatzy, 10, rue Stephenson . . . XVIII
Usines Pipe, 8, rue Ruysdael . . . . (couverture)

BALANCES DE PRÉCISION

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XXIX

BANQUES

Banque de Bruxelles, 64, rue Royale . . . IV
Banque Internationale de Bruxelles, 27, avenue des Arts X
Banque du Congo belge, 48, rue de Namur . III
Banque d'Outremer, 48, rue de Namur . . III
Banque Sino-Belge, 2, rue de la Chancellerie. IX
Caisse des Propriétaires, 18, place de Louvain VI
Comptoir de la Bourse de Bruxelles, 39, rue Fossé-aux-Loups XXXV
Crédit Général Liégeois, rue Royale . . . XVIII
Société Générale de Belgique, 1-3, Mont. du Parc II

COMPAGNIES DE NAVIGATION. — VOYAGES

Agence Cook, 41, rue de la Madeleine . . . XVII
Chemins de fer et Paquebots de l'Etat Belge . XXXV
Chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée . . XIX
Compagnie Belge Maritime du Congo . . . XXVIII
Compagnie des Chemins de fer du Nord . . XXXIX
Voyages Modernes et Agence Lubin (Les) 104, boulevard du Nord. XXI

ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

Aronstein Ch., 14, avenue Louise XI
Bervoets-Wielemans, 6-8-10-12, rue du Midi XIX
Fabbri G., 11, rue Plattesteen (Bourse) . . XIX
Kesteleyn A., 5-7, rue de Namur VII
Roba Jules, 60, rue Gray XXIV
Sneyers C., 21, rue des Paroissiens . . . XXXIX
A. & E. Vieslet, frères, 16, rue de l'Hôpital . XXXV

FOURNITURES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Avanzo D., 86, rue du Marché-aux-Herbes . XXIV
Hunin (Maison), 40, rue du Marché-aux-Herbes XIV
Rodolphe (Maison), 38, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères XXI
Société Takiris (S. A.), Anderlecht . . . XXX

HOTELS

Hôtel Métropole, place de Brouckère . . . XXIV
Grand Hôtel de Saxe, 27, rue des Croisades, et 17, rue du Marché XXXV
Grand Hôtel d'Azur, 56, avenue du Midi . . XXXVI

IMPRIMEURS, etc.

Etablissements J. Malvaux (S. A.), 69, rue de Launoy IX
Imprimerie Ch. Bulens, 75, rue Terre-Neuve XV
Imprimerie de « L'Expansion Belge », 4, rue de Berlaimont . . . . . (couverture)
Van Campenhout Frères et Sœur, 13, rue de la Colline XXIX

INDUSTRIE DU BATIMENT

Ceramic Opal (S. A.), 101, chauss. d'Haecht XXIX
Collet Paul, 176, rue de Constantinople . . XIV
Falk Franz, 37, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères XXVII
Lefèvre Victor, 49, rue Malibran XXI
Monnoyer (Léon) et ses fils XXIX
Platteau H., 126 à 130, rue Américaine . . XXXIV
Stabile, 66, avenue de la Couronne . . . XXVI
Zunz Charles (Maison) XXXIX

INSTALLATIONS SANITAIRES. — PLOMBERIE

De Ridder N., 29, rue de Mérode XXV

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Pianos L. Desmet, 99, rue Royale XXX

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XIX

MACHINES A ECRIRE

Erika (Charles Herincx), 53, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères. XXXII
Underwood (Charles Desoer), 26, rue Sainte-Véronique, Liége X

MATÉRIEL D'IMPRIMERIE, etc

Etablissements Marinoni, Paris. Représentants pour la Belgique : Vanderborght et Dumont XXII
Linotype and Machinery Cy. Représentant Aug. Desmet, 56, rue aux Choux . . . XXVI
Machinenfabrik d'Ausbourg (Nathan Meyer). XXXX
Michaël Huber, Munich. Représentant Emile Veeck, 71, rue Gillon XXIX
Nathan Meyer, 1, rue du Gouvern. Provisoire XXII
Vanderborght A. et Dumont, 154, rue Verte . IX
Van Loey-Nouri, 100, rue de la Limite . . XXVI

Digitized by Google

durant ses longs voyages dans l'empire. Le missionnaire nous a laissé la description de deux de ces voyages, accomplis en 1682 et en 1683. Leur apparat et le déploiement de forces dont ils sont l'occasion sont bien faits pour étonner. En 1685, Verbiest fait nommer un autre de nos compatriotes à la vice-présidence du tribunal des mathématiques. C'est le père Antoine Thomas (1) qui devait lui succéder, par intérim, en attendant l'arrivée du père Grimaldi. En 1684, le père Verbiest servit d'intermédiaire entre l'Empereur de Chine et les ambassadeurs du Roi de Siam (2). Bientôt ses forces décrurent. Il était dur à lui-même autant que tendre aux autres. Son trop grand travail avait miné sa robuste santé et la phtisie finit par l'emporter le 28 janvier 1688. Il fut regretté de tous, surtout de l'Empereur, qui l'honorait hautement. Aussi composa-t-il l'éloge du défunt de sa propre main et l'envoya-t-il par deux mandarins pour être lu devant le cercueil. Des obsèques somptueuses lui furent faites, le 11 mars, aux frais de la Cour et en grand cérémonial. Sa tombe s'élève encore aujourd'hui aux portes de Péking.

Quelques jours après, le tribunal des rites présenta requête pour faire élever un mausolée au père Verbiest, afin d'honorer sa mémoire en y gravant l'éloge impérial sur une table de marbre. Ainsi fut fait. Depuis lors l'histoire chinoise contient l'éloge du mandarin lettré Nan-Hoaï-Yenn.

Or, telle est la vie et l'œuvre du missionnaire belge Ferdinand Verbiest, S. J., dont la patrie va glorifier le souvenir. Il sied que chacun fasse un effort pour y collaborer. C'est justice de remettre en honneur le souvenir des morts illustres, surtout s'ils sont oubliés. Le père Verbiest fut un grand savant, un homme de cœur, une intelligence d'élite. De tels hommes grandissent l'âme de la patrie.

HENRI LIEBRECHT.

Les militaires belges au service de la colonie. — On sait que la loi du 18 octobre 1908 sur le gouvernement du Congo Belge stipule que les militaires belges autorisés à accepter des emplois dans notre colonie conserveront leur ancienneté, leurs titres à l'avancement, ainsi que leurs droits à la pension, et leur donne la faculté de reprendre du service dans l'arme qu'ils ont temporairement quittée.

Le ministre de la guerre vient de décider que ces dispositions légales seront appliquées comme suit à partir du 30 novembre 1911 :

Les *officiers* autorisés à prendre du service dans la colonie cesseront d'émarger au budget de la guerre pour être rémunérés complètement par le département des colonies.

Les noms des intéressés seront maintenus, à leur rang d'ancienneté, dans la liste générale des cadres de leur arme ou service, mais sans numéro de classement et avec mention : « Au service de la colonie ».

Bien que placés hors cadres, ils seront élevés, à leur tour, au grade supérieur, *pour autant qu'ils soient candidats à l'avancement*, c'est-à-dire qu'ils soient proposés par leurs chefs de l'armée métropolitaine, après avoir satisfait aux examens imposés et fourni la preuve de leurs aptitudes professionnelles par l'exercice d'un commandement actif de leur grade *pendant un an au moins*.

Comme ces nominations sont sans influence sur les chiffres organiques des cadres de l'armée, il n'en sera pas tenu compte au point de vue des vacances existant dans l'arme à laquelle les intéressés appartiennent, c'est-à-dire que ces nominations s'effectueront en sus des vacances.

Lorsque les officiers cesseront d'être employés dans la colonie, ils seront replacés dans les cadres actifs de l'armée avec leur rang et ancienneté.

Pour ce qui est des militaires de rang inférieur à celui d'officier, des mesures analogues leur seront appliquées. Ils cesseront d'émarger au budget de la guerre le jour de leur embarquement pour le Congo.

Les sous-officiers candidats sous-lieutenants pourront, sans devoir rentrer en Belgique, être nommés sous-lieutenants et seront dès lors traités comme les militaires du rang d'officier au service de la colonie.

* * *

Nos artistes à l'Exposition de Rome — Le jury international des beaux-arts de Rome a décerné à nos compatriotes plusieurs hautes distinctions. Le prix de 50,000 francs ayant été supprimé, cinq prix de 10 mille francs ont été attribués aux artistes exposants. Une de ces hautes récompenses a été accordée au sculpteur Rousseau.

Le peintre Laermans a obtenu un des cinq prix de 4,000 francs et M. Khnopff un des quatre prix de 1,000 francs.

Le gouvernement italien a conféré la plaque de grand-officier des SS. Maurice et Lazare à M. le baron Kervyn de Lettenhove, la commanderie de la Couronne d'Italie à M. Lambotte, directeur à l'administration des beaux-arts, et la croix d'officier du même ordre à M. Flanneau.

Nous reviendrons sur ces différents succès le mois prochain.

Le prix Bordin à un Belge. — L'Académie des sciences de Paris a décerné ses prix annuels Le prix Bordin, d'une valeur de 3,000 francs, a été attribué à M. A. Dumoulin, professeur de mathématiques à l'Université de Gand.

---

(1) Né à Namur le 25 mars 1644. Il s'embarqua à Lisbonne pour les missions de la Chine en 1680. Il écrivit sur les derniers jours du père Verbiest, sur sa mort et ses funérailles, deux lettres dont l'une a été publiée par le père H. BOSMANS, S. J., et dont l'autre se trouve dans le *Welt-Bote* du P. STÖCKLEIN. Thomas mourut à Péking en 1709.

(2) Lettre du père THOMAS, 21 janvier 1685. Correspondance de Maldonado, lettre XIV.

Digitized by Google

L'EXPANSION
ECONOMIQUE ET INDUSTRIELLE

Bruxelles, le 20 novembre 1911.

L'heureuse solution des négociations diplomatiques franco-allemandes au sujet de la question marocaine, la neutralité observée par les grandes puissances vis-à-vis des événements italo-turcs et chinois, en un mot, l'accalmie survenue dans les sphères de la politique internationale a favorisé la détente relevée au marché monétaire dès la fin octobre et qui s'est accentuée au cours du présent mois.

L'examen des bilans des grandes banques nationales confirme cette bonne impression. L'aisance monétaire est revenue à Berlin; à Londres, les retraits d'or pour l'étranger ont pour ainsi dire complètement cessé pour le moment, et l'on ne semble pas devoir craindre pour l'encaisse une attaque des Etats-Unis, vu les grandes disponibilités accusées à présent par ce pays. L'abondance des capitaux règne toujours en France.

L'orientation favorable du marché de l'argent est un sérieux élément de prospérité pour l'industrie ; aussi la sidérurgie conserve en Belgique son excellente tendance. Le travail de la plupart des usines est assuré par des commandes très suivies à des prix satisfaisants, manifestant même des velléités de hausse.

Les transactions en fonte ont repris leur activité et les cours sont très fermes. Au 1er novembre, 43 hauts-fourneaux étaient à feu contre 38 l'an dernier. La production de fonte pour les dix premiers mois de 1911 a atteint 1,757,000 tonnes contre 1,483,000 tonnes en 1910, soit un accroissement de 254,000 tonnes ou 17.13 p. c.

La mitraille fait tache au tableau et ne parvient pas à se relever.

En demi-produits d'acier, la demande intérieure absorbe la presque totalité de la production.

Les produits finis participent à ce mouvement général : les poutrelles, les tôles, les rails, les barres, les rods, les feuillards sont tous animés des meilleures dispositions.

Une importante adjudication de wagons pour l'Etat belge est fixée au 29 courant. A ces grosses commandes, que nos industriels sont appelés à se répartir, il y a lieu de joindre de bons ordres pour les Chemins de fer Vicinaux et l'étranger : de telle sorte nos ateliers de construction ont du pain sur la planche.

Chez nos voisins du Sud les affaires sont excellentes comme importance des ordres et tenue des prix. L'industrie allemande consolide l'amélioration notable survenue pour tous les produits; on considère généralement comme fort probable la reconstitution du Stahlwerkverband. En Angleterre, l'indécision est à l'ordre du jour du marché des fontes, tandis qu'on est un peu mieux pour les autres fabricats.

Aux Etats-Unis, c'est la dépression accentuée par les difficultés suscitées par le gouvernement à l'United States Steel Corporation.

En ce moment, l'état favorable des transactions en combustibles industriels se maintient chez nous, avec une tendance à la hausse.

Les expéditions en charbons domestiques sont plus actives mais encore insuffisantes.

On discute la question de la reconstitution du Syndicat liégeois, et beaucoup penchent pour la négative.

Nos verreries ont inscrit des commandes assez importantes, assurant la marche des usines pour quelque temps; les prix sont soutenus.

C'est le *statu quo* en glaceries, avec une nuance de reprise.

L'examen des statistiques révèle une amélioration de la situation générale du marché du cuivre; la consommation s'est accrue dans une sensible proportion et paraît devoir augmenter encore dans l'avenir. Les stocks visibles enregistrent une diminution importante, ils ont diminué de 12,000 tonnes depuis le commencement d'octobre et de 36,000 tonnes depuis e 1er avril, et ne représenteraient plus qu'une réserve de sept semaines pour la consommation totale.

A la quatrième vente trimestrielle d'ivoire, à Anvers, on a réalisé 87,713 kilos à des prix très satisfaisants, s'établissant pour l'ivoire dur en hausse de fr. 0.50 à 1 franc le kilo pour les grosses dents, fermes pour toutes les autres catégories, sauf les petits bangles plats et les billes de 2 1/4 inches, qui accusent une baisse d'environ 2 francs le kilo. L'ivoire doux d'Abyssinie, du Soudan et du Congo a obtenu des prix en hausse de 2 à 3 francs pour les dents à bangles, inchangés pour les dents à billes et scrivailles.

Eu égard à la forte quantité exposée à la vente de novembre de gomme copal, il semble que l'on peut en considérer le résultat comme satisfaisant. Elle dénote une bonne demande, sauf pour une assez grande quantité de lots anciens négligés par les acheteurs. Les prix payés ressortent en légère avance sur les estimations.

Digitized by Google

NOS INDUSTRIELS EXPANSIONNISTES

M. Georges de LAVELEYE

Président du Conseil d'administration de la Banque de Bruxelles, vient d'être promu commandeur de l'Ordre de Léopold

S. M. le Roi vient de promouvoir M. Georges de Laveleye, président de la Banque de Bruxelles, au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold. Rarement distinction fut plus méritée; elle est la juste récompense des éminents services rendus au pays par notre compatriote au cours d'une brillante et longue carrière, dont nous ne pourrons esquisser ici que les grandes phases.

Né en 1847, M. Georges de Laveleye débuta dans la vie active en 1865 à la mort de son père Auguste de Laveleye. A partir de cette date, il partagea avec son frère, feu Auguste de Laveleye fils et son beau-frère, feu Léon Fontaine-de Laveleye, la propriété et la direction du Moniteur des Intérêts Matériels, *l'un de nos organes financiers et industriels les plus écoutés tant en Belgique qu'à l'étranger.*

Les dispositions particulières de M. Georges de Laveleye le portèrent à se spécialiser dans les questions économiques et de mathématique appliquée; ses travaux traitant de l'économie politique et de l'économie financière sont des plus prisés.

Promoteur et administrateur de nombreuses sociétés coloniales et industrielles, M. Georges de Laveleye est un de nos expansionnistes les plus convaincus et les plus actifs. La haute distinction qui vient de lui être octroyée est la juste récompense des éminents services rendus au pays par notre compatriote au cours d'une brillante et longue carrière.

En 1899, lors de la création de la Banque d'Outremer, M. Georges de Laveleye a abandonné, après trente-cinq ans de labeur, la direction du Moniteur des Intérêts Matériels, *auquel les familles de Laveleye et Fontaine n'ont cessé de se consacrer depuis près de trois quarts de siècle (1).*

Nombre de sociétés savantes ont accueilli dans leur sein cet économiste de talent; il est notamment membre de la Société des Actuaires de Londres, de la Société d'Economie Politique de Paris, membre effectif de l'Institut Colonial International, fondé par MM. Léon Say, Thys, Camille Janssens, etc.; il a rempli les hautes fonctions de secrétaire général de la dernière conférence monétaire. Nommé consul du Grand-Duché de Luxembourg en 1884, il a été promu consul général en 1889.

M. Georges de Laveleye dépense sans compter, dans le domaine des affaires, les ressources inépuisables de sa grande expérience et de son incontesté talent.

Entré à la Banque de Bruxelles comme commissaire, il y a vingt-cinq ans, il a été appelé à siéger au conseil d'administration de cet important établissement de crédit, d'abord comme administrateur, puis comme vice-président; il en occupe la présidence depuis la mort de Herman Stern, qu'il avait lui-même porté quelques années auparavant de la délégation à la présidence à la mort de Ernest Urban.

Notre compatriote fut un de ceux qui eurent toujours une foi inébranlable dans

(1) Les directeurs actuels sont M. Maurice de Laveleye, fils de M. Georges de Laveleye et M. Georges Fontaine, fils de feu Léon Fontaine.

Digitized by Google

l'avenir du Congo Belge, et spécialement dans le merveilleux chemin de fer des Cataractes. Au moment où l'initiative royale n'excitait guère encore que du scepticisme, il était déjà un des membres actifs du groupe colonial de la rue Bréderode; il a contribué à la constitution de la Banque d'Outremer, dont il est administrateur. Il est vice-président du Chemin de fer du Congo, administrateur de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, de la S.A. Belge pour le Commerce du Haut-Congo, de la Compagnie du Katanga, de la Coloniale Anversoise, des Recherches Minières du Bas-Katanga, de l'Industrielle et Minière du Bas-Katanga, etc.

Expansionniste ardent, M. Georges de Laveleye n'a pas limité ses initiatives au domaine colonial congolais. Avec M. Fréd. de la Hault, il a administré et présidé les Tramways de Francfort, que la ville a été enchantée de reprendre, l'heure venue. Avec MM. Philippson, de Lhoneux, etc., il avait créé et présidé les Hauts-Fourneaux de la Moselle, englobés depuis dans les grandes amalgamations sidérurgiques allemandes. Il a également été administrateur des Chemins de fer Brésiliens, créés par MM. Léon Fontaine-de Laveleye, Th. de Joly et le marquis de Beauvoir.

Il a cherché à implanter ailleurs encore les capitaux belges, tentatives vaines, aux Verreries en Perse, Société d'Abyssinie, Verrerie au Japon, dissoute devant le chauvinisme national. Parmi les nombreuses entreprises dont il est aussi promoteur ou administrateur, nous citerons la Belgo-Canadian Pulp and Paper Co, la Chinese Engineering and Mining Co, les Mines de Manganèse d'Ouro-Preto, au Brésil.

M. Georges de Laveleye est encore président de la Compagnie Auxiliaire Internationale de Chemins de fer, des Hauts-Fourneaux de Rumelange-Saint-Ingbert, des Tramways de Varsovie, administrateur délégué de la Banque Belge de Chemins de fer, administrateur de la Société Dyle-Bacalan, des Tramways de Bilbao, de la Fédération Française et Belge de Tramways, des Tramways Napolitains, des Tramways de Trieste, de l'Electricité del Adamello, de la Compagnie Générale des Tramways de Buenos-Ayres, des Chemins de fer et Mines du Prince-Henri, etc.

Au début de ces notes, nous avons dit la promotion de M. Georges de Laveleye au grade de commandeur de l'Ordre de Léopold; il est aussi officier de l'Ordre de la Couronne et chevalier de l'Ordre du Lion. Les gouvernements étrangers ont conféré à notre compatriote des distinctions très prisées. Il est chevalier de la Légion d'Honneur, commandeur des Ordres de Nassau, de la Couronne de Chêne des Pays-Bas, du Christ de Portugal, d'Isabelle la Catholique, grand officier de l'Ordre de Perse.

STATISTIQUE GÉNÉRALE

CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS	Octobre				1er janvier au 31 octobre	
	klm.	1911	klm.	1910	1911	1910
Métropolitain de Paris	70.800	4,743,043.—	61.800	4,216,483.—	43,100,289.—	33,968,126.—
Cie gle des Tramways de Buenos-Ayres	533.5	5,537,376.—	518.2	5,298,044.—	54,458,304.—	47,679,571.—
Kazan	27.4	143,419.66	27.4	138,688.32	1,288,670.80	1,240,398.63
Napolitains	79.-	—	78.3	—	—	—
Auxiliaire de Chemins de fer au Brésil	2169.9	1,414,170.—	1936.-	1,291,050.—	15,403,680.—	12,722,730.—
Tramways à vapeur des Romagnes	47.-	31,411.81	47.-	38,540.20	286,757.19	264,569.10
Bilbao	38.-	129,443.—	38.-	125,562.—	1,250,863.—	1,180,287.—
Catane	12.-	49,391.—	12.-	52,941.—	503.233.—	537.634.—

Digitized by Google

ORFÈVRERIE

Wiskemann Otto, rue de Loxum XIX
Wolfers Gustave, 35, rue de la Madeleine. . XXI

PHILATÉLIE

Gilbert L., 49, rue du Midi XXX

PRODUITS ALIMENTAIRES

Chocolat Antoine XIX
Compagnie Liebig, Anvers XXXVI
Delhaize frères et Cie, rue d'Osseghem . . V
Gozin Henri, 147, rue du Trône XI
Grandsire Emile, 30-32, rue de Namur . . XXIV
Lait Nutricia, rue Fransman XXI
Produits Cibils, 17, rue Bréderode. . . . XXXIX
Victoria (**biscuits et chocolats**), rue Deneck . XXXVI

PRODUITS CHIMIQUES

Comptoir de Chimie, 37, boulevard de la Senne XIX
Institut Meurice-Chimie, 14, rue Simonis. . XIV
Laboratoire de Chimie, 11, rue de la Tulipe . XXXIV
The E. B. Vilixir Cy, 29, avenue du Boulevard

TAILLEURS, CHAPELIERS, CHEMISIERS

Collin, 108, rue Royale XXXI
Compagnie Anglaise, 7-9, place de Brouckère. XIII
Desmet René, 3, boulevard du Hainaut . . XXVI
Fagel Arthur, 45, rue de l'Ecuyer. . . . XXIV
Ligo et Charpentier, Marché-aux-Herbes, 48 XXXVIII
Milaenen I., success. de Vekens, 79, r. Royale XXXVIII

VINS, LIQUEURS

Brias et Co, 60, rue des Tanneurs XVII
Champagne la « Maréchale » (Ruinart P. et F.), Reims XXV
Champagne Périnet et Fils, agent général : Alfred Bayle, 76, chaussée de Louvain . XXX
Cusenier (S. A.) XVII
Gérard Van Volsem, 62, rue des Fabriques . XXXIII
Vervloet (**Th.**) **frs et srs,** 203, boulev. Léopold II XX

FLEURISTES

De Backer Isabelle, fleuriste, 46-48, rue d'Arenberg XXXIII
Kersten (**Maison**), établissement horticole, rue de Tenbosch, 95 XXVII
Sarah Mey, fleurs naturelles, 23, rue de l'Evêque. XXXI

DIVERS

Citas, 5a, rue du Congrès XXXIII
Delau Henri, encadreur, 3, r. du Prince Albert XXX
La Continentale Menkes & Co, déménagements, 125, chaussée d'Anvers XXVI
Lechat C., travail de la tôle, 15-17, rue de l'Eté XXXIV
Leroy Gve, bottier, 137, chaussée d'Ixelles . XXXVI
Ligot N., mastics-couleurs, Auderghem . . XXXIV
Meersmans frères et sœurs, relieurs, 158, rue Théodore Verhaegen XIX
Gazette de Liége VIII
Mirroscope (**Projecteur**), B. Reimers-Eenberg, 22, place de Brouckère XVI
Prinzing W., transports internationaux, maritimes et terrestres XXXVII
Sasserath A., dentiste, rue Royale, 98, et place de Louvain, 9 XIX
Segers N., grainier, 1, rue de la Montagne . XXXVII
Soennecken, 66-68, rue du Pont Neuf . . . XX
Tensen Nicolas, horloger, 12, r. des Fripiers. XXIX
The « Swan » Fountain Pen, 10, rue Neuve . XVI
Toby frères (**Jn et Jh**), teinturiers, 2 à 6, rue Louis Hap, Etterbeek XXXVIII
Van den Camp et Cie, emballages en tous genres, 64, rue de la Ruche, Anvers XXV
Vie Sportive (**La**). XXXV

DEMANDEZ

le tarif des insertions dans cette revue

AU

Bureau Central de Publicité

RUE DE LA CROIX-DE-FER, 96, **Téléphone : Sab. 1807**

BRUXELLES

Digitized by Google

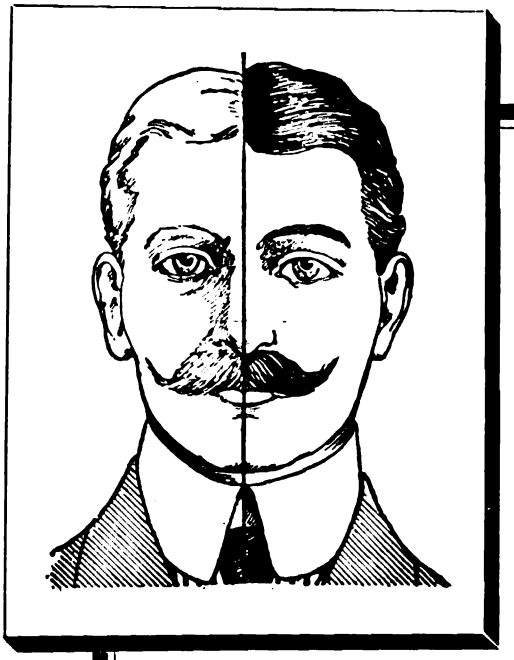

Ce que signifient les Cheveux Gris

Expérience personnelle décrite ci-dessous et que n'importe lequel de nos lecteurs peut tenter en un instant.

Remarquable découverte anglaise grâce à laquelle les cheveux gris ou décolorés peuvent être ramenés à leur couleur naturelle sans recourir à l'emploi des teintures ou des colorants ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

EXPÉRIENCE INSTRUCTIVE

Voulez-vous vous rendre compte du changement opéré par le grisonnement des cheveux sur la physionomie d'une personne? Vous n'avez qu'à placer un morceau de papier sur chaque moitié du portrait ci-dessus. Le visage, dans la partie où les cheveux sont gris, vous apparaît comme celui d'un homme de 45 ans ; dans la partie où les cheveux sont noirs, comme celui d'un homme de 30 ans. Ceci vous donne une excellente idée de la valeur de la merveilleuse découverte faite dans un célèbre institut anglais d'hydrothérapie où, tout récemment, on a découvert une méthode pour faire pousser à nouveau, avec leur couleur naturelle, les cheveux gris ou décolorés • • • • • • • • • • • • • • • •

Remarquez bien : VILIXIR n'est pas une teinture

Les propriétaires du **VILIXIR** sont autorisés, par l'expérience de plusieurs milliers de cas, à affirmer que les plus heureux résultats suivront l'usage rationnel et adéquat de leur produit. De rares exceptions peuvent se produire lorsque, par suite de causes anormales ou de l'atrophie des racines, les cellules du pigment sont incapables d'absorber les propriétés stimulantes et nutritives de la solution. D'ailleurs, comme preuve de leur grande confiance dans le traitement du **VILIXIR** et comme gage de leur parfaite bonne foi vis-à-vis du public, ils s'engagent à rendre l'argent dans n'importe quel cas de non-satisfaction, pourvu qu'un loyal et suffisant essai ait été fait du traitement • • • •

Ecrivez pour demander la brochure de luxe, de 20 pages, gratuite, qui décrit dans tous ses détails le nouveau traitement "**VILIXIR**", grâce auquel vous pouvez vous rajeunir de 10 à 15 ans •

The E. B. Vilixir Company

BRUXELLES

29, Avenue du Boulevard, 29

N. B. — Vous traitez avec une maison anglaise de toute honorabilité ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇ ◇

Digitized by Google

Ventes de caoutchouc. — Cours au :

ESPÈCES	23 novembre 1911	25 octobre 1911	16 nov. 1910
Kasai rouge I . . .	11.50-11.75	11.50-11.75	14.00-14.50
Kasai rouge, genre Loanda II (nois.). . .	9.—-9.25	8.75-9.—	12.50-13.00
Kasai noir I	11.—-11.50	11.—-11.50	14.50-15.25
Equateur Yengu, Ikelemba, Lulonga, etc.	11—-11.50	11—-11.50	14.50-15.25
Lopori (Maringa) . .	7.—-7.50	7.—-7.15	7.50-8.25
Haut-Congo ord. Sankuru, Lomami . .	11.10-11.60	11.—-11.50	13.00-13.25
Mongala lanières . .	11.—-11.40	11.—-11.25	12.25-13.00
Aruwimi	11.—-11.40	11.—-11.25	12.25-13.00
Uelé.	11.—-11.40	11.—-11.25	12.25-13.00
Wamba rouge I . . .	7.35-7.85	7.25-7.75	10.25-13.00
Straits Crêpe I . . .	12.70-12.975	12.50-13.05	16.57-16.87
Guayule	4.95-5.20	4.75-5.—	6.50-7.00
Maniçoba	7.10-7.60	7.—-7.50	7.00-7.50
Espèces congolaises exposées . . . kgs	217,595	222,457	411,486
Espèces congolaises vendues . . . kgs	134,866	125,504	287,863
Espèces diverses exposées . . . kgs	96,911	94,548	87,336
Espèces diverses vendues . . . kgs	53,104	77,566	57,633

Ventes de gomme copal. — Prix au :

ESPÈCES	8 nov. 1911	5 octob 1911	17 nov. 1910
Gomme triée, blanche, belle qual.	320-350	320-350	320-350
— claire, transparente .	230-260	230-260	230-260
— assez claire	160-200	160-200	155-195
— assez claire, opaque. .	145-180	145-180	140-175
— non triée, qual. courante	110-135	110-135	110-135
Quantités exposées. . . kgs	272,266	266,065	93,591
Quantités vendues	136,251	67,710	48,485

Situation des principales banques d'émission
(En millions de francs)

DATES		Encaisse métallique		Circulation fiduciaire	Portefeuille escompte	Avances sur valeurs mobilières	Taux de l'escompte
		Or	Argent				
FRANCE — Banque de France							
1910	17 nov.	3,295	833	5,229	1,086	583	3
1911	2 nov.	3,144	790	5,494	1,714	672	3 1/2
1911	9 nov.	3,176	795	5,382	1 465	685	3 1/2
1911	16 nov.	3,200	800	5,314	1,409	670	3 1/2
ALLEMAGNE — Banque de l'Empire							
1910	7 nov.	868	321	2,094	1,392	98	5
1911	23 octob.	1,019	352	2,257	2 518	76	5
1911	31 octob.	963	352	2.394	1 642	153	5
1911	7 nov.	973	349	2,278	1,528	101	5
ANGLETERRE — Banque d'Angleterre							
1910	17 nov.	874	»	713	643	»	5
1911	2 nov.	910	»	728	691	»	4
1911	9 nov.	884	»	724	712	»	4
1911	16 nov.	901	»	711	720	»	4
BELGIQUE — Banque Nationale							
1910	10 nov.	131	73	842	613	75	5
1911	26 octob.	187	63	896	646	77	5 1/2
1911	2 nov.	187	62	926	668	88	4 1/2
1911	9 nov.	187	62	905	646	83	4 1/2

Métaux. — Prix au :

DÉSIGNATION	16 novem. 1911	23 octobre 1911	17 novem. 1910
Cuivre :			
Londres : comptant par t. £	57 2 6	56 1 3	57 12 6
— 3 mois par t. £	57 17 6	56 16 3	58 11 3
Etats-Unis : Lake Copper par livre cents	12 3/8	12 3/16	12 9/16
Etain :			
Londres : comptant par t. £	197 10 0	191 7 6	166 10 0
— 3 mois par t. £	187 10 0	191 7 6	166 10 0
Etats-Unis : par livre cents	43.50	42 12 1/2	36 57 1/2
Fer :			
Middlesbrough : comptant par t. sh.	47 5	46 2 1/2	49 6
— 1 mois par t. sh.	47 8 1/2	46 6	49 10
— 3 mois par t. sh.	48 3	47 1	50 5 1/2
Plomb :			
Londres : comptant par t £	15 18 9	16 0 0	13 6 3
— 1 mois par t. £	15 17 6	15 17 6	13 10 0
— 2 mois par t. £	15 16 3	15 15 0	13 11 3
Zinc :			
Londres : comptant par t. £	26 12 6	27 0 0	24 2 6
— 1 mois par t. £	26 12 6	27 2 6	24 2 6
— 2 mois par t. £	26 15 0	27 2 6	24 5 0

Prix pratiqués dans le Bassin de Charleroi au :

PRODUITS	18 novembre 1911	20 octobre 1911	23 novembre 1910
Fontes :			
Affinage p. tonne	60.—	58.—-60.—	66.50
Thomas »	67.—	65.50-67.—	72.—-74.—
Moulage »	69.—	66.—-67.—	72.—-74.—
Demi-produits :			
Lingots p. 100 kgs	9.85	9.85	9 85
Blooms »	10.60	10.60	10.60
Billettes »	11.35	11.35	11.35
Largets »	11.60	11.60	11.60
Fers ébauchés »	9.75	9.75	9.25
Mitrailles »	6.—	6 —	6 25
Produits finis :			
Intérieur :			
Rails p. 100 kgs	15.—	15.—-15.50	15.—-15.50
Poutrelles »	15.—	14.75	14.75
Fers U »	15.75	15.50	15.50
Petites poutrelles »	13.50	13.25-13.50	12.75-13.—
Tôles acier »	15.75	15.25-15.75	14.25-14.50
Barres acier »	13.50	13.—-13.50	12.50-13.25
Barres fer »	14.—	13.25-13.75	13.50
Rods »	14.—	14.—	13.50
Exportation :			
Rails p. t. angl.	5.2.6-5.7.6	5.2.6-5.7.6	5.2.6-5.7.6
Poutrelles et U »	5.6.0 nom.	5.6.0 nom.	5.6.0 nom.
Tôles acier »	6.1.0	6.0.0-6.1.0	5.7.0-5.8.0
Barres acier »	5.2.0	4.17.0-4.10.0	4.15.0-4.18.0
Barres fer »	5.1.0	4.18.0-4.10.0	4.17.0-4.18.0
Rods »	5.10.0	5.0.0-5.8.0	5.2.0-5.4.0

Digitized by Google

Banque Sino-Belge. — Créé sous les auspices de la Société Générale de Belgique, cet établissement bancaire est administré par un groupe de personnalités les plus éminentes du monde du commerce et de l'industrie : MM. le baron Baeyens, président; baron Van Eetvelde, vice-président; Josse Allard, Gustave Boël, Ed. Bunge, E. Francqui, baron Goffinet, J. Jadot, E. Thys, chevalier de Wouters, Alexis Van Damme, administrateurs. Ses commissaires sont : MM. A. Beeckman, F. Dejardin, baron C. Goffinet, A. Mols et H. Pochez.

Par un choix judicieux du champ d'action de ses succursales, la Banque Sino-Belge a accru très rapidement son chiffre d'affaires. Pour l'exercice 1910-1911 le bénéfice de ses opérations a dépassé 1,400,000 francs.

Le récent rapport annuel de cet organisme financier nous donne les très intéressants renseignements suivants :

« Cette année encore la Chine a passé par une période difficile. Les créations de sociétés caoutchoutières et les spéculations qui les ont accompagnées sur le marché de Sanghaï, suivies d'une baisse rapide de ces titres, ont été l'occasion de la faillite pour des banquiers et des commerçants chinois. Le malaise général qui en est résulté a réduit les affaires au strict minimum et a laissé aux banques, sans utilisation avantageuse, des disponibilités excessives, dont une situation de change peu favorable ne permettait pas le rapatriement provisoire. Le taux d'intérêt a subi, de ce chef, un fléchissement important, qui a affecté le résultat final de l'exercice.

» Les inquiétudes et les mesures sanitaires occasionnées par l'épidémie de peste ont, pendant l'hiver, arrêté les envois du Nord ; la situation peu favorable du marché des soies à Lyon a eu sa répercussion sur le marché de Sanghaï depuis l'ouverture de la saison; l'exportation n'a, par suite, pas atteint les chiffres escomptés.

» Il est vrai, d'autre part, que les statistiques du commerce de l'import de l'Empire montrent une augmentation, mais le Japon y a pris une part plus considérable qu'autrefois et certains articles ont augmenté de valeur, sans que les quantités importées soient plus considérables que l'an dernier. La situation du marché est plus saine qu'elle ne l'avait été depuis longtemps et favoriserait l'activité commerciale si l'agitation politique, qui revêt un caractère sérieux, ne venait pas jeter un nouveau trouble dans les affaires.

» La question de l'unification monétaire, qui est vitale pour le pays, semble avoir fait un pas par la conclusion récente de l'emprunt dit « Currency Loan ».

» L'introduction d'une nouvelle unité, avec rapport fixe pour la monnaie divisionnaire, paraît prochaine et facilitera les transactions avec l'intérieur du pays.

» Notre succursale de Londres continue à nous donner satisfaction et, poursuivant notre politique d'expansion bancaire, nous avons décidé d'ouvrir prochainement de nouvelles succursales à Péking et au Caire ; nous espérons par ces facilités favoriser le développement de nos affaires et appuyer plus efficacement dans ces centres les efforts du commerce et de l'industrie belges. »

Ces dernières lignes esquissent un programme d'action réellement expansionniste, dont elle poursuit l'exécution avec succès, puisque le bénéfice net du dernier exercice connu a permis de rémunérer le capital social sur la base de 4 p. c. l'an.

Plantations Lacourt. — En écrivant ce titre, nous avons cité une des entreprises coloniales belges des plus active et des plus fructueuse.

C'est d'ailleurs l'impression que l'on retient de la lecture du compte rendu annuel des opérations sociales.

Pendant l'exercice 1910-1911, les dirigeants de cette Compagnie se sont appliqués au développement des plantations d'Heveas et à l'entretien des autres cultures, notamment du caféier, du cacaoyer et des Irehs (*funtumia elastica*). La saignée des Irehs commencera en 1912. Les caféiers et les cacaoyers sont en rapport. Le rendement des caféiers a encouragé la Société à étendre encore cette culture. La Compagnie a expédié au Congo un outillage perfectionné pour la préparation de ses cafés; l'exploitation en sera plus économique et les produits livrés au commerce plus soignés.

La Compagnie a usé de son droit de souscription aux actions série B de la Société Tjibintaro, laquelle, depuis lors, s'est fusionnée avec la Société Tyagra, sous le nom de « Zuid Preanger Rubber Maatschappij ». Cette firme possédait au 30 septembre 1911 335,922 arbres à caoutchouc, dont les premiers ont été plantés fin 1908 et commencement 1909. Les rapports sur le développement de cette plantation sont très satisfaisants; les saignées commenceront en 1913.

Les Plantations Lacourt ont aussi participé à l'augmentation de capital de la Compagnie du Kasai, à la constitution de la Compagnie des Pétroles du Congo, de la Compagnie Maritime Belge du Congo. Quant à la Société Commerciale et Financière Africaine, dans laquelle les Plantations Lacourt ont une participation très importante, les dirigeants déclarent que leur espoir dans son avenir se réalise complètement.

Les intérêts, les bénéfices sur exploitation d'Afrique et divers encaissés par les Plantations Lacourt en 1910-1911 ont atteint 334,000 francs, et, en y ajoutant le report précédent de 73,000 francs, le boni total est de 407,000 francs. Après défalcation des charges sociales et un prélèvement de 41,000 francs en faveur des amortissements, et de 12,000 francs pour la réserve, le solde disponible a permis de payer un dividende de 10 francs à chacune des parts sociales et de reporter 120,700 francs à nouveau.

Compagnie Générale des Tramways de Buenos-Ayres. — Le vaste réseau de tramways de la capitale de la République Argentine est exploité par l'Anglo-Argentine Tramways C°, Ltd., qui est contrôlée par la puissante compagnie belge, à laquelle nous consacrons cette note.

En 1910, le réseau de l'Anglo-Argentine Tramways C°, Ltd, a transporté 276,000,000 de voyageurs, contre 243,000,000 en 1909 ; les recettes de l'exploitation ont atteint 60,793,000 francs, au lieu de 53,371,000, soit une augmentation de 7,422,000 francs, tandis que les bénéfices passaient à 24,864,000, au lieu de 21,719,000 francs, ou une majoration de 3,145,000 francs.

Si les fêtes du centenaire et l'Exposition de Buenos-Ayres ont eu une influence favorable sur l'augmentation des recettes de l'exercice 1910, cette influence n'a été que relative, l'accroissement du trafic est dû surtout à la fusion générale des divers réseaux, à la pénétration des lignes extérieures jusqu'au centre de la ville, à l'introduction du tarif général de 10 centavos et, enfin, au développement de la ville dans des proportions absolument inconnues en Europe.

Digitized by Google

La progression des résultats de l'exploitation se maintient en 1911, et pour le premier semestre de cette année les recettes et les bénéfices sont respectivement de 32,794,000 francs et 13,126,000 francs contre 29,381,000 francs et 12,210,000 francs pendant les six premiers mois de 1910.

A rappeler que pendant le premier semestre de 1910 ont eu lieu les fêtes du centenaire de l'indépendance de la République Argentine.

Le trafic s'est particulièrement accru sur presque toutes les lignes extérieures, ce qui est le résultat de la décentralisation graduelle du mouvement, au fur et à mesure que la ville s'étend davantage. De nombreux centres importants se sont formés, entre autres à Florès, Barracas et Belgrano, où les magasins et le commerce ont pris un grand développement.

Le 14 septembre dernier a eu lieu l'inauguration des travaux d'établissement de la première ligne souterraine entre Plaza Mayo et Plaza Once, en présence des autorités et des personnalités les plus marquantes de la République Argentine.

Cette ligne souterraine de Plaza Mayo-Plaza Once sera d'une importance capitale, car elle soulagera énormément le trafic actuellement trop dense dans les artères principales. Le nombre des passagers entre l'Ouest de l'agglomération et le centre de la cité s'est réellement accru et, d'autre part, le trafic, en général, est devenu si intense qu'il est absolument impossible d'augmenter encore, sur certaines lignes centrales de la surface, le nombre des voitures. La ligne souterraine en construction résoudra ce grave problème; elle permettra de faire face à l'intensité toujours croissante du mouvement et de transporter les voyageurs d'une manière économique et rapide. La prolongation de cette ligne à Cabaleto la rendra plus importante encore, car elle permettra aux voitures des lignes de la surface venant du faubourg villa Devoto et de la direction de Florès, de continuer leur parcours jusqu'à la Plaza Mayo par la voie rapide du tunnel.

Les bénéfices de l'Anglo-Argentine Tramways C° en 1910 lui ont permis de consacrer une somme de 11,800,000 francs à la rémunération de son capital. Les actions ordinaires, dont la compagnie belge possède la totalité, ont reçu un dividende de 7 3/4 p. c.

La progression des recettes et des bénéfices mentionnés plus haut pendant l'année 1911 a permis d'attribuer à ces titres, pour le premier semestre de l'exercice, un dividende intérimaire de 4 p. c., soit 8 p. c. l'an, résultat d'autant plus remarquable que pendant ce même semestre l'intérêt fixé aux deux catégories d'actions de préférence a été porté de 5 à 5.50 p. c l'an, absorbant ainsi pour cette période £ 14,259 de plus qu'en 1910.

Les revenus du portefeuille et les rentrées diverses de la Compagnie Générale de Buenos-Ayres ont dépassé 8,600,000 francs en 1910-1911, ramenés à 6,400,000 francs après déduction des charges sociales. Cette société distribue les dividendes suivants : fr. 6.70 par action de capital, fr. 2.20 par action de dividende et fr. 9.90 par 1/20e de part de fondateur.

L'entreprise de la Compagnie Générale de Tramways de Buenos-Ayres constitue une œuvre expansionniste très heureuse, tant pour le succès qu'elle a remporté dans la fusion et l'exploitation de ses divers réseaux que pour les importantes commandes qu'elle réserve à l'industrie belge; sur les commandes faites depuis le 1er janvier dernier celles passées en Belgique se chiffrent par 5,990,000 francs ou 44 p. c. du chiffre total.

« Foraky », Société Belge d'Entreprises de Forage et de Fonçage. — Cette firme est la filiale belge de l'Internationale Bohrgesellschaft, dont le siège est à Erkelenz (Prusse-Rhénane).

Par les résultats remarquables de ses entreprises dus à l'excellence de ses procédés de sondage, cette compagnie allemande a acquis une renommée universelle et est devenue la plus importante société de forage en Europe.

Depuis sa fondation, en 1895, les travaux de la Société ont pris une très grande extension, et ses forages ont porté sur 900,000 mètres, auxquels il faudrait ajouter la longueur des nombreux sondages effectués par ses filiales ou par les compagnies employant son système.

Pour rendre l'exécution de ses entreprises à l'étranger plus aisée et plus économique, l'Internationale Bohrgesellschaft a créé des filiales en Belgique, en France (y compris l'Espagne), en Autriche et en Hongrie.

Elle a étendu son rayon d'action aux pays d'outre-mer et a créé des sociétés spéciales en Argentine, au Mexique. De plus, maintes entreprises de sondage emploient ses procédés.

La compagnie allemande a prêté son concours à de nombreuses exploitations pétrolifères, tant allemandes que roumaines, ainsi qu'à de multiples mines de potasse; elle possède d'ailleurs par elle-même de vastes concessions de potasse.

L'Internationale Bohrgesellschaft a des intérêts dans de nombreuses affaires charbonnières, qui ont confié l'exécution de leurs sondages à elle ou à ses filiales.

Ce fut elle qui, de concert avec M. André Dumont, l'éminent professeur à l'Université de Louvain, a commencé et mené à bonne fin les recherches de houille dans la Campine

Sa filiale belge « Foraky » s'est créé une nombreuse clientèle dans le domaine des charbonnages. En 1910-1911, les sondages de recherches et de reconnaissance ont continué à occuper, pendant l'exercice, tout le matériel à ce destiné par cette société. Celle-ci fut même obligée, pour ne pas augmenter ses immobilisations et néanmoins pour ne pas refuser les affaires de ce genre qui se présentaient à des conditions avantageuses, de prendre en location du matériel des compagnies amies allemande et française.

Quoique la concurrence soit assez sensible dans ce genre d'entreprises, la qualité du travail de « Foraky », bien connue de ses commettants, lui a permis, jusqu'à présent, de s'alimenter d'ordres à des prix raisonnables.

Les sondages de congélation et de cimentation ont été poursuivis par la Société Belge aux charbonnages de Beeringen, de Genck et d'André Dumont-sous-Asch, ces deux dernières affaires étant réalisées par elle conjointement avec d'autres entrepreneurs.

Au cours de l'exercice 1910-1911 « Foraky » a entrepris, conjointement avec la Société d'Entreprise Générale de Fonçage de Puits, de Paris, le fonçage par congélation de deux puits de 6m10 de diamètre, à 490 mètres de profondeur et à niveau vide jusque 700 mètres ou éventuellement 1,000 mètres de profondeur. L'exécution de cet important travail a commencé pour compte des Charbonnages de Limbourg-Meuse. De nouvelles affaires sont en négociations.

Digitized by Google

Le boni de 558,000 francs réalisé par la Société Belge «Foraky» au cours de 1910-1911 comprend les bénéfices acquis sur les sondages qui lui sont payés au mètre et une prévision de bénéfice sur l'entreprise de La Louvière-Saint-Vaast qui est terminée, mais dont le décompte définitif n'est pas établi. Il n'a pas été prélevé de bénéfices sur les entreprises de Genck, André Dumont, Hautrage et Limbourg-Meuse. Y compris les rentrées diverses et déduction faite des charges sociales, le boni net a atteint 400,000 francs, dont 120,000 francs sont attribués aux actionnaires, soit un dividende de 6 p. c. ou 30 francs par titre, et 263,000 francs affectés aux amortissements.

L'excellence de ces résultats doit en grande partie être attribuée à la direction active et prudente des administrateurs délégués de « Foraky » : MM. H.-M. Hegener et A. Koepe.

Métallurgique d'Estampage du Donetz. — Réorganisée par un groupe de financiers et d'industriels très actifs, auxquels on doit l'heureuse rénovation de maintes entreprises, cette Société marque chaque année un nouveau pas dans la voie du développement de ses affaires et de ses résultats bénéficiaires.

Pendant l'exercice 1910-1911 la Société a eu à souffrir de la pénurie de matières premières, c'est-à-dire de fonte et de fer, conséquence du réveil de l'industrie en Russie. Remède sera apporté incessamment à cet état de choses par l'acquisition par la Métallurgique d'Estampage du Donetz d'usines voisines de ses établissements, qui lui fourniront les matières premières dans des conditions particulièrement avantageuses.

Les bénéfices de l'année sociale 1910-1911 sont en augmentation sur ceux de l'exercice précédent et ont dépassé 645,000 francs. Ce boni permet de répartir les dividendes suivants aux titres représentant le fonds social : fr. 19.06 par action privilégiée, fr. 11.56 par action de capital et fr. 21 60 par action de dividende. Ces résultats eussent encore été plus brillants, si l'on n'avait dû subir des difficultés dans les approvisionnements en matières premières.

Le carnet de commandes pour l'exercice en cours s'élève au 1er juillet à 2,227,508 francs pour les divisions Estampage et Poêleries.

La situation financière de la Société est bonne : l'examen du bilan au 30 juin 1911 révèle un actif réalisable dépassant le passif exigible de 2,300,000 francs environ.

Le conseil d'administration de la Métallurgique d'Estampage du Donetz est le suivant : MM. H. Hage Orban de Xivry, président ; G. Berry, Eug. Carez, C. Cambier, M. Cottavoz, M. de Ramaix, H. Evrard, Léon Hiard, H. Lippens, P. Wauwermans. Les commissaires sont : MM. J. Puissant d'Agimont, A. Sima, E. Giard, J. Lagneau, Auguste Bouroz.

Société Nouvelle des Produits Céramiques et Réfractaires de Vladimirowka (Russie Méridionale). — Cette Société belge a clôturé son premier exercice social le 30 juin 1911 et, bien que celui-ci n'ait porté que sur une période de dix mois et ait dû être consacré en grande partie à des travaux de remise en état des immeubles, du matériel et de l'outillage, il a largement répondu aux prévisions faites.

Le bilan clôturé au 30 juin 1911 solde par un bénéfice net de fr. 110,446.32.

Un four continu a été construit, ce qui a permis d'accroître la production dans une très importante proportion, tout en diminuant très sensiblement la consommation du charbon.

Un second four est en construction actuellement, ce qui permettra de porter le chiffre de la production mensuelle à 100,000 pouds.

Les dirigeants espèrent, pour l'exercice courant, un résultat très brillant, vu la marche normale de l'usine et la situation normale du marché.

Il y a lieu de signaler que la situation financière se présente très bien, étant donné qu'au 30 juin 1911 l'actif réalisable s'élevait à 488,000 francs (bénéfice compris), contre un passif exigible de 132,000 francs.

Le conseil d'administration a proposé à l'assemblée générale du 21 novembre de prélever sur le bénéfice de fr. 110,446.32 une somme de fr. 56,234.31 à verser aux fonds d'amortissement et de prévision, et de répartir un dividende de fr. 12 75 par action privilégiée et de fr. 6.35 par action ordinaire.

Hauts-Fourneaux Lorrains Aumetz-La Paix. — Le développement des diverses divisions de cette vaste entreprise créée par nos compatriotes s'accuse chaque année plus important.

En 1910-11 les productions ont atteint les chiffres ci-après :

Extraction de charbon	tonnes .	1,012,019
Extraction de minerais	» .	1,759,576
Fabrication de la fonte	» .	504,788
Fabrication de l'acier	» .	357,207
Production des laminoirs	» .	312,202

Ces différentes divisions ont occupé en moyenne 10,040 ouvriers et employés.

Au cours de l'exercice écoulé, il n'y a pas eu d'amélioration sensible dans l'état du marché des produits des usines de la Société, et le marché des fers marchands a même eu à souffrir beaucoup de la rupture de l'entente de prix survenue au printemps, les prix ayant subi une forte baisse par suite de la libre concurrence; mais, d'autre part, il a été possible de s'assurer des ordres importants tant à l'intérieur que notamment aussi à l'exportation : aussi peut-on à ce point de vue considérer la situation comme satisfaisante.

Les expéditions à l'étranger ont souffert temporairement des grèves dans l'industrie des chantiers navals en Angleterre, puis des grèves dans divers ports du continent ainsi que des conditions de vente moins favorables de l'industrie américaine de l'acier dans son propre pays, ce qui détermina celle-ci à entrer en concurrence plus marquée sur le marché mondial et même sur le marché européen.

Les ordres du Syndicat des Aciéries sont, au cours de l'exercice, restés de 10 p. c. environ au-dessous des chiffres de participation et, quoique la production ait dépassé sensiblement le chiffre de la participation de la Société dans les ventes de fers marchands effectuées par elle-même, tous ses trains ont été en général insuffisamment occupés.

Malgré de multiples efforts on n'avait pas encore réussi à la fin de l'exercice à constituer un syndicat général allemand des fontes ; aussi les prix de vente des fontes ont-ils continué à rester fort bas. Depuis, on a pu conclure, au commencement de septembre, une entente de tous les hauts-fourneaux allemands.

Malgré les conditions défavorables du marché industriel, Aumetz-La Paix a réalisé en 1910-11 un bénéfice de 13,600,000 francs, qui a permis de répartir un dividende de 12 p. c. ou 60 francs par action.

Digitized by Google

De-ci, de-là

Katanga. — La *Gazette de Cologne* vient de publier sur les richesses du Katanga un article que nous estimons assez intéressant pour que nous en donnions ici la traduction. Voici ce qu'écrit le correspondant de la grande feuille rhénane : « Lorsqu'on se trouve aux grandes mines du Katanga et qu'on tombe au milieu de la forêt, sur les anciennes mines à ciel ouvert en partie écroulées, et sur les grands terrils de décombres et de scories, l'on se pose toujours cette question : Qui étaient et d'où venaient les hommes qui, au milieu de l'Afrique, à 2,000 kilomètres de la mer ou des sièges de civilisation, cherchèrent ici le cuivre, le fondirent et le transportèrent sur les anciennes routes commerciales, depuis longtemps disparues, soit à Sofala dans le Mozambique, le port du temps de Salomon, soit en Egypte ?

Travail d'extraction de l'or en berceau au Katanga.

Nous avons trouvé leurs traces plus loin encore dans le Sud, dans les mines stannifères du Transvaal. De là aussi il y a 2,000 kilomètres jusqu'à Sofala et 5,000 kilomètres jusqu'en Egypte inférieure. Or, les anciens appréciaient l'étain beaucoup plus encore que le cuivre qu'on tirait de plusieurs autres pays. Cet étain ne pouvait, à cette époque lointaine, provenir que des îles de la Sonde ou de l'Afrique du Sud, si, comme je le crois toujours, on doit trouver des mines d'étain abandonnées dans les forêts vierges du Katanga septentrional ou bien au Nord du lac Moero. Dans ce cas, l'archiancien berceau de l'âge du bronze se trouverait dans le Katanga qu'on vient à peine de redécouvrir et d'ouvrir à la civilisation.

Déjà l'aspect de quelques-uns de ces terrils les plus récents indique que les nègres y ont jusqu'à nos jours produit le cuivre. En effet, les trafiquants arabes ont entretenu des relations commerciales avec le Katanga depuis des siècles et ont apporté à la côte du cuivre et de l'or. Ce dernier n'est plus obtenu de nos jours que près de Ruwe dans le Katanga.

Ainsi que le rapporte le missionnaire Crawford, qui

COMPAGNIE ANGLAISE

7 et 9 PLACE DE BROUCKÈRE

× ANGLE DE LA RUE FOSSÉ-AUX-LOUPS ×

CHOQUE et ZORN
TAILORS

BRUXELLES

MAISON DE TAILLEURS POUR MESSIEURS, DAMES ET ENFANTS

LA PLUS IMPORTANTE DU PAYS POUR LE BEAU VÊTEMENT SUR MESURE

LA COMPAGNIE ANGLAISE

exécute du jour au lendemain toute commande urgente

Digitized by Google

Société anonyme des — *Téléph. 161, Charleroi — Télégr. Debauche Usines Gilly*

FORGES, USINES & FONDERIES DE *GILLY*

Adresser les lettres *à M. Hubert Debauche, administrateur directeur-gérant* — *à Gilly (Belgique)*

Machines à vapeur de précision

Matériel de mines. — Machines d'extraction de toutes puissances avec frein à action variable (breveté). Ventilateurs système MONNET et MOYNE. Machines d'épuisement souterraines. Machines d'exhaure. Compresseurs d'air. Chevalements et poulies molettes. Cuvelages en fonte. etc.

Sidérurgie. — Soufflerles pour hauts-fourneaux et aciéries. Machines réversibles. Installation complète de trains de laminoirs : trains blooming, trains à poutrelles et à rails, trains à tôles, trains marchands, trains à petits fers, mélangeurs à fonte liquide pour aciéries. Marteaux-pilons à vapeur à double effet. Cisailles à vapeur. Scies à chaud, etc.

Locomotives de toutes puissances

Construction de fabriques à agglomérer le charbon. — Presses à briquettes. Spécialité de machines à fabriquer les boulets ovoïdes (système breveté). Doseurs mélangeurs (système breveté). Transporteurs. Chaînes à godets, etc.

Installation d'usines à coke. — Machines à pilonner le charbon. Enfourneuses. Défourneuses. Broyeurs. Lavoirs à charbon.

Appareils de levage. — Ponts roulants électriques et par câbles. Elévateurs et monte-charges. Grues-locomotives pour usines et ports.

Chaudronnerie. — Fonderies de fer et de cuivre. — Grosses forges.

MOTEURS - MARINS **« Swiderski »**

à deux temps, spécialement construits pour l'emploi de l'huile lourde

Pas de soupapes! — Pas de carburateur! Pas d'allumage par magnéto!

Les SEULS moteurs convenant avantageusement au mouvement de tous les genres de bateaux de transport, remorqueurs, bateaux à voyageurs, yachts, canots automobiles, bateaux coloniaux, sternwheelers, etc., etc., etc.

CONCESSIONNAIRES POUR LA BELGIQUE :

VICTOR COURARD & Cie, ingénieurs

BRUXELLES, 55, avenue de la Reine Téléph. **1916 S. A.** — **LIÉGE, 14, quai de l'Université** Téléph. **3903.**

PEINTURES & DÉCORATIONS DU BATIMENT

SPÉCIALITÉ DE PEINTURES GENRE ANCIEN

TÉLÉPHONE **4902** BRUXELLES — MAISON PAUL COLLET 176, RUE DE CONSTANTINOPLE, 176

: : : : : : : : ATELIER DE

GALVANISATION ELECTROLYTIQUE — Brevets — " TRUNKHAHN "

H. Janssens-Raymaekers

RUE DE L'EMPEREUR, 20-22

: : : : RUE VÉNUS, 14 : : : :

Téléphone 207 **ANVERS**

Institut Meurice-Chimie

14, rue Simonis, BRUXELLES Tél. 3422

Laboratoire d'Analyses et de Recherches chimiques
Prospectus. — Echantillonnages
Spécialité d'Analyses de Minerais et de Combustibles
Cours de Chimie spéciaux pour prospecteurs
Tarif d'Analyses et Programme des Cours sur demande

FOURNITURES GÉNÉRALES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Maison HUNIN 40 Rue du Marché-aux-Herbes — BRUXELLES — 40

Appareils et Accessoires des premières marques
Jumelles à prismes de haute précision

Représentation ou dépôt des firmes : **Thornton-Pickard,** Altrincham ; **Goerz,** Berlin ; **Mackenstein,** Paris ; **Paget,** Watford ; **Erneman,** Dresden ; **Lumière Fils,** Lyon, etc.

SPÉCIALITÉS POUR PAYS CHAUDS — **TRAVAUX SOIGNÉS POUR AMATEURS**

Digitized by Google

CIGARES MELIOR

ERNEST TINCHANT 11-13, RUE BREIDEL ANVERS

vécut pendant longtemps avec un des derniers grands trafiquants arabes, Muschidi, dans la partie du Haut-Lualaba, le nom de Katanga avait toujours un son magique de la côte Ouest à celle de l'Est. Cela est d'autant plus curieux que ce nom, en tant que district industriel de l'avenir, ne fut révélé au public européen que depuis environ cinq ans. Je crois d'ailleurs ne pas me tromper en prétendant que de toute la presse quotidienne de l'Europe, c'est la *Gazette de Cologne* qui la première (en 1906) mentionnait, dans ses correspondances africaines, l'importance des mines du Katanga et la richesse du pays.

Mais ce qui est le plus étonnant, c'est que les Anglais aient permis aux Belges de leur enlever, pour ainsi dire sous le nez, ce riche district. Je suppose qu'au point de vue anglais on a commis là une grande faute à laquelle on tâche de remédier autant que possible dans l'Afrique méridionale, au Sud du Zambèse. Si jamais dans le Sud de l'Afrique il coule encore une fois du sang, ce sera certes au Katanga une répétition de l'histoire du Transvaal !

Je me rappelle parfaitement bien que Cecil Rhodes disait un jour, en août 1899, à Capetown, en ma présence : « J'ai fait tout bien examiner, mais l'Afrique centrale, entre le Zambèse et le Congo, est sans valeur au point de vue des minerais et de même au point de vue de l'agriculture, si j'en excepte le Nyassaland. » Et, lorsqu'on lui demanda pourquoi il avait annexé les vastes districts des Barotse et le Nord-Est et Nord-Ouest de la Rhodésie, dont l'administration est aussi difficile que coûteuse, il répondit que cela s'était fait pour que le chemin de fer du Caire au Cap pût, autant que possible, traverser exclusivement le territoire britannique.

Il est à remarquer que déjà les premiers explorateurs modernes de l'Afrique, Livingstone et Cameron, mentionnèrent que dans tout le district du Congo on achetait des bouts de lances et de flèches en cuivre qui provenaient des hauts districts des tributaires du grand fleuve. Il en était de même de morceaux bruts d'oxyde et de carbonate de cuivre dont se servent les indigènes pour cautériser les blessures purulentes.

Malgré cela, aucun de ces voyageurs, paraît-il, n'avait jamais entendu le nom de Katanga — du moins on ne le trouve pas dans leurs récits de voyage.

J'ai déjà écrit plusieurs fois sur les mines de cuivre du Katanga.

La première, parce qu'elle est la première à atteindre par le chemin de fer, est l'*Etoile du Congo*, une puissante

Récompenses obtenues

ANVERS 1894
Médaille d'Or
PARIS 1900
Médaille d'Argent
OSTENDE 1901
Diplôme d'Honneur
SAINT-LOUIS 1904
Médaille d'Or
LIÉGE 1905
Diplôme d'Honneur
MILAN 1906
Grand Prix
TOURCOING 1906
Vice-Président, cl. XXI
Membre du Jury
BORDEAUX 1907
Vice-Président, cl. XV
Grand Prix
BRUXELLES 1910
Vice-Président, cl. XII
Membre du Jury
TURIN 1911
Vice-Président, cl. XXII

Imprimerie Scientifique

TYPOGRAPHIE
LITHOGRAPHIE
CHROMO-LITHOGRAPHIE

Spécialité d'Illustrations de grand luxe
Photo-Chromogravure en trois couleurs

Charles BULENS, Editeur

Téléphone 505
75, Rue Terre-Neuve, BRUXELLES

Digitized by Google

masse en forme de lentille, apparemment un stock de minerai d'un diamètre de 1,500 mètres. On évalue ses minerais exploitables (des carbonates et silicates), rien que dans les couches supérieures oxydées, à 20 millions de tonnes avec une contenance moyenne de 21 p. c. de cuivre.

Bien que tout homme de métier soit convaincu et que les autorités minières supérieures l'admettent également, qu'en parlant de ces zones d'oxydation supérieures il s'agit, dans toutes les mines du Katanga, de zones enrichies secondairement par des produits lessivés des zones inférieures, on doit s'étonner du silence qu'on observe à l'*Etoile du Congo* sur le résultat des forages profonds qu'on y opère ! Il est vrai que cette question n'a qu'une valeur scientifico-technique et non pas économique, car la richesse en cuivre des mines du Katanga dans leurs zones supérieures est tellement colossale que, au point de vue pratique, ce n'est qu'après un temps indéfinissable qu'on devrait se soucier de l'existence des minerais des couches inférieures.

Les établissements métallurgiques près de l'*Etoile* peuvent être considérés comme les plus grandioses en existence ; les fours électriques, auxquels une grande usine sur le Lubumbashi doit fournir l'énergie électrique, sont construits d'après un tout nouveau système et on est très curieux de savoir comment ils travailleront.

Une petite mine en exploitation se trouve à environ 15 kilomètres de l'*Etoile*, tandis que la seconde en importance est située à Kambove, point sur lequel se dirige le chemin de fer en construction (180 kilomètres).

Le district du Katanga où se trouvent des gisements

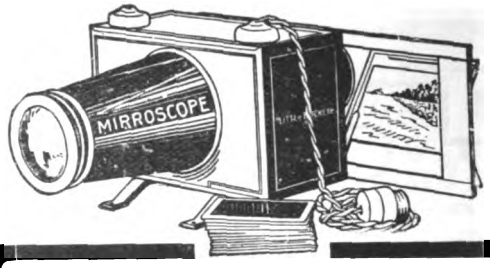

LES PROJECTEURS

Mirroscope

Le Mirroscope est un appareil facile à employer, qui projette les vues sur un écran ou sur une autre surface appropriée, par l'action de la lumière réfléchie, à travers une forte lentille.

Différant en ceci de la lanterne magique, il ne nécessite pas de verres spéciaux, bien que les vues projetées sur l'écran soient semblables à celles données par une lanterne magique.

Au lieu de verres spéciaux, on peut employer toutes photographies quelconques, cartes postales, des illustrations découpées dans des journaux ou des revues, des peintures ou des tableaux originaux, des dessins, des croquis.

Tout est projeté dans les couleurs originales, mais agrandi jusqu'à un mètre ou deux de diamètre.

Si on place dans l'appareil une montre, avec le mouvement ouvert, la projection montrera toutes les couleurs métalliques et toutes les roues en mouvement.

Toute une assemblée peut facilement voir et admirer tout ce qu'on projette sur l'écran : chacun peut voir parfaitement, sans bousculade et sans dérangement.

Le Mirroscope est toujours prêt à fonctionner. Il ne présente aucune partie compliquée qui puisse se déranger ou se briser.

Il n'entraîne à aucun frais — ce qui n'est pas le cas avec les appareils photographiques, les phonographes ou les lanternes magiques — car il n'y a plus besoin d'acheter des films, des plaques, des vues spéciales ou rien d'autre.

Prix : de **23** à **120** francs. Chaque dimension en trois exécutions : 1) pour l'éclairage au gaz ; 2) pour l'électricité ; 3) pour l'acétylène avec générateur.

En Vente chez les fournis. d'appareils photographiques, etc.

Pour le Gros s'adresser à **B. REIMERS EENBERG**, Département Mirroscope 22, Place de Brouckère, à Bruxelles

THE "SWAN" FOUNTAIN PEN.

Modèle 1911

est **le seul** porte-plume à réservoir qui ait à la fois :

Une plume en or de tout premier ordre
Une grande contenance d'encre
Une alimentation régularisée par un double conduit
Une fermeture de sûreté garantie

Demandez-le à votre papetier ; s'il ne peut vous le procurer vous le trouverez

RUE NEUVE, 10, BRUXELLES

Digitized by Google

LA GRANDE DISTILLERIE BELGE
Société anonyme — BRUXELLES-MIDI
Comptoirs au Congo Belge
LES FACTORERIES DES PRODUCTEURS **FRANCO-BELGES**

Apéritifs, Cognacs & Liqueurs

CUSENIER

PREMIÈRE MARQUE DU MONDE

SPÉCIALITÉS :

Amer Cusenier - Oxygénée Cusenier - Triple sec Cusenier - Cognac de la Couronne - Crème de Menthe Glaciale verte - Quinquina Cusenier
" Eclipse " (Extra-Champagne)

AGENCE COOK

41, rue de la Madeleine
BRUXELLES

Adresse télégr : Cook, Bruxelles
TÉLÉPHONE 1399

BILLETS DIRECTS PAR TOUTE VOIE POUR **ELISABETHVILLE**
TRANSPORTS A FORFAIT POUR LE **KATANGA,** PAR CAPE TOWN OU BEIRA

Banque et Change ▫ Paiements télégraphiques ▫ Assurance
SUCCURSALES A CAPE TOWN, DURBAN, ELISABETHVILLE
CORRESPONDANTS A PORT ELISABETH, LOURENÇO-MARQUEZ, BEIRA

BRIAS & Co

60, Rue des Tanneurs: Bruxelles
VINS & SPIRITUEUX
PARFAITS CONDITIONNEMENTS DES EXPÉDITIONS POUR COLONIES

Digitized by Google

CRÉDIT GÉNÉRAL LIÉGEOIS

64, RUE ROYALE, BRUXELLES

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL : TRENTE MILLIONS

SIÈGE SOCIAL :
LIÉGE . . . . 5, rue de l'Harmonie
SUCCURSALE :
BRUXELLES . . . . . 64, rue Royale
AGENCES :
BRUGES . . . 11, rue Nicolas Despars
CHARLEROI . . 6, quai de Brabant
SOUS-AGENCE :
ROULERS . . 8, place de la Station

ESCOMPTE DE VALEURS COMMERCIALES
OUVERTURES DE CRÉDITS
COMPTES DE DÉPOTS — COMPTES DE REPORTS
LETTRES DE CRÉDITS & CHÈQUES
SUR LES PRINCIPALES VILLES BELGES & ÉTRANGÈRES
ENCAISSEMENT DE COUPONS
ORDRES DE BOURSE — DÉPOTS DE TITRES

SOUSCRIPTIONS AUX EMPRUNTS D'ÉTATS, DE VILLES, DE SOCIÉTÉS, ETC.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

VÉRIFICATION DES LISTES DES TIRAGES A LA DEMANDE DES CLIENTS

PNEUS JENATZY

10, RUE STEPHENSON · BRUXELLES

Compagnie Internationale d'Electricité

à LIÉGE (Belgique)

Société Anonyme • • H. PIEPER, administrateur délégué, directeur général

DYNAMOS génératrices et réceptrices de grande et moyenne puissances.
MOTEURS pour la petite industrie.
SPÉCIALITÉS : Matériel électrique pour les **Mines** et la **Métallurgie.** Machines d'extraction et d'exhaure. **Laminoirs** électriques. Appareils pour le travail des métaux. Engins de levage, treuils et cabestans.
ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE DES TRAINS, système breveté, adopté par l'État Belge.

STÉ AME METALLURGIQUE DE SAMBRE ET MOSELLE

Hauts-Fourneaux et minières à Maizières près Metz (Lorraine) Allemagne - - - - - - - - -
Fours à coke, hauts-fourneaux, aciérie, laminoirs et forges à Montignies s/Sambre lez-Charleroi (Belgique)
Laminoirs à tôles à Chatelineau-lez-Charleroi (Belgique) - - - -

Capital social ; -- 23,500,000 francs --

Montignies s/Sambre (BELGIQUE)

Adresse télégr. : Sambremoselle, Couillet.

Acier Thomas de toute qualité et pour tout usage, depuis l'extra extra doux correspondant au fer de Suède jusqu'au métal très dur, trempant avec facilité.

Aciers marchands, ronds jusque 210 m/m de diamètre, carrés jusque 210 m/m de côté, plats, cavaliers, feuillards et spatés à biseaux et autres, aciers spéciaux, demi-ronds, champs ronds, coins coupés, bombés, ovales, octogones, profil pour grilles, pour cercles de tonneaux, etc.

Aciers profilés, standards pour clôtures, cornières et T depuis 15 m/m et au dessus, poutrelles et U de toutes hauteurs, rails de tous types pour voies ferrées, rails à gorges, traverses, etc., etc., tôles fines, moyennes et fortes, tôles striées et larges plates.

Moyennant conditions à débattre, la Société se charge de laminer les profils suivant modèles ou dessins remis.

Digitized by Google

Manufacture Générale d'Équipements pour les Colonies

G. FABBRI

RUE PLATTESTEEN, 11, BRUXELLES-BOURSE

Gros et Détail ▲ ▲ ▲ ▲ **Téléphone 9277**

CATALOGUES ET DEVIS SUR DEMANDE

COMPTOIR DE CHIMIE

37, Boulev. de la Senne, BRUXELLES

LE NOUVEAU GRAND CATALOGUE

pour fournitures générales de laboratoire est sous presse.

Il sera envoyé sur demande

Th. VERVLOET Fres & Srs

TÉLÉPHONE 412 **203, Boulevard Léopold II, BRUXELLES** **TÉLÉPHONE 412**

VINS & LIQUEURS FINES — EXPÉDITIONS DANS TOUT LE CONGO

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée

De Paris aux ports au delà de Suez, ou vice versa

Les voyageurs partant de Paris à destination des ports au delà de Suez ou inversement peuvent obtenir, conjointement avec leurs billets d'aller et retour de passage de ou pour Marseille, des billets d'aller et retour de Paris à Marseille ou vice versa, *valables un an, aux prix suivants :*

De Paris à Marseille ou vice versa *(viâ Dijon-Lyon ou Nevers-Lyon ou Nevers-Clermont) : 1re classe, fr. 144.80; 2e classe, fr. 104.25; 3e classe, fr. 67.95.*

Ces billets sont délivrés par la Compagnie des Messageries Maritimes et par les Chargeurs Réunis.

Il peut être émis des billets de classes différentes pour les parcours en chemin de fer et pour les parcours maritimes.

Pendant la saison d'hiver, Paris et Marseille sont reliés par de nombreux trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies.

Manufre de Couverts et d'Orfèvrerie

Métal blanc argenté • Argent massif

ORFÈVRERIE WISKEMANN

MAGASIN DE DÉTAIL : TÉLÉPHONE 7058

coin des Russ Ste-Gudule et de Loxum

Objets pr Cadeaux *Prix de fabrique*

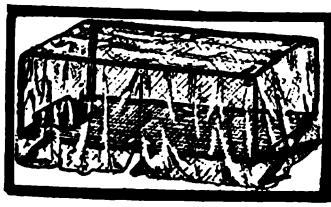

BERVOETS - WIELEMANS

6-8-10-12 RUE DU MIDI BRUXELLES

LA PLUS IMPORTANTE MAISON DE LITERIES DU PAYS

ARTICLES SPÉCIAUX POUR LE CONGO

EXPOSITION DE BRUXELLES 1910 — GRAND PRIX

Digitized by Google

d'étain (à environ 60 kilomètres plus au Nord) est actuellement fermé à cause de la maladie du sommeil et ce au grand mécontentement des nombreux spectateurs campant autour d'Elisabethville.

On a trouvé de la houille près de Broken Hill et dans

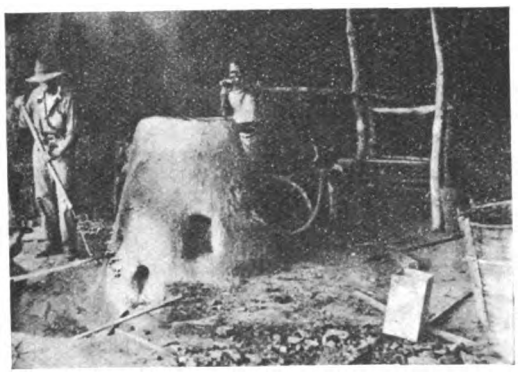

Une des premières forges de cuivre.

le coin Sud-Est du Katanga, mais les couches sont minces et la qualité du charbon laisse à désirer.

Les opinions sur la légende des diamants varient énormément. Le fait est que les trouvailles faites jusqu'à présent sont peu importantes, mais l'existence de la terre bleue est incontestable. Ce qui est le plus probable, c'est qu'il s'agit d'une formation de crevasses remplies de kimberlite, telles qu'elles se trouvent assez souvent dans le pays classique des diamants près de Kimberley. De pareils terrains n'ont cependant jamais été exploités avec beaucoup de succès.

Depuis qu'Elisabethville, distante de 7 kilomètres de l'*Etoile du Congo*, a été choisie comme capitale du district, l'animation y est grande.

Des rues ont été tracées dans toutes les directions et, depuis la cessation des pluies, bon nombre de maisons, généralement à un étage, se sont construites. Les maçons et les briquetiers font des affaires brillantes et les salaires sont très élevés. Même un inspecteur sanitaire est déjà nommé. Malheureusement il faut encore chercher l'eau du Lubumbashi à quelques kilomètres de là. Il est vrai qu'il y a également quelques puits, mais l'on se défie un peu de la qualité de leur eau.

On peut dire, en général, qu'un bon nombre d'immigrants s'est réuni dans le Katanga, dont la majorité campe près d'Elisabethville. Quoique tout immigrant doive, à la station frontière Sakania, prouver qu'il est possesseur de 500 francs, il se trouve parmi ces immigrés pas mal de sujets *peu désirés*, ce qui est à peine étonnant lorsqu'on tient compte de l'état économique actuel du Sud Africain. Beaucoup parmi eux s'en sont déjà retournés, car le désappointement est à peu près général. Les nuages de pessimisme qui assombrissent actuellement l'Afrique du Sud jettent jusqu'ici leurs ombres sur les aventuriers, les vagabonds et les chercheurs d'or qui se sont échoués à cette extrême limite de la civilisation sud-africaine. La plupart des vieux Sud-Africains ne peuvent pas encore se faire à l'idée que le bon vieux temps du gain facile n'existe plus et que dans le Katanga, aussi bien qu'ailleurs, il faut travailler. Il ne faut pas oublier non plus que les droits de mine, les forêts et le commerce étant presque exclusivement entre les mains des grandes sociétés, les chances des petits sont très réduites et

RELIURE MEERSMANS FRERES & SŒURS

TÉLÉPHONE 3593 **rue Théodore Verhaegen, 158, BRUXELLES** TÉLÉPHONE 3593

Les abonnés et lecteurs de la Revue *L'Expansion Belge* peuvent se procurer en nos ateliers une jolie reliure, dos et coins toile anglaise, inscription spéciale sur le plat, au prix de **fr. 3,50**. Nous offrons notre reliure d'amateur dos et coins maroquin, inscription spéciale sur le plat, au prix de **6 francs.**

Les modèles sont visibles en nos ateliers.

Digitized by Google

LES VOYAGES MODERNES ET AGENCE LUBIN

- *Agence officielle des* -
Cies de Chemins de fer

Bruxelles, 104, boulevard du Nord *Téléphone :* **3866**

— **Organisation de tout premier ordre des voyages de noces, particuliers et collectifs** —

MAISON RODOLPHE

(ANCIENNE FIRME MARYNEN)

BRUXELLES

38, Montagne-aux-Herbes-Potagères, 38

Téléphone 114

Fournitures générales photographiques

APPAREILS & PRODUITS
de toutes marques
et spéciaux pour colonies

LOCATION DE VOITURES DE LUXE

Représentation pour toute la Belgique
des automobiles « **ADLER** »

GARAGE
Adler Palace

Ouvert jour et nuit

44, rue de Brabant, BRUXELLES-NORD

GARAGE DES ••• TÉLÉPHONE 5035

Royal Automobile Club de Belgique
Nederlandsche Automobiel Club
Kaiserliche Automobil Club

La plus haute de toutes les récompenses

décernées par les Jurys aux **30,000** exposants belges et étrangers
qui ont participé à l'**EXPOSITION DE BRUXELLES 1910**, est le

1er PRIX — ***La Grande Médaille d'Or du Gouvernement*** • • • • ***Un Grand Prix*** • • • • • • ***Une Prime de 3,000 Francs*** • • — **1er PRIX**

REMPORTÉ PAR

LA NUTRICIA, Soc. Anon. a LAEKEN

au **Concours spécial international** sur la question « l'**Approvisionnement en lait des grandes villes** », organisé à la dite Exposition sous les auspices du Gouvernement

FERRONNERIE ... D'ART ...
Téléphone 1620

Victor LEFÈVRE
Ingénieur-Constructeur
49, rue Malibran, IXELLES-BRUXELLES

Successeur de : S. FRANKEN & LEFÈVRE

Spécialités : **Rampes, Grilles, Balcons, Serres-Jardins d'hiver, Verandas, Loggias, Escaliers, Portes fer forgé vitrées, Enseignes, Landiers, Chenets, etc. Ventilateurs brevetés. Travaux de luxe en cuivre et en bronze**

GRAND PRIX : Liége 1905, Milan 1906. — Fourn. de S. M. le Roi des Belges, LL. AA. RR. Mmes la Comtesse de Flandre et la Duchesse de Nassau, du Ministère des Colonies

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MEUSE

Société Anonyme

Administrateur-Directeur-Gérant :
Fr. TIMMERMANS, Ingénieur

à LIÉGE (Belgique)

Codes A B C et A I

MACHINES pour les MINES, Machines d'épuisement, Machines d'extraction, Compresseurs d'air, Chevalements, Molettes, Treuils à air comprimé, Ventilateurs, etc.

POMPES CENTRIFUGES, Pompes à vapeur et à colonne d'eau, Machines alimentaires.

MACHINES pour la MÉTALLURGIE, Machines soufflantes, Moteurs à trains de laminoirs, Convertisseurs, Grues-locomotives, Chariots et Poches de coulée, Pompes de service, etc.

LOCOMOTIVES pour voies normales et pour voies étroites.

MACHINES à VAPEUR perfectionnées.

GROUPES ÉLECTROGÈNES.

OUTILLAGE HYDRAULIQUE pour ports de mer.

MATÉRIEL de GUERRE — Coupoles, Affûts, Phares cuirassés, Mitrailleuses, etc.

Digitized by Google

NATHAN MEYER, BRUXELLES

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : NATHAN MEYER, BRUXELLES

BUREAUX : 1, rue du Gouvernement Provisoire

Téléphone 1944

ATELIERS ET MAGASINS : RUE PLANTIN, 7, ET RUE MORETUS, 2

Seul concessionnaire pour la Belgique des Maisons renseignées ci-dessous :

Berger & Wirth, Leipzig
Encres typo- et lithographiques. Vernis. Couleurs sèches et broyées.

Maschinenfabrik Augsburg
Machines à imprimer en blanc, perfectionnées. Machines à deux couleurs et à deux tours. Margeur automatique « Augusta ». Rotatives.

Ch. Mansfeld, Leipzig
Machines pour la reliure, le cartonnage et l'industrie du papier.

Mosenthin & Gaitzsch Chemnitz
Machine à coudre au fil de fer, "La Perfection" cousant de 1/10 de m/m à 40 m/m sans changer aucune pièce.

La "Typograph", Berlin
Machine à composer, la plus simple, la moins coûteuse et donnant la plus belle ligne, « Simplex » et « Duplex ».

Machine à composer
"*TYPOGRAPH*"

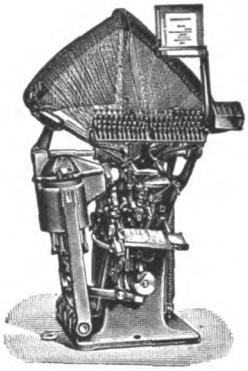

La Machine "TYPOGRAPH" DUPLEX est **visible tous les jours**, et le dimanche matin, au Musée du Livre, rue Villa-Hermosa, à Bruxelles.

Waite & Saville Ltd, Otley (Yorkshire, Angleterre)
Presse « Falcon » à grande vitesse (production facile : 2,800 à l'heure). L'express-Falcon imprimant automatiquement 4,500 enveloppes à l'heure.

Heinr. Thiele & Cie, Berlin
Châssis numéroteurs pour le numérotage des actions. Numéroteurs à pédale pour relieurs et numéroteurs à la main. Grands assortiments en magasin.

E. C. H. Will, Hambourg
Machines à ligner, les plus perfectionnées qui existent sur le marché.

Walter Kellner, Barmen
Machine à vernir, à gommer, à border, à étiqueter et à découper les bobines.

Helwig & Egger Bruggen (Suisse)
Machines à coudre au fil de lin.

Pour tous renseignements s'adresser 1, Rue du Gouvernement Provisoire

Etablissements MARINONI

Rue d'Assas, 96
- - - PARIS - - -

Représentants pour la Belgique
A. VANDERBORGHT & DUMONT
BRUXELLES — Rue Verte, 154 — BRUXELLES

Expositions Universelles
Paris 1889 et 1900
— Liége 1905 —
Hors concours — —
— — Membre du Jury

Milan 1906 : Grand Prix

— Bruxelles —
(Arts et Métiers)
Hors concours — —
— — Membre du Jury

- Bordeaux 1907 -
Hors concours — —
— — Membre du Jury

Presses typographiques en blanc - - - - - - -
Presses à pédale "L'Utile" et "L'Active"
Presses à retiration, imprimant le papier à plat et en bobines
Presses à réaction, pour journaux - - - - - - - -
Presses rotatives, pour journaux, à 4, 6, 8, 12 et 16 pages -
Presses lithographiques et phototypiques - - -
Presse zincographique "La Diligente" - - -

Machines à gommer et à vernir — Machines à bronzer

Digitized by Google

la possibilité de s'enrichir en quelques jours, comme jadis à Johannesburg et à Kimberley, n'existe pour ainsi dire plus.

Malgré des désappointements temporaires et des arrêts d'activité, le Katanga sera en peu d'années un district florissant, un des pays les plus intéressants du monde, ce malgré maints obstacles, parmi lesquels je ne veux mentionner que le renchérissement extraordinaire de la vie et le manque de discipline des travailleurs noirs.

Quoiqu'il y ait dans le Congo, à quelques centaines de kilomètres au Nord, des millions de noirs, ceux-ci se refusent à chercher du travail au Katanga, et le gouvernement colonial, intimidé par les criailleries anglaises au sujet d'esclavage et de travail forcé, ne permet pas d'exercer la moindre pression sur ces indigènes ou d'envoyer des racoleurs parmi eux.

La situation s'améliorera cependant dès que le chemin de fer qui viendra de Benguela sera raccordé au réseau existant, ce qui, d'après ce qu'on dit, se fera en trois ans. Quant à moi, je suis tenté de placer ici un point d'interrogation.

Cérémonies et superstitions qui accompagnent le mariage en Chine. — Un excellent ouvrage vient de paraître sous le titre : *Recherches sur les superstitions en Chine*, et qui a pour auteur le R. P. Henri Doré.

Quelques extraits, empruntés au chapitre relatif au mariage, montreront tout l'intérêt de l'ouvrage.

Détermination de l'époque du mariage. — C'est d'ordinaire la famille de la fille qui fixe le mois où aura lieu le mariage, et celle du mari qui détermine le jour des noces. De là les deux pièces suivantes à échanger.

A. *Pièce pour fixer le mois du mariage.* Le choix dépend de l'animal cyclique (1) qui a présidé à la naissance de la fille. Voici en cela les règles à suivre. Si la fille est née l'année du

Coq . .	le mariage doit être célébré à la septième lune.		
Lièvre	—	—	— —
Le tigre	exige que le mariage soit célébré à la 2me lune.		
Le porc	—	—	à la troisième —
Le dragon	—	—	quatrième -
Le bœuf	—	—	cinquième —
Le rat	—	—	sixième —
Le singe	—	—	huitième —
Le serpent	—	—	neuvième —
Le chien	—	—	dixième —
Le mouton	—	—	onzième —
Le cheval	—	—	douzième —

(1) Les Chinois supputent le temps à l'aide de cycles de douze années, ou de soixante années, comprenant cinq cycles de douze années. On désigne les douze années par les noms de douze animaux différents. On peut demander l'âge d'un Chinois en lui demandant de faire connaitre quel animal indique l'année de sa naissance.

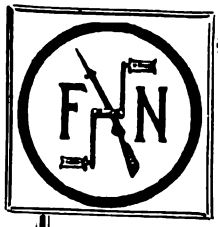

Fabrique Nationale d'Armes de Guerre

HERSTAL-lez-LIÉGE (Belgique)

ARMES CARTOUCHES

FUSILS ET CARABINES " MAUSER "

PISTOLETS AUTOMATIQUES " BROWNING "

Cal. 6.35; 7.65 et 9 m/m.

Fusils Automatiques " BROWNING " Cal. 12 et 16.

Carabines Automatiques " BROWNING " Cal. 9 m/m

CARABINES F. N.

MOTOCYCLETTES à 4 cyl. et monocyl. légères à 2 vitesses fourche élastique, transmission par cardan.

F.N.

BICYCLETTES à chaîne et sans chaîne

AUTOMOBILES

CHASSIS F.N. 10-14 H.P. ❖ 16-24 H.P. ❖ 30-40 H.P.

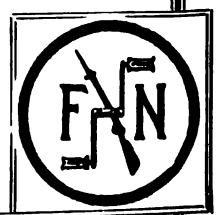

Agents généraux pour le Brabant DESCHRIJVER & BLANCHART { 15, rue Veydt, Tél. 4294 / 31, rue de l'Ecuyer Tél. 1757 } BRUXELLES

Digitized by Google

ARTHUR FAGEL

Tailleur
Chapelier
Chemisier

Téléphone 6409

HABITS DE COUR
ÉQUITATION

ATELIER SPÉCIAL POUR LA FOURRURE

Spécialité de Vêtements pour .. ..
.. .. Sports, Chasse et Aéroplane

CHAPEAUX
CASQUETTES ANGLAISES
GANTS — CRAVATES RICHES

Articles de Voyage, Malles, Valises

45, Rue de l'Ecuyer
BRUXELLES

= MAISON FONDÉE EN 1838 =

Emile GRANDSIRE

30 et 32, rue de Namur, BRUXELLES

SPÉCIALITÉ DE RAVITAILLEMENTS COMPLETS POUR EXPLORATEURS, MISSIONNAIRES ET COLONIAUX CONSERVES DE VIANDES, POISSONS, FRUITS ET LÉGUMES DE TOUTES ESPÈCES ET DE TOUT PREMIER CHOIX

Le catalogue général est adressé franco sur demande

Exposition Coloniale 1910 — Grand Prix

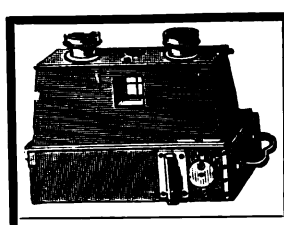

- FOURNITURES POUR LA PHOTOGRAPHIE OPTIQUE

Spécialité d'appareils
- pour les Colonies -

PLAQUES, PAPIERS ET PRODUITS de premier choix

TRAVAUX POUR AMATEURS
Jumelles-boussoles, Thermomètres, Podomètres, etc.

• • • ANCIENNE MAISON G. GECELE • • •

D. AVANZO, Successeur
86, Marché-aux-Herbes, 86, BRUXELLES

CONGOLAIS...

ADRESSEZ VOUS DIRECTEMENT AU FABRICANT
JULES ROBA
Rue Gray, 60. ETTERBEEK - BRUXELLES

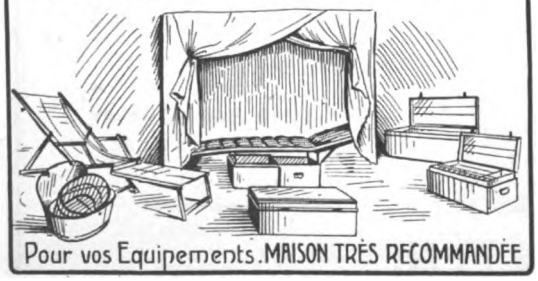

Pour vos Equipements. MAISON TRÈS RECOMMANDÉE

HOTEL MÉTROPOLE

BRUXELLES

Cie Génle des Conduites d'Eau

à LIÉGE - BELGIQUE

DISTRIBUTIONS D'EAU ET DE GAZ
ÉTUDES - PROJETS - INSTALLATIONS

TUYAUX DROITS COULÉS VERTICALEMENT EN 2me FUSION • PIÈCES DE RACCORD DE TOUS MODÈLES
APPAREILS ET ACCESSOIRES • CONDUITES DE VAPEUR • CHAUFFAGE • TUYAUX A AILETTES, ETC.

NOMBREUSES INSTALLATIONS DANS LE MONDE ENTIER

Digitized by Google

Sté Ame Verviétoise pour la Construction de Machines

Grands Prix : PARIS 1889 et 1900
St-Louis 1904 Liége 1905
Membre du Jury : Milan et Tourcoing 1906

VERVIERS (Belgique)

Ancienne Maison HOUGET & TESTON
fondée en 1823

MACHINES POUR L'INDUSTRIE TEXTILE

LEVIATHANS A LAVER
MACHINES A SECHER
LEVIATHANS A DESACIDER
MACHINES A CARBONISER
BATTOIRS-BROYEURS

ECHARDONNEUSES. — Essoreuses. — Brisoirs à laines en suint. — Défeutreuses. — Ouvreuses. — Battoirs mélangeurs. - Brisoirs-loups. - Brisoirs-ensimeurs.

ASSORTIMENTS DE CARDAGE
APPAREILS DIVISEURS à LAMES & LANIÈRES.
CARDES à LAINE PEIGNÉE.
SELFACTINGS-RENVIDEURS

Appareils brevetés : Surproducteur, Piston Amortisseur, Butoirs Pneumatiques, etc.

MACHINES A RETORDRE
METIERS FIXES A FILER CONTINU

OURDISSOIRS. -- ENCOLLEUSES
TRANSMISSIONS DE MOUVEMENT

GRAND VIN DE CHAMPAGNE
"LA MARÉCHALE"
RUINART PÈRE & FILS
MON FONDÉE en 1729 RHEIMS

EMBALLAGES

BOITES • BIDONS • TAMBOURS
et emballages métalliques en tous genres

EMBALLAGES COLONIAUX BREVETÉS
IMPERMÉABLES ET INSUBMERSIBLES

Fr. Van den Camp & Cº

TÉLÉPHONE 4061. TÉLÉGR. FERTOLIN
ANVERS, 64, rue de la Ruche, ANVERS

Caisses bois, fer blanc et zinc pour l'intérieur et l'exportation
Balles sous presses hydrauliques.

La Maison se charge de l'emballage
et de l'expédition de n'importe quels articles.

Installations sanitaires
Salles de bain
Latrines de tous systèmes
Egouts anglais

Nestor DE RIDDER

29, rue de Mérode, Bruxelles (Midi)

Maison ayant effectué tout récemment la fourniture des 367 salles de bain au « Palace Hôtel » de Bruxelles (gare du Nord).

Appareils de la firme Bamberger, Leroi et Cie,
FRANCFORT S/MAIN

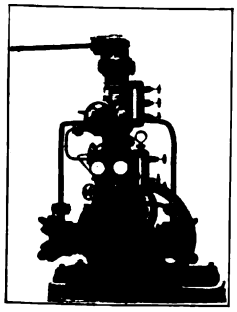

COMPRESSEUR VERTICAL
B. LEBRUN

Société Anonyme des Ateliers B. Lebrun

Nimy-lez-Mons (Belgique)

FROID ET GLACE

Machines frigorifiques B. LEBRUN, par compression d'ammoniaque, acide carbonique et anhydride sulfureux.

Les installations frigorifiques B. LEBRUN fonctionnent dans tous les pays du monde : Afrique, Asie, Amérique du Sud, etc.

MACHINES à VAPEUR, MÉCANIQUE, CHAUDRONNERIE, Etc.

Digitized by Google

POUR LA COMPOSITION TYPOGRAPHIQUE

de tous les genres de travaux de ville, labeurs, journaux, livres, etc. ... ...

LA MACHINE A COMPOSER

LINOTYPE

(dont le maniement ne demande qu'un seul homme) est SANS RIVALE.

POUR L'IMPRESSION TYPOGRAPHIQUE

de tous les travaux de grand luxe ornés de similis et de procédés en couleurs ...

LA PRESSE A DEUX TOURS

MARQUE : LGM

est d'une SUPÉRIORITÉ incontestable à toute autre machine du même système.

Pour tous renseignements, s'adresser à

AUGUSTE DESMET

Représ' pour la Belgique de la Linotype & Machinery Ld.

56, rue aux Choux - BRUXELLES - Téléph. 9180

Pavements monolithes en bois coulé incombustibles hydrofuges

Nombreuses références et attestations

STABILE

Nombreuses références et attestations

Mitglied des verbandes Deuts Steinhos-Fabrik

• Entreprises générales de pavements • et revêtements monolithes en bois coulé

HYDROFUGES, INCOMBUSTIBLES, INSONORES, HYGIÉNIQUES

Teintes et dessins au choix • • Application rapide

Téléph. 10059 ENTRETIEN FACILE Téléph. 10059

Demandez échantillons, prix, références :

STABILE Ad. tur. : 66, av. de la Couronne / Usines : 30-32, rue des Goujons } Bruxelles

RENÉ DESMET

Marchand-Tailleur

3, Boulevard du Hainaut
BRUXELLES

Habits de Cour — Livrées
Costumes de Dames
Nouveautés Anglaises et Ecossaises

SOCIÉTÉ ANONYME

Les Ateliers Métallurgiques

30, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères
BRUXELLES

USINES A : NIVELLES (Voitures et Wagons)
TUBIZE (Locomotives);
LA SAMBRE (Ponts, Charpentes, Appareils de voie, Fonderie).

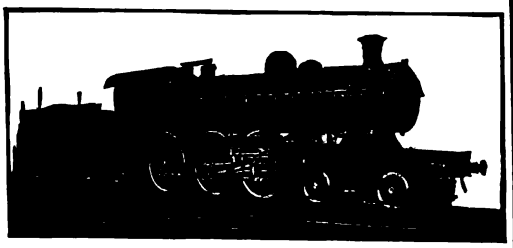

Matériel roulant et fixe

POUR CHEMINS DE FER ET TRAMWAYS

SPÉCIALITÉ D'APPAREILS DE VOIE

Adresse télégraphique : MÉTAL-BRUXELLES

FONDERIE TYPOGRAPHIQUE

TÉLÉPHONE 714

VAN LOEY-NOURI

100, RUE DE LA LIMITE, BRUXELLES

Installations complètes d'Imprimeries

Digitized by Google

B. *Pièce pour fixer le jour du mois.* La fille a fixé le mois ; le mari, à son tour, reprend ses droits et fixe le jour du mois où aura lieu le mariage. Cette pièce s'appelle : *Kia t'siu-t'sié* ou vulgairement *Kia-t'siu'-t'sié.* Envoyer la pièce pour les noces ou le billet du mariage.

Quelque temps après avoir expédié cette lettre, le fiancé fait porter ses présents pour hâter la livraison de de sa fiancée; ces présents sont renfermés dans une boîte rouge, c'est un avertissement de se tenir prêt et de tout disposer pour le jour fixé par les devins. La famille la fiancée envoie le trousseau de la mariée, meubles, ustensiles, habits et cadeaux de bon augure, variant suivant le pays. Ce sont des feuilles d'immortelle, *Wan-nien-tsing,* pour souhaiter longue vie; des branches d'armoise, pour chasser les influx néfastes; des fleurs de pivoine, *Mou-tan hoa,* présage de fortune ; des grenades, *Che liou,* présage de nombreux enfants. Ces fruits contiennent un grand nombre de pépins pierreux nommés *Tse* en chinois; or le caractère *Tse* est identique à celui de *Tse* enfant. On offre aussi des jujubes, *Tsao-tse* qui se prononce comme *Tsao-tse,* vite des enfants ! des châtaignes, *Li-tse* identique comme prononciation aux deux caractères d'écriture *Li-tse,* mettez au jour des enfants; du son *Fou-tse,* expression qui fait penser à *Fou-tse,* fils riche. Un cadeau bien accueilli en cette occasion, c'est le présent des sept graines *Tsi-tse-li.* Toute la délicatesse roule sur les jeux de mots. Le caractère *Tse,* de pépin, graine, se prononce comme le caractère

Riche Mandchoue.

Tse, de fils. Voici quelques-uns des fruits qui composent ces présents : le nénuphar, le tournesol, les pépins de citrouille, de courge, de pastèque, la grenade, la châtaigne, la poire, la pêche. Les premiers ont une quantité de pépins : c'est le présage d'une nombreuse descendance. La châtaigne et la poire *Li-tse, Li-tse* comme prononciation, rappellent *Li-tse,* constituer une descendance. La pêche est le fruit de l'immortalité. Autant de termes de favorable augure.

Il est bon de rappeler qu'avoir une nombreuse descendance masculine est une des grandes, sinon la plus grande préocupation des Chinois.

Le départ de la fiancée. — Avant de monter en chaise pour aller chercher sa fiancée, le jeune homme doit faire des prostrations devant les tablettes du ciel et

Compagnie des Bronzes

SOCIÉTÉ ANONYME

Bruxelles - 28, rue d'Assaut - Bruxelles

Ateliers et Fonderie de bronzes d'art : 27, rue Ransfort

Salons de vente : — 28 — rue d'Assaut

Bronzes d'Art — Meubles de Luxe

Lustrerie et appareillage pour électricité et pour gaz

Modèles de styles anciens et modernes

Murs humides

CAVES INONDÉES

Assèchement par la **Cérésite** brevetée

Franz FALK, Bruxelles

37, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères

Maison KERSTEN

— ÉTABLISSEMENT HORTICOLE —

Fournisseur breveté de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges

Entreprises générales de Jardins - Location et vente de plantes

BOUQUETS, GERBES, CORBEILLES ET COURONNES

95, RUE DE TEN-BOSCH, 95

Téléphone 3044

Digitized by Google

Compagnie Belge Maritime du Congo

SERVICE POSTAL ACCÉLÉRÉ

entre

ANVERS ET LE CONGO

L' " ELISABETHVILLE ", chargeant à Anvers, quai Jordaens, hangar n° 22, partira le 16 décembre

pour BANANA, BOMA, MATADI, avec escales régulières pour **passagers** à **La Pallice, Ténériffe, Dakar, Conakry, Sierra-Leone, Grand-Bassam,** tant à l'aller qu'au retour, sauf imprévus

Durée du voyage d'Anvers au Congo : **19 JOURS; au retour, 20 JOURS**
Ces vapeurs possèdent de superbes aménagements pour passagers et sont munis de tous les perfectionnements modernes. (Eclairage électrique, salles de bain, appareil frigorifique, etc.)
Médecin et stewardess à bord

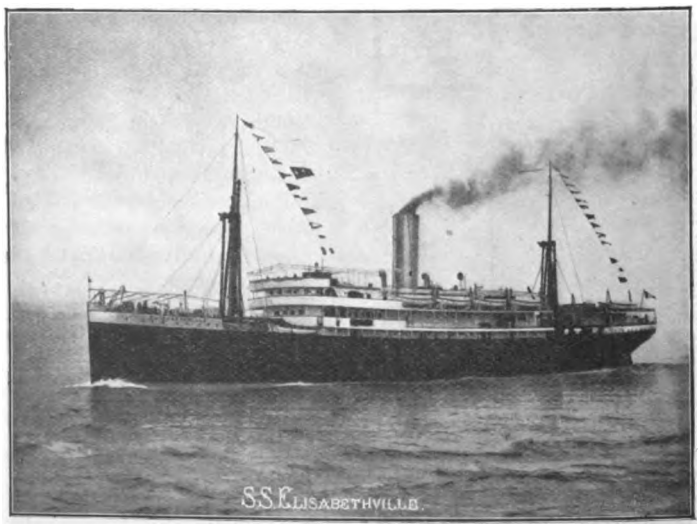

Un des steamers faisant le service entre Anvers et le Congo.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER AU SIÈGE SOCIAL :

13, CANAL DES RECOLLETS, ANVERS

Digitized by Google

AUX FABRICANTS SUISSES RÉUNIS

NICOLAS TENSEN

BRUXELLES, 12, Rue des Fripiers — Marché aux Souliers, 12, ANVERS

Choix énorme d'horloges etc. à carillon Westminster - - -

Les chronomètres TENSEN sont les meilleures montres, ce sont une **merveille de réglage**. Au chaud, au froid, couché ou pendu, maximum d'écart : **une minute** par mois.

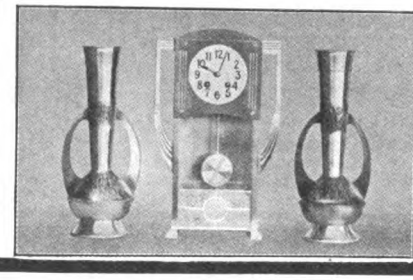

Pendules et garnitures de cheminées en style moderne

Les chronomètres TENSEN sont une merveille de réglage, ce sont les meilleures montres. Au chaud, au froid, couché ou pendu, maximum d'écart : **une minute** par mois.

CERAMIC

101, CHAUSSÉE DE HAECHT

Revêtements muraux spéciaux pour pays chauds. - Glaces et vitraux. - Biseautage. - Mosaïques. - Pavements.

Tél. 101,28 BRUXELLES

OPAL

Société anonyme

GUSTAVE WOLFERS

BIJOUTIER - JOAILLIER - ORFÈVRE

35, rue de la Madeleine, BRUXELLES

Téléphone 24.32

CROIX & RUBANS D'ORDRES

DU PAYS & DE L'ÉTRANGER

• • Fournisseur de S. M. le Roi des Belges • • de la Chancellerie belge et du Ministère des colonies

Michael HUBER, Munich

Fabriques d'encres à imprimer

Encres pour typo- et lithographie

• Vernis et pâte à rouleaux •

• • Maison fondée en 1780 • •

Agent dépositaire pour la Belgique :

Emile VEECK 63, rue De Locht, BRUXELLES

Téléphone 8016

IMPRESSIONS EN TOUS GENRES

- Fabrique de registres — Reliure -
Fournitures de bureaux et de dessin

VAN CAMPENHOUT Fres & Sr

Rue de la Colline, 13, Bruxelles

Usine à vapeur : rue Vanderstraeten, 36

FOURNISSEURS DU MINISTÈRE DES COLONIES

LÉON MONNOYER & SES FILS

ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

1, RUE CAMILLE LEMONNIER, BRUXELLES
TÉLÉPHONE 2142

CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES ▪ BÉTON ARMÉ

Spécialité de CHEMINÉES INDUSTRIELLES en BÉTON ARMÉ, Système Breveté

RÉFÉRENCES LES PLUS AUTORISÉES

Exposition de Bruxelles 1910 { Génie civil (entreprises générales) : GRAND PRIX.
Section mécanique (cheminées industrielles) : DIPLOME D'HONNEUR.

Digitized by Google

ACCUMULATEURS

Télégrammes : TUDOR-BRUXELLES
Téléphone : 1410 et 115,30

TUDOR

79, Rue Joseph II, BRUXELLES

TIMBRES-POSTE - CHROMOS LIEBIG
ECHANGE — Vente et achat au comptant — EXPERTISE

L. GILBERT

Expert de la Bourse aux Timbres-Poste
RUE DU MIDI, 49, BRUXELLES

HENRI DELAU
23, Rue du Prince Albert
IXELLES-BRUXELLES
DORURE - ENCADREMENTS

Amateurs
Photographes

soucieux d'obtenir de bons et beaux résultats, employez exclusivement les

Papiers Photographiques

spécialement préparés pour les colonies par la

SOCIÉTÉ TAKIRIS

ANCIENNE FIRME
Jules TACKELS-PARMENTIER
ANDERLECHT (Bruxelles)

Grands Vins de Champagne Périnet & Fils, Reims

Agent général : ALFRED BAYLE
Chaussée de Louvain, 76, Bruxelles. Tél. 9327

MANUFACTURE DE PIANOS L. DESMET

MAISON DE VENTE : 99, rue Royale, BRUXELLES — USINE : 510, chaussée de Waterloo, IXELLES

MÉDAILLE D'OR, Expositions Universelle Paris 1900 — GRANDS PRIX, Expositions Universelles Milan 1906, Amsterdam et Bordeaux 1907

Digitized by Google

de la terre, et devant les tablettes des ancêtres, ce après quoi il va se prosterner devant ses parents et dans toutes les maisons voisines. On a eu soin de placer dans sa chaise un jeune enfant : c'est lui souhaiter d'avoir bientôt un héritier.

Après les cérémonies d'usage à l'arrivée du fiancé

Jeunes mariés.

dans la famille de son beau-père et après le repas, on donne au futur une paire de bâtonnets et deux bols à vin enveloppés dans du papier rouge; il est censé ainsi emporter le bonheur et l'abondance de la famille. On a eu soin de tourner l'avant des chaises à porteurs de la mariée et de son époux dans la direction où se trouve l'*Esprit de joie* ce jour-là. Le calendrier impérial et les autres ouvrages superstitieux indiquent cette direction.

Quelquefois la fiancée est emballée comme un colis dans une sorte de grande caisse en bois, et cadenassée par les pieds. Des hommes transportent cette caisse d'emballage dans la chaise rouge, au sommet de laquelle est représentée une licorne portant un enfant mâle.

Derrière la chaise de la mariée sont suspendus un crible, *Chai-tse*, et un miroir, *King*, pour rendre propice tout ce qui pourrait être défavorable. A l'arrière de la chaise est suspendu encore un calendrier impérial, *Li-teou* : c'est de bon augure ; enfin la fiancée elle-même porte, suspendu à sa boutonnière, un petit miroir, qu'elle n'enlève qu'après s'être mise sur le lit nuptial. Ce miroir est ordinairement en cuivre et peut prendre des dimensions assez respectables. Le R. P. Henri Doré donne la photographie d'un de ces miroirs, acheté dans le Hai-tcheou : il a environ huit pouces de diamètre, l'avers est poli et luisant comme une glace, le revers est orné de deux circonférences en relief, et des quatre caractères: *Ou-tse-teng-kouo*, qui signifient: Que les cinq fils arrivent aux grades universitaires ! Au centre, une boule soudée sur la plaque de métal permet de suspendre le miroir par une corde ou une ceinture. Les jeunes mariées du Kiang-sou s'attachent cet instrument sur le ventre le jour où elles se rendent en chaise dans la maison de l'époux et lorsqu'elles remontent en chaise à porteurs pour retourner chez elles, quelque temps après le mariage.

FLEURS NATURELLES

Expéditions en Province

Sarah MEY

Fournisseur breveté de Mgr le Duc d'Orléans

— BRUXELLES —
23, rue de l'Evêque

Même maison à Ostende, 90, Bd Van Iseghem • TÉLÉPHONE : 1533 •
TÉLÉPHONE : 342

IMPORTATION DE CIGARES DE LA HAVANE

SPÉCIALITÉ de Cigares Fins

LOUIS KUHLEN

Ancien employé de la Maison GUSTAVE WASHER

TÉLÉPHONE 1640 130, AVENUE LOUISE, BRUXELLES TÉLÉPHONE 1640

COLLIN CHEMISIER MAISON FONDÉE EN 1861 Rue Royale, 108, BRUXELLES

Maison réputée pour sa coupe irréprochable et ses fournitures de toute 1re qualité

Digitized by Google

ERIKA!!

Nouvelle machine à ecrire pliante

Dimensions 13×20×27 cm

Poids : 3 1/2 kilos

Clavier universel

90 signes et caractères

Touche de retour

Ruban à deux couleurs

ÉCRITURE VISIBLE

▲ ▼ ▲

Catalogue gratuit

— sur demande —

Montagne-aux-Herbes-Potagères

53 BRUXELLES 53

MAISON CHARLES HERINCX

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

ARMES

et munitions spéciales pour explorateurs et colonies

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

AD. JANSEN

FABRICANT D'ARMES DE S. M. LE ROI

27, rue de la Madeleine, 27, BRUXELLES

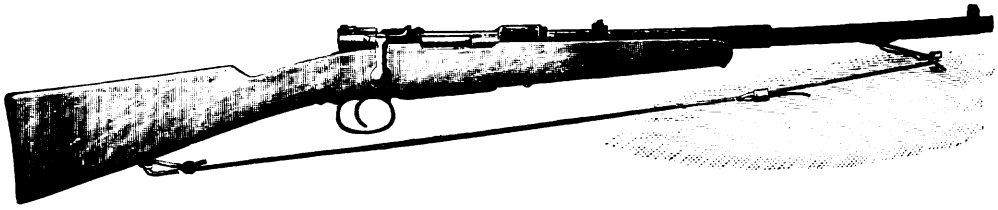

EXPOSITION COLONIALE BRUXELLES-TERVUEREN

• • **Diplôme d'Honneur** • •

La plus haute récompense

pour les armes de chasse et de défense

ARMES SPÉCIALES POUR L'AFRIQUE

DEMANDER PRIX-COURANT **A**

Digitized by Google

CHANTIERS NAVALS — SERVICE DE NAVIGATION
Téléphone 4365
BRUXELLES
KINSHASA
CITAS
Transports fluviaux
Transit au Pool
TRANSPORTS DIRECTS DEPUIS ANVERS

Les femmes choisies pour faire partie de l'escorte d'honneur, pendant le trajet de la maison paternelle de la jeune fille à celle de son mari, doivent être nées sous les auspices d'un animal cyclique vivant en bonne harmonie avec celui qui a présidé à la naissance du mari. Si ces animaux étaient ennemis, la paix et la prospérité du futur ménage seraient en danger.

Voici les diverses inimitiés existant entre les animaux du cycle :

Le cheval hait le bœuf.
Le mouton — rat.
Le coq — chien.
Le lièvre — dragon.
Le porc — singe.
Le tigre — serpent.

D'après ces données on choisit les compagnes de la jeune mariée.

INTRODUCTION DE LA FIANCÉE DANS LA MAISON DU MARI. — A l'arrivée du cortège nuptial dans la demeure du mari, on tire de la chaise rouge la cage contenant la mariée et on la transporte dans la salle de réception.

Plus souvent la jeune femme est simplement assise dans sa chaise. Pendant cette opération, un homme, dont l'animal cyclique de naissance peut vivre en bonne harmonie avec ceux des fiancés, brûle un chapelet de pétards devant la porte d'entrée.

Quand la fiancée descend de sa cage, elle est protégée par un crible, en guise de protection contre les mauvais esprits. Les uns prétendent que les trous du crible ne laissent passer que l'influx heureux, d'autres expliquent diversement le phénomène.

Jeunes filles chinoises en visite chez une de leurs amies.

VINS
TÉLÉPH. 4447
GÉRARD VAN VOLXEM
-- Bruxelles, Rue des Fabriques, 62, Bruxelles --
LIQUEURS
TÉLÉPH. 4447
SIROPS DE FRUITS
CHAMPAGNES
COMPTOIR D'EXPORTATION

Isabelle DEBACKER
Fournisseur de la Cour
Tél. 399
Fleurs naturelles
Rue d'Arenberg — 46 & 48 —
BRUXELLES

Digitized by Google

Laboratoire de Chimie

11, rue de la Tulipe, BRUXELLES — **M. Gay**

TÉLÉPH. 8482

L'UNION BELGE

Fondée en 1824 — Fondée en 1824

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES

CONTRE INCENDIE

BRUXELLES — Place de l'Industrie, 29 — BRUXELLES

On demande des agents

Adresse télégraphique : CÉRUSES D'AUDERGHEM
Télép. n° 1778, Bruxelles
A. B. C. CODE USED

Marque de fabrique déposée

N. LIGOT

Successeur de la Société anonyme d'Auderghem

Usine à vapeur à AUDERGHEM-lez-Bruxelles

Mastic noir, industriel. — Couleurs mates à l'huile de lin, prêtes à l'emploi. — Céruse. — Miniums de fer d'Auderghem. — Miniums de plomb. — Ocres. — Mastic de vitrier. — Couleurs brillantes et vernis diamants. — Vernis pour bâtiments, siccatifs. — Blanc de zinc et lithopones en poudre et broyés.

Prix-courant et échantillons sur demande

C. LECHAT
15-17, Rue de l'Été
Tél. 7241

USINE SPÉCIALE POUR LE TRAVAIL DE LA TOLE
Emballages métalliques pour les colonies
◁ MEUBLES ET CASIERS EN ACIER, DÉMONTABLES ▷

J.-B. RONGÉ FILS
MAISON FONDÉE EN 1789

ARMES Fusils de luxe et d'exportation -- Revolvers -- Armes pour Colonies -- Demandez Catalogues. **LIEGE**

VÉLOS

PEINTURE ET DECORATION **A. PLATTEAU** AMENAGEMENTS INTERIEURS

TELEPHONE 8047 126 A 130 RUE AMERICAINE BRUXELLES

SPECIALITE DE CALERIES DE COFFRES POUR BANQUES

CORRESPONDANTS SONT DEMANDÉS

MOTOR
MARQUE DEPOSÉE

BELGIQUE :
DE LAME AG. 27, Rue des Anges, LIÉGE.

FRANCE :
WANNER & Cº, 67, Avenue de la République, PARIS.

ASSOUPLIT ET CONSERVE LES COURROIES ET LES CABLES
ADHÉRATEUR À CONTACT PARFAIT
EMPÊCHE LE GLISSEMENT ET DONNE LA MARCHE DES COURROIES ET DES CABLES SANS TENSION.
ÉVITE LES ACCIDENTS, DIMINUE LES FRAIS.

Digitized by Google

Comptoir de la Bourse de Bruxelles

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 6,000,000 de francs entièrement versé

Bruxelles, 39, rue du Fossé-aux-Loups, 39

ORDRES DE BOURSE — AVANCES SUR TITRES
PAIEMENT DE COUPONS —— COMPTE CHÈQUES
- - - - DÉPOTS EN COMPTES COURANTS - - - -

Téléphones : 276
3885

SUCCURSALE :
69, Boulevard du Midi
Téléphone 880

La Vie Sportive

JOURNAL
BI-HEBDOMADAIRE

rue des Comédiens, 55
BRUXELLES

ABONNEMENTS :
Belgique . . 6 fr. l'an
Etranger . . 10 » »
Hollande . . 4 fl. »

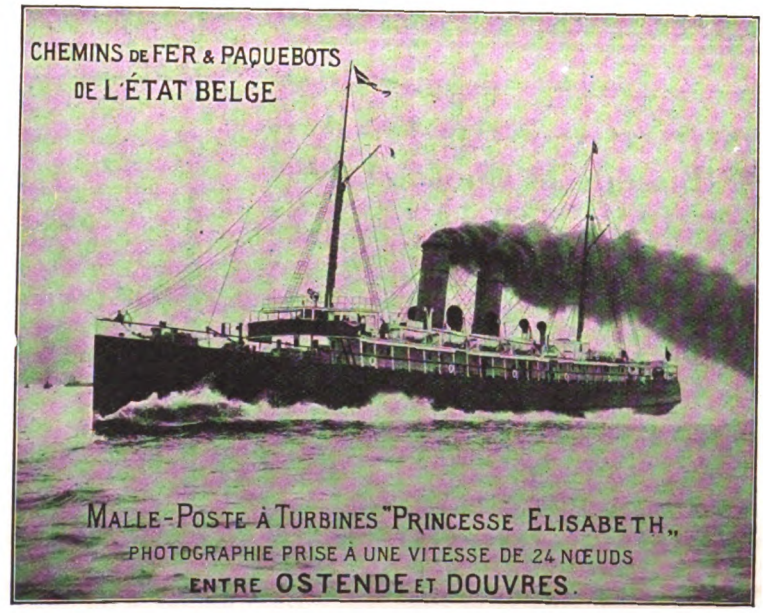

A. & E. VIESLET F^RES

Fournisseurs du Ministère des Colonies
◇ RUE DE L'HOPITAL, 16 ◇
ÉQUIPEMENTS COLONIAUX

Digitized by Google

GRAND
HOTEL DE SAXE
Rue des Croisades, 27 et rue du Marché, 17

PROPR. : OTTO EHRHARDT, BRUXELLES
SALONS pour FAMILLES, NOCES & BANQUETS
Traité spécialement avec Groupes et Sociétés
DINERS A PRIX FIXE ET A LA CARTE
Réduction aux membres du T. C. B.
GARAGE AUTOMOBILES

GRAND
HOTEL D'AZUR
Avenue du Midi, 56

LA ROYALE BELGE

SOCIÉTÉ ANONYME
Fondée en 1853
agréée par arrêté royal du 25 avril 1905 pour l'assurance contre les accidents du travail et le service des rentes aux fins de la loi du 25 décembre 1903

SIÈGE SOCIAL :
RUE DES COLONIES (angle de la rue Royale)
Téléphone n° 468 — BRUXELLES

ASSURANCES SUR LA VIE
RENTES VIAGÈRES
ASSURANCES contre les ACCIDENTS
AUTOMOBILES
CHASSE VOYAGES
RESPONSABILITÉ CIVILE, etc.

Biscuits et Chocolats
Exportation dans tous les pays
"VICTORIA"
Emballage spécial pour les Colonies
Fournisseur officiel du Ministère des Colonies et de la plupart des Sociétés commerciales au Congo
(SOCIÉTÉ ANONYME)
Usines à BRUXELLES & à DORDRECHT

Les Usines **Victoria** sont reconnues pour l'excellente qualité et la bonne conservation de leurs produits

Cuddy, biscuit sans sucre, recommandé spécialement pour les Caravanes et les Travailleurs

Rue Deneck, BRUXELLES, Belgique

BOTTIER BREVETÉ
Gve LEROY
137, chaussée d'Ixelles, Bruxelles
Chaussures de luxe, ville, chasse
Bottes en tous genres
Spécialités de chaussures pour colonies
ENVOI DU PRIX COURANT SUR DEMANDE

Digitized by Google

Les nombreux trous du crible, disent-ils, ressemblent à autant d'yeux braqués sur les mauvais génies qui auraient la velléité de nuire à la jeune épouse, ce que voyant, ils sont pris d'épouvante et s'enfuient. Souvent on projette sur la jeune fille les influx du bonheur à l'aide d'un miroir qui réfléchit les rayons lumineux sur sa personne. Ailleurs, elle porte simplement sur elle un miroir en cuivre destiné à écarter toute influence pernicieuse. Dans certaines régions on pratique, à l'arrivée de la jeune épouse, la cérémonie dite : vaporisation du vinaigre. Le vinaigre qui, au contact du fer brûlant, se précipite hors du creuset, est un indice de la croissance rapide de la fortune du jeune ménage.

La fiancée, en descendant de sa chaise, doit poser le pied sur une selle de cheval. La selle, en chinois, se nomme *Ngan* et a la même prononciation que le caractère *Ngan*, paix, tranquillité. Pour cette opération on lui fait quelquefois chausser un soulier du mari. Souvent encore sous la selle est placé le bât d'une bête de somme appelé *Chao-tai*, sorte de bissac, ce qui est la prononciation de *Chao-tai*, apporter une descendance, avoir de nombreux enfants. Avant l'arrivée des époux pour les cérémonies du mariage, il est de coutume, dans les contrées au Nord du Kiang-sou, de préparer un boisseau sur lequel on pose une balance et une enfilade de sapèques. Le boisseau qui sert à mesurer les céréales est le symbole de l'abondance ; la balance, instrument des transactions commerciales, est un gage de bon succès dans le commerce ; enfin, les sapèques, qui constituent comme l'unité monétaire en Chine, figurent au vif la fortune si avidement convoitée. Cette coutume est à la fois un souhait de bonheur et de richesse aux nouveaux époux et une sorte de talisman producteur des biens désirés ; y manquer causerait infailliblement préjudice à l'avenir des deux contractants.

l'préparation du repas

La fiancée est conduite devant la table sur laquelle est érigée la tablette du ciel et de la terre, des bougies sont allumées et l'encens brûle. Le jeune marié est conduit à ses côtés, puis tous deux font la prostration profonde devant la tablette ; ils répètent la même cérémonie devant la tablette des ancêtres, ensuite devant l'image du dieu du foyer *Tsao-Kian*, ils se saluent ensuite mutuellement et le mariage est fait.

On conduit les deux époux dans la chambre nuptiale, tous deux vont s'asseoir sur le lit, la jeune fille tient les yeux baissés.

C'est le commencement de la cérémonie abominable connue sous le nom de *nao-sing-fang*, c'est-à-dire du dévergondage dans tout ce que ce mot comporte de désordonné. Pendant trois jours et trois nuits tous viennent à tour de rôle voir la nouvelle mariée et épuiser leur répertoire de mots impudents.

Il est reçu qu'un vieillard en cheveux blancs peut, pour la circonstance, tenir le langage du jeune homme le plus dissolu.

Dans plusieurs localités il est d'usage que les jeunes mariés se rendent au temple des ancêtres *T'se-tang* et fassent la prostration devant les tablettes des ancêtres. Dans tous les cas, la jeune mariée devra toujours offrir des mets devant la tablette de son beau-père et de sa belle-mère, s'ils sont morts; c'est son devoir de femme mariée.

Si la jeune mariée venait à mourir avant d'avoir accompli cette cérémonie, Confucius statue que son cercueil ne doit pas être porté dans la salle du plus ancien des cieux ; que sa tablette ne doit pas être placée auprès de celle de son auguste belle-mère. Son mari ne s'appuiera pas sur un bâton, ne portera pas de souliers de paille et ne pleurera pas sur elle dans un bâtiment écarté.

Le corps de la défunte sera reconduit dans sa famille pour y être enterré, parce qu'elle n'a pas rempli ses devoirs de belle-fille.

(Bulletin de la Société Belge d'Etudes Coloniales.)

Maisons à :
BRUXELLES, 63, Bd Léopold II
ANVERS, 16-18, Rue des Otages
VERVIERS, 31, Rue aux Laines
WELKENRAEDT (Gare)
(Frontière Belge-Allemande)
HE BESTHAL, Neutralstrasse, 26
(Frontière Germano-Belge)

- - - Fondée en 1870 - - -
W. PRINZING
Adresse télégraphique : PRINZING

Transports Internationaux
- Maritimes et Terrestres -
POUR
Exportation et Importation
DÉDOUANEMENTS
CONSIGNATION

N. SEGHERS, Grainier Marché-aux-Herbes, 75 BRUXELLES
Graines potagères, fourragères et de fleurs. ★ Librairie horticole. ★ Outillage horticole complet.

Digitized by Google

TAILLEURS POUR HOMMES, DAMES ET ENFANTS

PELISSES SUR MESURE
FOURRURES
VÊTEMENTS ECCLÉSIASTIQUES

48, rue du Marché-aux-Herbes, BRUXELLES

Ligo & Charpentier

VÊTEMENTS MILITAIRES
LIVRÉES
HABITS DE COUR

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA BIESME

SOCIÉTÉ ANONYME A
BOUFFIOULX près CHATELINEAU

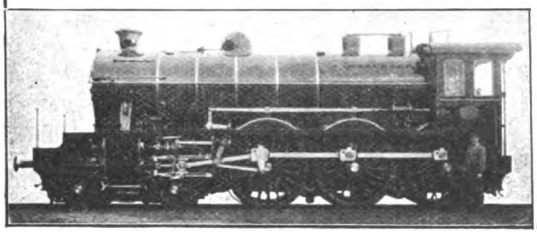

Locomotives pour trains de voyageurs et marchandises, pour tramways, usines, etc. **Grues à vapeur** pour tous usages. — **Machines - Outils** pour boulonneries, chaudronneries et laminoirs. — **Ouvrages de Chaudronnerie** : réservoirs, gazomètres, etc.

Exposition de Bruxelles 1910 — Récompenses obtenues :

Classe 21 Grues - Locomotives	*Classs 22* Machines - Outils	*Classe 32.* Locomotives
GRAND PRIX	GRAND PRIX	GRAND PRIX

NETTOYAGE A SEC DE TAPIS & BATTAGE

2, rue de l'Empereur T. 11432
64, chaussée d'Ixelles T. 11435
116, rue des Deux-Eglises T. 11433
59, rue de Brabant T. 11434
6, rue Louis-Hap, Etterbeek T. 11431
ANVERS, 18, r. Léopold. GAND, 6, Pont-Madou

A L'HYGIÈNE

MAISON FONDÉE EN 1850

J^N & J^H TOBY F^RES

Usine et direction : 2-4-6, RUE LOUIS-HAP
ETTERBEEK-Brux. (Téléph. 11431)

TEINTURE DE TAPIS & RIDEAUX

NETTOYAGE A SEC
— de Toilettes de soirées et de ville —
TEINTURE SOIGNÉE EN NOIR & COULEUR
sur soieries et lainages

Téléphone 100,11

Maison VEKENS, MARCHAND-TAILLEUR

I. MILAENEN

SUCCESSEUR

Habits
de Cour et de Soirée
Uniformes
Fourrures
Riding Breeches
Livrées Anglaises

79, RUE ROYALE
BRUXELLES

En face de la COLONNE DU CONGRÈS

Digitized by Google

La perfectibilité des nègres. — Que de vieux préjugés sur l'impossibilité d'utiliser les races peu développées sont en train de disparaître! Le *Temps* du 21 octobre a publié à ce sujet un article que nous reproduisons.

« Au moment où la colonisation de l'Afrique tropicale est passée au premier plan des préoccupations européennes, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer qu'elle se présente dans des conditions toutes différentes et bien plus avantageuses que la colonisation de l'Amérique tropicale. Quand on les a découvertes au XVIe siècle, les parties chaudes du Brésil, du Vénézuéla, de la Colombie et du Pérou étaient à peu près vides d'habitants. Elles le sont encore. Et cette absence de main-d'œuvre oppose des obstacles invincibles à l'exploitation de leurs richesses naturelles et, à plus forte raison, à leur mise en culture Il n'en est pas de même en Afrique. Celle-ci a la chance de posséder dans la race noire une population appropriée à son climat, qui se multiplie très rapidement dans les conditions de sécurité que lui assure la domination européenne et qui couvre dès maintenant toutes les parties de son territoire.

» Mais cette population est-elle capable de fournir un travail utile? Ce problème n'est rien moins que celui de l'avenir de cette partie du monde. Evidemment, tant vaudra la race noire, tant vaudra l'Afrique. Malheureusement, les souvenirs de la traite et de l'esclavage ont répandu sur ce sujet de tenaces préjugés. Bien des personnes de bonne foi sont encore persuadées que le nègre ne travaille que sous la menace du fouet, qu'il a besoin d'être contraint, et que, par conséquent, il restera toujours un médiocre travailleur. Nous ne cessons, pour notre compte, de protester contre cette erreur qui, depuis que l'Afrique est entrée en contact plus direct avec l'Europe, reçoit chaque jour les démentis les plus éclatants. Bien loin que le nègre, comme on le répète, n'ait pas de besoins à satisfaire, et par suite répugne au travail, il n'est pas de pays où le climat soit plus excessif, où l'on souffre davantage de la faim, de la soif, de la température, et où l'homme ait plus à lutter pour s'assurer un peu de bien être que dans l'Afrique tropicale. Aussi, toutes les fois que des gains suffisants leur ont été offerts, les populations noires ont montré de remarquables aptitudes au labeur et à l'effort. Et aussi souvent que nous en trouvons l'occasion, nous rappelons la culture de l'arachide en Afrique occidentale, la cul-

Articles de Construction, Métaux
MAISON CHARLES ZUNZ
SOCIÉTÉ ANONYME
BRUXELLES
Clous, Ciment, Verres, Glaces, etc.

ST. FAURE
RÉPARATIONS PNEUS ET CHAMBRES
Autos, Motos, Vélos
LES MEILLEURES ET MOINS CHÈRES
468, ch. de Waterloo, Bruxelles o Tél. 4173
Concurrence impossible
Achat de déchets au plus haut prix

GRANDE MAISON DU CONGO
— La plus ancienne et la plus importante —
★
TÉLÉPHONE 111-38
ÉQUIPEMENS COMPLETS POUR PAYS CHAUDS
MAISON C. SNEYERS
Marchand-Tailleur
Médailles d'Or et croix d'honneur
Expositions - de Gand - — Anvers — et Bruxelles
FOURNISSEUR OFFICIEL DU MINISTÈRE DES COLONIES
21, RUE DES PAROISSIENS, 21
BRUXELLES

Chemin de fer du Nord

Durant la saison d'été et jusqu'au 31 octobre, toutes les gares du Chemin de fer du Nord délivrent des billets à prix réduits, à destination des stations balnéaires et thermales du réseau, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 100 klm. aller et retour.

Billets collectifs de famille, *valables pendant 33 jours, prolongeables pendant une ou plusieurs périodes de 15 jours. (Réduction de 50 °/o à partir de la 4e personne.)*

Billets hebdomadaires et carnets *d'aller et retour individuels, valables 5 jours, du vendredi au mardi et de l'avant-veille au sur lendemain des fêtes légales. (Réd. de 20 à 44 °/o.)*

Les carnets contiennent 5 billets d'aller et retour qui peuvent être utilisés à une date quelconque dans le délai de 33jrs.

Cartes d'abonnement, *valables 33 jours (réduction de 20 °/o sur le prix des abonnements ordinaires d'un mois) à toute personne prenant deux billets ordinaires au moins ou un billet de saison pour les membres de sa famille.*

Pour les stations balnéaires seulement :

Billets d'excursion *individuels ou de famille, de 2e et 3e cl., des dimanches et jours de fêtes légales valables une journée dans des trains désignés. (Réduction de 20 à 70 °/o.)*

Pour tous renseignts, consulter le livret-guide Nord ou s'adr. dans les gares et bureaux de ville de la Cie.

EXTRAIT DE VIANDE SOLIDE POUR SAUCES ET METS DELICIEUX GROS EN VRAC ET EN POTS 17 RUE BREDERODE 17 BRUXELLES TELEPHONE 7823
CIBILS
BOUILLON CONCENTRE POUR POTAGES ET CONSOMMES FORTIFIANTS GROS EN VRAC ET EN FLACONS ADR. TELEGR.
AGENTS POUR LA FRANCE, L'AUTRICHE ET LA SUISSE SONT DEMANDES · CIBILS · BRUXELLES

Digitized by Google

ture du cacao à la Côte d'Or anglaise et l'exploitation des bois à la Côte d'Ivoire, qui ont pris une si grande extension par l'initiative des nègres stimulés uniquement par l'appât des bénéfices à faire.

» A ces exemples bien connus, le colonel Thys, le créateur du chemin de fer du Congo Belge, vient d'en ajouter un autre, plus significatif encore. Il raconte, dans le *Mouvement Géographique*, comment, en 15 années, il est arrivé à faire exploiter et entretenir ce chemin de fer par les noirs congolais, les blancs n'intervenant plus que pour la haute direction et le contrôle. Les tribus que traversent les 500 km. de cette ligne sont assurément au plus bas degré de l'échelle humaine. Si la légende du nègre « incurablement paresseux » était fondée, c'est dans cet endroit de l'Afrique qu'elle aurait dû se vérifier. Mais le colonel Thys n'y croyait pas, et il a démontré le contraire d'une façon victorieuse. Il commença à faire appel à la main-d'œuvre congolaise en 1896. Il ne trouva d'abord que des porteurs. On lui dit : « Vous n'en ferez jamais des terrassiers. » Mais les nègres se mirent parfaitement aux terrassements. Dès 1898 il en employait deux mille. Les sceptiques dirent alors : « Vous pouvez en faire des terrassiers, mais vous ne pourrez jamais leur confier des travaux plus délicats. » Mais il leur en confia quand même peu à peu. En 1907, l'administrateur-directeur de la compagnie, venu sur les lieux, constata que « tous les ouvriers de la voie, des gares et des entrepôts étaient des indigènes ». Et ces ouvriers étaient les plus commodes à manier qu'il y eût. Ils étaient liés par des contrats d'un ou deux ans. Lorsqu'une équipe avait fini son temps de service, elle présentait généralement une autre équipe pour la remplacer, de sorte que la compagnie n'avait plus guère de recrutements à faire. Aujourd'hui, il y a parmi ces nègres congolais une élite assez formée pour qu'on ne craigne pas de les appeler à des emplois qui réclament une réelle intelligence. Sur cent neuf chefs d'équipe, cinquante-sept sont indigènes, et sur cinquante-cinq postes téléphoniques, les indigènes en dirigent dix-neuf. On en fait même des machinistes. Il y en a déjà six sur cinquante-un. Enfin, quelques nègres sont même assez instruits pour que l'on puisse les admettre parmi les commis. Il y en a trois dans ce cas.

» Ces résultats inspirent au colonel Thys un enthousiasme que l'on partagera. « Quand, dit-il, le long de cette voie ferrée, traversant un pays qui était complètement inconnu il y a moins de vingt-cinq ans, je voyais les noirs de la région des Cataractes, couchés sur le rail, en suivre la direction d'une visée attentive pour constater les défauts des alignements, vérifier les rayons des courbes, manier le niveau pour noter les affaissements à redresser; et quand je me rappelais que ces mêmes noirs, aujourd'hui bien nourris, bien vêtus, collaborateurs intelligents et dévoués des Européens, vivaient, avant notre arrivée, dans une insécurité complète, sans idéal, plongés dans la plus affreuse barbarie, je sentais grandir en moi l'enthousiasme pour l'œuvre coloniale, si affreuse quand elle est mal comprise, si belle, si grande et si sainte, quand l'homme civilisé y met un peu de son âme. »

» Par quel moyen s'est opérée cette transformation si rapide? Par un moyen d'une simplicité merveilleuse. On a offert aux nègres des salaires assez élevés pour les tenter. Le colonel Thys reproduit des conversations tout à fait caractéristiques à ce sujet. L'un de ses interlocuteurs gagnait 5 francs par jour et la ration, et espérait être porté à 6 francs dans les six mois. Un autre, employé comme machiniste, et dont la machine était dans un état de propreté remarquable, gagnait 7 francs par jour et la ration.

» Quelle est la limite de la perfectibilité du nègre? C'est ce que personne ne saurait dire.

Mais qu'il soit perfectible, c'est ce qui ne peut plus se discuter. Des expériences comme celles que nous citons ci-dessus permettent de concevoir les plus grandes espérances sur le développement de l'Afrique noire. Avec les moyens puissants dont dispose aujourd'hui la civilisation européenne, bien peu de générations suffiront sans doute pour que la mise en valeur de ce continent fasse d'extraordinaires progrès. »

Quelle est la limite de la perfectibilité du nègre? C'est ce que personne ne saurait dire. Mais qu'il soit perfectible, c'est ce qui ne peut plus se discuter.

L'EXPANSION EST IMPRIMÉE

sur les presses de la

avec les encres de la Maison ....
BERGER & WIRTH de LEIPZIG

Machinenfabrik d'Augsbourg

Seul concessionnaire pour la Belgique : NATHAN MEYER, Bruxelles

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

1911. — 4e ANNÉE

L'Expansion dans son histoire, sa morale, ses doctrines

	FASCICULES	PAGES
Quelques aspects de l'expansion économique de la Belgique (P. Michotte)	I	25
L'expansion de la population belge en France (U. Guffens)	I	36
Chronique coloniale (Paul Dori)	I	57
Idem	II	115
Idem	III	172
Idem	IV	226
Idem	V	279
Idem	VI	339
Idem	VII	404
Idem	VIII	468
Idem	IX	524
Idem	X	590
Idem	XI	645
Idem	XII	688
Nos industriels expansionnistes, M. Paul Noblet	I	59
Idem Edouard Thys	II	117
Idem Ferdinand Feyerick	III	174
Idem Louis Dejardin	IV	229
Idem Josse Allard	V	281
Idem Edouard Bunge	VI	341
Idem J.-B. Flamme	VII	405
Idem Louis Coetermans	VIII	471
Idem Jean de Hemptinne	IX	526
Idem Charles Charlier	X	593
Idem Constantin de Burlet	XI	647
Idem Georges de Laveleye	XII	699
L'art belge et son expansion (Henri Liebrecht)	II	74
Nos organismes d'expansion (X.)	II	76
Nos expansionnistes. M. Eugène Slosse (H. v. M.)	II	100
Trois Bavarois de Belgique. Tilly (1559-1632) Pietro Candido et Orlando di Lasso (Robert-E. Melot)	III	152
Les architectes belges à l'étranger (Henri Liebrecht)	IV	189
Exportons et formons des exportateurs (U. Guffens)	IV	196
Quelques musiciens belges aux XVe et XVIe siècles (Robert-E. Mélot)	V	257

Digitized by Google

	FASCICULES	PAGES
Le théâtre belge à l'étranger (L. Dumont-Wilden)	V	270
Les écrivains et les musiciens belges à l'étranger (Henri Liebrecht)	V	272
Pour notre expansion maritime	V	280
L'émigration saisonnière de nos « Franschmannen » (U. Guffens)	VI	308
L'expansion belge au Congo (Lieutenant général baron W. de Heusch)	VI	322
L'expansion musicale belge (G. Systermans)	VIII	419
L'exode annuel de nos « Franschmannen » (U. Guffens)	VIII	425
Un nouvel organisme expansionniste	VIII	452
Idem.	IX	507
Les « colonies » belges au moyen âge (Henri Liebrecht)	X	539
Pour l'expansion commerciale de la Belgique (U. Guffens)	X	545
Les sculpteurs belges à l'étranger au XVIIe siècle (Henri Liebrecht)	XI	608
Nos savants. M. Henri Pirenne (Henri Liebrecht)	XII	667
L'expansion belge à l'intérieur. Faisons fructifier notre bassin houiller (U. Guffens)	XII	672
Un missionnaire belge en Chine au XVIIe siècle. Le père Verbiest, S. J. (Henri Liebrecht)	XII	693

Belgique

La vie artistique et littéraire.	Le public littéraire en Belgique. Le concours du *Soir*. La prose et la poésie. L'art de conter. Les expositions particulières de Bruxelles. M. Maurice Waegemans au Cercle Artistique (L. Dumont-Wilden)	I	42
Idem	Deux livres de contes : « Les âmes qui saignent », par Pol Demade et « Contes avant l'amour », par Louis Delattre. Les expositions au Cercle Artistique : M. Frans Smeers, Mme Henriette Ronner. L'Estampe. (Id.)	II	85
Idem	L'exposition du cercle « Pour l'Art ». Les derniers livres belges : « Chrysalides », par F. Bouché; « Un cœur blessé », par Henri Liebrecht; « Antigone victorieux », par José Hennebicq. (Id.)	III	157
Idem	L'exposition de la « Libre Esthétique ». Les livres nouveaux : « Monna Lisa », par Prosper-Henri Devos ; « Bobine et Casimir », par François-Charles Morisseaux. (Id.)	V	265
Idem	L'Exposition belge à Rome. (Id.)	VI	330
Idem	Le Salon de Printemps. Livres nouveaux : « Pages versicolores », par Franz Mahutte ; « La chanson du carillon », par Camille Lemonnier ; « Par-dessus la haie », par Sander Pierron ; « Les vies agrestes », par D.-J. Debouck ; « Le triomphe de l'homme », par François Léonard. (Id.)	VII	376
Idem	Les Beaux-Arts à l'Exposition de Charleroi. Les arts anciens du Hainaut. Le salon d'art moderne. Livres nouveaux : « Modeste Autome », par Marguerite Baulu; « Au fond des yeux », par Jean de Bère. (Id.)	VIII	441

Digitized by Google

		FASCICULES	PAGES
La vie artistique et littéraire.	Le régionalisme. Livres nouveaux : « En Wallonie », par Louis Piérard ; « La Wallonie héroïque », par Jules Sottiaux. (L. Dumont-Wilden) .	IV	505
Idem	Le salon de « Vie et Lumière ». Considération sur la « peinture claire ». Vacances littéraires. Livres nouveaux : « Sur des Ruines », par Georges Rens. (Id.)	X	569
Idem	La critique d'art en Belgique. Livres nouveaux : « Les animaliers belges », par Georges Eekhoud. Le salon du cercle « L'Union ». (Id.) . . .	XI	629
Idem	Le prix Nobel décerné à Maurice Maeterlinck. Livres nouveaux : « La Couronne des Soirs », par Grégoire Le Roy. « Bérénice », par le comte Albert du Bois. « L'Ardennaise », par Henri Davignon ». (Id.)	XII	683
Un monument à la glorification des Belges morts en Afrique		II	101
Association des Licenciés sortis de l'Université de Liége. Chevalier Adrien de Mélotte. M. Armand Béthune (A. D.)		III	141
Le monument aux pionniers de l'Œuvre Africaine morts pour la Patrie belge (Georges Pourveur)		III	150
A la Société d'Etudes Sino-Belge		III	167
Le monument élevé à la mémoire des Belges tombés au Congo (Lieut.-général baron W. de Heusch)		IV	211
Petite chronique des arts et des lettres. Les littératures belges et l'amour de la terre natale. « Le Maugré », par Maurice des Ombiaux : « Les Plaines », par Emile Verhaeren. Alexandre Marcette, peintre du ciel flamand (L. Dumont-Wilden)		IV	218
Société d'Etudes Belgo-Russe.		IV	228
Distinctions honorifiques :	Doat Henri, Halot Alexandre, de Laveleye Edouard (baron), van der Burch Adrien (comte).	VII	396
Idem	. . . . . de Favereau (baron), ministre d'Etat, de Brabander E., Coppée Evence, colonel A. Thys.	XII	690
Le musée du soldat (Lieut.-général baron W. de Heusch)		IX	510
Le mois dramatique et musical (René Feibelman)		X	579
Idem	idem	XI	637
Idem	idem	XII	681

Pays d'Europe

La situation économique de la Russie méridionale		I	52
Les monuments belges à l'étranger. L'église de Brou (Henri Liebrecht) . .		VIII	465

Pays d'outre-mer

La culture de l'Hevea dans l'Etat de Selangor (Edmond Leplae)		II	90
Au pays des manchots (Georges Lecointe)		III	133
Idem.	. . . . .	V	248
Idem.	. . . . .	VII	360
Idem.	Découverte du détroit de Gerlache	IX	478
Idem.	Un ouragan dans la banquise. Bloqués	XI	601

Digitized by Google

	FASCICULES	PAGES
Le Soudan et la région Nord-Est du Congo Belge (Hyacinthe Pirmez)	V	237
La région Nord-Est du Congo Belge et les possessions anglaises limitrophes (Hyacinthe Pirmez)	VI	293
Idem.	VII	353
Idem.	IX	492
La femme chinoise (Fernand-A. Van Aalst)	VI	302
Les îles Canaries (F. Longrée)	VI	332
Dans le quartier indigène de Bombay (Emile Blancke)	VIII	413
La médecine céleste (Fernand-A. Van Aalst)	IX	484
La république de l'Equateur (Fritz Masoin)	X	581
Les ruines de Leptis-Magna en Tripolitaine (Paul Renaux de Boubers)	XI	612
Dans les plaines siamoises (Puck Chaudoir)	XII	661

Sports et élevage

L'Aéro Club de Belgique (R. S.)	III	161
Nos grandes sociétés sportives. Beerschot Athletic Club, à Anvers (Jean Brault)	IV	201
Le concours hippique (E. D. R.)	VI	338
Matches internationaux de tir de Rome	VII	401
Cyclisme	VII	403
Natation	VII	403
Idem.	IX	522
Les championnats d'Europe à l'aviron, (C. Annoot)	IX	517
Athlétisme	IX	521

Divers

Sur *L'Avenir* (Un cadet du navire-école).	I	19
Association Maritime Belge. Le navire école (suite)	I	46
Les déjeuners coloniaux	I	53
Nos ingénieurs en Orient. M. Edmond Dickmann	I	57
M. Edmond Leplae	II	102
M. Léon Chomé (nécrologie)	II	103
Le dernier combattant de 1830, M. Philippe Demoulin (Ed. De Rechter).	III	167
M. Rodolphe Van Loo	III	170
Une mission belge d'exploration au Caucase	III	171
Une fête jubilaire d'expansionnistes	III	172
Un jubilé en Bavière	IV	208
Un ami de la Belgique au ministère des colonies de France (Georges Pourveur)	IV	209
Le centenaire de la Société royale « La Grande Harmonie » (H.-E. Bossut)	IV	213
L'art contemporain (C. B.)	IV	222
Le départ du vice-gouverneur général Ghislain pour le Congo.	V	269
L'Exposition des caoutchoucs à Londres	V	278
Idem	VII	400
Idem	IX	617
L'habitation aux colonies (Edmond Leplae)	VI	312
Emile Claus, peintre de la lumière (Henri Liebrecht)	VI	326
Les Belges à l'étranger	VI	331
Idem.	XII	689
L'art de la dentelle (Henri Liebrecht)	VII	370
L'art flamand et hollandais	VII	389
Nos artistes à l'étranger.	VII	397
Idem.	XII	689

Digitized by Google

	FASCICULES	PAGES
Une mission belge à Monrovia	VII	399
L'évolution de la presse bruxelloise (René Feibelman)	VIII	433
Idem.	IX	495
Idem.	X	553
Les locomotives « Flamme » en Belgique et à l'étranger	VIII	447
Un Belge, gouverneur de province au Paraguay	VIII	451
Les artistes belges à Barcelone et à Roubaix	VIII	452
Nos écrivains à l'étranger	VIII	452
Succès musical belge	VIII	452
Les relations économiques hollando-belges (P. M.)	VIII	453
Les débouchés du commerce belge en Russie.	VIII	467
Un musée ambulant	VIII	468
Nouvelles coloniales belges	IX	524
Art hollando-belge	IX	524
Transport par animaux de bât (E. Leplae)	X	533
Les anciennes démocraties des Pays-Bas	X	572
Henry De Groux (Salon d'Automne à Paris) (Louis Piérard)	XI	639
Sixième départ du lieutenant-colonel Malfeyt pour le Congo	XI	644
Création d'un conseil supérieur de la marine	XII	690
Les militaires belges au service de la colonie	XII	697
Nos artistes à l'Exposition à Rome	XII	697
Le prix Bordin à un Belge	XII	697

Congo

A travers la grande forêt. Du lac Edouard aux Stanley-Falls (Lieut. Vervloet)	I	1
Secrétariat du Katanga (T. T.)	I	55
Le lieutenant Hutereau	I	55
Le tourisme au Congo	I	56
En touristes, au Congo (Paul Renaux de Boubers)	II	65
Mission d'exploration des eaux intérieures du Congo (Dr Stappers) (T. T.)	II	104
Les moyens de communication au Congo (Ed. De Rechter)	II	105
Quatre mois de tourisme au Congo. De Stanleyville au bout du rail (Paul Renaux de Boubers)	III	125
Idem.	IV	181
L'élevage au Congo. District du Katanga. Mission des Pères Blancs (Mgr V. Roelens)	III	145
Les premiers pionniers de l'expansion belge en Afrique par la côte orientale. Cambier-Wautier-Popelin-Ramaekers-Storms (Lieutenant général baron W de Heusch)	V	260
L'aviation au Congo Belge	V	267
Au Katanga (Commt R. D.)	V	274
Lettres de Baleko (G. Hennebert)	VII	367
Idem.	VIII	429
Idem.	IX	489
Idem.	X	550
Idem.	XII	669
L'Etat Indépendant du Congo. La période virulente de son développement (lieutenant général baron W. de Heusch)	VII	383
Le commandant Gustin	VII	397
La vie de famille au Congo	VII	398
Vers le Congo (L. P.)	VII	399
Les Belges et la campagne arabe au Congo (Lieut. génl. baron W. de Heusch)	X	573

Digitized by Google

	FASCICULES	PAGES
Le commerce à Léopoldville (A. Heyse)	X	586
« Journal du Katanga »	X	589
La fin de la domination arabe au Congo (Lieut^t. général baron W. de Heusch).	XI	632
Idem. Idem.	XII	677

Bibliographie

Notre colonie, par A. Michiels	I	XXI
Les visages de la vie	II	XXV
La Belgique illustrée (Ed. De Rechter)	III	165
La Belgique industrielle et la Chine commerciale, par Rodolphe Van Loo	III	170
Annuaire Officiel du Ministère des Colonies	IV	XIII
Idem.	XI	645
Les parasites (inoculateurs de maladies), par le Dr Jules Guiart	IV	XIII
Politique de chemins de fer au Congo. Le livre gris	IV	XXIII
Les commerçants du XXe siècle, par le chanoine Van Canegem	IV	XX
Une Histoire de la Jeune Belgique, par E. Thiry	VI	338
L'organisation du crédit foncier dans la République argentine, par Paul-Emm. Smets	VI	XXXVII
L'Escaut, le droit international et les traités, par Georges Brigode et Maurice Ducarne	VII	403
Le régime minier du Congo Belge, par Daniel Coppieters et Jacques Van Ackere	VIII	XXVII
Annuaire diplomatique et consulaire	VIII	XXXI
Revue de la Ligue Maritime Belge. Sommaire du mois de mai	VI	XX
Idem idem juillet	VIII	468
La mémoire et la volonté dans l'étude des langues, par Oscar van Slype	VIII	468
Annuaire du Katanga	IX	XXVII
Un livre sur La Malibran, par Arthur Pougin	X	572
Un hiver aux Lofoden, par Emile-E. Piers	XI	636
La mer, par Pierre Broodcooren	XI	636
Le Passant	XI	645
Traité théorique et pratique des valeurs mobilières, par Jos. Michel	XI	657
Des livres (André Mabille de Poncheville)	XII	689

Monographies industrielles

Métallurgique du Sud-Oural	I	62
Compagnie Générale des Tramways d'Anvers	II	81
Les Ateliers de Construction de la Biesme	II	120
Société d'Entreprises au Katanga	IV	232
Deutsch-Ueberseeische Electricitäts-Gesellschaft (Société Allemande Transatlantique d'Electricité)	IX	529
Compagnie du Caoutchouc	X	596

Rapports, notes et informations relatives aux sociétés industrielles et commerciales

Société d'Eclairage d'Odessa	I	63
Idem	III	178
Idem	X	598
Papeteries De Ruysscher	I	63
Intertropical Anglo-Belgian Trading Company	I	63
Ateliers de Construction du Nord de la France et Nicaise et Delcuve	I	64

Digitized by Google

	FASCICULES	PAGES
Tramways de Livourne	I	64
Chemin de fer du Congo	II	122
Banque d'Outremer	II	122
Compagnie Internationale de Tramways	II	123
Port of Havana Docks Company	II	123
Société Générale de Belgique	III	177
Les Tramways Bruxellois	IV	235
Comptoir de la Bourse de Bruxelles	IV	235
Les Grandes Brasseries de l'Etoile	IV	236
Madeira Mamoré Railway Company	IV	236
Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne	V	284
Société Générale de Chemins de fer Economiques	V	284
Deutsch Ueberseeische Elektricitäts-Gesellschaft	V	285
Crédit Général de Belgique	V	285
Tramways d'Anvers	V	286
Compagnie Immobilière de Belgique	V	286
Eclairage Electrique de Saint-Pétersbourg	V	286
Société Roumaine d'Electricité	V	287
Electricité de Las Palmas (Iles Canaries)	V	287
Gaz et Electricité de la ville de Kazan	V	287
Electricité du Midi de la Russie	V	287
Tramways de Kazan	V	287
Tramways de Rostoff-sur-le-Don	V	288
Tramways et Eclairage de la Ville de Belgrade	V	288
Crédit Général Liégeois	V	288
Les Mines Réunies	V	289
Deutsche Bank	V	289
Brazil Railway Company	V	289
Société Financière de Transports et d'Entreprises Industrielles	V	290
Tramways Provinciaux de Naples	V	290
Chemin de fer de Madrid à Villa del Prado et Almorox	V	290
Banque de Bruxelles	V	290
Tramways de Barcelone	V	291
Société Générale de Tramways Electriques en Espagne	V	291
Banque d'Outremer	V	291
Union des Tramways	V	292
Electricité de Sofia et de Bulgarie	V	292
Electricité de Rosario	VI	344
Société Hypothécaire Belge-Américaine	VI	344
Tramways d'Odessa	VI	345
Tramways et Eclairage Electriques de Saratow	VI	345
Ateliers de Constructions Electriques de Charleroi	VI	345
Société de Chemins de fer de Valence et Aragon	VI	346
Banque Auxiliaire de la Bourse	VI	346
Société Internationale de Voies Ferrées et de Travaux Publics	VI	347
Compagnie Mutuelle de Tramways	VI	347
La Floridienne, J. Buttgenbach et Cie	VI	347
Compagnie Générale de Railways et d'Electricité	VI	348
Entreprise Générale de Travaux	VI	348
Chemin de fer Métropolitain de Paris	VI	349
Société Générale Belge d'Entreprises Electriques	VI	349
Mines de Fer de Rouina (Algérie)	VI	349
Chiapas	VI	350
Compagnie Belge des Chemins de Fer Réunis	VI	351

Digitized by Google

	FASCICULES	PAGES
Tramways et Electricité de Bilbao	VI	351
Société Générale Belge-Argentine	VI	351
San Antonio Land and Irrigation Company Limited	VI	352
The Akron, Canton and Youngstown Railway Company	VI	352
Usines de l'Espérance à Louvroil	VII	408
Compagnie Fermière des Mines en Russie	VII	408
Tramways Unis de Bucarest	VII	408
Oxhydrique Internationale	VII	409
Compagnie Générale de Chemins de fer et de Travaux Publics	VII	409
Société Parisienne pour l'Industrie des Chemins de fer et des Tramways Electriques	VII	410
Gaz et Electricité de Roubaix	VII	410
Société Commerciale et Minière du Congo	VII	411
The Cairo Electric Railways and Heliopolis Oases Company	VII	412
Produits Kemmerich	VII	412
La Société d'Entreprises au Katanga	VII	412
Minoteries et Elévateurs à Grains	VIII	474
République Argentine	VIII	474
Tramways et Electricité en Russie	VIII	475
Société Francaise de Banque et de Dépôts	VIII	475
Compagnie Auxiliaire de Chemins de fer au Brésil	VIII	475
Tramways de Palerme	VIII	476
Compagnie Générale des Tramways Electriques de Rosario	IX	532
Tramways de Tiflis	IX	532
Tramways de Bologne	X	599
Fours à Coke de Douai	X	599
Crédit Général Hypothécaire	XI	651
Société Métallurgique Russo-Belge	XI	651
Fabrique Nationale d'Armes de Guerre	XI	652
Compagnie du Kasai	XI	652
Société Commerciale et Financière Africaine	XI	652
Compagnie Générale Auxiliaire d'Entreprises Electriques	XI	653
Société Métallurgique de Sambre et Moselle	XI	653
Minière et Métallurgique de Monceau Saint-Fiacre	XI	654
Tramways de Kiew	XI	654
Federated Malay States Rubber Company Limited	XI	654
Industrielle et Pastorale Belge-Sud-Américaine	XI	655
The Chinese Engineering and Mining Company Limited	XI	655
Société Générale Belge d'Entreprises Electriques	XI	656
Les Charbonnages Réunis d'Andenne	XI	656
Tramways du Caire	XI	656
Compagnie Belge Maritime du Congo	XI	657
Compagnie Générale de Chemins de fer Secondaires	XI	657
Tramways de Dunkerque et de Calais	XI	658
Mines de Fer de Djebel-Slata et Djebel-Hameima	XI	658
Charbonnages Réunis de Laura et Vereeniging	XI	658
Caisse des Propriétaires	XI	659
Banque Sino-Belge	XII	702
Plantations Lacourt	XII	702
Compagnie Générale des Tramways de Buenos-Ayres	XII	702
« Foraky ». Société belge d'Entreprises de Forage et de Fonçage	XII	703
Métallurgique d'Estampage du Donetz	XII	704
Société Nouvelle des Produits Céramiques et Réfractaires de Vladimirowka	XII	704
Hauts-Fourneaux Lorrains d'Aumetz-La Paix	XII	704

Digitized by Google

RÉPERTOIRE DES GRAVURES

Belgique

	Fascicules	Pages
Couillet. Usines Métallurgiques du Hainaut	I	26
Panorama d'Anvers vu de la Tête de Flandre	II	81
Une vue d'Anvers, prise du Canal au Sucre	II	83
Monument élevé à Coquilhat dans le parc de la Pépinière, à Anvers	VII	387
Anvers. Un coin des quais	X	592
Entrée de l'Abbaye de la Cambre (ancienne Ecole Militaire)	XI	639
Monument élevé par souscription de l'armée belge à la mémoire du sergent De Bruyne, sur la digue de mer à Blankenberghe	XII	680
Statue représentant le père Verbiest en habit de mandarin	XII	695
Fac-simile de l'acte de baptême de Ferdinand Verbiest	XII	696

Pays d'Europe

Odessa. Panorama	I	27
Luxembourg. Panorama	I	28
Galatz. Type de voiture des Tramways.	I	31
Catane. Le port	II	123
Munich. Statue de Tilly	III	153
Idem. La Galerie des maréchaux	III	153
Idem. Portail du Palais royal	III	154
Idem. La fontaine des Wittelsbach	III	155
Idem. La Marienplatz	III	155
Idem. Statue de Orlando di Lasso, sur la Promenadeplatz	III	156
Odessa. Le carrefour des rues Richelieu et Langeron	III	178
Idem. La rue Richelieu	III	179
Dantzig. Le Langenmarkt avec l'hôtel de ville	IV	192
Idem. La Zeughaus ou Grand Arsenal	IV	193
Parme. La cathédrale	V	259
Ploesti. L'avenue Centrale	V	287
Barcelone. Les environs	V	291
Chute de l'Isker alimentant la Centrale de la Société d'Electricité de Sofia et de Bulgarie	V	292
Roubaix.	VII	411
L'église de Brou-en-Bresse (France) Vue extérieure	VIII	465
Idem. Le tombeau de Marguerite d'Autriche	VIII	463
Ferme hollandaise dans le « Hollerland » brémois	X	540
Brême. Pignon de ferme dans la banlieue. L'un des pignons porte le nid de cigogne	X	541
Paysage de la Haute-Hongrie (Comitat de Zips)	X	543
En Transylvanie	X	544
Kiew. Panorama	XI	654

Pays d'outre-mer

Gare de Maskinnon road	VII	357
Halte à la gare de Kapiti-Plains	VII	357
A Mombasa. Sur l'océan Indien. Notables Arabes	VII	358
Idem. La ville nouvelle avec les tramways	VII	359
Idem. Rue Vasco de Gama, dans la ville arabe	VII	359
Bombay. Indienne. Type de la femme du peuple	VIII	413
Idem. Type du « dealer » hindou	VIII	414
Idem. Vue d'une rue dans le quartier indigène	VIII	414
Idem. Tcha doucan : lieu où les indigènes prennent le thé et des rafraîchissements	VIII	415
Route traversant une grande plantation d'Heveas en Malaisie	II	91
Jeune plantation d'Heveas en Sélangor, âgée d'un an	II	92
Idem. Au fond, premier défrichement	II	93
Plantation d'Heveas, âgée d'un an et demi	II	93
Plantation d'Heveas, âgée de 2 ans et demi	II	94
Plantation d'Heveas, âgée de 4 ans	II	94
La forêt d'Heveas et l'usine de West Country Estate, à Kajang (Federated Malay States C°)	II	95
Bungalow d'un directeur de plantation d'Heveas (Kuala Selangor)	II	96
Tracé des incisions primaires (Kuala Selangor)	II	97
Premiers ravivages	II	97
Caoutchouc d'Heveas en crêpes dans le séchoir de la Federated Malay States C°	II	98
Incision en double arête de poisson, 2e période	II	99
Cap. Juby arabe à dos de chameau	II	116
Le temple jaune au Nord de Pékin	III	168
Pékin. Lac dans l'ancien Palais d'été	III	168
Idem.	VI	362
Pont du fleuve Jaune. Plaque commémorative de l'inauguration qui eut lieu le 12 novembre 1905	III	169

Digitized by Google

	Fascicules	Pages
Panorama de Hea-Ta-Men, artère principale de la ville tartare, à Pékin	III	170
Buenos-Ayres. Monument des Deux Congrès. Œuvre de Jules Lagae et Eugène Dhuicque	IV	195
Chef abyssin	V	241
Khartoum. Nègre pie (cas d'albinisme partiel)	V	241
Port-Soudan. Troupes soudanaises	V	242
Un marché arabe au Soudan	V	243
Scène de la vie soudanaise	V	243
Un vapeur sur le Nil Bleu	V	244
Forgerons arabes au travail (Soudan)	V	245
Bétail des Arabes soudanais (Abu-Ashim sur le Dinder, affluent du Nil Bleu).	V	245
Le Nil Bleu à la saison sèche	V	246
Ma caravane au bord du Nil Bleu (Sinza)	V	247
Pecket Harbour (détroit de Magellan)	V	248
La baie du Torrent	V	250
Torrent se déversant dans la baie du Torrent. Canal du Beagle. Détroit de Magellan	V	251
Scierie de Lapataïa. Terre de Feu. Canal du Beagle. Détroit de Magellan	V	253
Lac situé au Sud de la baie de Torrent.	V	254
Les Indiens de la Terre de Feu. Jeune femme ona	V	255
Indiens partant pour la chasse	V	256
Tunisie. Ouvriers kabyles au triage des minerais	V	284
Minerais des Mines Réunies au port de la Goulette	V	289
Une école arabe à Taufikiali (cours supérieur du Nil Blanc)	VI	293
Le marché aux chameaux à Um Durman	VI	294
La caravane de M. Pirmez au bord du Nil Bleu (Singa)	VI	295
Nègres shilluks dans leur pirogue (cours supérieur du Nil Blanc)	VI	296
Nègre shilluk dans un radeau d'ajoncs (cours supérieur du Nil Blanc)	VI	297
Lado. Les petits soldats noirs de l'Etat Indépendant	VI	297
Après la chasse, le dépeçage qui intéresse particulièrement les indigènes	VI	298
Le dépeçage achevé, il y a les trophées à emporter	VI	299
... Puis les vautours se chargent des derniers restes	VI	299
Le campement de M. Pirmez dans la brousse	VI	300
Fillette chinoise	VI	303
Petit pied nu d'une fillette chinoise	VI	304
Jeune fille chinoise en toillette européenne	VI	304
Jeunes mariés chinois	VI	305
Quelquefois, la jeune Céleste reçoit la visite de ses amies	VI	305
Riche Mandchoue	VI	306
Préparation du repas en Chine	VI	307
La couture sur le « kang »	VI	308
Java. Terrasse d'une habitation de notable	VI	312
Idem. Pendoppo de la plantation Desentier, à Ampel	VI	313
Batavia-Java. Habitations coloniales à Weltevreden	VI	314
Kuala-Lumpur. Bungalows	VI	315
Idem. Bungalow de fonctionnaire	VI	315
Bondowoso (Java). Habitations de résident hollandais (commissaire civil)	VI	316
Java. Détails du pendoppo d'une habitation de régent indigène	VI	316
Penang. Habitation d'un riche Chinois	VI	317
Jaffna (Ceylan). Resthouse ou gite d'étape	VI	217
Penang. Habitation malaise	VI	318
Idem. Habitation européenne dérivée de l'habitation malaise	VI	319
Idem. Maison à étage	VI	319
Idem. Maison à étage précédée d'un porche	VI	320
Hôtel, type démontable, de la firme Boulton et Paul de Norwich	VI	321
Sainte-Croix de Ténériffe. Vue d'ensemble	VI	332
Idem. Le port	VI	334
Idem. En rade	VI	334
Idem. Une mondaine	VI	335
Idem. Berger	VI	335
Idem. Blanchisseuse	VI	335
Idem. Sur la Plaza de la Constitucion	VI	335
Ténériffe. Paysage. Au fond, le célèbre pic	VI	336
Idem. Le barrage de Santos dans les montagnes	VI	337
Odessa. Le port	VI	345
La mine de Salsalla en Tunisie	VI	348
La mine de Mermet, idem	VI	350
Bilbao. La promenade Arenal	VI	351
Pittsburg	VI	352
Mission anglo-belge de délimitation de la frontière orientale du Congo (Le roi de l'Ankole et la)	VII	354
Les « Ripon Falls ». Le Nil, à sa sortie du lac Victoria, au Nord	VII	355
Quartier indigène, à Kisumu, près de Port-Florence (Lac Victoria)	VII	355
Indigènes wayuyu, près de Nairobi	VII	356
Idem. Echoppe où se vend l'opium	VIII	415
Idem. Type de la femme parsi	VIII	415
Idem. Bayadère	VIII	416
Idem. Marchand ambulant	VIII	416
Idem. Type de fakir	VIII	417
Idem. Temple dédié aux singes	VIII	417
Idem. Charmeurs de serpents	VIII	418
Idem. Type de mendiant	VIII	419
Forgerons arabes au travail (Soudan)	VIII	469
Scène de la vie soudanaise	VIII	470
Ile Brabant. Les monts Solvay, le cap d'Ursel et la baie de Buls	IX	477
Le cap Neyt	IX	478
Ile Auguste	IX	479
Falaise de glace	IX	480
Falaise de glace montrant la roche nue à la base	IX	480
La terre de Danco et, au premier plan, l'île Louise	IX	481
Débarquement dans l'île Bob (dans le fond l'île Wiencke)	IX	482
Le mont William et les environs du cap Albert Lancaster	IX	482
Sierra du Fief (île Wiencke)	IX	483
La Sierra du Fief et l'une des îles Wauwermans	IX	484
Manchourie. Espèce de chat sauvage vivant à bord des sampans et transmettant la peste bubonique	IX	485
Idem. Un bateler pestiféré jeté à l'eau et rejeté par le fleuve	IX	486
Idem. Pestiféré	IX	486

Digitized by Google

	Fascicules	Pages
Mandchourie. Le cordon sanitaire à Kharbine	IX	487
Idem. Lépreux	IX	487
Idem. Camp de concentration	IX	487
Idem. Le médecin et le pauvre lépreux (Vieille estampe chinoise)	IX	488
Idem. Médecin de campagne	IX	488
Les mules, ânes et chevaux de bât sont mis en marche parfois par groupes de centaines de têtes	X	533
Minas Geraes. Brésil. Convois de mules et chevaux à la gare de Lafayette	X	533
Pernambouc. Brésil. Chevaux de bât. Transport de bois	X	534
Idem. Idem. Transport de fourrage	X	534
Idem. Convoi de chevaux de bât	X	535
Idem. Charrette à bœufs et chevaux de bât	X	535
Minas Geraes. Brésil. Convoi de mules de charge	X	536
Mulets de bât. Armée française d'Algérie	X	537
Convoi de chameaux en Algérie	X	537
Cow-boy australien surveillant les limites d'une ferme à moutons. Cheval de bât	X	538
Chevaux de bât à Java	X	538
Quito. La place du Palais un jour de cérémonie publique	X	582
Idem. Place de l'Exposition	X	582
Idem. La place Saint-Blaise	X	583
Environs de Quito. Ouapulo et son sanctuaire fréquenté par les pèlerinages.	X	583
Les bâtiments de la Belgo-Equatorienne, la seule société belge en Equateur.	X	584
La cour d'une ferme dans les environs de Quito	X	584
République de l'Equateur. Le lac de l'Antisana	X	585
Une chasse dans les montagnes de l'Antisana	X	585
Les ruines de Leptis-Magna sont situées le long de la mer des Syrtes	XI	612
Dès le débarquement, la petite caravane se met en route vers les ruines	XI	613
Puis, ce sont des amas de débris, anciens palais, etc.	XI	613
Nos montures foulent un sol mou, feutré...	XI	614
Les sables impalpables, molécule par molécule, montent à l'assaut des aqueducs énormes	XI	614
Le moderne zaphtié ottoman fait, sous les anciens arcs de triomphe, piètre figure	XI	615
Il ne reste des quais que des débris informes mêlés à des tronçons de colonne	XI	615
La mer gronde tout autour de l'imposante jetée	XI	616
Escaliers de géants dont chaque marche est creusée dans un bloc de granit	XI	617
Tunisie. Un stock de minerai au Djebel-Slata	XI	658
Bangkok. Façade du palais du roi	XII	661
Idem. Vue d'ensemble: temple et dépendances	XII	662
Une barque du roi de Siam	XII	663
Bangkok. Un temple siamois	XII	664
Idem. Un canal	XII	664
Journaliers siamois	XII	665
Eléphants siamois	XII	665
Femmes siamoises aux champs	XII	666
Charrettes à buffles au Siam	XII	666

Congo. Ethnographie

Femmes wanande	I	3
Un grenier à vivres	I	6
Groupe de Bahima	I	8
Groupe de pygmées de la forêt de la Semliki	I	13
Types d'indigènes de la Lindi	I	17
Marché indigène à Thysville	II	68
Pêcheurs à Elondo	II	73
Les pêcheries de Stanleyville. Chez les Wagenias	III	127
...Chez ces arabisés, le type sémite est indéniable	IV	184
Six pygmées de la forêt du Haut-Ituri (Congo)	VI	301

Congo. Topographie

Pic neigeux du massif du Ruwenzori	I	1
La Semliki à Beni	I	2
Un coin de la station de Beni	I	4
La Semliki, en aval de Beni	I	5
Vue du parc de Beni	I	8
Sur les confins de la forêt équatoriale.	I	9
Dans la sylve	I	10
La rivière dans la forêt, derrière de vastes rideaux de lianes...	I	11
Une clairière dans la forêt. Une caravane au repos	I	14
Une ravissante cascade dans la forêt.	I	15
Plus loin, c'est la rivière calme et majestueuse qui s'éloigne silencieusement.	I	16
Vue sur l'Aruwimi	I	16
La chute de la Tshopo	I	17
Les Stanley-Falls	I	18
Le poste d'Ikonongo sur le fleuve Congo	II	65
Le poste de Morebo Noké sur le fleuve Congo	II	66
Poste de bois sur le Congo	II	70
Irebu. Camp	II	70
Coucher de soleil sur le fleuve Congo	II	71
Le poste d'Ianungi	II	71
Le poste d'Ikonongo	II	72
Le poste d'Iasaka	II	72
Le poste d'Isanghi	II	73
Les chutes de la Tshoppo. Stanleyville, rive droite	III	126
Un poste de bois sur le Lualaba, Congo supérieur	III	129
Le poste d'Elila, sur le Lualaba, entre Ponthierville et Kindu	III	131

Digitized by Google

	Fascicules	Pages
Le poste d'Elila. (Autre vue)	III	132
La merveilleuse forêt de Piani-Mulamba-Kibombo	IV	183
La rivière Lubumbashi	V	277
Port de Léopoldville	X	588
Elisabethville. 19 juillet 1911	X	589

Congo. Flore et Faune

Petit singe de la forêt du Buhamba	I	14
Un géant de la forêt	I	15
Le bétail de Nyangwe	IV	182
Capture d'un serpent python par M. H. Pirmez	V	237
...Ces oiseaux qui se nourrissent des debris de nourriture restés entre les dents de crocodiles	VIII	432
Hevea brasiliensis, au Jardin d'essai de Boma	XI	628

Congo. Moyens de communications

Un passage d'eau sur la Semliki	I	7
Un pont dans la forêt	I	10
L'heure du départ du bateau à Stanleyville	I	18
Le rail à travers la grande forêt équatoriale	I	35
Une avenue à Boma	II	67
Le chemin de fer du Bas-Congo	II	68
A bord du « Hainaut » sur le fleuve Congo	II	69
Le « Kitambo » de la Compagnie du Chemin de fer des Grands Lacs	II	69
Chemin de fer de Matadi au Stanley-Pool. Ligne accrochée au flanc du rocher	II	106
Un pont de 30 mètres sur le second tronçon du Chemin de fer des Grands Lacs	II	107
Inauguration de la ligne de Broken-Hill à la frontière. Pose des dernières éclisses par les gouverneurs du Katanga et de la Rhodésie	II	107
Idem. La première locomotive va franchir la frontière	II	107
Le Chemin de fer du Katanga à Sakania (frontière)	II	108
Chemin de fer du Katanga. Bureau du service de la construction à Elisabethville	II	109
Le pier de Matadi	II	110
Le sternwheel « Brabant » de 150 tonnes.	II	111
Léopoldville. Remorqueur en réparation sur le petit chariot	II	111
Idem. Un steamer de 150 tonnes en réparation sur le grand chariot	II	111
Idem. Dragueur dégageant des quais nouvellement construits	II	112
Le transbordeur accolé à un vapeur pour le chargement d'une chaudière	II	112
Stanleyville. Grue roulante transbordant une chaudière	II	113
Matadi. Point terminus du chemin de fer	II	122
Le steamer « Auguste Delbeke » sur le Lualaba	III	128
Pirogue traversant le Lualaba	III	130
Le « Baron Empain », remorqueur de la Compagnie du Chemin de fer des Grands Lacs, sur le Lualaba	III	130
La nouvelle avenue à Kindu, tête de ligne du 2e tronçon du Chemin de fer des Grands Lacs vers Kongolo.	III	132
Chemin de fer des Grands Lacs. La voie profile un alignement magnifique de 18 kilomètres	IV	181
Idem. Le pont au kilomètre 263 du 2e tronçon	IV	185
Idem. Le pont au kilomètre 256 du 2e tronçon	IV	185
Idem. Le bout du rail arrêté le 6 juillet 1910 au kilomètre 295	IV	186
Idem. ...Et tandis que nous suivons attentivement le travail des divers métiers...	IV	186
Idem. Travaux de construction du pont au kilomètre 296 du 2e tronçon	IV	187
Idem. Les dernières traverses du bout du rail au kilomètre 295	IV	187
Idem. Construction du pont au kilomètre 296	IV	188
Locomotive routière de l'Union Minière près d'Elisabethville	V	276
La gare d'Elisabethville en janvier 1911.	V	276
La voie ferrée aux approches d'Elisabethville	V	277
L'achèvement du rail de 10 kilomètres qui relie Elisabethville à la mine « Etoile du Congo »	V	277
Aux grands lacs africains. Le schooner le « Storms » sur le Tanganyka	VII	353

Congo. Divers

Maison danoise de la Compagnie du chemin de fer, à Matadi	II	67
Les bureaux provisoires pour le service de la douane, à Sakania	II	108
Première installation d'un blanc à Elisabethville avant l'arrivée du chemin de fer	II	109
Camp de police à Elisabethville	II	10
Le vice-gouverneur lieutenant colonel Malfeyt; Mme Renaux de Boubers; M. Adam	III	125
Le bâtiment des recettes à Stanleyville	III	127
Mission de Baudouinville, Katanga (Pères blancs). Bétail au pâturage	III	146
Idem. Les ânes en pâture	III	146
Idem. Dressage des bœufs de trait au traîneau	III	147
Idem. Attelage de bœufs et charrette à trois roues	III	147
Idem. L'enclos du bétail et les étables	III	148
Idem. Attelage au labour	III	148
Idem. La laiterie	III	149

Digitized by Google

	Fascicules	Pages
Mission de Baudouinville, Katanga (Pères blancs). Les oies	III	149
Puits d'étude de mine de cuivre au Katanga	III	177
Le lavage du minerai d'or à Ruwe	III	178
Sous la tente à Kasongo	IV	183
Travaux actuels à la mine « Etoile du Congo »	V	276
Les premières habitations d'Européens à la mine « Etoile du Congo »	V	276
Campement de travailleurs à Elisabethville	V	277
La mine «Etoile du Congo» le 3 mai 1910	V	278
Bolobo. Station établie par le lieutenant d'artillerie Liebrechts	VII	383
La famille de M. Jules Cambier	VII	398
...Nous voyons passer devant nous des paquets d'eau...	VIII	429
...Des noirs agitaient largement leurs chapeaux ou quelque bout d'étoffe...	VIII	430
...Des compartiments de 2e classe les adieux emplissaient l'espace de leurs bruits...	VIII	431
Couteau du Congo	VIII	431
...Chaque tour des grosses roues me rapprochait de mon pays natal....	VIII	432
Aujourd'hui, les indigènes courent joyeusement derrière les trains....	IX	490
Ce policeman était un féministe à la manière forte...	IX	491
...et parfois la jeune femme posait sur celui qui parlait le regard de ses yeux de velours noir	X	551
L'unique factorerie belge de Léopoldville, l' « Alberta »	X	587
Léopoldville. Magasins de l'Etat	X	587
« Journal du Katanga » (Fac-simile de l'entête de ce journal)	X	589
21 juillet 1911. La fête nationale à Elisabethville	X	590
Fétiche congolais	XII	669
Idem	XII	669
Idem	XII	672
...Elle me criait que ma mère aussi était bien portante	XII	670
La voix des gongs parla de village à village	XII	670
A notre passage les gens accouraient à la rive	XII	671
Je reçus quantité de marques de sympathie	XII	671

Sports

La « Fête des Ballons » du mois de juillet, organisée par l'Aéro Club de Belgique	III	161
La « Fête Historique » au LXXVe anniversaire; plus de quarante aérostats y prirent part	III	161
« Le Roitelet », le plus petit sphérique belge, 300 mètres cubes, à M. Adh. de la Hault	III	162
La première ascension de l'Ecole des pilotes de l'Aéro Club de Belgique	III	162
Le dirigeable belge « Ville de Bruxelles », appartenant à la Société « Avia »	III	163
Quinzaine de Stockel. Le Blériot d'Olieslager	III	164
Beerschot Athletic Club. Le restaurant	IV	203
Idem. Pavillon de l'Antwerp Polo	IV	203
Idem. Equipe Scolaire, championne en 1906	IV	204
Idem. Equipe I. Saison 1909-1910	IV	204
Idem. Les courts de tennis	IV	205
Idem. M. Albert Friling, capitaine de l'équipe I	IV	205
Idem. M. Bob Clayton, capitaine de l'équipe de cricket	IV	205
Idem. Terrain de football. Match Belgique-Hollande en 1910	IV	206
Coupe Vanden Abeele	IV	207
Beerschot Athletic Club. M. Alfred Grisar avant le match de polo	IV	207
Idem. Un match de polo	IV	208
Trophée-challenge des matches internationaux au revolver	VII	402
R. Vanden Berghe, de Roulers, vainqueur du Tour de Belgique	VII	403
Le Brussels S. C. champion de Belgique de water-polo	VII	403
Championnat à un rameur. Edouard Lescrauwaet	IX	518
La première équipe à huit rameurs de pointe ayant gagné les championnats d'Europe pour la Belgique en 1897, à Pallanza	IX	518
Championnat à quatre rameurs de pointe	IX	519
Idem. à huit rameurs de pointe	IX	519
Idem. à deux rameurs de pointe	IX	520
Idem. à deux rameurs de couple	IX	520
Equipe nationale belge d'athlétisme qui triompha de la Hollande	IX	521
Jeux olympiques de Bruxelles. Un passage du 1,500 mètres plat scratch.	IX	522

Divers

Mouettes	I	19
La carène de « L'Avenir » au départ de Newcastle	I	20
La coque de « L'Avenir » à son arrivée à San-Francisco	I	21
« L'Avenir » en cale flottante	I	22
Les cadets dans les vergues de « L'Avenir »	I	23
L'état-major et les cadets de «L'Avenir» reçoivent à bord la colonie belge de San-Francisco	I	24
L'état-major de « L'Avenir »	I	24
Exposition de Bruxelles 1910. Salle de l'enseignement supérieur	I	29
Idem. Paroi occupée par les cartes et diagrammes de M. Michotte	I	29

Digitized by Google

	Fascicules	Pages
Wagemans. « Asnières »	I	42
Idem. « Danseuse attachant son chausson »	I	43
Idem. « Sur l'estacade ». Nieuport	I	44
Idem. « Sur le pont de la « Lina »	I	45
Le navire-école stationnaire « Comte de Smet de Naeyer »	I	51
« L'Avenir » sous voiles	I	51
Le baptême des « bleus » au passage de la ligne	I	51
Barque sous voiles (sans légende)	I	52
Charles Samuel. « Figure centrale du Monument Wullner » (Cimetière de Cologne)	II	75
Marten van der Loo. «Dégel à Malines»	II	85
Marc-Henry Meunier. « Maison de pauvres gens »	II	87
Mme Elisabeth Wesmaël. « Le rivage à Hastière »	II	88
Auguste Danse. « Calevoet »	II	89
Le lieutenant Amundsen	III	136
Racovitza et son laboratoire à bord de la « Belgika »	III	137
Arctowski et son laboratoire à bord de la « Belgika »	III	138
Le docteur F.-A. Cook	III	139
Le lieutenant Danco	III	140
Association des Licenciés sortis de l'Université de Liége. Vue d'ensemble des salons de lecture	III	141
Idem. Salon de lecture	III	142
Idem. Bureau du président. Salle de réunion du conseil	III	143
Pietro Candido. « Statue de la Vierge ».	III	156
Idem. « La chasse au faucon »	III	156
Firmin Baes. « Paysanne de Flandre ».	III	157
Victor Rousseau. « Buste de jeune femme »	III	158
Idem. « Le liseur »	III	159
Claus Sluter. « Puits des Prophètes ». La Chartreuse de Champmol, près de Dijon	IV	190
Jean de Marville et Claus Sluter. « Mausolée de Philippe le Hardi »	IV	191
« La prestation de serment du sous-lieutenant Prince Albert de Belgique ».	IV	211
Inauguration du premier chemin de fer de Bruxelles à Malines	IV	214
La joyeuse entrée du roi Albert. La Grande Harmonie à la porte d'Anvers	IV	215
La joyeuse entrée du roi Albert. Le local de la Grande Harmonie	IV	215
Retour du Congo de S. A. R. Mgr le Prince Albert de Belgique (16 août 1909). Manifestation des sociétés bruxelloises	IV	216
Idem. Médaille commémorative modelée par Ch. Samuel	IV	216
Fête Empire de la Grande Harmonie. Quelques personnages	IV	217
Alexandre Marcette. « Les bords de l'Escaut »	IV	219
Idem. « Vue de la mer du Nord »	IV	221
Henri de Braekeleer. « L'homme de la chaise »	IV	222
Eugène Laeremans. « L'aveugle »	IV	223
Jan Stobbaerts. « Cour de ferme »	IV	224
Jacob Smits. « La femme à la fenêtre »	IV	225
Charles Mertens. « Miroitement d'eau »	IV	225
Eugène Laeremans. « Le nouveau-né »	V	266
A bord de l' « Elisabethville ». Départ du vice-gouverneur Ghislain	V	269
Le « Bruxellesville »	V	280
Claus. « Le pont d'Afsné »	VI	327
Idem. « Zuid Beveland »	VI	328
Idem. « Rue de village »	VI	329
L' « Albertville »	VI	340
Iceberg tabulaire	VII	361
L'iceberg flotte...la mer l'arrose, l'agite, le secoue, le fait tanguer...	VII	361
Les icebergs travaillés par la mer offrent de ravissants aspects	VII	361
A mesure qu'on approche de la banquise, l'iceblink devient plus marqué, plus étendu	VII	362
...En avançant vers le Sud, on voit les blocs devenir de plus en plus grands	VII	363
...Les plaques gagnent en étendue : elles ont de 70 à 100 mètres de longueur et davantage	VII	364
Des phénomènes multiples mettent sans cesse la banquise en mouvement	VII	364
Lorsque la glace se forme, l'aspect de la mer est parfois vraiment étrange	VII	365
Pendant la pression les blocs de glace se brisent et forment des amoncellements appelés hummocks	VII	365
Iceberg avec bandes bleues et blanches	VII	366
...S'il se trouve dans la banquise un espace d'eau libre, le ciel au-dessus prend une teinte bleue très foncée : le watersky	VII	367
Voile de bénédiction. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (Fin du XVIIe ou commencement du XVIIIe siècle)	VII	371
Idem. (Première moitié du XVIIIe siècle)	VII	373
Petite faille de Vierge. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (Idem)	VII	374
Manchettes. Dentelle de Bruxelles aux fuseaux (1750-1775)	VII	375
Léon Frédéric. «Zélandaise sur la digue»	VII	377
Paul Artot. « Idylle »	VII	378
Firmin Baes. « Rêverie »	VII	379
Charles Hermans. « Névrose »	VII	380
Maurice Denis. « La Vierge à l'école ».	VII	381
Ch. Van der Stappen. « Maternité ». (Monument de l'Infinie Bonté)	VII	382
Ch. Van der Stappen travaillant au monument du Travail	VII	389
Idem. « Vittoria »	VII	390
Idem. « L'Enseignement de l'Art »	VII	391
Idem. « Les bâtisseurs de villes »	VII	392
Idem. « Omjdrailles »	VII	393
Idem. « Aspiration »	VII	394
Idem. « Le poète Emile Verhaeren »	VII	395
Une mission belge à Monrovia	VII	399
Cinq frères de la Charité partent par le steamer « Elisabethville » le 10 juin 1910	VII	400
L' « Elisabethville » quittant le port d'Anvers, le 10 juin 1910	VII	400
« Le courrier véritable des Pays-Bas »	VIII	434
« La feuille sans titre »	VIII	435
« L'Indépendant »	VIII	436
« La Bombe » (1re page)	VIII	437
Idem. (2e page)	VIII	438
Idem. (3e page)	VIII	439
Idem. (4e page)	VIII	440
Jean Gaspar. « Le Baiser »	VIII	441
Anna Boch. « Le quai à Malines »	VIII	442
Auguste Oleffe. « Portrait de ma mère »	VIII	443

Digitized by Google

	Fascicules	Pages
Joachim Patinir. « La chasse de Saint-Hubert »	VIII	443
François Maréchal. « Les quais : l'épave »	VIII	444
Léon Frédéric. « Le peuple verra un jour le lever du Soleil ». Triptyque un volet	VIII	445
Henri de Bouvignes. « Adoration des mages »	VIII	444
Hugo d'Oignies. « Reliure d'évangéliaire »	VIII	446
Locomotive express, à 4 cylindres égaux, à vapeur surchauffée, système Flamme, type 9, des chemins de fer de l'Etat belge	VIII	447
Locomotives express, à 4 cylindres égaux, à vapeur surchauffée, système Flamme, type 10, des chemins de fer de l'Etat belge	VIII	449
Locomotive à marchandises, à 4 cylindres égaux, à vapeur surchauffée, système Flamme, type 36 des chemins de fer de l'Etat belge	VIII	451
Vue extérieure du pavillon néerlandais, à l'Exposition de Bruxelles 1910	VIII	462
Légation des Pays-Bas, à Bruxelles. Vue de la salle à manger	VIII	461
Idem. Un des salons	VIII	464
L' « Indépendance Belge » (fac-simile de la 1re page)	IX	496
« Journal de Bruxelles ». Idem	IX	502
Le capitaine commandant Dubreucq dirigeant le tir de la compagnie au camp de Béverloo	IX	511
Musée du soldat. Façade du bâtiment occupé par le mess des soldats au fond de la cour d'honneur de la caserne Prince Albert	IX	512
Idem. Vue d'ensemble	IX	512
Idem. La Belgique Industrielle. Section aéronautique	IX	513
Idem. Le stand de la Belgique Industrielle. Au premier plan vitrine du petit outillage	IX	513
Idem. La Belgique Maritime. A gauche la vitrine des industries de la mer	IX	514
Idem. Au premier plan réduction du chalutier à vapeur «Roi des Belges»	IX	514
Idem. La Belgique Coloniale. Plantes à fibres et produits miniers	IX	515
Idem. La Belgique Coloniale. Essences à latex, lianes, arbres, etc.	IX	515
Idem. La Belgique Coloniale. Section des produits belges exportés au Congo	IX	516
Idem. Vitrine sportive. Trophées conquis par les grenadiers	IX	517
« Etoile Belge » (1re page)	X	554
« Chronique » (1re page)	X	558
Idem. (2me page)	X	559
« Gazette » (1re page)	X	563
Le « Soir » à ses débuts	X	566
« XXe Siècle » (1re page)	X	568
Henri Boidot. « Moulin à vent »	X	570
Georges Buysse. « Lever de lune sur l'eau »	X	571
Willem Paerels. « Ostende »	X	571
Louis Thevenet. « La table »	X	572
La « Belgica » à l'entrée de la banquise antarctique	XI	601
Passage dans la banquise	XI	602
Champs de glace et voies d'eau	XI	603
La « Belgica » prisonnière des glaces	XI	603
La « Belgica » dans la banquise	XI	604
En reconnaissance sur la banquise	XI	605
Racovitza à skis	XI	605
Aurore polaire en arc double	XI	606
Près de la lisière de la banquise	XI	607
Jacques Verberckt : « Panneau décoratif au château de Versailles »	XI	609
François Duquesnoy : « Le concert d'anges »	XI	611
Exposition du Caoutchouc à Londres. Section belge.— Le salon d'honneur	XI	619
Idem. Diorama représentant la récolte du caoutchouc	XI	620
Idem. A la réception officielle du « Belgian Day »	XI	621
Idem. Stand de la Compagnie du Kasai	XI	622
Idem. Stand du Congo Belge	XI	623
Idem. Les industries du caoutchouc	XI	624
Idem. Collectivité du commerce anversois	XI	625
Idem. Groupe de vues du Congo	XI	627
Jan Stobbaerts. « L'étable »	XI	629
Joseph Stevens. « Attelage de chiens » (Musée de Rouen)	XI	630
Alfred Verwée. «Les bords de l'Escaut»	XI	631
Henry De Groux. « Richard Wagner »	XI	640
Idem. « Tolstoï »	XI	641
Idem. « La retraite de Russie »	XI	642
Idem. « La pluie de feu »	XI	643
Philippe Swyncop. Portrait de Mme S., à l'Exposition du « Sillon »	XII	687

Arbre abattu par cric Büttner	VIII	XXXIX
Cric Büttner avec dispositif de traction	VIII	XXXX
Cliché « Le Home »	VI	XIII
L' « Antwerpia », du Royal Yacht Club de Belgique	IX	XXXIII
Nid d'autruche dans le sable	XI	XXXIII
Nid couvé par une autruche mâle	XI	XXXVII
Famille d'autruches dans le désert du Kavoo	XI	XXXIX
Groupe d'autruches croisées, âgées de sept mois	XI	XXXX

Monographies industrielles

Compagnie Générale des Tramways d'Anvers. La ligne des avenues	II	82
Idem. La remise de la place du Dragon	II	82
Idem. Le hall des machines-outils	II	83
Idem. A l'usine électrique de Merxem. Groupe d'excitation	II	84
Compagnie Générale des Tramways d'Anvers. Les ateliers de menuiserie	II	84
Les Ateliers de Construction de la Biesme. Locomotive type 9 pour trains rapides, système Flamme	II	120
Idem. Grue locomotrice, type E	II	121

Digitized by Google

	Fascicules	Pages
Les Ateliers de Construction de la Biesme. Grue locomotive, type B	II	121
Société Allemande Transatlantique d'Electricité. Salle des turbines de la Centrale Boca, à Buenos-Ayres	IX	529
Idem. Salle des machines de la Centrale Calle Paraguay, à Buenos-Ayres	IX	531
Idem. Vue intérieure de la sous-station de Bustamante	IX	531
Société Allemande Transatlantique d'Electricité. La nouvelle Centrale Dock-Sud	IX	532
Compagnie du Caoutchouc. Entrée de l'usine de Lisbonne	X	596
Idem. Un coin des ateliers de Lisbonne	X	597
Idem. Une presse des ateliers de Lisbonne	X	597
Idem. Hall des ateliers de Lisbonne	X	598

Cartes et plans

La terre d'après Hécatée	I	2
La terre au temps d'Homère	I	2
Aire de dispersion des pygmées d'après le lieutenant Hutereau	I	12
Entreprises belges à l'étranger. Répartition par nature d'entreprise	I	30
Idem. Répartition par continent	I	31
Idem. Répartition par pays	I	31
Capital belge placé à l'étranger. Répartition en actions et obligations	I	32
Idem. Répartition d'après la nature des valeurs cotées	I	33
Idem. Répartition par continent	I	33
Idem. Répartition par pays	I	33
Idem. Répartition par nature d'entreprise	I	35
Carte des voies de communications au Congo	II	114
Part de la Belgique dans l'accroissement du commerce spécial d'exportation 1894-1903	IV	197
Plan parcellaire d'Elisabethville	IV	233
Carte des régions (Afrique) traversées par M. H. Pirmez	V	239
Croquis de la région antarctique dressé par G. Lecointe (hors texte)	V	
Carte d'Elisabethville	V	274
Carte des environs d'Elisabethville	V	275
Archipel des Canaries	VI	332
Carte d'ensemble des côtes d'Europe pour se rendre aux Canaries	VI	333
Expédition antartique belge. Détroit de Gerlache (hors texte)	IX	

Portraits

Aerts	I	48
Albert (S. M. le roi)	IV	213
Allard, Josse	V	281
Allard, O.	III	151
Baert, Ernest	X	574
Baie, Eugène	VIII	458
Baléko	VII	369
Beernaert, Auguste	II	78
Idem	VIII	457
Benoit, Peter	VIII	421
Béthune, Armand	III	145
Blaes	I	49
Bodson, Omer	X	575
Boeye, St.	I	52
Bossut, H.-E.	VI	217
Bradfer, Louis-Emmanuel	VII	399
Brulé, André	XII	682
Bultinck.	I	50
Bunge, Edouard	VI	341
Bure, Pierre	VIII	467
Cambier.	V	262
Charlier, Charles	X	593
Chomé, Léon	II	103
Coetermans, Louis	VIII	471
Cogels, Fr. (baron)	I	49
Coppée, Evence	XII	692
Coquilhat, Camille	VII	383
Idem	VII	387
Corty	I	48
Crabbe	IV	214
Crespel	IV	212
d'Arsac	X	565
Dartevelle	IV	214
Davignon, Henri	XII	686
Davignon, J.	VIII	455
Idem	IX	507
Dhanis, François-Ernest (baron)	XI	633
de Baillet Latour (comte)	I	48
de Bary	I	50
de Brabander	XII	691
De Bruyne, Auguste	XII	677
de Burlet, Constantin	XI	647
de Cléry, Maurice	XII	681
de Favereau (baron)	IX	509
de Favereau (baron)	XII	690
de Gerlache de Gomery, Adrien	III	134
De Greef, Arthur	VIII	424
de Hemptinne, Jean	IX	526
de Heusch, Odilon	XII	678
Dejardin, Louis	IV	229
de Haulleville (baron)	IX	503
de Kerchove d'Exaerde (baron)	I	48
de Kettelaere	IV	214
de Laveleye, Georges	XII	699
Delmar Jeanne (Mlle)	XI	638
de Macar, Adophe-Henri	X	575
de Maeght, Auguste	II	80
de Marees van Swinderen (Dr Jonkheer)	VIII	454

Digitized by Google

	Fascicules	Pages
De Marès, Roland	IX	499
de Melotte, Adrien (chevalier)	III	144
de Montigny	I	49
Demoulin, Philippe	III	167
Deruette	IX	510
De Rycker	IX	511
Descamps	X	576
De Smet de Naeyer (comte)	I	47
des Ombiaux, Maurice	IV	218
de Stoppelaar, Gérard	VIII	463
de Thoran, Corneil	X	581
Dickmann, Edmond	I	57
Donny, A.	II	79
Droogmans, H	V	268
Dubois.	I	48
Dubois.	VII	386
Dufour	V	249
Du Hayon	IV	214
Dumont-Wilden	III	165
Dupuich.	VI	339
Dustin, Pierre	IV	214
Ehrhardt, R.	XI	618
Fallon, Albéric (baron)	VIII	456
Feyerick, Ferdinand	III	174
Fivé, Gustave-Edouard-Gaspard	XI	635
Flamme, J.-B.	VII	405
Fonson, Franz	V	271
Forthomme	I	53
Franck, César	VIII	420
Francotte	I	47
Frank, Louis	III	166
Friché, Claire (Mme)	XI	637
Gevaert, François-Auguste	VIII	421
Gevers	I	50
Ghislain	V	269
Grégoire, Oscar	IX	523
Grisar, Alfred	IV	202
Grisar, Armand	I	49
Grison (S. G. Mgr. Gabriel)	I	11
Guidé, Guillaume	X	579
Gustin	VII	397
Hanssens	VI	324
Havenith, Paul	IV	202
Hillaert, Julien-C.	II	80
Hodister, Arthur	XI	634
Hubert, A.	I	47
Hutereau	I	55
Jacquemin, Victor	IX	522
Johansen	V	249
Jones	IV	214
Knudsen	V	249
Koren	V	249
Kufferath, Maurice	X	579
Lagasse, Ernest	IV	216
Lecointe, Georges	I	48
Idem.	III	135
Le Marinel Georges	X	573
Le Marinel, Paul	X	573
Lemonier, Camille	VII	380
Léopold I (S. M. le Roi)	IV	213
Léopold II (S. M. le Roi)	IV	213
Leplae, Edmond	II	102
Le Roy, Grégoire	)XII	685
Liebrechts, Charles-Adolphe	VII	384
Liebrechts, Henri	III	160
Liénart, Charles	VII	388
Lippens, François-Poseph	XII	679
Lits, Paul	IV	217
Lohse, Otto	X	580
Louis XII, roi de France	V	257
Luitpold de Bavière (Prince Régent)	IV	209
Maas, A.	IX	523
Maeterlinck, Maurice	XII	684
Malfeyt	XI	644
Madoux, Denis	X	553
Madoux, Alfred	X	555
Madoux, Alfred	X	555
Masoin, José	X	581
Max, Adolphe	IV	215
Melaerts	V	249
Messimy	IV	210
Meyhi, Albert	II	80
Michaux	X	577
Michotte	V	249
Muller, Richard	VI	331
Nilis, Théodore-Victor	VI	325
Noblet, Paul	I	59
Ortmans	I	49
Osterrieth	XI	618
Paumier du Verger	VII	401
Pirmez, Hyacinthe	V	237
Pirenne, Henri	XII	668
Plétincx, J.	IX	522
Poelaert, Albert	IV	216
Potts, Herbert	IV	202
Popelin, Emile	V	263
Ramaekers	V	263
Ranwet	IV	214
Regout, E.-R.-J.	VIII	460
Reisse	IV	214
Renkin	IX	508
Rihoux	IX	511
Roget, Léon	X	577
Rombaut	I	47
Rombouts	I	49
Roose, Arthur	X	598
Ruzette (baron)	I	48
Scheidt	I	49
Schwenn	I	49
Slosse, Eugène	II	100
Smets, Paul-Emm.	II	80
Somers	V	249
Stasse	IV	214
Steinmann	I	49
Stevens	I	47
Stoefs	IV	214
Storms, Emile	V	264
Strauch, Maximilien-Charles-Ferdinand	VI	323

Digitized by Google

	Fascicules	Pages
Tardieu, Charles	IX	497
Thomson, César	VIII	423
Thys, A. (colonel)	XII	692
Thys, Edouard	II	117
Tilly, Jean T'Serclaes de	III	152
Tinel, Edgar	VIII	422
Toliefsen	V	249
Tydeman	VIII	459
van Asch van Wyck (Jonkheer H.-W.)	VIII	461
Vanden Berghe, B	VII	403
Van den Heuvel, Jules	II	77
Van der Linden, Fritz	V	270
van der Staal de Piershil (Jonkheer)	VIII	456
Vande Velde, Liévin	VII	388
Van Dyck, Ernest	VIII	424
Van Gèle, Alphonse	VI	326
Vankerkhoven, Guillaume	VII	385
Van Loo, Rodolphe	III	170
Van Mirlo	V	249
Van Rysselberghe	V	249
Waechter, Alfred	X	557
Wahis (baron)	III	150
Wautier	V	261
Weckesser	IX	523
Wens, G	IX	522
Wicheler, Fernand	V	271
Wilhelmine (S. M. la reine) et le prince des Pays-Bas	VIII	453
Ysaye, Eugène	VIII	423

Digitized by Google

DES PRESSES DE
L'IMPRIMERIE DE « L'EXPANSION BELGE
4, RUE DE BERLAIMONT, 4
BRUXELLES

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA · LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA · LIBRARY OF THE UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Berkeley
Digitized by Google

Digitized by Google